



<http://www.numelyo.bm-lyon.fr>

**Sainte Bible en latin et en français, avec des notes littérales, critiques et historiques, des préfaces et des dissertations, tirées du commentaire de Dom Augustin Calmet,... De Mr. l'Abbé de Vence,... Ouvrage enrichi de cartes géographiques & de fi**

**Auteur :**

**Date :1767-1773**

**Cote : SJ E 244/101 T. 16**

**Permalien : [http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML\\_00GOO0100137001101713274](http://numelyo.bm-lyon.fr/BML:BML_00GOO0100137001101713274)**







A-  
11 =

D3

A-4-7

E-244/101



# SAINTE BIBLE EN LATIN

ET

EN FRANÇOIS,  
*AVEC DES NOTES LITTÉRALES,  
CRITIQUES ET HISTORIQUES,  
DES PRÉFACES ET DES DISSERTATIONS,*

TIRÉES du Commentaire de Dom AUGUSTIN CALMET, Abbé  
de Senones, de M<sup>r</sup>. l'Abbé DE VENCE, & des Auteurs les plus  
célebres ; pour faciliter l'intelligence de L'ÉCRITURE-SAINTE.

*Ouvrage enrichi de Cartes Géographiques & de Figures.*

SECONDE ÉDITION revue, corrigée & augmentée de diverses Notes  
& Dissertations nouvelles.

## TOME SEIZIÈME.

---

CONTENANT Les sept dernières ÉPITRES DE S. PAUL, les sept ÉPITRES  
CANONIQUES, & L'APOCALYPSE.

---

*Beatus homo, quem tu erudieris, Domine, & de lege tua docueris eum. Psalm. xciii. 12.*



A PARIS,

Chez { ANTOINE BOUDET, Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques.  
La Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques.

A AVIGNON,

Chez FRANÇOIS-BARTHELEMI MERANDE, Imprimeur-Libraire:

---

M. DCC. LXXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



## AVERTISSEMENT.

**L**Es sept dernières Epîtres de saint Paul, les sept Epîtres Canoniques & l'Apocalypse forment ce Volume.

Les Préfaces que nous avons mises à la tête des sept dernières Epîtres de saint Paul, sont conformes à celles que nous avons mises à la tête des quatre premières, excepté seulement celle qui est à la tête de l'Epître aux Hébreux. Les quatre premiers Articles de celle-ci sont la Préface même de Dom Calmet, à laquelle nous ajoutons pour cinquième Article l'Analyse de cette Epître. L'importance de la matière nous a paru exiger ici une Analyse plus étendue, qui pourroit être regardée plutôt comme une Explication sommaire.

A la tête de la seconde Epître aux Thessaloniens, nous avons placé la Dissertation sur l'Antechrist; c'est une Piece que nous donnâmes dès la première édition: nous pensâmes dès-lors qu'elle convenoit naturellement à la tête de cette Epître, qui est le premier endroit où il soit parlé clairement & littéralement de l'Antechrist. La Dissertation de Dom Calmet sur ce point n'est, comme il le remarque lui-même, qu'un précis ou un abrégé de ce que les Anciens & les Modernes, soit Catholiques ou Hérétiques, Juifs ou Chrétiens, ont dit de l'Antechrist, à quoi il joint même ce que les Mahométans disent d'un prétendu Anti-Mahomet: en un mot, ce n'est qu'un extrait fort concis du grand Ouvrage que le P. Malvenda, Dominicain Espagnol, a donné sous le titre, *De Antichristo*. La lecture de cette Dissertation nous a naturellement conduits à consulter l'Ouvrage même de Malvenda: & à la vue de cet Ouvrage, nous conçûmes l'idée de la Dissertation nouvelle que nous donnons aujourd'hui pour la seconde fois. Nous abandonnons toutes les rêveries Rabbiniques, les folles idées des Mahométans, les vaines chimères, & les excès honteux des Hérétiques; nous ne considérons que les opi-

nions communément soutenues par les anciens Peres & par les Interpretes Catholiques ; & nous nous arrêtons seulement aux points principaux , sans entrer dans le détail immense où se jette Malvenda. Sur chacun des points auxquels nous nous arrêtons , nous exposons l'opinion commune ; nous nous attachons particulièrement à faire remarquer les Textes de l'Ecriture sur lesquels les Anciens & les Modernes ont établi leurs opinions ; nous examinons quelle peut être la valeur des preuves qu'ils en ont tirées ; nous essayons de démêler ainsi ce qu'il peut y avoir de vrai , de faux ou de douteux , dans ce que l'on dit communément de l'Antechrist ; & nous terminons cette Dissertation par une récapitulation qui remettra sous les yeux du Lecteur le précis de ce qu'il y a de plus certain , ou au moins de plus vraisemblable sur ce sujet. Tel est le plan qui nous a paru être le plus utile pour nous-mêmes : nous espérons qu'il sera aussi le plus utile pour le Public.

Les Préfaces qui sont à la tête des Epîtres Canoniques sont celles de D. Calmet , auxquelles nous avons seulement ajouté de courtes Analyses. Il nous a paru que le Texte de ces Epîtres n'exigeoit pas des Analyses si étendues. Les Dissertations jointes à ces Préfaces sont de D. Calmet.

Nous donnons en entier la Préface de D. Calmet sur l'Apocalypse : mais par forme de supplément , & sans rien confondre , nous y inférâmes dès la premiere édition trois Articles nouveaux , dans lesquels nous exposons le système de M. Bossuet , qui est le fondement de celui de D. Calmet : nous comparons ensemble ces deux systèmes , & nous en faisons remarquer les difficultés , principalement en ce qui concerne l'interprétation du Chap. XI, sur le sens duquel nous essayons de justifier l'opinion commune des Peres & de toute la Tradition : ensuite nous exposons le système de M. de la Chétardie ; nous en faisons remarquer les avantages ; nous essayons de lever les difficultés que l'on peut y remarquer : enfin nous faisons en peu de mots le parallele des trois systèmes que nous avons exposés ; & réunissant ce qu'il y a de meilleur dans ces trois différents systèmes , nous présentons sommairement le plan qui en ré-

nions communément soutenues par les anciens Peres & par les Interpretes Catholiques ; & nous nous arrêtons seulement aux points principaux , sans entrer dans le détail immense où se jette Malvenda. Sur chacun des points auxquels nous nous arrêtons , nous exposons l'opinion commune ; nous nous attachons particulièrement à faire remarquer les Textes de l'Ecriture sur lesquels les Anciens & les Modernes ont établi leurs opinions ; nous examinons quelle peut être la valeur des preuves qu'ils en ont tirées ; nous essayons de démêler ainsi ce qu'il peut y avoir de vrai , de faux ou de douteux , dans ce que l'on dit communément de l'Antechrist ; & nous terminons cette Dissertation par une récapitulation qui remettra sous les yeux du Lecteur le précis de ce qu'il y a de plus certain , ou au moins de plus vraisemblable sur ce sujet. Tel est le plan qui nous a paru être le plus utile pour nous-mêmes : nous espérons qu'il sera aussi le plus utile pour le Public.

Les Préfaces qui sont à la tête des Epîtres Canoniques sont celles de D. Calmet , auxquelles nous avons seulement ajouté de courtes Analyses. Il nous a paru que le Texte de ces Epîtres n'exigeoit pas des Analyses si étendues. Les Dissertations jointes à ces Préfaces sont de D. Calmet.

Nous donnons en entier la Préface de D. Calmet sur l'Apocalypse : mais par forme de supplément , & sans rien confondre , nous y inférâmes dès la premiere édition trois Articles nouveaux , dans lesquels nous exposons le système de M. Bossuet , qui est le fondement de celui de D. Calmet : nous comparons ensemble ces deux systèmes , & nous en faisons remarquer les difficultés , principalement en ce qui concerne l'interprétation du Chap. XI, sur le sens duquel nous essayons de justifier l'opinion commune des Peres & de toute la Tradition : ensuite nous exposons le système de M. de la Chétardie ; nous en faisons remarquer les avantages ; nous essayons de lever les difficultés que l'on peut y remarquer : enfin nous faisons en peu de mots le parallele des trois systèmes que nous avons exposés ; & réunissant ce qu'il y a de meilleur dans ces trois différents systèmes , nous présentons sommairement le plan qui en ré-

## A V E R T I S S E M E N T. v

sulte. L'exposé que nous donnons de ces trois systèmes, est tiré des Ouvrages mêmes de leurs Auteurs : ce sont D. Calmet, M. Bossuet & M. de la Chétardie, qui exposent eux-mêmes ici leurs propres vues : nous avons cru devoir au Lecteur cette fidélité scrupuleuse qui le met en état de porter un jugement plus assuré. Dans cette seconde édition, je me suis trouvé obligé d'ajouter un autre Article entièrement neuf, au sujet d'un nouveau Commentaire publié sur ce Livre depuis notre première édition. J'expose sommairement sous les yeux de mes Lecteurs le plan de ce Commentaire, & les raisons qui m'ont empêché de l'adopter.

A la suite de cette Préface, se trouve la Dissertation qui a pour objet les sept âges de l'Eglise distingués dans l'Apocalypse par M. de la Chétardie. C'est la partie la plus essentielle, & peut-être aussi la plus utile de l'Ouvrage de ce judicieux Interprete. M. de la Chétardie voyoit la distinction des sept âges de l'Eglise dans les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux & le son des sept trompettes ; & il reconnoissoit qu'il y a une liaison intime entre le son des sept trompettes & l'effusion des sept coupes. Nous reprenons ces trois tableaux ; & profitant des vues de M. de la Chétardie, nous nous proposons de montrer que tous les trois renferment l'Histoire des sept âges de l'Eglise, depuis l'Ascension de J. C. jusqu'à son dernier avènement. Dans l'exposition des deux premiers, nous ne faisons presque que suivre M. de la Chétardie ; souvent même nous employons ses expressions : nous espérons que dans l'exposition du troisieme, le Lecteur attentif reconnoitra la suite naturelle, & presque nécessaire, de l'exposition des deux premiers. Dans ces trois tableaux paroissent successivement les grands événements qui partagent toute l'Histoire de l'Eglise, & que l'on retrouvera dans la Chronologie sacrée insérée dans le Volume suivant, dans laquelle se trouve compris un abrégé de l'Histoire de l'Eglise depuis l'Ascension de J. C. jusqu'à présent.

A la suite de cette Dissertation sur les sept âges de l'Eglise, nous en donnâmes une autre qui concerne plus particulièrement le sixieme âge, & que nous présentâmes com-

VI            *AVERTISSEMENT.*

me la conclusion, & , pour ainsi dire , l'achèvement des Préfaces & Dissertations sur les Prophetes & sur l'Apocalypse. Différents motifs nous avoient tenus dans l'incertitude sur l'usage que nous devions faire de cette dernière Dissertation. Ennemis de toute dispute , & timides dans nos conjectures , nous nous sommes vus quelquefois près de supprimer cette Piece. Mais ensuite rassurés par l'avantage de n'avoir qu'à développer des principes fondés en même temps & sur l'Écriture & sur la Tradition , & à défendre l'opinion la plus commune & la plus ancienne sur ce qui regarde les événements futurs , nous pensions que s'il nous étoit utile de connoître le développement de ces principes , & les solides fondements de cette opinion , nous ne devions pas refuser la communication d'un bien auquel tous ont le même droit : la vérité est un héritage commun dont nul ne doit s'approprier la moindre partie. Ce dernier motif nous détermina à donner enfin cette Dissertation , qui a pour objet les grands événements qui partageront le fixieme âge de l'Église , & qui conduiront l'Histoire de l'Église jusqu'au dernier avènement de J. C. époque du septieme & dernier âge qui sera l'âge de l'éternité. Il est vrai que déjà en divers endroits nous nous étions expliqués sur ces événements divers , dans les Préfaces sur les Prophetes , & spécialement sur Malachie , dans les Dissertations sur les quatre Empires , sur les signes du dernier avènement de J. C. & sur l'Antechrist , & enfin dans la Préface même sur l'Apocalypse & dans la Dissertation sur les sept âges de l'Église. Mais ces réflexions ainsi dispersées eussent peut-être fait moins d'impression ; peut-être en eût-on moins senti la liaison & l'enchaînement ; peut-être eût-on été moins frappé de la force qu'elles tirent de leur accord : nous pensâmes qu'il seroit utile de les réunir toutes sous un seul point de vue , c'est-à-dire , de rassembler les principaux signes par lesquels les divines Écritures annoncent & caractérisent les grands événements qui partageront le fixieme âge ; de faire sentir les conséquences qui en résultent ; & de montrer que si l'on considéroit avec attention la lumière que présentent ces différents signes , on demeureroit convaincu que ce que les Anciens ont dit de ces

événements futurs, n'étoit pas toujours pures conjectures, & qu'on ne doit pas légèrement taxer de préjugés certaines opinions auxquelles toute la Tradition rend témoignage, & qui sont peut-être mieux fondées qu'on ne le pense. Si nous soutenons que la mission d'Elie & le rappel des Juifs doivent être renvoyés à la fin des siècles, & auront liaison intime avec la persécution de l'Antechrist & le dernier avènement de J. C. c'est ce que toute la Tradition enseigne, & nous ne faisons que montrer dans les divines Ecritures les fondemens de cette opinion. Nous supplions donc les Lecteurs de nous accorder pour la lecture de cette Piece une attention favorable; & nous conjurons ceux qui peut-être en s'éloignant du sentiment des Anciens, se sont formé des systèmes nouveaux, de ne pas s'offenser, si quelquefois il nous arrive de les contredire. Nous aurions souhaité pouvoir nous réduire à présenter seulement le sentiment des Anciens, sans attaquer expressément les opinions nouvelles qui s'en écartent: mais il ne suffisoit pas d'exposer les principes, il falloit répondre aux objections. Si nous avions eu à parler uniquement vis-à-vis de ceux qui défendent ces opinions, alors suivant ce principe, que quiconque parle ou écrit doit se proportionner aux dispositions particulieres de celui à qui il parle ou sous les yeux de qui il écrit, peut-être leur eussions-nous présenté nos vues d'une maniere plus capable de les rapprocher du sentiment dont ils s'éloignent. Mais nous avions à parler ici sous les yeux de tout le Public, c'est-à-dire, à nous proportionner en même temps, s'il étoit possible, aux différentes dispositions de tous ceux qui nous écoutent: & nous nous croirions fort heureux si nous avions pu réussir à le faire d'une maniere capable de les réunir tous dans les mêmes sentimens.

Nous regardons cette dernière Piece comme le terme de la longue carrière que nous avons alors à fournir, & dont nous achevons aujourd'hui, avec l'aide du Seigneur, la seconde course: nous souhaitons que notre travail puisse, dans toutes ses parties, répondre à ce que le Public pouvoit attendre de nous, & qu'il plaise à Dieu d'y répandre sa bénédiction.

---

---

# TABLE DES PIÈCES

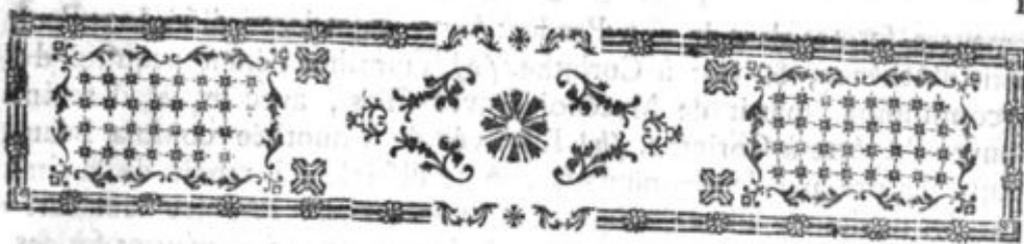
## CONTENUES DANS CE XVI. VOLUME.

*Celles qui sont marquées de deux étoiles, sont de la main de l'Éditeur, & ont déjà paru dans la première Édition.*

<b>P</b> R É F A C E sur la I. Epître aux Thessaloniens.	Pag. 1
<b>I. ÉPITRE AUX THESSALONIENS</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	9
Préface sur la II. Epître aux Thessaloniens.	25
** Dissertation sur l'Antechrist.	39
<b>II. EPITRE AUX THESSALONIENS</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	92
Préface sur la I. Epître à Timothée.	102
<b>I. EPITRE A TIMOTHÉE</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	110
Préface sur la II. Epître à Timothée.	130
<b>II. EPITRE A TIMOTHÉE</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	136
Préface sur l'Epître à Tite.	151
<b>EPITRE A TITE</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	162
Préface sur l'Epître à Philémon.	171
<b>EPITRE A PHILÉMON</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	180
Préface sur l'Epître aux Hébreux, où se trouve une Explication sommaire de cette Epître.	184
<b>EPITRE AUX HÉBREUX</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	274
Préface sur les Epîtres Canoniques.	335
Préface sur l'Epître de S. Jacques.	340
<b>EPITRE DE S. JACQUES</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	347
Préface sur la I. Epître de S. Pierre.	368
Dissertation sur le Voyage de S. Pierre à Rome.	373
<b>I. EPITRE DE S. PIERRE</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	391
Préface sur la II. Epître de S. Pierre.	411
Dissertation sur la Fin du Monde.	416
<b>II. EPITRE DE S. PIERRE</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	444
Préface sur la I. Epître de S. Jean.	457
Dissertation sur le fameux passage, <i>Tres sunt</i> , &c.	461
<b>I. EPITRE DE S. JEAN</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	483
Préface sur la II. Epître de S. Jean.	504
<b>II. EPITRE DE S. JEAN</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	508
Préface sur la III. Epître de S. Jean.	511
<b>III. EPITRE DE S. JEAN</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	514
Préface sur l'Epître de S. Jude.	517
Dissertation sur le Livre d'Hénoch.	521
<b>EPITRE DE S. JUDE</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	538
Préface sur l'Apocalypse. <i>Elle est augmentée d'un Article entièrement neuf.</i>	544
** Dissertation sur les sept Ages de l'Eglise.	645
** Dissertation sur le sixième Age de l'Eglise.	716
<b>APOCALYPSE</b> : Texte, Paraphrase & Notes.	785

*Fin de la Table.*

PRÉFACE



# PRÉFACE

SUR LA

## I. ÉPÎTRE AUX THESSALONIENS.

**T**HESALONIQUE étoit la capitale de la Macédoine. Saint Paul ayant été appelé de Dieu pour prêcher dans cette Province, (a) vint d'abord à Philippes, où il commença d'annoncer l'Évangile. Obligé de sortir de cette ville, il passa par Amphipolis, par Apollonie, & vint à Thessalonique, où il y avoit une synagogue de Juifs. (b) Il avoit alors avec lui Silas, & peut-être Timothée. Il entra dans la synagogue, & parla aux Juifs durant trois jours de sabbat. Quelques-uns crurent, & se joignirent à lui, comme aussi une grande multitude de Grecs craignant Dieu, & plusieurs femmes de qualité. Mais ceux d'entre les Juifs qui étoient demeurés dans l'incrédulité, excitèrent du tumulte, & vinrent pour forcer la maison de Jason, chez qui Paul & Silas s'étoient retirés. Ne les ayant point trouvés, ils traînèrent Jason & quelques-uns des frères devant les Magistrats, les accusant de troubler le peuple, & d'être rebelles à César. Jason & les autres donnerent caution; & les Magistrats les laisserent aller. Dès la nuit suivante, les frères conduisirent hors de la ville Paul & Silas pour aller à Bérée. Bientôt après, les Juifs de Thessalonique apprirent que Paul prêchoit à Bérée, & ils y vinrent émouvoir le peuple. Les frères se hâtèrent de faire sortir Paul, & le conduisirent par mer jusqu'à Athènes, où ils le quitterent, après avoir reçu ordre de lui de dire à Silas & à Timothée qui étoient restés à Bérée, qu'ils vinssent le trouver au plutôt. Il paroît que Timothée fut le seul qui vint l'y trouver; car par cette Épître même, nous apprenons que Paul ayant su, apparemment par ce disciple, la persécution à laquelle les fideles de Thessalonique avoient été exposés, il résolut de demeurer seul à Athènes, & de leur envoyer Timothée, (c) afin qu'il reconnût l'état de leur Église, & qu'il les exhortât à

**F.**  
Quels étoient les Thessaloniens à qui cette Épître est adressée. Quelle fut l'occasion de cette Épître: quel en est le sujet.

(a) *Act. xvi. 9. & seqq.* = (b) *Act. xvii. 1. & seqq.* = (c) *1. Theff. iii. 1. & seqq.*

demeurer fermes dans la foi. Pendant le voyage de ce disciple, Paul sortit d'Athènes, & vint à Corinthe. (a) Timothée s'étant acquitté de sa commission, partit de Macédoine avec Silas, avec lequel il revint trouver l'Apôtre à Corinthe. (b) L'arrivée de Timothée consola beaucoup l'Apôtre par le témoignage que ce disciple lui rendit de la ferveur des fideles de Theffalonique. Ce fut alors que l'Apôtre leur écrivit cette Lettre pour les congratuler, & les exhorter à demeurer fermes dans la foi malgré tous les maux qu'on leur faisoit souffrir : il y joint aussi quelques avis conformes à leurs besoins selon ce qu'il avoit appris apparemment de la bouche de Timothée.

II.  
Analyse de  
cette Eplre.

S. Paul commence cette Lettre par le salut ordinaire, ( Chap. I. ) où il est remarquable qu'il ne prend point la qualité d'Apôtre, (c) peut-être pour ne se point relever par-là au dessus de Silas & de Timothée qu'il s'associe ; ou plutôt parce que son Apostolat étoit assez reconnu des Theffaloniens, & n'étoit point contesté chez eux. Car il en use de même en écrivant aux Philippiens, sans doute par la même raison : & au contraire il prend la qualité d'Apôtre dans l'Epître aux Colossiens & dans la seconde aux Corinthiens, quoique dans l'une & dans l'autre il s'associe Timothée, parce que son Apostolat étoit contesté à Corinthe, & qu'il ne l'avoit point exercé à Colosses. Il témoigne aux Theffaloniens, que sans cesse il rend grâces à Dieu pour eux tous, se souvenant toujours d'eux dans ses prières, & se représentant les œuvres de leur foi, les travaux de leur charité & la fermeté de leur espérance. (d) Il reconnoît que tout cela est l'effet de l'amour que Dieu a pour eux, & du choix qu'il a fait d'eux. (e) Il se rappelle de quelle maniere Dieu a fait éclater sur eux son choix & son amour, non-seulement en leur faisant annoncer la parole de l'Evangile par lui & par ses collègues, mais en l'accompagnant de miracles, de dons spirituels, enfin d'une pleine & entiere persuasion ; trois circonstances qui ont caractérisé le ministère que lui & ses collègues ont exercé parmi eux. (f) Autre marque de l'amour & du choix de Dieu, le zele avec lequel ils sont devenus les imitateurs de Jesus-Christ & de ses disciples, ayant reçu la parole de l'Evangile au milieu même des grandes tribulations qui en ont été les suites, & ayant conservé au milieu de ces tribulations mêmes une joie sainte que l'Esprit de Dieu répandoit en eux, ensorte qu'ils ont servi de modele à tous ceux qui ont embrassé la foi dans la Macédoine & dans l'Achaïe. (g) Car encore que l'Evangile eût d'abord été prêché à Philippes, ses progrès néanmoins ne furent pas si considérables en cette ville que dans Theffalonique, où il fut reçu avec tant d'éclat, que le bruit s'en répandit

---

(a) *Act.* xviii. 1. = (b) *Act.* xviii. 5. = (c) *ψ.* 1. & 2. = (d) *ψ.* 2. & 3. = (e) *ψ.* 4. *Scientes, fratres dilecti à Deo, electionem vestram; quia Evangelium nostrum,* &c. = (f) *ψ.* 5. = (g) *ψ.* 6. & 7.

## SUR LA I. EPI TRE AUX THÉSSALONI CIENS. 3

De tous côtés, de maniere que par-tout, sans que l'Apôtre fût obligé d'en parler, on lui racontoit à lui-même le succès de sa prédication chez eux, (a) & les caracteres essentiels de leur solide conversion qui font d'avoir abandonné le culte des idoles, de s'être appliqués à servir le Dieu vivant & véritable, & de vivre dans l'attente du glorieux avènement de Jesus-Christ. (b)

L'Apôtre les prend eux-mêmes à témoins de la vérité de ce qu'il vient de dire, ( Chap. II. ) & leur fait remarquer qu'ils savent eux-mêmes que son entrée chez eux n'a pas été vaine & sans fruit. (c) Les succès de son ministère au milieu d'eux sont pour eux un motif de persévérer dans la foi qu'il leur a prêchée. Autre motif, la conduite même qu'il a tenue en exerçant au milieu d'eux son ministère. Il leur rappelle donc qu'il avoit déjà beaucoup souffert dans Philippes lorsqu'il vint à eux; que malgré ces tribulations, mettant sa confiance en Dieu, il leur prêcha hardiment l'Évangile parmi beaucoup de nouveaux combats; (d) qu'il ne leur a point prêché une doctrine d'erreur ou d'impureté; & qu'il n'a point eu dessein de les tromper; (e) que choisi de Dieu pour prêcher l'Évangile, il ne cherche point à plaire aux hommes, mais seulement à Dieu; (f) qu'ainsi il n'a point usé de flatterie en leur prêchant une doctrine favorable à leurs erreurs ou à leurs vices; qu'il ne s'est point servi artificieusement de son ministère dans des vues d'avarice, & pour leur ravir leur bien; qu'il n'a point aussi recherché aucune gloire de la part des hommes, ni d'eux ni des autres. (g) Sur quoi il leur fait remarquer qu'en qualité d'Apôtre de Jesus-Christ il pouvoit les charger de sa subsistance. (h) Mais ne voulant point user de ses droits à leur égard, il s'est conduit parmi eux comme une mere tendre avec ses enfants: & loin d'exiger rien d'eux, il auroit souhaité de leur donner sa vie même, tant il les aimoit. (i) Il leur rappelle les peines qu'il avoit souffertes en leur prêchant l'Évangile, travaillant même de ses mains jour & nuit pour ne leur être point à charge. (k) Il les prend à témoins de la conduite sainte, juste & irréprochable qu'il a tenue envers eux, agissant avec eux comme un pere avec ses enfants, les exhortant, les consolant, les conjurant de se conduire d'une maniere digne de Dieu, qui les a appelés à son royaume & à sa gloire. (l) Ceci lui donne lieu de leur donner de nouvelles marques de son affection. Il leur témoigne donc qu'il rend à Dieu de continuelles actions de grâces de ce qu'ayant entendu la parole de Dieu qu'il leur a prêchée, ils l'ont reçue comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu qui agit efficacement en eux. (m) Il prouve cette opération de Dieu par cette foi qui les a soutenus au milieu des persécu-

---

(a) v. 8. & 9. == (b) v. 9. & 10. == (c) v. 1. == (d) v. 2. == (e) v. 3. == (f) v. 4.  
 == (g) v. 5. & 6. == (h) v. 6. == (i) v. 7. & 8. == (k) v. 9. == (l) v. 10-12.  
 == (m) v. 13.

tions : il leur fait remarquer qu'ils sont ainsi devenus les imitateurs des Eglises de Judée, ayant souffert de la part de leurs concitoyens ce que ces Eglises ont souffert de la part des Juifs. (a) Il caractérise ici l'infidélité des Juifs incrédules qui ont tué même le Seigneur Jesus, & qui après avoir fait mourir les Prophetes, ont encore persécuté les Apôtres & leurs disciples : ces hommes endurcis & pervers ne plaisent point à Dieu, & ils sont ennemis des hommes, ayant mis le comble à la mesure de leurs péchés en voulant empêcher les Apôtres d'annoncer aux Gentils la parole qui doit les sauver. (b) Il ajoute que la colere de Dieu est déjà tombée sur eux ; (c) parce que l'aveuglement même auquel ils avoient été justement abandonnés, étoit déjà un effet de la colere de Dieu sur eux. (d) Et il dit que cette colere demeurera sur eux jusqu'à la fin ; (e) parce que, comme le reconnoît toute la Tradition, & comme nous l'avons prouvé par le témoignage des Prophetes, des Apôtres, & de Jesus-Christ même, l'aveuglement qui est tombé sur une partie d'Israël dès le temps des Apôtres, demeurera sur eux jusqu'à la fin des siècles, (f) c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'alors la plénitude des nations étant entrée dans l'Eglise tout Israël sera sauvé, (g) étant alors rétabli sur sa propre tige. L'Apôtre continue de témoigner aux Thessaloniciens son affection : il leur marque que séparés d'eux de corps, non de cœur, il avoit désiré avec beaucoup d'ardeur de les revoir ; & que plus d'une fois, il avoit formé le dessein de retourner chez eux, mais que Satan l'en avoit empêché par les obstacles qu'il lui avoit suscités. (h) Le motif de ce desir qu'il avoit eu, c'est qu'il regarde leur affermissement dans la foi, comme le sujet de son espérance, & comme le fondement de sa joie & de sa gloire devant Jesus-Christ au jour de son avènement ; (i) nouveau motif pour eux de persévérer dans cette foi qui doit être aussi pour eux comme pour leur Apôtre le fondement de leur espérance.

Saint Paul ajoute que voyant toujours ainsi de nouveaux obstacles qui l'arrêtoient, & ne pouvant cependant soutenir plus long-temps de n'avoir point de leurs nouvelles, ( Chap. III. ) il avoit mieux aimé demeurer seul à Athènes en leur envoyant Timothée, afin que les fortifiant & les exhortant à demeurer fermes dans la foi, il pût ainsi

---

(a) ψ. 14. = (b) ψ. 15. & 16. = (c) ψ. 16. *Pervenit* (Gr. ἤφθασεν, *prævenis*) *ira Dei super illos.* = (d) Rom. xi. 7. & seqq. *Ceteri excæcati sunt, sicut scriptum est : Dedit illis Deus spiritum compunctionis, oculos ut non videant, &c. . . . . 25. Cæcitas ex parte contigit in Israel.* = (e) ψ. 16. *Usque in finem.* = (f) C'est l'expression du P. Mauduit sur ce texte même ; c'est la pensée de D. Calmes. Voyez ce qui est dit sur cela dans la *Préface sur Malachie*, & dans la *Dissertation sur les signes de la ruine de Jérusalem & du dernier avènement de Jesus-Christ* ; à la tête des saints Evangiles. = (g) Rom. xi. 25 & 26. *Cæcitas ex parte contigit in Israel, dñeque plenitudo gentium intraret, & sic omnis Israel salvus fiet.* = (h) ψ. 17. & 18. = (i) ψ. 19. *ad finem.*

## SUR LA I. ÉPÎTRE AUX THESSALONIENS. 5

Contribuer à empêcher que personne ne fût ébranlé par les persécutions qu'ils éprouvoient, & qu'il éprouvoit aussi lui-même. (a) Il leur représente qu'ils savent eux-mêmes que c'est à cela que sont destinés ceux qui exercent le ministère Apostolique. (b) Il leur rappelle que dès le temps où il étoit parmi eux, il leur avoit prédit qu'il auroit des persécutions à souffrir, comme cela est arrivé. (c) Il répète que ne pouvant attendre, il leur avoit envoyé Timothée pour reconnoître l'état de leur foi. (d) Il ajoute que Timothée étant revenu, & lui ayant rendu un si bon témoignage de leur foi & de leur charité, du souvenir qu'ils conservoient de lui, & du desir qu'ils avoient de le revoir, il a été consolé dans tous ses maux, moins cependant par leur affection, que par leur foi qui étoit elle-même le principe de leur affection. (e) Il leur déclare que c'est lui donner la vie, que de lui apprendre qu'ils demeurent fermes dans le Seigneur. Il témoigne qu'il ne fait quelles assez dignes actions de grâces il pourra rendre à Dieu pour la joie qu'il ressent devant Dieu à cause d'eux. (f) Il leur marque qu'il se sent porté à demander à Dieu avec encore plus d'ardeur de pouvoir aller les voir, afin d'ajouter ce qui peut manquer encore à leur foi. (g) Et dans le moment même, il exprime son desir, & demande que Dieu notre Père & Jésus-Christ notre Seigneur daigne lui ouvrir une voie favorable pour aller chez eux. (h) A ce premier souhait, il en ajoute un second : il demande que le Seigneur les fasse croître de plus en plus dans la charité les uns envers les autres & même envers tous, & qu'il affermissé leurs cœurs dans la sainteté en les rendant irréprochables devant Dieu, & dignes de paroître avec confiance devant lui au jour où Jésus-Christ notre Seigneur paroîtra avec tous ses Saints, (i) ou avec tous ses Anges.

L'Apôtre emploie le reste de cette Épître à donner aux Thessaloniens des instructions proportionnées à leurs besoins. Et d'abord il les conjure en général (Chap. IV.) de se conduire selon les préceptes qu'il leur avoit donnés de la part de Jésus-Christ. (k) Il leur recommande particulièrement de se garder de toute impureté; (l) de s'avancer de plus en plus dans l'exercice de la charité fraternelle, (m) & de s'appliquer au travail. (n) Il vient ensuite aux motifs qui doivent les consoler dans la mort de leurs frères, & empêcher qu'ils ne s'attristent.

---

(a) ψ. 1.-3. = (b) ψ. 3. = (c) ψ. 4. = (d) ψ. 5. = (e) ψ. 6. & 7. = (f) ψ. 8. & 9. = (g) ψ. 10. = (h) ψ. 11. = (i) ψ. 12. *ad finem.* Μείλα παύσαι τῶν ἀγγέλων ἐν ᾧ. Peut-être faudroit-il lire, ἀγγέλων. Comparez à ceci le texte de saint Matthieu, xvi. 27. *Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cum Angelis suis.* Ou, selon S. Marc, viii. 38. *cum Angelis sanctis.* Et encore dans saint Matthieu, xxv. 31. *Cum venerit Filius hominis in majestate sua, & omnes Angeli cum eo.* Et saint Paul même dans la seconde aux Thessaloniens, i. 7. *In revelatione Domini Jesu de caelo, cum Angelis virtutis ejus.* = (k) ψ. 1. & 2. = (l) ψ. 3.-8. = (m) ψ. 9. & 10. = (n) ψ. 11. & 12.

alors comme ceux qui n'ont point d'espérance pour le siècle à venir: (a) Il leur représente que si nous croyons que Jesus-Christ est mort & ressuscité, nous devons croire aussi que ceux qui s'endorment avec lui du sommeil de la mort, ressusciteront de même au dernier jour, Dieu les amenant alors & les réunissant avec Jesus-Christ. (b) Il ajoute même au nom du Seigneur, que les élus qui se trouveront alors vivants sur la terre, & en la personne desquels il parle, ne précéderont point dans la gloire de la résurrection ceux qui seront morts avant eux. (c) Il s'explique, & il déclare qu'aussi-tôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange & par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur Jesus descendra lui-même du ciel, & aussi-tôt ceux qui seront morts en Jesus-Christ ressusciteront d'abord; ensuite les élus qui seront vivants & qui seront demeurés sur la terre jusques-là, étant dans ce moment même changés & revêtus de l'incorruptibilité comme ceux qui seront ressuscités, seront emportés avec eux dans les nuées, pour aller au devant du Seigneur au milieu de l'air: & réunis ainsi tous avec le Seigneur, ils demeureront éternellement avec lui. (d) L'Apôtre exhorte les Thessaloniens à se consoler mutuellement par les vérités qu'il vient de leur annoncer. (e)

Quant au temps & aux circonstances qui doivent précéder cet événement, (Chap. V.) il leur représente qu'ils n'ont pas besoin d'en être instruits par écrit; (f) car dans sa seconde Lettre adressée aux mêmes fideles, l'Apôtre dit lui-même que lorsqu'il étoit avec eux, il leur avoit parlé de vive voix de ce qui doit arriver dans les temps qui précéderont immédiatement l'avènement du Seigneur; & dans le même endroit, il montre assez qu'il ne veut pas s'en expliquer aussi clairement par écrit. (g) Il se contente donc ici de leur rappeler ce qu'ils savent déjà si bien, que le jour du Seigneur viendra comme un voleur dont on est surpris dans la nuit. (h) Il déclare expressément que cette ruine subite viendra fondre sur les méchants lorsqu'ils croiront pouvoir jouir d'une paix entiere & d'une pleine sécurité. (i) Mais en même-

---

(a) ψ. 13. = (b) ψ. 14. = (c) ψ. 15. = (d) ψ. 16. & 17. *Ipse Dominus in jussu, & in voce Archangeli, & in tuba Dei, descendet de caelo: & mortui qui in Christo sunt resurgent primi* (Gr. πρῶτον, *primium.*) *Deinde nos qui vivimus, qui relinquimur, simul rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aera. Et sic semper cum Domino erimus.* A quoi il faut comparer le texte de la I. Epître aux Corinthiens, xv. 52. *In momento, in ictu oculi, in novissima tuba, (canet enim tuba,) & mortui resurgent incorrupti, & nos immutabimur.* Voyez aussi la *Dissertation sur la Résurrection*, à la tête de la II. Epître aux Corinthiens. = (e) ψ. 18. & ult. = (f) ψ. 1. *De temporibus autem & momentis, (Gr. Πιστὶς ἡ τοῦ χριστοῦ ἐν τῷ καιρῷ,) fratres, non indigetis ut scribamus vobis.* = (g) 2. *Theff. II. 5. Non retinetis quòd cum adhuc essem apud vos, hæc dicebam vobis? Et nunc quid detineat scitis, ut reveletur in suo tempore. Nam mysterium jam operatur iniquitatis; tantum ut qui tenet nunc, teneat donec de medio fiat.* Voyez ce qui sera dit sur cela dans la Préface sur cette seconde Epître. = (h) ψ. 2. = (i) ψ. 3. *Cum enim dixerint, Pax & securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus, &c.*

## SUR LA I. EPITRE AUX THESSALONICIENS. 7

temps il représente aux fideles à qui il écrit , qu'étant passés des ténèbres à la lumiere , ils ne doivent plus être du nombre de ceux qui feront surpris de ce jour terrible. (a) Il en prend occasion de les exhorter à la vigilance & à la tempérance , soutenues par la foi , l'espérance & la charité. (b) Il fonde leur espérance sur ce qu'étant devenus enfans de lumiere , ils ont lieu de croire que Dieu ne les a pas destinés à être les objets de sa colere dans l'éternité , mais qu'il les a destinés à acquérir le salut par Jesus-Christ , qui est mort pour eux afin que soit qu'ils veillent en demeurant en cette vie , ou qu'ils dorment du sommeil de la mort , ils vivent toujours avec lui. (c) Sur quoi il les exhorte de nouveau à se consoler mutuellement , & à continuer de s'édifier les uns les autres. (d) Il s'adresse aux simples fideles , & les prie d'honorer & d'aimer leurs pasteurs , & de conserver toujours la paix avec eux. (e) Il s'adresse aux pasteurs , & les exhorte à s'acquitter fidèlement de tous les devoirs de leur ministere. (f) Il s'adresse ensuite à tous , pasteurs ou simples fideles , & les exhorte à être toujours dans une sainte joie , à prier sans cesse , à rendre graces à Dieu en toutes choses. (g) Il les avertit tous de ne point éteindre l'esprit , c'est-à-dire , de ne point empêcher que ceux qui ont reçu quelque don furnaturel n'en usent pour l'édification de leurs freres ; (h) de ne point mépriser les Prophéties , c'est-à-dire , l'usage de ce don furnaturel qui consistoit à expliquer les obscurités de l'Ecriture , à prédire les choses à venir , & à découvrir ce qui pouvoit être caché à l'esprit humain. (i) Mais en même temps il veut que l'on éprouve tout , pour discerner si les Esprits sont de Dieu , c'est-à-dire , si ceux qui croient être inspirés par l'Esprit de Dieu , le sont véritablement. (k) Il veut que l'on n'approuve & que l'on ne reçoive que ce qui est bon , c'est-à-dire , ce qui est conforme à l'analogie de la foi , & aux regles des mœurs. (l) Il veut que l'on s'abstienne & que l'on se défie de tout ce qui a quelque apparence de mal , c'est-à-dire , de tout ce qui paroît s'écarter ou des regles des mœurs , ou de l'analogie de la foi. (m) Voilà les regles sages que l'Esprit de Dieu prescrit par la bouche de l'Apôtre , non-seulement aux Thessaloniciens , mais aux fideles de tous les siècles , & par lesquelles dans tous les temps on doit juger de toutes voies extraordinaires , effets singuliers , opérations furnaturelles. Après cela l'Apôtre souhaite aux Thessaloniciens que le Dieu de paix les sanctifie en toutes manieres , & que tout ce qui est en eux soit conservé pur pour l'avènement de Jesus-Christ : (n) c'est ce qu'il attend & espere de la fidélité de celui qui

---

(a) ψ. 4. & 5. — (b) ψ. 6.-8. — (c) ψ. 8.-10. *Nos autem qui dei sumus , sobrii sumus ; induti lorica[m] fidei & charitatis , & galeam spem salutis : quoniam non posuit nos Deus in iram , sed in acquisitionem salutis , &c.* — (d) ψ. 11. — (e) ψ. 12. & 13. — (f) ψ. 14. & 15. — (g) ψ. 16.-18. — (h) ψ. 19. *Spiritum nolite extinguere.* — (i) ψ. 20. *Prophecias nolite spernere.* — (k) ψ. 21. *Omnia autem probate.* — (l) *Ibid.* *Quod bonum est tenete.* — (m) ψ. 22. *Ab omni specie mala abstinete vos.* — (n) ψ. 23.

les a appelés , & qui se devant à lui-même l'exécution de ses décrets , consommera par sa grace l'œuvre de leur sanctification ; (a) parce que , comme le dit ailleurs le même Apôtre , (b) ceux que Dieu a prédestinés , il les appelle , il les justifie , il les glorifie. L'Apôtre se recommande à leurs prières , & les prie de saluer de sa part tous les freres en leur donnant le saint baiser. (c) Il les conjure de faire lire cette Lettre devant tous les freres. (d) Enfin il leur souhaite à tous la grace de J. C. (e)

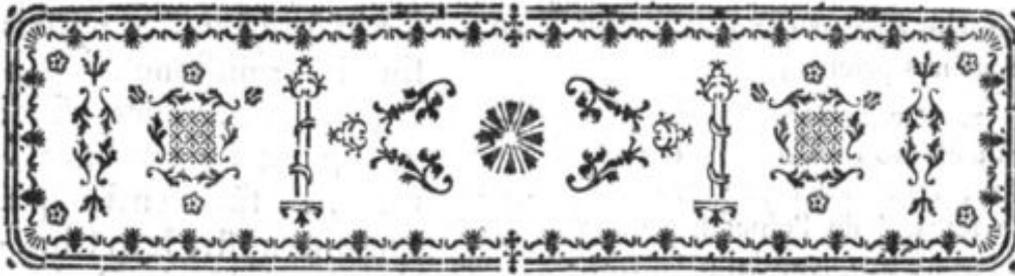
III.  
Remarques  
sur le temps &  
le lieu où cette  
Épître a été  
écrite.

Les anciennes souscriptions Grecques , le Syriac , l'Arabe , le Cophte , Théodoret , l'Auteur de la Synopse attribuée à S. Athanase , les inscriptions Latines qui se lisoient à la tête de cette Epître , portent qu'elle a été écrite d'Athènes ; & cette opinion est apparemment fondée sur ce que l'Apôtre dit au Chap. III. v. 1. &c. *Ne pouvant souffrir plus long-temps de n'avoir point de vos nouvelles , j'aimai mieux demeurer seul à Athènes , & je vous envoyai Timothée.* Mais le v. 6. prouve que cette Lettre ne fut écrite qu'après le retour de Timothée : & le Livre des Actes montre assez que saint Paul n'étoit plus à Athènes , mais à Corinthe , lorsque Timothée revint de Macédoine. (f) C'est ce que nous avons exposé au commencement de cette Préface en conciliant le texte du Livre des Actes , avec le texte de cette Epître. Or ce fut vers l'an 52. de l'Ere Chr. Vulg. que S. Paul passa d'Athènes à Corinthe , où il demeura dix-huit mois. On peut donc placer cette Epître vers l'an 52. ou 53. & c'est l'opinion commune.

---

(a) v. 24. *Fidelis est qui vocavit vos , qui etiam faciet.* == (b) Rom. v. 11. 30. *Quos prædestinavit , hos & vocavit ; & quos vocavit , hos & justificavit : quos autem justificavit , illos glorificavit.* == (c) v. 25. & 26. == (d) v. 27. == (e) v. 28. & ult. == (f) Act. xviii. 1. 5.





# I. ÉPITRE DE SAINT PAUL AUX THESSALONIENS.

## CHAPITRE PREMIER.

*Saint Paul salue les Thessaloniens. Il rend graces pour eux. Succès de la prédication de saint Paul parmi eux. Ils ont servi de modele aux peuples voisins, chez qui leur foi est devenue célèbre.*

1. **P**AULUS & Silvanus, & Timotheus, Ecclesiæ Thessalonicensium, in Deo Patre, & Domino Jesu Christo.

2. Gratia vobis, & pax. Gratias agimus Deo, semper pro omnibus vobis, memoriam vestri facien-

1. **P**AUL, Silvain, & Timothée, à l'Eglise de Thessalonique, qui est en Dieu le Pere & en Jesus-Christ notre Seigneur.

2. Que la grace & la paix vous soient données de Dieu notre Pere, & de Jesus-Christ notre Seigneur. " Nous rendons sans cesse graces à Dieu pour vous tous,

ψ. 1. C'est le même que Silas dont il est parlé dans les Actes. Voyez la Préface.

ψ. 2. Ces mots sont dans le Grec.

## 10 I. EPI TRE DE S. PAUL AUX THESSALONICIENS,

nous souvenant continuellement de vous dans nos prieres ,

3. & nous représentant , devant Dieu qui est notre Pere , les œuvres de votre foi , les travaux de votre charité , " & la fermeté de l'espérance que vous avez en notre Seigneur Jesus-Christ.

4. Car nous savons , mes freres chéris de Dieu , quelle a été votre élection ;

5. la prédication que nous vous avons faite de l'Evangile , n'ayant pas été seulement en paroles , mais ayant été accompagnée de miracles , de la vertu du Saint-Esprit , & de tout ce qui pouvoit servir à vous persuader , " & à vous convaincre de la vérité des choses qu'on vous annonçoit : car vous savez de quelle manière j'ai agi parmi vous pour votre salut , n'ayant rien omis de tout ce qui pouvoit y contribuer.

6. Et aussi avons-nous eu la consolation de voir que vous êtes devenus nos imitateurs , & les imitateurs du Seigneur , ayant reçu la parole de l'Evangile parmi de grandes afflictions , mais néanmoins avec la joie intérieure qui vient du Saint-Esprit :

7. de sorte que vous avez servi de modele à tous ceux qui ont embrassé la foi dans la Macédoine & dans l'Achaïe . "

8. Car non-seulement vous êtes cause , par votre conversion , que la parole du Seigneur s'est répandue avec éclat " dans la Macédoine & dans l'Achaïe , mais même la foi que vous avez en

tes in orationibus nostris sine intermissione ,

3. memores operis fidei vestræ , & laboris & caritatis , & sustinentiæ spei Domini nostri Jesu Christi , ante Deum & Patrem nostrum :

4. scientes , fratres dilecti à Deo , electionem vestram :

5. quia Evangelium nostrum non fuit ad vos in sermone tantum , sed & in virtute , & in Spiritu Sancto , & in plenitudine multâ , sicut scitis quales fuerimus in vobis propter vos.

6. Et vos imitatores nostri facti estis , & Domini , excipientes verbum in tribulatione multâ , cum gaudio Spiritus Sancti :

7. ita ut facti sitis forma omnibus credentibus in Macedoniâ & in Achaïâ.

8. A vobis enim diffamatus est sermo Domini , non solum in Macedoniâ & in Achaïâ : sed & in omni loco fides vestra ,

γ. 3. C'est le sens du Grec.

γ. 5. C'est le sens du Grec.

γ. 7. Thessalonique étoit la capitale de la

Macédoine ; & Corinthe , où étoit alors saint Paul , étoit la capitale de l'Achaïe.

γ. 8. C'est le sens du Grec.

quæ est ad Deum, profecta est, ita ut non sit nobis necesse quidquam loqui.

9. Ipsi enim de nobis annuntiant qualem introitum habuerimus ad vos : & quomodo conversi estis ad Deum à simulacris, servire Deo vivo & vero,

10. & expectare Filium ejus de cælis, ( quem suscitavit ex mortuis, ) Jesum, qui eripuit nos ab irâ venturâ.

Dieu est devenue si célèbre par-tout, qu'il n'est point nécessaire que nous en parlions,

9. puisqu'eux-mêmes racontent, en parlant de nous, quel a été le succès de notre arrivée parmi vous ; & comme ayant quitté les idoles, vous vous êtes convertis à Dieu, pour servir le Dieu vivant & véritable,

10. & pour attendre du ciel son Fils Jesus, qu'il a ressuscité d'entre les morts, & qui nous a délivrés de la colere à venir, en satisfaisant lui-même pour nous à la justice de Dieu, par l'effusion de son sang.

C H A P I T R E II.

*Pureté, désintéressement, sollicitude de saint Paul dans la prédication de l'Évangile. Fidélité des Thessaloniens. Jugement terrible sur les Juifs. Affection de S. Paul pour les Thessaloniens.*

1. **N**Am ipsi scitis, fratres, introitum nostrum ad vos, quia non inanis fuit :

2. Sed antè passî & contumeliis affecti ( sicut scitis ) in Philippis, fiduciam habuimus in Deo nostro, loqui ad vos Evan-

1. **M**Ais il n'est pas nécessaire que j'aie recours au témoignage des autres pour relever le mérite de votre foi, & le fruit de mes prédications chez vous. Car vous-mêmes, mes freres, vous n'ignorez pas que notre arrivée vers vous n'a pas été vaine & sans fruit.

2. Mais après avoir beaucoup souffert auparavant, comme vous savez, & avoir été traités avec outrage dans Philippes, nous ne lâissâmes pas, en nous confiant en notre Dieu, de vous prêcher hardiment " l'Évangile de Dieu parmi

AR. XVI. 191

γ. 2. C'est le sens du Grec.

## 12 I. EPITRE DE S. PAUL AUX THESSALONICIENS

beaucoup de combats , & de vous le prêcher dans toute sa pureté.

3. Car nous ne vous avons point prêché une doctrine d'erreur ou d'impureté , & nous n'avons point eu dessein de vous tromper.

4. Mais comme Dieu nous a choisis pour nous confier son Evangile , nous parlons aussi , non pour plaire aux hommes , mais à Dieu qui voit le fond de nos cœurs. *C'est ce que vous avez pu reconnoître dans la maniere dont nous nous sommes conduits , en vous prêchant l'Evangile.*

5. Car nous n'avons usé d'aucune parole de flatterie , comme vous le savez : & notre ministère n'a point servi de prétexte " à notre avarice ; Dieu m'en est témoin :

6. & nous n'avons point aussi recherché aucune gloire de la part des hommes , ni de vous , ni d'aucun autre.

7. Nous pouvions , comme Apôtres de *Jesus-Christ* , vous charger de *notre subsistance* ; " mais nous nous sommes rendus petits parmi vous , *nous conduisant avec toute sorte de douceur* , " comme une nourrice qui aime tendrement ses enfants , *se rabaisse pour s'accommoder à leur foiblesse.*

8. Ainsi , dans l'affection que nous ressentions pour vous , *bien-loin de vouloir exiger quelque chose de vous* , nous aurions souhaité de vous donner , non-

gelium Dei in multa sollicitudine.

3. Exhortatio enim nostra non de errore , neque de immunditia , neque in dolo :

4. sed sicut probati sumus à Deo , ut crederetur nobis Evangelium : ita loquimur , non quasi hominibus placentes , sed Deo , qui probat corda nostra.

5. Neque enim aliquando fuimus in sermone adulationis , sicut scitis : neque in occasione avaritiæ : Deus testis est :

6. nec quærentes ab hominibus gloriam , neque à vobis , neque à aliis ,

7. cum possemus vobis oneri esse ut Christi Apostoli : sed facti sumus parvuli in medio vestrum , tamquam si nutrix foveat filios suos.

8. Ita desiderantes vos ; cupidè volebamus tradere vobis non solum Evangelium Dei , sed etiam ani-

ψ. 5. C'est le sens du Grec.

ψ. 5.-7. Autr. & notre ministère n'a point servi , &c. & nous n'avons point aussi recherché , &c. quoique nous eussions pu comme Apôtres de *Jesus-Christ* vous char-

ger de notre subsistance. Mais , &c.

Ibid. C'est le sens du Grec : nous nous sommes conduits parmi vous avec toute sorte de douceur , comme une nourrice , &c.

mas nostras : quoniam carissimj nobis facti estis.

9. Memores enim estis, fratres, laboris nostri & fatigationis : nocte ac die operantes, ne quem vestrum gravaremus, prædicavimus in vobis Evangelium Dei.

10. Vos testes estis, & Deus, quàm sanctè, & justè, & sine querelâ, vobis, qui credidistis, fuimus :

11. Sicut scitis, qualiter unumquemque vestrum, (sicut pater filios suos,)

12. deprecantes vos & consolantes, testificati sumus, ut ambularetis dignè Deo, qui vocavit vos in suum regnum & gloriam.

13. Ideò & nos gratias agimus Deo sine intermissione : quoniam cum accepissetis à nobis verbum auditûs Dei, accepistis illud, non ut verbum hominum, sed (sicut est verè) verbum Dei, qui operatur in vobis, qui credidistis.

seulement la connoissance de l'Evangile de Dieu, mais aussi notre propre vie, tant étoit grand l'amour que nous vous portions. *Vous le savez :*

9. car vous vous souvenez *sans doute*, mes freres, de la peine & de la fatigue que nous avons souffertes *pour l'amour* de vous ; & comme nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu, en travaillant *de nos mains* jour & nuit, pour n'être à charge à aucun de vous.

10. Vous êtes témoins vous-mêmes ; & Dieu l'est aussi, combien la maniere dont je me suis conduit envers vous, qui avez embrassé la foi, a été sainte, juste & irréprochable.

11. Car vous savez que j'ai agi envers chacun de vous, comme un pere envers ses enfants,

12. vous exhortant, vous consolant, & vous conjurant de vous conduire d'une maniere digne de Dieu, qui vous a appellés à son royaume & à sa gloire.

13. C'est pourquoi aussi nous rendons à Dieu de continuelles actions de grâces, de ce qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu, qui agit en vous qui êtes fideles, & qui vous fait faire toutes sortes de bonnes œuvres.

γ. 12. C'est le sens du Grec.

## 24 I. EPITRE DE S. PAUL AUX THESSALONICIENS,

14. Car, *mes freres*, vous êtes devenus les imitateurs des Eglises de Dieu, qui ont embrassé la foi de Jesus-Christ dans la Judée, ayant souffert les mêmes persécutions de la part de vos concitoyens, que ces Eglises ont souffertes de la part des Juifs,

15. qui ont tué même le Seigneur Jesus, & leurs *Prophetes*, qui nous ont persécutés, qui ne plaisent point à Dieu, & qui sont ennemis de tous les hommes, *s'opposant à leur salut*,

16. & nous empêchant d'annoncer aux Gentils la parole qui doit les sauver, pour combler ainsi toujours la mesure de leurs péchés, *par un effet terrible de la justice de Dieu, qui les a livrés à leur propre malice: car la colere de Dieu est tombée sur eux, & y demeurera jusqu'à la fin.*

17. Aussi, *mes freres*, ayant été pour un peu de temps séparés de vous, de corps, non de cœur, nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur & d'empressement de vous revoir, *que nous avons su que la persécution que l'on vous faisoit, étoit plus pressante, & que vous aviez plus de besoin d'être soutenus & fortifiés dans la foi.*

18. C'est pourquoi nous avons voulu aller vous trouver: & moi Paul, j'en ai eu le dessein plus d'une fois; mais satan

14. Vos enim imitatores facti estis, fratres, Ecclesiarum Dei, quæ sunt in Judæâ in Christo Jesu: quia eadem passi estis & vos à contribulibus vestris, sicut & ipsi à Judæis:

15. qui & Dominum occiderunt Jesum, & Prophetas, & nos persecuti sunt, & Deo non placent, & omnibus hominibus adversantur,

16. prohibentes nos Gentibus loqui ut salvæ fiant, ut impleant peccata sua semper: pervenit enim ira Dei super illos usque in finem.

17. Nos autem, fratres, desolati à vobis ad tempus horæ, aspectu, non corde, abundantius festinavimus faciem vestram videre cum multo desiderio:

18. quoniam volumus venire ad vos; ego quidem Paulus, & semel, &

ψ. 15. Ce mot est dans le Grec.

ψ. 16. Le mot, *Dei*, n'est pas dans le Grec.

*Ibid.* c. à. d. jusqu'à la fin des siècles. Voyez ce qui est dit sur cela dans la Préface.

ψ. 17. C'est le sens du Grec.

ψ. 18. C'est le sens du Grec.

*Ibid.* Gr. autr. C'est pourquoi nous avons voulu, (*je dis*, moi Paul,) une & deux fois vous aller trouver; mais, &c.

## C H A P I T R E II.

iterum ; sed impedit nos fatanas.

19. Quæ est enim nostra spes, aut gaudium, aut corona gloriæ? Nonne vos ante Dominum nostrum Jesum Christum estis in adventu ejus?

20. Vos enim estis gloria nostra & gaudium.

nous en a empêchés : en sorte que je n'ai pu satisfaire le desir que j'avois d'aller affermir votre foi, & assurer votre salut, après lequel je soupire sans cesse.

19. Car quelle est notre espérance, notre joie, & la couronne de notre gloire? N'est-ce pas vous qui l'êtes, & qui le serez devant notre Seigneur Jésus-Christ, au jour de son avènement? Oui, c'est vous ;

20. car vous êtes notre gloire & notre joie, lorsque vous perséverez dans la foi & dans la justice que vous avez reçue par mon ministère.

## C H A P I T R E III.

*Timothée envoyé aux Thessaloniens pour les fortifier dans leurs tribulations. Témoinage avantageux qu'il rend de leur foi & de leur charité. S. Paul desire d'aller les voir. Il leur souhaite l'accroissement dans le bien.*

1. Propter quod non sustinentes amplius, placuit nobis remanere Athenis, solis :

2. & misimus Timotheum, fratrem nostrum, & ministrum Dei in Evangelio Christi, ad confirmandos vos, & exhortandos pro fide vestra ;

3. ut nemo moveatur in tribulationibus istis : ipsi enim scitis quod in hoc positi sumus.

4. Nam & cum apud

1. **A**insi, ne pouvant souffrir plus long-temps que vous fussiez sans consolation, j'aimai mieux demeurer tout seul à Athènes :

2. & je vous envoyai Timothée notre frere & ministre de Dieu, qui travaille avec moi dans la prédication de l'Evangile de Jésus-Christ, afin qu'il vous fortifiât, & qu'il vous exhortât à demeurer fermes dans votre foi,

3. & que personne ne fût ébranlé pour les persécutions qui nous arrivent : car vous savez que c'est à quoi nous sommes destinés.

4. Et dès-lors même que nous étions

† 2. Le Grec l'exprime,

## 16 I. EPI TRE DE S. PAUL AUX THESSALONICIENS;

parmi vous ; nous vous prédisions que nous aurions des afflictions à souffrir , comme nous en avons eu en effet , ainsi que vous le savez.

5. Ne pouvant donc attendre plus long-temps , je vous l'ai envoyé , pour reconnoître l'état de votre foi , ayant appréhendé que le tentateur ne vous eût tentés , & que notre travail ne devienne *ainsi inutile.* "

6. Mais Timothée étant revenu vers nous après vous avoir vus , & nous ayant rendu un si bon témoignage de votre foi & de votre charité , & du souvenir plein d'affection que vous avez sans cesse de nous , qui vous porte à désirer de nous voir ; comme nous avons aussi le même désir pour vous ;

7. il est vrai , *mes freres* , que , dans toutes les afflictions & dans tous les maux qui nous arrivent , votre foi nous fait trouver notre consolation en vous.

8. Car nous vivons maintenant , & nous sommes contents au milieu de tous nos maux , si vous demeurez fermes dans le Seigneur.

9. Et certes quelles assez dignes actions de grâces pouvons-nous rendre à Dieu , pour " la joie dont nous nous sentons comblés devant lui " à cause de vous ?

vos essemus , prædicebamus vobis passuros nos tribulationes , sicut & factum est , & scitis.

5. Propterea & ego amplius non sustinens , misi ad cognoscendam fidem vestram : ne forte tentaverit vos is qui tentat , & inanis fiat labor noster.

6. Nunc autem veniente Timotheo ad nos à vobis , & annuntiante nobis fidem & caritatem vestram , & quia memoriam nostri habetis bonam semper , desiderantes nos videre , sicut & nos quoque vos :

7. ideo consolati sumus , fratres , in vobis , in omni necessitate & tribulatione nostrâ , per fidem vestram.

8. Quoniam nunc vivimus , si vos statis in Domino.

9. Quam enim gratiarum actionem , possumus Deo retribuere pro vobis , in omni gaudio , quo gaudemus propter vos ante Deum nostrum ,

¶ 5. Gr. autr. que le tentateur vous ayant tentés , notre travail ne devint inutile.

¶ 9. C'est le sens du Grec. *Ibid.* Litt. devant notre Dieu.

10. nocte ac die abundantius orantes, ut videamus faciem vestram, & compleamus ea quæ desunt fidei vestræ?

11. Ipse autem Deus & Pater noster, & Dominus noster Jesus Christus, dirigat viam nostram ad vos.

12. Vos autem Dominus multiplicet, & abundare faciat caritatem vestram in invicem, & in omnes, quemadmodum & nos in vobis:

13. ad confirmanda corda vestra sine querela in sanctitate, ante Deum & Patrem nostrum, in adventu Domini nostri Jesu Christi cum omnibus sanctis ejus. Amen.

10. Ce qui nous porte à le conjurer jour & nuit, avec une ardeur extrême, de nous permettre d'aller vous voir, afin d'ajouter ce qui peut manquer encore à votre foi.

11. Je prie donc Dieu notre Pere, & Jesus-Christ notre Seigneur, qu'il lui plaise de nous conduire vers vous.

12. Que le Seigneur vous fasse croître de plus en plus dans la charité que vous avez les uns envers les autres, & envers tous, & qu'il la rende telle que la nôtre l'est envers vous:

13. qu'il affermissé vos cœurs, en vous rendant irréprochables, par la sainteté de votre vie devant Dieu notre Pere, au jour où Jesus-Christ notre Seigneur paroitra avec tous ses saints. Amen. "

γ. 12. C'est le sens du Grec, *multiplicet* & *abundare faciat caritate vestra*.  
 γ. 13. Cet *Amen* n'est pas dans le Grec

imprimé; mais il est dans de très-bons manuscrits. Voyez la note qui est dans la Préface.



## C H A P I T R E I V.

*Fuir la fornication ; garder la chasteté conjugale ; s'entr'aimer tous ; travailler de ses mains : se consoler de la mort de ses freres par l'espérance de la résurrection. Ordre selon lequel se fera la résurrection.*

1. **A**U reste, mes freres, nous vous supplions, & nous vous conjurons par le Seigneur Jesus, qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voie de Dieu pour lui plaire, vous y marchiez aussi d'une telle sorte, que vous vous y avanciez de plus en plus.

Rom. XII. 2.  
Ephes. V. 17.

2. En effet, vous savez quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jesus, & combien nous vous avons recommandé de vivre dans la justice & la sainteté que Dieu demande de vous.

3. Car la volonté de Dieu est que vous soyez saints & purs; que vous vous absteniez de la fornication;

4. que chacun de vous sache posséder le vase de son corps saintement & honnêtement,

5. & non point en suivant les mouvements de la concupiscence, comme font les Païens qui ne connoissent point Dieu;

1. **D**E cætero ergo, fratres, rogamus vos & obsecramus in Domino Jesu, ut quemadmodum accepistis à nobis, quomodo oporteat vos ambulare, & placere Deo, sic & ambuletis, ut abundetis magis.

2. Scitis enim quæ præcepta dederim vobis per Dominum Jesum.

• 3. Hæc est enim voluntas Dei, sanctificatio vestra: ut abstineteis vos à fornicatione,

4. ut sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione & honore:

5. non in passione desiderii, sicut & Gentes, quæ ignorant Deum:

ψ 1. Ces mots, sic & ambuletis, ne sont pas dans le Grec imprimé; mais plusieurs anciens manuscrits confirment cette lecture.

ψ 2. C'est l'expression du Grec, dederimus.

6. & ne quis supergrediatur, neque circumveniat in negotio fratrem suum: quoniam vindex est Dominus de his omnibus, sicut prædiximus vobis, & testificati sumus.

7. Non enim vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.

8. Itaque qui hæc spernit, non hominem spernit, sed Deum: qui etiam dedit Spiritum suum Sanctum in nobis.

9. De caritate autem fraternitatis, non necesse habemus scribere vobis: ipsi enim vos à Deo didicistis, ut diligatis invicem.

10. Etenim illud facitis in omnes fratres in universâ Macedoniâ: rogamus autem vos, fratres, ut abundetis magis,

11. & operam detis ut quieti sitis, & ut vestrum negotium agatis, & operemini manibus vestris sicut præcipimus vobis,

12. & ut honestè am-

6. que personne aussi n'opprime son frere, ni ne lui fasse tort dans aucune affaire, " parce que le Seigneur est le vengeur de tous ces péchés, comme nous vous l'avons déjà déclaré & assuré de sa part.

7. Car Dieu ne nous a pas appelés à son service pour être impurs, mais pour être saints.

8. Celui donc qui méprise ces regles; méprise, non un homme, mais Dieu qui en est l'auteur, & qui nous a même donné son Saint-Esprit, pour nous communiquer cette sainteté qu'il demande de nous.

9. Quant à ce qui regarde la charité Joan. XIII. 34. XV. 12. 17. fraternelle, vous n'avez pas besoin que je vous en écrive, puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer les uns 1. Joan. I. 10. IV. 12. les autres.

10. Et vous le faites aussi à l'égard de tous nos freres qui sont dans toute la Macédoine: mais je vous exhorte, mes freres, de vous avancer de plus en plus dans cet amour;

11. de vous étudier à vivre en repos; de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire; & de travailler de vos propres mains, ainsi que nous vous l'avons ordonné;

12. afin que vous vous conduisiez

ψ. 6. Plusieurs croient que le Grec peut se prendre en cet autre sens: Que personne n'attente à l'honneur de son frere, & ne lui fasse outrage dans ce qui regarde la fidélité conjugale.

## 20 I. ÉPITRE DE S. PAUL AUX THÉSSALONIENS,

honnêtement envers ceux qui sont hors de l'Eglise, & que vous mettant en état de n'avoir besoin de personne, " vous ne desiriez rien de ce qui est aux autres.

13. Or nous ne voulons pas, mes freres, que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant ceux qui dorment du sommeil de la mort, afin que vous ne vous en attristiez pas, comme font les autres hommes, qui n'ont point d'espérance après cette vie, & qui n'en attendent point d'autre. Pour nous, nous devons en attendre une autre avec une entiere confiance.

14. Car si nous croyons que Jesus notre chef est mort & ressuscité par la vertu de Dieu qui étoit en lui, nous devons croire aussi que Dieu aménera avec Jesus dans sa gloire, ceux qui, étant ses membres par la foi & la charité, se seront endormis en lui du sommeil de la mort; & qu'il les fera entrer dans cette gloire, avec ceux qui seront demeurés en vie jusqu'à la fin du monde.

1. Cor. XV, 23.

15. Car nous vous déclarons, comme l'ayant appris du Seigneur même, que nous, qui vivons, & qui sommes réservés pour son avènement, " nous ne préviendrons point ceux qui sont déjà dans le sommeil de la mort: nous n'entrerons point avant eux en possession de la gloire que Dieu nous a préparée.

16. Car aussi-tôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange, & par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur même descendra du ciel, & ceux qui seront morts en Jesus-Christ, ressusciteront les premiers: "

buletis ad eos qui foris sunt: & nullius aliquid desideretis.

13. Nolumus autem vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini, sicut & cæteri, qui spem non habent.

14. Si enim credimus quod Jesus mortuus est, & resurrexit: ita & Deus eos qui dormierunt per Jesum, adducet cum eo.

15. Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos, qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini, non præveniemus eos qui dormierunt.

16. Quoniam ipse Dominus in jussu, & in voce Archangeli, & in tubâ Dei descendet de cælo: & mortui, qui in Christo sunt, resurgent primi.

¶ 12. C'est le sens du Grec: & que vous vous mettiez en état de n'avoir besoin de personne.

¶ 15. Gr. autr. nous qui serons vivans

& qui aurons été laissés au monde jusqu'à son avènement.

¶ 16. Gr. ressusciteront d'abord: puis nous autres, &c.

17. Deinde nos , qui vivimus , qui relinquimur , simul rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aera ; & sic semper cum Domino erimus.

18. Itaque consolamini invicem in verbis istis.

17. puis nous autres , qui sommes vivants , & qui seront demeurés " au monde jusqu'alors , nous serons emportés avec eux dans les nues , pour aller au devant du Seigneur " au milieu de l'air. Et ainsi nous serons tous pour jamais avec le Seigneur.

18. Consolez-vous donc les uns les autres par ces vérités ; & ne vous affligez plus de la mort de vos proches , qui doit être suivie d'une si glorieuse résurrection.

ψ. 17. Gr. autr. puis nous autres qui serons vivants & qui aurons été laissés au monde | jusqu'alors. Ibid. C'est l'expression du Grec.

CHAPITRE V.

*Jour du Seigneur incertain. Surprise des méchants. Enfants du jour & de la nuit. Armes spirituelles. Honneur des Pasteurs. Support des foibles. Joie & priere continuelle. Regles de conduite à l'égard des opérations surnaturelles. Salutation.*

1. **D**E temporibus autem & momentis , fratres , non indigetis ut scribamus vobis :

2. ipsi enim diligenter scitis , quia dies Domini , sicut fur in nocte , ita veniet.

3. Cum enim dixerint , Pax , & securitas ; tunc repentinus eis superveniet interitus , sicut dolor in utero habenti , & non effugient.

4. Vos autem , fratres , non estis in tenebris , ut

1. **O**R pour ce qui regarde les temps & les moments de cet avènement de Jesus-Christ , il n'est pas besoin , mes freres , de vous en écrire ;

2. parce que vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur doit venir comme un voleur qui vient la nuit sans qu'on le sache , ni qu'on l'attende. Ce jour surprendra de même les impies.

3. Car lorsqu'ils diront , Nous sommes en paix & en sûreté ; ils se trouveront surpris tout d'un coup par une ruine imprévue , comme l'est une femme grosse par les douleurs de l'enfantement , sans qu'il leur reste aucun moyen de se sauver.

4. Mais quant à vous , mes freres , vous n'êtes pas dans les ténèbres de l'ignorance.

2. Petr. 111. 10.  
Apo. 111. 3.  
xvi. 15.

## 22 I. ÉPITRE DES. PAUL AUX THESSALONICIENS,

*ce & du péché*, enforte que ce jour puisse vous surprendre comme un voleur.

5. Vous êtes tous des enfants de lumière, & des enfants du jour, *par la foi & la charité que Dieu vous a données*: car nous ne sommes point, *nous qui faisons profession de croire en Jesus-Christ, & de le servir, nous ne sommes point, dis-je, enfants de la nuit, ni des ténèbres.*

6. Ne dormons donc pas, comme les autres, *qui n'ont pas le même avantage*; mais veillons, & gardons-nous de l'enivrement " du péché.

7. Car ceux qui dorment, dorment durant la nuit; & ceux qui s'enivrent, s'enivrent durant la nuit.

*Isai. LIX. 17.  
Ephes. VI. 14.  
17.*

8. Mais nous qui sommes *enfants* du jour, *comme nous venons de dire*, gardons-nous de cet assoupissement & de cette ivresse; " & armons-nous, en prenant pour cuirasse la foi & la charité, & pour casque l'espérance du salut *que nous devons attendre avec une entière confiance.*

9. Car Dieu ne nous a pas destinés pour être les objets ou les victimes de sa colere; mais pour nous faire acquérir le salut par notre Seigneur Jesus-Christ,

10. qui est mort pour nous; afin que, soit que nous veillions *en demeurant en cette vie*, soit que nous dormions *du sommeil de la mort*, nous vivions toujours avec lui.

11. C'est pourquoi, *mes freres*, consolez-vous " mutuellement, & édifiez-

vos dies illa tamquam fur comprehendat.

5. Omnes enim vos filii lucis estis, & filii diei: non sumus noctis, neque tenebrarum.

6. Igitur non dormiamus sicut & cæteri; sed vigilemus, & sobrii firmus.

7. Qui enim dormiunt, nocte dormiunt: & qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt.

8. Nos autem, qui diei sumus, sobrii firmus, induti lorica[m] fidei & caritatis, & galeam spem salutis.

9. Quoniam non posuit nos Deus in iram: sed in acquisitionem salutis per Dominum nostrum Jesum Christum,

10. qui mortuus est pro nobis; ut sive vigilemus, sive dormiamus, simul cum illo vivamus.

11. Propter quod consolamini invicem, & ædi-

ψ. 6. C'est le sens du Grec.  
ψ. 8. C'est le sens du Grec.

ψ. 11. Gr. autr. exhortez-vous.

ficatē alterutrum, sicut & facitis.

vous les uns les autres, ainsi que vous le faites.

12. Rogamus autem vos, fratres, ut noveritis eos qui laborant inter vos, & præfunt vobis in Domino, & moent vos,

12. Or nous vous supplions, mes freres, de considérer beaucoup ceux qui travaillent parmi vous, qui vous gouvernent selon le Seigneur, & qui vous avertissent de votre devoir :

13. ut habeatis illos abundantius in caritate propter opus illorum : pacem habete cum eis.

13. & d'avoir pour eux une particuliere vénération, " par un sentiment de reconnaissance que la charité doit vous inspirer, parce qu'ils travaillent pour votre salut. Conservez aussi toujours la paix avec eux, & ne faites rien qui puisse les indisposer à votre égard. "

14. Rogamus autem vos, fratres, corripite inquietos, consolamini pusillanimes, suscipite infirmos, patientes estote ad omnes.

14. Je vous prie encore, mes freres, reprenez ceux qui sont dérégles ; " consolez ceux qui ont l'esprit abattu ; supportez les foibles ; soyez patients envers tous.

15. Videte ne quis malum pro malo alicui reddat : sed semper quod bonum est, sectamini in invicem & in omnes.

15. Prenez garde que nul ne rende à un autre le mal pour le mal ; mais soyez toujours prêts " à faire du bien, & à vos freres, & à tout le monde.

16. Semper gaudete.

16. Soyez toujours dans la joie.

17. Sine intermissione orate.

17. Priez sans cesse.

18. In omnibus gratias agite : hæc est enim voluntas Dei in Christo Jesu, in omnibus vobis.

18. Rendez grâces à Dieu en toutes choses ; car c'est-là ce que Dieu veut que vous fassiez tous en Jesus-Christ.

19. Spiritum nolite extinguere.

19. N'éteignez pas l'Esprit de Dieu, & n'empêchez pas ceux qu'il a enrichis de quelqu'un de ses dons, de s'en servir pour l'utilité de l'Eglise.

ψ. 13. C'est le sens du Grec : d'avoir pour eux une particuliere vénération par un sentiment, &c.

Ibid. Gr. Conservez la paix entre vous.

ψ. 14. C'est le sens du Grec.

ψ. 15. Autr. cherchez toujours à faire du bien.

Prov. XVII.  
13. XX. 22.

Rom. XII.  
17.

1. Petr. III. 9.

Ecclesi. XVIII.  
22.

Luc. XVIII. 1.  
Col. IV. 2.

## 24 I. ÉPITRE DE S. PAUL AUX THESSALONICIENS ;

20. Ne méprisez pas *non plus* les Prophéties. *Ne recevez pas néanmoins tout ce que vous disent ceux qui vous paroissent inspirés :*

21. *mais* éprouvez tout ; & approuvez ce qui est bon & conforme à ce que la foi nous enseigne.

22. Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.

23. Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même , & vous rende parfaits " en tout ; afin que tout ce qui est en vous , " l'esprit , l'ame " & le corps se conservent sans tache pour l'avènement de notre Seigneur Jesus-Christ.

1. Cor. 1. 9.

24. Celui qui vous a appellés , est fidele ; & c'est lui qui fera *cela en vous*.

25. *Enfin* , mes freres , priez pour nous.

26. Saluez tous nos freres , en leur donnant le saint baiser.

27. Je vous conjure par le Seigneur de faire lire cette lettre devant tous les saints freres.

28. Que la grace de notre Seigneur Jesus-Christ soit avec vous. Amen.

Y. 23. C'est le sens du Grec : & vous rende parfaits en tout.

*Ibid.* C'est le sens du Grec.

20. Prophetias nolite spernere.

21. Omnia autem probate : quod bonum est tenete.

22. Ab omni specie malâ abstinete vos.

23. Ipse autem Deus pacis sanctificet vos per omnia : ut integer spiritus vester , & anima , corpus sine querelâ in adventu Domini nostri Jesu Christi servetur.

24. Fidelis est , qui vocavit vos : qui etiam faciet.

25. Fratres , orate pro nobis.

26. Salutate fratres ; omnes in osculo sancto.

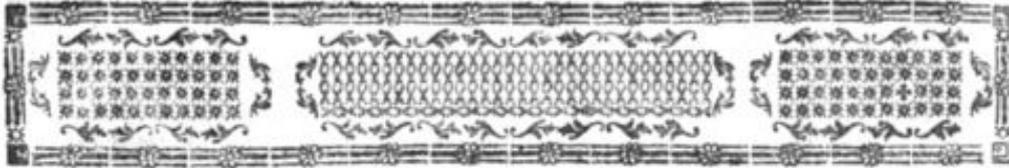
27. Adjuro vos per Dominum , ut legatur epistola hæc omnibus sanctis fratribus.

28. Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum , Amen.

*Ibid.* L'esprit marque l'entendement ; l'ame ; la volonté : ainsi ces deux mots marquent les deux principales facultés de l'ame.

*Fin de la I. Epître aux Thessaloniens.*

PRÉFACE



# P R É F A C E

S U R L A

## II. ÉPITRE AUX THESSALONIENS.

**I**L est évident par le Texte de cette seconde Epître, qu'elle est une suite & une dépendance de la première. Les Thessaloniens avoient été troublés par un endroit de cette première Epître, où l'Apôtre leur parlant du jour de l'avènement du Seigneur, sembloit s'exprimer comme si ce jour eût été proche. De plus il avoit appris que les personnes oisives qu'il avoit averties dans sa première lettre, ne se corrigeoient point. Il comprit qu'il étoit nécessaire d'instruire davantage les uns, & de reprendre plus sévèrement les autres. Il avoit témoigné aux Thessaloniens le desir qu'il avoit d'aller les voir ; & les circonstances où ils se trouvoient, sembloient rendre ce voyage encore plus nécessaire : ne pouvant donc le faire, il résolut de leur écrire cette lettre.

L'Apôtre la commence de même que la précédente, en s'associant Silas & Timothée, & souhaitant aux Thessaloniens la grace & la paix. (a) Il reconnoît qu'il doit à Dieu de continuelles actions de grâces pour eux, puisque leur foi s'augmente, & que leur charité mutuelle prend de nouveaux accroissements, de sorte qu'il a lieu de se glorifier en eux à cause de la patience & de la foi avec lesquelles ils soutiennent les persécutions & les afflictions qu'ils éprouvent. (b) Il leur fait remarquer que les maux qu'ils souffrent sont une marque & un signe du jugement de Dieu, qui, les purifiant ainsi en cette vie pour les rendre dignes de son royaume, fait connoître en même temps ce que les méchants ont à attendre dans la vie future. (c) Il ajoute qu'en effet il est bien juste devant Dieu qu'il afflige à leur tour ceux qui les affligent maintenant, & qu'il leur donne à eux le repos & la consolation lorsque le Seigneur Jesus viendra dans sa gloire. (d) Il en prend occasion de décrire encore ici le dernier avènement de J. C. Il dit donc que J. C. se manifesterà alors descendant du ciel avec les Anges qui sont les ministres de sa puissance, & au milieu des flammes de feu ; qu'il

I.  
Quelle fut  
l'occasion de  
cette Epître :  
quel en est le  
sujet.

II.  
Analyse de  
cette Epître,  
& Remarques  
sur le Texte du  
second Chapitre.

(a) ψ. 1. & 2. == (b) ψ. 3. & 4. == (c) ψ. 5. == (d) ψ. 6. & 7.

exercera alors ses justes vengeances sur ceux qui ne reconnoissent point Dieu , & qui n'obéissent point à l'Evangile ; & qu'il se glorifiera alors dans ses Saints , & se fera admirer dans tous ceux qui auront cru , tels qu'étoient les Thessaloniens mêmes. (a) Il leur témoigne que dans l'attente de cette récompense qui leur est promise , il ne cesse de demander à Dieu qu'il les rende dignes d'arriver au terme de leur vocation , & que pour cela il accomplisse par sa puissance tous les desseins que sa bonté a sur eux , & qu'il consume lui-même l'œuvre de leur foi ; (b) afin que le nom de J. C. soit glorifié en eux , & eux en lui , par la grace de Dieu qui est le principe de cette gloire , & de J. C. qui en est en même temps & le principe & le dispensateur. (c)

Après cela il vient à ce qui les avoit effrayés touchant l'avènement de J. C. & la réunion des élus avec lui : (Chap. II.) & sur cela il les supplie , (d) de ne se point laisser légèrement ébranler dans leur premier sentiment fondé sur ce qu'il leur en avoit dit de vive voix lorsqu'il étoit avec eux ; il leur recommande de ne se point troubler en croyant sur le témoignage de quelque esprit prétendu prophétique , ou sur quelque discours qui lui seroit attribué à lui-même , ou sur quelque lettre que l'on supposeroit envoyée par lui , que le jour du Seigneur soit près d'arriver. (e) Il les exhorte à ne se laisser séduire en aucune manière sur cela. Et afin de les prémunir contre la séduction , il leur marque deux signes éclatants qui doivent précéder le dernier avènement de J. C. Il déclare premièrement que le jour du Seigneur ne viendra point que l'on n'ait vu éclater d'abord l'apostasie , (f) c'est l'expression même de l'Apôtre , ἀποστασία ; c'est-à-dire , une défection dans la foi. Les grandes hérésies ont commencé cette défection : c'est ce qui a donné lieu aux Saints Peres de dire quelquefois que l'on étoit au temps de l'apostasie prédite par S. Paul. (g) Et en effet ces grandes hérésies qui ont entraîné des peuples entiers , ont commencé sur la terre cette funeste apostasie : elle s'est étendue dans presque tout l'Orient par le schisme des Grecs : elle a enlevé presque sous nos yeux les peuples du Nord : elle pénètre insensiblement jusqu'au milieu de nous par la dépravation des mœurs , par la licence des opinions , par l'esprit d'irréligion & d'incrédulité. Grand Dieu ! sauvez-nous par votre grâce , & ne permettez pas que nous méconnoissions le danger terrible qui nous menace.

L'Apôtre déclare secondement qu'à la suite de cette apostasie fu-

---

(a) ψ. 7.-10. = (b) ψ. 11. *In quo* (Gr. εἰς ὃ , *in quod*) *etiam oramus semper pro vobis , ut dignetur vos vocatione sua Deus noster , & impleat omnem voluntatem bonitatis , & opus fidei in virtute.* (Gr. ὡς ἐν ἀμύμῳ.) = (c) ψ. 12. & ult. = (d) ψ. 1. *Rogamus autem vos fratres , per adventum , &c.* (Gr. ὑπὲρ τῆς παρουσίας , ce qui peut signifier , *de adventu Domini nostri Jesu Christi , & nostrâ congregatione in ipsum.*) = (e) ψ. 2. = (f) ψ. 3. *Nisi venerit discessio primum.* (Gr. εἰ μὴ ἴδῃ ἡ ἀποστασία πρῶτον.) = (g) Cyrill. *Hierosol. Catech.* 11. Νῦν δὲ ἐστὶν ἀποστασία ἀπίσταντες γὰρ οἱ ἀδελφοὶ τῆς ἰσθμῆς πίστεως.

## SUR LA II. EPITRE AUX THESSALONICIENS. 27

meſte , doit paroître l'Antechriſt , qu'il désigne ſous le nom *d'homme de péché* : (a) voilà ſon caractère ; ce ſera un homme , mais un homme de péché , c'eſt-à-dire , un impie qui ſera comme un compoſé de l'homme & du péché , ou le péché incarné , oppoſé à J. C. qui eſt un compoſé de l'homme & de la ſainteté même , ou la ſainteté incarnée ; enſorte que comme l'Apôtre dit que toute la plénitude de la divinité habite corporellement en J. C. de même S. Jérôme penſe que toute la perversité & la malignité de Satan habitera corporellement dans cet impie. (b) Et en effet il ne ſeroit pas désigné ſous le nom *d'homme de péché* , ſ'il ne devoit mériter ce nom par un caractère de perversité qui le diſtinguera entre tous ceux en qui le péché a régné. L'Apôtre le désigne auſſi ſous le nom de *ſils de perdition* : (c) & voilà quelle ſera ſa fin , la perte & la damnation à laquelle il eſt réſervé , & qu'il aura méritée par ſes crimes. Bientôt l'Apôtre expliquera de quelle manière cet impie doit périr. Ici il va expliquer comment cet impie ſera un homme de péché. Et d'abord il dit que ce ſera un *adverſaire* , un homme oppoſé , ἀντικείμενος , (d) c'eſt-à-dire , oppoſé à Dieu , oppoſé à J. C. voilà quel ſera ſon état & ſa vie , une oppoſition formelle à J. C. delà vient que dès le ſiècle des Apôtres , il a été désigné ſous le nom *d'Antechriſt* , Ἀντιχριστός . (e) L'Apôtre annonce qu'il *s'élèvera au deſſus de tout ce qui eſt appelé Dieu & de tout ce qui eſt adoré* : (f) voilà juſqu'à quel excès le portera ſon orgueil , juſqu'à ſe mettre à la place de Dieu : & S. Jean nous annonce auſſi que toute la terre l'adorera , (g) c'eſt-à-dire , comme ſaint Jean même l'explique , qu'il ſera adoré de tous ceux d'entre les habitants de la terre , dont les noms ne ſont pas écrits dans le livre de vie de l'Agneau. (h) Il ſ'oppoſera ouvertement au vrai Dieu & à J. C. ſon Fils : mais S. Jean nous annonce que ceux qui adoreront cet impie , adoreront auſſi le dragon , c'eſt-à-dire , le démon , qui lui aura donné ſa puissance. (i) Il ne ſ'oppoſera donc pas au culte des faux dieux ; mais il ſ'élèvera au deſſus de tout ce qui eſt appelé Dieu , ſe faiſant reconnoître & adorer comme le plus grand de tous les Dieux : il ne ſ'oppoſera pas au culte des idoles ; mais il ſ'élèvera au deſſus de tout ce qui eſt adoré , & ſon image , à qui ſon faux prophète fera rendre , ſelon S. Jean , les hommages divins , (k) ſera regardée comme la première &

---

(a) Ψ. 3. *Et revelatus fuerit homo peccati.* — (b) Hieron. in Dan. vii. col. 1101. *No eum putemus , juxta quorundam opinionem , vel diabolum eſſe , vel demonem , ſed unum de hominibus , in quo totus satanas habitaturus ſit corporaliter.* — (c) Ψ. 3. *Filius perditionis.* — (d) Ψ. 4. *Qui adverſatur.* (Gr. ἰ ἀντικείμενος.) — (e) Hieron. ad Algaſiam , qu. 11. *Qui adverſatur Chriſto , & ideò vocatur Antichriſtus.* — (f) Ibid. *Et extolletur ſupra omne quod dicitur Deus , aut quod colitur.* (Gr. ἐν ὑπεραιεμένῳ ἐπὶ πάντα λεγόμενῳ θεῷ ἢ εἰδωμένῳ.) — (g) Apoc. xiiii. 3. *Et admirata eſt univerſa terra poſt beſtiam. . . Et adoraverunt beſtiam.* — (h) Apoc. xiiii. 8. *Et adoraverunt eum omnes qui inhabitant terram , quorum non ſunt ſcripta nomina in libro vitæ Agni.* — (i) Apoc. xiiii. 4. *Et adoraverunt draconem qui dedit poteſtatem beſtiam , & adoraverunt beſtiam.* — (k) Apoc. xiiii. 11. & 15. *Et vidi aliam beſtiam. . . Et datum eſt illi ut. . . faciat ut quicumque non adoraverint imaginem beſtiam , occidatur.*

la plus respectable de toutes les idoles. L'Apôtre ajoute que cet impie osera même *s'asseoir dans le temple de Dieu* pour s'y faire adorer *comme Dieu* : (a) voilà jusqu'où ira son impiété , jusqu'à se faire rendre les honneurs divins dans le lieu même le plus particulièrement consacré au culte du vrai Dieu , afin d'insulter davantage à la Religion de J. C. C'est ce qui est déjà arrivé en partie chez les Grecs , où la grande Eglise de Constantinople , autrefois consacrée à la Sageffe éternelle sous le nom de *Sainte Sophie* , qui signifie la sainte Sageffe , est devenue la principale Mosquée des Mahométans. Ce qui est arrivé aux Grecs est un exemple pour nous : & en voyant ce qu'est devenu la célèbre Eglise de Sainte Sophie , il est aisé de comprendre quel peut être le temple auguste où l'ennemi de J. C. s'assoira pour s'y faire rendre les honneurs divins. Enfin l'Apôtre dit que cet impie *se montrera comme un Dieu* : (b) voilà jusqu'où ira sa puissance , jusqu'à opérer des signes & des prodiges pour prouver qu'il est Dieu. Car l'Apôtre va lui-même nous annoncer que cet impie viendra accompagné de la puissance de satan avec toutes sortes de miracles , de signes & de prodiges trompeurs : (c) & S. Jean nous annonce aussi que le faux prophete de cet impie séduira ceux qui habitent sur la terre , par les prodiges qu'il aura le pouvoir de faire devant cet impie. (d) L'Apôtre ayant ainsi exposé en peu de mots les principaux caracteres de cet impie , c'est-à-dire , son état , son orgueil , son impiété & sa puissance , représente aux Thessaloniens que lorsqu'il étoit encore avec eux , il leur avoit parlé de toutes ces choses , c'est-à-dire , de ce qui regarde l'Antechrist & l'apostasie qui doit le précéder. (e)

Après cela il vient à ce qui regarde le temps où doit paroître cet impie ; & comme il ne veut pas en parler ici clairement , il commence par leur rappeler le souvenir de ce qu'il leur a dit sur cela. Il leur présente donc qu'ils savent bien ce qui retarde l'avènement de cet impie , & ce qui empêche qu'il ne paroisse jusqu'à ce que soit venu le temps où il doit paroître. (f) Il avoue que *déjà le mystere d'iniquité s'opere* , (g) c'est-à-dire , que dès ce temps-là même commençoit à se former cette apostasie funeste qui devoit préparer les voies à cet impie , & dont les premières hérésies , qui se formoient dès-lors , étoient en effet les premières semences. Et il ajoute qu'il n'y a plus qu'une chose : c'est , dit-il , *que celui qui tient maintenant , soit ôté du milieu du monde* : car c'est ce que

---

(a) Ψ. 4. *Ita ut in templo Dei (Gr. addit, ut Deus) sedeat.* (Gr. ὡς αὐτὸς ἰσὶ τὸν ναὸν τοῦ Θεοῦ ὡς Θεὸς καθίσαι.) = (b) *Ibid. Ostendens se tamquam sit Deus.* (Gr. ὡς Θεὸς ἐαυτὸν ὡς Θεὸν ἰσὶ.) = (c) Ψ. 9. *Cujus est adventus secundum operationem satanae in omni virtute & signis & prodigiis mendacibus.* = (d) Apoc. XIII. 14. *Et seduxit habitantes in terra propter signa quæ data sunt illi facere in conspectu bestia.* = (e) Ψ. 5. *Non retinetis quoddam adhuc essem apud vos, hæc dicebam vobis?* = (f) Ψ. 6. *Et nunc quid detineas scitis, ut reveleetur in suo tempore.* = (g) Ψ. 7. *Nam mysterium jam operatur iniquitatis.*

SUR LA II. EPITRE AUX THESSALONICIENS. 29

porte le grec : *Μόνος ὁ κατέχων ἄρτι, τὸς ἐκ μέσων γίνεταί* : *Tantum qui tenet nunc, donec de medio fiat.* (a) » Sous le nom de *celui qui tient*, l'Apôtre désigne, » dit S. Jérôme, (b) l'Empire Romain : *Eum qui tenet, Romanum Imperium ostendit.* Car en effet, ajoute-t-il, selon la prophétie de Daniel, l'Antechrist ne viendra point que cet Empire n'ait été détruit & ôté du milieu du monde : *Nisi enim hoc destructum fuerit sublatumque de medio, juxta prophetiam Danielis, Antichristus ante non veniet.* Et si l'Apôtre s'exprime sur cela en termes obscurs, c'est parce que s'il eût voulu s'expliquer ouvertement, il auroit imprudemment risqué d'exciter la rage des persécuteurs contre les Chrétiens & contre l'Eglise alors naissante : *Quod si aperte dicere voluisset, stultè persecutorum adversus Christianos, & tunc nascentem Ecclesiam, rabiem concitasset.* « S. Jean Chrysostome s'exprime de même sur l'obscurité des expressions de S. Paul en cet endroit. Et en général la plupart des Peres ont pensé que l'Apôtre avoit ici en vue la ruine de l'Empire Romain, & qu'il l'annonçoit comme un signe de l'avènement de l'Antechrist. *Il reste seulement que celui qui tient, soit ôté du milieu du monde : TANTUM QUI TENET NUNC, DONEC DE MEDIO FIAT.* (c)

L'Apôtre ajoute que cet obstacle étant levé, *alors paroîtra cet impie que le Seigneur Jesus détruira par le souffle de sa bouche, & qu'il perdra par l'éclat de sa présence.* (d) L'Apôtre a déjà annoncé la fin malheureuse de cet impie, en disant que ce seroit un fils de perdition : il explique ici de quelle maniere cet impie périra. Jesus-Christ le détruira *par le souffle de sa bouche.* Il semble que l'Apôtre ait ici en vue cette parole d'Isaïe, qui parlant du Messie, dit : (e) *Il frappera la terre par la verge de sa bouche, & il tuera l'impie par le souffle de ses levres.* Jesus-Christ frappera la terre par la verge de sa bouche, en prononçant l'anathème terrible dont il doit la frapper au dernier jour ; (f) & de même il tuera l'impie par le souffle de ses levres, il le détruira par le souffle de sa bouche, en prononçant contre lui l'anathème dont il doit aussi le frapper. D'ailleurs cette expression, *Il le détruira par le souffle de sa bouche,* montre en même temps, & l'extrême foiblesse de cet impie qui se sera rendu si redoutable sur la terre, & la souveraine puissance de Jesus-Christ contre qui cet impie aura osé s'élever : le seul souffle de Jesus-Christ suffira pour renverser cet impie. Ce n'est pas même encore assez

(a) *Ibid.* La Vulgate porte : *Tantum ut qui tenet nunc, teneat, donec de medio fiat.* C'est bien au fond le même sens. Mais le mot, *teneat*, qui jette quelque obscurité dans cette phrase déjà assez obscure par elle-même, ne se lit que dans les Bibles Latines : on ne le trouve point dans le Grec. — (b) Hieron. in Jerem. c. xxv. col. 650. — (c) Voyez ce qui sera dit sur cela dans la *Dissertation sur l'Antechrist*, placée à la suite de cette Préface. — (d) *Ψ. 8. Et nunc* (Gr. *τίτι, tunc*) *revelabitur ille iniquus quem Dominus Jesus interficiet* (Gr. *ἀαλώσει, exterminabit*) *spiritu oris sui, & destruet illustratione adventus sui eum.* — (e) *Isai. xl. 4. Percutiet terram virgâ oris sui, & spiritu labiorum suorum interficiet impium.* — (f) *Mal. iv. Ψ. ult. Ne fortè veniam, & percutiam terram anathemate.*

dire : *Il le perdra par le seul éclat de sa présence.* Saint Jean nous annonce que cet impie & son faux-prophète , seront précipités tout vivants dans l'étang brûlant de feu & de souffre : (a) Jésus-Christ perdra, détruira , tuera cet impie , en le précipitant ainsi , tout vivant , dans cet étang de feu , qui est la seconde mort , selon l'expression même de saint Jean. (b)

Mais saint Paul ne nous marque pas seulement de quelle manière Jésus-Christ perdra cet impie ; il nous marque encore en quel temps il le perdra , lorsqu'il dit que le Seigneur Jésus le perdra *par l'éclat de sa présence* ou *de son avènement* ; car le Grec *παρουσία* signifie l'un & l'autre ; la Vulgate l'exprime même par *adventus* ; & tous les Pères ont compris que saint Paul avoit ici en vue le dernier avènement de Jésus-Christ. Cependant saint Jérôme qui n'ignoroit certainement pas cette parole de l'Apôtre , croit appercevoir dans Daniel qu'il y aura un intervalle de quarante-cinq jours entre la ruine de l'Antechrist & le dernier avènement de Jésus-Christ. Nous en avons déjà parlé ailleurs , & nous aurons lieu d'y revenir encore dans la suite. (c) Nous remarquerons donc seulement ici qu'au fond cela n'est pas contraire à ce que saint Paul nous dit de la ruine de cet impie. L'Évangile nous avertit que le dernier avènement de Jésus-Christ sera précédé de signes extraordinaires & éclatants. Il pourroit arriver qu'au milieu de ces signes prodigieux intimement liés avec le dernier avènement de Jésus-Christ , l'Antechrist seroit exterminé d'une manière éclatante , & comme par le souffle du Seigneur prêt à paroître , en sorte que quoique Jésus-Christ ne dût peut-être paroître que quarante-cinq jours après , cependant il seroit vrai de dire , que cet impie seroit exterminé par l'éclat de l'avènement de ce Dieu Sauveur , c'est-à-dire , par l'éclat qui précédera de si près son avènement : *Ille iniquus quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui , & destruet illustratione adventus sui.*

L'Apôtre ajoute que cet impie *viendra accompagné de la puissance de Satan , avec toutes sortes de miracles , de signes & de prodiges trompeurs.* (d) Le démon agira dans cet homme & en faveur de cet homme ; l'opération du démon se manifestera par les effets de sa puissance ; les effets de sa puissance seront les signes & les prodiges qu'il opérera : mais ces prodiges & ces signes seront des signes & des prodiges de mensonge ; car c'est à la lettre l'expression du Grec ; *In omni virtute , & signis & prodigiis mendacii* ; ce que la Vulgate exprime par , *In omni virtute , & signis & prodigiis mendacibus* , des signes & des prodiges trompeurs.

---

(a) Apoc. XIX. 20. *Et apprehensa est bestia , & cum ea pseudopropheta : . . . vivi missi sunt hi duo in stagnum ignis ardentis sulphure.* — (b) Apoc. XX. 14. *Et infernus & mors missi sunt in stagnum ignis : hac est mors secunda.* — (c) Voyez la Préface sur le Livre de Daniel , & la Dissertation sur l'Antechrist , à la suite de la présente Préface. — (d) 1. 9. *Cajus est adventus secundum operationem satanae , in omni virtute , & signis & prodigiis mendacibus.*

## SUR LA II. EPITRE AUX THESSALONICIENS. 31

L'équivoque de cette expression dans le Grec, & même dans le Latin, a donné lieu à deux interprétations différentes. Les uns pensent que l'Apôtre a voulu marquer des miracles qui induiront au mensonge, à l'erreur : les autres pensent qu'il a voulu marquer des miracles faux qui tromperont par une fautive apparence ; c'est le sentiment de Théodore : (a) S. Jean Chrysostome propose les deux sens. (b) De là naît aussi deux sentiments sur la nature des miracles de l'Antechrist : les uns croient que ce seront de faux miracles ; il semble que ce soit la pensée de saint Jérôme, qui comparant les prodiges de l'Antechrist avec ceux des Magiciens de Pharaon, dit, que » comme les Magiciens de » Pharaon résistant PAR LEURS MENSONGES aux signes que Dieu opéreroit par Moïse, la verge de Moïse dévora leurs verges, de même la » vérité de Jesus-Christ dévorera LE MENSONGE de l'Antechrist : (c) » *Quomodo enim signis Dei qua operabatur per Moysen, Magi suis » resistere MENDACIIS, & virga Moysi devoravit virgas eorum : ita MENDACIUM Antichristi, Christi veritas devorabit.* « Les autres croient que ce seront de vrais miracles : S. Augustin en plusieurs endroits de ses ouvrages, soutient que les Démons, & les Magiciens par leur moyen, peuvent faire de vrais miracles ; que les méchants peuvent en faire quelquefois aussi-bien que les bons : & quant aux miracles de l'Antechrist, il dit (d) » que les uns croient qu'ils sont appelés *prodiges de » mensonge*, parce qu'ils n'auront pas la réalité, mais seulement l'apparence des vrais miracles, & qu'ils tromperont les yeux de ceux » qui en seront témoins ; & que d'autres tiennent qu'ils sont ainsi nommés, parce qu'encore que ce soient de vrais prodiges, ils auront » pour fin d'entraîner dans le mensonge & dans l'erreur ceux qui croient que ces prodiges ne peuvent être opérés que par la puissance » de Dieu, ne sachant pas quel est le pouvoir du Démon, sur-tout » dans ce temps où il recevra une puissance si grande, que jamais il ne l'aura eu telle : *An quia illa ipsa etiam si erunt vera prodigia, ad mendacium pertrahent credituros non ea potuisse nisi divinitus fieri, virtutem » Diaboli nescientes, maxime quando tantam quantam nunquam habuit, accipiet potestatem.* « On a traité cette question ailleurs, (e) & l'on a fait voir qu'il peut être également vrai de dire qu'il n'y a proprement que Dieu qui puisse faire de vrais miracles ; & que le pouvoir du Démon dans l'ordre surnaturel lui vient de Dieu, comme saint Augustin même le reconnoît ici, en disant que cette grande puissance qu'il exercera alors, il l'aura reçue : *Maxime quando tantam quantam nunquam habuit, accipiet potestatem.* Saint Jean ne parle pas expressé-

---

(a) *Theodoret. hic. Διδάσκει δὲ ὡς καὶ τὰς αἰτίαις ἢ ἀληθῆν δαίμασι. = (b) Chrysof. hic. Τίμασι ψεύδους. ἢ οἱ διεψευσμένοι, ἢ οἱ ψῦδῶ ἀγνοοῦντες. = (c) Hieron. *Algasia, qu. xi. ad finem.* = (d) *Aug. de Civ. l. xx. c. 19.* = (e) Voyez la *Dissertation sur les Miracles*, à la tête de l'Exode.*

ment des miracles de l'Antechrist; il dit seulement que le dragon, c'est-à-dire, le démon, lui donnera sa force & sa grande puissance; (a) mais cela même peut renfermer ce pouvoir extraordinaire dans l'ordre des signes & des prodiges; & on peut dire que c'est même proprement ce que signifie cette force dont parle saint Jean. Mais il annonce bien expressément les miracles du faux Prophete de l'Antechrist, lorsque parlant de ce faux Prophete, il dit (b) qu'il fera de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes; & qu'il séduira ceux qui habitent sur la terre par les prodiges qu'il aura le pouvoir de faire devant la bête. Et plus loin parlant de la ruine de cette bête, qui représente l'Antechrist, il dit (c) qu'elle fut prise, & avec elle le faux Prophete qui avoit fait des prodiges devant elle, par lesquels il avoit séduit ceux qui avoient reçu le caractère de cette bête; & qui avoient adoré son image. Voilà donc quels seront les prodiges qui accompagneront cet impie; prodiges opérés peut-être d'abord par lui-même, mais ensuite principalement par le faux Prophete qui paroîtra avec lui.

L'Apôtre ajoute que cet impie viendra avec toute la séduction capable de porter à l'iniquité ceux qui périssent. (d) A la vertu des prodiges trompeurs, il joindra l'artifice des raisonnements séduisants & captieux: & de même que Jesus-Christ a converti les peuples par la parole & par les miracles, de même son ennemi emploiera la parole & les miracles pour séduire les peuples: mais cette séduction n'entraînera que ceux qui périssent, c'est-à-dire, ceux qui par un juste jugement de Dieu seront abandonnés à eux-mêmes: aucun des élus ne périra; mais ceux-là seulement que Dieu a laissés dans la masse de perdition, ou qui après en avoir été tirés, auront mérité d'y retomber. Et l'Apôtre nous marque aussi-tôt quelle sera la cause de l'abandon de ceux-là. Ils périront, parce qu'ils n'auront pas reçu & aimé la vérité pour être sauvés. (e) Ce malheur menace donc principalement les incrédules & les apostats: ceux qui n'auront pas reçu la vérité, & ceux qui l'auront rejetée & abandonnée; en un mot, tous ceux qui ne l'auront point aimée. La vérité seule nous délivre & nous sauve: la rejeter ou la combattre, c'est renoncer au salut. Ainsi l'apostasie même prépare les voies à l'Antechrist.

C'est ce que l'Apôtre confirme aussi-tôt, en ajoutant que parce que les hommes n'auront point reçu & aimé la vérité, Dieu leur enverra une

---

(a) Apoc. xiiii. 2. Et dedit illi draco virtutem suam & potestatem magnam. — (b) Apoc. xiiii. 13. 14. Et fecit signa magna, ut etiam ignem faceret de cælo descendere in terram in conspectu hominum, &c. Et seduxit habitantes in terra propter signa, quæ data sunt illi facere in conspectu bestia. — (c) Apoc. xix. 20. Et apprehensa est bestia, & cum ea pseudopropheta, qui fecit signa coram ipsa, quibus seduxit eos qui acceperunt caracterem bestia, & qui adoraverunt imaginem ejus. — (d) 1. 10. Et in omni seductione iniquitatis iis qui pereunt. — (e) Eo quod caritatem veritatis non receperunt ut salvi fierent.

## SUR LA II. ÉPÎTRE AUX THESSALONICIENS. 33

*opération d'erreur, une efficace d'erreur* : (a) car comme le remarque Cornélius à Lapidé, (b) » ce que la Vulgate exprime par *operationem erroris*, c'est-à-dire, *une opération d'erreur*, le Grec l'exprime par *ἐργασιαι ἀλάσιαι*, qui signifie proprement *efficaciam seductionis*, c'est-à-dire, » *une efficace de séduction & de tromperie*, comme l'exprime le Syriaque. » Dieu permettra, selon Ménochius, (c) qu'ils soient trompés par les faux » miracles de l'Antechrist, que l'Apôtre appelle *ἐργασιαι ἀλάσιαι*, *une efficace de tromperie*, parce que l'Antechrist les attirera par-là efficacement à foi. « Estius remarque aussi (d) que le Grec porte, *ἐργασιαι ἀλάσιαι*, une efficace d'erreur, d'illusion, d'imposture; & il ajoute : » C'est-à- » dire, que Dieu leur enverra cet homme qui les trompera & les en- » gagera dans l'erreur par l'opération du démon qui agira efficacement » en lui : *Hoc est, mittet hominem, qui, diabolo efficaciter in se operante, » deceptorus eos sit & in errorem ducturus*. Il l'enverra, continue-t-il, » non que Dieu doive lui commander de tromper les hommes, ou l'au- » toriser à le faire; mais parce que l'avènement de cet impie, confi- » déré comme destiné à punir les péchés des hommes, est un événe- » ment qui entre dans l'ordre des desseins de Dieu : *Mittet autem, non » quod auctoritatem aut mandatum fallendi homines ei daturus sit, sed quia » adventus ejus, quatenus ad puniendum peccata hominum, ordinatus erit » à Deo*. Car les hommes ne souffrent aucune peine, aucun mal, qui » ne leur soit envoyé de Dieu : *Nullum enim malum patiuntur homines, » quod non Deus immittat*. «

L'Apôtre dit que Dieu leur enverra cette efficace d'erreur, *ἐν τῇ πισύωσι αὐτοῦ τῷ ψεύδει*; ce que la Vulgate exprime par, *ut credant mendacio*. L'une & l'autre expression sont équivoques : elles peuvent marquer la fin pour laquelle Dieu enverra cette efficace d'erreur, ou simplement l'effet qui en résultera : c'est-à-dire, que dans notre langue, on pourroit traduire avec le P. Veron & M. de Marolles, *Dieu leur enverra efficace d'erreur à ce qu'ils croient au mensonge*; ou avec D. Calmet & le P. de Carrieres, *Dieu leur enverra des illusions si efficaces, qu'ils croiront au mensonge*. Mais de quelque manière que l'on traduise, il faut remarquer avec Estius (e) que » cette parole ne signifie point que Dieu se propose » pour fin le mensonge, ni la foi au mensonge : *Jam nec in eo quod ad- » diitur, UT CREDANT MENDACIO, vel ut Ambrosianus Græco textui con- » formiter legit, IN HOC UT CREDANT MENDACIO; significatur Deus men- » dacium aut mendacii fidem intendere*. Mais, ajoute cet Interprete, ou » la particule *ut* doit être ici considérée comme consécutive, c'est-à- » dire, comme marquant seulement l'effet qui suivra, & devant ainsi » être prise en ce sens : *De cette manière il arrivera qu'ils croiront au » mensonge*, c'est-à-dire, à une doctrine fautive : *Sed vel consecutiva par-*

---

(a) ὕ. 11. Ideò mittet illis Deus operationem erroris. (Gr. ἐργασιαι ἀλάσιαι.) = (b) Cor-  
nel. à Lapidé hic. = (c) Menoch. hic. = (d) Estius hic. = (e) Estius hic.

» *ticula est, ut, hoc sensu, ita fiet ut credant mendacio, id est, falsa doc-*  
 » *trina* : ou elle marque l'intention de Dieu, qui est de punir, par un  
 » châtimént dont l'effet est à la vérité non-seulement une peine, mais  
 » même un péché : *Vel significatur intentio Dei punientis per id quod non*  
 » *tantum pœna est, verum etiam peccatum.* Et certes, continue ce judicieux  
 » Interprete, qu'y a-t-il de plus juste en Dieu, que de permettre que  
 » ceux qui n'ont pas voulu recevoir la vérité, tombent dans l'erreur, &  
 » croient à la fausseté ? *Quid enim apud Deum justius, quàm ut qui veri-*  
 » *tatem suscipere noluerunt, in errorem incidant, & falsitati credant ?* Ce  
 » qui nous donne lieu de dire, ajoute-t-il, qu'il y a véritablement cer-  
 » tains péchés qui sont la peine des péchés précédents : *Unde dicimus*  
 » *quædam ita esse peccata, ut etiam præcedentium pœna sint peccatorum.* «

Et c'est ce que l'Apôtre nous marque lui-même aussi-tôt, en ajoutant que Dieu agira ainsi, afin que tous ceux qui n'ont point cru à la vérité, & qui ont au contraire consenti à l'iniquité, soient condamnés : (a) *UT JUDICENTUR omnes qui non crediderunt veritati, sed consenserunt iniquitati.* La fin que Dieu se propose, c'est le jugement & la condamnation de ceux qui ont rejeté sa lumière, & qui se sont livrés au péché : ce qui donne lieu à saint Thomas de dire sur cet endroit même de saint Paul :  
 » Voilà quel est le progrès du péché : premièrement, un homme en  
 » punition du premier péché est délaissé de la grace, & tombe dans un  
 » autre péché, & ensuite est puni éternellement. « Et avant lui saint Augustin avoit ainsi exprimé la même pensée : (b) » Lorsqu'on dit qu'un  
 » homme est livré à ses mauvais desirs ; ce qui le rend coupable, est  
 » qu'étant abandonné de Dieu, il leur cede & il y consent, il en est  
 » lié, il en est entraîné, il en est pris, il en est possédé, selon qu'il est  
 » dit, que quiconque est vaincu, est esclave de celui par qui il a été  
 » vaincu ; & ainsi le péché nouveau qu'il commet est la peine de son  
 » péché précédent : *Cum dicitur homo tradi desideriis suis, inde fit reus,*  
 » *quia desertus à Deo eis cedit atque consentit, vincitur, trahitur, capitur,*  
 » *possidetur : à quo enim quis devictus est, huic & servus addictus est ; &*  
 » *fit ei peccatum consequens præcedentis pœna peccati.* « Et il est inutile de  
 demander comment Dieu, sans être auteur du péché, peut exercer sur les pécheurs cette terrible justice par laquelle il les punit en les livrant aux desirs de leurs cœurs, d'où il arrive que les nouveaux péchés qu'ils commettent, sont une punition de leurs péchés précédents ; il suffit de savoir, comme dit encore saint Augustin, (c) que » cela  
 » se fait d'une manière merveilleuse & ineffable par celui qui fait exer-  
 » cer ses justes jugements, non-seulement sur les corps des hommes,  
 » mais sur leurs cœurs mêmes, non en produisant en eux leurs mau-  
 » vaises volontés, mais s'en servant comme il veut, lui qui ne peut  
 » rien vouloir d'injuste : *Facit hæc miris & ineffabilibus modis, qui novit*

---

(a) *Y. 12.* — (b) *Aug. contra Jul. lib. 111. c. 3.* — (c) *Aug. ibid. cap. 4.*

## SUR LA II. ÉPITRE AUX THESSALONIENS. 35

» *justa judicia sua, non solum in corporibus hominum, sed & in ipsis cordi-*  
 » *bus operari, qui non facit voluntates malas, sed utitur eis ut voluerit,*  
 » *cum aliquid iniquè velle non possit.* « Il suffit de reconnoître avec Estius,  
 qu'il n'y a rien en effet en Dieu de plus juste, que de permettre que  
 ceux qui n'ont pas voulu recevoir la vérité, tombent dans l'erreur &  
 croient à la fausseté : *Quid enim apud Deum justius, quàm ut qui veritatem*  
*fuscipere noluerunt, in errorem incidant & falsitati credant?* On trouvera à  
 la suite de cette Préface une Dissertation, dans laquelle sera exposé &  
 discuté plus amplement tout ce qui regarde l'Antechrist.

Dissertation  
sur l'Ante-  
christ.

Après avoir fait connoître le caractère de ceux qui se laisseront séduire  
 par l'Antechrist, l'Apôtre rassure les Thessaloniens, & se console  
 lui-même en considérant qu'ils ne sont pas tels : mais parce que ce dis-  
 cernement vient du choix de Dieu, & que le choix de Dieu vient de  
 son amour, il les considère comme aimés de Dieu, & reconnoît qu'il  
 lui doit de continuelles actions de grâces pour eux, parce qu'il les a  
 choisis dès le commencement pour les sauver par la sanctification de  
 son Esprit, & par la foi de la vérité, à quoi il les a appelés par l'E-  
 vangile que lui Paul leur a prêché, & afin de leur faire acquérir ainsi  
 la gloire de notre Seigneur Jesus-Christ. (a) Il les exhorte à demeurer  
 fermes, & à conserver fidèlement les traditions qu'il leur a apprises, soit  
 de vive voix, soit par ses deux lettres. (b) » Cela fait voir, dit ici le  
 » P. Mauduit, que ce n'est que par occasion que les Apôtres ont mis  
 » par écrit une partie de ce qu'ils avoient prêché ; & qu'en particulier  
 » nous n'aurions pas la seconde Epître aux Thessaloniens, si l'oubli  
 » où ils étoient tombés de ce que saint Paul leur avoit prêché, & l'al-  
 » larme qu'ils avoient prise de quelques termes de la première Epître,  
 » ne lui avoient donné lieu de leur écrire cette seconde. « Conduite  
 admirable de Dieu à l'égard de ses élus ! Les moindres événements en-  
 trent dans l'ordre de ses desseins. L'oubli & l'allarme des Thessaloni-  
 ciens donnent lieu à l'Apôtre d'annoncer par écrit, & de transmettre  
 ainsi à tous les siècles, des vérités qui ne se trouvent expressément  
 marquées que dans cette lettre. Mais de plus, » il est évident par ce  
 » texte, dit saint Jean Chrysostome, (c) que les Apôtres ont enseigné  
 » de vive voix plusieurs vérités qu'ils n'ont point écrites : les unes & les  
 » autres sont également dignes de notre créance. « Ce qui est con-  
 forme à ce qu'ont enseigné les plus anciens Peres, dont la doctrine  
 a été reconnue & confirmée par le Concile de Trente, qui déclare que

---

(a) *ψ. 12. & 13. Nos autem debemus gratias agere Deo semper pro vobis, fratres dilecti à Deo, quod elegerit vos Deus primitias, (Gr. ἀπ' ἀρχῆς, ab initio) &c. . . in qua (Gr. ἡς ἕνεκα, in quod) vocavit vos, &c. — (b) ψ. 14. Itaque, fratres, state & tenete traditiones quas didicistis, sive per sermonem, sive per epistolam nostram. — (c) Chrysost. *hīc. Εἰπεῖν δὲ ἅλη ἐστὶ τὰ πάντα δὲ ἐπιστολῆς περιέδωκεν, ἀλλὰ πολλὰ ἐν ἀλεγειῶσι. Ὁμοίω δὲ κανόνια, ἐν ταύτῃ ἐστὶ ἀξιοπιστία.**

la vérité & la discipline de l'Eglise Catholique, sont comprises; tant dans les Livres Saints que dans les Traditions qui ont été reçues de la bouche de Jesus-Christ même, ou de ses Apôtres, & qui ont été conservées & transmises jusqu'à nous par une chaîne & une suite non interrompue. Après cela l'Apôtre souhaite aux Thessaloniens que Jesus-Christ & Dieu notre Pere, les console lui-même & les affermisse dans la bonne doctrine, & dans toutes sortes de bonnes œuvres. (a)

Il leur demande le secours de leurs prieres, ( Chap. III. ) premièrement afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus; & qu'elle soit par-tout en honneur comme chez eux; secondement, afin qu'il soit délivré de la contradiction de certains esprits méchants & intraitables qui s'opposoient au progrès de l'Evangile: (b) ce qui lui donne lieu de remarquer que la foi n'est pas commune à tous. (c) Il espere de la fidélité même de Dieu, qu'il les affermira dans le bien, & les préservera du mal. (d) Plein de confiance en la bonté du Seigneur pour eux, il suppose qu'ils accomplissent, & il espere qu'ils continueront d'accomplir tout ce qu'il leur ordonne. (e) Il souhaite que le Seigneur dirige lui-même & conduise leurs cœurs à l'amour de Dieu & à l'attente de Jesus-Christ; (f) double motif qui doit soutenir leur fidélité. Après les avoir ainsi disposés à recevoir le règlement qu'il va leur prescrire, il leur ordonne au nom de Jesus-Christ de se séparer de tous ceux d'entre leurs freres, qui se conduisent d'une maniere déréglée, & non selon les principes qu'ils ont reçus de lui, tant par ses instructions que par son exemple même. (g) Il les fait souvenir qu'il n'y a rien eu de déréglé dans sa conduite, & qu'il n'a point mangé gratuitement le pain de personne, mais qu'au contraire, il a travaillé avec peine & avec fatigue jour & nuit, pour n'être à charge à aucun d'eux. (h) Il leur représente qu'il avoit toutefois le pouvoir d'exiger d'eux sa subsistance; mais qu'il a préféré de leur donner lui-même l'exemple, afin qu'ils l'imitassent. (i) Il leur rappelle qu'à l'exemple il avoit joint l'instruction, & leur avoit déclaré que celui qui ne veut point travailler, ne doit point manger. (k) Il leur témoigne qu'il a appris qu'il y en a quelques-uns parmi eux qui sont déréglés, qui ne travaillent point, & qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas. (l) Il ordonne à ces personnes, & il les conjure par Jesus-Christ de se tenir retirés dans leurs maisons, de travailler de leurs mains, & de gagner ainsi leur pain par leur travail. (m) Ensuite il s'adresse à tous, & les exhorte à ne se point lasser de faire le bien. (n) Il ordonne que si quelqu'un n'obéit pas à ce qu'il prescrit par sa lettre, les pasteurs le notent, & que les fideles

---

(a) ψ. 16. *ad finem.* == (b) ψ. 1. & 2. == (c) ψ. 2. *Non enim omnium est fides.*  
 == (d) ψ. 3. == (e) ψ. 4. == (f) ψ. 5. == (g) ψ. 6. == (h) ψ. 7. & 8. == (i) ψ. 9.  
 == (k) ψ. 10. == (l) ψ. 11. == (m) ψ. 12. == (n) ψ. 13.

## SUR LA II. ÉPÎTRE AUX THESSALONIENS. 37

n'aient point de commerce avec lui , afin qu'il en ait de la confusion. (a) Il leur recommande de ne pas le regarder toutefois comme ennemi , mais de le reprendre à l'avenir comme un frere. (b) Il souhaite que le Dieu de paix leur donne la paix en tout temps & en toute maniere ; (c) en tout temps , en conservant la paix entr'eux , & ne permettant pas qu'elle fût troublée par aucune résistance à ce qu'il vient de prescrire ; en toute maniere , (d) en leur donnant de jouir ainsi de la paix non-seulement entr'eux , mais encore de la part de ceux qui jusques-là s'étoient opposés à la foi & les avoient persécutés. Il souhaite que le Seigneur soit lui-même avec eux tous. (e) Pour donner plus d'autorité à sa lettre , & pour empêcher peut-être qu'on n'en produise de fausses sous son nom , il la signe de sa main après l'avoir dictée : il y met pour paraphe , comme à toutes ses autres Epîtres , le souhait de la grace du Seigneur. (f) Toutes les civilités du grand Docteur de la grace de Jesus-Christ se terminent à la souhaiter à ses amis. C'est son caractère & son seing , parce que c'est l'amour & l'effusion continuelle de son cœur.

Les inscriptions Grecques qui se lisent à la fin de cette Epître , portent qu'elle fut écrite d'Athènes , comme elles le marquent de la première. Mais nous avons montré que cela ne pouvoit être de la première , & que saint Paul étoit passé d'Athènes à Corinthe , lorsque Timothée revint de Macédoine ; & par conséquent celle-ci , qui est postérieure à la première , ne peut avoir été écrite d'Athènes , où saint Paul ne paroît pas avoir retourné. L'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase , Œcuménus , & quelques manuscrits Grecs , (g) portent qu'elle a été envoyée de Rome : mais on ne trouve dans cette Epître aucun caractère qui favorise cette prétention ; l'Apôtre n'y parle point de ses liens : d'ailleurs cela éloigne trop cette Epître de la première , qui fut constamment écrite de Corinthe , comme nous l'avons montré. Le Syriaque porte que celle-ci fut envoyée de Laodicée de Pisidie par Tychique : mais ce sentiment n'est fondé sur aucune preuve. Les inscriptions qui se lisoient dans les Exemplaires Latins , portent qu'elle fut envoyée par Tite Diacre , & par Onésime : ce qui est certain , c'est qu'elle n'a pu être envoyée par Onésime , esclave de Philémon , puisque cet Onésime ne fut converti que long-temps après l'envoi de cette lettre. L'opinion la plus vraisemblable , est que cette lettre fut écrite de Corinthe , peu de temps après la première , c'est-à-dire , vers l'an 52. ou 53. de l'Ere Chr. Vulg. La conformité des matieres qui sont traitées dans l'une & dans l'autre ; les explications qui se trouvent dans celle-ci , & qui sont des suites de ce qui est marqué dans

III.  
Remarques  
sur le temps &  
le lieu où cette  
Epître a été  
écrite.

---

(a) *ψ.* 14. == (b) *ψ.* 15. == (c) *ψ.* 16. == (d) *Ibid.* *In omni loco.* ( *Gr. ὡς πρὸς τὸ πανταχῶς* ) *omni modo.* == (e) *Ibid.* == (f) *ψ.* 17. *ad finem.* == (g) *Vide var. Lett. Mill. ad calcem hujus Epistolæ.*

la première ; enfin les noms de Silvain ou de Silas , & de Timothée ; qui se lisent à la tête de l'une & de l'autre , toutes ces circonstances réunies font juger que ces deux lettres sont écrites à peu de distance l'une de l'autre , & toutes deux du même lieu. Saint Paul ayant demeuré dix-huit mois à Corinthe , ( a ) a eu le loisir d'y recevoir des nouvelles de l'Eglise de Thessalonique , & de satisfaire aux difficultés des fideles de cette Eglise.

---

(a) *Act.* XVIII. II.





# DISSERTATION

SUR

## L'ANTECHRIST.

LE nom d'*Antechrist* remonte jusqu'au temps des Apôtres ; nous le trouvons dans les Livres Saints. S. Jean est le seul qui se serve de ce mot : mais il le répète plusieurs fois ; & il fait même entendre que ce nom étoit déjà commun dans le langage des Fideles : *Mes petits enfants*, dit-il, (a) *c'est ici la dernière heure ; & comme vous avez entendu dire que L'ANTECHRIST vient, il y a déjà aussi maintenant plusieurs Antechrists*. Ce nom est Grec ; & il est composé de la particule ἀντι, qui marque opposition, & du mot χριστός qui signifie *Christ*. Tous les Pères & tous les Ecrivains Orthodoxes conviennent que le nom d'*Antechrist* signifie contraire ou opposé à *Jésus-Christ*. (b) Ce nom considéré en lui-même convient à tous ceux qui de quelque manière que ce soit s'opposent à *Jésus-Christ*. De là vient que les Apôtres & les Saints Pères parlant des hérétiques qui par leurs erreurs se sont élevés contre J. C. les ont appelés *Antechrists*. Nous venons d'entendre S. Jean qui dès son temps disoit : *Il y a déjà aussi maintenant plusieurs Antechrists*. Et c'est ce qui donne lieu à S. Cyprien de dire : (c) » Le bienheureux Apôtre Jean » a appelé *Antechrists* tous ceux qui sortoient de l'Eglise, ou qui s'élevaient contre l'Eglise : ce qui montre que tous ceux qui se sont écartés de la charité ou de l'unité de l'Eglise Catholique, » sont des ennemis du Seigneur, des *Antechrists*. « De même S. Jérôme, après avoir rapporté le texte de S. Jean, ajoute : (d) » Car il y a aussi tant d'*Antechrists*, qu'il y a de dogmes faux : *Tot enim Antichristi sunt, quot dogmata falsa*. « Rien n'est plus commun que ce langage

I.  
Remarques  
sur le nom  
d'*Antechrist*.  
Diverses appli-  
cations de ce  
nom. Cette  
Dissertation a  
pour objet uni-  
que l'*Ante-  
christ* qui doit  
paraître à la  
fin des siècles ;

(a) 1. Joan. 11. 18. Vide & ψ. 22. & 1v. 3. & 2. Joan. ψ. 7. — (b) Hilar. ad Cathol. Episc. contra Arianos. Nominis Antichristi proprietas est Christo esse contrarium. Hieron. ep. ad Algasia, qu. 11. Ipse est enim universorum perditio, qui adversatur Christo, & ideo vocatur Antichristus. Aug. Tr. 3. in 2. Joan. Ep. Latine Antichristus, contrarius est Christo. Et alii. — (c) Cypr. Ep. 76. ad Magnum. Beatus Joannes Apostolus universos qui de Ecclesia exissent, quique contra Ecclesiam facerent, Antichristos appellavit. Unde apparet adversarios Domini Antichristos omnes esse quos constat à caritate atque à unitate Ecclesie Catholice recessisse. — (d) Hieron. in Nahum. 11. ψ. 11.

dans les Ouvrages des Peres. Mais l'Antechrist simplement dit est celui qui selon le témoignage des Prophetes, des Apôtres, & de toute la Tradition, doit s'élever contre Jesus-Christ à la fin des siècles; & qui par l'excès de son impiété, méritera plus que tous les autres le nom d'Antechrist: c'est de celui-là que S. Jean parle, lorsqu'il dit: *Vous avez entendu dire que L'ANTECHRIST vient*: & c'est aussi de celui-là seul que nous nous proposons de parler dans cette Dissertation. (a)

II.  
L'Antechrist  
sera un homme,  
& non  
pas une société  
d'hommes.

L'Antechrist sera un homme. S. Paul même nous l'apprend lorsqu'il dit (b) qu'avant que le jour du Seigneur arrive, doit paroître l'homme de péché, *HOMO PECCATI*, ; ἀδρῶνι τῆς ἀραρίας, l'enfant de perdition, *FILIUS PERDITIONIS*, ; υἱὸς τῆς ἀπωλείας. Cet article Grec joint au mot ἀδρῶνι, & au mot υἱὸς, marque constamment que l'Apôtre parle d'une personne distincte. C'est ce qui résulte aussi de cette autre parole de l'Apôtre: (c) *Alors se découvrira cet impie, ILLE INIQUUS*, ; ἄνομος, que le Seigneur Jesus détruira par le souffle de sa bouche. On peut encore le prouver par l'expression de S. Jean, (d) qui annonçant la ruine des deux bêtes monstrueuses, qui, selon toute la Tradition, représentent l'Antechrist & son faux Prophete, dit que ces deux monstres furent jettés tout vivants dans l'étang de feu: *Vivi missi sunt hi duo in stagnum ignis*. Et aussi-tôt il marque la ruine de ceux qui marchent à la suite de ces deux monstres: *Et ceteri occisi sunt in gladio sedentis super equum*. Ces deux monstres sont donc deux personnes distinctes, qui seront les chefs de la multitude séduite par eux. Saint Cyprien étoit persuadé que l'Antechrist viendroit en la personne d'un homme; & il prétendoit même le prouver par un texte d'Isaïe, qu'il rapporte selon l'ancienne Vulgate faite sur la Version des Septante: (e) *Item, de Antichristo quod IN HOMINE veniat, apud Isaiam*: (f) *Hic homo qui concitat terram, & commovet reges, qui ponit orbem terræ totum desertum*. Ce que le Prophete dit du Roi de Babylone, selon la lettre, ce Pere l'entend allégoriquement de l'Antechrist. Saint Jérôme dit aussi: (g) » Ne » croyons point que l'Antechrist soit, comme quelques-uns le pensent, » le diable ou quelque démon; mais croyons que ce sera *QUELQU'UN* » *D'ENTRE LES HOMMES* en qui Satan habitera tout entier corporellement: *Sed UNUM DE HOMINIBUS, in quo totus Satan habitaturus sit corporaliter*. « C'est aussi la pensée de saint Jean Chrysostome: (h) » Qui sera cet Antechrist? sera-ce Satan? Point du tout, dit ce Pere:

(a) Nous avons ici fait usage principalement du grand Ouvrage de *Thomas Maluenda*, Dominicain Espagnol, Professeur de Théologie. Cet Ouvrage intitulé, *De Antichristo*, parut pour la première fois à Rome en 1604. L'Auteur en donna une seconde édition revue & augmentée, qui parut à Valence en 1621. Sur celle-là fut faite celle qui parut à Lyon en 1647. C'est sur celle-ci que nous avons travaillé. — (b) 2. *Theff.* 11. 3. — (c) *Ibid.* ψ. 8. — (d) *Apoc.* xix. 20. 21. — (e) *Cypr. Testim. lib.* 111. c. 118. — (f) *Isai.* xiv. 16. & 17. — (g) *Hieron. in Dan.* vii. — (h) *Chrysoft. hom.* 3. in 2. *Epist. ad Theff.*

» mais ce sera UN HOMME en qui se trouvera toute l'efficace de Satan : »-car selon l'Apôtre même , ce sera un homme qui s'élevera au dessus de tout ce qui est appelé Dieu. « Ce sera un homme , & non pas une société d'hommes ; ce sera un homme , & non pas une multitude d'hommes : l'expression de l'Apôtre est claire ; & il n'est pas possible d'en éluder la force : l'Antechrist sera un homme qui distingué entre tous les autres par l'excès de son impiété , méritera d'être appelé par distinction l'homme de péché , l'enfant de perdition : ο ἄδικοτος τῆς ἀμαρτίας , υἱὸς τῆς ἀπωλείας.

De même que Jesus-Christ a été figuré avant sa venue , de même se sont déjà élevés plusieurs tyrans ou imposteurs qui ont représenté l'Antechrist , ou qui ont été ses précurseurs. Le plus distingué est l'impie Antiochus ; c'est la remarque de saint Jérôme : (a) & saint Cyprien parlant de ce Prince disoit aussi : (b) » Antiochus ce Roi cruel , ou plutôt l'Antechrist représenté dans la personne de ce Prince : *Rex Antiochus infestus , immò in Antiocho Antichristus expressus.* «

III.  
Tyrans ou imposteurs qui ont été les figures ou les précurseurs de l'Antechrist.

On peut aussi regarder comme précurseur de l'Antechrist , Hérodes Roi de Judée , qui fit massacrer une multitude d'enfants pour perdre dans ce massacre Jesus-Christ même , ce nouveau Roi dont les Mages lui apprirent la naissance : (c) & Simon le Magicien qui par ses enchantemens séduisoit les peuples , se disant être quelque chose de grand ; (d) quelques Peres prétendent même que cet imposteur se disoit être le Christ. (e) Nous pourrions encore parler de Barcoquébas , & de plusieurs autres imposteurs , sur lesquels on peut voir ce qui a été dit dans la Dissertation sur les faux Messies. (f) Apollonius de Thyanes , Néron , Dioclétien , & Julien l'Apostat peuvent être encore regardés comme des précurseurs de l'Antechrist. Quelques-uns ont même cru que Néron ressusciteroit à la fin des siècles , ou même qu'il n'étoit pas mort , & qu'il reparoitroit sur la terre à la fin des temps , & seroit l'Antechrist qui doit paroître alors : (g) mais cette vaine opinion est si peu fondée , que S. Augustin la réfute en deux mots , en disant : (h) » La présomption & la témérité de ceux qui pensent ainsi , me paroît bien étonnante : « *Multum mihi mira est hæc opinantium tanta præsumptio.*

Entre tous ceux qui peuvent être regardés comme précurseurs de l'Antechrist , le plus fameux & le plus distingué est l'impie Mahomet ,

IV.  
Mahomet paroît être non-

(a) Hieron. in Dan. xi. Sicut Salvator habet & Salomonem & ceteros Sanctos in typum adventus sui : sic & Antichristus pessimum regem Antiochum qui Sanctos persecutus est , templumque violavit , rellè typum suū habuisse credendus est. — (b) Cypr. in exhort. ad Martyrium , c. 11. — (c) Matt. 11. 16. — (d) Act. VIII. 9. — (e) Aug. de hæres. c. 1. Afferbat se esse Christum. Damasc. Theophyl. Maxim. ep. Taurin. Hippolyt. mart. — (f) Cette Dissertation se trouve placée à la tête des SS. Evangiles. — (g) Victorin. in Apocal. Aug. de civ. Dei , l. xx. c. 19. Nonnulli ipsum (Neronem) resurrecturum & futurum Antichristum suspicantur , &c. Hieron. in Dan. xi. Multi nostrorum putant ob sevitia & turpitudinis magnitudinem , Domitium Neronem Antichristum fore. Sever. Sulp. Sac. Hist. lib. 11. — (h) Aug. loco mox citato.

seulement l'un des précurseurs de l'Antechrist, mais même le fondateur de l'Empire à la tête duquel paroltra le dernier ennemi de J. C.

que quelques-uns ont même cru être le véritable Antechrist. *Jean Annius de Viterbe*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & Maître du sacré Palais, qui vivoit au quinzième siècle, fit un petit Traité intitulé, *Questions sur l'Apocalypse*, qu'il dédia au Pape Xyste IV. & aux Princes Chrétiens, dans lequel il entreprend de montrer que Mahomet est lui-même l'Antechrist. *Josse Clitov*, Docteur, qui a fleuri dans le seizième siècle, paroît avoir en vue cet Ouvrage d'Annius lorsqu'il dans son *Commentaire sur le IV. Livre de saint Jean Damascene sur la Foi orthodoxe*, chap. 27. il dit : » J'ajouterai ici que quelques hommes très-» instruits pensent que cet infâme Mahomet, auteur d'une loi exécra-» ble & abominable, est en personne le vrai Antechrist annoncé dans » les saintes Ecritures, parce qu'ils voient que presque tout ce que » les Ecritures prédissent de l'Antechrist, se trouve vérifié en lui. « (a) Et plus loin il insiste particulièrement sur le Chap. XIII. de l'Apocalypse. *Jean Henten*, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, qui est du même siècle, & qui publia le *Commentaire d'Arétas sur l'Apocalypse*, mit à la tête de cet Ouvrage une Préface qu'il intitula : *Jugement sur l'Apocalypse & sur l'Antechrist*, dans laquelle il entreprend de montrer que ce qui est dit de l'Antechrist dans l'Ecriture, convient à Mahomet, & qu'ainsi Mahomet est le vrai Antechrist. Cependant il ne l'affirme pas absolument : il se contente de proposer modestement sa pensée, en disant : » Il ne me paroît pas si hors de raison, de croire avec » Jean Annius de Viterbe que la bête qui est décrite au Chap. XIII. » de l'Apocalypse, & que l'on interprète communément de l'Ante-» christ, soit le faux Prophète Mahomet, &c. « (b) C'est ainsi qu'il entre en matière sur ce point. Le docteur *Génébrard* qui vivoit à la fin du même siècle, parlant de Mahomet dans sa *Chronologie sainte*, Livre III. pag. 472. s'exprime ainsi : » Je croirois facilement que c'est » l'Antechrist, ou au moins le fondateur de l'Empire de l'Antechrist : » *Aut saltem regni Antichristi conditorem*. Car le nom Grec *Μαμπίλις* donne » précisément le nombre 666. qui est le nombre du nom de la bête dont » parle l'Apocalypse au Chap. XIII. « (c) Et à la page 486. il ajoute : » Le nombre 666. marqué dans l'Apocalypse est le nombre de Mahomet » même, qui est le vrai Antechrist, ou du moins le fondateur de son » Empire : *Vel certè regni ejus fundatoris*. « (d) *Pierre Bulenger*, qui vivoit

(a) *Jos. Clitov. Id unum hic adjecerim, quòd nonnulli viri eruditissimi sentiant Mahometem illum spurcissimum, & abominabilis execrandaque legis auctorem, esse verum in personà Antichristum à sacris litteris prænuntiatum : quia vident ferè omnia quæ Scriptura de Antichristo prædicunt, in eo esse completa. — (b) Joan. Henten. Non admodum videtur absurdum id quòd sentit Joannes Annius Viterbiensis, quòd bestia quam interpretantur communiter Antichristum, de qua Apoc. 13. sit Pseudopropheta Mahometes, &c. — (c) Genebr. Hunc facilè crediderim esse Antichristum, aut saltem regni Antichristi conditorem. Nam Μαμπίλις reddit numerum nominis bestia 666 de quo Apoc. 13. forma Πάρις. — (d) Id. Numerus 666 in Apoc. c. 13. v. 17. notatus, numerus est Mahometis verè Antichristi, vel certè regni ejus fundatoris.*

au même temps, & qui a laissé IV. Livres sur l'Apocalypse, s'exprime ainsi en expliquant le Chap. XIII. » Je croirois facilement avec le » très-docte Théologien Gilbert Génébrard, que ce scélérat & cet » imposteur (Mahomet) est l'Antechrist, ou au moins le fondateur » de l'Empire de l'Antechrist: *Aut saltem regni Antichristi conditorem.* » Et certes le nom de Mahomet donne le nombre du nom de la bête, » qui est 666. (a) «

François Feu-ardent, Religieux de l'Ordre de saint François, & Docteur de l'Université de Paris, qui est mort au commencement du dix-septième siècle, s'exprime ainsi dans ses *Notes sur S. Irénée, Livre V. chap. 30.* » Le sentiment d'Annius, de Henten, de Cléto, » & de Génébrard, hommes doctes & catholiques, me plaît beau- » coup. Ils ont cru que Mahomet, cet homme impur, ce faux Pro- » phète, avec ceux qui soutiennent sa secte détestable, étoit précisé- » ment & véritablement l'Antechrist même, ou au moins le principal » & le plus zélé fondateur de son empire: *Vel illius regni saltem maxi- » mum & studiosissimum conditorem.* Et certes il n'y a personne qui ne » voie, que tous les caractères de la bête de l'Apocalypse, & tout ce » qui a été anciennement écrit de l'Antechrist, ou est déjà accompli » en lui pour la plus grande partie, ou s'accomplit de jour en jour: » *In illo vel majori ex parte jampridem completa, vel in dies compleri,* » *nullus est qui non videat.* Voici leurs conjectures & les miennes: 1°. » Le nombre du nom de la bête désigné par saint Jean, & considéré en » lettres Grecques, convient au nom de cet impie, puisque les huit » lettres de ce nom Μαμμηις ou Μωμμηις, comme l'écrivent Euthyme, » Zonaras & Cédrene, forment le nombre 666. « (b) Il ajoute encore onze autres conjectures que l'on peut voir. Gabriel du Preau ou Prateole, Docteur de la Faculté de Paris, qui mourut à la fin du seizième siècle, s'exprime ainsi dans son *Traité des Sectes & des Dogmes des Hérétiques, Livre II.* au mot Mahomet: » Mahomet, cet Arabe digne de toute ma- » lédition, est tellement le vrai Antechrist par comparaison avec » tous les autres, que l'on pourroit presque croire qu'entre tous il est

---

(a) Petr. Bulenger. Hunc certè nebulonem perditissimum cum doctissimo Theologo Gilberto Genebrardo facile crediderim Antichristum esse, aut saltem regni Antichristi conditorem. Et sanè nomen Maometis reddit numerum nominis bestia 666. — (b) Franc. Feu-ardent. Mihi sententia doctorum & catholicorum virorum Joannis Annii, Joannis Hentenii, Jodoci Clétovei, ac D. Genebrardi valdè grata est: qui Maometem impurum Pseudopropheta, undè cum ejus profligatam ac perditam sectam acriter tuentibus, vel ipsum definitè & verè Antichristum, vel illius regni saltem maximum & studiosissimum conditorem esse existimârunt: quando omnes bestia Apocalypseos conditiones, & singula quæ à priscis de Antichristo scripta sunt, in illo vel majori ex parte jampridem completa, vel in dies complerè, nullus est qui non videat. Conjecturas eorum measque subjiço: 1°. Convenit in primis illius appellationi numerum Græcarum litterarum nominis bestia à Joanne designatus; sequidem octo litteræ nominis hujus Μαμμηις, sive Μωμμηις, ut scribunt Euthymius, Zonaras & Cedrenus, conficiunt numerum 666.

» le seul véritable Antechrist qui doit venir. Il n'y a point, & il n'y  
 » a jamais eu d'homme qui approche davantage de celui qu'annonce  
 » la Prophétie de saint Paul, que cet homme qui est le plus scélérat  
 » de tous les hommes; en sorte que s'il n'en vient point d'autre, il  
 » faudra croire que toute la Prophétie est accomplie dans celui-là. « (a)  
 Et après avoir dit que Mahomet est la figure & le précurseur de l'An-  
 techrist, il ajoute: » Et par conséquent sous l'image & l'exemple de  
 » Mahomet, Daniel a en même temps dépeint l'Antechrist, & a marqué  
 » que ce seroit sous un tel empire que les Chrétiens seroient oppri-  
 » més, & la parole de Dieu presque abolie. « (b)

Il est vrai que Jean Viguiier, & quelques autres ont réfuté par occa-  
 sion l'opinion de ceux qui ont prétendu que Mahomet étoit le vrai  
 Antechrist: Benoit Pérera a même écrit sur cela un Livre entier  
 contre Annius: & au fond il est certain que si l'on examine soigneu-  
 sement le témoignage des divines Ecritures & le sentiment des Peres  
 & des Théologiens, on reconnoitra qu'en effet Mahomet ne peut pas  
 être le véritable Antechrist. C'est ce qui donne lieu à *Thomas Malvenda*,  
 Dominicain Espagnol, qui écrivoit au commencement du dix-septieme  
 siecle, de conclure en ces termes dans son grand Ouvrage sur l'An-  
 techrist: (c) » Il doit donc être regardé comme constant que Mahomet  
 » n'est pas le véritable Antechrist. Mais, ajoute cet Auteur, si quel-  
 » qu'un jette les yeux sur les grands maux que cet homme de perdi-  
 » tion a causés dans le monde, par l'établissement de sa secte perni-  
 » cieuse, qui a déjà perdu une grande partie de la terre, selon le  
 » témoignage même de tous les Historiens, il aura raison de conve-  
 » nir que Mahomet est un des plus distingués entre ceux qui ont re-  
 » présenté l'Antechrist, ou qui ont été ses précurseurs: *Jure fatebitur*  
 » *Mahometem magnum fuisse Antichristi typum ac præcursorem.* « Le Pape  
 Innocent III. dans la Bulle qu'il donna en 1213. pour la sixieme Croi-  
 sade contre les Sarrasins, s'exprimoit ainsi: » Nous espérons que la  
 » puissance de Mahomet finira bientôt; puisque c'est la bête de l'Apo-  
 » calypse, dont le nombre est six cents soixante & six; & il y en a  
 » déjà près de six cents de passés. « Quoi qu'il en soit de ce nombre  
 mystérieux, du moins il demeure évident que dès-lors on pensoit que

---

(a) *Gabr. Prateol. Mahometes ille maledictissimus Arabs, adeo præ omnibus Antichristis; Antichristus verus est, ut propemodum unus ille omnium olim venturus ipse credi queat. Nec quisquam est aut fuit aliquando qui propius accederet ad Pauli prophetiam, atque ille homo, hominum nequissimus: adeo ut nisi alius venerit, omnis prophetia in hoc Mahomete impleta existimari debeat. — (b) Id. proinde sub imagine & exemplo hujus Mahometis, simul depinxit Daniel Antichristum: & significavit regnum hujusmodi fore, in quo affligerentur Christiani, & ferè deleretur verbum Dei. — (c) Malvenda, de Antichr. l. 1. c. 25. Sit igitur extra omnem controversiam Mahometem non esse Antichristum: sed si quis ante oculos sibi proponat ingentia mala quæ hic perditissimus homo in mundum intulit, condidit exitiali seclâ, quæ magnam orbis partem perdidit, ut cuncti loquantur ap- pates, jure fatebitur Mahometem magnum fuisse Antichristi typum ac præcursorem.*

La bête de l'Apocalypse pouvoit représenter l'Empire Antichrétien de Mahomet ; & on en étoit si persuadé que le Pape ne craignoit pas de le dire affirmativement dans une Bulle générale adressée à toute la Chrétienté : *LA PUISSANCE DE MAHOMET EST LA BÊTE DE L'APOCALYPSE*. Saint Euloge de Cordoue , qui vivoit dans le neuvieme siecle , au temps de la persécution des Sarrasins , & qui donna sa vie pour la défense de la foi , parlant de Mahomet dans son *Apologie pour les saints Martyrs* , s'exprime ainsi : » Cet homme qui animé d'un esprit impur , » & contribuant à opérer le mystere d'iniquité comme un vrai précurseur de l'Antechrist , *ut verus Antichristi præcursor* , a donné à un peuple de perdition je ne sai quelle nouvelle loi , qu'il a établie de son propre mouvement , & par l'instinct du démon. « Saint Pierre de Majume , qui vivoit au huitieme siecle , & dont saint Jean Damascene fit l'éloge , regardoit Mahomet comme *le précurseur de l'Antechrist*. S. Jean Damascene , qui vivoit au même siecle , dit aussi à la fin de son *Traité des Hérésies* : » Dans ce temps regne aussi & se soutient la religion des Ismaélites , qui entraîne les peuples dans l'erreur , culte » impie que l'on peut appeller en quelque sorte le précurseur de l'Antechrist : *Religio quam Antichristi quasi præcursorem appellare licet*. « Et il est constant , ajoute Malvenda , (a) que plusieurs autres ont ainsi appelé Mahomet : *Quo etiam modo constat alios Mahometem nuncupasse*.

Mahomet n'est donc que le précurseur de l'Antechrist : il doit donc paroître un autre imposteur qui sera l'Antechrist véritable : quand paroitra-t-il ? Il est impossible de satisfaire pleinement à cette question : on peut dire seulement qu'il ne paroitra qu'à la fin des siecles ; c'est ce qui résulte du témoignage constant de l'Écriture & de la Tradition. Mais quand arrivera la fin des siecles ? rien de plus incertain. Combien le monde a-t-il déjà duré ? combien doit-il durer encore ? questions insolubles. En effet combien le monde a-t-il déjà duré ? on pourroit compter sur cela plus de quatre-vingts opinions différentes ; mais on peut les réduire à deux principales : l'une fondée sur le calcul qui résulte de la Version des Septante , & qui donne plus de cinq mille ans depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ : l'autre fondée sur le calcul qui résulte du Texte Hébreu tel que nous l'avons à présent , & tel que l'exprime notre Vulgate même faite par S. Jérôme ; ce calcul ne donne qu'environ quatre mille ans depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ. Nous avons fait voir ailleurs (b) qu'en conciliant ces deux calculs on pourroit compter environ 4156 ans depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ : c'est l'opinion qui nous paroît la mieux fondée ; mais nous avouons qu'elle est encore fort incertaine.

V.  
Remarques  
sur la question  
du temps au-  
quel doit pa-  
roître le véri-  
table & déci-  
mier Antechrist.

(a) *Ibid.* — (b) Préface sur la Genèse.

Combien le monde durera-t-il ? Il y a sur cela chez les Hébreux une tradition célèbre sous le nom d'Elie, selon laquelle le monde doit durer six mille ans : savoir, deux mille ans avant la Loi, deux mille ans sous la Loi, & deux mille ans sous le Messie. (a) Quelques-uns ont cru que cette tradition venoit du Prophete Elie ; mais d'autres l'attribuent à un Rabbín qui portoit le nom de ce Prophete. Le principal fondement de cette tradition, selon les Rabbins mêmes, est que le repos dans lequel Dieu est entré après les six jours de la création, représente le repos que Dieu réserve à son peuple après un intervalle de six mille ans qui répondront aux six jours de la création ; selon ce que dit le Psalmiste, (b) que *mille ans sont devant Dieu comme un jour*. L'expression du Psalmiste est rappelée par S. Pierre ; (c) & S. Paul parlant du repos de l'éternité bienheureuse, le désigne aussi sous le nom même de *Sabbat* : (d) *Sabbatismus*. Quelques-uns des Peres ont aussi pensé, qu'en effet le monde ne dureroit que six mille ans. L'Auteur du livre des Questions aux Orthodoxes sous le nom de S. Justin, dit : (e) » Selon plusieurs endroits de l'Écriture, on peut conjecturer que ceux-là » disent vrai, qui prétendent que la durée de l'état présent de ce monde » sera de six mille ans. « Mais pour le prouver, il suppose que J. C. n'avoit paru que dans le sixieme millénaire. S. Irénée dit : (f) » Autant » il y a eu de jours pour la création du monde, autant il y aura de millénaires pour sa durée. Ce que l'Écriture dit de ce qui est arrivé » alors, est en même temps une prophétie de ce qui doit arriver dans » la suite. Si donc *un jour du Seigneur est comme mille ans*, il est manifeste » que toutes choses ayant été créées en six jours, leur durée sera de six » mille ans. « S. Hippolyte martyr le pensoit de même ; (g) mais il fondeoit sur cela un calcul qui, comme le remarque Photius, prouvoit plutôt l'imperfection de l'esprit humain que la vertu de l'inspiration céleste. Lactance dit aussi : (h) » Toutes les œuvres de Dieu ayant été » achevées en six jours, il est nécessaire que le monde demeure dans » l'état présent pendant six mille ans : car le grand jour du Seigneur est » de mille années, comme le Prophete le marque en disant : *Devant » vos yeux, Seigneur, mille ans sont comme un jour*. « Mais Lactance ajoute à ces six mille années le repos d'un septieme millénaire, selon l'idée des Juifs & des Chrétiens Judaïsants. S. Hilaire à l'occasion de ces paroles de saint Matthieu, *Et six jours après il fut transfiguré*, dit : (i)

---

(a) *Rabbi Jacob filius Salomonis in collectaneis de Christo, à Thalmud, Tract. Sanhedrin, capite Helec. interprete Genebrardo, hac scribit. Docet domus Elia : Sex mille annis erit mundus : duobus mille inanis, duobus mille lex, duobus mille dies Messia.*  
 (b) *Pf. LXXXIX. 4.* (c) *2. Petr. III. 8.* (d) *Hebr. IV. 9.* (e) *Auctor quasi ad orthodoxos, qu. 71.* (f) *Iren. lib. v. adv. hares. c. 25.* (g) *Apud Phot. Bibl. n. 202.* (h) *Lact. Instit. lib. VII. c. 14. & c. 25.* (i) *Hilar. in Matth. XVII.*

» Et certes cette circonstance , qu'après un intervalle de six jours le  
 » Seigneur paroît revêtu de sa gloire , montre & annonce qu'après la  
 » révolution de six mille années succédera la gloire du royaume cé-  
 » leste : *Nam quòd post dies sex gloriæ Dominicæ habitus ostenditur , sed mil-*  
 » *lium scilicet annorum temporibus evoluit , regni cælestis honor præfigura-*  
 » *tur.* « Saint Jérôme expliquant dans une lettre le Psaume LXXXIX.  
 où se trouve cette parole , *Mille ans sont devant vos yeux comme le jour*  
*d'hier* , dit : (a) » Je crois que c'est de cet endroit & de l'Épître qui porte  
 » le nom de S. Pierre , qu'est venue la coutume de considérer mille ans  
 » comme un jour , en sorte que comme le monde a été fait en six  
 » jours , on croie qu'il ne subsistera que six mille ans : après quoi vien-  
 » dra le nombre septenaire & octenaire , dans lequel sera célébré le  
 » vrai sabbat , & sera donnée la parfaite pureté de l'entière circon-  
 » cision : « c'est-à-dire , l'éternité même , qui est considérée en même  
 temps comme le septième jour relativement aux six mille ans qui l'ont  
 précédée , & comme le huitième relativement à l'éternité qui a pré-  
 cédé les six mille ans : » *Ego arbitror ex hoc loco & ex Epistola quæ no-*  
 » *mine Petri inscribitur , mille annos pro unâ die solitos appellari , ut scili-*  
 » *cet , quia mundus in sex diebus fabricatus est , sex millibus tantum anno-*  
 » *rum credatur subsistere , & postea venire septenarium numerum , & octo-*  
 » *narium , in quo verus exercetur Sabbatismus , & circumcisionis puritas*  
 » *redditur.* «

S. Augustin expliquant le même texte , (b) s'éleve contre ceux qui ont prétendu fixer ainsi la durée du monde à six mille années ; il leur oppose ce que J. C. dit à ses disciples : (c) *Ce n'est point à vous qu'il appartient de savoir les temps & les moments que Dieu a réservés à sa puissance.* Et il est vrai qu'il y auroit une témérité inexcusable , à prétendre déterminer comme certaine une année qui dût être le terme de la durée du monde. Mais cette détermination fixe ne résulte pas de l'opinion qui ne donne que six mille ans à la durée du monde : parce qu'il est tout-à-fait incertain combien le monde a déjà duré. Aussi S. Augustin même convient-il ailleurs (d) que cette opinion pourroit être en quelque sorte tolérable , *Quæ opinio esset ut cumque tolerabilis* , si les Millénaires n'en avoient pas abusé. Il avoue qu'il a quelquefois lui-même suivi cette opinion : *Etiam nos hoc opinati fuimus aliquando.* Il y revient même dans cet endroit , lorsqu'il veut expliquer ce qui est dit , *que le dragon est enchaîné pour mille ans.* Car la première interprétation qu'il en donne , c'est en disant que la puissance du démon est liée par Jésus-Christ dans cette sixième & dernière période de mille ans vers la fin de laquelle il croyoit être ; parce qu'en effet selon le calcul des Septante & de l'an-

---

(a) *Hier. Ep. ad Cypr. olim. 139.* — (b) *Aug. Enarr. in Psal. LXXXIX.* — (c) *Ab. 1. 7.* — (d) *Aug. de Civit. Dei, lib. xx. c. 7.*

cienne Vulgate, qui étoit une traduction du Grec des Septante, la naissance de Jesus-Christ se trouvoit, comme nous l'avons dit, au delà de cinq mille ans depuis la Création: *Aut quia in ULTIMIS ANNIS MILLE ista res agitur, id est SEXTO ANNORUM MILLIARIO, tamquam SEXTO DIE, cujus nunc spatia posteriora volvuntur; SECUTURO deinde SABBATO, quod non habet vesperum, requie scilicet Sanctorum, quæ non habet finem.* Et il y revient encore lorsque voulant expliquer comment le dragon ne séduira plus les nations jusqu'à ce que mille ans soient accomplis, il propose d'abord de l'entendre de ce qui reste de ce sixieme jour qui tenferme un espace de mille ans: *Aut quod remanet de SEXTO DIE, qui constat ex MILLE ANNIS.* Delà vient que les Modernes sont très-partagés sur cette opinion: les uns la regardent comme absolument vaine; d'autres pensent qu'elle n'est pas absolument méprisable; d'autres enfin la regardent même comme assez probable, pourvu toutefois que l'on ne prétende point en conclure une détermination fixe. Bellarmin s'en exprime ainsi: (a) » Il y a sur cela une modération très-sage dans S. Augustin, qui a » regardé cette opinion comme probable, & l'a même suivie comme » telle dans ses livres de la Cité de Dieu. Mais il ne s'ensuit pas que » nous sachions le temps du dernier jour: car nous disons qu'il est » probable que le monde ne durera pas plus de six mille ans; mais » nous ne disons pas que cela soit certain: *Neque hinc sequitur nos scire » tempus ultimæ diei: dicimus enim probabile esse mundum non duraturum » ultra sex millia annorum, non autem dicimus id esse certum.* Rejettons, » dit Génébrard, (b) une détermination fixe & précise du nombre des » années; mais considérons en général comme vraie la tradition du Rabbin Elie: car en général elle ne manquera pas d'être vérifiée par » l'événement; sur-tout puisque même parmi nous la même chose a » été enseignée par Lactance & autres: *Definitam ergo & minutam » annorum circumscriptionem rejiciamus; pronuntiatum autem Rabbini Elia » universè verum intelligamus: nam non carebit suo eventu in genere; » præsertim cum apud nos idem tradiderint Lactantius, &c.* Feu-ardent dans ses notes sur S. Irénée, dit: (c) » Ce sentiment de S. Irénée touchant la durée du monde, est soutenu & confirmé par tant & de » si grands hommes, & appuyé sur des raisons si plausibles, que » pourvu que l'on ne prétende pas témérairement donner des bornes » à la puissance divine, j'entrerois assez volontiers dans la même pensée: » *Hac Irenæi sententia de mundi permansione, tot tantosque habet vindicæ & confirmatores, ac plausibiles persuasiones, modò divinæ potestati » nihil temerè præscribatur, ut in eam lubens descenderem.* Malvenda dit aussi: (d) » Si l'on prétend assurer que le monde ne doit durer que six

---

(a) Bellarm. de Rom. Pont. lib. 111. cap. 3. — (b) Genebr. Chronogr. lib. 1. pag. 4. — (c) Feu-ardentius in Notis ad S. Iren. lib. 4. c. 28. — (d) Malvenda, de Anichr. lib. 11. cap. 23.

» mille ans , enforte que l'on prétende en conclure qu'il doit se trouver  
 » précisément deux mille ans avant la Loi , deux mille ans sous la Loi ,  
 » & deux mille ans sous le Messie ; cela est assurément très-faux , tout-  
 » à-fait intolérable , ou du moins très-téméraire ; car on pourroit de-  
 » là déterminer facilement la fin du monde , puisque l'on fait combien  
 » de temps s'est déjà écoulé depuis la naissance de J. C. Mais qu'en gé-  
 » néral le monde ne doive durer que six mille ans , quoique la chose  
 » soit incertaine , cependant à cause de l'autorité des Peres qui l'ont  
 » écrit ainsi , je ne voudrois nullement condamner cette opinion : car  
 » je ne croirai jamais que ces grandes lumieres de l'Eglise aient avancé  
 » cela sans de grandes raisons. *Attamen universè sex millibus tantùm annis*  
 » *includi mundi ætatem , quamvis res sit incerta , propter auctõritatem nihilo-*  
 » *minùs Patrum qui id scripserunt , non prorsùs damnaverim : nam Ecclesia*  
 » *illa magna lumina ad eam dicendam sententiam nunquam existimaverim*  
 » *sine magnis rationibus accessisse.* Mais delà on ne peut pas savoir ni  
 » connoître certainement la fin du monde , puisque le nombre des an-  
 » nées qui se sont écoulées depuis la création est jusqu'ici si incertain  
 » & si inconnu , comme nous l'avons déjà fait remarquer : *Nec inde*  
 » *certò sciri cognoscique potest mundi finis : cùm ratio annorum ab orbe con-*  
 » *dito adeò incerta & inexplorata hætenùs sit , ut prædiximus.* Au reste ,  
 » qui peut nier qu'on ne puisse en quelque maniere pressentir par cer-  
 » taines conjectures probables la fin du monde ? *Quis verò neget probabili*  
 » *quãdam conjecturâ præsentiri utcumque posse rerum occasum ?* «

Ce qui prouve que l'Antechrist ne doit paroître qu'à la fin des siècles ,  
 c'est 1<sup>o</sup>. Que , selon S. Paul , cet impie doit être exterminé par l'éclat  
 du dernier avènement de Jesus-Christ. (a) C'est 2<sup>o</sup>. Que , selon S. Jean  
 & selon Daniel , la persécution ne doit durer que quarante-deux mois ,  
 ou trois ans & demi , (b) & qu'aussi-tôt après cette persécution , le  
 monde doit être jugé. (c) C'est donc une vérité fondée sur l'autorité  
 même des divines Ecritures : & toute la Tradition rend témoignage à  
 cette vérité. Il seroit inutile d'accumuler ici les expressions des Peres ;  
 il suffit de rapporter cette parole célèbre de S. Augustin : (d) « Voici ,  
 » dit ce Pere , ce que nous avons appris devoir arriver au temps de ce  
 » dernier jugement ou vers ce temps : l'avènement d'Elie de Thesbé ,  
 » la conversion des Juifs , la persécution de l'Antechrist , l'avènement  
 » du souverain Juge , &c. « *In illo itaque judicio vel circa illud judicium ,*  
*has res didicimus esse venturas , Eliam Thesbitem , fidem Judæorum , Anti-*  
*christum persecuturum , Christum venturum , &c.*

L'opinion commune des Peres sur la naissance de l'Antechrist , est ,  
 qu'il sortira du milieu de la nation Juive. S. Jérôme , dans son com-  
 VI.  
 Remarques  
 sur la naissance

(a) 2. *Theff.* 11. 8. == (b) *Dan.* xii. 7. *Apoc.* xi. 2. == (c) *Dan.* vii. 8. 9. 24-26.  
*Apoc.* xi. 14. & seqq. == (d) *Aug. de Civ. Dei* , l. xx. s. 30.

de l'Antechrist. Sortira-t-il du milieu des Juifs, & particulièrement de la tribu de Dan ?

mentaire sur Daniel, dit expressément : (a) » L'Antechrist doit s'élever d'une nation foible, c'est-à-dire, du peuple Juif : *Consurgere debet Antichristus, de modica gente, id est, de populo Judæorum.* « Cette opinion est fondée sur ce que la plupart des Pères ont aussi cru qu'il sortiroit de la Tribu de Dan, & qu'il seroit reçu par les Juifs en qualité de Messie, qui ne peut être que Juif.

Trois Textes des Saintes Ecritures ont donné lieu de croire que l'Antechrist sortiroit de la tribu de Dan. 1°. La prophétie de Jacob touchant la tribu de Dan, dont il dit : (b) *Dan jugera son peuple.... Et il deviendra comme un serpent dans le chemin, & comme un céraсте dans le sentier, qui mord le pied du cheval, afin que celui qui le monte, tombe à la renversé.* Sur quoi S. Augustin s'exprime ainsi : (c) » Ce que Jacob dit de Dan en bénissant ses enfants, donne lieu de penser que c'est de cette tribu que naîtra l'Antechrist : *Cùm Jacob filios suos benediceret, ita dixit de isto Dan, ut de ipsa tribu existimetur nasciturus Antichristus.* « S. Grégoire le Grand dit aussi : (d) » Quelques-uns disent que l'Antechrist viendra de la tribu de Dan, parce que dans cet endroit il est dit que Dan deviendra comme un serpent & qu'il mordra..... Et il est comparé, non-seulement au serpent, mais encore au céraсте : car le mot Grec *κέρας* signifie *des cornes*, & on dit que ce serpent appelé *cerastes*, porte des cornes ; ce qui marque fort bien l'Antechrist ; parce que lorsqu'il viendra, il attaquera les fideles par la morsure d'une prédication pestiférée, & s'armera contre eux des cornes de la puissance : *Per quem dignè Antichristi adventus asseritur, quia contra fidelium vitam cum morsu pestiferæ prædicationis, armatur etiam cornibus potestatis.* Et parce que c'est à la fin du monde que l'Antechrist déploiera tous ses efforts, il est dit aussi que ce céraсте mordra le pied du cheval. Car c'est mordre le pied du cheval, que d'attaquer les hommes à la fin des siècles : *Et quia Antichristus extrema mundi apprehendere nititur, cerastes iste equi ungulas mordere perhibetur : ungulas quippe equi mordere est extrema seculi feriendo contingere.* Et parce que les Juifs pris dans les filets de leur erreur attendent un faux Christ, au lieu du Christ véritable, Jacob ajoute fort bien aussi-tôt : *Le salut que vous donnerez, Seigneur, sera l'objet de mon attente* : c'est-à-dire, je n'attendrai point un faux Christ comme ces hommes infideles, mais je croirai au Christ véritable, & je lui serai fidele : *Et quia Judæa erroris sui laqueis capta, pro Christo Antichristum expectat, benè Jacob dicit : Salutare tuum expectabo, Domine ; id est, non sicut infideles Antichristum, sed verum credendo fideliter Christum.* « Beaucoup d'autres ont expliqué dans le même sens cette prophétie de Jacob.

---

(a) Hieron. in Dan. xi. — (b) Gen. xlii. 16, & 17. — (c) Aug. qu. 22. in Josue. — (d) Greg. Mag. in Job, lib. xxxi. cap. 10.

2°. La prophétie de Jérémie qui dit : (a) *On entend de Dan le bruit de sa cavalerie ; toute la terre retentit des hennissements de ses chevaux de bataille : ils sont venus , & ils ont dévoré la terre & ses fruits , les villes & leurs habitants.* Ce qui faisoit dire à S. Irénée parlant de l'Antechrist : (b) » Jérémie a fait connoître , non-seulement son avènement subit , » mais encore la tribu d'où il viendra ; car il dit : *Nous entendrons de » Dan , &c.* « S. Hippolyte , S. Grégoire le Grand , & plusieurs autres l'entendent ainsi.

3°. L'omission de la tribu de Dan , dans le dénombrement des douze tribus au Chap. VII. de l'Apocalypse. S. Irénée , après avoir dit que , selon la prophétie de Jérémie , l'Antechrist doit sortir de la tribu de Dan , ajoute : (c) » Et c'est pour cela que dans l'Apocalypse , cette » tribu ne se trouve point dans le dénombrement de ceux d'entre les » enfants d'Israël qui doivent être sauvés. « André & Aréas Evêques de Césarée , le vénérable Bede , & plusieurs autres pensent ainsi.

Mais quant à la prophétie de Jacob , elle peut s'entendre , selon la lettre , de Samson qui étoit de la tribu de Dan , qui jugea Israël , & nuisit beaucoup aux Philistins. C'est ainsi que l'explique S. Jérôme : (d) *Samson Judex Israel de tribu Dan fuit : hoc ergo dicit , &c.* Et plusieurs mêmes de ceux qui prétendent appliquer ce texte à l'Antechrist , reconnoissent ce premier sens.

Quant à la prophétie de Jérémie , elle peut s'entendre à la lettre , de l'irruption de Nabuchodonosor sur la Judée ; & alors Dan signifiera la ville de ce nom , qui se trouvoit située à l'extrémité septentrionale de cette province : c'est ainsi que l'explique S. Jérôme : (e) *Describitur autem à Dan per Phœnicem venturus cum exercitu Nabuchodonosor : in quo loco fluvius Jordanis oritur.*

Quant à l'omission de la tribu de Dan dans l'Apocalypse , Bellarmin se contente de dire qu'on ne fait point assez pourquoi cette tribu est ainsi omise : (f) *Cur autem Apocal. VII. omittatur Dan , non satis constat.* Et Jean le Mercier conjecture que dans ce dénombrement , au lieu de *Manassé* , il faudroit peut-être lire *Dan* , parce que *Manassé* pouvoit être déjà compris sous le nom de *Joseph* : (g) *Dan sanè in Apocalypsi omittitur : quâ de causâ ignoratur , nisi fortè pro Manasse Dan legendum sit , quia jam tribus Joseph meminerat.* Et en effet il peut se faire qu'en Grec , de ΔΑΝ soit venu par erreur de copiste ΜΑΝ , & delà *Manasses*.

Ainsi les trois preuves sur lesquelles est fondée l'opinion qui fait naître l'Antechrist de la tribu de Dan , ne sont point absolument convaincantes : c'est pourquoi Bellarmin , après avoir rapporté les témoignages des Peres qui ont tenu cette opinion , conclut ainsi : (h) » Cette

(a) Jerem. viii. 16. == (b) Iren. adv. hæres. l. v. c. 3. == (c) Ibid. == (d) Hieron. in Trad. Hebr. == (e) Hieron. in Jerem. viiii. == (f) Bellarm. de Rom. Pontif. lib. iiii. c. 12. == (g) Joan. Mercerus in Gen. xlix. §. 17. == (h) Bellarm. de Rom. Pontif. l. iiii. c. 12.

» opinion est très-probable à cause de l'autorité de ces hommes si respectables ; mais cependant elle n'est pas tout-à-fait certaine : *Non tamen omnino certa* : soit parce que la plupart des Peres ne disent point expressément qu'ils savent cela , mais insinuent seulement que cela est probable ; soit parce que l'Écriture n'en donne aucune preuve convaincante : *Tum quia nulla Scriptura convincit.* «

Maintenant pour savoir si l'Antechrist doit sortir de la nation Juive , il nous resteroit d'examiner s'il doit être reçu par les Juifs : nous aurons lieu d'y revenir dans la suite. Passons à ce qui regarde le lieu de sa naissance.

VII.  
L'Antechrist  
naîtra-t-il à  
Babylone ?  
viendra-t-il de  
ce pays-là ?

C'est une opinion assez commune que l'Antechrist naîtra à Babylone. Saint Jérôme , dans son Commentaire sur Daniel , dit que l'Antechrist naîtra de la nation Juive , & viendra de Babylone : (a) *Qui nasciturus est de populo Judæorum , & de Babylone venturus.* André & Arétas , Evêques de Césarée , s'expriment à-peu-près de même : le vénérable Bede dit expressément que c'est de cette ville qu'il tirera sa naissance : (b) *De Babylone natum.* Et beaucoup d'autres le disent de même.

Cette opinion peut avoir pour fondement : 1°. Le témoignage de saint Jean , qui nous fait assez connoître que le second malheur annoncé au son de la sixième trompette , & terminé par la persécution de l'Antechrist , doit venir de l'Euphrate , où est située Babylone. En effet , André , Evêque de Césarée , expliquant ces mots de l'Apocalypse , (c) *Déliiez les quatre Anges qui sont liés sur le grand fleuve de l'Euphrate* , dit : (d) » Il est croyable qu'il est ici fait mention de l'Euphrate , parce » que l'on croit que l'Antechrist doit sortir de ces lieux. « Arétas le pense de même.

2°. Le témoignage des anciens Prophetes , & spécialement d'Isaïe , qui semblent désigner l'Antechrist sous le symbole & même sous le nom du *Roi de Babylone*. Nous avons déjà vu que saint Cyprien applique à l'Antechrist (e) ce qu'Isaïe dit littéralement du Roi de Babylone. (f)

3°. La prophétie de Nahum , qui s'adressant à la capitale des ennemis du peuple du Seigneur , lui dit : (g) *De toi sortira un homme qui formera de noirs desseins contre le Seigneur.* C'est précisément ce que dit l'Auteur du Livre de l'Antechrist attribué à Nicolas Oresme : (h) » Quant au lieu

(a) Hieron. in Dan. xi. — (b) Beda in Apocal. xvii. — (c) Apocal. ix. 14. — (d) Andr. Casar. in Apoc. c. 27. — (e) Cypr. Testim. lib. iii. c. 118. — (f) Isai. xiv. 16. & 17. — (g) Nahum, i. 11. — (h) Oresme, de Antichr. lib. iii. cap. 2. num. 8. En lisant ce Traité , je me suis aperçu qu'il y a lieu de douter que cet Ouvrage ait pour Auteur Nicolas Oresme. On y trouve deux époques qui montrent qu'il a été composé vers l'an 1250 , au temps de la vacance de l'Empire après la déposition de l'Empereur Frédéric. Alors Oresme n'étoit pas né ; mais c'étoit le temps de Guillaume de Saint-Amour , qui pourroit bien être l'Auteur de cet Ouvrage. Je composai sur cela un Mémoire , & je le communiquai au savant Abbé Lebeuf , qui le fit mettre dans le Mercure d'Octobre 1750. page 61. & suiv. sous ce titre , *Remarques sur Nicolas Oresme , Evêque de Lisieux.*

» où l'Antechrist doit naître , le Prophete Nahum paroît dire que ce » sera dans Babylone , capitale de l'Empire des Assyriens : delà vient que » ce Prophete s'adressant à la capitale de cet Empire , selon quelques- » uns , lui dit : *De toi sortira un homme qui formera de noirs desseins contre » le Seigneur.* «

Mais Oresme confond ici les Assyriens & les Chaldéens. Il est bien vrai que le Prophete parle à la capitale des Assyriens ; mais cette capitale étoit Ninive , dont le même Prophete annonce expressément la ruine. Babylone étoit la capitale des Chaldéens , dont le Prophete ne parle point.

Quant aux témoignages des autres Prophetes , qui semblent annoncer l'Antechrist sous le symbole & sous le nom de *Roi de Babylone* , on ne peut en conclure que cet impie doive tirer son origine de cette ville.

Il en est de même du témoignage de saint Jean , duquel on pourroit peut-être seulement conclure que l'Antechrist viendra de ce pays-là ; André & Arétas n'en disent pas davantage : & saint Jérôme même se contente de dire qu'il viendra de Babylone , *De Babylone venturus* ; ce qui ne signifie pas qu'il y naîtra. Ou plutôt le témoignage de saint Jean peut prouver seulement que le fléau qui précédera la persécution de l'Antechrist viendra de ce pays-là.

Je n'examine point quelle sera la naissance de l'Antechrist , ni quelle sera son éducation : ce sont de vaines questions auxquelles on ne peut répondre que par de vaines conjectures. Je remarquerai seulement ici que selon le témoignage même de saint Paul , ce sera le plus scélérat de tous les hommes , puisque cet Apôtre l'appelle par distinction *l'homme de péché* : (a) & nous avons vu que saint Jérôme ne craint pas de dire que Satan habitera tout entier corporellement dans cet homme : (b) *In quo totus Satan habitaturus sit corporaliter*. Cependant il ne faut pas en conclure que Satan habitera substantiellement & hypostatiquement dans cet homme , comme la divinité habite substantiellement & hypostatiquement en Jesus-Christ ; mais seulement que toute la malice de Satan se trouvera en lui , qu'il sera animé plus qu'aucun autre de l'esprit de Satan. C'est précisément la pensée de saint Jean Damascene , qui s'en exprime ainsi : (c) » Il ne faut pas prétendre que » comme le Seigneur a pris la nature humaine , de même le diable » sera fait homme : loin de nous cette pensée : mais cet homme recevra » toute l'inspiration de Satan. « C'est aussi ce que dit S. Jean Chrysostome : (d) » Ce sera un homme qui possédera toute l'efficace de Satan. « Théophylacte s'exprime de même : (e) » Ce sera un homme qui aura

VIII.  
L'Antechrist  
sera le plus  
scélérat de tous  
les hommes.

---

(a) 2. Theff. 11. 3. == (b) Hieron. in Dan. vii. == (c) Damasc. Fidei Orthod. lib. xv. cap. 27. == (d) Chrysoft. Hom. 3. in 2. Theff. == (e) Theophyl. in 2. Theff.

» reçu toute l'efficace de Satan. « Nous aurons lieu de parler dans la suite de ses vices, de sa doctrine & de ses miracles. Voyons maintenant quels sont les signes qui doivent précéder & annoncer son avènement & son règne.

IX.  
Signe qui précédera l'avènement & le règne de l'Antechrist : la ruine entière de l'Empire Romain.

Toute la tradition enseigne que l'Antechrist ne paroîtra point que l'Empire Romain ne soit détruit, & que la ruine de cet Empire sera l'un des principaux signes qui annonceront l'avènement de cet impie. » Il y a encore pour nous, disoit Tertullien dans son Apologétique, » (a) une plus grande nécessité de prier pour les Empereurs, & même » pour tout l'Empire : c'est que nous savons que la grande violence » que tout l'univers doit éprouver, & les maux horribles qui doivent » accompagner la fin des siècles, sont retardés par la durée de l'Empire Romain : *Romani Imperii commeatu scimus retardari*. « Et ailleurs rappelant les expressions de saint Paul qui écrivoit aux Thessaloniens : (b) *Vous savez bien ce qui empêche qu'il ne vienne, afin qu'il paroisse en son temps. Car le mystère d'iniquité se forme dès à présent. Seulement que celui qui tient maintenant, tienne jusqu'à ce qu'il soit ôté du monde :* » Qui est-ce » qui tient, dit Tertullien? (c) sinon l'Empire Romain, dont la division » & la séparation en dix Royaumes aménera l'Antechrist, selon ce que » l'Apôtre ajoute : *Et alors paroîtra cet impie, &c.* « *Quis tenet? Nisi Romanus status, cujus abscissio in decem reges dispersa Antichristum superinducet. Et tunc, &c.* Lactance dit aussi, parlant du règne de l'Antechrist : » (d) Alors une désolation affreuse se répandra dans toute la » terre. Et la cause de ce ravage sera que le nom Romain, ( j'ai horreur » de le dire, mais cependant je le dirai, parce que cela sera, ) sera ôté » de dessus la terre : l'Empire retournera dans l'Asie, l'Orient dominera de nouveau, & l'Occident sera assujetti : « *Romanum nomen, quo nunc regitur orbis, ( horret animus dicere, sed dicam, quia futurum est, ) tolletur de terra, & Imperium in Asiam revertetur, ac rursus Oriens dominabitur, atque Occidens serviet.* Saint Cyrille de Jérusalem dit : (e) » Le démon » aménera un homme fameux qui usurpera la puissance de l'Empire » Romain : cet Antechrist viendra lorsque le temps de l'Empire Romain » sera rempli, & que la fin du monde approchera. « Nous avons déjà fait remarquer (f) ailleurs que saint Jérôme dans son Commentaire sur Jérémie, reconnoît que saint Paul sous le nom de *celui qui tient*, entend l'Empire Romain. Il le répète dans une de ses lettres, (g) où après avoir fait remarquer qu'il étoit de la prudence de l'Apôtre de ne pas dire ouvertement qu'il falloit que l'Empire Romain fût détruit avant que l'Antechrist vint, il rapporte les expressions de l'Apôtre : *Seulement que celui*

(a) *Tertull. in Apologet. cap. 31.* — (b) *2. Theff. 11. 6. & seqq.* — (c) *Tertull. de Resur. carnis, cap. 24.* — (d) *Lactant. Instit. lib. v. 11. cap. 15. Vide & cap. 25.* — (e) *Cyrill. Hieros. Carech. 15.* — (f) Voyez la Préface sur la seconde Epître aux Thessaloniens. — (g) *Hier. Ep. ad Algafiam, olim 151. qu. 11.*

qui tient , &c. & il les explique ainsi : » Seulement que l'Empire Ro-  
 » mais qui tient maintenant sous sa puissance toutes les nations , se re-  
 » tire & soit ôté de ce monde ; & alors l'Antechrist viendra : « *Tantum  
 ut Romanum Imperium , quod nunc universas gentes tenet , recedat & de me-  
 dio fiat ; & tunc Antichristus veniet.* Il y a encore sur cela un célèbre  
 passage de ce Pere dans son Commentaire sur Daniel ; nous aurons lieu  
 de le rapporter dans la suite. Saint Jean Chrysostome expliquant le texte  
 de la seconde Epître aux Thessaloniens , dit : (a) » On pourra deman-  
 » der ce que l'Apôtre entend , en disant : *Vous savez ce qui empêche*  
 » *qu'il ne paroisse* : & ensuite on voudra savoir pourquoi il en a parlé  
 » si obscurément. Qu'est-ce donc qui l'empêche de paroître ? Les uns  
 » disent que c'est la grace du S. Esprit : les autres , l'Empire Romain ;  
 » & je suis fort de leur avis. Pourquoi ? Parce que s'il avoit voulu par-  
 » ler du S. Esprit , il se seroit exprimé clairement : & d'ailleurs il y a  
 » long-temps que les dons gratuits ont cessé. Mais parce qu'il a en vue  
 » l'Empire Romain , c'est avec raison qu'il parle d'une manière couver-  
 » te & énigmatique , pour ne pas irriter inutilement les Romains. Il  
 » dit donc : *Seulement que celui qui tient , tienne jusqu'à ce qu'il soit ôté ;*  
 » c'est-à-dire , quand l'Empire Romain sera ôté du monde , alors l'An-  
 » techrist viendra. Quand cet Empire sera détruit , l'Antechrist le trou-  
 » vant vacant , s'en emparera , & entreprendra de s'arroger ainsi l'em-  
 » pire & des hommes , & même de Dieu. Car comme les autres Em-  
 »pires qui ont précédé ont été renversés ; celui des Medes par celui  
 » des Babyloniens ; celui des Babyloniens par celui des Perles ; celui des  
 » Perles par celui des Macédoniens , & celui des Macédoniens par celui des  
 » Romains ; de même celui des Romains sera renversé par l'Antechrist ,  
 » & l'Antechrist sera exterminé par Jesus-Christ. C'est ce que Daniel  
 » nous montre d'une manière très-évidente. « Saint Augustin dans son  
 grand Ouvrage de la Cité de Dieu , rappelle aussi le texte de saint Paul ,  
 & dit : (b) » Quelques-uns croient que l'Apôtre parle de l'Empire Ro-  
 » main , & que c'est pour cela qu'il n'a pas voulu parler clairement :  
*Quidam putant hoc de Imperio dictum fuisse Romano : & propterea Paulum  
 Apostolum non id apertè scribere voluisse.* Et un peu plus bas il ajoute ,  
 » que ce n'est pas sans raison que l'on croit que l'Apôtre en cet endroit  
 » parle de l'Empire Romain : « *Non absurdè de ipso Romano Imperio cre-  
 diur dictum.* Théophylacte sur la seconde Epître aux Thessaloniens ,  
 répète précisément ce qui avoit été dit par S. Jean Chrysostome , & il  
 ajoute : » Recevez cette explication de saint Jean Chrysostome comme la  
 » plus vraie. « Œcuménius suit de même S. Jean Chrysostome. Et pres-  
 que tous ceux qui sont venus depuis , sont aussi convenus qu'il y auroit  
 une liaison intime entre la ruine de l'Empire Romain & l'avènement

---

(a) Chrysoſt. in 2. Theſſ. homil. 4. — (b) Aug. de Civ. Dei , l. xx. c. 19.

de l'Antechrist ; c'est ce que reconnoît Malvenda , qui avoit soigneusement examiné cette matiere : (a) *Atqui Romanum Imperium prius destruendum & abolendum , quàm veniat Antichristus , atque eo Imperio everso , mox venturum Antichristum , posteriores ferè omnes summo consensu docuerunt.*

Cette opinion est donc fondée , 1<sup>o</sup>. sur le témoignage de saint Paul ; 2<sup>o</sup>. sur le témoignage de Daniel. Quant au témoignage de saint Paul , il nous suffira de remarquer ici avec Malvenda , qu'à la vérité il y a quelque partage de sentiments sur le sens de ce texte ; mais que l'interprétation sur laquelle cette opinion est fondée , est la plus approuvée & la plus reçue : (b) *Illa omnium probatissima ac receptissima laudatur merito hujus oraculi Pauli explanatio.*

Depuis cet oracle de l'Apôtre , l'Empire Romain a déjà souffert différentes révolutions. Lorsque l'Apôtre écrivoit , Rome étoit la capitale de cet Empire ; & elle posséda cet avantage jusqu'au temps de Constantin , qui transféra le siege de l'Empire à Constantinople. Après la mort de l'Empereur Théodose , l'Empire fut divisé entre ses deux fils : Arcade eut l'Orient , & Honorius l'Occident : Constantinople fut la capitale de l'Empire d'Orient , & Rome la capitale de l'Empire d'Occident. Les Barbares se jetterent sur les Provinces de l'Empire : Rome fut prise , & l'Empire d'Occident fut éteint dans la personne d'Augustule. Cependant l'Empire d'Orient subsistoit toujours , & continua de subsister jusqu'à Constantin Paléologue , en qui cet Empire fut éteint , lorsque Constantinople fut prise par Mahomet II. Empereur des Turcs , qui y établit le siege de son Empire. Mais long-temps auparavant l'Empire d'Occident avoit été relevé par Charlemagne ; & il subsiste encore aujourd'hui dans l'Empire d'Allemagne. Malvenda le reconnoît , & le prouve : & il ajoute (c) » Il nous reste donc de comprendre de » là que la pensée claire & certaine de saint Paul & des Peres est que , » puisqu'il est certain que l'Empire Romain subsiste encore aujourd'hui » dans l'Allemagne , l'Antechrist ne viendra point qu'auparavant ce même Empire n'ait été entièrement détruit ; & qu'ensuite cet Empire » étant détruit , alors paroîtra l'Antechrist : « *Restat igitur ut intelligamus hanc esse certam & perspicuam Pauli Patrumque mentem : cum certum sit Romanum ipsum Imperium . . . . ad hæc usque nostra tempora in Germania adhuc stare . . . . non venturum Antichristum , nisi prius hoc ipsum Imperium Romanum quod hodiè que subsistit , tollatur penitus de mundo : . . . sublato autem omnino Imperio Romano , mox revelandum Antichristum.*

Venons maintenant au témoignage de Daniel : ou plutôt venons à une opinion fort commune fondée sur le témoignage de Daniel ; c'est

---

(a) *Malvenda , de Antichr. lib. v. cap. 18. = (b) Ibid. cap. 19. = (c) Ibid. cap. 20.*

celle que saint Jérôme exprime en ces termes : (a) » Difons ce que tous » les Ecrivains Ecclésiastiques ont enseigné , qu'à la fin du monde , » lorsque le temps de la destruction de l'Empire Romain fera venu , il » y aura dix Rois qui partageront entr'eux cet Empire , & il s'en éle- » vera un onzieme qui fera d'abord plus foible que les autres , ( c'est » l'Antechrist. ) « *Ergo dicamus , quod omnes Scriptores Ecclesiastici tra-* » *diderunt , in consummatione mundi , quando regnum destruendum est Roma-* » *norum , decem futuros reges qui orbem Romanum inter se dividant , & unde-* » *cimum surrecturum esse Regem parvulum , &c.* Cela est fondé sur la prophé- » tie du Chap. VII. de Daniel , c'est-à-dire , sur la vision des quatre bê- » tes , dont la quatrieme porte sur son front dix cornes , du milieu des- » quelles une petite s'éleve , qui devient ensuite plus puissante que tou- » tes les autres. Mais nous avons fait voir ailleurs , (b) que le démembre- » ment annoncé par Daniel , paroît être celui que l'Empire Romain a » éprouvé au temps de l'irruption des Barbares ; & nous avons fait re- » marquer que c'est précisément après ce démembrement que commence » de s'élever l'Empire Antichrétien de Mahomet , qui paroît être ainsi re- » présenté par cette petite corne qui s'éleve du milieu des dix cornes de » la quatrieme bête. » Ils sont venus ces dix Rois , dit M. de la Chétar- » die ; (c) Ils ont démembré & partagé l'Empire Romain ; il faut donc , » si l'on veut entrer dans l'esprit & la tradition de tous les premiers » Chrétiens qui ont écrit de cette matiere , reconnoître que l'Empire » Antichrétien , ou celui d'où doit sortir l'Antechrist , a paru dans cette » conjoncture , c'est-à-dire , dès le commencement du septieme siecle. » Il faut ici distinguer deux choses : le démembrement de l'Empire Ro- » main , & sa ruine entiere , la naissance de l'Empire Antichrétien , & » l'avènement de l'Antechrist. Daniel annonce le démembrement de l'Em- » pire Romain , & la naissance de l'Empire Antichrétien ; & on peut » dire que cela est vérifié. Saint Paul annonce la ruine entiere de l'Em- » pire Romain , & l'avènement de l'Antechrist ; & c'est ce qui reste à » accomplir. Le démembrement de l'Empire Romain a été bientôt suivi » de la naissance de l'Empire Antichrétien ; de même la ruine entiere » de l'Empire Romain sera bientôt suivie de l'avènement de l'Antechrist , » parce que , comme le dit saint Paul , *Il reste seulement que celui qui tient » soit ôté du monde ; & alors paroitra cet impie.*

Mais S. Paul nous découvre encore un autre signe qui doit annoncer l'avènement de l'Antechrist , c'est l'apostasie dont il parle , lorsqu'il dit : (d) *Le jour du Seigneur ne viendra point que l'apostasie , àvrasia , ne soit arrivée auparavant , & qu'on n'ait vu paroître l'homme de péché.* Il y a sur ce texte trois sentimens différens.

X.  
Autre signe qui précédera l'avènement & le regne de l'Antechrist : l'apostasie prédite par saint Paul.

(a) Hieron. in Dan. vii. — (b) Voyez la *Dissertation sur les quatre Empires* , à la tête de la Prophétie de Daniel. — (c) Explicat. de l'Apocalypse , IV. âge. — (d) 2. Theff. 11. 3.

Les uns ont prétendu que sous le nom d'*apostasie*, l'Apôtre désignoit ici l'Antechrist même. C'est la pensée de saint Jean Chrysostome qui s'en explique ainsi : (a) » Qu'est-ce que l'Apôtre appelle ici l'apostasie ? C'est l'Antechrist même, comme devant être l'auteur » & le principe d'une grande apostasie. « C'est le sens qui a été le moins suivi.

D'autres ont cru que l'Apôtre, sous le nom d'*ἀσραία*, *discessio* ou *defectio*, marquoit la défection & la révolte des nations soumises à l'Empire Romain. C'est la pensée de saint Jérôme, qui rappelant le texte de saint Paul l'explique ainsi : (b) » Le jour du Seigneur ne viendra, point qu'auparavant ne soit arrivée la défection qui est appelée en Grec, *ἀσραία*, en sorte que toutes les nations qui sont soumises à l'Empire Romain, se retirent de l'obéissance qu'elles lui rendent : « (c) *Nisi, inquit, venerit discessio primùm, quod Grece dicitur ἀσραία, ut omnes gentes quæ Imperio Romano subjacent, recedant ab eo.* C'est l'opinion qui a été la plus suivie.

Mais il y en a une troisième qui est encore célèbre, selon la remarque même de Malvenda : c'est celle qui entend ici sous le nom d'*apostasie*, une défection très-grande & presque universelle à l'égard de la foi en Jésus-Christ, & de l'obéissance & soumission légitimement dues à l'Evêque de Rome, vicaire de Jésus-Christ, & successeur de S. Pierre, dont le siège est le centre de l'unité Catholique : (d) *Illa quoque celebris habetur hujus loci explanatio, quæ apostasiam seu discessionem intelligit discessionem seu defectionem maximam & penè universalem omnium gentium & nationum, à fide Christi, & ab obedientia & subjectione Romani Pontificis, Christi Vicarii.*

C'étoit la pensée de saint Cyrille de Jérusalem, qui s'en exprime ainsi : » Quant à ce que l'Apôtre dit, que le jour du Seigneur ne viendra point qu'auparavant ne soit arrivée l'apostasie, & qu'on n'ait vu paroitre l'homme de péché : & dès à présent voici l'apostasie : car les hommes abandonnent la vraie foi, en sorte que les uns confondent en Dieu le Père avec le Fils, les autres mettent Jésus-Christ au nombre des créatures. Les hommes s'éloignent de la vérité, & ont une démanœuvre d'entendre l'erreur : la plupart ont de l'éloignement pour les saines instructions, & ils préfèrent ce qui est mauvais à ce qui est bon : voilà donc l'apostasie ; & il ne nous reste plus que d'attendre l'ennemi de Jésus-Christ. « Dans l'affaire du Monothélisme, S. Maxime Moine de Constantinople, disoit aux défenseurs du type de Constant : (e) » Prenez garde que sous prétexte de paix nous ne tombions dans l'*apostasie*, qui, selon l'Apôtre, doit précéder l'Antechrist. « Saint Thomas

---

(a) Chrys. in 2. Theff. — (b) Hieron. Ep. ad Algasiam, olim 151. — (c) Malvenda, de Antichr. l. v. c. 32. — (d) Cyrill. Hieros. Catech. 15. — (e) Ath. S. Maximi.

d'Aquin , Liran , Estius , Cornélius à Lapidè , Bellarmin , Suarès , & plusieurs autres , entendent ainsi le texte de S. Paul. Et l'Apôtre explique lui-même sa pensée , lorsque bientôt après il ajoute : *Dès à présent le mystère d'iniquité s'opere.* Le mystère d'iniquité commençoit de s'opérer dès-lors par les premières hérésies qui dès-lors prirent naissance , & commencerent d'opérer cette apostasie funeste. Mais il s'explique encore plus clairement , lorsqu'ensuite il ajoute , (a) que *cet impie viendra avec toutes les illusions capables de porter à l'iniquité ceux qui périssent , parce qu'ils n'auront pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés : EO QUOD CARITATEM VERITATIS NON RECEPERUNT UT SALVI FIERENT.* C'est pourquoi , continue l'Apôtre , *Dieu leur enverra une efficace d'erreur , en sorte qu'ils croiront au mensonge , afin que tous ceux qui n'auront point cru à la vérité , mais qui auront consenti à l'iniquité , soient condamnés : UT JUDICENTUR OMNES QUI NON CREDIDERUNT VERITATI , SED CONSENSUM INIQUITATI.* L'apostasie préparera donc les voies à l'Antechrist : ou plutôt déjà depuis long-temps l'apostasie lui prépare les voies. Les premières hérésies qui s'éleverent dès le temps des Apôtres : l'Arianisme qui parut ensuite : les autres grandes hérésies qui se formerent dans les siècles suivants : le Mahométisme , le schisme des Grecs , les hérésies de Luther & de Calvin , sont les degrés & les progrès de cette apostasie : en sorte que celle qui précédera l'avènement de l'Antechrist , ne fera que consommer ce que les autres ont commencé ; & alors paroîtra cet impie.

Lorsque cet impie paroîtra , l'Empire Romain sera-t-il divisé entre dix Rois ? de ces dix Rois , l'Antechrist en abattra-t-il trois ? C'est l'opinion commune des Anciens. S. Jérôme s'en explique ainsi : (b) „ *Disons donc ce que tous les Ecrivains Ecclésiastiques ont enseigné , qu'à la fin du monde , lorsque le temps de la destruction de l'Empire Romain sera venu , il y aura dix Rois qui partageront entr'eux cet empire , & un onzième s'élevera , qui d'abord sera foible , & surmontera ensuite trois Rois de ces dix , savoir , les Rois d'Egypte , d'Afrique & d'Ethiopie : lesquels étant tués , les sept autres se soumettront au vainqueur : “ Undecimum surrecturum esse Regem parvulum , qui tres Reges de decem prioribus superaturus est , id est , Ægyptiorum Regem , & Africa , & Æthiopiæ : quibus interfectis , etiam septem alii reges victori colla submittent.* C'est aussi la pensée de plusieurs des Modernes.

Cette opinion est fondée , 1°. sur la prophétie du Chap. VII. de Daniel , où l'on voit (c) que du milieu des dix cornes qui sont sur le front de la quatrième bête , il s'en élève une onzième qui d'abord est plus petite que les autres ; & ensuite trois des premières tombent de-

XI.  
Lorsque l'Antechrist paroîtra , l'Empire Romain sera-t-il divisé entre dix Rois ? de ces dix Rois en abattra-t-il trois ?

(a) 2. *Theff.* 11. 10. & seqq. == (b) *Hieronym.* in *Dan.* 11. == (c) *Dan.* 11. 8. 24.

vant elle : ce que l'Ange explique , en disant que les dix cornes sont dix Rois , après lesquels il s'en élèvera un autre qui abattra trois Rois.

2<sup>o</sup>. Sur la prophétie du Chap. XI. du même Prophete , où il est dit , (a) qu'il s'élèvera un homme méprisable , à qui l'on ne donnera point les honneurs de la royauté ; mais qui viendra à petit bruit , & se rendra maître du royaume par fraude ; & que ce Prince désigné sous le nom de *Roi de l'Aquilon* , viendra contre le Roi du Midi , qu'il se rendra maître de l'Égypte , & qu'il passera aussi par la Lybie & par l'Éthiopie : sur quoi saint Jérôme s'explique ainsi : (b) „ Nos Ecrivains rappor- „ tant cela à l'Antechrist , disent qu'il combattra d'abord contre le Roi „ du Midi , c'est-à-dire , de l'Égypte , & qu'il vaincra ensuite les Lybiens „ & les Ethiopiens : ce sont là les trois cornes qui doivent être brisées „ par lui , comme nous le lisons plus haut : “ *Nostri autem ad Antichristum & ista referentes , dicunt quod primum pugnaturus sit contra Regem Austri , id est , Ægypti , & postea Lybias & Æthiopas superaturus : quæ de decem cornibus tria contrita cornua supra legimus.*

Quant à la prophétie du Chap. XI. les Anciens & les Modernes conviennent que dans le sens littéral & immédiat elle regarde Antiochus Epiphane. „ La conduite d'Antiochus , dit M. Rollin rappelant cette „ prophétie , (c) fait voir combien en effet il étoit méprisable . . . . Il „ ne monta sur le trône ni par le droit de sa naissance . . . . ni par le „ choix volontaire des peuples . . . . Etant revenu d'Occident à petit „ bruit pour surprendre son rival , il sut gagner le peuple par ses ar- „ tifices , & par les dehors d'une clémence étudiée. “ Rien n'est plus célèbre que les diverses expéditions d'Antiochus sur l'Égypte. L'Auteur même du I. Livre des Maccabées , dit expressément (d) que „ *Antio- „ chus étant entré dans l'Égypte avec une puissante armée , prit les villes „ les plus fortes de ce pays , & s'enrichit de ses dépouilles.* “ Il est vrai que l'Histoire ne dit point qu'il ait passé par la Lybie & par l'Éthiopie. Mais d'abord le texte Hébreu ne dit pas expressément qu'il dût y passer : on y lit seulement que *les peuples nommés Lubims & Cuschims étoient à ses pas* ; (e) ce qui peut signifier seulement qu'à sa suite il y avoit des peuples de ce nom. De plus la Version Grecque , reçue dans le Canon des Écritures , & qui est pour ce Livre celle de Théodotion , porte qu'en se rendant maître des trésors des Egyptiens , il se rendit maître aussi *des Lybiens & des Ethiopiens qui étoient dans leurs forteresses.* (f) Ce qui forme un sens fort naturel : car comme la Lybie & l'Éthiopie étoient voisines de l'Égypte , il est fort vraisemblable que le Roi d'Égypte avoit appelé ces peuples à son secours. Enfin , ces Provinces

---

(a) Dan. xi. 21. 40. 42. 43. — (b) Hieron. in Dan. xi. — (c) Hist. anc. liv. xviii; art. 2. §. 2. — (d) 1. Macc. i. 17.-20. — (e) וְלִבְיָיִם וְכּוּשִׁיִם בְּמַצְעָדָיו — (f) καὶ αὐτὰς βύβας ἢ λιθίστας, ὅν τῶν ἐχθράμασιν ἀνίστανται.

étant voisines de l'Égypte, il pourroit être arrivé qu'Antiochus y eût entré sans que l'Histoire en eût parlé. Toute la prophétie du Chap. XI. de Daniel se rapporte visiblement au temps des Lagides & des Séleucides successeurs d'Alexandre : & elle a été alors vérifiée d'une manière si exacte, qu'il est fort douteux qu'elle doive recevoir un nouvel accomplissement. On peut bien dire qu'Antiochus étoit la figure de l'Antechrist par les violences qu'il a exercées sur le peuple fidele ; mais il n'en résulte pas que tout ce qui est dit d'Antiochus, doive s'entendre aussi de l'Antechrist.

Quant à la prophétie du Chap. VII. quelques-uns d'entre les Modernes pensent qu'elle peut regarder l'Empire Antichrétien de Mahomet. Un Arabe d'une naissance obscure avec une poignée d'hommes qui se joignent à lui : voilà l'origine de cet Empire : *Cornu parvulum*. Ce n'est d'abord qu'une petite corne : mais bientôt cette corne devient plus puissante que les autres : devant elle tombe d'abord l'Empire des Perses, première corne abattue ; ensuite l'Empire des Grecs, seconde corne abattue : une troisième corne subsiste, dont la ruine, comme nous l'avons vu, doit précéder & annoncer l'avènement de l'Antechrist : *Tres reges humiliabit*. C'est ce que nous avons expliqué plus amplement ailleurs. (a) Les commencements & les progrès de l'Empire Antichrétien ayant donc ainsi vérifié la prophétie de Daniel, il pourra bien arriver qu'elle ne recevra pas d'autre accomplissement. Les trois Rois que les Anciens croyoient devoir être abattus par l'Antechrist, auront été abattus ainsi avant lui par l'Empire à la tête duquel il doit paroître.

C'est ainsi que se formera le vaste Empire au milieu duquel cet impie doit régner. Saint Jean parlant de cette bête qui monte de l'abîme, & qui, selon toute la tradition, représente cet impie, déclare expressément que (b) *la puissance lui fut donnée sur toute tribu, tout peuple, toute langue & toute nation*. Toute la Tradition reconnoît que l'Antechrist dominera sur toute la terre. Nous avons déjà vu que, selon Tertullien, la grande violence que cet impie doit exercer, menace tout l'Univers : (c) *Vim maximam universo orbi imminentem*. Le Martyr saint Hippolyte dit que toute la terre & la mer lui obéira. (d) Lactance dit qu'il tourmentera l'Univers par une insupportable domination : (e) *Insustentabili dominatione vexabit orbem*. Sulpice Sévère du moins dans quelques Exemplaires de ses Dialogues, dit avoir appris de la bouche de saint Marcin que tout l'Univers, toutes les nations, doivent être réduites sous la puissance de l'Antechrist : (f) *Sub illius Antichristi potestate univer-*

XII.  
Quelle sera l'étendue de l'Empire de l'Antechrist ? & comment il se formera.

(a) Voyez la *Dissertation sur les quatre Empires*, à la tête de la Prophétie de Daniel. — (b) *Apoc.* xiiii. 7. — (c) *Tertull. Apolog.* c. 32. — (d) *Hippol. Mart. de Consummat. mundi.* — (e) *Lactant. Instit.* l. vii. c. 16. — (f) *Sulpit. Sever. Dial.* 2. de *visa S. Mars.* Le fragment d'où cette parole est tirée ne se trouve point dans la

*sum orbem ; cunctasque gentes esse redigendas.* Saint Jérôme croyant que cet impie seroit Juif, disoit : (a) » Aucun des Juifs n'a jamais régné » dans tout l'Univers, excepté l'Antechrist, à qui cela est réservé : » *Nullus Judæorum absque Antichristo in toto unquam orbe regnavit.* « S. Augustin parlant de la persécution que cet impie doit exercer, dit : (b) » Ce fera là la dernière persécution ; elle éclatera aux approches du dernier jugement ; & la sainte Eglise l'éprouvera dans toute la terre : c'est-à-dire, que toute la cité de Jesus-Christ éprouvera cette persécution de la part de toute la cité du diable, dans toute l'étendue qu'elles auront, alors l'une & l'autre sur la terre : « *Hæc erit novissima persecutio, novissimo imminente judicio, quam sancta Ecclesia toto terrarum orbe patietur, universa scilicet civitas Christi ab universa diaboli civitate, quantacumque utraque erit super terram.* Et entre les Modernes Bellarmin dit aussi : (c) Nous lisons dans les Ecritures que l'Antechrist deviendra le Monarque de tout l'Univers : « *In Scripturis legimus Antichristum monarcham totius mundi evasurum.* Enfin, Acoſta inſiſtant ſur le témoignage de ſaint Jean, dit : (d) » IL EST CERTAIN que l'Empire de l'Antechrist n'aura d'autres bornes que celles de l'Univers, ſelon ce que nous liſons dans l'Apocalypse : *La puissance lui fut donnée sur toute tribu, tout peuple, toute langue & toute nation.* Toutes les terres connues lui ſont donc aſſujetties. « *ILLUD EST CERTUM, Imperium Antichristi terra finibus terminandum, ut legimus Apocalyps. XIII. DATA EST ILLI POTESTAS IN OMNEM TRIBUM, ET POPULUM, ET LINGUAM ET GENTEM. Quidquid ergo terrarum repertum est, illius imperio cedit.*

Ceux qui renvoient à la fin des ſiècles la formation de l'Empire de l'Antechriſt, trouvent ici une difficulté que Malvenda propoſe lui-même en ces termes : (e) » Il ſe préſente ſeulement, dit-il, une difficulté, c'eſt que l'eſprit humain ne peut pas concevoir comment en ſi peu de temps, un ſeul homme pourra étendre & établir ſon Empire & ſa Monarchie dans toutes les régions de l'Univers, ſans en excepter aucune quelque'éloignée qu'elle ſoit, ce qui paroît abſolument impoſſible : « *His illud duntaxat obſtare videtur, quòd humana mens capere non poſſit, quoniam pacto tam brevi tempore, . . . unus homo, omnium, nullà reliquã, quantumvis extremarum mundi regionum, Imperium & Monarchiam nanciſci & ſtabilire valeat, quod factum videtur prorsus impoſſibile,*

plupart des Manuſcrits, & dans quelques-uns il ſe trouve renvoyé à la fin. On y remarque en effet quelques idées ſingulières qui paroiffent peu dignes de S. Martin : ce qui donne lieu de ſouſçonner qu'il ne vient pas de Sulpice Sévère, mais d'une main étrangère. Quoi qu'il en ſoit, du moins la parole qui eſt ici alléguée n'a rien qui ne ſoit très-digne de Sulpice Sévère & de Saint Martin ſon Maître : c'eſt le ſentiment commun.

== (a) Hieron. in Dan. xi. == (b) Aug. de Civ. lib. xx. cap. 11. == (c) Bellarm. de Rom. Pont. lib. 111. cap. 16. == (d) Acoſta, de Noviff. Temp. lib. 11. cap. 9. == (e) Malvenda, de Antichr. l. vi. cap. 35.

Il répond à cela en faisant remarquer que l'Antechrist fera un homme extraordinaire, & qu'alors tout l'enfer sera déchainé pour lui soumettre l'Univers. Sans doute cela y contribuera beaucoup ; mais il est fort vraisemblable que tout le progrès qu'a déjà fait l'Empire de Mahomet & celui qu'il pourra faire encore, n'y contribuera pas peu. Déjà répandu dans l'Asie, dans l'Afrique, & dans une partie de l'Europe, peut-être occupera-t-il tout cet Hémisphère avant que l'Antechrist paroisse, enforte que cet impie paroissant alors, il ne lui resteroit plus que de porter l'étendue de son Empire jusques dans le nouveau monde. D'ailleurs il faut observer que selon l'Apocalypse même, quoique la puissance doive lui être donnée sur toute la terre, cependant il ne régnera pas seul sur la terre : S. Jean dit expressément (a) qu'il vit la bête, & avec elle les Rois de la terre & leurs armées. Il y aura donc alors avec lui sur la terre plusieurs autres Rois, mais qui lui feront tous soumis ; & leur soumission ne fera peut-être pas tant l'effet de ses conquêtes, que l'effet de leur étonnement & de leur admiration à la vue de sa puissance : c'est ce que saint Jean même insinue, en disant : (b) *Et toute la terre étant dans l'admiration suivit la bête : ET ADMIRATA EST UNIVERSA TERRA POST BESTIAM.*

L'Antechrist fera donc en ce sens le Monarque de l'Univers : mais où sera le siege de son Empire ? l'opinion commune est que ce sera à Jérusalem. Saint Irénée s'en explique ainsi : (c) » L'Antechrist au temps » de son regne, transférera le siege de son Empire dans la Jérusalem » terrestre, & il s'assoira dans le temple de Dieu. « C'étoit peut-être ce que Lactance avoit en vue, lorsqu'il disoit que l'Empire devoit retourner dans l'Asie : (d) *Imperium in Asiam revertetur.*

XIII.  
Où sera le  
siege de l'Em-  
pire de l'An-  
techrist ?

Cette opinion est fondée, 1<sup>o</sup>. sur le témoignage de saint Paul, qui dit que cet impie s'assoira dans le temple de Dieu. (e) Plusieurs croient qu'il rebâtira Jérusalem & son temple, & qu'il établira là le siege de son Empire & de sa religion impie.

2<sup>o</sup>. Sur le témoignage de saint Jean, qui dit que les deux témoins seront mis à mort dans la grande ville où leur Seigneur a été crucifié. (f) Ces mots caractérisent assez Jérusalem : & on en conclut que si les deux témoins sont mis à mort dans cette ville, c'est parce que l'Antechrist y aura le siege de son Empire.

3<sup>o</sup>. Sur la Prophétie du Chap. XI. de Daniel, où il est dit que le Roi du Septentrion entrera dans la terre de gloire, qui est la Judée ; & plus loin le Prophete ajoute que ce Prince dressera sa tente sur la montagne célèbre & sainte, qui est le lieu où il doit périr. (g) On prétend que

---

(a) Apoc. XIX. 19. Vide & XVI. 14. — (b) Apoc. XIII. 3. — (c) Iren. adv. hæres. l. v. c. 25. — (d) Lactant. Instit. lib. vi. c. 15. — (e) 2. Theff. 11. 4. — (f) Apoc. XI. 7. — (g) Dan. xi. 41. & 45.

cette montagne sainte & célèbre est la montagne des Oliviers d'où Jésus-Christ est monté au Ciel.

Mais quant à la Prophétie du Chap. XI. de Daniel , nous avons déjà fait remarquer que , selon la lettre , elle regarde Antiochus Epiphane , & a été vérifiée en lui. Antiochus étoit *le Roi du Septentrion* , par rapport au Roi d'Egypte , que le Prophete nomme *Roi du Midi* : tout le monde fait qu'il entra *dans la terre de gloire* , c'est-à-dire , dans la Judée : ce que la Vulgate exprime par *la montagne célèbre & sainte* , l'Hébreu l'exprime par *la montagne sainte de Sabi* ou *Sabei* : (a) c'est ainsi qu'Aquila & Théodotion l'avoient rendu , selon la remarque même de saint Jérôme ; & nous le trouvons ainsi encore aujourd'hui dans la Version Grecque authentique , qui est celle de Théodotion. (b) Or l'Auteur du II. Livre des Maccabées , nous dit expressément qu'Antiochus étant allé dans un pays éloigné , y mourut misérablement dans les montagnes : (c) *In montibus* : Polybe & Quinte-Curce nous disent que ce fut dans un lieu nommé *Tabæ* , *τάβαι*. (d) Porphyre ennemi du Christianisme , convenoit que c'étoit là précisément le lieu marqué par Daniel : parce qu'en effet chez les Orientaux la lettre S ou *Sadé* se confond aisément avec le T ou *Teth*. C'est la remarque d'un grand nombre d'Interpretes sur cet endroit ; d'où M. Rollin conclut en ces termes : (e) » Le Prophe- » te marque donc qu'Antiochus campera près de la montagne de *Sabi* , » ( la même sans doute que *Tabæ* , où Polybe dit qu'il mourut ; ) & » que là il trouvera sa fin , & périra abandonné de Dieu & sans secours. « On peut voir ce que nous avons dit de ce texte dans la Préface & dans les Notes sur la Prophétie de Daniel.

Quant au témoignage de S. Jean touchant la mort des deux témoins , il est aisé de concevoir que les deux Prophetes peuvent être mis à mort dans Jérusalem par l'ordre de l'Antechrist , sans que l'Antechrist ait alors dans cette ville le siege de son Empire , même sans qu'il y soit alors résident.

Quant au témoignage de saint Paul , qui dit que cet impie s'asseoira *dans le temple de Dieu* ; il n'est pas certain qu'en cet endroit saint Paul ait en vue le temple de Jérusalem : les sentiments sur cela sont partagés. Saint Jérôme expliquant ces paroles de l'Apôtre , s'exprime ainsi : » (f) *Il s'asseoira* , dit l'Apôtre , *dans le temple de Dieu* : c'est-à-dire , ou » dans Jérusalem , comme quelques-uns le pensent , ou dans l'Eglise , ce » qui nous paroît plus vrai : *Vel Jerosolymis , ut quidam putant ; vel in » Ecclesia , ut verius arbitramur*. « S. Jean Chrysostome dit aussi expliquant ce texte : (g) » *Il s'asseoira dans le temple de Dieu* , non dans celui

---

(a) להר צבי קדש = (b) Edit. Rom. Σαβαίτιν. MS. Alex. Σαβαίτιν. Edit. Compl. Σαβαίτιν. = (c) 2. Macc. ix. 28. = (d) Polyb. in Excerpt. Vales. p. 145. Q. Curt. l. v. c. 13. = (e) Hist. Anc. l. xviii. art. 2. §. 4. = (f) Hieron. ad Algafiam, qu. 11. = (g) Chryf. in 2. Theff. 11.

» de Jérusalem , mais dans le temple de l'Eglise. « Mais comment l'Antechrist s'asseoirait-il dans l'Eglise , dans le temple de l'Eglise ? Théodoret l'explique , lorsqu'interprétant ce même texte il dit : (a) » Ce que l'Antechrist appelle *le temple de Dieu* , ce sont les Eglises dans lesquelles cet impie prendra le premier rang , la première place , s'efforçant de se faire reconnoître Dieu. « Théophylacte s'exprime encore plus clairement en disant : (b) » *Il s'asseoirait dans le temple de Dieu* , non pas spécialement dans le temple de Jérusalem , mais simplement dans les Eglises , *DANS TOUT TEMPLE CONSACRÉ A DIEU*. « Œcuménius dit aussi : (c) » *Dans le temple de Dieu* , c'est-à-dire , non pas dans le temple de Jérusalem , mais dans l'Eglise de Dieu. « Saint Augustin laisse la question indécise : (d) » Mais quel est , dit-il , *le temple de Dieu* où l'Antechrist doit s'asseoir ? Sera-ce sur les ruines du temple que Salomon avoit fait bâtir ? sera-ce dans l'Eglise de Dieu ? cela est incertain. « Saint Hilaire l'entendoit de nos temples , & regardoit même cette interprétation comme indubitable. C'est ce que l'on voit dans son écrit contre Auxence , où exhortant les Catholiques à fuir la communion des Ariens , il leur dit : (e) » Vous faites mal de tant aimer les murailles , de respecter en cette manière l'Eglise dans ses bâtiments , & de vous couvrir de ce prétexte pour faire valoir le nom de paix. » Peut-on douter que l'Antechrist ne doive s'asseoir dans ces mêmes lieux ? « Entre les Modernes , Cajétan dit : (f) » Le nom de *temple de Dieu* ne signifie point ici un certain temple déterminé : mais en quel que temple que ce soit , qui soit consacré à Dieu , cet impie s'y asséoirait , comme étant lui-même le Dieu de ce temple : *Sed in quocumque templo Deo dicato sedebit tamquam sibi dicato*. « Estius embrasse aussi le même sens. Et certes c'est à quoi conduit fort naturellement l'usage que les Mahométans font de nos Eglises qu'ils changent en Mosquées. Que l'Antechrist paroisse , & qu'il se fasse rendre les honneurs divins , par exemple , dans la grande Mosquée de Constantinople qui étoit autrefois la célèbre Eglise de Sainte Sophie , ne seroit-ce pas là véritablement l'homme de péché assis dans le temple de Dieu ? Faudra-t-il autre chose pour vérifier l'expression de S. Paul ?

Mais souvenons-nous que l'Empire Romain doit être entièrement détruit avant que l'Antechrist paroisse : souvenons-nous que tout l'Univers doit être assujetti à cet impie. Et que fait-on si dans cette révolution les ennemis du nom Chrétien , qui en se rendant maîtres de Constantinople , y ont établi le siège de leur Empire , ne parviendroient point un jour à transférer le siège de leur Empire dans Rome même ? » Certes , dit Lessius , (g) il ne doit paroître incroyable à personne ,

---

(a) Theodor. in 2. Theff. 11. — (b) Theophyl. in 2. Theff. 11. — (c) Œcumen. in 2. Theff. 11. — (d) Aug. de Civ. l. xx. c. 19. — (e) Hilar. in Auxent. n. 12. — (f) Cajetan. in 2. Theff. 11. — (g) Lessius , de Antichristo , demonstr. 12. §. Tertio probatur.

» que Rome recouvre un jour son ancien Empire. Et que fait-on si  
 » un jour les Turcs appellés ou invités par des Chrétiens impies ne se  
 » rendroient point maîtres de l'Italie, & n'établissent point dans Rome  
 » le siege de leur Empire? « *Neque alicui videri debet incredibile, Romam aliquando rursus imperium obtenturam. Quid enim si Turca Italiam, impiis quibusdam Christianis eum accersentibus vel invitantibus, aliquando obtineat, & sedem regni Romæ constituat?* Bellarmin reconnoît que rien n'empêche que Rome ne puisse à la fin des siècles tomber entre les mains des ennemis du nom Chrétien: (a) » Mais de telle sorte cependant que le Souverain Pontife sera toujours appellé, & fera en effet toujours Pontife Romain, quoique peut-être la violence des ennemis l'empêche d'habiter dans Rome, comme il arriva au temps de Totila Roi des Goths: « *Tunc etiam summus Pontifex, Romanus Pontifex dicetur & erit, licet Romæ non habitet, sicut accidit tempore Totilæ Regis Gothorum.* A quoi nous ajouterons avec Malvenda, (b) que quand cela arriveroit, l'Eglise de Jesus-Christ quoique affligée, chassée, fugitive au milieu de cette affreuse tempête, demeurera toujours néanmoins constante & inviolable dans la Religion Chrétienne & dans la foi orthodoxe, avec le Pontife Romain son Pasteur légitime, parce que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. « *Verum hic opportunè monemus, si ea opinio vera utcumque esset... Ecclesiam tamen Christi, cum suo legitimo Pastore Romano, inter eas procellas & turbines, etsi afflictam, ejectam, profugam, nihilominus constantem & inviolabilem in fide & religione Christianâ & orthodoxâ, mansuram: siquidem nunquam adversus eam portæ inferi pravalebunt.* M. Bossuet, Evêque de Meaux, s'élevant contre l'abus que les Protestants faisoient de cette opinion, disoit très-bien dans sa Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry: (c) » Quand j'accorderai au Ministre, que l'Antechrist régnera dans Rome, & que Rome sera le siege de son Empire, je n'en respecterai pas moins l'Eglise Romaine. Les Nérons, les Domitiens, & les autres persécuteurs des fideles, y ont bien régné autrefois; & néanmoins ce seroit une pensée très-extravagante de croire que l'Eglise Romaine en soit déshonorée. Il faut faire grande différence entre l'Eglise de Rome & la Ville. «

XIV.  
 Quel sera le nom de l'Antechrist?

Sous quel nom paroîtra ce Monarque puissant & impie qui doit dominer sur toute la terre? S. Jean nous dit seulement que le nombre du nom de cet impie sera *six cents soixante & six*. (d) Mais quel sera le nom qui renfermera ce nombre? Il est impossible de le savoir avant que cet impie paroisse. Nous rappellerons seulement ici ce que nous avons

---

(a) Bellarm. de Rom. Pont. lib. 14. cap. 4. Vide & lib. 111. cap. 13. — (b) Malvenda, de Antichr. lib. v. cap. 8. — (c) Bossuet, Réfut. du Catéch. de Ferry, Sect. II. — (d) Apoc. xiiii. 18.

déjà fait remarquer, que ce nombre se trouve précisément	M	40
dans le nom Grec de Mahomet, précurseur de cet im-	A	1
pie, & fondateur d'un Empire Antichrétien, qui semble	O	70
être celui à la tête duquel paroîtra cet impie. Nous ferons	M	40
aussi observer que le Prince Ottoman qui subjugua l'Em-	E	5
pire des Grecs portoit aussi le nom de <i>Mahomet</i> ; enforte	T	300
que dans le nom de ce Prince se retrouvoit encore le	I	10
nombre du nom de la bête. Peut-être arrivera-t-il que	Σ	200
l'Antechrist portera aussi lui-même le nom de <i>Maho-</i>		<u>666</u>
<i>met.</i>		

Quel sera le caractère de cet homme ? Nous avons déjà fait remarquer que ce sera le plus scélérat des hommes : mais on croit que sa scélératesse sera couverte du voile de l'hypocrisie ; & en ce sens on lui applique cette parole de l'un des amis de Job : (a) *Dieu fait régner l'homme hypocrite à cause des péchés du peuple.* Sur quoi S. Grégoire le Grand s'exprime ainsi : (b) » Cette parole peut désigner le chef même de tous » les hypocrites, c'est-à-dire, l'Antechrist : car alors ce séducteur se » couvrira du voile même de la sainteté pour entraîner les hommes » dans l'iniquité. Et l'Empire qu'il exercera alors sur les impies, sera » l'effet non de l'injustice du souverain juge, mais de l'iniquité même » de ceux qui auront mérité de lui être assujettis. « *In eo . . . . potest ipsum omnium hypocritarum caput Antichristus designari : seductor quippe ille tunc sanctitatem simulabit, ut ad iniquitatem trahat. Quod ergo tunc Antichristus super impios regnabit, non est ex iniustitia judicantis, sed ex culpa patientis.*

XV.  
Quel sera le caractère de l'Antechrist ? Vies qu'on lui attribue.

On lui attribue la ruse & l'artifice : & l'on prétend le trouver ainsi caractérisé dans la Prophétie de Jacob touchant la tribu de Dan, (c) dans la Prophétie des Chapitres VIII. & XI. de Daniel, (d) dans celle du Chapitre VII. du même Prophète, (e) & dans celle du Chap. XIII. de l'Apocalypse. (f) Mais nous avons fait remarquer que la Prophétie de Jacob regarde plutôt Samson : celles des Chap. VIII. & XI. de Daniel se rapportent plutôt à Antiochus. Dans celle du Chap. VII. on insiste sur ce que cette petite corne que vit Daniel avoit *des yeux comme des yeux d'hommes* : mais nous avons fait voir ailleurs que ce caractère convient particulièrement à Mahomet même, (g) fondateur de l'Empire Antichrétien. Enfin, dans la Prophétie du Chap. XIII. de l'Apocalypse, on insiste sur ce que la bête que saint Jean vit s'élever de l'abîme, avoit le corps du *léopard* & les pieds de *l'ours*, ce que l'on regarde

(a) Job. xxxiv. 30. == (b) Greg. in Job, lib. xxv. c. 14. == (c) Genes. xlii. 17. == (d) Dan. viii. 24. & xi. 21. & 24. == (e) Dan. vii. 8. & 20. == (f) Apoc. xiii. 1. == (g) Voyez la *Dissertation sur les quatre Empires*, à la tête de la Prophétie de Daniel.

comme deux symboles de la ruse & de l'artifice de l'Antechrist représenté par cette bête : mais nous pourrions montrer que cette bête paroît représenter en même temps & l'Antechrist & son Empire ; & que cet assemblage du corps du *léopard* avec les pieds de *l'ours* pourroit représenter que l'Empire Antichrétien réunira deux Empires puissants représentés dans Daniel par *l'ours* & par *le léopard*, c'est-à-dire, les Perses & les Grecs ; c'étoit la pensée d'André, Evêque de Césarée, qui remarquoit dans les trois parties qui composent cette bête, les trois premiers Empires désignés par Daniel : » Le léopard, disoit-il, (a) représente l'Empire des Grecs ; l'ours, l'Empire des Perses ; le lion, l'Empire des Babyloniens : & ces trois Empires seront réunis sous l'Antechrist. « Et en effet, déjà nous voyons toute cette vaste étendue de pays soumise aux Mahométans.

On attribue encore à l'Antechrist l'impudence, l'audace & la témérité ; & on insiste principalement sur cette parole du Chapitre VIII. de Daniel : (b) *Il s'élèvera un Roi qui aura l'impudence sur le front.* Mais la Prophétie du Chapitre VIII. regarde, selon la lettre, Antiochus.

On attribue à l'Antechrist toute la science & toute la vertu de la magie : & cela est fondé sur ce que saint Paul dit, (c) *qu'il viendra avec toute l'efficace de satan, opérant toutes sortes de miracles, de signes & de prodiges de mensonge.* Nous en avons parlé ailleurs. (d)

On lui attribue une ardeur insatiable pour les richesses : on insiste sur ce que Daniel dit d'Antiochus, (e) *qu'il entrera dans les villes les plus grandes & les plus riches, & qu'il amassera un grand butin de leurs dépouilles, & pillera toutes leurs richesses.* L'Auteur du I. Livre des Maccabées nous apprend (f) *qu'en effet Antiochus prit les villes les plus fortes de l'Egypte, & s'enrichit de ses dépouilles.* On insiste encore sur quelques autres textes qui regardent de même Antiochus, au moins selon la lettre. (g) On y ajoute cette parole du Livre de Job, où le Seigneur parlant de Léviathan, dit : (h) *Il marchera sur l'or comme sur la boue.* Job parle de deux monstres, *Béhémot* & *Léviathan* : & si l'un de ces deux monstres a quelque rapport à l'Antechrist, qui est l'un des deux monstres dont parle saint Jean, il y a lieu de croire que c'est plutôt *Béhémot*, dont le nom même signifie en Hébreu *la bête*, qui est le nom sous lequel saint Jean désigne toujours l'Antechrist ; en sorte que *Léviathan* désigneroit plutôt le monstre que S. Jean appelle *le faux Prophète de la bête.*

Enfin, on attribue à l'Antechrist la passion pour les femmes. Et on insiste sur une parole de Daniel, que la Vulgate exprime ainsi : (i) *Il*

(a) *Andreas Casar in Apoc. xiiii.* — (b) *Dan. viii. 23.* — (c) *2. Theff. ii. 9.* — (d) Voyez la Préface qui précède cette Dissertation. — (e) *Dan. xi. 24.* — (f) *1. Macc. i. 20.* — (g) *Dan. xi. 28. 38. 39. 43. & viii. 25.* — (h) *Job. xli. 21.* — (i) *Dan. xi. 37.*

sera dans la passion des femmes. Mais cette parole qui est du Chapitre XI. regarde, selon la lettre, Antiochus, en qui elle se trouve vérifiée, selon la remarque même de saint Jérôme, qui reconnoît que ce Prince passe pour avoir été très-débauché : (a) *Antiochus luxuriosissimus fuisse dicitur*. Et on voit une preuve de la passion de ce Prince dans le second Livre des Maccabées, (b) où il est dit qu'il donna à une de ses concubines deux villes de Cilicie; ce qui fut regardé comme une insulte faite aux habitants de ces deux villes. On peut aussi remarquer que cette parole peut avoir un autre sens : S. Jérôme même reconnoît que le texte Hébreu pourroit signifier : *Il n'aura aucun égard pour les femmes*; & qu'Aquila avoit traduit en ce sens : (c) il en conclut que l'Antechrist affectera les dehors de la chasteté. Mais cette parole ainsi traduite peut marquer la cruauté d'Antiochus, qui en effet dans les sanglantes exécutions qu'il ordonna contre les Juifs, n'eut aucun égard pour les femmes, comme on le voit par les Livres des Maccabées. (d)

L'Antechrist aura-t-il tous les vices qu'on lui attribue? Cela pourra être : mais il faut avouer que la plupart des preuves sur lesquelles on se fonde pour les lui attribuer, ne sont pas bien convaincantes; parce qu'il n'est pas certain qu'il soit l'objet de la plupart des textes, d'où l'on prétend tirer les preuves de tous les vices qu'on lui attribue.

Quelle sera la doctrine de l'Antechrist? S'annoncera-t-il comme le Christ? C'est l'opinion commune. Saint Irénée dit qu'en s'asseyant dans le temple de Jérusalem, il tentera de se faire reconnoître pour le Christ. (e) Lactance dit qu'il supposera être le Christ, & s'annoncera comme tel : (f) *Se ipse Christum mentietur*. Saint Cyrille de Jérusalem dit qu'il s'attribuera faussement le nom de Christ. (g) S. Ambroise dit qu'il se servira même des saintes Ecritures pour prouver qu'il est le Christ : (h) *Ex Scripturis contendens esse se Christum*. La plupart des Anciens & des Modernes tiennent le même langage.

Cette opinion est fondée sur ce que l'on croit communément qu'il sera reçu par les Juifs. Saint Cyrille de Jérusalem dit qu'en s'attribuant faussement le nom de Christ, il trompera par ce nom les Juifs qui attendent le Christ, c'est-à-dire, le Messie. (i) Plus loin il dit que par l'imposture de la magie, il séduira les Juifs, leur persuadant qu'il est le Christ qu'ils attendent. Saint Jérôme pensoit qu'en effet l'Antechrist seroit reçu par les Juifs. Il s'en explique ainsi : » Le Seigneur parlant de l'Antechrist dit aux Juifs : (k) Je suis venu au nom de mon Pere, & vous

XVII.  
L'Antechrist  
s'annoncera-t-  
il comme le  
Christ? Sera-  
t-il reçu par  
les Juifs?

(a) Hieron in Dan. xi. = (b) 2. Macc. iv. 20. = (c) C'est-à-dire, qu'au lieu de traduire : *Et erit in concupiscentiis feminarum, nec quemquam Deum curabit* : on pourroit traduire : *Et de concupiscentia feminarum, & de omni Deo non curabit*. = (d) 1. Macc. i. 24. 63. 64. & 2. Macc. v. 12. = (e) Iren. adv. hæres. lib. v. cap. 25. = (f) Lactant. Instit. lib. vii. cap. 19. = (g) Cyrill. Hieros. Catech. 15. = (h) Ambr. in Luc. xii. = (i) Cyrill. Hieros. Catech. 15. = (k) Hieron. ad Algasiam, qu. 11.

» n'avez point cru en moi ; un autre viendra en son nom , & vous le  
 » recevrez : « *Rursùmque de Antichristo loquitur Dominus ad Judæos : Ego  
 veni in nomine Patris mei , & non credidistis mihi ; alius veniet in nomine  
 suo , illum suscipietis. Et plus loin il ajoute : » L'Antechrist fera toutes  
 » ces choses , dit l'Apôtre , non par sa vertu , mais par la permission  
 » de Dieu à cause des Juifs , en sorte que comme ils n'ont point voulu  
 » recevoir l'amour de la vérité , c'est-à-dire , l'esprit de Dieu par Jesus-  
 » Christ.... Dieu leur enverra , non-seulement un opérateur d'erreur ,  
 » mais l'opération même , c'est-à-dire , la source de l'erreur , en sorte  
 » qu'ils croient au mensonge : « *Mittet illis Deus non operatorem , sed  
 operationem ipsam , id est , fontem erroris , ut credant mendacio. Et bientôt  
 après il s'explique , en disant que » les Juifs , après avoir méprisé la  
 » vérité en la personne de Jesus-Christ , recevront le mensonge en re-  
 » cevant l'Antechrist : « *Christi veritate contemptâ , mendacium , id est , An-  
 tichristum suscepturi sunt.***

Cette opinion est fondée sur deux textes. 1<sup>o</sup>. On vient de voir que  
 S. Jérôme l'établit d'abord sur cette parole que J. C. adresse aux Juifs :  
 (a) *Je suis venu au nom de mon Pere , & vous ne m'avez point reçu ; si un  
 autre vient en son nom , vous le recevrez.* S. Irénée , S. Cyrille de Jérusa-  
 lem , S. Ambroise , S. Jean Chrysostome , S. Augustin , S. Prosper , S.  
 Cyrille d'Alexandrie , Théodoret , S. Grégoire le Grand , Théophylacte ,  
 Œcuménius , & la plupart des Modernes l'entendent ainsi ; ils sont per-  
 suadés que par cette parole J. C. annonce que l'Antechrist sera reçu par  
 les Juifs ; & il ne peut l'être qu'en s'annonçant comme le Christ & le  
 Messie promis à leurs peres. Il est vrai que S. Thomas remarquant que  
 déjà plusieurs faux Messies ont paru , qui ont été reçus par les Juifs ,  
 tel que fut , par exemple , le fameux Barcoquebas , il en conclut que  
 par cette raison , ce texte considéré en lui-même ne paroît pas absolu-  
 ment convaincant en faveur de l'opinion commune , mais que cepen-  
 dant il peut être reçu en ce sens à cause de l'autorité des Saints Peres  
 qui l'ont entendu ainsi : (b) *Locus probabilis est propter auctoritatem Sanc-  
 torum.*

On insiste 2<sup>o</sup>. sur cette parole de S. Paul : (c) *Parce qu'ils n'ont point  
 reçu l'amour de la vérité pour être sauvés , Dieu leur enverra une opération  
 d'erreur , en sorte qu'ils croiront au mensonge.* Il est vrai que cette parole  
 en elle-même ne regarde pas plus les Juifs incrédules que les Gentils  
 apostats ou infideles , qui abandonneront la vérité , ou qui refuseront  
 de la recevoir : mais il est vrai aussi qu'elle peut convenir également  
 aux uns & aux autres. On vient de voir que S. Jérôme l'appliquoit  
 aux Juifs : S. Irénée , S. Jean Chrysostome , S. Augustin , S. Prosper ,  
 S. Cyrille d'Alexandrie , Théodoret , Théophylacte , Œcuménius , S.

---

(a) *Joan. v. 43. — (b) Thom. disp. 54. sect. 1. §. Dico tertio. — (c) 2. Theff. 11. 10.*

Grégoire le Grand, S. Jean Damascene, & plusieurs des Modernes en font le même usage.

Mais il y a encore deux autres textes qui peuvent servir aussi à prouver que l'Antechrist s'annoncera sous le nom de *Christ* : c'est d'abord ce que dit J. C. à ses disciples, en leur annonçant la séduction des derniers temps : & ceci regarde peut-être les premiers commencements de l'Antechrist avant qu'il soit monté sur le trône : *Alors*, dit J. C. (a) *si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point, parce qu'il s'élèvera de faux Christs & de faux Prophetes, qui feront de grands prodiges & des choses étonnantes, jusqu'à séduire, s'il étoit possible, les élus mêmes. J'ai voulu vous en avertir auparavant. Si donc on vous dit : Le voici dans le désert, ne sortez point pour y aller. Si on vous dit : Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison, ne le croyez point. Car comme un éclair qui sort de l'Orient paroît tout d'un coup jusqu'à l'Occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme. Et dans une autre occasion il disoit encore en s'adressant spécialement à ses disciples : (b) Il viendra un temps où vous desirerez de voir un des jours du Fils de l'homme, & vous ne le verrez point. Et on vous dira : Il est ici ; il est là. Mais n'y allez point, & ne le suivez point. Car comme un éclair brille & se fait voir d'un côté du ciel jusqu'à l'autre, ainsi paroîtra le Fils de l'homme en son jour. C'est ce qui donne lieu à saint Cyrille de Jérusalem, de penser que le démon profitera de l'attente où se trouveront alors & les Juifs & même les Chrétiens : les Juifs qui attendent leur Messie ; & les Chrétiens qui alors desirant de voir un des jours du Fils de l'homme pour les consoler dans leurs maux, seront dans l'attente du dernier avènement de Jesus-Christ. » Lorsque le vrai Christ sera près de » paroître pour la seconde fois, dit ce Pere, (c) notre adverfaire, » prenant occasion de l'attente des simples, & principalement de celle » des Juifs, suscitera un homme qui prendra faussement le nom de » *Christ*. « Saint Grégoire pensoit aussi que l'Antechrist, non-seulement prendroit le nom de *Christ*, & s'offriroit comme tel aux Juifs, mais qu'il tenteroit même de séduire sous ce nom les Chrétiens qui attendent Jesus-Christ : c'est ce qu'il marque assez clairement lorsqu'il dit que les hommes alors seront entraînés par une erreur contagieuse, de maniere qu'en servant l'Antechrist, ils croiront servir bien plus réellement le vrai Christ ; & tout ce qu'ils feront par une injuste perfidie, ils croiront le faire pour la vérité de la foi la plus pure : (d) *Pestifero errore persuasi, sic in istis famulantur Antichristo, ut tunc verius præbere se astiment obsequium Christo.... Leviathan iste ita seducet corda reproborum, ut quidquid agunt ex iniquitate perfidiæ, pro veritate**

---

(a) *Matt. xxiv. 23. & seqq.* == (b) *Luc. xvii. 22. & seqq.* == (c) *Cyrill. Hieros. catech. 15.* == (d) *Greg. Mor. in Job. lib. xxxiv. n. 31. & 32.*

*rectæ fidei se agere suspicientur, quasi benè eis olet id quod zelo religionis exercent.*

Il paroît donc qu'à la fin des temps il doit s'élever plusieurs faux Prophetes, plusieurs faux Christs, entre lesquels sera le dernier Antechrist, & que lorsque cet impie commencera de se montrer, ce sera d'abord, comme dit l'Evangile, dans des lieux déserts & secrets; *In deserto, in penetralibus*: il s'annoncera sous le nom de *Christ*, & l'on dira: Le Christ est ici, ou il est là: *Ecce hîc est Christus, aut illic*. Sous ce nom respectable, & par l'éclat des prodiges qu'il fera, il séduira peut-être une partie des Chrétiens, mais principalement la plupart des Juifs. Son parti se fortifiera, sa puissance s'accroîtra: & pour augmenter le nombre de ses sectateurs en attirant à lui tous les ennemis de J. C. il se déclarera lui-même ouvertement contre J. C. & contre les Chrétiens fideles qui refuseront de le reconnoître.

XVII.  
Opposition  
ouverte de  
l'Antechrist à  
l'égard de J.C.

» Il s'attribuera faussement le nom de Christ, dit Lactance, & il combattra le Christ véritable: (a) « *Se ipse Christum mentietur, & contra verum dimicabit*. C'est cela même qui lui a fait donner le nom d'Antechrist, c'est-à-dire, opposé à J. C. Trois textes de S. Jean nous découvrent quelle sera la doctrine de cet impie touchant J. C.

Il niera l'Incarnation du Verbe: c'est ce que S. Jean nous marque, lorsqu'après avoir dit: (b) *Plusieurs séducteurs se sont élevés dans le monde qui ne confessent point que J. C. est venu revêtu de notre chair*; il ajoute: *Tel est le séducteur & l'Antechrist*: Οὗτός ἐστι ὁ πλάσις καὶ ὁ ἀντιχριστός. Car il faut bien remarquer qu'il ne dit pas: Οὗτός ἐστι πλάσις καὶ ἀντιχριστός: C'est là un séducteur & un Antechrist. Mais il dit bien expressément: *Tel est le séducteur & l'Antechrist*; c'est-à-dire, tel sera ce séducteur qui doit venir à la fin des siècles, & qui sera par distinction l'Antechrist proprement dit: Οὗτός ἐστι ὁ πλάσις καὶ ὁ ἀντιχριστός. Il niera donc que Jesus-Christ soit venu revêtu de notre chair. C'est ce que S. Jean confirme & explique encore dans un autre endroit, lorsqu'il dit: (c) *Voici à quoi vous reconnoîtrez l'Esprit de Dieu. Tout esprit qui confesse que Jesus-Christ est venu revêtu de notre chair, est de Dieu. Mais tout esprit qui divise Jesus-Christ, (c'est l'expression de la Vulgate; le Grec porte: Tout esprit qui ne confesse pas que Jesus-Christ est venu revêtu de notre chair, ) n'est pas de Dieu: & c'est là l'Antechrist, ou selon le Grec, c'est là l'esprit de l'Antechrist dont vous avez entendu dire qu'il doit venir*: καὶ πᾶς ὁ οὐκ ὁμολογῶν ὅτι ἦν ἐν σαρκὶ ἔρχεται. S. Jean ne pouvoit s'expliquer d'une manière plus expresse.

Cet impie niera que Jesus soit le Christ. C'est ce que S. Jean nous enseigne encore dans un autre endroit, lorsqu'il dit: (d) *Qui est le menteur? Τίς ἐστι ὁ ψεύτης; sinon celui qui nie que Jesus soit le Christ: c'est là*

(a) *Lact. Inst. l. VII. c. 19.* == (b) *1. Joan. v. 7.* == (c) *1. Joan. iv. 2. & 3*  
== (d) *1. Joan. II. 22.*

*l'Antechrist.* Ὁὐὶς ἰσὺν ἀντιχριστῶν : où il faut encore remarquer qu'il ne dit pas seulement : Ὁὐὶς ἰσὺν ἀντιχριστῶν : C'est là un Antechrist : mais précisément : C'est là l'Antechrist : Ὁὐὶς ἰσὺν ἀντιχριστῶν. Ce sera là son caractère propre. Il niera que Jesus soit le Christ.

Il niera le Pere & le Fils. C'est encore ce que S. Jean nous apprend au même endroit : C'est là l'Antechrist qui nie le Pere & le Fils : Ὁὐὶς ἰσὺν ἀντιχριστῶν, ἰ ἀρῆματι τῶν πατέρων καὶ τῶν υἱῶν. Il niera que J. C. soit Fils de Dieu : il niera que Dieu soit le Pere de J. C. notre Seigneur.

Un homme si ouvertement ennemi de J. C. & déjà soutenu par un parti puissant formé de Juifs incrédules, & de Gentils ou infideles ou apostats, sera bientôt reconnu pour chef par les ennemis du nom Chrétien : placé alors à la tête de l'Empire Antichrétien, qui depuis si long-temps lui prépare les voies, bientôt il se verra en état de faire éclater sa fureur contre le peuple fidele. Mais S. Jean nous apprend que les quatre vents prêts à exciter alors sur la terre la plus affreuse tempête, sont suspendus jusqu'à ce que les cent quarante-quatre mille Israélites choisis des douze tribus d'Israël, soient marqués du sceau de Dieu. (a) C'est donc alors que doivent paroître les deux témoins, dont l'un sera Elie qui doit être envoyé pour opérer la conversion des Juifs.

XVIII.  
Mission d'Elie  
& d'Hénoch  
qui viendront  
s'opposer à  
l'Antechrist.

Toute la Tradition a reconnu que les deux témoins dont parle S. Jean, (b) sont Elie & Hénoch, & que l'objet de leur mission sera de s'opposer à l'Antechrist, qui est représenté par cette bête qui monte de l'abîme, & par laquelle ils doivent être mis à mort. Et en effet ces deux Prophetes sont les seuls dont l'Ecriture nous apprenne la conservation, & dont elle nous annonce le retour. Moÿse nous apprend qu'Hénoch ayant vécu sur la terre pendant trois cents soixante-cinq ans, & ayant marché devant Dieu, ne parut plus parce que Dieu l'enleva : (c) *Non apparuit, quia tulit eum Deus.* L'Auteur du IV. Livre des Rois nous apprend qu'Elie étant près d'être enlevé au ciel, il étoit avec son disciple Elifée, lorsqu'un char de feu & des chevaux de feu les séparèrent tout d'un coup l'un de l'autre, & Elie monta au ciel étant enlevé par un tourbillon : (d) *Et ascendit Elias per turbinem in cœlum.* L'Auteur du livre de l'Ecclésiastique nous déclare qu'Hénoch ayant plu à Dieu a été transféré dans le Paradis, pour faire entrer un jour les nations dans la pénitence : (e) *Translatus est in paradisum, UT DET GENTIBUS PENITENTIAM.* Et plus loin parlant d'Elie, & s'adressant même à lui, il dit : (f) *Qui peut se glorifier comme vous ? . . . . vous qui avez été enlevé au ciel dans un tourbillon de feu, & dans un char traîné par des chevaux ardents : vous qui avez été destiné pour reprendre les prévaricateurs dans le temps prescrit, pour apaiser la colere du Seigneur.*

(a) Apoc. vii. 1. & seqq. — (b) Apoc. xi. 3. & seqq. — (c) Gen. v. 24. — (d) 4. Reg. ii. 11. — (e) Eccl. xliv. 16. — (f) Eccl. xlviii. 4. & seqq.

avant que sa fureur s'enflamme , pour réunir le cœur des peres & des enfants ; & pour rétablir les tribus de Jacob : *ET RESTITUERE TRIBUS JACOB*. Le Seigneur dit aussi par la bouche du Prophete Malachie en s'adressant aux enfans d'Israël & de Juda : (a) *Je vous enverrai le Prophete Elie avant que le grand & terrible jour du Seigneur arrive , & il réunira les cœurs des peres avec leurs enfans , & des enfans avec leurs peres , de peur que je ne vienne , & que je ne frappe la terre d'anathême*. Et J. C. même dit à ses disciples : (b) *Il est vrai qu'Elie doit venir , & il rétablira toutes choses : ELIAS QUIDEM VENTURUS EST , ET RESTITUET OMNIA*. Tels sont les textes sur lesquels les SS. Peres ont été fondés à dire que ces deux Prophetes sont les deux témoins que S. Jean annonce dans l'Apocalypse.

S. Justin , après avoir fait remarquer que , comme il devoit y avoir deux avénements du Messie , Elie est réservé pour être le précurseur du second , ajoute : (c) » Et certes notre Seigneur l'a aussi enseigné , lorsqu'il a dit qu'Elie même viendrait ; & nous savons que cela arrivera » lorsque notre Seigneur Jesus-Christ fera près de venir du ciel dans sa » gloire. « Tertullien dit : (d) » Hénoch & Elie ont été transférés , & on » ne trouve point leur mort , parce qu'elle est différée. Mais ils doi- » vent mourir , & ils sont réservés pour éteindre l'Antechrist par leur » sang : « *Cæterum morituri reservantur , ut Antichristum sanguine suo extinguant*. C'étoit sans doute d'Elie que Lactance parloit , lorsqu'il disoit : (e) » La fin des temps étant proche : *Imminente jam temporum conclu- sione* , un grand Prophete sera envoyé de Dieu pour rappeler les » hommes à la connoissance de leur Dieu , &c. « Le Martyr S. Hippolyte dit : (f) » Le premier avénement de J. C. a eu pour précurseur » S. Jean-Baptiste ; le second aura pour précurseurs Elie & Hénoch. « S. Ephrem dit : (g) » Dieu dans sa miséricorde enverra Elie & Hénoch » qui exhorteront ouvertement le peuple à ne point croire à l'Ante- » christ. « S. Hilaire dit : (h) » Le Seigneur répondit à ses disciples » qu'Elie viendrait & rétablirait toutes choses , c'est-à-dire , qu'il vien- » droit pour rappeler à la connoissance de Dieu ce qu'il restera alors » d'Israélites sur la terre. « S. Ambroise parlant de S. Jean-Baptiste & d'Elie , dit : (i) » Celui-ci a été le précurseur du premier avénement » du Seigneur ; celui-là sera le précurseur du second : « *Hic prioris , ille sequentis Domini præcursor adventus*. Et ailleurs : » (k) Cette bête , dit- » il , qui est l'Antechrist , monte de l'abîme pour combattre contre » Elie & Hénoch qui ont été renvoyés sur la terre pour rendre témoi- » gnage à J. C. comme nous le lisons dans l'Apocalypse de S. Jean. «

---

(a) *Mal. iv. 5. & 6.* == (b) *Matt. xvii. 11.* == (c) *Justin. Dial. cum Trypho* == (d) *Tertull. de Anima , c. 50.* == (e) *Lactant. Instit. l. vii. c. 17.* == (f) *Hippol. Mart. Orat. de Antichristo.* == (g) *Ephram , Serm. de Antichr.* == (h) *Hilaz. Cap. 17. in Matth.* == (i) *Ambr. in Luc. 1.* == (k) *Id. in Pf. xlv.*

S. Jérôme dit : (a) » Selon la prophétie de Malachie , Elie doit précéder le Sauveur dans son second avènement , & annoncer la venue du souverain Juge : « *In secundo Salvatoris adventu , juxta Malachiam , processurus est Elias , & venturum Judicem nuntiaturus.* Et ailleurs : (b) » Selon l'Apocalypse de S. Jean , il est dit qu'Hénoch même & Elie doivent mourir. « Et plus bas : » Il n'est pas question ici d'Hénoch & d'Elie , dont l'Apocalypse annonce l'avènement & la mort. « S. Augustin reconnoît (c) que l'on croit » qu'Hénoch & Elie , qui sont soumis à la mort en la personne d'Adam , & qui portent dans leur chair une semence de mort , doivent revenir dans cette vie pour payer ce tribut ; & subir enfin la mort qui leur a été si long-temps différée. « S. Prosper traite fort au long de la mission des deux témoins Elie & Hénoch ; & il reconnoît (d) que » comme Dieu a envoyé contre Pharaon deux témoins , Moïse & Aaron ; & contre Néron deux témoins , S. Pierre & S. Paul ; il enverra de même contre l'Antechrist deux Prophetes , Hénoch & Elie : « *Et contra Antichristum duo , Henoch & Elias Prophetæ.* S. Jean Chrysostome dit : (e) » Les Prophetes font mention des deux avènements de J. C. & ils assurent qu'Elie sera le précurseur du second. « S. Cyrille d'Alexandrie dit : (f) » Elie le Thébite doit un jour paroître à nos yeux , lorsqu'il viendra annoncer à tous les hommes l'avènement du souverain Juge. « Théodoret dit : (g) » L'Antechrist se portant à ces excès , le grand Elie paroîtra annonçant aux Juifs l'avènement du Seigneur. « Saint Grégoire le Grand dit (h) » qu'Elie précédera le second avènement du Seigneur. « Ailleurs parlant des deux témoins , il dit (i) » que ces deux excellents prédicateurs ont été soustraits à la mort pour être à la fin rappelés & employés au ministère de la prédication : « *Duo illi prædicatores eximii dilatâ morte subtrahiti sunt , ut ad prædicationis usum in fine revocentur.* Ailleurs il les nomme , & il dit (k) » que par la prédication d'Elie & d'Hénoch , la plupart de ceux d'entre les Juifs qui étoient restés jusqu'alors dans l'infidélité , reviendront à la connoissance de la vérité : « *Eliâ & Henoch prædicante , multi ex his qui tunc in Judæa in infidelitate remanserint , ad cognitionem veritatis redeunt.* Ailleurs parlant de l'Antechrist , il dit (l) » qu'Elie & Hénoch seront envoyés au milieu des hommes pour s'opposer à lui : « *Elias & Henoch in ejus exprobrationem ad medium deducuntur.* Mais il est inutile de pousser plus loin cette Tradition : c'est la doctrine de tous les siècles.

---

(a) Hieron. in Matt. xi. Et rursus in Matt. xvii. Ipse (Elias) qui venturus est in secundo adventu Salvatoris juxta corporis fidem. = (b) Hieron. ad Marcellam Ep. olim 148. = (c) Aug. de Gen. ad litt. lib. ix. cap. 6. = (d) Prosp. in Dim. Temp. c. 13. = (e) Chrysostr. in Matt. hom. 58. = (f) Cyrill. Alex. in Mal. iv. = (g) Theodoret. in Dan. xii. Vide & in Mal. iv. = (h) Greg. Magn. in Evang. hom. 7. = (i) Id. in Job , l. ix. c. 3. = (k) Id. in Ezech. hom. 12. = (l) Id. in Job , l. xv. c. 36.

XIX.  
Conversion  
des Juifs par  
le ministère  
d'Elie.

Elie fera donc alors envoyé ; & il est principalement destiné pour rétablir les tribus de Jacob : *Restituere tribus Jacob*. C'est donc alors que les Juifs seront rappelés & convertis par son ministère. Je ne rassemblerai point ici toutes les preuves que les divines Ecritures nous fournissent de leur futur retour : je remarquerai seulement que la conversion future de ce peuple est clairement annoncée par saint Paul dans l'Épître aux Romains , Chap. XI. *v. 25. & 26. Quia cecitas ex parte contigit in Israel ; donec plenitudo gentium intraret , & sic omnis Israel salvus fiet.* J'ajouterai qu'elle est annoncée par les anciens Prophetes , principalement sous le symbole du rappel de la maison d'Israël , & de sa réunion avec la maison de Juda qui représente l'Eglise de Jesus-Christ. (a) Enfin , j'observerai qu'elle est annoncée par saint Jean dans l'Apocalypse sous le symbole de ces cent quarante-quatre mille Israélites , qui sont marqués du sceau de Dieu précisément entre l'ouverture du sixieme & du septieme sceau ; ce qui concourt visiblement avec la mission des deux témoins qui est aussi placée de même entre le son de la sixieme & de la septieme trompette ; parce que , comme le remarque très-bien M. de la Chétardie , les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux & le son des sept trompettes , représentent l'histoire de l'Eglise partagée en sept âges , & qu'à la fin du sixieme âge doivent se rencontrer ces deux événements , la mission des deux témoins & la conversion des Juifs.

Et certes » quoique nous sachions , dit ici Malvenda , que ce nombre de » serviteurs de Dieu choisis d'entre les Juifs pour être marqués du sceau » de Dieu , est expliqué diversement par les Interpretes ; cependant » quelque grande que soit l'obscurité de l'Apocalypse , nous croyons que » ce n'est point une interprétation étrangere , que de dire que par ce » nombre de douze mille de chaque tribu d'Israël , marqués du sceau de » Dieu , saint Jean a entendu le nombre des Israélites qui appellés de » chaque tribu... embrasseront la Religion Chrétienne vers la fin du » monde à la prédication d'Elie & d'Hénoch , recevront le saint Bap- » tême , & seront marqués du signe de la croix : « *In tantâ tamen Apocalypsis obscuritate , haud alienam illam interpretationem existimamus , quæ docet Joannem hic per numerum istum duodecim millium signatorum ex unaquaque Israelitica tribu , intellexisse numerum Israelitarum , qui ex singulis tribubus... in fine mundi , prædicatione Henoch & Elia , Christianam Religionem amplectentur , baptisate sacro initiabuntur , & signo crucis consignabuntur.* Ensuite il fait remarquer qu'entre les Anciens , Victorin , André & Arétas , Evêques de Césarée , ont eu cette pensée. Victorin dit : » Saint Jean montre ici le nombre de ceux d'entre les Juifs qui seront » ramenés à la foi par Elie. « André , après avoir présenté d'abord un

---

(2) Voyez les Préfaces que nous avons mises à la tête des Livres des Prophetes.

autre sens , ajoute : » Ou ce qui nous paroît beaucoup plus croyable & plus vraisemblable , c'est ici le nombre de ceux d'entre les Juifs , qui à la fin des siècles seront sauvés par la foi. « Arétas préférant ce sens dit aussi : » Cela se vérifiera d'une manière plus parfaite au temps de l'Antechrist. « Entre les Modernes , l'Auteur du Traité attribué à Nicolas Oresme remarque expressément (a) » qu'au Chap. VII. de l'Apocalypse , il est dit qu'un grand nombre de Juifs sont marqués du sceau de Dieu , afin qu'ils ne périssent pas entièrement par la séduction de l'Antechrist , qu'ils quitteront pour retourner à J. C. lorsqu'ils seront rappelés par la prédication d'Elie & d'Hénoch : « *Apocal. cap. 7. dicitur quia de Judæis plurimi signantur , ne per illum ( Antichristum ) totaliter pereant , per prædicationem Henoch & Eliæ ab ipso ad Christum Dominum reversuri.* Liran , Gagnée , Ribéra , Péreira , & quelques autres ont aussi adopté cette interprétation. Mais indépendamment de cette interprétation , toute la Tradition a reconnu que les Juifs seront rappelés à la foi par le ministère d'Elie à la fin des siècles , & au temps même de l'Antechrist. On peut ici se rappeler ce que j'ai dit ailleurs de la liaison intime de la mission d'Elie , & de la conversion des Juifs , avec le regne & la persécution de l'Antechrist. (b)

De même qu'autrefois saint Pierre fut choisi pour annoncer l'Evangile , principalement aux circoncis , & saint Paul pour l'annoncer principalement aux incirconcis : (c) de même à la fin des temps , Elie sera envoyé principalement pour rétablir les tribus de Jacob , & Hénoch principalement pour faire entrer les nations dans la pénitence : *Ut det gentibus pœnitentiam.* Mais d'ailleurs , selon la remarque , & selon les expressions mêmes de l'Apôtre : (d) *Si la chute des Juifs a été la richesse du monde , & si leur petit nombre a été la richesse des Gentils ; combien leur plénitude enrichira-t-elle le monde encore davantage ? Si leur réprobation est devenue la réconciliation du monde , que sera leur rappel , sinon un retour de la mort à la vie ?* Dès à présent dispersés par-tout , ils annonceront par-tout l'Evangile ; ils seront alors comme une semence sainte qui en peu de temps produira une abondante moisson. Aussi voyons-nous qu'après que les cent quarante-quatre mille Israélites ont été marqués du sceau de Dieu , saint Jean voit paroître devant le trône de Dieu , (e) *une multitude innombrable , TURBAM MAGNAM QUAM DINUMERARE NEMO POTERAT , de toute nation , de toute tribu , de tout peuple , & de toute langue , vêtus de robes blanches , & tenant des palmes en leur main.* Et il lui est dit précisément que ce sont ceux qui sont venus de la grande tribulation : (f) *οὗτοι εἰσὶν οἱ ἐρχόμενοι ἐκ τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης :* où il faut bien remarquer qu'on

XX.  
Conversion  
d'une multitu-  
de innombrable  
de Gentils  
par le ministère  
d'Hénoch,  
& par l'exem-  
ple & le zèle  
des Juifs.

(a) Nic. Oresmit, de Antichr. l. III. c. 10. — (b) Voyez la Préface sur Malachie , & la Dissertation sur les Signes de la ruine de Jérusalem & du dernier avènement de J. C. à la tête des SS. Evangiles. — (c) Gal. II. 7. 8. — (d) Rom. XI. 12. 15. — (e) Apoc. VII. 9. — (f) Apoc. VII. 14.

ne lui dit pas simplement qu'ils sont venus *d'une grande tribulation* ; *ὡς θλίψεως μεγάλης*, mais qu'ils sont venus *de la grande tribulation*, *ὡς τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης*, c'est-à-dire, de cette dernière tribulation que l'Antechrist doit alors exciter, & qui sera la plus grande que l'Eglise ait jamais éprouvée. Dieu appellera donc alors une multitude innombrable d'élus de toutes les nations, qui passeront tous par cette grande tribulation : *Ὅσσοι ἴσον οἱ ἑρχόμενοι ὡς τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης*. Et plus loin, lorsque saint Jean voit paroître ces cent quarante-quatre mille Israélites avec l'Agneau sur la montagne de Sion, (a) aussi-tôt il ajoute (b) qu'il vit un autre Ange qui voloit par le milieu du ciel portant l'Evangile éternel pour l'annoncer à tous ceux qui sont sur la terre, à toutes les nations, à toutes les tribus, à toutes les langues, & à tous les peuples, disant à haute voix : Craignez Dieu, & rendez-lui gloire, parce que l'heure de son jugement est venu ; & adorez celui qui a fait le ciel & la terre, la mer & les fontaines. Ce sera principalement Hénoch qui sera le ministre de cette prédication en faveur des Gentils : à sa prédication se joindra l'exemple & le zèle des Juifs convertis par le ministère d'Elie : & c'est ainsi que se formera sur la terre cette multitude innombrable de toute nation qui doit être appelée lorsque l'heure du jugement sera proche, & qui doit passer par la grande tribulation qui précédera cette heure si terrible pour les méchants, & si désirable pour les élus.

XXI.  
L'Antechrist  
usurpera le  
nom de Dieu :  
Interdira-t-il le  
culte des ido-  
les ?

C'est donc alors que doit s'élever cette grande tribulation : le souffle des quatre vents jusques-là suspendu se répandra enfin sur la terre pour y exciter la tempête la plus affreuse & la plus générale. L'Antechrist abandonné des Juifs & d'une multitude innombrable de Gentils, excitera contr'eux toute la fureur des ennemis du nom Chrétien. Jusques-là il avoit seulement affecté le nom de *Christ* & de *Messie*, pour s'attacher les Juifs : & s'il avoit osé prendre plutôt le nom de Dieu, cela seul auroit suffi pour les éloigner de lui. Mais abandonné d'eux, il ne craindra plus de s'élever jusqu'à se faire rendre les hommages divins : c'est alors que, selon l'oracle de l'Apôtre, (c) cet impie s'éleva au dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu. Et saint Jean nous annonce qu'en effet cette bête dont il parle & qui représente cet impie, (d) sera adorée par tous ceux qui habitent sur la terre, dont les noms ne sont pas écrits dans le Livre de vie de l'Agneau. Il va plus loin ; & il nous dit (e) qu'il vit une autre bête qui montoit de la terre, au lieu que la première étoit montée de la mer : cette seconde bête avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau ; mais elle parloit comme le dragon. La suite des temps nous apprendra quelle est cette seconde bête, que saint Jean appelle

(a) *Apoc.* XIV. 1. & seqq. = (b) *Apoc.* XIV. 6. & 7. = (c) 2. *Theff.* II. 4. = (d) *Apoc.* XIII. 8. = (e) *Apoc.* XIII. 11. & seqq.

appelés le faux Prophète de la bête, (a) & dont on ne pourroit parler maintenant que par conjecture. Je remarque seulement ici que selon le témoignage de saint Jean, (b) cette seconde bête séduisit ceux qui habitent sur la terre à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire devant la première bête, en disant à ceux qui habitent sur la terre qu'ils dressassent une image à la bête. . . . Et il lui fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête, afin que cette image parlât, & de faire tuer tous ceux qui n'adoreroient pas l'image de la bête. On adorera donc & l'Antechrist & son image : & c'est ce qui donnera lieu à cette terrible & violente persécution qui doit s'élever alors, en sorte qu'il y aura peine de mort prononcée contre tous ceux qui n'adoreront pas la bête ou son image. L'Antechrist se fera adorer dans le lieu de sa résidence ; & dans les villes & les provinces éloignées, on adorera son image, sa statue, son idole.

Voilà donc une idolatrie qui sera répandue alors par toute la terre. Mais l'Antechrist interdira-t-il toute autre espèce d'idolatrie, tout autre culte d'idoles ? C'est l'opinion commune. Saint Irénée dit : (c) » Il déprimera les idoles, pour persuader qu'il est le seul vrai Dieu, se » mettant ainsi lui seul à la place de toutes les idoles. « Saint Cyrille de Jérusalem dit (d) que » l'Antechrist aura en haine les idoles ; mais » qu'il s'assoira lui-même dans le temple de Dieu pour se faire adorer. « Saint Jean Chrysostome dit (e) que » l'Antechrist n'entraînera » point les hommes dans l'idolatrie, mais qu'il s'élèvera lui-même contre Dieu ; qu'il renverfera & déprimera tous les Dieux, & se fera » lui-même adorer comme Dieu. « Saint Jérôme dit (f) que » l'Antechrist s'opposera à Jésus-Christ, & que c'est pour cela même qu'il » est appelé *Antechrist*, & qu'il s'élèvera au dessus de tout ce qui est » appelé Dieu, en sorte qu'il foulera aux pieds les Dieux de toutes les » nations, & toute religion reçue ainsi que la religion véritable : « *Qui adversatur Christo, & idèd vocatur ANTICHRISTUS ; & extollitur supra omne quod dicitur Deus, ut cunctarum gentium Deos, sive probatam omnem & veram religionem, suo calcet pede.*

Cette opinion est donc fondée, 1<sup>o</sup>. Sur le texte de S. Paul, qui dit (g) que cet impie fera un adversaire qui s'élèvera au dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré. 2<sup>o</sup>. Sur la prophétie du Chap. XI. de Daniel qui dit (h) que le Roi du Septentrion s'élèvera & portera le faste de son orgueil contre tout Dieu ; qu'il parlera insolèment contre le Dieu des Dieux ; qu'il n'aura aucun égard au Dieu de ses pères ; & qu'il ne se souciera de quelque Dieu que ce soit.

Mais quant à la prophétie du Chap. XI. de Daniel, nous avons déjà

---

(a) *Apoc.* XVI. 13. XIX. 20. XX. 10. — (b) *Apoc.* XIII. 14. & 15. — (c) *Iren. adv. hæres.* l. v. c. 25. — (d) *Cyrill. Hieros. Catech.* 15. — (e) *Chryf. in 2. Theff.* 11. — (f) *Hieron. ad Algasiam, qu.* 11. — (g) *2. Theff.* 11. 4. — (h) *Dan.* XI. 36. 37.

fait remarquer que le Roi du Septentrion dont elle parle, est Antiochus Epiphane, en qui elle se trouve vérifiée : „ Epiphane, dit M. Rollin, „ (a) traduisoit toutes les religions en ridicules. Il pilla les temples de la „ Grece, & voulut encore dépouiller celui d'Elymaïde : & il exerça „ principalement sa fureur impie contre Jérusalem & les Juifs. “ D'ailleurs cette prophétie ne dit pas qu'il renverfera les idoles, & qu'il en interdiera le culte : elle dit seulement qu'il les méprisera, & qu'il s'élèvera au dessus d'elles : *Elevabitur & magnificabitur adversus omnem Deum*; ou selon l'Hébreu rendu plus littéralement, *supra omnem Deum.* (b)

Et c'est aussi ce que dit l'Apôtre, en parlant de l'Antechrist : *Cet impie s'élèvera au dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré : EXTOLLITUR SUPRA OMNE QUOD DICITUR DEUS, AUT QUOD COLITUR.* Car, comme le remarque très-bien saint Jérôme, il ne faut pas confondre dans le texte de l'Apôtre *Adversatur* avec *Extollitur* : ces deux expressions renferment deux caractères différents de l'Antechrist : il sera opposé à Jésus-Christ, & il s'élèvera au dessus de tout ce qui est appelé Dieu : c'est ainsi que saint Jérôme même l'explique, comme on vient de le voir : *Qui adversatur Christo, & extollitur supra omne quod dicitur Deus.* Il s'opposera à Jésus-Christ ; & c'est pour cela même qu'il est appelé ANTECHRIST : *Qui adversatur Christo, & idèd vocatur ANTECHRISTUS* : & il est visible que c'est cela même que l'Apôtre marque par l'expression *ἀντιχριστός*, qui pourroit même signifier simplement *qui est adversarius*. Mais l'Apôtre ne dit pas qu'il s'opposera au culte des idoles ; il dit seulement qu'il s'élèvera au dessus de toutes les idoles : *Et extollitur supra omne quod dicitur Deus.* S'il interdisoit le culte de toutes les idoles, il pourroit trouver de l'opposition dans les infidèles mêmes : mais laissant subsister le culte de toutes les idoles, & se conciliant ainsi toute la multitude des infidèles, il se contentera de se faire adorer comme le premier de tous les Dieux ; & l'éclat de sa puissance lui attirera de la part des infidèles cet hommage qui laissera subsister toutes leurs autres superstitions : *Et extollitur supra omne quod dicitur Deus.*

Il y a plus : c'est qu'il semble que saint Jean insinue cela dans l'Apocalypse. Et d'abord il nous rapporte que dans une autre vision où cette même bête lui fut montrée, l'Ange lui dit : (c) *La bête que vous avez vue étoit, elle n'est plus, & elle doit monter de l'abîme, & périr ensuite malheureusement : & les habitants de la terre dont les noms ne sont pas écrits dans le Livre de vie dès le commencement du monde, s'étonneront de voir cette bête qui étoit, qui n'est plus, & qui doit venir.* Cette bête sur laquelle étoit alors montée la grande prostituée, représentoit dans cette vision l'Empire Romain dont Rome païenne étoit la capitale. Cet Empire idolâtre étoit au temps des persécuteurs païens : il n'existe plus depuis

---

(a) Hist. Anc. l. xviii. art. 2. §. 4. = (b) וַיִּשְׁתַּלְּטוּ עַל כָּל אֱלֹהִים = (c) Apoc. xvii. 8. Constantin;

Constantin ; mais selon cette parole de l'Ange , il doit reparoître pour périr ensuite malheureusement : & les habitants de la terre s'étonneront de voir cet Empire idolâtre qui étoit , qui n'est plus , & qui alors reparoitra. Ce n'est pas tout : cette bête avoit sept têtes ; & l'Ange dit à saint Jean : (a) *Ces sept têtes sont sept Rois , dont cinq sont morts ; il en reste un ; & l'autre n'est pas encore venu , & quand il sera venu , il doit demeurer peu.* Je pourrois faire remarquer avec M. de la Chétardie que ce dernier est ou Julien l'Apostat qui entreprit de rétablir l'idolatrie , ou plutôt l'Antechrist représenté par Julien , & que les six autres sont les six principaux Tyrans qui ont persécuté l'Eglise dans les trois premiers siècles : Néron , Domitien , Dece , Valérien , Aurélien & Dioclétien. Or lorsque saint Jean voit cette bête monter de l'abîme , il nous dit (b) qu'elle avoit reçu une plaie mortelle dans l'une de ses sept têtes , & qu'alors cette plaie fut guérie ; & toute la terre étonnée suivit la bête. L'Empire idolâtre a reçu une plaie mortelle dans l'une de ses sept têtes , c'est-à-dire , dans la personne de Dioclétien , en qui cet Empire a commencé d'expirer : mais au temps de l'Antechrist cette plaie mortelle sera guérie : l'Empire idolâtre sera donc alors rétabli , non par un ordre exprès , mais par une tolérance impie : & c'est cela même qui entraînera dans le parti de l'ennemi de Jesus-Christ toute la multitude des infidèles : *Et plaga mortis ejus curata est ; & admirata est universa terra post bestiam.* C'est aussi par ce motif , selon saint Jean , (c) que le faux Prophete de la bête persuadera aux habitants de la terre de dresser une image à cette bête , qui représente en même temps l'Antechrist & son Empire : il leur dira de dresser une image à la bête , qui ayant été blessée par l'épée , sera cependant encore vivante. C'est dans l'une de ses têtes qu'elle a été blessée ; c'est par l'une de ses têtes qu'elle revivra : elle a été blessée à mort dans la personne de Dioclétien ; elle revivra par la personne de l'Antechrist : & le faux Prophete , pour engager plus aisément la multitude des infidèles dans le parti de cet impie , les y invitera , en leur représentant que c'est à lui qu'ils doivent le rétablissement de l'Empire idolâtre : *Dicens habitantibus in terra , ut faciant imaginem bestia quæ habet plagam gladii , & vixit.* Il y a plus encore : c'est que S. Jean dit expressément (d) que ceux qui adoreront la bête , adoreront aussi le dragon , c'est-à-dire , le démon même dans leurs idoles. *ILS ADORERENT* , dit saint Jean , *LE DRAGON qui avoit donné sa puissance à la bête , ET ILS ADORERENT LA BESTE , en disant : Qui est semblable à la bête , & qui pourra combattre contr'elle ?* Voilà deux cultes différents bien distingués , & qui subsistent en même temps ; le culte du dragon , & le culte de la bête ; le culte du démon , & le culte de l'Antechrist qui

---

(a) Apoc. XVII. 10. = (b) Apoc. XIII. 3. 12. = (c) Apoc. XIII. 14. = (d) Apoc. XIII. 4.

fans interdire le culte des idoles , se contentera de s'élever au dessus de toutes les idoles : *ET ADORAVERUNT DRACONEM* , qui *dedit potestatem bestia* : *ET ADORAVERUNT BESTIAM* , dicentes : *Quis similis bestia ? & quis poterit pugnare cum ea ?*

XXII.  
Interdiction  
du culte de la  
religion chré-  
tienne par  
l'Antechrist.

Mais tandis que cet impie tolérera le culte profane des idoles , & se fera rendre à lui-même un culte sacrilege , il tournera toute sa fureur contre le peuple fidele , & s'efforcera d'abolir le culte divin de la Religion chrétienne. C'est ce que Daniel annonce lorsqu'au Chap. XII. de sa Prophétie , il marque le temps d'une désolation affreuse au milieu de laquelle *le sacrifice perpétuel sera aboli*. (a) On prétend y rapporter aussi les Prophéties des Chapitres VIII. & XI. où *l'abolition du sacrifice perpétuel* se trouve aussi marquée. (b) Quelques-uns y ajoutent même la Prophétie du Chapitre IX. où se trouve annoncée *l'abolition des sacrifices* au milieu de la dernière des septante semaines. (c)

Mais quant à la Prophétie du Chap. IX. elle regarde uniquement l'abolition des sacrifices anciens par l'établissement du sacrifice nouveau , c'est-à-dire , par la mort même de Jesus-Christ au milieu de la dernière des septante semaines , que l'on prétendroit en vain étendre au delà. Les septante semaines annoncées par Daniel , se terminent à la mort de Jesus-Christ , qui se trouve précisément au milieu de la dernière , comme Daniel l'avoit annoncé : nous l'avons montré ailleurs. (d) Cette Prophétie est pleinement accomplie ; & en vain en attendroit-on un nouvel accomplissement.

Quant aux Prophéties des Chapitres VIII. & XI. nous avons fait remarquer que , selon la lettre , elles regardent Antiochus : & elles ont été accomplies en lui. Les Livres des Maccabées nous apprennent (e) que ce Prince impie ayant donné une ordonnance qui obligeoit tous les Juifs de changer de religion sous peine de la vie , il envoya à Jérusalem des Officiers avec ordre de souiller le temple , & d'y faire cesser le culte du Seigneur. Ils dédièrent ce temple à Jupiter Olympien , & y placèrent sa statue. Ils érigèrent dans toute la ville des temples & des autels profanes , & contraignirent les Juifs d'y sacrifier , & de manger des viandes immolées aux idoles.

Mais quant à la Prophétie du Ch. XII. il est évident qu'elle ne peut regarder que le temps de l'Antechrist , parce qu'il y est clairement parlé de la résurrection générale qui doit suivre cette dernière désolation. C'est ce qui faisoit dire à saint Jérôme au commencement de ce Chapitre : » (f) Jusqu'ici Porphyre s'est soutenu comme il a pu : ... mais que » dira-t-il de ce Chap. où se trouve marquée la résurrection des morts ,

---

(a) *Dan.* xii. 11. — (b) *Dan.* viii. 11. 12. 13. & xi. 31. — (c) *Dan.* ix. 27. — (d) Voyez la *Dissertation sur les septante Semaines* , à la tête de la prophétie de Daniel. — (e) 1. *Macc.* 1. 30. & *segg.* & 2. *Macc.* vi. 1. & *segg.* — (f) *Hieron. in Dan.* xii.

» dont les uns ressuscitent pour la vie éternelle , & les autres pour un » opprobre qui ne finira jamais? « *Hactenus Porphyrius utcumque se tenuit... De hoc Capitulo quid dicturus est , in quo mortuorum describitur resurrectio , aliis suscitatis in vitam æternam , aliis in opprobrium sempiternum?* Et quand il vient à l'endroit où Daniel dit , que depuis le temps où le sacrifice perpétuel sera aboli , & où l'abomination de la désolation sera établie , il se passera mille deux cents quatre-vingt-dix jours ; il s'exprime ainsi : » Porphyre prétend que ces 1290. jours de désolation ont été accomplis au temps d'Antiochus & dans la désolation du temple , tandis que , » comme nous l'avons fait remarquer , Joseph & le Livre des Macchabées , marquent que cette désolation ne dura que trois ans. (a) D'où » il est clair , *Ex quo perspicuum est* , que ces trois ans & demi dont Daniel parle ici regardent le temps de l'Antechrist , qui persécutera les » Saints pendant trois ans & demi , c'est-à-dire , pendant douze cents » quatre-vingt-dix jours : « *Ex quo perspicuum est tres isos & semis annos de Antichristi dici temporibus , qui tribus & semis annis , hoc est mille ducentis nonaginta diebus Sanctos persecuturus est.* » Ainsi , ajoute-t-il , de- » puis l'abolition de ce que les Grecs expriment par ἱερατεῖα , que nous » avons rendu par *JUGE SACRIFICIUM* , le sacrifice perpétuel , lorsque » l'Antechrist occupant toute la terre , aura interdit le culte de Dieu , » jusqu'à sa mort , il se passera trois ans & demi , c'est-à-dire , 1290. » jours. « *A tempore igitur ablationis ἱερατεῖα , quod nos interpretati sumus JUGE SACRIFICIUM , quando Antichristus orbem obitens , Dei cultum interdixerit , usque ad interfectionem ejus , tres & semis anni , id est , mille ducenti & nonaginta dies complebuntur.* Quelques-uns ont même pensé que sous le nom de *sacrifice perpétuel* est ici désigné spécialement le saint sacrifice de la Messe , qui est la partie la plus essentielle du culte de Dieu , & le vrai sacrifice perpétuel qui a succédé aux sacrifices de l'ancienne loi. C'est le sentiment de Liran , de Maldonat , de Belarmin , de Suarès , de Malvenda & de plusieurs autres : non que ce sacrifice doive jamais être entièrement aboli , mais parce que l'ennemi de Jesus-Christ fera tout ce qu'il pourra pour l'abolir ; qu'il en fera cesser entièrement la célébration publique , en sorte qu'au milieu de cette violente persécution il ne sera plus possible de l'offrir que dans le plus profond secret , comme autrefois au temps des persécutions que l'Eglise eut à souffrir des Empereurs Païens : c'est la remarque & l'expression de Malvenda : (b) *Sic enim olim fieri consueverat in primava Ecclesia , quando Principes seculi immaniter debacchabantur in Christianos.*

L'Antechrist ne se contentera pas d'interdire le culte sacré ; il y aura peine de mort prononcée contre le peuple fidele. Saint Jean

XXIII.  
Persécution  
de l'Antechrist

(a) 1. Macc. 1. 57. 14. 52. & seqq. — (b) *Malv. de Antichr. lib. 12. cap. 11.*

contre le peu-  
ple fidèle : sa  
durée.

nous le déclare expressément. Et d'abord, parlant des deux témoins ; il nous dit (a) qu'après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme, c'est-à-dire, l'Antechrist, leur fera la guerre, les vaincra ; & les tuera. Plus loin décrivant & caractérisant cette bête ; il dit (b) qu'elle reçut le pouvoir de faire la guerre ; & bientôt après il s'explique en ajoutant : (c) Il lui fut donné de faire la guerre aux Saints & de les vaincre ; c'est-à-dire, de les persécuter & de les faire mourir, comme elle aura fait mourir les deux témoins. Et la puissance lui fut donnée, continue saint Jean, sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue & de toute nation. Cette persécution sera donc universelle. Enfin saint Jean parlant de la seconde bête qui est le faux-Propheète, dit précisément (d) qu'il lui fut donné de faire tuer tous ceux qui n'adoreroient pas l'image de la première bête. C'est donc alors que doit s'élever cette grande tribulation (e) par laquelle doit passer cette multitude innombrable d'élus de toute nation & de tout peuple qui paroissent à la suite de cent quarante-quatre mille Israélites. C'est donc alors qu'arrivera cette désolation affreuse dont il est parlé au Ch. XII. de la Prophétie de Daniel, lorsque l'Ange lui dit : (f) Il viendra un temps tel qu'on n'en aura point vu de semblable depuis que les peuples sont établis jusqu'à alors. Jamais il n'y aura eu de persécution ni si universelle ni si sanglante que celle que l'Eglise éprouvera alors de la part de cet impie. Saint Jérôme reconnoît que c'est là le sens le plus véritable de cette Prophétie de Daniel : (g) *Tempore autem Antichristi talem tribulationem fore, qualis nunquam fuit ex quo gentes esse cœperunt, veriùs intelligitur.*

Combien de temps cette persécution durera-t-elle ? Daniel & saint Jean nous le marquent expressément. Daniel ayant demandé jusques à quand seroit différée la fin de ces choses étonnantes : (h) il lui fut répondu qu'elles dureroient un temps, deux temps & la moitié d'un temps. Saint Jean parlant de la bête qui représente l'Antechrist & son Empire, nous dit aussi que le pouvoir lui fut donné de faire la guerre durant quarante-deux mois : (i) Cette parole mystérieuse pourroit désigner en même temps la durée de l'Empire Antichrétien marqué par cette bête, & la durée de la persécution de l'Antechrist marqué par l'une des sept têtes de cette bête. Ces quarante-deux mois sont précisément l'intervalle de trois ans & demi, qui répondent aux trois temps & demi marqués de même par Daniel en parlant de l'Empire Antichrétien, (k) & en parlant de la persécution de l'Antechrist. (l) Enfin nous venons de voir que selon la Prophétie de Daniel, depuis que le sacrifice perpétuel aura été aboli il se passera mille deux cents quatre-vingt-dix jours. (m) Nous

(a) Apoc. xi. 7. == (b) Apoc. xiiii. 5. == (c) Apoc. xiiii. 7. == (d) Apoc. xiiii. 15. == (e) Apoc. vii. 14. == (f) Dan. xii. 1. == (g) Hieron. in Dan. xii. == (h) Dan. xii. 6. 7. == (i) Apoc. xiiii. 5. == (k) Dan. vii. 25. == (l) Dan. xii. 7. == (m) Dan. xii. 11.

avons vu aussi que saint Jérôme étoit persuadé que ces 1290. jours sont le même intervalle que les trois temps & demi dont il avoit été parlé d'abord : (a) *Tres & semis anni, id est, mille ducenti & nonaginta dies*. Il est vrai que 1290. jours sont un peu plus de trois ans & demi; & que si l'on compte les mois à trente jours chacun, les 1290. jours feront quarante-trois mois : cependant saint Jean ne parle que de *quarante-deux mois* : & il le répète même lorsque parlant de cette même persécution il dit (b) qu'alors les Gentils fouleront aux pieds la ville sainte pendant *quarante-deux mois*. Il y a sur cela deux voies de conciliation. 1°. Les quarante-deux mois à trente jours sont précisément 1260. jours : & peut-être qu'originellement dans le texte on lisoit 1260. au lieu de 1290. S. Jérôme même lisoit peut-être ainsi. 2°. En supposant même 1290. jours, il se peut faire que l'interdiction du sacrifice perpétuel commence quelques jours avant la persécution ouverte. Et c'est peut-être bien le sens le plus naturel. Les mois de trente jours ne sont usités ni chez les Chrétiens, ni chez les Mahométans. Les Chrétiens comptent par années solaires de 365. jours, & les Mahométans par années lunaires de 354. jours. Les 1290. jours sont 42. mois & 12. jours chez les Chrétiens, ou 43. mois & 21. jours chez les Mahométans. Il peut donc arriver que l'interdiction du sacrifice perpétuel étant l'époque des 1290. jours, la persécution ouverte éclate environ 15. jours ou peut-être seulement six ou sept semaines après, & alors sera l'époque des 42. mois qui répondent aux trois temps & demi.

L'Ange qui parle à Daniel ajoute : (c) *Heureux celui qui attend & qui arrive jusqu'à mille trois cents trente-cinq jours* ; ce que saint Jérôme explique ainsi : (d) „ *Heureux celui qui après la mort de l'Antechrist, attend encore au delà des 1290. jours qui viennent d'être marqués, quarante-cinq jours, après lesquels Jesus-Christ notre Seigneur & notre Sauveur viendra dans sa majesté. „ Beatus qui, interfecto Antichristo, dies supra numerum profinitum, quadraginta quinque prastolatur, quibus est Dominus atque Salvator in sua majestate venturus. „ Pourquoi, continue ce Pere, ce silence de quarante-cinq jours après la mort de l'Antechrist? il n'appartient qu'à Dieu de le savoir, si ce n'est que nous puissions dire, que Dieu differe de mettre les Saints en possession du royaume éternel, afin d'éprouver par-là leur patience. „ *Quare autem post interfectionem Antichristi, quadraginta quinque dierum silentium sit, divina scientia est: nisi forte dicamus, Dilatio regni Sanctorum, patientia comprobatio est.* En effet nous avons déjà remarqué que selon toute la Tradition l'Apôtre parle du dernier avènement de Jesus-Christ, lorsqu'après avoir annoncé l'avènement de l'Antechrist, il ajoute (e) que *le Seigneur Jesus détruira cet impie par le souffle de sa bouche, & le perdra**

XXIV.  
Mort de l'Antechrist. Dernier avènement de J. C.

(a) Hieron. in Dan. xii. — (b) Apoc. xi. 2. — (c) Dan. xii. 12. — (d) Hieron. in Dan. xii. — (e) 2. Theff. 11. 8.

par l'éclat de sa présence, ou même de son avènement; car le Grec, *καταλα*; signifie l'un & l'autre, & la Vulgate même préfère le dernier: *Ille iniquus quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, & destruet ILLUSTRATIONE ADVENTUS SUI.*

Mais de ce texte même naît ici un objection: car si Jesus-Christ doit exterminer cet impie par l'éclat de son avènement, comment S. Jérôme a-t-il pu penser qu'il y auroit une distance de quarante-cinq jours entre la mort de l'Antechrist & le dernier avènement de Jesus-Christ? Nous avons déjà répondu à cette objection en faisant remarquer qu'il pourroit arriver qu'au milieu des signes prodigieux qui précéderont immédiatement le dernier avènement de Jesus-Christ, l'Antechrist seroit exterminé d'une manière éclatante, & comme par le souffle du Seigneur près de paroître, en sorte que quoique Jesus-Christ ne dût peut-être paroître que quarante-cinq jours après, cependant il seroit vrai de dire que cet impie seroit exterminé par l'éclat de l'avènement de ce Dieu Sauveur, c'est-à-dire, par l'éclat qui précédera de si près son avènement. Et Malvenda dit aussi: (a) „ On entend ici par l'avènement, ou la présence „ du Seigneur, l'avènement même de Jesus-Christ au temps du dernier „ jugement: non que l'Antechrist doive être exterminé par Jesus-Christ „ précisément à l'avènement de Jesus-Christ au jour même du dernier „ jugement, puisqu'en effet il doit se trouver un intervalle de plusieurs „ jours entre la mort de l'Antechrist & le dernier jugement, comme „ nous le ferons voir; mais parce que l'avènement du Seigneur doit se „ prendre ici dans un sens plus étendu, en sorte que sous ce terme se „ trouve compris tout le temps qui s'écoulera depuis la mort de l'An- „ techrist jusqu'au jugement, qui sera alors très-prochain: *“ Hic AD- VENTUM seu PRÆSENTIAM DOMINI, intelligunt ipsum Christi ad judi- cium adventum: non quòd præfixè in ipso adventu Christi ad judicium sit Antichristus interficiendus à Christo, cum reverà plures dies intercessuri sunt à morte Antichristi ad diem judicii, uti Cap. X. ostendemus: sed latè & extensè dicatur ADVENTUS DOMINI totum illud tempus, quod erit à fine Antichristi, usque ad judicium, quod in proximo erit.* Il expose ensuite les différents sentiments des Interpretes soit sur les 1335. jours dont parle Daniel, soit sur la liaison plus ou moins intime de la mort de l'Antechrist & du dernier avènement de Jesus-Christ; & il conclut en ces termes: (b) „ Au reste, si nous considérons bien les paroles de Daniel, „ & l'interprétation de saint Jérôme, de Théodore, & des autres qui „ ont pensé comme ces deux Peres, nous regarderons comme beaucoup „ plus probable que depuis la mort de l'Antechrist jusqu'au jugement „ il n'y aura que quarante-cinq jours d'intervalle: & c'est aussi ce que „ pensent des Théologiens distingués, tels que Bellarmin, Acoſta, Va-

---

(a) *Malvenda, de Antichr. l. XIII. c. 7.* — (b) *Ibid. l. XIII. c. 10.*

„ *lenticia*, Suarès, Henriquès “ *Ceterùm si verba Danielis, s; interpretationem S. Hieronymi, Theodoretì, & aliorum attentè consideremus, multò probabilius existimabimus, à nece Antichristi ad iudicium non nisi quadraginta quinque dies interfluxuros. Sic quoque sentiunt præstantes quique Theologi: Bellarminus, &c.*

Sur cela naît encore une objection : S'il doit y avoir une intervalle précisément de 45. jours entre la mort de l'Antechrist & le dernier avènement de J. C. ceux qui seront témoins de la mort de l'Antechrist, pourront donc connoître quel sera le jour du jugement : & cependant selon l'Écriture ce jour doit être inconnu. Cette objection a été prévue & réfutée spécialement par Bellarmin & Suarès ; & voici ce que Malvenda y oppose. (a)

„ 1<sup>o</sup>. Le jour du jugement a toujours été inconnu aux hommes, & ils „ l'ignoreront jusqu'à la dernière extrémité des siècles : mais alors la „ fin du monde étant proche, & l'Antechrist exerçant déjà son regne „ tyrannique, il ne peut pas être douteux que les hommes pieux & „ instruits des Écritures, reconnoissant alors l'Antechrist, ne comprennent en même temps que le monde sera près de finir, & que le dernier jugement sera proche, puisque de l'aveu de tous les Orthodoxes, „ il est certain que l'Antechrist ne doit venir que vers la fin du monde : „ & quoiqu'ils ne puissent désigner ou déterminer d'une manière certaine le jour du jugement, cependant ils comprendront facilement „ que ce jour sera très-proche.

„ 2<sup>o</sup>. A la vue de ces signes horribles que le Seigneur a prédit de- „ voir arriver, signes dans le soleil, dans la lune, dans les étoiles, dans „ la mer, les hommes ne sauront-ils pas certainement que le jour „ du jugement sera alors très-proche, que le juge sera, pour ainsi dire, „ à la porte ? n'en seront-ils pas saisis de frayeur ? & J. C. même ne „ dit-il pas (b) qu'alors *les hommes sécheront de frayeur dans l'attente de „ la révolution que l'univers sera près d'éprouver* ? Et certes pourquoi le „ Seigneur a-t-il averti de ces signes ses serviteurs, sinon afin qu'ils „ pussent connoître & comprendre l'approche de ce jour ? Cependant „ ils ne pourront par encore par-là connoître ce jour d'une manière „ certaine & précise.

„ 3<sup>o</sup>. De ce que, entre la mort de l'Antechrist & le jugement der- „ nier se trouve déterminé un intervalle de 45. jours, il ne s'ensuit pas „ que le dernier jour pourra être connu d'une manière certaine ; parce „ qu'au fond il n'est point enseigné comme une chose absolument cer- „ taine & indubitable qu'il ne doive y avoir que cet intervalle entre „ la mort de l'Antechrist & le dernier jugement ; puisque les opinions „ des Interprètes varient sur cela, & que l'oracle de Daniel sur cette

---

(a) *Ibid.* — (b) *Luc. xxi. 26.*

„ chose future est très-obscuré , & expliqué en différents sens : l'inter-  
 „ prétation dont il s'agit ici est seulement proposée comme probable ,  
 „ vraisemblable , appuyée sur les meilleures conjectures ; or rien n'em-  
 „ pêche de conjecturer l'éloignement ou la proximité du dernier juge-  
 „ ment : “ *Conjecturis autem investigare judicium nihil vetat.*

Ajoutons que cette détermination de jours , quelque incertaine qu'elle puisse être , est cependant un secours , un soulagement , une consolation que Dieu a préparée pour ses serviteurs dans ces derniers temps. Il n'a pas voulu leur laisser ignorer la durée de cette désolation affreuse , de cette persécution violente , dont ils sont menacés : il leur annonce par la bouche de Daniel qu'elle durera *un temps , deux temps & la moitié d'un temps*. Cette expression pouvoit avoir quelque obscurité ; J. C. nous l'explique par la bouche de saint Jean , en nous déclarant deux fois que cette persécution durera *quarante-deux mois* , ce qui fait connoître que les trois temps & demi marqués par Daniel signifient certainement trois ans & demi. Ce n'est pas tout encore : le nombre même des jours est marqué ; & Dieu nous déclare par la bouche de Daniel , que depuis l'interdiction du sacrifice perpétuel , il se passera *mille deux cents quatre-vingt-dix jours* : il sera aisé de les compter ; & ce sera sans doute une consolation pour les fideles. Enfin le Seigneur ajoute qu'heureux est celui qui attendra jusqu'au nombre de *mille trois cents trente-cinq jours* : il ne dit point ce qui arrivera après ce terme ; il ne dit pas même d'où se doit prendre le commencement de ce nombre de jours : mais en nous déclarant par saint Paul que l'auteur de cette persécution doit être *exterminé par l'éclat de l'avènement de J. C.* il nous laisse à comprendre que le terme heureux qu'il promet à ses serviteurs est l'avènement même de J. C. que ce terme heureux ne peut être différé beaucoup au delà de cette persécution ; qu'ainsi ces 1335. jours doivent avoir la même époque que les 1290. jours dont il vient de nous parler ; qu'ainsi il n'y aura que 45. jours d'intervalle entre la fin de cette persécution & le dernier avènement de J. C. que la fin de cette persécution ne peut guere avoir pour cause que la mort de l'Antechrist ; qu'ainsi il y aura 45. jours d'intervalle entre la mort de l'Antechrist & le dernier avènement de Jesus-Christ ; & afin de donner plus de poids à ces conjectures , il veut qu'elles nous soient proposées par celui d'entre les saints Docteurs sur qui il a répandu d'une manière plus particulière le don de l'intelligence des saintes Ecritures : *Beatus qui , interfecto Antichristo , dies supra numerum præfinitum quadraginta quinque præstolatur , quibus est Dominus atque Salvator in sua majestate venturus.*

XXV.  
 Récapitulation & conclusion.

Voici donc à quoi peuvent se réduire les différents points que nous avons eu lieu d'examiner dans cette Dissertation. L'Antechrist sera un homme qui par l'excès de son impiété & de son opposition à Jesus-Christ méritera d'être appelé par distinction *l'Antechrist* , c'est-à-dire , l'ennemi

l'ennemi de Jesus-Christ. (a) Cet homme impie a déjà eu différents précurseurs , entre lesquels le plus distingué est Mahomet fondateur d'un Empire Antichrétien qui semble être celui à la tête duquel paroîtra enfin le dernier ennemi de Jesus-Christ. (b) Ce véritable & dernier Antechrist ne paroîtra qu'à la fin des siècles ; mais on ignore quand arrivera la fin des siècles : une Tradition assez répandue enseigne que le monde ne durera que six mille ans ; mais combien a-t-il déjà duré ? rien de plus incertain. (c) L'opinion commune est que cet enfant de perdition naîtra de la nation Juive , & même de la tribu de Dan : il n'est pas certain que ce soit de cette tribu ; mais la suite donne lieu de penser qu'en effet ce sera de cette nation. (d) Plusieurs croient qu'il viendra de Babylone , ou même qu'il y naîtra : sur cela rien de certain. (e) En vain chercheroit-on quelle sera sa naissance ou son éducation : ce que l'on fait c'est que ce sera le plus méchant de tous les hommes. (f) Deux signes principaux doivent précéder & annoncer son avènement ; premier signe , l'entière destruction des derniers restes de l'Empire Romain ; (g) second signe , la consommation de cette apostasie , qui depuis les premiers siècles de l'Eglise a déjà fait tant de progrès par cette suite d'hérésies & de schismes qui se sont succédés d'âge en âge. (h) Lorsque l'Antechrist paroîtra , l'Empire Romain sera-t-il divisé entre dix Rois ? de ces dix Rois , en abattra-t-il trois ? Il paroît que cela regarde plutôt son Empire que lui-même : Mahomet s'est élevé précisément après le démembrement de l'Empire Romain ; & l'Empire Antichrétien qu'il a fondé a déjà subjugué deux Empires puissants. (i) L'Antechrist dominera sur toute la terre : mais il ne faut pas attendre que son Empire se forme dans un clin d'œil : depuis plus de onze siècles l'Empire de Mahomet déjà répandu dans l'Asie , dans l'Afrique & dans l'Europe , lui prépare les voies. (k) Où sera le siège de cet Empire immense ? plusieurs ont cru que ce seroit à Jérusalem ; quelques-uns croient que cet impie , alors maître de toute la terre , pourroit bien placer son siège dans Rome même. (l) Le nom de cet homme , personne ne le fait : S. Jean nous apprend seulement que dans ce nom se trouvera le nombre de 666. ce nombre se trouve dans le nom de Mahomet ; le destructeur de l'Empire Grec portoit le même nom ; tel sera peut-être aussi le nom du dernier ennemi de J. C. (m) Cet impie se couvrira-t-il du voile de l'hypocrisie ? cela pourra être dans les commencements. Faut-il lui attribuer la ruse & l'artifice , l'impudence & l'audace , l'amour des richesses , la passion pour les femmes ? sur tout cela rien de certain. Possédera-t-il toute la science & toute la vertu de la magie ? S. Paul nous dit seulement que cet impie viendra avec toute

---

(a) Art. II. == (b) Art. III. & IV. == (c) Art. V. == (d) Art. VI. == (e) Art. VII. == (f) Art. VIII. == (g) Art. IX. == (h) Art. X. == (i) Art. XI. == (k) Art. XII. == (l) Art. XIII. == (m) Art. XIV.

l'efficace de Satan , opérant toutes fortes de miracles , de signes & de prodiges trompeurs. (a) S'annoncera-t-il comme le Christ ? & sera-t-il reçu comme tel par les Juifs ? c'est l'opinion commune fondée principalement sur ce que Jesus-Christ même paroît le prédire ainsi. (b) Mais son caractère essentiel & distinctif , c'est qu'après avoir usurpé le nom de *Christ* , & avoir tenté de séduire par ce nom les Juifs & même les Chrétiens , il s'opposera ouvertement à Jesus-Christ ; il niera que le Fils de Dieu se soit fait homme en la personne de Jesus-Christ ; il niera que Jesus soit le Christ promis , & qu'il soit Fils de Dieu. (c) Aux progrès de la séduction de ce faux Christ viendront s'opposer les deux témoins que Dieu doit envoyer , Elie & Hénoch. (d) Par le ministère d'Elie , les Juifs seront rappelés & convertis. (e) La vocation & la conversion d'une multitude innombrable de Gentils fera le fruit & du ministère d'Hénoch , & du zèle des Juifs pour Jesus-Christ. (f) L'Antechrist alors abandonné des Juifs , mais toujours soutenu par les ennemis du nom Chrétien , s'élèvera jusqu'à se faire rendre les hommages divins : il n'est pas certain qu'il interdise pour cela le culte des idoles ; il paroît même qu'il ne l'interdira pas ; mais il est certain qu'il s'élèvera au dessus de tout ce qui est appelé Dieu. (g) Par lui le sacrifice perpétuel sera aboli , c'est-à-dire , interdit ; & il ne sera plus possible de rendre publiquement au vrai Dieu le culte qui lui est dû. (h) Par lui les deux témoins seront mis à mort : il aura le pouvoir de faire la guerre aux saints & de les vaincre , c'est-à-dire , de les persécuter & de les faire mourir ; & cette persécution durera quarante-deux mois , c'est-à-dire , trois ans & demi ; elle remplira le nombre des 1290. jours qui doivent s'écouler depuis l'interdiction du sacrifice perpétuel. (i) Enfin le terme de cette persécution sera la mort même de cet impie , que le Seigneur Jesus détruira par le souffle de sa bouche , & perdra par l'éclat de son avènement : mais il paroît qu'entre la mort de cet impie & le dernier avènement de Jesus-Christ il y aura un intervalle de 45. jours qui acheveront le nombre des 1335. jours dont le terme nous est annoncé comme heureux & désirable. (k) Alors Jesus-Christ descendra des cieus ; un feu vengeur le précédera : les morts ressusciteront ; tous les hommes seront jugés ; les bons & les méchants seront séparés ; le monde embrasé sera renouvelé. Ainsi se vérifiera ce que S. Augustin avoit appris de ceux qui avoient vécu avant lui , ce que toute la Tradition a enseigné après lui , & ce que nous attesterons aussi nous-mêmes en demeurant inviolablement attachés à cette chaîne respectable : (l) *In illo judicio vel circa illud judicium , has res didicimus esse venturas , Eliam Tesbitem , fidem Judæorum ,*

---

(a) Art. xv. — (b) Art. xvi. — (c) Art. xvii. — (d) Art. xviii. — (e) Art. xix. — (f) Art. xx. — (g) Art. xxi. — (h) Art. xxii. — (i) Art. xxiii. — (k) Art. xxiv. — (l) *Aug. de Civ. Dei , l. xx. cap. ult.*

*Antichristum persecuturum, Christum venturum, (a) mortuorum resurrectionem, bonorum, malorumque diremptionem, mundi conflagrationem, ejusque renovationem: quæ omnia quidem ventura esse credendum est; sed quibus modis vel quo ordine veniant, tunc magis docebit rerum experientia, quàm nunc ad perfectum intelligentia hominum valet consequi. Existimo tamen eo quo à me commemorata sunt ordine esse ventura.*

---

(a) On lit dans le texte de S. Augustin *judicaturum*: mais il paroît assez douteux que ce saint Docteur eût ainsi parlé du jugement avant de parler de la résurrection, sur-tout dans un endroit où il se propose de marquer l'ordre dans lequel il conçoit ces différents objets: c'est ce qui donne lieu de conjecturer que les Copistes se sont ici mépris en écrivant *judicaturum* pour *venturum*.





# I I. É P I T R E D E S A I N T P A U L A U X T H E S S A L O N I C I E N S .

## C H A P I T R E P R E M I E R .

*Saint Paul salue les Theſſaloniens. Il rend graces à Dieu de leur foi , & de leur conſtance dans les maux. Il annonce les vengeanceſ qui ſeront exercées ſur les méchants , & la gloire dont les juſtes ſeront comblés à l'avènement de Jeſus-Chriſt.*

1. **P**AUL , Silvain " & Timothée , à l'Egliſe de Theſſalonique , *qui eſt* en Dieu notre Pere , & en Jeſus-Chriſt *notre Seigneur.*

2. Que Dieu notre Pere & le Seigneur Jeſus-Chriſt vous donnent la grace & la paix.

3. Nous devons , *mes freres* , rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de graces ; & il eſt bien juſte

1. **P**AULUS & Silvanus , & Timotheus , Eccleſiæ Theſſalonicenſium , in Deo Patre noſtro , & Domino Jeſu Chriſto.

2. Gratia vobis , & pax à Deo Patre noſtro , & Domino Jeſu Chriſto.

3. Gratias agere debemus ſemper Deo pro vobis , fratres , ita ut dig-

ſ. 1. C'eſt le même que Silas. Voyez la Préface ſur la I. Epître.

num est; quoniam super-  
crescit fides vestra, &  
abundat caritas uniuscu-  
jusque vestrum in invi-  
cem:

4. ita ut & nos ipsi in  
vobis gloriemur in Eccle-  
siis Dei, pro patientia ves-  
tra, & fide, & in omnibus  
persecutionibus vestris, &  
tribulationibus, quas sus-  
tinetis,

5. in exemplum justii ju-  
dicii Dei, ut digni habeami-  
ni in regno Dei, pro  
quo & patimini:

6. si tamen justum est  
apud Deum, retribuere  
tribulationem iis qui vos  
tribulant;

7. & vobis, qui tribu-  
lamini, requiem nobis-  
cum in revelatione Domi-  
ni Jesu de cælo cum An-  
gelis virtutis ejus,

8. in flamma ignis dan-  
tis vindictam iis qui non  
noverunt Deum, & qui  
non obediunt Evangelio  
Domini nostri Jesu Christi:

9. qui pœnas dabunt

que nous le faisons, puisque votre foi  
s'augmente de plus en plus, & que la  
charité que vous avez les uns pour les  
autres prend *tous les jours* un nouvel ac-  
croissement:

4. de sorte que nous nous glorifions  
en vous dans les Eglises de Dieu, à cause  
de la patience & de la foi avec laquelle  
vous demeurez fermes dans toutes les  
persecutions & les afflictions qui vous  
arrivent,

5. qui sont les marques du juste juge-  
ment de Dieu, *puisque en promettant que  
vous souffrirez tant de maux pour vous pu-  
rifier de vos fautes, & pour vous rendre  
dignes de son royaume, pour lequel  
aussi vous souffrez, il nous apprend que  
rien de souillé ne sauroit y entrer, & il nous  
fait comprendre en même temps, qu'il punira  
un jour avec une extrême rigueur la cruauté  
& l'impiété de vos persécuteurs.*

6. Car " il est bien juste devant Dieu,  
qu'il afflige à leur tour ceux qui vous  
affligent maintenant;

7. & qu'il vous console avec nous;  
vous qui êtes *comme nous* dans l'afflic-  
tion, lorsque le Seigneur Jesus descen-  
dra du ciel & paroîtra avec les Anges,  
*qui sont les ministres de sa puissance,*

8. lorsqu'il viendra au milieu des  
flammes se venger de ceux qui ne con-  
noissent point Dieu, & qui n'obéissent  
point à l'Evangile de notre Seigneur  
Jesus-Christ,

9. qui souffriront la peine d'une éter-

† 6. C'est le sens du Grec.

## 94 II. EPITRE DE S. PAUL AUX THESSALONICIENS,

nelle damnation , " *étant confondus par la face du Seigneur qu'ils ont rejeté* , & par la gloire de sa puissance qui paroitra dans tout son éclat ,

10. lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses Saints , & pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru en lui , *par la gloire dont il les comblera , & à laquelle vous participerez aussi vous ;* puisque le témoignage que nous avons rendu à sa parole a été reçu de vous dans l'attente de ce jour là : "

11. c'est pourquoi , *sachant les grands biens qui vous sont préparés* , nous prions sans cesse pour vous , & nous demandons à notre Dieu , qu'il vous rende dignes de sa vocation , & qu'il accomplisse , par sa puissance , tous les desseins favorables que sa bonté a sur vous , & l'œuvre de votre foi ;

12. afin que le nom de notre Seigneur Jesus-Christ soit glorifié en vous , & que vous soyez glorifiés en lui , par la grace de notre Dieu , & du Seigneur Jesus-Christ , *par laquelle seule vous pouvez acquérir la sainteté qu'il demande de vous , & mériter la gloire qu'il vous destine.*

in interitu æternas à facie Domini , & à gloria virtutis ejus ;

10. cùm venerit glorificari in Sanctis suis , & admirabilis fieri in omnibus qui crediderunt , quia creditum est testimonium nostrum super vos in die illo.

11. In quo etiam oramus semper pro vobis : ut dignetur vos vocatione suâ Deus noster , & impleat omnem voluntatem bonitatis , & opus fidei in virtute ;

12. ut clarificetur nomen Domini nostri Jesu Christi in vobis , & vos in illo , secundum gratiam Dei nostri , & Domini Jesu Christi.

¶ 9. C'est le sens du Grec : *qui pœnas dabunt interitum æternum* : à la lettre , la peine d'une éternelle perdition.

¶ 10. Autrement & selon le Grec : *qu'il vous console* , dis-je , lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses Saints , & pour se faire

admirer en ce jour-là dans tous ceux qui auront cru en lui , *par la gloire dont il les comblera , & à laquelle vous participerez aussi vous* , puisque le témoignage que nous avons rendu à sa parole a été reçu de vous.



## CHAPITRE I.

*Apostasie qui doit précéder l'avènement de Jesus-Christ. Mystere d'iniquité qui s'opere jusqu'à l'avènement de l'Ante-christ. Caractères de cet homme de péché qui doit être exterminé par l'avènement de Jesus-Christ. Saint Paul rend grâces de la foi des Theſſaloniens , & les exhorte à garder les traditions qu'il leur a laissées.*

1. **R**ogamus autem vos, fratres, per adventum Domini nostri Jesu Christi, & nostræ congregationis in ipsum:

2. ut non citò moveamini à vestro sensu, neque terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per Epistolam tamquam per nos missam, quasi instet dies Domini.

3. Ne quis vos seducat ullo modo, quoniam nisi venerit discessio primùm, & revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis,

4. qui adversatur, & ex-

1. **O**R nous vous conjurons, mes freres, par l'avènement de notre Seigneur Jesus-Christ, & par notre réunion avec lui,

2. que vous ne vous laissiez pas légèrement ébranler dans votre premier sentiment, & que vous ne vous troubliez pas, en croyant, sur la foi de quelque esprit prophétique, ou sur quelque discours, ou sur quelque lettre qu'on supposeroit venir de nous, que le jour du Seigneur est près d'arriver.

3. Que personne donc ne vous séduise, en quelque maniere que ce soit; car ce jour-là ne viendra point que la révolte & l'apostasie presque générale ne soit arrivée auparavant, & qu'on n'ait vu paroître cet homme de péché, qui doit périr misérablement,

4. qui s'opposant à Dieu, s'élèvera

Eph. v. 6.

ŷ. 1. Gr. autr. touchant l'avènement de notre Seigneur Jesus-Christ & notre réunion avec lui.

ŷ. 3. C'est l'expression propre du Grec: & plus bas (ŷ. 7.) S. Paul remarque que le mystere d'iniquité commençoit de s'opérer dès son temps. Ainsi les hérésies des premiers siècles; & sur-tout l'Arianisme, & les autres qui ont entraîné des peuples entiers, ont

commencé sur la terre cette funeste apostasie: elle s'est étendue presque dans tout l'Orient par le schisme des Grecs: elle a enlevé presque sous nos yeux les peuples du Nord: elle pénètre insensiblement jusqu'au milieu de nous par la dépravation des mœurs, par la licence des opinions, par l'esprit d'irréligion & d'incrédulité.

Ibid. Litt. cet enfant de perdition.

## 96 II. EPI TRE DE S. PAUL AUX THESSALONICIENS,

au dessus de tout ce qui est appellé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, " voulant lui-même passer pour Dieu.

5. Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses, lorsque j'étois encore avec vous ?

6. Et vous savez bien même ce qui empêche qu'il ne vienne : vous savez que c'est la fermeté de la foi des Chrétiens, qui doit s'affoiblir un jour, afin qu'il vienne en son temps. Et elle commence déjà de diminuer :

7. car le mystere d'iniquité se forme dès-à-présent, attendant seulement, pour paroître, que ce qui l'arrête maintenant, ait disparu."

*Isai. xi. 4.* 8. Et alors se découvrira l'impie, que le Seigneur Jesus détruira " par le soufflé de sa bouche, & qu'il perdra par l'éclat de sa présence :

9. cet impie, dis-je, qui doit venir accompagné de sa puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes

tollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat ostendens se tamquam sit Deus.

5. Non retinetis quòd cum adhuc essem apud vos, hæc dicebam vobis ;

6. Et nunc quid detineat scitis, ut reveletur in suo tempore.

7. Nam mysterium jam operatur iniquitatis : tantum ut qui tenet nunc, teneat, donec de medio fiat.

8. Et nunc revelabitur ille iniquus, quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, & destruet illustratione adventus sui eum :

9. cujus est adventus secundum operationem satanæ, in omni virtute,

¶ 4. Le Grec ajoute : comme s'il étoit Dieu.

¶ 7. Le Grec peut se traduire : tantum qui tenet nunc, donec de medio fiat. C. à. d. & il reste seulement que celui qui tient maintenant, soit ôté du monde. Sous le nom de celui qui tient, S. Jérôme, S. Jean Chrysostome, & la plupart des Peres, entendent l'Empire Romain, & pensent que l'Apôtre annonçant ici la destruction de cet Empire, s'exprime en termes couverts, pour ne pas blesser la délicatesse des Romains, sous la

domination desquels l'Eglise se trouvoit. Ceux d'entre les Interpretes modernes qui ont suivi en cela le sentiment des Peres, observent que l'Empire Romain détruit dans l'Occident s'est maintenu long-temps dans l'Orient, & qu'avant qu'il y fût détruit, il a été relevé dans l'Occident en la personne de Charlemagne, en sorte qu'il subsiste encore aujourd'hui dans l'Empire d'Allemagne, dont la conservation nous prouve que nous ne touchons point encore à la fin des temps.

¶ 8. C'est le sens du Grec.

&

& signis, & prodigiis mendacibus,

10. & in omni seductione iniquitatis iis qui pereunt: eo quod caritatem veritatis non receperunt ut salvi fierent. Ideo mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio;

11. ut judicentur omnes qui non crediderunt veritati, sed consenserunt iniquitati.

12. Nos autem debemus gratias agere Deo semper pro vobis, fratres dilecti à Deo, quod elegerit vos Deus primitias in salutem, in sanctificatione spiritus & in fide veritatis:

13. in quâ & vocavit vos per Evangelium nostrum, in acquisitionem gloriæ Domini nostri Jesu Christi.

14. Itaque, fratres, stete: & tenete traditiones, quas didicistis sive per sermonem, sive per epistolam nostram.

15. Ipse autem Domi-

& de prodiges trompeurs, "

10. & avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu & aimé la vérité " pour être sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si efficaces, " qu'ils croiront au mensonge,

11. afin que tous ceux qui n'ont point cru la vérité, & qui ont consenti à l'iniquité, soient condamnés.

12. Mais quant à nous, mes freres chéris du Seigneur, " nous nous sentons obligés de rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces, de ce qu'il vous a choisis dès le commencement, " pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit saint qu'il vous a communiqué, & par la foi de la vérité qu'il vous a donnée,

13. vous appellant à cet état " par notre Evangile, pour vous faire acquérir la gloire de notre Seigneur Jesus-Christ.

14. C'est pourquoi, mes freres, demeurez fermes dans la foi que vous avez reçue; & conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre.

15. Que notre Seigneur Jesus-Christ;

¶ 9. Voyez l'Analyse.

¶ 10. Litt. parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité.

Ibid. A la lettre: Dieu leur enverra une efficace d'erreur; il permettra qu'ils soient

Tome XVI,

seduits & trompés. » Voyez l'Analyse.

¶ 12. C'est l'expression du Grec.

Ibid. C'est le sens du Grec.

¶ 13. C'est le sens du Grec: in quo & vocavit vos.

## 98 II. ÉPITRE DE S. PAUL AUX THESSALONIENS,

& Dieu notre Pere , qui nous a aimés ,  
& qui nous a donné par sa grace une  
consolation éternelle & une si heureuse  
espérance ,

16. console " lui-même vos cœurs ,  
& vous affermisse dans toutes sortes de  
bonnes œuvres , & dans la bonne doc-  
trine. "

Ÿ. 16. C'est le sens du Grec.

Ibid. Gr. litt. dans la bonne doctrine & dans toutes sortes de bonnes œuvres.

nus noster Jesus Christus ,  
& Deus & Pater noster ,  
qui dilexit nos , & dedit  
consolationem æternam  
& spem bonam in gra-  
tia ,

16. exhortetur corda  
vestra , & confirmet in  
omni opere & sermone  
bono.

### CHAPITRE III.

*Saint Paul demande aux Thessaloniens le secours de leurs  
prieres. Il les avertit de se retirer de ceux qui vivoient d'une  
maniere déréglée. Il leur recommande le travail. Il leur  
souhaite la paix. Salutation.*

Ephes. VI. 19. 1.  
Col. IV. 3.

1. **A**U reste , mes freres , priez pour  
nous , afin que la parole de Dieu "  
se répande de plus en plus , & qu'elle  
soit en honneur & en gloire " dans tout le  
monde , ainsi qu'elle l'est parmi vous ;

2. & afin que Dieu nous garantisse des  
hommes déraisonnables " & méchants ,  
qui s'opposent au progrès de l'Évangile ,  
auquel ils ne veulent point croire. Vous ne  
devez pas en être surpris ; car la foi n'est  
pas commune à tous , & Dieu par un juste  
jugement en laisse plusieurs dans leur aveu-  
glement.

3. Mais pour vous , mes freres , Dieu "  
est fidele , & il vous affermira dans la  
foi que vous avez embrassée , & vous pré-  
servera du malin esprit , " & de tout le mal

Ÿ. 1. Gr. litt. du Seigneur.

Ibid. C'est l'expression du Grec.

Ÿ. 2. C'est le sens du Grec.

1. **D**E cætero , fratres ,  
orate pro nobis ,  
ut sermo Dei currat , &  
clarificetur , sicut & apud  
vos :

2. & ut liberemur ab  
importunis & malis homi-  
nibus : non enim omnium  
est fides.

3. Fidelis autem Deus  
est , qui confirmabit vos ,  
& custodiet à malo.

Ÿ. 3. Gr. litt. le Seigneur.

Ibid. Quelques-uns traduisent : & vous  
préservera du malin esprit.

que lui & ses ministres voudroient vous faire, & auquel ils voudroient vous porter.

4. Confidimus autem de vobis in Domino, quoniam quam præcipimus, & facitis, & facietis.

4. Quant à vous donc, nous avons cette confiance en la bonté du Seigneur, que vous accomplissez, & que vous accomplirez à l'avenir ce que nous vous ordonnons.

5. Dominus autem dirigat corda vestra in caritate Dei, & patientiâ Christi.

5. Et nous demandons que le Seigneur vous donne un cœur droit " dans l'amour de Dieu, & dans la patience de Jesus-Christ, afin que vous puissiez l'imiter dans vos souffrances.

6. Denuntiamus autem vobis, fratres, in nomine Domini nostri Jesu Christi, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinatè, & non secundum traditionem quam acceperunt à nobis.

6. Or ce que nous vous ordonnons; mes freres, au nom de notre Seigneur Jesus-Christ, est de vous retirer & de vous séparer de tous ceux d'entre vos freres qui le conduisent d'une manière déréglée, & non selon la tradition & la forme de vie qu'ils ont reçue de nous, par l'exemple que nous leur avons montré, & par les instructions que nous leur avons données. Je ne vous le répète point ici :

7. Ipse enim scitis quem admodum oporteat imitari nos: quoniam non inquieti fuimus inter vos:

7. car vous savez vous-mêmes ce qu'il faut faire pour nous imiter; & vous savez aussi qu'on ne peche pas en le faisant, puisqu'il n'y a rien eu de déréglé dans la maniere dont nous avons vécu parmi vous.

8. neque gratis panem manducavimus ab aliquo, sed in labore & in fatigatione, nocte & die operantes, ne quem vestrum gravaremus:

8. Et nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne; mais nous avons travaillé de nos mains jour & nuit avec peine & avec fatigue, pour n'être à charge à aucun de vous.

9. non quasi non habuerimus potestatem, sed ut nosmetipsos formam daremus vobis ad imitan-

9. Ce n'est pas que nous n'en eussions le pouvoir, & que nous n'eussions droit, en vous prêchant l'Evangile, de recevoir de vous notre subsistance; mais c'est que

v. 5. Autrement & selon le Grec : que le Seigneur conduise & porte vos cœurs à l'amour de Dieu, & à l'attente de Jesus-

Christ.

v. 7. C'est le sens du Grec.

## 100 II. ÉPITRE DE S. PAUL AUX THESSALONIENS,

nous avons voulu nous donner nous-mêmes pour modèle, afin que vous nous imitassiez *en travaillant, pour avoir droit de manger, comme tout le monde doit le faire.*

10. Aussi, lorsque nous étions avec vous, nous vous déclarions que celui qui ne veut point travailler, ne doit point manger. *C'est une instruction dont tous n'ont pas profité :*

11. car nous apprenons qu'il y a parmi vous quelques gens inquiets, " qui ne travaillent point, mais qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

12. Or nous ordonnons à ces personnes, & nous les conjurons par *notre* " Seigneur Jésus-Christ, de manger leur pain, en travaillant en silence. "

*Gal. vi. 9:* 13. Et pour vous, *mes frères*, ne vous laissez point de faire *le bien que nous vous avons enseigné.*

14. Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons *ici* par notre lettre, notez-le, & n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion & de la honte.

15. Ne le considérez pas néanmoins comme votre ennemi ; mais avertissez-le " comme votre frère, *avec douceur & avec charité.*

16. Cependant je prie le Seigneur de paix de vous donner la paix en tout temps & en tout lieu. " Que le Seigneur

dum nos.

10. Nam & cum essemus apud vos, hoc denuntiabamus vobis: quoniam si quis non vult operari, nec manducet.

11. Audivimus enim inter vos quosdam ambulare inquietè, nihil operantes, sed curiosè agentes.

12. Iis autem qui ejusmodi sunt, denuntiamus, & obsecramus in Domino Jesu Christo, ut cum silentio operantes, suum panem manducet.

13. Vos autem, fratres, nolite deficere benefacientes.

14. Quòd si quis non obedit verbo nostro per epistolam, hunc notate, & ne commisceamini cum illo, ut confundatur :

15. & nolite quasi inimicum existimare, sed corripite ut fratrem.

16. Ipse autem Dominus pacis, det vobis pacem sempiternam in om-

ψ. 11. Gr. dérégls. » C'est la même expression qu'au ψ. 6. & 7.

ψ. 12. Ce mot est dans le Grec.  
*Ibid.* Gr. autr. en repos.

ψ. 15. C'est le sens du Grec.

ψ. 16. Le Grec imprimé lit : en toute manière.

ni loco. Dominus sit cum vobis. *soit avec vous tous.*  
omnibus vobis.

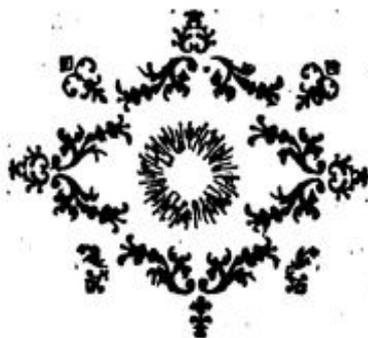
17. Salutatio meâ manu  
Pauli : quod est signum in  
omni Epistola : ita scribo.

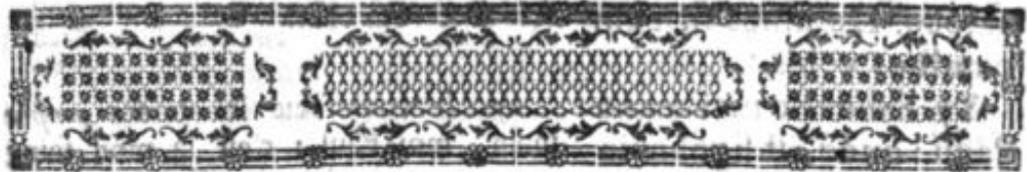
17. Je vous salue ici de ma *propre*  
main , moi Paul : c'est là mon seing  
dans toutes mes lettres : j'écris ainsi.

18. Gratia Domini nos-  
tri Jesu Christi cum om-  
nibus vobis. Amen.

18. La grace de notre Seigneur *Jes-*  
*us-Christ* soit avec vous tous. Amen.

*Fin de la II. Epître aux Theſſaloniens.*





# P R É F A C E

S U R L A

## I. ÉPITRE A TIMOTHÉE.

I.  
Remarques  
sur Timothée,  
à qui cette É-  
pître est adres-  
sée. Occasion  
& sujet de cet-  
te Épître.

**T**IMOTHÉE étoit de Lycaonie, & apparemment de la ville de Lyf-  
tres, où l'Apôtre le trouva. (a) Origenes a cru (b) qu'il étoit parent  
de saint Paul, sur ce que cet Apôtre salue les Romains de la part de  
*Timothée le compagnon de ses travaux, de Lucè, de Jason & de Sospatre*  
*ses parents.* (c) Timothée auroit pu être parent de saint Paul du côté  
d'Eunice sa mere, laquelle étoit Juive: mais le texte de cet Apôtre  
ne le prouve point. Quoi qu'il en soit, Timothée avoit été élevé  
dans l'étude des saintes Lettres dès son enfance, (d) & il étoit déjà  
du nombre des fideles, avant que saint Paul arrivât à Lyfres. (e) Les  
freres lui rendoient un témoignage avantageux; & saint Paul sou-  
haita de l'avoir pour disciple, & pour compagnon de ses voyages.  
Comme il n'avoit pas reçu la circoncision, à cause que son pere étoit  
Gentil; saint Paul le prenant avec lui, le circonçoit à Lyfres, afin  
de ne pas irriter les Juifs, qui auroient trouvé fort mauvais qu'il prit  
avec lui un incirconcis.

Timothée reçut l'ordination Episcopale, en conséquence d'une pro-  
phétie & d'un ordre particulier du Saint-Esprit; (f) & ce fut S. Paul  
même qui lui imposa les mains: (g) mais on ne fait pas distincte-  
ment le temps de son ordination. On fait seulement que s'étant une  
fois attaché à l'Apôtre, il ne le quitta plus que par ses ordres, & qu'il  
travaila avec lui à la prédication de l'Évangile, comme un fils avec  
son pere. (h) Ils passerent ensemble de l'Asie en Macédoine; & lors-  
que saint Paul fut obligé de quitter Bérée, pour aller à Athènes, il  
laissa en Macédoine Silas & Timothée. (i) Aussi-tôt que l'Apôtre fut  
arrivé à Athènes, il leur manda de venir promptement le trouver.

---

(a) *Alf. xvi. 1. Vide Chryf. in Rom. hom. 19. & in 2. Tim. hom. 8. & Theodoret. in Rom. xvi. 21. Tillemont, note 1. sur S. Timothée. — (b) Origen. in Rom. p. 632. — (c) Rom. xvi. 21. — (d) 2. Tim. 111. 15. — (e) *Alf. xvi. 1. & seqq. — (f) 1. Tim. iv. 14. — (g) 2. Tim. 1. 6. — (h) Philipp. 11. 22. — (i) Alf. xvii. 14. & seqq.**

Timothée y étant venu, S. Paul le renvoya d'Athènes à Thessalonique, (a) pour y fortifier les fideles dans les persécutions qu'ils souffroient alors. Peu de temps après il revint trouver saint Paul à Corinthe. (b)

Il y a assez d'apparence qu'il accompagna cet Apôtre dans le voyage qu'il fit de Corinthe à Jérusalem, & à son retour de Jérusalem à Ephese. Saint Paul l'envoya d'Ephese en Macédoine (c) & en Achaïe (d) avec Eraste, pour y faire préparer les aumônes qu'il recueilloit pour les Chrétiens de Jérusalem. Timothée vint quelque temps après retrouver saint Paul à Ephese, & lui rendit compte de son voyage. Ils partirent ensuite d'Ephese, (e) & allerent ensemble en Macédoine & à Corinthe, d'où saint Paul revint en Asie, pour delà passer à Jérusalem. On ne fait pas précisément si Timothée l'accompagna dans tout son voyage; mais on apprend de saint Paul même, qu'il demuroit à Rome avec lui, lorsqu'y étant dans les liens, il écrivit à Philémon, aux Philippiens & aux Colossiens, puisqu'il le nomme conjointement avec lui dans le titre de ces trois Lettres: (f) & il y étoit libre, puisque l'Apôtre marque aux Philippiens qu'il espere le leur envoyer bientôt. (g)

Il paroît qu'il fut mis en prison un peu avant la délivrance de saint Paul: car dans l'Épître que cet Apôtre écrivit aux Hébreux vers l'an 63. de l'Ère Chrét. Vulgaire; il leur mande que Timothée est délivré de prison; & que s'il revient bientôt, il ira les voir avec lui. (h) On ne fait où étoit alors saint Paul. Timothée vint le rejoindre: ils se trouverent ensemble à Ephese, où S. Paul le laissa pour avoir soin de cette Eglise. (i) D'Ephese saint Paul passa en Macédoine; & il paroît que c'est delà qu'il lui écrivit cette première Épître, dans laquelle il lui marque tous les devoirs de son ministère, non que Timothée pût les ignorer, lui qui avoit été si long-temps son disciple; mais afin que les Evêques de tous les siècles eussent dans les instructions qu'il lui donne, un excellent abrégé de toutes leurs obligations. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin, que ceux qui sont destinés à servir l'Eglise, doivent avoir continuellement devant les yeux les deux Épîtres à Timothée, & celle à Tite.

L'Apôtre salue son disciple bien-aimé (Chap. I.) en lui souhaitant la grace, la miséricorde & la paix. (k) Il veut d'abord lui recommander d'observer fidèlement les devoirs dont il l'a chargé en le plaçant à la tête de l'Eglise d'Ephese: & c'est ce qu'il commence de lui dire en lui rappelant la priere qu'il lui fit en partant pour la Macédoine, de demeurer à Ephese pour veiller à la conservation du

II.  
Analyse de  
cette Eptre.

(a) 1. *Theff.* III. 1. & seqq. — (b) *Act.* xviii. 5. — (c) *Act.* xix. 22. — (d) 1. *Cor.* xvi. 10. — (e) *Act.* xx. 4. — (f) *Philip.* 1. 1. *Coloff.* 1. 1. *Philem.* 1. — (g) *Philip.* 11. 19, 23. — (h) *Hebr.* xiiii. 23. — (i) 1. *Tim.* 1. 3. — (k) *1. & 2.*

dépôt de la foi, & avertir certains faux Docteurs de ne point enseigner une doctrine qui s'en écarte, & de ne point s'amuser à des fables & à des généalogies sans fin, qui servent plutôt à exciter des disputes, qu'à former & élever l'édifice de Dieu, qui ne se construit & ne s'éleve que par la foi. (a) Ceci regarde apparemment certains Docteurs Juifs, qui comptant pour un grand avantage d'être nés de la race d'Abraham, s'appliquoient à recueillir & à discuter les preuves de cette naissance pour eux-mêmes & pour leurs disciples. Et parce que ces faux docteurs se glorifioient de leur zèle pour la Loi, l'Apôtre interrompant ici la phrase qu'il avoit commencée, fait remarquer à son disciple que la fin des commandements même est la charité qui naît non-seulement d'un cœur pur & d'une bonne conscience, mais encore d'une foi sincère, de laquelle ces faux Docteurs s'écartent. (b) Il avoue que la Loi est bonne, si on en use comme on doit en user, (c) c'est-à-dire, comme d'un moniteur fidele qui nous montre la voie où nous devons marcher, & nous conduit à Jesus-Christ à qui seul il appartient de nous y faire marcher par le secours de sa grace. Et en même temps il déclare qu'il fait que la Loi n'est pas pour le juste, qui la pratique déjà, parce qu'il la porte gravée dans son cœur par l'impression de l'amour; mais pour les méchants qui s'en écartent, & contre qui elle prononce ses anathèmes. (d) Le dénombrement de ceux contre qui la Loi est établie, le conduit à les renfermer tous sous un seul caractère qui est celui d'infractions de la doctrine saine de l'Évangile dont la dispensation lui a été confiée. (e) Ceci lui donne lieu d'insister sur son Apôstolat contre lequel les faux Apôtres étoient toujours prêts à s'élever. Il rend grâces à Jesus-Christ, qui a fait éclater sur lui les richesses de sa grace, en le changeant de persécuteur en Apôtre: (f) & il reconnoît qu'en cela comme dans tout le reste l'honneur & la gloire sont dues à Dieu dans tous les siècles. (g) Après cela il reprend la phrase qu'il avoit interrompue; & il recommande à Timothée l'avertissement & le précepte qu'il lui avoit laissé de se tenir en garde contre ces faux Apôtres, afin qu'il s'acquitte des devoirs de la milice sainte, en conservant la foi, & évitant le naufrage de ceux qui s'en sont écartés, (h) entre lesquels il en note deux qu'il a livrés à Satan, pour leur apprendre par ce châtement à ne plus blasphémer. (i)

Delà l'Apôtre prend occasion de recommander très-expressément (Chap. II.) à son disciple, de faire toutes sortes de prières & d'actions de grâces pour tous les hommes, sans distinction de Juifs ou de Gentils, & spécialement pour les Rois, & pour ceux qui sont élevés en dignité. (k) Il déclare que ce zèle pour le salut des Gen-

(a) v. 3. & 4. == (b) v. 5.-7. == (c) v. 8. == (d) v. 9. & 10. == (e) v. 10. & 11. == (f) v. 12.-16. == (g) v. 17. == (h) v. 18. & 19. == (i) v. 20. & ult. == (k) v. 1. & 2.

ils mêmes est bon & agréable devant Dieu qui veut que tous les hommes, sans distinction de peuples ou de nations, soient sauvés, & viennent à la connoissance de la vérité. (a) Car, comme il le dit ailleurs, Dieu n'est-il le Dieu que des Juifs? ne l'est-il pas aussi des Gentils? oui certes il l'est aussi des Gentils: car il n'y a qu'un seul Dieu qui justifie par la foi les circoncis & les incirconcis. (b) Et c'est aussi ce qu'il dit ici: Il n'y a qu'un Dieu, & un Médiateur entre Dieu & les hommes, J. C. homme qui s'est livré lui-même pour être le prix de la rédemption de tous, sans distinction de circoncis ou d'incirconcis, en rendant ainsi dans le temps marqué un témoignage éclatant à l'amour ineffable de Dieu pour les hommes. (c) Ce qui lui donne lieu de confirmer encore son Apostolat, en ajoutant que c'est pour faire connoître ce témoignage même de J. C. qu'il a été établi Prédicateur & Apôtre, & spécialement Docteur des nations pour les instruire de la foi & de la vérité. (d) Ce qu'il vient de dire de la priere, lui donne lieu de régler les dispositions intérieures & extérieures mêmes avec lesquelles doivent s'acquitter de cet exercice en tout lieu les personnes de l'un & de l'autre sexe. (e) Delà il passe aux devoirs particuliers des femmes, à qui il recommande spécialement la modestie, la soumission, & le soin de leurs enfants. (f)

Après cela il vient aux devoirs des Evêques. (Chap. III.) Il déclare d'abord que si quelqu'un desire l'Episcopat, il desire, non un vain honneur qui doit l'enfler, mais une œuvre sainte qui exige des dispositions qui y soient proportionnées: (g) & aussi-tôt il les expose, & en fait le dénombrement. (h) Ce qu'il dit de l'Evêque est également applicable aux Prêtres qui partagent avec lui les fonctions de son ministère; c'est pourquoi il passe aussi-tôt aux Diacres, dont il prescrit aussi les qualités. (i) Il déclare à son disciple que quoiqu'il espere de le revoir dans peu, il lui écrit ces choses, afin que si son retour à Ephese est retardé par quelque événement imprévu, il sache comment il doit se conduire dans la maison de Dieu qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne & la base de la vérité; (k) dans le sein de laquelle les Gentils se réunissoient aux Juifs fideles. La formation de l'Eglise par la réunion des deux peuples en Jesus-Christ étoit un mystere que les Juifs charnels ne comprennoient point: c'est pourquoi l'Apôtre qui les avoit en vue dès le commencement de cette Epître, insiste ici sur la

(a) ψ. 3. & 4. Qui omnes homines (Gr. πάντας ἀνθρώπους) vult salvos fieri, & ad agnitionem veritatis venire. = (b) Rom. 11. 29. & 30. An Judaorum Deus tantum? nonne & Gentium? Iamò & Gentium. Quoniam quidem unus est Deus, qui justificat circumcissionem ex fide, & praputium per fidem. = (c) ψ. 5. & 6. Unus enim Deus, unus & mediator Dei & hominum homo Christus Jesus, qui dedit redemptionem semetipsum pro omnibus, testimonium temporibus suis (Gr. ιδίου, propriis.) = (d) ψ. 7. = (e) ψ. 8. & 9. In omni loco. (Gr. ἐν παντι τοιω.) = (f) ψ. 10. ad finem. = (g) ψ. 1. = (h) ψ. 2.-7. = (i) ψ. 8.-13. = (k) ψ. 14. & 15.

grandeur de ce mystere, qu'il appelle ailleurs le mystere de Jesus-Christ. (a) Il l'appelle ici *mystere de piété*, (b) parce qu'en effet ce mystere est l'objet essentiel de la piété ; & le considérant dans toutes ses parties , il remonte jusqu'au moment de l'Incarnation qui en est le principe. Il dit ailleurs que ce mystere c'est Jesus-Christ même reçu des Gentils & devenu l'espérance de leur gloire : (c) & de même ici il déclare que ce mystere c'est Dieu même , ( car c'est ainsi que porte le Grec , non-seulement dans les éditions imprimées , mais dans presque tous les manuscrits , & dans tous les Peres Grecs , ) c'est Dieu même manifesté dans la chair , justifié par l'esprit , vu des Anges , prêché aux nations , cru dans le monde , reçu dans la gloire. (d) C'est Dieu manifesté dans la chair ; c'est le Verbe fait chair ; c'est Dieu vu sur la terre , revêtu de la forme humaine , & conversant parmi les hommes. C'est Dieu justifié par l'Esprit : Jesus-Christ même avoit annoncé que l'Esprit de vérité qu'il répandroit sur ses disciples , lui rendroit témoignage , & le justifieroit en attestant son innocence & sa justice , & prouvant qu'étant vraiment Fils de Dieu , il étoit vraiment remonté vers son Pere : (e) c'est en effet ce qui résulte des dons surnaturels communiqués aux disciples de Jesus-Christ , & des prodiges opérés par eux en son nom : ces prodiges & ces dons procédoient de l'Esprit de Dieu ; & c'est ainsi que le Verbe de Dieu après s'être manifesté dans la chair , a été justifié par l'Esprit. Ce mystere , c'est Dieu vu des Anges dans la forme humaine dont il s'est revêtu : les hommes n'ont vu en lui sur la terre que sa forme humaine ; mais les Anges ont vu sa forme divine même que les hommes ne pouvoient voir. C'est Dieu prêché aux nations , annoncé aux Gentils ainsi qu'aux Juifs , comme devant être également pour tous l'espérance de leur gloire , le bien souverain à la possession duquel ils sont tous également ap-

---

(a) Ephes. 111. 4 & seqq. Potestis legentes intelligere prudentiam meam in mysterio Christi quod aliis generationibus non est agnitum filiis hominum, sicuti nunc revelatum est sanctis Apostolis ejus & Prophetis in spiritu: Gentes esse coheredes, & concorporales; & participes promissionis ejus in Christo Jesu per Evangelium. Col. 1. 26. & 27. Mysterium quod absconditum fuit à seculis & generationibus, nunc autem manifestatum est Sanctis ejus, quibus voluit Deus notas facere divitias gloriae sacramenti hujus in Gentibus, quod est Christus in vobis spes gloriae. = (b) 1. 16. Et manifeste magnum est pietatis sacramentum. = (c) Col. 1. 27. ut suprâ. = (d) 1. 17. Quod manifestatum est in carne, justificatum est in spiritu, apparuit Angelis, predicatum est Gentibus, creditum est in mundo, assumptum est in gloria. (Gr. Θεὸς ἰσανοῦσθαι ἐν σαρκί, &c.) Deus manifestatus est in carne, &c. Il y a lieu de conjecturer que les deux premières lectures de Θεὸς ayant disparu, on aura lu ἐν σαρκί, comme on le trouve même dans quelques Exemplaires. Et parce que le masculin ἐν convenoit mal avec le neutre μυστήριον, on aura mis le neutre ἰ, d'où sera venue la lecture que suppose notre Vulgate, ἰ ἰσανοῦσθαι. = (e) Joan. xv. 26. Cum autem venerit Paracletus quem ego mittam vobis à Patre, Spiritum veritatis qui à Patre procedit, ille testimonium perhibebit de me. Et xvi. 8. 10. Et cum venerit ille, arguet mundum de peccato, & de justitia, & de judicio... De justitia verò quia ad Patrem yado.

pellés. C'est Dieu *cru dans le monde*, vu des Anges & cru des hommes, rejeté par les Juifs superbes & incrédules, & cru par ceux que Dieu lui-même a choisis d'entre les Juifs & d'entre les Gentils, sans distinction de peuples ni de nations. Enfin c'est Dieu manifesté dans la chair, & *reçu dans la gloire* : c'est Jésus-Christ Fils de Dieu élevé dans le ciel, & assis à la droite de Dieu son Père.

Après cela l'Apôtre annonce à son disciple (Chap. IV.) les hérésies qui devoient s'élever dans le temps à venir : (a) il désigne principalement deux erreurs, l'une qui sera d'interdire & de condamner le mariage, & l'autre de défendre l'usage de certaines viandes. (b) Ces deux erreurs furent communes à plusieurs des hérétiques qui s'élevèrent dès le temps même des Apôtres, & dans les siècles suivants : les Ebionites, les Encratites, Marcion, Saturnin, Montan, & autres. Quelques-uns croient que cette prédiction de l'Apôtre regarde principalement Manès & ses sectateurs, dont les autres avoient été en quelque sorte les précurseurs. L'Apôtre sans s'arrêter à la première erreur qui se détruit de soi-même, réfute seulement la seconde. (c) Il exhorte son disciple à enseigner toujours la bonne doctrine qu'il a reçue, & à fuir les fables de l'erreur. (d) Il lui recommande de s'exercer de plus en plus à la piété, dont il lui fait sentir l'avantage en comparant cet exercice spirituel à l'exercice corporel des athlètes : (e) comparaison qu'il emploie aussi ailleurs. (f) Il assure la vérité de ce qu'il vient de dire des avantages de la piété pour la vie présente & pour la vie future : (g) & il déclare que ce qui le soutient au milieu de tous ses travaux, c'est l'espérance des biens qu'il attend du Dieu vivant qui est le Sauveur de tous les hommes, sans distinction de Juifs ou de Gentils, mais principalement de ceux d'entre ces deux peuples qui croient en lui. (h) Il l'exhorte à annoncer & enseigner ces choses. (i) Il lui recommande de faire en sorte que personne ne méprise sa jeunesse ; mais de s'attirer le respect en se rendant l'exemple des fideles. (k) Il lui prescrit les principaux devoirs qu'il doit remplir pour se sanctifier lui & ceux qui écoutent sa voix. (l)

Il lui marque de quelle manière il doit se conduire (Chap. V.) avec les personnes jeunes ou âgées de l'un & de l'autre sexe. (m) Il lui recommande d'honorer, c'est-à-dire, d'assister les vraies veuves : (n) il lui marque quelles doivent être les qualités de celles à qui il doit accorder cette assistance. (o) Il en exclut particulièrement les jeunes veuves pour les motifs qu'il expose. (p) Il ordonne que les fideles assistent eux-mêmes les veuves qui leur sont proches, afin que l'Eglise

(a) ψ. 1. & 2. *In novissimis temporibus* (Gr. ἐν ὑστερίαις καιρῶν, *in posterioribus temporibus.*) = (b) ψ. 3. = (c) ψ. 3.-5. = (d) ψ. 6. & 7. = (e) ψ. 7. & 8. = (f) 1. Cor. ix. 24. & seqq. = (g) ψ. 9. = (h) ψ. 10. *Qui est Salvator omnium hominum*, (Gr. πάντων ἀνθρώπων,) *maximè fidelium.* = (i) ψ. 11. = (k) ψ. 12. = (l) ψ. 13. *ad finem.* = (m) ψ. 1. & 2. = (n) ψ. 3. = (o) ψ. 4.-10. = (p) ψ. 11.-15.

puisse suffire à celles qui sont vraiment veuves & qui ont besoin de son assistance. (a) Il ordonne que les Prêtres qui gouvernent bien, soient doublement honorés dans la distribution des offrandes : & il en marque un double motif. (b) Il avertit son disciple de la conduite qu'il doit tenir à l'égard des Prêtres accusés ou coupables. (c) Et comme cette matière est très-grave, il le conjure dans les termes les plus forts de ne suivre en cela aucun préjugé, aucune passion. (d) Il lui recommande de n'imposer légèrement les mains à personne, dans la crainte de se rendre ainsi participant des péchés d'autrui. (e) Il l'exhorte à se conserver lui-même pur. (f) A cette occasion, il modère l'austérité de son disciple, en lui conseillant d'user d'un peu de vin à cause de la foiblesse de son tempérament. (g) Il revient à ce qui regarde l'examen & le choix de ceux à qui on peut imposer les mains : il montre la nécessité de cet examen. (h)

Il règle ensuite les devoirs des fideles qui sont sous le joug de la fervitude, (Chap. VI.) & il prescrit à son disciple les avis qu'il doit leur donner. (i) Après cela il s'éleve avec force contre quiconque enseigneroit une doctrine qui ne seroit pas conforme à celle qu'il enseigne, & qui est établie sur les saines instructions de J. C. & conforme aux regles de la vraie piété : & il ordonne à son disciple de se séparer de ces sortes de personnes. (k) Il insiste principalement contre ceux qui regardent la piété comme un moyen de s'enrichir. Il réfute cet abus par plusieurs considérations, & montre le danger de l'amour des richesses. (l) Il exhorte son disciple à fuir cette funeste passion & les malheurs qu'elle entraîne avec elle, & il lui marque les vertus auxquelles il doit principalement s'appliquer. (m) Il lui ordonne devant Dieu & devant J. C. de garder fidèlement les préceptes qu'il lui donne, en se conservant sans tache & sans reproche jusqu'à la manifestation de Jesus-Christ que doit faire paroître en son temps le Dieu suprême dont il relève ici les principaux attributs. (n) Il marque à son disciple les devoirs qu'il doit prescrire aux riches du siècle. (o) Enfin il l'exhorte à garder fidèlement le dépôt de la foi qui lui a été confié, & à éviter pour cela toutes les profanes nouveautés de paroles & de discours contraires au langage pur de la foi, & toutes les vaines objections fondées sur une doctrine qui porte faussement le nom de science : (p) il lui fait remarquer que quelques-uns faisant ainsi profession d'une science fausse, se sont égarés de la foi. (q) Et après lui avoir montré le danger contre lequel il doit se prémunir, il le quitte en lui souhaitant la grace du Seigneur. (r)

---

(a) ψ. 16. == (b) ψ. 17. & 18. == (c) ψ. 19. & 20. == (d) ψ. 21. == (e) ψ. 22.  
 == (f) Ibid. == (g) ψ. 23. == (h) ψ. 24. *ad finem.* == (i) ψ. 1. & 2. == (k) ψ. 3-5.  
 == (l) ψ. 6-10. == (m) ψ. 11. & 12. == (n) ψ. 13-16. == (o) ψ. 17-19.  
 == (p) ψ. 20. == (q) ψ. 21. == (r) Ibid.

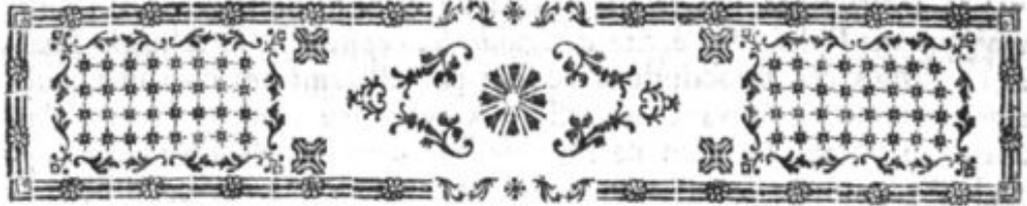
Les inscriptions qui se lisent à la fin des Exemplaires Grecs, portent que cet Épitre fut écrite de *Laodicée, capitale de la Phrygie Pacatiennienne*. Mais ces souscriptions ne sont par elles-mêmes d'aucune autorité, comme étant assez nouvelles, & ayant été ajoutées par des Auteurs sans aveu. Le nom de *Phrygie Pacatiennienne* n'a été connu que depuis l'Empire de Constantin. Le texte du Chap. I. de cette Épitre ; *v. 3. Comme en partant pour la Macédoine, je vous ai prié de demeurer à Ephèse, &c.* semble insinuer que l'Apôtre étoit en Macédoine lorsqu'il écrivit cette Épitre, & qu'il n'y avoit pas même long-temps qu'il avoit quitté Timothée. C'est le sentiment qui a été suivi par S. Athanase, (a) par Théodoret, (b) & par nos meilleurs Critiques. (c) On trouve à la fin du Commentaire de Théodoret, la même souscription, à peu de chose près, que dans les imprimés : mais il y a apparence que ce savant Evêque ne l'y lisoit pas, & qu'on l'y a ajoutée depuis, ou du moins qu'il ne faisoit aucun fond sur cela, puisque dans son prologue sur l'Épitre aux Romains, il dit nettement que la première à Timothée a été écrite de *Macédoine*. On voit la même chose dans les inscriptions qui se lisent à la tête de cette Épitre dans quelques Manuscrits Grecs, & dans quelques imprimés. (d) Baronius croit qu'elle fut envoyée par Tychique ; & le Copte, par Tite ; mais on n'a aucune preuve ni de l'un, ni de l'autre. Il paroît que cette Lettre peut avoir été écrite vers l'an 64. ou 65. de l'Ere Chr. Vulg. qui est le temps où saint Paul devoit être en Macédoine.

III.  
Remarques  
sur le temps  
& le lieu où  
cette Epître  
fut écrite.

---

(a) Athan. in Synopsi. — (b) Theodor. Praef. in Rom. — (c) Grot. Baron. Ligf. Ham. Capell. in appendice Critic. p. 3919. Tillemont. Goshofred. Mill. Est. — (d) Edit. Complut. & Froben. Mss. Lin. Laud. 2. Ros. 2. Hunt. 1. Vide Mill. ad calcem hujus Epist.





# I. É P I T R E DE SAINT PAUL A TIMOTHÉE.

## CHAPITRE PREMIER.

*Saint Paul salue Timothée. Questions non édifiantes. Charité fin des commandements. Sainteté & usage de la Loi. Paul donné pour exemple de la miséricorde de Dieu. Vie épiscopale, milice sainte.*

1. **P**AUL, Apôtre de Jesus-Christ, par l'ordre de Dieu notre Sauveur, & de Jesus-Christ notre espérance ;

1. **P**AULUS Apostolus Jesu Christi secundum imperium Dei Salvatoris nostri, & Christi Jesu spei nostræ ;

*AH. XVI. 1.* 2. à Timothée son cher <sup>n</sup> fils dans la foi, que Dieu notre Pere, & Jesus-Christ notre Seigneur vous donnent la grace, la miséricorde & la paix.

2. Timotheo dilecto filio in fide : gratia, misericordia, & pax à Deo Patre, & Christo Jesu Domino nostro.

3. Je vous prie, comme je l'ai déjà fait en partant pour la Macédoine, de de-

3. Sicut rogavi te ut remaneres Ephesi, cum

ψ. 2. Le Grec imprimé lit : son vrai fils.

irem in Macedoniam, ut denuntiares quibusdam ne aliter docerent,

4. neque intenderent fabulis, & genealogiis interminatis: quæ quæstiones præstant magis quàm ædificationem Dei, quæ est in fide.

5. Finis autem præcepti est caritas de corde puro, & conscientiâ bonâ, & fide non fictâ:

6. à quibus quidam aberrantes, conversi sunt in vaniloquium,

7. volentes esse Legis doctores, non intelligentes neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant.

8. Scimus autem quia bona est Lex, si quis eâ legitimè utatur:

9. sciens hoc quia Lex justo non est posita, sed injustis, & non subditis, impiis & peccatoribus, sceleratis & contaminatis, parricidis & matricidis, homicidis,

meurer à Ephese; & d'avertir quelques-uns de ne point enseigner une doctrine différente de la nôtre,

4. & de ne point s'amuser à des fables & à des généalogies sans fin, qui servent plutôt à exciter des disputes, qu'à fonder par la foi l'édifice de Dieu dans les âmes.

5. Car la fin des commandemens & l'accomplissement de la loi ne consiste pas à être descendu d'Abraham: mais ce qui est important pour le salut, c'est d'avoir la charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience & d'une foi sincère,

6. dont " quelques-uns se détournant; se sont égarés en de vains discours,

7. voulant être les docteurs de la Loi; & ne sachant ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils assurent si hardiment, lorsqu'ils en prêchent la nécessité, & qu'ils en relevent si fort le mérite & l'excellence.

8. Or nous savons aussi-bien qu'eux que la Loi est bonne, si on en use selon l'esprit de la Loi, "

9. en s'en servant comme d'un conducteur pour aller à Jesus-Christ; & reconnoissant que la Loi n'est pas pour le juste, qu'elle ne peut rien contre lui; mais que ses menaces & ses châtimens sont pour les méchants & les esprits rebelles, pour les impies & les pécheurs, pour les scélérats & les profanes, pour les meurtriers de leur pere ou de leur mere, pour les homicides,

Infr. iv. 7.  
1. Tim. 11. 23.  
Tit. 111. 9.

Rom. VII. 12.

ψ. 6. Litt. desquelles choses:

ψ. 8. Litt. légitimement, comme on doit en user.

112 I. EPITRE DE S. PAUL A TIMOTHÉE,

10. pour les fornicateurs, les abominables, les voleurs d'esclaves, les menteurs, les parjures, & s'il y a quelque autre chose qui soit opposée à la saine doctrine,

11. qui est selon l'Évangile de la gloire de Dieu souverainement heureux, dont la dispensation m'a été confiée, par un pur effet de sa miséricorde.

12. C'est pourquoi je rends grâces à notre Seigneur Jésus-Christ, qui m'a fortifié, & qui m'a donné toute la grâce & la force qui m'étoit nécessaire pour remplir une telle charge, de ce qu'il m'a jugé fidele, en m'établissant dans son ministère;

13. moi qui étois auparavant un blasphémateur de son nom, un persécuteur & un ennemi outrageux de son Église: mais j'ai obtenu miséricorde de Dieu, parce que j'ai fait tous ces maux dans l'ignorance, n'ayant pas la foi, & ne sachant ce que je faisois; ce qui a touché Dieu de compassion.

14. Et ainsi la grâce de notre Seigneur s'est répandue sur moi avec abondance, en me remplissant de la foi & de la charité qui est en Jésus-Christ, pour me guérir de mon incrédulité & de la haine que j'avois pour lui.

Math. 1x. 15. C'est donc une vérité certaine, & digne d'être reçue avec une entière déference, que Jésus-Christ est venu dans le monde sauver les pécheurs, entre lesquels je suis le premier.

13.  
Marc. 11. 17.

10. fornicariis, masculorum concubitoribus, plagiariis, mendacibus, & perjuris, & si quid aliud sanæ doctrinæ adversatur,

11. quæ est secundum Evangelium gloriæ beati Dei, quod creditum est mihi.

12. Gratias ago ei qui me confortavit, Christo Jesu Domino nostro, quia fidelem me existimavit, ponens in ministerio:

13. qui prius blasphemus fui, & persecutor, & contumeliosus: sed misericordiam Dei consecutus sum, quia ignorans feci in incredulitate.

14. Superabundavit autem gratia Domini nostri, cum fide & dilectione, quæ est in Christo Jesu.

15. Fidelis sermo, & omni acceptione dignus, quod Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere, quorum primus ego sum.

γ. 10. Ou plutôt: ceux qui volent des hommes libres pour en faire des esclaves.

γ. 13. Ce mot, *Dei*, n'est pas dans le

Grec.

γ. 15. c. à. d. le premier que je puis citer pour exemple.

16. Sed

16. Sed idem misericordiam consecutus sum : ut in me primo ostenderet Christus Jesus omnem patientiam , ad informationem eorum qui credituri sunt illi , in vitam æternam.

17. Regi autem seculorum immortalis , invisibili , soli Deo , honor & gloria in secula seculorum. Amen.

18. Hoc præceptum commendo tibi , fili Timothee , secundum præcedentes in te prophetias , ut milites in illis bonam militiam ,

19. habens fidem , & bonam conscientiam , quam quidam repellentes , circa fidem naufragaverunt :

20. ex quibus est Hymenæus , & Alexander ; quos tradidi Satanæ , ut discant non blasphemare.

16. Mais aussi j'ai reçu miséricorde , afin que je fusse le premier en qui Jesus-Christ fit éclater son extrême patience , & que j'en devinsse comme un modele & un exemple , qui apprit à ceux qui croiront en lui que , quelques péchés qu'ils aient commis , la miséricorde de Dieu est assez grande pour qu'ils puissent espérer d'obtenir de lui la vie éternelle , à laquelle il a bien voulu m'appeller malgré toute mon indignité.

17. C'est cette bonté & cette miséricorde infinie qui me pressent de m'écrier : Au Roi des siècles , immortel , invisible , à l'unique Dieu , soit honneur & gloire dans les siècles des siècles. Amen.

18. Ce que je vous recommande donc , mon fils Timothée , c'est qu'accomplissant les prophéties qu'on a faites autrefois de vous , vous vous acquittiez de tous les devoirs de la milice sainte que vous avez embrassée ,

19. conservant la foi & la bonne conscience , à laquelle quelques-uns ayant renoncé , ont fait naufrage en perdant la foi.

20. De ce nombre sont Hyménée & Alexandre , que j'ai livrés à Satan , afin qu'ils apprennent par ce châtement à ne plus blasphémer , & à ne rien enseigner de contraire à la foi de Jesus-Christ.

ψ. 16. Litt. afin qu'en moi premier Jesus-Christ fit éclater , &c.

ψ. 17. Gr. litt. incorruptible.

Ibid. Le Grec imprimé lit : au seul Dieu

sage , ou à Dieu qui est le seul sage. » Mais les meilleurs manuscrits & la plupart des anciens Peres lisent conformément à la Vulgate.



## C H A P I T R E I I.

*Prier & rendre graces pour tous. Volonté de Dieu à l'égard du salut. Médiation & rédemption de Jesus-Christ. Paul Apôtre des Gentils. Conditions de la priere. Modestie & soumission recommandées aux femmes.*

1. **J**E vous conjure donc , avant toutes choses , que l'on fasse des supplications , des prieres , des demandes & des actions de graces pour tous les hommes ,

2. pour les Rois , & pour tous ceux qui sont élevés en dignité , afin que Dieu leur faisant la grace de bien user de l'autorité qu'il leur a confiée , nous menions une vie paisible & tranquille dans toute sorte de piété & d'honnêteté . "

3. Car ce que je vous ordonne en cela est bon , & agréable à Dieu notre Sauveur ,

4. qui veut que tous les hommes soient sauvés , & qu'ils viennent tous à la connoissance de la vérité , comme étant tous créés par le même Dieu , & rachetés par le même Jesus-Christ.

5. Car il n'y a qu'un Dieu qui a créé toutes choses ; & un médiateur entre Dieu & les hommes , Jesus-Christ homme & Dieu tout ensemble ,

6. qui s'est livré lui-même à la mort pour la rédemption de tous , en rendant témoignage à la vérité dans le temps qui lui avoit été marqué par son Pere.

1. **O**bscuro igitur pri-mùm omnium fieri obsecrationes , orationes , postulationes , gratiarum actiones pro omnibus hominibus :

2. pro regibus , & omnibus qui in sublimitate sunt , ut quietam & tranquillam vitam agamus , in omni pietate & castitate.

3. Hoc enim bonum est , & acceptum coram Salvatore nostro Deo ,

4. qui omnes homines vult salvos fieri , & ad agnitionem veritatis venire.

5. Unus enim Deus , unus & mediator Dei & hominum homo Christus Jesus :

6. qui dedit redemptionem semetipsum pro omnibus , testimonium temporibus suis :

†. 1. C'est le sens du Grec.

7. in quo positus sum ego prædicator & Apostolus, (veritatem dico, non mentior,) doctor gentium in fide & veritate.

8. Volo ergo viros orare in omni loco, levantes puras manus sine irâ & disceptatione.

9. Similiter & mulieres in habitu ornato, cum verecundiâ & sobrietate ornantes se, & non in tortis crinibus, aut auro, aut margaritis, vel veste pretiosâ;

10. sed quod decet mulieres, promittentes pietatem per opera bona.

11. Mulier in silentio discat cum omni subjectione.

12. Docere autem mulieri non permitto, neque dominari in virum: sed esse in silentio.

13. Adam enim primus formatus est, deinde Heva:

14. & Adam non est seductus: mulier autem se-

7. C'est aussi pour cela que j'ai été établi moi-même prédicateur & Apôtre. *Oui, Jesus-Christ m'est témoin* que je dis la vérité, & que je ne ments points: j'ai été établi l'Apôtre & le Docteur des Gentils, pour les instruire dans la foi & dans la vérité, afin qu'ils puissent être sauvés.

8. Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, levant des mains pures vers le ciel, avec un esprit éloigné de colere & de contention.

9. Que les femmes aussi prient, étant vêtues comme l'honnêteté le demande: qu'elles se parent de modestie & de chasteté, & non avec des cheveux frisés, ni des ornements d'or, ni des perles, ni des habits somptueux;

10. mais avec de bonnes œuvres; comme doivent le faire des femmes qui font profession de piété."

11. Je veux encore que les femmes se tiennent en silence & dans une entière soumission lorsqu'on les instruit.

12. Car je ne permets point aux femmes d'enseigner publiquement dans l'Eglise, ni de prendre autorité sur leurs maris; mais je leur ordonne de demeurer dans le silence, dans la soumission & la dépendance qu'elles leur doivent, comme il paroît même par l'ordre de la création.

13. Car Adam a été formé le premier, & Eve ensuite.

14. Et de plus, Adam n'a pas été séduit par le serpent; mais la femme ayant

ψ. 7. C'est le sens du Grec: *Jesus-Christ m'est témoin que je dis la vérité.*

ψ. 10. C'est le sens du Grec, qui ren-

ferme entre parentheses ces mots, *quod docet mulieres promittentes pietatem.*

été séduite , est tombée dans la déobéissance & la révolte contre Dieu , & y a engagé son mari. Ce qui doit être pour les femmes le fondement d'une profonde humilité : mais cela ne doit pas leur faire perdre la confiance & la miséricorde de Dieu , ni leur ôter l'espérance de leur salut ,

15. puisqu'elles se sauveront néanmoins par les enfants qu'elles mettront au monde , en procurant qu'ils demeurent " dans la foi , dans la charité , dans la sainteté & dans une vie bien réglée , & réparant ainsi , par la bonne éducation de leurs enfants , le mal que la première de toutes les femmes a fait à l'homme , en le portant à pécher.

¶ 15. C'est le sens du Grec : si *permanerint*. Selon la Vulgate : elle se sauvera néanmoins , ( la femme , ) en mettant des

ducta in prævaricatione fuit.

15. Salvabitur autem per filiorum generationem , si permanerit in fide ; & dilectione , & sanctificatione cum sobrietas.

enfants au monde , si elle demeure dans la foi , dans la charité , dans la sainteté , & dans une vie bien réglée.

### CHAPITRE III.

*Qualités des Evêques & des Prêtres. Qualités des Diacres & des Diaconesses. L'Eglise est la maison de Dieu , la colonne & la base de la vérité. Grandeur du mystère de J. C.*

1. C'Est une vérité certaine , que si quelqu'un souhaite l'Episcopat , il desire une fonction & une œuvre qui est sainte , & qui demande de saintes dispositions.

Tit. 1. 7.

2. Il faut donc que l'Evêque " soit irrépréhensible , qu'il n'ait épousé qu'une femme , " qu'il soit sobre , prudent ,

1. **F**idelis sermo : Si quis episcopatum desiderat , bonum opus desiderat.

2. Oportet ergo episcopum irreprehensibilem esse , unius uxoris virum ,

¶ 2. Quelques-uns croient que sous le nom d'Evêque saint Paul comprend ici les Prêtres : il paroît que les noms de Prêtres & d'Evêques se mettoient alors l'un pour l'autre : ici on voit qu'aux qualités des Evêques , saint Paul joint aussi-tôt les qualités des Diacres ; ce qui paroît supposer que les Prêtres sont compris eux-mêmes ici sous le nom

d'Evêques , qui signifie à la lettre , *surveillans*. Quoi qu'il en soit , on convient que ce qui seroit dit ici des Evêques seuls , pourroit aussi s'appliquer aux Prêtres.

*Ibid.* Dans ces commencements on ne pouvoit presque trouver pour le saint-ministère que des hommes veufs ou mariés.

sobrium, prudentem, ornatum, pudicum, hospitalem, doctorem;

3. non vinolentum, non percussorem, sed modestum; non litigiosum, non cupidum, sed

4. suæ domui benè præpositum, filios habentem subditos cum omni castitate.

5. Si quis autem domui suæ præesse nescit, quomodo Ecclesiæ Dei diligentiam habebit?

6. Non Neophytum: ne in superbiam elatus, in iudicium incidat diaboli.

7. Oportet autem illum & testimonium habere bonum ab iis qui foris sunt, ut non in opprobrium incidat, & in laqueum diaboli.

8. Diaconos similiter pudicos, non bilingues,

grave & modeste, " chaste, " aimant à exercer l'hospitalité, capable d'instruire;

3. qu'il ne soit ni sujet au vin, ni violent & prompt à frapper; " mais équitable & modéré, " éloigné des contestations, désintéressé;"

4. qu'il gouverne bien sa propre famille, & qu'il maintienne ses enfants dans l'obéissance & dans toute sorte d'honnêteté. "

5. Car si quelqu'un ne fait pas gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il conduire l'Eglise de Dieu?

6. Que ce ne soit point un Néophyte; c'est-à-dire, un homme nouvellement converti à la foi; de peur que s'élevant d'orgueil, en se voyant dans les premières dignités de l'Eglise, si-tôt après sa conversion, il ne tombe dans la même condamnation que le diable, qui ne pût soutenir le poids de la gloire où Dieu l'avoit créé.

7. Il faut encore qu'il ait bon témoignage de ceux qui sont hors de l'Eglise, de peur qu'il ne tombe dans l'opprobre, & par conséquent dans le piège du démon, qui ne manqueroit pas de se servir du mépris qu'on auroit pour lui, pour le dégoûter de la sainteté de la Religion Chrétienne, & pour l'engager de nouveau dans le crime.

8. Que les diacres de même soient honnêtes " & bien réglés; qu'ils ne soient

Ib. Le terme Grec renferme ces deux idées. Ibid. Le mot, pudicum, n'est pas dans le Grec.

¶ 3. De ces deux expressions la première explique la seconde qui est l'expression littérale du texte.

Ibid. Le mot Grec réunit ces deux idées. Ibid. Le sed qui est dans la Vulgate, n'est pas dans le Grec.

¶ 4. C'est le sens du Grec. ¶ 8. C'est le sens du Grec, dont l'expression est relative à celle du ¶ 4.

118 I. ÉPITRE DE S. PAUL A TIMOTHÉE ;

point doubles dans leurs paroles , ni sujets à boire beaucoup de vin ; qu'ils ne cherchent point de gain honteux ;

9. mais qu'ils conservent le mystere de la foi avec une conscience pure , évitant tout péché , & tout ce qui a apparence de péché.

10. Ils doivent aussi être éprouvés auparavant , puis admis dans le sacré ministère , s'ils ne se trouvent coupables d'aucun crime. "

11. Que leurs femmes de même , s'ils sont mariés , " soient honnêtes & bien réglées , " exemptes de médisance , sobres , fideles en toutes choses.

12. Qu'on prenne pour Diacres , lorsqu'on sera obligé de prendre pour cela des hommes mariés , ceux qui n'auront épousé qu'une femme , qui gouvernent bien leurs enfants & leurs propres familles , afin qu'on ait lieu d'espérer qu'ils s'acquitteront de même des devoirs de leur ministère. Si cela est ainsi , ils en tireront de l'avantage ;

13. car le bon usage qu'ils auront fait de leur ministère , leur sera un degré légitime pour monter plus haut , & leur donnera une grande liberté & une grande confiance dans la foi qui est en Jesus-Christ , pour l'annoncer avec hardiesse , & pour reprendre les pécheurs avec force.

14. Je vous écris ceci , quoique j'espère d'aller bientôt vous voir ;

15. afin que si je tarde plus longtemps , vous sachiez comment vous devez vous conduire dans la maison de Dieu , sur laquelle vous êtes établi , qui est

non multo vino deditos ; non turpe lucrum sectantes :

9. habentes mysterium fidei in conscientia pura.

10. Et hi autem probentur primùm : & sic ministrant , nullum crimen habentes.

11. Mulieres similiter pudicas , non detrahentes , sobrias , fideles in omnibus.

12. Diaconi sint unius uxoris viri : qui filiis suis benè præsent , & suis domibus.

13. Qui enim benè ministraverint , gradum bonum sibi acquirunt , & multam fiduciam in fide , quæ est in Christo Jesu.

14. Hæc tibi scribo , sperans me ad te venire citò :

15. si autem tardavero , ut scias quomodo oporteat te in domo Dei conversari , quæ est Eccle-

ψ. 10. Autrement & selon le Grec : s'ils sont sans reproche.

ψ. 11. Ou simplement & à la lettre : Que les femmes ; v. c. à. d. les Diaconesses

qui étoient des femmes chargées d'assister & quelquefois d'instruire les personnes de leur sexe.

Ibid. C'est le sens du Grec.

fia Dei vivi, columna & firmamentum veritatis.

16. Et manifestè magnum est pietatis sacramentum, quod manifestatum est in carne, justificatum est in Spiritu, apparuit Angelis, prædicatum est Gentibus, creditum est in mundo, assumptum est in gloria.

l'Eglise du Dieu vivant, la colonne & la base de la vérité, la dépositaire du mystere de l'incarnation du Fils de Dieu, qu'on peut appeller un mystere admirable.

16. Et sans doute c'est quelque chose de grand que ce mystere d'amour, " qui est que Dieu " s'est fait voir dans la chair dont il s'étoit revêtu, qu'il a été justifié & déclaré tel par le saint-Esprit, qu'il a été manifesté aux Anges, prêché aux nations, cru dans le monde, reçu dans la gloire. Voilà les vérités qu'on apprend dans l'Eglise, & auxquelles on doit inva-riablement s'attacher.

γ. 16. A la lettre & selon le Grec : ce mystere de piété ; » c. à. d. qui est l'objet essentiel de la piété.

Ibid. Ce mot est dans le Grec. La Vulg. à la lettre : ce mystere de piété qui a paru dans la chair, qui a été justifié par l'Esprit, &c. Pietatis Sacramentum, quod manifestatum est in carne, justificatum est, &c. Les Ma-

nuscrits Latins & les Peres Latins lisent ainsi. Mais les Peres Grecs & presque tous les MSS. Grecs lisent ici le mot, Deus ; ce qui donne ce sens : pietatis Sacramentum ; ( quod ) Deus manifestatus est in carne, justificatus est, &c. comme l'exprime ici la traduction paraphrasée. Voyez l'Analyse.

CHAPITRE IV.

Hérésies annoncées. Timothée exhorté à se nourrir de la bonne doctrine, à fuir l'erreur, à s'exercer à la piété, à se rendre le modele des fideles, à lire & enseigner, à ne pas négliger la grace de son ordination.

1. Spiritus autem manifestè dicit, quia in novissimis temporibus discedent quidam à fide, attendentes spiritibus erroris, & doctrinis dæmoniorum,

2. in hypocrisi loquen-

1. OR l'Esprit de Dieu dit expressément, " que dans les temps à venir " quelques-uns abandonneront la foi, en suivant des esprits d'erreur & des doctrines diaboliques,

2. enseignées par des imposteurs pleins

2. Petr. 112;  
3. Jud. 1. 18,

2. Tim. 112;  
1.

γ. 1. C'est l'expression du Grec.

Ibid. C'est le sens du Grec. Voyez l'Analyse.

d'hypocrisie , dont la conscience est noircie de crimes ,

3. qui interdiront le mariage , & qui obligeront de s'abstenir des viandes que Dieu a créées pour être reçues avec action de graces par les fideles , & par ceux qui connoissent la vérité : *ce qui est une erreur grossiere & pernicieuse ;*

4. car tout ce que Dieu a créé , est bon , & on ne doit rien rejeter de ce qui se mange avec action de graces ,

5. parce qu'il est sanctifié par la parole de Dieu , & par la priere que l'on fait en le recevant.

6. Or , mon cher fils , en enseignant ceci à nos freres , vous ferez un bon ministre de Jesus-Christ , vous nourrissant vous-même des paroles de la foi , & de la bonne doctrine que vous avez apprise. "

*Supr. 1. 4.*  
*2. Tim. 11.*  
*23.*  
*Tit. 111. 16.* 7. Fuyez les fables impertinentes & puériles ; " & exercez-vous à la piété avec une application & une ardeur incomparablement plus grandes que celles que les Athletes font paroître dans leurs courses , leurs luttés & leurs combats.

8. Car les exercices corporels , auxquels ils s'appliquent , servent à peu de chose , n'ayant pour récompense qu'une gloire passagere & une couronne périssable : mais la piété est utile à tout ; & c'est à elle que les biens de la vie présente & ceux de la vie future ont été promis.

9. Ce que je vous dis là , est une vérité

γ. 6. Gr. autr. que vous avez suivie.

γ. 7. Litt. & semblable aux contes que les vieilles femmes font aux petits enfans.

tium mendacium , & cauteriatam habentium suam conscientiam ,

3. prohibentium nubere , abstinere à cibis , quos Deus creavit ad percipiendum cum gratiarum actione fidelibus , & iis qui cognoverunt veritatem :

4. Quia omnis creatura Dei bona est , & nihil rejiciendum quod cum gratiarum actione percipitur ;

5. sanctificatur enim per verbum Dei , & orationem.

6. Hæc proponens fratribus , bonus eris minister Christi Jesu , enutritus verbis fidei , & bonæ doctrinæ , quam affectus es.

7. Ineptas autem , & aniles fabulas devita : exerce autem teipsum ad pietatem.

8. Nam corporalis exercitatio , ad modicum utilis est : pietas autem ad omnia utilis est , promissionem habens vitæ , quæ nunc est , & futuræ.

9. Fidelis sermo , & om-

ni acceptione dignus.

10. In hoc enim laboramus & maledicimur, quia speramus in Deum vivum, qui est salvator omnium hominum, maxime fidelium.

11. Præcipe hæc, & doce.

12. Nemo adolescentiam tuam contemnat: sed exemplum esto fidelium, in verbo, in conversatione, in caritate, in fide, in castitate.

13. Dum venio, attende lectioni, exhortationi, & doctrinæ.

14. Noli negligere gratiam, quæ in te est, quæ data est tibi per prophetiam, cum impositione manuum presbyterii.

15. Hæc meditare; in his esto: ut profectus tuus manifestus sit omnibus.

16. Attendè tibi, & doctrinæ: insta in illis. Hoc enim faciens, & teipsum salvum facies, & eos qui te audiunt.

certaine, & digne d'être reçue avec une entière soumission.

10. Car ce qui nous porte à souffrir tous les maux & toutes les malédictions" dont on nous charge, c'est que nous espérons au Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes, & principalement des fideles, & que nous attendons avec une entière confiance la gloire éternelle, qu'il nous donnera pour récompense de notre fidélité.

11. Annoncez " ces choses; & enseignez-les comme des vérités incontestables.

12. Ayez soin que personne ne vous méprise à cause de votre jeunesse; mais rendez-vous l'exemple & le modele des fideles dans les entretiens, dans la maniere d'agir avec le prochain, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté.

13. En attendant que je vienne, appliquez-vous à la lecture, à l'exhortation & à l'instruction.

14. Ne négligez pas la grace qui est en vous, qui vous a été donnée suivant une révélation prophétique, par l'imposition des mains des Prêtres " qui a été faite sur vous dans votre ordination, selon l'ordre qu'on en avoit reçu du saint-Esprit.

15. Méditez ces choses, soyez-en toujours occupé, afin que votre avancement soit connu de tous.

16. Veillez sur vous-même & sur l'instruction des autres: demeurez ferme dans ces exercices; car agissant de la sorte, vous vous sauvez vous-même, & ceux qui vous écoutent.

ψ. 10. Gr. litt. tous les outrages.

ψ. 11. C'est l'expression du Grec.

ψ. 14. Ou des Anciens, c. à. d. des

Tome XVI.

Evêques, & particulièrement de S. Paul.

2. Tim. 1. 6.

## C H A P I T R E V.

*Regles de conduite à l'égard des personnes âgées ou jeunes; Veuves qui méritent d'être assistées. Veuves qui méritent d'être employées pour le service de l'Eglise. Récompense des Prêtres : accusation , répréhension , ordination des Prêtres.*

1. **N**E reprenez pas les vieillards avec rudesse; mais avertissez-les " comme vos peres , les jeunes hommes comme vos freres ;

2. les femmes âgées comme vos meres , les jeunes comme vos sœurs , vous conduisant envers elles avec toute sorte de pureté.

3. Honorez & assistez " les veuves qui sont vraiment veuves & dénuées de tout secours. "

4. Mais si quelque veuve a des fils ou des petits-fils , qu'ils apprennent " d'elle premierement à exercer leur piété " envers leur propre famille , & à rendre à leurs peres & à leurs meres ce qu'ils ont reçu d'eux , en leur donnant l'assistance dont ils ont besoin : car cela est juste " & agréable à Dieu.

5. Que la veuve qui est vraiment veuve & abandonnée de tout le monde , espere en Dieu ; & qu'elle persévère " jour & nuit dans les prieres & les oraisons.

γ. 1. C'est le sens du Grec.

γ. 3. Le mot qui signifie honorer se prenoit souvent au sens d'assister. Infr. γ. 17.

Ibid C'est ce que signifie en Grec le nom même de veuve.

γ. 4. C'est le sens du Grec. L'Auteur de la Paraphrase en mettant ici , qu'ils apprennent d'elle , ajoute ce mot relativement au sens de la Vulgate qui peut se traduire : qu'elle apprenne premierement à bien gouverner sa propre famille , & à rendre à ses

1. **S**Eniorem ne increpaveris , sed obsecra ut patrem ; juvenes , ut fratres :

2. anus , ut matres ; juveneculas , ut sorores , in omni castitate.

3. Viduas honora , quæ verè viduæ sunt.

4. Si qua autem vidua filios aut nepotes habet : discat primum domum suam regere , & mutuam vicem reddere parentibus : hoc enim acceptum est coram Deo.

5. Quæ autem verè vidua est & desolata , speret in Deum , & instet obsecrationibus & orationibus nocte ac die.

pere & mere se qu'elle leur doit. » Mais l'autre sens paroît plus naturel.

Ibid. C'est le sens du Grec.

Ibid. C'est le sens du Grec : cela est juste (à la lettre , beau ) & agréable à Dieu.

γ. 5. C'est le sens du Grec. Ou plutôt selon le Grec à la lettre : Mais la veuve qui est vraiment veuve , &c. espere en Dieu ; & elle persévère , &c. Et pour celle qui vit dans les délices , &c.

6. Nam quæ in deliciis est, vivens mortua est.

6. Car pour celle qui vit dans les delices, elle est morte, quoiqu'elle paroisse vivante.

7. Et hoc præcipe, ut irreprehensibiles sint.

7. Faites-leur donc entendre ceci, afin qu'elles se conduisent d'une maniere irrépréhensible.

8. Si quis autem suorum, & maximè domesticorum curam non habet, fidem negavit, & est infideli deterior.

8. Faites aussi entendre à leurs parents l'obligation qu'ils ont de les assister, & leur faites connoître que, si quelqu'un n'a pas soin des siens, & particulièrement de ceux de sa maison & de sa propre famille, il a renoncé à la foi, & est pire qu'un infidele, qui ne manqueroit jamais de s'acquitter de ces devoirs de la loi naturelle.

9. Vidua eligatur non minùs sexaginta annorum, quæ fuerit unius viri uxor,

9. Que la veuve qui sera choisie pour être mise au rang de celles qui sont employées au service de l'Eglise, & entretenues à ses dépens, n'ait pas moins de soixante ans, qu'elle n'ait eu qu'un mari;

10. in operibus bonis testimonium habens, si filios educavit, si hospitio recepit, si sanctorum pedes lavit, si tribulationem patientibus subministravit, si omne opus bonum subsecuta est.

10. & qu'on puisse rendre témoignage de ses bonnes œuvres; qu'on sache, par exemple, si elle a bien élevé ses enfants, si elle a exercé l'hospitalité, si elle a lavé les pieds des saints, si elle a secouru les affligés, si elle s'est appliquée à toutes sortes d'exercices de piété."

11. Adolescentiores autem viduas evita. Cum enim luxuriatæ fuerint in Christo, nubere volunt:

11. Mais n'admettez point en ce nombre de trop jeunes veuves, parce que la mollesse de leur vie les portant à secouer le joug de Jesus-Christ, elles veulent se remarier,

12. habentes damnationem, quia primam fidem irritam fecerunt.

12. s'engageant ainsi dans la condamnation, & attirant sur elles la colere de Dieu; par le violement de la foi qu'elles lui avoient donnée auparavant.

13. Simul autem & otio-

13. Mais de plus elles deviennent fai-

γ. 10. C'étoit une civilté commune autrefois dans tout l'Orient.

Ibid. Litt. de bonnes œuvres.

γ. 11. C'est le sens du Grec.

néantes ; elles s'accoutument à courir par les maisons , & elles ne sont pas seulement fainéantes , mais encore causeuses & curieuses , s'entretenant de choses dont elles ne devroient point parler.

14. J'aime donc mieux que les jeunes veuves se remarient , qu'elles aient des enfants , qu'elles gouvernent leur ménage , & qu'ainsi elles ne donnent aucun sujet aux ennemis de notre Religion de nous faire des reproches , *comme cela est déjà arrivé.*

15. Car déjà quelques-unes se sont égarées , " & ont quitté Jesus-Christ pour suivre sathan : ce qui a causé un grand scandale.

16. Or , pour empêcher que cela n'arrive encore , il faut que , si quelqu'un des fideles " a des veuves qui lui soient proches , il leur donne ce qui leur est nécessaire ; & que l'Eglise n'en soit point chargée , afin qu'elle puisse suffire à l'entretien de celles qui sont vraiment veuves , & qui n'ont personne qui puisse les assister.

17. Il faut aussi que les Prêtres qui gouvernent bien , soient doublement honorés , en ce qui regarde leur subsistance ; principalement ceux qui travaillent à la prédication de la parole , & à l'instruction des peuples.

18. Car l'Ecriture dit : Vous ne lierez point la bouche au bœuf qui foule le grain. Et elle dit encore : Celui qui travaille , est digne du prix de son travail. Par où elle nous apprend le soin que nous devons avoir de ceux qui se consacrent au service de l'Eglise.

19. Ne recevez point d'accusation contre un prêtre , que sur la déposition

sæ discunt circuire domos : non solum otiosæ , sed & verbosæ , & curiosæ , loquentes quæ non oportet.

14. Volo ergo juveniores nubere , filios procreare , matres-familias esse , nullam occasionem dare adversario maledicti gratiâ.

15. Jam enim quædam conversæ sunt retro satanam.

16. Si quis fidelis habet viduas , subministret illis , & non gravetur Ecclesia : ut iis quæ verè viduæ sunt , sufficiat.

17. Qui benè præsuât presbyteri , duplici honore digni habeantur : maximè qui laborant in verbo & doctrinâ.

18. Dicit enim Scriptura : Non alligabis os bovis trituranti : Et , Dignus est operarius mercede suâ.

19. Adversus presbyterum accusationem noli re-

ψ. 15. C'est le sens du Grec : ou plus libéralement ; se sont détournées. ψ. 16. Gr. si un homme fidele ou une femme fidele.

cipere, nisi sub duobus aut tribus testibus. de deux ou trois témoins.

20. Peccantes coram omnibus argue: ut & cæteri timorem habeant.

20. Reprenez devant tout le monde les pécheurs *publics & scandaleux*, afin que les autres aient de la crainte, & soient retenus par cette confusion.

21. Testor coram Deo & Christo Jesu, & electis Angelis, ut hæc custodias sine præjudicio, nihil faciens in alteram partem declinando.

21. Je vous conjure, devant Dieu & devant Jesus-Christ, & les Anges élus, d'observer ces choses sans prévention & sans préjugé, ne faisant rien par des inclinations & des affections particulières.

22. Manus citò nemini imposueris, neque communicaveris peccatis alienis. Teipsum castum custodi.

22. N'imposez légèrement les mains à personne; & ne vous rendez point participant des péchés d'autrui par des ordinations inconsidérées. Conservez-vous pur vous-même.

23. Noli adhuc aquam bibere, sed modico vino utere propter stomachum tuum, & frequentes tuas infirmitates.

23. Ne continuez plus à ne boire que de l'eau; mais usez d'un peu de vin, à cause de votre estomac, & de vos fréquentes maladies.

24. Quorumdam hominum peccata manifesta sunt, præcedentia ad judicium: quosdam autem & subsequuntur.

24. Or, afin que vous sachiez les règles que vous devez suivre dans l'ordination des ministres sacrés, je vous dirai qu'il y a des personnes dont les péchés sont connus avant le jugement & l'examen qu'on pourroit en faire: & ceux-là portent avec eux leur exclusion. Il y en a d'autres qui ne se découvrent qu'ensuite de cet examen: & c'est pourquoi il faut le faire avec toute la diligence & l'exactitude possible, afin de n'y être pas trompé.

25. Similiter & facta bona manifesta sunt: & quæ aliter se habent, abs-

25. Il y en a de même dont les bonnes œuvres sont visibles avant qu'on les élise; & ceux-là doivent être admis sans

ψ. 20. Autr. reprenez devant eux tous, ceux d'entr'eux qui sur la déposition de ces témoins seront trouvés coupables de crimes; afin que les autres, &c.  
 ψ. 24. Litt. sont connus & se présentent avant, &c.

*difficulté : & si elles ne sont pas visibles dans plusieurs autres , qui ont cependant beaucoup de mérite , elles ne demeureront pas long-temps cachées , " si on les recherche avec soin. Conduisez-vous selon ces regles.*

γ. 25. Litt. elles ne peuvent demeurer cachées.

## C H A P I T R E V I.

*Devoirs des serviteurs. Faux - docteurs. Pauvreté contente. Piège des richesses. Vertus d'un homme de Dieu. Avènement de J. C. Avis pour les riches. Dépôt de la foi.*

1. **Q**UE tous les serviteurs , qui sont sous le joug de la servitude , sachent qu'ils sont obligés de rendre toute sorte d'honneur à leurs maîtres , afin de n'être pas cause que le nom & la doctrine de Dieu " soient exposés à la médisance " des hommes , comme s'il favorisoit la désobéissance des serviteurs.

2. Que ceux qui ont des maîtres fideles , ne les méprisent pas , parce qu'ils sont leurs freres ; mais qu'ils les servent au contraire encore mieux , parce qu'ils sont fideles , & par conséquent plus dignes d'être aimés , comme étant participants de la même grace. C'est ce que vous devez leur enseigner , & à quoi vous devez les exhorter.

3. Si quelqu'un enseigne une doctrine différente de la nôtre , & n'embrasse pas les saintes instructions de notre Seigneur Jesus-Christ , & la doctrine qui est selon la piété ,

4. il est enflé d'orgueil ; il ne fait

γ. 1. C'est l'expression du Grec.  
*Ibid.* C'est le sens du Grec.

1. **Q**Uicumque sunt sub jugo servi , dominos suos omni honore dignos arbitrentur , ne nomen Domini , & doctrina blasphemetur.

2. Qui autem fideles habent dominos , non contemnant , quia fratres sunt : sed magis serviant , quia fideles sunt & dilecti , qui beneficii participes sunt. Hæc doce , & exhortare.

3. Si quis aliter docet , & non acquiescit sanis sermonibus Domini nostri Jesu Christi , & ei , quæ secundum pietatem est , doctrinæ :

4. superbus est , nihil

sciens, sed languens circa  
quæstiones, & pugnas  
verborum: ex quibus ori-  
untur invidiæ, contem-  
tiones, blasphemias, sus-  
piciones malæ,

5. conflictationes homi-  
num mente corruptorum,  
& qui veritate privati sunt,  
existimantium quæstum esse  
se pietatem.

6. Est autem quæstus  
magnus, pietas cum suffi-  
cientia.

7. Nihil enim intuli-  
mus in hunc mundum:  
haud dubium quod nec  
auferre quid possumus.

8. Habentes autem ali-  
menta; & quibus tegamur,  
his contenti simus.

9. Nam qui volunt divi-  
tes fieri, incidunt in tes-  
tationem & in laqueum  
diaboli, & desideria mul-  
ta inutilia, & nociva, quæ  
mergunt homines in inte-  
ritum & perditionem.

10. Radix enim omnium

rien; mais il est possédé d'une maladie  
d'esprit, qui l'emporte en des questions  
& des combats de paroles, d'où nais-  
sent l'envie, les contestations, les mé-  
disances, " les mauvais soupçons,

5. les disputes pernicieuses de person-  
nes qui ont l'esprit corrompu, qui sont  
privées de la vérité, & qui s'imaginent  
que la piété doit leur servir de moyen  
pour s'enrichir. *Séparez-vous de ces sor-  
tes de personnes,* " qui sont dans l'aveu-  
glement & dans l'erreur.

6. Il est vrai néanmoins que c'est une  
grande richesse que la piété, & la mo-  
dération d'un esprit qui se contente de  
ce qui suffit pour les besoins de la vie  
présente. *C'est tout ce que nous devons  
souhaiter:*

7. car nous n'avons rien apporté en  
ce monde; & il est sans doute que nous  
n'en pouvons aussi rien emporter.

Job, x. 21.  
Eccli. v. 14.

8. Ayant donc de quoi nous nourrir,  
& de quoi nous couvrir *durant cette vie,*  
nous devons être content, " *& ne rien  
desirer davantage;*

Prov. xxvii;  
16.

9. parce que ceux qui veulent deve-  
nir riches, tombent dans la tentation &  
dans le piège du diable, & en divers  
desirs inutiles" & pernicieux, qui pré-  
cipitent les hommes dans l'abîme de la  
perdition & de la damnation.

10. Car l'amour des richesses" est

γ. 4. C'est le sens du Grec.

γ. 5. Le Grec ajoute ces mots: *Séparez-  
vous de ces sortes de personnes.*

γ. 8. C'est le sens du Grec. Dans les  
exemplaires Latins on a varié: les uns ont

mis *simus* & les autres *sumus*: mais les  
meilleures éditions portent *simus*, & le *long*  
de la phrase l'exige.

γ. 9. Gr. *insensés.*

γ. 10. C'est le sens du Grec.

la racine de tous les maux : & quelques-uns en étant possédés , se sont égarés de la foi , & se sont embarrassés dans une infinité d'afflictions & de peines.

11. Mais pour vous , ô homme de Dieu , fuyez ces choses ; & suivez *en tout* la justice , la piété , la foi , la charité , la patience , la douceur.

12. Soyez fort & courageux dans le saint combat de la foi : travaillez à remporter *le prix* de la vie éternelle , à laquelle vous êtes appelé , & à laquelle vous avez en quelque sorte droit de prétendre , ayant si excellemment confessé la foi de *Jésus-Christ* en présence de plusieurs témoins. Or , afin que vous ne perdiez pas le mérite d'une si excellente confession ,

13. je vous ordonne devant Dieu , qui fait vivre tout *ce qui vit* , & devant *Jésus-Christ* qui a aussi rendu lui-même sous Ponce Pilate un si excellent témoignage à la vérité ,

Matt. XXVII.  
22.  
Joan. XVIII.  
33.

14. de garder les préceptes que je vous donne *ici* , en vous conservant " sans tache & sans reproche , jusqu'à l'avènement *glorieux* " de notre Seigneur *Jésus-Christ* ,

15. que doit faire paroître en son temps celui qui est *souverainement* heureux , qui est le seul puissant , le Roi des Rois , & le Seigneur des Seigneurs :

Apoc. XVII.  
14. XIX. 16.  
Joan. I. 18.  
1. Joan. IV.  
8.

16. qui seul possède l'immortalité , qui habite une lumière inaccessible , que

γ. 14. C'est le sens du Grec.  
Ibid. Gr. list. jusqu'à la manifestation.

malorum est cupiditas ; quam quidam appetentes , erraverunt à fide , & inferuerunt se doloribus multis.

11. Tu autem , ô homo Dei , hæc fuge : sectare verò justitiam , pietatem , fidem , caritatem , patientiam , mansuetudinem.

12. Certa bonum certamen fidei ; apprehende vitam æternam , in quâ vocatus es , & confessus bonam confessionem coram multis testibus.

13. Præcipio tibi coram Deo , qui vivificat omnia , & Christo Jesu , qui testimonium reddidit sub Pontio Pilato , bonam confessionem :

14. ut serves mandatum sine maculâ , irreprehensibile , usque in adventum Domini nostri Jesu Christi ,

15. quem suis temporibus ostendet beatus & solus potens , Rex regum , & Dominus dominantium :

16. qui solus habet immortalitatem , & lucem

inhabitat

**Inhabitat inaccessibilem : quem nullus hominum vidit , sed nec videre potest : cui honor & imperium sempiternum. Amen.**

nul des hommes n'a vu ni ne peut voir , à qui est l'honneur & l'empire dans l'éternité. Amen.

17. Divitibus hujus seculi præcipe , non sublimè sapere , neque sperare in incerto divitiarum , sed in Deo vivo , ( qui præstat nobis omnia abundè ad fruendum , )

17. Ordonnez aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux ; de ne mettre point leur confiance dans les richesses incertaines & périssables , mais dans le Dieu vivant , qui nous fournit avec abondance tout ce qui est nécessaire à la vie ; Luc. XII. 17.

18. benè agere , divites fieri in bonis operibus , facile tribuere , communicare ,

18. d'être charitables & bienfaisants ; de se rendre riches en bonnes œuvres ; de donner l'aumône de bon cœur ; de faire part de leurs biens à ceux qui en ont besoin ;

19. thesaurizare sibi fundamentum bonum in futurum , ut apprehendant veram vitam.

19. de s'acquérir un trésor , & de s'établir un fondement solide pour l'avenir , afin d'arriver à la véritable vie.

20. O Timothee , depositum custodi , devitans profanas vocum novitates , & oppositiones falsi nominis scientiæ :

20. O Timothée , gardez le dépôt de la foi qui vous a été confié , fuyant les profanes nouveautés de paroles , & tout ce qu'oppose contre la vérité une doctrine qui porte faussement le nom de science ; "

21. quam quidam promittentes , circa fidem exciderunt. Gratia tecum. Amen.

21. dont quelques-uns faisant profession , se sont égarés de la foi , préférant la philosophie païenne à la lumière de l'Évangile. Que la grace de Dieu demeure avec vous , & vous préserve d'un tel malheur. Amen.

γ. 19. Gr. litt. à la vie éternelle.

γ. 20. Saint Paul paroît avoir ici en vue | principalement les Gnostiques , dont le nom signifie ceux qui possèdent la science.

*Fin de la I. Epître à Timothée.*



# P R É F A C E

S U R L A

## II. ÉPÎTRE A TIMOTHÉE.

I.  
Quelle fut  
l'occasion de  
cette Épître ;  
quel en est le  
sujet.

**S**AINT Paul étant parti de Macédoine , vint passer l'hiver à Nicopolis-ville d'Épire. (a) Il en sortit au commencement du printemps pour retourner en Asie : il passa à Troade , (b) & vint ensuite à Ephèse , voir Timothée , comme il le lui avoit promis. (c) Il demeura peu avec lui : & il le quitta pour retourner à Rome. Avant de sortir d'Asie , il alla à Milet , où il laissa Trophime malade. (d) De Milet , il passa à Corinthe , où Eraste l'un de ses disciples demeura : (e) & il arriva à Rome au commencement de l'été. Il s'y employa à la conversion des Juifs & des Gentils avec son zèle ordinaire. Saint Jean Chrysostome dit (f) qu'ayant converti une concubine de Néron , ce Prince le fit arrêter. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut alors qu'il parut devant l'Empereur pour sa première justification , (g) & que Dieu lui fit la grâce de le délivrer de ce lion. On ne sait pas s'il fut absolument renvoyé absous , & délivré de prison , ou s'il évita simplement le danger de la mort : mais il est certain qu'il étoit dans les liens lorsqu'il écrivit à Timothée cette seconde lettre. (h) Le temps de son martyre approchoit ; & il se considéroit comme une victime déjà arrosée des libations , & prête à être consumée. (i) Aussi selon la pensée de saint Jean Chrysostome , on peut regarder cette lettre comme le testament de l'Apôtre. (k) Il l'écrivit pour prier Timothée de venir le trouver ; mais en même temps il la remplit comme la première , de plusieurs instructions très-importantes pour ce cher disciple & pour tous les ministres de Jésus-Christ.

II.  
Analyse de  
cette Épître.

L'Apôtre salue Timothée ( Chap. I. ) en lui souhaitant , comme dans sa première Épître , la grâce , la miséricorde & la paix ; la grâce pour faire le bien , la miséricorde pour effacer ses fautes , la paix pour

---

(a) Tit. 111. 12. == (b) 2. Tim. 1v. 13. == (c) 1. Tim. 111. 14. 1v. 13. == (d) 2. Tim. 1v. 20. == (e) Ibid. == (f) Chrysoft. in Act. Homil. 46. == (g) 2. Tim. 1v. 16. & 17. == (h) 2. Tim. 1. 8. & 11. 9. == (i) 2. Tim. 1v. 6. 8. == (k) Chrysoft. Homil. xi. pag. 615.

SUR LA II. ÉPITRE. A TIMOTHÉE. 131

de consoler & le soutenir au milieu des travaux de son ministère. (a) Il rend grâces à Dieu de ce que dans ses prières il se souvient continuellement de ce disciple. (b) Il lui témoigne que se souvenant de son affection & de sa foi, il desire de le voir pour être consolé & rempli de joie par sa présence. (c) Il l'avertit de rallumer en lui le feu de la grâce qui lui a été conférée dans son ordination, dont lui Paul a été le ministre. (d) Il lui représente que l'Esprit de Dieu répandu sur les ministres, de l'Évangile, n'est pas un esprit de timidité; mais un esprit de courage, d'amour & de sagesse. (e) Il l'exhorte à ne point rougir de Jésus-Christ, ni de lui Paul; (f) mais de souffrir avec lui selon la force qui lui vient de Dieu, & par un motif de reconnaissance pour les bienfaits de Dieu qui nous a sauvés par son élection, & nous a appelés par sa vocation sainte, c'est-à-dire, dont la sainteté est l'objet. (g) Il fait remarquer la gratuité de cette vocation, en ce que Dieu nous a appelés non selon nos œuvres, mais selon le décret de sa volonté, & selon sa grâce, c'est-à-dire, par l'opération même de sa grâce. (h) Il fait remarquer que cette grâce nous a été donnée en Jésus-Christ avant tous les siècles dans les desseins de Dieu, & qu'elle a paru dans le temps par la manifestation de Jésus-Christ, en ce que Jésus-Christ a détruit la mort, & a découvert, & en quelque sorte mis au jour, la vie & l'incorruptibilité: (i) la vie que Dieu répand en nous par sa grâce dans le siècle présent, l'incorruptibilité dont nous possédons dès à présent les gages en Jésus-Christ, & dont nous serons nous-mêmes revêtus dans le siècle futur. Il ajoute que ces deux avantages sont annoncés par l'Évangile pour lequel il a été établi prédicateur & Apôtre, & maître des nations. (k) Et excitant le courage & le zèle de son disciple par son propre exemple, il lui représente que les motifs qu'il lui propose sont aussi ceux qui le soutiennent lui-même, & l'empêchent de rougir des maux qu'il souffre. (l) Aux motifs qu'il vient de proposer, & qui sont tous renfermés dans celui de la reconnaissance, il en ajoute un autre qui est celui de la puissance du Dieu suprême qui a résolu de nous combler de ses bienfaits: il déclare donc que ce qui le soutient encore, c'est qu'il sait qui est celui à qui il se confie en lui consacrant ses travaux & ses souffrances, & qu'il est certain que celui à qui il remet ce dépôt, est tout-puissant pour le lui garder jusqu'au dernier jour, c'est-à-dire, pour lui conserver la récompense de ses souffrances & de ses travaux. (m) Il exhorte son dis-

---

(a) ψ. 1. & 2. = (b) ψ. 3. = (c) ψ. 4. & 5. = (d) ψ. 6. = (e) ψ. 7. = (f) ψ. 8. = (g) ψ. 8. & 9. *Sed collabora Evangelio secundum virtutem Dei, qui nos liberavit & vocavit vocatione sua sancta.* = (h) ψ. 9. *Non secundum opera nostra, sed secundum propositum suum, & gratiam.* = (i) ψ. 9. & 10. *Et gratiam qua data est nobis in Christo Jesu ante tempora secularia, manifestata est autem nunc per illuminationem* (Gr. *ἀπανοησις*, i. e. *manifestationem*) *Salvatoris nostri Jesu Christi.* = (k) ψ. 10. & 11. = (l) ψ. 12. = (m) *Ibid.*

ciple à se proposer pour modèle les saines instructions qu'il a reçues de lui touchant la foi & la charité, ce qui comprend & le dogme qui est l'objet de la foi, & la morale qui est toute renfermée dans la charité. (a) Il l'exhorte à garder l'excellent dépôt qui lui a été confié, c'est-à-dire, le dépôt même de la saine doctrine: & en même temps il lui fait remarquer que ce sera par la vertu du Saint-Esprit qu'il sera fidèle à garder ce dépôt. (b) Ceci lui donne lieu de lui apprendre l'affoiblissement des Asiatiques qui étoient à Rome, & qui s'étoient éloignés de lui; & au contraire la fidélité d'Onésiphore qui l'ayant assisté à Ephèse, l'avoit aussi souvent soulagé à Rome. (c) Il souhaite que Dieu répande sa miséricorde sur la famille de celui-ci, & lui fasse trouver grace devant lui au dernier jour: (d) ce qui insinue qu'il étoit mort; & la suite le confirme.

Dès il prend occasion d'exhorter Timothée à se fortifier dans la grace, (Chap. II.) & à confier à des hommes fidèles le dépôt des vérités qu'il a apprises de lui. (e) Il l'exhorte à souffrir constamment toutes les peines de son ministère. (f) Il emploie diverses comparaisons par lesquelles il l'avertit de ne point s'embarrasser dans les affaires du siècle, & de combattre pour Jésus-Christ selon les loix sacrées de cette milice sainte; & il le soutient par l'espérance de la récompense. (g) Il lui recommande de bien comprendre le sens de ces comparaisons, & lui souhaite que Dieu lui donne l'intelligence en toutes choses. (h) Il lui rappelle l'exemple de Jésus-Christ même qui après tous les travaux de sa vie mortelle, en a reçu la récompense dans sa résurrection glorieuse. (i) Il lui propose de nouveau son propre exemple, & lui représente que les peines qu'il souffre, & les chaînes mêmes dont il est chargé, n'arrêtent point les progrès de l'Évangile, parce que la parole de Dieu ne peut être liée. (k) Il déclare que c'est ce qui le porte à souffrir tout avec courage pour procurer aux élus le salut & la gloire. (l) Il revient à l'exemple de Jésus-Christ, & il déclare que c'est une vérité très-certaine que si nous avons part aux souffrances de Jésus-Christ, nous aurons part à sa gloire. (m) Il ajoute que si nous le renonçons, il nous renoncera; & que si nous lui sommes infidèles, il ne laissera pas de demeurer fidèle dans ses paroles, en faisant tomber sur nous l'effet de ses menaces. (n) Il exhorte son disciple à annoncer ces vérités, & à réprimer ceux qui s'amuse à de vaines & pernicieuses disputes de paroles. (o) Il l'exhorte à bien dispenser lui-même la parole de la vérité. (p) Il lui recommande encore de réprimer les

---

(a) ψ. 13. == (b) ψ. 14. == (c) ψ. 15. & 16. == (d) ψ. 17. ad fin. == (e) ψ. 1: & 2. == (f) ψ. 3. == (g) ψ. 4-6. == (h) ψ. 7. == (i) ψ. 8. == (k) ψ. 9. == (l) ψ. 10. *Ideo omnia sustineo propter electos, ut & ipsi salutem consequantur quæ est in Christo Jesu, cum gloria celestis.* == (m) ψ. 11. & 12. == (n) ψ. 12. & 13. == (o) ψ. 14. == (p) ψ. 15.

discours vains & profanes, dont il lui représente les progrès, & les effets funestes. (a) Il rassure son disciple en lui faisant remarquer qu'au milieu de ces maux le solide fondement de Dieu, c'est-à-dire, son décret éternel & invariable en faveur de ceux qu'il a choisis, demeure ferme, ayant pour le sceau authentique de sa fermeté la prescience infallible de Dieu, qui connoît & discerne sans se tromper ceux qui lui appartiennent; & pour le sceau de sa notoriété & de sa manifestation à l'égard de chacun de nous, la fidélité à s'éloigner de l'iniquité selon qu'il convient à quiconque porte le nom de Jesus-Christ, & se déclare son disciple. (b) Il explique la cause des progrès de l'erreur, par la comparaison qu'il fait entre l'Eglise remplie de bons & de méchants, d'élus & de réprouvés, & une grande maison où se trouvent des vases riches destinés à des usages honnêtes, & des vases vils destinés à des usages honteux: (c) & il ajoute que quiconque se gardera pur de l'erreur & de la corruption, sera reconnu comme étant un de ces vases d'honneur. (d) Il exhorte son disciple à fuir les passions des jeunes gens, & lui montre ce qu'il doit suivre. (e) Il lui prescrit la manière dont il doit se conduire envers ceux qui résistent à la vérité, & les motifs de cette conduite. (f)

Il lui annonce (Chap. III.) que dans les derniers jours, il y aura des temps fâcheux & pleins de périls pour le salut; parce qu'il s'élèvera alors des hommes vicieux & corrompus en toutes manières. (g) Il les caractérise par une suite affreuse de passions & de vices. (h) Avant d'avoir achevé cette peinture, il ordonne à son disciple, ou plutôt en sa personne aux pasteurs qui se trouveront en ces temps, de fuir ces hommes pervers: (i) & à la fin, il ajoute pour la consolation des pasteurs & des fideles qui vivront alors, que Dieu mettra des bornes aux progrès de ces hommes corrompus; (k) & qu'il rendra leur folie aussi manifeste que le fut celle des Magiciens qui résisterent à Moïse. (l) Aux mœurs & aux sentiments de ces faux docteurs, il oppose son exemple comme un modèle que doivent suivre les ministres fideles: (m) il insiste particulièrement sur les persécutions qu'il a eues à souffrir, & dont Dieu l'a délivré; (n) & il déclare que la persécution est une épreuve inévitable à tous ceux qui voudront vivre avec piété en Jesus-Christ. (o) Il annonce de nouveau les progrès des méchants: (p)

---

(a) ψ. 16.-18. = (b) ψ. 19. *Sed firmum fundamentum Dei stat, habens signaculum hoc: cognovit Dominus qui sunt ejus, & discedat ab iniquitate, omnis qui nominat nomen Domini,* (Gr. τὸν ἰσχυρὸν τὸ ἰσχυρὸν καὶ τὸ ἰσχυρὸν.) Ce qui pourroit signifier: *omnis qui nominat se nomine Christi.* = (c) ψ. 20. = (d) ψ. 21. = (e) ψ. 22. = (f) 23. *ad finem.* = (g) ψ. 1. & 2. *Hoc autem scito quod in novissimis diebus,* (ὅτι ἐσχάτως ἡμῶν,) *instabunt tempora periculosa, &c.* = (h) ψ. 2.-8. = (i) ψ. 5. *Et hos devita.* = (k) ψ. 9. *Sed ultra non proficiens.* (Gr. ἀλλὰ ἢ προήσθησαν ἔτι πλεον.) = (l) Ibid. = (m) ψ. 10. = (n) ψ. 11. = (o) ψ. 12. *Et omnes qui piè volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur.* = (p) ψ. 13.

& il exhorte son disciple à demeurer ferme dans les choses qu'il a apprises & qui lui ont été confiées, sachant de qui il les a reçues, c'est-à-dire, d'un Apôtre instruit par Jesus-Christ; (a) tel est aussi le devoir de tous les pasteurs, de conserver le dépôt précieux de la vérité qu'ils ont reçu par une succession non interrompue qui remonte jusqu'aux Apôtres & jusqu'à Jesus-Christ. A cette chaîne respectable de la Tradition se joint l'autorité divine des saintes Ecritures, sur quoi l'Apôtre insiste en rappelant à son disciple la connoissance qu'il avoit des saintes lettres, (b) dont il relève aussi-tôt l'excellence & l'utilité: l'excellence, en ce qu'elles sont inspirées de Dieu; l'utilité, en ce qu'elles servent à enseigner la vérité, à refuter l'erreur, à corriger le vice, & à conduire dans la vertu: (c) utilité essentielle pour un pasteur, qui se formant à l'exercice de ces quatre fonctions par l'étude des Livres Saints, devient parfait, & disposé à remplir tous les devoirs de son ministère. (d)

Après cela employant les expressions les plus fortes, (Chap. IV.) l'Apôtre conjure son disciple d'annoncer la parole du Seigneur en tout temps & de toutes manières sans se lasser. (e) Il prédit un temps où les hommes ne pouvant plus souffrir la saine doctrine, fermeront l'oreille à la vérité, & l'ouvriront aux fables de l'erreur. (f) Enfin il exhorte son disciple à remplir tous les devoirs de son ministère, qui consistent principalement dans la vigilance, la patience & le travail. (g) Et terminant ainsi les instructions qu'il lui donne, il lui déclare qu'il est comme une victime prête à être immolée, & qu'il ne lui reste plus qu'à attendre la couronne de justice qui lui est réservée. (h) Il lui mande de venir le trouver au plutôt, & lui marque l'abandon où il se trouve. (i) Il lui donne quelques autres ordres, (k) lui fait savoir l'état de son affaire, & lui témoigne sa vive confiance dans le secours du Seigneur. (l) Il le prie de saluer de sa part Prisque & Aquilas, & la famille d'Onésiphore; ce qui confirme qu'Onésiphore étoit mort. (m) Il lui marque encore quelques autres nouvelles, (n) le presse de venir avant l'hiver, (o) le salue de la part des fideles de Rome, (p) lui souhaite l'assistance de Jesus-Christ, & sa grace à toute l'Eglise d'Ephese. (q)

III.  
Remarques  
sur le temps  
& le lieu où  
cette Epltre  
fut écrite.

Le Cophte & le Manuscrit Alexandrin portent que cette lettre fut écrite de Laodicée; & le Cophte ajoute qu'Onésime en fut le porteur. Mais tous les autres conviennent qu'elle fut écrite de Rome;

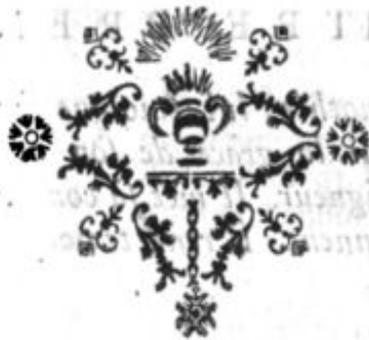
(a) ψ. 14. == (b) ψ. 15. == (c) ψ. 16. == (d) ψ. 17. & ult. == (e) ψ. 1: & 2. == (f) ψ. 3. & 4. == (g) ψ. 5. Tu verò vigila, in omnibus labora, (Gr. κενερασθην,) opus fac Evangelista, ministerium tuum imple. Le sobrius esto, que la Vulgate ajoute est un second sens du mot Grec, νῆψ, rendu auparavant par vigila. == (h) ψ. 6-8. == (i) ψ. 9-11. == (k) ψ. 12-15. == (l) ψ. 16-18. == (m) ψ. 19. == (n) ψ. 20. == (o) ψ. 21. == (p) Ibid. == (q) ψ. 22. & ult.

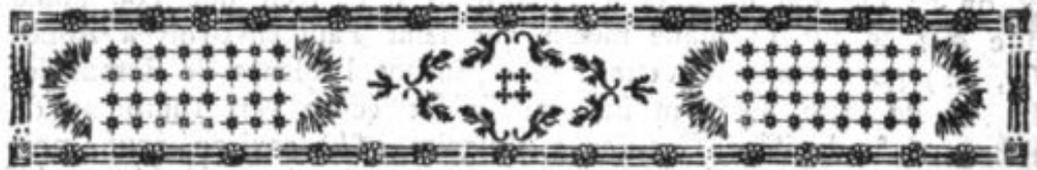
## SUR LA II. ÉPITRE A TIMOTHÉE. 135

Si on ne fait qui la porta à Timothée, si ce n'est que l'on puisse dire que ce fut Tychique même que saint Paul envoyoit à Éphèse, (a) pour conduire cette Eglise pendant l'absence de Timothée. La fin de cette lettre prouve qu'elle fut écrite vers l'automne de l'année 65<sup>e</sup>. de l'Ere Chrétienne Vulgaire, (b) environ neuf mois avant le martyre de saint Paul dont la date la plus probable tombe au 29. Juin de l'an 66.

---

(a) 2. Tim. IV. 12. = (b) 2. Tim. IV. 6. 8. 21.





# I I. É P I T R E

## DE SAINT PAUL

### A TIMOTHÉE.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Saint Paul salue Timothée, lui témoigne son affection, l'exhorte à rallumer en lui la grace de son ordination, & à ne point rougir du Seigneur. Il met sa confiance en Jesus-Christ. Plusieurs l'abandonnent. Il rend témoignage au zèle d'Onésiphore.*

1. **P**AUL, Apôtre de Jesus-Christ, par la volonté de Dieu, pour annoncer aux hommes la promesse de la vie qui est en Jesus-Christ ;

2. à Timothée son fils bien-aimé : " que Dieu le Pere & Jesus-Christ notre Seigneur vous donnent la grace, la miséricorde & la paix.

3. Je rends grâces à Dieu, que mes ancêtres ont servi, " & que je sers avec

ψ. 1. C'est le sens du Grec.

ψ. 3. Litt. que je sers dès mes ancêtres avec une conscience pure.

1. **P**AULUS APOSTOLUS Jesu Christi per voluntatem Dei, secundum promissionem vitæ quæ est in Christo Jesu ;

2. Timotheo, carissimo filio : gratia, misericordia, pax à Deo Patre, & Christo Jesu Domino nostro.

3. Gratias ago Deo, cui servio à progenitoribus in

conscientiâ

conscientiâ purâ , quòd sine intermissione habeam tuâ memoriâ in orationibus meis , nocte ac die :

4. desiderans te videre , memor lacrymarum tuarum , ut gaudio implear ,

5. recordationem accipiens ejus fidei , quæ est in te non ficta , quæ & habitavit primùm in aviâ tuâ Loide , & matre tuâ Eunice , certus sum autem quòd & in te.

6. Propter quam causam admoneo te , ut resuscites gratiam Dei , quæ est in te per impositionem manuum mearum.

7. Non enim dedit nobis Deus spiritum timoris , sed virtutis , & dilectionis , & sobrietatis.

8. Noli itaque erubescere testimonium Domini nostri , neque me vincum ejus : sed collabora Evangelio secundum virtutem Dei :

une conscience pure , de ce que nuit & jour je me souviens continuellement de vous dans mes prieres ;

4. & me représentant vos larmes , je desire de vous voir , afin d'être rempli de joie , ayant auprès de moi une personne dont j'ai reçu des témoignages d'amitié si sensibles , & qui m'est aussi très-chère :

5. car mon cœur est plein de tendresse pour vous , dans le souvenir que j'ai de cette foi sincere qui est en vous , qu'a eue premierement Loide votre aïeule , & Eunice votre mere , & que je suis aussi très-persuadé que vous avez.

6. C'est pourquoi je vous avertis , avec une entiere confiance , de rallumer ce feu de la grace de Dieu que vous avez reçue par l'imposition de mes mains , & de concevoir une nouvelle ferveur pour annoncer la parole de Dieu avec force & avec hardiesse , comme nous y sommes tous obligés.

7. Car Dieu ne nous a pas donné un esprit de timidité , mais un esprit de courage , d'amour & de sagesse. Rom. VIII 25.

8. Ne rougissez donc point de notre Seigneur Jesus-Christ , que vous devez confesser ; ni de moi , qui suis son captif , étant dans les fers pour l'amour de lui : mais souffrez avec moi pour l'Evangelie , selon la force que vous recevrez de Dieu ,

ψ. 3.-5. Gr. autr. me souvenant continuellement de vous dans les prieres que je lui adresse jour & nuit , me représentant vos larmes , & desirant de vous voir , afin d'être rempli de joie , & conservant le souvenir de cette foi , &c.

Tome XVI,

ψ. 5. C'est le sens du Grec , ejus qua in se est fidei non ficta.

ψ. 6. C'est l'expression du Grec.

ψ. 7. C'est le sens du Grec.

ψ. 8. C'est le sens du Grec.

§

9. qui nous a rachetés " & nous a appelés par sa vocation sainte, non selon nos œuvres, mais selon le décret de sa volonté, & par un pur effet de la grace toute gratuite qui nous a été donnée en Jesus-Christ avant tous les siècles,

Tit. III, 5.

10. & qui a paru maintenant par l'avènement " de notre Sauveur Jesus-Christ, qui, par sa mort, a détruit la mort même, & a découvert au monde, par l'Évangile, la vie & l'incorruptibilité qu'il destine à ses élus.

1<sup>er</sup> Tim. II, 7.

11. C'est pour cela, & pour annoncer aux hommes cette vie incorruptible, que j'ai été établi prédicateur, Apôtre & maître des nations :

12. & c'est aussi ce qui m'a attiré les maux que je souffre ; mais je n'en rougis point : car je fais à qui je me suis confié, lorsque j'ai mis ma confiance en Jesus-Christ ; & je suis persuadé qu'il est assez puissant pour me garder mon dépôt jusqu'à ce grand jour auquel j'espère recevoir de lui une vie glorieuse & immortelle, pour cette vie languissante & périssable que je remets aujourd'hui entre ses mains, & que je sacrifie pour lui. Vous avez la même récompense à attendre, si vous annoncez l'Évangile avec la même fidélité.

13. Proposez-vous donc pour modèle les saines instructions que vous avez entendues de moi, touchant la foi & la charité " qui est en Jesus-Christ,

9. qui nos liberavit, & vocavit vocatione sua sancta, non secundum opera nostra, sed secundum propositum suum, & gratiam quæ data est nobis in Christo Jesu ante tempora secularia :

10. manifestata est autem nunc per illuminationem Salvatoris nostri Jesu Christi, qui destruxit quidem mortem, illuminavit autem vitam & incorruptionem per Evangelium :

11. in quo positus sum ego prædicator, & Apostolus, & magister gentium.

12. Ob quam causam etiam hæc patior ; sed non confundor. Scio enim cui credidi, & certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem.

13. formam habe sanctorum verborum, quæ à me audisti in fide & in dilectione in Christo Jesu.

¶ 9. Vulg. litt. qui nous a délivrés. Gr. litt. qui nous a sauvés.

¶ 10. C'est le sens du Grec qui peut se

traduire à la lettre : par la manifestation

¶ 13. Autr. en conservant la foi & la charité, &c.

14. Bonum depositum custodi per Spiritum Sanctum, qui habitat in nobis.

14. Gardez, par le Saint-Esprit qui habite en nous, l'excellent dépôt de la saine doctrine, qui vous a été confié.

15. Scis hoc, quod averfi sunt à me omnes qui in Asia sunt, ex quibus est Phygellus, & Hermogenes.

15. Vous savez que tous ceux qui sont en Asie, se sont éloignés de moi : Phygelle & Hermogene sont de ce nombre.

16. Det misericordiam Dominus Onesiphori domui : quia sæpè me refrigeravit, & catenam meam non erubuit :

16. Que le Seigneur répande sa miséricorde sur la famille d'Onésiphore, parce qu'il m'a souvent soulagé, & qu'il n'a point rougi de mes chaînes :

*Infr. 17. 291*

17. sed cum Romam venisset, sollicitè me quæsit, & invenit.

17. mais qu'étant venu à Rome, il m'a cherché avec grand soin, & il m'a trouvé.

18. Det illi Dominus invenire misericordiam à Domino in illà die. Et quanta Ephesi ministravit mihi, tu meliùs nosti.

18. Que le Seigneur lui fasse aussi la grace de trouver miséricorde devant lui, en ce jour où il viendra juger le monde, & rendre à chacun selon ses œuvres, pour le récompenser de la charité qu'il a eue pour moi, & dont vous pouvez rendre témoignage ; car vous savez mieux que personne, combien d'assistances il m'a rendues à Ephese.

ψ. 15. Ou peut-être : tous ceux qui sont d'Asie.

ψ. 18. On croit qu'Onésiphore étoit mort,

parce que ci-dessus ψ. 16. & au Chap. 17 : ψ. 19. S. Paul ne parle que de sa famille.



## C H A P I T R E I I.

*Dépôt de doctrine. Vie laborieuse des ministres évangéliques: Souffrir avec J. C. pour régner avec lui. Vaines disputes. Doctrine contagieuse. Solide fondement de Dieu. Vases d'honneur & d'ignominie. Fuir les contestations.*

1. **F**ortifiez-vous donc, ô mon fils, par la grace qui est en Jésus-Christ :

2. & gardant ce que vous avez appris de moi devant plusieurs témoins, donnez-le en dépôt à des hommes fideles, qui soient eux-mêmes capables d'en instruire d'autres.

3. Travaillez<sup>n</sup> comme un bon soldat de Jésus-Christ :

4. & souvenez-vous que celui qui est enrôlé au service de Dieu, ne s'embarrasse point dans les affaires séculières, pour ne s'occuper qu'à plaire à celui qui l'a enrôlé, & à qui il s'est donné.<sup>n</sup>

5. Souvenez-vous encore que celui qui combat dans les jeux publics, n'est couronné qu'après avoir combattu selon la loi de ces combats ;

6. mais qu'un laboureur qui a bien travaillé, doit avoir la première part dans la récolte des fruits.<sup>n</sup>

7. Comprenez bien ce que je vous dis ici, & demandez-en la grace à Dieu ; car c'est le Seigneur qui vous donnera l'in-

1. **T**U ergo, fili mi ; confortare in gratia quæ est in Christo Jesu :

2. & quæ audisti à me per multos testes, hæc commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt & alios docere.

3. Labora sicut bonus miles Christi Jesu

4. Nemo militans Deo implicat se negotiis secularibus : ut ei placeat, eum se probavit.

5. Nam & qui certat in agone, non coronatur nisi legitime certaverit.

6. Laborantem agricolam oportet primum de fructibus percipere.

7. Intellige quæ dico : dabit enim tibi Dominus in omnibus intellectum.

ψ. 3. Selon le Grec : souffrez constamment toutes les peines de votre ministère.

ψ. 4. Le Grec lit : Celui qui est enrôlé au service d'un Prince, ne s'embarrasse point dans les emplois de la vie civile, afin d'être prêt à satisfaire celui qui l'a enrôlé.

ψ. 6. Le P. de Carrières traduit : « & qu'un laboureur doit premièrement travailler, & ensuite recueillir les fruits de son travail. On a prétendu que le Grec pouvoit se prendre en ce sens : mais le Grec ne s'y prête pas plus que la Vulgate.

8. Memor esto Dominum Jesum Christum resurrexisse à mortuis ex semine David secundum Evangelium meum,

9. in quo laboro usque ad vincula, quasi malè operans: sed verbum Dei non est alligatum.

10. Ideò omnia sustineo propter electos, ut & ipsi salutem consequantur, quæ est in Christo Jesu, cum gloria cœlesti.

11. Fidelis sermo: Nam si commortui sumus, & convivemus:

12. si sustinebimus, & conregnabimus: si negaverimus, & ille negabit nos:

13. Si non credimus, ille fidelis permanet, negare seipsum non potest.

14. Hæc commune, testificans coram Domino. Noli contendere verbis: ad nihil enim utile est, ni-

telligence en toutes choses."

8. Souvenez-vous que *notre* Seigneur Jesus-Christ, qui est né de la race de David, & qui est mort sur une croix pour le salut des hommes, est ressuscité d'entre les morts, "selon l'Évangile que je prêche,

9. pour lequel je souffre beaucoup de maux, "jusqu'à être dans les chaînes comme un scélérat: mais la parole de Dieu n'est point enchaînée.

10. C'est pourquoi je ne laisse pas de l'annoncer avec une entière liberté, & j'endure de bon cœur tout ce que je souffre pour l'amour des élus, afin qu'ils acquierent aussi-bien que nous, le salut qui est en Jesus-Christ, avec la gloire du ciel, "dans laquelle il est entré, & dans laquelle nous entrerons aussi avec lui.

11. Car c'est une vérité très-assurée, que, si nous mourons avec *Jesus-Christ*, nous vivrons aussi avec lui;

12. si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui: mais si nous le renouçons, il nous renoncera aussi;

Matt. v. 39.  
Marc. viii.  
38.  
Rom. xii. 3.

13. si nous lui sommes infidèles, & si nous abandonnons son œuvre, il ne laissera pas de demeurer fidèle, & il saura bien l'accomplir sans nous; car il ne peut se démentir soi-même, & il opérera infailliblement le salut de ses élus.

14. Donnez cet avertissement à tous les fidèles, mais particulièrement aux ministres de l'Évangile, afin qu'ils s'exposent volontiers à tout souffrir pour l'établisse-

¶ 7. Gr. autr. Comprenez bien ce que je vous dis ici, & non-seulement ce que je vous dis ici: car je souhaite que le Seigneur vous donne l'intelligence en toutes choses.

¶ 8. Gr. litt. souvenez-vous de Jesus-

Christ qui étant né de la race de David, est ressuscité d'entre les morts.

¶ 9. C'est le sens du Grec.

¶ 10. Gr. litt. la gloire éternelle.

142 II. ÉPÎTRE DE S. PAUL A TIMOTHÉE,

ment de la foi en *Jésus-Christ* : & prenez-  
en le Seigneur à témoin , *comme d'une*  
*vérité incontestable*. Ne vous amusez  
point " à des disputes de paroles , qui ne  
sont bonnes qu'à pervertir ceux qui les  
écoutent.

15. Mettez-vous en état de paroître  
devant Dieu comme un ministre digne de  
son approbation , qui ne fait rien dont  
il ait sujet de rougir , & qui fait bien  
dispenser " la parole de vérité.

16. Fuyez " les entretiens vains &  
profanes ; car ils contribuent beaucoup  
à inspirer l'impiété :

17. & les discours qu'y tiennent cer-  
taines gens , sont comme une gangrene"  
qui répand insensiblement sa corruption.  
De ce nombre sont Hyménée & Phi-  
lète ,

18. qui se sont écartés de la vérité ,  
en disant que la résurrection est déjà ar-  
rivée ; qu'elle s'est faite dans notre baptême ,  
où nous sommes morts & ressuscités  
avec *Jésus-Christ* ; qu'il n'y en a point  
d'autre à attendre ; & qui ont ainsi ren-  
versé la foi de quelques-uns.

19. Mais ce qui nous console , c'est que  
le fondement de Dieu & son décret éter-  
nel , sur lequel est fondé le salut de ses  
élus , demeure ferme , malgré tous les  
efforts du démon , ayant pour sceau  
cette parole : Le Seigneur connoît ceux  
qui sont à lui , " & il ne s'en perdra au-  
cun ; & cette autre : Que quiconque in-

si ad subversionem au-  
dientium.

15. Sollicite cura teip-  
sum probabilem exhibere  
Deo , operarium incon-  
fusibilem , rectè tractan-  
tem verbum veritatis.

16. Profana autem , &  
vaniloquia devita : mul-  
tùm enim proficiunt ad  
impietatem :

17. & sermo eorum ut  
cancer serpit : ex quibus  
est Hymenæus , & Phile-  
tus ,

18. qui à veritate exci-  
derunt , dicentes resurrec-  
tionem esse jam factam , &  
subverterunt quorumdam  
fidem.

19. Sed firmum funda-  
mentum Dei stat , habens  
signaculum hoc : Cogno-  
vit Dominus qui sunt  
ejus ; & , Discedat ab ini-  
quitate , omnis qui nomi-  
nat nomen Domini.

ψ. 14. Gr. autr. Rappelez ces choses dans  
la mémoire des fideles ; les conjurant devant  
le Seigneur de ne point s'amuser , &c.

ψ. 15. C'est le sens du Grec.

ψ. 16. Gr. autr. réprimez.

Ibid. Autrement & selon le Grec : car  
ceux qui les tiennent , croîtront de plus en

plus dans l'impiété , & leurs discours seront  
comme , &c.

ψ. 17. C'est l'expression du Grec.

ψ. 19. Cette parole est prise du Livre des  
Nombres , xvi. 5. selon la Version des Sep-  
tant.

voque le nom de *Jesus-Christ* " s'éloigne de l'iniquité, " & il sera sauvé. Mais, me direz-vous, comment Dieu souffre-t-il ainsi des hommes corrompus dans son Eglise? C'est, mon cher *Timathée*, qu'elle est comme sa maison.

20. In magnâ autem domo non solum sunt vasa aurea & argentea, sed & lignea & fictilia: & quædam quidem in honorem, quædam autem in contumeliam.

20. Or vous savez que dans une grande maison, il n'y a pas seulement des vases d'or & d'argent, mais aussi de bois & de terre: & les uns sont pour des usages honnêtes, & les autres pour des usages honteux.

21. Si quis ergo emundaverit se ab istis, erit vas in honorem sanctificatum, & utile Domino ad omne opus bonum paratum.

21. Si quelqu'un donc se garde pur de ces choses, & s'éloigne de ces erreurs, il sera comme un vase d'honneur, sanctifié, & propre au service du Seigneur, préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres: au contraire ceux qui les suivent, & qui se livrent à la corruption de leur cœur, & aux égarements de leur esprit, seront dans la maison de Dieu comme des vases honteux, destinés à être les instruments de sa justice, & les victimes de sa colere,

22. Juvenilia autem desideria fuge; sectare verò justitiam, fidem, caritatem, & pacem cum iis qui invocant Dominum de corde puro.

22. Ainsi fuyez les vains desirs, & les passions des jeunes gens; & suivez la justice, la foi, la charité & la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur.

23. Stultas autem, & sine disciplina quæstiones evita: sciens quia generant lites.

23. Quant aux questions impertinentes & inutiles, évitez-les, sachant qu'elles sont une source de contestations & de disputes.

1. Tim. 1. 4  
Tit. 111. 9

*Ibid.* C'est l'expression du Grec. Vulg. litt. le nom du Seigneur. n Voyez l'Analyse.

*Ibid.* Cette parole peut faire allusion au verset du Livre des Nombres, xvi. 26. en sorte que les deux paroles ici opposées so-

roient relatives l'une & l'autre au même Chapitre du texte de Moïse.

ψ. 21. Gr. litt. du maître.

ψ. 23. Lit. insensées & sans discipline; sans règle & sans discrétion.

144 II. ÉPITRE DE S. PAUL A TIMOTHÉE,

24. Or il ne faut pas que le serviteur du Seigneur s'amuse à contester ; mais il doit être modéré envers tout le monde , capable d'instruire , patient *envers les méchants* ; "

25. *car* il doit reprendre avec douceur " ceux qui résistent à la vérité , dans l'espérance que Dieu pourra leur donner un jour *l'esprit de pénitence*, pour la leur faire connoître ,

26. & qu'*ainsi* revenant de leur égarement , ils sortiront des pièges du diable , qui les tient captifs pour en faire ce qu'il lui plaît. "

ψ. 24. C'est le sens du Grec : patient envers les méchants : ou , patient dans les maux.

24. Servum autem Domini non oportet litigare, sed mansuetum esse ad omnes, docibilem, patientem,

25. cum modestiâ corripientem eos qui resistunt veritati: nequando Deus det illis pœnitentiam ad cognoscendam veritatem,

26. & resipiscant à diaboli laqueis, à quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem.

ψ. 25. C'est le sens du Grec.  
ψ. 26. Gr. autr. tant que Dieu le lui permet.

CHAPITRE III.

*Faux-Docteurs annoncés & caractérisés. Il faut les fuir : leur progrès aura des bornes. Saint Paul exhorte Timothée à suivre son exemple, à souffrir la persécution, à conserver le dépôt de la foi, à s'instruire par l'Écriture.*

g. Tim. iv. 2.  
2. Petr. iii. 3.  
Jud. 18.

1. **O**R sachez que dans les derniers jours, il viendra des temps fâcheux " pour le salut ;

2. car il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes, avares, " glorieux, superbes, médifants, " défobéissants à leurs peres & à leurs meres, ingrats, impies, "

3. dénaturés, ennemis de la paix, "

ψ. 1. C'est le sens du Grec.  
ψ. 2. C'est le sens du Grec.

1. **H**Oc autem scito, quòd in novissimis diebus instabunt tempora periculosa :

2. erunt homines seipso amantes, cupidi, elati, superbi, blasphemi, parentibus non obedientes, ingrati, scelesti,

3. sine affectione, sine

ψ. 3. Gr. autr. sans tendresse pour leurs proches, sans fidélité à leurs promesses.  
pace,

pace; criminales, incontinentes, immites, sine benignitate,

4. proditores, protervi, tumidi, & voluptatum amatores magis quam Dei:

5. habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes. Et hos devita:

6. ex his enim sunt, qui penetrant domos, & captivas ducunt mulierculas oneratas peccatis, quæ ducuntur variis desideriis:

7. semper discentes, & nunquam ad scientiam veritatis pervenientes.

8. Quemadmodum autem Jannes & Mambres resistenterunt Moyfi: ita & hi resistunt veritati, homines corrupti mente, reprobi circa fidem.

9. Sed ultra non proficiet: inopientia enim eorum manifesta erit omnibus, sicut & illorum fuit.

*Ibid.* C'est le sens du Grec; sans affection pour les gens de bien, ou pour le bien.

ψ. 7. L'expression de la Vulgate peut être équivoque; mais celle du Grec ne l'est pas: *discentes* se rapporte à *mulierculas*.

Tome XVI.

calomniateurs, intempérants, inhumains, sans affection pour les gens de bien,

4. traitres, insolents, enflés d'orgueil, & plus amateurs de la volupté que de Dieu,

5. qui auront une apparence de piété, mais qui en ruineront la vérité & l'esprit. Fuyez donc ces personnes. Vous pouvez aisément les reconnoître;

6. car de ce nombre sont ceux qui s'introduisent dans les maisons, & qui entraînent après eux comme captives, des femmes chargées de péchés, & possédées de diverses passions,

7. lesquelles " apprennent toujours, & n'arrivent jamais " jusqu'à la connoissance de la vérité, étant trompées par ces imposteurs, qui en sont les ennemis déclarés.

8. Car comme Jannes & Mambres, <sup>Exod. vii. 11.</sup> célèbres Magiciens d'Egypte, résisterent à Moÿse devant Pharaon, opposant leurs prestiges à ses miracles; ceux-ci de même résistent à la vérité, lui opposant leurs illusions. Ce sont des hommes corrompus dans l'esprit, & pervertis dans la foi, qui voudroient aussi corrompre les autres.

9. Mais le progrès qu'ils feront, aura ses bornes; car leur folie sera connue de tout le monde, comme le fut alors celle de ces Magiciens.

*Ibid.* Gr. litt. & ne peuvent jamais arriver.

ψ. 8. Ces noms ne se trouvent point dans l'Écriture: on pense qu'ils avoient été conservés par tradition.

T

## 146 II. ÉPITRE DE S. PAUL A TIMOTHÉE,

10. Quant à vous, *mon cher Timothée*, vous savez quelle est ma doctrine, quelle est ma manière de vie, quelle est la fin que je me propose, quelle est ma foi, ma tolérance, " ma charité, & ma patience;

11. quelles ont été les persécutions & les afflictions qui me sont arrivées, comme celles d'Antioche, d'Icone, " & de Lystris; combien grandes ont été ces persécutions que j'ai souffertes; & comment le Seigneur m'a tiré de toutes. *Réglez donc votre conduite sur le modèle que vous avez vu en moi, & préparez-vous à souffrir les mêmes maux;*

12. car tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ, seront persécutés.

13. Mais les hommes méchants & les imposteurs, " se fortifieront de plus en plus dans le mal, étant dans l'erreur, & y faisant tomber les autres impunément.

14. Quant à vous, *mon cher fils*, ne vous laissez point tromper par ces séducteurs; mais demeurez ferme dans les choses que vous avez apprises, & qui vous ont été confiées, sachant de qui vous les avez apprises; vous souvenant que s'a été d'un Apôtre ravi jusqu'au troisième ciel, instruit par la révélation de Dieu, & par la bouche de Jésus-Christ, de toutes les vérités de sa Religion;

15. & considérant que vous avez été nourri dès votre enfance dans les lettres saintes, qui peuvent vous instruire pour le salut par la foi qui est en Jésus-Christ, dans laquelle elles vous affirmeront de plus en plus. *Appliquez-vous-y donc avec une*

10. Tu autem affectus es meam doctrinam, institutionem, propositum, fidem, longanimitatem, dilectionem, patientiam,

11. persecutiones, passionem: qualia mihi facta sunt Antiochiæ, Iconii, & Lystris: quales persecutiones sustinui, & ex omnibus eripuit me Dominus.

12. Et omnes qui piè volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur.

13. Mali autem homines, & seductores, proficient in pejus; errantes, & in errorem mittentes.

14. Tu verò permane in iis quæ didicisti, & credita sunt tibi: sciens à quo didiceris:

15. & quia ab infantia sacras litteras nosti, quæ te possunt instruere ad salutem, per fidem quæ est in Christo Jesu.

ψ. 10. Lit. ma longanimité.

ψ. 11. c. à d. d'Antioche de Pisidie. *Att.*

κ117. 50. & seqq.

ψ. 13. C'est le sens du Grec.

*nouvelle ardeur, étant persuadé que vous y trouverez tous les secours & toutes les lumières nécessaires pour vous acquitter bien de vos devoirs.*

16. Omnis scriptura divinitus inspirata, utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitiâ :

16. Car toute écriture qui est inspirée de Dieu, est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, & pour conduire à la piété & à la justice :

17. ut perfectus fit homo Dei, ad omne opus bonum instructus.

17. & il suffit, afin que l'homme de Dieu soit parfait & disposé à toutes sortes de bonnes œuvres, qu'il en soit bien rempli. 2. Petr. 1. 20.

γ. 16. Gr. autr. Toute Ecriture est inspirée de Dieu & utile, &c.

C H A P I T R E I V .

*Devoirs d'un Evêque. Faux-docteurs annoncés. S. Paul prédit sa mort prochaine. Il prie Timothée de venir le trouver, & l'instruit de son état présent. Il finit par des salutations,*

1. **T**estificor coram Deo, & Jesu Christo, qui judicaturus est vivos & mortuos, per adventum ipsius, & regnum ejus :

1. JE vous conjure donc devant Dieu, & devant le Seigneur Jesus-Christ, qui jugera les vivants & les morts dans son avènement glorieux, & dans le jour de l'établissement de son regne,

2. prædica verbum ; infra opportunè, importunè : argue, obsecra, increpa in omni patientiâ & doctrinâ.

2. d'annoncer la parole de Dieu avec force & avec hardiesse. Pressez les hommes à temps & à contretemps ; reprenez, suppliez, menacez, sans vous lasser jamais de les tolérer & de les instruire.

3. Erit enim tempus, cum sanam doctrinam non

3. Car il viendra un temps où les hommes ne pourront plus souffrir la

γ. 1. Cette particule est dans le Grec.

Ibid. Ce mot est dans le Grec.

Ibid. Autrement & selon la Vulgate à la lettre : je vous en conjure par son avènement glorieux. (le Grec à la lettre, sa ma-

nifestation,) & par l'établissement de son regne.

γ. 2. C'est le sens du Grec qui signifie à la lettre : avec toute sorte de longanimité ou de sobriété.

faine doctrine ; & ayant une extrême démangeaison d'entendre *ce qui les flatte*, ils auront recours à une foule de docteurs *propres à satisfaire leurs desirs* :

4. & fermant l'oreille à la vérité , ils l'ouvriront à *des contes & à des fables*.

5. Mais pour vous , veillez *continuellement , afin d'arrêter le cours de ces désordres* : " souffrez constamment tous les travaux " *que vous serez obligé d'entreprendre pour cela* : faites la charge d'un bon Evangéliste , qui annonce l'Evangile dans toute sa pureté : en un mot , remplissez tous les devoirs de votre ministère. Soyez sobre , & que l'Eglise retrouve ainsi en vous ce qu'elle va perdre en moi.

6. Car pour moi , je suis comme une victime qui a déjà reçu l'aspersion pour être sacrifiée : " & le temps de ma mort " s'approche.

7. J'ai bien combattu , j'ai achevé ma course ; j'ai gardé la foi.

8. Il ne me reste plus qu'à attendre la couronne de justice qui m'est réservée , *c'est-à-dire , la couronne de gloire* , que le Seigneur , comme un juste juge , qui donne à chacun ce qui lui appartient , me rendra en ce grand jour où il viendra juger le monde , & non-seulement à moi , mais encore à tous ceux qui aiment son avènement , " & qui s'y préparent par toutes sortes de bonnes œuvres. Hâtez-vous de venir me trouver au plutôt :

ψ. 5. Gr. autr. gardez-vous de l'enivrement de l'ame. » C'est ce que la Vulgate exprime à la fin du ψ. par ces mots, *Sobrius esto*, qui ne sont pas dans le Grec, ou plutôt qui ne sont qu'une seconde version de l'expression qui est ici dans le Grec.

*Ibid.* C'est le sens du Grec.

sustinebunt, sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros, prurientes auribus :

4. & à veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.

5. Tu verò vigila, in omnibus labora, opus fac Evangelistæ, ministerium tuum imple: sobrius esto.

6. Ego enim jam delibor, & tempus resolutionis meæ instat.

7. Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi.

8. In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illâ die justus iudex: non solum autem mihi, sed & iis qui diligunt adventum ejus. Festina ad me venire citò.

ψ. 6. Chez les anciens Grecs & Romains on répandoit des grains & des liqueurs sur la victime avant l'immoilation.

*Ibid.* Ou plus littéralement: de ma délivrance, du moment où mon ame sera dégagée des liens du corps.

ψ. 8. Gr. litt. la manifestation.

9. Demas enim me reliquit, diligens hoc seculum, & abiit Theſſaloniam :

10. Crescens in Galatiam, Titus in Dalmatiam.

11. Lucas est mecum solus. Marcum assume, & adhuc tecum : est enim mihi utilis in ministerium.

12. Tychicum autem misi Ephesum.

13. Penulam quam reliqui Troade apud Carpum, veniens affer tecum, & libros, maximè autem membranas.

14. Alexander ærarius multa mala mihi ostendit : reddet illi Dominus secundùm opera ejus :

15. Quem & tu evita : valdè enim restitit verbis nostris.

16. In primâ meâ defensione nemo mihi affuit ; sed omnes me dereliquerunt : non illis imputetur.

17. Dominus autem mihi assistit, & confortavit

9. car Démas m'a abandonné, s'étant laissé emporter à l'amour du siècle ; & il s'en est allé à Theſſalonique ;

10. Crescent en Galatie ; " Tite en Dalmatie.

11. Luc est seul avec moi. Prenez Marc " avec vous, & l'amenez ; car il peut beaucoup me servir pour le ministère de l'Évangile.

12. J'ai aussi envoyé Tychique à Ephèse.

13. Apportez-moi en venant le manteau que j'ai laissé à Troade chez Carpus, & mes livres, & sur-tout mes papiers."

14. Alexandre l'ouvrier en cuivre m'a fait beaucoup de maux : le Seigneur lui rendra selon ses œuvres.

15. Gardez-vous de lui, parce qu'il a fortement combattu la doctrine que nous enseignons.

16. La première fois que j'ai défendu ma cause, & que j'ai comparu devant le tribunal de l'Empereur, personne ne m'a assisté ; mais tous m'ont abandonné. Je prie Dieu de ne le leur point imputer.

17. Mais le Seigneur m'a assisté, & m'a fortifié dans cette occasion par une

Col. iv. 14i

ψ. 10. Autr. en Gaule. » Le nom de Galatie dans les Auteurs Grecs se prend souvent pour la Gaule. Plusieurs l'entendent ici en ce sens.

ψ. 11. C'est Jean Marc cousin de saint Barnabé, dont il est parlé dans les Actes,

xii. & suiv.

ψ. 13. Litt. mes parchemins. » Voyez la Dissertation sur La matiere & La forme des Livres anciens, à la tête du Livre des Proverbes.

150 II. ÉPITRE DE S. PAUL A TIMOTHÉE, &c.

vision, " dans laquelle il m'a assuré qu'il me conserveroit encore la vie, afin que j'achevasse la prédication de l'Évangile, & que toutes les nations l'entendissent : & en effet, j'ai été délivré de la gueule du lion, c'est-à-dire, de la fureur de Néron.

18. J'espère que le Seigneur me délivrera " de toute action mauvaise ; & me sauvant, me conduira dans son royaume céleste. A lui soit gloire dans les siècles des siècles. Amen.

Supr. 1. 26.

19. Saluez Prisque & Aquilas, & la famille d'Onésiphore.

20. Eraste est demeuré à Corinthe. J'ai laissé Trophime malade à Milet.

21. Hâtez-vous donc de venir avant l'hiver, afin que je puisse recevoir de vous les assistances qu'ils ne peuvent plus me rendre. Eubule, Pudent, Lin, Claudie, & tous les frères qui sont dans cette ville, vous saluent.

22. Que le Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. La grace soit avec vous. " Amen.

ψ. 17. Quelques-uns prennent en ce sens l'expression : *Dominus mihi assistit*, comme si cela signifioit : le Seigneur m'a apparu.

me, ut per me prædicatione impleatur, & audiant omnes gentes : & liberatus sum de ore leonis.

18. Liberavit me Dominus ab omni opere malo : & salvum faciet in regnum suum cæleste : cui gloria in secula seculorum. Amen.

19. Saluta Priscam & Aquilam, & Onesiphoridomum.

20. Erastus remansit Corinthi. Trophimum autem reliqui infirmum Mileti.

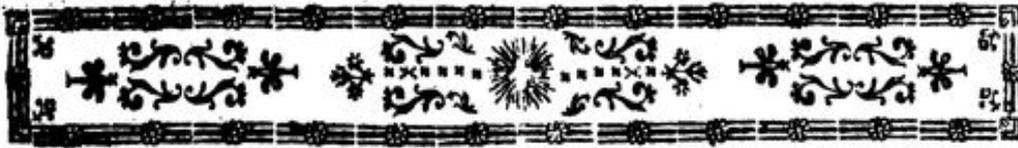
21. Festina ante hiemem venire. Salutant te Eubulus, & Pudens, & Linus, & Claudia, & fratres omnes.

22. Dominus Jesus Christus cum spiritu tuo. Gratia vobiscum. Amen.

ψ. 18. C'est le sens du Grec : *liberabit*.  
ψ. 22. Plusieurs Anciens lisent : la grace soit avec nous.

Fin de la II. Épître à Timothée.





# P R E F A C E

S U R

## L'ÉPIÎTRE A TITE.

**T**ITE étoit Gentil & incirconcis : (a) on ne fait pas à quelle occasion il s'attacha à saint Paul ; mais ce qui est certain , c'est que cet Apôtre se servit de lui très-utilement pour le gouvernement de l'Eglise. Il le mena avec lui à Jérusalem pour soutenir la liberté de l'Évangile contre les partisans de la circoncision. (b) Il l'envoya à Corinthe pour remédier à quelques désordres qui étoient dans cette Eglise ; (c) & encore une seconde fois pour y porter sa seconde Lettre , & prendre soin de la collecte qui devoit s'y faire pour les fideles de Judée. (d) Saint Paul après son premier voyage de Rome , ayant été mis en liberté , en l'année 63. de Jesus-Christ , revint en Orient ; il prêcha , à ce qu'on croit , dans l'isle de Crete , aujourd'hui appelée Candie , & y jetta les fondemens de la foi. (e) Il n'eut pas le loisir d'y demeurer assez long-temps pour donner aux Eglises toutes les instructions nécessaires , ni pour établir dans toutes les villes des Prêtres pour les gouverner. Il y laissa Tite son disciple , l'ordonna Evêque , & lui donna commission de suppléer à ce qu'il n'avoit pu faire par lui-même ; après quoi il passa apparemment dans la Judée , comme il l'avoit promis aux Hébreux dans la Lettre qu'il leur écrivit. (f) Il revint ensuite en Asie , (g) d'où il se rendit en Macédoine. (h) Il résolut de passer l'hiver à Nicople , (i) ville de Thrace , à l'entrée de la Macédoine , suivant les Peres Grecs ; ou à Nicople , ville d'Épire , sur le Golphe d'Ambracie , selon saint Jérôme & la plupart des nouveaux Critiques. Il étoit déjà à Nicople , ou plutôt il étoit en chemin pour y aller , lorsqu'il écrivit à Tite. Ce fut pour lui mander de venir le trouver ; (k) mais en même temps il lui donne , comme à Timothée , plusieurs instructions touchant les fonctions de son ministère.

I.  
Remarques  
sur Tite , à  
qui cette Epl-  
tre est adres-  
sée. Quelle fut  
l'occasion de  
cette Epltre :  
quel en est le  
sujet.

---

(a) Gal. 11. 3. == (b) Gal. 11. 1. == (c) 2. Cor. VII. 6. & seqq. XII. 18. == (d) 2. Cor. VII. 6. 16. 17. 23. == (e) Tit. 1. 5. == (f) Hebr. XIII. 23. == (g) 2. Tim. IV. 23. == (h) Philipp. II. 24. == (i) Tit. III. 12. == (k) *Ibid.*

Saint Paul s'annonce ici comme serviteur de Dieu & Apôtre de Jesus-Christ, ( Chap. I. ) & il marque pour la fin de son Apostolat la foi qu'il devoit prêcher aux élus de Dieu : (a) car encore que plusieurs autres aient part à la parole & aux autres graces que Dieu fait aux hommes, c'est néanmoins pour les élus que tout se fait dans l'Eglise, aussi-bien que dans le monde. Il fait consister cette foi dans la connoissance de la vérité : (b) mais comme la Philosophie & la Loi de Moyse faisoient aussi connoître la vérité en leur maniere, il désigne cette connoissance qui vient de la foi par deux caracteres qui la distinguent de l'une & de l'autre : de la Philosophie, parce que la foi donne une connoissance qui est selon la piété, (c) c'est-à-dire, qui a pour fin le vrai culte de Dieu, au lieu que la Philosophie Païenne ne regardoit que les vérités naturelles & les devoirs civils : de la Loi de Moyse, parce que ce culte de la foi est fondé, non sur la promesse des biens temporels, que les Juifs charnels avoient principalement en vue, mais sur l'espérance de la vie éternelle, que Dieu qui ne peut mentir nous a promise & destinée avant tous les siècles. (d) Et pour donner plus d'autorité aux réglemens qu'il doit établir dans cette Eplre, il ajoute que cette promesse éternelle nous a été signifiée en son temps, par la prédication de l'Evangile qui lui a été confiée par l'ordre de Dieu notre Sauveur. (e) Il termine cette inscription en saluant Tite, & lui souhaitant la grace & la paix. (f) Il lui rappelle d'abord les ordres qu'il lui a donnés touchant les deux objets principaux du ministère qu'il lui a confié en le laissant à Crete ; l'un, d'y régler ce qui restoit à y régler ; l'autre, d'y établir des Prêtres ou des Evêques. (g) Delà il prend occasion de lui exposer les qualités que doit avoir celui qui est choisi pour être élevé au Sacerdoce. (h) Et comme le Sacerdoce étoit dans ces premiers temps un degré qui conduisoit souvent à l'Episcopat, il passe aussi-tôt aux devoirs des Evêques, & entre sur cela dans un plus grand détail. (i) En finissant il insiste sur la capacité nécessaire pour convaincre ceux qui s'opposent à la saine doctrine : ce qui lui donne lieu de s'élever contre les faux docteurs qui se trouvoient dans cette isle, & qui étoient principalement des Juifs zélés pour les observances légales ; il prescrit à son disciple de leur fermer la bouche. (k) Il caractérise ensuite le naturel vicieux des peuples de cette isle : & il ordonne à son disciple de les reprendre fortement, afin qu'ils s'attachent à la pureté de

---

(a) *ψ. 1. Paulus servus Dei, Apostolus autem Jesu Christi, secundum fidem electorum Dei.* — (b) *Ibid. Secundum fidem electorum Dei, & agnitionem veritatis.* — (c) *Ibid. Quæ secundum pietatem est.* — (d) *ψ. 2. In spem vitæ aternæ, quam promisit, qui non mentitur Deus, ante tempora secularia.* — (e) *ψ. 3. Manifestavit autem temporibus suis : verbum suum in prædicatione quæ credita est mihi secundum præceptum Salvatoris nostri Dei.* — (f) *ψ. 4.* — (g) *ψ. 5.* — (h) *ψ. 6.* — (i) *ψ. 7-9.* — (k) *ψ. 10. & 11.*

sa foi, & qu'ils n'écoutent point les faux docteurs. (a) Il réfute en passant ces faux docteurs sur ce qui regarde l'abstinence de certaines viandes comme impures; (b) & il les caractérise comme des gens qui faisant profession de connoître Dieu, le renoncent par leurs œuvres, & de qui on ne peut attendre aucun bien tandis qu'ils perséverent dans leurs dispositions. (c)

Après cela il prescrit à son disciple (Chap. II.) la doctrine saine qu'il doit enseigner pour régler les mœurs de chaque condition. (d) Il marque les devoirs des personnes âgées de l'un & de l'autre sexe. (e) Il confie aux femmes âgées, le soin de la conduite des jeunes femmes, dont il prescrit aussi les devoirs. (f) Il laisse à son disciple le soin des jeunes hommes, dont il réduit les devoirs particuliers à celui d'une modeste & sage retenue. (g) Il l'avertit de se rendre lui-même l'exemple des autres par toutes sortes de bonnes œuvres; d'observer dans ses instructions une intégrité exempte de toute erreur, & une gravité sans mélange de choses vaines; & de veiller en toute occasion sur ses paroles, en sorte qu'elles soient toujours saines & irrépréhensibles. (h) Il vient ensuite aux devoirs particuliers des esclaves. (i) Il pouvoit sembler que les esclaves qui sont la dernière condition des hommes, ne méritoient pas qu'il s'abaissât ainsi jusqu'à eux dans le règlement des devoirs des fideles; mais il déclare que la grace de Dieu notre Sauveur a paru à tous les hommes, de quelque condition qu'ils fussent; & il marque tout ce qu'elle a fait pour nous. (k) L'Apôtre renferme ici en quatre versets les plus grandes vérités de la religion, & pour ainsi dire, l'abrégé de tout le Christianisme & de toute la morale évangélique: car tout consiste dans l'économie des deux avènements de Jesus-Christ ici distingués: l'un, d'abaissement & de souffrances, déjà accompli; l'autre, de gloire & de puissance, que nous attendons: le premier, pour nous rendre saints, en nous apprenant la Loi de Dieu, nous la faisant aimer par sa grace, & nous séparant pour cela du monde & du péché; le second, pour nous rendre heureux, en nous unissant à Dieu, en nous consommant dans sa gloire, & en perfectionnant en nous la charité par la destruction de toute cupidité. LA GRACE DE DIEU a paru, dit l'Apôtre: (l) la Loi a été donnée par Moïse; la grace a été faite par Jesus-Christ. Il est lui-même la grace substantielle, essentielle & divine; la splendeur de son Pere & son image éternelle, émanée de lui comme sa beauté & l'éclat de sa gloire; le premier don gratuit fait aux pécheurs, qui comprend & d'où dérivent tous les autres; la beauté, la perfection & la grace par laquelle est agréable à Dieu tout ce qui lui est

(a) ψ. 12.-14. == (b) ψ. 15. == (c) ψ. 16. & ult. == (d) ψ. 1. == (e) ψ. 2. & 3. == (f) ψ. 4. & 5. == (g) ψ. 6. == (h) ψ. 7. & 8. == (i) ψ. 9. & 10. == (k) ψ. 11.-14. Apparuit enim gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus, (πᾶσι ἀνθρώποις,) erudiens nos, &c. == (l) ψ. 11. Gratia Dei.

agréable. LA GRACE DE DIEU NOTRE SAUVEUR : (a) non grace du Créateur donnée à Adam, & qu'il a perdue en se perdant lui-même; mais grace du Sauveur, grace de rédemption, de réparation, de guérison & de salut, qui se conserve & se soutient elle-même, en nous soutenant & nous sauvant. Ou selon le Grec, LA GRACE SALUTAIRE DE DIEU. (b) La Loi est une grace, & une grande grace : mais par elle-même elle est infructueuse pour le salut; & elle est une Loi de mort & de condamnation, si la grace vivifiante de Jesus-Christ, cette grace salutaire qui opere le salut, ne l'accompagne point. *La grace de Dieu a paru* : (c) le Verbe de Dieu, sa grace, son image & sa beauté invisible, le Sauveur si long-temps désiré, si long-temps attendu, a paru au monde, s'est rendu visible par l'incarnation : la grace du Sauveur, cachée sous les ombres de la Loi, & donnée à plusieurs avant la Loi & sous la Loi durant quatre mille ans, est répandue plus abondamment au temps de l'Evangile, & manifestée clairement en Jesus-Christ. *La grace de Dieu a paru à tous les hommes*. (d) La Loi de Moyse n'étoit que pour un seul peuple, & pour un temps limité; la Loi & la grace du Nouveau Testament est pour tous les hommes de toutes les nations & de tous les siècles, sans exception de sexe, d'âges & de conditions. Il n'y a point un autre Evangile pour les riches & les grands du monde, & un autre pour les pauvres & la lie du peuple : tous ont la même foi, les mêmes obligations de renoncer aux desirs du siècle, de garder la sobriété, la justice, & les loix de la religion, comme tous ont le même Dieu, le même Sauveur, & les mêmes promesses. ET ELLE NOUS A APPRIS. (e) Nouveau maître, nouvelle école, nouvelles leçons, nouvelle maniere d'enseigner, nouvelles graces, nouvelles espérances, tout est nouveau en Jesus-Christ. Il frappe les sens par sa parole & par ses exemples; & il touche & enleve le cœur par sa grace. Il n'appartient qu'à celui qui est lui-même la parole, la vérité, la lumière, la science, & l'image substantielle de son Pere, & qui ne respire éternellement avec lui que charité, de parler à des cœurs qui ne sont faits que pour la vérité & pour la charité. Ni Moyse, ni les Prophetes, ni les Apôtres mêmes n'ont pu enseigner les hommes que par le son ou l'écriture extérieure des paroles; la maniere d'enseigner du Sauveur, est de porter la lumière de la vérité dans les esprits, d'en répandre l'amour dans le cœur, & d'y écrire sa Loi avec le doigt de Dieu qui est le S. Esprit, & par l'infusion de la charité même. *Elle nous a appris que renonçant*, & le reste. (f) La premiere leçon de Jesus-Christ, & la grace propre du Christianisme, sont une leçon & une grace d'abnégation & de renoncement, & d'une circoncision intérieure de tout ce qu'il y a en

---

(a) *Ibid. Gratia Dei Salvatoris nostri.* == (b) Ἡ χάρις τοῦ Θεοῦ ἡ σωτηρία. *Gratia Dei salutaris.* == (c) *Ibid. Apparuit.* == (d) *Ibid. Omnibus hominibus.* τῶν ἀνθρώπων == (e) Ὑ. 12. *Erudiens nos.* == (f) *Ibid. Ut abnegantes.*

nous de vicieux , de dérégulé & de corrompu par la génération d'Adam, pour adhérer à ce que le S. Esprit a fait en nous par notre régénération en Jésus-Christ. C'est à cette condition que nous sommes entrés dans la famille & dans le corps de Jésus-Christ. *Elle nous a appris que renonçant A L'IMPIÉTÉ*, & le reste. (a) Nous naissons impies ; puisque nous naissons ennemis de Dieu , attachés aux créatures comme des idolâtres , & dans l'oubli & l'ignorance de nos devoirs envers notre Créateur : le péché nous plonge de nouveau dans l'impïété ; puisque le pécheur , en méprisant la loi , les menaces & les promesses de son Dieu , ne cherche qu'en lui-même , sans y penser , la règle de sa vie , le principe du bien , & la source de son propre bonheur. *Elle nous a appris que renonçant à l'impïété ET AUX PASSIONS MONDAINES*, & le reste. (b) Non à l'usage modéré , mais à l'usage & aux desirs dérégulés des choses du monde : Jésus-Christ ne nous enseigne pas seulement à renoncer à la cruauté , à l'impïété , à l'orgueil , à l'envie , & aux vices honteux ou grossiers ; mais aux passions du siècle , c'est-à-dire , à tout ce qu'on a d'attachement & de passion au luxe des habits & des ameublements , aux délices de la table , à la magnificence des maisons , aux ajustements superflus , aux ornements de la vanité , à l'amour dérégulé & excessif de cette vie mortelle , de la réputation , du faux honneur & des autres choses du siècle , comme il arrive quand on en jouit , non par nécessité & par rapport au siècle à venir , mais par l'amour du plaisir présent , en quoi consiste la cupidité. *Que renonçant à l'impïété & aux passions mondaines , NOUS DEVONS VIVRE DANS LE SIECLE PRESENT*, & le reste. (c) Vivre dans le siècle comme dans un exil , non jouir du siècle comme de sa patrie ; non en s'attachant à la vie par le plaisir , mais en la souffrant par la patience ; non en la passant à se divertir , mais en l'employant à faire pénitence , à s'acquitter des devoirs de son état , & à se rendre digne d'une vie meilleure & éternelle. *Que nous devons vivre dans le siècle présent AVEC TEMPERANCE* : (d) sobrement , avec mesure , en nous renfermant dans les bornes de la nécessité , dans les règles de l'utilité modérée , & dans la fin de la charité. Le péché nous a privés de tous les droits que nous avons à l'usage des créatures , qui ont été confisquées à la justice de Dieu : Jésus-Christ nous en a racheté l'usage nécessaire ; hors cela c'est une usurpation du pécheur , & une espèce de révolte contre la justice de Dieu. *Que nous devons vivre dans le siècle présent AVEC JUSTICE*. (e) Qui-conque se laisse dominer par les desirs du siècle , est toujours prêts à commettre toutes sortes d'injustices contre son prochain , dans sa réputation , dans son corps , dans ses biens : les devoirs mêmes de la charité sont des devoirs de justice ; puisque Dieu nous y oblige , & que les parties d'un même corps sont redevables les unes aux autres. *Que nous de-*

---

(a) *Ibid. Impietatem.* == (b) *Ibid. Et secularia desideria.* == (c) *Ibid. Vivamus in hoc seculo.* == (d) *Ibid. Sobriè.* == (e) *Ibid. Et justè.*

*vous vivre dans le siècle présent* AVEC PIÉTÉ. (a) Rien ne nous détourne de ce que nous devons à Dieu que la cupidité des choses que la Loi nous interdit : plus l'homme est fidèle à retirer son cœur des affections de la terre , plus il est embrasé de l'amour de la vraie justice & de la sagesse immuable , en quoi consiste la véritable piété. C'est une illusion de s'imaginer qu'on n'est impie & idolâtre , que quand on adore l'or & l'argent sous la figure d'une statue ; & qu'on ne l'est pas quand on livre son cœur à l'amour de l'or & de l'argent monnoyé ou sous une autre forme ; qu'on se rend esclave de la faveur des hommes , & que les créatures occupent tout notre esprit. C'est injustement qu'un homme prétendrait avoir de la religion & de la piété , quand il en fait exactement les exercices extérieurs , s'il ne regarde la Loi & la justice éternelle comme la règle sur laquelle il doit former ses desirs , ses mœurs & ses actions ; s'il n'adore & n'aime Dieu comme le principe de sa justice & de son bonheur ; & s'il ne reconnoît que Jésus-Christ est son Sauveur , & que non-seulement il lui doit la connoissance du bien & de ses devoirs , mais encore que c'est lui qui lui fait vouloir , pouvoir & faire tout ce qu'il fait de bien. **ÉTANT TOUJOURS DANS L'ATTENTE DE LA BÉATITUDE QUE NOUS ESPERONS.** (b) A voir la plupart des Chrétiens travailler à se faire une béatitude sur la terre , diroit-on qu'ils en attendent une autre dans le ciel ? Il faut renoncer à celle-là , si nous prétendons à celle-ci. Ce n'est pas une espérance chrétienne , mais une présomption aveugle & téméraire , que de s'attendre à recevoir l'effet des promesses , sans vouloir le mériter par l'accomplissement de la Loi : c'est alors qu'on peut l'attendre avec confiance , si renonçant à toute impiété & à toutes convoitises pour l'amour de Dieu , on vit avec retenue & mortification en soi-même , avec équité & bonne foi envers le prochain , avec religion & amour à l'égard de Dieu. *Étant toujours dans l'attente. . . DE L'AVÈNEMENT GLORIEUX , & le reste.* (c) La grace du Judaïsme consistoit à attendre un Dieu humilié & souffrant ; la grace du Christianisme , à attendre un Dieu glorifié & triomphant. Le Judaïsme renfermoit une religion pompeuse & magnifique dans ses cérémonies , pour figurer & attendre l'avènement d'un Dieu pauvre & anéanti ; le Christianisme demande un cœur contrit & humilié , pour se disposer à l'avènement d'un Dieu dans l'éclat & la splendeur de sa gloire : gloire terrible & accablante pour les superbes qui auront vécu dans l'oubli de cet avènement ; gloire aimable & béatifique pour les humbles qui auront gémi & soupiré dans cette attente. *Étant toujours dans l'attente. . . de l'avènement glorieux DU GRAND DIEU ET NOTRE SAUVEUR J. C.* (d) Qui ne se rend à l'évidence de cette preuve de la divinité de Jésus-Christ , est ou un Juif qui a le bandeau sur les yeux , ou

---

(a) *Ibid. Et pié.* — (b) *ψ. 13. Expectantes beatam spem.* — (c) *Ibid. Et adventum gloria.* — (d) *Ibid. Magni Dei & Salvatoris nostri Jesu Christi.*

un impie que la corruption de son cœur aveugle. Union aimable de ces trois noms, qui font toute notre espérance ! Il n'est *Jésus* que parce qu'il est *Sauveur* ; il n'est *Sauveur* que parce qu'il est *Dieu* ; & il est dans la gloire de Dieu par le droit de sa naissance éternelle, & par le mérite de son abaissement dans la chair. QUI S'EST LIVRÉ LUI-MÊME POUR NOUS. (a) O bonté infinie d'un Dieu, qui ne se donne pas seulement à nous en s'incarnant, mais qui se livre pour nous en se sacrifiant ! QUI S'EST LIVRÉ LUI-MÊME. La souveraine Majesté s'est livrée aux opprobres, la gloire à l'ignominie, la sagesse à la folie de la croix, Dieu aux bourreaux, la vie à la mort, par un sacrifice tout volontaire, irrévocable & sans réserve. POUR NOUS : Dieu pour ses ennemis, le maître pour les esclaves, la sainteté pour les pécheurs, la bonté même pour les ingrats. Le Juge a pris la place du criminel, & il est condamné au dernier supplice pour faire monter le criminel sur le tribunal & sur le trône. Dieu se livre à l'homme pour l'homme ; & à peine l'homme veut-il se donner à Dieu pour son propre bien ! nous nous prêtons plutôt que nous ne nous donnons à Dieu ; mais avec quelle violence, avec combien de réserves, avec quelle froideur, avec quelle infidélité, avec combien de retours ! *Qui s'est livré lui-même pour nous*, AFIN DE NOUS RACHETER DE TOUTE INIQUITÉ, ET DE NOUS PURIFIER POUR SE FAIRE UN PEUPLE PARTICULIÈREMENT CONSACRÉ, ET FERVENT DANS LES BONNES ŒUVRES. (b) Admironz ici les divers degrés de l'opération de Jésus-Christ notre Sauveur, & les divers effets de son sacrifice en nous. 1<sup>o</sup>. Il nous rachète & nous retire de la puissance du démon par son sang. 2<sup>o</sup>. Il nous purifie de nos péchés par son esprit. 3<sup>o</sup>. Il nous consacre à Dieu dans la sainteté & l'unité de son corps. 4<sup>o</sup>. Il nous fait faire le bien, & nous enrichit de mérites par sa grace. Par le premier, il nous mérite la charité : par le second, il répand en nous la charité : par le troisième, il nous enracine dans la charité : par le quatrième, il fait agir en nous la charité. AFIN DE NOUS RACHETER. (c) L'homme sans Jésus-Christ est donc un esclave ; il n'a donc de vraie, de parfaite liberté pour le bien, que ce que Jésus-Christ lui en a acquis : non que le libre arbitre soit péri, & ait été anéanti par le péché d'Adam ; mais parce que par sa propre cupidité il est comme lié à l'égard du bien, & qu'il a besoin que la grâce de Jésus-Christ le prévienne & l'accompagne pour faire ce bien surnaturel & méritoire du salut. Malheureux mille fois, & mille fois ingrat, s'il use de sa liberté contre son libérateur ? À qui sommes-nous ? pour qui devons-nous travailler ? au service de qui sommes-nous obligés de consumer notre vie, sinon de celui qui nous a rachetés ? Mais de quoi rachetés ?

---

(a) *ψ. 14. Qui dedit semetipsum pro nobis.* — (b) *Ibid. Ut nos redimeret ab omni iniquitate, & mundaret sibi populum acceptabilem, (παιδοποιήσας) sectatorem bonorum operum.* Ce mot, *παιδοποιήσας*, sera expliqué plus bas. — (c) *Ibid. Ut nos redimeret.*

DE TOUTE INIQUITE'. (a) Quand Jesus-Christ ne nous auroit rachetés que d'un seul péché mortel, ce seroit toujours de la servitude du péché, de la concupiscence, du démon, de l'enfer, & de la mort éternelle, qu'il nous auroit rachetés : qu'est-ce donc d'avoir été rachetés de toute iniquité originelle & actuelle, volontaire & involontaire, passée, présente & à venir, dans sa racine & dans ses branches ? Qui porte la cupidité dans son sein, y porte toute iniquité dans son principe : il n'y a que l'infusion de la charité qui nous délivre de la servitude de la cupidité : délivrance de rémission pour le passé, d'opération pour le présent, de prévention pour l'avenir. O Jesus ! en combien de manières vous êtes notre libérateur ! Et quel est le moment où je n'aie pas besoin que vous me délivriez de la domination de ce monde d'iniquité qui est en moi ? *Ut non dominetur mei omnis injustitia.* ET DE NOUS PURIFIER. (b) Le péché nous rend incapables de tout ce qui est de Dieu : si le sacrifice de Jesus-Christ ne nous purifioit, nous serions éternellement indignes d'être sacrifiés & consacrés à Dieu. Quelle impureté, qui ne peut être lavée que dans le sang d'un Dieu ! quelle bonté d'un Dieu, de vouloir bien faire de son sang un bain pour nous purifier ! POUR SE FAIRE UN PEUPLE PARTICULIÈREMENT CONSACRÉ. (c) Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu, pour que vous vous souveniez de lui ? mais qu'est-ce que l'homme, pour mériter que vous mettiez votre gloire à avoir son cœur ; que vous fassiez consister le fruit de

---

(a) *Ibid. Ab omni iniquitate.* = (b) *Ibid. Et mundaret.* = (c) *Ibid. Et mundaret sibi populum acceptabilem.* (περίσμιον) Sur quoi saint Jérôme s'explique ainsi dans son Commentaire : *Sapè mecum considerans quid sibi vellet verbum περισμίον, & à sapientibus hujus seculi interrogans si forte id alicubi legissent, numquam invenire potui. Quamobrem compulsus sum ad vetus instrumentum recurrere : unde arbitrabar & Apostolum jussisse quod dixerat. Hebræus enim ex Hebræis, & secundum legem Pharisæus, utique id ponebat in Epistolâ suâ quod in veteri Testamento legisse se noverat. In Deuteronomio itaque reperi : Quoniam populus sanctus tu Domino Deo tuo ; & in te complacuit Domino Deo tuo : ut esses ei in populum περισμίον ex omnibus populis qui sunt super faciem terræ. Et in Psalmo cxxxiv. ubi nos habemus : Psallite nomini ejus, quoniam suave est ; quoniam Jacob elegit sibi Dominus, Israel in possessionem sibi ; pro eo quod est in possessionem, in Græco scriptum est εις περισμίον, quod quidem Aquila & quinta editio εις περισμίον expresserunt, Septuaginta verò & Theodotio περισμίον transferentes, commutationem syllaba fecere, non sensus. Symmachus igitur pro eo quod est in Græco περισμίον, in Hebræo autem Segola, expressit ἔξαιρητον, id est, egregium vel præcipuum : pro quo verbo, in alio volumine, Latino sermone utens, PECULIAREM interpretatus est. Rectè igitur Christus Jesus, magnus Deus noster atque Salvator, redemit nos in sanguine suo : ut sibi Christianum populum PECULIAREM faceret : qui PECULIARIS tunc esse posset, si bonorum operum amulator existeret. Le texte du Deutéronome cité par saint Jérôme est celui du Chap. vii. ψ. 6. où nous lisons dans la Vulgate : *Te elegit Dominus tuus ut sis ei POPULUS PECULIARIS.* (Sept. λαὶ περισμίον.) Et au Chap. xiv. ψ. 2. *Ut sis ei IN POPULUM PECULIAREM.* (Sept. λαὶ αὐτῷ περισμίον.) Et au Chap. xxvi. ψ. 18. *Ut sis ei POPULUS PECULIARIS.* (Sept. λαὶ περισμίον.) A quoi on peut encore ajouter celui de l'Exode ; xix. 5. *Eritis mihi IN PECULIUM.* (Sept. λαὶ περισμίον.)*

votre sacrifice & de vos mysteres à vous former d'entre les hommes un peuple particulièrement consacré ; que vous fixiez vos regards sur ce peuple ; que vous l'aimiez d'un amour de jalousie , comme votre domaine , votre royaume ! Le Christianisme pratique ne consiste donc pas dans quelque action passagere de piété , ni dans un éloignement extérieur du mal , qu'une crainte d'amour propre peut opérer , ni dans quelques devoirs auxquels l'habitude , la bienséance , ou l'intérêt peuvent nous engager ; mais dans une consécration intérieure , permanente & inviolable , qui en nous purifiant du péché & nous séparant de l'amour des richesses , des honneurs & des plaisirs du monde , nous attache à Dieu , par une charité qui nous rende ses vrais adorateurs en esprit & en vérité , & les fideles imitateurs de son Fils. Faites , ô mon Dieu , que je connoisse , que j'estime , que j'aime , que je conserve aux dépens de toute chose , une consécration si glorieuse. Malheur à moi , si je vous ôte jamais mon cœur pour le donner au monde & au péché ! Jesus , prêtre & victime de mon Dieu , c'est à vous de conserver ma consécration , puisque c'est par vous & en vous que je lui suis consacré. ET FERVENT DANS LES BONNES ŒUVRES. (a) Nous ne sommes pas consacrés à Dieu pour vivre dans l'oïseté. La charité qui nous consacre à lui , ne peut subsister sans les bonnes œuvres , comme les bonnes œuvres ne peuvent nous être parfaitement utiles , ni entièrement agréables à Dieu sans la charité. Ce n'est pas assez à un Chrétien de faire de bonnes œuvres , il faut encore , pour ainsi dire , en être amoureux , en chercher par-tout les occasions , les embrasser avec joie , les exécuter avec ardeur , promptitude , courage & persévérance , par l'amour fervent & libre de la justice , non par une crainte froide & servile de la peine. C'est donc à l'amour des bonnes œuvres , c'est-à-dire , à accomplir de bon cœur la loi & la justice de Dieu , que l'Apôtre réduit les desseins de Dieu sur les hommes dans l'incarnation , dans la mort & dans le sacrifice de Jesus-Christ. C'est le caractère d'un Chrétien , le partage des enfants , la différence du peuple choisi d'avec le peuple réprouvé , le sceau de notre consécration , l'assurance de notre élection ; & la marque la plus certaine de l'accomplissement de la rédemption de Jesus-Christ en nous , & de notre liberté en lui. PRESCHÉZ CES VÉRITÉS , ajoute l'Apôtre. (b) Ce sont donc là des vérités qu'il faut prêcher , qu'on ne prêche point assez , & qu'on ne sauroit trop prêcher. La servitude de l'homme par le péché , la nécessité d'un libérateur , son incarnation & son sacrifice , ses desseins & son Evangile , sa morale , ses jugements & son avènement dernier , ses bienfaits , l'obligation d'y répondre par une vraie charité , & la puissance de sa rédemption & de sa grace pour nous délivrer de la cupidité , & créer en nous

---

(a) *Ibid. Satisfactorem bonorum operum.* = (b) *ψ. 15. & ult. Hac loquere;*

la charité. *Prêchez ces vérités : HÆC LOQUERE.* Mais l'Apôtre ne se contente pas d'exhorter son disciple à instruire ainsi tout le monde en annonçant à tous ces vérités importantes ; il l'avertit encore d'exhorter & encourager les foibles , de reprendre & presser les opiniâtres , & de se comporter en tout & par-tout avec l'autorité & la majesté d'un Ministre de Jesus-Christ , mais en même temps avec la douceur & la tendresse d'un pere , de sorte qu'il ne rende le ministère , ni méprisable par des manieres basses & puérides , ni odieux par une conduite fiere & hautaine ; mais qu'il parle & agisse avec la dignité d'un homme qui tient la place de Jesus-Christ , autant pour la charité que pour l'autorité. (a)

Après cela il marque à son disciple les principaux devoirs qu'il doit prescrire au commun des fideles , ( Chap. III. ) & il insiste particulièrement sur la douceur qu'ils doivent témoigner à l'égard de tous les hommes , (b) c'est-à-dire , à l'égard même des plus aveugles & des plus corrompus. Il en apporte deux motifs : le premier , c'est qu'eux-mêmes , avant leur conversion , avoient été dans le même état d'aveuglement & de corruption : (c) le second , c'est l'exemple de Jesus-Christ même , qui nous aimant gratuitement nous a sauvés , non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites , mais à cause de sa seule miséricorde. (d) Il ne se contente pas de nous faire remarquer la gratuité du salut qui nous est procuré par Jesus-Christ ; mais pour en faire sentir encore davantage l'excellence , il en marque le commencement , qui est la régénération & le renouvellement que l'Esprit-Saint a produit en nous par les eaux du baptême ; (e) la cause , qui est la riche & abondante effusion du Saint-Esprit que Dieu a répandu en nous par Jesus-Christ notre Sauveur dans le baptême & dans la confirmation ; (f) l'effet & le caractère propre , qui est notre justification par sa grace ; (g) la fin , qui est d'être déjà les héritiers présomptifs de la vie éternelle , & d'avoir une ferme & solide espérance de la posséder un jour comme notre héritage. (h) Il confirme toutes ces choses ; & il ordonne à son disciple de les assurer en les prêchant comme des vérités très-certaines , afin que ceux qui croient en Dieu , & qui ont mis en lui leur confiance , se distinguent par les bonnes œuvres , comme étant les seules choses qui leur soient utiles & avantageuses. (i) Après avoir réglé la doctrine que son disciple doit prêcher , il lui prescrit la maniere dont il doit se conduire envers ceux qui la combattent. S'ils l'attaquent par des questions folles & insensées , par des généalogies sans fin , par des disputes outrées , & par des entêtements sans raison

---

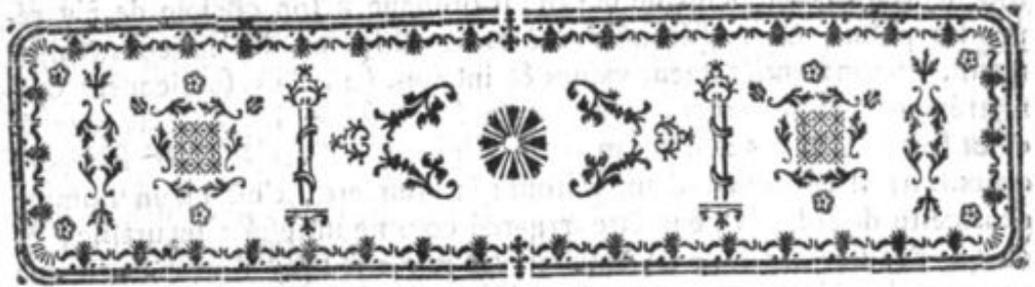
(a) *Ibid. Hæc loquere , & exhortare , & argue cum omni imperio : nemo te contemnat.*  
 (b) *ψ. 1. & 2. (c) ψ. 3. (d) ψ. 4. & 5. Non ex operibus justitiæ quæ fecimus nos , sed secundum suam misericordiam. (e) Ibid. (f) ψ. 6. (g) ψ. 7. (h) Ibid. (i) ψ. 8.*

touchant les cérémonies de la Loi ; il ordonne à son disciple de n'y répondre point , mais d'étouffer toutes ces disputes dès le commencement , comme entièrement vaines & inutiles. (a) S'ils soutiennent opiniâtrément leurs erreurs , il veut que son disciple les avertisse une & deux fois ; & qu'après deux monitions inutiles , il les évite & se sépare d'eux. (b) Il en donne deux raisons : la première , c'est qu'un homme dans cette disposition peut être regardé comme un esprit incurable , & en qui l'édifice de la foi est entièrement renversé : (c) l'autre , c'est que ces gens-là s'étant séparés volontairement les premiers du sentiment de l'Eglise , ils se sont condamnés eux-mêmes par leur propre jugement , en sorte qu'on ne leur fait point de tort en exécutant au dehors la sentence qu'ils ont déjà portée contre eux-mêmes. (d) Le reste de cette Epître ne regarde plus que quelques affaires personnelles , & quelques recommandations. L'Apôtre mande à son disciple de venir le trouver à Nicople , où il avoit résolu de passer l'hiver ; mais en même temps il lui marque de ne partir que lorsqu'il lui auroit envoyé Artémas ou Tychique pour gouverner l'Eglise de Crete en son absence. (e) Il lui mande d'envoyer devant lui Zénas , Docteur de la loi , & Apollon , & de prendre soin qu'on leur fournisse tout ce qui leur seroit nécessaire pour leur voyage , en sorte qu'il ne leur manque rien de la part des fideles , (f) qui doivent ménager ces occasions de prendre part aux bonnes œuvres , selon que la nécessité le demande , s'ils veulent que leur foi ne soit pas stérile. (g) Il le salue de la part de tous les fideles qui sont avec lui ; & il le prie de saluer de sa part tous ceux qui ont pour lui cette affection sainte qui ravit les cœurs par l'esprit de la foi. Il souhaite à tous la grace de Dieu. (h)

La souscription Grecque qui se trouve à la fin de cette Epître porte , qu'elle fut écrite de la ville de Nicople en Macédoine : ce qui s'accorde avec l'opinion des Peres Grecs , soit que cette opinion soit fondée sur cette souscription même , soit que cette souscription même ait pris naissance de cette opinion , qui d'ailleurs pourroit être aussi appuyée sur ce que dans cette Lettre l'Apôtre mande à son disciple de venir le trouver à Nicople. (i) Mais D. Calmet remarque que cette parole de l'Apôtre pourroit simplement signifier qu'il étoit alors en chemin pour aller en cette ville , qu'il croit être plutôt Nicople ville d'Epire , comme le pensent la plupart des nouveaux Critiques après saint Jérôme. Il suppose que cette Lettre fut écrite vers l'automne de l'an 64. de l'Ère Chr. Vulg. & que l'Apôtre étoit encore alors dans la Macédoine ou dans la Grece.

III.  
Remarques  
sur le temps  
& le lieu où  
cette Epître  
fut écrite.

(a) v. 9. == (b) v. 10. == (c) v. 11. == (d) Ibid == (e) v. 12. == (f) v. 13. == (g) v. 14. == (h) v. 15. & ult. == (i) Tit. III. 12.



# ÉPIÔTRE

## DE SAINT PAUL

### A TITE.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Paul salue Tite. Devoirs des Prêtres & des Evêques. Il exhorte Tite à reprendre les faux Docteurs. Tout est pur pour ceux qui sont purs. On renonce Dieu en vivant mal.*

1. **P**AUL, serviteur de Dieu, & Apôtre de Jesus-Christ, envoyé pour instruire les élus de Dieu dans la foi & dans la connoissance de la vérité, qui est selon la piété,

2. & qui donne l'espérance de la vie éternelle, que Dieu, qui ne peut mentir, a promise & destinée avant tous les siècles,

3. ayant fait voir en son temps l'accomplissement de sa parole dans la prédication de l'Evangile qui m'a été confié

1. **P**AULUS, servus Dei, Apostolus autem Jesu Christi secundum fidem electorum Dei, & agnitionem veritatis, quæ secundum pietatem est,

2. in spem vitæ æternæ, quam promisit qui non mentitur, Deus, ante tempora secularia;

3. Manifestavit autem temporibus suis verbum suum in prædicatione,

quæ credita est mihi secundum præceptum Salvatoris nostri Dei;

4. Tito dilecto filio secundum communem fidem: gratia & pax à Deo Patre, & Christo Jesu Salvatore nostro.

5. Hujus rei gratiâ reliqui te Cretæ, ut ea quæ defunt corrigas, & constituas per civitates presbyteros, sicut & ego deposui tibi:

6. si quis sine crimine est, unius uxoris vir, filios habens fideles, non in accusatione luxuriæ, aut non subditos.

7. Oportet enim episcopum sine crimine esse, sicut Dei dispensatorem: non superbum, non iracundum, non vinolentum, non percussorem, non turpis lucri cupidum:

8. sed hospitem, benignum, sobrium, justum, sanctum, continentem;

par l'ordonnance de Dieu notre Sauveur;

4. à Tite son fils bien-aimé dans la foi qui nous est commune: que Dieu le Pere & Jesus-Christ notre Sauveur vous donnent la grace, la miséricorde & la paix.

5. Je vous ai laissé en Crete, afin que vous y régliez tout ce qui reste à y régler, & que vous établissiez des prêtres en chaque ville, selon l'ordre que je vous en ai donné,

6. choisissant pour ce ministère sacré, celui qui sera irréprochable, & qui n'aura épousé qu'une femme, dont les enfants seront fideles, non accusés de débauche, ni défobéissants à leurs parents.

7. Car il faut que l'Evêque soit irréprochable, comme étant le dispensateur & l'économe de Dieu; qu'il ne soit point altier, ni colere, ni sujet au vin, ni violent & prompt à frapper, ni porté à un gain honteux:

8. mais qu'il exerce l'hospitalité, qu'il soit doux & affable, sobre, juste, saint, tempérant, & maître de ses passions;

ψ. 4. Gr. litt. son vrai fils.

Ibid. Ce mot est dans le Grec imprimé.

ψ. 5. C'est le sens du Grec.

Ibid. Ceux qui prennent à la lettre le nom d'Evêque au ψ. 7. croient qu'ici le nom de Prêtres se prend pour Evêques.

Ibid. C'est le sens du Grec.

ψ. 6. C'est le sens du Grec.

Ibid. Voyez 1. Tim. III. 2.

ψ. 7. Voyez 1. Tim. III. 2.

Ibid. C'est le sens du Grec.

Ibid. C'est l'expression du Grec: comme étant l'économe de Dieu.

ψ. 8. Gr. autr. qu'il aime à exercer l'hospitalité.

Ibid. Le Grec signifie: qu'il aime les gens de bien; ou, qu'il aime le bien.

Ibid. Gr. autr. sage & bien réglé.

Ibid. C'est ce que peut renfermer toute la force du mot Grec.

9. qu'il soit fortement attaché aux vérités de la foi, telles qu'on les lui a enseignées, afin qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine, & de convaincre ceux qui s'y opposent.

10. Car il y en a plusieurs, & surtout d'entre les Juifs, " qui ne veulent point se soumettre au joug de l'Evangile, qui s'occupent à conter des fables, & qui séduisent les ames."

11. Il faut fermer la bouche " à ces personnes qui renversent & pervertissent les familles entières, enseignant, par un intérêt honteux, ce qu'on ne doit point enseigner.

12. Un d'entre ceux de cette isle, dont ils se font un prophete, " a dit d'eux: Les Crétois sont toujours menteurs; ce sont de méchantes bêtes, qui n'aiment qu'à manger & à ne rien faire.

13. Ce témoignage qu'il rend d'eux, est véritable. C'est pourquoi reprenez-les fortement, afin qu'ils conservent la pureté de la foi,

14. & qu'ils ne s'arrêtent point à des fables judaïques, & à des ordonnances de personnes qui se détournent de la vérité, " en enseignant qu'il y a des viandes impures par elles-mêmes, dont on ne sauroit manger sans contracter quelque impureté.

Rom. XIV. 20.

15. Or tout est pur pour ceux qui sont purs, & qui n'usent des créatures que selon les regles que la foi & la charité leur pres-

9. amplectentem eum qui secundum doctrinam est, fidelem sermonem: ut potens sit exhortari in doctrina sana, & eos qui contradicunt, arguere.

10. Sunt enim multi etiam inobedientes, vaniloqui, & seductores; maxime qui de circumcissione sunt:

11. quos oportet redargui: qui universas domos subvertunt, docentes quæ non oportet, turpis lucri gratiâ.

12. Dixit quidam ex illis, proprius ipsorum propheta: Cretenses semper mendaces; malæ bestiæ, ventres pigri.

13. Testimonium hoc verum est. Quam ob causam increpa illos durè, ut sani sint in fide,

14. non intendentes Judaicis fabulis, & mandatis hominum, averfantium se à veritate.

15. Omnia munda mundis: coinquinatis autem, & infidelibus nihil est

ψ. 10. Litt. d'entre les circoncis.

Ibid. C'est l'expression du Grec.

ψ. 11. C'est le sens du Grec.

ψ. 12. C'est Epiménides, Poète célèbre,

natif de Crete.

ψ. 14. Gr. autr. qui ont de l'aversion pour la vérité.

*mundum ; sed inquinatæ sunt eorum & mens & conscientia.*

16. Confitentur se nosse Deum , factis autem negant : cùm sint abominati , & incredibiles , & ad omne opus bonum reprobati.

*crivent ; & rien n'est pur pour ceux qui sont impurs & infideles : mais comme leur raison & leur conscience sont impures & souillées , tout devient impur entre leurs mains , par la mauvaise disposition de leur cœur.*

16. Ils font profession de connoître Dieu , ces faux docteurs : mais ils le renoncent par leurs œuvres , étant défectibles par la corruption de leurs mœurs , & rebelles " aux instructions qu'on leur donne , & réprouvés à l'égard de toute bonne œuvre.

ψ. 16. C'est le sens du Grec.

CHAPITRE II.

*Avis que Tite doit donner aux vieillards & aux jeunes gens de l'un & de l'autre sexe. Conduite qu'il doit garder lui-même. Avis qu'il doit donner aux serviteurs. Abrégé de tout le Christianisme renfermé dans l'économie des deux avènements de Jesus-Christ.*

1. **T**U autem loquere quæ decent sanam doctrinam :

2. senes , ut sobrii sint , pudici , prudentes , sani in fide , in dilectione , in patientiâ :

3. anus similiter in habitu sancto , non criminatrices , non multo vino

1. **M**Ais pour vous , instruisez votre peuple d'une manière qui soit digne de la saine doctrine , & conforme à la sainteté de la religion que nous professons.

2. Enseignez aux vieillards à être sobres , " chastes , " prudents , " & à se conserver purs dans la foi , dans la charité , & dans la patience.

3. Apprenez de même aux femmes avancées en âge à faire voir dans tout leur extérieur une sainte modestie , " à

ψ. 2. Gr. autr. vigilans : ou selon toute la force de l'expression , exempts de l'assoupissement que cause l'ivresse du siècle.

Ibid. Gr. autr. honnêtes , d'une gravité décente & qui les rende respectables.

Ibid. Gr. autr. sages & modérés.

ψ. 3. C'est le sens du Grec : ou mieux encore : une modestie digne de leur saint état.

n'être point médifantes , ni fujettes au vin ; mais à donner de bonnes instructions ,

4. en infpirant la fageffe " aux jeunes femmes , & en leur apprenant à aimer leurs maris & leurs enfans ,

5. à être bien réglées , " chaftes , fobres , " attachées à leur ménage , bonnes , foupifes à leurs maris ; afin que la parole de Dieu ne foit point expofée aux blafphêmes & aux médifances des hommes , comme favorifant le dérèglement ou l'ambition des femmes.

6. Exhortez auffi les jeunes hommes à être fobrés , modestes & bien réglés. "

7. Rendez-vous vous-même un modele de bonnes œuvres en toutes chofes , dans la pureté de votre doctrine , dans l'intégrité de votre vie , & dans la gravité de vos mœurs. "

8. Que vos paroles foient faines & irrépréhensibles , afin que nos adverfaires rougiffent de la haine qu'ils nous portent , n'ayant aucun mal à dire de nous.

*Ephes. vi. 5.*  
*Col. iii. 22.*  
*1. Petr. ii. 13.*  
9. Exhortez les ferviteurs à être bien foupis à leurs maîtres , à leur complaire en tout ce qui eft jufté & conforme à la volonté de Dieu , à ne les contredire point ,

10. à ne détourner " rien de leur bien , mais à leur témoigner en tout une entière fidélité ; " afin qu'en toutes cho-

servientes, bene docentes,

4. ut prudentiam doceant adolescentulas, ut viros suos ament, filios suos diligant,

5. prudentes, castas; sobrias, domus curam habentes, benignas, subditas viris suis, ut non blasphemetur verbum Dei.

6. Juvenes similiter hortare, ut sobrii sint.

7. In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrinâ, in integritate, in gravitate:

8. Verbum sanum, irreprehensibile: ut is qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.

9. Servos dominis suis subditos esse, in omnibus placentes, non contradicentes,

10. non fraudantes, sed in omnibus fidem bonam ostendentes: ut doctrinam

ψ. 4. C'est le sens du Grec.

ψ. 5. C'est le sens du Grec.

*Ibid.* Ce mot, *sobrias*, est une double version du mot Grec déjà traduit par *prudentes*: comme on le voit par le ψ. suivant.

ψ. 6. C'est le sens du Grec: à être *modestes* & bien réglés. » C'est une expression

relative à celle du ψ. précédent.

ψ. 7. Gr. autr. que votre doctrine soit exempte de corruption & accompagnée d'une gravité qui la fasse respecter.

ψ. 10. C'est le sens du Grec.

*Ibid.* Gr. litt. mais à témoigner toute sorte de bonne foi.

Salvatoris nostri Dei ornament in omnibus.

ses, ils fassent honneur à la doctrine de Dieu notre Sauveur, *faisant voir dans toute leur conduite, la justice & la sainteté qu'elle inspire à ceux qui la suivent, & les regles admirables qu'elle nous en donne.*

11. Apparuit enim gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus,

11. Car la grace de Dieu notre Sauveur " a paru à tous les hommes : *Infr. 112, 4*

12. erudiens nos, ut abnegantes impietatem, & secularia desideria, sobriè, & justè, & piè vivamus in hoc seculo,

12. & elle nous a appris que, renonçant à l'impiété & aux passions mondaines, nous devons vivre dans le siècle présent avec tempérance, avec justice & avec piété,

13. expectantes beatam spem, & adventum gloriæ magni Dei, & Salvatoris nostri Jesu Christi:

13. étant toujours dans l'attente de la béatitude que nous espérons, & de l'avènement " glorieux du grand Dieu & notre Sauveur Jesus-Christ, "

14. qui dedit semetipsum pro nobis, ut nos redimeret ab omni iniquitate, & mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem honorum operum.

14. qui s'est livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, & de nous purifier, pour se faire un peuple particulièrement consacré à son service, " & fervent dans les bonnes œuvres.

15. Hæc loquere, & exhortare, & argue cum omni imperio. Nemo te contemnat.

15. Prêchez ces vérités : exhortez & reprétez avec une pleine autorité. *Conduisez-vous de telle sorte que personne ne vous méprise.*

¶ 11. Gr. autr. la grace salutaire de Dieu.

¶ 13. Gr. litt. de la manifestation glorieuse.

*Ibid.* La construction du Grec prouve que

*magni Dei se rapporte à Jesu Christi.*

¶ 14. C'est le sens du Grec. Voyez qui est dit sur cela dans la Préface.



## C H A P I T R E III.

*Soumission aux Princes. Effusion de la grace de Jesus-Christ. D'où il nous a tirés ; à quoi il nous destine. S'appliquer aux bonnes œuvres. Fuir les disputes. Eviter les hérétiques. S. Paul prie Tite de venir le trouver. Salutations.*

1. **A**vertissez " tous les fideles d'être soumis aux princes & aux magistrats , de leur rendre obéissance , d'être prêts à faire toutes sortes de bonnes œuvres ,

2. de ne médire " de personne , de fuir les contentions , d'être retenus & modérés , " & de témoigner toute la douceur possible à l'égard de tous les hommes , même des plus méchants.

3. Car nous étions aussi nous-mêmes autrefois insensés , désobéissants , " égarés du chemin de la vérité , asservis à une infinité de passions & de voluptés , menant une vie toute pleine de malignité & d'envie , dignes d'être haïs , & nous haïssants les uns les autres.

*Supr. II. 11.* 4. Mais depuis que la bonté de Dieu notre Sauveur , & son amour pour les hommes , a paru dans le monde ,

*1. Tim. I. 9.* 5. il nous a sauvés , non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites , mais à cause de sa miséricorde : & il nous a tirés de l'état misérable où nous étions , par l'eau de la renaissance du baptême , & par " le renouvellement du Saint-Esprit ,

ψ. 1. Gr. litt. faites-les souvenir.

ψ. 2. C'est le sens du Grec.

*Ibid.* Gr. autr. d'être équitables.

ψ. 3. C'est le sens du Grec.

1. **A**dmonne illos principibus & potestatibus subditos esse , dicto obedire , ad omne opus bonum paratos esse :

2. neminem blasphemare , non litigiosos esse , sed modestos , omnem ostendentes mansuetudinem ad omnes homines.

3. Eramus enim aliquando & nos insipientes , increduli , errantes , servientes desideriis & voluptatibus variis , in malitiâ & invidiâ agentes , odibiles , odientes invicem.

4. Cùm autem benignitas & humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei ,

5. non ex operibus justitiæ , quæ fecimus nos , sed secundùm suam misericordiam salvos nos fecit , per lavacrum regenerationis & renovationis Spiritûs Sancti ,

ψ. 5. C'est le sens du Grec qui porte à la lettre : *per lavacrum regenerationis & renovationem Spiritûs Sancti.*

6. quem

6. quem effudit in nos abundè per Jesum Christum Salvatorem nostrum :

6. qu'il a répandu sur nous avec une riche effusion , par les mérites de Jesus-Christ notre Sauveur ,

7. ut justificati gratiâ ipsius , hæredes simus , secundùm spem , vitæ æternæ.

7. afin qu'étant justifiés par sa grace , nous devinssions les héritiers de la vie éternelle , selon l'espérance que nous en avons. Ayons donc soin de répondre à ces desseins de Dieu sur nous , en vivant dans la sainteté qu'il demande de nous , & dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres. C'est en quoi nous devons surpasser tous les autres hommes.

8. Fidelis sermo est : & de his volo te confirmare : ut curent bonis operibus præesse qui credunt Deo. Hæc sunt bona & utilia hominibus.

8. Car c'est une vérité très-certaine , & dans laquelle je desire que vous affermissiez les fideles , que ceux qui croient en Dieu , doivent être toujours les premiers à pratiquer les bonnes œuvres. Ce sont là des choses vraiment bonnes & utiles aux hommes : *attachez-vous donc à les enseigner.*

9. Stultas autem quæstiones , & genealogias , & contentiones & pugnas Legis devita : sunt enim inutiles & vanæ.

9. Mais évitez les questions impertinentes , les généalogies , les disputes & les contestations de la Loi ; parce qu'elles sont vaines & inutiles.

1. Tim. 1. 4.  
14. 7.  
2. Tim. 2.  
23.

10. Hæreticum hominem , post unam & secundam correptionem devita ;

10. Fuyez celui qui est hérétique , après l'avoir repris " une & deux fois ;

11. Sciens quia subversus est , qui ejusmodi est , & delinquit , cum sit proprio judicio condemnatus.

11. sachant que quiconque est en cet état , est perverti , & qu'il peche , étant condamné par son propre jugement , & par la sentence qu'il prononce contre lui-même , en s'éloignant de la doctrine de l'Eglise , & se séparant du corps des fideles , qui est celui de Jesus-Christ.

12. Cùm misero ad te Arteman , aut Tychicum , festina ad me venire Nico-

12. Lorsque je vous aurai envoyé Artemas ou Tychique , ayez soin de venir promptement me trouver à Nicopolis , "

γ. 10. Gr. autr. averti.  
Tome XVI.

γ. 12. Les uns l'entendent de Nicopce ;  
Y.

Parce que j'ai résolu d'y passer l'hiver.

13. Envoyez devant Zénas docteur de la loi, & Apollon, & ayez soin qu'il ne leur manque rien."

14. Et que nos freres aussi apprennent *dans cette occasion* à être toujours les premiers à pratiquer les bonnes œuvres, lorsque le besoin & la nécessité le demandent, afin qu'ils ne demeurent point *stériles & sans fruit*.

15. Tous ceux qui sont avec moi, vous saluent. Saluez ceux qui nous aiment dans *l'union de la foi*. La grace de Dieu soit avec vous tous. Amen.

polim: ibi enim statui hie mare.

13. Zenam legisperitum & Apollo sollicitè præmitte, ut nihil illis defit.

14. Discant autem & nostri bonis operibus præesse ad usus necessarios, ut non sint infructuosi.

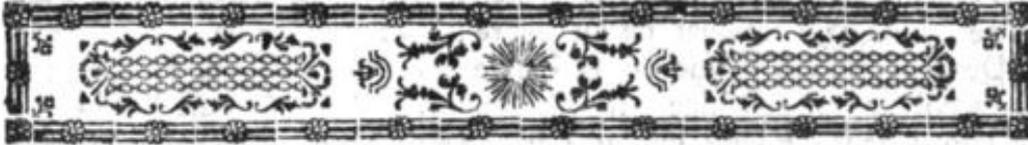
15. Salutant te qui mecum sunt omnes. Saluta eos qui nos amant in fide. Gratia Dei cum omnibus vobis. Amen.

ville de Macédoine; les autres, de Nicopie ville d'Epire. D. Calmet préfere ce dernier sentiment. Voyez la Préface.

ψ. 13. Gr. autr. Ayez soin du départ de Zénas le Docteur de la Loi & d'Apollon, afin qu'il ne leur manque rien.

*Fin de l'Épître à Tite.*





# P R É F A C E

S U R

## L'ÉPITRE A PHILÉMON.

**P**HILEMON, homme riche & de qualité, de la ville de Colosses en Phrygie, avoit été converti à la foi, ou par l'Apôtre saint Paul, lorsqu'il prêcha à Ephese, ou par Epaphras son disciple, qui avoit annoncé le premier l'Évangile à Colosses. Il avoit fait un si grand progrès dans la vertu, que sa maison étoit devenue comme une Eglise, par la piété qu'il avoit inspirée à toute sa famille, & par les bonnes œuvres qui se pratiquoient chez lui. (a) Onésime son esclave, loin de profiter des bons exemples qu'il avoit devant les yeux, n'en devint que plus méchant. Il vola son maître, & s'enfuit à Rome, où Dieu permit qu'il trouva saint Paul qui y étoit prisonnier pour la première fois. Cet Apôtre qui se faisoit tout à tous, pour gagner tout le monde à Jesus-Christ, reçut cet esclave avec une charité & une tendresse vraiment paternelle. Il l'instruisit de la doctrine de l'Évangile, le convertit à la foi, & le baptisa. (b) Il pensa ensuite à le retenir auprès de lui, afin qu'il lui rendit les services que son maître même auroit été bien aise de lui rendre dans les chaînes qu'il portoit pour Jesus-Christ; mais il ne voulut pas le faire sans le consentement de celui à qui il appartenoit, ni priver Philémon du mérite d'une bonne œuvre à laquelle il étoit persuadé qu'il se feroit un plaisir de contribuer. (c) Il résolut donc de lui renvoyer Onésime chargé de cette Lettre, par laquelle il le prie de lui pardonner son larcin & sa fuite. C'est en ce genre un chef-d'œuvre d'éloquence. Rien n'est plus tendre, plus pressant, plus persuasif, plus animé. Il y mêle les prières avec l'autorité, les louanges avec les recommandations, les motifs de religion avec ceux de l'honnêteté & de la reconnoissance: enfin il met tout en œuvre pour réconcilier l'esclave avec le maître. Il y réussit comme il le souhaitoit. Philémon, non seulement reçut Onésime dans ses bon-

I.  
Remarques sur  
Philémon, à  
qui cette Épi-  
tre est adressée.  
Occasion & su-  
jet de cette  
Épître.

(a) *Philem.* v. 2. & 6. == (b) v. 10. & 11. == (c) v. 13. & 14.

mes graces, mais le renvoya peu de temps après à Rome auprès de l'Apôtre, afin qu'il continuât de lui rendre toutes sortes de services.

II.  
Analyse de  
cette Eplre.  
Eloquence ad-  
mirable de S.  
Paul.

Dès l'inscription même de sa Lettre, l'Apôtre dispose Philémon à lui accorder sa demande. Il s'annonce d'abord comme prisonnier de Jesus-Christ, *Paulus vincens Christi Jesu*, (a) qualité la plus propre à toucher le cœur de Philémon, & à lui rendre recommandable à cette Lettre qui lui est adressée, & la demande qu'elle contient, & l'esclave même qui en est l'objet. Mais pour donner encore un nouveau poids à son intercession, il y joint celle de Timothée qu'il appelle son frere, *Et Timotheus frater*, disciple connu de Philémon comme étant du même pays, & outre cela fort célèbre dans l'Eglise, compagnon presque inséparable de saint Paul, & pour lors à Rome avec lui. Il s'adresse à Philémon, & il ne se contente pas de lui donner le titre de cher & bien-aimé, *Philemoni dilecto*, qualité qui lui étoit commune avec tous les fideles; il le nomme encore son coopérateur, *Et adjuvori* (selon le Grec, *cooperatori*) *nostro*, comme pour partager avec lui le fruit & la gloire des travaux de son Apostolat, parce qu'apparemment ce disciple fidele s'appliquoit à contribuer, autant qu'il étoit en lui, aux progrès de l'Évangile. Pour intéresser davantage Philémon, il falloit intéresser aussi Appie son épouse: l'Apôtre la salue, en lui donnant le titre de chere sœur: *Et Appia* (b) *sorori carissima*, (ou, selon le Grec, traduit plus littéralement, *dilecta*: ) titre fondé sur la foi & la piété de cette femme digne de l'époux à qui elle étoit unie. Ce n'est pas assez: l'Apôtre veut intéresser encore celui qui conduisoit alors l'Eglise de Colosses: l'Evêque Epaphras étoit prisonnier à Rome; (c) & en son absence, il paroît que cette Eglise étoit gouvernée par Archippe: (d) l'Apôtre le salue, & en l'appellant le compagnon de ses combats, il rend témoignage à ses travaux & à son zele: *Et Archippo commilitoni nostro*. Ce n'est pas tout encore: il falloit intéresser la maison de Philémon: mais cette maison étoit fidele, & formoit ainsi une Eglise domestique; & c'est sous ce titre que l'Apôtre la salue: *Et Ecclesia qua in domo tua est*. Il leur souhaite à tous la grace & la paix de la part de Dieu notre Père & de Jesus-Christ notre Seigneur: c'est son salut ordinaire; mais que pouvoit-il ajouter de plus? Que pouvoit-il leur souhaiter de plus avantageux, que la grace qui est le principe de tout bien salutaire, & la paix qui en est le fruit & la récompense? *Gratia vobis & pax à Deo Patre nostro & Domino Jesu Christo*. (e) Après ce salut & cette inscription, l'Apôtre commence sa Lettre dans laquelle on peut distinguer trois parties, qui sont l'exorde, la proposition & la conclusion.

L'exorde consiste dans un éloge très-délicat de la vertu de Philémon, éloge qu'il tourne en action de graces & en congratulation.

(a) v. 1. = (b) v. 2. = (c) v. 23. = (d) Coloss. iv. 17. = (e) v. 3.

## SUR L'ÉPIÎTRE A PHILEMON. 173

qui en font comme les deux parties. L'Apôtre commence donc par témoigner qu'il rend grâces à Dieu : *Gratias ago Deo meo.* (a) L'action de grâces est l'éloge le plus parfait , & le seul digne d'un Chrétien qui fait que tout bien vient de Dieu à qui seul en est due la louange : & en même temps elle est le témoignage d'un cœur affectionné qui s'intéresse au bien de ceux pour qui il rend grâces. C'étoit donc déjà s'insinuer favorablement dans l'esprit de Philémon , que de commencer par lui présenter cette idée générale d'action de grâces. *Gratias ago Deo meo.* Mais voici quelque chose de plus personnel , de plus intéressant , de plus touchant , c'est que cette action de grâces regarde Philémon même , c'est que non seulement dans le moment présent , mais dans tous les temps , *Semper* , Paul conserve le souvenir de Philémon , *Memoriam tuâ faciens* : mais encore dans quelles circonstances s'en souvient-il ? dans ses prières : *In orationibus meis.* L'Apôtre pouvoit-il marquer à ce disciple fidèle une affection plus tendre , que de lui apprendre qu'il rend grâces pour lui , qu'il se souvient de lui , qu'il prie pour lui : & cela dans tous les temps ? Mais quel est le sujet de ses actions de grâces ? c'est particulièrement ce qu'il apprend de la charité & de la foi de Philémon : *Audiens caritatem tuam & fidem* : (b) deux dispositions qui doivent également porter Philémon à accorder la grâce que l'Apôtre va lui demander. Il s'agit ici d'une œuvre dont la charité fera le principe , & dont la foi sera le motif : voilà donc pourquoi l'Apôtre insiste particulièrement sur ces deux dispositions ; voilà pourquoi il insiste d'abord sur la charité , & ensuite sur la foi. Foi envers le Seigneur Jésus : *Quam habes in Domino Jesu* : & cela même est encore important ; car il s'agit ici d'un membre de Jésus-Christ. Charité , non seulement envers les Saints en général , non-seulement envers tous les Saints sans distinction , mais envers tous les Saints sans exception : car c'est ce que marque le Grec , qui porte non simplement , *καὶ εἰς πάντας ἁγίους* , qui marque tous sans distinction , mais *καὶ εἰς πάντας τῆς ἁγίας* , qui marque tous sans exception : (c) *Et in omnes Sanctos* : & cela même encore intéresse dans la circonstance présente ; car les Saints sont les fidèles , & il s'agit d'un fidèle , & par conséquent d'un Saint. Non-seulement l'Apôtre a appris quelle est la charité & la foi de Philémon , mais il a appris comment la libéralité de Philémon , ( car c'est ce que signifie dans le langage de l'Apôtre , le mot *κοινωνία* que la Vulgate rend à la lettre par *communicatio* , libéralité qui consiste à communiquer aux autres les biens que l'on pos-

---

(a) ψ. 4. — (b) ψ. 5. — (c) C'est ce que l'on voit dans le verset suivant même , où l'expression *καὶ εἰς πάντας ἁγίους* , signifie tout bien sans distinction , c'est-à-dire , toute sorte de bien , au lieu que s'il y avoit *καὶ εἰς πάντας τῆς ἁγίας* , ce seroit tout bien sans exception , c'est-à-dire , tout le bien possible.

fede, à leur en faire part, ce qui est l'exercice même de la charité; ) il a appris comment cette libéralité qui naît de la foi de Philémon devient évidente; c'est l'expression de la Vulgate: *Ut communicatio fidei tuæ evidens fiat*; (a) expression qui prouve que le Traducteur Latin lisoit dans le Grec, ἐπιφανής, qui signifie *evidens*: on lit aujourd'hui dans le Grec, ἐπιφανής, qui signifie, *efficax*: il a appris comment la libéralité de Philémon devient efficace: ce qui rentre à peu près dans le même sens: mais cependant la lecture que suppose la Vulgate paroît préférable, parce qu'elle convient mieux avec la suite; car cette libéralité devient évidente, parce qu'elle se fait connoître par toutes sortes de bonnes œuvres: & c'est le sens fort naturel qu'exprime la Vulgate: *Ut communicatio fidei tuæ evidens fiat in agnitione omnis operis boni*: & voilà encore deux motifs qui contribuent à assurer le succès de la demande de l'Apôtre: car dans les circonstances présentes Philémon ternira-t-il, effacera-t-il l'éclat de ses libéralités par un refus? lui qui embrasse toutes sortes de bonnes œuvres, pourra-t-il refuser celle que l'Apôtre va lui demander, & où il ne s'agit pas même de répandre dans des mains étrangères, des biens dont il est si libéral, mais seulement de rendre sa bienveillance & son amitié à un de ses esclaves? Mais il y a encore ici deux circonstances que l'Apôtre ne néglige pas: & d'abord c'est que ces bonnes œuvres qui rendent ainsi évidente la libéralité de Philémon, ne se trouvent pas seulement en lui: toute sa maison y contribue; c'est un bien qui leur est commun: *Omnis operis boni quod est in vobis*. Puisqu'ils contribuent ainsi tous aux bonnes œuvres qui naissent de la foi de Philémon, ils contribueront aussi sans doute volontiers à celle que l'Apôtre va demander, & pour laquelle il les intéresse en rappelant le souvenir de toutes celles auxquelles ils ont déjà contribué. Mais de plus c'est que tout cela se fait pour Jesus-Christ: car c'est ce qu'exprime le Grec: εἰς Χριστὸν Ἰησοῦν, *in Christum Jesum*. Or c'est pour un membre de Jesus-Christ que l'Apôtre va intercéder; sa demande ne pourra donc pas être refusée. Ainsi voilà déjà beaucoup de motifs capables d'appuyer la demande de l'Apôtre: mais il ne les présente qu'indirectement, & en disant simplement qu'il rend grâces de toutes ces choses. A l'action de grâces il joint la congratulation, c'est-à-dire, le témoignage de cette joie qui est le principe même de son action de grâces. Il déclare donc que s'il rend grâces à Dieu pour Philémon, c'est parce qu'à l'occasion de ce disciple fidele, il a été touché d'une grande joie: (b) *Gaudium enim magnum habui*: & cette joie a été pour lui une consolation au milieu de ses afflictions & de ses maux: *Gaudium enim magnum habui & consolationem*. Le sujet de cette consolation & de cette joie étoit sans doute en même temps &

---

(a) ψ. 6. = (b) ψ. 7.

la foi & la charité qu'il trouvoit dans ce disciple, & dont il vient de rendre grâces : mais insistant toujours davantage sur la charité qui devoit être le principe de l'œuvre qu'il va lui demander, il ne parle ici que de cette seule vertu : *In caritate tua*. Il a été consolé parce qu'il a su que ses frères l'étoient : ce que Philémon a fait pour le soulagement & la consolation des Saints, Paul l'a regardé comme un soulagement & une consolation pour lui-même : il a été consolé par la charité de Philémon, parce qu'il a su que les entrailles des Saints avoient été consolées & soulagées par Philémon : *Quia viscera Sanctorum requieverunt per te*. N'est-ce pas lui insinuer qu'il tiendra comme fait à lui-même, ce qu'il va lui demander pour celui dont les intérêts lui sont chers ? Et pour marquer mieux à Philémon son affection, il termine cette congratulation par le tendre nom de frère : *Quia viscera Sanctorum requieverunt per te, frater*.

Il vient ensuite à la proposition qui est le principal objet de sa Lettre : & d'abord il fait sentir à Philémon que tout ce qu'il vient de dire, ne fait qu'exprimer le motif sur lequel est appuyé ce qu'il va ajouter : (a) *Propter quod*. L'autorité du ministère dont il est revêtu, lui donne le droit de commander à Philémon ; & il ne néglige pas ce motif : mais comme ce n'est pas la voie qu'il juge à propos de prendre dans cette occasion, il se contente de représenter à Philémon qu'il pourroit en Jésus-Christ prendre la confiance & la liberté de lui commander une chose qui est très-convenable, & qu'il auroit même beaucoup de sujet de le faire : *multam fiduciam, πολλήν περὶ πίστεως, habens in Christo Jesu imperandi tibi quod ad rem pertinet*. Après avoir ainsi seulement montré ce motif, il l'abandonne, & témoigne qu'à cause de l'affection qu'il a pour Philémon, il aime mieux prendre la voie de demande & de supplication : (b) *Propter caritatem magis obsecro*. Mais en même temps il relève cette prière par la considération de ce qu'il est à l'égard de Philémon : *Cum sis talis*. Car c'est l'expression du Grec ; *τις εἶ*, au lieu de quoi par méprise de copiste est venue la lecture présente de la Vulgate, *cum sis talis*. Il lui représente donc ce qu'il est : *Cum sis talis*. Il pourroit insister sur son Apostolat ; & il l'avoit déjà fait sentir en parlant de la liberté qu'il pouvoit prendre en Jésus-Christ : ici donc il se contente d'abord de se nommer : *Ut Paulus*. Ce seul mot disoit beaucoup : mais ce n'est pas tout ; à l'autorité de sa dignité, il ajoute celle de son âge, c'est-à-dire, de sa vieillesse : *Senex* : & enfin celle des liens qu'il porte actuellement pour le nom de Jésus-Christ : *Nunc autem & vincus Jesu Christi*. Tant de titres si respectables lui donnoient bien le droit de commander ; mais enfin, il aime mieux prier : il le répète donc : (c) *Obsecro te*.

---

(a) ψ. 8. = (b) ψ. 9. = (c) ψ. 10.

Mais pour qui prie-t-il ? pour un de ceux qu'il regarde comme ses enfants en Jesus-Christ : *Pro filio meo*. Il y a plus : ce fils lui est d'autant plus cher , que c'est dans ses liens qu'il l'a engendré : *Quem genui in vinculis*. Mais quel est-il ce fils si cher ? L'Apôtre enfin le nomme : c'est Onésime : *Onesimo*. Ce nom rappelle aussi-tôt au souvenir de Philémon , le tort que lui avoit fait cet esclave ; l'Apôtre l'avoue tacitement en reconnoissant que Philémon n'avoit pas reçu de cet esclave l'utilité qu'il devoit en attendre : (a) *Qui tibi aliquando inutilis fuit*. Et il y a ici dans le Grec une allusion secrete entre le nom d'Onésime , *ὄνησιμος* , qui en cette langue signifie *avantageux* , & le mot *ἄχρητος* , qui signifie *inutile*. L'Apôtre avoue donc qu'autrefois Onésime n'a pas rempli auprès de son maître la signification de son nom ; qu'il ne lui a pas été utile : *Qui tibi aliquando inutilis fuit* : mais il lui déclare que maintenant il est tout différent de ce qu'il étoit alors : cet esclave que Paul a engendré à une nouvelle vie , est maintenant capable d'être utile à Philémon & à Paul. La Vulgate porte : *Nunc autem & mihi & tibi utilis* : & le Grec : *Nunc tibi & mihi utilis* : *Nunc autem tibi & mihi utilis*. Enfin il déclare à Philémon que c'est lui-même qui le lui a renvoyé : *Quem remisisti tibi*. C'étoit déjà assez l'inviter à le recevoir : mais il le lui demande en termes exprès , & de la maniere la plus pressante : (b) *Tu autem illum , ut viscera mea , suscipe*. Il avoit témoigné la joie & la consolation qu'il avoit reçue de ce que par la charité de Philémon les entrailles des Saints avoient été soulagées : mais maintenant ce sont les entrailles de Paul même qui seront soulagées par la charité avec laquelle Philémon recevra Onésime : quel motif plus pressant ! *Tu autem illum , ut viscera mea , suscipe*. Paul vient de dire qu'Onésime pouvoit maintenant être utile & à lui , & à Philémon même : il s'explique , & il montre comment Onésime pouvoit lui être utile. Il déclare donc qu'il avoit eu dessein de retenir auprès de lui ce disciple : (c) *Quem ego volueram mecum detinere*. Il vouloit le retenir pour recevoir de lui les services dont il avoit besoin : *Ut mihi ministraret* : mais services qu'il avoit droit d'attendre de Philémon même , & que cet esclave lui auroit rendus au nom & en la place de son maître : *Ut pro te mihi ministraret* : services dont Philémon même se feroit fait un honneur , non-seulement à cause de la dignité & de l'âge de l'Apôtre , mais encore à cause des liens que l'Apôtre portoit alors pour l'Évangile : *Ut pro te mihi ministraret in vinculis Evangelii*. L'Apôtre avoit donc droit de retenir auprès de lui cet esclave qui lui auroit été vraiment utile : mais il n'a rien voulu faire sans l'avis de Philémon à qui cet esclave appartenoit : (d) *Sine consilio autem tuo nihil volui facere*. Pourquoi ? parce qu'il n'a pas voulu user de son autorité pour obtenir cela de

(a) ψ. 11. = (b) ψ. 12. = (c) ψ. 13. = (d) ψ. 14.

Philémon ; il n'a pas voulu que le bien que Philémon feroit en lui laissant cet esclave fût un bien , pour ainsi dire , forcé , & accordé seulement à la nécessité : *Uti ne velut ex necessitate bonum tuum esset*. Il le lui renvoie donc , afin que si ensuite Philémon juge à propos de le laisser retourner à Rome pour y être utile à Paul , ce soit de sa part une bonne œuvre toute volontaire : *Uti ne velut ex necessitate bonum tuum esset , sed voluntarium*. Après cela Philémon pourra-t-il refuser de recevoir avec charité ce disciple que Paul lui recommande , & dont il se prive par attention pour lui ? ne s'empressera-t-il pas plutôt de rendre son amitié à Onésime , & de le renvoyer en son nom & de sa part vers Paul ? mais voici encore un autre motif qui a déterminé Paul à renvoyer Onésime & qui doit porter Philémon à le recevoir : c'est que cet esclave n'a peut-être quitté son maître ( ou selon le Grec , n'a été séparé de son maître , ) pour un temps , qu'afin que son maître le recouvrât ensuite pour jamais : (a) *Forfitan enim ideo discessit ( gr. separatum est ) ad horam à te , ut aeternum illum reciperes* ; & qu'il le recouvrât non plus comme un esclave , mais comme un frere , à cause de sa nouvelle naissance en J. C. (b) *Jam non ut servum , sed pro servo fratrem* : & un frere bien-aimé , *fratrem dilectum* : c'est la construction du Grec ; au lieu de quoi la Vulgate porte , *carissimum fratrem* : au fond c'est la même chose ; mais la gradation est mieux observée dans la construction du Grec. L'Apôtre justifie cette expression , en faisant remarquer que ce disciple est en effet un frere bien-aimé principalement pour lui en particulier : *Maximè mihi* ; & que s'il lui est cher , à lui à qui il n'appartient que par les liens de la foi , il doit l'être encore plus à Philémon , à qui il appartient & selon la chair & selon le Seigneur , c'est-à-dire , & par le titre de son ancienne servitude , & par le titre de sa nouvelle naissance : *Quantò autem magis tibi , & in carne & in Domino ?* Mais ce lien de fraternité qui unit ensemble tous les fideles , fournit encore ici à Paul un nouveau motif. En demandant qu'Onésime fût reçu comme ses propres entrailles , il s'étoit exprimé d'une manière très-vive , mais au fond , ce n'étoit cependant qu'un motif d'humanité : il s'éleve plus haut ; & il emploie un motif de foi. Il fait abstraction de son Apostolat qui le mettoit au dessus de Philémon : il se considere seulement comme disciple de J. C. & par conséquent étroitement uni à Philémon , par les liens de cette commune fraternité ; il suppose qu'au moins Philémon le considere comme tel : (c) *Si ergo habes me socium* : & sous ce point de vue il le prie de recevoir Onésime comme il le recevrait lui-même ; parce qu'Onésime qui lui est devenu en Jesus-Christ un frere bien-aimé , est en effet un autre lui-même : *Suscipis illum sicut me*. Est-il possible de se refuser à de

(a) v. 15. — (b) v. 16. — (c) v. 17.

telles instances ? ne pas recevoir Onésime , ce seroit blesser les entrailles de Paul ; ce seroit le rejeter lui-même : que répondre à deux motifs si pressants ? *Illum , ut mea viscera , suscipe . . . Suscipe illum sicut me.* Mais Onésime a fait tort à Philémon , & il lui reste redevable : l'Apôtre veut bien encore le supposer , ou plutôt il l'avoue , & il suppose seulement que Philémon lui fasse cette objection : (a) *Si autem aliquid nocuit tibi , aut debet :* mais en ce cas , il consent que tout lui soit imputé à lui-même : *Hoc mihi imputa.* Et pour assurer-mieux cette caution si tendre & si touchante , il marque expressément que c'est lui-même , lui Paul , qui écrit cela de sa propre main : (b) *Ego Paulus scripsi meâ manu.* Ce n'est pas assez : non-seulement il consent que tout lui soit imputé ; mais il promet qu'en effet , s'il le faut , il rendra tout : *Ego reddam.* Cependant il n'oublie point sa dignité : Philémon doit sentir que loin d'accepter la caution de Paul , & d'exiger quelque chose de lui , il se doit lui-même tout entier à Paul de qui Dieu s'étoit servi pour appeler les nations à la foi dont il avoit été rendu participant : l'Apôtre témoigne donc qu'il ne veut pas même insister sur cela : *Ut non dicam tibi , quod & teipsum mihi debes.*

Enfin vient la conclusion. L'Apôtre la commence par une invitation tendre & pathétique ; & donnant encore une fois à Philémon le nom de frere , il le presse & lui demande que lui Paul puisse recevoir de lui Philémon cet avantage comme un effet de cette union intime qui est entr'eux en J. C. notre Seigneur : (c) *Ita , frater , ego te fruar in Domino ;* c'est l'expression de la Vulgate ; mais le Latin ne peut pas rendre ici toute l'énergie du Grec : *Ναι , ἀδελφι , ἐγὼ σε ἠπαίμην ἐν Κυρίῳ.* Le parallele de ces deux idées rapprochées , *Ego te ,* moi Paul , vous Philémon , a aussi une force singulière que le Latin même conserve assez , mais que la Langue Française ne peut exprimer : *Ναι ἀδελφι , ἐγὼ σε ἠπαίμην ἐν Κυρίῳ.* L'Apôtre réunit ensuite les deux motifs les plus puissants qu'il avoit employés : c'est d'accorder ce soulagement aux entrailles de Paul , mais de l'accorder en vue du Seigneur , parce que c'est dans le Seigneur même que ses entrailles recevront ce soulagement : *Resice viscera mea in Domino.* Il lui déclare qu'en lui écrivant cette Lettre il a beaucoup de confiance dans sa docilité & sa soumission ; (d) *Confidens in obedientia tua scripsi tibi.* Il va plus loin ; & il témoigne qu'il est persuadé que Philémon fera même plus qu'il ne lui demande ; c'est-à-dire , qu'il espere que non-seulement Philémon recevra Onésime , sans rien exiger de lui ; mais qu'il lui rendra toute son amitié , & le renverra même vers Paul pour lui être utile : Paul a seulement demandé qu'Onésime fût reçu ; mais il est persuadé que Philémon fera plus : *Sciens quoniam & super id quod dico facies.* Après cela il prie Philémon de lui préparer un logement , parce qu'il

---

(a) ψ. 18. = (b) ψ. 19. = (c) ψ. 20. = (d) ψ. 21.

SUR L'ÉPÎTRE A PHILEMON. 179

espère que Dieu le rendra à Philémon, à sa famille & à toute l'Eglise même de Colosses, par le mérite de leurs prières : (a) *Simul autem & para mihi hospitium : nam spero per orationes vestras donari me vobis.* Il salue personnellement Philémon de la part d'Epaphras, Evêque de cette ville, qui étoit prisonnier avec lui à Rome pour la cause de J. C. (b) *Salutate Epaphras concaptivus meus in Christo Jesu.* Au salut d'Epaphras, il joint ceux de Marc, cousin de Barnabé dont il parle dans l'Épître aux Colossiens, (c) d'Aristarque, Juif dont il parle aussi au même endroit ; de Démas, qui alors lui étoit attaché, & dans la suite se sépara de lui ; (d) il y joint le salut de Luc l'Évangéliste ; il les appelle tous ses aides & les compagnons de ses travaux : (e) *Marcus, Aristarchus, Demas & Lucas, adjutores (selon le Grec, cooperatores) mei.* Enfin il salue Philémon & toute sa famille, & leur souhaite à tous que la grâce de Jesus-Christ notre Seigneur soit avec leur esprit : (f) *Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen.*

La souscription qui est au bas de cette Epître dans les Exemplaires Grecs, marque qu'elle fut écrite de Rome, & portée par Onésime : le texte même prouve l'un & l'autre : on y voit qu'il espéroit être délivré de ses liens, & retourner en Phrygie ; ce qui prouve que c'étoit au temps de sa première captivité, c'est-à-dire, vers l'an 62. de l'Ere Chr. Vulg.

III.  
Remarque sur le temps & le lieu où cette Epître fut écrite, & sur sa canonicité.

Saint Jérôme remarque (g) qu'il y avoit quelques personnes qui trouvoient que le sujet de cette Epître étoit peu digne du soin de l'Apôtre, & qui par cette raison vouloient qu'elle ne fût pas de lui, ou du moins prétendoient qu'elle ne méritoit pas d'être mise au rang des saintes Ecritures, comme n'ayant rien de nécessaire pour notre édification, ni qui fût digne du S. Esprit. Mais ce raisonnement même est bien indigne de ceux qui adorent un Dieu qui n'a pas dédaigné de mourir pour des esclaves rebelles & impies, & qui savent que ce Dieu choisit ce qui est de plus faible selon le monde, pour confondre ce qui est de plus fort, & ce qui est de plus bas selon le monde pour confondre ce que le monde estime de plus grand. Aussi cette Epître a-t-elle toujours été reçue dans l'Eglise, qui l'a regardée comme étant très-digne du zèle & de la charité de saint Paul, & très-propre à faire comprendre aux premiers Pasteurs de l'Eglise le soin qu'ils doivent avoir des moindres de leurs brebis. On peut aussi tirer de cette Epître beaucoup d'instructions très-utiles pour tous les Fideles.

---

(a) *ŷ. 22.* == (b) *ŷ. 23.* == (c) *Coloss. iv. 10.* == (d) *2. Tim. iv. 9.* == (e) *ŷ. 24.* == (f) *ŷ. 25.* == (g) *Hieron. proem. in Ep. ad Philem.*



# É P I T R E

## D E S A I N T P A U L

### A P H I L É M O N .

#### C H A P I T R E U N I Q U E .

*Philémon exhorté à recevoir Onésime son esclave, qui s'étant enfui de chez lui, étoit venu trouver S. Paul à Rome, & y avoit reçu le Baptême.*

1. **P**AUL, prisonnier pour la foi de Jesus-Christ, & Timothée son frere, à notre cher Philémon, notre coopérateur dans le ministère de l'Évangile;

2. à notre très-chère sœur Appie son épouse; à Archippe notre ami commun, le compagnon de nos combats & de nos travaux évangéliques; & à l'Église qui est dans votre maison;

3. que Dieu notre Pere & Jesus-Christ

1. **P**AULUS vincus Christi Jesu, & Timotheus frater; Philemoni dilecto, & adjutori nostro,

2. & Appiæ sorori carissimæ, & Archippo comilitoni nostro, & Ecclesiæ quæ in domo tua est;

3. gratia vobis & pax à

ψ. 1. C'est l'expression du Grec.

ψ. 2. Selon le Grec : notre chère Appie. Le mot de sœur n'est pas dans le Grec imprimé.

Ibid. C'est celui dont il est parlé dans l'Épître aux Colossiens, 1v. 17. On croit qu'a-

lors il étoit Prêtre ou même Evêque, & qu'il gouvernoit l'Église de Colosses en l'absence d'Epaphras, qui en étoit l'Apôtre & le premier Evêque, & qui étoit alors prisonnier à Rome. *Infr.* ψ. 23.

Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.

4. Gratiarum ago Deo meo, semper memoriam tuam faciens in orationibus meis,

5. audiens caritatem tuam, & fidem quam habes in Domino Jesu, & in omnibus sanctis:

6. ut communicatio fidei tuæ evidens fiat in agnitione omnis operis boni, quod est in vobis in Christo Jesu.

7. Gaudium enim magnum habui, & consolationem in caritate tuâ: quia viscera sanctorum requieverunt per te, frater.

8. Propter quod multam fiduciam habens in Christo Jesu imperandi tibi quod ad rem pertinet:

9. propter caritatem magis obsecro, cum sis talis, ut Paulus senex, nunc autem & vincens Jesu Christi:

notre Seigneur vous donnent à tous la grace & la paix.

4. Me souvenant sans cesse de vous dans mes prières, *mon cher Philémon*, je rends grâces à mon Dieu,

5. apprenant quelle est votre foi envers le Seigneur Jésus, & votre charité envers tous les saints;

6. & de quelle sorte la libéralité qui naît de votre foi éclate aux yeux de tout le monde, se faisant connoître par tant de bonnes œuvres qui se pratiquent dans votre maison pour l'amour de Jésus-Christ.

7. Car votre charité, *mon cher frere*, nous a comblés de joie & de consolation, voyant que les cœurs des saints qui étoient affligés, ont reçu tant de soulagement de votre bonté.

8. C'est pourquoi je m'adresse aujourd'hui à cette même bonté, & je vous prie d'en faire sentir les effets à une personne qui m'est très-chère. Je dis que je vous en prie; car encore que je puisse prendre, en qualité d'Apôtre de Jésus-Christ, une entière liberté de vous ordonner une chose qui est de votre devoir;

9. néanmoins l'amour que j'ai pour vous fait que j'aime mieux vous en supplier, quoique vous soyez tel que vous êtes & que je sois tel que je suis, c'est-à-dire, quoique vous soyez mon disciple, & que je sois Paul, qui vous a instruits des vérités de la foi, qui est déjà vieux, & qui de plus, est maintenant prisonnier pour l'amour de Jésus-Christ.

¶ 6. C'est le sens du Grec.

Ibid. C'est le sens du Grec: *in Christum Jesum.*

¶ 7. C'est le sens du Grec: *habuimus.*

Ibid. List. les entrailles.

¶ 8. C'est le sens du Grec.

¶ 9. C'est le sens du Grec: quoique je sois tel que je suis, c'est-à-dire, que je sois Paul, &c.

10. Or la priere que je vous fais , est pour mon fils Onésime , que j'ai engendré dans *mes* liens , *l'ayant converti à la foi depuis que je suis en prison* ;

11. qui vous a été autrefois inutile , mais qui vous sera maintenant *très-utile* , aussi-bien qu'à moi.

12. Je vous le renvoie ; & je vous prie de le recevoir , comme mes entrailles & *mon cher fils*.

13. J'avois pensé de le retenir auprès de moi , afin qu'il me rendit quelque service en votre place , dans les chaînes que je porte pour l'Évangile ;

14. mais je n'ai rien voulu faire sans votre consentement , " desirant que le bien que je vous propose , n'ait rien de forcé , mais soit *entièrement* volontaire. *J'ai donc mieux aimé vous rendre cet esclave fugitif , que de le retenir sans vous en avoir parlé. Je vous prie de le bien recevoir , & de regarder sa fuite comme une chose qui vous est avantageuse.*

15. Car peut-être qu'il n'a été séparé " de vous pour un temps , qu'afin que vous le recouvriez pour jamais ;

16. non plus comme un simple esclave , mais comme celui qui d'esclave est devenu l'un de nos freres bien-aimés , " qui m'est *en effet* très-cher , à moi en particulier , & qui vous le doit être encore beaucoup plus , étant à vous , & selon le monde *comme votre esclave par sa condition* , & selon le Seigneur , *comme votre frere par la foi en Jesus-Christ.*

17. Si donc vous me considérez comme étroitement uni à vous , recevez-le

γ. 14. Litt. sans votre avis.  
γ. 15. C'est l'expression du Grec.

10. obsecro te pro meo filio , quem genui in vinculis , Onesimo :

11. qui tibi aliquando inutilis fuit , nunc autem & mihi & tibi utilis :

12. quem remisisti tibi. Tu autem illum , ut mea viscera , suscipe :

13. quem ego volueram mecum detinere , ut pro te mihi ministraret in vinculis Evangelii :

14. sine consilio autem tuo nihil volui facere , uti ne velut ex necessitate bonum tuum esset , sed voluntarium.

15. Forfitan enim idè discessit ad horam à te , ut æternùm illum reciperes :

16. jam non ut servum , sed pro servo carissimum fratrem , maximè mihi ; quantò autem magis tibi , & in carne , & in Domino ?

17. Si ergo habes me socium , suscipe illum sicut

γ. 16. C'est le sens du Grec.

me.

18. Si autem aliquid nocuit tibi, aut debet: hoc mihi imputa.

19. Ego Paulus scripsi meâ manu: ego reddam, ut non dicam tibi, quod & teipsum mihi debes.

20. Ita; frater, ego te fruar in Domino: refice viscera mea in Domino.

21. Confidens in obedientiâ tuâ scripsi tibi: sciens quoniam & super id quod dico, facies.

22. Simul autem & para mihi hospitium: nam spero per orationes vestras donari me vobis.

23. Salutatur te Epaphras, concaptivus meus in Christo Jesu,

24. Marcus, Aristarchus, Demas, & Lucas, adjutores mei.

25. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen.

comme moi-même; car il est aussi très-étroitement uni à moi.

18. S'il vous a fait tort, ou s'il vous est redevable de quelque chose, mettez cela sur mon compte.

19. C'est moi, Paul, qui vous l'écris de ma main: c'est moi qui vous le rendrai, pour ne vous pas dire, que vous devez vous-même à moi, & que je pourrois vous demander la grace d'Onésime, en compensation de celle du salut que je vous ai procuré. Je vous prie donc de lui pardonner.

20. Oui, mon frère, que je reçoive de vous cette joie dans le Seigneur; donnez-moi, au nom du Seigneur, cette sensible consolation.

21. Je vous écris ceci dans la confiance que votre soumission me donne, sachant que vous en ferez encore plus que je ne dis.

22. Je vous prie aussi de me préparer un logement chez vous; car j'espère que Dieu me redonnera à vous encore une fois, par le mérite de vos prières.

23. Epaphras, qui est comme moi prisonnier pour Jésus-Christ, vous salue,

24. avec Marc, Aristarque, Démas & Luc, qui sont mes aides & mes compagnons dans le ministère de l'Évangile.

25. Que la grace de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Amen.

ψ. 20. Gr. autr. cet avantage.

ψ. 23. Voyez la note sur le ψ. 2.

ψ. 24. Quelques-uns croient que c'est

Jean-Marc cousin de Barnabé. Col. 1v. 10.

Ibid. Selon le Grec: qui sont mes coopérateurs.

Fin de l'Épître à Philémon.



# P R É F A C E

S U R

## L'ÉPITRE AUX HÉBREUX.

Remarques  
générales sur  
cette Epître.  
Partage de  
cette Préface.

L'ÉPITRE aux Hébreux est un des plus beaux & des plus précieux monuments que possède l'Eglise Chrétienne. La grandeur des choses, & l'importance de la matière, y sont par-tout soutenues par la noblesse des expressions & par l'élévation du style. Mais aussi nulle autre n'a donné plus d'exercice aux Interpretes, & n'a fourni plus de matières à la contestation : nulle autre n'a été plus combattue, & n'a été exposée à plus de jugements divers. On a douté de son authenticité, & de l'inspiration de son Auteur ; on l'a contestée à saint Paul, & on l'a attribuée à saint Clément Pape, ou à saint Luc, ou à Appollon, ou à Barnabé ; on a disputé sur la langue dans laquelle elle a été écrite, si c'est en Grec, ou en Hébreu ; enfin on a formé des difficultés sur le lieu d'où elle a été envoyée, sur le temps auquel elle a été écrite, sur le rang qu'elle doit tenir parmi les Epîtres de saint Paul, & sur les personnes à qui elle est adressée. Nous allons examiner chacun de ces points ; & après avoir rapporté les raisons pour & contre, nous prendrons le parti qui nous paroîtra le plus raisonnable, selon notre méthode ordinaire. [ C'est Dom Calmet qui parle ici, & dans les quatre premiers articles de cette Préface, auxquels nous en ajouterons un cinquième qui contiendra l'Analyse de cette Epître, ou plutôt une Explication sommaire de cette Epître, dont l'importance nous a paru mériter une Analyse plus étendue. ]



ARTICLE

## ARTICLE PREMIER.

*De l'Auteur de l'Épître aux Hébreux.*

Origenes (a) après avoir balancé tout ce que l'on disoit de l'Auteur de cette Lettre, avoue que Dieu seul en connoît le véritable Auteur. Il dit que les uns l'attribuoient à saint Clément Pape, qui a vécu avec les Apôtres, & d'autres à l'Évangéliste saint Luc. Pour lui il croit que le fond des pensées est de saint Paul; mais que le style, la composition & l'arrangement, sont de quelque autre, qui étant rempli des sentiments de l'Apôtre, les a rédigés par écrit dans cet Ouvrage. Il soutient, & il en prend à témoin tous ceux qui ont lu les Ecrits de saint Paul, & qui sont capables d'en juger, que le style & le tour en sont plus beaux & plus polis que ceux de ses autres Lettres. Le sens & les pensées en sont admirables, & comparables à tout ce que les Apôtres ont écrit de plus grand & de plus instructif.

I.  
Opinion de ceux qui ont attribué cette Epître à saint Clément.

Ceux qui du temps d'Origenes attribuoient cette Epître au Pape saint Clément, se fondoient premièrement sur la ressemblance du style, (b) qui se remarque entre cette Epître, & celle de saint Clément aux Corinthiens: & ensuite sur ce que ce saint Pape emprunte souvent, & les pensées, & les tours de phrases, & même les propres paroles de l'Épître aux Hébreux, sans toutefois la nommer; ce qui semble insinuer qu'il la regardoit comme son propre ouvrage. (c) *Multis de Epistola quæ sub Pauli nomine ad Hebræos fertur, non solum sensibus, sed juxta verborum quoque ordinem abuitur*, dit saint Jérôme, après Eusebe de Césarée.

Ce dernier, quoiqu'il ait fort bien remarqué la conformité du style de ces deux Epîtres, & les morceaux de l'Épître aux Hébreux, que saint Clément avoit insérés dans sa Lettre aux Corinthiens, n'ose pas dire toutefois que ce saint Pape ait composé celle qui est adressée aux

(a) *Origen. homil. in Epist. ad Hebræos, apud Euseb. lib. vi. cap. 25. Hist. Eccl. Τις δὲ ὁ γράψας τὴν ἐπιστολήν, τὸ μὴ ἀληθὲς θεὸς εἶδεν, ἢ δὲ εἰς ἡμᾶς φθάσαντα ἰστορία ὡς ἴπαι μὴ λογίσθαι ἐστὶ κλήμης ὁ ῥωμῶν ἐπίσκοπος Ῥωμαίω ἔγραψε τὴν ἐπιστολήν, ὡς τινος δὲ ἐστὶ Λυκάου ὁ γράψας τὸ εὐαγγέλιον, ἢ ἰακὸν γράψας. Et un peu plus haut: Ἐγὼ δὲ ὑποφαινώμενος ἵπαιμ' αἶ, ἐστὶ τὰ μὴ ἡμᾶς τῷ ἀποστόλῳ ἔσθαι, ἢ δὲ φράσαι, ἢ ἢ οὐδὲν ἀπορηματιστικῶς τῶν τὰ ἀποστολικῶν, ἢ ὡς τῶν χειρογροφῶν τὰ ἱερῆνα ὡς τῶν διδασκαλῶν. — (b) *Idem ibidem: Οἱ δὲ τὴν κλήμης πᾶσι αὐτῶν ἱερῶν ἀγῶνι λέγουσι τὴν γράψαν. Ὁ δὲ μᾶλλον ἔσθαι ἀληθὲς, τῶν τῶν ἡμῶν τῶν φράσαι χαρᾶς τῶν τῶν κλήμης ἐπιστολῶν, ἢ τῶν τῶν ἱεραίων ἀποστόλων. — (c) *Hieronym. in Catalogo, voce Clemens. Euseb. Hist. Eccles. lib. iii. cap. 38. Ἐν τῇ τῶν κλημῆος, τῶν τῶν ἑβραίων πολλὰ ἡμᾶς φράσαι, ἢ δὲ δὲ, ἢ ἀλλοτρίως φησὶ τισὶ ἐξ αὐτῶν χροσῶν, σφίσι τὰ φράσαι. ἐστὶ μὴ πᾶσι ὑπάρχει τὸ σὺννεκμα. Vide Clem. Epist. paragr. 17. 36. 43. 58.***

Hébreux ; il témoigne seulement qu'on lui imputoit de l'avoir traduite de l'Hébreu en Grec. (a) Mais nous espérons renverser cette opinion par son fondement , en faisant voir que l'Épître aux Hébreux ne fut jamais écrite en Hébreu. A l'égard de la ressemblance du style ; elle ne paroît pas assez sensible pour pouvoir en inférer que ces deux Épitres soient du même Auteur. (b) Il est vrai que saint Clément a copié quelques passages de l'Épître aux Hébreux , sans la citer ; mais souvent il en use ainsi , de même que saint Polycarpe & S. Ignace : ils emploient les paroles des Apôtres & de notre Seigneur , comme si c'étoient leurs propres expressions , soit qu'ils le fassent pour orner leurs discours , soit pour donner du poids à leur raisonnement. De plus , toutes les circonstances qui se remarquent dans cette Épître , ne conviennent nullement à saint Clément , lequel d'ailleurs n'a jamais passé dans l'Eglise pour un Auteur inspiré , au lieu que l'Auteur de cette Épître a été regardé comme tel dès le commencement du Christianisme.

II.  
Opinion de  
ceux qui ont  
attribué cette  
Épître à saint  
Luc.

Les Pères qui paroissent les plus favorables à saint Clément , n'ont pas osé la lui attribuer absolument ; ils parlent avec doute ; ils reconnoissent que plusieurs la donnoient à saint Luc , les uns croyant que S. Luc en étoit le véritable & premier Ecrivain , & les autres qu'il n'en étoit que le traducteur , ou au plus que le secrétaire , qui rendoit en Grec d'un style plus pur & plus poli , ce que saint Paul lui dictoit à sa manière , d'une diction moins élégante & moins correcte. On fait aussi valoir ici la conformité du style ; & on ajoute l'attachement de saint Luc à saint Paul , & la confiance de saint Paul en saint Luc , comme des motifs propres à persuader qu'il est au moins traducteur de cette Piece.

Mais de toutes ces raisons , celle de la ressemblance du style est la seule qui mérite qu'on s'y arrête. Or je trouve sur cela bien de la diversité. Saint Clément d'Alexandrie (c) croyoit y voir les mêmes caracteres , le même goût , la même couleur , comme il parle , que dans les Ecrits de saint Luc. Grotius (d) trouve dans l'Épître aux Hébreux plusieurs manières de parler qui sont familières à saint Luc : & quoiqu'il avoue que cette Épître est d'un style beaucoup plus relevé , que ni l'Évangile , ni les Actes ; il remarque que saint Luc n'est pas toujours égal dans son style , & que dans les endroits où il peut donner un peu plus de liberté à son discours , comme quand il n'est pas contraint de rapporter les propres paroles de Jesus-Christ , & qu'il s'aban-

(a) Euseb. Hist. Eccl. l. III. c. 38. — (b) Spanhen, de Auctore Epist. ad Hebr. parte 2. c. 7. n. 7. 8. — (c) Clem. Alex. lib. Hypotypos. apud Euseb. Hist. Eccl. l. VI. c. 14. Τὴν ἐπιστολὴν ἰβραῖν ἐπιστολῆς Παύλου μὴ ἴδιον φησὶ, γρηγορεῖν δὲ ἰβραῖν ἰβραϊκῆ φωνῆ. Ἀλλὰ δὲ φιλοτιμίαι αὐτῆς μετρητικῶς ἐκδύναμις ἴσως ἔλασεν. Ὅτι τὰ αὐτῶν χροῖα ἰσοκρίτως κατὰ τὴν ἰβραϊκὴν αὐτῆς τῆς ἰσραὴλ, ἢ τῆς περὶ τῆς — (d) Grot. in Epist. ad Hebraeos, pref.

donne à son génie, il est beaucoup plus éloquent. Erasme (a) reconnoît aussi dans l'Épître aux Hébreux le même style, ou un style fort approchant de celui des Actes des Apôtres : *Ne lucas quidem ipse in Actis Apostolicis parum abest, ab hujus Epistola eloquentia.* Malgré tout cela, il n'ose l'attribuer à saint Luc; il aime mieux la donner au Pape saint Clément : *Admodum probabile est quod subindicavit D. Hieronymus, Clementem Romanum Pontificem à Petro quartum, auctorem hujus Epistolae fuisse.* Mais Grotius va plus loin : il ne se contente pas de dire que saint Luc l'a traduite, ou qu'il lui a donné son style avec l'agrément de saint Paul; il veut qu'il l'ait composée, & envoyée de son chef.

M. Spanheim prétend au contraire que cette Pièce n'est point l'ouvrage de saint Luc, principalement à cause de la différence du style; de langage de saint Luc, selon lui, est plus Grec que celui de cette Épître : (b) *Stylus Epistolae à dictione & phrasi Lucae magis Graecanicâ longissimè distat.* Jacques Capelle soutient de même qu'il y a une grande différence entre le style de saint Luc, & celui de l'Auteur de la Lettre aux Hébreux : (c) *Cùm hujus Epistolae stylus stylo Lucae sit dissimillimus.* Après des sentiments si opposés, quel fond peut-on faire sur les jugements des plus habiles Critiques touchant la prétendue conformité ou différence des styles?

Venons à ceux qui l'ont attribuée à saint Barnabé. Tertullien est le premier auteur de cette opinion; (d) *Extat & Barnabae titulus ad Hebraeos.* Et ce qui est remarquable, il la lui attribue sans témoigner aucun doute, & comme si c'eût été le sentiment commun de l'Eglise d'Afrique, où il étoit, & de l'Eglise Romaine qu'il attaquoit. Saint Jérôme en plus d'un endroit, (e) & après lui saint Philastre Evêque de Bresse, (f) rapportent la même opinion, mais sans l'approuver. Caméron (g) entre les Modernes, en a entrepris la défense; & par un goût assez bizarre, il la croit la plus probable de toutes.

On ne fait pas valoir ici la conformité du style. On reconnoît qu'il y a bien de la différence à cet égard entre l'Épître aux Hébreux, & celle qui est attribuée à saint Barnabé. Mais comme on doute que cette dernière Pièce soit de saint Barnabé, on ne peut en tirer aucun argument certain dans la question dont il s'agit ici. On ne peut pas se prévaloir non plus de l'autorité des Anciens. Nul des Peres Grecs, qui ont vécu avant ou après Tertullien, ou de son temps, n'a donné à saint Barnabé l'Épître aux Hébreux. Il n'y a aucun fondement de cette conjecture

III.  
Opinion de  
ceux qui ont  
attribué cette  
Épître à saint  
Barnabé.

(a) *Erasmi. sub finem, annot. in Epist. ad Hebr. — (b) Spanhem loc. citato, parte 2. c. 7. & part. 3. c. 1. n. 9. 10. — (c) Jac. Capell. praef. in Epist. ad Hebr. — (d) Tertull. de Pudic. c. 20. — (e) Hieron. in Catalog. in voce Paulus: Epistola quae fertur ad Hebraeos, non Pauli creditur, propter styli, sermonisque distantiam; sed vel Barnabae, juxta Tertullianum; vel Lucae Evangelistae, juxta quosdam; vel Clementis, Romanae postmodò Ecclesiae Episcopi. — (f) Philast. haes. 41. — (g) Camero quaest. 2. in Epist. ad Hebr.*

ni dans la Lettre même, ni dans la vie de saint Barnabé, ni dans l'Histoire Ecclésiastique. On ne fait d'où Tertullien avoit puisé cette opinion, si ce n'est peut-être qu'ayant entendu parler d'une Lettre de saint Barnabé, qu'il ne connoissoit que de réputation, & voyant que quelques-uns contestoient celle-ci à saint Paul, il se sera imaginé que c'étoit celle de S. Barnabé : peut-être sa conjecture étoit-elle aussi fondée sur ce que dans l'une & dans l'autre on se propose de prouver l'abolition des cérémonies légales : & cet Auteur ayant ensuite hasardé cette conjecture avec la confiance qui lui étoit assez ordinaire, elle a été recueillie par d'autres, dont elle a frappé l'attention par sa singularité. Quand aux preuves dont Caméron s'efforce de l'appuyer, elles sont si peu solides, qu'on croiroit perdre le temps en les rapportant. (a)

IV.  
Opinions de ceux qui ont attribué cette Epître à un Paul inconnu, ou à Apollon, ou à S. Marc, ou à Tertullien.

Le Martyr saint Hippolyte, (b) dans son Livre contre les hérésies ; & saint Irénée dans Etienne Gobar Trithéite, cité dans Photius, (c) disoient que Paul Auteur de l'Epître aux Hébreux, étoit un certain Paul différent de l'Apôtre. Mais on ne nous donne aucune preuve d'une opinion si singulière. Qui étoit ce Paul ? d'où étoit-il ? quand vivoit-il ? Un homme du mérite & de la capacité de cet Ecrivain, quel qu'il soit, seroit-il enseveli dans l'oubli ?

Quelques-uns (d) ont attribué cette Epître à Apollon, ce Juif converti, dont saint Luc fait une si honorable mention dans les Actes, (e) & saint Paul dans la première Epître aux Corinthiens. (f) C'étoit un homme éloquent, puissant dans les Ecritures, rempli de zèle, & en fort grande réputation dans les Eglises. Si l'on avoit dans l'antiquité Ecclésiastique de quoi appuyer la conjecture dont nous venons de parler, il n'y auroit peut-être aucun homme qui méritât mieux qu'on lui fit honneur de cette excellente Piece. Mais les Auteurs qui la lui attribuent, sont nouveaux, & ils n'ont pas des preuves assez solides pour oser eux-mêmes se déclarer assertivement sur ce sujet ; ils n'en parlent qu'avec doute, & en hésitant.

Ceux qui l'ont attribuée à saint Marc, (g) sont encore moins fondés. Mais ceux qui ont voulu la donner à Tertullien, (h) sont réfutés par Tertullien même, qui veut en faire Barnabé l'Auteur, & par tous les Anciens qui ont vécu avant Tertullien, & qui citent cet Ouvrage comme un monument du temps des Apôtres, ou comme ayant été écrit par saint Paul même.

(a) On peut les voir réfutées dans Spanheim, *Tract. de Auth. Epist. ad Hebr. part. 2. c. 8.* — (b) *Hippolyt. lib. contra hares. apud Phot. Cod. 121. Λίγου δὲ ἀλλὰ τὴ ἑνα δουρβίαι λιπίδρα, ἣ ἔστι ἡ αὐτῆς Ἑβραίων Ἐπιστολὴ ἢ καὶ Ἀποστόλου Παύλου.* — (c) *Photius, Cod. 232. Ἰσχυρίζεται, ἣ Εἰρηναίου τῆς αὐτῆς Ἑβραίων Ἐπιστολῆς Παύλου ἢ καὶ ἰακίμῃ ὄναι φασί.* — (d) *Lusher. in Genes. xlviii. 20. Beza in Epist. ad Hebr.* — (e) *Act. xviii. 24.* — (f) *1. Cor. i. 12. iii. 4. 6.* — (g) *Quidam apud Spanheim, loc. cit. parte 2. c. 9.* — (h) *Quid. apud Sixt. Sen. Biblioth. l. vii. c. 8.*

Reste à examiner le sentiment commun des Eglises Grecque & Latine, qui croient aujourd'hui unanimement que l'Épître aux Hébreux, est l'ouvrage de saint Paul. Tout concourt à nous faire embrasser ce sentiment. L'autorité des Anciens, les caractères mêmes de cette Épître, les circonstances de la vie de l'Apôtre, & enfin la foiblesse des raisons que l'on apporte pour l'attribuer à d'autres. Si elle n'est d'aucun des Auteurs que l'on vient de dire, il y a toute sorte d'apparence qu'elle est de saint Paul.

V.  
Sentiment  
commun des  
Eglises Grec-  
que & Latine  
qui croient  
que cette Epî-  
tre est l'ouvro-  
ge de S. Paul.  
Preuve tirée  
du témoignage  
de saint Pierre.

La première preuve que l'on apporte pour notre sentiment, est l'autorité de l'Apôtre saint Pierre, (a) qui au jugement de quelques Savants, (b) a voulu parler de l'Épître aux Hébreux dans ces paroles de sa seconde Épître, écrite peu de temps avant sa mort, & plus d'un an après celle aux Hébreux : (c) *Paul notre frere bien-aimé vous a écrit sur ces choses, suivant la sagesse qui lui a été communiquée, ainsi qu'il le fait dans toutes ses Lettres, où il parle de ces mêmes choses, & dans lesquelles il y a certains endroits difficiles à entendre, auxquels des personnes peu instruites & peu constantes donnent un faux sens, de même qu'aux autres Ecritures, pour leur propre ruine.*

Ces Ecrivains trouvent dans ces paroles quatre caractères, qui les portent à croire que saint Pierre y parle de l'Épître aux Hébreux. 1°. Il dit que saint Paul a écrit aux mêmes personnes, que ceux à qui il écrit lui-même : *Scriptis vobis*. Or ces personnes sont certainement des Juifs convertis, comme il paroît par ces paroles du Chap. III. 1. *Voici la seconde Lettre que je vous écris, comparées à celles-ci du commencement de la première Lettre : Pierre Apôtre de Jesus-Christ, à ceux qui ont été choisis, & qui sont dispersés hors de leur pays, dans les Provinces du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, &c.*

2°. Il dit que saint Paul a fait paroître dans cette Lettre la sagesse dont il est rempli ; *Secundum datam sibi sapientiam* : or la sagesse de saint Paul, & la sublime connoissance qu'il avoit des secrets de Dieu, & des mystères de notre Religion, ne paroissent nulle part ailleurs avec plus d'évidence, que dans son Épître aux Hébreux.

3°. Saint Pierre dit qu'il y a dans les Épîtres de cet Apôtre des endroits difficiles à entendre dont on abuse : *In quibus sunt quædam difficilia intellectu*, &c. Et il y a aussi dans cette Épître plusieurs choses difficiles à entendre, dont les esprits mal-faits peuvent abuser, & dont ils ont abusé en effet ; comme sont ce qu'il dit de l'impossibilité qu'il y a que ceux qui ont été une fois illuminés, (d) soient de nouveau renouvelés à la pénitence, &c.

4°. Enfin saint Pierre dit que saint Paul leur a écrit sur le même sujet

---

(a) 2. Petri III. 15. = (b) Baron. an. 66. Pearson. Oper. posth. p. 58. Spanhem, alii. = (c) Nous mettons l'Épître aux Hébreux en l'an 63. de l'Ère Chr. Vulg. & celle de S. Pierre en l'an 65. = (d) Hebr. vi. 4. 6. x. 26. 27. III. 15. 16. 17.

que lui : *Loquens in eis ( Epistolis ) de his.* Or saint Pierre dans sa seconde Lettre exhorte les fideles à la pureté de vie , à l'attente des jugemens de Dieu , à la pénitence. Saint Paul traite le même sujet dans l'Épître aux Hébreux. (a) Il n'y a aucune autre de ses Epîtres où il traite ces choses ; nulle autre à qui tous ces caracteres conviennent ; c'est donc l'Épître aux Hébreux dont saint Pierre a voulu parler. Car ce que quelques-uns ont voulu dire que cette Epître de saint Paul , dont parle saint Pierre , est perdue , se dit sans aucune apparence & sans aucun fondement.

VI.  
Preuves tirées  
de l'Épître même  
dont il s'agit.

L'Épître aux Hébreux a un caractère d'autorité , qui ne peut convenir qu'à un Apôtre ; & toutefois elle n'est d'aucun de ceux qui ont été formés immédiatement par Jesus-Christ , mais d'un homme instruit par les Apôtres , & témoin des œuvres merveilleuses qu'ils avoient faites parmi les Juifs , pour confirmer la vérité de leur prédication : (b) *Ab eis qui audierunt , in nos confirmata est.* Quelques-uns (c) ont voulu inférer de ce passage , que saint Paul n'en étoit pas Auteur , parce que par-tout ailleurs (d) il paroît fort jaloux de l'honneur qu'il a eu d'être enseigné immédiatement par Jesus-Christ même , duquel il déclare qu'il a reçu sa mission , non pas de la part des hommes , ni de la part des autres Apôtres. Mais on doit bien distinguer ce que saint Paul a reçu par la révélation immédiate de Jesus-Christ , & ce qu'il a appris par le canal des Apôtres , & des disciples qui avoient vu & connu le Seigneur. Jesus-Christ lui a révélé les principaux mysteres de la Religion , & les vérités les plus importantes du Christianisme : mais pour ce qui est du détail des actions , des maximes , des miracles de notre Seigneur , des circonstances de sa mort & de sa résurrection , c'est des Apôtres & des disciples qu'il les a reçues immédiatement.

Une autre preuve que cette Epître est de saint Paul , c'est la promesse qu'il fait aux Hébreux d'aller les voir , & de mener avec lui Timothée son cher frere : (e) circonstances qui ont fait tant d'impression sur l'esprit de quelques savants Critiques , (f) qu'ils ont cru qu'elles suffisoient seules pour lui assurer cette Epître. Il y fait mention de ses liens , comme dans toutes celles qu'il a écrites d'Italie. (g) On remarque dans cette Epître , comme dans les autres de saint Paul , la même

(a) *Hebr. vi. 12. x. 25. & seqq. xii. xiiii. — (b) Hebr. ii. 3. — (c) Quid. apud Œcumen. prefat. in Ep. ad Hebr. Ἡ ἀπὸ τοῦ Ἑβραίου Ἐπιστολὴ δὲ τοῦ Παύλου διὰ τὸ τῆς χαρακτῆρα , ἢ τὸ μὴ ἀσχετῆσαι οὐκ ἐστὶν ἀλλὰ τῆς Ἑβραϊκῆς , ἢ τὸ λίγην αὐτῆς ἀποφωτισμένη , &c. Vide Calvin. in Heb. ii. 3. Grot. alios ibidem. — (d) Galat. i. 11. 12. Evangelium , . . . quia non est secundum hominem : neque enim ego ab homine accepi illud , neque didici , sed per revelationem Jesu Christi. Vide & Ephes. iii. 3. & 1. Cor. xv. 1. 2. 3. — (e) Hebr. xiiii. 23. Il lui donne aussi le nom de frere , 2. Cor. i. 1. Coloss. i. 1. 1. Thess. iii. 2. &c. — (f) Pearson , Du Pin , Tillemont , Mille. — (g) Hebr. x. 34. La Vulgate porte : *Nam & vinctis compassi estis* : Vous avez eu compassion des prisonniers. Mais le Grec lit : Vous avez eu compassion de mes liens : *Καὶ ὁ τῶν δεσμῶν μου συμπάθειται.**

méthode, la même maniere de citer & d'interpréter l'Écriture, les mêmes allusions & applications des passages. On y voit régner le grand dessein dont il étoit rempli, & qu'il ne perd jamais de vue, qui est de montrer l'inutilité des cérémonies légales, l'abrogation du sacerdoce d'Aaron, des sacrifices sanglants; l'abolition de l'ancienne alliance, & l'établissement de la nouvelle; la durée passagere de la première, & l'éternité de la seconde. La maniere dont il conclut cette Lettre, est la même que celle qui se voit dans l'Épître aux Romains, & dans les deux aux Theffaloniens. Les vœux qu'il fait, les prières qu'il demande aux Hébreux, le salut qu'il leur donne, & vingt autres particularités qui se font sentir à ceux qui sont accoutumés à son style, sont aussi des preuves capables de persuader que cet Ouvrage est de lui.

L'autorité & le consentement des Eglises, des Peres, & des Commentateurs qui conspirent à donner cette Epître à l'Apôtre, sont encore un des plus forts arguments dont on se serve pour la lui attribuer. L'Eglise Grecque a toujours été persuadée de cette vérité; si l'Eglise Latine a balancé quelque temps à mettre cette Epître parmi celles de saint Paul, elle s'est réunie sur ce point d'assez bonne heure aux Peres Grecs, & depuis le quatrième siècle nous voyons sur cet article une parfaite conformité de sentiments entre l'une & l'autre Eglise.

Saint Clément d'Alexandrie la cite souvent sous le nom de saint Paul, quoiqu'il suppose qu'elle ait été traduite par saint Luc. (a) Origenes dont nous avons rapporté ci-devant le témoignage, la cite assez souvent sous le nom de saint Paul. (b) Et quoiqu'ailleurs il témoigne quelque doute sur son Auteur, il avoue toutefois qu'elle renferme les sentiments de cet Apôtre; que si quelque Eglise la tient sous son nom, elle doit conserver cette tradition; *car ce n'est pas en vain*, dit-il, *que les Anciens l'ont attribuée à saint Paul.* (c) Eusebe de Césarée en plus d'un endroit se déclare pour le même sentiment. (d) La lettre de saint Denys d'Alexandrie, & celle du Concile d'Antioche à Paul de Samosate, celle d'Alexandre Evêque d'Alexandrie, saint Athanase, saint Cyrille de Jérusalem, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nyffe, saint Amphiloque, saint Epiphane, le Concile de Laodicée; en un mot tous les Grecs depuis ceux-là, la reconnoissent unanimement comme de saint Paul. (e)

Les sentiments des Peres Latins ne sont pas tout-à-fait si uniformes. Caius, Prêtre de l'Eglise de Rome, qui vivoit au commencement du

VII.  
Preuve tirée  
de l'autorité  
& du consentement  
des Eglises, des Peres  
& des Commentateurs.

(a) Clem. Alex. hypotypos. apud Euseb. Hist. Eccles. lib. vi. c. 14. & Rom. lib. 11. pag. 430. & lib. 14. pag. 514. & alibi. — (b) Origen. lib. 111. contra Cels. pag. 143. Philocal. p. 17. 55. Protrept. ad Mart. & l. de orat. p. 89. 97. 99. hom. 1. 2. 3. 4. in Cant. Comm. in Joan. p. 56. 58. 416. & alibi passim. — (c) Idem apud Euseb. lib. vi. Hist. Eccles. cap. 5. — (d) Euseb. Hist. Eccl. lib. 111. cap. 3. & 32. & alibi. — (e) On peut voir les témoignages ramassés dans Spanhem, Traité de Auctore Epist. ad Hebr. part. 1. cap. 6. Tillemont, note 72. sur saint Paul, Mill. prolog. in Epist. ad Hebr.

troisième siècle, ne reconnoissoit que treize Epîtres de saint Paul, & il disoit que la quatorzième, qui est celle aux Hébreux, n'étoit point de lui : (a) *Epistolas quoque Pauli tredecim tantum enumerans, decimam quartam, quæ fertur ad Hebræos, dicit ejus non esse.* Saint Jérôme ajoute qu'encore de son temps les Romains doutoient qu'elle fût de cet Apôtre : (b) *Sed & apud Romanos usque hodie quasi Pauli Apostoli non habetur.* Et lorsqu'il cite cette Epître, il témoigne ordinairement quelque doute sur son sujet, en disant, par exemple : Si toutefois on la reçoit comme de saint Paul ; *Si quis tamen ad Hebræos Epistolam suscipit* ; ou bien : Quoique plusieurs des Latins doutent qu'elle soit de saint Paul : *Licet de ea multi Latinorum dubitent quæ scribitur ad Hebræos* : (c) ou enfin : Lisez l'Epître de saint Paul aux Hébreux, ou de quelqu'autre que ce soit à qui vous aimiez mieux l'attribuer : *Relege ad Hebræos Epistolam Pauli Apostoli, sive cujuscumque alterius eam esse putas.* (d) Cependant le même Père dans l'Epître à Dardanus, (e) dit qu'elle est reçue comme de saint Paul par toutes les Eglises, tant de l'Orient, que de la Grece ; que si quelques Latins ne la reçoivent point, pour lui il déclare qu'il aime mieux la recevoir, & s'attacher en ce point aux Anciens.

Quoique saint Augustin reconnoisse (f) que de son temps quelques-uns nioient que cette Epître fût de saint Paul, & que d'autres craignoient (g) de l'admettre dans le Canon, parce que le nom de saint Paul ne s'y trouve pas, toutefois il dit (h) qu'il aime mieux suivre l'autorité des Eglises d'Orient, qui la reçoivent comme canonique, aussi-bien que les autres Epîtres de saint Paul. Il la cite quelquefois sous le nom de saint Paul, mais plus souvent sous le simple nom d'Epître aux Hébreux.

On ne trouve aucun Père Latin dans les trois premiers siècles qui l'ait citée expressément comme de saint Paul. Elle est alléguée dans quelques Ouvrages faussement attribués à saint Cyprien, comme dans le Livre des Œuvres Cardinales, & dans l'Exposition du Symbole, mais jamais dans les Ouvrages incontestables de ce Père. Eusebe de Césarée (i) dit qu'encore de son temps l'Eglise Romaine ne convenoit pas qu'elle fût de saint Paul. Saint Philastre (k) dit que plusieurs la lui contestoient ; mais il marque cette opinion comme un sentiment hérétique. Saint Isidore de Séville dans son Ouvrage des Offices Ecclésiastiques, & Raban Maur dans son Livre de la manière d'élever

---

(a) Hieron. catal. de Caio, & Euseb. l. vi. c. 14. == (b) Hieron. in Ezech. xxviii. == (c) Idem in Matt. xxvi. == (d) Idem in Ep. ad Tit. cap. 11. == (e) Idem Epist. 129. Hanc Epistolam, quæ inscribitur, Ad Hebræos, non solum ab Ecclesiis Orientis, sed ab omnibus retrò Ecclesiasticis Græci sermonis Scriptoribus, quasi Pauli Apostoli suscipi. == (f) Aug. lib. xvi. de civit. cap. 22. == (g) In Ep. ad Rom. Exposit. inchoata, pag. 931. n. 11. == (h) De peccat. merit. lib. 1. c. 27. == (i) Euseb. l. 111. hist. c. 5. Ὅτι γὰρ οὐ μόνον ἀναδέχονται τὰς πρὸς Ἑβραῖους πρὸς τῆς Ῥωμαίων Ἐκκλησίας, ἀλλὰ καὶ Παύλου ἑαυτὴν ἀνελίγεσθαι φέρεται, ἃ δίκαιον ἀγνοῖ. == (k) Philastr. haref. 41.

Les Clercs, soit qu'ils copient simplement les Anciens, par exemple, saint Jérôme; soit qu'ils nous expriment le sentiment de quelques Auteurs de leur siècle, assurent que plusieurs Latins doutoient encore que cette Epître eût été écrite par l'Apôtre, à cause de la différence du style: *Ad Hebræos Epistola plerisque Latinis ejus esse incerta est, propter dissonantiam sermonis.*

Voilà ce que l'on peut apporter de plus fort contre notre sentiment. Mais on peut opposer à ces autorités celle de tous les Peres Latins, depuis les quatrième & cinquième siècles, qui l'ont citée comme de saint Paul: (a) par exemple, saint Hilaire, saint Ambroise, Faustin Prêtre Romain, saint Gaudence Evêque de Bresse, Rufin, saint Paulin, le Pape Innocent I. dans son Catalogue des Livres sacrés, Idace, Bacchiarius, Sédulius, Cassien, Céréalus, Fauste de Riés, Victor d'Utique, saint Grégoire de Grand, & une infinité d'autres: car on peut dire que c'est le sentiment général de tous les Peres qui ont vécu, & des Conciles qui se sont tenus depuis ce temps.

Quant aux Modernes, nous n'en connoissons qu'un assez petit nombre qui aient là-dessus des sentiments particuliers. Grotius la donne à saint Luc; (b) Erasme à saint Clément Pape; (c) Luther (d) & Beze (e) à Apollon; Caméron (f) à saint Barnabé. Calvin l'attribue à saint Luc, ou à saint Clément; Joseph Scaliger (g) à un Helléniste. Louis Vivez, (h) le Cardinal Cajetan, (i) Erasme, Schmit, Tanegui le Fevre, (k) Saumaïse, (l) & peut-être quelques autres ont douté qu'elle appartint à saint Paul. Mais qu'est-ce que ce petit nombre de Critiques, en comparaison d'une foule d'Ecrivains de tous les âges, de toutes les Sociétés, de toutes les Communions, qui s'accordent à dire qu'elle est de saint Paul?

Il n'est pas mal-aisé de satisfaire aux objections que l'on fait contre le sentiment que nous venons d'établir; & on y a déjà en quelque sorte répondu dans tout ce que l'on a dit, en réfutant les opinions qui lui sont contraires. La principale raison de nos adversaires se tire de la diversité du style de cette Epître, comparée à celles qui sont indubitablement de saint Paul. Je ne veux pas contester ici cette diversité; elle me paroît sensible: mais saint Paul n'a-t-il pas pu, ce qui nous arrive tous les jours, diversifier son style, & écrire différemment une Lettre, un Traité, une Dissertation? Il n'est pas bien

VIII.  
Réponse à l'objection prise de la diversité du style.

(a) Vide apud Spanhem, *Tract. de Auth. Epist. ad Hebr. parte 1. c. 7.* — (b) Grot. *in Epist. ad Hebr.* — (c) Erasmi. *in c. XIII. ad Hebr.* — (d) Luther. *in Gen. XLVIII. 20.* — (e) Beza *in Epist. ad Hebr.* — (f) Cameron. *qu. 2. in Epist. ad Hebr.* — (g) Jos. Scalig. *in excerpt. voce Hellenista.* — (h) Lud. Vivez *in lib. XVI. c. 22. Aug. de civit.* — (i) *In Ep. ad Hebr.* — (k) Tanag. *Feb. l. II. Ep. 14.* — (l) Salmaj. *de Prim. Pape, apparatus. p. 19.*

certain si cette Piece est une Lettre, ou un Livre. Elle ne commence point à la maniere des Lettres, & l'Auteur s'y excuse sur la briéveté de son Ecrit. (a) Si c'est un Livre, il est assez court; mais si c'est une Lettre, elle est bien longue.

De plus saint Paul n'a-t-il pas pu employer la plume de saint Luc, ou de saint Clément, pour donner le tour à cette Piece, & pour la mettre en style, (b) comme il arrive tous les jours que l'on fait retoucher ses Ouvrages par ses amis, qui y réforment certaines manieres de parler moins correctes, ou qui nous avertissent de certaines fautes de langage ou d'exactitude, qui échappent aux plus attentifs. Sans faire rien perdre au sens & aux pensées de saint Paul dans ses autres Epîtres, on pourroit sans doute leur donner beaucoup plus de clarté & d'élégance. Pourquoi ne l'auroit-on pas fait dans celle-ci? Je ne parle pas de l'opinion qui veut que l'Apôtre ayant d'abord écrit cette Lettre en Hébreu, elle ait ensuite été traduite en Grec par quelqu'autre. Nous allons faire voir que ce sentiment est insoutenable.

M. Spanheim qui a travaillé fort au long sur ce sujet, a montré que cette diversité de style, n'est pas si grande qu'on se l'imagine, & que l'on rencontre encore dans cette Epître un très-grand nombre d'expressions paralleles à celles qui se voient dans les autres Lettres de saint Paul; qu'on y voit ses raisonnements, sa méthode, ses tours mêmes, & ses hébraïsmes, moins fréquents à la vérité, & moins rudes, mais toutefois assez sensibles, pour faire comprendre qu'elle est du même Ecrivain que les autres.

## A R T I C L E I I.

*En quelle Langue cette Epître a-t-elle été écrite?*

Opinion de ceux qui ont prétendu que cette Lettre a-voit été écrite en Hébreu.

**I**L y a deux sentimens divers sur ce qui regarde la Langue en laquelle cette Epître a été écrite: les uns soutiennent qu'elle a été écrite en Hébreu, & les autres en Grec. Saint Clément d'Alexandrie, (c) Eusebe, (d) Théodoret, (e) un Auteur Grec chez Euseb. (f) saint

(a) Hebr. XIII. 12. *Et enim pertrauctis scripsi vobis: = (b) Origen. apud Bief. Hist. Eccl. l. vi. c. 25. Est. in Epist. ad Hebr. qu. 2. Bellarm. l. 1. de verbo Dei, c. 27. Hyperius prolegom. in. Ep. ad. Hebr. = (c) Clem. Alex. hypotypos. apud Euseb. l. 6. c. 14. Hist. Eccl. H' αρεσι Εβραϊσις Επιστολη Παυλου μετ' ελε. Γραφεται δε Εβραϊσις Εβραϊση φωνη. Λυσιμα δ' φιλοτιμιαι αυτη μετ'ερμηνειας εχιδων ητε Ελλησι. = (d) Euseb. Hist. 3. c. 38. Εβραϊσις δ' δια τω πατερει γαμτλησ ιγγραφωσ ωμιλημεναι. τω Παυλω η μετ' τον ιναγγελοσ ησ αυτη, οησ δ' δια του κλημωσ ατη αυτη ιρμηνυται λιγισι τη γραφωσ. Ο η κλημωσ ην αν αλληθι, τω τω ιρωιω τησ φωνησ χαρακτηρα, τλησ του κλημωσ Επιστολη, η τησ αρεσι Εβραϊσις αναγινωσται. = (e) Theodoret. pref. in. Ep. ad. Hebr. Γίγραφω δ' αυτη τη Εβραϊση φωνη, ιρμηνυθαι δε αυτη φωνη ιωσ κλημωσ = (f) Anonym. apud. Euseb. pref. ad Epist. Hebr. Ηδε δ' Εβραϊσις ησ φωνη διαλιγισι γραφισα, οησ μετ' μετ'ερμηνυθισαι λιγισι, οησ μετ' ημεσ ιωσ αυτη Λυσιμα, οησ δε. ε. πολλησ οησ κλημωσισα.*

Jérôme, (a) & quelques nouveaux, (b) conjecturent que saint Paul écrivant à des Juifs, leur a écrit en leur propre langue, & que saint Luc ou saint Clément traduisirent son Épître en Grec : delà vient, selon saint Jérôme, qu'elle est plus éloquente & mieux écrite que ses autres Lettres, parce que comme Juif, il écrivoit plus posément en sa langue, qu'en une langue étrangère ; & que saint Luc qui l'a rendue en Grec, possédoit cette dernière langue beaucoup plus parfaitement que saint Paul. Ainsi d'un Ouvrage bien écrit en Hébreu, il étoit naturel qu'il fit une belle traduction en Grec. On ne doit donc pas s'étonner si cette Pièce se trouve d'un style assez différent des autres Lettres de l'Apôtre. *Scriptis ut Hebraus Hebrais Hebraice, id est suo eloquio disertissimè, ut ea quæ eloquenter scripta fuerant in Hebraeo, eloquentius verterentur in Græcum, & hanc causam esse, quod à cæteris Pauli Epistolis discrepare videatur.* C'est ce que dit saint Jérôme.

L'original Hébreu de S. Paul est péri, dit-on, d'assez bonne heure, puisqu'aucun Ancien ne témoigne l'avoir vu, ni en avoir eu connoissance : mais cela ne doit point trop surprendre, puisque l'Évangile de saint Matthieu, si respectable par une infinité d'endroits, & connu par Origènes & par saint Jérôme, qui l'avoient vu & consulté, est toutefois absolument inconnu depuis plus de douze cents ans. Il peut en être arrivé de même à l'Épître dont nous parlons. La traduction Grecque que l'on en avoit, & qui étoit faite, à ce qu'on disoit, par saint Luc, fut cause qu'on se mit moins en peine de conserver l'original Hébreu ; d'autant que presque tous les Juifs convertis de la Palestine, & tous ceux des provinces parloient communément Grec.

Quelques Savants, comme Vidmanstad, & Guides Fabricius, qui les premiers ont fait imprimer le Nouveau Testament en Syriaque, se sont imaginés que l'Épître aux Hébreux, que nous avons aujourd'hui en cette langue, étoit l'original de saint Paul ; ils supposent avec raison, & personne ne peut leur contester, que saint Paul savoit le Syriaque, qui étoit la langue des Hébreux de Judée & de Syrie. Mais on leur conteste que ce texte Syriaque que nous avons de l'Épître aux Hébreux, soit l'original de saint Paul. On a diverses preuves tirées de ce Texte même, qui montrent qu'il a été pris sur le Grec, & que ce n'est qu'une Version, mais très-ancienne. La même Épître aux Hébreux se trouve aussi imprimée en Hébreu ; mais on convient que c'est une Version assez nouvelle, & faite sur le Grec.

Le sentiment qui veut que saint Paul ait écrit cette Épître en Grec, est moins fort en autorité ; mais il l'emporte en bonnes raisons. La

---

(a) Hieronym. catalog. in voce Paul. Agobard. Ep. ad Fredegis. — (b) Ambrosiast. Primus. Haymo. Tena. pralud. 4. Riber. Baron. Albars. Vidmanstad. Guido Fabricius, Matth. Galenus, Cornel. à Lapide, quidam Codd. Græci apud Mill, ad calcem hujus Epistolæ, Foffan. Lanchius, Salmaj. Hellenistica, parte 1. alii plures apud Spanhem.

plupart des Anciens se sont laissés entraîner par l'autorité de saint Clément d'Alexandrie, d'Eusebe, & de saint Jérôme, qui ont cru qu'elle avoit été d'abord écrite en Hébreu. Ce dévouement leur servoit à expliquer la diversité du style, qui a toujours été une raison embarrassante pour ceux qui l'attribuoient à saint Paul. Par-là ils sauvoient toutes les difficultés. Saint Paul, disoient-ils, a écrit aux Hébreux en leur langue; cela est naturel. Il a écrit plus éloquemment & plus poliment en sa langue, qu'en une autre langue: cela est spécieux. On trouve de la ressemblance de style entre cette Piece, & l'Épître de saint Clément Pape, & les Actes des Apôtres: cela n'a rien d'incompatible, saint Luc ou saint Clément l'ayant traduite d'Hébreu en Grec.

II.  
Réfutation de  
cette opinion.  
Cette Lettre  
a été écrite en  
Grec, comme  
le pensent au-  
jourd'hui les  
plus habiles  
critiques.

Mais quand on examine tout cela de plus près, il n'y a rien de plus foible, ni de moins fondé. Saint Clément d'Alexandrie ne parle pas de l'original Hébreu de cette Epître, comme l'ayant vu & connu. Il n'en parle que par conjecture. Origenes (a) qui étoit si instruit de ces matieres, & si curieux des vrais originaux Hébreux; n'a eu garde d'en parler. Il reconnoît qu'elle est écrite en Grec; & pour ce qui est de la différence du style, il s'en tire, en disant que saint Clément ou saint Luc l'ont écrite sous saint Paul, & mise en leur style. Eusebe & saint Jérôme n'ont pas examiné la chose à fond, & n'ont pas connu l'original Hébreu de cette Epître: ce qui est un grand préjugé qui n'existoit point, vu leur curiosité, & leur attention à déterrer ces sortes de monuments. L'Évangile Hébreu de saint Matthieu subsistoit encore de leur temps. Ils en parlent, ils le citent; mais non pas l'Épître Hébraïque prétendue aux Hébreux.

Croire que les Hébreux de la Syrie & de la Palestine auxquels on prétend que cette Lettre étoit principalement adressée, ne parloient qu'Hébreu, c'est se faire volontairement illusion. Le Grec n'étoit pas moins commun dans cette province, que l'Hébreu. (b) Et si l'on suppose, avec Spanheim, (c) qu'elle étoit adressée aux Hébreux de toutes les provinces d'Orient, il y aura encore moins de nécessité de l'écrire en Hébreu, puisque dans tout l'Orient où il y avoit des Israélites, on parloit Grec depuis les conquêtes d'Alexandre le Grand; & la plupart des Juifs Hellénistes qui demeuroient dans ces provinces, ne savoient pas même le Syriaque. (d) Saint Pierre, saint Jacques & saint Jean ont écrit aux Hébreux, de même que saint Paul; & toutefois ils leur ont écrit en Grec; pourquoi donc saint Paul ne leur auroit-il pas écrit en la même langue?

(a) *Ozigena apud Euseb. l. vi. c. 26. Hist. Eccl. Ο χαρακτήρ τῆς λέξεως, τῆς αὐτῆς Ἐβραϊκῆς Ἐπιστολῆς, ἧς ἔχει τὸ αὐτὸν ἰδιόλεκτον τοῦ Ἀποστόλου. Ἀλλὰ ἵσθη ἡ Ἐπιστολὴ συνδύσει τῆς λέξεως ἰμα-  
ποῖται αὐτῆς τῆς ἰστικῆς καὶ τῆς ἡραϊκῆς διαφερόμεναι ἐπιλογῆσαι αὐτῆς. — (b) *Talmud. Megilla;*  
*fol. 71. col. 2. & 3. & in Sota, fol. 21. col. 2. & in Schekolim per 3. halac. 2. — (c) Span-*  
*heim, parte 1. cap. 2. de Anti. Epist. ad Hebr. — (d) Hieronym. proem. in Ep. ad Galat.**

On s'imagine que saint Paul savoit beaucoup mieux l'Hébreu que le Grec. L'Hébreu, dit-on, étoit sa langue naturelle. Nous parlons toujours mieux notre langue naturelle, qu'une langue étrangère. Il y a, ce semble, dans cette supposition deux faussetés. 1°. Nous pensons que la langue naturelle de saint Paul étoit la langue Grecque, qui étoit celle que l'on parloit à Tharse capitale de Cilicie, ville célèbre, qui se piquoit alors de politesse & de science, de même qu'Athènes & Alexandrie. (a) Saint Paul n'étoit pas ignorant en Grec. Il avoit lu les Poëtes. L'obscurité de ses Epîtres ne vient point tant de l'ignorance de cette langue, que de la vivacité de son génie, & de l'élévation & de la multitude de ses pensées. Il ne paroît nullement que ce soit la langue Hébraïque qui lui ait gâté le style. Cette langue auroit peut-être été plus propre à le rendre clair & ferré; la langue Hébraïque ne souffrant point ces transpositions & ces renversements, qui rendent souvent son Grec mal-aisé à entendre. Nous croyons que l'Hébreu étoit plutôt sa langue d'étude, & le Grec sa langue naturelle. 2°. Il n'est pas toujours vrai que nous parlions mieux notre langue naturelle, qu'une langue apprise par l'étude. On a une infinité d'expériences du contraire. Ainsi quand on avoueroit que saint Paul n'a su le Grec que par étude, il ne s'ensuivroit pas qu'il le sût & qu'il le parlât plus mal que l'Hébreu, que l'on supposeroit être sa langue naturelle. [ Cette seconde réflexion de Dom Calmet nous paroît être plus solide que la première: car saint Paul insinue lui-même, ce semble, que l'Hébreu étoit sa langue naturelle, lorsqu'il dit qu'il étoit, *Hebraus ex Hebrais*. (b) Nous avons fait remarquer sur cela qu'il y avoit alors deux sortes de Juifs: les *Juifs Hellénistes*, qui parloient Grec, & les *Juifs Hébreux* qui parloient Hébreu. Ainsi il paroît que l'Hébreu étoit réellement la langue naturelle de saint Paul: mais cela n'empêche pas qu'il ne pût parler très-purement le Grec qui étoit la langue de sa patrie. ]

D'ailleurs la lecture même de cette Pièce nous fournit des preuves qu'elle a été originairement écrite en Grec. On y voit des allusions qui ne subsistent que dans cette langue. (c) Les expressions, le tour, le style sont d'un Grec pur & original, & nullement d'une traduction; il y a moins d'hébraïsmes ici, que dans les autres Ecrits de saint Paul; au lieu que si elle étoit écrite originairement en Hébreu ou en Syriacque, il devoit y en avoir un plus grand nombre. L'Auteur y cite les Ecritures, non selon l'Hébreu, mais selon la Version Grecque; & il fait des raisonnemens fondés sur la signification des termes Grecs dans le style des Hellénistes, ou des Grecs, qui ne prouveroient rien en conservant les mots Hébreux. (d) Par exemple, les Septante tra-

(a) Strabo, l. xvi. — (b) Philipp. iii. 5. — (c) Hebr. v. 8. *Εἶπα δὲ ἐν τῷ πνεύματι*, 21; 37. *Εὐαγγελιστῶν, ἐπισημῶν*. — (d) *Wids. Heb.* 1. 7. & 11. 7. 14. 12. & 2. 6.

duisent ordinairement l'Hébreu (a) *bérith*, par (b) *diathéké*. *Bérith* signifie une alliance; & *diathéké*, un testament; enforte que dans le langage des Hellénistes, *confirmer le testament*, signifie confirmer l'alliance. L'Auteur de cette Epître sans faire attention à la signification hébraïque de *bérith*, prend *diathéké* dans le sens de *testament*, & fonde sur cela un grand raisonnement, qui n'a nul rapport à la signification d'*alliance*. Enfin l'Auteur donne des interprétations (c) des noms Hébreux qu'il rapporte, par exemple, de *Melchisédech*; & il n'auroit pas eu lieu d'expliquer ainsi ces noms, si la Pièce eût été en Hébreu.

Ceux des Anciens qui ont cru que cette Epître avoit été traduite par saint Clément, sentiment qui est devenu le plus commun depuis Eusebe de Césarée, n'ont pas fait attention que saint Clément n'étoit point Hébreu, & qu'on n'a aucune preuve qu'il ait su la langue Hébraïque. Au moins les Anciens supposent qu'il étoit Grec, ou Romain; ainsi il n'y a nulle apparence qu'il ait traduit l'Epître aux Hébreux, d'Hébreu en Grec. Ceux qui lui donnoient toute cette Pièce, raisonnoient plus conséquemment; mais ils supposoient faux, comme nous l'avons montré. Cette Lettre est sûrement de saint Paul, & elle a été écrite en Grec comme toutes les autres du même Apôtre. C'est le sentiment d'Origenes, & des plus habiles Critiques d'aujourd'hui. (d)

---

### A R T I C L E I I I.

*En quel lieu, en quel temps, à qui, & à quelle occasion cette Epître a-t-elle été écrite?*

I.  
En quel temps  
& en quel lieu  
cette Epître a-  
t-elle été écrite  
no 1

Cette Lettre a été écrite avant la destruction du Temple de Jérusalem, comme il paroît par tout ce que l'Auteur dit des Prêtres, & des sacrifices de la loi. Il marque assez qu'il étoit en Italie lorsqu'il l'écrivit, puisqu'à la fin de sa Lettre, il dit: (e) *Les freres d'Italie vous saluent*. Saint Jean Chrysostome, (f) Théodoret, (g) le Manuscrit Alexandrin, (h) & quelques autres croient qu'il l'écrivit à Rome, (i) un peu avant, ou un peu après qu'il fut délivré de ses liens. D'au-

---

(a) ברית, *Berith*, *fœdus*, alliance. — (b) Διαθήκη, *testamentum*. — (c) Hebr. viii: 2. — (d) Estius prolog. in Ep. ad Hebr. Du Pin, Spanhem de Auth. Ep. ad Hebr. part. 2, c. 2. Mill. var. lect. in Ep. ad Hebr. Grot. Pisc. Jac. Capell. Ligf. Hamm. Le Clerc, aliq. plures. — (e) Hebr. viii: 24. — (f) Chrysost. in Ep. ad Rom. prolog. — (g) Theodoret. prolog. in Rom. Μὲν τὸν ἐβραίου ἱεροῦ ἀπὸ τοῦ αἵματος, & τοῦ αἵματος τοῦ αἵματος. — (h) MS. Alex. ad Galatrem hujus Epistolae, Πρὸς Ἑβραίους ἱεροῦ ἀπὸ τοῦ αἵματος. — (i) Capell. append. ad hist. Apost. Spanhem, part. 2, c. 4. n. 8. Baron. Blondel. Uffer.

frères pensent que ce fut plutôt dans quelques villes d'Italie. S'il eût écrit de Rome, il n'auroit pas manqué d'en dire un mot, & il ne se seroit pas contenté de dire, *Les frères d'Italie vous saluent*; mais, *Les frères de Rome*.

Quoi qu'il en soit, on ne doute point qu'il ne l'ait écrite dans un temps où il avoit la liberté, ou du moins où il étoit sûr de l'obtenir bientôt; puisqu'il promet aux Hébreux d'aller les voir avec Timothée, si celui-ci venoit vers lui assez tôt; & qu'il parle de ses liens comme d'une chose passée: (a) *Vous avez eu*, dit-il, *compassion de mes liens*. Nous croyons donc avec le plus grand nombre des anciens & des nouveaux Commentateurs & Chronologistes, (b) qu'il l'écrivit l'an 63. de J. C. & le 10. de Néron, lorsqu'après avoir demeuré pendant deux ans à Rome dans les liens, sous la garde d'un soldat qui le conduisoit, il fut enfin renvoyé absous par Néron. Il l'écrivit peu de temps après celles aux Philippiens (c) & à Philémon, (d) dans lesquelles il fait espérer, comme dans celle-ci, qu'il ira bientôt voir ceux à qui il écrit.

On croit qu'il l'écrivit principalement pour consoler les Hébreux convertis dans les persécutions qu'ils souffroient de la part des Juifs incrédules, qui les affligeoient par toutes sortes de mauvais traitements, (e) les chassoient & du Temple & des Synagogues, (f) leur ravissoient impunément leurs biens, (g) & les réduisoient à la dernière pauvreté. Il avoit aussi apparemment en vue de les consoler de la mort de leur Evêque saint Jacques le Mineur, qui avoit été précipité du haut du Temple par l'ordre d'Ananus, environ un an auparavant: (h) c'est peut-être à cela qu'il fait allusion par ces paroles: (i) *Souvenez-vous de ceux qui vous ont gouverné, & qui vous ont enseigné la parole de Dieu, & considérez quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi*. Comme il avoit appris aussi la part qu'ils avoient prise à ses liens, il les en remercie. (k)

II.  
A quelle occasion cette Epître a-t-elle été écrite ?

Le zèle dont il brûloit de répandre par-tout la lumière de la vérité, & la forte persuasion où il étoit de l'inutilité des cérémonies légales, & des sacrifices qui se faisoient dans le Temple, l'engagent à parler d'abord de la grandeur de Jésus-Christ au dessus des Prophètes, des Anges & de Moïse; ensuite il établit la vertu de son sacrifice & de son sacerdoce, d'où il infere l'abrogation du sacerdoce d'Aaron, & des sacrifices ordonnés par la Loi. Il montre aussi que

(a) Hebr. x. 34. *Tis de quibus per curam dicitur*: == (b) Chrysostr. & Theodoret. prolog. in Epist. ad Rom. Theophyl. prolog. in Ep. ad Hebr. Baron. Blondel, Spanh. Tillemont, alli passim. == (c) Philipp. i. 26. *Per meum adventum iterum ad vos*. == (d) Philémon. v. 22. *Parce mihi hospitium; nam spero per orationes vestras donari me vobis*. == (e) Hebr. x. 32. 33. == (f) Hebr. xiiii. 13. == (g) Hebr. xi. 34. == (h) L'an 62. de J. C. à la Fête de Pâque: Voyez Euseb. l. ii. c. 23. *hist. Eccl.* == (i) Hebr. xiiii. 7. == (k) Hebr. x. 34. *Grac.*

les Prophetes ayant promis une alliance nouvelle , qui devoit succéder à l'ancienne , cette alliance n'est autre que celle dont Jesus-Christ est le médiateur , & qu'il a scellée par son sang. Il prouve la nécessité & les avantages de la foi , par une longue induction de la vie des Patriarches , des Prophetes , & des autres Saints de l'Ancien Testament , dont il relève le mérite.

Mais comme il savoit que non-seulement son nom étoit odieux parmi les Juifs qui ne croyoient point en Jesus-Christ , mais que plusieurs même du nombre des fidèles de cette nation , avoient conçu de fâcheux préjugés contre lui , s'imaginant qu'il étoit l'ennemi de la Loi & des cérémonies , il a la prudence de ne pas mettre son nom , ni sa qualité d'Apôtre à la tête , ni dans le corps de cette Epître ; (a) mais il propose les vérités qu'il établit d'une manière si convaincante , il les appuie de tant de preuves , il les expose avec tant de discrétion , que les plus entêtés & les plus prévenus devoient se sentir comme forcés de s'y rendre. De plus , comme il n'étoit point proprement Apôtre des Hébreux , (b) il jugea à propos de ne pas intituler de son nom , une Piece qu'il leur écrivoit dans la vue de les consoler , de les soutenir , & de les instruire. *Principium saluatorium de industria dicitur omisisse* , dit saint Augustin , (c) *ne Judai qui adversus eum pugnaciter oblatrabant , nomine ejus offensi , vel inimico animo légerent , vel omnino légere non curarent , quod ad eorum salutem scriberat*. On peut ajouter avec quelques Peres , que le respect souverain qu'il avoit pour Jesus-Christ , dont il devoit parler dans toute cette Epître , & principalement dans le premier Chapitre , ne lui permit pas d'y mettre ni son nom , ni sa qualité d'Apôtre. (d)

Je fais que quelques-uns (e) ont prétendu inférer de ce que le nom de saint Paul ne paroît pas à la tête de cette Epître , qu'elle n'étoit pas de lui. Les Anciens se servoient de cette raison pour la lui contester. (f) D'autres (g) ont cru que le titre en étoit perdu ; mais sans recourir à cette exception , on peut répondre avec Primasius ,

(a) *Clem. Alex. apud Euseb. hist. Eccl. l. vi. c. 14. Οὐ ἀπογγράφεται δὲ τὸ Παύλου Ἀποστόλου ὄνομα. Ἐβραῖοι δὲ ἐπιεικῶς ἀφελήθη ἐπιφάσει κατ' αὐτὸν, ἃ ἀποκλήσεις αὐτοῦ εὐνοῦσι πάντων ἄλλων ἀπίστῶν αὐτοῦ τὸ ὄνομα τοῦ Θεοῦ. Hieronym. Catalog. voce Paulus? Quia Paulus scripsit ad Hebraeos , propter invidiam sui apud eos nominis , titulum in principio saluatoris asputavit. Idem in Epist. ad Gal. 1. Theodoret. Ambrosiast. Chrysostr. prof. in Ep. ad Hebr. &c. — (b) *Clem. Alex. apud Euseb. lib. vi. cap. 6. hist. Eccl. Ἐὰν δὲ αἱ ἰμακάλαι ἴλαται προβύτησι , τότε ἡ κύριον ἀπόστολον εἰ τῷ παλινογενεῖ ἀποστόλου ὀνόματι Ἐβραῖοις , δια μετρίτης ἡ Παύλου ὡς αἱ τὴν ταῖς ἰδὴ ἀπεκαλίμει ἢ ἡγεῖται ταντοῖς Ἐβραῖοις ἀποστολῶν. — (c) *Aug. exposit. inchoatā in Epist. ad Rom. n. 11. p. 931. — (d) Clem. Alex. loco cit. Theodoret. apud Œcumen. Διὰ τὴν ὀμίαν τὴν κύριον ἰμῶν ἢ ἡγεῖται ταντοῖς. Hieronym. in cap. 1. ad Galat. Non fuit congruum ut ubi Christus apostolus dicendus erat , ibi etiam Paulus Apostolus poneretur. — (e) *Cajet. Calv. Eras. Groc. Camer. — (f) Vide Athanas. Dialog. 1. de Trinit. & Theodoret. prolog. in Epist. ad Hebr. — (g) Ita Gerhard. & Hyper. in Ep. ad Hebr.****

(a) ; en rétorquant l'argument contre nos adversaires. Si l'on conclut qu'elle n'est point de saint Paul , parce qu'elle ne porte point son nom , on peut en conclure de même , qu'elle n'est de personne , parce qu'elle ne porte le nom d'aucun Auteur ; ou plutôt qu'elle est d'un Auteur inconnu & sans nom : mais nous avons prouvé ci-devant d'une manière qui doit contenter les Lecteurs non prévenus , que cette Epître a tous les caractères qui peuvent la faire donner à S. Paul ; qu'elle lui a été attribuée de tout temps par l'Eglise Grecque , & depuis le quatrième siècle par l'Eglise Latine ; il faut donc la lui attribuer , encore qu'elle n'en porte pas le nom.

La plupart des anciens (b) & des nouveaux Commentateurs ont cru que cette Epître étoit écrite aux Juifs de Jérusalem , & de la Palestine. Le nom d'*Hébreu* leur convient particulièrement. On donne aux Juifs des autres Provinces le nom d'*Hellénistes*. Quand l'Apôtre promet d'aller les voir , (c) il y a toute sorte d'apparence qu'il l'entend de ceux de la Palestine , & en particulier de Jérusalem : car peut-on dire qu'il promette aux Juifs de toutes les Provinces de l'Empire , d'aller les voir ? Ce qu'il dit ailleurs , (d) qu'ils ont souffert avec joie le ravissement de leurs biens , les désigne aussi particulièrement. Les Juifs convertis eurent plus à souffrir de la part de leurs frères en Judée , qu'en aucun autre endroit du monde ; parce que leurs ennemis y étoient plus puissants , plus animés , & plus intéressés à supprimer , s'ils eussent pu , le nom de *Jésus-Christ*.

III.  
A qui cette  
Epître a-t-elle  
été écrite ?

Mais s'il est vrai , comme on vient de le dire , que saint Paul ait écrit principalement aux Juifs de Jérusalem & de Palestine , comment soutenir l'opinion que nous avons proposée ci-devant , que saint Pierre parle de l'Epître aux Hébreux dans celle qu'il écrit aux Juifs convertis , dispersés dans les diverses Provinces de l'Asie ; dans la supposition que l'Apôtre avoit écrit aux mêmes personnes auxquelles S. Pierre lui-même écrivit depuis ?

Pour se tirer de cette difficulté , M. Spanheim (e) répond 1°. Que cette Epître aux Hébreux a pu être écrite aux Juifs de toutes les Provinces de l'Asie : ce qui ne nous paroît nullement probable , pour les raisons que nous avons alléguées ci-devant. 2°. Il dit que l'Apôtre écrit principalement aux Hébreux de la Palestine , & que c'est aussi à eux principalement que s'adresse la promesse qu'il leur fait de les aller voir au plutôt ; mais que cela n'empêche pas que son Epître ne se soit aussi répandue dans les Provinces auxquelles S. Pierre écri-

(a) *Primas. præfat in Epist. Pauli : Si propterea Pauli non erit , quia ejus non habet nomen ; nec alicujus est , quia nullius nomine titulatur. Quod si absurdum est , ipsius magis credenda est , quæ tanto doctrinæ suæ fulget eloquio. — (b) Chrysoſt. Theodoret. Theophyl. Ambrosiast. — (c) Hebr. XIII. 23. — (d) Hebr. X. 34. — (e) Spanhem de Auth. Ep. ad Hebr. parte 1. c. 2. n. 8. 9.*

vit plus d'un an après : & de cette maniere il a pu leur dire que Paul son frere bien-aimé , leur avoit écrit auparavant avec sa sagesse ordinaire , des choses fort difficiles à comprendre , & le reste. Et c'est ce qu'on peut répondre de plus plausible à cette objection , qui malgré tout cela , souffre encore assez de difficultés.

Il est remarquable que dans cette Epître , il ne parle qu'aux simples Fideles d'entre les Hébreux. Il ne donne aucun avis aux Supérieurs. (a) Il prie seulement les Hébreux de saluer de sa part ceux qui étoient à leur tête , de conserver pour eux beaucoup de respect , de leur rendre une parfaite obéissance , d'imiter leur bonne conduite & leur foi , & de faire en sorte qu'ils s'acquittent de leur devoir avec joie. C'est sans doute par un trait de sa sagesse & de sa modestie , qu'il ne voulut pas s'ériger en maître envers les Chefs de l'Eglise de Jérusalem , qui étoient ou des Apôtres , ou des Disciples immédiats de Jesus-Christ , gens sur qui il n'avoit aucune autorité.

IV.  
Rang qui lui  
est donné en-  
tre les Epîtres  
de S. Paul.

Il est bon de remarquer aussi que plusieurs anciens Manuscrits , (b) & presque tous ceux qu'avoit vu saint Epiphane , (c) que Théodoret , l'Auteur de la Synopse sous le nom de S. Athanase , Euthalius , le Manuscrit Alexandrin , & un autre de la Bibliothèque de Coislin , (d) qui est très-ancien , & que l'on croit être du cinquieme ou sixieme siecle , sans parler de beaucoup d'autres , mettent cette Epître immédiatement après la seconde aux Thessaloniens. Il n'est pas aisé de donner la raison de ce partage. Quelques-uns (e) ont cru que c'étoit afin de mettre tout de suite les Epîtres qui avoient été écrites à des Eglises , & de les séparer de celles qui ont été écrites à des particuliers. Théodoret (f) semble croire que l'Eglise l'a mise exprès immédiatement après celles aux Thessaloniens , pour montrer qu'elle la reçoit au nombre des Canoniques , & des vrais Ouvrages de S. Paul. Il accuse les Ariens de l'en avoir séparée , & de l'avoir mise après celles à Tite & à Philémon , comme pour s'autoriser à nier son authenticité , & pour l'arracher à S. Paul.

---

(a) Hebr. xiii. 17.-24. — (b) Alex. petit. 3. Roë. 2. Colb. 7. Tres MSS. penes Beza , & Cod. 29. Bibl. Coislin. — (c) Epiphani. hæresi 42. Marcionis. — (d) Cod. 202. Biblioth. Coislin. — (e) Beza , Mill. — (f) Theodoret. præfat. in Ep. ad Hebr. Θάυμαστον ἴδεν δρῶσι εἰ τῆς Ἀρριανικῆς ἰσχυρῶς ἔστιν, κατὰ τῆς Ἀποστολικῆς λυτῆς γραμμῆς τῆς, ἃ τῆς αἰσῆς Ἑβραίων Ἐπιστολῆς τῆς λαοῦ ἀποκατασταίται, ἃ ἦσαν τῶν ἀποκαταστάται.



## ARTICLE IV.

*De l'authenticité & de la canonicité de l'Épître aux Hébreux.*

**A**près ce que nous avons dit ci-devant de l'Auteur de cette Épître, que nous avons tâché d'assurer à saint Paul, il est aisé de décider la question proposée ici, si elle est inspirée & canonique. Personne n'a jamais contesté à saint Paul la qualité d'Auteur inspiré; & ceux qui ont voulu nier l'authenticité & la canonicité de cette Épître, ont commencé par soutenir qu'elle n'étoit pas de S. Paul; c'est ce que prétendoient les Ariens: (a) ou par supposer qu'elle étoit corrompue & tronquée; c'est ce que disoient les Marcionites. (b) Saint Clément Pape, à qui quelques-uns l'ont attribuée, n'a jamais passé pour un Auteur divin. L'opinion qui l'attribue à S. Luc ou à S. Barnabé, n'est fondée sur aucune bonne preuve. Si donc cette Épître est de l'Apôtre, comme on l'a montré d'une manière incontestable, il s'ensuit qu'elle est inspirée, & d'une autorité divine.

I.  
Authenticité  
intrinsèque de  
cette Épître,  
prise de l'ins-  
piration de son  
Auteur,

Mais outre cette canonicité & cette autorité, qu'on peut appeller intrinsèques, elle a aussi de la part du témoignage & de l'acceptation de l'Eglise, tout ce qu'on peut desirer d'autorité. Les Grecs l'ont toujours reconnue pour canonique, & les Latins depuis le quatrième & le cinquième siècle, l'ont reçue de même. Saint Clément d'Alexandrie, (c) Origenes, (d) Eusebe, (e) les Lettres de Denys d'Alexandrie, & du Concile d'Antioche à Paul de Samosate, la Lettre d'Alexandre d'Alexandrie au Concile de Constantinople, (f) S. Athanasie, (g) saint Cyrille de Jérusalem, (h) le soixantième Canon du Concile de Laodicée, Saint Epiphane, (i) saint Basile, (k) saint Grégoire de Nazianze, (l) saint Grégoire de Nyffe, (m) saint Amphiloque, (n) saint Grégoire Thaumaturge, (o) Tite de Bostres, (p) saint Ephrem, (q) & les autres l'ont admise, l'ont citée comme Ecriture divine, & ont même regardé comme hérétiques ceux qui la rejettoient.

II.  
Authenticité  
extrinsèque,  
prise du témoi-  
gnage & de  
l'acceptation  
de l'Eglise.  
Témoignages  
& acceptations  
de l'Eglise  
Grecque dès  
les premiers  
siècles & dans  
toute la suite.

Théodoret (r) reproche aux Ariens de rejeter cette Épître, contre

(a) Vide Theodoret. *prafat. in Epist. ad Hebr.* — (b) *Epiphani. hæres. 42. Hieronym. proæm. in Epist. ad Titum.* — (c) *Clem. Alex. apud Euseb. lib. vi. c. 14. hist. Eccl.* — (d) *Origen. apud Euseb. l. vi. c. 25. hist. Eccl.* — (e) *Euseb. l. iii. c. 32. hist. Eccl.* — (f) *Apud Theodoret. l. i. c. 4. hist. Eccl.* — (g) *Athanas. de Nican. Decret. de Synod. Epist. ad Serapion. &c.* — (h) *Cyrrill. Jerosol. Catech. 4.* — (i) *Epiphani. hæres. 42. & 59.* — (k) *Basil. constit. mon. c. 22. & alibi.* — (l) *Nazianz. carm. 34. & orat. 21.* — (m) *Nyssen. de hypost. t. 3. p. 35.* — (n) *Amphiloch. apud Greg. Naz. car. 125.* — (o) *Greg. Thaumaturg. Exposit. fidei alterd.* — (p) *Tit. Bostres. Comment. in Luc. xxiiii.* — (q) *Ephrem. Syr. de virtutib. & vit. pag. 31. de tormeniis inferni, pag. 204. & alibi.* — (r) *Theodoret. prafat. in Epist. ad Hebr.*

l'autorité de l'Eglise qui l'avoit reçue de son temps comme de S. Paul ; & contre le témoignage d'Eusebe même , qu'ils regardoient comme le Patron de leurs dogmes , & qui l'avoit citée comme de saint Paul & canonique. Saint Jérôme (a) témoigne aussi qu'elle étoit reconnue comme canonique par toutes les Eglises d'Orient , & par tous les Peres Grecs : *Illud nostris dicendum est , hanc Epistolam quæ inscribitur ad Hebræos , non solum ab Ecclesiis Orientis , sed ab omnibus retrò Ecclesiasticis Græci sermonis scriptoribus , quasi Pauli Apostoli suscipi.* Et dans un autre endroit , (b) il dit nettement que tous les Grecs reçoivent l'Épître aux Hébreux : *Epistolam ad Hebræos omnes Græci recipiunt , & nonnulli Latinorum.*

III.  
Partage de  
l'Eglise Lati-  
ne dans les  
premiers siècles : témoignages & acceptations de l'Eglise Latine depuis le quatrième & cinquième siècle.

A l'égard de l'Eglise Latine , elle a balancé plus long-temps à la reconnoître comme étant de saint Paul , & à l'admettre dans le Canon. Nous avons cité ci-devant ce qu'Eusebe de Césarée , saint Jérôme , saint Augustin , Philastre , Isidore de Séville , & Raban Maur ont écrit sur cela. Caius , Prêtre de l'Eglise Romaine , disputant à Rome sous Zéphirin , en 210. ne compte que treize Lettres de saint Paul , & omet celle aux Hébreux. Le Commentaire sur l'Apocalypse attribué à saint Victorin , ne parle pas non plus de celle aux Hébreux. Le faux Ambroise , & Pélagé , dont on a des Commentaires sur les Epîtres de S. Paul , n'en ont point fait sur celle aux Hébreux. On ne la trouve point citée dans saint Cyprien , ni dans les Peres Latins des trois premiers siècles. Eusebe (c) dit , qu'encore de son temps plusieurs Eglises ne la recevoient point comme de S. Paul.

Saint Jérôme (d) reconnoît que la coutume des Eglises Latines ne l'admettoit point au nombre des Ecritures canoniques : *Quòd si eam Latinorum consuetudo non recepit inter Scripturas canonicas , &c.* Et ailleurs : (e) L'Apôtre S. Paul a écrit à sept Eglises ; car la huitième Epître , qui est celle aux Hébreux , est mise hors du Canon par plusieurs Latins. Et dans son Commentaire sur Isaïe : (f) *Eam Latina consuetudo inter Canonicas Scripturas non recipit.* Et dans un autre Commentaire : (g) *L'Apôtre parlant de Sion & de Jérusalem , si toutefois la Latinité ne rejette point l'autorité de la Grece dans l'Épître aux Hébreux , &c.* Du temps de S. Augustin , (h) plusieurs craignoient de la mettre dans le Canon des Ecritures , parce que le nom de saint Paul ne paroissoit pas à sa tête : *Unde nonnulli eam in Canonem Scripturarum recipere timuerunt.* Il témoigne dans ses Livres de la Cité de Dieu , que la plupart la recevoient comme de saint Paul , & que d'autres nioient qu'elle fût de lui. (i)

(a) Hieron. Ep. 129. ad Dardan. — (b) Idem Ep. 126. ad Evagrium , vel Evangelium ; — (c) Euseb. l. vi. c. 20. hist. Eccl. — (d) Hieron. Ep. 129. ad Dardan. — (e) Idem Ep. 107. ad Paulin. — (f) In Isai. viii. — (g) In Zachar. viii. — (h) Aug. exposit. inchoat. in Ep. ad Rom. n. xi. — (i) Aug. l. xvi. de civ. c. 22. *Quamplures Apostoli Pauli esse dicunt ; quidam verò negant.*

Mais le même Père, dans ses Livres de la Doctrine Chrétienne, (a) compte quatorze Épîtres de saint Paul, & par conséquent admet celle aux Hébreux au nombre des autres qui sont incontestables. Il la cite par-tout comme canonique. Le Concile de Carthage (b) l'admet dans le catalogue des Livres sacrés. Saint Jérôme, qui lui paroît quelquefois assez peu favorable, la cite souvent comme Ecriture sacrée, & il déclare dans sa Lettre à Dardanus, qu'il la reçoit, (c) suivant en cela plutôt l'autorité des Anciens, que celle de quelques Latins de son temps, qui ne la recevoient pas. *Nos tamen utramque ( Apocalypsin , & Epistolam ad Hebraeos ) suscipimus , nequaquam hujus temporis consuetudinem , sed veterum Scriptorum auctoritatem sequentes ; qui plerumque utriusque abutuntur testimoniis , non ut interdum de apocryphis facere solent , sed quasi canonicis & Apostolicis.*

Depuis le quatrième & cinquième siècle, on la trouve très-souvent alléguée par les Pères Latins, & comme de saint Paul, & comme Ecriture canonique. C'est ainsi qu'elle est citée par saint Hilaire, (d) Lucifer de Cagliari, (e) saint Ambroise, (f) Rufin, (g) Salvien, (h) Cassien, (i) le Pape Innocent I. écrivant à Exupère, l'Ambrosiaster sur la seconde Épître à Tite, Ch. 1. Phébadé, (k) Victorin, (l) & les autres que l'on a déjà nommés ci-devant dans la chaîne de la tradition des Pères Latins, pour prouver que cette Épître est de saint Paul. On peut ajouter à tous ces témoins les Conciles & les Auteurs de l'Eglise Latine, & les Manuscrits qui nous ont donné des catalogues des Ecritures canoniques; tous ces Monuments, ces Conciles, & ces Ecrivains mettent tous quatorze Épîtres de saint Paul.

Mais dans les premiers siècles mêmes, nous la trouvons citée comme Ecriture divine par des Auteurs qui ont écrit dans l'Occident. Par exemple, saint Clément Pape emprunte souvent des expressions & des passages de cette Épître, quoiqu'il n'en nomme pas l'Auteur. Saint Irénée s'en sert dans ses Livres contre les hérésies. (m) Tertullien (n) la cite de même, quoique dans un autre endroit il l'attribue à saint Barnabé. Novatien emprunte aussi son autorité dans son Livre de la Trinité, Ch. 15. Etienne Gobare (o) n'excepte que saint Hippolyte & saint Irénée, du nombre de ceux qui ont admis l'Épître aux Hébreux; il met saint Clément Pape & Eusebe, au nombre de ceux qui la reconnoissent

---

(a) Aug. de Doctr. Christ. lib. 11. cap. 8. — (b) Concil. Carth. 3. c. 27. — (c) Hieron. Epist. 129. ad Dardan. — (d) Hilar. l. 1v. de Trinit. p. 21. — (e) Lucif. Calarit. de non conveniendo cum hæreticis. — (f) Ambros. de fide ad Gratian. lib. 1. cap. 4. &c. — (g) Rufin. exposit. Symboli, apud Cyprian. — (h) Salvian. l. 1v. ad Eccles. Cathol. — (i) Cassian. collat. 1. c. 14. — (k) Phébad. lib. contra Arianos. — (l) Victorin. Afer. adversus Arium, l. 1. 2. & tract. de Homous. — (m) Iren. l. 11. c. 55. & l. 1v. c. 21. 24. — (n) Tertull. contra Judæos, c. 2. & contra Marcion. l. 11. c. 8. & de pudicit. c. 20. — (o) Apud Phot. Cod. 232. κλίμας μίτην, ἢ Εὐσίβιον, ἢ πάλιν ἄλλος τῶν διαφορῶν πατέρων ἕμιλλῃ. ὡς ἄλλαι συναριθμοῦσι ταύτην Ἐπιστολῆν.

comme de saint Paul. Or on a vu que saint Irénée la citoit comme Ecriture canonique. Les Ariens mêmes ne l'ont pas rejetée dans le commencement de leur hérésie : & Marcion ne nioit pas qu'elle ne fût de saint Paul ; mais il la croyoit corrompue depuis lui.

IV.  
Quelle a pu être la cause du partage de l'Eglise Latine dans les premiers siècles.

On croit que ce qui a le plus contribué à faire hésiter pendant quelque temps l'Eglise Latine à l'admettre dans le Canon des Livres Saints, est l'hérésie des Novatiens, qui commencerent de troubler l'Eglise à la fin du troisième siècle. Comme ces hérétiques abusoient de certains passages de cette Lettre (a) pour autoriser leur erreur sur la pénitence, on jugea prudemment à propos de ne pas donner trop de crédit à une pièce dont ils tiroient avantage. Les Ariens étant venus ensuite au commencement du quatrième siècle, & se servant de quelques autres passages pour soutenir leur sentiment contre la consubstantialité & l'éternité du Verbe, (b) cela fut cause qu'on demeura dans la même réserve sur cette Epître. M. Spanheim croit que les Marcionites qui s'étoient jettés en Italie dès le second siècle de l'Eglise, avoient aussi contribué à entretenir l'indifférence où l'on paroïssoit à l'égard de cette Lettre, dont ils contestoient la vérité. (c) Quoi qu'il en soit, il est certain que depuis le quatrième & cinquième siècle, l'Eglise Latine est d'accord avec la Grecque sur la canonicité de cette Epître, & qu'il y a plus de treize siècles que l'Apôtre en est en possession, dans laquelle il a été confirmé en dernier lieu par le Concile de Trente, qui l'a mise dans le Canon au nombre des Epîtres de saint Paul.

## A R T I C L E V.

### *Analyse ou Explication sommaire de l'Epître aux Hébreux.*

I.  
Excellence de J. C. au dessus des Prophètes qui ont paru dans l'ancien peuple.

L'APÔTRE ne commence pas cette Epître comme les autres par une inscription, dans laquelle il s'annonce & salue ceux à qui il écrit. Comme il étoit connu pour Apôtre des Gentils, ils craignoient peut-être que son nom ne prévint contre lui les Juifs, pour l'instruction desquels principalement il écrivoit. Il entre donc d'abord en matière par un éloge magnifique de Jesus-Christ, qu'il relève au dessus de tous les Prophètes qui avoient paru dans l'ancien peuple, & au dessus des Anges mêmes, par qui la Loi avoit été donnée aux Juifs. Il commence par comparer Jesus-Christ avec les Prophètes qui avoient paru dans cette nation. (Chap. I.) Il représente aux Juifs que Dieu avoit autrefois parlé à leurs pères en différentes occasions & en diverses manières

(a) Voyez *Hebr.* vi. 4. 6. x. 26. 27. xii. 15. 16. 17. — (b) *Hebr.* i. 3. 4. & iii. 2. — (c) *Spanhem de Auctore Ep. ad Hebr. parte 1. c. 8. art. 11. 12. 13. 14.*

par les Prophetes ; mais, que dans ces derniers temps il leur avoit parlé par son Fils , qui est lui-même ce Prophete que Moyse leur avoit promis ; mais Prophete d'autant plus élevé au dessus des autres , que ceux-là n'étoient que les serviteurs du Seigneur , au lieu que celui-ci est son propre Fils. (a) L'Apôtre développe ici les caracteres augustes qui distinguent le Fils de Dieu : & d'abord c'est lui que Dieu a établi héritier de toutes choses , en lui assujettissant tout. (b) Non-seulement il est l'héritier de toutes choses , mais il en est le principe ; c'est par lui que Dieu a fait les siècles , & tout ce que les siècles renferment. (c) Ainsi il est élevé au dessus de toutes les créatures ; mais en même temps il est égal & consubstantiel au Créateur : il est la splendeur de la gloire de son Pere , de qui il procede éternellement comme le rayon procede du soleil sans en être séparé ; il est le caractere de sa substance , son image vivante , subsistante & substantielle , qui représente parfaitement tout ce qu'il est lui-même. (d) Non-seulement il est l'héritier , le principe & le Créateur de l'Univers ; mais il en est encore avec son Pere le conservateur : il soutient tout par sa parole puissante ; il conserve par sa volonté l'être qu'il a donné à toutes les créatures ; il opere en elles par sa puissance ; il regle leurs mouvements & leurs actions par sa sagesse. (e) Non-seulement il est le conservateur de l'Univers ; mais il est encore à l'égard des hommes leur rédempteur & leur réparateur : il est lui-même notre Prêtre & notre victime , qui dans la plénitude des temps nous a purifiés de nos péchés en les expiant par son sang ; (f) il est notre médiateur & notre avocat , & assis au plus haut du ciel à la droite de la souveraine Majesté , il intercede sans cesse pour nous auprès de son Pere. (g) Mais il n'est ainsi assis au plus haut du ciel à la droite de son Pere , que parce qu'il est la splendeur de sa gloire & le caractere de sa substance , c'est-à-dire , parce qu'il lui est égal & consubstantiel. (h) Et ceci donne lieu à l'Apôtre de faire remarquer aux Hébreux combien Jesus-Christ est élevé , non-seulement au dessus des Prophetes , mais encore au dessus des Anges par qui la Loi avoit été donnée à l'ancien peuple.

Le premier titre de l'excellence de Jesus-Christ au dessus des Esprits célestes , c'est le nom même qu'il a reçu , & qui renferme en abrégé les principaux caracteres de sa grandeur. (i) L'Apôtre demande donc à qui des Anges Dieu a jamais donné le nom de Fils : (k) & pour

II.  
Excellence de  
J. C. au dessus  
des Anges, par  
qui la loi a été  
donnée à l'an-  
cien peuple,

(a) *ψ. 1. & 2. Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis : novissimè diebus istis locutus est nobis in Filio. — (b) ψ. 2. Quem constituit heredem universorum. — (c) Ibid. Per quem fecit & secula. — (d) ψ. 3. Qui cum sit splendor gloria & figura substantia ejus. — (e) Ibid. Portansque omnia verbo virtutis sue. — (f) Ibid. Purgationem peccatorum faciens. — (g) Ibid. Sedet ad dexteram majestatis in excelsis. — (h) Ibid. Qui cum sit splendor gloria & figura substantia ejus. . . . sedet ad dexteram majestatis in excelsis. — (i) ψ. 4. Tantò melior Angelis effectus, &c. — (k) ψ. 5. Cui enim dixit aliquando Angelorum, &c.*

prouver que ce titre auguste appartient à Jesus-Christ ; il cite deux textes de l'Écriture, où ce nom est donné au Messie, c'est-à-dire, à Jesus-Christ même : l'un est tiré du Psaume II. où David parlant au nom du Messie dont il annonce le regne, déclare que Dieu lui a dit : *Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui* : (a) l'autre est tiré de la promesse que Dieu fit à David par la bouche de Nathan, en lui annonçant le Messie qui devoit sortir de sa race, & dont il lui dit : *Je serai son Pere, & il sera mon Fils.* (b) Les Juifs reconnoissoient donc alors que ces deux textes regardoient le Messie ; & ceux à qui l'Apôtre écrivoit étoient persuadés que Jesus-Christ étoit lui-même le Messie, unique objet de ces prédictions & de ces promesses. Autre preuve de l'excellence de Jesus-Christ au dessus des Anges : c'est que Dieu ordonne aux Anges de l'adorer. (c) Ici l'Apôtre apporte en témoignage un texte du Psaume XCVI. qu'il ne craint point encore d'appliquer au Messie, & à Jesus-Christ même comme étant le Messie. Il fait remarquer dans ce Psaume, Dieu qui introduit son premier-né dans le monde, (d) c'est-à-dire, Dieu qui après avoir glorifié le Messie qui devoit être son Fils, & son Fils premier-né, l'introduit dans le monde, en y établissant son regne ; car c'est précisément ce qu'annonce le Psaume qui commence par ces mots : *Le Seigneur est entré dans son regne*, &c. *Le Seigneur*, ou à la lettre selon l'Hébreu, *JEHOVA*, est ici le Messie même, qui étant Fils de Dieu égal à son Pere, est désigné sous le nom le plus respectable, sous le grand nom *JEHOVA* qui n'appartient qu'à Dieu. Et qu'ajoute le Psalmiste parlant toujours du Messie ? *Que tous les Anges de Dieu l'adorent.* (e) C'est delà que l'Apôtre tire sa preuve. Il est donc certain que ce texte regarde le Messie ; sans cela la preuve seroit sans force. C'est ce qui rend ces témoignages bien importants pour l'intelligence des Ecritures anciennes. Autre preuve de l'excellence de Jesus-Christ au dessus des Anges : c'est qu'ils ne sont que les envoyés & les ministres du Seigneur, & que Jesus-Christ est lui-même le Roi & le Dieu dont ils sont les ministres & les envoyés. (f) Sur quoi l'Apôtre cite encore deux textes : l'un du Psaume CIII. où le Prophete célébrant les merveilles de la rédemption sous le voile des merveilles de la création, dit que *Dieu se sert du souffle des vents pour en faire ses envoyés, & de la flamme du feu, pour en faire ses ministres*, désignant sous le symbole du *souffle des vents*, & de la *flamme du feu*, dont Dieu se sert pour exécuter ses volontés, les esprits célestes mêmes plus purs que le feu, & plus spirituels que ce qu'il y a parmi nous de plus impalpable : ou plutôt le même mot en Hébreu, en Grec & en Latin

---

(a) *Ibid. Filius meus es tu ; ego hodie genui te.* — (b) *Ibid. Et rursùm : Ego ero illi in patrem, &c.* — (c) *Ps. 6.* — (d) *Ibid. Et cum iterùm introducit primogenitum in orbem terræ dicit, &c.* — (e) *Ibid. Et adorent eum omnes Angeli Dei.* — (f) *Ps. 7. 9. Et ad Angelos quidem dicit, &c... Ad Filium autem, &c.*

signifie esprit & vent, SPIRITUS; & le même mot aussi signifie Ange & envoyé, ANGELUS: en sorte que rien n'est plus naturel que cette allégorie dans ces trois langues. Dieu se sert du souffle des vents pour en faire les envoyés, & de la flamme du feu pour en faire les ministres, c'est-à-dire, qu'il se sert des esprits célestes mêmes pour en faire les envoyés & les ministres: c'est ainsi que l'Apôtre l'entend; & c'est de là qu'il tire sa preuve. (a) L'autre texte qu'il cite est tiré du Psaume XLIV. qui est évidemment le Cantique destiné à célébrer l'alliance ineffable de Jésus-Christ avec son Eglise: c'est là que l'Apôtre nous montre le Fils de Dieu, c'est-à-dire, le Messie, Jésus-Christ même, désigné par ces mots: *Votre trône, ô Dieu, est un trône éternel; & le sceptre de votre empire est un sceptre d'équité*: d'où il résulte que Jésus-Christ est Roi, puisqu'il a un trône, un sceptre, un empire; que son trône est éternel, & que son sceptre est un sceptre d'équité; & qu'enfin l'éternité de son trône, & l'équité de sa domination est fondée sur ce qu'il est Dieu égal & consubstantiel à son Père. (b) A cette première preuve de la royauté & de la divinité de Jésus-Christ, l'Apôtre en ajoute une seconde tirée de la suite de ce même texte, où le Psalmiste continuant de parler à ce Roi éternel, à la gloire duquel il consacre ce Cantique, lui dit: *Vous avez aimé la justice, & vous avez haï l'iniquité; c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a oint d'une huile de joie, d'une manière plus excellente que tous ceux qui participent à votre gloire*. C'est le sens des Septante & de la Vulgate; ce qui suppose que le Prophète parle ici non de la première onction dont Jésus-Christ fut oint dans sa conception, & qui précéda tout mérite dans son humanité; mais de celle dont il fut oint dans sa résurrection par la gloire ineffable dont le Père récompensa les mérites de son humanité. On lit présentement dans le texte de saint Paul & dans les Septante même au nominatif: (c) *UNXIT TE DEUS, DEUS TUUS, Dieu qui est votre Dieu vous a oint*. La Vulgate & l'Hébreu pourroient se prendre dans le même sens. Mais l'Hébreu pourroit aussi se prendre au vocatif: *UNXIT TE, DEUS, DEUS TUUS, O Dieu, votre Dieu vous a oint*. Plusieurs pensent que les Septante l'avoient traduit ainsi; & il paroît que saint Paul l'entendoit en ce sens, puisqu'après avoir déjà apporté en preuve de la divinité de Jésus-Christ le texte: *THRONUS TUUS, DEUS; Votre trône, ô Dieu*; il y joint le texte suivant comme pour en tirer une seconde preuve, ce qui suppose qu'il le lisoit ainsi: *UNXIT TE, DEUS, DEUS TUUS, O Dieu, votre Dieu vous a oint, &c.* Jésus-Christ est donc Dieu: le premier texte en fournit une preuve incontestable; le second en fournit une nouvelle preuve; & l'onction qui y est exprimée est encore une

(a) v. 7. *Et ad Angelos quidem dicit: Qui facit Angelos suos Spiritus, & ministros suos flammam ignis.* — (b) v. 8. *Ad Filium autem, Thronus tuus, Deus, &c.* — (c) v. 9. *Dilexisti justitiam, & odisti iniquitatem: propterea unxisti te, &c.*

marque de sa royauté. Jesus-Christ est en même temps Fils de Dieu & Fils de l'homme ; c'est aussi ce que prouve ce même texte : comme Fils de Dieu , il est Dieu égal à son Pere ; comme Fils de l'homme , son Pere est son Dieu ; & c'est aussi comme Fils de l'homme qu'il est oint de Dieu son Pere , mais oint d'une maniere plus excellente que tous ceux qui participent à sa gloire , parce qu'il a reçu dans son humanité la plénitude de cette onction ineffable dont ceux qui participent à sa gloire , ne reçoivent que l'écoulement. (a) Autre preuve de la divinité de Jesus-Christ dans le Psaume CI. (b) Le Juif charnel ne voit dans ce Psaume que les gémissements de ses peres adressés à Dieu par le Psalmiste au nom de tout Israël : mais l'Apôtre inspiré par le même Esprit qui inspira le Psalmiste , découvre que sous le voile des afflictions de l'ancien peuple sont représentées les afflictions du peuple nouveau , & que le Dieu invoqué par le Psalmiste pour la délivrance de son peuple , est le Messie même , Jesus-Christ qui est en même temps le Roi de ce peuple & le Dieu que ce peuple adore , étant Fils de Dieu , Dieu lui-même , égal à son Pere. C'est donc à Jesus-Christ que s'adresse le Psalmiste animé de l'esprit prophétique ; l'Apôtre n'en doute point ; c'est à Jesus-Christ que le Psalmiste parle , en disant : *Seigneur , vous avez créé la terre dès le commencement du monde , & les cieux sont l'ouvrage de vos mains.* Delà il résulte que Jesus-Christ est Dieu , puisqu'il est désigné sous le titre le plus Auguste , sous le nom même sous lequel est invoqué l'Être suprême , JEHOVA. Delà il résulte que Jesus-Christ selon sa divinité est avec son Pere le Créateur du ciel & de la terre : c'est par lui que tout a été fait , & rien de ce qui a été fait , n'a été fait sans lui. (c) Il étoit donc avant toutes choses ; il existoit donc de toute éternité : & il existera aussi dans toute l'éternité ; c'est ce que le Prophete marque aussi-tôt ; & c'est encore sur quoi l'Apôtre insiste en rapportant la suite des expressions du Psalmiste , qui continuant de parler au même Dieu , ou plutôt à la même personne divine , c'est-à-dire , à Jesus-Christ , lui dit : *Les cieux périront ; mais pour vous , vous demeurerez ; ils vieilliront tous comme un vêtement , & vous les changerez comme un manteau , & ils seront changés : mais pour vous , vous serez toujours le même , & vos années ne finiront point.* D'où il résulte que Jesus-Christ qui comme Fils de Dieu étoit avant tous les temps , sera de même au delà de tous les temps ; que comme c'est lui qui a créé l'univers , c'est aussi lui qui le renouvellera ; & que toujours immuable , il subsistera toujours , parce qu'il est Dieu même égal à son Pere. (d) Qui d'entre nous auroit osé assurer que ces grandes & importantes

---

(a) Ibid. *Unxit te , Deus , Deus unus , &c.* — (b) *Ps. 10-12. Et : Tu in principio ; Domine , &c.* — (c) *Ps. 10. Tu in principio , Domine , terram fundasti , &c.* — (d) *Ps. 11. & 12. Ipsi peribunt , tu autem permanabis , &c.*

vérités sont renfermées dans ce Psaume, si un Apôtre inspiré par l'Esprit de Dieu ne nous l'eût attesté par la preuve même qu'il en tire ? Combien de trésors précieux sont donc renfermés sous la lettre des saintes Écritures ! & qu'il est important de bien profiter des ouvertures que nous donnent les Apôtres ! C'est d'eux que nous devons apprendre à entrer dans le sens de ces divins Livres. Autre preuve de l'excellence de Jésus-Christ au dessus des Anges : c'est que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu son Père, d'où il exerce la puissance souveraine d'un empire sans bornes ; au lieu que les Anges sont des serviteurs & des ministres employés à exécuter les ordres de Jésus-Christ même & de Dieu son Père. (a) Et ici l'Apôtre, pour prouver la souveraine puissance que Jésus-Christ exerce à la droite de son Père, cite un texte du Psaume CIX. qui regarde évidemment le Messie dont il marque bien expressément la divinité, la royauté, le sacerdoce, & sous un langage figuré les souffrances mêmes par lesquelles il doit entrer dans sa gloire. L'Apôtre demande donc à qui d'entre les Anges Dieu a jamais dit ce que Dieu dit au Messie, c'est-à-dire, à Jésus-Christ même, dans ce Psaume : *Assyez-vous à ma droite jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied* : paroles d'où il résulte que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu son Père, & que par conséquent il lui est égal & consubstantiel, puisque nul ne peut être assis à la droite de Dieu sans lui être égal, & que nul ne peut lui être égal sans lui être consubstantiel, parce que Dieu est nécessairement un par essence : paroles d'où il résulte que Jésus-Christ assis à la droite de Dieu son Père exerce sur les hommes une puissance souveraine, en sorte que quiconque ne cédera pas volontairement aux charmes puissants de sa grace, sera forcé de céder aux redoutables jugements de sa justice, lorsque tous ses ennemis après bien des efforts impuissants seront abattus à ses pieds pour subir un anathème terrible, & être écrasés sous le poids de ses justes vengeances. (b) Jamais aucun des Anges ne fut élevé à un si haut degré de puissance ; mais ils ne sont tous que de simples créatures dont les prérogatives consistent uniquement en ce que ce sont des créatures purement spirituelles, des créatures dont Dieu dispose comme de ses serviteurs & de ses ministres, des créatures dont le ministère a principalement pour objet ceux qui doivent être les héritiers du salut. (c)

L'Apôtre après avoir ainsi établi l'excellence de Jésus-Christ non-seulement au dessus des Prophètes, mais encore au dessus des Anges, en conclut (Chap. II.) que ceux qui ont cru à l'Évangile de Jésus-Christ doivent s'attacher avec d'autant plus de soin aux choses qu'ils ont

III.  
Combien importante & indispensable est l'obligation d'obéir à l'E-

(a) Ps. 13. & 14. *Ad quem autem Angelorum dixit aliquando, &c.* — (b) Ps. 13. *Sede à dextris meis, quoadusque ponam, &c.* — (c) Ps. 14. & ult. *Nonne omnes sunt ministratori spiritus in ministerium missi propter eos qui hereditatem capient salutis ?*

vangile qui a  
été annoncé  
par J. C. mé-  
me.

entendues, pour n'être pas comme des vases entr'ouverts qui laissent écouler ce qu'on y met : & afin que cet avertissement fût mieux reçu, il se met lui-même au nombre de ceux qui doivent y être attentifs. (a) Mais en même temps pour donner plus de force à cet avertissement, l'Apôtre développe sa pensée en comparant la Loi avec l'Evangile. Il fait remarquer aux Hébreux, que si la Loi qui a été annoncée par les Anges, est demeurée ferme dans ses menaces comme dans ses promesses, & si tous les violemens de ses préceptes, & toutes les défobéissances de ceux qui l'ont transgressée, ont reçu, souvent même d'une manière sensible, & dès cette vie, la juste punition qui leur étoit due, il ne sera pas possible d'éviter la peine qui menace ceux qui transgresseront une loi aussi excellente & aussi recommandable que l'Evangile. (b) Les expressions mêmes dont il se fert en parlant ici de ces deux Loix, font sentir l'excellence de la seconde sur la première. Là c'est la parole; ici c'est le salut : (c) la Loi parle, elle commande & elle défend, elle promet & elle menace; mais l'Evangile sauve, en donnant & les vertus que la Loi commande, & les récompenses figurées par celles que la Loi promet. C'est le salut, mais le salut le plus excellent & le plus désirable : la Loi promet, selon la lettre, des avantages temporels, une longue vie, une nombreuse postérité, la fertilité des campagnes, la fécondité des troupeaux, la tranquillité & la prospérité sur la terre; mais l'Evangile donne des biens infiniment plus précieux, les biens spirituels, les biens éternels figurés par les biens temporels & sensibles que la Loi promettoit. (d) Voilà en quoi consiste l'excellence de la Loi nouvelle : mais voici ce qui la rend infiniment recommandable. C'est que le salut qu'elle procure a d'abord été annoncé par le Seigneur même : la Loi a été donnée par les Anges; mais Dieu même en la personne de Jesus-Christ son Fils nous a apporté l'Evangile du salut. (e) Autre caractère : le salut annoncé d'abord par Jesus-Christ a été ensuite confirmé par le témoignage de ceux qui l'avoient entendu de sa bouche, & qui en ont instruit tous ceux ou qui ne l'avoient pas entendu, ou qui n'en avoient pas alors profité. (f) Autre caractère : le témoignage des Apôtres a été confirmé par le témoignage de Dieu même, qui y a mis le sceau par les signes & les prodiges qu'il a opérés par eux, & en même temps par les différents effets de sa puissance, & par les différents dons de son Esprit, qu'il a distribués en eux & par eux selon sa volonté. (g) en sorte que refuser de croire ou :

(a) *ψ. 1. Propterea abundantius oportet observare nos, &c.* — (b) *ψ. 2. & 3. Si enim qui per Angelos datus est sermo, factus est firmus. . . . quomodo nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem?* — (c) *Ibid. Si enim qui per Angelos datus est sermo, factus est firmus. . . . quomodo nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem?* — (d) *ψ. 3. Si tantam neglexerimus salutem?* — (e) *Ibid. Que cum initium accepisset narrari per Dominum* — (f) *Ibid. Ab eis qui audierunt, in nos confirmata est* — (g) *ψ. 4. Contestante Deo signis & portentis, &c.*

d'obéir à l'Évangile, c'est rejeter non-seulement le témoignage de Jésus-Christ & des Apôtres, mais le témoignage de Dieu même; c'est, pour ainsi dire, accuser Dieu de faux témoignage.

Après cette courte digression sur l'importante obligation d'obéir à l'Évangile du salut annoncé par Jésus-Christ, l'Apôtre reprend l'éloge de Jésus-Christ, & continue de montrer combien il est élevé au dessus des Anges. Ici l'Apôtre fait observer que Dieu n'a point soumis aux Anges le monde futur, au lieu que ce monde futur est soumis à Jésus-Christ. (a) Remarquez que l'Apôtre dit expressément que ce monde futur est celui dont il parle, (b) c'est-à-dire, le monde nouveau formé par Jésus-Christ, son Église même. Avant Jésus-Christ, ce monde étoit futur à l'égard de son établissement; & depuis Jésus-Christ, il est encore futur à l'égard de son entière consommation. Pour prouver que ce monde futur est soumis à Jésus-Christ, l'Apôtre cite un texte du Psaume VIII. où sous le voile des merveilles de la création, & des prérogatives naturelles de l'homme, le Psalmiste célèbre les merveilles de la rédemption, & les prérogatives suréminentes de Jésus-Christ même dont il marque en même temps les abaissements. L'Apôtre rappelle donc ici ce que le Psalmiste dit des abaissements & des prérogatives de Jésus-Christ. (c) Car il faut observer que ce même homme dont le Psalmiste dit : *Qu'est-ce que l'homme pour vous souvenir de lui; ou le Fils de l'homme pour que vous le visitiez?* est celui-là même dont il parle aussi-tôt en joutant : *Vous l'avez rendu un peu (ou, pour un peu de temps,) inférieur aux Anges; mais vous l'avez couronné de gloire & d'honneur. Vous l'avez établi sur les ouvrages de vos mains, & vous avez mis toutes choses sous ses pieds.* Ces trois versets sont si intimement liés, qu'ici même l'Apôtre ne les sépare pas. C'est donc de Jésus-Christ que le Psalmiste parle dans ces trois versets : l'Apôtre en est persuadé. Dans le premier de ces trois versets le Psalmiste nous montre les abaissements de Jésus-Christ; dans le second, il réunit & ses abaissements & sa gloire; dans le troisième, il continue de nous montrer sa gloire. Les abaissements de Jésus-Christ consistent en ce que dans sa personne le Verbe de Dieu s'est fait homme, premier abaissement; (d) le Verbe de Dieu s'est fait fils de l'homme, second abaissement; (e) le Verbe de Dieu a voulu paroître comme le dernier des hommes, & dans les jours de ses souffrances il a voulu paroître comme indigne du souvenir & des regards de Dieu son Père selon son humanité, troisième abaissement. (f) Ainsi revêtu d'une chair passible & mortelle, qu'il a prise dans le sein d'une Vierge, & dans laquelle il a souffert les douleurs & la

IV.  
L'Apôtre continue de montrer l'excellence de J. C. au dessus des Anges.

(a) *Ps. 5-8. Non enim Angelis subjecit Deus, &c.* == (b) *Ps. 5. Orbem terræ futurum de quo loquimur.* == (c) *Ps. 6-8. Testis est autem in quodam loco quis, dicens, &c.* == (d) *Ps. 6. Quid est homo?* == (e) *Ibid. Aut filius hominis?* == (f) *Ibid. Quid est homo, quòd memor es ejus? aut filius hominis, quoniam visitas eum?*

mort la plus ignominieuse, il a été rendu inférieur aux Anges, mais pour un peu de temps ; (a) car c'est précisément le sens de l'expression des Septante & de saint Paul, Ἀπαχθῆναι. Il est vrai que l'expression de l'Hébreu (b) est équivoque ; elle peut également signifier le degré d'abaissement, ce qui semble être le sens de l'expression de la Vulgate, paulò minus ou la durée de cet abaissement, ce qui est proprement le sens du Grec, Ἀπαχθῆναι : & il falloit qu'elle eût ce double sens, à cause du double sens du Psaume. Car dans le sens littéral & immédiat où le Psalmiste paroît ne parler que de l'homme, il devoit dire : *Vous l'avez rendu un peu inférieur aux Anges* : cette expression ne pouvoit alors marquer que le degré de l'abaissement. Mais dans le sens mystérieux & prophétique où le Prophète annonce ce qui regarde le Fils de Dieu fait homme, il falloit dire : *Vous l'avez rendu pour un peu de temps inférieur aux Anges* : l'expression du Prophète ne pouvoit alors marquer que la durée de l'abaissement. L'homme a été rendu un peu inférieur aux Anges ; mais cet abaissement devoit durer pendant une longue suite de siècles. Au contraire le Fils de Dieu fait homme a été abaissé non-seulement un peu au dessous des Anges, mais jusqu'à paroître comme le dernier des hommes, selon l'expression d'Isaïe ; (c) jusqu'à pouvoir se comparer à un ver plutôt qu'à un homme, selon qu'il le dit lui-même par la bouche du Psalmiste : (d) mais cet abaissement extrême devoit durer peu. L'Esprit Saint a donc voulu que le Psalmiste employât une expression qui renferme les deux sens, afin qu'elle pût également convenir & à l'abaissement de l'homme, & à l'abaissement du Fils de Dieu fait homme. D'ailleurs il est aisé de s'appercevoir que l'expression du Psalmiste convient encore mieux au Fils de Dieu qu'à l'homme. L'homme n'a pas été réellement abaissé au dessous de l'Ange, puisque jamais il n'avoit été au dessus ; il a été seulement placé au dessous de l'Ange. Au contraire le Fils de Dieu qui par sa nature est infiniment au dessus de l'Ange, a été réellement abaissé au dessous de l'Ange par le corps passible & mortel dont il s'est revêtu. Mais le Psalmiste après avoir ainsi marqué l'abaissement très-réel du Fils de Dieu fait homme, marque aussitôt sa gloire & son élévation, en disant que celui que Dieu a ainsi auparavant abaissé, Dieu l'a ensuite couronné d'honneur & de gloire, premier degré d'élévation : (e) il ajoute que Dieu l'a établi sur les ouvrages de ses mains, second degré : (f) enfin il déclare que Dieu lui a assujetti toutes choses, troisième degré. (g) Car, comme l'Apôtre le remarque aussitôt, en disant que Dieu lui a assujetti toutes choses, le

(a) Ps. 7. *Minuisti eum paulò minus (Ἀπαχθῆναι) ab Angelis.* — (b) עַוְוָה — (c) *Isai. 40. 3. Novissimum virorum.* — (d) *Psal. 111. 7. Ego autem sum vermis & non homo.* — (e) *Ps. 7. Gloria & honore coronasti eum.* — (f) *Ibid. Et constituisti eum super opera manuum tuarum.* — (g) *Ps. 8. Omnia subiecasti sub pedibus ejus.*

Prophète n'a rien laissé qui ne soit ainsi assujéti à Jésus-Christ. (a) Il est vrai que nous ne voyons pas encore que tout lui soit assujéti ; c'est aussi la remarque de l'Apôtre. (b) Mais, voici ce que nous voyons : nous voyons que Jésus, qui a été rendu pour un peu de temps inférieur aux Anges, a été couronné de gloire & d'honneur à cause de la mort qu'il a soufferte. (c) Or ce qui est accompli est un gage pour ce qui reste à accomplir ; il résulte donc de ce texte, que tout est assujéti à Jésus-Christ, que le monde futur lui est soumis, que les Anges mêmes dépendent de lui, & sont ses serviteurs & ses ministres.

Mais la mort que Jésus-Christ avoit soufferte étoit regardée par les Juifs incrédules comme un scandale qu'ils ne cessent de reprocher aux Juifs fideles ; l'Apôtre pour lever ce scandale va expliquer ici pourquoi Jésus-Christ a voulu souffrir la mort. Il déclare d'abord que c'est pour satisfaire au dessein de la bonté de Dieu à l'égard des hommes, Dieu ayant voulu que son propre Fils goûtât & éprouvât ainsi la mort pour tous : (d) c'est-à-dire, que Dieu par sa bonté ineffable a voulu que son propre Fils pût tenir la place de tous les pécheurs sur la croix, en mourant pour tous, & a consenti de recevoir la mort temporelle de son Fils au lieu de la mort éternelle qui nous étoit due, & à laquelle nous étions condamnés. O grace du Père, qui nous a ainsi aimés jusqu'à immoler ainsi pour nous son Fils ! O bonté du Fils, qui s'est ainsi lui-même offert pour nous à son Père ! Mais pourquoi Dieu a-t-il voulu que son Fils goûtât ainsi la mort pour tous ? c'est ce que l'Apôtre explique en faisant remarquer qu'il étoit convenable que Dieu, pour lequel & par lequel sont toutes choses, voulant conduire à la gloire plusieurs enfants, il consommât & perfectionnât par les souffrances celui qui devoit être le chef & l'auteur de leur salut. (e) En effet rien n'étoit plus digne de la majesté souveraine de celui qui est le principe & la fin de toutes choses, que cette voie du sacrifice & de la mort du Fils de Dieu pour la satisfaction due à son Père & pour la réconciliation des hommes : on y voit éclater sa grandeur, qui mérite un tel sacrifice ; sa justice, qui reçoit une satisfaction si abondante ; sa puissance, qui fait se faire rendre plus d'honneur que la créature n'est capable de lui en ôter ; sa sagesse, qui trouve un remède si excellent au plus incurable de tous les maux ; sa haine implacable contre le péché, qui éclate dans la sévérité qu'il exerce sur son propre & unique Fils ; sa sainteté, qui

V.  
L'Apôtre leve le scandale de la mort de J. C.

(a) Ibid. In eo enim, &c. . . . nihil dimisit non subiectum ei. — (b) Ibid. Nunc autem necdum videmus, &c. — (c) *ψ. 9.* Eum autem qui modico (ὀραχὶ τι) quàm Angeli minoratus est, &c. — (d) Ibid. Ut gratiâ Dei, pro omnibus gustaret mortem. — (e) *ψ. 10.* Decebas enim eum, &c. . . . qui multos filios in gloriam adduxerat, (Gr. αὐτὸν ἀδύνατον, ἀγαθὸν,) auctorem (τὸν ἀγαθόν) salutis eorum per passionem consummavit.

ne peut souffrir le péché impuni dans celui qui est l'innocence même, & qui n'est chargé que des nôtres ; sa charité excessive pour nous, qui va jusqu'à livrer à la mort l'Auteur de la vie. Mais pourquoi falloit-il que l'Auteur & le chef du fatal passât par les souffrances ? & comment pouvoit-il y passer ? c'est ce que l'Apôtre développe en faisant d'abord remarquer que dans l'économie admirable des desseins de Dieu pour le salut des hommes, celui qui sanctifie & ceux qui sont sanctifiés, viennent tous d'un même principe, ont tous la même origine, participent tous à la même nature. (a) Dieu ayant formé le dessein de donner aux hommes son propre Fils pour chef & pour Sauveur, & de sanctifier & sauver les membres dans la personne du chef, en sorte qu'ils eussent un même Père avec lui dans le ciel par la grace de l'adoption, comme il a sur la terre une même nature avec eux par le mystère de l'Incarnation ; il étoit convenable que le Fils de Dieu devenu semblable aux hommes, entrât dans leurs faiblesses, dans leurs dettes, dans leurs intérêts, dans leurs devoirs, & dans l'engagement à la souffrance & à la mort que leur commune nature a contractée. Pour montrer que ce rapport & cette union intime de celui qui sanctifie, & de ceux qui sont sanctifiés, étoit annoncée par les Prophetes, l'Apôtre ajoute que c'est à cause de cette union même, que celui qui sanctifie, ne rougit point d'appeller ses freres ceux qui sont par lui sanctifiés. (b) Sur quoi il cite un texte du Psaume XXI qui est tout prophétique des souffrances & du triomphe du Messie. C'est le Messie même qui parle, & qui annonçant son triomphe, dit : *Je ferai connoître votre nom à mes freres ; je publierai vos louanges au milieu de l'assemblée de votre peuple.* (c) Si le Christ promis nous appelle ses freres, il doit donc être de même nature que nous ; il doit donc avoir le même principe. C'est ce que l'Apôtre prouve encore par un autre texte qui paroit être pris du Psaume XVII, où sous le symbole des victoires de David sont célébrées celles du Messie même dont David étoit la figure. C'est encore le Messie même qui parle ; l'Apôtre n'en doute point ; mais que dit en cet endroit le Messie ? *Dieu est ma force, & je mettrai ma confiance en lui.* (d) Le Messie s'exprime comme l'un de nous ; il doit donc être semblable à nous ; il doit donc avoir la même nature que nous. Jesus-Christ nous appelle ses freres ; parce qu'il a la même nature que nous ; mais en même temps comme Epoux de l'Eglise qui est notre mere, il est lui-même notre pere, & nous sommes ses enfants ; c'est encore un motif pour lequel le Fils de Dieu a

(a) *ψ. 11. Qui enim sanctificat, &c. : ex uno omnēs. — (b) Ibid., Propter quem causam non confunditur, &c. — (c) *ψ. 11. & 12. Dicens : Nuntiabo, &c. — (d) *ψ. 13. Et inquit : Ego ero fidens in eum. (37. Εγώ ἔσμαι πιστὸς ἐν αὐτῷ.)* C'est l'expression dont les Septante se servent en traduisant le Cantique rapporté au II. Livre des Rois, Chap. 22, où on lit au *ψ. 3. Πιστὸς ἔσμαι ἐν αὐτῷ.* Ce Cantique est le même que le *ψ. 17.* voulu**

voulu participer à notre nature. L'Apôtre nous le fait remarquer en rappelant d'abord ce que dit Isaïe : *Me voici, moi & les enfants que Dieu m'a donnés.* (a) Le Prophète en disant cela représentoit Jésus-Christ ; & l'Apôtre ne craignant point d'appliquer ces paroles à Jésus-Christ au nom de qui elles ont été prononcées, aussi-tôt il ajoute que comme les enfants donnés à Jésus-Christ sont d'une nature composée de chair & de sang, Jésus-Christ a voulu participer aussi lui-même à leur nature. (b) Mais pourquoi ? il en marque deux raisons : premièrement, c'a été afin de détruire par sa mort celui qui étoit le prince de la mort, c'est-à-dire, le diable ; (c) secondement, afin de mettre en liberté ceux que la crainte de la mort tenoit dans une continuelle servitude pendant leur vie. (d) Et en effet tel a été le double fruit de la mort & de la résurrection de Jésus-Christ. Le démon ayant attenté sur la vie de Jésus-Christ qui étoit la justice & l'innocence même ; & sur lequel par conséquent il n'avoit aucun droit, a mérité d'être dépouillé du droit que le péché lui avoit acquis sur les vrais coupables qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui en les rendant participants de la justice de Jésus-Christ ; & la résurrection de Jésus-Christ étant devenue le gage de la résurrection de ceux qui auront cru en lui, la mort qui sans cela n'auroit pu être qu'un objet d'horreur au pécheur durant toute sa vie, comme devant être pour lui le passage d'une mort temporelle à une mort éternelle, est devenue au contraire pour le juste un objet desirable ; comme devant être pour lui le passage de la mort à la vie. Il falloit donc que Jésus-Christ mourût pour détruire l'Empire du démon ; il falloit qu'il ressuscitât pour établir la confiance de ceux qui croiroient en lui ; & afin qu'il ressuscitât, il falloit qu'il mourût ; & afin qu'il mourût, il falloit qu'il participât à la mortalité de notre nature. Il falloit donc qu'il participât à la nature de ceux dont il devoit être en même temps & le frère selon la nature, & le père dans l'ordre du salut : il falloit qu'il participât à la nature de ceux dont il devoit être le libérateur. C'est ce qui donne lieu à l'Apôtre de nous faire remarquer que le Fils de Dieu a fait pour les hommes, ce qu'il n'a point fait pour les Anges : car il ne s'est pas rendu le libérateur des Anges ; mais il s'est rendu le libérateur de la race d'Abraham : (e) ou, comme le traduit M. l'Abbé de Marolles, *Car il ne procure pas le salut des Anges ; mais il pro-*

(a) Ibid. *Et iterum : Ecce ego, & pueri mei, quos dedit mihi Deus.* (b) *ŷ. 14. Quia ergo pueri, &c.* (c) Ibid. *Ut per mortem destrueret, &c.* (d) *ŷ. 15. Et liberaret eos qui, &c.* (e) *ŷ. 16. Nusquam enim Angelos apprehendit, sed semen Abrahae apprehendit.* On il faut remarquer que le mot Grec *ἀνταρβάναι*, est au présent, & signifie proprement l'action de prendre un homme par la main pour le tirer de la servitude. Il faut comparer cette expression de l'Apôtre avec celle de la sainte Vierge dans son Cantique : *Suscipit (ἀνταρβάνη) Israel puerum suum.* C'est la même pensée.

*cure le salut de la semence d'Abraham*, c'est-à-dire, de la race d'Abraham, non toutefois de la seule race charnelle de ce Patriarche, mais de tous ceux qui par l'esprit de la foi sont réputés enfants de ce Patriarche, qui est le pere de tous ceux qui croient, soit circoncis, soit incirconcis, comme le dit ailleurs le même Apôtre. (a) Car, comme il le dit encore dans un autre endroit, ce sont les enfants de la promesse, qui sont réputés être la race d'Abraham. (b) Et dans une autre Epître : *Si vous êtes à Jesus-Christ*, dit-il, *vous êtes donc la race d'Abraham, & les héritiers selon la promesse.* (c) Jesus-Christ s'est donc rendu le libérateur de ceux qui par l'esprit de la foi devoient être réputés enfants d'Abraham : & l'Apôtre nous fait remarquer que c'est pour cela même que Jesus-Christ a dû se rendre en tout semblable à ceux qui devoient être ses freres : (d) c'est-à-dire, qu'il a fallu qu'il participât non-seulement à notre nature, mais à toutes les foiblesses mêmes de notre nature, excepté le péché. Mais pourquoi Jesus-Christ, en se rendant notre libérateur, a-t-il dû participer à notre nature & aux infirmités mêmes de notre nature ? l'Apôtre en a déjà marqué deux raisons principales, il va maintenant en marquer trois autres : C'est premièrement, afin que le sentiment de la misere humaine augmentât, s'il étoit possible, sa compassion pour nous ; (e) secondement, afin de témoigner sa fidélité à Dieu son Pere, en s'acquittant des devoirs de son sacerdoce de la maniere la plus digne de Dieu ; (f) troisièmement, afin d'être aussi victime pour le péché, & d'expié les péchés du peuple de la maniere la plus parfaite. (g) Il a donc dû participer aux infirmités de notre nature, parce qu'il devoit être Prêtre & Victime. Comme Prêtre, il devoit réunir en sa personne la miséricorde pour les pécheurs, & la fidélité aux intérêts de la justice & de la grandeur de Dieu : & il falloit que sa miséricorde fût fondée sur l'expérience même de nos miseres, & que l'expérience même de nos miseres contribuât à sa fidélité. Comme Victime, il falloit qu'il fût revêtu d'une nature passible & mortelle dans laquelle il pût souffrir pour l'expiation de nos péchés. Mais comment peut-on dire qu'il falloit que Jesus-Christ nous devint semblable, pour devenir miséricordieux ? c'est ce que l'Apôtre explique lorsqu'il ajoute qu'en cela même que Jesus-Christ a souffert les épreuves que nous souffrons, il peut secourir ceux qui souffrent de semblables épreuves : (h) c'est-à-dire, qu'il est, pour ainsi parler, plus disposé à nous se-

(a) Rom. iv. 11. & 12. *Ut sit pater omnium credentium per praputium, ... & sit pater circumcissionis, non iis tantum qui sunt ex circumcissione, sed & iis qui sectantur vestigia fidei quæ est in praputio patris nostri Abrahæ.* == (b) Rom. ix. 8. *Qui filii sunt promissionis, æstimantur in semine.* == (c) Gal. iii. 29. *Si autem vos Christi, ergo semen Abrahæ estis, secundum promissionem hæredes.* == (d) 1. p. 17. *Unde debuit per omnia fratribus simulari.* == (e) Ibid. *Ut misericors fieret.* == (f) Ibid. *Et fidelis pontifex ad Deum.* == (g) Ibid. *Ut repropitiaret delicta populi.* == (h) 1. p. 18. & ult. *In eo enim in quo passus est ipse & tentatus, potens est & eis qui tentantur auxiliari.*

## SUR L'ÉPITRE AUX HÉBREUX. 219

courir dans nos épreuves, dont il est instruit par son expérience même. Il connoissoit déjà nos besoins avant qu'il les eût éprouvés ; mais depuis qu'il les a éprouvés, nous ne pouvons plus douter qu'il ne les connoisse : nous ne pouvons plus douter qu'il n'y compatisse, & qu'il ne soit disposé à nous y secourir. Ainsi quoique l'expérience de nos misères n'ait pas pu réellement augmenter sa miséricorde considérée en elle-même, cependant elle l'a en quelque sorte augmentée par rapport à l'idée que nous en pouvions avoir. Elle a servi à nous convaincre de sa miséricorde de la manière la plus persuasive, & la plus capable de bannir de nos cœurs tout doute & toute défiance. Voilà donc pourquoi Jésus-Christ a dû participer à la mortalité de notre nature ; c'est parce qu'il devoit être notre libérateur ; c'est parce qu'en cette qualité, il devoit être en même temps pour nous Prêtre & victime ; c'est parce que sa mort même devoit être le prix de notre délivrance, & que sa résurrection devoit en être le principe & le gage. Il a fallu qu'il fût passible & mortel, parce que par un effet admirable de la grace & de la bonté de Dieu, il a fallu qu'il goûtât la mort pour tous ; c'est ce que l'Apôtre avoit d'abord avancé, & c'est à quoi peut se réduire tout ce qu'il a ensuite ajouté pour expliquer ce mystère profond & ineffable qui mérite notre adoration, nos actions de grâces, notre amour & notre confiance.

L'Apôtre a interrompu l'éloge de Jésus-Christ, pour lever le scandale de sa mort : il va maintenant reprendre la suite de cet éloge ; & après avoir montré combien Jésus-Christ est élevé au dessus des Prophetes & au dessus des Anges, il va faire voir combien il est élevé au dessus de Moïse qui étoit le plus distingué d'entre les Prophetes, & de qui les Juifs avoient reçu la Loi qui avoit été annoncée par les Anges. (Chap. III.) Il vient de montrer Jésus-Christ comme un Pontife compatissant & fidele, il en prend occasion d'exhorter les Hébreux, & principalement ceux qui avoient eu part à la grace de la vocation céleste, & qu'il appelle pour cette raison ses freres saints, à considérer Jésus-Christ comme l'Apôtre & le Pontife de la religion que nous professons ; (a) Apôtre, pour en établir le fondement qui est la foi, par la parole de Dieu, qu'il a lui-même annoncée, & que ses ministres annoncent en son nom ; Pontife, pour exercer les fonctions qui en font l'ame & la perfection, & qu'il a lui-même exercées sur la terre, qu'il continue d'exercer dans le ciel, & qu'il exerce encore sur la terre en la personne de ses ministres, par eux & avec eux, en communiquant aux hommes la grace & les dons de Dieu par les sacrements, & en offrant à Dieu la reconnoissance & les devoirs des hommes par le sacrifice.

VI.  
Excellence  
de Jésus-Christ  
au dessus de  
Moïse.

---

(a) *Unde, fratres sancti, vocationis cœlestis participes, considerate, &c.*

Ce qu'il fait d'abord remarquer en Jesus-Christ revêtu de cette double qualité, c'est sa fidélité à l'égard de celui qui l'a fait, (a) c'est-à-dire, à l'égard de Dieu son Pere de qui il a reçu cette double qualité. Il en prend occasion de comparer Jesus-Christ avec Moyse ; & il semble d'abord l'égaliser à Moyse, en disant qu'il a été fidele comme Moyse. (b) Mais aussi-tôt il le relève au dessus de Moyse, en déclarant que le peuple entier au milieu duquel Moyse a exercé son ministère, n'étoit autre que la maison même de celui que Dieu a établi l'Apôtre & le Pontife de notre religion. (c) Il explique & développe sa pensée, en ajoutant qu'en effet Jesus-Christ a été jugé digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moyse, que celui qui a bâti la maison, est plus estimable que la maison même. (d) Il fait remarquer que toute maison suppose nécessairement un architecte par qui elle ait été bâtie. (e) Or le peuple Juif qui est cette maison dans laquelle Moyse a exercé son ministère, n'est lui-même qu'une partie d'un plus grand édifice qui est tout l'univers ; ce grand édifice suppose donc un architecte qui ait tout créé ; & cet architecte est Dieu même : (f) delà résulte l'excellence infinie de J. C. au dessus de Moyse. C'est ce que l'Apôtre développe en comparant Moyse avec Jesus-Christ. Moyse a été fidele dans toute la maison de Dieu, comme un serviteur ; (g) & son ministère se bornoit à annoncer au peuple tout ce qu'il lui étoit ordonné de dire, & à lui rendre ainsi témoignage des volontés du Seigneur. (h) Mais Jesus-Christ comme Fils égal & consubstantiel à Dieu son Pere, est fidele à l'égard de Dieu son Pere dans l'autorité que Dieu son Pere lui a confiée, & qu'il exerce sur la maison de son Pere qui est aussi sa propre maison. (i) Moyse n'est que serviteur de Dieu ; Jesus-Christ est Fils de Dieu, Dieu lui-même. L'Apôtre n'exprime pas ici en quoi consiste le ministère de Jesus-Christ, & en quoi il diffère de celui de Moyse, parce qu'il l'a déjà assez marqué en disant que Jesus-Christ est l'Apôtre & le Pontife de notre religion. Moyse chargé seulement d'annoncer les volontés de Dieu à son peuple, n'exerçoit ainsi qu'une partie des fonctions que Jesus-Christ devoit exercer : il exerçoit à l'égard de son peuple le ministère de l'Apostolat ; le Sacerdoce étoit confié à Aaron : mais Jesus-Christ réunit en sa personne le Sacerdoce & l'Apostolat ; & il exerce l'un & l'autre d'une maniere bien plus parfaite & bien plus excellente.

Après avoir ainsi établi l'excellence de Jesus-Christ spécialement au

(a) *ŷ. 2. Qui fidelis est ei qui fecit illum.* == (b) *Ibid. Sicut et Moyses.* == (c) *Ibid. In omni domo ejus.* == (d) *ŷ. 3. Amplioris enim gloria iste pro Moysse, &c.* == (e) *ŷ. 4. Omnis namque domus fabricatur ab aliquo.* == (f) *Ibid. Qui autem omnia creavit, Deus est.* == (g) *ŷ. 5. Et Moyses quidem fidelis erat in tota domo ejus, tamquam famulus.* == (h) *Ibid. In testimonium eorum qua dicenda erant.* == (i) *ŷ. 6. Christus verò tamquam filius in domo sua (Gr. ὡς τὸν υἱὸν αὐτοῦ, super domum ejus.)*

Jésus de Moïse, l'Apôtre va en prendre occasion d'exhorter les Hébreux à s'affermir dans la foi, & à demeurer persévéramment attachés à Jésus-Christ. Il leur représente donc qu'ils sont eux-mêmes la maison de Dieu, la maison de Jésus-Christ, ainsi que tous ceux qui sont comme eux participants de la vocation céleste par le don de la foi : (a) mais en même temps il les avertit que nous ne pouvons tous conserver ce précieux avantage, qu'autant que nous conserverons jusqu'à la fin une ferme confiance & une attente pleine de joie des biens que nous espérons ; (b) ce qui insinue assez que leur confiance étoit ébranlée, & qu'ils supportoient avec peine les épreuves dans lesquelles ils se trouvoient. Ils avoient donc besoin que l'Apôtre vint au secours de leur foi, & employât les motifs les plus pressants pour les préserver de la chute funeste dont ils étoient menacés : c'est aussi sur quoi il va beaucoup insister : & afin que son discours leur fasse plus d'impression, il les rappelle aux anciennes Ecritures, dont l'autorité leur étoit si respectable ; & il leur fait remarquer que c'est le Saint-Esprit même qui y parle. (c) Le texte qu'il leur cite est tiré du Psaume XCIV. qui est une invitation que l'Esprit-Saint met dans la bouche du peuple fidele, & qu'il adresse à toutes les nations, & particulièrement à la nation Juive, pour l'attirer, elle & tous les peuples, à l'obéissance de la foi, à la religion sainte de Jésus-Christ. D'abord l'invitation s'adresse à toutes les nations de la terre jusques-là enveloppées dans les ténèbres de l'ignorance & de l'infidélité : elles sont invitées à venir se réjouir dans le Seigneur, & rendre grâces au Dieu Sauveur ; parce qu'il est lui-même le grand Dieu & le grand Roi élevé au dessus de tous les dieux ; qu'il est le maître des plus profonds abîmes, & des montagnes les plus hautes ; que la mer est son ouvrage, & que c'est lui qui a formé la terre. Ensuite l'invitation est adressée à ceux que Dieu avoit choisis pour être son peuple, c'est-à-dire, aux Juifs mêmes ; ils sont invités à venir adorer le Dieu Sauveur qu'ils ont méconnu ; à venir se prosterner devant lui, & pleurer en la présence du Dieu qui les a faits, le crime qu'ils ont commis contre lui, parce que ce Dieu Sauveur qu'ils ont méconnu, est lui-même le Seigneur leur Dieu, le Dieu que leurs peres ont adoré, le Dieu que nous adorons, & qu'ils adorent eux-mêmes sans le connoître tel qu'il est ; que nous sommes nous-mêmes ce qu'ils étoient autrefois, & ce qu'ils feront un jour avec nous, le peuple que sa main conduit, & les brebis qu'il nourrit dans ses pâturages. Ils sont exhortés à ne pas fermer les oreilles à la voix de ce Dieu Sauveur, & à ne pas endurcir leurs cœurs, comme firent autrefois dans le dé-

VII.  
L'Apôtre exhorte les Hébreux à s'affermir dans la foi, & à demeurer persévéramment attachés à J. C. Il leur cite sur cela l'exhortation que l'Esprit Saint leur adresse au Ps. xciv.

(a) *Ibid. Quia (ὅτι, Cujus) domus sumus nos. = (b) Ibid. Si fiduciam & gloriam spei (τὸ καύχημα τῆς ἐλπίδος) usque ad finem, firmam retineamus. = (c) Quapropter sicut dicit Spiritus Sanctus, &c.*

fert, leurs peres qui par leur infidélité persévérante méritèrent d'être exclus du repos que le Seigneur leur avoit préparé. *Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme il arriva au temps de la contradiction & au jour de la tentation dans le désert, où vos peres me tenterent, dit le Seigneur, où ils voulurent éprouver ma puissance, & où ils virent mes œuvres pendant quarante années. Ce fut pour cela que je les supportai avec peine & avec dégoût, & je dis : Ce peuple se laisse toujours emporter à l'égarement de son cœur ; & il ne connoît point mes voies. C'est pourquoi je leur jurai dans ma colere qu'ils n'entreroient point dans mon repos.* (a) C'est ainsi que l'Apôtre rapporte ce texte, qui est celui sur lequel il insiste ; & rien ne pouvoit mieux convenir, puisque, comme on vient de le voir, ce texte regarde proprement les Juifs mêmes, & que le Dieu Sauveur dont l'Esprit-Saint les exhorte d'écouter la voix est évidemment Jesus-Christ même. C'est l'Esprit-Saint qui parle ; c'est de Jesus-Christ qu'il parle ; c'est aux Juifs même qu'il parle, dans le texte que l'Apôtre rapporte. Ces sont trois vérités que l'Apôtre reconnoît, & qui sont le fondement de tout ce qu'il va dire. S'il y a quelques différences entre son texte & le texte Hébreu, c'est qu'il suit la Version des Septante, & que d'ailleurs il peut s'être glissé dans le texte Hébreu, ou dans la Version des Septante, quelques méprises de Copistes qui donnent lieu à ces différences. Mais ces différences sont peu importantes, & n'intéressent point les conséquences que l'Apôtre va tirer de ce texte. L'Apôtre s'adresse donc aux fideles d'entre les Hébreux, & les appellant ses freres, il les avertit de prendre garde que quelqu'un d'eux ne tombe dans un dérèglement de cœur & dans une incrédulité qui le sépare du Dieu vivant ; (b) & de s'exhorter chaque jour les uns les autres, pendant que dure ce temps que l'Esprit-Saint désigne dans ce Psaume par ce mot, *Aujourd'hui* : (c) parce qu'en effet comme ce Psaume regarde Jesus-Christ ; ce mot, *Aujourd'hui*, renferme tout le temps qui doit s'écouler depuis le premier avènement de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement. L'Apôtre les avertit donc de s'exhorter les uns les autres de peur que quelqu'un d'eux étant séduit par le péché, ne tombe dans l'endurcissement. (d) Il les console en reconnoissant qu'ils sont devenus participants de Jesus-Christ, qu'ils ont eu part à ses graces, ainsi que tous ceux qui ont cru en lui : (e) mais en même temps il les avertit qu'aucun de ceux qui ont cru en Jesus-Christ ne peut conserver le précieux avantage de cette excellente participation, qu'autant qu'il conserve inviolablement jusqu'à la fin le commencement de l'être nou-

---

(a) *ψ. 7.-11. Hodie si vocem ejus audieritis, &c. — (b) ψ. 12. Videte, fratres, ne forte sit in aliquo vestrum, &c. — (c) ψ. 13. Sed adhortamini vosmetipsos per singulos dies donec Hodie cognominatur. — (d) Ibid. Ut non obduretur quis ex vobis fallaciis peccati. — (e) ψ. 14. Participes enim Christi effecti sumus.*

veau que J. C. a mis en lui, (a) & qu'il persévère ainsi tant que dure ce temps dont l'Esprit-Saint parle lorsque les invitait à croire en J. C. il leur dit, *Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs comme il arriva au temps de la contradiction.* (b) Il développe les menaces terribles renfermées dans ces paroles, & dans celles qui les suivent : & il leur fait sur cela trois questions : car saint Jean Chrysostome & Théodoret reconnoissent que tel est le sens du Grec, & que c'est aussi le sens le plus clair & le mieux lié. Il leur demande donc premièrement, qui sont ceux qui ayant entendu la voix du Seigneur dans le désert, l'irritèrent par leurs contradictions : à quoi il répond par une autre interrogation, en leur demandant si ce n'est pas tous ceux que Moïse avoit fait sortir de l'Égypte : parce qu'en effet des six cents mille hommes compris dans le dénombrement de ceux qui sortirent de l'Égypte sous la conduite de Moïse, il n'y en eut que deux, Josué & Caleb, qui ne prirent point de part aux murmures & aux contradictions du peuple, & qui échappèrent ainsi aux vengeances du Seigneur. (c) L'Apôtre leur demande secondement, qui sont ceux que Dieu a supportés avec peine & avec dégoût durant quarante ans dans le désert : & répondant encore à cela par une autre interrogation, il leur demande si ce n'est pas ceux qui avoient péché contre le Seigneur, & dont les corps demeurèrent étendus dans le désert. (d) En-

(a) *Ibid.* Si tamen initium substantia ejus, usque ad finem firmum retineamus. — (b) *ψ.* 15. Dum dicitur : *Hodie si vocem ejus, &c.* — (c) *ψ.* 16. La Vulgate porte affirmativement : *Quidam enim audientes exacerbaverunt, sed non universi qui profecti sunt ex Ægypto per Moysen :* & cela est vrai, parce que, comme on vient de le voir, il faut excepter de ces six cents mille hommes Josué & Caleb : mais cette exception n'empêche pas que Moïse ne répète quatre fois que toute la multitude prit part au murmure : *Omnis multitudo.* Num. XIV. 1. 5. 7. & 10. Et lorsque Dieu prononce la condamnation de ces murmureurs, il déclare & répète que tous ceux qui ont vu les merveilles, & qui ont été compris dans le dénombrement, périront tous dans le désert, omnes, excepté seulement Caleb & Josué. *Ibid.* 22. & 29. Le Grec de saint Paul tel qu'il est accentué & ponctué aujourd'hui, est conforme à la Vulgate : *Τίνες ὃ ἀκούσαντες παρετίκταναν, ἀλλ' ὃ πάντες οἱ ἠελθόντες ἐξ Αἰγύπτου δια Μωϋσέως.* Mais l'usage des accents & de la ponctuation n'est pas de la première antiquité : saint Jean Chrysostome & Théodoret reconnoissent qu'il faut lire ces deux phrases dans un sens interrogatif qui s'exprime ainsi : *Τίνες ὃ ἀκούσαντες παρετίκταναν; ἀλλ' ὃ πάντες οἱ ἠελθόντες ἐξ Αἰγύπτου δια Μωϋσέως;* c'est-à-dire, *Quidam enim audientes exacerbaverunt? nonne universi qui profecti sunt ex Ægypto per Moysen?* Et on vient de voir que ce sens est pleinement autorisé & justifié par les expressions de Moïse & de Dieu même, parce qu'il ne s'agit ici que d'une totalité morale, dont on excepte seulement Caleb & Josué. Ce qui a donné lieu à l'équivoque, c'est l'expression ἀλλ' ὃ, qui à la vérité dans une proposition directe signifie, *Sed non;* mais la même expression se prend interrogativement pour *nonne* : sur quoi Henri Etienne dans son Dictionnaire cite entr'autres exemples cette phrase de Démosthènes : ἀλλ' ὃ ἀνὰ τὴν ἡμέραν ἕστησαν; imò verò nonne statim hoc dicerent? Voyez la Dissertation XII. du P. Mauduit, où il montre que tel est le sens de ce texte de saint Paul. — (d) *ψ.* 17. *Quibus autem insensus est quadraginta annis à Nonne, &c.*

fin il leur demande troisièmement , qui sont ceux à qui Dieu a juré qu'ils n'entreroient jamais dans son repos ; & continuant la même interrogation , il leur demande si ce n'est pas ceux qui ont été incrédules & rebelles à sa parole. (a) Il ajoute qu'en effet on voit qu'ils n'ont pu y entrer à cause de leur incrédulité. (b) Il va lui-même montrer aux Hébreux quelles conséquences ils doivent tirer delà.

VIII.  
L'Apôtre continue d'exhorter les Hébreux à s'affermir dans la foi. Il leur montre les conséquences qu'ils doivent tirer du texte qu'il vient de citer.

Il les avertit donc ( Chap. IV. ) que s'appliquant cette menace terrible , ou plutôt cet arrêt redoutable que Dieu prononça contre les incrédules de son peuple , ils doivent tous craindre , & il doit le craindre aussi lui-même avec eux , que s'ils viennent à négliger la promesse qui leur est faite d'entrer dans le repos de Dieu , il n'y ait quelqu'un d'entr'eux qui en soit exclus , même d'une manière visible par une apostasie ouverte à laquelle il seroit abandonné. (c) L'Apôtre développe sa pensée par le parallele de ce qui arriva aux Hébreux au temps de Moÿse , avec ce qui leur arrivoit alors depuis Jesus-Christ : mais pour les ménager , il se contente de commencer ce parallele , & leur laisse le soin de l'achever. Il leur représente donc qu'on leur a annoncé à eux-mêmes aussi-bien qu'à leurs peres une heureuse nouvelle , (d) qui est cette promesse même d'entrer dans le repos de Dieu. Au temps de Moÿse , Dieu en promettant à leurs peres de les faire entrer dans son repos , s'ils étoient dociles à sa voix , leur promettoit en même temps le repos figuratif qu'il leur préparoit dans la terre promise , & le repos véritable qu'il réserve à ses élus dans son sein : au temps de J. C. Dieu leur promettoit , non plus le repos figuratif donné aux enfants de ceux qui étoient morts dans le désert , mais le seul repos véritable , qui est seul vraiment son repos. L'Apôtre continue la première partie du parallele ; & il fait remarquer aux Hébreux que la parole que leurs peres entendirent , c'est-à-dire , la promesse qui leur fut faite , ne leur servit de rien. (e) Il leur laisse à conclure qu'ils doivent craindre que la parole qu'ils ont eux-mêmes entendue , ne leur devienne aussi inutile , & que la promesse qui leur a été faite , ne demeure de même pour eux sans effet. Il leur fait remarquer que si la parole adressée à leurs peres leur fut inutile , c'est parce qu'elle ne fut pas jointe avec la foi en ceux qui l'entendirent ; (f) & il leur laisse à conclure , que s'ils se laissent affoiblir dans la foi , ils s'exposent à perdre de même l'effet de la promesse qui leur a été faite. Mais les Hébreux pouvoient objecter que les enfants de

(a) ψ. 18. *Quibus autem juravit non introire in requiem ipsius , nisi illis qui increduli fuerunt ?* ( Gr. τοῖς ἀπειθήσασι. ) = (b) ψ. 19. & ult. *Et videmus quia non poterunt introire propter incredulitatem.* = (c) ψ. 1. *Timeamus ergo ne forte relicta pollicitatione , &c.* = (d) ψ. 2. *Etenim & nobis nuntiatum est , quemadmodum & illis.* ( Gr. καὶ γὰρ ἡμεῖς ἐγγελομήνισθαι , &c. ) = (e) Ibid. *Sed non profuit illis sermo auditus.* = (f) Ibid. *Non admistus fidei ex iis quæ audierunt.* ( Gr. τοῖς ἀκούσασι , in iis qui audierunt. )

ceux qui étoient morts dans le désert, avoient été introduits par Josué dans le lieu de repos que Dieu avoit annoncé à leurs peres, c'est-à-dire, dans la terre que Dieu leur avoit promise; qu'ainsi la promesse étant accomplie, il n'y avoit plus d'autre repos à attendre. Il falloit donc leur montrer que la promesse n'avoit point reçu son entier accomplissement; qu'il restoit encore un autre repos dont celui-là n'étoit que la figure: il falloit expliquer en quoi consiste ce vrai repos promis & réservé au peuple de Dieu: c'est ce que l'Apôtre va faire en continuant d'expliquer les vérités importantes renfermées dans le texte du Psaume XCIV. qu'il a cité. Après avoir fait remarquer que ce sont les incrédules qui par leur incrédulité même demeurent exclus du repos promis, il en conclut que tous ceux qui croient, entreront en ce repos, (a) c'est-à-dire, tous ceux qui croient de cette foi vive qui opere par la charité. Pour prouver que ceux qui croient, entreront dans ce repos, il se contente de rappeler l'anathème prononcé contre ceux qui ne croient pas: *Je leur ai juré*, dit le Seigneur, *qu'ils n'entreront point dans mon repos.* (b) Il va développer toute la force de cette preuve. Et d'abord il insiste sur cette expression, *dans mon repos*: & il fait remarquer que l'unique repos qui puisse être véritablement appelé *le repos de Dieu*, est celui où Dieu est entré après avoir achevé ses ouvrages dans la création du monde. (c) Sur quoi il cite ce qui est dit dans la Genèse, où Moïse parlant du septième jour s'exprime ainsi: *Dieu se reposa le septième jour après avoir achevé toutes ses œuvres.* (d) A cette parole, où le repos de Dieu est bien marqué, il compare aussi-tôt le texte qu'il vient de citer, où le Seigneur dit: *Ils n'entreront point dans mon repos*: (e) & il laisse à comprendre que le rapport de ces deux expressions étant si sensible & si marqué, il en résulte clairement que le repos dont Dieu a parlé par la bouche du Psalmiste, est celui-là même dont il parle par la bouche de Moïse, & dans lequel il est entré après les six jours de la création. Or cette parole: *Ils n'entreront point dans mon repos*; en excluant les uns de ce repos, prouve que d'autres doivent y entrer; elle prouve que ce repos même étoit annoncé & promis aux anciens Hébreux sous le symbole du repos de la terre promise; elle prouve que ce fut de ce repos même qu'ils furent exclus par leur incrédulité: l'Apôtre réunit ces trois vérités, (f) & il en conclut que ceux-là ayant mérité

---

(a) *ψ. 3. Ingrederemur enim in requiem, qui credidimus. = (b) Ibid. Quemadmodum dixit: Sicut juravi in ira mea, Si introibunt in requiem meam. = (c) Ibid. Et quidem operibus ab institutione mundi perfectis. = (d) ψ. 4. Dixit enim in quodam loco de die septima sic: Et requievit Deus die septimā ab omnibus operibus suis. = (e) ψ. 5. Et in isto rursūm: Si introibunt in requiem meam. = (f) ψ. 6. Quoniam ergo superest introire quosdam in illam, & ii quibus prioribus annuntiatum est, non introierunt propter incredulitatem, &c.*

d'être exclus de ce repos par leur incrédulité, il a fallu que ce repos fût annoncé à d'autres, afin que d'autres pussent y entrer : c'est ce qu'il exprime en disant que puisqu'il résulte de cet anathème même que quelques-uns doivent entrer dans ce repos, & que les premiers à qui ce repos a été annoncé, n'y sont point entrés à cause de leur désobéissance, c'est pour cela même que Dieu détermine encore un jour particulier qu'il appelle *Aujourd'hui*, en disant tant de temps après par David : *Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs.* (a) Il fait remarquer que si Jésus, c'est-à-dire, Josué, eût donné aux Hébreux le vrai repos que Dieu leur avoit promis, Dieu ne parleroit pas ensuite par la bouche de David, d'un autre jour dans lequel il est encore temps de travailler à entrer dans le repos qu'il promet & qui est seul vraiment son repos. (b) Et il conclut qu'il reste donc encore un sabbat, c'est-à-dire, un repos pour le peuple de Dieu. (c) Remarquons ici en passant combien étoit frivole l'argument que les Millénaires prétendoient tirer de ce texte pour montrer que le peuple de Dieu jouiroit d'un repos de mille années sur la terre avant d'entrer dans l'éternelle félicité que Dieu a préparée à ses élus dans son sein. L'Apôtre vient de montrer que ce repos réservé au peuple de Dieu, n'est autre que le repos de Dieu, c'est-à-dire, le repos dont Dieu jouit en lui-même, & dans lequel il est entré après les six jours de la création : ce repos n'est donc autre que l'éternelle félicité même que Dieu a préparée à ses élus dans son sein. Et c'est encore ce que l'Apôtre confirme lorsque caractérisant ce repos il ajoute, que celui qui est entré dans le repos de Dieu, se repose aussi lui-même, en cessant de travailler, comme Dieu s'est reposé après ses ouvrages. (d) Tout repos limité, tout repos distingué du repos éternel qui est le vrai repos de Dieu, n'est point le vrai repos que Dieu a promis à son peuple. L'Apôtre après avoir ainsi montré qu'il y a véritablement un repos réservé au peuple de Dieu, & quel est le caractère distinctif de ce repos, exhorte les Hébreux, & s'exhorte lui-même avec eux, à faire tous leurs efforts pour entrer dans ce repos, (e) & sur-tout à bien prendre garde qu'aucun d'eux ne se laisse tomber dans une incrédulité semblable à celle qui fut cause que leurs pères demeurèrent exclus de ce repos que Dieu leur avoit annoncé & promis. (f)

IX.  
Remarques  
sur l'usage que  
l'Apôtre fait

Mais avant de quitter ceci, remarquons tout l'avantage que l'Apôtre a su tirer du texte qu'il a cité, toutes les grandes vérités qu'il y a découvertes. 1<sup>o</sup>. Il a reconnu dans ce texte, comme dans toutes

---

(a) *ψ. 7. Iterum terminat diem quemdam, Hodie, in David dicendo, &c. = (b) ψ. 8. Nam si eis Jesus requiem præstirisset, numquam de alia loqueretur posthac die. = (c) ψ. 9. Itaque relinquitur sabbatismus populo Dei. = (d) ψ. 10. Qui enim ingressus est in requiem ejus, etiam ipse requievit ab operibus suis, sicut à suis Deus. = (e) ψ. 11. Festinamus (Gr. Συρδάρωιδυ) ergo ingredi in illam requiem. = (f) *Ibid.* Ut ne in edipsum quis incidat incredulitatis exemplum.*

les autres parties des divines Écritures, la voix de l'Esprit-Saint, (a) la voix de Dieu parlant par la bouche de David, (b) ainsi que par celle des autres Écrivains sacrés. 2°. Il a reconnu que le Dieu Sauveur dont il est parlé dans ce Psaume, & dont il faut écouter la voix, est J. C. même, puisqu'il n'emploie ce texte que pour prouver aux Hébreux qu'ils doivent écouter la voix de Jésus-Christ. (c) 3°. Il a reconnu que l'exhortation qui termine ce Psaume regarde particulièrement les Juifs dont les peres tenterent & irritèrent le Seigneur dans le désert; puisque c'est ici aux Juifs mêmes qu'il adresse cette exhortation, & qu'en la leur adressant, il insiste particulièrement sur ce qui est dit de l'incrédulité de leurs peres. (d) Ce n'est pas que nous ne puissions aussi nous appliquer à nous-mêmes cette exhortation: tout ce qui est écrit, est écrit pour notre instruction, & nous devons profiter de tout: mais il est toujours vrai que cette exhortation regarde encore plus particulièrement les Juifs; les expressions mêmes du texte le prouvent assez. 4°. L'Apôtre a reconnu que ce mot, *Aujourd'hui*, regarde particulièrement le temps du Messie, & comprend tout le temps qui doit s'écouler depuis le premier avènement de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avènement; c'est ce qu'il fait remarquer en insistant plusieurs fois sur l'étendue de ce mot, *Hodie*, & l'appliquant toujours au temps de l'Évangile. (e) 5°. Il a reconnu que cette voix de Dieu qu'il faut écouter, cette voix du Dieu Sauveur, est celle de J. C. c'est une conséquence qui résulte nécessairement de ce que ce Dieu Sauveur est J. C. & c'est ce qui lui a donné lieu d'insister jusqu'à trois fois sur cette parole: *Aujourd'hui si vous entendez sa voix*, en exhortant les Hébreux à écouter la voix de J. C. & à lui être dociles. (f) 6°. Il a insisté particulièrement sur cette parole: *N'endurcissez pas vos cœurs*; (g) & il en a pris occasion d'exciter les Hébreux à s'entr'exhorter chaque jour les uns les autres, pendant que dure ce temps que l'Écriture appelle, *Aujourd'hui*, de peur que quelqu'un d'eux ne tombât dans l'endurcissement en se laissant séduire par le péché. (h) 7°. Il a insisté encore sur cette parole: *Comme il arriva au temps de la contradiction*: (i) & il en a

ici du texte du Psaume XCIV. Cette partie de l'Épître de S. Paul aux Hébreux est un des plus excellents modèles que puissent se proposer les Interprètes & les Commentateurs.

(a) Supr. 111. 7. *Sicut dicit Spiritus Sanctus.* — (b) Supr. IV. 7. *in David dicendo.* — (c) Supr. 111. 7. *Quapropter. . . . Hodie si vocem ejus audieritis, &c.* — (d) Supr. 111. 7. & seqq. *Quapropter, sicut dicit Spiritus Sanctus. . . Nolite obdurare corda vestra. . . secundum diem tentationis in deserto, ubi tentaverunt me patres vestri, &c.* — (e) Supr. 111. 13. *Per singulos dies, donec Hodie cognominatur. Et ψ. 14. & 15. Usque ad fin. . . dum dicitur, Hodie si vocem ejus, &c. Et IV. 7. Iterum terminat diem quemdam Hodie.* — (f) Supr. 111. 7. *Quapropter. . . Hodie si vocem ejus audieritis. Et ψ. 15. Dum dicitur, Hodie si vocem ejus audieritis. Et IV. 7. Sicut suprâ dictum est: Hodie si vocem ejus audieritis.* — (g) Supr. 111. 7. *Nolite obdurare corda vestra. Et rursus ψ. 15. Et iterum IV. 7.* — (h) Supr. 111. 13. *Sed adhortamini vosmetipsos per singulos dies donec Hodie cognominatur, ut non obduretur quis ex vobis fallacii peccati.* — (i) Supr. 111. 8. *Sicut in exacerbatione. Et rursus, ψ. 15.*

pris occasion de rappeler aux Hébreux quels progrès & quels ravages fit dans le désert cette contradiction par laquelle leurs peres irriterent contr'eux le Seigneur : il leur a rappelé le souvenir de ce que Moÿse leur avoit appris que tous ceux qu'il avoit fait sortir de l'Egypte, avoient pris part à cette contradiction, à l'exception de deux seulement : (a) souvenir terrible, bien capable de leur imprimer cette crainte factitaire qu'il leur inspire ensuite. (b) 8°. Il n'a pas insisté de même sur ces mots : *Comme au jour de la tentation dans le désert, où vos peres me tenterent, où ils voulurent éprouver ma puissance, & où ils virent mes œuvres.* Il les a rapportés pour ne pas interrompre la suite du texte : (c) mais il n'y a pas insisté, parce que cela ne touchoit pas particulièrement ceux à qui il écrivoit. Ils étoient portés à la contradiction & au murmure, à l'incrédulité & à la révolte contre Dieu : & voilà sur quoi l'Apôtre insiste. Mais ils n'étoient pas portés à tenter Dieu, ni à vouloir éprouver sa puissance : l'Apôtre ne leur fait sur cela aucun reproche ; & voilà sans doute pourquoi il n'insiste pas sur cette partie du texte qu'il a cité. Il proportionne ses instructions à la disposition de ceux à qui il les adresse. 9°. Il insiste sur ces mots : *J'ai supporté ce peuple avec peine & avec dégoût* : (d) il demande aux Hébreux qui sont ceux que Dieu a supportés ainsi : il leur fait remarquer que ce sont ceux qui avoient péché contre lui, & dont les corps demeurèrent étendus dans le désert : ainsi en deux mots, il leur fait sentir quelle fut la cause & l'effet de ce dégoût : la cause, le péché de leurs peres ; l'effet, la mort de leurs peres : (e) quelle impression de crainte & d'effroi cette parole ne devoit-elle pas faire sur eux ? 10°. On peut dire qu'il insiste sur ces mots : *Et j'ai dit : Ce peuple se laisse toujours emporter à l'égarement de son cœur*, (f) lorsqu'il exhorte les Hébreux à prendre garde qu'il n'y ait dans leur cœur quelque mauvaise disposition qui les porte à se séparer de Dieu. (g) 11°. Il n'insiste pas sur ces mots : *Ils n'ont point connu mes voies* ; parce que cela ne regardoit point du tout ceux à qui il écrivoit : ils étoient instruits ; ils connoissoient la voie du Seigneur ; & le reproche qu'il leur fera dans la suite sera plutôt de ne pas profiter assez des lumières qu'ils ont reçues. (h) Ainsi on voit encore en cela l'attention de l'Apôtre à proportionner son discours à l'état de ceux à qui il parle.

---

(a) *Supr. 111. 16. ex Gr. Quinam enim audientes exacerbaverunt ? nonne universi qui profecti sunt ex Aegypto per Moysen ?* — (b) *Supr. 14. 1. Timeamus ergo ne forte, &c.* — (c) *Supr. 111. 8. 9. Secundum diem tentationis, &c.* — (d) *Supr. 111. 10. Propter quod offensus fui generationi huic.* — (e) *Supr. 111. 17. Quibus autem insensus est quadraginta annis ? Nonne illis qui peccaverunt, quorum cadavera prostrata sunt in deserto ?* — (f) *Supr. 111. 10. Et dixi : Semper errant corde.* — (g) *Supr. 111. 12. Videte, fratres, ne forte sit in aliquo vestrum cor malum incredulitatis, discedendi à Deo vivo.* — (h) *Infr. 4. 11. & seqq.*

12°. Il insiste beaucoup sur cette parole : *Je leur ai juré dans ma colère qu'ils n'entreront point dans mon repos.* (a) Il demande aux Hébreux qui sont ceux contre qui cet anathème a été prononcé, & il leur fait remarquer que ce sont ceux qui furent incrédules à la parole du Seigneur : (b) il leur fait remarquer qu'en effet ces hommes incrédules furent exclus du repos du Seigneur, à cause de leur incrédulité. Ainsi il leur fait encore ici sentir quelle fut la cause & l'effet de cet anathème : la cause, l'incrédulité de leurs peres ; l'effet, l'exclusion de leurs peres, privés d'entrer dans le repos du Seigneur ; (c) exclusion visible du repos figuratif, figure de l'exclusion invisible du repos véritable à l'égard de ceux qui persévérèrent dans leur incrédulité. Et delà il prend occasion de les exhorter à craindre que négligeant la promesse qui leur est faite d'entrer dans le repos de Dieu, il n'y ait quelqu'un d'entr'eux qui en soit exclus, même en quelque sorte d'une manière visible. (d) 13°. Il insiste particulièrement sur cette parole : *Dans mon repos* : & il montre par le témoignage de Moïse, que le repos de Dieu est celui dans lequel Dieu est entré après la création. (e) 14°. Delà il conclut que ce repos qui est le seul vrai repos de Dieu, a été annoncé aux anciens Hébreux mêmes, sous le symbole du repos figuratif. (f) 15°. Il conclut que c'est aussi de ce repos même qu'ils ont été exclus par leur incrédulité : c'est-à-dire, que ceux qui persévérèrent dans leur incrédulité, furent exclus, non-seulement du repos figuratif, mais encore du repos véritable, qui est seul proprement le repos de Dieu. (g) 16°. Il conclut que ceux-là ayant été exclus du vrai repos de Dieu, d'autres doivent y entrer : parce que Dieu ayant résolu de communiquer aux hommes la gloire & la félicité de son repos, si ceux-là ont mérité d'en être exclus à cause de leur incrédulité, d'autres qui seront justifiés par la foi, y entreront. (h) 17°. Il fait remarquer que c'est pour cela même que Dieu par la bouche de David si long-temps après la marche des Israélites dans le désert détermine encore un jour où il est encore temps de se préparer à entrer dans son repos, lorsque par la bouche de ce Prophète, il dit parlant du Dieu Sauveur : *Aujourd'hui, si vous entendez sa voie, n'endurcissez pas vos cœurs. . . . comme vos peres à qui j'ai juré qu'ils n'entreroient point dans mon repos.* (i) L'Apôtre ne doute point qu'il n'y ait du mys-

---

(a) *Supr. 111. 11. Sicut juravi in ira mea : Si introibunt in requiem meam.* — (b) *Supr. 111. 18. Quibus autem juravit non introire in requiem ipsius, nisi illis qui increduli fuerunt?* — (c) *Ibid. 7. 19. Et videmus quia non potuerunt introire propter incredulitatem.* — (d) *Supr. 14. 1. Timeamus ergo ne forte relicta pollicitatione introeundi in requiem ejus, existimetur aliquis ex vobis deesse.* — (e) *Supr. 14. 3. & 4. Et quidem operibus ab institutione mundi perfectis. Dixit enim in quodam loco, &c.* — (f) *Supr. 14. 6. In quibus prioribus annuntiatum est.* — (g) *Ibid. Non introierunt propter incredulitatem.* — (h) *Ibid. Super est introire quosdam in illam.* — (i) *Supr. 14. 7. Iterum serminal diem quemdam, Hodie, in David dicendo, &c.*

tere dans la liaison de cet avertissement : *Aujourd'hui n'endurcissez pas vos cœurs*, avec cette parole : *Je leur ai juré qu'ils n'entreront point dans mon repos*. Il reconnoît que cette liaison mystérieuse est fondée sur ce qu'encore aujourd'hui, c'est-à-dire, au temps de l'Évangile, Dieu fait annoncer aux hommes la promesse de les faire entrer dans son repos. 1<sup>o</sup>. Il est si convaincu que tel est le fondement de cette liaison mystérieuse, qu'il en tire un argument contre ceux qui lui objecteroient que Josué a fait entrer les Hébreux dans le repos que Dieu leur avoit promis. Il auroit pu répondre que ce repos n'étoit point proprement le repos de Dieu, puisque comme il l'a montré, le vrai repos de Dieu est celui dans lequel Dieu est entré après la création. Mais sans rappeler ce principe qui auroit pu suffire pour détruire l'objection, il se contente de répondre que si Josué eût établi les Hébreux dans le vrai repos, Dieu ne parleroit pas ensuite par la bouche de David, d'un autre jour où l'on peut encore se disposer à entrer dans son repos. (a) Il est donc certain que par la liaison mystérieuse de ces paroles : *Aujourd'hui n'endurcissez pas vos cœurs... comme vos peres à qui j'ai juré qu'ils n'entreroient point dans mon repos* : Dieu marque un jour, c'est-à-dire, un temps, où son repos sera encore annoncé, & où on pourra encore se disposer à y entrer. 19<sup>o</sup>. C'est de cette liaison mystérieuse même qu'il conclut qu'il reste encore un sabbat ou un repos pour le peuple de Dieu : (b) repos qui est le vrai repos de Dieu ; repos dont celui qui fut donné par Josué n'étoit que la figure ; repos qui consiste dans la cessation de tous les travaux & de toutes les peines de cette vie, de même que le repos dans lequel Dieu est entré après la création, consiste uniquement dans la cessation de ses ouvrages. (c) 20<sup>o</sup>. Enfin après avoir fait remarquer que ceux qui ont été exclus du repos du Seigneur, en ont été exclus à cause de leur incrédulité, il en conclut que ceux qui croiront à la parole du Seigneur entreront dans son repos : (d) & il en prend occasion d'exhorter les Hébreux, à faire tous leurs efforts pour entrer dans ce repos, & sur-tout à bien prendre garde de tomber dans une incrédulité semblable à celle qui en fit exclure leurs peres. (e) C'est ainsi que l'Apôtre nous apprend par son exemple l'usage que nous devons faire des divines Ecritures : ce morceau est un des plus excellents modeles que puissent se proposer les Interpretes & les Commentateurs des Livres sacrés, particulièrement des Livres Prophétiques, & plus spécialement encore du Livre des Psaumes.

---

(a) *Supr. iv. 8. Nam si eis Jesus requiem præstitisset, numquam de alia loqueretur posthac die.* — (b) *Supr. iv. 9. Itaque relinquitur sabbatismus populo Dei.* — (c) *Supr. iv. 10. Qui enim ingressus est in requiem ejus, etiam ipse requievit ab operibus suis, sicut à Juis Deus.* — (d) *Supr. iv. 3. Ingrediemur enim in requiem, qui credimus.* — (e) *Supr. iv. 11. Festinamus ergo ingredi in illam requiem : ut ne in idipsum quia incidat incredulitatis exemplum.*

L'Apôtre, après s'être ainsi servi des expressions mêmes de l'Écriture pour exhorter les Hébreux à demeurer fermes dans la foi, & à se tenir en garde contre les funestes progrès d'une incrédulité qui pourroit avoir des suites si terribles, excite sur cela leur vigilance; & afin qu'ils craignissent non-seulement les effets extérieurs de l'incrédulité, mais ses principes mêmes les plus secrets souvent cachés dans le fond du cœur, il leur représente que la parole de Dieu, son Verbe même qui a instruit les hommes de sa propre bouche, & qui continue de les instruire par la bouche de ses ministres, est bien différente de la parole de l'homme. La parole de l'homme est par elle-même comme morte, & sans subsistance; ce n'est qu'un son qui frappe l'air, & s'évanouit aussi-tôt: la parole de Dieu est vivante; elle subsiste par elle-même. (a) La parole de l'homme est foible & impuissante; elle ne peut par elle-même exécuter ni ses menaces ni ses promesses: la parole de Dieu est efficace; elle se suffit à elle-même pour l'exécution de ses promesses & de ses menaces. (b) La parole de l'homme frappe l'oreille, & ne peut pénétrer plus avant; elle ignore ce que produisent au fond de l'ame les idées & les jugements qu'elle exprime: la parole de Dieu est plus pénétrante qu'une épée à deux tranchants; elle pénètre jusqu'au fond du cœur, non-seulement pour y opérer, mais encore pour le juger; (c) elle entre jusques dans le profond repli qui en même temps distingue & unit l'ame & l'esprit, c'est-à-dire, la partie animale & la partie spirituelle. (d) Ce n'est pas encore assez dire: les expressions nous manquent pour faire connoître jusqu'où va sa pénétration: elle perce, si on peut parler ainsi, jusques dans les jointures & dans les moëlles, jusques dans le fond le plus intime de l'ame: (e) en un mot elle discerne les pensées les plus secretes, & les mouvements du cœur les plus cachés. (f) Nulle créature ne lui est invisible: tout est nud & à découvert devant ses yeux. (g) D'où l'Apôtre leur laisse à conclure que quand ils pourroient dissimuler leur incrédulité à la vue des hommes, qui ne voient que les dehors, ils ne pourroient la dérober aux yeux de Jesus-Christ qui est lui-même cette parole si pénétrante qui connoît tout ce qu'il y a de plus secret dans le fond de leur cœur: motif bien puissant pour les porter à re-

X.  
L'Apôtre continue d'exhorter les Hébreux à s'affermir dans la foi: il excite sur cela leur vigilance, & ranime leur confiance.

(a) Cap. iv. v. 12. *Vivus est enim sermo Dei.* (Gr. ὁ λόγος τοῦ Θεοῦ,) on auroit pu traduire *Verbum Dei*: la suite montre que c'est le sens du Grec: & il y a lieu de croire que c'étoit aussi la pensée de l'ancien Interprete Latin, qui dans l'Évangile même de saint Jean avoit rendu le mot, λόγος, par *Sermo*; comme on le voit dans saint Cyprien, qui lisoit au commencement de cet Évangile: *In principio erat Sermo, & Sermo erat apud Deum, & Deus erat Sermo.* Adv. Jud. l. 11. c. 3. & 6. — (b) *Ibid.* *Et efficax.* — (c) *Ibid.* *Et penetrabilior omni gladio ancipiti.* — (d) *Ibid.* *Et pertingens usque ad divisionem anime spiritus.* — (e) *Ibid.* *Compagum quoque ac medullarum.* — (f) *Ibid.* *Et discretor cogitationum & intentionum cordis.* — (g) v. 13. *Et non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus, &c.*

jetter tout ce qui seroit capable d'entretenir ou de faire naître au fond de leur ame une disposition si funeste. Après avoir ainsi excité leur vigilance & leur zele, il ranime leur ferveur & leur confiance par deux motifs : la grandeur de Jesus-Christ, considéré comme notre Pontife, & sa tendre compassion pour les hommes. (a) Il leur représente la grandeur de Jesus-Christ considéré comme un Pontife que trois caractères distinguent des Pontifes de l'ancienne loi. Ceux-là tous égaux entr'eux n'étoient supérieurs qu'aux autres Prêtres qui partageoient avec eux les fonctions de leur ministère : mais celui-ci est le grand Pontife par excellence, infiniment élevé au dessus de tous les autres Pontifes. (b) Le privilege le plus distingué de ceux-là, étoit de pouvoir seuls pénétrer une seule fois l'année dans le lieu le plus saint du Temple du Seigneur : celui-ci a pénétré jusqu'au plus haut des cieus, où il est resté assis à la droite de Dieu. (c) Ceux-là ne sont que des hommes mortels engendrés par des hommes mortels comme eux, à qui ils ont succédé : celui-ci est le Fils de Dieu, égal, consubstantiel & coéternel à Dieu son Pere. (d) C'est d'abord par ce motif qu'il les exhorte à demeurer fermes dans la religion qu'ils professent, & qui a ainsi pour Pontife le Dieu même qu'elle adore. (e) Mais parce que la grandeur suprême de ce Pontife pourroit peut-être leur faire craindre qu'il ne fût moins disposé à compatir à leurs souffrances, qui étoient alors pour eux la tentation la plus violente : il leur représente qu'à cette grandeur suprême ce Pontife joint la compassion la plus tendre. Il leur déclare donc d'abord que ce Pontife n'est point tel qu'il ne puisse compatir à nos foiblesses & à nos infirmités : (f) & il le prouve aussi-tôt en leur faisant remarquer que ce Pontife si grand & si élevé, s'est abaissé jusqu'à éprouver comme nous toutes les foiblesses que nous pouvions avoir à éprouver ; les humiliations, les souffrances, la mort, tout enfin, excepté le péché, qu'il ne pouvoit pas éprouver, mais dont il a voulu cependant porter pour nous la peine. (g) Il en conclut qu'ils doivent, ou plutôt que nous devons tous, nous présenter avec confiance devant le trône de grace sur lequel est assis ce Pontife si élevé & en même temps si compatissant : (h) & il marque aussi-tôt les deux choses pour lesquelles nous devons nous en approcher, & qui doivent être l'objet de toutes nos prieres : c'est premièrement afin d'y recevoir miséricorde pour nos

---

(a) *ŷ. 14. & 15. Habentes ergo Pontificem magnum, &c. = (b) ŷ. 14. Habentes ergo Pontificem magnum. = (c) Ibid. Qui penetravit celos. = (d) Ibid. Jesum Filium Dei. = (e) Timeamus confessionem. = (f) ŷ. 15. Non enim habemus Pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris. = (g) Ibid. Tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato. = (h) ŷ. 16. & ult. Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratia.*

péchés passés ; (a) c'est secondement afin d'y trouver grace pour être secourus dans nos besoins présents & futurs. (b)

Jusqu'ici l'Apôtre a supposé en Jesus-Christ la qualité de Pontife ; il va maintenant prouver qu'en effet Jesus-Christ possède cette qualité : ( Chap. V. ) mais avant de montrer comment cette qualité appartient à Jesus-Christ qui est Fils de Dieu , il commence par faire remarquer quels doivent être les caractères d'un Pontife pris d'entre les hommes. (c) Premier caractère : il est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu ; (d) & le principal exercice de son ministère à cet égard , c'est d'offrir à Dieu de la part des hommes des dons & des sacrifices pour les péchés. (e) Second caractère : il faut qu'il soit disposé à entrer dans les sentiments d'une juste compassion pour ceux qui pechent par ignorance & par erreur ; (f) le fondement de cette compassion , c'est qu'il est lui-même environné de foiblesse ; (g) & la preuve de cette foiblesse , c'est qu'il est obligé d'offrir le sacrifice de l'expiation des péchés pour lui-même comme pour le peuple. (h) Troisième caractère : c'est que nul ne doit s'attribuer à soi-même cet honneur ; mais il faut y être appelé de Dieu comme Aaron. (i) L'Apôtre va montrer comment ces trois caractères conviennent à Jesus-Christ. Il commence par le dernier , & il fait remarquer que Jesus-Christ n'a point pris de lui-même la qualité glorieuse de Pontife , mais que c'est Dieu son Pere qui la lui a donnée. (k) Pour le prouver il va citer le témoignage des divines Ecritures , & il va montrer que le sacerdoce de Jesus-Christ y est aussi clairement marqué que sa filiation divine. C'est pour cela qu'il commence par rappeler un texte qu'il a déjà cité , & qui prouve la filiation divine de Jesus-Christ ; c'est celui du Psaume II. où l'on voit que Dieu son Pere lui adresse cette parole qui ne peut convenir qu'à lui : *Vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui.* (l) Il déclare donc que le Dieu suprême qui a ainsi déclaré & reconnu Jesus-Christ pour son Fils , est aussi celui qui l'a établi Prêtre ; & il le prouve par ce texte du Psaume CIX. *Vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.* (m) Et en effet l'Apôtre a déjà fait remarquer que Jesus-Christ est le seul à qui puisse être adressée cette parole du Seigneur , rap-

XI.  
J. C. est véritablement notre Pontife ; & comment cette qualité lui convient & lui appartient.

(a) *Ibid. Ut misericordiam consequamur.* — (b) *Ibid. Et gratiam inveniamus in auxilio opportuno.* — (c) *ψ. 1.-4. Omnis namque Pontifex ex hominibus assumptus , &c.* — (d) *Ibid. Pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum.* — (e) *Ut offerat dona & sacrificia. pro peccatis.* — (f) *ψ. 2. Qui condolere possit iis qui ignorant & errant.* — (g) *Ibid. Quoniam & ipse circumdatus est infirmitate.* — (h) *ψ. 3. Et propitius debet , quemadmodum pro populo , ita etiam & pro semetipso offerre pro peccatis.* — (i) *ψ. 4. Nec quisquam sumit sibi honorem , sed qui vocatur à Deo tamquam Aaron.* — (k) *ψ. 5. & 6. Sic & Christus non semetipsum clarificavit ut Pontifex fieret , sed qui locutus est ad eum , &c.* — (l) *ψ. 5. Sed qui locutus est ad eum : Filius meus es tu , &c.* — (m) *ψ. 6. Quemadmodum & in alio loco dixit : Tu es Sacerdos , &c.*

portée dans le même Psaume : *Affeyez-vous à ma droite*. C'est donc aussi à Jesus-Christ seul qu'est adressée cette autre parole qui en est la suite : *Vous êtes le Prêtre éternel*. Jesus-Christ a donc véritablement été appelé de Dieu au sacerdoce : premier caractère qui est en lui le fondement de cette auguste qualité. Deux autres caractères doivent en être la marque : la compassion à l'égard des hommes , & la médiation entre les hommes & Dieu : c'est sur quoi l'Apôtre va insister. Et d'abord il rappelle le souvenir de ce que Jesus-Christ a fait & éprouvé dans les jours de sa chair , c'est-à-dire , dans le temps de sa vie mortelle : il fait remarquer qu'alors Jesus-Christ a offert ses prières & ses supplications à celui qui pouvoit le tirer de la mort ; il témoigne que ce fut même avec larmes & avec un grand cri , c'est-à-dire , avec cette vive instance , qui est le cri du cœur ; & il ajoute que cette prière si fervente a été exaucée à cause de l'humble respect de celui qui l'offroit. (a) Ce que Jesus-Christ a fait alors étoit l'exercice même de sa médiation ; & ce qu'il a éprouvé est le fondement de sa compassion , ou plutôt en est pour nous la preuve & le gage. Et en effet ici l'Apôtre nous fait remarquer que Jesus en se soumettant aux souffrances & à la mort , quoiqu'il fût Fils de Dieu , a appris par tout ce qu'il a souffert , ce que nous coûte l'obéissance ; (b) ce qui confirme ce qu'il a dit plus haut qu'il n'est pas possible que Jesus-Christ ne compatisse à nos foiblesses après qu'il les a lui-même éprouvées. Il ajoute que Jesus étant consommé , c'est-à-dire , étant entré dans la consommation de sa gloire , est devenu la cause & l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent : Jesus est donc notre médiateur , & dans ses souffrances , & dans sa gloire qu'il a méritée par ses souffrances. (c) Ainsi il réunit en lui les trois caractères du Sacerdoce , la médiation , la compassion , & la vocation. L'Apôtre insiste encore une fois sur ce dernier caractère , en faisant remarquer de nouveau que c'est Dieu même qui a établi Jesus-Christ Pontife en le déclarant tel : (d) mais s'il y insiste ainsi , c'est pour faire remarquer en même temps la différence essentielle qui se trouve entre Jesus-Christ & Aaron : l'un & l'autre ont été appelés de Dieu , mais pour un Sacerdoce différent. Jesus-Christ est Pontife non selon l'ordre d'Aaron , mais selon l'ordre de Melchisédech. (e)

XII.  
L'Apôtre re-  
proche aux  
Hébreux leur  
peu de disposi-  
tion à entrer

Ceci lui donne lieu de faire une nouvelle digression. Il déclare donc qu'il auroit beaucoup de choses à dire sur cette différence qui se trouve entre le sacerdoce d'Aaron & le sacerdoce de Jesus-Christ , représenté par celui de Melchisédech : mais qu'il lui est difficile de les bien expli-

---

(a) *ψ. 7. Qui in diebus carnis suæ, &c.* — (b) *ψ. 8. Et quidem cum esset Filius Dei; didicis ex iis quæ passus est, obedientiam.* — (c) *ψ. 9. Et consummatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi causa salutis æternæ.* — (d) *ψ. 10. Appellatus à Deo Pontifex.* — (e) *Ibid. Juxta ordinem Melchisedech.*

quer à ceux à qui il écrit, parce qu'ils sont devenus pour la plupart dans l'intelligence des grandes vérités de la Religion, peu capables d'entendre ces mystères profonds. (a) Il leur reproche qu'au lieu que depuis le temps qu'on les instruit, ils devraient déjà être capables d'enseigner les autres, ils auroient encore besoin qu'on leur apprit les premiers éléments mêmes par où l'on commence d'expliquer aux hommes les vérités de la Religion : (b) il les compare à des enfants à qui il ne faut que du lait, & dont le foible estomac ne pourroit digérer une nourriture plus solide. (c) Il explique cette comparaison : & il déclare que quiconque est ainsi réduit au lait, c'est-à-dire, aux plus foibles instructions, est incapable d'entendre les discours de la justice : (d) c'est-à-dire, les discours qui regardent le principe & la source de la vraie justice, les discours qui tendent à montrer que la justice ne vient point de la Loi, mais de la foi : car c'étoit précisément ce que les Hébreux avoient plus de peine à comprendre, comme on l'a vu par les Épîtres adressées aux Galates & aux Romains, où l'Apôtre combat les Docteurs judaïsants sur l'origine & le principe de la vraie justice : & c'étoit aussi à quoi devoit tendre ce que l'Apôtre avoit à expliquer touchant la différence du Sacerdoce d'Aaron & du Sacerdoce de Jesus-Christ ; il s'agissoit de montrer que le Sacerdoce d'Aaron avec toutes ses cérémonies ne pouvoit donner la vraie justice, & que cette vraie justice ne pouvoit nous être méritée & appliquée que par le Sacerdoce de Jesus-Christ : tels étoient ces discours de justice dont plusieurs d'entre les Hébreux n'étoient pas capables, étant devenus semblables à des enfants par la foiblesse de leur intelligence. (e) L'Apôtre ajoute que la nourriture solide, l'instruction forte qui renferme le développement des grandes vérités de la Religion, est pour les parfaits, c'est-à-dire, pour ceux dont l'esprit par une habitude & un long exercice s'est accoutumé à discerner le bien & le mal, le vrai & le faux, (f) & à ne se pas scandaliser de ces vérités fortes qui surpassent l'intelligence des foibles : & en effet par les Épîtres aux Romains & aux Galates, on a vu combien alors étoit commune chez les Chrétiens judaïsants cette disposition des âmes foibles, toujours prêtes à se scandaliser de la doctrine & de la conduite de ceux qui abandonnoient le discernement des viandes & les autres cérémonies légales comme inutiles en elles-mêmes, & dangereuses à ceux qui les croyoient nécessaires.

L'Apôtre après avoir ainsi reproché aux Hébreux cette espece d'en-

---

(a) ψ. 11. *De quo nobis grandis sermo, & ininterpretabilis* (Gr. *δυσήμνητος*) *ad dicendum, quoniam, &c.* = (b) ψ. 12. *Etenim cum deberetis magistri esse propter tempus, &c.* = (c) *Ibid. Et facti estis quibus lacte opus sit, non solido cibo.* = (d) ψ. 13. *Omnis enim qui lactis est particeps, expertus est* (Gr. *ἀπειρος*,) *sermonis justitiæ,* = (e) *Ibid. Parvulus enim est.* = (f) ψ. 14. *& ult. Perfectorum autem est solidus cibus, eorum qui pro consuetudinæ, &c.*

XIII.  
L'Apôtre exhorte les Hébreux à s'élever avec lui aux grandes vérités dont il doit les instruire, & leur fait sentir le danger de l'apostasie à laquelle les conduisoit leur affoiblissement dans la foi.

fance spirituelle dans laquelle plusieurs d'entr'eux étoient retombés par leur inapplication aux grandes vérités de la Religion, les exhorte à s'élever avec lui à ces grandes vérités dont il va leur parler ; ( Chap. VI. ) & en consultant l'utilité de ces hommes parfaits qui sont capables des plus fortes instructions, il invite les foibles à s'élever avec eux & à s'animer d'une sainte émulation pour les suivre : il les exhorte donc tous, & il s'anime lui-même, à s'élever au dessus des premières instructions que l'on donne à ceux qui ne font que commencer de croire en Jésus-Christ ; il leur propose de tendre à des connoissances plus parfaites. (a) Il leur fait sentir que revenir à ces premiers éléments, ce seroit recommencer un ouvrage qui avoit été fait, ce seroit en quelque sorte jeter de nouveau dans leurs cœurs les premiers fondements de la Religion : & c'est ce qu'il n'a pas dessein de faire. (b) Il expose en quoi consistent ces premiers fondements, c'est-à-dire, ces premières vérités dont on doit instruire ceux qui se présentent pour embrasser la foi, & dont il n'a pas dessein de parler. Ce sont celles qui ont pour objet 1<sup>o</sup>. la pénitence des œuvres mortes, c'est-à-dire, le renoncement au péché & les exercices qui dispoient au baptême ; 2<sup>o</sup>. la foi en Dieu, c'est-à-dire, la connoissance des principaux mystères dont il falloit être instruit avant d'être baptisé ; 3<sup>o</sup>. la doctrine des baptêmes, c'est-à-dire, la différence essentielle qui se trouve entre le baptême institué par Jésus-Christ, & les autres baptêmes ou lustrations pratiquées chez les Juifs ou même aussi chez les Gentils ; 4<sup>o</sup>. l'imposition des mains, c'est-à-dire, la vertu de cette imposition des mains par laquelle le Saint-Esprit est conféré aux Fideles, avec l'abondance de ses graces & de ses dons ; 5<sup>o</sup>. la résurrection des morts, & 6<sup>o</sup>. le jugement éternel. (c) Voilà les vérités dont on doit instruire les commençants, & dont l'Apôtre déclare qu'il ne parlera pas ici : il se propose de s'élever plus haut, & il promet de le faire, si Dieu le lui permet. (d) Mais auparavant il explique pourquoi il ne revient pas à ces premières instructions : c'est qu'il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés par le don de la foi, qui ont goûté le don céleste dans la divine Eucharistie, qui ont été rendus participants du Saint-Esprit par l'imposition des mains, qui ont aussi goûté l'excellence de la parole de Dieu par le don de l'intelligence, & les biens mêmes du siècle futur par la vertu de l'espérance : (e) il est impossible que ceux qui après cela sont tombés, en abandonnant la foi, (f) car c'est précisément de quoi il s'agissoit à l'égard des Hébreux à qui S. Paul écri-

---

(a) *ψ. 1. Quapropter intermittentes inchoationis Christi sermonem, ad perfectiora feramur.* = (b) *Ibid. Non rursùm jacentes fundamentum.* = (c) *Ibid. & ψ. 2. Fundamentum pœnitentiæ ab operibus mortuis, &c.* = (d) *ψ. 3. Et hoc faciemus, si quidem permisit Deus.* = (e) *ψ. 4. & 5. Impossibile est enim eos qui semel sunt illuminati, &c.* = (f) *ψ. 6. Et prolapsi sunt.*

voit, il est impossible que ceux-là soient encore renouvelés par la pénitence, c'est-à-dire, reçus de nouveau à cette pénitence des œuvres mortes qui dispoit au baptême, en un mot, à un second catéchuménat, (a) parce qu'il est impossible qu'ils reçoivent un second baptême : c'est ce que l'Apôtre lui-même explique en ajoutant qu'il est impossible qu'ils soient ainsi renouvelés crucifiant de nouveau pour eux-mêmes le Fils de Dieu : car c'est précisément ce que porte le texte : (b) *Rursùm crucifigentes sibi metipsos Filium Dei* : c'est l'expression de la Vulgate, & le Grec y est conforme. Et l'Apôtre explique lui-même sa pensée lorsqu'écrivant aux Galates, il leur fait remarquer que Jésus-Christ a été crucifié en eux : (c) *In vobis crucifixus*. C'est par le baptême même que Jésus-Christ est crucifié en nous, parce que nous sommes baptisés en sa mort ; le baptême est pour nous l'application de sa mort : en sorte que par le baptême Jésus-Christ est vraiment crucifié en nous & pour nous. Or comme Jésus-Christ ne peut pas mourir une seconde fois, & qu'il est ressuscité pour ne plus mourir : il est impossible de réitérer le baptême, qui est le mystère de son unique mort. Pour renouveler les pécheurs par cette voie, il faudroit que Jésus-Christ fût de nouveau crucifié en eux & pour eux ; c'est ce que l'Apôtre déclare être impossible. Mais non-seulement ce seroit crucifier de nouveau Jésus-Christ ; ce seroit encore l'exposer à l'ignominie ; (d) ce seroit rendre méprisable l'application de ses mystères. Pour leur faire sentir la justice de ce jugement que Dieu exerce sur les apôtats en ne permettant pas qu'ils puissent être reçus à un second baptême, il emploie une comparaison prise de la conduite ordinaire des hommes, & du jugement qu'ils portent d'une bonne & d'une mauvaise terre. Il leur représente donc que lorsqu'une terre étant souvent abreuvée des eaux de la pluie qui y tombe, produit des herbages propres à ceux qui la cultivent, elle reçoit bénédiction de Dieu ; on la regarde comme une terre que Dieu bénit, & on souhaite qu'il continue de répandre sur elle ses bénédictions : (e) mais quand une terre ne produit que des ronces & des épines, elle est rejetée & réprouvée, regardée comme une mauvaise terre ; elle est proche de la malediction, peu s'en faut qu'on ne la maudisse ; & sa fin est d'être brûlée, le maître qui la possède y met le feu. (f) Telle est donc aussi la condamnation terrible qui menace ceux qui abusent des dons de Dieu, & qui après l'avoir connu & servi, retombent ou par une apos-

---

(a) *Ibid.* *Rursùm renovari ad pœnitentiam* : scilicet pœnitentiam ab operibus mortuis, de qua locutus est suprâ  $\psi$ . 1. — (b) *Ibid.* (Gr. ἀνασταύλας ἑαυτοῦς τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ.) — (c) *Gal.* 111. 1. — (d) *Ibid.* *Et ostentui habentes.* (Gr. καὶ παροδοιματίζονται.) — (e)  $\psi$ . 7. *Terra enim sapè venientem super se bibens imbrem, &c. accipit benedictionem à Deo.* — (f)  $\psi$ . 8. *Proferens autem spinas ac tribulos, reprobata est, & maledictio proxima : ejus consummatio in combustionem.*

ralie ouverte en renonçant à la foi, ou par la dépravation des mœurs en cessant de vivre selon leur foi. Ce n'est pas qu'il ne leur reste encore une ressource dans la pénitence ; c'est une planche que Dieu leur laisse encore après le naufrage ; & l'Apôtre ne le nie pas : il dit seulement qu'il leur est impossible de revenir à cette pénitence des œuvres mortes qui dispoit au baptême, & de crucifier de nouveau pour eux le Fils de Dieu en recevant un second baptême. Ainsi ils demeurent entièrement privés de la ressource d'un second baptême semblable au premier ; & s'ils perséverent dans leur infidélité, s'ils continuent à ne produire ainsi que des ronces & des épines, leur fin sera d'être condamné au feu éternel : voilà à quoi se réduit ici la pensée de l'Apôtre.

XIV.  
L'Apôtre ranime la confiance des Hébreux ; il excite leur zèle & leur courage par le motif de l'espérance, dont il leur montre les fondements inébranlables.

Cela même suffisoit encore pour répandre la terreur dans le cœur des Hébreux qui sentoient leur affoiblissement, & qui en recevoient actuellement des reproches de la part de l'Apôtre. Après les avoir ainsi ébranlés, il les console, & ranime leur espérance ; il leur témoigne son affection, & leur déclare que quoiqu'il leur ait parlé ainsi, il a cependant une meilleure opinion d'eux & de leur salut. (a) Mais sur quoi est fondée cette confiance ? il le marque aussi-tôt : elle est fondée en même temps sur la justice même de Dieu, & sur leurs bonnes œuvres : car Dieu n'est point injuste pour oublier leurs bonnes œuvres. (b) Et entre leurs bonnes œuvres l'Apôtre distingue particulièrement celles de leur charité, qu'ils ont témoignée par les assistances qu'ils ont rendues & qu'ils rendent encore aux Saints en son nom. (c) Mais ce ne sont pas tant les bonnes œuvres que la persévérance dans les bonnes œuvres, qui affermit notre espérance ; c'est pourquoi l'Apôtre leur témoigne qu'il souhaite que chacun d'eux fasse paroître jusqu'à la fin le même zèle, afin que leur espérance soit remplie : (d) il souhaite que toujours animés de zèle ils ne tombent point dans une funeste indolence pour les choses du salut ; (e) mais qu'ils deviennent imitateurs de ceux qui par leur foi & par leur patience sont devenus héritiers des promesses, (f) parce qu'en effet le zèle & le courage évangélique doit venir de la foi & se terminer à la patience. Entre ceux qui par la foi & par la patience ont obtenu l'effet des promesses, il leur cite l'exemple d'Abraham même qui est le pere des croyants. Il leur rappelle le souvenir de la promesse que Dieu fit à ce Patriarche, & qu'il scella de son serment : il leur représente donc que Dieu

---

(a) Ψ. 9. *Confidimus autem de vobis, dilectissimi, meliora & viciniore salutis, tametsi ita loquimur.* — (b) Ψ. 10. *Non enim injustus Deus ut obliviscatur operis vestri.* — (c) *Ibid. Et dilectionis quam ostendistis in nomine ipsius, &c.* — (d) Ψ. 11. *Cupimus autem unumquemque vestrum, &c.* — (e) Ψ. 12. *Ut non segnes efficiamini.* — (f) *Ibid. Verùm imitatores eorum qui fide & patientia hereditaverunt (Gr. κληρονομήσαντες, hereditaverunt) promissiones.*

dans la promesse qu'il fit à ce Patriarche, n'ayant point de plus grand que lui par qui il pût jurer, jura par lui-même, & lui dit: *Assurez-vous que je vous comblerai de bénédiction, & que je multiplierai abondamment votre race.* (a) Il leur fait remarquer que ce Patriarche ayant attendu avec patience, a reçu l'effet de cette promesse. (b) Il a persévéré jusqu'à la fin dans l'espérance; & il a reçu l'effet de cette promesse non-seulement dans Isaac & dans la nombreuse postérité de Jacob, mais bien plus encore dans Jésus-Christ même né de sa race, & devenu le père d'une multitude innombrable de fideles de toutes nations, sur qui se répandent les bénédictions promises à Abraham & à sa race. Il insiste sur le serment que Dieu joignit à cette promesse: il fait remarquer que comme les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux, & que le serment est la plus grande assurance qu'ils puissent donner pour terminer tous leurs différends, Dieu voulant aussi faire voir avec plus de certitude aux héritiers de la promesse, c'est-à-dire, aux enfants de la foi, la fermeté immuable de sa résolution, a ajouté le serment à sa parole; (c) afin qu'étant appuyés sur ces deux choses inébranlables, par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe, nous ayons une puissante consolation, nous qui avons mis notre refuge à nous tenir attachés à l'espérance qui nous est proposée. (d) Il marque ici deux caractères de l'espérance chrétienne: elle est pour notre ame comme une ancre ferme & assurée qui doit la soutenir au milieu des tempêtes & des dangers dont elle est agitée: (e) elle pénètre jusqu'au dedans du voile, jusqu'au sanctuaire céleste, où Jésus est entré pour nous comme précurseur. (f) Ceci le ramène à son sujet; & il fait remarquer que Jésus est ainsi entré dans le sanctuaire céleste, comme ayant été établi Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech. (g)

L'Apôtre va donc maintenant remplir la promesse qu'il a faite de s'élever au dessus des premiers éléments de la Religion, & de passer à des vérités plus hautes & plus sublimes. Il va expliquer ce qui regarde le sacerdoce de Jésus-Christ; il va montrer comment Jésus-Christ est Pontife selon l'ordre de Melchisédech, & en quoi consiste l'excellence de son sacerdoce au dessus de celui d'Aaron. Et ici il va nous apprendre à étudier Jésus-Christ dans les Ecritures anciennes; & à

XV.  
Caractères  
de Melchisé-  
dech dont le  
Sacerdoce est  
le symbole du  
Sacerdoce de  
J. C.

(a) *ψ. 13. & 14. Abrahā namque promittens Deus, &c. = (b) ψ. 15. Et sic longanimiter ferens, adeptus est repromissionem. = (c) ψ. 16. & 17. Homines enim per majorem sui jurant, &c. In quo abundantius volens Deus, &c. = (d) ψ. 18. Ut per duas res immobiles, &c. fortissimum solatium habeamus, qui confugimus ad tenendam propositam spem. = (e) ψ. 19. Quam sicut anchoram habemus animæ tuam ac firmam. = (f) ψ. 19. & 20. Et incedentem usque ad interiora velaminis, ubi præcursor pro nobis introivit Jesus. = (g) ψ. 20. & ult. Secundum ordinem Melchisedech pontifex factus in æternum.*

y découvrir ses mystères & ses plus grandes qualités cachées dans les figures : il va nous montrer que tout parle dans les divines Ecritures, jusqu'aux noms mêmes des personnes & des lieux , bien plus , jusqu'au silence même ; & que quelquefois ce silence dit beaucoup , si on fait bien l'entendre. Etudions avec attention un si excellent modele. L'Apôtre rappelle donc d'abord ce que Moïse dit de Melchisédech : ( Chap. VII. ) & il y remarque cinq circonstances. Il est dit qu'il étoit appelé *Melchisédech* ; (a) qu'il étoit Roi de Salem ; (b) qu'il étoit Prêtre du Dieu très-haut ; (c) il est dit qu'étant venu au devant d'Abraham lorsque ce Patriarche revenoit de la défaite des Rois , il le bénit ; (d) enfin il est dit qu'Abraham lui donna la dime de tout ce qu'il avoit pris. (e) Sur cela l'Apôtre remarque d'abord que le nom de *Melchisédech* est mystérieux , & signifie *Roi de justice*. (f) Il remarque que le nom même de la ville dont Melchisédech étoit Roi , avoit aussi une signification mystérieuse , en sorte que dans l'Hébreu ce nom de *Roi de Salem* , signifie *Roi de paix*. (g) Avant de passer aux trois autres circonstances , il insiste sur le silence même de l'Ecriture : & il fait remarquer que par ce silence il se trouve que ce Prêtre paroît dans l'Ecriture sans pere , sans mere , sans généalogie , & sans qu'on voie ni le commencement ni la fin de sa vie : (h) il ajoute qu'en cela même ce Prêtre est rendu semblable au Fils de Dieu qui demeure Prêtre pour toujours. (i) Après cela il vient à la cinquième & dernière circonstance qui est la dime payée par Abraham à Melchisédech : il fait remarquer combien grand devoit être ce Prêtre , puisque le Patriarche même Abraham lui donna la dime de ses dépouilles. (k) Pour développer sa pensée , il compare cette dime payée par Abraham , avec celle que les Prêtres de la race de Lévi recevoient de leurs freres : il montre que ceux qui étant de la race de Lévi entrent dans le sacerdoce , ont droit , selon la Loi , de prendre la dime du peuple , c'est-à-dire , de leurs freres , quoique ceux-ci soient sortis d'Abraham aussi-bien qu'eux ; mais que Melchisédech qui n'a point de part dans leur généalogie , a pris la dime d'Abraham. (l) Si donc c'est une distinction & une prérogative

---

(a) *ψ. 1. Hic enim Melchisedech. = (b) Ibid. Rex Salem. = (c) Ibid. Sacerdos Dei summi. = (d) Ibid. Qui obviavit Abraham regresso à cade regum, & benedixit ei. = (e) ψ. 2. Cui & decimas omnium divisit Abraham. = (f) Ibid. Primum quidem qui interpretatur rex justitia. = (g) Ibid. Deinde autem & rex Salem, quod est rex pacis. = (h) ψ. 3. Sine patre, sine matre, sine genealogia, neque initium dierum, neque finem vitæ habens. = (i) Ibid. Assimilatur autem Filio Dei, (subauditur, qui) manet sacerdos in perpetuum. L'ellipse du relatif qui, est un hébraïsme fort commun. Voyez ce qui a été dit sur cela dans la *Dissertation sur Melchisédech*, à la tête de la *Genèse*. = (k) ψ. 4. Invenimur autem quantum sit hic, cui & decimas dedit de præcipuis Abraham patriarcha. = (l) ψ. 5. & 6. Et quidem de filiis Levi sacerdotium accipientes, &c. . . . Cujus autem generatio non annumeratur in eis, decimas sumpsit ab Abrahami.*

pour les Prêtres de la race de Lévi de recevoir la dîme de leurs propres freres, combien plus pour Melchisédech de recevoir la dîme d'Abraham même pere de Lévi ! Il vient à la quatrième circonstance qui est encore plus remarquable. Non-seulement Melchisédech a reçu la dîme d'Abraham, mais il a béni Abraham, Abraham à qui les promesses du Seigneur étoient faites. (a) Or il est sans contredit que celui qui reçoit la bénédiction est inférieur à celui qui la lui donne. (b) Melchisédech est donc grand & par la dîme qu'il reçoit & par la bénédiction qu'il donne. L'Apôtre revient encore à cette dîme : & il fait remarquer que dans la Loi ceux qui reçoivent la dîme de leurs freres, sont des hommes mortels, au lieu que celui à qui Abraham l'a payée n'est représenté dans l'Écriture que comme vivant. (c) Il ajoute que Lévi qui reçoit la dîme dans la personne de ses descendants, l'a lui-même, pour ainsi dire, payée en la personne d'Abraham ; puisqu'il étoit encore dans Abraham son aïeul, lorsque Melchisédech vint au devant de ce Patriarche. (d)

Enfin il vient à la troisième circonstance qui est la plus essentielle ; & à laquelle se rapportent toutes les autres ; c'est que Melchisédech étoit Prêtre du Dieu très-haut, & en cela la figure de Jesus-Christ qui est appelé Prêtre selon l'ordre de Melchisédech. Sur quoi l'Apôtre propose une question qui tend à montrer en même temps l'insuffisance & du Sacerdoce Lévitique & de la Loi donnée par Moïse. Il remarque donc que ce fut sous le Sacerdoce Lévitique que le peuple d'Israël reçut la Loi des mains de Moïse : & en supposant que ce Sacerdoce eût pu consommer l'ouvrage de la réconciliation & de la sanctification des hommes, il demande comment il pouvoit être nécessaire qu'il s'élevât en la personne de Jesus-Christ un autre Prêtre, qui fût appelé Prêtre selon l'ordre de Melchisédech & non selon l'ordre d'Aaron. (e) Il ajoute que le Sacerdoce étant changé, il faut nécessairement que la Loi soit aussi changée ; (f) parce que, comme il vient de le dire, c'est sous ce Sacerdoce que la Loi a été donnée : la Loi est la condition de l'alliance dont le Sacerdoce est le fondement : ces trois choses sont inséparables. Pour prouver le changement du Sacerdoce, l'Apôtre fait d'abord remarquer que celui dont ces choses ont été prédites, c'est-à-dire, celui qui a été prédit & figuré dans la personne de Melchisédech, est d'une autre tribu dont

XVI.  
Changement  
du Sacerdoce  
Lévitique &  
de la Loi Moï-  
sique, fondé  
sur leur insuf-  
fisance.

(a) v. 6. Et hunc qui habebat repromissiones benedixit. = (b) v. 7. Sine ulla contradictione, quod minus est à meliore benedicatur. = (c) v. 8. Et hic quidem decimas morientes homines accipiunt; ibi autem contestatur quia vivit. = (d) v. 9. & 10. Et (ut ita dictum sit) per Abraham & Levi qui decimas accepit, decimatus est. Adhuc enim, &c. = (e) v. 11. Si ergo consummatio per Sacerdotium Leviticum erat, (populus enim sub ipso legem accepit,) quid adhuc necessarium fuit secundum ordinem Melchisedech alium surgere sacerdotem, & non secundum ordinem Aaron dici. = (f) v. 12. Translato enim sacerdotio, necesse est ut & legis translatio fiat.

nul n'a jamais servi à l'autel, puisqu'il est certain que notre Seigneur est sorti de la tribu de Juda, à laquelle Moïse n'a jamais attribué le sacerdoce. (a) Autre preuve encore plus claire & plus manifeste; c'est que ce nouveau Prêtre qui s'éleve, est Prêtre non selon l'ordre & la ressemblance d'Aaron, mais selon l'ordre & la ressemblance de Melchisédech. (b) Autre différence qui prouve encore le changement: c'est que le sacerdoce d'Aaron est attaché par la disposition même de la Loi à la succession charnelle des fils à leurs peres, qui n'ont eu de droit au sacerdoce que comme les enfants de leurs prédécesseurs; au lieu que le nouveau Prêtre est établi dans cette dignité en vertu de sa résurrection, & par la puissance d'une vie immortelle, qui fait que ne succédant à personne, personne aussi ne lui succede. (c) Ici l'Apôtre prouve l'éternité du sacerdoce de Jesus-Christ par le témoignage du Psaume CIX. où il est dit: *Vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.* (d) Puis il fait remarquer la cause pour laquelle cette loi d'une succession charnelle est abolie: car ayant désigné cette loi sous le nom de *loi d'une ordonnance charnelle*, il dit maintenant que *la précédente ordonnance*, c'est-à-dire, cette loi même d'une succession charnelle qui a précédé le nouveau sacerdoce, a été abolie à cause de sa foiblesse & de son inutilité. (e) Il s'explique aussi-tôt en disant que la Loi même en général n'a jamais rien conduit à la perfection: (f) voilà ce qu'il entend par la foiblesse & l'inutilité: & il ajoute qu'au lieu de cette Loi par elle-même foible, & de ce Sacerdoce par soi-même impuissant, Dieu a substitué une meilleure espérance par laquelle nous nous approchons de Dieu, une Loi plus parfaite, & un Sacerdoce plus efficace, qui nous rapprochant de Dieu par une vraie réconciliation deviennent pour nous le double fondement d'une espérance meilleure. (g)

XVII. Autre différence dont l'Apôtre va conclure l'excellence de l'alliance nouvelle; c'est que ce Sacerdoce nouveau n'a pas été établi sans ferment. (h) L'Apôtre fait donc remarquer que les autres Prêtres, les Prêtres Lévitiques, ont été établis sans ferment; au lieu que celui-ci a été établi avec ferment: (i) il le prouve par le témoignage

Excellence de l'alliance nouvelle & de J. C. qui en est le médiateur par son Sacerdoce.

(a) Ps. 13. & 14. *In quo enim hæc dicuntur, de alia tribu est, de qua nullus altari præstito fuit. Manifestum est enim, &c.* — (b) Ps. 15. *Et amplius adhuc manifestum est; si secundum similitudinem Melchisedech exurgat alius sacerdos.* — (c) Ps. 16. *Qui non secundum legem mandati carnalis factus est, sed secundum virtutem vitæ insolubilis.* — (d) Ps. 17. *Contestatur enim: Quoniam tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.* — (e) Ps. 18. *Reprobatio quidem fit precedentis mandati propter infirmitatem ejus & inutilitatem.* — (f) Ps. 19. *Nihil enim ad perfectum adduxit lex.* — (g) *Ibid.* *Introductio verò mellioris spei, per quam proximamus ad Deum.* — (h) Ps. 20. & 22. *Et quantum est non sine jurejurando... in tantum mellioris testamenti sponsor factus est Jesus.* — (i) Ps. 20. & 21. *Alii quidem sine jurejurando sacerdotes facti sunt, hijs autem cum jurejurando.*

du Psalmiste : *Le Seigneur a juré, & il ne s'en repentira pas : Vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.* (a) Et il en conclut que l'alliance dont Jésus-Christ est le médiateur est d'autant plus parfaite : (b) parce qu'en effet le Sacerdoce ancien n'étoit sans serment, que parce qu'il devoit être aboli, & l'alliance changée ; au contraire le Sacerdoce nouveau est établi avec serment, parce qu'il doit être immuable, & l'alliance éternelle : le Sacerdoce & l'alliance sont inséparables. Autre différence qui prouve l'excellence du Prêtre nouveau : c'est qu'au temps de l'ancienne alliance, il y a eu successivement plusieurs Prêtres, parce que la mort les empêchoit de l'être toujours ; mais comme celui-ci demeure éternellement, il possède un Sacerdoce qui est éternel. (c) Il peut bien avoir des Ministres ou des Vicaires qui participent à son Sacerdoce, & qui en exercent les fonctions ; mais il ne peut avoir de successeur, parce qu'il vit éternellement, & que son Sacerdoce est éternel. Quelle est donc la dignité du Sacerdoce de l'Eglise Chrétienne, qui rend un homme Prêtre du Sacerdoce même de Jésus-Christ, non en le faisant succéder à Jésus-Christ, mais en le faisant un seul & même Prêtre par lui, avec lui & en lui ! De l'immortalité du Prêtre nouveau & de l'éternité de son Sacerdoce, l'Apôtre en tire ici un motif de confiance, & fait remarquer que ce Prêtre peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toujours vivant pour intercéder pour eux. (d) Mais son immortalité est une preuve de sa sainteté, de laquelle se tire encore une différence essentielle qui le distingue ; c'est ce qui donne lieu à l'Apôtre de dire qu'en effet il étoit bien convenable que nous eussions un Pontife tel que celui-ci, (e) saint, étant lui-même la justice & la sainteté par essence ; (f) innocent, étant incapable de péché, étant l'innocence même ; (g) sans tache, incapable d'aucune souillure, ni intérieure, ni même extérieure, parce qu'elles ne peuvent venir que du péché dont il étoit incapable, ou de l'assujettissement à des loix positives & cérémonielles auxquelles il n'étoit pas sujet ; (h) séparé des pécheurs par sa nature divine qui est la sainteté & l'innocence même, & par son humanité même toute pure & toute sainte dès sa naissance, & devenue impassible & immortelle dans sa résurrection : (i) enfin plus élevé que les cieux ; résident dans la splendeur du sanctuaire céleste, dans le centre de la sainteté même, dans le sein de son Pere qui a placé au plus haut des cieux le trône de sa gloire : (k)

J. C. est un Prêtre saint & immortel.

(a) *ψ. 21. Per eum qui dixit ad illum : Juravit Dominus, &c. = (b) ψ. 22. In tantum melioris testamenti sponsor factus est Jesus. = (c) ψ. 23. & 24. Et alii quidem plures facti sunt sacerdotes, &c. Hic autem eo quod maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium. = (d) ψ. 25. Unde & salutare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum, semper vivens ad interpellandum pro nobis, (Gr. pro eis.) = (e) ψ. 26. Talis enim decebat ut nobis esset pontifex. = (f) Ibid. Sanctus. = (g) Ibid. Innocens. = (h) Ibid. Impollutus. = (i) Ibid. Segregatus à peccatoribus. = (k) Ibid. Et excelsior cælis factus.*

Pontife qui par cette raison n'est point obligé comme les autres d'offrir tous les jours des victimes, premièrement pour ses propres péchés, & ensuite pour ceux du peuple. (a) Il a suffi qu'il le fit une fois, non pour lui-même considéré en lui-même, mais pour son peuple qu'il représentoit & dont il avoit pris sur lui les péchés : & il l'a fait en s'offrant lui-même. (b) Ainsi la sainteté & l'immortalité du Prêtre nouveau sont en même temps deux qualités qui le distinguent des autres Prêtres, & deux preuves de son excellence infinie : c'est ce que l'Apôtre fait ici remarquer en disant que cette dernière différence qu'il vient de montrer entre Jesus-Christ & les autres Prêtres, est fondée sur ce que la Loi n'établit pour Prêtres que des hommes foibles, c'est-à-dire, sujets au péché & à la mort, (c) au lieu que cette parole que Dieu prononce depuis la Loi, & qu'il confirme par le serment, établit pour Pontife le Fils de Dieu qui est parfait pour toujours, saint & immortel de toute éternité selon sa nature divine ; saint dans son humanité dès le premier moment de son existence, immortel dans son humanité depuis le moment de sa résurrection, depuis laquelle il réunit ainsi pour toujours dans son humanité ces deux perfections qu'il possède de toute éternité selon sa divinité. (d)

XVIII.  
Excellence du  
Sacerdoce de  
J. C. qui assis  
dans le Ciel à  
la droite de  
son Pere offre  
dans le sanc-  
tuaire céleste  
une victime  
céleste.

A ces deux qualités qui marquent l'excellence infinie de Jesus-Christ au dessus des Prêtres de l'ancienne alliance, l'Apôtre en ajoute enfin (Chap. VIII.) une troisième qui y met le comble ; car comme le remarquent très-bien saint Jean Chrysostome & Théodoret, c'est le sens de cette expression : *Capitulum autem super ea quæ dicuntur*, ou autrement selon le Grec, *super ea quæ dicta sunt*. (e) Ainsi non-seulement Jesus-Christ est un Pontife saint & immortel ; mais de plus il est tel qu'il est assis dans le ciel à la droite du trône de la souveraine majesté, étant le ministre du sanctuaire céleste, & du tabernacle véritable qui a été dressé de Dieu même & non pas de la main d'un homme. (f) Mais puisqu'il s'agit ici du ciel, pourquoi parler de sanctuaire & de tabernacle ? c'est pour mieux faire sentir que Jesus-Christ y exerce une vraie sacrifice. Car tout Pontife est établi pour offrir à Dieu des dons & des victimes : c'est pourquoi il est nécessaire que celui-ci ait aussi quelque chose qu'il offre ; (g) & le lieu où il l'offre ne peut être

(a) *ψ. 27. Qui non habet necessitatem quotidie, quemadmodum sacerdotes, prius pro suis, deinde pro populi.* == (b) *Ibid. Hoc enim fecit semel, seipsum offerendo.* == (c) *ψ. 28. & ult. Lex enim homines constituit sacerdotes infirmitatem habentes.* == (d) *Ibid. Sermo autem jurisjurandi qui post legem est, Filium in æternum perfectum.* == (e) *ψ. 1. κεφαλῆν δὲ ἐπὶ τῆς δεξιῆς.* == (f) *ψ. 1. & 2. Talem habemus Pontificem, qui consedit in dextera sedis magnitudinis in cælis, sanctorum minister, & tabernaculi veri quod fixit Dominus & non homo.* == (g) *ψ. 3. Omnis enim Pontifex, ad offerendum munera & hostias constituitur : unde necesse est & hunc habere aliquid quod offerat.*

meux désigné que par l'idée de tabernacle & de sanctuaire. Ce Pontife doit donc nécessairement offrir une victime : & cette victime qu'il offre va encore prouver l'excellence de son Sacerdoce. Car si ce qu'il doit offrir eût été sur la terre, si c'eût été quelque chose de terrestre, il n'auroit pas même été Prêtre, puisqu'il y avoit déjà sur la terre des Prêtres qui offroient ces dons terrestres prescrits par la Loi. (a) Ici l'Apôtre fait remarquer que le culte que ces Prêtres rendoient à Dieu dans le tabernacle terrestre, n'étoit que la figure & l'ombre des choses célestes : (b) il le prouve par cette parole même que Dieu dit à Moïse en lui donnant ses ordres pour la construction du tabernacle dans le désert : (c) *Ayez soin de faire tout selon le modele qui vous a été montré sur la montagne.* (d) Parole bien remarquable dans la bouche de Moïse qui la rapporte ; encore plus remarquable dans la bouche de S. Paul qui en montre le sens & l'application : c'est la clef de tout le culte figuratif prescrit par les loix de Moïse. Toutes ces choses ont été faites selon le modele qui lui avoit été montré sur la montagne ; & ce modele ce sont les choses célestes mêmes dont celles-là n'étoient que la figure & l'ombre : *Qui exemplari & umbra deserviunt cœlestium, sicut responsum est Moysi, cum consummaret (ou consummaturus esset) tabernaculum : VIDE, inquit, OMNIA FACITO SECUNDUM EXEMPLAR QUOD TIBI OSTENSUM EST IN MONTE.* Le culte exercé par le Sacerdoce Lévitique n'étoit donc qu'un culte terrestre & figuratif : mais maintenant le Pontife nouveau a reçu une meilleure sacrificature, (e) & le culte qu'il rend à Dieu son Pere est un culte céleste qui est la substance même & la réalité dont l'autre n'étoit que l'ombre & la figure. Non-seulement il est le ministre du sanctuaire céleste ; mais la victime même qu'il offre est toute céleste. Un Prêtre céleste & spirituel ne peut offrir qu'une victime céleste & spirituelle ; & telle est la nature humaine unie à la personne du Verbe en Jesus-Christ, laquelle sans rien perdre de ce qui est de l'essence du corps humain & de l'ame raisonnable, est entrée par la gloire dans l'état & dans les prérogatives des choses spirituelles, & est devenue comme toute divine. La sacrificature de Jesus-Christ est donc infiniment au dessus de celle d'Aaron ; elle est d'autant plus excellente que Jesus-Christ est le médiateur d'une alliance meilleure qui est établie sur de meilleures promesses. (f) Le Prêtre est établi pour être médiateur ; le médiateur, pour une alliance ; l'al-

---

(a) *ψ. 4. Si ergo esset super terram, nec esset sacerdos, cum essent qui offerrent secundum legem munera. = (b) ψ. 5. Qui exemplari & umbra deserviunt cœlestium. = (c) Ibid. Sicut responsum est Moysi, cum consummaret (Gr. μιλλωι επιτελιωι, cum consummaturus esset) tabernaculum. = (d) Ibid. Vide, inquit, omnia facito secundum exemplar, quod tibi ostensum est in monte. = (e) ψ. 6. Nunc autem melius sortitus est ministerium. = (f) Ibid. Quanto & melioris testamenti mediator est, quod in melioribus re promissionibus sancitum sit.*

liance enferme des promesses , & le sacrifice en est le sceau : autant que ces promesses & cette alliance sont spirituelles , célestes & éternelles , autant le sont aussi le Prêtre & le sacrifice.

XIX.  
Insuffisance de  
l'ancienne al-  
liance , prou-  
vée par la pro-  
messe même  
d'une alliance  
nouvelle.

Ici pour montrer aux Hébreux qu'ils ne devoient pas être surpris d'entendre parler d'une alliance nouvelle meilleure que la première , S. Paul leur fait remarquer que si la première alliance n'avoit rien eu de défectueux , Dieu n'auroit pas pensé à y en substituer une seconde , (a) & que cependant lui-même au milieu des reproches qu'il fait à ceux qui appartenoient à la première alliance , en annonce une seconde. (b) Il cite sur cela le témoignage de Jérémie : (c) *Il viendra un temps , dit le Seigneur , auquel je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël & avec la maison de Juda , non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs peres au jour où je les pris par la main pour les faire sortir de l'Égypte ; parce qu'ils ne sont point demeurés dans cette alliance que j'avois faite avec eux ; & c'est pourquoi je les ai méprisés , dit le Seigneur : ( c'est l'expression des Septante : (d) mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël , après que ce temps sera venu , dit le Seigneur : J'imprimerai mes loix dans leur esprit , & je les écrirai dans leur cœur : & je serai leur Dieu , & ils seront mon peuple : & chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain & son frere , en disant : Connoissez le Seigneur ; parce que tous me connoîtront depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Car je leur pardonnerai leurs iniquités , & je ne me souviendrai plus de leurs péchés.* Il y auroit eu sur tout cela bien des choses à dire : & il paroît que ce n'est pas sans dessein que l'Apôtre rapporte ainsi au long toute cette prophétie. Il est évident que cette prophétie regarde l'alliance nouvelle dont Jesus-Christ est le médiateur , & dans laquelle sont compris les deux peuples représentés dans le langage des Prophetes sous le symbole des deux maisons d'Israël & de Juda. Mais il est remarquable que selon les expressions mêmes de Jérémie cette prophétie regarde spécialement la maison d'Israël : *Voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël , après que ce temps-là sera venu , dit le Seigneur : c'est-à-dire , que cette prophétie regarde spécialement les Juifs que Dieu fera entrer en participation de l'alliance qu'il a faite avec la maison de Juda , c'est-à-dire , avec l'Eglise de Jesus-Christ.* Mais saint Paul n'insiste ici que sur une seule chose , ou plutôt sur un seul mot ; c'est que l'alliance que le Prophete annonce est une alliance nouvelle : il fait remarquer qu'en disant cela le Prophete a fait assez connoître que la première vieillissoit , & seroit un jour appelée l'ancienne alliance à cause de la nouvelle qui lui auroit succédé : (e) & il montre que cela même annon-

(a) *ψ. 7. Nam si illud prius culpā vacasset , non utique secundi locus inquireretur.*  
 — (b) *ψ. 8. Vituperans enim eos dicit , &c. — (c) ψ. 8. & seqq. Ecce dies venient , dicit Dominus , &c. — (d) καὶ ὁ ἡμίτερος αὐτῶν. LXX. Edit. Rom. καὶ ἡ ἡμίτερος αὐτῶν. MS. Alex. καὶ ὁ. — (e) ψ. 13. & ult. Dicendo autem novum , veteravit prius.*

soit la fin de l'ancienne alliance ; parce que dans l'ordre commun , tout ce qui passe & vieillit , rend à sa fin. (a)

Après avoir montré l'insuffisance de l'ancienne alliance par la promesse même de l'alliance nouvelle , l'Apôtre va maintenant prouver par les cérémonies mêmes de l'ancien culte , & l'insuffisance de l'ancien sacerdoce & la perfection du sacerdoce nouveau. ( Chap. IX. ) Il commence par faire observer que cette première alliance a eu des loix & des réglemens touchant le culte de Dieu , & un sanctuaire terrestre. (b) Il fait la description des diverses parties qui composoient ce sanctuaire. Il y avoit d'abord un premier tabernacle , où étoit le chandelier , la table & les pains de proposition ; & cette partie s'appelloit le Saint. (c) Après le second voile étoit un second tabernacle appelé le Saint des Saints , où étoit un encensoir d'or , que le Grand-Prêtre y portoit tous les ans , & l'arche de l'alliance toute couverte d'or dans laquelle étoit une urne d'or pleine de manne , la verge d'Aaron qui avoit fleuri , & les deux tables de l'alliance : ( l'Apôtre décrit ces choses comme elles étoient dans le tabernacle que Moïse construisit dans le désert : ) au dessus de l'arche , il y avoit des Chérubins pleins de gloire qui couvroient de leurs ailes le propitiatoire. (d) Ici l'Apôtre s'arrête en disant que ce n'est pas le lieu de parler de toutes ces choses en détail , (e) soit pour les décrire , soit pour les expliquer : car comme il vient de le dire , tout cela n'étoit que des ombres & des figures. Il n'en a fait ici mention que pour venir à ce qu'il va dire. Il remarque donc que toutes ces choses étant ainsi disposées , les Prêtres qui exerçoient le saint ministère entroient en tout temps dans le premier tabernacle ; (f) mais qu'il n'y avoit que le seul grand Pontife qui entrât dans le second , qu'il n'y entroit qu'une seule fois l'année , (g) & que quand il y entroit , ce n'étoit qu'en y portant du sang qu'il offroit pour ses péchés & pour ceux du peuple. (h) Et il fait observer que par-là le Saint-Esprit montrait que la voie du vrai sanctuaire n'étoit point encore découverte , pendant que le premier tabernacle subsistoit : (i) c'est ce que marquait ce voile qui étoit dressé devant le Saint des Saints , & qui ne s'ouvroit qu'au seul Grand-Prêtre & une seule fois chaque année , pour montrer que Jésus-Christ seul par son unique oblation auroit le pouvoir d'ouvrir

XX.  
Insuffisance de l'ancien Sacerdoce , & perfection du Sacerdoce nouveau , prouvées par les cérémonies mêmes de l'ancien culte.

(a) Ibid. Quod autem antiquatur & senescit , prope interitum est. — (b) ψ. 1. Habuit quidem & prius justificationes cultura , & Sanctum seculare. — (c) ψ. 2. Tabernaculum enim factum est primum , &c. — (d) ψ. 3-5. Post velamentum autem secundum , &c. — (e) ψ. 5. De quibus non est modò dicendum per singula. — (f) ψ. 6. His verò ita compositis , in priori quidem tabernaculo , semper introibant sacerdotes , sacrificiorum officia consummantes. — (g) ψ. 7. In secundo autem semel in anno solus Pontifex ; — (h) Ibid. Non sine sanguine quem offert pro sua & populi ignorantia. — (i) ψ. 8. Hoc significante Spiritu Sancto , nondum propalatum esse sanctorum viam , adhuc priore tabernaculo habente statum.

le ciel. L'Apôtre fait remarquer que ces choses étoient ainsi une parabole par rapport au temps où cela se passoit, (a) pendant lequel on offroit des dons & des sacrifices, qui ne pouvoient purifier la conscience de ceux qui rendoient à Dieu ce culte, (b) puisqu'ils ne consistoient qu'en des viandes, en des breuvages, en diverses ablutions & en des cérémonies charnelles; (c) & il ajoute que tout cela n'étoit imposé & ordonné que jusqu'au temps de la correction, (d) c'est-à-dire, jusqu'au temps où ce culte imparfait devoit être corrigé par un culte plus parfait. Ainsi l'état de l'ancien culte montrait que le ciel n'étoit pas encore ouvert; & en même temps il faisoit connoître comment il seroit ouvert lorsque le temps marqué seroit venu. C'est ce que l'Apôtre explique en faisant observer que Jesus-Christ qui est le Pontife des biens futurs ayant enfin paru, est entré dans le vrai sanctuaire, mais par un tabernacle plus grand & plus excellent, qui n'a point été fait par la main des hommes, c'est-à-dire, par sa propre chair, qui n'a point été formée par la voie commune & ordinaire; (e) qu'il y est entré non avec le sang des boucs & des veaux, mais avec son propre sang; (f) & qu'il y est entré une seule fois, ayant acquis par cette unique oblation une rédemption éternelle. (g) Ceci lui donne lieu de faire sentir l'excellence du sang de cette victime nouvelle au dessus du sang des victimes anciennes: car si le sang des boucs & des taureaux & l'aspersion de l'eau mêlée avec la cendre d'une génisse, sanctifie ceux qui ont été souillés en leur donnant une pureté extérieure & charnelle; combien plus le sang de Jesus-Christ qui par le Saint-Esprit s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes pour nous faire rendre un vrai culte au Dieu vivant? (h) J'ai passé rapidement sur tout cela; parce que l'Apôtre s'exprime d'une manière assez claire: mais cependant tout cela mériteroit bien d'être approfondi. Je remarquerai seulement ici un enchaînement admirable qui mérite une attention particulière. L'insuffisance de l'ancien Sacerdoce consistoit en ce qu'il ne pouvoit ouvrir le ciel; il ne pouvoit ouvrir le ciel, parce qu'il ne pouvoit purifier les péchés; il ne pouvoit purifier les péchés, parce que le sang qu'il offroit n'étoit que le sang des

---

(a) *ψ. 9. Quæ parabola est temporis instantis.* (Gr. Ἡ τῆς ἑβδόμης ἡμερᾶς τῆς ἑβδόμης.) = (b) *Ibid. Juxta quam (κατὰ δὲ juxta quod) munera & hostiæ offeruntur, quæ non possunt juxta conscientiam perfectam facere servientem.* = (c) *ψ. 9. & 10. Solummodò in cibis & potibus, & variis baptismatibus, & justitiis carnis.* = (d) *ψ. 10. Usque ad tempus correctionis impositis.* = (e) *ψ. 11. Christus autem assistens* (Gr. ἑστηκὸς) *Pontifex futurorum bonorum, per amplius & perfectius tabernaculum non manufactum, id est, non hujus creationis.* = (f) *ψ. 12. Neque per sanguinem hircorum aut vitulorum, sed per proprium sanguinem.* = (g) *Ibid. Introivit semel in sancta, æternâ redemptione inventâ.* = (h) *ψ. 13. & 14. Si enim sanguis hircorum & taurorum, & cinis vitulæ aspersus, inquinatos sanctificat ad emundationem carnis, quanto magis, &c.*

animaux. Il falloit donc qu'un sang plus excellent fût offert; il falloit qu'il s'élevât un nouveau Prêtre d'un ordre plus fublime, qui par l'oblation d'un sang plus excellent pût purifier les péchés & ouvrir le ciel. C'est ce que la Loi même annonçoit; & c'est ce qui a été accompli en Jéfus-Chrift devenu en même temps Prêtre & victime.

Ici l'Apôtre fait observer que c'est par la réunion de ces deux qualités que Jéfus-Chrift a mérité d'être le médiateur du testament nouveau. (a) Pourquoi? parce qu'il falloit que cela fût ainfi, afin que par la mort qu'il a fouffert il expiât les iniquités qui fe commettoient non-feulement avant cette première alliance, mais encore fous cette première alliance même; & qu'ainfi ceux qui font appelés de Dieu, puffent être réconciliés & recevoir l'héritage éternel qui leur eft promis. (b) Mais pourquoi falloit-il que les iniquités fuffent ainfi expiées par la mort, & que ceux qui font appelés de Dieu à l'héritage célefte, entraffent en poffeffion de cet héritage par la mort même du Médiateur? C'eft parce qu'ici le médiateur eft lui-même le testateur. Car dans la conduite même ordinaire des hommes, lorsqu'il y a un testament, il eft néceffaire que la mort du testateur intervienne; parce que le testament n'eft affermi par l'exécution qu'après la mort du testateur; & qu'au contraire il demeure fans force & fans exécution tant que le testateur vit. (c) Or Jéfus-Chrift eft lui-même le testateur, parce qu'il eft Dieu; & il a fouffert la mort, parce qu'il eft homme. Il falloit donc que le Médiateur entre Dieu & les hommes, fût lui-même Dieu & homme, & que ce Médiateur Dieu & homme mourût pour réconcilier les hommes avec Dieu, & pour les rendre héritiers de Dieu. Pour réconcilier les hommes avec Dieu, il falloit qu'un homme mourût; mais il falloit que cet homme fût Dieu, afin que fa mort eût un prix capable de fatisfaire à la juftice de Dieu. Pour rendre les hommes héritiers de Dieu, il falloit que, s'il étoit poffible, Dieu même mourût; & Dieu immortel par fa nature ne pouvoit fouffrir la mort que dans une nature mortelle qui lui fût fi intimement unie qu'elle ne formât avec lui qu'une feule perfonne. Il falloit donc que le testament nouveau fût fcellé par le fang de Jéfus-Chrift: & ici l'Apôtre fait remarquer que c'eft pour cela que le premier testament même ne fut confirmé qu'avec le fang. (d) Pour prouver cette circonftance, il rappelle ce qui en eft dit dans l'Exode: Moïfe ayant récité devant tout le peuple toutes les ordonnances de

XXI.  
Médiation de  
Jéfus-Chrift  
fondée fur ce  
qu'il eft en même  
temps Prêtre  
& Victime.  
Néceffité de la  
mort de Jéfus-  
Chrift. Prix in-  
fini de fon  
fang.

(a) *ψ. 15. Et idem novi testamenti mediator est. — (b) Ibid. Ut morte intercedente, in redemptionem eorum pravationum; qua erant sub priori testamento, repromissionem accipiant qui vocati sunt aeterna hereditatis. — (c) *ψ. 16. Et 17. Ubi enim testamentum est, mors necesse est intercedat testatoris; testamentum enim in mortuis confirmatum est & alioquin nondum valet, dum vivis qui testatus est. — (d) *ψ. 18. Unde nec primum quidem sine sanguine dedicatum est.***

la Loi, prit du sang des veaux & des boucs avec de l'eau, de la laine teinte en écarlate & de l'hyssope, & en jetta sur le livre même, & sur tout le peuple, en disant : (a) *C'est le sang du testament que Dieu a fait en votre faveur : ( du testament ou de l'alliance : car le mot Grec διαθήκη, & le mot Hébreu berith, peuvent signifier l'un & l'autre : )* il jetta encore du sang sur le tabernacle & sur tous les vases qui servoient au culte de Dieu. (b) L'Apôtre remarque aussi que selon la Loi prescrite tout se purifie avec le sang ; (c) & qu'en général il n'y a point de rémission sans effusion de sang, (d) le péché ne pouvant être expié que par le sang d'une victime capable de satisfaire à Dieu. Le sang de Jesus-Christ étoit donc nécessaire & pour sceller l'alliance & le testament de Dieu en faveur des hommes, & pour purifier les hommes & les réconcilier avec Dieu : la Loi même en rendoit témoignage, mais par des ombres & des figures auxquelles étoit proportionné le sang impuissant des animaux. Ce qui donne lieu à l'Apôtre de conclure qu'il étoit nécessaire que ce qui n'étoit que la figure des choses célestes fût purifié par le sang des animaux, mais que les célestes mêmes le fussent par des victimes plus excellentes que n'ont été les premières. (e) Le tabernacle figuratif étoit purifié par le sang des animaux ; mais il falloit que le tabernacle céleste qui est l'Eglise même, fût purifié par un sang plus excellent, par le sang d'un homme-Dieu seul capable de satisfaire à Dieu pour les hommes. Car quoique le tabernacle par lequel on entroit dans le sanctuaire représente, comme l'Apôtre vient de le dire, le corps même de Jesus-Christ qui est ce tabernacle excellent par lequel Jesus-Christ est entré dans le sanctuaire céleste, qui est le sein de son Pere : cependant sous un autre point de vue, & par l'union intime même de J. C. avec l'Eglise qui est son corps, il est également vrai de dire, que l'Eglise est elle-même la maison de Dieu, comme l'Apôtre le dit ailleurs, sa demeure, son temple, son tabernacle ; & c'est ce tabernacle qui avoit besoin d'être purifié par le sang d'un homme-Dieu. Ceci ramène l'Apôtre à ce qu'il a dit de la cérémonie de l'expiation solennelle, dans laquelle le Grand-Prêtre seul entroit une fois chaque année dans le sanctuaire avec le sang des animaux. Il falloit que cette figure fût accomplie en J. C. mais pour cela, il falloit qu'il pût présenter un sang plus excellent ; parce qu'il devoit entrer, non dans ce sanctuaire fait de la main des hommes, qui n'étoit que la figure du véritable ; mais dans le ciel même : car c'est là qu'il est entré afin de se pré-

---

(a) *ŷ. 19. & 20. Lecta enim omni mandato legis à Moysa universo populo, Gen*  
 — (b) *ŷ. 21. Etiam tabernaculum & omnia vasa ministerii sanguine similiter aspersa.*  
 — (c) *ŷ. 22. Et omnia penè in sanguine secundum legem mundantur. — (d) Ibid. Et sine sanguinis effusione non fit remissio. — (e) ŷ. 23. Necessè est ergo exemplaria quidem celestium his mundari ; ipsa autem celestia melioribus hostiis quam primis.*

présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu. (a) Mais une autre différence qui distingue encore excellemment la vérité d'avec la figure, & qui montre bien encore le prix du sang de Jésus-Christ, c'est que Jésus-Christ étant entré dans le ciel, ce n'est point pour y faire une oblation qu'il soit obligé de réitérer plusieurs fois, en s'offrant plusieurs fois soi-même comme le Grand-Prêtre entroit chaque année dans le sanctuaire avec un sang étranger : (b) autrement il auroit fallu qu'il eût souffert plusieurs fois la mort depuis la création du monde, au lieu qu'il n'a paru qu'une fois dans la consommation des siècles, pour abolir le péché en s'offrant lui-même pour victime : (c) & c'étoit ce que marquoit l'oblation même du Grand-Prêtre, qui, quoique réitérée tous les ans, étoit cependant unique dans chaque année : c'étoit l'annonce réitérée d'une oblation qui devoit être unique : unique toutefois par sa nature, mais perpétuelle dans sa durée. Jésus-Christ ne devoit mourir qu'une fois ; & il ne devoit entrer qu'une fois dans le ciel pour y présenter son sang ; parce que sa mort & son sang étant d'un prix infini, nous ont acquis une rédemption éternelle. Mais l'oblation que Jésus-Christ a faite de son sacrifice, il l'a commencée dès le premier moment de sa vie, & il la continuera dans le ciel & sur la terre jusqu'à la fin des siècles. C'est un sacrifice d'expiation & d'impénétration qu'il continuera d'offrir jusqu'à l'entière consommation du mystère de Dieu qui est la sanctification & la glorification des élus : c'est un sacrifice d'adoration & d'action de grâces qu'il continuera d'offrir éternellement avec les élus. L'unique mort de Jésus-Christ donne lieu à l'Apôtre de faire remarquer le rapport & la différence qui se trouve à cet égard entre les hommes & Jésus-Christ. Comme il est arrêté que les hommes meurent une fois, & qu'après cela ils soient jugés : ainsi Jésus-Christ a été offert une fois sur la croix pour porter & expier les péchés de plusieurs ; & après cela il paroîtra une seconde fois sans avoir plus rien du péché, pour le salut de ceux qui l'attendent. (d) Les hommes meurent pour être ensuite jugés : Jésus-Christ est mort, mais pour juger ensuite les hommes. Ou plutôt l'Apôtre ne considérant ici que ce que Jésus-Christ fait pour les élus, il se contente de dire que quand il paroîtra pour la seconde fois ce sera pour le salut de ceux qui l'attendent. Et ici par un seul mot l'Apôtre nous montre quel est le caractère d'un vrai Chrétien, le caractère d'un élu : c'est un

---

(a) ψ. 24. *Non enim in manufacta sancta Jesus introivit, exemplaria verorum, sed in ipsum cælum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis.* — (b) ψ. 25. *Neque ut sapè offerat semetipsum, quemadmodum Pontifex intrat in Sancta per singulos annos in sanguine alieno.* — (c) ψ. 26. *Alioquin oportebat eum frequenter pati ab origine mundi : nunc autem semel in consummatione seculorum ad destitutionem peccati per hostiam suam apparuit.* — (d) ψ. 27. *ad fin.* *Et quemadmodum statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium : sic & Christus semel oblatus est ad multorum exhaurienda [ἀναγιγνώσκων] peccata ; secundò sine peccato apparebit expectantibus se in salutem.*

homme qui se regardant comme étranger dans ce monde, vit dans le desir & dans l'attente du siècle à venir & de l'avènement glorieux de Jesus-Christ.

XXII.  
Insuffisance  
des victimes  
légalés: leur  
abolition. Ef-  
ficacité du sa-  
crifice de J.C.

L'Apôtre revient ici à ce qu'il a dit de la réitération de l'oblation qui se faisoit au jour de l'expiation solemnelle, dans laquelle le Grand-Prêtre renouvelloit chaque année la confession de toutes les iniquités, de toutes les prévarications, & de tous les péchés des enfants d'Israël, (a) c'est-à-dire, non-seulement des péchés qui avoient été commis depuis l'année précédente, mais de tous ceux qui avoient été commis par ce peuple depuis qu'il existoit; & de cette réitération de la même oblation pour les mêmes péchés, il en conclut l'insuffisance des victimes légales: (Chap. X.) Et d'abord il remarque que la Loi n'avoit que l'ombre des biens futurs, & non l'image même des choses: (b) les expressions dont se sert ici l'Apôtre paroissent fondées sur une similitude prise de la peinture, où il y a une grande différence entre l'ombre & l'esquisse d'un portrait ou d'une image, & le portrait ou l'image: mais comme il y a encore de la différence entre l'image & la vérité, quelques Peres & quelques Interpretes pensent que l'Apôtre distingue ici trois choses: l'ombre des biens futurs, l'image des choses, & les choses mêmes ou les biens futurs. C'est ce que saint Ambroise explique en disant: (c) » C'est à la perfection & à la vérité des mysteres » que nous devons aspirer. Ici bas se trouve l'ombre; ici bas se trouve » l'image; mais c'est là haut que se trouve la vérité. L'ombre est dans » la Loi, l'image dans l'Evangile, la vérité dans le ciel. « *Illa nobis expetenda sunt, in quibus perfectio, in quibus veritas est. Hic umbra, hic imago, illic veritas. Umbra in Lege, imago in Evangelio, veritas in caelestibus.* » On sacrifioit autrefois des veaux & des agneaux; voilà » l'ombre: maintenant on offre Jesus-Christ même, mais on l'offre ici » bas sous une image, sous un voile sensible: au lieu que dans le ciel » il est offert sans voile & sans image, dans la vérité toute pure: « *Ante agnus offerabatur & vitulus: nunc Christus offertur. ... hic in imagine, ibi in veritate.* La Loi n'avoit que l'ombre des biens futurs, sans en avoir la réalité: sous l'Evangile, nous avons la réalité, mais couverte sous une image: dans le ciel, nous aurons la réalité seule sans ombre & sans image. Voilà donc, ce semble, ce que dit l'Apôtre: La Loi n'avoit que l'ombre des biens futurs, & non l'image des choses, ou les choses mêmes couvertes sous des images. Il ajoute que la Loi n'ayant ainsi que des ombres, ne pouvoit jamais par l'oblation des mêmes hosties, c'est-à-dire, d'hosties toujours semblables qui s'offroient perpétuellement chaque année dans ce grand jour d'expiation, ren-

(a) *Levit. xvi. 23.* == (b) *γ. 1. Umbram enim habens lex futurorum bonorum, non ipsam imaginem rerum.* == (c) *Ambros. Offic. L. 1. c. 48.*

dre justes & parfaits ceux qui s'approchoient de Dieu, n'ayant à lui présenter que ces victimes impuissantes. (a) Il remarque que si ces victimes eussent été suffisantes, & qu'elles eussent opéré l'expiation & la justification de ceux pour qui on les offroit, on auroit cessé de les offrir, parce que ceux qui lui rendoient ce culte, n'auroient plus senti leur conscience chargée de péchés, en ayant été une fois purifiés. (b) Si le peuple eût été une fois purifié par une expiation générale, il n'auroit plus été nécessaire de réitérer cette expiation : & si quelques particuliers fussent après cela retombés dans le péché, ceux-là seuls auroient eu besoin d'une expiation particulière. Mais l'expiation générale se réitéroit toutes les années ; toutes les années on y renouvelloit la mémoire de toutes les iniquités d'Israël, & on en chargeoit les victimes que l'on offroit : (c) pourquoi cette perpétuelle réitération ? parce qu'il étoit impossible que le sang des animaux, tels que des boucs & des taureaux, ôtât & expiât les péchés. (d) Ainsi l'Apôtre prouve ici d'abord l'insuffisance des victimes légales par la réitération perpétuelle de cette même oblation pour les mêmes péchés. De leur insuffisance vient leur abolition : leur abolition va former ainsi une nouvelle preuve de leur insuffisance : & cette abolition va être prouvée par le témoignage de Jesus-Christ même, s'exprimant par la bouche du Psalmiste dans le Psaume XXXIX. Ce Psaume est donc la voix de Jesus-Christ. L'Apôtre en est si assuré, qu'il fonde sur cela sa preuve : & d'ailleurs il est assez évident que les expressions qu'il va rapporter ne peuvent en effet convenir qu'à Jesus-Christ. Ce Psaume est composé de deux parties principales : il commence par une action de grâces, & il finit par une prière très-instante : dans l'une & dans l'autre, c'est Jesus-Christ qui parle. D'abord il rend grâces à son Père du secours qu'il a reçu de lui dans les jours de ses humiliations & de ses souffrances, dont il est sorti plein de gloire par sa résurrection : ensuite il représente à son Père les maux extrêmes qu'il souffre encore dans ses membres, & il sollicite pour eux son secours. C'est au milieu de son action de grâces, que renouvelant le souvenir des merveilles de Dieu son Père, il rappelle ce qu'il a dit lui-même à son Père en entrant dans le monde, comme le remarque l'Apôtre qui tire delà sa preuve : (e) Voici donc ce que dit Jesus-Christ par la bouche du Psalmiste : *Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation ;*

---

(a) *ψ. 1. Umbram enim habens lex, &c. . . . per singulos annos eisdem ipsis hostiis quas offerunt indefinenter, numquam potest accedentes perfectos facere. — (b) ψ. 4. Alioquin cessissent offerri : ideò quòd nullam haberent ultra conscientiam peccati, cultores semel mundati. — (c) ψ. 3. Sed in ipsis commemoratio peccatorum per singulos annos fit. — (d) ψ. 4. Impossibile enim est sanguine taurorum & hircorum auferri peccata. — (e) ψ. 5. & seqq. Ideò ingrediens mundum dicit : Hostiam, & oblationem, noluit ei, &c.*

mais vous m'avez formé un corps : vous n'avez point agréé les holocaustes ; ni les sacrifices pour le péché : alors j'ai dit : ( c'est ceci que Jesus-Christ dit en entrant dans le monde : ) Me voici ; je viens selon qu'il est écrit de moi dans le Livre , pour faire , ô Dieu , votre volonté. Sur quoi voici le raisonnement de l'Apôtre : Jesus-Christ commence par dire : Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation ; & vous n'avez point agréé les holocaustes ni les sacrifices pour le péché , qui sont toutes choses qui s'offrent selon la Loi. ( a ) Ensuite il ajoute : Alors j'ai dit : Me voici : je viens pour faire , ô Dieu , votre volonté. ( b ) Donc par ces paroles mêmes il montre qu'il ôte & abolit ces premiers sacrifices pour établir le second. ( c ) Ici l'Apôtre fait remarquer une autre conséquence qui résulte encore de ces mêmes paroles : c'est que c'est la volonté de Dieu qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jesus-Christ qui a été faite une fois par une immolation sanglante. ( d ) La volonté de Dieu est la source de notre sanctification ; & le sacrifice de son Fils en est le moyen. Ceci donne lieu à l'Apôtre de comparer l'impuissance de toutes les victimes légales avec l'efficacité de l'unique victime offerte par Jesus-Christ. Tous les Prêtres qui exercent le sacerdoce Lévitique se présentent tous les jours à Dieu , sacrifiant & offrant plusieurs fois les mêmes hosties qui ne peuvent jamais ôter les péchés : ( e ) mais celui-ci d'un ordre tout différent , n'a offert qu'une seule victime pour les péchés ; & après cela il est assis pour toujours à la droite de Dieu , ayant obtenu notre rédemption & notre sanctification , & n'ayant plus rien à attendre que l'accomplissement de la promesse que Dieu son Pere lui a faite , en lui disant alors : Assseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marche-pied. ( f ) Car par cette unique oblation de son corps qu'il a immolé sur la croix , il a consommé & rendu parfaits pour toujours , ceux qu'il a sanctifiés par cette oblation même. ( g ) Par cette unique oblation , il a mérité toutes les grâces nécessaires pour notre sanctification. Et pour montrer qu'en effet cette unique oblation a pleinement expié nos péchés , l'Apôtre rappelle la prophétie de Jérémie qu'il a déjà citée , touchant l'alliance nouvelle : & il fait voir que dans cette prophétie même , l'Esprit-Saint qui parloit par la bouche du Prophete , rend lui-même témoignage à l'efficacité de cette unique oblation. ( h ) Il fait donc remarquer qu'a-

---

( a ) *ψ. 8. Superius dicens : Quia hostias , & oblationes , &c. . . qua secundum legem offeruntur. = ( b ) ψ. 9. Tunc dixi [ Gr. ἴδων , dixit. ] Ecce venio , &c. = ( c ) Ibid. Auferit primum ut sequens statuatur. = ( d ) ψ. 10. In qua voluntate sanctificati sumus , per oblationem corporis Jesu Christi semel. = ( e ) ψ. 11. Et omnis quidem sacerdos praesto est quotidie ministrans , & easdem saepe offerens hostias quae numquam possunt auferre peccata. = ( f ) ψ. 12. & 13. Hic autem unam pro peccatis offerens hostiam , in sempiternum sedet in dextera Dei , de caetero expectans donec ponantur inimici ejus scabellum pedum ejus. = ( g ) ψ. 14. Unde enim oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos. = ( h ) ψ. 15. Contestatur autem nos & Spiritus Sanctus.*

près avoir dit : *Voici l'alliance que je ferai avec eux après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur, j'imprimerai mes loix dans leur cœur, & je les écrirai dans leur esprit; (a) le Seigneur ajoute: Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités. (b) Il y aura donc alors une entière rémission des péchés & des iniquités de ceux qui auront part à cette alliance: & lorsqu'il y a une entière rémission, il n'est plus besoin d'une nouvelle oblation pour les péchés. (c) Il résulte donc de cette prophétie même, que l'alliance nouvelle doit être scellée par le sang d'une victime dont l'unique oblation doit suffire pour effacer les iniquités qui jamais ne pouvoient être effacées par aucune des victimes que la Loi prescrivait.*

Après avoir ainsi fait connoître l'excellence du Sacerdoce & du sacrifice de Jésus-Christ, l'Apôtre va maintenant recueillir les conséquences qui en résultent: c'est ce qu'il va faire par une exhortation vive & tendre, mais en même temps pleine de force. Il représente aux Hébreux que par la vertu du sang de Jésus-Christ ils ont maintenant la liberté de s'élever avec confiance vers Dieu, & de pénétrer par l'esprit de la foi jusques dans le sanctuaire céleste, en suivant cette voie nouvelle & vivante que Jésus-Christ leur a lui-même tracée par l'ouverture du voile qui est sa propre chair brisée & déchirée sur la croix. (d) Il ajoute que par l'excellence du Sacerdoce de Jésus-Christ, ils ont l'avantage d'avoir en lui un Pontife qui est infiniment plus grand & plus élevé que les autres, & qui est établi avec une souveraine autorité sur toute la maison de Dieu, dans laquelle les autres n'étoient que des serviteurs. (e) Ainsi le prix du sang de Jésus-Christ & l'excellence de son Sacerdoce sont le double fondement de l'exhortation qu'il va leur adresser, & qui se réduit à trois points. Premièrement, il les exhorte à s'approcher de Dieu, mais à s'en approcher avec un cœur sincère, & avec une pleine foi, comme ayant reçu dans le baptême une double purification, dont l'une est le symbole de l'autre, leurs cœurs ayant été intérieurement purifiés des souillures de la mauvaise conscience, tandis que leurs corps étoient extérieurement lavés dans une eau pure. (f) Secondement, il les exhorte à demeurer fermes & inébranlables dans la profession qu'ils ont faite d'espérer les biens promis: (g) & sur cela il ajoute un nouveau motif; c'est la

XXIII.  
L'Apôtre exhorte les Hébreux à s'approcher de Dieu avec confiance, à demeurer fermes dans la foi, à s'entr'édifier & s'entr'exhorter mutuellement. Il les presse par le double motif des maux qu'ils auroient à craindre s'ils ne perséveroient pas, & des biens qu'ils ont à espérer s'ils perséverent.

(a) *ψ. 15. & 16. Postquam enim dixit: Hoc autem testamentum quod testabor ad illos post dies illos, dicit Dominus, &c. = (b) ψ. 17. Et peccatorum & iniquitatum eorum non recordabor amplius. = (c) ψ. 18. Ubi autem horum remissio, jam non est oblatio pro peccato. = (d) ψ. 19. & 20. Habentes itaque, fratres, fiduciam in introitu [εἰς τὸ ἁγίον, in introitum] sanctotum: quam initiavit nobis viam [i. e. in viam quam initiavit nobis] novam & viventem per velamen, id est, carnem suam. = (e) ψ. 21. Et Sacerdotem magnum super domum Dei. = (f) ψ. 22. Accedamus cum vero corde in plenitudine fidei, aspersi corda à conscientia mala, & abluti corpus aquâ mundâ. = (g) ψ. 23. Teneamus spei nostræ confessionem inderolabilem.*

fidélité de celui qui a promis ces biens. (a) Troisièmement, il les exhorte à se considérer les uns les autres, afin de s'entr'exciter à la charité & aux bonnes œuvres par le bon exemple; (b) à ne se point retirer de l'assemblée des fideles, comme quelques-uns avoient accoutumé de faire; (c) mais à s'entr'exhorter les uns les autres, (d) & à le faire avec d'autant plus de zele qu'ils voient approcher davantage le jour: (e) il veut dire le jour où ils doivent être jugés par Jesus-Christ; mais il n'achève pas, & il s'interrompt lui-même pour insister vivement sur ce motif. Il leur représente donc que si après avoir reçu la connoissance de la vérité, ils pechent volontairement, en abandonnant volontairement la foi, & renonçant volontairement à Jesus-Christ, il ne leur reste plus d'hostie pour le péché: (f) car les premieres étant abolies à cause de leur impuissance, s'ils rejettent encore la nouvelle qui est Jesus-Christ même, seule victime dont le sang soit efficace, il est évident qu'il ne leur en restera plus d'autre. Et par conséquent tandis qu'ils persévéreront dans cette funeste apostasie, il ne leur restera que l'attente terrible du jugement, & l'ardeur du feu qui doit éternellement dévorer les ennemis de Dieu, au nombre desquels ils se seroient volontairement remis. (g) Il leur représente ce qu'ils savoient si bien eux-mêmes, que celui qui a violé la loi de Moyse, est condamné à mort sans aucune miséricorde sur la déposition de deux ou trois témoins: (h) & il leur demande combien plus doit être grand le supplice que mérite celui qui par une apostasie volontaire commet trois crimes horribles, (i) c'est-à-dire, qui foule aux pieds le Fils de Dieu, en se réunissant à ceux qui l'ont traité avec ignominie; (k) qui regarde comme une chose vile & profane le sang précieux de l'alliance nouvelle, par le mérite & l'application duquel il a été sanctifié; (l) enfin qui fait outrage à l'esprit de la grace, qui avoit été répandu sur lui & en lui, & qu'il chasse de son cœur. (m) Afin qu'ils pussent mieux en juger, il leur rappelle ce que Dieu même dit dans un Cantique qui devoit leur être bien connu: c'est le grand Cantique que Moyse prononça avant sa mort, dans lequel le Seigneur par sa bouche dit: *C'est à moi qu'appartient la vengeance, & c'est moi qui*

---

(a) Ibid. Fidelis enim est qui repromisit. == (b) 1. 24. Et consideremus invicem in provocationem charitatis & honorum operum. == (c) 1. 25. Non deserentes collectionem nostram, sicut consuetudinis est quibusdam. == (d) Ibid. Sed constantes. [ἐπακούοντες.] == (e) Ibid. Et tanto magis quanto videritis appropinquantem diem. == (f) 1. 26. Voluntarie enim peccantibus nobis post acceptam notitiam veritatis, jam non relinquimus pro peccatis hostia. == (g) 1. 27. Terribilis autem quadam expectatio judicii, & ignis emulatio quam consumptura est adversarios. == (h) 1. 28. Irritam quis faciens legem Moysi, sine ulla miseratione duobus vel tribus testibus moritur. == (i) 1. 29. Quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, &c. == (k) Ibid. Qui Filium Dei conculeaverit. == (l) Ibid. Et sanguinem testamenti pollutam duxerit, in quo sanctificatus est. == (m) Ibid. Et spiritui gratia comminationem fecerit.

*la rendrai* : (a) & presque aussi-tôt Moÿse ajoute : *Le Seigneur jugera son peuple.* (b) Sur quoi l'Apôtre remarque que c'est une chose terrible, que de tomber entre les mains du Dieu vivant. (c) Ils doivent donc craindre de s'exposer aux supplices terribles que mériteroit leur apostasie : mais ils doivent craindre aussi de perdre la récompense qu'ils ont méritée par les travaux de leur foi ; autre motif sur lequel l'Apôtre va insister. Il les exhorte donc à se rappeler le souvenir de ce premier temps auquel après avoir été éclairés par le don de la foi, ils ont soutenu de si grands combats dans les afflictions qu'ils ont eues à souffrir : (d) il en distingue de deux sortes ; les unes qu'ils ont souffertes dans leurs propres personnes, ayant été eux-mêmes exposés devant tout le monde aux injures & aux mauvais traitements ; (e) les autres qu'ils ont souffertes dans la personne de leurs freres, ayant pris part à l'état de ceux qui ont souffert de semblables indignités, & particulièrement aux liens de l'Apôtre même. (f) Non-seulement ils ont souffert de mauvais traitements ; mais ils ont vu même piller tous leurs biens, & ils l'ont vu avec joie, sachant qu'ils avoient dans le ciel d'autres biens plus excellents, & qui ne périront jamais. (g) Ici l'Apôtre les exhorte à ne pas perdre cette confiance, c'est-à-dire, selon le Grec, ce courage, qui doit recevoir un jour une si grande récompense. (h) Il leur représente que dans la disposition où ils sont, la patience est presque la seule chose qui leur soit nécessaire pour obtenir par une persévérante fidélité dans l'accomplissement de la volonté de Dieu, la possession des biens qui leur sont promis. (i) Pourquoi ? parce qu'ayant déjà la foi, il ne leur reste plus que d'attendre encore un peu de temps pour recevoir les biens qu'ils espèrent : enforte que la patience conservant & soutenant leur foi, leur fera acquérir dans peu le salut éternel. Encore un peu de temps, & celui qui doit venir, viendra, & ne tardera point. (k) Il est évident que l'Apôtre a ici en vue la Prophétie d'Habacuc, (l) qui dans un premier sens regarde le premier avènement de Jesus-Christ, lorsque ce Dieu Sauveur est venu dans l'infirmité de sa chair, sauver son

(a) *ψ. 30. Scimus enim qui dixit : Mihi vindicta, & ego retribuam.* — (b) *Ibid. Et iterum : Quia judicabit Dominus populum suum.* — (c) *ψ. 31. Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* — (d) *ψ. 22. Rememoramini autem pristinos dies in quibus illuminati magnum certamen sustinulistis passionum.* — (e) *ψ. 33. Et in altero quidem, opprobriis & tribulationibus spectaculum facti.* — (f) *ψ. 33. & 34. In altero autem socii taliter conversantium effecti. Nam & vinculis [ τῶν δεσμῶν μου, vinculis meis ] compassi estis.* — (g) *ψ. 34. Et rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis, cognoscetes vos habere meliorem & manentem substantiam.* Le Grec ajoute, *in cælis.* — (h) *ψ. 35. Nolite isaque amittere confidentiam [ παρρησίαν ] vestram, quæ magnam habet remunerationem.* — (i) *ψ. 36. Patientia enim vobis necessaria est : ut voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem.* — (k) *ψ. 37. Adhuc enim modicum aliquantulum, qui venturus est veniet, & non tardabit.* — (l) *Hab. 11. 3. Veniens veniet, & non tardabit.* Sept. Ἐρχόμενος ἔξει, ἃ ἢ μὴ χερσίη. L'Apôtre dit : Ὁ ἐρχόμενος ἔξει, ἃ ἢ χερσίη.

peuple par l'effusion même de son sang : mais les expressions du Prophète regardent plus particulièrement encore le dernier avènement de Jésus-Christ , lorsque ce Dieu Sauveur viendra dans l'éclat de sa majesté consumer l'entière délivrance de ses élus à la fin des siècles. C'est de cet avènement même que Jésus-Christ parloit à ses disciples , lorsqu'après leur avoir dit : (a) *Encore un peu de temps , & vous ne me verrez plus , .... parce que je m'en vais à mon Père ;* il ajoutoit : *Encore un peu de temps , & vous me verrez... & votre cœur se réjouira , & personne ne vous ravira votre joie.* Voilà donc aussi ce que dit l'Apôtre : *Encore un peu de temps , & celui qui doit venir , viendra.* Mais d'ailleurs cet avènement de gloire est précédé d'un avènement de miséricorde pour chacun des élus à l'heure de la mort : en sorte que soit à l'égard de la brièveté de la vie , soit à l'égard de la rapidité des siècles ; il est également vrai de dire qu'il n'y a toujours qu'un peu de temps à attendre. L'Apôtre continue d'employer les expressions du Prophète : *Le juste qui m'appartient , vivra de la foi : mais s'il se retire , il ne me sera pas agréable.* (b) C'est ce que dit le Seigneur par la bouche du Prophète dans le même endroit. L'Apôtre change seulement l'ordre des expressions , en mettant pour première phrase celle qui est la seconde dans le texte du Prophète qu'il rapporte selon la Version des Septante. (c) Et insistant sur cela il leur témoigne qu'il a cette confiance que ni lui ni eux ne sont point du nombre de ceux qui en se retirant de Dieu s'exposent à périr pour toujours , mais qu'ils sont plutôt du nombre de ceux qui vivant de la foi acquièrent par la foi & par la patience le salut de leurs âmes. (d)

XXIV.  
Définition  
excellente ,  
avantages &  
modèles de la  
foi.

Delà l'Apôtre prend occasion de relever l'excellence & les avantages de la foi. (Chap. XI.) Il commence par la définir en disant que c'est l'existence anticipée des choses que l'on espère , & la pleine conviction des choses qu'on ne voit pas. (e) Ensuite pour prouver l'excellence de cette vertu , il fait remarquer aux Hébreux que c'est par elle que tous les anciens justes qui les ont précédés , ont mérité de recevoir un témoignage avantageux. (f) Il remonte jusqu'au commencement des siècles , & il fait remarquer que c'est par la foi , que les hommes ont connu ce que les Hébreux reconnoissent eux-mêmes , que le monde a été fait par la parole de Dieu ; (g) que c'est par la foi , qu'Abel offrit une victime plus excellente que celle de Caïn ; (h) que c'est par la foi , qu'Hénoch mérita d'être enlevé du monde sans mourir ; (i)

---

(a) Joan. xvi. 16. 22. = (b) ψ. 38. *Justus autem meus ex fide vivit*, [Gr. ζήσεται, vivet :] *quod si subtraxerit se , non placebit anima mea.* = (c) Hab. 11. 4. *Εάν ὁπισθίνας, ἢ ἀποστῆναι ἢ ψυχῆν μὴ εἰς αὐτῶν· ἰ δὲ δικαιοὺς μὴ ὄν πιστοὺς ζήσεται.* = (d) ψ. 39. & ult. *Nos autem non sumus subtractionis filii in perditionem , sed fidei in acquisitionem animæ.* = (e) ψ. 1. *Est autem fides , &c.* = (f) ψ. 2. *In hac enim , &c.* = (h) ψ. 3. *Fide intelligimus , &c.* = (h) ψ. 4. *Fide plurimam hostiam Abel , &c.* = (i) ψ. 5. & 6. *Fide Henoch , &c.*

que c'est par la foi , que Noé prit la résolution de construire l'Arche selon l'ordre du Seigneur , & devint héritier de la justice qui naît de la foi ; (a) que c'est par la foi , qu'Abraham obéit à Dieu en sortant de son pays ; (b) que c'est par la foi , que ce Patriarche demeura dans la terre qui lui avoit été promise , comme dans une terre étrangere , habitant sous des tentes avec Isaac & Jacob , qui devoient être héritiers de cette promesse avec lui ; (c) que c'est par la foi , que Sara étant stérile reçut la vertu de concevoir , & eut un fils lorsqu'elle n'étoit plus en âge d'en avoir ; (d) que c'est aussi dans cette disposition de foi , que tous ces saints Patriarches sont morts , n'ayant point reçu les biens que Dieu leur avoit promis , mais les voyant & comme les sauvant de loin , & confessant qu'ils étoient étrangers & voyageurs sur la terre. (e) Ici l'Apôtre s'arrête pour faire sentir que ce langage prouvoit assez la foi de ces saints Patriarches : puisque s'ils eussent regardé comme leur patrie , celle qu'ils avoient quittée , ils pouvoient y retourner ; & n'y retournant point , ils montroient assez que celle qu'ils cherchoient étoit cette patrie céleste que Dieu leur avoit préparée , & qu'ils ne connoissoient que par la foi. (f) L'Apôtre reprend le dénombrement de ceux en qui la foi a particulièrement éclaté ; & revenant à Abraham , qui est le pere des croyants , il fait remarquer que c'est par la foi , qu'Abraham offrit à Dieu son fils Isaac sur qui reposoient les promesses ; (g) que c'est par la foi , qu'Isaac donna à ses deux fils Jacob & Esau une bénédiction qui regardoit l'avenir ; (h) que c'est par la foi , que Jacob mourant bénit aussi chacun des enfants de Joseph ; (i) que c'est par la foi , que Joseph aussi mourant parla de la sortie des enfants d'Israël hors de l'Egypte ; (k) que c'est par la foi , que le pere & la mere de Moÿse , le tinrent caché , à sa naissance , n'appréhendant point l'édit de Pharaon ; (l) que c'est par la foi , que Moÿse devenu grand , renonça à la qualité de fils de la fille de Pharaon , préférant dès-lors de participer aux ignominies futures du Christ promis ; (m) que c'est par la foi , qu'il quitta l'Egypte à la tête des enfants d'Israël , sans craindre la fureur du roi ; (n) que c'est par la foi , qu'il célébra la Pâque , & qu'il fit l'aspersion du sang de l'Agneau ; (o) que c'est par la foi , que les Israélites passerent au travers de la mer rouge ; (p) que c'est par la foi , que les murs de Jéricho tomberent ; (q) que c'est par la foi , que Rahab mérita de

---

(a) *ÿ. 7. Fide Noe ; &c. = (b) ÿ. 8. Fide qui vocatur Abraham, obedivit, &c. = (c) ÿ. 9. & 10. Fide demoratus est, &c. = (d) ÿ. 11. & 12. Fide & ipsa Sara, &c. = (e) ÿ. 13. Juxta fidem defuncti sunt omnes isti, &c. = (f) ÿ. 14.-16. Qui enim hæc dicunt, &c. = (g) ÿ. 17.-19. Fide obtulit Abraham, Isaac, &c. = (h) ÿ. 20. Fide & de futuris benedixit Isaac, &c. = (i) ÿ. 21. Fide Jacob moriens, &c. = (k) ÿ. 22. Fide Joseph moriens, &c. = (l) ÿ. 23. Fide Moÿses natus, &c. = (m) ÿ. 24.-26. Fide Moÿses grandis, &c. = (n) ÿ. 27. Fide reliquit Ægyptum, &c. = (o) ÿ. 28. Fide celebravit Pascha, &c. = (p) ÿ. 29. Fide transferunt mare rubrum, &c. = (q) ÿ. 30. Fide muri Jericho, &c.*

n'être point enveloppée dans la ruine des incrédules ; (a) qu'enfin le temps lui manqueroit, s'il vouloit parler de Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephthé, de David, de Samuel & des Prophetes, qui par la foi ont conquis les royaumes, opéré la justice, acquis les promesses, fermé la gueule des lions, éteint la violence du feu, évité le tranchant des épées, & le reste que l'on peut voir : (b) car je ne fais que passer rapidement sur tout ceci, parce que tout ceci, quoique fort intéressant, est d'ailleurs assez clair, & n'a pas besoin d'explication. L'Apôtre termine ce dénombrement en faisant remarquer que toutes ces personnes à qui l'Écriture rend un témoignage si avantageux à cause de leur foi, n'ont point reçu sous l'ancienne alliance la récompense qui leur étoit promise, Dieu ayant voulu par une faveur particulière qu'il nous a faite, qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur, soit quant à leurs ames qui ne sont entrées dans le bonheur du ciel, que depuis que le ciel a été ouvert pour nous comme pour eux au jour de l'Ascension triomphante de Jesus-Christ ; soit quant à leurs corps qui ne seront glorifiés que quand les nôtres le seront, au jour de la résurrection générale. (c)

XXV.  
L'Apôtre se sert de tous ces exemples pour exhorter les Hébreux à courir avec patience dans la carrière qui leur est ouverte. Il leur propose l'exemple de J. C. & insiste sur un texte du Livre des Proverbes.

Après avoir ainsi rassemblé cette grande nuée de témoins, qui déposent en faveur de la foi, par laquelle ils ont mérité d'avoir part à l'accomplissement des promesses, (d) l'Apôtre en tire un motif, ( Chap. XII. ) pour exhorter les Hébreux à déposer tout le poids de la douleur que leur causent les afflictions auxquelles ils se voient exposés, (e) à ne se point laisser entraîner par l'infidélité de ceux qui autour d'eux abandonnent la foi, (f) à souffrir patiemment les maux qui tombent sur eux, (g) enfin à courir avec une sainte ardeur dans la carrière qui leur est ouverte, afin de remporter le prix qui leur est proposé. (h) A l'exemple des Saints, l'Apôtre ajoute celui de Jesus-Christ même qui est l'auteur & le consommateur de la foi : (i) l'auteur, parce qu'il en est le principe, & que c'est de lui que nous la recevons ; le consommateur, parce que c'est lui qui la soutient & qui la couronne. L'Apôtre fait donc remarquer aux Hébreux que Jesus-Christ au lieu de la vie tranquille & heureuse dont il pouvoit jouir par le droit de sa naissance éternelle, & de sa parfaite innocence, a voulu en se faisant homme, & prenant sur lui nos péchés, souffrir le supplice de la croix en méprisant l'ignominie qui accompagnoit ce supplice : (k) il leur

(a) *ψ. 31. Fide Rahab meretrix, &c. = (b) ψ. 32.-38. Et quid adhuc dicam? Deficiet me tempus, &c. = (c) ψ. 39. ad fin. Et hi omnes testimonio fidei probati, non acceperunt repromissionem, Deo pro nobis melius aliquid providente, ut non sine nobis consummarentur. = (d) ψ. 1. Ideoque & nos tantam habentes impositam nubem testium. = (e) Ibid. Deponentes omne pondus. (ῥῆμα) = (f) Ibid. Et circumstans nos peccatum. = (g) Ibid. Per patientiam. = (h) Ibid. Curramus ad propositum certamen. = (i) ψ. 2. Aspicientes in auctorem fidei & consummatorem Jesum. = (k) Ibid. Qui propositio [ἀλλ' ἔτι] ἡμεῶν, pro proposito [sibi] gaudio sustinuit crucem, confusione contempta.*

fait remarquer que Jésus-Christ en se soumettant à ce supplice & à cette ignominie, a mérité selon son humanité d'être maintenant assis à la droite de Dieu son Père. (a) Il les exhorte à se rappeler le souvenir de ce Dieu Sauveur qui a souffert une si grande contradiction de la part des pécheurs qui se sont élevés contre lui; & à tirer de là un motif pour ne se point décourager, & ne point tomber dans l'abattement. (b) Il leur représente qu'ils n'ont point encore résisté comme Jésus-Christ jusqu'au sang, en combattant contre le péché, contre l'infidélité de ceux qui veulent les séduire, & leur faire abandonner la foi. (c) A l'exemple de Jésus-Christ & des Saints, il ajoute l'exhortation que la Sagesse divine leur adresse par la bouche de Salomon: il leur demande s'ils ont oublié cette exhortation qui s'adresse à eux, puisqu'ils sont eux-mêmes les enfants de Dieu, qui s'exprime ainsi par la bouche de ce Prince: (d) *Mon fils, ne négligez pas le châtiment dont le Seigneur vous corrige, & ne vous laissez pas abatre lorsqu'il vous reprend. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, & il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants.* L'Apôtre rapporte ce texte comme on le trouve dans la Version des Septante: il va développer les instructions qu'il renferme. Et ici remarquons que cette Epître fournit seule d'excellents modèles aux Commentateurs pour l'interprétation des trois parties qui composent le corps des Livres de l'Ancien Testament. Les réflexions que l'Apôtre a faites sur ce qui est dit de Melchisédech, & sur les cérémonies du sacerdoce Lévitique, nous apprennent à étudier Jésus-Christ & son Eglise, dans tout ce que renferment les Livres mêmes Historiques. L'usage qu'il a fait de tant de Prophéties, & spécialement du Psaume XCIV. nous apprend dans quel esprit nous devons étudier les Livres Prophétiques. Enfin les réflexions qu'il va faire sur ce texte du Livre des Proverbes, va nous apprendre avec quel soin nous devons profiter des instructions que renferment les Livres Moraux. L'Apôtre fait donc d'abord remarquer aux Hébreux que s'ils reçoivent des châtiments, Dieu les traite en cela comme ses enfants. (e) C'étoit la conséquence naturelle du texte qu'il venoit de citer. Il y ajoute l'exemple de la conduite ordinaire des hommes, en leur demandant qui est l'enfant qui ne soit point châtié par son père. (f) Il en conclut que s'ils ne sont point châtiés, tous les autres l'ayant été, ils sont donc bâtards, & non de vrais enfants. (g) Il

---

(a) *Ibid. Argue in deceterna sedis Dei sedet.* — (b) *ψ. 3. Recogitare enim eum qui talem sustinuit, &c.* — (c) *ψ. 4. Nondum enim usque ad sanguinem, &c.* — (d) *ψ. 3. & 6. Et oblii estis consolationis [ἐπαγγελίας, exhortationis] qua vobis tamquam filiis loquitur, dicens: Fili mi, &c.* — (e) *ψ. 7. In disciplina perseverate: [Gr. ἐν ταπεινώσει, Si disciplinam sustinetis,] tamquam filiis vobis offert se Deus.* — (f) *Ibid. Quis enim filius, quem non corrigit pater?* — (g) *ψ. 8. Quod si extra disciplinam estis, &c.*

continue le parallèle, & représentant aux Hébreux qu'ils ont dû respecter les pères de leurs corps lors même qu'ils en recevoient des châtimens, il leur demande, s'ils ne doivent pas avoir encore bien plus de soumission pour celui qui est le Père des esprits, afin de recevoir de lui la vraie vie. (a) Il ajoute que leurs pères les châtioient comme il leur plaisoit, & afin de les régler pour le peu de jours que dure cette vie; mais que celui-ci nous châtie pour notre bien véritable, afin de nous rendre éternellement participants de sa sainteté. (b) Enfin il avoue que tout châtiment, lorsqu'on le reçoit, semble causer de la tristesse & non de la joie; mais il fait remarquer qu'ensuite ce châtiment fait recueillir en paix les fruits de la justice à ceux qui ont été ainsi exercés. (c) Ainsi la qualité même du traitement qui nous est fait, le caractère de celui qui nous le fait, le motif pour lequel il nous le fait, & le fruit que nous devons en recueillir, sont quatre raisons qui doivent nous porter à recevoir les afflictions avec amour, avec respect, avec reconnoissance, avec joie. Voilà ce que l'Apôtre a su tirer de quatre paroles qu'il cite. Qu'il est avantageux d'apprendre d'un si excellent maître, l'art de découvrir les richesses inestimables renfermées dans ces divins Livres, qui sont vraiment écrits pour notre instruction & notre consolation! Après avoir ainsi exposé cette excellente morale, l'Apôtre en tire les conséquences; & il exhorte les Hébreux à relever leurs mains languissantes, & à fortifier leurs genoux affoiblis, (d) c'est-à-dire, à ranimer leur courage; & à applanir les voies par lesquelles ils doivent marcher, (e) c'est-à-dire, à adoucir par ces réflexions l'amertume des afflictions qu'ils auront à souffrir: afin que s'il y en a quelques-uns d'eux qui soit boiteux ou chancelant, il ne soit pas porté à sortir d'un chemin qui lui paroît trop dur & trop difficile, mais que plutôt il se guérisse & s'affermisse dans la foi. (f)

## XXVI.

L'Apôtre exhorte les Hébreux à tâcher d'avoir la paix avec tout le monde, mais en même temps à conserver avec soin la pureté

L'Apôtre passe ensuite à des avis plus particuliers; & d'abord il exhorte les Hébreux à tâcher d'avoir la paix avec tout le monde, mais en même temps à conserver avec soin la pureté du cœur, sans laquelle nul ne verra Dieu: (g) deux choses qui sont quelquefois difficiles à allier, parce que souvent il arrive que pour conserver la paix on blesse cette pureté de l'âme. Pour éviter ce malheur, l'Apôtre exhorte les Hébreux à prendre bien garde que quelqu'un d'eux ne manque à la grâce de Dieu, & que quelque racine amère poussant en haut sa tige, n'em-

(a) ψ. 9. Deinde patres quidem carnis nostræ, &c. = (b) ψ. 10. Et illi quidem in tempore paucorum dierum [Gr. πρὸς λίγας ἡμέρας, ad paucos dies] secundum voluntatem suam, &c. = (c) ψ. 11. Omnis autem disciplina, in presenti quidem, &c. = (d) ψ. 12. Propter quod remissis manibus, &c. = (e) ψ. 13. Et gressus rectos [Gr. τεχνίως ἰσθῆς, orbitas rectis.] facite pedibus vestris. = (f) Ibid. Ut non claudicans quis erret, magis autem sanetur. = (g) ψ. 14. Pacem sequimini cum omnibus; & sanctimoniam sine qua nemo videbit Deum.

pèche la bonne semence, & ne souille l'ame de plusieurs; (a) c'est-à-dire, qu'il ne s'éleve au milieu d'eux quelque docteur du mensonge qui arrête leurs progrès dans la foi, & souille leurs ames en leur inspirant l'amour impur de ses vaines erreurs : enfin qu'il ne se trouve parmi eux quelque fornicateur, (b) c'est-à-dire, quelqu'un qui se rende coupable d'une fornication spirituelle, en abandonnant le Seigneur pour s'attacher aux idoles du mensonge & de l'erreur; quelque profane comme Esau, qui pour se rassasier une seule fois vendit à son frere son droit d'aînesse, (c) quelque ame profane qui pour se conserver les vils avantages des biens temporels & d'un repos passager, abandonne les précieuses prérogatives de la foi. Les Juifs fideles étoient vraiment les aînés à l'égard des Gentils convertis à la foi : ainsi de leur part renoncer à la foi, c'étoit véritablement abandonner leur droit d'aînesse. L'Apôtre insiste donc sur ce parallele si naturel; & il leur représente que ce profane enfant d'Isaac desirant ensuite de recevoir comme premier héritier la bénédiction de son pere, fut rejeté, & ne put le porter à révoquer ce qu'il avoit fait pour Jacob, quoiqu'il l'en conjurât avec larmes. (d) Il leur laisse le soin de se faire à eux-mêmes l'application de cet exemple terrible, qui a été depuis si exactement vérifié sur le corps entier de cette nation incrédule. Il leur représente que quoique la Loi nouvelle n'ait pas été publiée avec un appareil aussi terrible que la Loi ancienne, cependant il n'y a pas moins de danger, & au contraire même il y a plus de danger encore à la violer. Il avoue que pour recevoir cette Loi, ils ne se sont point approchés comme autrefois d'une montagne sensible & terrestre, d'un feu brûlant, d'un nuage obscur & ténébreux, des tempêtes & des éclairs, du son d'une trompette, & du bruit d'une voix qui étoit telle que ceux qui l'entendirent, supplierent qu'on ne leur parlât plus. (e) Il remarque que leurs peres ne pouvoient porter la rigueur de cette menace qui fut alors prononcée, que si une bête même touchoit la montagne elle seroit lapidée. (f) Il ajoute que tout étoit alors si terrible que Moÿse même dit : *Je suis tout tremblant & tout effrayé.* (g)

de leur ame :  
Il leur repré-  
sente combien  
il leur seroit  
dangereux l'a-  
bandonner l'al-  
liance divine à  
laquelle ils ont  
eu part.

(a) *ψ. 15. Contemplantes ne quis desit gratia Dei : ne qua radix amaritudinis sursum germinans impediat, & per illam inquinantur multi.* Il faut comparer cela avec ce que dit Moÿse : *Ne forte sit inter vos vir aut mulier, familia aut tribus, cujus cor aversum est hodie à Domino Deo nostro; . . . & sit inter vos radix germinans fel & amaritudinem.* Deut. xxxix. 18. = (b) *ψ. 16. Ne quis fornicator.* Dans le style des Hébreux rien n'est si commun que cette expression prise dans le sens d'une fornication spirituelle. Delà vient que le Psalmiste disoit : *Ecce qui elongant se à te peribunt; perdidisti omnes qui fornicantur abs te : Mihi autem adharere Deo bonum est, ponere in Domino Deo meo spem meam.* Psal. lxxxi. 27. 28. = (c) *Ibid. Aut profanus ut Esau, qui propter unam escam vendidit primitiva sua.* = (d) *ψ. 17. Scitote enim quoniam & postea cupiens hereditare benedictionem, reprobatus est, &c.* = (e) *ψ. 18. & 19. Non enim accessistis, &c.* = (f) *ψ. 20. Non enim portabant, &c.* = (g) *ψ. 21. Et ita terribilis erat, &c.*

On suppose que cette parole qui semble ne se point trouver dans les Livres de Moïse, avoit apparemment été conservée par tradition. Peut-être que saint Paul fait allusion à quelques expressions de la Version des Septante, telles que celle du Deutéronome, IX. 19. où on lit comme ici, *Exterritus sum.* (a) Quoi qu'il en soit, on voit donc ici que dans la publication de la Loi ancienne tout étoit terrible, tout inspiroit la crainte : mais dans la publication de la Loi nouvelle tout inspire en même temps & le respect & l'amour. Il leur représente donc que pour recevoir cette Loi nouvelle, ils se sont approchés de la montagne de Sion, c'est-à-dire, de la cité du Dieu vivant, c'est-à-dire, de la Jérusalem céleste : (b) comment cela ? parce que par la foi ils se sont approchés & de la troupe innombrable des Anges, & de l'Eglise des premiers-nés, de l'assemblée des élus, dont les noms sont écrits dans le ciel, & de Dieu même qui est le juge de tous, des Anges & des hommes : (c) par la foi ils se sont approchés & des esprits des justes qui sont déjà parfaits & consommés dans la gloire, & de Jesus qui est le médiateur de l'alliance nouvelle, & enfin d'un sang qui a été répandu sur eux, & qui parle plus avantageusement que celui d'Abel ; (d) car celui d'Abel ne parloit que pour demander vengeance, au lieu que celui-ci parle pour demander grace, puisque c'est pour cela même qu'il a été répandu. Après cela l'Apôtre les exhorte à bien prendre garde de ne pas mépriser celui qui leur parle, c'est-à-dire, Jesus-Christ même qui est le législateur de la Loi nouvelle. (e) Il leur représente que si ceux qui ont méprisé l'Ange qui leur parloit sur la terre de la part de Dieu, n'ont pu échapper à la peine, à plus forte raison nous ne l'éviterons pas si nous rejettons le divin législateur qui nous parle du ciel : (f) car, comme il l'a dit plus haut, c'est par les Anges que la Loi a été annoncée ; au lieu que l'Evangile du salut est annoncé par Jesus-Christ même. Mais Jesus-Christ étant lui-même le Verbe de Dieu, c'est lui aussi qui a parlé dès-lors par la bouche de l'Ange, & qui par sa voix pleine de puissance & de terreur a alors ébranlé la terre : (g) & c'est lui qui dans la suite a annoncé par la bouche d'Aggée un nouvel ébranlement. (h) Le Seigneur dit par la bouche de ce Prophete : *Encore une fois,* (c'est l'ex-

(a) Deut. ix. 19. Dans la Version des Septante, on lit comme ici *ἐκτὴρῆς ὄμι, Exterritus sum.* — (b) ψ. 22. *Sed accessistis ad Sion montem, & civitatem Dei viventis, Jerusalem caelestem.* — (c) ψ. 22. & 23. *Et multorum millium Angelorum frequentiam, & Ecclesiam primitivorum qui conscripti sunt in caelis ; & judicem omnium Deum.* — (d) ψ. 23. & 24. *Et spiritus justorum perfectorum, & testamenti novi mediatorem Jesum, & sanguinis aspersionem melius loquentem quam Abel.* Gr. alit. *sanguinem aspersionis melius loquentem, &c.* — (e) ψ. 25. *Videte ne recusetis loquentem.* — (f) Ibid. *Si enim illi non effugerunt, recusantes [ἀποστράψαντες] eum qui super terram loquebatur [ἑστηκὸς ἐπὶ τῆς γῆς] multo magis nos, &c.* — (g) ψ. 26. *Cujus vox moyse terram tunc.* — (h) Ibid. *Nunc autem repromittit dicens.*

pression des Septante, (a) & l'Hébreu y est conforme : ) *Encore une fois*, & j'ébranlerai le ciel & la terre. L'Apôtre instruit par l'esprit de Dieu qui le rend attentif à toutes les expressions des divins oracles, remarque que par la bouche de ce Prophète le Seigneur dit : *Encore une fois*, & j'ébranlerai non-seulement la terre, mais encore le ciel même. (b) Dans l'établissement de l'ancienne alliance, Dieu ébranla seulement la terre : le ciel demeura fermé ; & le culte que Dieu établit alors sur la terre, fut un culte terrestre & charnel : mais dans l'établissement de l'alliance nouvelle il ébranle en même temps le ciel & la terre ; il ouvre le ciel, & il établit sur la terre un culte spirituel & céleste. Après cela l'Apôtre insiste sur ce mot, *Encore une fois* ; & il fait remarquer qu'en disant cela le Seigneur montre qu'il va faire encore un changement qui sera le dernier ; qu'il va faire cesser les choses muables comme étant faites, c'est-à-dire, comme étant parvenues au terme où elles devoient tendre & où elles devoient finir, & qu'il va y substituer celles qui sont immuables & qui demeureront toujours. (c) Il est donc vrai que dans cette parole d'Aggée : *Encore une fois*, dit le Seigneur, & j'ébranlerai le ciel & la terre ; Saint Paul a vu le changement de l'ancienne Loi & du premier état de la religion, comme nous le disons ailleurs, d'après un Interprète savant & judicieux, en expliquant cette prophétie d'Aggée. (d) Et la suite du discours de saint Paul en fournit encore une nouvelle preuve : car après avoir ainsi développé le sens profond & mystérieux renfermé dans cette prophétie, il en conclut que recevant dès-à-présent le regne immuable, & ayant part aux avantages de ce changement que Dieu a opéré en ce qui regarde la religion, & après lequel il n'y en aura point d'autre ; nous recevons de Dieu par Jésus-Christ cette grâce salutaire par laquelle seule nous pouvons lui rendre un culte qui lui soit agréable. (e) Mais en même temps il fait remarquer que ce culte doit être accompagné d'une crainte respectueuse (f) qui nous rende attentifs à ne rien faire qui puisse lui déplaire ; parce que, comme le dit Moïse, *notre Dieu est un feu dévorant, & un Dieu jaloux*, (g) qui par son amour, consume dans sa vie & dans son unité divine la créature qui lui a été fidèle ; mais qui par sa justice, consume dans une

---

(a) Agg. 11. 7. עַד אֶחָדָּהּ נִשְׁבַּח יְהוָה. *Adhuc semel.* = (b) ψ. 26. *Dicens : Adhuc semel, & ego movebo non solum terram, sed & caelum.* = (c) ψ. 27. *Quod autem, Adhuc semel dicit : declarat mobilium transpositionem, tamquam fallorum, ut maneant ea quae sunt immobilia.* = (d) Voyez la Préface sur Aggée. = (e) ψ. 28. *Itaque regnum immobile suscipientes, habemus gratiam per quam serviamus placentes Deo.* = (f) *Ibid. Cum metu & reverentia.* = (g) ψ. 29. & ult. *Etenim Deus noster ignis consumens est.* Cette parole est prise du Deutéronome, 1v. 24. Moïse ajoute : *Deus amulator* : parole qui convient si naturellement ici que l'on peut dire, ou que l'Apôtre laisse aux Hébreux de la sous-entendre, ou que peut-être même l'avoit-il exprimée.

mort & une séparation éternelle le pécheur rebelle à sa Loi, & vio-  
 lateur de son alliance, qui se sépare de lui pour s'attacher aux créa-  
 tures.

XXVII. L'Apôtre continue de donner aux Hébreux les avis particuliers qui  
 peuvent leur être nécessaires, & il entre maintenant sur cela dans  
 un plus grand détail. ( Chap. XIII. ) Il les exhorte à conserver tou-  
 jours la charité envers leurs freres. (a) Il leur recommande de ne point  
 négliger l'exercice de l'hospitalité : & pour les y engager davantage,  
 il leur rappelle qu'en l'exerçant, quelques-uns autrefois sans le sa-  
 voir ont reçu pour hôtes des Anges mêmes; (b) il leur laisse à com-  
 prendre qu'un plus grand avantage encore leur est réservé, c'est de  
 recevoir Jesus-Christ même en la personne de ceux qu'ils recevront  
 en son nom. Il les avertit de se souvenir de ceux qui sont dans les  
 chaînes, comme s'ils y étoient eux-mêmes avec eux, & de ceux qui  
 sont affligés, comme portant eux-mêmes un corps passible & mortel.  
 (c) Il leur recommande que le mariage soit traité de tous avec hon-  
 nêteté, & que le lit nuptial soit sans tache : parce que Dieu con-  
 damnera les fornicateurs & les adulteres. (d) Il leur recommande aussi  
 que leur vie soit exempte d'avarice; & il les exhorte à se contenter  
 de ce qu'ils ont. (e) Il leur rappelle ce que Dieu dit à Josué : *Je ne  
 vous laisserai point, & je ne vous abandonnerai point* : (f) parole qui  
 marque le soin que Dieu prend de ceux qu'il choisit & qu'il aime.  
 Il en conclut que nous pouvons dire tous avec confiance, ce que  
 le Psalmiste disoit en notre nom : *Le Seigneur est mon secours; je ne  
 craindrai point ce que les hommes pourront me faire*. (g) Il les exhorte  
 à se souvenir de leurs conducteurs qui leur ont prêché la parole de  
 Dieu, & à imiter leur foi en considérant quelle a été la fin de leur  
 sainte vie : (h) déjà Jacques frere de Jean, & Jacques frere du Sei-  
 gneur & Evêque de Jérusalem, avoient terminé leur vie par le martyre  
 dans cette ville même. Le motif qui doit porter les Hébreux à imiter  
 la foi de ces hommes fideles, c'est que Jesus-Christ à qui ces hommes  
 fideles ont rendu témoignage est toujours le même : il est aujourd'hui  
 ce qu'il étoit hier; & il fera le même dans tous les siècles. (i) En con-  
 séquence de ce principe admirable qui doit être dans tous les temps  
 le soutien & la consolation de tous ceux qui connoissent & qui ai-  
 ment la vérité, l'Apôtre exhorte les Hébreux à ne se point laisser  
 emporter à une diversité d'opinions & à des doctrines étrangères qui

---

(a) *ψ. 1. Caritas fraternitatis maneat in vobis.* — (b) *ψ. 2. Et hospitalitatem nolite oblivisci, &c.* — (c) *ψ. 3. Mementote vincitorum, &c.* — (d) *ψ. 4. Honorabile concubium, &c.* — (e) *ψ. 5. Sine mores sine avaritia, &c.* — (f) *Ibid. Ipse enim dixit: Non te deseram, &c.* — (g) *ψ. 6. Ita ut confidenter dicamus: Dominus mihi adjutor, &c.* — (h) *ψ. 7. Mementote propositorum vestrorum, &c.* — (i) *ψ. 8. Jesus Christus, heri, & hodie, ipse, & in secula.*

s'écartent de la règle simple de la vraie foi. (a) Et parce que ceux qui étoient encore attachés aux observances légales, insistoient particulièrement sur le discernement des viandes, il leur représente qu'il vaut bien mieux affermir son cœur par la grâce, que de s'attacher à ce discernement des viandes, qui de soi-même n'a jamais servi pour le salut à ceux qui l'ont observé, (b) & qui étoit devenu encore plus inutile depuis qu'il étoit aboli par l'alliance nouvelle qui avoit mis fin à toutes les observances légales. Quant aux viandes des victimes dont les Juifs fideles se trouvoient privés par l'excommunication prononcée contre ceux qui croyoient en Jesus-Christ, il console les Hébreux d'abord en leur représentant qu'ils ont dans la religion de Jesus-Christ un autel à la victime duquel ne peuvent participer ceux qui rendent dans le tabernacle judaïque un culte abrogé qu'ils regardent encore comme le seul culte légitime. (c) Et à cette occasion il leur rappelle une cérémonie qui étoit la figure de cette vérité même : il leur représente donc que selon la loi les corps des animaux dont le sang étoit porté par le souverain Pontife dans le sanctuaire pour l'expiation du péché au grand jour de l'expiation solennelle, étoient brûlés tout entiers hors du camp, (d) sans qu'il fût permis aux Prêtres ni à aucun autre d'en manger, pour montrer que ceux qui demeureroient attachés à ce culte figuratif sans en reconnoître l'insuffisance, n'auroient aucune part à la divine victime dont le sang devoit être porté dans le sanctuaire céleste. Mais c'étoit hors du camp que ces victimes étoient brûlées; & c'étoit encore une figure dont l'Apôtre leur développe le sens, en leur faisant remarquer que c'est aussi pour cela même que Jesus devant sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors la porte de la ville, (e) accomplissant ainsi par cette circonstance de sa mort ce qui étoit annoncé par cette ancienne cérémonie. Et si l'Apôtre insiste ici sur cette circonstance, c'est pour en tirer encore un motif de consolation pour les Hébreux, en leur faisant considérer que Jesus-Christ ayant ainsi souffert la mort hors la porte de la ville, comme un homme digne d'être chassé du milieu du peuple d'Israël, ils ne doivent plus craindre de sortir du camp pour aller à lui, c'est-à-dire, de souffrir de la part des hommes des tribulations à cause de leur foi, mais au contraire s'estimer heureux de participer ainsi aux opprobres de Jesus-Christ. (f) Enfin un troisième motif qui doit encore les consoler, &

(a) *ψ. 9. Doctrinis variis & peregrinis nolite abduci. — (b) Ibid. Optimum est enim gratiâ stabilire cor, non escis quæ non profuerunt ambulanti in eis. — (c) ψ. 10. Habemus altare, de quo edere non habent potestatem qui tabernaculo deserviunt. — (d) ψ. 11. Quorum enim animalium infertur sanguis pro peccato in Sancta per pontificem, horum corpora cremantur extra castra. — (e) ψ. 12. Propter quod & Jesus ut sanctificaret per suum sanguinem populum extra portam passus est. — (f) ψ. 13. Exeamus igitur ad eum extra castra, improprium ejus portantes.*

les porter à souffrir courageusement toutes les privations & les séparations qu'on leur fait subir, c'est que la cité terrestre dont on les sépare n'est pas celle à laquelle ils doivent être plus attachés ; parce que nous n'avons point ici de cité permanente, mais la cité future est la seule que nous devons rechercher préférablement à tout. (a) Après avoir proposé aux Hébreux ces trois motifs de consolation, l'Apôtre les exhorte à ne plus penser qu'à offrir par Jesus-Christ à Dieu son Pere l'unique hostie digne de Dieu, (b) qui n'est autre que Jesus-Christ même sous les especes Eucharistiques : mais parce qu'alors il ne lui étoit pas libre de s'exprimer clairement dans une lettre, en parlant de ce mystère ineffable qui n'étoit connu que des fideles, il désigne cette divine hostie sous deux noms qui la caractérisent : & d'abord il l'appelle *hostie de louange* : (c) c'est le nom même sous lequel le Seigneur la désigne dans le Psaume XLIX. où après avoir marqué en termes exprés l'insuffisance & même l'abolition des victimes figuratives, il ajoute cette parole : *Immolez à Dieu l'hostie de louange*. (d) Et à la fin de ce même Cantique, il dit encore : *L'hostie de louange est celle qui m'honorera*. (e) Une *hostie de louange*, capable non-seulement d'être offerte, mais d'être *immolée*, & seule digne d'être substituée à toutes les victimes figuratives, est assez manifestement la victime Eucharistique : il y a plus même ; c'est que ce nom de *victime Eucharistique* est précisément celui que le Prophete lui donne dans le texte original : car l'expression du texte original signifie *l'hostie d'actions de grâces*, (f) qui est précisément ce que signifie le nom de *victime Eucharistique*. Mais d'ailleurs l'Apôtre s'explique en ajoutant que ce qu'il appelle *l'hostie de louange*, c'est celle qui est *le fruit des levres de ceux qui rendent gloire au nom de Dieu*. (g) Une *hostie* qui est *le fruit des levres*, & le fruit des levres de ceux qui rendent gloire au nom de Dieu ; cette expression peut-elle être plus exactement vérifiée que dans le sacrifice Eucharistique dont l'hostie est vraiment le fruit des levres du Prêtre qui la consacre, & qui est lui-même du nombre de ceux qui rendent gloire au nom de Dieu, & qui actuellement rend gloire au nom de Dieu par la consécration même de cette hostie qui est le fruit de ses levres ? Mais à cette hostie de louanges l'Apôtre en ajoute encore d'autres, qui sont celles de la charité qui nous porte à faire du bien à nos freres, & à leur faire part même de tout ce que nous avons : il recommande aux Hébreux de ne point oublier l'exercice de cette vertu, & leur de-

---

(a) ψ. 14. *Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.*  
 = (b) ψ. 15. *Per ipsum ergo offeramus hostiam laudis semper Deo.* = (c) *Ibid. Hostiam laudis.* Θυσια αιματος. = (d) Ps. 149. 14. *Immola Deo sacrificium laudis.* 149. Θυσια τῷ Θεῷ θυσιαι αιματος. = (e) *Ibid. ψ. 23. Sacrificium laudis honorificabit me.* 149. Θυσια αιματος δεξαται με. = (f) ובגותיה. = (g) ψ. 15. *Id est, fructum labiorum confitentium nominis ejus.*

clare que c'est par de telles hosties qu'on se rend Dieu favorable. (a) Il les invite à obéir à leurs conducteurs, & à leur être soumis : le motif qu'il leur propose, c'est que leurs conducteurs veillent pour le bien de leurs ames, comme devant en rendre compte : d'où il conclut que par reconnoissance les fideles doivent obéir à ceux qui les conduisent, afin que ceux-ci puissent s'acquitter de leur devoir avec joie, & non en gémissant, ce qui ne seroit pas avantageux à ceux qui seroient ainsi un sujet de douleur pour les Pasteurs fideles qui les conduisent. (b)

Il leur demande le secours de leurs prieres : & pour effacer les mauvaises impressions que les faux Apôtres avoient pu répandre contre lui dans l'esprit de ceux à qui il écrit, il leur déclare qu'il a la confiance de dire que sa conscience lui rend témoignage de son innocence ; & qu'en toutes choses il n'a d'autre desir que de se conduire comme il le doit, c'est-à-dire, d'une maniere conforme à la volonté de Dieu. (c) Il les prie particulièrement de demander à Dieu qu'il puisse leur être rendu au plutôt, c'est-à-dire, qu'il puisse retourner bientôt auprès d'eux. (d) Il forme ici pour eux une priere admirable qui a rapport en même temps & à la situation où ils se trouvoient & à la doctrine contenue dans cette Epître qu'il leur adresse. Ils étoient dans l'agitation & dans le trouble ; & il commence par invoquer sur eux le secours du Dieu de paix. (e) On leur reprochoit comme un scandale la mort ignominieuse de Jesus-Christ ; il y oppose la gloire de la résurrection de ce Dieu Sauveur. (f) On leur exaltoit la gloire de Moyse que Dieu avoit autrefois établi pour être le pasteur de son peuple : il y oppose la gloire suréminente de J. C. qui est par excellence le grand Pasteur des brebis du Seigneur. (g) On affectoit de leur rendre recommandable & l'alliance ancienne dont Moyse avoit été le médiateur, & le sang des victimes que l'on avoit offertes dès-lors & que l'on continuoit encore d'offrir ; il y oppose l'excellence de l'alliance éternelle dont Jesus-Christ a été le médiateur, & le prix infini de son sang qui a mis le sceau à cette alliance. (h) Après avoir ainsi effacé le scandale de la mort de Jesus-Christ par la gloire de sa résurrection, par le pouvoir suprême qui lui a été donné, & par le prix infini de son sang, il le nomme avec le titre auguste qui lui convient comme au Fils unique du Pere, égal & consubstantiel au Dieu suprême qui est seul appelé par excellence LE SEIGNEUR. (i) Le plus grand besoin

XXVIII.  
L'Apôtre demande aux Hébreux le secours de leurs prieres. Priere admirable qu'il fait lui-même pour eux. Conclusion de cette Epître.

(a) *ψ. 16. Beneficentia autem & communionis nolite oblivisci : talibus enim hostiis promeretur Deus.* — (b) *ψ. 17. Obedite prepositis vestris, &c.* — (c) *ψ. 18. Orate pro nobis, confidimus enim, &c.* — (d) *ψ. 19. Amplius autem deprecor vos, &c.* — (e) *ψ. 20. Deus pacis.* — (f) *Ibid. Qui eduxit de mortuis.* — (g) *Ibid. Pastorem magnum ovium.* — (h) *Ibid. In sanguine testamenti aterni.* — (i) *Ibid. Ἐν κέντρῳ ἰσχύος. Dominum Jesum. La Vulgate porte : Dominum nostrum Jesum Christum.*

des Hébreux étoit d'être appliqués à tout bien, enforte qu'ils fissent en tout la volonté du Seigneur; & c'est précisément l'unique avantage qu'il leur souhaite. (a) Et sur cela l'écueil le plus dangereux qu'ils eussent à craindre étoit de méconnoître l'origine de la vraie justice; c'étoit d'oublier que la vraie justice est celle qui vient de Dieu, & qui est le fruit de la grace de Jesus-Christ; il leur rappelle ces deux vérités, en leur témoignant qu'il souhaite que Dieu lui-même fasse en eux par Jesus-Christ ce qui est agréable à ses yeux. (b) Principes admirables renfermés ici en peu de mots: c'est Dieu qui nous dispose à tout bien afin que nous fassions sa volonté; voilà l'opération de la grace: c'est nous-mêmes qui faisons sa volonté; voilà la coopération du libre arbitre. Il nous dispose afin que nous fassions: sa grace nous prévient. Nous faisons sa volonté, lui-même faisant en nous ce qui est agréable à ses yeux: sa grace nous accompagne. Ainsi, comme le remarque très-bien saint Bernard, (c) » ce que la grace seule commence, la » grace & le libre arbitre l'achevent ensemble: *Quod à sola gratia captum » est, pariter ab utroque perficitur*: mais de telle sorte que dans chaque » action l'un & l'autre agissent ensemble & par une opération commu- » ne, non séparément ni par une opération successive: *Ut mixtım » non singulatim, simul non vicissim, per singulos profectus operentur*. Le » bien que nous faisons, n'est point produit en partie par la grace, » & en partie par le libre arbitre; mais la grace & le libre arbitre » l'operent ensemble tout entier par une opération indivisible: *Non » partim gratia, partim liberum arbitrium, sed totum singula opere indi- » viduo peragunt*. Le libre arbitre fait tout, & la grace fait tout: *To- » tum quidem hoc, & totum illa*: mais de telle sorte que comme tout » se fait dans le libre arbitre, tout aussi vient de la grace: *Sed ut » totum in illo, sic totum ex illa*. « Et nous pouvons dire ici ce que disoit saint Bernard à la suite des expressions mêmes que nous venons de rapporter: » Nous espérons & nous croyons que le Lecteur » verra avec satisfaction, que dans tout ceci nous ne nous écartons » en rien de la pensée de l'Apôtre: « *Credimus placere Lectori, quòd à sensu Apostoli nusquam recedimus*. En effet il est aisé de reconnoître que tout ce que ce saint Docteur vient de dire, n'est que l'expression très-exacte & très-fidèle de la doctrine renfermée dans ces précieuses paroles de l'Apôtre: *DEUS PACIS. . . . . APTEt VOS IN OMNI BONO, UT FACIATIS EJUS VOLUNTATEM, FACIENS IN VOBIS QUOD PLACEAT CORAM SE*. Enfin comme tout bien vient de Dieu par Jesus-Christ, aussi toute gloire est due à Dieu par Jesus-Christ dans le temps & dans l'éternité; & c'est par-là que l'Apôtre termine sa priere.

---

(a) 1. 21. *Aptet vos in omni bono, ut faciatis ejus voluntatem*. — (b) *Ibid. Faciens in vobis quod placeat coram se*. — (c) *Bernard. de grat. & lib. arb. cap. xiv. n. 46.*

(a) Après cela il supplie les Hébreux de vouloir bien souffrir & de recevoir favorablement ce qu'il vient de leur dire pour leur consolation & pour l'affermissement de leur foi : (b) & il s'excuse de ce qu'il ne l'a fait qu'en peu de mots ; (c) parce qu'en effet si l'on considère la grandeur & l'importance des vérités dont il vient de parler , il est aisé de comprendre qu'il auroit pu s'étendre beaucoup plus sans excéder les bornes de son sujet. Il leur apprend que Timothée son frere en Jesus-Christ a été mis en liberté ; & il ajoute que si ce disciple fidele vient bientôt , il ira les voir avec lui. (d) Il leur recommande de saluer de sa part tous ceux qui les conduisent , & en général , tous les Saints , (e) c'est-à-dire , tous les fideles , qui dans ces jours heureux , étoient tous regardés comme saints. Il les salue de la part des freres , c'est-à-dire , des fideles , qui se trouvoient alors dans l'Italie : (f) ce qui montre que c'est delà que cette lettre a été écrite. Enfin il souhaite que la grace soit avec eux tous : (g) c'est son souhait ordinaire ; & c'est par-là qu'il termine cette lettre ainsi que toutes les autres.

Dans cette Epître l'Apôtre fait donc remarquer d'abord l'excellence de Jesus-Christ au dessus des Prophetes qui ont paru dans l'ancien peuple , (h) & au dessus des Anges mêmes par qui la Loi a été donnée à l'ancien peuple. (i) Il montre combien importante & indispensable est l'obligation d'obéir à l'Évangile , qui a été d'abord annoncé par Jesus-Christ même. (k) Il continue de faire voir combien Jesus-Christ est élevé au dessus des Anges. Il prend soin de lever le scandale de la croix , en expliquant pourquoi il a fallu que Jesus-Christ mourût. (l) Il reprend l'éloge de Jesus-Christ , & il montre combien Jesus-Christ est élevé au dessus de Moïse. (m) Il exhorte les Hébreux à s'affermir dans la foi , & à demeurer persévéramment attachés à Jesus-Christ ; il leur cite sur cela l'exhortation que l'Esprit-Saint leur adresse dans le Psaume XCIV. (n) Il leur applique ce texte : (o) il leur montre les conséquences qu'ils doivent en tirer. (p) Il continue de les exhorter à s'affermir dans la foi ; & il excite sur cela leur vigilance , & ranime leur confiance. (q) Il montre que Jesus-Christ est vraiment notre Pontife ; il fait voir comment cette qualité lui convient & lui appartient. (r) Il reproche aux Hébreux leur peu de disposition à entrer dans l'intelligence des grandes vérités de la Religion. (s) Il les invite à s'élever

XXIX.  
Récapitulation  
des principaux  
points traités  
dans cette É-  
pître.

(a) *ψ. 21. Cui est gloria in secula seculorum. Amen.* — (b) *ψ. 22. Rogo autem vos, &c.* — (c) *Ibid. Etenim perpauca scripsi vobis.* — (d) *ψ. 23. Cognoscite fratrem nostrum, &c.* — (e) *ψ. 24. Salutate, &c.* — (f) *Ibid. Salutant vos de Italia fratres.* — (g) *ψ. 25. Gratia cum omnibus vobis. Amen.* — (h) Chap. I. *ψ. 1-3.* — (i) *ψ. 4. jusqu'à la fin.* — (k) Chap. II. *ψ. 1-4.* — (l) *ψ. 5. jusqu'à la fin.* — (m) Chap. III. *ψ. 1-6.* — (n) *ψ. 6-11.* — (o) *ψ. 12. jusqu'à la fin.* — (p) Chap. IV. *ψ. 1-11.* — (q) *ψ. 22. jusqu'à la fin.* — (r) Chap. V. *ψ. 1-10.* — (s) *ψ. 11. jusqu'à la fin.*

avec lui aux grandes vérités dont il va les instruire , & leur fait sentir le danger de l'apostasie à laquelle les conduisoit leur affoiblissement dans la foi. (a) Il ranime leur confiance ; & il excite leur zèle & leur courage par le motif de l'espérance dont il leur montre les fondements inébranlables. (b) Il vient aux grandes vérités dont il a promis de parler : & d'abord il expose les caractères de Melchisédech dont le Sacerdoce est le symbole du Sacerdoce de Jesus-Christ. (c) Il montre que le Sacerdoce Lévitique & la Loi Mosaïque sont changés ; & que leur changement est fondé sur leur insuffisance. (d) Il relève l'excellence de l'alliance nouvelle , & de Jesus-Christ qui en est le Médiateur par son Sacerdoce : il fait remarquer que Jesus-Christ est un Prêtre saint & immortel. (e) Il relève l'excellence du Sacerdoce de Jesus-Christ qui assis dans le ciel à la droite de son Pere offre dans le sanctuaire céleste une victime céleste. (f) Il prouve l'insuffisance de l'ancienne alliance par le témoignage de Jérémie même , qui annonce clairement une alliance nouvelle. (g) Il prouve l'insuffisance de l'ancien Sacerdoce & la perfection du Sacerdoce nouveau par les cérémonies mêmes de l'ancien culte. (h) Il fait remarquer que la médiation de Jesus-Christ est fondée sur ce que Jesus-Christ est en même temps Prêtre & victime ; ce qui lui donne lieu de montrer de nouveau la nécessité de la mort de Jesus-Christ & le prix infini de son sang. (i) Il fait remarquer l'insuffisance des victimes légales ; il prouve leur abolition ; il montre l'efficacité du sacrifice de Jesus-Christ. (k) Il exhorte les Hébreux à s'approcher de Dieu avec confiance , à demeurer fermes dans la foi , à s'entr'édifier & s'entr'exhorter mutuellement : il les presse par le double motif des maux qu'ils auroient à craindre , s'ils ne persévéroient pas , & des biens qu'ils ont à espérer s'ils perséverent. (l) Delà il prend occasion de parler de la foi : il en donne la définition ; il en relève l'excellence & les avantages dans le dénombrement qu'il fait de ceux en qui cette vertu a plus éclaté. (m) Il se sert de l'exemple de tous ces hommes fideles pour exhorter les Hébreux à courir avec patience dans la carrière qui leur est ouverte : il leur propose l'exemple de Jesus-Christ , & insiste particulièrement sur l'instruction que Dieu leur donne par la bouche de Salomon. (n) Il les exhorte à tacher d'avoir la paix avec tout le monde , mais en même temps à conserver avec soin la pureté de leur ame : il leur représente combien il leur seroit dangereux d'abandonner l'alliance divine à laquelle ils ont eu part. (o) Il continue de leur donner quelques avis particuliers : il les console de la peine qu'ils avoient de se voir chassés de la Synagogue. (p) Enfin il leur demande le secours de

---

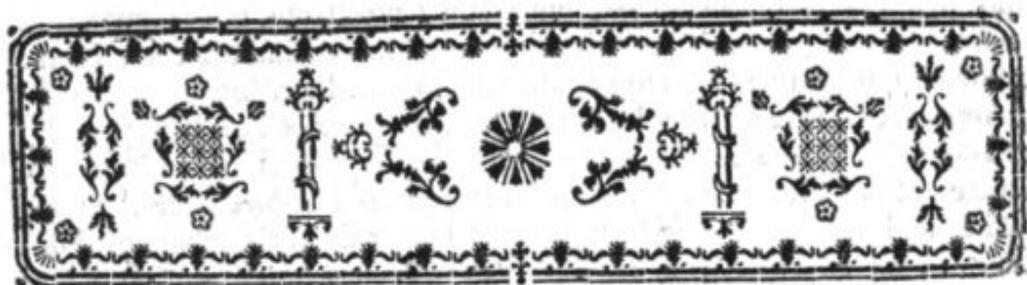
(a) Chap. VI. v. 1.-8. == (b) v. 9. jusqu'à la fin. == (c) Chap. VII. v. 1.-10. == (d) v. 11.-19. == (e) v. 20. jusqu'à la fin. == (f) Chap. VIII. v. 1.-6. == (g) v. 7. jusqu'à la fin. == (h) Chap. IX. v. 1.-14. == (i) v. 15. jusqu'à la fin. == (k) Chap. X. v. 1.-18. == (l) v. 19. jusqu'à la fin. == (m) Chap. XI. v. 1. jusqu'à la fin. == (n) Chap. XII. v. 1.-13. == (o) v. 14. jusqu'à la fin. == (p) Chap. XIII. v. 1.-17. leurs

leurs prières, forme lui-même pour eux l'excellente prière que nous venons de voir; & termine par les salutations ordinaires cette Lettre précieuse que l'on ne peut trop étudier ni trop méditer. (a)

Ainsi cette Lettre admirable achève de confirmer & de développer les grandes vérités que l'Apôtre avoit déjà traitées dans les Epîtres aux Galates & aux Romains. Dans ces trois Epîtres l'Apôtre établit la nécessité de la foi en Jésus-Christ; mais il le fait de trois manières différentes selon les différentes dispositions de ceux à qui il écrivoit. Aux Romains; il prouve la nécessité de la foi, en leur prouvant l'insuffisance de la Philosophie & même de la Loi. Aux Galates, il prouve la nécessité de la foi, en leur prouvant non-seulement l'insuffisance de la Loi, mais encore le danger même de s'attacher aux cérémonies charnelles qu'elle prescrivait, & de les regarder comme nécessaires depuis qu'elles étoient abolies. Aux Hébreux, il prouve la nécessité de la foi, en leur prouvant l'insuffisance & de l'alliance ancienne, & du Sacerdoce Lévitique, qui en étoit le fondement, & de la Loi Mosaique qui en étoit la condition. Aux Romains, il prouve l'insuffisance de la Loi même morale, qui seule & par elle-même ne peut donner la vraie justice. Aux Galates, il prouve l'insuffisance de la Loi cérémonielle, & même le danger de la regarder comme nécessaire depuis qu'elle est abolie par Jésus-Christ. Aux Hébreux, il prouve non-seulement l'insuffisance de la Loi morale & de la Loi cérémonielle, qui étoient l'une & l'autre les conditions de l'ancienne alliance, mais encore l'insuffisance de cette alliance ancienne & du Sacerdoce Lévitique qui en étoit le fondement. Aux Romains & aux Galates, il prouve expressément la nécessité de la foi, & implicitement l'excellence de Jésus-Christ, & de l'alliance nouvelle dont il est le Médiateur. Aux Hébreux, il prouve expressément non-seulement la nécessité de la foi, mais encore l'excellence de Jésus-Christ, l'excellence de son Sacerdoce & de son sacrifice, l'excellence de l'alliance nouvelle dont il est le Médiateur. Aux Romains, il prouve en même temps & la nécessité de la foi, & la gratuité du don de la foi. Aux Galates, il se contente de prouver la nécessité de la foi. Aux Hébreux, il prouve en même temps & la nécessité de la foi, & les avantages de la foi. Insuffisance de la Philosophie, insuffisance de la Loi Mosaique, insuffisance des observances charnelles prescrites par cette Loi, insuffisance du Sacerdoce Lévitique, insuffisance des victimes légales, insuffisance de l'alliance ancienne: nécessité de la foi, gratuité du don de la foi, avantages du don de la foi, excellence de Jésus-Christ, perfection de son Sacerdoce, prix infini de son sang, prérogatives de l'alliance nouvelle dont il est le Médiateur: ce sont les grandes vérités respectivement établies dans ces trois Epîtres, qui renferment ainsi tout le fond de la seule Religion véritable que nous avons le bonheur de professer.

XXX.  
Parallele des  
trois Epîtres  
de saint Paul  
adressées aux  
Romains, aux  
Galates & aux  
Hébreux.

(a) p. 18. jusqu'à la fin.  
Tome XVI.



# É P I T R E

## DE SAINT PAUL

### AUX HÉBREUX.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Excellence de Jesus-Christ au dessus des Prophetes qui ont paru dans l'ancien peuple, & au dessus des Anges par qui la Loi a été donnée à l'ancien peuple.*

1. **D**IEU ayant parlé autrefois à nos peres en diverses occasions, & en diverses manieres, par les Prophetes,

2. nous a *enfin* parlé tout nouvellement, & de nos jours, " par son propre Fils *Jesus-Christ* notre *Seigneur*, qu'il a fait héritier de toutes choses, & par qui il a créé les siècles : "

*Sap. vii. 26.* 3. & comme il est la splendeur de sa gloire, & le caractère " ou *l'image* par-

1. **M**ULTIFARIAM, multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis : novissimè

2. diebus istis locutus est nobis in Filio, quem constituit hæredem universorum, per quem fecit & secula :

3. qui cum sit splendor gloriæ, & figura substan-

ψ. 2. Gr. litt. nous a *enfin* parlé dans ces derniers jours,

*Ibid.* c. à. d. le monde.

ψ. 3. C'est l'expression du Grec.

tia ejus , portansque omnia verbo virtutis suæ , purgationem peccatorum faciens , sedet ad dexteram majestatis in excelsis :

4. tantò melior Angelis effectus , quantò differentius præ illis nomen hæreditavit.

5. Cui enim dixit aliquando Angelorum : Filius meus es tu , ego hodie genui te ? Et rursùm : Ego ero illi in patrem , & ipse erit mihi in filium ,

6. & cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ , dicit : Et adorent eum omnes Angeli Dei.

7. Et ad Angelos quidem dicit : Qui facit Angelos suos spiritus , & ministros suos , flammam ignis.

8. Ad Filium autem : Thronus tuus , Deus , in seculum seculi : virga æquitatis , virga regni tui.

faite de sa substance , & qu'il soutient tout par la puissance de sa parole , après nous avoir purifiés de nos péchés " par son propre sang qu'il a répandu pour nous , il est assis au plus haut du ciel , à la droite de la souveraine majesté de Dieu ,

4. étant aussi élevé " au dessus des Anges , que le nom qu'il a reçu " est plus excellent que le leur.

5. Car qui est l'Ange à qui Dieu ait jamais dit , comme à *Jésus-Christ dans sa génération éternelle , son incarnation & sa résurrection* : Vous êtes mon Fils , je vous ai engendré aujourd'hui ? Et ailleurs : Je serai son Pere , & il sera mon fils.

*Pf. II. 7.*

*2. Reg. VII. 14.*

6. Et lorsqu'il introduit de nouveau son premier-né dans le monde , & qu'il l'envoie à la fin des siècles pour juger les vivants & les morts , il dit : " Que tous les Anges de Dieu l'adorent ; ce qui montre combien il est au dessus d'eux.

*Pf. xcvi. 7.*

7. Aussi l'Écriture dit touchant les Anges : Dieu fait ses Anges prompts & légers comme le vent , pour en faire ses ambassadeurs ; & il les rend comme des flammes ardentes , par leur subtilité & leur activité , pour en faire ses ministres."

*Pf. cIII. 4.*

8. Mais elle dit au Fils dont nous parlons , le considérant , non comme un serviteur de Dieu , mais comme étant Dieu lui-même : Votre trône , ô Dieu , sera un

*Pf. XLIV. 7.*

*Ibid.* Le Grec ajoute : par lui-même.

γ. 4. C'est le sens du Grec.

*Ibid.* Litt. dont il a hérité.

γ. 6. Autr. Et encore lorsqu'il introduit son premier-né dans le monde , & qu'après l'avoir glorifié , il lui donne la puissance sur les nations , & établit son regne sur la terre ; & dit ; &c. » Voyez l'Analyse.

γ. 7. Autr. Aussi quant aux Anges , l'É-

criture dit : Dieu se sert du souffle des vents pour en faire ses Ambassadeurs & ses Anges , & des flammes de feu pour en faire ses ministres. Mais quant au Fils , elle dit , &c. » En Hébreu , en Grec , & en Latin le même mot qui signifie esprit signifie aussi vent , & le même mot qui signifie Ange , signifie aussi Ambassadeur. Voyez l'Analyse.

trône éternel ; le sceptre de votre empire sera un sceptre d'équité & de justice.

9. Vous avez aimé la justice, & vous avez haï l'iniquité : c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu " vous a sacré d'une huile de joie, en une manière plus excellente que tous ceux qui participeront à votre gloire ; vous ayant donné la plénitude de la grace, dont ils n'auront qu'un écoulement & une participation, & vous ayant élevé à un degré de gloire auquel ils n'arriveront jamais.

Pf. ci. 16.

10. Et ailleurs, l'Écriture le reconnaissant pour le Créateur de toutes choses, lui parle en ces termes : Seigneur, vous avez créé la terre dès le commencement du monde ; & les cieux sont l'ouvrage de vos mains.

11. Ils périront ; mais vous demeurerez ; ils vieilliront tous comme un vêtement ;

12. & vous les changerez comme un manteau, & ils seront changés : " mais pour vous, vous serez toujours le même, & vos années ne finiront point. Toutes ces paroles, qui s'entendent, comme vous savez, du Messie, c'est-à-dire, de Jésus-Christ, marquent admirablement sa grandeur, & font voir combien il est élevé au dessus des Anges.

Pf. cix. 1.  
1. Cor. xv.  
25.

13. Aussi, qui est l'Ange auquel le Seigneur ait jamais dit : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied ? Cela n'a été dit qu'à Jésus-Christ, à qui cette place est due comme étant Fils unique de Dieu, & non pas aux Anges qui ne sont que des serviteurs & des ministres.

14. Car en effet, tous les Anges ne sont-

9. Dilexisti justitiam, & odisti iniquitatem : propterea unxit te, Deus, Deus tuus, oleo exultationis præ participibus tuis.

10. Et : Tu in principio, Domine, terram fundasti : & opera manuum tuarum sunt cæli.

11. Ipsi peribunt ; tu autem permanebis : & omnes ut vestimentum veterascent ;

12. & velut amictum mutabis eos, & mutabuntur : tu autem idem ipse es, & anni tui non deficient.

13. Ad quem autem Angelorum dixit aliquando : Sede à dextris meis, quoadusque ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum ?

14. Nonne omnes sunt

¶ 9. Voyez ce qui est dit de ce texte dans l'Analyse.

¶ 12. Voyez la Dissertation sur la fin du monde, à la tête de la II. Epître de S. Pierre.

administratorii spiritus ,  
in ministerium missi prop-  
ter eos qui hæreditatem  
cipient salutis ?

Ille pas des esprits qui tiennent lieu de  
serviteurs & de ministres , étant envoyés  
pour exercer leur ministère en faveur de  
ceux qui doivent être les héritiers du  
salut ; au lieu que *Jésus-Christ est* , comme  
nous venons de le voir , le *Fils coéternel &*  
*consubstantiel de Dieu* , égal en toutes cho-  
ses à son Père.

CHAPITRE II.

*Combien importante & indispensable est l'obligation d'obéir à  
l'Évangile qui a été annoncé par Jésus-Christ même. Autres  
preuves de l'excellence de Jésus-Christ au dessus des Anges.  
Principes qui servent à lever le scandale de sa mort.*

1. **P**ropterea abundan-  
tius oportet observa-  
re nos ea quæ audivimus,  
ne fortè pereffluamus.

1. **C'**est pourquoi , si nous avons été  
obligé de garder fidèlement les or-  
donnances de la Loi , nous devons obser-  
ver avec encore plus d'exactitude les cho-  
ses que nous avons entendues " de sa  
bouche , pour n'être pas comme des  
vases entr'ouverts , qui laissent écouler  
ce qu'on y met , & pour ne pas laisser  
sortir de notre esprit & de notre cœur les  
divines paroles que Dieu nous a fait an-  
noncer par son propre Fils : " ce qui sans  
doute attireroit sur nous sa juste colere.

2. Si enim qui per An-  
gelos dictus est sermo ,  
factus est firmus , & omnis  
prævaricatio & inobedien-  
tia accepit justam merce-  
dis retributionem :

2. Car si la Loi , qui a seulement été an-  
noncée par les Anges & les serviteurs de  
Dieu , est demeurée ferme ; & si tous  
les violemens de ses préceptes , & tou-  
tes les défobéissances à ses commande-  
ments , ont reçu la juste punition qui  
leur étoit due ,

3. quomodo nos effu-  
giemus , si tantam negle-  
xerimus salutem , quæ

3. comment pourrons-nous l'éviter ,  
cette punition , si nous négligeons une doc-  
trine qui nous apporte le véritable salut , "

¶ 1. Gr. autr. nous devons nous attacher  
avec encore plus de soin aux choses que nous  
avons entendues , &c.

l'eau qui s'écoule & se perd. Litt. afin que  
nous ne nous écoulions pas.

Ibid. Autr. pour n'être pas comme de

¶ 3. Litt. un tel salut.

278 EPITRE DE S. PAUL AUX HÉBREUX,

qui, ayant été premièrement annoncée par le Seigneur même, a été ensuite confirmée parmi nous, par ceux qui l'ont entendue *de sa propre bouche*,

Marc. XVI.  
10.

4. auxquels Dieu a rendu témoignage par les miracles, par les prodiges, par les différents effets de sa puissance, *qu'il a fait paroître pour autoriser leur doctrine, & par la distribution des dons & des graces du Saint-Esprit, qu'il a partagées comme il lui a plu, & dont l'effusion a été en même temps une preuve incontestable de la vérité de l'Evangile qu'on vous a annoncé, & une marque évidente de la grandeur de Jesus-Christ, qui en est le premier ministre, & qui est établi roi & chef du monde nouveau, c'est-à-dire, de l'Eglise, dont le renouvellement commence ici par la grace, & se consomme dans le ciel par la gloire?*

5. Car Dieu n'a point soumis aux Anges le monde futur dont nous parlons; mais à Jesus-Christ, qui en est le Pere & le souverain administrateur.

6. Aussi quelqu'un a dit dans un endroit de l'Écriture, *en admirant le pouvoir que Dieu lui a donné, & la grandeur où la nature humaine a été élevée en sa* *personne divine*: Qu'est-ce que l'homme, pour mériter votre souvenir? & qu'est-ce que le fils de l'homme, pour être favorisé de vos regards?

7. Vous l'avez rendu pour un peu de temps *inférieur aux Anges, en le rendant passible & mortel; mais vous l'avez ensuite couronné de gloire & d'honneur: vous lui avez donné l'empire sur les ouvrages de vos mains:*

Matt. XXVIII.  
18.  
1. Cor. XV.  
16.

8. vous lui avez *assujetti & mis toutes choses sous les pieds. Or, en disant qu'il*

cum initium accepisset enarrari per Dominum, ab eis qui audierunt, in nos confirmata est,

4. contestante Deo signis, & portentis, & variis virtutibus, & Spiritus Sancti distributionibus secundum suam voluntatem.

5. Non enim Angelis subjecit Deus orbem terræ futurum, de quo loquimur.

6. Testatus est autem in quodam loco quis, dicens: Quid est homo, quod memor es ejus; aut filius hominis, quoniam visitas eum?

7. Minuisti eum paulò minùs ab Angelis: gloriâ & honore coronasti eum; & constituisti eum super opera manuum tuarum.

8. Omnia subjecisti sub pedibus ejus. In eo enim

ŷ. 7. & 9. C'est le sens du Grec. Voyez ce qui est dit de ce texte dans l'Analyse.

quòd omnia ei subjecit , nihil dimisit non subjec- tum ei : nunc autem nec- dum videmus omnia sub- jecta ei.

9. Eum autem qui mo- dico quàm Angeli mino- ratus est , videmus Jesum , propter passionem mortis , gloriâ & honore corona- tum : ut gratiâ Dei , pro omnibus gustaret mortem.

10. Decebat enim eum , propter quem omnia , & per quem omnia , qui mul- tos filios in gloriam addu- xerat , auctorem salutis eorum per passionem con- summare.

11. Qui enim sanctificat , & qui sanctificantur , ex uno omnes. Propter quam causam non confunditur fratres eos vocare , dicens :

12. Nuntiabo nomen tuum fratribus meis : in medio Ecclesiæ laudabo te.

13. Et iterum : Ego ero fidens in eum. Et iterum :

lui a assujetti toutes choses , il n'a rien laissé qui ne lui soit assujetti , *non pas même les Anges* : cependant nous ne voyons pas encore que tout lui soit assujetti , *puisque les hommes impies & les Anges apostats se révoltent sans cesse contre lui.*

9. Mais , *s'ils lui résistent en ce monde , ils lui seront assujettis dans l'autre ; & la parole du Prophete s'accomplira en ce point , comme nous voyons qu'elle l'est dans les autres : car nous voyons que Je- sus , qui avoit été rendu pour un peu de temps " inférieur aux Anges , comme nous venons de le dire , a été couronné de gloire & d'honneur , à cause de la mort qu'il a soufferte par l'ordre de son Pere , Dieu par sa bonté ayant voulu qu'il mourût pour tous.*

10. *Il ne faut pas s'étonner que Dieu ait choisi ce moyen pour nous sauver : car il étoit bien digne de Dieu , pour lequel & par lequel sont toutes choses , que , voulant " conduire à la gloire plusieurs enfants par la voie des souffrances , il consommât & perfectionnât aussi par les souffrances celui qui devoit être l'auteur" de leur salut.*

11. Car celui qui sanctifie , & ceux qui sont sanctifiés , viennent tous d'un même principe ; *Jesus-Christ , comme homme , étant enfant d'Adam , aussi-bien que les autres hommes , quoique d'une maniere dif- férente : c'est pourquoi aussi il ne rougit point de les appeller ses freres ,*

12. en disant : J'annoncerai votre nom à mes freres ; je chanterai vos louanges au milieu de l'assemblée *de votre peuple.*

13. Et ailleurs *il dit , en parlant de Dieu : Je mettrai ma confiance en lui : "*

Phil. II. 8.

Psal. XXI. 3.

Pf. XVI. 7.  
Isai. VII. 18.

¶ 10. C'est le sens du Grec.  
Ibid. Le Grec à la lettre : le chef & le prince.

¶ 13. Voyez ce qui est dit de ce texte dans l'Analyse.

ce qu'il n'auroit pu dire, s'il ne s'étoit rabaislé au dessous de Dieu son pere, en se faisant homme. Et il dit encore dans un autre endroit : Me voici avec les enfans que Dieu m'a donnés.

Osée. XIII. 14.  
1. Cor. XV.  
54.

14. Et ainsi, parce que les enfans sont d'une nature composée de chair & de sang, & sujette à la mort, il a aussi lui-même participé à la foiblesse de cette même nature ; & s'est rendu mortel, afin de détruire par sa mort celui qui étoit le prince de la mort, c'est-à-dire, le diable ;

15. & de mettre en liberté ceux que la crainte de la mort tenoit dans une continuelle servitude pendant leur vie, en leur donnant l'espérance qu'elle seroit suivie d'une heureuse résurrection : c'est une faveur qu'il a faite aux hommes, & qu'il n'a pas faite aux Anges :

16. car il ne s'est pas rendu le libérateur des Anges ; mais il s'est rendu le libérateur de la race d'Abraham."

17. C'est pourquoi il a fallu qu'il fût en tout, excepté le péché, semblable à ses freres, afin qu'étant instruit par sa propre expérience des infirmités de leur nature, il fût devant Dieu un Pontife participant à leurs foiblesse, & fidele en son ministère. Il a fallu qu'il mourût comme eux, afin d'expier les péchés du peuple, & de trouver dans l'immolation d'une chair mortelle, une à sa nature divine, de quoi satisfaire à tout ce que la nature humaine devoit à la justice de Dieu, & de quoi mériter aux hommes les secours & les graces dont ils avoient besoin.

18. Car c'est des peines & des souffrances mêmes, par lesquelles il a été tenté

Ecce ego, & pueri mei, quos dedit mihi Deus.

14 Quia ergo pueri communicaverunt carni & sanguini, & ipse similiter participavit eisdem : ut per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium, id est, diabolus :

15. & liberaret eos qui timore mortis per totam vitam obnoxii erant servituti.

16. Nusquam enim Angelos apprehendit, sed semen Abrahamæ apprehendit.

17. Unde debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret, & fidelis pontifex ad Deum, ut repropitiaret delicta populi.

18. In eo enim, in quo passus est ipse, & tenta-

γ. 16. C'est le sens du Grec. Voyez l'Apolyte.

Ibid. c. à. d. de tous ceux qui devoient croire en Jesus-Christ, selon ce qui est dit

ailleurs qu'Abraham est le pere des croyants, & que les enfans de la foi sont les enfans d'Abraham. Rom. IV. 16. Gal. III. 7.

γ. 17. C'est le sens du Grec.

tus , potens est & eis qui & éprouvé dans sa chair mortelle , qu'il  
tentantur , auxiliari. tire la vertu & la force de secourir ceux  
qui sont aussi tentés. "

¶. 18. Autr. Car ayant été tenté & est disposé à secourir ceux qui sont aussi  
éprouvé par les peines qu'il a souffertes , il tentés & éprouvés. » Voyez l'Analyse.

C H A P I T R E I I I.

*Excellence de Jesus-Christ au dessus de Moyse. Les Hébreux  
sont exhortés à s'affermir dans la foi , & à demeurer persévé-  
ramment attachés à Jesus-Christ. Exhortation que l'Esprit  
Saint leur adresse dans le Livre des Psaumes.*

1. **U**Nde , fratres sanc-  
ti , vocationis cœ-  
lestis participes , confide-  
rate Apostolum & Ponti-  
ficem confessionis nostræ  
Jesum :

2. qui fidelis est ei qui  
fecit illum, sicut & Moyse  
in omni domo ejus.

3. Amplioris enim glo-  
riæ iste præ Moyse dignus  
est habitus , quantò am-  
pliozem honorem habet  
domûs , qui fabricavit il-  
lam.

4. Omnis namque do-  
mus fabricatur ab aliquo ;  
qui autem omnia creavit ,  
Deus est.

5. Et Moyse quidem

1. **V**Ous donc , mes saints freres , qui  
avez part à la vocation céleste ,  
& qui êtes du nombre de ceux que Dieu a  
choisis pour les rendre participants de sa  
gloire , considérez Jesus , qui est l'Apô-  
tre & le Pontife de la religion que nous  
professons ,

2. qui est fidele à celui qui l'a établi ;  
comme Moyse lui a été fidele dans tou-  
te sa maison : & voyez combien , devant *Num. XII. 7;*  
Dieu , il est au dessus de ce Prophete.

3. Car il a été jugé digne d'une gloire  
d'autant plus grande que celle de Moy-  
se , que celui qui a bâti la maison est  
plus estimable que la maison même.  
Or c'est Jesus-Christ qui a bâti la maison  
dans laquelle Moyse a été fidele , & dont  
il étoit lui-même une partie.

4. Car il n'y a point de maison qui  
n'ait été bâtie par quelqu'un : & celui  
qui est l'architecte " & le créateur de tou-  
tes choses , c'est Jesus-Christ qui est Dieu,  
& par conséquent infiniment au dessus de  
Moyse.

5. Car quant à Moyse , il a été fidele

¶. 4. C'est ce qu'exprime la force du mot Grec , qui est relatif à la similitude prise  
d'une maison bâtie par un architecte.

dans toute la maison de Dieu , comme un serviteur *envoyé* pour annoncer au peuple Juif , qui étoit cette maison , tout ce qu'il lui étoit ordonné de dire :

6. mais *Jésus-Christ* , comme Fils de Dieu , a l'autorité sur sa maison : & nous sommes nous-mêmes sa " véritable maison , figurée par l'Eglise Judaique , pourvu que nous conservions jusqu'à la fin une ferme confiance , & une attente pleine de joie " des biens que nous espérons : autrement , nous perdrons cette glorieuse qualité.

7. C'est pourquoi aussi , le Saint-Esprit voulant nous porter à la conserver avec soin , & nous inspirer la confiance & la docilité qui nous sont nécessaires pour cela , nous dit par la bouche de David , en parlant de *Jésus-Christ* : Si vous entendez aujourd'hui sa voix ,

*Psal. xciv. 8.*  
*Infr. lv. 7.*

8. n'endurcissez pas vos cœurs , comme il arriva au peuple d'Israël pendant qu'il étoit dans le désert , au jour de la tentation , & dans le lieu qui fut depuis appelé le lieu de la contradiction & du murmure , "

9. où vos pères me tenterent , où ils voulurent éprouver ma puissance , & où ils virent les grandes choses que je fis en leur faveur , sans vouloir croire que je pusse les nourrir dans le désert , ni les mettre en possession de la terre que je leur avois promise.

10. J'ai supporté ce peuple avec peine & avec dégoût " durant quarante ans , "

*fidelis erat in tota domo ejus tamquam famulus , in testimonium eorum quæ dicenda erant :*

6. *Christus verò tanquam filius in domo sua : quæ domus sumus nos , si fiduciam , & gloriam spei usque ad finem , firmam retineamus.*

7. *Quapropter sicut dicit Spiritus Sanctus : Hodie si vocem ejus audieritis ,*

8. *nolite obdurare corda vestra , sicut in exacerbatione secundum diem tentationis in deserto ,*

9. *ubi tentaverunt me patres vestri ; probaverunt , & viderunt opera mea.*

10. *Quadragesima annis : Propter quod infensus fui*

¶ 6. C'est le sens du Grec : *cujus domus sumus nos.*

*Ibid.* C'est le sens du Grec.

¶ 8. Autr. au temps de la contradiction , & au jour de la tentation dans le désert.

¶ 10. C'est ce qu'exprime la force du mot Grec.

*Ibid.* A la lettre , selon la ponctuation du Grec & du Latin : où ils virent les

grandes choses que je fis pendant quarante ans. C'est pourquoi j'ai supporté ce peuple avec dégoût , & j'ai dit , &c. » Mais quelques manuscrits Grecs omettent ici la conjonction *propter quod* , & réunissent ces mots : J'ai supporté ce peuple avec dégoût pendant quarante ans , &c. » C'est ainsi qu'il se lit dans le Pséume ; & la suite suppose cette lecture. *Infr. ¶. 17.*

generationi huic, & dixi: Semper errant corde. Ipsi autem non cognoverunt vias meas:

*dit Dieu dans le même endroit: & j'ai dit en moi-même: Ils se laissent toujours emporter à l'égarement de leur cœur; ils ne connoissent point mes voies; ils ne veulent point suivre celles que je leur ai marquées, ni se confier en mes paroles.*

11. sicut juravi in irâ meâ: Si introibunt in requiem meam.

11. C'est pourquoi " je leur ai juré, dans ma colere, qu'ils n'entreront point dans le lieu de mon repos.

12. Videte, fratres, ne fortè sit in aliquo vestrum cor malum incredulitatis, discedendi à Deo vivo:

12. Prenez donc garde aussi, mes freres, que quelqu'un de vous ne tombe dans un dérèglement de cœur & dans une incréduité qui le sépare du Dieu vivant, comme ce peuple fut exclus de la terre promise, à cause de la sienne.

13. sed adhortamini vosmetipsos per singulos dies, donec Hodie cognominatur, ut non obduretur quis ex vobis fallaciâ peccati.

13. Ainsi exhortez-vous chaque jour les uns les autres; & encouragez-vous mutuellement à persévérer dans la foi que vous avez embrassée, & à demeurer fortement attachés à Dieu, pendant que dure ce temps que l'Écriture appelle Aujourd'hui; qui est le temps de notre vie, de peur que quelqu'un de vous étant séduit par le péché, ne tombe dans l'endurcissement, qu'ainsi il ne soit exclus du repos que nous attendons, & que nous aurons en effet, si nous demeurons fideles à notre vocation.

14. Participes enim Christi effecti sumus: si tamen initium substantiæ ejus usque ad finem firmum retineamus:

14. Car il est vrai que nous sommes entrés dans la participation de la grace de Jesus-Christ, & que nous serons faits participants de sa gloire, pourvu que nous conservions inviolablement jusqu'à la fin le commencement de l'être " nouveau qu'il a mis en nous, demeurant fermes dans la foi qu'il nous a annoncée, & dans la justice qu'il nous a communiquée; & y persévérant

15. dum dicitur: Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda ves-

15. pendant tout le temps que l'on nous dit: Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs,

ψ. 11. C'est le sens du Grec.

ψ. 14. Le pronom ejus n'est pas dans le Grec.

comme il arriva, au lieu appelé contradiction, " à ceux qui étoient sortis d'Égypte.

16. Car qui sont ceux " qui, l'ayant entendue, *cette voix*, irriterent Dieu par leurs contradictions, *leurs désobéissances & leurs murmures*? cela n'arriva-t-il pas " à tous ceux que Moïse avoit fait sortir de l'Égypte? "

17. Et qui sont ceux que Dieu supporta avec peine & avec dégoût " durant quarante ans, *Num. xiv. 37.* sinon ceux qui avoient péché, dont les corps demeurèrent étendus dans le désert?

18. Et *ensin* qui sont ceux à qui Dieu jura qu'ils n'entreroient jamais dans son repos, sinon ceux qui n'obéirent pas " à sa parole?

19. En effet, nous voyons qu'ils ne purent y entrer, à cause de leur incredulité, & qu'ils moururent presque tous dans le désert.

ψ. 15. Autr. au temps de la contradiction.

ψ. 16. Voyez ce qui est dit de ce texte dans l'Analyse.

*Ibid.* Il n'y eut d'exceptés que Caleb &

tra, quemadmodum in illa exacerbatione.

16. Quidam enim audientes exacerbaverunt, sed non universi qui profecti sunt ex Ægypto per Moysen.

17. Quibus autem inferus est quadraginta annis? nonne illis qui peccaverunt, quorum cadavera prostrata sunt in deserto?

18. Quibus autem juravit non introire in requiem ipsius, nisi illis qui increduli fuerunt?

19. Et videmus, quia non potuerunt introire propter incredulitatem.

Josué. Voyez l'Analyse.

ψ. 17. Voyez sur le ψ. 10.

ψ. 18. C'est le sens du Grec.



## C H A P I T R E I V.

*L'Apôtre continue d'exhorter les Hébreux à s'affermir dans la foi. Il leur montre les conséquences qu'ils doivent tirer du texte qu'il vient de citer. Il excite leur vigilance, & ranime leur confiance.*

1. **T**imeamus ergo ne fortè relicta pollicitatione introeundi in requiem ejus, existimetur aliquis ex vobis deesse.

2. Etenim & nobis nuntiatum est, quemadmodum & illis: sed non profuit illis sermo auditus, non admissus fidei ex iis quæ audierunt.

3. Ingrediemur enim in requiem, qui credidimus: quemadmodum dixit: Sicut juravi in ira mea: Si introibunt in requiem meam: & quidem operibus ab institutione mundi perfectis.

4. Dixit enim in quodam loco de die septimâ sic: Et requievit Deus die septimâ ab omnibus operibus suis.

5. Et in isto rursùm: Si introibunt in requiem meam.

1. **C**Raignons donc aussi nous, que négligeant la promesse qui nous est faite d'entrer dans le repos de Dieu, dont celui de la terre promise n'étoit que l'ombre & la figure, il n'y ait quelqu'un d'entre vous qui en soit exclus. "

2. Car on nous l'a annoncée aussi bien qu'à eux, cette promesse: mais la parole qu'ils entendirent ne leur servit de rien, n'étant pas accompagnée de la foi dans ceux qui l'avoient entendue. "

3. Pour nous, qui avons cru à cette divine parole, elle nous sera utile; & nous entrerons dans ce repos, dont les *Ps. xciv. 22.* incrédules seront exclus, selon qu'il est dit: J'ai juré dans ma colere, qu'ils n'entreront point dans mon repos: or ce repos, dont Dieu parle en cet endroit, est le même que celui dans lequel il est entré, après avoir achevé ses ouvrages dans la création du monde.

4. Car l'écriture, parlant du septième jour, dit en quelque endroit: Dieu se reposa le septième jour, après avoir achevé toutes ses œuvres. *Gen. ii. 24*

5. Et il est dit encore ici: Ils n'entreront point dans mon repos: & ainsi ce repos, dans lequel les incrédules n'entre-

γ. 1. Litt. qui paroisse en être exclus. Ou | exclus.  
selon le Grec autrement: qui veuille en être

γ. 2. C'est le sens du Grec.

ront point, étant appelé le repos de Dieu, est sans doute celui dans lequel il est entré lui-même, après avoir achevé toutes ses œuvres.

6. Puis donc qu'il faut que quelques-uns y entrent, & que ceux à qui la parole en fut premièrement portée, n'y font point entrés à cause de leur incredulité, il s'ensuit que nous y entrerons, nous qui avons cru à la parole qui nous a été annoncée. Je dis qu'ils n'y sont point entrés, parce que le repos que les Israélites ont trouvé dans la terre promise, n'est pas celui dont nous parlons.

7. puisque Dieu détermine encore un jour particulier qu'il appelle Aujourd'hui, en disant, tant de temps après l'entrée des Juifs dans la Palestine, par la bouche de David, ainsi que je viens de le dire : Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, de peur d'être exclus de ce repos qui vous est offert : ce qui fait voir qu'il y a encore aujourd'hui un repos que Dieu nous propose, & qui est bien différent de celui que les Juifs ont trouvé dans la terre promise.

8. Car si Josué les avoit établis dans ce repos, en les mettant en possession de cette terre, l'Écriture n'auroit jamais parlé d'un autre jour postérieur, dans lequel elle nous exhorte à ne pas endurcir nos cœurs, de peur d'être exclus du repos de Dieu.

9. Ainsi il reste un autre sabbat & un autre repos, qui est réservé au vrai peuple de Dieu, dont le peuple Juif n'étoit que la figure ; c'est-à-dire, aux Chrétiens, qui doivent se reposer après les travaux de cette vie, comme Dieu s'est reposé lui-même après l'ouvrage des six jours.

10. Car celui qui est entré dans le

6. Quoniam ergo superest introire quosdam in illam, & ii quibus prioribus annuntiatum est, non introierunt propter incredulitatem :

7. iterum terminat diem quemdam, Hodie, in David dicendo, post tantum temporis, sicut supra dictum est : Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.

8. Nam si eis Jesus requiem præstitisset, nunquam de alia loqueretur posthac die.

9. Itaque relinquitur sabbatismus populo Dei.

10. Qui enim ingressus

ψ. 8. A la lettre, Jesus : c'est ainsi que Josué est nommé dans la Version Grecque des Septante.

est in requiem ejus: etiam ipse requievit ab operibus suis, sicut à suis Deus.

11. Festinemus ergo ingredi in illam requiem: ut ne in idipsum quis incidat incredulitatis exemplum.

12. Vivus est enim sermo Dei, & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti: & pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritûs, compagum quoque ac medullarum, & discretor cogitationum & intentionum cordis.

13. Et non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus: omnia autem nuda & aperta sunt oculis ejus, ad quem nobis sermo.

14. Habentes ergo Pontificem magnum, qui penetravit cœlos, Jesum filium Dei: teneamus con-

repos de Dieu, se repose aussi lui-même, en cessant de travailler, comme Dieu s'est reposé après ses ouvrages.

11. Efforçons-nous " donc d'entrer dans ce bienheureux repos, par notre attachement à la foi, & notre fidélité à Jesus-Christ, de peur que quelqu'un ne tombe dans une désobéissance semblable à celle de ces incrédules, qui lui en interdise l'entrée, & qui attire sur lui la juste vengeance de Dieu, qui ne manquera pas de punir sévèrement l'abus & le mépris qu'on aura fait de sa parole: & cette divine parole saura bien elle-même se venger des injures qu'on lui aura faites, & les infidélités les plus secrètes ne lui échapperont pas.

12. Car la parole " de Dieu est vivante & efficace, & elle perce plus qu'une épée à deux tranchants: elle entre & pénètre jusques dans les replis de l'ame & de l'esprit, jusques dans les jointures & dans les moëllés; & elle démele les pensées & les mouvements du cœur.

13. Nulle créature ne lui est cachée; <sup>Pf. XXXIII.</sup> car tout est à nud & à découvert de- <sup>16.</sup> devant les yeux de celui dont nous parlons, c'est-à-dire, de Jesus-Christ, qui est la parole substantielle du Pere, son Verbe éternel, & en même temps l'Apôtre & le Pontife de la religion que nous professons. <sup>Eccli. xv. 20.</sup>

14. Ayant donc pour grand Pontife Jesus Fils de Dieu, qui est monté au plus haut des cieus, demeurons fermes dans la foi qu'il nous a annoncée, &

γ. 11. C'est le sens du Grec.

γ. 12. L'expression du Grec signifie en | même temps la parole ou le Verbe de Dieu. Voyez le verset suivant & l'Analyse.

dont nous avons fait profession : & si nous avons été assez malheureux pour tomber dans quelque infidélité à son égard , relevons-nous au plutôt , & retournons à lui avec confiance , étant persuadés qu'il aura pitié de nous , & nous fera miséricorde.

15. Car le Pontife que nous avons , n'est pas tel qu'il ne puisse compatir à nos foiblesses ; mais il a éprouvé comme nous toutes sortes de tentations , hormis le péché. "

16. Allons donc nous présenter avec confiance devant le trône de sa grace , afin d'y recevoir miséricorde , & d'y trouver le secours de sa grace dans nos besoins."

ψ. 15. Autr. mais il a été tenté & éprouvé de même que nous en toutes manières , sans être néanmoins sujet au péché.

ψ. 16. Litt. devant le trône de la grâce : » c. à. d. devant le trône du Père des

fessionem.

15. Non enim habemus Pontificem , qui non possit compati infirmitatibus nostris : tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato.

16. Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ : ut misericordiam consequamur , & gratiam inveniamus in auxilio opportuno.

miséricordes auprès de qui nous avons accès par Jésus-Christ.

Ibid. Litt. & d'y trouver grace pour être secourus dans nos besoins.

## CHAPITRE V.

*Jésus-Christ est vraiment notre Pontife : comment cette qualité lui convient & lui appartient. L'Apôtre reproche aux Hébreux à qui il écrit , leur peu de disposition à entrer dans l'intelligence des grandes vérités de la Religion.*

1. **J**E dis que le Pontife que nous avons n'est pas tel qu'il ne puisse compatir à nos foiblesses : car comme tout Pontife est pris d'entre les hommes , & est établi pour les hommes , en ce qui regarde le culte de Dieu , afin qu'il offre des dons & des sacrifices pour les péchés ,

1. **O**mnis namque Pontifex ex hominibus assumptus , pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum , ut offerat dona & sacrificia pro peccatis :

2. qui

2. qui condolere possit  
iis qui ignorant & errant :  
quoniam & ipse circum-  
datus est infirmitate ,

3. & propterea debet ,  
quemadmodum pro po-  
pulo , ita etiam & pro se-  
metipso offerre pro pec-  
catis.

4. Nec quisquam sumit  
sibi honorem ; sed qui vo-  
catur à Deo , tamquam  
Aaron .

5. Sic & Christus non  
semetipsum clarificavit ut  
Pontifex fieret : sed qui  
locutus est ad eum : Filius  
meus es tu ; ego hodie ge-  
nui te :

6. quemadmodum & in  
alio loco dicit : Tu es Sa-  
cerdos in æternum , secun-  
dum ordinem Melchise-  
dech .

7. Qui in diebus carnis  
suæ , preces supplicatio-  
nesque ad eum qui possit  
illum salvum facere à mor-  
te , cum clamore valido  
& lacrymis offerens , exau-

2. & qu'il puisse être touché de com-  
passion " pour ceux qui pechent par  
ignorance & par erreur , comme étant  
lui-même environné de foiblesse ;

3. ( & c'est ce qui l'oblige d'offrir pour  
lui-même , aussi-bien que pour le peu-  
ple , les sacrifices destinés pour expier les  
péchés ; )

4. & nul ne s'attribue à soi-même cet  
honneur ; mais il faut y être appelé de  
Dieu comme Aaron :

Exod. XXVIII.  
1.  
2. Par. XXVI.  
18.

5. Ainsi *Jesus-Christ* , notre souverain  
Pontife a toutes ces qualités : car , pour  
commencer par la dernière , il est certain  
qu'il ne s'est point élevé de lui-même à  
la dignité de souverain Pontife ; mais il  
l'a reçue de celui qui lui a dit : Vous êtes  
mon Fils , je vous ai engendré aujour-  
d'hui :

Psal. II. 7.  
Psal. CIX. 4.

6. comme il lui a dit dans un autre  
endroit : Vous êtes le Prêtre éternel  
selon l'ordre de Melchisédech : de plus il  
a été environné de foiblesse & d'infirmité ,  
assujetti à la nécessité de mourir , & à l'obli-  
gation de prier pour lui-même .

7. Aussi voyons-nous que , durant les  
jours de sa chair , ayant offert , avec un  
grand cri & avec larmes , ses prières &  
ses supplications à celui qui le pouvoit  
tirer de la mort , il a été exaucé " à  
cause de son humble respect pour son  
Pere . Enfin il est devenu un Pontife com-

ψ. 2. Autr. d'une juste compassion. » C'est  
le sens du Grec.

ψ. 7. & 8. Autrement & selon le Grec :  
De plus il a été environné de foiblesse & d'in-  
firmitté , & il est devenu compatissant à nos  
miseres par ses souffrances. Car nous voyons  
que dans les jours de sa chair , ayant offert  
avec un grand cri & avec larmes ses prières

& ses supplications à celui qui pouvoit le  
tirer de la mort , & ayant été exaucé à cau-  
se de son humble respect pour son Pere ;  
quoiqu'il fût le Fils de Dieu , il a appris ce  
que coûtait l'obéissance , par tout ce qu'il a  
souffert pour obéir à son Pere : & étant en-  
tré , &c.

290 EPIÛRE DE S. PAUL AUX HÉBREUX,

*patissant à nos misères par ses propres souffrances.*

8. Car, quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il a appris *ce que coûtoit l'obéissance*, par tout ce qu'il a souffert *pour obéir à son Père.*

9. Et étant entré dans la consommation de sa gloire, par la perfection de son obéissance, qui a été jusqu'à la mort, & à la mort de la croix, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent,

10. Dieu l'ayant déclaré Pontife selon l'ordre de Melchisédech.

11. Sur quoi nous aurions beaucoup de choses à dire, mais qu'il est difficile de vous bien expliquer, à cause que vous vous êtes rendus peu capables de les entendre.

12. Car au lieu que depuis le temps qu'on vous instruit, vous devriez déjà être maîtres, vous auriez encore besoin qu'on vous apprit les premiers éléments par où l'on commence d'expliquer la parole de Dieu : & vous êtes devenus comme des personnes à qui on ne devrait donner que du lait, & non une nourriture solide.

13. Or quiconque n'est nourri que de lait, est incapable d'entendre les discours de la parfaite justice, comme étant encore enfant.

14. Mais la nourriture solide, & la connoissance des grands mystères de la religion est pour les parfaits, pour ceux dont l'esprit par une sainte habitude &

ditus est pro sua reverentia.

8. Et quidem cum esset Filius Dei, didicit ex iis quæ passus est obedientiam :

9. Et consummatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi, causa salutis æternæ,

10. appellatus à Deo Pontifex juxta ordinem Melchisedech.

11. De quo nobis grandis sermo & ininterpretabilis ad dicendum : quoniam imbecilles facti estis ad audiendum.

12. Etenim cum deberetis magistri esse propter tempus : rursùm indigetis ut vos doceamini quæ sint elementa exordii sermonum Dei : & facti estis quibus lacte opus fit, non solido cibo.

13. Omnis enim qui lactis est particeps, expertus est sermonis justitiæ : parvulus enim est.

14. Perfectorum autem est solidus cibus ; eorum qui pro consuetudine exercitatos habent sensus ad

γ. 11. C'est le sens du Grec.

γ. 13. c. à. d. les discours qui regardent le principe & la source de la vraie justice. Voyez l'Analyse.

discretionem boni ac mali. un long exercice , s'est accoutumé à discerner le bien & le mal.

CHAPITRE VI.

L'Apôtre exhorte les Hébreux à s'élever avec lui aux grandes vérités dont il doit les instruire ; & il leur fait sentir le danger de l'apostasie à laquelle les conduisoit leur affoiblissement dans la foi. Il ranime leur confiance ; & il excite leur zèle & leur courage par le motif de l'espérance dont il leur montre les fondements inébranlables.

1. **Q**Uapropter intermittentes inchoationis Christi sermonem , ad perfectiora feramur , non rursùm jacentes fundamentum pœnitentiæ ab operibus mortuis , & fidei ad Deum ,

2. baptismatum doctrinæ , impositionis quoque manuum , ac resurrectionis mortuorum , & judicii æterni.

3. Et hoc faciemus , si quidem permiserit Deus.

4. Impossibile est enim ,

1. **Q**UITTANT donc , en faveur de ces parfaits , les instructions que l'on donne à ceux qui ne font que commencer de croire en *Jésus-Christ* , passons à ce qui est de plus parfait , sans nous arrêter à établir de nouveau ce qui n'est que le fondement de la religion , comme est la pénitence des œuvres mortes ou des péchés commis avant le Baptême , la foi en Dieu ,

2. & ce qu'on enseigne touchant les différentes sortes de baptêmes , " l'imposition des mains , la résurrection des morts , & le jugement éternel.

3. C'est aussi ce que nous ferons , si Dieu le permet. *En effet il seroit inutile de nous arrêter à vous instruire de ces premiers principes de la Religion Chrétienne , comme si nous voulions vous disposer de nouveau à recevoir la grace du baptême : on ne la reçoit qu'une fois ; & on ne la recouvre plus , si on est ensuite assez malheureux pour la perdre.*

4. Car il est impossible que ceux qui Matt. XII. 45.

Ÿ. 2. Ou simplement : touchant le baptême. » Quelques manuscrits lisent ainsi : S. Augustin lit de même. En supposant que ce soit les baptêmes , cela s'entend de la différence qu'il y avoit entre le baptême de *Jésus-Christ* & les autres baptêmes ou lustrations pratiquées chez les Juifs & chez les Gentils.

## 292 ÉPITRE DE S. PAUL AUX HÉBREUX ;

Infr. x. 26.  
1. Petr. 11. 20.

ont été une fois éclairés de la lumière de la foi dans le sacrement de baptême, qui ont goûté le don du ciel dans l'Eucharistie, qui ont été rendus participants du Saint-Esprit dans la confirmation,

5. qui se sont nourris de la sainte parole de Dieu & de l'espérance des grands du siècle à venir,

6. & qui après cela font tombés dans l'apostasie, ou dans quelqu'autre péché mortel ; il est impossible, dis-je, qu'ils se renouvellent par la pénitence d'un second baptême, & qu'ils recouvrent par ce sacrement cette nouveauté de vie qu'ils y avoient reçue ; parce que le baptême étant une parfaite image de la mort & de la résurrection de Jésus-Christ, il ne peut être donné qu'une fois, comme Jésus-Christ n'est mort & ressuscité qu'une fois ; & il faudroit, pour le réitérer, que Jésus-Christ mourût de nouveau : en sorte qu'on peut dire de ceux qui en perdent la grace par leurs crimes, qu'autant qu'ils peuvent ils crucifient de nouveau en eux-mêmes le Fils Dieu, & l'exposent encore à l'ignominie de la croix, puisqu'ils le mettent dans la nécessité de subir une seconde fois cet honteux supplice, pour leur redonner cette première innocence, qu'il leur avoit communiquée, & qu'ils perdent ainsi par leurs péchés. Mais comme Jésus-Christ ne peut plus mourir, ils ne peuvent plus aussi la recouvrer dans le sacrement de baptême : " & ainsi, s'ils n'ont recours au baptême laborieux de la pénitence, ils n'ont à attendre que la malédiction de Dieu, & le feu

eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœlestis, & participes facti sunt Spiritus Sancti,

5. Gustaverunt nihilominus bonum Dei verbum, virtutesque seculi venturi,

6. & prolapsi sunt : rursus renovari ad pœnitentiam, rursùm crucifigentes sibi metipsum Filium Dei, & ostentui habentes.

ψ. 6. Autr. il est impossible, dis-je, qu'ils se renouvellent par la pénitence, par une pénitence semblable à celle qui prépare au baptême, en crucifiant de nouveau dans eux (ou pour eux) le Fils de Dieu par un second baptême, & l'exposant en quelque sorte à l'ignominie en rendant méprisable par cette

réitération même l'application de ses mystères. » Cette pénitence qui dispoit au baptême, se trouve marquée au ψ. 1. & crucifiement qui s'opere en nous par le baptême est marqué dans l'Épître aux Galates, 111. 1. Voyez ce qui a été dit de ce texte dans l'Analyse.

*de l'enfer , pour les punir de leur ingratitude , & du mauvais usage qu'ils ont fait de la grace qu'ils avoient reçue.*

7. Terra enim sæpè venientem super se bibens imbrem , & generans herbam opportunam illis à quibus colitur ; accipit benedictionem à Deo :

7. Car lorsqu'une terre étant souvent abreuvée des eaux de la pluie qui y tombe , produit des herbages propres à ceux qui la cultivent , elle reçoit la bénédiction de Dieu :

8. proferens autem spinas ac tribulos , reprobata est , & maledictio proxima : cujus consummatio in combustionem.

8. mais quand elle ne produit que des ronces & des épines , elle est en aversion à son maître ; elle est menacée de sa malédiction ; & à la fin il y met le feu.

9. Confidimus autem de vobis , dilectissimi , meliora , & viciniore salutis : tametsi ita loquimur.

9. Or nous avons une meilleure opinion de vous & de votre salut , mes chers freres , quoique nous parlions de cette sorte.

10. Non enim injustus Deus , ut obliviscatur operis vestri , & dilectionis quam ostendistis in nomine ipsius , qui ministrastis sanctis , & ministratis.

10. Car Dieu n'est pas injuste , pour oublier vos bonnes œuvres , & la charité que vous avez témoignée par les assistances que vous avez rendues en son nom , & que vous rendez encore aux Saints.

11. Cupimus autem ut numquamque vestrum eandem ostentare sollicitudinem ad expletionem spei usque in finem :

11. Mais nous vous parlons ainsi , parce que nous souhaitons que chacun de vous fasse paroître jusqu'à la fin le même zèle , afin que votre espérance soit accomplie ;

12. ut non segni efficiamini , verum imitatores eorum qui fide & patientiâ hæreditabunt promissiones.

12. & que cette vertu croissant en vous de plus en plus , & vous inspirant tous les jours une nouvelle ferveur , vous ne soyez pas lents & paresseux ; mais que vous vous rendiez les imitateurs de ceux qui , par leur foi & par leur patience , sont

¶ 7. Autr. on l'appelle une terre bénie de Dieu.

¶ 9. C'est le sens du Grec.

¶ 10. Le Grec imprimé lit : & le travail

de la charité. » Mais les plus anciens & les meilleurs manuscrits Grecs sont conformes à la Vulgate.

¶ 11. Gr. autr. soit ferme & assurée.

devenus " les héritiers des promesses que Dieu avoit faites à Abraham , & qu'il avoit confirmées , en jurant par lui-même.

13. Car Dieu , dans la promesse qu'il fit à Abraham , n'ayant point de plus grand que lui par qui il pût jurer , jura par lui-même ;

Gen. XXII. 16.

14. & lui dit ensuite : Assurez-vous que je vous comblerai de bénédictions , & que je multiplierai beaucoup votre race.

15. Et ainsi ce Patriarche ayant attendu avec une longue patience , il a enfin obtenu l'effet de cette promesse que Dieu lui avoit faite , & qu'il avoit confirmé par serment , pour la rendre plus certaine.

16. Car comme les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux , & que le serment est la plus grande assurance qu'ils puissent donner pour terminer tous leurs différends ,

17. Dieu voulant aussi faire voir avec plus de certitude , aux héritiers de sa promesse , la fermeté immuable de sa résolution , a ajouté le serment à sa parole ,

18. afin qu'étant appuyés sur ces deux choses inébranlables , la parole & le serment de Dieu , par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe , nous ayons une puissante consolation , nous qui avons mis notre refuge dans la recherche & l'acquisition des biens éternels & invisibles , qui nous sont proposés par l'espérance ,

19. laquelle sert à notre ame comme

ψ. 12. C'est le sens du Grec.

13. Abrahæ namque promittens Deus, quoniam neminem habuit , per quem juraret , majorem , juravit per semetipsum ,

14. dicens : Nisi benedicens benedicam te , & multiplicans multiplicabo te.

15. Et sic longanimiter ferens , adeptus est repositionem.

16. Homines enim per majorem suū jurant : & omnis controversiæ eorum finis , ad confirmationem , est juramentum.

17. In quo abundantius volens Deus ostendere pollicitationis hæredibus immobilitatem consilii sui , interposuit jusjurandum :

18. ut per duas res immobiles , quibus impossibile est mentiri Deum , fortissimum solatium habeamus , qui confugimus ad tenendam propositam spem :

19. quam sicut ancho-

ram habemus animæ tutam ac firmam, & incedentem usque ad interiora velaminis :

20. ubi præcursor pro nobis introivit Jesus, secundum ordinem Melchisedech Pontifex factus in æternum.

d'une ancre ferme & assurée, qui la rend inébranlable au milieu des troubles & des agitations de cette vie, & qui pénètre jusqu'au vrai sanctuaire qui est au dedans du voile, c'est-à-dire, jusqu'au sein de Dieu, où elle nous tient attachés,

20. & où Jesus, comme notre précurseur, est entré le premier, pour nous préparer le lieu de notre repos éternel, & pour s'y offrir éternellement en sacrifice pour nous, ayant été établi Pontife éternel, selon l'ordre de Melchisedech, dont le sacerdoce est éternel.

CHAPITRE VII.

*Caractères de Melchisedech dont le Sacerdoce est le symbole du Sacerdoce de Jesus-Christ. Changement du Sacerdoce Lévitique, & de la Loi Mosäïque, fondé sur leur insuffisance. Excellence de l'alliance nouvelle, & de Jesus-Christ qui en est le médiateur par son Sacerdoce. Jesus-Christ est un Prêtre saint & immortel.*

1. **H**ic enim Melchisedech, Rex Salem, Sacerdos Dei summi, qui obviavit Abrahæ regresso à cæde regum, & benedixit ei :

2. Cui & decimas omnium divisit Abraham : primùm quidem qui interpretatur Rex justitiæ : deinde autem & Rex Salem, quod est, Rex pacis :

3. sine patre, sine matre, sine genealogia, neque initium dierum, ne-

1. **C**Ar ce Melchisedech Roi de Sa- Gen. XIV. 18. Clem, & Prêtre du Dieu très-haut, qui vint au devant d'Abraham, lorsqu'il retournoit de la défaite des rois, dont il est parlé dans la Genèse, & qui le bénit,

2. auquel aussi Abraham donna la dîme de tout ce qu'il avoit pris sur ces rois vaincus ; ce Melchisedech qui s'appelle, selon l'interprétation de son nom, premièrement, Roi de justice, puis Roi de Salem, c'est-à-dire, Roi de paix ;

3. qui est représenté dans l'Écriture sans pere, sans mere, sans généalogie ; qui n'a dans la même Écriture, ni commen-

cement, ni fin de sa vie, étant ainsi l'image du fils de Dieu, demeure Prêtre pour toujours."

4. Considérez donc combien grand il doit être, puisque le patriarche même Abraham lui donna la dime de ses dépouilles."

Deut. XVIII. 5. Il est vrai que ceux qui, étant de la race de Lévi, entrent dans le sacerdoce, ont droit, selon la Loi, de prendre la dime du peuple, c'est-à-dire, de leurs frères; quoique ceux-ci soient sortis d'Abraham aussi-bien qu'eux.

6. Mais c'est en cela même que paroît davantage la grandeur de celui dont nous parlons; & c'est ce qui montre clairement combien il est au dessus des Lévites: car ce Melchisédech, qui n'a point de place dans leur généalogie, & qui n'est point de leur tribu, a pris néanmoins la dime d'Abraham, & a béni celui à qui les promesses ont été faites.

7. Or il est sans doute que celui qui reçoit la bénédiction, est inférieur à celui qui la donne: & ainsi Abraham est inférieur à Melchisédech; & par conséquent Melchisédech est fort au dessus des Lévites.

8. Aussi voyons-nous que, dans la Loi,

Y. 2. & 3. Gr. autr. Il s'appelle, &c. il paroît sans peur, &c. & il n'a, &c. étant ainsi l'image du Fils de Dieu, qui demeure Prêtre pour toujours. b. Il est très-ordinaire aux Hébreux de sous-entendre ainsi le pronom qui: si l'on ne s'en apperçoit pas dans les Versions, c'est que communément les Versions l'expriment, lors même qu'il n'est pas exprimé dans le texte. Ainsi dans le Grec de l'Épître

que finem vitæ habens; assimilatus autem Filio Dei, manet Sacerdos in perpetuum.

4. Intuemini autem quantus sit hic, cui & decimas dedit de præcipuis Abraham patriarcha.

5. Et quidem de filiis Levi sacerdotium accipientes, mandatum habent decimas sumere à populo secundum Legem, id est, à fratribus suis: quamquam & ipsi exierint de lumbis Abrahamæ.

6. Cujus autem generatio non annumeratur in eis, decimas sumpsit ab Abraham, & hunc, qui habebat repromissiones, benedixit.

7. Sine ulla autem contradictione, quod minus est, à meliore benedicatur.

8. Et hic quidem, deci-

aux Ephésiens, II. 5. on lit: Dieu nous a rendu la vie en Jésus-Christ, par la grace duquel vous êtes sauvés: *cujus gratia estis salvati*; ce *cujus* n'est pas exprimé dans le Grec. Voyez la Dissertation sur Melchisédech, à la tête de la Genèse.

Y. 4. C'est le sens du Grec.

Y. 7. Litt. sans contredit.

mas morientes homines accipiunt : ibi autem contestatur , quia vivit.

9. Et ( ut ita dictum sit ) per Abraham , & Levi , qui decimas accepit , decimatus est :

10. adhuc enim in lumbis patris erat , quando obviavit ei Melchisedech.

11. Si ergo consummatio per Sacerdotium Leviticum erat , ( populus enim sub ipso Legem accepit , ) quid adhuc necessarium fuit , secundum ordinem Melchisedech alium surgere Sacerdotem , & non secundum ordinem Aaron dici ?

12. Translato enim Sacerdotio , necesse est ut & Legis translatio fiat.

13. In quo enim hæc di-

ceux qui reçoivent la dîme de leurs frères sont des hommes mortels : mais celui qui la reçoit ici d'Abraham , n'est représenté que comme toujours vivant.

9. Et de plus , Lévi , qui reçoit la dîme des autres , l'a payée lui-même , pour le dire ainsi , dans la personne d'Abraham ;

10. puisqu'il étoit encore dans Abraham son aïeul , lorsque Melchisedech vint au devant de ce Patriarche. Toutes ces circonstances relevent admirablement Melchisedech & son Sacerdoce , & font voir en même temps que Jesus-Christ , dont Melchisedech n'étoit que la figure , est infiniment au dessus d'Abraham ; & que son Sacerdoce est infiniment au dessus de celui des Lévites , qui sans doute ne pouvoit conduire les hommes à une justice aussi parfaite.

11. Car si le Sacerdoce de Lévi , sous lequel le peuple a reçu la Loi , avoit pu rendre les hommes aussi justes & aussi parfaits , qu'étoit-il besoin qu'il se levât un autre Prêtre , qui fût appelé Prêtre selon l'ordre de Melchisedech , & non pas selon l'ordre d'Aaron ? Cependant nous voyons que Dieu a établi un autre Prêtre , qui est selon l'ordre de Melchisedech ; que le Sacerdoce de Lévi selon l'ordre d'Aaron a été aboli ; & que la Loi par conséquent a été aussi changée en même temps que le Sacerdoce de Jesus-Christ , qui est ce Prêtre selon l'ordre de Melchisedech , a été établi.

12. Car le Sacerdoce étant changé , il faut nécessairement que la Loi soit aussi changée. " Or il est certain que le Sacerdoce est changé , & qu'il est sorti de la tribu de Lévi ;

13. car celui dont ces choses ont été

Ÿ. 12. C'est le sens du Grec.  
Tome XVI.

prédites, & à qui il a été dit, Vous êtes Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, est d'une autre tribu, dont nul n'a jamais servi à l'autel ;

14. puisqu'il est certain que notre Seigneur est sorti de Juda, qui est une tribu à laquelle Moïse n'a jamais attribué le Sacerdoce."

15. Et ce changement du Sacerdoce Lévitique paroît encore plus clairement, en ce qu'il se leve un autre Prêtre selon l'ordre " de Melchisédech,

16. qui n'est point établi par la Loi d'une ordonnance, ou d'une succession charnelle, comme celui d'Aaron, qui passe du père aux enfants, mais par la puissance de sa vie immortelle, qui fait qu'il ne succède à personne, & que personne ne lui succède, demeurant Prêtre pour toujours,

Psal. cix. 4. 17. ainsi que l'Écriture le déclare par ces mots : Vous êtes le Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech.

18. Il est donc vrai que le Sacerdoce est changé, & que la première Loi " est abolie, à cause de sa foiblesse & de son inutilité pour le salut,

19. parce que la Loi n'a rien conduit à la perfection. Mais aussi une meilleure espérance, par laquelle nous nous approchons de Dieu, a été substituée en sa place, par le Sacerdoce de Jésus-Christ, qui nous donnant, par l'abondance de sa grace, un accès libre & plus

cuntur, de alia tribu est ; de qua nullus altari præstò fuit.

14. Manifestum est enim quòd ex Juda ortus fit Dominus noster : in qua tribu nihil de Sacerdotibus Moyses locutus est.

15. Et ampliùs adhuc manifestum est ; si secundùm similitudinem Melchisedech exurgat alius Sacerdos,

16. qui non secundùm legem mandati carnalis factus est, sed secundùm virtutem vitæ insolubilis.

17. Contestatur enim : Quoniam tu es Sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech.

18. Reprobatio quidem fit præcedentis mandati, propter infirmitatem ejus, & inutilitatem :

19. nihil enim ad perfectum adduxit Lex : introductio verò melioris spei, per quam proximamur ad Deum.

ψ. 14. Au lieu de de sacerdotibus, le Grec fit, de sacerdotio : mais cela rentre dans le même sens.

ψ. 15. Litt selon la ressemblance.

ψ. 18. Autr. la première ordonnance touchant le Sacerdoce.

*facile auprès du Pere, nous montre clairement combien il est au dessus du Sacerdoce de la Loi.*

20. Et quantum est non sine jurejurando, (alii quidem sine jurejurando Sacerdotes facti sunt;

20. Et de plus, " ce Sacerdoce de Jesus-Christ a encore cet avantage sur celui de la Loi, qu'il n'a pas été établi sans serment.

21. hic autem cum jurejurando, per eum qui dixit ad illum: Juravit Dominus, & non pœnitebit eum: Tu es Sacerdos in æternum: )

21. Car au lieu que les autres Prêtres ont été établis sans serment, celui-ci l'a été avec serment; Dieu lui ayant dit, *en jurant par lui-même: Vous êtes le Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech. C'est ce que nous apprenons de David, qui dit, en parlant de Jesus-Christ: Le Seigneur a juré; & son serment demeurera immuable: " Vous êtes le Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech: "*

*Psal. cxx. 4.*

22. in tantum melioris testamenti sponsor factus est Jesus.

22. tant il est vrai que l'alliance, dont Jesus est médiateur, " est plus parfaite que la première.

23. Et alii quidem plures facti sunt Sacerdotes, idcirco quod morte prohiberentur permanere:

23. Aussi y a-t-il eu autrefois successivement plusieurs Prêtres, parce que la mort les empêchoit de l'être toujours:

24. hic autem eo quod maneat in æternum, sempiternum habet Sacerdotium.

24. mais comme celui-ci demeure éternellement, il possède un Sacerdoce qui est éternel. "

25. Unde & salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum: semper vivens ad interpellandum pro nobis.

25. C'est pourquoi il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise; étant toujours vivant pour intercéder pour nous. " Or nous avons besoin d'un tel Prêtre, pour nous réconcilier à Dieu, & pour nous sanctifier:

ψ. 20. L'expression *quantum*, de ce verset, répond à *in tantum* du ψ. 22. ce que l'on pourroit exprimer ainsi à la lettre: Et d'autant que ce Sacerdoce n'a pas été établi sans serment: (Car au lieu, &c. de Melchisédech: ) d'autant l'alliance dont Jesus, &c.

ψ. 21. Litt. & il ne s'en repentira pas. *Ibid.* Ces mots sont dans le Grec.

ψ. 22. Litt. le garant.

ψ. 24. Gr. litt. qui ne passe point, qui n'est point successif.

ψ. 25. Gr. pour eux.

26. car il étoit bien raisonnable, & " il falloit absolument pour cela que nous eussions un Pontife comme celui-ci, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, & plus élevé que les cieux,

27. qui ne fût point obligé, comme les autres Pontifes, " d'offrir tous les jours des victimes, premièrement pour ses propres péchés, & ensuite pour ceux du peuple, l'ayant fait une fois en s'offrant lui-même. *Toutes ces excellentes qualités, qui se trouvent réunies en Jesus-Christ notre souverain Pontife, font voir d'une manière admirable la différence qu'il y a entre les Prêtres de la Loi ancienne, & celui de la nouvelle alliance.*

28. Car la Loi établit pour Pontifes " des hommes pleins de foiblesses : mais la parole de Dieu, confirmée par le serment qu'il a fait depuis la Loi, établit pour Pontife le Fils, qui est saint & parfait pour jamais.

26. Talis enim decebat ut nobis esset Pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus à peccatoribus & excelsior cœlis factus :

27. qui non habet necessitatem quotidie, quemadmodum Sacerdotes ; prius pro suis delictis hostias offerre, deinde pro populi : hoc enim fecit semel, seipsum offerendo.

28. Lex enim homines constituit Sacerdotes infirmitatem habentes : sermo autem jurisjurandi, qui post Legem est, Filium in æternum perfectum.

†. 26. Lit. il étoit convenable.

‡. 27. & 28. C'est l'expression du Grec.



## C H A P I T R E V I I I.

*Excellence du Sacerdoce de Jesus-Christ, qui assis dans le ciel à la droite de son Pere, offre dans le sanctuaire céleste une victime céleste. Insuffisance de l'ancienne alliance prouvée par la promesse même d'une alliance nouvelle.*

1. **C**apitulum autem super ea quæ dicuntur: Talem habemus Pontificem, qui confedit in dextera sedis magnitudinis in cælis,

2. sanctorum minister, & tabernaculi veri, quod fixit Dominus, & non homo.

3. Omnis enim Pontifex ad offerendum munera & hostias constituitur: unde necesse est & hunc habere aliquid quod offerat.

4. Si ergo esset super terram, nec esset Sacerdos: cum essent qui offerrent secundum Legem munera,

5. qui exemplari & umbræ deserviunt cælestium,

1. **T**out ce que nous venons de dire se réduit à ceci: " Que le Pontife que nous avons, est si grand, qu'il est assis dans le ciel à la droite du trône de la souveraine majesté de Dieu,

2. étant le ministre du sanctuaire céleste, & de ce véritable tabernacle que Dieu a dressé, & non pas un homme, bien différent par conséquent de celui dans lequel entrent les Prêtres de la Loi, qui a été dressé par Moysè, & qui n'est que l'ombre & la figure de celui-ci, dans lequel Jesus-Christ exerce les fonctions de son ministère, & dans lequel il offre des dons & des sacrifices.

3. Car tout Pontife est établi pour offrir des dons & des victimes: c'est pourquoi il est nécessaire que celui-ci ait aussi quelque chose qu'il puisse offrir. Mais ce quelque chose est sans doute bien différent des victimes de la Loi.

4. Car si c'étoit quelqueune des choses qui sont sur la terre, & qu'on offre dans les sacrifices de la Loi, il n'auroit point du tout été Prêtre, y en ayant déjà d'établis pour offrir des dons selon la Loi,

5. & qui exercent en effet le culte prescrit par la Loi, qui consiste en des céré-

¶. r. Gr. autr. Mais ce qui met le comble à tout ce que nous venons de dire, c'est que, &c.

monies & des sacrifices qui ne sont que des figures & des ombres des choses du ciel ; ainsi qu'il paroît par ce qui fut dit à Moÿse , lorsqu'il devoit dresser le tabernacle , où l'arche d'alliance devoit reposer : Ayez soin de faire tout selon le modele qui vous en a été montré sur la montagne.

Exod. xxv.  
40.  
A7. vii. 44.

6. Mais , quant à notre souverain Pontife , il a obtenu une sacrficature d'autant plus excellente , qu'il est le médiateur d'une meilleure alliance , & qui est établie sur de meilleures promesses que la première , qui promettoit les biens de la terre pour récompenser ceux qui en garderoient fidèlement toutes les conditions ; au lieu que la nouvelle alliance ; en nous détachant des biens d'ici-bas , nous promet les biens du ciel , & la possession de Dieu même , pour récompense de notre fidélité. C'est ainsi que la Loi ne conduisoit à rien de parfait , & que la première alliance étoit imparfaite.

7. Car s'il n'y avoit rien eu de défectueux à la première alliance , il n'y auroit pas eu lieu d'y en substituer une seconde . "

Jer. xxxi. 31.

8. Et cependant Dieu parle ainsi , en blâmant ceux à qui la première avoit été donnée : Il viendra un temps , dit le Seigneur , auquel je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël & avec la maison de Juda , "

9. non selon l'alliance que j'ai faite

ficut responsum est Moÿsi , cùm consummaret tabernaculum : Vide , inquit , omnia facito . secundum exemplar quod tibi ostensum est in monte .

6. Nunc autem melius fortitus est ministerium , quantò & melioris testamenti mediator est , quod in melioribus repromissionibus sancitum est .

7. Nam si illud prius culpâ vacasset , non utique secundi locus inquireretur .

8. Vituperans enim eos dicit : Ecce dies venient , dicit Dominus : & consummabo super domum Israel , & super domum Juda , testamentum novum ;

9. non secundum testa-

ψ. 5. C'est le sens du Grec.

ψ. 7. Gr. litt. Si la première alliance avoit été irrépréhensible , qu'on n'eût pu y trouver aucun défaut.

. Ibid. Litt. on n'auroit pas cherché lieu à une seconde , on n'auroit pas pensé à y en substi-

tuer une seconde.

ψ. 8. Autr. comme avec la maison de Juda. La préposition & se prend quelquefois pour ut ; & la suite prouve ( ψ. 10. ) que ceci regarde principalement la maison d'Israël.

mentum quod feci patribus eorum, in die qua apprehendi manum eorum, ut educerem illos de terra Ægypti: quoniam ipsi non permanferunt in testamento meo, & ego neglexi eos, dicit Dominus.

10. Quia hoc est testamentum, quod disponam domui Israel post dies illos, dicit Dominus: Dando leges meas in mentem eorum, & in corde eorum superscribam eas: & ero eis in Deum, & ipsi erunt mihi in populum:

11. & non docebit unusquisque proximum suum, & unusquisque fratrem suum, dicens: Cognosce Dominum: quoniam omnes scient me à minore usque ad majorem eorum:

12. quia propitius ero iniquitatibus eorum, & peccatorum eorum jam non memorabor.

13. Dicendo autem novum, veteravit prius. Quod autem antiquatur & fenescit, propè interitum est.

avec leurs peres, au jour où je les pris par la main pour les faire sortir de l'Égypte; parce qu'ils ne sont point demeurés " dans cette alliance que j'avois faite avec eux: & c'est pourquoi je les ai méprisés, dit le Seigneur, & je les ai rejetés. "

10. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur: J'imprimerai mes loix dans leur esprit, " & je les écrirai dans leur cœur; & je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple;

11. & chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner " son prochain & son frere, en disant: Connoissez le Seigneur; parce que tous me connoîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand:

12. car, non-seulement je leur pardonnerai leurs iniquités, & je ne me souviendrai plus de leurs péchés, mais je répandrai sur eux tout mon Esprit, qui leur enseignera toute vérité.

13. Remarquez qu'en appellant cette alliance une alliance nouvelle, il a montré que la premiere se passoit & vieillissoit. Or ce qui se passe & vieillit, est proche de sa fin; & ainsi la premiere alliance a dû finir, selon le témoignage même de l'Écriture, & faire place à la secon-

ψ. 9. C'est l'expression des Septante. Ibid. Litt. je les ai negligés. » C'est l'expression des Septante. Voyez la note sur ce texte

de Jérémie.

ψ. 10. C'est l'expression des Septante.

ψ. 11. Litt. n'enseignera plus.

de , qui est infiniment plus parfaite. Pour en être convaincu , il ne faut que les comparer ensemble.

CHAPITRE IX.

*Insuffisance de l'ancien Sacerdoce & perfection du Sacerdoce nouveau prouvées par les cérémonies mêmes de l'ancien culte. Médiation de Jesus-Christ fondée sur ce qu'il est en même temps Prêtre & Victime. Nécessité de la mort de Jesus-Christ. Prix infini de son Sang.*

1. **L**A premiere alliance a eu des loix & des réglemens touchant le culte de Dieu , & un sanctuaire terrestre & matériel.

*Exod. xxvi. 1. xxxvi. 8.* 2. Car dans le tabernacle qui fut dressé par Moïse , il y avoit une premiere partie où étoit le chandelier à sept branches , la table , & les pains de proposition , qu'on mettoit dessus pour être exposés devant le Seigneur : & cette partie s'appelloit le Saint.

3. Après le second voile qu'on y trouvoit , étoit le tabernacle appelé le Saint des Saints ,

*Lev. xvi. Num. xvi. 3. Reg. viii. 9. 2. Par. v. 10.* 4. où il y avoit un encensoir d'or , & l'arche de l'alliance toute couverte d'or , dans laquelle étoient une urne d'or

ψ. 1. Le mot *justificationes* s'employoit en ce sens comme on le voit particulièrement dans le Psaume cxviii.

ψ. 3. Le premier voile étoit à l'entrée du Saint , & le séparoit du parvis ; le second voile séparoit le Saint d'avec le Saint des Saints.

ψ. 4. Autr. ayant au dehors & devant le voile un autel d'or sur lequel on offroit le parfum ; & au dedans l'arche de l'alliance , &c. » Moïse ne parle point d'un encensoir

1. **H**Abuit quidem & prius, justificationes culturæ , & sanctum seculare :

2. Tabernaculum enim factum est primum , in quo erant candelabra , & mensa , & propositio panum , quæ dicitur Sancta.

3. Post velamentum autem secundum , tabernaculum quod dicitur Sancta Sanctorum :

4. aureum habens thuribulum , & arcam testamenti circumtectam ex

d'or ; mais il parle de l'autel d'or qui étoit l'autel des parfums : dans le Grec il est aisé de confondre le mot θυιαστήριον qui signifie autel , avec θυμιατήριον qui signifie encensoir : cet autel étoit près du voile qui fermoit le sanctuaire. *Exod. xxx. 1. 3. 6. xl. 5. 24.* Au reste , le Grand-Prêtre portoit un encensoir d'or lorsqu'il entroit une fois chaque année dans le Sanctuaire ; & peut-être qu'il le laissoit devant l'arche. *Levit. xvi. 12.*

omni

omni parte auro , in qua urna aurea habens manna , & virga Aaron , quæ fronderat , & tabulæ testamenti :

5. superque eam erant Cherubim gloriæ obumbrantia propitiatorium : de quibus non est modò dicendum per singula.

6. His verò ita compositis , in priori quidem tabernaculo semper introibant Sacerdotes , sacrificiorum officia consummantes :

7. in secundo autem semel in anno solus Pontifex , non sine sanguine , quem offert pro sua & populi ignorantia :

8. hoc significante Spiritu Sancto , nondum pro palatam esse sanctorum viam , adhuc priore tabernaculo habente statum.

9. Quæ parabola est temporis instantis , juxta quam munera & hostiæ offeruntur , quæ non possunt juxta conscientiam perfectam facere servientem , solummodò in cibis & in potibus ,

pleine de manne , la verge d'Aaron qui avoit fleuri , & les deux tables de l'alliance . "

5. Au dessus de l'arche , il y avoit des chérubins pleins de gloire , qui couvroient le propitiatoire de leurs ailes. Je pourrois vous expliquer toutes ces figures ; mais ce n'est pas ici le lieu de vous en parler en détail.

6. Or ces choses étant ainsi disposées , les Prêtres entroient en tout temps dans le premier tabernacle , lorsqu'ils exerçoient les fonctions de leur ministère : "

7. mais il n'y avoit que le seul grand Pontife qui entrât dans le second , & seulement une fois l'année , non sans y porter du sang qu'il offroit pour ses ignorances " & pour celles du peuple :

Exod. xxx.  
10.  
Lev. xvi. 2;

8. le Saint-Esprit nous montrant par là , que la voie du sanctuaire céleste , dont ce second sanctuaire étoit la figure , n'étoit point découverte , pendant que le premier tabernacle qui représentoit la Loi subsistoit.

9. Et cela même étoit l'image de ce qui se passoit en ce temps-là , pendant lequel " on offroit des dons & des sacrifices qui ne pouvoient purifier " la conscience de ceux qui rendoient à Dieu ce culte , puisqu'ils ne consistoient qu'en des viandes & en des breuvages ,

Ibid. L'Apôtre décrit ces choses comme elles étoient dans le tabernacle que Moïse construisit dans le desert. Voyez la Dissertation sur la Manne , à la tête de l'Exode.

† 6. C'est le sens du Grec.

Tome XVI.

ψ. 7. c. à. d. pour les péchés. Levit. xvi. 3. & seqq.

ψ. 9. C'est le sens du Grec.

Ibid. Litt. perfectionner.

10. en diverses ablutions *extérieures*, & en des cérémonies charnelles, qui ne pouvoient sanctifier l'ame, & qui n'avoient été imposées que jusqu'au temps que cette loi seroit corrigée par une meilleure alliance.

11. Mais *Jesus-Christ*, le Pontife des biens futurs & célestes, dont il doit nous mettre en possession, étant venu dans le monde, par son Incarnation, est entré une fois pour toujours dans le sanctuaire du ciel, par sa chair, qui étant le temple où la divinité habite corporellement, est un tabernacle plus grand & plus excellent que celui de la Loi ; qui n'a point été fait comme lui par la main des hommes, c'est-à-dire, qui n'a point été formé par la voie commune & ordinaire, mais par l'opération du Saint-Esprit, dans le sein & du plus pur sang d'une Vierge ;

12. & il y est entré, non avec le sang des boucs & des veaux, mais avec son propre sang, nous ayant acquis, par l'effusion de ce sang adorable, une rédemption éternelle, & par conséquent bien différente de la pureté que l'on recevoit par les sacrifices de la Loi.

Lev. xvi. 15. 13. Car si le sang des boucs & des taureaux, & l'aspersion de l'eau mêlée avec la cendre d'une génisse, sanctifie ceux qui ont été souillés, en leur donnant une pureté extérieure & charnelle, qui les rend capables de servir au culte figuratif de la Loi ;

2. Petr. 1. 19.  
3. Joan. 1. 7.  
Apoc. 1. 5.  
14. combien plus le sang de *Jesus-Christ*, qui par le Saint-Esprit s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, & des souillures que nous avons contractées par nos péchés, pour nous faire rendre un culte plus parfait au Dieu vivant.

¶ 11. C'est le sens du Grec.

10. & variis baptismatibus, & justitiis carnis usque ad tempus correctionis impositis.

11. Christus autem assistens Pontifex futurorum bonorum, per amplius & perfectius tabernaculum non manufactum, id est, non hujus creationis ;

12. neque per sanguinem hircorum aut vitulorum, sed per proprium sanguinem, introivit semel in sancta, æternâ redemptione inventâ.

13. Si enim sanguis hircorum & taurorum, & cinis vitulæ aspersus, inquinatos sanctificat ad emundationem carnis :

14. quanto magis sanguis Christi, qui per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo, emundabit conscientiam nostram ab operibus mortuis, ad servendum Deo viventi ?

15. Et idèd novi testamenti mediator est : ut morte intercedente , in redemptionem earum prævaricationum , quæ erant sub priori testamento , repromissionem accipiant , qui vocati sunt , æternæ hæreditatis.

16. Ubi enim testamentum est , mors necesse est intercedat testatoris.

17. Testamentum enim in mortuis confirmatum est : alioquin nondum valet , dum vivit qui testatus est.

18. Unde nec primum quidem sine sanguine dedicatum est.

19. Lecto enim omni mandato legis à Moÿse universo populo , accipiens sanguinem vitulorum & hircorum , cum aquâ , & lanâ coccineâ , & hyssopo ; ipsum quoque librum , & omnem populum asperfit ,

20. dicens : Hic sanguis testamenti , quod mandavit ad vos Deus.

21. Etiam tabernaculum & omnia vasa ministerii sanguine similiter asperfit.

22. Et omnia penè in sanguine secundùm Le-

15. C'est pourquoi aussi il est le médiateur du Testament nouveau , afin que , par la mort qu'il a soufferte pour expier les iniquités qui se commettoient sous le premier Testament , ceux qui sont appelés *de Dieu* , reçoivent l'héritage éternel qu'il leur a promis , & qu'ils n'ont pu recevoir qu'après la mort de *Jésus-Christ*.

Gal. III. 15.

16. Car où il y a un testament , il est nécessaire que la mort du testateur intervienne ,

17. parce que le testament n'a lieu que par la mort du testateur , n'ayant point de force , tant que le testateur est encore en vie.

18. C'est pourquoi le premier testament même ne fut confirmé qu'avec le sang.

19. Car Moÿse ayant récité devant tout le peuple toutes les ordonnances de la loi , prit du sang des veaux & des boucs , avec de l'eau & de la laine teinte en écarlate , & de l'hyssope , & en jetta sur le livre même , & sur tout le peuple ,

20. en disant : C'est ici le sang du Testament " que Dieu a fait en votre fa-

Exod. XXIV.

21. Il jetta encore du sang sur le tabernacle , & sur tous les vases qui servoient au culte *de Dieu*.

22. Et , selon la Loi , presque tout se purifie avec le sang ; & les péchés ne

γ. 20. C'est l'expression de la Version des Septante.

sont point remis sans effusion de sang.

23. Il étoit donc nécessaire que ce qui étoit la figure des choses célestes fût purifié par le sang des animaux ; mais que les célestes mêmes le fussent par des victimes plus excellentes que n'ont été les premières ; *c'est aussi ce qui est arrivé :*

24. car *Jésus-Christ* n'est point entré dans ce sanctuaire fait par la main des hommes , qui n'étoit que la figure du véritable ; mais il est entré dans le ciel même , afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu.

25. Et il n'y est pas aussi entré pour s'offrir soi-même plusieurs fois , comme le grand-Prêtre entre tous les ans dans le sanctuaire , portant un sang étranger , *& non le sien propre :*

26. Car autrement il eût fallu qu'il eût souffert plusieurs fois depuis la création du monde ; au lieu qu'il n'a paru qu'une fois vers la fin des siècles , " pour abolir le péché , en s'offrant lui-même " pour victime.

27. Et comme il est arrêté que les hommes meurent une fois , & qu'ensuite ils soient jugés ,

28. ainsi *Jésus-Christ* a été offert une fois *en sacrifice* , pour effacer " les péchés de plusieurs : & la seconde fois , il apparaîtra , sans avoir plus rien du péché

gem mundantur : & sine sanguinis effusione non fit remissio.

23. Necessè est ergo exemplaria quidem cœlestium his mundari : ipsa autem cœlestia melioribus hostiis quàm istis.

24. Non enim in manufacta sancta *Jésus* introivit , exemplaria verorum : sed in ipsum cœlum , ut appareat nunc vultui Dei pro nobis :

25. neque ut sæpè offerat semetipsum , quemadmodum Pontifex intrat in sancta per singulos annos in sanguine alieno :

26. alioquin oportebat eum frequenter pati ab origine mundi : nunc autem semel in consummatione seculorum , ad destitutionem peccati , per hostiam suam apparuit.

27. Et quemadmodum statutum est hominibus semel mori , post hoc autem judicium :

28. sic & *Christus* semel oblatus est ad multorum exhaurienda peccata : secundò sine peccato appa-

Rom. v. 9.  
1. Petr. 111.  
28.

Ÿ. 26. Autrement & à la lettre : dans la confirmation des siècles , lorsque la plénitude des temps marqués a été accomplie.

Ibid. C'est le sens du Grec.

Ÿ. 28. Gr. autr. pour porter sur soi.

rebit expectantibus se, in salutem.

à expier, mais seulement pour le salut de ceux qui l'attendent avec foi & confiance, & qui cherchent en lui seul la vraie justice.

C H A P I T R E X.

*Insuffisance des victimes légales : leur abolition. Efficacité du sacrifice de Jesus-Christ. L'Apôtre exhorte les Hébreux à s'approcher de Dieu avec confiance, à demeurer fermes dans la foi, à s'entr'édifier & s'entr'exhorter mutuellement. Il les presse par le double motif des maux qu'ils auroient à craindre; s'ils ne persévéroient pas; & des biens qu'ils ont à espérer, s'ils perséverent.*

1. **U**Mbram enim habens Lex futurorum bonorum, non ipsam imaginem rerum, per singulos annos eisdem ipsis hostiis, quas offerunt indefinenter, numquam potest accedentes perfectos facere :

2. alioquin cessarent offerri : idè quòd nullam haberent ultra conscientiam peccati, cultores semel mundati :

3. sed in ipsis commemoratio peccatorum per singulos annos fit.

4. Impossibile enim est sanguine taurorum & hircorum auferri peccata.

5. Idè ingrediens mundum dicit : Hostiam &

1. **C**Ar la Loi n'ayant que l'ombre des biens à venir, & non l'image même des choses qui y étoient représentées, ne peut jamais, par l'oblation des mêmes hosties qui s'offrent toujours chaque année, rendre parfaits ceux qui s'approchent de son autel, & qui participent à ses sacrifices.

2. Autrement on auroit cessé de les offrir, parce que ceux qui rendent ce culte à Dieu n'auroient plus senti leur conscience chargée de péchés, en ayant été une fois purifiés.

3. Mais cela n'est pas ainsi, puisqu'on y parle de nouveau tous les ans de péchés à expier, & avec raison :

4. car il est impossible que le sang des taureaux & des boucs ôte les péchés.

5. C'est pourquoi aussi le Fils de Dieu entrant dans le monde dit, en parlant

†. 1. Voyez ce qui est dit sur cela dans l'Analyse.

## 310 ÉPITRE DE S. PAUL AUX HEBREUX,

*Pf. xxxix. 6.* à son *Pere* : Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation, *telles qu'on vous les offre dans la Loi* ; mais vous m'avez formé un corps, " qui, étant uni à la divinité, sera une victime digne de votre majesté suprême.

6. Vous n'avez point agréé les holocaustes & " les sacrifices qu'on vous offre pour le péché :

*Pf. xxxix. 8.* 7. alors j'ai dit : Me voici : je viens, selon qu'il est écrit de moi dans le livre " de la Loi & des Prophetes, pour faire, ô Dieu, votre volonté, & pour être immolé à votre justice à la place de ces victimes qui ne peuvent vous être agréables.

8. Je vous prie, mes freres, de remarquer qu'après avoir dit : Vous n'avez point voulu ni agréé les hosties, les oblations, les holocaustes, & " les sacrifices pour le péché, qui sont toutes choses qui s'offrent selon la Loi :

9. il ajoute " ensuite : Me voici : je viens pour faire, ô Dieu, votre volonté, pour être immolé à votre justice. Et ainsi il abolit ces premiers sacrifices de la Loi, pour établir le second, qui est celui de son corps, qu'il a offert sur la croix par l'ordre & la volonté de Dieu.

10. Et c'est cette volonté qui nous a sanctifiés, par l'oblation du corps de Jesus-Christ, qui a été faite une seule fois.

11. Car au lieu que tous les prêtres de la Loi se présentent tous les jours à Dieu, sacrifiant & offrant plusieurs fois les mêmes hosties qui ne peuvent ja-

oblationem noluit; corpus autem aptasti mihi :

6. holocaustomota, pro peccato, non tibi placuerunt :

7. Tunc dixi: Ecce venio: in capite libri scriptum est de me, ut faciam, Deus, voluntatem tuam.

8. Superius dicens: Quia hostias & oblationes, & holocaustomata, pro peccato, noluit; nec placita sunt tibi, quæ secundum Legem offeruntur :

9. tunc dixi: Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam: aufert primum, ut sequens statuat.

10. In qua voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel.

11. Et omnis quidem sacerdos præsto est quotidie ministrans, & easdem sæpè offerens hostias, quæ

ψ. 5. C'est le sens de la Version des Septante.

ψ. 6. Cette conjonction est dans le Grec; & en effet les holocaustes sont différents des sacrifices pour le péché.

ψ. 7. C'est le sens du Grec & de l'Hé-

breu, qu'on peut traduire à la lettre: dans le volume ou le rouleau du livre.

ψ. 8. Cette conjonction est dans le Grec. Supr. ψ. 6.

ψ. 9. C'est le sens du Grec.

numquam possunt auferre peccata :

12. hic autem unam pro peccatis offerens hostiam, in sempiternum sedet in dextera Dei,

13. de cætero expectans donec ponantur inimici ejus scabellum pedum ejus.

14. Unâ enim oblatione, consummavit in sempiternum sanctificatos.

15. Contestatur autem nos & Spiritus Sanctus. Postquam enim dixit :

16. Hoc autem testamentum, quod testabor ad illos post dies illos, dicit Dominus : Dando leges meas in cordibus eorum, & in mentibus eorum superscribam eas :

17. Et peccatorum & iniquitatum eorum jam non recordabor amplius.

18. Ubi autem horum remissio : jam non est oblatio pro peccato.

19. Habentes itaque, fratres, fiduciam in introitu sanctorum in san-

mais effacer les péchés, *comme cette ré-pétition le montre assez :*

12. celui-ci ayant offert une seule hostie pour les péchés, s'est assis à la droite de Dieu pour toujours,

13. où il attend ce qui reste à accomplir, *c'est-à-dire*, que ses ennemis soient réduits à lui servir de marche-pied. ps. cix. 2. 1. Cor. xv. 32.

14. Car, par une seule oblation, il a rendu parfaits " pour toujours ceux qu'il a sanctifiés.

15. Et c'est ce que le Saint-Esprit nous déclare lui-même. Car, après avoir dit :

16. Voici l'alliance que je ferai avec eux après que ce temps-là sera arrivé, dit le Seigneur : J'imprimerai mes loix dans leur cœur, & je les écrirai dans leur esprit ; Jer. xxxi. 33. Supr. viii. 8.

17. *il ajoute :* Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités. *Ce qui marque qu'elles sont entièrement effacées ; car si elles subsistoient encore, Dieu ne pourroit les oublier.*

18. Or quand les péchés sont remis, on n'a plus besoin d'oblation pour les péchés, & on peut entrer dans le sanctuaire, sans y porter le sang d'une nouvelle victime : c'est la grace que nous avons reçue par le sang de Jesus-Christ, qui nous a ouvert l'entrée du ciel pour toujours.

19. Puis donc, mes freres, que nous avons la confiance " d'entrer dans le sanctuaire du ciel par le sang de Jesus-

ψ. 14. C'est le sens du Grec.

ψ. 19. Gr. autr. la liberté d'entrer avec confiance.

Christ, "

20. *en suivant* cette voie nouvelle & vivante qu'il nous a le premier tracée par l'ouverture du voile, c'est-à-dire, par l'ouverture de sa chair,

21. & que nous avons un grand-Prêtre qui est établi sur la maison de Dieu :

22. approchons-nous *de lui* avec un cœur vraiment sincère, & avec une pleine foi : & *puisque* nous avons eu les cœurs purifiés des souillures de la mauvaise conscience, par une aspersion intérieure, & *cela en même temps* que les corps ont été lavés dans l'eau pure du baptême, "

23. demeurons fermes & inébranlables dans la profession que nous avons faite *en recevant ce sacrement*, d'espérer ce qui nous a été promis, & ce que nous obtiendrons *infailliblement*, puisque celui qui nous l'a promis, est très-fidèle dans ses promesses.

24. Et considérons-nous les uns les autres, afin de nous entr'exciter à la charité & aux bonnes œuvres.

25. Et loin de nous retirer des assemblées des fideles, comme quelques-uns ont accoutumé de faire, *par une apostasie honteuse*, exhortons-nous " au contraire les uns les autres, & nous encourageons mutuellement à demeurer fideles à *Jesus-Christ* ; d'autant plus que vous voyez que le jour du jugement s'approche, & qu'il sera terrible pour nous, si nous ne demeurons fermes dans la foi que nous avons embrassée.

guine Christi,

20. quam initiavit nobis viam novam & viventem per velamen, id est, carnem suam,

21. & Sacerdotem magnum super domum Dei :

22. accedamus cum vero corde in plenitudine fidei, asperfi corda à conscientia mala, & abluti corpus aquâ mundâ,

23. teneamus spei nostræ confessionem indeclinabilem, ( fidelis enim est qui repromisit, )

24. & consideremus invicem in provocationem caritatis, & bonorum operum :

25. non deserentes collectionem nostram, sicut consuetudinis est quibusdam, sed consolantes, & tantò magis quantò videritis appropinquantem diem.

*Ibid.* Gr. litt. par le sang de Jesus.

ŷ. 22. Autrement selon la ponctuation de la Vulgate: Approchons de lui, &c. ayant les cœurs purifiés, &c. & les corps lavés dans

l'eau pure du baptême. Demeurons fermes; &c. » Le Grec joint au verset suivant ces mots: *Et abluti corpus, &c.*

ŷ. 25. C'est le sens du Grec.

26. Voluntariè

26. Voluntariè enim peccantibus nobis post acceptam notitiam veritatis, jam non relinquitur pro peccatis hostia ,

27. terribilis autem quædam expectatio judicii, & ignis æmulatio, quæ consumptura est adversarios.

28. Irritam quis faciens Legem Moyfi, sine ullâ miseratione, duobus vel tribus testibus, moritur:

29. quantò magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit, & sanguinem testamenti pollutum duxerit, in quo sanctificatus est, & spiritui gratiæ contumeliam fecerit?

30. Scimus enim qui dixit: Mihi vindicta, & ego retribuam. Et iterùm :

26. Car si nous péchons volontairement après avoir reçu la connoissance de la vérité, & si nous abandonnons *Jesus-Christ*, après l'avoir connu, il n'y a plus désormais d'hostie pour les péchés; puisque, comme nous venons de voir, toutes les victimes de la Loi ne peuvent les effacer, & qu'il n'y a que le sang de *Jesus-Christ* qui ait cette vertu: ceux donc qui y renoncent, n'ont point de salut à espérer.

27. Mais il ne leur reste qu'une attente effroyable du jugement de Dieu, & l'ardeur d'un feu jaloux de la gloire de son Dieu, qui doit dévorer ses ennemis: vous ne devez pas douter de la rigueur de ce jugement, & de la sévérité avec laquelle Dieu punira ceux qui auront violé la foi qu'ils avoient promise à *Jesus-Christ*.

28. Car si celui qui a violé la Loi de Moïse, est condamné à mort sans miséricorde, sur la déposition de deux ou trois témoins,

29. combien donc croyez-vous que celui-là sera jugé digne d'un plus grand supplice; qui, par son apostasie, aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour une chose vile & profane le sang de l'alliance par lequel il avoit été sanctifié, & qui aura fait outrage à l'esprit de la grace, qui lui avoit été donné? Ce sont là comme autant de témoins qui s'élèveront contre lui, & qui demanderont vengeance à Dieu: & Dieu ne manquera pas de les écouter favorablement, & de la faire.

30. Car nous savons qui est celui qui a dit: La vengeance m'est réservée, & je saurai bien la faire, dit le Seigneur: "

Supr. VI. 4.

Deut. XVII. 6.  
Matth. XVIII.  
16.  
Joan. VIII. 17.  
2. Cor. XIII. 1.

ψ. 29. C'est le sens du Grec.

ψ. 30. Ces deux mots, *dicit Dominus*, sont dans le Grec.  
Tome XVI.

### 314 ÉPITRE DE S. PAUL AUX HÉBREUX ;

Deut. xxxii. & qui a dit encore : Le Seigneur jugera son peuple. "  
35.  
Rom. xii, 19

31. Or c'est une chose terrible, que de tomber entre les mains du Dieu vivant. A quels supplices doivent donc s'attendre ceux qui irritent ce Dieu vengeur, qui ne cessant jamais de vivre, ne cesse aussi jamais de punir.

32. Or, pour vous porter vous-mêmes à éviter d'être du nombre de ces malheureux, & pour vous exciter à demeurer fermes dans la foi que vous avez embrassée, rappelez en votre mémoire ce premier temps auquel, après avoir été illuminés par le baptême, vous avez soutenu de grands combats & de grandes persécutions avec une force & un courage admirables ;

33. puisque d'une part, vous avez servi de spectacle au monde, par les opprobres & les mauvais traitements que l'on vous a fait souffrir, sans en être ébranlés ; & que de l'autre, vous êtes devenus les compagnons de ceux qui ont souffert de pareils outrages, & par la part que vous avez eue à leurs maux, & par les sentiments de compassion que vous avez eus pour eux."

34. Car vous avez compati à ceux qui étoient dans les chaînes ; & vous avez vu avec joie tous vos biens pillés, sachant que vous aviez au dedans de vous " d'autres biens plus excellents, & qui ne périront jamais.

35. Ne perdez donc pas, je vous en

Ibid. Autr. le Seigneur rendra justice à son peuple, & le vengera des torts & des outrages que lui font les méchants. Voyez au Deutéronome, xxxii. 36.

ψ. 33. Gr. autr. & que de l'autre vous avez pris part à la peine de ceux qui étoient dans la même situation.

Quia judicabit Dominus populum suum.

31. Horrendum est incidere in manus Dei viventis.

32. Rememoramini autem pristinos dies, in quibus illuminati, magnum certamen sustinistis passionum :

33. & in altero quidem, opprobriis & tribulationibus spectaculum facti ; in altero autem, socii taliter conversantium effecti.

34. Nam & vincētis compassi estis, & rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis, cognoscentes vos habere meliorem & manentem substantiam.

35. Nolite itaque amit-

ψ. 34. Gr. Car vous avez compati à mes liens,

Ibid. Ces mots sont dans le Grec imprimé. Ou selon d'autres exemplaires : que vous aviez dans les cieus d'autres biens, &c.

tere confidentiam vestram, quæ magnam habet remunerationem.

*conjure, la confiance que vous avez acquise par tant de travaux, " & qui doit être suivie d'une grande récompense : mais armez-vous de patience jusqu'à la fin.*

36. Patientia enim vobis necessaria est: ut voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem.

36. Car la patience vous est nécessaire, afin qu'en faisant la volonté de Dieu, malgré tous les efforts que l'on fait pour vous en détourner, vous puissiez obtenir les biens qui vous sont promis, & que vous n'avez pas long-temps à attendre ;

37. Adhuc enim modicum aliquantulum, qui venturus est, veniet, & non tardabit.

37. parce que, *selon qu'il est écrit, Habac. II. 3.* Encore un peu de temps, & celui qui doit venir, viendra ; & il ne tardera point.

38. Justus autem meus ex fide vivit: quod si subtraxerit se, non placebit animæ meæ.

38. Or, *en attendant que je vienne, dit le Seigneur, le juste qui m'appartient ;* *Rom. I. 17. Gal. III. 12.* vivra de la foi : mais s'il se retire & s'il s'affoiblit, il ne me sera pas agréable."

39. Nos autem non sumus subtractionis filii in perditionem, sed fidei in acquisitionem animæ.

39. Pour nous, *mes freres,* nous n'avons garde de nous retirer & de nous affoiblir ; " ce qui seroit notre ruine : mais nous demeurons fermes dans la foi, pour le salut de nos ames, que nous préférons à tous les biens du monde, & que nous ne pouvons obtenir sans la foi.

ψ. 35. Gr. aux. la confiance & la liberté avec laquelle vous avez jusqu'ici confessé Jesus-Christ.

bacuc.

Ibid. C'est le sens de la Version des LXX.

ψ. 38. Le pronom meus n'est pas dans le Grec imprimé, ni ici, ni dans le texte d'Ha-

ψ. 39. Le mot, filii, n'est pas dans le Grec.



## C H A P I T R E X I.

*Définition, excellence, avantages & modeles de la foi.*

1. **O**R afin que vous sachiez ce que c'est que cette vertu qui est si nécessaire pour le salut, je vous dirai que la foi est le fondement " des choses que l'on doit espérer, " & une pleine conviction de celles qu'on ne voit point. Elle est le fondement des choses que l'on doit espérer :

2. car c'est par la foi que les anciens Peres ont reçu un témoignage si avantageux dans l'Écriture : c'est cette foi, qui, en leur inspirant une ferme confiance dans les promesses de Dieu, leur a mérité les titres glorieux de serviteurs fideles, d'amis & d'enfants de Dieu, que l'Écriture leur donne. Elle est aussi une pleine conviction des choses qu'on ne voit point ;

Gen. 1. 3. 3. car c'est par la foi, que nous savons très-certainement que le monde a été fait par la seule parole de Dieu ; & c'est par elle que nous sommes convaincus que tout ce qui étoit invisible auparavant, est devenu visible, par l'efficace de cette parole toute-puissante."

Gen. 14. 4. 4. C'est par la foi, qu'Abel offrit à Dieu une plus excellente hostie que Caïn ; & que, le reconnoissant pour le créateur & le souverain de toutes choses, il lui sacrifia ce qu'il avoit de meilleur ; ce que ne fit pas son frere : & c'est par le mérite de cette foi, qu'il est déclaré juste, Dieu lui-même rendant témoignage à ses dons, par le feu du ciel qu'il fit descendre pour consumer son sacrifice, ou par quelque autre signe extérieur qui fit connoître ce qui est marqué dans l'Écriture, que Dieu

Matth. XXI. 35.

ψ. 1. Lit. la substance, & en quelque sorte la réalité.  
Ibid. Gr. des choses que l'on espere.

1. **E**st autem fides spei grandarum substantiarum, argumentum non apparentium.

2. In hac enim testimonium consecuti sunt senes.

3. Fide intelligimus aptata esse secula verbo Dei: ut ex invisibilibus visibilia fierent.

4. Fide plurimam hostiam Abel, quam Cain, obtulit Deo: per quam testimonium consecutus est esse justus, testimonium perhibente muneribus ejus Deo; & per illam defunctus adhuc loquitur.

ψ. 3. Gr. litt. en sorte que les choses visibles n'ont point été formées de choses qui fussent visibles.

*avoit regardé favorablement Abel & ses présents : & c'est aussi à cause de sa foi , qu'il parle encore après sa mort , & que la voix de son sang répandu sur la terre , par la cruauté de son frere , s'éleve jusqu'au trône de Dieu , pour lui demander justice.*

5. Fide Henoch translatus est ne videret mortem , & non inveniebatur , quia transtulit illum Deus : ante translationem enim testimonium habuit placuisse Deo.

5. C'est par la foi , qu'Hénoch a été enlevé du monde , afin qu'il ne mourût pas ; & on ne l'y a plus vu , parce que Dieu l'avoit transporté ailleurs : " *c'est , dis-je , par la foi , qu'il a mérité cette grace ;* car l'Écriture lui rend témoignage , qu'avant d'avoir été ainsi enlevé , il plaisoit à Dieu.

*Gen. v. 24 :  
Eccli. XLIV.  
16.*

6. Sine fide autem impossibile est placere Deo. Credere enim oportet accedentem ad Deum quia est , & inquirentibus se remunerator fit.

6. Or il est impossible de plaire à Dieu sans la foi : car , pour s'approcher de Dieu , il faut croire premièrement qu'il y a un Dieu , & qu'il récompense ceux qui le cherchent ; *& ce n'est que par la foi , qu'on peut en être assuré.*

7. Fide Noe , responso accepto de iis quæ adhuc non videbantur , metuens aptavit arcam in salutem domûs suæ , per quam damnavit mundum : & justitiæ , quæ per fidem est , hæres est institutus.

7. C'est par la foi , que Noé ayant été divinement averti " *du déluge qui devoit arriver ,* & appréhendant ce qu'il ne voyoit pas encore , bâtit l'arche pour sauver sa famille ; & la bâtissant , condamna le monde *incrédule qui se moquoit de sa timide précaution ;* & devint ainsi héritier de la justice qui naît de la foi.

*Gen. vi. 14  
Eccli. XLIV.  
17.*

8. Fide qui vocatur Abraham , obedivit in locum exire , quem accepturus erat in hæreditatem : & exiit , nesciens quò iret.

8. C'est par la foi , que celui qui a reçu de Dieu le nom d'Abraham , au lieu de celui d'Abram qu'il portoit auparavant , lui obéit , en s'en allant dans la terre qu'il devoit recevoir pour héritage ; & qu'il partit *de son pays , sans savoir où il alloit.*

*Gen. XII. 11*

9. Fide demoratus est in terra repromissionis ,

9. C'est par la foi , qu'il demeura dans la terre qui lui avoit été promise , com-

ψ. 5. Voyez la *Dissertation sur Enoch* , à la tête de la *Genèse* ,  
ψ. 7. C'est le sens du Grec.

### 318 ÉPITRE DE S. PAUL AUX HÉBREUX ;

me dans une terre étrangere , habitant sous des tentes , comme firent aussi Isaac & Jacob , qui devoient être héritiers avec lui de cette promesse : *c'est , dis-je , par la foi qu'il en usa ainsi ;*

10. *car c'est parce qu'il attendoit cette cité bâtie sur un ferme fondement , dont Dieu même est le fondateur & l'architecte , & qu'ainsi il se mettoit peu en peine de s'établir dans la terre de Chanaan , qui n'en étoit que la figure.*

Gen. XVII. 19.

11. C'est aussi par la foi , que Sara étant stérile , reçut la vertu de concevoir un fruit dans son sein , *& qu'elle eut un fils* " lorsqu'elle n'étoit plus en âge d'en avoir : *car ce fut* parce qu'elle crut fidele & véritable celui qui le lui avoit promis.

12. C'est pourquoi il est sorti d'un homme seul , & qui étoit déjà comme mort *par son extrême vieillesse* , une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel , & que le sable innombrable qui est sur le bord de la mer.

13. *Or tous ces saints* sont morts dans la foi , *& y ont persévéré jusqu'à la fin* , sans avoir reçu l'effet des promesses que Dieu leur avoit faites : mais les voyant , & comme les saluant de loin , ils étoient contents de savoir qu'elles s'accompliroient dans la personne de leurs enfants : & pour eux , confessant qu'ils étoient étrangers & voyageurs sur la terre , *& se regardant comme tels au milieu de celle de Chanaan qui leur avoit été promise* , ils soupiroient après leur véritable patrie.

14. Car ceux qui parlent de la sorte , font bien voir qu'ils cherchent leur patrie.

γ. 11. Cela est exprimé dans le Grec.

tamquam in aliena , in cafulis habitando , cum Isaac & Jacob , cohæredibus repromissionis ejusdem.

10. Expectabat enim fundamenta habentem civitatem : cujus artifex & conditor Deus.

11. Fide & ipsa Sara sterilis virtutem in conceptionem seminis accepit , etiam præter tempus ætatis : quoniam fidelem credidit esse eum qui repromiserat.

12. Propter quod & ab uno orti sunt , ( & hoc emortuo , ) tamquam sidera cæli in multitudinem , & sicut arena , quæ est ad oram maris , innumerabilis.

13. Juxta fidem defuncti sunt omnes isti , non acceptis repromissionibus , sed à longè eas aspicientes , & salutantes , & confitentes quia peregrini & hospites sunt super terram.

14. Qui enim hæc dicunt , significant se patriam inquirere.

15. Et si quidem ipsius meminissent de qua exierunt, habebant utique tempus revertendi :

15. *Ce n'étoit pas sans doute celle qu'ils avoient quittée*, puisque s'ils avoient eu dans l'esprit celle dont ils étoient sortis, ils auroient eu assez de temps pour y retourner :

16. nunc autem meliorem appetunt, id est, cœlestem. Ideò non confunditur Deus vocari, Deus eorum : paravit enim illis civitatem.

16. mais ils en desiroient une meilleure, qui est la patrie céleste. Aussi Dieu ne rougit point d'être appelé leur Dieu, parce qu'il leur a préparé une cité *bienheureuse*, où ils sont parvenus par le mérite de leur foi, & où ils habiteront éternellement avec lui.

17. Fide obtulit Abraham Isaac cum tentaretur, & unigenitum offerebat, qui susceperat repromissiones ;

17. C'est par la foi, qu'Abraham, lorsque Dieu voulut le tenter, ou plutôt l'éprouver, lui offrit Isaac son fils unique : & quoiqu'il eût reçu en lui les promesses,

18. ad quem dictum est: Quia in Isaac vocabitur tibi semen :

18. & qu'il lui eût été dit : " C'est d'Isaac, que naîtra votre véritable postérité ; il fut néanmoins prêt à le sacrifier,

19. arbitrans quia & à mortuis suscitare potens est Deus: unde eum & in parabolam accepit.

19. parce qu'il pensoit en lui-même que Dieu pourroit bien le ressusciter après sa mort : & ainsi il le recouvra comme d'entre les morts, en figure de la résurrection de Jesus-Christ, immolé par la volonté de son Pere sur l'autel de la croix.

20. Fide & de futuris benedixit Isaac, Jacob & Esau.

20. C'est par la foi, qu'Isaac donna à Jacob & à Esau une bénédiction qui regardoit l'avenir, & qui marquoit ce qui devoit arriver à ces deux freres.

21. Fide Jacob, moriens, singulos filiorum Joseph benedixit : & adoravit

21. C'est par la foi, que Jacob, en mourant, bénit chacun des enfants de Joseph, & qu'il s'inclina profondément devant le bâton " de commandement

ψ. 17. & 18. Gr. autr. C'est par la foi qu'Abraham offrit Isaac, lorsque Dieu voulut le tenter ou l'éprouver, & qu'il offrit ce fils unique sur qui étoient passées les promesses, & dont il lui avoit été dit : C'est d'Isaac, &c.

ψ. 21. C'est ainsi que la plupart expriment le sens du Grec des Septante, ici & dans la Genese, XLVII. 31. Quelques-uns traduisent : & qu'il adora Dieu, étant appuyé sur son bâton.

320 EPIÛRE DE S. PAUL AUX HÉBREUX,

que portoit son fils, révéranÛ en sa personne la grandeur & l'autorité de Jesus-Christ, dont Joseph étoit la figure.

fastigium virgæ ejus.

Gen. I. 23. 22. C'est par la foi, que Joseph, en mourant, parla de la sortie des enfans d'Israël hors de l'Égypte; & qu'il ordonna qu'on en transportât ses os si long-temps avant que cela dût arriver.

22. Fide Joseph, moriens, de perfectione filiorum Israel memoratus est, & de ossibus suis mandavit.

Exod. II, 2. 23. C'est par la foi, qu'après que MoÛse fut né, son pere & sa mere le tinrent caché durant trois mois, ayant vu que c'étoit un bel enfant. Et ayant reconnu, par leur foi, que cette beauté extraordinaire étoit un présage de sa future grandeur, & du dessein que Dieu avoit de s'en servir pour en faire le chef & le libérateur de son peuple, ils n'appréhenderent point l'édit du roi, qui ordonnoit qu'on jettât les enfans mâles dans le fleuve: & ils résolurent de le conserver.

23. Fide MoÛses, natus, occultatus est mensibus tribus à parentibus suis; eo quòd vidissent elegantem infantem, & non timuerunt regis edictum.

Exod. II, 11. 24. C'est par la foi, que lorsque MoÛse fut devenu grand, il renonça à la qualité de fils de la fille de Pharaon qui l'avoit adopté,

24. Fide MoÛses grandis factus negavit se esse filium filię Pharaonis,

25. & qu'il aima mieux être affligé avec le peuple de Dieu, que de jouir du plaisir si court qui se trouve dans le péché,

25. magis eligens affligi cum populo Dei, quàm temporalis peccati habere jucunditatem;

26. jugeant que l'ignominie de Jesus-Christ étoit un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Égypte; parce qu'il envisageoit la récompense éternelle que recevroient ceux qui auroient le bonheur d'y participer.

26. majores divitias æstimans thesauro Ægyptiorum, improprium Christi: aspiciebat enim in remunerationem.

27. C'est par la foi, qu'il quitta l'Égypte, & qu'il en fit sortir tout le peuple d'Israël avec lui, sans craindre la fureur

27. Fide reliquit Ægyptum, non veritus animum regis: invisibilem

ψ. 23. Quelques exemplaires Grecs & Latins inserent ici ce verset: C'est par la foi que lorsque MoÛse fut devenu grand, il tua l'Égyptien, étant touché de l'humili-

liation de ses freres.

ψ. 24. C'est le sens du Grec.

ψ. 25. C'est le sens du Grec: temporalium jucunditatem.

enim tamquam videns sustinuit.

28. Fide celebravit Pascha, & sanguinis effusionem: ne qui vastabat primitiva, tangeret eos.

29. Fide tranfierunt mare rubrum tamquam per aridam terram: quod experti Ægyptii devorati sunt.

30. Fide muri Jericho corruerunt, circuitu dierum septem.

31. Fide Rahab meretrix non periit cum incredulis, excipiens exploratores cum pace.

32. Et quid adhuc dicam? Deficiet enim me tempus enarrantem de Gedeon, Barac, Samson, Jephthe, David, Samuel & Prophetis:

33. qui per fidem vicerunt regna, operati sunt iustitiam, adepti sunt re-promissiones, obturave-

du roi; car il demeura ferme & constant dans l'espérance du bon succès de son entreprise, comme s'il eût vu le Dieu invisible qui devoit la faire réussir.

28. C'est par la foi, qu'il célébra la Pâque, & qu'il fit l'aspersion du sang de l'Agneau sur toutes les portes des maisons des Israélites, afin que l'Ange, qui tuoit tous les premiers-nés des Egyptiens, ne touchât point aux Israélites.

29. C'est par la foi, qu'ils passerent au travers de la mer rouge, comme sur la terre ferme; au lieu que les Egyptiens ayant voulu tenter le même passage, furent engloutis dans les eaux.

30. C'est par la foi, que les murailles de Jéricho tomberent par terre, après qu'on en eut fait le tour sept jours durant, selon l'ordre que Dieu en avoit donné.

31. C'est par la foi, que Rahab, qui étoit une femme débauchée, ayant sauvé les espions de Josué qu'elle avoit reçus chez elle, ne fut point enveloppée dans la ruine des incrédules, c'est-à-dire, des habitants de Jéricho, qui ne voulurent pas croire, comme elle, que Dieu fût assez puissant pour livrer leur ville à son peuple.

32. Que dirai-je davantage? Le temps me manquera, si je veux parler encore de Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephthé, de David, de Samuel & des Prophetes,

33. qui par la foi ont conquis les royaumes, ont accompli les devoirs de la justice & de la vertu, ont reçu l'effet des promesses, ont fermé la gueule

ψ. 31. Litt. ayant reçu pacifiquement les espions de Josué.

ψ. 33. Tels furent Josué, Gédéon, & les autres qu'il vient de nommer.

322 EPI TRE DE S. PAUL AUX HÉBREUX,

des lions , "

34. ont arrêté la violence du feu , " ont évité le tranchant des épées , " ont été guéris de leurs maladies , " ont été remplis de force & de courage dans les combats , ont mis en fuite les armées des étrangers , "

35. & ont rendu aux femmes leurs enfants , les ayant ressuscités. après leur mort. " Les uns ont été cruellement tourmentés , " ne voulant point racheter leur vie présente , afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection :

36. les autres ont souffert les moqueries & les fouets , " les chaînes & les prisons. "

37. Ils ont été lapidés , " ils ont été sciés , " ils ont été éprouvés " en toutes manières , ils sont morts par le tranchant de l'épée : ils étoient vagabonds , couverts de peaux de brebis & de peaux de chevres , étant abandonnés ; affligés , persécutés ;

38. eux dont le monde n'étoit pas digne , ils ont passé leur vie errants dans

runt ora leonum ,

34. extinxerunt impetum ignis , effugerunt aciem gladii , convalescerunt de infirmitate , fortes facti sunt in bello , castra verterunt exterorum :

35. acceperunt mulieres de resurrectione mortuos suos. Alii autem diffidenti sunt , non suscipientes redemptionem , ut meliorem invenirent resurrectionem :

36. alii verò ludibria & verbera experti , insuper & vincula & carceres :

37. lapidati sunt , secti sunt , tentati sunt , in occisione gladii mortui sunt : circuierunt in melotis , in pellibus caprinis , egentes , angustiati , afflicti :

38. quibus dignus non erat mundus : in solitudini-

*Ibid.* Cela regarde principalement Samson , David & Daniel.

ψ. 34. Cela regarde les trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise

*Ibid.* Cela peut regarder Elie , Elisée , Michée , &c.

*Ibid.* Cela peut regarder Job , Ezéchias , &c.

*Ibid.* Cela peut regarder principalement les Maccabées.

ψ. 35. Cela regarde Elie & Elisée.

*Ibid.* Le terme Grec peut s'entendre particulièrement de la peine du tympanum : ce qui peut regarder le vieillard Eléazar. Voyez la *Dissertation sur les Supplices* , à

la tête du Livre des Nombres.

ψ. 36. Cela peut regarder les sept frères Maccabées , &c.

*Ibid.* Cela peut regarder Jérémie , &c.

ψ. 37. Cela peut regarder Zacharie fils de Joiada , &c.

*Ibid.* On croit que le Prophete Isaïe souffrit ce supplice. Voyez la *Dissertation sur les Supplices* , à la tête du Livre des Nombres.

*Ibid.* Quelques exemplaires Grecs ne li-soient point le mot *ισχυισθων* , exprimé par *tentati sunt* ; & quelques Interpretes croient qu'il a pu être mis au lieu de *λοισθων* , qui signifie *secti sunt*.

**bas errentes, in montibus & speluncis, & in cavernis terræ.**

39. **Et hi omnes testimoniū fidei probati, non acceperunt repromissionem,**

40. **Deo pro nobis melius aliquid providente, ut non sine nobis consummarentur.**

les déserts & dans les montagnes, & se retirant dans les antres & dans les cavernes de la terre.

39. Cependant toutes ces personnes, à qui l'Écriture rend un témoignage si avantageux à cause de leur foi, n'ont point reçu la récompense promise ;

40. Dieu ayant voulu, par une faveur singulière qu'il nous a faite, qu'elle leur fût différée jusqu'après l'Ascension de Jesus-Christ ; afin qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur. Ce délai de la béatitude, qui devoit être la récompense de leur foi, ne l'a point diminuée : ils ne l'ont pas attendue avec moins de confiance ; ils ne l'ont pas cherchée avec moins d'ardeur : ils regardoient à la vérité cette félicité, comme étant encore fort éloignée d'eux ; mais cette vue ne faisoit que les animer à une plus grande patience, & qu'augmenter le mérite de leur foi.

ψ. 39. C'est le sens du Grec.



## CHAPITRE XII.

L'Apôtre se sert de tous ces exemples pour exhorter les Hébreux à courir avec patience dans la carrière qui leur est ouverte. Il leur propose l'exemple de Jesus-Christ, & insiste sur un texte du Livre des Proverbes. Tacher d'avoir la paix avec tout le monde : mais en même temps conserver la pureté de l'ame. Combien il seroit dangereux d'abandonner l'alliance divine.

1. **P**UIS donc que nous sommes environnés " d'une si grande nuée de témoins, qui nous ont précédés dans la voie de la foi, & qui y ont marché constamment nonobstant toutes les difficultés qu'ils y ont rencontrées, dégageons-nous aussi de tout ce qui nous appesantit, & des liens du péché qui nous serrent si étroitement : " & courons par la patience dans cette carrière " qui nous est ouverte,

Rem. VI. 4.  
Ephes. IV. 22.  
Col. III. 8.  
1. Petr. II. 1.  
1V. 2.

2. jettant les yeux sur Jesus, comme sur l'auteur & le consommateur de la foi, qui, dans la vue de la joie éternelle qui lui étoit proposée, au lieu de la vie tranquille & heureuse dont il pouvoit jouir, a souffert la croix, en méprisant la honte & l'ignominie attachée à ce supplice ; & qui, pour récompense de ses travaux & de ses humiliations passées, est maintenant assis à la droite du trône de Dieu.

3. Pensez donc en vous-mêmes à celui qui a souffert une si grande contradiction de la part des pécheurs qui se sont élevés contre lui, afin que vous

1. **I** Deòque & nos tantam habentes impositam nubem testium, deponentes omne pondus, & circumstans nos peccatum, per patientiam curamus ad propositum nobis certamen :

2. aspicientes in auctorem fidei, & consummatorem Jesum, qui, proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contemptâ, atque in dextera sedis Dei sedet.

3. Recogitate enim eum qui talem sustinuit à peccatoribus adversum semet-

¶ 1. C'est l'expression du Grec.  
Ibid. Gr. autr. dégageons-nous de tout le poids de la douleur que nous causent les tribulations ; dégageons-nous des pièges que nous rend l'infidélité de la multitude qui nous environne.

Ibid. C'est le sens du Grec, où la préposition *ad* ne se trouve pas.

¶ 2. C'est ainsi que quelques-uns traduisent le Grec : qui au lieu de la vie tranquille & heureuse dont il pouvoit jouir, &c. *pro proposito sibi gaudio.*

ipsum contradictionem : ut ne fatigemini , animis vestris deficientes.

4. Nondum enim usque ad sanguinem restitistis , adversus peccatum repugnantes.

5. Et obliti estis consolationis , quæ vobis tamquam filiis loquitur , dicens : Fili mi , noli negligere disciplinam Domini : neque fatigeris dum ab eo argueris.

6. Quem enim diligit Dominus , castigat : flagellat autem omnem filium quem recipit.

7. In disciplina perseverate : tamquam filiis vobis offert se Deus ; quis enim filius , quem non corripit pater ?

8. Quod si extra disciplinam estis , cujus participes facti sunt omnes : ergo adulteri , & non filii estis.

9. Deinde patres quidem carnis nostræ , eruditores habuimus , & reverebamur eos : non multo

ne vous découragez point ; & que vous ne tombiez point dans l'abattement , à cause des maux qu'on vous fait souffrir , & qui n'approchent pas des siens :

4. car vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang , en combattant contre le péché , comme a fait Jésus-Christ , qui a souffert la mort pour le détruire en vous. Pourquoi donc vous laissez-vous déjà abattre ? Pensez-vous que Dieu vous ait abandonnés , parce qu'il permet que vous soyez affligés ?

5. Et avez-vous oublié cette exhortation " qui s'adresse à vous , comme étant enfants de Dieu : Mon fils , ne négligez pas le châtement dont le Seigneur vous corrige ; & ne vous laissez pas abattre lorsqu'il vous reprend.

Prov. 11:11  
11.  
Apoç. 11:19

6. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime , & il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants . "

7. Ne vous laissez donc point de souffrir : " Dieu vous traite en cela comme ses enfants : car qui est l'enfant qui ne soit point châtié par son pere ?

8. Et si vous n'êtes point châtiés ; tous les autres l'ayant été , vous êtes donc des bâtards , & non pas des enfants légitimes.

9. Et de plus , si nous avons eu du respect & de la soumission pour les peres de notre corps , lorsqu'ils nous ont châtiés , combien plus devons-nous être

ψ. 5. C'est le sens du Grec.

ψ. 6. C'est le sens de la Version des Sep-

tanté.

ψ. 7. Gr. si vous recevez des châtements:

### 326 ÉPITRE DE S. PAUL AUX HÉBREUX ;

soumis à celui qui est le Père des esprits, qui nous châtie, afin que nous vivions dans une piété & une sainteté qui nous conduise à la vie éternelle ?

10. Car quant à nos pères, ils nous châtoient comme il leur plaisoit, n'ayant quelquefois en cela d'autre règle que leur passion & leur caprice ; & ils nous châtoient souvent par rapport à une vie qui dure si peu, & pour nous former à la vie civile : mais Dieu, qui est la sagesse & la bonté même, nous châtie autant qu'il nous est utile, pour nous rendre capables de participer à la sainteté.

11. Or tout châtiment, lorsqu'on le reçoit, semble être un sujet de tristesse & non de joie : mais ensuite il fait recueillir dans une profonde paix les fruits de la justice à ceux qui auront été ainsi exercés.

12. Relevez donc vos mains languissantes, & fortifiez vos genoux affoiblis.

13. Conduisez vos pas par des voies droites, afin que, s'il y en a quelqu'un parmi vous qui soit chancelant dans la foi, il ne s'écarte pas du véritable chemin, mais plutôt qu'il se redresse & qu'il s'affermisse de nouveau, y étant excité par votre exemple.

Rom. XII. 8. 14. Tachez d'avoir la paix avec tout le monde, & de conserver la sainteté sans laquelle nul ne verra Dieu.

15. Prenez garde que quelqu'un d'entre vous ne manque à la grâce de Dieu,

magis obtemperabimus Patri spirituum, & vivemus ?

10. Et illi quidem in tempore paucorum dierum, secundum voluntatem suam erudiebant nos: hic autem ad id quod utile est in recipiendo sanctificationem ejus.

11. Omnis autem disciplina, in presenti quidem videtur non esse gaudii, sed mœroris: postea autem fructum pacatissimum exercitatis per eam reddet justitiæ.

12. Propter quod remissas manus & soluta genua erigite,

13. & gressus rectos facite pedibus vestris: ut non claudicans quis erret, magis autem sanctur.

14. Pacem sequimini cum omnibus, & sanctimoniam, sine qua nemo videbit Deum:

15. contemplantes ne quis desit gratiæ Dei: ne

ψ. 10. Autr. pour nous rendre participants de la sainteté. verser.

ψ. 13. Gr. autr. il ne se laisse pas ren- la chasteté.

qua radix amaritudinis  
fursum germinans impe-  
diat, & per illam inqui-  
nentur multi.

16. Ne quis fornicator,  
aut profanus ut Esau, qui  
propter unam escam ven-  
didit primitiva sua.

17. Scitote enim quo-  
niam & postea cupiens  
hæreditare benedictionem,  
reprobatus est: non enim  
invenit pœnitentiæ locum,  
quamquam cum lacrymis  
inquisisset eam:

*Et n'abandonne la foi, de peur que quelque racine amere poussant en haut ses rejettons, n'empêche la bonne semence, & que l'infidélité d'un seul ne souille l'ame de plusieurs, en les entraînant par son mauvais exemple.*

16. Prenez garde aussi qu'il ne se trouve parmi vous quelque fornicateur, ou quelque profane, comme Esau, qui vendit son droit d'aînesse pour un seul repas, & qui préféra ainsi le plaisir de se rassasier pour un moment, à la bénédiction de son père, qui devoit le rendre heureux pour toute sa vie: il la perdit pour toujours;

17. car vous savez qu'ayant depuis désiré d'avoir, comme le premier héritier, la bénédiction de son père, il fut rejeté; & il ne put lui faire changer de résolution, ni le porter à révoquer en sa faveur ce qu'il avoit fait pour Jacob, quoiqu'il l'en eût conjuré avec larmes. Prenez garde, dis-je, qu'il ne se trouve aussi parmi vous quelqu'un qui soit assez malheureux pour préférer les plaisirs passagers & les biens périssables de cette vie, aux bénédictions célestes qui le regardent comme enfant de Dieu; de peur qu'après avoir renoncé à cette qualité pour conserver ces avantages temporels, il ne puisse plus recouvrer son droit, ni engager Dieu à lui donner part à un bonheur qu'il auroit si peu estimé. Demeurez donc fermes dans la foi que vous avez embrassée; & vivez dans la sainteté qu'elle demande de vous, non par une crainte purement servile comme des esclaves, mais par amour, comme des enfants.

ψ. 15. Ou plutôt: Prenez garde que, &c.  
Ibid. Quelques-uns conjecturent qu'au lieu du mot Grec *ἐκλή*, rendu par *impediât*, il faudroit lire, *ὡς χολή*, qui signifie, *in felle*, selon l'expression du Deut. xxxix. 18. D'où cette parole paroît être empruntée: c'est-à-dire, que quelque racine amere ne

pousse en haut des rejettons de fiel, & que l'infidélité, &c.  
ψ. 16. Dans l'Écriture la fornication signifie souvent l'infidélité de l'ame qui s'attache aux créatures: il y a lieu de penser que l'Apôtre l'entend ici en ce sens. Voyez l'Analyse.

## 328    EPITRE DE S. PAUL AUX HÉBREUX,

*Exod. XIX. 18.* 18. Car vous ne vous êtes pas appro-  
*Ex. XX. 21.* chés, *comme ceux qui reçurent la loi an-*  
*cienne*, d'une montagne sensible & *ter-*  
*restre*, d'un feu brûlant, d'un nuage  
 obscur & ténébreux, des tempêtes &  
 des éclairs,

19. du son d'une trompette, & du  
 bruit d'une voix qui étoit telle, que  
 ceux qui l'entendirent, supplierent qu'on  
 ne leur parlât plus, *mais que Dieu leur*  
*fit connoître ses volontés par Moÿse.*

*Exod. XIX. 1.* 20. Car ils ne pouvoient porter la ri-  
 13. gueur de cette menace : que si une bête  
 même touchoit la montagne, elle fe-  
 roit lapidée. "

21. Et *en effet*, ce qui paroissoit, étoit  
 si terrible, que Moÿse dit lui-même : " Je  
 suis tout tremblant & tout effrayé.

22. Mais vous vous êtes approchés  
 de la montagne de Sion, de la ville du  
 Dieu vivant, de la Jérusalem céleste,  
 d'une troupe innombrable d'Ange,

23. de l'assemblée & de l'Eglise des  
 premiers-nés " qui sont écrits dans le  
 ciel, de Dieu qui est le Juge de tous,  
 des esprits des justes qui sont dans la  
 gloire; "

24. de Jesus qui est le médiateur de la

18. Non enim accessistis  
 ad tractabilem montem,  
 & accensibilem ignem, &  
 turbinem, & caliginem,  
 & procellam,

19. & tubæ sonum, &  
 vocem verborum, quam  
 qui audierunt, excusave-  
 runt se, ne eis fieret ver-  
 bum.

20. Non enim porta-  
 bant quod dicebatur : Et  
 si bestia tetigerit montem,  
 lapidabitur.

21. Et ita terribile erat  
 quod videbatur, Moyses  
 dixit : Exterritus sum, &  
 tremebundus.

22. Sed accessistis ad  
 Sion montem, & civita-  
 tem Dei viventis, Jerusa-  
 lem cælestem, & multo-  
 rum millium Angelorum  
 frequentiam :

23. & Ecclesiam primi-  
 tivorum, qui conscripti  
 sunt in cælis, & judicem  
 omnium Deum, & spiri-  
 tus justorum perfecto-  
 rum,

24. & testamenti novi

ψ. 20. Le Grec imprimé ajoute : ou per-  
 cée d'un dard. » Cela est dans le texte de  
 l'Exode, XIX. 13.

ψ. 21. On suppose que cette parole qui  
 ne se trouve point dans les Livres de Moÿse,  
 avoit été conservée par tradition. Peut-être  
 que S. Paul fait allusion à ce qui est rap-

porté dans le Deutéronome, IX. 19. où la  
 Vulgate dit : *Timui enim*, & où la Version  
 des Septante dit comme ici : *Exterritus*  
*sum.*

ψ. 23. c. à. d. des Elus.

*Ibid.* A la lettre & selon le Grec : qui sont  
 consommés.

mediatorem

mediatorem Jesum , & sanguinis asperzionem melius loquentem quàm Abel.

nouvelle alliance, & de ce sang adorable qu'il a répandu sur la croix, & dont on a fait l'asperzion " sur nous dans notre baptême : sang précieux, qui parle plus avantageusement que celui " d'Abel, puisqu'il demande à Dieu miséricorde pour nous, au lieu que celui d'Abel demandoit vengeance contre son frere.

25. Videte ne recusetis loquentem. Si enim illi non effugerunt, recusantes eum qui super terram loquebatur: multò magis nos, qui de cœlis loquentem nobis avertimus:

25. Prenez donc garde de mépriser celui qui vous parle avec tant de bonté: car si ceux qui ont méprisé celui qui leur parloit sur la terre de la part de Dieu, " n'ont pu échapper la peine due à leur incredulité, nous pourrons bien moins l'éviter; si nous rejettons celui qui nous parle du ciel;

26. cujus vox movit terram tunc; nunc autem repromittit, dicens: Adhuc semel; & ego movebo non solum terram, sed & cœlum.

26. lui dont la voix alors ébranla la terre, & qui maintenant déclare ce qu'il doit faire, en disant: J'agirai encore une fois, " & non-seulement j'ébranlerai la terre, mais le ciel même.

Agg. II. 74

27. Quod autem, Adhuc semel, dicit: declarat mobilia translationem tamquam factorum, ut maneat ea quæ sunt immobilia.

27. Or, en disant qu'il agira encore une fois, il déclare qu'il fera cesser les choses muables, comme étant faites pour un temps, afin que celles qui sont stables, leur succédant, demeurent pour toujours.

28. Itaque regnum immobile suscipientes, habemus gratiam: per quam serviamus placentes Deo, cum metu & reverentia.

28. C'est pourquoi, commençant déjà de posséder par la foi ce royaume qui n'est sujet à aucun changement, conservons " la grace, par laquelle nous puissions rendre à Dieu un culte qui lui soit agréable, étant accompagné de respect & d'une sainte frayeur, " dont nous devons toujours être saisis.

ψ. 24. C'est la construction du Grec: & sanguinem asperzionis melius, loquentem, &c.

Ibid. C'est le sens du Grec.

ψ. 25. C'est le sens du Grec: qui leur parloit sur la terre de la part de Dieu.

ψ. 26. C'est l'expression de la Version des

Septante, & l'Hébreu y est conforme.

ψ. 28. C'est le sens du Grec: habemus gratiam. La Vulgate lit: habemus, c'est-à-dire, nous avons la grace; &c.

Ibid. Gr. autr. de pudeur & de respect.

330° EPI TRE DE S. PAUL AUX HÉBREUX ;

Deut. xv. 24.

29. Car notre Dieu est un feu dévorant, qui nous consumera éternellement, si nous ne lui sommes fideles, & si nous n'observons exactement tout ce qu'il nous ordonne.

29. Etenim Deus noster ignis consumens est.

C H A P I T R E X I I I.

L'Apôtre continue de donner aux Hébreux quelques avis particuliers : il les console de la peine qu'ils avoient de se voir chassés de la Synagogue. Il demande aux Hébreux le secours de leurs prieres. Priere admirable qu'il fait lui-même pour eux. Conclusion de cette Epître.

1. C'Est pourquoi conservez toujours la charité envers vos freres : ce qui est un des premiers préceptes de la Loi.

Rom. xii. 13.  
1. Petr. iv. 9.

Gen. xvii.  
3. xix. 2.

2. Et ne négligez pas d'exercer l'hospitalité qui apporte quelquefois de si grands avantages : car c'est en la pratiquant, que quelques-uns, comme Abraham & Lot, ont reçu autrefois pour hôtes des Anges mêmes, sans le savoir.

3. Souvenez-vous aussi de ceux qui sont dans les chaînes, comme si vous étiez vous-mêmes enchaînés avec eux ; & de ceux qui sont affligés, comme étant vous-mêmes dans un corps mortel ; sujet aux mêmes peines & aux mêmes infirmités.

4. Que le mariage soit traité de tous avec honnêteté ; & que le lit nuptial soit sans tache : car Dieu condamnera les fornicateurs & les adulteres.

Jos. i. 5.

5. Que votre vie soit exempte d'avarice : soyez contents de ce que vous avez ; & ne vous défiez point de la providence de Dieu, puisqu'il dit lui-même : Je ne vous laisserai point, & je ne vous

1. Caritas fraternitatis maneat in vobis :

2. & hospitalitatem nolite oblivisci ; per hanc enim latuerunt quidam, Angelis hospitio receptis.

3. Mementote victorum, tamquam simul victi, & laborantium, tamquam & ipsi in corpore morantes.

4. Honorabile concubium in omnibus, & thorus immaculatus : fornicatores enim & adulteros judicabit Deus.

5. Sint mores sine avaritiâ, contenti præsentibus : ipse enim dixit : Non te deseram, neque derelin-

quam :

6. ita ut confidenter dicamus : Dominus mihi adiutor ; non timebo quid faciat mihi homo.

7. Memento præpositorum vestrorum , qui vobis locuti sunt verbum Dei : quorum intuentes exitum conversationis , imitamini fidem.

8. Jesus Christus heri , & hodie : ipse & in secula.

9. Doctrinis variis & peregrinis nolite abduci. Optimum est enim gratiâ stabilire cor , non escis : quæ non profuerunt ambulanti in eis.

10. Habemus altare , de quo edere non habent potestatem , qui tabernaculo deserviunt.

abandonnerai point.

6. C'est pourquoi nous disons avec confiance : Le Seigneur est mon secours ; je ne craindrai point ce que les hommes pourront me faire. Pj. cxvii. 6.

7. Souvenez-vous de vos conducteurs , " qui vous ont prêché la parole de Dieu ; & considérant quelle a été la fin de leur vie , imitez leur foi , & ne vous laissez point ébranler non plus qu'eux par la persécution & par les tourmens : vous servez Jésus-Christ que ces Saints ont servi avec tant de fidélité : il est le même aujourd'hui qu'il étoit alors : il mérite également votre attachement & votre amour.

8. Car Jésus-Christ étoit hier , il est aujourd'hui , & il sera le même dans tous les siècles , " toujours immuable dans sa personne , dans ses qualités , dans sa doctrine.

9. Ne vous laissez donc point emporter à une diversité d'opinions & à des doctrines étrangères & différentes de celles qu'on vous a annoncées de sa part : car il est bon d'affermir son cœur par la grace , que Jésus-Christ nous a méritée , & d'y mettre sa confiance , au lieu de s'appuyer sur des discernemens de viandes qui n'ont point servi à ceux qui les ont observés , & qui ne vous serviront de rien non plus à vous pour votre sanctification : au contraire , ils y seront un obstacle ;

10. car nous avons en Jésus-Christ une victime , qui est la seule qui peut nous sanctifier , " & dont ceux qui rendent encore un culte au tabernacle judaïque n'ont pas pouvoir de manger. C'est ce que nous voyons clairement marqué dans le sacrifice de l'expiation , qui étoit la figure de celui

γ. 7. C'est l'expression du Grec.

γ. 8. Gr. autr. Jésus-Christ est aujourd'hui le même qu'il étoit hier ; & il sera le même dans tous les siècles.

γ. 10. Litt. Nous avons un autel sur lequel Jésus-Christ même est offert comme la victime qui seule peut nous sanctifier , & dont , &c.

## 332 ÉPÎTRE DE S. PAUL AUX HÉBREUX,

de *Jésus-Christ*.

*Lev. xvi. 27.* 11. Car les corps des animaux, dont le sang étoit porté par le souverain Pontife dans le sanctuaire pour l'expiation du péché, sont brûlés hors le camp; & aucun des Juifs ne peut en manger.

12. Et c'est pour cette raison, & pour remplir cette figure, que *Jésus-Christ* devant sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors la porte de la ville de *Jérusalem*; nous apprenant par-là que, si nous voulons avoir part à son sacrifice, nous devons aussi en sortir avec lui.

13. Sortons donc hors du camp; quittons la synagogue, son temple, ses sacrifices; & allons à *Jésus-Christ*, en portant l'ignominie de sa croix, & la confusion d'adorer & de suivre un Dieu crucifié.

*Mich. xi. 10.* 14. Que cette obligation d'abandonner notre ville & notre patrie ne nous afflige point: car nous n'avons point ici de ville permanente; mais nous cherchons celle où nous devons habiter un jour, cette *Jérusalem céleste*, dont la *Jérusalem d'ici-bas* n'est que l'ombre & la figure, & dans laquelle nous ne pouvons entrer que par *Jésus-Christ* & avec *Jésus-Christ*.

15. Offrons donc par lui sans cesse à Dieu une hostie de louange, c'est-à-dire, le fruit des levres qui rendent gloire à son nom, pour le remercier de la grâce qu'il nous a faite de nous le donner pour notre Médiateur & notre Sauveur.

16. Souvenez-vous d'exercer la charité, & de faire part de vos biens aux autres: car c'est par de semblables hosties, qu'on se rend Dieu favorable.

¶ 15. Ceci peut s'entendre du sacrifice Eucharistique. Voyez ce qui en est dit dans

11. Quorum enim animalium infertur sanguis pro peccato in sancta per Pontificem, horum corpora cremantur extra castra.

12. Propter quod & *Jesus*, ut sanctificaret per suum sanguinem populum, extra portam passus est.

13. Exeamus igitur ad eum extra castra, improprium ejus portantes.

14. Non enim habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.

15. Per ipsum ergo offeramus hostiam laudis semper Deo, id est, fructum labiorum confitentium nomini ejus.

16. Beneficiæ autem & communionis nolite oblivisci: talibus enim ostiis promeretur Deus.

¶ 16. C'est le sens du Grec.

17. Obedite præpositis vestris, & subjacete eis; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri: ut cum gaudio hoc faciant, & non gementes: hoc enim non expedit vobis.

18. Orate pro nobis: confidimus enim quia bonam conscientiam habemus in omnibus benè volentes conversari.

19. Amplius autem deprecor vos hoc facere, quò celerius restituar vobis.

20. Deus autem pacis, qui eduxit de mortuis pastorem magnum ovium, in sanguine testamenti æterni, Dominum nostrum Jesum Christum,

21. aptet vos in omnī bono, ut faciatis ejus voluntatem: faciens in vobis quod placeat coram se per Jesum Christum: cui est gloria in secula seculorum. Amen.

22. Rogo autem vos, fratres, ut sufferatis ver-

17. Obéissez à vos conducteurs, " & demeurez soumis à leurs ordres; afin qu'ainsi qu'ils veillent pour le bien de vos ames, " comme devant en rendre compte à Dieu, ils s'acquittent de ce devoir avec joie, & non en gémissant: ce qui ne vous seroit pas avantageux.

18. Priez pour nous: nous ne sommes pas indignes que vous nous accordiez cette grace; car nous croyons, selon le témoignage que notre conscience nous rend, que nous n'avons point d'autre desir que de nous conduire saintement en toutes choses.

19. Et je vous conjure de le faire avec une nouvelle instance, afin que Dieu me rende plutôt à vous.

20. En attendant, je souhaite que le Dieu de paix, qui a ressuscité d'entre les morts Jésus-Christ notre Seigneur, qui par le sang du testament éternel, est devenu le grand Pasteur des brebis,

21. vous rende disposés à toute bonne œuvre, " afin que vous fassiez sa volonté, lui-même faisant en vous ce qui lui est agréable par Jésus-Christ, auquel soit " gloire dans les siècles des siècles. Amen.

22. Je vous supplie, mes freres, d'agrèer ce que je vous ai dit ici pour vous

ψ. 17. C'est l'expression du Grec.  
Ibid. C'est la construction du Grec: ipsi enim pervigilant pro animabus vestris, quasi rationem reddituri. Autrement & à la lettre: Car ils veillent, &c. obéissez-leur donc afin

qu'ils s'acquittent.

ψ. 21. Le mot opere est exprimé dans le Grec.

Ibid. C'est le sens du Grec, qui porte simplement: cui gloria, &c.

### 334 EPI TRE DE S. PAUL AUX HÉBREUX, &c.

confoler " dans vos peines , & vous affermir dans votre foi , ne vous ayant écrit qu'en peu de mots , par rapport à la multitude des chofes que j'avois à vous dire , & à la grandeur des myfteres que j'avois à traiter.

23. Sachez que notre frere Timothée eft en liberté : & s'il vient bientôt ici , j'irai vous voir avec lui.

24. Saluez de ma part tous ceux qui vous conduifent , & tous les Saints , ou les Chrétiens qui font parmi vous. Nos freres d'Italie vous faluent.

25. Que la grace foit avec vous tous. Amen.

ψ. 22. Gr. autr. pour vous exhorter.

bum folatii. Etenim per paucis fcripsi vobis.

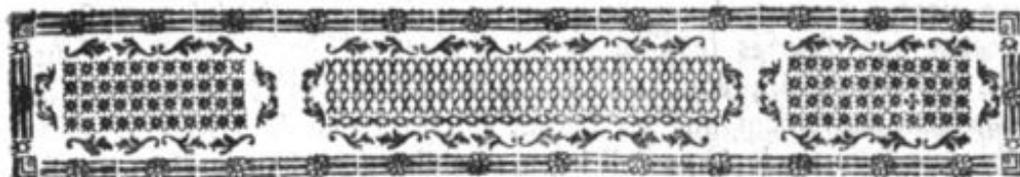
23. Cognofcite fratrem noftrum Thimotheum dimiffum : cum quo ( fi celerius venerit ) videbo vos.

24. Salutate omnes præpofitos veftros , & omnes fanctos. Salutant vos de Italia fratres.

25. Gratia cum omnibus vobis. Amen.

*Fin de l'Epître aux Hébreux.*





# PRÉFACE GÉNÉRALE

S U R

## LES ÉPÎTRES CANONIQUES.

ON appelle *Épîtres Canoniques*, ou *Catholiques*, les sept Epîtres qui se trouvent dans nos Bibles après celles de saint Paul ; (a) savoir l'Épître de saint Jacques le Mineur, les deux de saint Pierre, les trois de saint Jean, & celle de saint Jude. Le nom de *Canoniques*, (b) qu'on leur donne, pourroit marquer qu'elles contiennent des regles importantes pour la conduite des mœurs, & des instructions sur les matieres de la foi. Le mot Grec *Canon*, d'où dérive celui de *Canonique*, signifie proprement une regle. Mais peut-être n'ont-elles été nommées *Canoniques*, que parce qu'elles sont renfermées dans le Canon des divines Ecritures.

I.  
Remarques  
sur le nom de  
ces Epîtres.

On les appelle aussi *Catholiques* ; (c) & ce nom leur est affecté plus communément parmi les Anciens. C'est à peu près, dit Théodoret, (d) comme qui diroit, *Épîtres Circulaires* ; parce que n'étant envoyées à aucune Eglise en particulier, elles sont communes à toutes celles qui professent la foi de Jesus-Christ, ou du moins à celles qui étoient composées de Juifs convertis au Christianisme, & répandus alors dans presque toutes les parties du monde ; à quoi fait allusion le nom de *Catholique*, qui signifie proprement universel. Les Orientaux appellent le Livre qui contient ces Epîtres, *Catholicon* ou *Catholique* ; & quand ils en citent quelques-unes, ils disent, par exemple, *saint Pierre dans le Catholicon*.

L'ordre que ces Epîtres tiennent entre elles n'a pas été uniforme, particulièrement parmi les Latins. L'Auteur du Prologue que l'on a sur les Epîtres Canoniques, que les imprimés & plusieurs Manuscrits

II.  
Remarques  
sur l'arrange-  
ment de ces  
Epîtres.

(a) [Cette Préface est celle de Dom Calmet.] = (b) *Concil. Laodicen. can. 60. Cassiodor. de Institut. Divin. Litt. cap. 8. Hieron. seu alius Prolog. in Epist. Canonicas.* = (c) *Ita Patres passim.* = (d) *Prolog. Theodoret. in Epist. Catholic. in Edit. Roberti Steph. καθόλικαι λέγονται αὐταί, ὅτι καὶ ἐγκύκλιαι, ἡ δὲ ἀφιερισμένη ἔχει ἐν ἡ σέλις, ὡς ἡ Θύμ Παύλου, . . . . ἀλλὰ καθόλου ἵεν πρὸς ἡτοι Ἰουδαίους ἵεν ἐν τῇ διασπαρῇ, ὡς Πίστες, ἡ ἐν τῶσι τοῖς ὄνο τῶν αὐτῶν γίνῃ Χριστιανῶν τιλῶσι.*

attribuent à saint Jérôme, & que plusieurs Savants (a) lui contestent, pendant que d'autres (b) soutiennent qu'il est de lui ; cet Auteur, quel qu'il soit, nous apprend que les Grecs Catholiques & Orthodoxes les rangeoient autrement que les Latins. (c) Il dit que dans la Traduction qu'il en a faite sur le Grec, il les a rétablies dans leur ordre naturel, & y a remis un passage important, que les Copistes Latins en avoient mal-à-propos retranché ; c'est le verset 7. du Chap. V. de la premiere Epître de saint Jean, qui regarde les trois témoins qui rendent témoignage dans le ciel : *Tres sunt qui testimonium dant in celo, Pater, Verbum, & Spiritus Sanctus; & hi tres unum sunt.*

Les Grecs arrangeoient les sept Epîtres Canoniques comme nous les voyons aujourd'hui dans nos Bibles ; savoir, 1<sup>o</sup>. celle de saint Jacques ; 2<sup>o</sup>. les deux de saint Pierre ; 3<sup>o</sup>. les trois de saint Jean ; & 4<sup>o</sup>. celle de saint Jude. C'est ce qu'on remarque dans les Peres & dans les Manuscrits Grecs. Eusebe, (d) saint Grégoire de Nazianze, (e) le Concile de Laodicée, (f) saint Athanase, (g) saint Jean Damascene (h) les mettent toujours dans cet ordre. Mais les Latins les arrangeoient autrement, comme on le voit dans saint Augustin, qui met d'abord les deux de saint Pierre, puis les trois de saint Jean ; celle de saint Jude ; & enfin celle de saint Jacques. Le fameux Manuscrit de Clermont les dispose de même. Le P. Martianay cite un Manuscrit Latin de la Bibliothèque de Colbert, (i) où les sept Epîtres Canoniques sont placées dans cet ordre : Les deux Epîtres de saint Pierre, celle de saint Jacques, les trois de saint Jean, & celle de saint Jude. Le Commentaire de saint Clément d'Alexandrie sur les Epîtres Canoniques, que nous avons en Latin dans Cassiodore, met d'abord la premiere de saint Pierre, puis celle de saint Jude, puis la premiere de saint Jean, puis la seconde. Il ne parle ni de celle de saint Jacques, ni de la seconde de saint Pierre, ni de la troisieme de saint Jean. Le même Cassiodore (k) donnant la division *des saintes Ecritures selon saint Jérôme*, distribue ainsi les Epîtres des Apôtres : 1<sup>o</sup>. Les deux de saint Pierre, puis les quatorze de saint Paul, puis les trois de saint Jean, celle de Saint Jacques, celle de saint Jude, les Actes des Apôtres, l'Apocalypse. Innocent I. dans son Epître à Exupere, met les Epîtres de saint Jean les premieres, & celle de saint Jacques la dernière : dans quelques ancien-

---

(a) M. Mille, le Pere Martianay, M. Roger, M. Simon. — (b) Erasme, Bukentop, M. le Clerc, M. Kemer, &c. — (c) *Prolog. in 7. Epist. Canonic. Non idem ordo est apud Græcos qui integrè sapiunt & fidem rectam sectantur, Epistolarum septem quæ Canonica nuncupantur, qui in Latinis codicibus invenitur. Quod quia Petrus primus est in numero Apostolorum, prima sine etiam ejus Epistola, in ordine cæterarum.* — (d) Euseb. lib. 11. cap. 23. *Hist. Eccles.* — (e) Greg. Nazian. *Carm. de Can. Script.* — (f) *Conc. Laodic. can. 60.* — (g) Athan. *Epist. Festi. Idem. in Synopsi.* — (h) Damascen. l. 1<sup>o</sup>. *de Fide Cath. c. 18.* — (i) *Ms. Colbert. n. 245.* — (k) Cassiodor. *de inflit. div. Script. c. 8.*

des Bibles Latines manuscrites, (a) on met les Epîtres Canoniques entre les Actes des Apôtres & les Epîtres de saint Paul. On les voit de même dans les Manuscrits Syriaques, & dans la Bible Moscovite.

Le dernier des Canons qui porte le nom des Apôtres, (b) met premièrement celle de saint Pierre, puis celles de saint Jean, celle de saint Jacques, & celle de saint Jude. Saint Augustin au Livre de la Foi & des Œuvres, Chap. 14. suit le même ordre. Mais dans le Livre 2. Chap. 8. de la Doctrine Chrétienne, il met d'abord les deux Epîtres de saint Pierre, les trois de saint Jean, celle de saint Jude, & enfin celle de saint Jacques. Eusebe dans un endroit de son Histoire Ecclésiastique, (c) met immédiatement après les Epîtres de S. Paul, la première de saint Jean, & ensuite la première de saint Pierre, lesquelles n'ont jamais été contestées : mais ailleurs (d) il dit expressément que l'Epître de saint Jacques est la première des Catholiques. Rufin dans l'Exposition du Symbole, le Concile de Carthage (e) en 397. can. 47. Junilius (f) Evêque d'Afrique dans le sixième siècle, & d'anciens dénombrements des versets des Livres saints, rapportés dans les Notes de M. Cotelier sur saint Barnabé, mettent l'Epître de saint Pierre à la tête des Canoniques.

De tout cela on peut conclure qu'anciennement l'ordre que les Epîtres Canoniques devoient tenir entr'elles, n'étoit nullement fixé ni chez les Grecs, ni chez les Latins; & que l'Auteur du Prologue sur ces Epîtres, attribué à saint Jérôme, a eu raison de dire que les Latins principalement mettoient les Epîtres de saint Pierre à la tête des autres, parce qu'il étoit le Chef des Apôtres : *Quia Petrus primus est in numero Apostolorum, prima sint etiam ejus Epistola in ordine cæterarum.* Les Grecs donnerent plus communément le premier rang à celle de saint Jacques, soit à cause qu'ils la croyoient plus ancienne que celle de S. Pierre; ou parce que saint Jacques fut fixé à Jérusalem en qualité d'Evêque, avant que les autres Apôtres eussent mis leurs sieges dans aucune autre ville; ou enfin parce que son Epître est plus Catholique ou plus universelle que ni celle de saint Pierre, ni aucune des autres, (g) comme ayant été écrite indéfiniment aux douze tribus qui étoient dans la dispersion. Quoi qu'il en soit, cet ordre & cet arran-

(a) *Biblia Mss. sancti Germani à pratis & PP. Præmonst. Pontimussa.* — (b) *Can. Apost. cap. 84. Πίτρυ ἐπιστολαί τῶν ἁγίων τρεῖς, Ἰακώβου μία, Ἰδδα μία.* — (c) *Euseb. lib. 111. cap. 25. Hist. Eccles.* — (d) *Euseb. lib. 11. cap. 23. Hist. Eccles.* — (e) Ce Concile met l'Epître de saint Jacques toute la dernière, & les deux de saint Pierre les premières. — (f) *Junil. lib. 1. de Part. Divina Leg. cap. 5.* Cet Auteur ne met que cinq Epîtres Canoniques, celle de saint Jacques, la seconde de saint Pierre, celle de saint Jude, & les deux dernières de saint Jean. Mais immédiatement auparavant il avoit mis la première de saint Pierre, & celle de saint Jean, après celle de saint Paul aux Hébreux. — (g) *Scholias. Græc. anonym. in Epist. Jacobi, in Cod. Mss. Reg. n. 705. apud Mill. pag. 542.*

gement est assez arbitraire ; & quand les Epîtres de saint Pierre ne seront point mises au premier rang , cela ne déroge point du tout à sa primauté.

III.  
Remarques  
sur le nombre  
de ces Epîtres.

Saint Grégoire de Nazianze (a) remarque que les Anciens étoient partagés sur le nombre des Epîtres Catholiques. Les uns les recevoient toutes sept ; & les autres , seulement trois ; savoir , celle de saint Jacques , la première de saint Jean , & la première de saint Pierre. On verra à la tête de chacune de ces Epîtres , les difficultés qu'on a formées sur leur Canonicité. Les deux dernières Epîtres de saint Jean , quoiqu'écrites à des Particuliers , ont été reçues au nombre des Epîtres Catholiques , apparemment pour ne les pas séparer de la première Epître du même Evangéliste , qui est générale , & dont l'authenticité n'a jamais été contestée. Il y a même d'assez bonnes raisons de croire que la seconde & la troisième sont des especes de Lettres de créance , ou de recommandation , écrites à des Eglises particulieres.

IV.  
Remarques  
sur l'objet de  
ces Epîtres.

Le but général des Epîtres Catholiques est , selon la remarque de saint Augustin , (b) de réfuter les hérésies naissantes de Simon le Magicien , des Nicolaites , & autres semblables hérétiques , qui abusant de la liberté Evangélique , & prenant à contre-sens les paroles & les sentiments de saint Paul , enseignoient que la foi sans les œuvres étoit suffisante pour le salut , quoique l'Apôtre se fût expliqué assez clairement sur cela , en disant qu'il entendoit la foi agissante par la charité : (c) *Fides quæ per caritatem operatur*. Et dans ses Epîtres il a attaqué assez souvent les faux Apôtres , qui troubloient l'Eglise ou par leurs dogmes nouveaux , ou par leur fausse & dangereuse liberté , ou par l'abus qu'ils faisoient de ses principes , pour corrompre la morale de l'Evangile , ou pour en rendre les vérités méprisables ou odieuses.

L'Epître de saint Jacques est visiblement contre ceux qui nioient la nécessité des bonnes œuvres ; celles de saint Pierre , contre les disciples de Simon , contre les faux Docteurs , & contre les hérétiques en général. La seconde de saint Pierre , & celle de saint Jude , n'ont qu'un même objet ; elles attaquent sur-tout les faux Apôtres , qui blasphémoient contre les vérités saintes , par l'abus qu'ils en faisoient , & par la pernicieuse doctrine qu'ils répandoient dans l'Eglise. Celle de S. Jude emprunte même plusieurs expressions de la seconde de S. Pierre. La première de saint Jean est aussi contre les mêmes hérétiques , & les novateurs ; elle prouve l'obligation des actions de piété , & la nécessité de persévérer dans la foi & dans la patience.

(a) Nazianz. Carm. de Script. Canon. Καθολικῶν Ἐπιστολῶν.

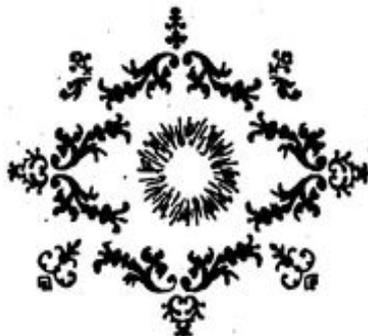
Τρεῖς μὲν ἑκάστα φασί , ἃ δὲ τρεῖς μίας  
Χρῆται δὶχουθαι τῆν Ἰακώβου μίας ,  
Μίας δὲ Πέτρου , τῆντι Ἰωάννου μίας

== (b) Aug. lib. de Fide & Operib. cap. 14. == (c) Galat v. 6.

## SUR LES EPITRES CANONIQUES. 339

Saint Jérôme dans l'Épître à Paulin, donne le vrai caractère de ces Épîtres, en disant qu'elles sont autant remplies de mystères, qu'elles paroissent succinctes : elles sont abrégées dans les paroles, mais longues dans le grand sens qu'elles renferment : *Tam mysticas, quàm succinctas ; & breves pariter, & longas : breves in verbis ; longas in sentiis.* Il y a peu de personnes qui ne soient éblouies en les lisant, & qui ne s'apperçoivent que leurs lumières sont trop bornées pour en pénétrer toute l'étendue & la profondeur : *Ut rarus sit qui non in earum lectione cœcutiat.* Ceux qui voudront comparer ce que saint Pierre, saint Jacques, & saint Jean étoient avant leur Apostolat, & avant la descente du Saint-Esprit, avec l'esprit, la force, la grandeur, les sentiments qu'on remarque dans leurs Lettres, ne pourront s'empêcher d'y admirer la main du Très-Haut, & le miracle de sa sagesse & de sa puissance. Mais nous laisserons au Lecteur la satisfaction d'en découvrir lui-même toutes les beautés. Nous craindrions d'abuser de sa patience, si nous nous étendions sur ces Épîtres autant que sur celles qui précèdent ; nous passerons donc rapidement sur le texte de ces Épîtres dans l'Analyse que nous en donnerons.

V.  
Remarques  
sur le caracte-  
re de ces Ept-  
tres.





# P R É F A C E

S U R

## L'ÉPITRE DE S. JACQUES.

I.  
Remarques  
sur l'Auteur de  
cette Épître.

IL y a beaucoup de diversités de sentiments sur l'Auteur de cette Épître. (a) Les uns l'attribuent à saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée, frere de Jean, qui fut décapité par Hérodes Agrippa (b) l'an 44. de l'Ere Chrét. Vulg. onze ans après la mort de Jesus-Christ. D'autres la donnent à saint Jacques, fils d'Alphée, surnommé le Mineur, & le frere du Seigneur. D'autres en font Auteur Jacques le Juste, Evêque de Jérusalem, dont parlent saint Clément d'Alexandrie, Hégésippe, & Eusebe. (c) Il est certain qu'Eusebe, (d) & saint Jérôme, (e) soit qu'ils parlent en leur nom, & suivant leur sentiment, soit qu'ils expriment le doute des autres, remarquent que plusieurs la croyoient supposée sous le nom de saint Jacques; & ils en parlent comme doutant eux-mêmes qu'elle fût de lui. Quelques nouveaux Interpretes (f) les ont suivis, & se sont exprimés avec beaucoup moins de retenue, dans un temps où le consentement des Eglises, & la possession d'une si longue suite de siècles, auroit dû la mettre à couvert de leurs téméraires censures.

Ceux qui l'attribuent à saint Jacques, fils de Zébédée, croient que ce saint Apôtre ayant prêché la foi aux Espagnols, leur écrivit cette Lettre après son retour à Jérusalem. L'Auteur qui a mis les titres à la Version Syriacque publiée par Vidmanstad, croit que c'est la premiere Ecriture sacrée du Nouveau Testament. La Version Arabique citée par Cornélius à Lapede, l'attribue de même à saint Jacques, fils

---

(a) [ Cette Préface est celle de D. Calmet, à l'exception de l'Analyse. ] — (b) *Act. XII. 2. Occidit autem Jacobum fratrem Joannis gladio.* — (c) *Clem. Alex. & Hegeſipp. apud Euseb. lib. 11. Hist. Eccl. cap. 23.* — (d) *Euseb. lib. 11. cap. 23. Γακίβη ἢ πρῶτη τῆς ἰμαζηνίης Καθολικῆς Ἐπιστολῆς ἵσαι λέγεται. Ἰσίου δὲ αἱ κείνεται μὲν ἢ πολλοὶ γὰρ τῆς παλαιῆς αὐτῆς ἰμνηνοῦσαι.* — (e) *Hieron. de Script. Eccles. in Jacobo. Jacobus qui appellatur frater Domini unam tantum scripsit Epistolam, qua de septem Catholicis est: qua & ipsa ab alio quodam sub nomine ejus edita asseritur, licet paulatim tempore procedente obtinuerit auctoritatem.* — (f) *Luther. Hunnius, Centuriatores, Cajet. Vide & Erasmus,*

de Zébédée : mais ni le Syriaque ni l'Arabe imprimés dans les Polyglottes de Paris & de Londres , ne portent rien de semblable. L'ancienne Version Italique publiée par le R. P. Martianay , (a) lit à la fin de cette Epître ces mots : *Explicit Epistola Jacobi , filii Zebedai.*

Dans le Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques de saint Jérôme , à la fin de l'article de saint Matthieu , on lit que Jacques , fils de Zébédée , prêcha l'Evangile aux douze tribus qui étoient dans la dispersion ; ce qui insinue qu'il leur écrivit aussi cette Epître : mais cet endroit est une addition faite au Texte de saint Jérôme , laquelle ne mérite aucune créance. Le faux Lucius Dexter dans sa Chronique , Isidore (b) Auteur de la vie & de la mort des Saints , & la Liturgie des Mozarabes appuient ce sentiment. On le remarque aussi dans la fausse Epître de Sixte III. qui se trouve dans la Bibliothèque des Peres. Gaspar Sanchez (c) rapporte toutes ces autorités dans son Traité sur le Voyage de saint Jacques en Espagne , & il ne paroît pas désapprouver ce sentiment.

Mais saint Jacques , fils de Zébédée , ayant été mis à mort par Hérodès onze ans après l'Ascension du Sauveur , il est bien difficile que l'Evangile eût déjà fait tant de progrès parmi les Juifs dispersés par tout le monde , qu'il paroît par cette Lettre qu'il en avoit fait. De plus les Lettres de saint Paul aux Romains & aux Galates , auxquelles saint Jacques fait visiblement allusion dans celle-ci , dans les instructions qu'il donne aux Chrétiens hébraïsants , & dans les abus qu'il leur reproche ; ces Lettres de saint Paul n'étoient pas encore écrites , lorsque saint Jacques , fils de Zébédée , fut décapité. Enfin les Auteurs qu'on nous cite ne sont ni anciens , ni respectables par aucun endroit ; ce sont des Ecrivains intéressés à soutenir la mission de saint Jacques en Espagne , & trop nouveaux pour mériter créance sur un fait de cette nature. Les inscriptions & souscriptions des Epîtres des Apôtres , que l'on trouve dans les Manuscrits , sont d'ordinaire très-incertaines , & leur autorité seule n'est jamais décisive.

Ceux qui veulent distinguer Jacques le Juste , Evêque de Jérusalem ; de saint Jacques le Majeur , & de saint Jacques le Mineur , (d) se fondent sur les témoignages de saint Clément d'Alexandrie , & d'Hégésippe , qu'ils prétendent être favorables à ce sentiment. Mais plus on examine leur Texte , plus on est porté à penser qu'ils ont cru que Jacques le Juste , & Jacques le frere du Seigneur , ne sont qu'une personne , & la preuve en est claire. Ce saint Jacques le Juste , Evêque de Jérusalem , est connu par Joseph (e) cité dans Eusebe , comme frere de Jesus-Christ. Or ce Jacques , frere de Jesus , étoit l'Apôtre ,

---

(a) Vide Not. Martian. in Epist. Jacob. pag. 191. — (b) Isidor. de Vita & Morte SSi cap. 73. — (c) Sancti. tractat. 3. de Professione sancti Jacobi in Hispan. c. 12. — (d) Vide Gros. & Hamm. Laurent. Erasmi. — (e) Joseph. Antiq. lib. xx. cap. 8.

surnommé le Mineur ; & saint Paul même (a) lui donne le nom d'Apôtre : *Alium autem Apostolorum vidi neminem , nisi Jacobum , fratrem Domini.* Jacques le Juste , & le frere du Seigneur , ne sont donc qu'une même personne.

Il y a eu sur cela assez de diversité d'opinions parmi les Anciens. Les Grecs modernes (b) presque généralement les distinguent. Saint Jean Chrysostome , (c) saint Grégoire de Nyffe , (d) les Constitutions des Apôtres , (e) l'Ambrosiaster , (f) les anciens Martyrologes , saint Epiphane , (g) & quelques autres semblent en faire deux personnes. Saint Jérôme a fort varié sur cela. Mais plusieurs autres les mettent comme un même homme. On peut voir la Note 1. de M. de Tillemont sur saint Jacques le Mineur , où il traite cette difficulté avec son exactitude ordinaire. Or si Jacques le Juste fils d'Alphée , différent de Jacques frere du Seigneur , n'a jamais subsisté , il est visible que l'Épître que nous examinons ne peut être de lui.

Elle ne peut donc être que de saint Jacques le Mineur , frere du Seigneur ; & c'est le sentiment qui a été le plus commun parmi les Anciens , & qui est encore le plus suivi parmi les Modernes. Elle est citée sous son nom par Origenes , (h) par saint Athanase , (i) par saint Hilaire , (k) par saint Cyrille de Jérusalem , (l) par saint Ambroise , (m) par saint Epiphane , (n) par saint Basile , (o) par saint Jérôme même en plus d'un endroit , (p) par saint Augustin , (q) & par plusieurs autres. Sixte de Sienne dit que les plus anciens Exemplaires Latins , & même quelques Grecs donnent le titre d'Apôtre à saint Jacques au commencement de cette Lettre : ce qu'il ne faut pas entendre du Texte de la Lettre , où le nom d'Apôtre n'a jamais été ; mais du titre qui se lit ainsi dans la Vulgate : *Epistola Catholica beati Jacobi Apostoli.* On lit la même chose dans quelques Exemplaires Grecs. Mais l'ancienne Italique , & plusieurs Exemplaires Grecs & Latins lui donnent simplement le nom d'Épître de saint Jacques. D'ailleurs ces titres en eux-mêmes sont d'une assez petite autorité , sur-tout lorsqu'ils varient. Ainsi on n'en peut rien inférer en faveur de saint Jacques Apôtre. Mais on a assez d'autres preuves pour la lui attribuer.

II.  
Abrégé de la  
vie de S. Jac-

S. Jacques le Mineur étoit fils de Marie , sœur de la sainte Vierge , fille de Cléophas , & épouse d'Alphée. Saint Jean l'appelle *Marie de*

(a) Galat. 1. 19. — (b) Coteler. Not. in Barnab. & alios Script. p. 175. — (c) Chrysost. in Matth. homil. 5. & in Acta homil. 33. — (d) Nyssen. tom. 3. p. 413. — (e) Constit. Apost. lib. vi. cap. 12. — (f) Ambrosiast. in Galat. 1. 19. — (g) Epiphan. hares. 79. cap. 3. — (h) Origen. in Rom. v. 1. tom. 2. pag. 520. & Homil. 3. in Exod. — (i) Athanas. orat. 4. in Arianos , & de Nicanis Decretis , pag. 252. — (k) Hilar. de Trinit. cap. 4. pag. 20. — (l) Cyrill. Jerosol. Catech. Mystag. 5. — (m) Ambros. de Arbore interdicta. — (n) Epiphan. hares. 70. pag. 3. — (o) Basil. de Baptismo , lib. 1. cap. 2. — (p) Hieron. in Helvid. cap. 7. & in Isai. xvii. & Ep. 103. de Viris Illust. — (q) August. in Crescent. lib. 11. cap. 37. & Epist. 29. pag. 42.

**Cléophas** : (a) ce que les uns expliquent en disant qu'elle étoit fille , & d'autres qu'elle étoit femme de Cléophas. Plusieurs Anciens (b) ont cru que saint Jacques , surnommé le frere du Seigneur , étoit né d'une premiere femme que saint Joseph avoit eue , avant d'épouser la sainte Vierge. Mais ce sentiment ne peut se soutenir , puisque Marie de Cléophas , mere de saint Jacques , vivoit encore au temps de la passion de notre Seigneur. Saint Jacques avoit pour freres José ou Joseph , (c) & saint Jude , (d) & peut-être saint Simon , (e) qui est compris avec les deux autres nommés , *freres du Seigneur* ; c'est-à-dire , cousins germains de Jesus-Christ par leur mere ; ou simplement ses proches parents , suivant l'opinion des hommes , s'il est vrai qu'ils fussent fils de Cléophas , que plusieurs Anciens font frere de saint Joseph.

ques le Mineur , à qui cette Epître est plus communément attribuée.

On ne fait pas précisément ce qui a fait donner à saint Jacques le nom de *Mineur* ; si ce n'est pour le distinguer de Jacques , fils de Zébédée , qui pouvoit être plus âgé que lui ; ou peut-être parce que le premier étoit d'une taille plus avantageuse : ou plutôt parce que sa vocation fut postérieure à celle de saint Jacques , surnommé le Majeur. Il fut aussi surnommé *le juste* , & *Ophias* , qu'on prétend signifier rempart , soutien du peuple. Hégésippe dit , qu'il fut consacré à Dieu dès le sein de sa mere , qu'il garda toute sa vie les regles des Nazaréens , & qu'il étoit Prêtre. (f) Il fut fait Evêque de Jérusalem après l'Ascension du Sauveur ; & quelques Peres (g) disent que Jesus-Christ même lui confia son trône sur la terre , & les enfants qu'il avoit convertis de la Synagogue. D'autres croient que les Apôtres le choisirent pour remplir cette place. (h) C'est apparemment pour marquer son Episcopat , & sa qualité de Prêtre du Très-haut , qu'il portoit une lame d'or sur le front. (i) On remarque la même chose de saint Jean l'Evangeliste , (k) & de saint Marc. (l) Sa vie étoit très-austere : car outre l'abstinence du vin , qu'il pratiquoit en qualité de Nazaréen , il n'usoit ni de bain , ni d'huile pour se frotter , & ne mangeoit rien qui eût eu vie ; il ne portoit point de sandales , ni d'habits de laine , mais seulement de lin ; il se prosternoit si souvent en terre pour faire oraison , que son front & ses genoux s'étoient durcis comme la peau d'un chameau.

Sa vertu lui acquit l'estime universelle de tous les Juifs ; aussi lui

---

(a) Joan. xix. 25. — (b) Hieron. in Helvid. Epiphan. hares. 28. cap. 7. & 78. Euseb. lib. 11. c. 1. Hist. Eccles. — (c) Marc. xv. 40. — (d) Jud. 7. 1. — (e) Marc. vi. 3. — (f) Vide Hégésipp. apud Euseb. lib. 11. cap. 23. Hist. Eccles. — (g) Hieron. in Galat. Epiphan. hares. 78. cap. 7. — (h) Clem. Alex. apud Euseb. lib. 11. c. 1. & lib. 11. c. 23. Hist. Eccles. Athan. in Synopsi. Hieronym. de Viris Illustr. Ambrosiast. in Galat. 1. 19. — (i) Epiphan. hares. 78. Nazarenorum. — (k) Polycrat. Ephes. apud Euseb. lib. v. cap. 24. Hist. Eccles. — (l) Hist. Manusc. Martyrii S. Marci apud Vales. Not. in Euf. lib. v. cap. 24. pag. 104.

donna-t-on le nom de *Juste* par excellence. Il est fort connu dans le Thalmud sous le nom de Jacques disciple de Jesus le Charpentier. Joseph (a) rend un témoignage magnifique à sa vertu ; & les Anciens citent comme de Joseph , que la guerre , & tous les malheurs que les Juifs souffrirent de la part des Romains , furent regardés comme une punition de la mort qu'ils avoient fait souffrir à Jacques le Juste , frere de Jesus. (b) Ce fut Ananus , fils du célèbre Ananus , ou Anne , dont il est parlé dans l'Évangile , qui le fit mourir. On le fit monter sur un endroit fort élevé du Temple , (c) & on lui demanda ce qu'on devoit croire de Jesus-Christ. Il répondit qu'il étoit Fils de Dieu , assis à la droite du Pere , d'où il devoit venir juger les vivants & les morts. A ces mots plusieurs crurent en Jesus-Christ : mais les Docteurs & les Pharisiens irrités de ce témoignage , monterent à l'endroit où il étoit , & le précipiterent du haut du Temple. Comme il étoit encore en vie , & qu'il prioit pour ses persécuteurs , ils le lapiderent par ordre d'Ananus. Il fut enterré auprès du Temple , au lieu même où il avoit été lapidé.

III.  
Temps auquel  
cette Épître  
fut écrite.  
Quelle en fut  
l'occasion, quel  
en est l'objet.  
Analyse de  
cette Épître.

L'Épître que nous avons de lui fut écrite apparemment assez peu de temps avant sa mort , que l'on place en l'an 62. de l'Ere Chr. Vulg. la huitieme ou neuvieme année de Néron. Il paroît faire allusion dans cette Épître à ce que saint Paul avoit écrit aux Romains l'an 58. de l'Ere. Chr. Vulgaire , & aux Galates l'an 55. sur l'abrogation de la loi , & l'inutilité des cérémonies légales pour le salut. Il semble que l'Apôtre n'ait point eu d'autre dessein que de traiter pour l'instruction des fideles , principalement d'entre les Juifs , divers points de la foi & de la morale chrétienne , sans y observer d'autre ordre que celui dans lequel ils se présentoient à son esprit. On peut néanmoins la réduire assez naturellement à l'instruction , à la correction , & à la consolation. L'Apôtre commence par instruire les fideles dans le Chap. I. qui contient trois instructions importantes : la premiere , touchant le bon usage des souffrances ; (d) la seconde , touchant l'origine du bien & du mal ; (e) la troisieme , touchant l'ordre qu'on devoit observer dans les assemblées , & le fruit qu'on devoit en tirer. (f) Depuis le commencement du Chap. II. jusqu'au ψ. 7. du Ch. V. il corrige les abus & les erreurs qui avoient commencé de se glisser dans l'Eglise , & qu'il prévoyoit devoir y augmenter dans la suite des

(a) *Joseph. Antiq. lib. x. cap. 8.* — (b) *Origen. contra Cels. lib. 1. pag. 35. in Matt. pag. 223. Hieron. de Viris Illust. Euseb. lib. 11. cap. 23. pag. 65. Ο γυνὴ Ἰωσήφου ἢ ἀπὸ κωνσταντῆς ἢ πῶτο ἱστορίας ἐπιμαρτυροῦσθαι δὲ οὐ φησὶ λέγειν. Ταῦτα δὲ συμβέβηκεν Ἰουδαίῳ κατ' ἰνδιάνου Ἰακώβου τῷ δικαίῳ, ὃς ἦν ἀδελφὸς Ἰησοῦ τῷ λεγομένῳ Χριστῷ.* Mais on ne trouve plus ces paroles dans Joseph. — (c) *Euseb. lib. 11. cap. 23. Hist. Eccles. Hieronym. de Viris Illust. Epiphani. &c.* — (d) *Cap. 1. ψ. 2.-12.* — (e) *ψ. 13.-18.* — (f) *ψ. 19. ad finem.*

temps. Il les réduit à quatre principaux. Le premier est l'acception des personnes entre les fideles : & quelques-uns croient que c'est ici une espece de parabole sous le voile de laquelle l'Apôtre attaque principalement la simonie ou l'acception des personnes dans le choix des ministres de l'Eglise. (a) Le second abus est l'erreur de ceux qui prétendoient que la foi seule à l'exclusion de la charité & des bonnes œuvres, suffisoit pour la justification & pour le salut. (b) Le troisieme est le schisme de la doctrine, soit qu'il rompe aussi la communion extérieure, soit qu'il la garde encore. (c) Le quatrieme est le dérèglement des mœurs, dans lequel il distingue l'amour des richesses, (d) l'amour des plaisirs sensuels, (e) le vice de la détraction, (f) l'infidélité à l'égard de la providence, (g) le mauvais usage des richesses. (h) Enfin depuis le v. 7. du Chap. V. jusqu'à la fin, il console & instruit les fideles persécutés : il les porte à la patience par diverses considérations ; (i) il leur donne divers avis, ou plutôt diverses regles de conduite par rapport aux différents états où ils se trouvent. (k)

La maniere d'écrire de saint Jacques, est ferrée & sententieuse. Il ne s'astreint point à suivre son sujet, & à lier ses sentences les unes aux autres. Il enseigne la morale comme Salomon dans les Proverbes, & comme font les Orientaux, c'est-à-dire, par maximes séparées, & non pas par raisonnemens. Il ne laisse pas d'appuyer ce qu'il dit sur l'Écriture, & de l'orner par des similitudes & des allusions aux paroles des Livres saints. Il cite quelques passages, (l) qui ne se trouvent pas en termes exprès dans l'Écriture : mais les Auteurs sacrés du Nouveau Testament, sur-tout lorsqu'ils parlent aux Hébreux, qui favoient les Écritures, & qui sentoient tout d'un coup les allusions qu'on y faisoit, ne s'assujettissoient pas toujours à citer mot pour mot. Ils se contentoient de rapporter le sens, & de suivre l'intention de l'Ecrivain sacré. (m)

On croit que saint Jacques écrivit cette Épître en Grec. Il y cite l'Écriture suivant les Septante : par exemple, ce passage qui ne se trouve que dans leur Version en ce sens : (n) *Dieu résiste aux superbes, & donne sa grace aux humbles.* Quoique les Juifs auxquels il écrivoit principalement, conservassent dans tous les lieux où ils étoient dispersés, quelque usage de la langue Hébraïque ou Syriaque, ils parloient néanmoins communément Grec, qui étoit la langue la plus universellement usitée dans tout l'Orient, depuis l'empire d'Alexandre le Grand. La Version Latine qu'on en a, & qui est aujourd'hui usitée dans l'Eglise

IV.  
Remarques  
sur le style de  
cette Epltre.  
En quelle lan-  
gue elle fut  
écrite. Ver-  
sions Latines  
de cette Epl-  
tre.

(a) Cap. II. v. 1.-13. == (b) v. 14. ad finem. == (c) Cap. III. v. 1. ad finem.  
 == (d) Cap. IV. v. 1.-3. == (e) v. 4.-10. == (f) v. 11.-13. == (g) v. 13. ad finem.  
 == (h) Cap. V. v. 1.-6. == (i) v. 7.-11. == (k) v. 12. ad finem. == (l) Jacob. IV. 5.  
 == (m) Joan. XII. 34. Ephes. V. 14. &c. == (n) Jacob. IV. 6. ex Prov. III. 34.

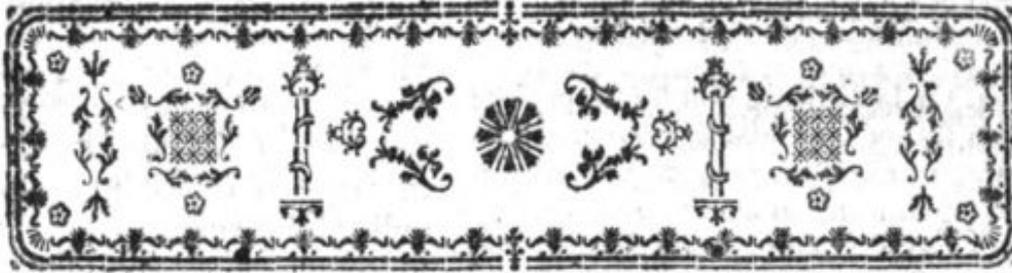
Latine, a été faite par saint Jérôme. Le Pere Martianay a fait imprimer celle qui étoit en usage avant ce Pere, & dont l'Auteur est inconnu.

v. **Canonicité de cette Eplre.**  
 Nous avons déjà remarqué après Eusebe & saint Jérôme, que quelques Anciens avoient contesté l'authenticité & la canonicité de cette Eptre. Quelques nouveaux la lui disputent aussi. Mais elle est mise dans le Catalogue des saintes Ecritures par saint Athanase, (a) par S. Cyrille de Jérusalem, (b) par le soixantieme Canon du Concile de Laodicée, par le quarante-septieme du Concile de Carthage en 397. par saint Grégoire de Nazianze, (c) par saint Amphiloque, (d) par Rufin, (e) par saint Augustin, (f) par Innocent I. (g) & enfin par tous les Peres dont nous avons parlé ci-devant, qui l'attribuent à saint Jacques Apôtre, & frere du Seigneur. Saint Jérôme s'en sert souvent, aussi-bien que saint Augustin, comme d'une piece indubitable. Ainsi dès-lors elle passoit pour incontestablement Canonique. On avoue avec Eusebe, (h) que les Anciens l'ont assez rarement alléguée : mais Eusebe même reconnoît qu'elle avoit acquis depuis beaucoup d'autorité.

VI. **Ouvrages faussement attribués à saint Jacques le Mineur.**  
 On a attribué autrefois à saint Jacques quelques Ecrits, qui n'ont jamais été reçus dans le Canon des Ecritures. Par exemple, le Pape Gélase condamne un Evangile de saint Jacques, fils d'Alphée. Origenes (i) parle d'un livre de S. Jacques, qu'il joint au faux Evangile de saint Pierre. Les Ebionites, au rapport de saint Epiphane, (k) lui avoient supposé divers Ecrits. On lit dans la Synopse de saint Athanase, qu'il avoit traduit en Grec l'Evangile Hébreu de saint Matthieu. On lui attribue encore une Liturgie que nous avons sous son nom, dans la Bibliothèque des Peres. Elle est citée dans une Oraison attribuée à saint Procle, Archevêque de Constantinople, (l) & dans le trente-deuxieme Canon du Concile tenu dans la même ville, dans le dôme du Palais Impérial, en 692. Mais les Savants reconnoissent que cette Liturgie est entièrement supposée, ou qu'elle a été extrêmement altérée dans les siècles postérieurs. Les anciens Peres ne l'ont point connue ; & saint Basile (m) dit que les Apôtres qui ont réglé ce qui devoit s'observer dans nos mysteres, leur ont conservé la révérence qui leur étoit due, sans les publier. Il ne croyoit donc pas que les Apôtres eussent écrit ou publié des Liturgies.

---

(a) Athan. in Synopsi. — (b) Cyrill. Hierosol. Catech. 4. — (c) Nazianz. t. 2. p. 98. — (d) Amphiloche. apud Gregor. Nazianz. tom. 2. p. 194. — (e) Rufin. Exposit. Symbolic. — (f) Aug. lib. 2 de Doct. Christ. cap. 8. — (g) Innoc. I. Ep. 3. ad Exuper. can. 7. — (h) Euseb. Hist. Eccl. lib. 11. cap. 13. — (i) Origen. in Matth. p. 223. Edit. Huet. — (k) Epiphane. hares. 30. cap. 23. — (l) Procl. orat. 22. pag. 586. — (m) Basil. de Spiritu Sancto, cap. 27.



# É P I T R E

## CATHOLIQUE

### DE SAINT JACQUES.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Joie dans les souffrances. Demander à Dieu la sagesse. Prier avec foi. Pauvres élevés ; riches abaissés. Souffrances heureuses. Dieu ne tente point. Il est l'auteur de tout bien. Ecouter volontiers ; parler peu. Pratiquer la vérité. Caractère de la vraie piété.*

**J**ACOBUS ,  
 Dei & Domini nostri Jesu  
 Christi ser-  
 vus , duodecim tribubus ,  
 quæ sunt in dispersione ,  
 salutem.

2. Omne gaudium existimate , fratres mei , cum in tentationes varias incideritis :

3. scientes quòd proba-

**J**ACQUES, serviteur de Dieu & de notre Seigneur Jesus-Christ , aux douze tribus des Juifs qui sont dispersées hors de la Judée , & répandues par toute la terre , salut.

2. Mes freres , vous qui avez embrassé la foi de Jesus-Christ , & qui êtes maintenant exposés à la fureur des ennemis de son nom , considérez comme le sujet d'une extrême joie les diverses afflictions qui vous arrivent ,

3. sachant que l'épreuve de votre foi

Rom. v. 3.

produit la patience.

4. Or la patience doit <sup>n</sup> être parfaite dans ses œuvres : elle doit être accompagnée de fermeté , de persévérance , de charité , & de toutes les autres vertus chrétiennes : ayez donc soin que cela soit ainsi chez vous , afin que vous soyez parfaits & accomplis en toute manière , & qu'il ne vous manque rien de tout ce qui est nécessaire pour arriver à la gloire qui doit en être la récompense.

5. Ainsi , si quelqu'un de vous manque de sagesse , qu'il la demande à Dieu , qui donne à tous libéralement sans reprocher ses dons ; & la sagesse lui sera donnée :

*Matt. VII. 7.  
XXI. 22.  
Marc. XI. 24.  
Luc. XI. 9.  
Joan. XIV. 13.  
XVI. 23.*

6. mais qu'il la demande avec foi , sans défiance : car celui qui est dans la défiance , ressemble au flot de la mer , qui est agité & emporté çà & là par la violence du vent.

7. Il ne faut donc pas que celui-là s'imagine qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur.

8. L'homme qui a ainsi l'esprit partagé est inconstant dans toutes ses voies , & indigne d'être écouté de Dieu. Pour vous , mes freres , tenez-vous invariablement attachés à lui : & en quelque état que vous vous trouviez , soyez toujours pleins de joie & de reconnaissance de la grace qu'il vous a faite de vous éclairer de la lumière de la foi.

9. Et ainsi que celui d'entre nos freres qui est d'une condition basse , se glorifie de la véritable élévation , qui consiste

tio fidei vestræ patientiam operatur.

4. Patientia autem opus perfectum habet : ut sitis perfecti & integri , in nullo deficientes.

5. Si quis autem vestrum indiget sapientiâ , postulet à Deo , qui dat omnibus affluenter , & non improperat : & dabitur ei.

6. Postulet autem in fide nihil hæsitans : qui enim hæsitat , similis est fluctui maris , qui à vento movetur & circumfertur.

7. Non ergo æstimet homo ille quod accipiat aliquid à Domino.

8. Vir duplex animo ; inconstans est in omnibus viis suis.

9. Glorietur autem frater humilis in exaltatione

¶ 4. C'est le sens du Grec , qui porte à la lettre : que la patience soit parfaite dans les œuvres : opus perfectum habent.

ne sua ;

10. dives autem in humilitate sua , quoniam sicut flos fœni transibit.

11. Exortus est enim sol cum ardore , & arefecit fœnum , & flos ejus decidit , & decor vultûs ejus deperit : ita & dives in itineribus suis marcescit.

12. Beatus vir qui suffert tentationem : quoniam cum probatus fuerit , accipiet coronam vitæ , quam repromisit Deus diligentibus se.

13. Nemo cum tentatur ; dicat , quoniam à Deo tentatur : Deus enim intentator malorum est : ipse autem neminem tentat.

14. Unusquisque verò tentatur à concupiscentia sua abstractus & illectus :

*dans l'honneur qu'il a d'être enfant de Dieu , & membre de Jesus-Christ.*

19. Et que celui qui est riche , se glorifie de son abaissement , & de l'état d'humiliation où la Religion Chrétienne le fait paroître aux yeux des hommes : qu'il se glorifie , dis-je , dans la bassesse apparente de cette Religion , & non pas dans la grandeur de ses richesses qui n'ont rien de solide , parce que le riche passera comme la fleur de l'herbe.

11. Car , comme au lever d'un soleil brûlant , l'herbe se sèche , la fleur tombe , & perd toute sa beauté ; ainsi le riche sechera & se flétrira dans ses voies.

12. Heureux donc , non pas celui qui étant riche jouit de toute sorte de plaisirs , mais celui qui étant pauvre & affligé souffre patiemment les tentations & les maux de cette vie , parce que lorsque sa vertu aura été ainsi éprouvée , il recevra la couronne de vie , que Dieu a promise à ceux qui l'aiment , & qui souffrent pour l'amour de lui : mais si Dieu fait ainsi servir au bien de ses élus les tentations qui leur arrivent , il ne faut pas pour cela s'imaginer qu'il soit l'auteur de celles qui portent au péché.

13. Et ainsi que nul ne dise , lorsqu'il est tenté de cette sorte de tentation , que c'est Dieu qui le tente : car Dieu est incapable de tenter & de pousser personne au mal :

14. mais chacun est tenté par sa propre concupiscentia , qui l'emporte & qui l'attire dans le péché ;

*Ecclesi. xiv.*

*18.*

*Isai. xl. 6.*

*1. Petr. 1.*

*14.*

*Job , v. 17.*

¶ 13. Gr. autr. car comme Dieu ne peut être tenté d'aucun mal , il ne tente aussi personne.

## 350 EPI TRE CATHOLIQUE DE S. JACQUES,

15. & ensuite , quand la concupifcence a conçu par les mauvais defirs qu'elle infpire , elle enfante le péché par le confentement qu'on y donne ; & le péché étant accompli , ou par le confentement de la volonté , ou par l'ac tion même , engendre la mort , & tue l'ame.

16. Ne vous y trompez donc pas , mes très-chers " freres ; & ne regardez pas Dieu comme l'auteur des tentations qui vous portent au péché , lui qui est le principe & la source de toute grace & de toute fainteté.

17. Car toute grace excellente , & tout don parfait , vient d'en haut , & descend du Pere des lumieres , qui ne peut recevoir ni de changement , ni d'ombre , par aucune révolution , & qui est très-éloigné de vouloir nous porter au mal ;

18. puisque c'est lui qui , par un pur effet de la bonne volonté , nous a engendrés par la parole de la vérité qu'il nous a fait annoncer , afin qu'étant morts au péché & ressuscités à la grace & à la justice , nous fussions comme les prémices de ses créatures.

19. Vous le savez , mes très-chers freres. <sup>Prov. XVII. 27.</sup> *Considérant donc la grace que Dieu vous a faite & la gloire qu'il vous destine , si vous vous attachez fortement à cette divine parole , & si vous la gardez fidèlement , que chacun de vous soit prompt à l'écouter ; mais qu'il ne le soit ni à parler des choses de Dieu & des mysteres de la religion , ni à se mettre en colere pour soutenir ses sentimens :*

20. car la colere de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu ; & la chaleur avec laquelle on dispute , ne sert

15. deinde concupifcentia cum conceperit , parit peccatum : peccatum vero cum consummatum fuerit , generat mortem.

16. Nolite itaque errare , fratres mei dilectissimi.

17. Omne datum optimum & omne donum perfectum ; desursum est ; descendens à Patre lumium , apud quem non est transmutatio , nec vicissitudinis obumbratio.

18. Voluntariè enim genuit nos verbo veritatis , ut simus initium aliquod creaturæ ejus.

19. Scitis , fratres mei dilectissimi. Sit autem omnis homo velox ad audendum : tardus autem ad loquendum , & tardus ad iram.

20. Ira enim viri justitiam Dei non operatur :

17. 16. Selon le Grec : mes chers freres.

17. 19. Gr. Ainsi , mes chers freres , que chacun , &c.

21. Propter quod abjicientes omnem immunditiam, & abundantiam malitiæ, in mansuetudine suscipite infitum verbum, quod potest salvare animas vestras.

22. Estote autem factores verbi; & non auditores tantum, fallentes vosmetipsos.

23. Quia si quis auditor est verbi, & non factor, hic comparabitur viro consideranti vultum nativitatis suæ in speculo:

24. consideravit enim se, & abiit, & statim oblitus est qualis fuerit.

25. Qui autem perspexerit in legem perfectam libertatis, & permanserit in ea, non auditor obli-viosus factus, sed factor operis: hic beatus in facto suo erit.

26. Si quis autem putat se religiosum esse, non

*point à éclaircir la vérité.*

21. C'est pourquoi, renonçant à toutes ces contestations inutiles, & rejetant loin de vous toutes ces productions impures & superflues du péché, recevez avec douceur & avec docilité la parole qui a été entée en vous, & qui peut sauver vos ames.

22. Ayez soin de mettre cette divine parole en pratique; & ne vous contentez pas de l'écouter, en vous séduisant vous-mêmes.

*Matth. vii.  
21. 24.  
Rom. 11. 18.*

23. Car celui qui écoute la parole de Dieu, sans la pratiquer, est semblable à un homme qui jettant les yeux sur un miroir, y voit son visage naturel couvert de quelques taches;

24. & qui à peine l'y a vu, qu'il s'en va sans les ôter; & oublie à l'heure même quel il étoit.

25. Mais celui qui considère exactement la loi parfaite de l'Évangile, qui nous fait entrer dans la liberté des enfants de Dieu, celui, dis-je, qui, en la considérant, y demeure fortement attaché, celui-là ne l'écouter pas seulement pour oublier aussi-tôt ce qu'il a entendu, mais faisant ce qu'il écoute, trouvera son bonheur dans ce qu'il fait. Voyez donc, mes chers frères, combien il vous est important de suivre l'avis que je vous ai donné d'être prompts à écouter cette divine parole: mais il ne l'est pas moins d'être lents à parler, comme je vous l'ai dit aussi,

26. parce que si quelqu'un d'entre vous croit avoir de la religion, & qu'il ne

γ. 26. Ces deux mots sont dans le Grec.

retienne pas sa langue, comme avec un frein, mais que lui-même séduise son cœur, en s'abandonnant aux égarements de son esprit, & à l'indiscrétion de sa langue, la religion est vaine & trompeuse.

27. Car la religion & la piété pure & sans tache aux yeux de Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins & les veuves dans leur affliction, & à se conserver pur de la corruption du siècle présent : ce qui ne peut se faire qu'en veillant beaucoup sur ses paroles.

refrænans linguam suam ; sed seducens cor suum , hujus vana est religio.

27. Religio munda & immaculata apud Deum & Patrem , hæc est : Visitare pupillos & viduas in tribulatione eorum , & immaculatum se custodire ab hoc seculo.

## CHAPITRE II.

*Acception des personnes condamnée. Estime pour les pauvres. Ne violer la Loi en aucun point. Faire miséricorde pour l'obtenir. La foi sans les œuvres est inutile pour le salut. Abraham justifié par ses œuvres jointes à sa foi.*

Lev. XIX. 15.  
Deut. 1. 17.  
XVI. 19.  
Prov. XXIV.  
23.  
Eccli. XLII.  
1.

1. **M**es freres, voici encore un avis que je veux vous donner : N'ayez point de respects humains pour la condition des personnes, lorsqu'il s'agit de monter des ministres à l'Eglise, vous qui avez la foi de la gloire de notre Seigneur Jesus-Christ, & qui devez être insensibles à tout le faux éclat de la gloire humaine & charnelle.

2. Car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or & un habit magnifique, & qu'il y entre aussi quelque pauvre avec un méchant habit ;

3. & qu'arrêtant votre vue sur celui qui est magnifiquement vêtu, vous lui

1. **F**ratres mei, nolite in personarum acceptione habere fidem Domini nostri Jesu Christi gloriae.

2. Etenim si introierit in conventum vestrum vir aureum anulum habens in veste candida, introierit autem & pauper in sordido habitu,

3. & intendatis in eum qui indutus est veste præ-

ψ. 1. Ou simplement : lorsqu'il s'agit des places & du rang dans les assemblées de religion. *Infr.* ψ. 2. & 3. ψ. 2. C'est le sens du Grec.

clarâ , & dixeritis ei : Tu sede hic benè : pauperi autem dicatis : Tu sta illic ; aut sede sub scabello pedum meorum :

4. Nonne judicatis apud vosmetipfos , & facti estis iudices cogitationum iniquarum ?

5. Audite , fratres mei dilectissimi : nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo , divites in fide , & hæredes regni , quod repro-misit Deus diligentibus se ?

6. Vos autem exhonoraftis pauperem. Nonne divites per potentiam opprimunt vos , & ipsi trahunt vos ad judicia ?

7. Nonne ipsi blasphemant bonum nomen , quod invocatum est super vos ?

8. Si tamen Legem perficitis regalem secundum scripturas : Diliges proximum tuum sicut teipsum : benè facitis :

disiez , en lui présentant une place honorable : Asseyez-vous ici ; & que vous disiez au pauvre : Tenez-vous là debout , ou asseyez-vous à mes pieds :

4. n'est-ce pas là faire différence en vous-mêmes entre l'un & l'autre , & suivre des pensées injustes dans le jugement que vous en faites , puisque vous n'avez égard ni à la vertu , ni au mérite , mais seulement à la pompe & aux richesses ?

5. Ecoutez , mes chers " freres : Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étoient pauvres dans ce monde , pour être riches dans la foi , & héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?

6. Et vous , au contraire , vous déshonorez le pauvre , en lui préférant le riche , sans autre raison que ses richesses : & cependant , ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance ? ne sont-ce pas eux qui vous entraînent devant les tribunaux de la justice , pour vous y faire condamner à leur paier ce qu'ils prétendent que vous leur devez ?

7. Ne sont-ce pas eux qui déshonorent , & font blasphémer , " par leurs violences & leurs injustices , le saint nom de Jesus-Christ , dont vous avez tiré le vôtre de Chrétien ?

8. Si néanmoins , lorsque vous élevez ainsi les riches aux charges de l'Eglise , vous accomplissez la Loi royale de la charité , en suivant ce précepte de l'Écriture : Vous aimerez votre prochain comme vous-même ; & les donnant aux peuples pour Pasteurs , parce que vous les croyez plus capables de les conduire &

Lev. xix. 18.  
Matth. xxii. 39.  
Marc. xii. 31.  
Rom. xiiii. 9.  
Gal. v. 14.

ψ. 3. Litt. au bas de mon marche-pied.

ψ. 5. C'est l'expression du Grec.

ψ. 7. C'est le sens du Grec. Plusieurs

prennent ici blasphemant au sens de blasphemare faciunt , comme l'exprime la paraphrase.

de les gouverner, vous faites bien, puisqu'en cela vous traitez les autres comme vous voudriez qu'on vous traitât vous-mêmes.

9. Mais si vous avez égard seulement à la condition des personnes, sans considérer leur mérite, ni l'utilité de l'Eglise, vous commettez un péché, & vous êtes condamnés par la Loi, comme en étant les violateurs."

*Matt. v. 19.*

10. Car quiconque ayant gardé toute la Loi, la viole en un seul point, est coupable, comme l'ayant toute violée;

11. puisque celui qui a dit: Ne commettez point d'adultère; a dit aussi: Ne tuez point. Et ainsi, si vous tuez, quoique vous ne commettiez point d'adultère, vous êtes violateur de la Loi, & sujet à la condamnation portée contre ceux qui la violent.

12. Réglez donc vos paroles & vos actions, comme devant être jugés par la Loi de liberté, qui aura égard, non à la condition des personnes, mais à leur mérite, & aux œuvres de miséricorde qu'ils auront faites.

13. Car celui qui n'aura point fait miséricorde, sera jugé sans miséricorde: mais la miséricorde s'élèvera au dessus du jugement de Dieu, & désarmera sa justice. Ayez donc soin de pratiquer cette vertu, & d'amasser un trésor de bonnes œuvres, sans lesquelles la foi sera inutile.

14. En effet, mes frères, que servira-t-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi,

9. si autem personas accipitis, peccatum operamini, redarguti à Lege quasi transgressores.

10. Quicumque autem totam Legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus.

11. Qui enim dixit, Non mœchaberis, dixit &, Non occides. Quòd si non mœchaberis, occides autem, factus es transgressor Legis.

12. Sic loquimini, & sic facite, sicut per Legem libertatis incipientes judicari.

13. Judicium enim sine misericordia illi qui non fecit misericordiam: superexaltat autem misericordia judicium.

14. Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicit

ψ. 8. & 9. Ou simplement: Si vous accomplissez la loi royale de la charité, en suivant ce précepte de l'Écriture: Vous aimerez votre prochain comme vous-même; & si c'est l'ordre de la charité qui règle les honneurs & les déférences dans vos assemblées, vous faites bien, & il n'y a rien en

cela que de louable: mais si vous avez égard seulement à la condition des personnes, si c'est par l'estime des seules richesses, que vous distribuez les rangs, vous commettez un péché; &c.

ψ. 12. C'est le sens du Grec.

cat se habere, opera autem non habeat? Numquid poterit fides salvare eum?

15. Si autem frater & soror nudi sint, & indigeant victu quotidiano,

16. dicat autem aliquis ex vobis illis: Ite in pace, calefacimini & saturamini: non dederitis autem eis quæ necessaria sunt corpori, quid proderit?

17. Sic & fides, si non habeat opera, mortua est in semetipsa.

18. Sed dicet quis: Tu fidem habes, & ego opera habeo. Ostende mihi fidem tuam sine operibus: & ego ostendam tibi ex operibus fidem meam.

19. Tu credis quoniam unus est Deus: Bene facis: & dæmones credunt, & contremiscunt.

20. Vis autem scire, ô homo inanis, quoniam fides sine operibus mortua est?

21. Abraham pater noster, nonne ex operibus justificatus est, offerens Isaac

s'il n'a pas les œuvres? La foi pourra-t-elle le sauver sans les œuvres? Non sans doute.

15. Si, par exemple, un de vos frères, ou une de vos sœurs, n'ont point de quoi se vêtir, & qu'ils manquent de ce qui leur est nécessaire chaque jour pour vivre;

16. & que quelqu'un d'entre vous leur dise: Allez en paix: je vous souhaite de quoi vous couvrir & de quoi manger; sans leur donner néanmoins de quoi satisfaire aux nécessités de leur corps, à quoi leur serviront vos paroles? Elles ne leur serviront de rien.

17. Ainsi la foi, qui n'est point accompagnée des œuvres, est morte en elle-même, & entièrement inutile:

18. en sorte qu'on pourra dire à celui qui a ainsi la foi sans les œuvres: Vous avez la foi; & moi j'ai les œuvres: montrez-moi votre foi, qui est sans œuvres; & moi je vous montrerai ma foi par mes œuvres.

19. Vous croyez qu'il n'y a qu'un Dieu; vous faites bien de le croire: mais les démons le croient aussi, & ils tremblent en le croyant, sans que cela leur soit d'aucune utilité, parce que cette foi ne produit en eux aucun fruit: ainsi la vôtre vous sera inutile, si elle demeure stérile & infructueuse.

20. Mais voulez-vous savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est morte & inutile pour la justice? en voulez-vous une preuve convainquante?

21. Notre pere Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel, & qu'il fut prêt

### 356 EPI TRE CATHOLIQUE DE S. JACQUES,

à en faire un sacrifice à Dieu ?

22. Ne voyez-vous pas que dans cette occasion la foi étoit jointe à ses œuvres, & que la foi fut consommée par les œuvres ?

23. & qu'ainsi cette parole de l'Écriture fut accomplie : " Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit ; & sa foi lui fut imputée à justice, & il fut appelé ami de Dieu.

Gen. xv. 6.  
Rom. iv. 3.  
Gal. iii. 6.

24. Vous voyez donc, par cet exemple, que l'homme est justifié par les œuvres, & non pas seulement par la foi.

25. Rahab aussi, cette femme débauchée, ne fut-elle pas de même justifiée par les œuvres de charité qu'elle fit en recevant chez elle les espions de Josué, & les renvoyant par un autre chemin, pour leur faire éviter de tomber entre les mains de ceux qui les poursuivoient ? Reconnoissez donc que ce sont les œuvres qui rendent la foi vive & animée.

Jos. ii. 4.

26. Car comme le corps est mort lorsqu'il est sans ame, ainsi la foi est morte lorsqu'elle est sans œuvres.

filium suum super altare ?

22. Vides quoniam fides cooperabatur operibus illius : & ex operibus fides consummata est ?

23. Et suppleta est Scriptura, dicens : Credidit Abraham Deo, & reputatum est illi ad justitiam, & amicus Dei appellatus est.

24. Videtis quoniam ex operibus justificatur homo, & non ex fide tantum.

25. Similiter & Rahab meretrix, nonne ex operibus justificata est, suscipiens nuntios, & aliâ viâ ejiciens ?

26. Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est, ita & fides sine operibus mortua est.

¶ 22. Litt. coopéroit à ses œuvres.

¶ 23. C'est le sens du Grec, impleta est.

¶ 25. Litt. les envoyés. » Quelques exemplaires Grecs lisent : les espions.



## C H A P I T R E I I I.

*Craindre de devenir maîtres. Langue source de maux : difficulté de la contenir, Sageffe terrestre amie des disputes. Caractere de la sageffe qui vient d'en haut.*

1. **N**olite plures magistri fieri, fratres mei, scientes quoniam majus judicium sumitis.

2. In multis enim offendimus omnes. Si quis in verbo non offendit: hic perfectus est vir. Potest etiam fræno circumducere totum corpus.

3. Si autem equis fræna in ora mittimus ad consentiendum nobis, & omne corpus illorum circumferimus:

4. ecce & naves, cum magnæ sint, & à ventis validis minentur, circumferuntur à modico gubernaculo ubi impetus dirigentis voluerit:

5. ita & lingua modicum quidem membrum est, & magna exaltat: ecce quantus ignis quàm magnam silvam incendit!

1. **M**Es freres, gardez-vous de l'ambition, qui fait que plusieurs veulent devenir maîtres, sachant que cette charge vous expose à un jugement plus sévère. *Matt. xxiii, 8.*

2. Car nous faisons tous beaucoup de fautes, & sur-tout par la langue: ainsi des emplois qui nous obligent à parler & à instruire, nous mettent en danger de commettre un grand nombre de péchés: si quelqu'un ne fait point de fautes en parlant, c'est un homme parfait; & il peut tenir en bride tout le corps de ses actions, & régler toutes ses passions.

3. En effet, ne voyez-vous pas que nous mettons des mords dans la bouche des chevaux, afin qu'ils nous obéissent; & qu'ainsi nous faisons tourner tout leur corps où nous voulons?

4. Ne voyez-vous pas aussi qu'encore que les vaisseaux soient si grands, & qu'ils soient poussés par des vents impétueux, ils sont tournés néanmoins de tous côtés avec un très-petit gouvernail, selon la volonté du Pilote qui les conduit?

5. Ainsi la langue n'est qu'une petite partie du corps: & cependant combien peut-elle se vanter de faire de grandes choses? Ne voyez-vous pas comment un petit feu est capable d'allumer une grande forêt?

γ. 1. c. à. d. maîtres pour enseigner. &c.  
C'est ce que signifie l'expression du texte.

γ. 3. C'est le sens du Grec: *Becce equis*,

γ. 5. C'est le sens du Grec.

*Ibid.* C'est l'expression du Grec.

6. La langue aussi est un feu capable de nous consumer & de nous détruire : c'est un monde " d'iniquité ; & n'étant qu'un de nos membres , elle infecte tout notre corps ; elle enflamme tout le cercle & tout le cours de notre vie , & est elle-même enflammée du feu de l'enfer : *en sorte que Dieu seul peut la réprimer , & en arrêter la malignité.*

7. Car la nature de l'homme est capable de dompter , & a dompté en effet toutes sortes d'animaux , les bêtes de la terre , les oiseaux , les reptiles , " & les poissons de la mer . "

8. Mais nul homme ne peut dompter la langue : c'est un mal inquiet & in-traitable : " elle est pleine d'un venin mortel .

9. Par elle nous bénissons Dieu notre Pere ; & par elle nous maudissons les hommes , qui sont créés à l'image de Dieu :

10. De sorte que la bénédiction & la malédiction partent de la même bouche . Ce n'est pas ainsi , mes freres , qu'il faut agir .

11. Une fontaine jette-t-elle par une même ouverture de l'eau douce & de l'eau amere ?

12. Mes freres , un figuier peut-il porter des raisins , " ou une vigne des fi-

6. Et lingua ignis est ; universitas iniquitatis : lingua constituitur in membris nostris , quæ maculat totum corpus , & inflamat rotam nativitatis nostræ , inflammata à gehenna .

7. Omnis enim natura bestiarum , & volucrum , & serpentium , & cæterorum , domantur , & dormita sunt à natura humana :

8. linguam autem nullus hominum domare potest : inquietum malum , plena veneno mortifero .

9. In ipsa benedicimus Deum & Patrem : & in ipsa maledicimus homines , qui ad similitudinem Dei facti sunt .

10. Ex ipsa ore procedit benedictio , & maledictio . Non oportet , fratres mei , hæc ita fieri .

11. Numquid fons de eodem foramine emanat dulcem & amaram aquam ?

12. Numquid potest , fratres mei , ficus uvas fa-

ψ. 6. C'est l'expression du Grec.

ψ. 7. C'est le sens du Grec.

Ibid. C'est ce qu'exprime le Grec , où au lieu de *serpentium & cæterorum* , le Grec lit , *reptilium & marinorum* . Quelques-uns soup-

çonnent qu'on lisoit dans la Vulgate : *serpentium & cætorum* .

ψ. 8. C'est le sens du Grec : c'est un mal qu'on ne peut contenir .

ψ. 12. Gr. des olives .

cere, aut vitis ficus? Sic neque falsa dulcem potest facere aquam.

13. Quis sapiens, & disciplinatus inter vos? Ostendat ex bona conversatione operationem suam in mansuetudine sapientiae.

14. Quòd si zelum amarum habetis, & contentiones sint in cordibus vestris: nolite gloriari, & mendaces esse adversus veritatem.

15. Non est enim ista sapientia desursum descendens; sed terrena, animalis, diabolica.

16. Ubi enim zelus & contentio: ibi inconstantia, & omne opus pravam.

17. Quæ autem desursum est sapientia, primum quidem pudica est, deinde pacifica, modesta, suadibilis, bonis consentiens, plena misericordiam & fructibus bonis, non iudicans, sine simulatione.

gues? Ainsi une fontaine d'eau salée ne peut jeter de l'eau douce." Que la langue donc aussi, qui est faite pour louer Dieu & le bénir, ne serve jamais à l'offenser.

13. Mes freres, y a-t-il quelqu'un qui passe pour sage & pour savant entre vous? qu'il fasse paroître ses œuvres dans la suite d'une bonne vie, se conduisant avec une sagesse pleine de douceur."

14. Mais si vous avez dans le cœur une jalousie pleine d'amertume, & un esprit de contention, " ne vous glorifiez point faussement d'être sages; & ne mentez point contre la vérité, en vous attribuant une vertu que vous n'avez pas,

15. parce qu'en effet, ce n'est pas là la sagesse qui vient d'en haut, mais c'est une sagesse terrestre, animale & diabolique:

16. car où il y a de la jalousie & un esprit de contention, il y a aussi du trouble, & toute sorte de mal.

17. Mais la sagesse qui vient d'en haut est premièrement chaste, puis amie de la paix, modérée & équitable, " docile, susceptible de tout bien, " pleine de miséricorde & de fruits de bonnes œuvres: elle ne juge point, & ne condamne point témérairement les autres: elle n'est point double ni dissimulée.

Ibid. Le Grec lit: Ainsi nulle fontaine ne peut jeter de l'eau salée & de l'eau douce.

ŷ. 13. Autr. qu'il fasse paroître par la suite d'une bonne vie, que ses œuvres sont accompagnées d'une sagesse pleine de douceur.

ŷ. 14. Le mot *sint*, n'est pas dans le Grec.

ŷ. 17. Le terme Grec réunit ces deux sens.

Ibid. Ces mots *bonis consentiens*, ne sont point dans le Grec.

18. Or les fruits de la justice, que produit cette sagesse, se sement dans la paix, par ceux qui font des œuvres de paix.

18. Fructus autem justitiæ, in pace seminatur, facientibus pacem.

## C H A P I T R E I V.

*Divisions produites par les passions. On n'obtient pas, parce qu'on demande mal. Amitié du monde ennemi de Dieu. Se soumettre à Dieu; résister au démon. S'affliger par la pénitence. Ne point médire; ne point juger. Ne point s'appuyer sur l'incertitude de la vie.*

1. **M**Ais d'où viennent les guerres & les procès qui sont entre vous & qui troublent cette bienheureuse paix? N'est-ce pas de vos passions, qui combattent dans votre chair?

2. Vous êtes pleins de desirs; & vous n'avez pas ce que vous desirez: vous tuez, " & vous êtes jaloux; & vous ne pouvez obtenir ce que vous voulez: vous plaidez, & vous faites la guerre les uns contre les autres; & vous n'avez pas néanmoins ce que vous tachez d'avoir, parce que vous ne le demandez pas à Dieu.

3. Vous demandez peut-être; & cependant vous ne recevez point, parce que vous demandez mal, demandant pour avoir de quoi satisfaire à vos passions, & à l'amour violent que vous avez pour le monde.

4. Ames adúlteres " & corrompues, ne savez-vous pas que l'amour de ce monde est une inimitié contre Dieu; & que par conséquent, quiconque voudra être ami de ce monde " se rend ennemi de

1. **U**Nde bella & lites in vobis? Nonne hinc? ex concupiscentiis vestris, quæ militant in membris vestris?

2. Concupiscitis, & non habetis: occiditis & zelatis, & non potestis adipisci: litigatis & belligeratis, & non habetis, propter quod non postulatis.

3. Petitiss, & non accipitis: eo quod malè peratis, ut in concupiscentiis vestris infumatis.

4. Adulteri, nescitis quia amicitia hujus mundi inimica est Dei? Quicumque ergo voluerit ami-

ψ. 2. Quelques-uns soupçonnent qu'on lisoit originairement: vous êtes envieux & jaloux.

ψ. 4. Gr. litt. hommes adúlteres & femmes adúlteres.

Ibid. C'est l'expression du Grec.

cus esse seculi hujus, inimicus Dei constituitur.

5. An putatis quia inaniter Scriptura dicat: Ad invidiam concupiscit spiritus qui habitat in vobis?

6. Majorem autem dat gratiam. Propter quod dicit: Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.

7. Subditi ergo estote Deo; resistite autem diabolo, & fugiet à vobis.

8. Appropinquate Deo, & appropinquabit vobis. Emundate manus, peccatores: & purificate corda, duplices animo.

9. Miseri estote, & lugete, & plorate: risus vester in luctum convertatur, & gaudium in mœrorem.

10. Humiliamini in conf-

Dieu, & attire sur lui la colere & la vengeance divine?

5. En effet, pensez-vous que l'Écriture dise en vain: L'esprit de Dieu qui habite en vous, vous aime d'un amour de jalousie, qui ne lui permet pas de souffrir que vous vous attachiez impunément à d'autres qu'à lui? & cela par un excès de bonté & d'amour pour nous;

6. car c'est parce qu'il sait que la grace qu'il donne, est plus grande & plus précieuse que tous les biens du monde, qu'il ne peut souffrir l'orgueil qui nous porte à la mépriser & à lui préférer les biens & les honneurs du siècle: c'est pourquoi il dit: Dieu résiste aux superbes, & donne sa grace aux humbles, l'Écriture voulant nous engager par-là à éviter cet orgueil qui déplaît si fort à Dieu, & à entrer dans les sentiments d'humilité & de soumission qui attirent sa grace en nous. Prov. III. 34.

7. Soyez donc soumis à Dieu, afin d'être en état de recevoir cette grace. Le diable s'y opposera: mais résistez au diable, & il s'enfuira de vous.

8. Approchez-vous de Dieu, & il s'approchera de vous: c'est pourquoi lavez vos mains, pécheurs; & purifiez vos cœurs, vous qui avez l'ame double & partagée entre Dieu & le monde.

9. affligez-vous vous-mêmes par une véritable pénitence: soyez dans le deuil & dans les larmes, pour laver vos péchés: que votre ris se change en pleurs, & votre joie en tristesse, à la vue de vos crimes.

10. Enfin humiliez-vous en la présence. 1. Petr. v. 6.

γ. 5. Selon le Grec: L'esprit de Dieu qui habite en nous, nous aime d'un amour de jalousie. Ce passage ne se trouve pas en termes exprès dans l'Écriture; mais il peut avoir rapport à divers endroits de l'E-

criture, où Dieu se compare à un époux jaloux de la fidélité de son peuple.

γ. 6. Ce passage est cité selon la Version des Septante.

ce du Seigneur : & il vous élèvera , & vous fera miséricorde.

11. Mais , mes freres , si vous voulez la recevoir , cette miséricorde , ne parlez point mal les uns des autres : car celui qui parle contre son frere , ou qui juge son frere , parle contre la Loi qui le défend , & juge la Loi : si vous jugez la Loi , & que vous en méprisiez les ordonnances , vous n'en êtes point observateur , mais vous vous en rendez le juge , & vous usurpez un droit qui ne vous appartient nullement.

12. Car il n'y a qu'un Législateur & qu'un Juge , \* qui peut sauver , & qui peut perdre.

Rom. XIV. 4. 13. Mais vous , qui êtes-vous , pour juger votre prochain ? Quelle autorité & quel pouvoir avez-vous ? Je m'adresse maintenant à vous , qui dites : Nous irons aujourd'hui ou demain en une telle ville , nous demeurerons là un an , nous y trafiquerons , nous y gagnerons beaucoup :

14. quoique vous ne sachiez pas même ce qui arrivera demain , & si vous serez encore en vie.

15. Car qu'est-ce que votre vie , si non une vapeur qui paroît pour un peu de temps , & qui disparoît \* ensuite tout d'un coup ? Cependant vous dites hardiment : Nous irons , nous ferons ; au lieu que vous devriez dire : S'il plaît au Seigneur , & si nous vivons , nous ferons telle ou telle chose.

16. Mais bien loin de cela , vous vous élevez \* dans vos pensées présomp-

pe&tu Domini , & exaltabit vos.

11. Nolite detrahete alterutrum , fratres. Qui detrahit fratri , aut qui judicat fratrem suum , detrahit Legi , & judicat Legem. Si autem judicas Legem : non es factor Legis , sed judex.

12. Unus est Legislator , & Judex , qui potest perdere & liberare.

13. Tu autem quis es , qui judicas proximum ? Ecce nunc qui dicitis : Hodie aut crastino ibimus in illam civitatem , & faciemus ibi quidem annum , & mercabimur , & lucrum faciemus :

14. qui ignoratis quid erit in crastino.

15. Quæ est enim vita vestra ? vapor est ad modicum parens , & deinceps exterminabitur. Pro eo ut dicatis : Si Dominus voluerit ; & : Si vixerimus , faciemus hoc , aut illud.

16. Nunc autem exultatis in superbiis vestris.

ψ. 12. Ce mot & judex , n'est pas dans le Grec imprimé ; mais il se trouve dans plusieurs manuscrits Grecs.

ψ. 15. C'est l'expression du Grec.

ψ. 16. C'est le sens du Grec.

Omnia exultatio talis, maligna est.

17. Scienti igitur bonum facere, & non facienti, peccatum est illi.

veuses, & vous comptez sur l'avenir, comme s'il dépendoit de vous. Toute cette présomption est mauvaise; & elle est d'autant plus criminelle chez vous, que vous savez très-bien qu'elle déplaît à Dieu, qui veut que vous viviez dans une grande dépendance de sa volonté.

17. Car celui-là est plus coupable de péché, qui sachant le bien qu'il doit faire, ne le fait pas.

CHAPITRE V.

*Riches avarés sévèrement punis. Patience dans les afflictions, soutenue par l'attente de l'avènement du Seigneur. Souffrances des Prophetes, de Job, & de Jesus-Christ même. Eviter le jurement. Extrême-Onction. Confession des péchés. Priere du juste. Conversion du pécheur.*

1. **A** Gite nunc, divites, plorate ululantes in miseris vestris, quæ advenient vobis.

2. Divitiæ vestræ putrefactæ sunt: & vestimenta vestra à tineis comesta sunt.

3. Aurum & argentum vestrum æruginavit, & ærugo eorum in testimonium vobis erit, & manducabit carnes vestras sicut ignis: thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus.

4. Ecce merces opera-

7. 3. Ce mot *iram*, n'est pas dans le Grec.

1. **M** Ais vous, riches, qui ne pensez qu'à augmenter vos trésors, pleurez, poussez des cris, & comme des hurlements, dans la vue des miseres qui doivent fondre sur vous, pour vous punir de votre avarice.

2. La pourriture consume les richesses que vous gardez; les vers mangent les vêtements que vous avez en réserve;

3. la rouille gâte l'or & l'argent que vous cachez: & cette rouille portera témoignage contre vous au jugement de Dieu, & dévorera votre chair comme un feu: c'est là le trésor de colere que vous vous amassez pour les derniers jours, en multipliant vos richesses, & le fruit que vous tirerez des injustices que vous faites pour cela.

4. En effet, sachez que le salaire que

364 ÉPITRE CATHOLIQUE DE S. JACQUES,

vous faites perdre aux ouvriers qui ont fait la récolte de vos champs, crie contre vous; & que leurs cris " sont montés jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées. "

5. Vous avez vécu sur la terre dans les délices & " dans le luxe; vous vous êtes engraisés comme *des victimes préparées* pour le jour du sacrifice;

6. vous avez condamné & tué le Juste, sans qu'il vous ait fait de résistance: *vous paierez chèrement le plaisir que vous avez eu en commettant ces crimes.*

7. Mais vous autres, *mes freres*, qui souffrez ces oppressions & ces injustices, persévérez dans la patience jusqu'à l'avènement du Seigneur: vous voyez que le laboureur, dans l'espérance de recueillir le fruit précieux de la terre, attend patiemment *que Dieu envoie les pluies* " de la première & de l'arrière-saison.

8. Soyez ainsi patients, & affermissez vos cœurs *par l'espérance d'un prompt secours*: car l'avènement du Seigneur est proche, & *il viendra dans peu vous délivrer de la misère & de l'accablement où vous êtes.*

9. N'ayez donc point d'aigreur, " *mes freres*, les uns contre les autres, afin que vous ne soyez point condamnés *dans ce jour terrible*. Voilà le Juge qui est à la porte: *disposez-vous à paroître devant lui: qu'il vous trouve pleins de douceur, & armés de patience.*

ψ. 4. Selon le Grec: & que les cris de ceux qui ont moissonné vos terres, sont montés, &c. " L'ancienne Vulgate l'exprimoit ainsi: *Et vos voces eorum qui messi sunt, ad aures, &c.*

*Ibid.* C'est ce que signifie le mot Hébreu *sabaoth*, ici employé dans le texte original

*riorum, qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est à vobis, clamat: & clamor eorum in aures Domini sabaoth introivit.*

5. *Epulati estis super terram, & in luxuriis enutristis corda vestra, in die occisionis.*

6. *Addixistis, & occidistis justum, & non restitistis vobis.*

7. *Patientes igitur estote, fratres, usque ad adventum Domini: ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ patienter ferens, donec accipiat temporaneum & serotinum.*

8. *Patientes igitur estote & vos, confirmate corda vestra: quoniam adventus Domini appropinquavit.*

9. *Nolite ingemiscere, fratres, in alterutrum, ut non judicemini. Ecce Judex ante januam assistit.*

& dans la Vulgate.

ψ. 5. Le Grec joint ainsi ces deux réproches.

ψ. 7. Le mot *imbrem* est exprimé dans le Grec.

ψ. 9. Litt. ne gémissiez point, *ne faites point de plaintes.*

10. Exemplum accipite, fratres, exitus mali, laboris, & patientiæ, Prophetas, qui locuti sunt in nomine Domini.

11. Ecce beatificamus eos qui sustinuerunt. Sufferentiam Job audistis, & finem Domini vidistis, quoniam misericors Dominus est, & miserator.

12. Ante omnia autem, fratres mei, nolite jurare, neque per cælum, neque per terram, neque aliud quodcumque juramentum. Sit autem sermo vester: Est, est: Non, non: ut non sub iudicio decidatis.

13. Tristatur aliquis vestrum? oret. Æquo animo est? psallat.

14. Infirmatur quis in vobis? inducat presbyteros Ecclesiæ, & orent su-

10. Prenez, mes freres, pour exemple de cette patience, que je vous exhorte d'avoir dans les maux & les afflictions, les Prophetes qui ont parlé au nom du Seigneur.

11. Vous voyez que nous les appelons bienheureux de ce qu'ils ont tant souffert: vous avez appris aussi quelle a été la patience de Job; & vous avez vu quelle a été la fin du Seigneur même, qui est mort sur une croix avec tant de douleur & de patience, & qui a reçu ensuite une si grande gloire pour récompense de ses travaux. Les vôtres seront suivis du même bonheur, si vous les souffrez avec la même patience: car le Seigneur est plein de compassion & de miséricorde, & il ne manquera pas de vous traiter avec la même bonté. Mettez-vous donc en état de la recevoir, & évitez tout ce qui pourroit y être un obstacle.

12. Mais avant toutes choses, mes freres, ne jurez ni par le ciel, ni par la terre, ni par quelque autre chose que ce soit; mais contentez-vous de dire: Cela est; ou: Cela n'est pas; afin que vous ne soyez point condamnés pour avoir juré sans nécessité.

Matt. v. 34.

13. Quelqu'un parmi vous est-il dans la tristesse? qu'il prie. Quelqu'un est-il dans la joie? qu'il chante de saints cantiques.

14. Quelqu'un parmi vous est-il malade? qu'il appelle les Prêtres de l'Eglise; & qu'ils prient sur lui, en l'oignant

¶ 10. C'est le sens du Grec.

¶ 11. Autrement & à la lettre: Vous voyez que nous appelons bienheureux ceux

qui souffrent avec patience.

¶ 13. Ce mot est dans le Grec.

## 366 EPI TRE CATHOLIQUE DE S. JACQUES ;

d'huile au nom du Seigneur.

15. Et la priere de la foi , jointe à cette onction sainte , sauvera le malade : le Seigneur le soulagera ; & s'il a " des péchés , ils lui seront remis. *N'attendez pas néanmoins à vous en purifier par ce remède ; mais ayez recours à la confession que Jesus-Christ a établie dans son Eglise.*

16. Confessez donc " vos fautes l'un à l'autre ; & priez l'un pour l'autre , afin que vous soyez sauvés : " car la priere assidue & fervente " du juste peut beaucoup.

3. Reg. XVII.  
1.

Luc. IV. 25.

17. Elie étoit un homme sujet , comme nous , à toutes les miseres de la vie : & cependant , ayant prié Dieu avec ferveur qu'il ne plût point , il cessa de pleuvoir sur la terre durant trois ans & demi ; "

18. & ayant prié de nouveau , le ciel donna de la pluie , & la terre produisit son fruit.

19. Enfin , mes freres , si l'un d'entre vous s'égare du chemin de la vérité , & que quelqu'un l'y fasse rentrer , celui-là fera une chose qui lui sera très-avantageuse à lui-même.

20. Car il doit savoir que celui qui convertira ainsi un pécheur , & le retirera de son égarement , sauvera son ame de la mort , & couvrira la multitude de

per eum , ungentes eum oleo in nomine Domini :

15. Et oratio fidei salvabit infirmum , & alleviabit eum Dominus : & si in peccatis sit , remittentur ei.

16. Confitemini ergo alterutrum peccata vestra , & orate pro invicem , ut salvemini : multum enim valet deprecatio justi assidua.

17. Elias homo erat similis nobis , passibilis : & oratione oravit ut non plueret super terram , & non pluit annos tres & menses sex.

18. Et rursùm oravit : & cœlum dedit pluviam , & terra dedit fructum suum.

19. Fratres mei , si quis ex vobis erraverit à veritate , & converterit quis eum :

20. scire debet , quoniam qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ , salvabit ani-

ψ. 15. Gr. litt. & s'il a commis des péchés.

ψ. 16. Cette particule n'est pas dans le Grec.

Ibid. C'est le sens du Grec : La priere fervente du juste , &c.

ψ. 17. Ces trois ans & demi ne sont pas expressément marqués dans les Livres de l'Ancien Testament : mais la Tradition pouvoit avoir conservé cette circonstance , & Jesus-Christ même en parle dans l'Evangile.

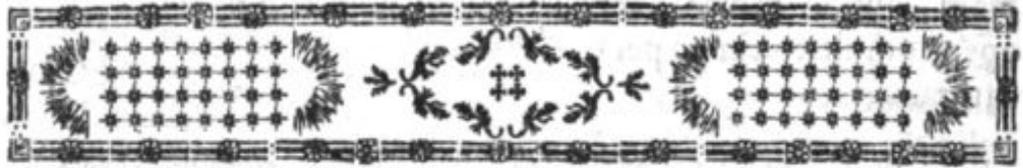
Luc. IV. 25.

mam ejus à morte , & ses propres péchés , par cette œuvre de  
operiet multitudinem pec- charité."  
catorum.

Ÿ. 20. Gr. litt. sauvera une ame de la | chés. » Quelques exemplaires Latins li-  
mort , & couvrira la multitude des péchés. | sent : *suam... suorum* : sauvera son ame de  
Vulg. litt. sauvera de la mort l'ame de ce | la mort , & couvrira la multitude de ses  
pécheur , & couvrira la multitude des pé- | péchés.

*Fin de l'Épître de Saint Jacques.*





# P R É F A C E

S U R

## LA I. ÉPITRE DE S. PIERRE.

I.  
Abrégé de la  
vie de S. Pierre  
depuis sa vo-  
cation jusqu'au  
temps où il  
écrivit cette  
Épître.

**P**IERRE, autrement Simon fils de Jean, ou de Jonas, étoit de Bethsaïde, autrement Juliade, ville de Galilée, située au delà du Jourdain, près l'embouchure de ce fleuve dans le Lac de Génésareth. (a) Il étoit frere de saint André, & fut appelé par lui à la suite de Jesus-Christ. (b) Il étoit marié, & avoit sa maison à Capharnaüm : (c) il y étoit occupé à la pêche avec son frere André, (d) lorsque le Sauveur les appella pour toujours à son service. Saint Pierre témoigna dans toute occasion son zele pour son Maître, & il se distingua par-là au dessus des autres Apôtres; aussi Jesus-Christ lui marqua toujours une bonté toute particuliere; il voulut qu'il fût témoin de sa Transfiguration; (e) & il lui déclara une autre fois qu'il étoit la pierre sur laquelle il vouloit bâtir son Eglise, (f) contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudroient point.

Quoique saint Pierre eût eu le malheur ou la foiblesse de renoncer Jesus-Christ dans sa Passion, le Sauveur ne laissa pas après sa Resurrection, de lui donner de nouvelles preuves de son amitié; (g) il lui conserva la primauté sur les autres Apôtres, & le fit d'une maniere expresse, le Chef visible de son Eglise, lorsque lui ayant dit par trois fois, (h) *Simon fils de Jean, m'aimez-vous plus que ceux-ci*; & saint Pierre lui ayant répondu autant de fois qu'il l'aimoit, Jesus lui dit : *Paissez mes agneaux & mes brebis.*

Après la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, saint Pierre comme Chef de l'assemblée monta au Temple, & fit au peuple assemblé un discours qui convertit trois mille personnes. (i) Peu de jours après, comme il parloit encore au peuple dans le Temple, il fut

---

(a) [ Cette Préface est celle de Dom Calmet, à l'exception de l'Analyse. ] == (b) *Joan.* 1. 42. == (c) *Matth.* viii. 14. *Luc.* iv. 38. == (d) *Luc.* v. 8. == (e) *Luc.* ix. 28. *Matth.* xvii. 1. == (f) *Matth.* xvi. 18. == (g) *Marc.* xvi. 7. == (h) *Joan.* xxi. 15. 16. 17. == (i) *Act.* ii. 14. & seqq.

arrêté & mis en prison par le crédit & la puissance des Prêtres & des Sadducéens : (a) mais cela ne rallentit pas son ardeur, & n'abbattit pas son courage. Ayant été obligé de comparoître devant l'assemblée des principaux de la nation, il leur prêcha hardiment Jesus-Christ, & leur dit qu'il falloit plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes.

Je ne m'arrêterai point à raconter ici toutes les actions de S. Pierre ; je me contente de marquer les principales, pour conduire le Lecteur jusqu'au temps où il écrivit cette Epître. Après la mort de saint Etienne, tous les fideles, hors les Apôtres, furent dispersés & se sauverent de Jérusalem. (b) Les Samaritains ayant reçu l'Evangile par la prédication de saint Philippe Diacre, saint Pierre vint à Samarie pour leur donner le Saint-Esprit : Simon le Magicien voulut acheter à prix d'argent, le don de pouvoir aussi conférer le Saint-Esprit ; mais saint Pierre le rejetta, & le chassa de l'Eglise de Jesus-Christ.

Quelque temps après, Dieu fit voir à saint Pierre, qu'il vouloit qu'on ouvrit la porte de l'Evangile aux Gentils ; c'est ce que cet Apôtre apprit par une vision qu'il eut à Joppé, d'un linceul rempli de toutes sortes de reptiles que Dieu lui dit de tuer & de manger. (c) Il donna donc le Baptême à Corneille, (d) ne fit plus de difficulté de manger & de converser avec les Gentils, ou de leur prêcher. Il alla bientôt après à Antioche, (e) où il établit son premier siege. Etant de retour à Jérusalem, vers l'an 37. de l'Ere Chrét. Vulg., saint Paul vint l'y trouver pour rendre ce respect à sa dignité de premier Apôtre ; il y demeura quinze jours auprès de lui, & ne vit aucun autre Apôtre que lui & saint Jacques frere du Seigneur ; les autres étant allé prêcher l'Evangile en divers autres endroits.

Saint Luc ne nous dit plus rien de saint Pierre, jusqu'à sa prison en l'an 44. de l'Ere Chrét. Vulg. : ainsi l'on peut mettre entre l'an 37. & l'an 44. ce que l'Histoire de l'Eglise nous apprend, (f) de sa prédication aux Juifs répandus dans le Pont, dans la Galatie, dans la Bithynie, dans la Cappadoce & dans l'Asie ; après quoi il alla à Rome pour y établir son Siege.

Il étoit dans cette ville, lorsqu'il écrivit sa premiere Epître ; mais comme on croit qu'il y a fait plusieurs voyages, on ne peut décider précisément si ce fut avant l'an 44. auquel il étoit sûrement à Jérusalem, à la fête de Pâque, & où il fut mis en prison par Hérodes Agrippa ; (g) ou si ce fut dans un second voyage qu'il fit en cette ville.

II.  
Temps auquel  
cette Epître  
fut écrite. A  
qui elle fut  
adressée.

Ce qui est certain, c'est 1<sup>o</sup>. qu'alors on donnoit communément

(a) *Act.* 17. 1. & seqq. = (b) *Act.* viii. 1. & seqq. = (c) *Act.* x. 9. 10. & seqq.  
= (d) *Act.* x. 47. 48. = (e) *Hieronym.* in *Gal.* 11. *Chrysost.* tom. 5. *homil.* 12.  
*Vide Concil.* tom. 2. p. 269. & tom. 5. p. 1169. &c. = (f) *Euseb.* l. 111. c. 1. p. 71.  
*Hieron.* de *Viris Illustr.* c. 1. *Leo Magn.* *serm.* 8. = (g) *Act.* xii. 1. & seqq.

le nom de *Chrétiens* dans les Provinces , aux Disciples de Jesus-Christ ; (a) ce qui commença selon saint Luc , (b) par l'Eglise d'Antioche , & que l'on ne peut mettre qu'en l'an 43. de l'Ere Chrét. Vulg. 20. Saint Marc étoit avec lui , & n'étoit point encore venu prêcher en Egypte , ce qu'on croit qui n'arriva que vers l'an 49. 3°. Les Eglises d'Asie , de Pont , de Galatie , de Bithynie , auxquelles il écrit , étoient nombreuses & souffroient beaucoup de la part des Juifs incrédules & des Gentils. (c) 4°. Enfin saint Pierre dit ici que le temps approche où Dieu va commencer son jugement par sa propre maison , (d) ce qui paroît marquer les vengeances prêtes à éclater sur la nation Juive , & la ruine prochaine de Jérusalem. Ainsi on peut mettre cette Epître entre l'an 45. & 50. de l'Ere Vulg. , sans toutefois rien décider absolument sur cela.

Comme il étoit l'Apôtre de la Circoncision , de même que saint Paul l'étoit des Gentils , il adresse son Epître principalement aux Hébreux , qui avoient embrassé la foi dans les Provinces dont on vient de parler. Ce qui n'empêche pas , selon saint Augustin , (e) & quelques nouveaux Commentateurs , (f) qu'il ne parle aussi aux Gentils convertis qui étoient mêlés parmi eux ; & on croit remarquer certains traits & certains avis qui paroissent ne pouvoir regarder que les Gentils qui avoient embrassé la foi. Par exemple , ce qu'il dit , (g) qu'avant leur conversion ils étoient plongés dans toutes sortes de désordres & dans l'idolatrie ; qu'ils aimoient Jesus-Christ , quoiqu'ils ne l'eussent point vu , &c. Toutefois nous croyons avec beaucoup d'autres , (h) qu'il n'y a rien ici qu'on ne puisse aisément expliquer des seuls Juifs convertis à Jesus-Christ. [ Telle est la pensée de Dom Calmet. ]

III.  
Objet principal de cette Epître. Analyse de cette Epître.

Le but principal de l'Apôtre est de confirmer dans la foi , les fideles auxquels il écrit , de les soutenir au milieu des afflictions & des persécutions qu'ils souffroient , de leur faire voir qu'il étoit parfaitement d'accord avec saint Paul sur le fond de la doctrine , & de réfuter les erreurs de Simon & des Nicolaites , qui prétendoient que la foi seule sans les œuvres suffisoit pour nous sauver. Cette Epître peut se diviser en doctrine & en exhortation. La première comprend les douze premiers versets ; & elle se trouve encore répandue dans quelques autres endroits , lorsqu'il fonde ses préceptes sur des raisons tirées des mystères de la foi. Saint Pierre y représente l'excellence incom-

.. (a) 1. Petr. iv. 16. — (b) Act. xi. 26. — (c) 1. Petr. i. 6. 7. & ii. 20. 21. & seqq. iv. 12. 13. & seqq. — (d) 1. Petr. iv. 17. 18. — (e) August. in Psal. cXLVI. & in Faust. lib. xxii. cap. 89. — (f) Vide Est. Prefat. D. Thom. Beda , Gloss. Liran. &c. Theodor. Prefat. apud Mill. pag. 552. — (g) 1. Petr. ii. 10. 11. & iv. 3. 4. & 1. 8. — (h) Euseb. lib. iii. Hist. Eccl. cap. 4. Hieron. Catalog. Scriptorum Eccl. Didymus. Ecumen. Cajet. Titelman. Canus , lib. ii. de locis , alii plures.

parable de l'héritage céleste auquel les fideles font appellés, & les raisons solides qu'ils ont d'espérer comme la fin & le fruit de leur foi, ce bonheur dont la possession leur est ouverte, selon les Prophetes, depuis l'avènement du Seigneur. (a) L'exhortation occupe tout le reste jusqu'à la fin. L'Apôtre y parle d'abord en général à tous les Chrétiens, qu'il porte à conserver avec soin la pureté & l'innocence de leurs ames; telle qu'ils l'ont reçue dans le baptême; (b) à mortifier leurs passions, à édifier les infideles par de bons exemples, à être soumis aux puissances temporelles. (c) Ensuite il descend aux conditions particulieres, en commençant par celle des esclaves pour les relever de l'opprobre & du mépris qu'on en faisoit dans le monde: il marque leurs devoirs. (d) Après cela il expose les devoirs des femmes & de leurs maris. (e) Il vient aux devoirs communs à toutes les conditions. (f) Il s'adresse à tous ceux à qui il écrit; il les console tous de la persécution qu'ils souffroient. (g) Il leur donne encore quelques avis généraux. (h) Il y ajoute quelques avis particuliers pour les Martyrs; (i) pour les Pasteurs, (k) pour les jeunes gens, (l) & pour tout le peuple. (m) Il termine sa lettre par des souhaits & des saluts, (n) dans lesquels il leur marque que l'Eglise qui est à Babylone les salue. (o) Sous le nom de *Babylone* il désigne Rome: & ceci donnera lieu à une Dissertation sur le voyage de cet Apôtre à Rome.

Dissertation  
sur le voyage  
de saint Pierre  
à Rome.

On remarque dans cette Epître diverses similitudes & diverses expressions, qui sont toutes pareilles à celles qui se voient dans S. Paul; par exemple sur la prédestination de Jesus-Christ, sur les effets de sa mort, sur le Baptême; on y trouve les mêmes avis aux Evêques, aux personnes mariées, & la même attention à recommander aux fideles l'esprit de douceur dans les souffrances, & l'obéissance aux Princes & aux Magistrats. Grotius (p) y trouve une force, une véhémence, une vigueur digne du Prince des Apôtres; Erasme & Estius (q) reconnoissent qu'elle est pleine d'une majesté Apostolique, & renferme de grands sens en peu de mots.

IV.  
Remarques  
sur le style de  
cette Epître.  
En quelle lan-  
gue elle fut  
écrite.

Baronius a conjecturé que cette premiere Epître avoit été écrite en Hébreu par saint Pierre, & traduite en Grec par saint Marc: mais on croit communément qu'elle a été écrite en Grec, quoiqu'adressée aux Hébreux convertis. On parloit Grec dans toutes les Provinces où ils étoient dispersés; & d'ailleurs saint Pierre y cite toujours l'Ecri-

(a) Cap. I. v. 1.-12. == (b) v. 13. ad finem, & Cap. II. v. 1.-10. == (c) v. 11.-17. == (d) v. 18. ad fin. == (e) Cap. III. v. 1.-17. == (f) v. 8.-16. == (g) v. 17. ad fin. == (h) Cap. IV. v. 1.-11. == (i) v. 12. ad fin. == (k) Cap. V. v. 1.-4. == (l) v. 5. == (m) v. 5.-9. == (n) v. 10. ad finem. == (o) Grot. Prefat. in hanc Epist. Habet hæc Epistola τὸ σφῶδρον conveniens Principi Apostolorum. == (p) Erasmi & Estii, Prefat. in Epist. 1. Petri. Est autem Epistola profectò digna Apostolorum Principe, plena auctoritatis & majestatis Apostolica: verbis parca, sententiis referta.

ture selon la Version des Septante. Saint Jérôme (a) remarque entre les Epîtres de saint Pierre, des différences de style, de caractère, de méthode; ce qui lui fait dire que saint Pierre se servoit tantôt d'un Interprete, tantôt d'un autre, suivant les rencontres; on comprend bien que cette diversité d'Interpretes pouvoit emporter la différence du style. Saint Marc étoit son Interprete ordinaire; & on fait qu'il étoit alors à Rome avec lui, puisqu'il fait ses compliments aux fideles à qui il écrit, Chapitre V. verset 13. Ces Interpretes n'étoient pas employés à traduire d'Hébreu ou de Syriaque en Grec, ce que les Apôtres leur disoient: mais à réduire en meilleur style, ce qu'ils leur dictoient en Grec, ou en Latin, suivant qu'ils étoient inspirés; en sorte que le Saint-Esprit qui leur accordoit le don des Langues, ne leur en donnoit pas toute la perfection & toute la délicatesse, pour des raisons que nous ne pouvons pénétrer. Saint Jérôme en parlant de Tite, dit qu'il faisoit cette fonction auprès de saint Paul, parce que cet Apôtre ne pouvoit avec son langage ordinaire parvenir à la majesté des choses divines qui lui étoient révélées: *Qui divinatorum sensuum majestatem digno non poterat Græci eloqui explicare sermone.*

V.  
Dénomin-  
tion de cette  
Epître. Fut-  
elle précédée  
d'une autre?  
Sa canonicité.  
Livres Apo-  
cryphes sous  
le nom de S.  
Pierre.

Tertullien, (b) & saint Cyprien, (c) citent cette Lettre sous le nom d'Epître à ceux du Pont: *Epistola ad Ponticos*, parce que ces Peuples sont les premiers nommés dans l'Inscription. Erasme, (d) & après lui Grotius, (e) ont cru que saint Pierre avant cette Epître en avoit écrit une autre aux Juifs convertis, dispersés dans les Provinces d'Asie; ils se fondent sur ces mots du Chapitre V. verset 12. *Je vous ai, ce me semble, écrit brièvement par notre frere Sylvain.* Mais ces paroles s'expliquent fort naturellement de cette Epître même, que saint Pierre envoya par Sylvain, & qui lui paroît être courte, comme elle l'est en effet, par rapport à la grandeur de la matiere qu'elle contient.

Au reste cette Epître a toujours passé pour Canonique, comme le remarquent Origenes, (f) Eusebe, (g) saint Jérôme, (h) & les autres Anciens, qui la citent souvent. Pour la seconde Epître du même Apôtre, elle a été long-temps contestée, comme on le verra dans la Préface sur cette Epître. On a attribué à saint Pierre quelques autres écrits apocryphes, comme une Apocalypse, un Voyage ou un Itinéraire, des Actes, un Evangile, un Livre intitulé la Prédication, & un autre, le Jugement de saint Pierre.

(a) Hieron. *Epist.* 150. qu. 11. lib. 111. pag. 139. *Due Epistola qua feruntur Petri, stylo inter se, & caractere differunt, structuraque verborum, ex quo intelligimus pro necessitate rerum diversis eum usum interpretibus.* — (b) Tertull. *Scorpiac.* cap. 12. — (c) Cyprian. lib. 111. cap. 36. *Testim.* — (d) Erasme. *Præfat.* — (e) Grot. ad 1. *Petr.* v. 12. — (f) Origen. apud Euseb. lib. vi. cap. 25. & in *Joan.* pag. 88. — (g) Euseb. *Hist.* lib. 111. cap. 3. — (h) Hieron. de *Scriptorib. Eccl.*



# DISSERTATION

SUR

## LE VOYAGE DE S. PIERRE

A R O M E.

ON avoit cru sans difficulté jusqu'au seizieme siecle de l'Eglise ; que saint Pierre avoit été à Rome ; qu'il y avoit écrit sa premiere & sa seconde Epître ; qu'il en avoit fondé & gouverné l'Eglise ; qu'il y étoit mort ; que c'étoit cette ville qu'il avoit désignée sous le nom de *Babylone* , en disant : (a) *L'Eglise qui est dans Babylone vous salue* : c'est sur cela , & sur les promesses de Jesus-Christ faites à saint Pierre , qu'on avoit reconnu généralement dans tout le monde Chrétien , que Rome étoit la premiere des Eglises , le centre de l'unité ; & que les souverains Pontifes , successeurs de saint Pierre , étoient les Chefs visibles du troupeau de Jesus-Christ. Les plus grands adversaires du Saint Siege n'avoient osé contester à Rome sa primauté ; & les Païens mêmes convaincus par la voix publique , & par le respect profond que tous les fideles lui portoient , la regardoient comme la capitale du monde Chrétien , & le siege de la premiere dignité & de la plus haute autorité parmi ceux qui faisoient profession de croire en Jesus-Christ. Tertullien déjà Montaniste , (b) appelle en raillant , le Pape , *le souverain Pontife* , c'est-à-dire , *Evêque des Evêques* ; parce que les Catholiques lui donnoient ces titres. Ammien Marcellin , (c) Auteur Païen , reconnoît que la principale autorité parmi les Chrétiens , réside dans l'Evêque de Rome.

Ce n'est que depuis les dernieres hérésies , que l'on a commencé de contester à Rome ses prérogatives , au Pape sa primauté ; & qu'on a révoqué en doute le voyage de saint Pierre , & l'établissement de son siege à Rome. L'engagement où l'on s'est trouvé de soutenir ce

I.  
Accord des Anciens sur le voyage de S. Pierre à Rome. Cause de la contradiction de quelques modernes. Plan de cette Dissertation.

---

(a) 1. Petr. v. 13. = (b) Tertull. de pudicitia, cap. 13. = (c) Ammian. Marcell. lib. xv. cap. 7.

que l'on avoit avancé sur cela , a fait aussi qu'on a nié que le nom de *Babylone* , marqué dans la premiere Epître de saint Pierre , fût un terme figuré qui signifiât la ville de Rome. On a prétendu qu'il falloit l'entendre de la vraie Babylone. Mais quelle est cette vraie Babylone ? Car il y a plus d'une ville de ce nom. C'est sur quoi les Auteurs Protestants se sont partagés ; & sur quoi ils ne s'accordent point encore aujourd'hui. Les uns soutiennent que c'est la fameuse , la grande Babylone , située sur l'Euphrate , dans la Chaldée ; d'autres que c'est Babylone d'Egypte , où ils prétendent que saint Pierre passa après avoir fondé l'Eglise d'Alexandrie. C'est ce que nous examinerons ci-après.

Pour traiter avec quelque ordre cette question , que nos Controversistes ont déjà discutée en tant de manieres , j'établirai d'abord quelques principes ; puis j'en ferai l'application au fait dont il s'agit ; après cela je prouverai le voyage de saint Pierre à Rome par les monuments anciens qui nous restent : & enfin je tacherai de satisfaire aux objections de ceux qui le nient.

II.  
Principes généraux qui doivent servir de règle dans l'examen de la question dont il s'agit ici.

I. C'est une règle de critique reçue par tout le monde , qu'un fait historique rapporté par des Auteurs contemporains , ou presque contemporains , éclairés , & de bonne foi , & qui ne sont contredits par aucun autre Auteur plus ancien ou plus instruit , doit passer pour indubitable.

II. Un fait public , & qui intéresse toute l'Eglise , qui a été cru & avoué par tous les fideles , & même par les hérétiques & les schismatiques , pendant quinze siècles , doit être reçu comme certain , quand même on n'en auroit point d'autre preuve , ni d'autre monument existant que ce consentement & cette tradition ; sur-tout si l'on peut montrer que l'on a perdu plusieurs Livres , plusieurs monuments , & plusieurs histoires , où ce fait pouvoit être exprimé formellement.

III. En matière de fait & d'histoire , ce ne sont pas seulement les Livres & les Ecrits qui font foi ; ce sont les monuments publics , les tombeaux érigés , les Eglises bâties , les privileges , les biens , & les prerogatives accordés & acquis à certains lieux , à certains peuples , à certaines Communautés. Ces sortes de choses sont des preuves aussi indubitables , que les histoires les plus authentiques.

IV. Il est , pour ainsi dire , du droit des Gens , & de la foi publique , de se rapporter à chaque peuple , à chaque pays , à chaque république , à chaque ville , de ce qui concerne son histoire , ses droits , ses prétentions : car qui peut mieux les savoir , & qui a plus d'intérêt de les conserver ?

V. Enfin pour détruire un fait avancé par des Historiens contemporains , ou presque contemporains , fondé sur une possession paisible , & sur une tradition immémoriale de tant de siècles , sur une

## SUR LE VOYAGE DE S. PIERRE A ROME. 379

infinité de monuments publics , des tombeaux , des bâtimens , des privilèges ; établi dans la créance des peuples : pour détruire un fait de cette nature , il faut des preuves plus que communes ; il faut , pour ainsi dire , des démonstrations historiques.

Or le voyage de saint Pierre à Rome est de la nature de ces faits dont je viens de parler. Il est avancé par Papias disciple de S. Jean l'Evangéliste , par saint Clément d'Alexandrie , par Origènes , par Tertullien , & par une infinité d'autres Auteurs du second & du troisième siècle , & des siècles suivans. Il est reconnu par les ennemis mêmes de l'Eglise. Il est attesté par vingt monuments très-anciens , qui ont subsisté , & qui subsistent encore , dans la ville de Rome. On y montrait dès les premiers siècles les tombeaux des Apôtres , le lieu de leur martyre , & des Eglises bâties en leur honneur. Les Pontifes Romains sont en possession depuis saint Pierre & saint Paul , de la primauté dans l'Eglise Chrétienne , & des prérogatives attachées à cette primauté. C'est leur héritage ; ils en conservent & en produisent les titres & les preuves. On ne doit donc pas attaquer ces faits , & contester ces droits , à moins qu'on ne produise des raisons d'une solidité , d'une évidence , & d'une certitude , qui l'emportent sur tout ce que l'on vient de dire.

Je pourrais avancer que le voyage de saint Pierre à Rome , est prouvé par saint Pierre même , qui marque expressément qu'il a écrit sa Lettre de *Babylone* , c'est-à-dire , de Rome , comme nous l'expliquons avec les Anciens. Cette preuve seule suffiroit pour trancher la difficulté : mais comme elle est contestée , nous ne pouvons nous en prévaloir , que nous n'ayons réfuté ce que nos adversaires nous opposent contre ce passage. L'Apôtre marque expressément qu'il écrit de *Babylone* , disent-ils ; pourquoi prendre ses expressions dans un sens figuré ? Est-ce l'usage dans des Lettres d'un style simple & naturel , comme est la sienne , d'employer ainsi des manières de parler allégoriques & figurées , sans y avoir auparavant préparé l'esprit du Lecteur. Ici on ne voit rien qui conduise à la figure , à l'allégorie.

On répond que saint Pierre pouvoit avoir plus d'une raison d'en user ainsi : 1°. Pour ne pas découvrir le lieu où il étoit : les Apôtres ayant de toute part une infinité d'ennemis , il étoit de leur prudence de ne pas s'exposer témérairement à la persécution.

2°. Il écrivoit aux Hébreux convertis au Christianisme , accoutumés de jeunesse à certaines expressions prophétiques & figurées. Ils exprimoient , par exemple , sous le nom de *Sodome* , une ville corrompue ; sous le nom d'*Egypte* , un pays ennemi , & abandonné à l'idolâtrie ; sous le nom de *Chanaan* , un peuple maudit ; sous le nom de *Babylone* , une ville ennemie , & plongée dans le désordre.

3°. Babylone avoit été le lieu de la captivité de leurs peres , la

III.  
Preuves du voyage de S. Pierre à Rome. Remarques sur le nom de Babylone d'où S. Pierre date sa première Eptre. L'Apôtre désigné sous ce nom Rome même. Auteurs Protestants qui reconnoissent le voyage de S. Pierre à Rome.

capitale de l'empire des Chaldéens , les plus grands ennemis qu'aient eu les Juifs , & les destructeurs de leur Monarchie. Rome étoit de même alors la maîtresse du monde ; les Empereurs Romains avoient réduit la Judée en Province , & lui avoient ôté ses plus beaux privilèges ; les fideles étoient exposés à la haine des peuples , & aux persécutions des Empereurs ; saint Pierre se trouvoit à Rome ; il écrivoit aux Juifs convertis dans le Pont , dans la Galatie , dans la Bithynie , dans la Cappadoce , dans l'Asie ; il étoit naturel qu'il s'exprimât comme il a fait , & qu'il leur désignât Rome sous le nom de *Babylone* ; nom que les Juifs entre eux lui donnoient apparemment , puisqu'on voit dans l'Apocalypse saint Jean qui la désigne sous le même nom , (a) de l'aveu même de nos adverfaires , (b) & du consentement des anciens Peres. (c)

4°. Papias , disciple de saint Jean l'Evangeliste , & qui vivoit au second siecle , (d) nous dit expressément que saint Pierre écrivit de Rome sa premiere Epître , & que c'est cette ville qu'il a voulu marquer d'une maniere figurée , en disant : *L'Eglise qui est à Babylone ; & qui est élue de Dieu aussi-bien que vous , vous salue.* Je fais que M. de Valois (e) a rapporté le nom de Papias , cité par Eusebe , non au passage que nous venons de rapporter , mais au précédent , qui porte , selon lui , que Papias témoigne que saint Pierre étant venu à Rome , & ayant combattu Simon le Magicien , les fideles de cette ville engagerent saint Marc à leur laisser par écrit l'Evangile que S. Pierre leur avoit prêché. Mais quand nous n'aurions pas le témoignage de Papias pour l'explication du passage particulier de l'Epître de saint Pierre , nous l'avons toujours pour son voyage de Rome , & pour sa qualité d'Apôtre & d'Evêque de cette ville , qui est le point essentiel dont il est question. De plus on ne peut au moins nous contester le témoignage d'Eusebe , qui ne parle que selon le sentiment des Anciens qui l'avoient précédé ; ou même de Papias , ou de saint Clément , qu'il vient de citer immédiatement auparavant , qui entendoient comme lui la ville de Rome , sous le nom de *Babylone*.

Au reste le même M. de Valois ne peut s'empêcher de témoigner quelque indignation contre ceux qui nient que saint Pierre ait été à

(a) *Apoc.* xiv. 8. xvi. 19. xvii. 5. xviii. 2. io. 21. — (b) Luther a écrit un Livre de la Captivité de Babylone , voulant marquer l'Eglise Romaine. — (c) *Tertull. lib.* 111. *contra Marcion. cap.* 13. *Andreas & Arethas in Apoc.* xvii. *Hieronym. in Isai.* xxiv. xlvii. *Et lib.* 11. *contra Jovin. August. &c.* — (d) *Papias apud Euseb. Histor. Eccles. lib.* 11. *cap.* 14. *seu cap.* 15. *Edit. Vales.* Συμμαρτυρῶ δὲ αὐτῶ ἐξ ἱεροπολίτου Ἐπίσκοπου Πάπιας. Τῷ δὲ Μάρκῳ μνημονεύει τὴν Πίτερον ὡς τῆς ἁγίας Ἐπιστολῆς ἢ ἐξ οὐλάξαι φασὶ ἐξ αὐτῆς Φύμης. Συμμάειν δὲ πῶτε αὐτῶ τῆς πόλεως τερνικώτερον Βαβυλῶνα προσωπίδα διὰ τέτυται. Ἀσπάζεταιται ὑμᾶς ἢ ὡς Βαβυλῶν σινικλικτῆ , ἐξ Μάρκου ἡ ὕμης μν. — (e) *Vales. not. in eum Eusebii loc.* Il remarque que Rufin & Musculus l'ont pris dans le sens que nous avons marqué ; & il est certain que la plupart de ceux qui l'ont cité , l'ont pris de même.

Rome. Il n'y a rien, dit-il, dans toute l'Histoire Ecclésiastique, de plus certain, de plus clair, de plus autorisé que ce voyage: *Atqui nihil in tota Historia Ecclesiastica illustrius, nihil certius atque testatius, quàm adventus Petri Apostoli in urbem Romam.* Il est attesté par Papias, par saint Clément d'Alexandrie, par saint Denys Evêque de Corinthe dans sa Lettre au Pape Soter, par le Prêtre Caius dans sa dispute contre Procle, par saint Irénée, par Origenes, & par tous ceux qui sont venus après eux. Il ajoute: Ceux qui veulent sous le nom de *Babylone* entendre la capitale de l'Empire des Assyriens, (ou plutôt des Chaldéens,) sont réfutés par le témoignage de tous les anciens Peres. Quelle impudence n'est-ce pas de vouloir soutenir ce qu'aucun des Anciens n'a jamais avancé? Qu'ils nous produisent les fastes de l'Eglise de Babylone: qu'ils nous fassent voir une suite d'Evêques de cette ville, comme nous leur en montrons une non interrompue des Evêques de Rome. Voilà ce que dit M. de Valois.

Saint Clément d'Alexandrie (a) dans son sixieme Livre des Hypotyposes, ou des institutions, témoigne que le démon ayant conduit Simon le Magicien à Rome, la Providence y amena saint Pierre, qui détruisit tout ce que ce séducteur y avoit fait, & qui y fit briller la lumiere de la vérité. Saint Irénée (b) qui vivoit aussi au second siecle, & qui avoit vu les disciples des Apôtres, reconnoît que l'Eglise Romaine a été fondée par saint Pierre & saint Paul: *Maximæ, & antiquissimæ, & à gloriosissimis duobus Apostolis Petro & Paulo Romæ fundatæ & constitutæ Ecclesiæ.*

Saint Denys, Evêque de Corinthe, (c) qui vivoit de même au second siecle, écrivant aux Romains, leur dit que les Apôtres S. Pierre & saint Paul, ont prêché & à Corinthe & à Rome; & qu'étant allés à Rome, ils y souffrirent le martyre en même temps. Caius Prêtre de l'Eglise Romaine, qui vivoit du temps du Pape Zéphyrin (d) écrivant contre Procule Montaniste, dit qu'il peut montrer à Rome les trophées des deux Apôtres saint Pierre & saint Paul, fondateurs de l'Eglise Romaine; que l'un repose au Vatican, & l'autre sur le chemin d'Ostie.

Origenes (e) nous apprend que saint Pierre après avoir prêché l'Evangile dans le Pont, la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce & l'Asie,

(a) *Clem. Alex. apud Euseb. lib. 11. Hist. Eccles. cap. 14. & 15.* Κλέμης ὁ ἰκτὴ ἀπὸ τοῦ πρώτου ἀγαθὸν εὐαγγελίσαι τὴν Ἰταλίαν. = (b) *Iren. lib. 111. contra hæres.* = (c) *Dionys. Corinth. apud Euseb. lib. 11. Hist. Eccles. cap. 24. seu 25.* Ταῦτα ἔχοντες ὑμῖν διὰ τῆς ἰσοῦτης ἐκείνης, τὴν ἀπὸ Πέτρου ἔχοντος Πάυλου φωνήαν ἠκούσαντες Ῥωμαίωντες, ἔχοντες Κορινθίων συνικελευσάτε, ἔχοντες ἄμφω, ἔχοντες εἰς τὴν ἡμετέραν Κόρινθον φωνήσαντες ἡμῶς, ὁμοίως δὲ ἔχοντες εἰς τὴν Ἰταλίαν ὁμοίως διδάξαντες ἑμαρτύνετε κατὰ τὴν αὐτῶν καιρῶν. = (d) *Apud Euseb. ibidem.* Ἐγὼ δὲ τὸ τροπαῖον τῶν Ἀποστόλων ἴχον διῶξαι. Ἐάν τις θελήσῃ ἀπειλεῖν ὅτι τὸν Βατικανόν, ἢ ὅτι τὴν ὁδὸν τῆς Ἰταλίας, ἐν ἡμέτερος ἰα τροπαίᾳ τῶν ἁγίων ἰδρυσάμενος τὴν Ἐκκλησίαν. = (e) *Origen. tom. 3. Explan. in Genes. apud Euseb. l. 111. c. 1. Hist. Eccl.*

vint enfin à Rome, où il fut crucifié la tête en bas, comme il l'avoit souhaité. Tertullien, en plusieurs endroits, témoigne que saint Pierre a été à Rome, qu'il y a été martyrisé, qu'il y a établi son Siege, qu'il y a eu des successeurs : (a) Que les hérétiques, dit-il, nous produisent la suite de leurs Evêques, venus jusqu'à eux par une succession non interrompue, depuis les Apôtres, ou les hommes Apostoliques; car c'est ainsi que Rome nous rapporte Clément, comme ayant été ordonné par saint Pierre : *Edant origines Ecclesiarum, & volvant ordinem Episcoporum suorum ita per successionem ab initio decurrentem, ut primus ille Episcopus aliquem ex Apostolis, vel Apostolicis viris, habuerit auctorem & antecessorem; hoc enim modo Romanorum Ecclesia Clementem à Petro ordinatum refert.* Ailleurs (b) il relève le bonheur & la gloire de Rome, que les Apôtres saint Pierre & saint Paul ont éclairée par leur prédication, & qu'ils ont arrosée de leur sang : *Ista quàm felix Ecclesia, cui tantam doctrinam Apostoli cum sanguine suo profuderunt; ubi Petrus Passioni Dominicæ adæquatur!*

Saint Cyprien (c) reconnoît que dans l'Eglise Romaine est la Chaire de saint Pierre, la principale autorité, le centre de l'unité Sacerdotale : *Ad Petri Cathedram, atque ad Ecclesiam principalem, undè unitas Sacerdotalis exorta est.* Arnobe, (d) Hégesippe, (e) saint Ambroise, (f) saint Jérôme, (g) Eusebe, (h) saint Augustin, (i) Lactance, (k) Théodoret, (l) Paul Orose, (m) Optat de Mileve, (n) saint Epiphane, S. Jean Chrysostome, saint Athanase, les Conciles; & qu'est-il besoin de les alléguer tous par leurs noms, puisqu'il est certain que tous les Anciens enseignent que saint Pierre a été à Rome, qu'il y a établi son Siege, & qu'il y a souffert le martyre, sans qu'aucun ait jamais dit le contraire?

Saint Clément d'Alexandrie (o) sur ces paroles de la première Epître de saint Pierre, *Marc mon fils vous salue*, dit que saint Pierre ayant prêché Jesus-Christ à Rome en présence de quelques Officiers de l'Empereur, ces Officiers prièrent saint Marc, qui étoit son Disciple, de leur mettre par écrit ce que saint Pierre leur avoit annoncé. Saint Jérôme (p) dit expressément que cet Apôtre a voulu marquer

---

(a) Tertull. de Præscript. cap. 32. — (b) Idem de Præscript. cap. 36. Voyez aussi Scorbac. cap. 15. & lib. 14. contra Marcion. cap. 5. & lib. de Baptismo. — (c) Cyprian. Ep. 55. ad Cornel. Pap. — (d) Arnob. lib. 11. — (e) Hegeſipp. de Excid. Jerosol. cap. 3. & cap. 1. — (f) Ambros. Serm. de Basilicis hæreticis non tradendis. — (g) Hier. Ep. 17. ad Marcell. & l. 11. contra Jovinian. & in Catalog. — (h) Euseb. Histor. l. 11. cap. 13. 14. 15. — (i) Aug. de Hæres. c. 1. & alibi non semel. — (k) Lactant. l. 14. cap. 11. — (l) Theodoret. Ep. 113. ad Leon. Magnum. — (m) Paul. Oros. l. 7. cap. 14. — (n) Optat. Milev. l. 11. contra Parmenian. — (o) Clem. Alex. in Latinis Cassiodori in 1. Petri v. Marcus Petri sectator, palàm prædicante Petro Evangelium Romæ coram quibusdam Cæzareanis Equitibus, petitus ab eis, scripsit de his quæ à Petro dicta sunt Evangelium. — (p) Hieronym. Catalog. Vir. illustr. in Marco.

Rome sous le nom de *Babylone*. Bede (a) le dit de même, aussi-bien qu'Œcuménius, & généralement tous les anciens Commentateurs de cette Epître.

Aussi nos adversaires ne nous opposent ni le témoignage des Historiens Ecclésiastiques, ni celui des Peres; mais seulement le silence prétendu de l'Écriture, & quelques raisons de convenance, qui leur paroissent plus fortes que ce consentement unanime des Anciens, dont eux-mêmes certainement feroient un grand cas, s'il étoit favorable à leur prétention.

Mais ne faisons pas l'injustice de faire dire à tous les Protestants sans exception, que saint Pierre n'a pas été à Rome. Pearson (b) a prouvé le contraire par toute l'autorité de la tradition, & a fait voir qu'on n'a jamais douté dans l'Antiquité, ni qu'il eût fondé l'Église Romaine, ni que les Papes fussent ses successeurs. Grotius, (c) & après lui Hammond, reconnoissent de bonne foi, que les Anciens ont entendu Rome sous le nom de *Babylone* dont parle saint Pierre dans son Epître; & Grotius déclare nettement qu'il est en cela de leur avis, & qu'aucun Chrétien n'a jamais douté que saint Pierre n'eût été dans cette fameuse capitale de l'Empire: *De Babylone dissident veteres & novi Interpretes. Veteres Romam interpretantur, ubi Petrum fuisse nemo vorus Christianus dubitabit; novi Babylonem in Chaldaa. Ego veteribus assentior.*

Ussérius (d) reconnoît aussi avec toute l'Antiquité, que saint Pierre & saint Paul moururent à Rome sous l'empire de Néron. Il dit qu'il écrivit delà sa seconde Lettre aux Juifs convertis dans le Pont, la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce; & il insinue que c'est aussi delà qu'il leur écrivit sa première Epître.

Chamier (e) avoue que le consentement des Peres, qui croient le voyage de saint Pierre à Rome, est trop respectable pour l'attaquer légèrement. Blondel (f) dit par-tout que l'Église Romaine a été fondée & établie par saint Pierre & saint Paul. François Junius, Scaliger, Casaubon, Pierre du Moulin, Samuël Petit, Selden, Védel, & tous ceux qui ont travaillé sur les Epîtres de saint Ignace, dans l'une desquelles, qui est celle aux Romains, le saint Martyr dit: (g) *Je ne vous ordonne pas comme ont fait Pierre & Paul*: tous ces Auteurs Protestants reconnoissent que saint Pierre a été à Rome. Patricius Junius, dans ses Notes sur l'Epître de saint Clément, dit que le martyre de S. Pierre à Rome est trop connu, pour oser le révoquer en doute; & Ham-

---

(a) Beda in 1. Petri v. 13. = (b) Pearson. Opera Posthum. pag. 27. 31. 32. 43. = (c) Grot. in 1. Petri v. 13. = (d) Usser. ad an. Christi 66. 67. = (e) Chamier. Panstrat. t. 2. l. XIII. cap. 4. = (f) Blondel, de la Primauté, &c. pag. 14. 19. &c. = (g) Ignat. Ep. ad Roman. Οὐχ ὡς Πίτρος ἢ Παῦλος διατασσάμενοι ὑμῖν. Ἐκείνη Ἀπίστου Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἐγὼ δὲ ἰλάχιστος.

mond (a) ne croit pas qu'après les témoignages de Caius Prêtre de l'Eglise Romaine, & de Denys Evêque de Corinthe, on puisse contester cette vérité.

Louis Capelle (b) conjecture qu'il faut entendre ici sous le nom de *Babylone*, la ville de Jérusalem, qui depuis la mort du Sauveur, étoit devenue à l'égard de l'Eglise Chrétienne, comme une Babylone spirituelle, par les violences qu'elle exerçoit contre les Saints, & par la captivité où elle détenoit les serviteurs de Jesus-Christ, qui tomboient entre ses mains. Cet Auteur a bien senti tout l'inconvénient de l'opinion qui prend ici *Babylone* dans son sens littéral & historique pour la capitale de la Chaldée, ou pour Babylone d'Egypte, près du Grand Caire : mais ne voulant pas entièrement abandonner le sentiment de son parti, il a cru devoir chercher Babylone dans Jérusalem même, quoiqu'alors cette ville fût exempte d'idolatrie, & qu'elle fût encore le Siege de la Religion Judaïque, dont les Apôtres mêmes pratiquoient les cérémonies, aussi-bien que les Hébreux convertis au Christianisme.

IV.  
Réponses aux arguments de ceux qui prétendent que Babylone d'où S. Pierre date sa 1. Eplre n'est pas Rome, mais ou Babylone de Chaldée, ou Babylone d'Egypte.

Jules Scaliger sur la chronique d'Eusebe, Saumaïse dans son Ouvrage de la Primauté du Pape, M. de Marca dans son Livre, *De Concordia Imperii & Sacerdotii*, (c) & M. Basnage dans sa continuation de Joseph, soutiennent que *Babylone* marquée dans saint Pierre, est la fameuse ville de Chaldée. Drusius écrivant sur la seconde Epître de saint Pierre, chap. II. v. 15. croit même remarquer quelques traces du langage Babylonien dans cette Epître, que l'on croit avoir été écrite du même lieu que la première. Saint Pierre appelle *Balaam*, *fils de Bosor*, ou *natif de Bosor*, au lieu de *natif de Pethor*, en changeant le *Phé* en *Beth*, & le *Thau* en *Schin*, ou *fils de Beor*, en changeant le *Hain* en *Schin*.

Ces Auteurs ne conviennent pas que Babylone fût alors aussi déserte qu'on le prétend ; ni que tous les Juifs en fussent sortis après l'affaire d'Aniléus & Asinéus, & des autres Juifs qui furent taillés en pieces par ceux de Séleucie. (d) Ils ajoutent qu'il n'y a aucune preuve que saint Pierre ait été en Egypte, ni qu'il ait fondé les Eglises de Babylone d'Egypte, & d'Alexandrie ; mais qu'il est très-naturel que d'Antioche il soit passé en Orient, & qu'il ait été à Babylone, où il y avoit plusieurs Juifs. De plus on fait, à n'en pouvoir douter, que cet Apôtre a prêché dans la Bithynie, dans la Galatie, dans le Pont, dans la Cappadoce, Provinces assez voisines de l'Euphrate, & qu'il avoit pu parcourir, ou en allant à Babylone, ou en revenant de cette ville dans la Syrie. Il parle aux Juifs de ces Provinces comme un pere

(a) Hammond. *Dissert. 5. de Episcopis & Presbyteris, &c.* == (b) Lud. Capell. *Histor. Apostolorum.* == (c) Marca de *Concord. parte 2. l. vi. c. 1. n. 4.* == (d) *Vide Joseph. Antiq. l. xviii. cap. ult.*

à ses enfans , comme un Apôtre à ses Néophytes ; il leur parle de leur tentation & de leur joie , comme en étant bien informé apparemment par les Lettres qu'ils lui avoient écrites , ou par le commerce qu'il avoit eu avec eux. Dans sa Lettre il s'adresse d'abord aux Provinces qui étoient plus voisines de Babylone , & finit par les plus éloignées. Et il ne passa pas seulement à Babylone ; il y demeura assez long-temps , puisque dans ses Lettres on s'apperçoit qu'il a pris quelque chose du langage de cette ville. Voilà ce qu'on dit de plus plausible pour ce sentiment.

Ceux qui tiennent pour Babylone d'Egypte , exagerent tant qu'ils peuvent la solitude & la désertion de Babylone de Chaldée , d'où les Juifs avoient été chassés ; & comme ils veulent trouver une ville qui ait porté réellement , & non-seulement en figure , le nom de *Babylone* , ils n'en trouvent point d'autre que celle d'Egypte , où ils supposent qu'il y avoit alors beaucoup de Juifs , & que S. Pierre y alla après avoir prêché à Alexandrie. Ainsi ce que les uns s'efforcent d'établir , est renversé par les autres. Mais la vérité tient le milieu ; & sans se fatiguer à chercher une Babylone réelle , elle soutient qu'il ne s'agit que d'une Babylone mystique & figurée.

Certes dans le temps que saint Pierre écrivoit aux Juifs convertis , ils ne pouvoient entendre sous le nom de *Babylone* , ni celle de Chaldée , ni celle d'Egypte. Cette dernière étoit trop peu connue , & peut-être ne l'étoit-elle point du tout aux Juifs convertis de Pont , de Galatie , de Bithynie , de Cappadoce & d'Asie , auxquels il adresse son Epître. Babylone d'Egypte avoit été fondée lorsque Cambyfes se rendit maître de l'Egypte. (a) Quelques Perses , à qui ce Prince permit de s'établir dans le pays , la bâtirent , & y fixerent leur demeure. Du temps de Strabon , (b) c'étoit une forteresse importante , où les Romains entretenoient une des trois Légions qui étoient destinées à la garde de l'Egypte. Nous ne trouvons en aucun endroit qu'il y ait eu alors dans cette ville aucuns Chrétiens , ni aucuns Juifs , & nul des Anciens n'a dit que saint Pierre y ait été , ni qu'il y ait prêché : de plus on n'y voit point d'Evêques pendant plusieurs siècles. Le premier Evêque de Babylone d'Egypte que l'on connoisse , est , selon M. Spanheim , (c) Cyrus , dont le nom se trouve dans la première action du Concile de Chalcédoine. Selon Baronius , c'est un nommé Zozime , que l'on remarque dans Sophronius , sous l'Empire de Justin le Jeune Empereur , au cinquième siècle. Est-il croyable qu'une Eglise fondée par saint Pierre fût demeurée si long-temps dans l'obs-

---

(a) *Joseph. Antiq. lib. 11. cap. 5. pag. 65.* Βαβυλωνίᾳ δ' ἔτι οὐ κτίσεται ἐκεί , Καμβύσις καὶ Ἰαστριφίμει τῆν Αἴγυπτον. — (b) *Strabo, lib. xvii.* Βαβυλωνίᾳ φέρουσιν ἱερῆς , ἀπεσείλαντο ἑλάνθη Βαβυλωνίᾳ τινῶν , εἴσα διαπερξαμένῳ ἑλάνθη κατακίσει , &c. — (c) *Spanheim. Differt. de tempore credita Petri in urbem Romam profectioe, art. 4.*

curité ? Si saint Pierre eût voulu marquer cette ville aux Juifs à qui il écrivoit , il auroit dû la désigner par quelque épithete , ou par quelque terme qui la leur fit connoître : car naturellement lorsqu'ils entendoient le nom de *Babylone* , ils devoient porter leur attention à la grande Babylone de Chaldée , ville plus voisine de leur pays , plus connue dans leur Histoire , & trop célèbre par les disgraces de leur nation.

Or cette célèbre ville étoit alors dans un état tel , que l'on ne pouvoit soupçonner saint Pierre d'écrire delà aux fideles des Provinces voisines. Elle n'étoit , pour ainsi dire , qu'un grand amas de ruines. Pline (a) dit que le voisinage de Séleucie l'avoit en quelque sorte épuisée , & réduite en solitude : *In solitudinem rediit exhaustâ vicinitate Seleuciæ ob id conditâ à Nicanore*. Strabon dit qu'elle étoit presque entièrement déserte ; & Diodore , qu'il n'y en avoit qu'une très-petite partie qui fût habitée. De plus les Juifs avoient été obligés de sortir de Babylone , sous le regne même de Caius , peu avant l'Empire de Claude son successeur , sous lequel cette Epître fut écrite. Joseph (b) raconte assez au long cet événement. Il dit que les Babyloniens ayant fait main-basse sur Aniléus Juif révolté & sur sa troupe , ils attaquèrent les Juifs de Babylone , qui ne se sentant pas assez forts pour leur tenir tête , se retirèrent de Babylone à Séleucie , où ils demeurèrent pendant cinq ans assez en repos. Mais au bout de ce terme , la ville de Babylone ayant été frappée de la peste , ce qui y restoit de Juifs , fut obligé de se retirer encore à Séleucie , où il leur arriva le plus grand de tous les malheurs : car les Syriens & les Grecs qui peuploient cette ville , & qui jusqu'alors avoient toujours été en guerre , se réconcilièrent ; & le gage de leur réconciliation fut la perte entière des Juifs , qui s'étoient réfugiés dans leur ville , laquelle fut résolue & exécutée presque en même temps. Il périt à Séleucie plus de cinquante mille Juifs. Ceux de cette malheureuse nation qui purent se sauver de Babylone & de Séleucie , ( car ces deux villes leur étoient également ennemies , ) se retirèrent à Néerda & à Nisibe , où ils se crurent plus en sûreté qu'ailleurs. Ces circonstances ne sont certainement pas favorables à ceux qui tiennent que saint Pierre étoit alors dans Babylone , & qu'il y avoit là une Eglise de Chrétiens assez nombreuse.

D'ailleurs on n'a pas la moindre preuve que saint Pierre ait jamais passé l'Euphrate , ni qu'il ait fait quelque résidence à Babylone. Ni l'écriture , ni les Historiens Ecclésiastiques , n'en disent pas un mot. Pourquoi donc assurer un fait comme celui-là , sans aucune preuve ? & pourquoi abandonner le sentiment commun des Peres & des Inter-

---

(a) *Plin. lib. vi. cap. 26.* == (b) *Joseph. Antiq. lib. xviii. c. ult.*

pretres, qui entendent sous le nom de *Babylone* la ville de Rome ? Les Juifs convertis à qui cet Apôtre écrivoit, ne pouvant l'entendre ni de Babylone de Chaldée, ni de celle d'Égypte, ainsi qu'on l'a montré, devoient naturellement recourir au sens figuré, & l'expliquer de la ville de Rome, dans laquelle ils ne trouvoient que trop de caractères de conformité avec l'ancienne Babylone, ennemie des Saints, & siege de l'idolatrie, & de la corruption des mœurs.

Le passage dont il s'agit ici, n'est point du nombre de ceux dont le sens a pu demeurer vague & inconnu pendant plusieurs siècles, comme plusieurs autres qui ont pour objet des choses spéculatives, & peu intéressantes pour le commun des Lecteurs. Celui-ci frappoit d'abord tout homme qui le lisoit, ou qui l'entendoit lire, & la curiosité naturelle portoit à demander aussi-tôt s'il falloit le prendre à la lettre, ou dans un sens figuré ; si saint Pierre avoit été réellement à Babylone, ou s'il avoit écrit cette Epître de Rome, & désigné cette ville sous une expression allégorique ; c'étoit un de ces faits dont naturellement on aime à s'instruire, & dont l'éclaircissement est aisé, & à la portée des plus simples, & qu'il est impossible d'oublier, quand une fois on les a sus. Or nous remarquons que les Anciens nous disent naturellement que *Babylone* en cet endroit signifie Rome, sans témoigner la moindre diversité de sentiments, ni le moindre doute sur cet article. Nous-mêmes en lisant l'Epître, nous entrons d'abord comme naturellement dans cette pensée. On doit donc conclure que c'est une tradition reçue de l'Apôtre même, & de ses disciples, & que les Modernes ne sont plus en droit de revenir contre elle, n'ayant pour eux ni raisons ni autorités. D'ailleurs rien ne fait mieux sentir l'incertitude de leur hypothèse, que le peu de concert qui est entre eux ; je ne dis pas dans quelques légères circonstances, mais dans le sujet principal de la difficulté. On a vu la diversité de leurs sentiments. Encore aujourd'hui ils sont désunis sur cet article. Or la vérité est une, & le plus sensible de ses caractères est la réunion des sentiments à la reconnoître & à la soutenir. Tous les Pères & les Commentateurs depuis les premiers siècles jusqu'à ces derniers temps, ont cru & enseigné sans contradiction que *Babylone* marquée dans la première Epître de saint Pierre étoit Rome. C'est donc le seul vrai sens de cet endroit.

Il est superflu de nous objecter quelques Ecrivains Catholiques, comme M. de Marca, dont on a déjà parlé, Jean-Baptiste Mantouan, Michel Cézénas, Marfile de Padoue, Jean Aventin, Jean Lélandus, Charles du Moulin, & peut-être quelques autres, qui ont témoigné quelque doute sur cela. Ce sont des doutes produits au hasard, & fondés uniquement sur les raisons des Protestants que nous venons d'examiner, & qui sont telles, qu'elles n'ont pu satisfaire les plus raisonnables de leur parti même.

V.  
Réponses aux  
objections que  
les mêmes au-  
teurs forment  
contre l'opi-  
nion commu-  
ne.

On forme encore contre nous quelques autres objections : par exemple , que les Anciens ne sont pas uniformes sur l'année où ils placent l'arrivée de saint Pierre à Rome. Ce fait ne leur étoit donc pas connu distinctement. C'étoit , dit-on , une tradition sans fondement , un préjugé dénué de preuves. Lactance (a) dit qu'il y vint sous Néron ; Eusebe , (b) saint Jérôme , (c) Adon , & plusieurs autres l'y font venir la seconde année de Claude ; Paul Orose , (d) au commencement du regne du même Prince ; quoiqu'on sache , à n'en pas douter , qu'il étoit à Jérusalem la seconde , ou même la quatrième année de Claude à la Fête de Pâque , (e) & que le Roi Agrippa l'y fit mettre en prison , d'où il fut délivré par un Ange.

De plus , plusieurs Anciens (f) le font demeurer Evêque de Rome pendant vingt-cinq ans ; & toutefois on fait certainement qu'il étoit à Jérusalem au Concile qui se tint en cette ville la dixième année de Claude , (g) & qu'un peu après le Concile de Jérusalem , il vint à Antioche , où il fut repris par saint Paul. (h) Saint Paul qui a écrit plusieurs de ses Epîtres de Rome , (i) ne fait en aucun endroit mention de saint Pierre ; ce qu'il n'auroit pas sans doute manqué de faire , si saint Pierre y eût été , comme on le prétend. L'Apôtre écrit aux Romains l'an quatrième de Néron. S. Pierre devoit être alors à Rome , suivant l'hypothèse de ceux qui l'y font siéger pendant vingt-cinq ans. S. Paul fait un grand dénombrement des personnes qu'il salue , & ne nomme pas même saint Pierre. Il n'étoit donc pas alors dans cette ville. Saint Luc dans les Actes ne dit pas un mot qui insinue que saint Pierre ait jamais été à Rome.

Lorsque saint Paul y arriva l'an sixième de Néron , 60. de Jesus-Christ ; les Chrétiens de cette ville vinrent au devant de lui : mais saint Pierre ne paroît ni pour le recevoir , ni après son arrivée ; pour le consoler & pour le défendre. Les premiers de la Synagogue des Juifs étant venus le voir , le prièrent de leur dire ce que c'étoit que le Christianisme : » Car nous savons , disent-ils , que cette secte est contredite & combattue » de tous côtés : » (k) *Nam de seâ hâc notum est nobis , quia ubique ei contradicitur.* Or est-il croyable qu'ils dussent parler ainsi de la Religion Chrétienne , si saint Pierre eût été à Rome dès le commencement de l'Empereur Claude , & s'il y eût établi son siège ? Enfin on nous dit que saint Pierre & saint Paul s'étoient partagés l'ouvrage de l'Evangile : en sorte que saint Pierre ne devoit prêcher qu'aux Juifs , & saint Paul aux Gentils : (l) *Cùm vidissent quòd creditum est mihi Evangelium præputiî ;*

---

(a) *Lactant. de morte persecutorum.* — (b) *Euseb. in Chronico.* — (c) *Hieron. Catalogo in Petro.* — (d) *Paul. Oros. l. viii. c. 6.* — (e) *Act. xii. 3. 4. & seq.* — (f) *Pontificale Damasci, Beda, Isidor. Hispal. Ado. alii.* — (g) *Act. xv. 1. & seqq.* — (h) *Galat. 11. 11.* — (i) Les Epîtres aux Coloss. aux Philipp. aux Ephésiens , la seconde à Timothée. — (k) *Act. xxviii. 22.* — (l) *Galat. 11. 7. 9. Vide Salmas. de Primatu Petri.*

*sicut & Petro circumcissionis, .... dextras dederunt mihi & Barnaba societatis, ut nos in gentes, ipsi autem in circumcissionem.* Saint Pierre n'a donc pas dû prêcher à Rome, qui étoit une ville toute Païenne; c'étoit un champ destiné à S. Paul. Ajoutez que l'Empereur Claude avoit chassé les Juifs de Rome la neuvieme année de son regne, 49. de Jesus-Christ, ou quelques années plus tard. Ainsi saint Pierre n'a pu ni dû y demeurer après ce temps. Cela ne lui étoit plus permis, & sa présence y étoit inutile, puisque les Chrétiens circoncis, qu'on ne distinguoit pas alors des Juifs, en furent chassés comme eux.

Voilà les objections qui me paroissent les plus fortes contre le sentiment que nous avons soutenu jusqu'ici; car pour les autres difficultés que l'on forme contre nous, elles ne méritent pas la peine d'être relevées. On peut donc répondre en général à celles qui regardent la Chronologie, & les divers sentimens de nos Auteurs & de nos Historiens sur l'année de la venue de saint Pierre à Rome, 1°. Que l'Eglise n'adopte aucune de ces époques, ni aucun de ces sentimens en particulier, & qu'elle s'intéresse uniquement à soutenir la vérité du fait du voyage de saint Pierre à Rome. Qu'il y soit venu deux ou plusieurs fois; qu'il y soit arrivé la premiere, la seconde, la troisieme ou la quatrieme année de Claude, ce sont des détails qu'elle abandonne aux recherches des Chronologistes.

2°. Il n'y a aucune opposition entre ceux qui font venir saint Pierre à Rome la seconde année de Claude, & ceux qui disent qu'il y vint au commencement du regne de ce Prince. La seconde année n'est-elle pas le commencement d'un regne qui a duré treize ans huit mois & vingt jours? Il pouvoit être à Jérusalem à Pâque de la seconde année de Claude, & arriver à Rome sur la fin de l'été de la même année. Il n'y a là aucune contradiction.

3°. Quand on dit que saint Pierre a siégé à Rome pendant vingt-cinq ans, c'est déjà une chose que l'on ne prétend pas soutenir avec opiniâtreté; & qui n'est point avouée de tout le monde. Mais quand on voudroit la soutenir, ce n'est pas qu'on prétende que pendant ces vingt-cinq ans il ait toujours été résident à Rome; il a pu en sortir souvent, & entreprendre durant cet intervalle divers voyages & en Orient & en Occident, suivant les besoins de l'Eglise & l'inspiration du Saint-Esprit. Ainsi rien n'empêche qu'il n'ait été à Jérusalem, en la quatrieme année de Claude, & que sept ans après il n'y ait présidé au Concile qui s'y tint sur la nécessité des cérémonies légales, sans toutefois quitter son siege de Rome; non plus que les Evêques ne sont point censés quitter leurs sieges, lorsque pour le besoin de l'Eglise ils sont obligés de s'absenter pour assister à des Conciles. Or depuis la seconde année de Claude, jusqu'à la treizieme de Néron, qui est celle de la mort de saint Pierre, il y a environ vingt-cinq ans.

4°. Peut-être aussi ne faut-il point tant insister sur ces vingt-cinq années : le P. Mabillon rapporte (a) un Catalogue très-ancien des Pontifes Romains depuis saint Pierre jusqu'au Pape Vigile, où on lit : *Petrus sedit annos xx. menses 11. dies 111.* Selon ce calcul S. Pierre ne seroit venu fixer son siege à Rome que dans l'année 47<sup>e</sup>. de l'Ere Chrét. Vulgaire, septieme du regne de Claude.

Quoi qu'il en soit, les diversités de sentiments qui se remarquent dans les Anciens & dans les Modernes au sujet de l'année de l'arrivée de saint Pierre à Rome, ne prouvent rien pour nos adversaires. Il y a dans cette dispute deux choses à distinguer, dont l'une est capitale, & l'autre accessoire. La premiere est, que saint Pierre a véritablement fait le voyage de Rome. La seconde, qu'il l'a fait une telle ou une telle année, qu'il y est demeuré un nombre d'années plus petit ou plus grand, qu'il est passé par une telle ou une telle ville. Les Anciens conviennent unanimement du premier fait. Mais ils peuvent être partagés sur le second, sans que l'article essentiel en souffre aucune atteinte. Doutera-t-on de la mort de Jesus-Christ, parce que les Anciens ont varié sur l'année en laquelle elle est arrivée? Les variétés des circonstances qui supposent le fait, sont plus propres à l'affermir qu'à le détruire.

De plus saint Pierre ayant été une fois à Rome depuis le regne de Caligula, jusqu'à la fin du regne de Néron, sous lequel il mourut, il y a moyen de concilier les sentiments divers. Il a pu y venir au commencement de Claude, c'est-à-dire, en la seconde année de son regne, suivant Eusebe, saint Jérôme, & Orose; & encore la douzieme ou treizieme année de Néron, peu de temps avant qu'il y souffrit le martyre. En effet plusieurs Anciens nous apprennent qu'il y vint pour combattre Simon le Magicien, & qu'ayant été mis en prison avec saint Paul, ils furent enfin tous deux couronnés du martyre l'an 67. de Jesus-Christ, treizieme du regne de Néron.

Que saint Paul écrivant aux Romains, n'ait fait aucune mention de saint Pierre, non plus que dans les Lettres qu'il écrivit depuis étant à Rome, cela n'est nullement surprenant; puisqu'il est très-possible que saint Pierre n'y fût pas actuellement lorsqu'il écrivoit, ou qu'il fût dans un autre quartier de cette grande ville, ou que ceux à qui l'Apôtre écrivoit, n'eussent aucune liaison particuliere avec saint Pierre; ou pour vingt autres raisons qu'il n'est pas possible de deviner.

Quant à ce que les Juifs de Rome, qui vinrent voir saint Paul dans son logis ou dans sa prison, lui dirent qu'ils souhaitoient entendre son sentiment sur la secte des Chrétiens, & qu'ils favoient seulement

---

(a) *Mabill. Analeth. veter. Paris. 1723. pag. 218.*

qu'elle étoit contredite en tout lieu , cela ne fait aucune difficulté. Ce font des Juifs non convertis qui parlent ; ils ne connoissoient proprement le Christianisme que de nom ; ils étoient remplis des fausses idées que les Juifs de Judée leur en avoient données par leurs Lettres & par leurs calomnies. Comme saint Paul arrivoit de ce pays-là , & qu'on le connoissoit homme fort éclairé , ils étoient bien-aises de l'entendre , & de savoir ce que c'étoit que les Chrétiens , que toutes les Synagogues avoient en horreur. Il y avoit à Rome beaucoup de Fideles convertis tant du Judaïsme que du Paganisme , comme il paroît par l'Epître que saint Paul leur écrivit peu auparavant : mais ces Fideles ne s'assembloient pas dans la Synagogue des Juifs ; & il est très-probable que la Lettre que saint Paul leur avoit écrite , ne fut pas connue aux Juifs non convertis , & que ceux-ci n'étoient nullement informés des dispositions de saint Paul , ni du progrès qu'il avoit fait dans le Christianisme , ni des causes qui l'amenoient à Rome , comme ils le déclarent eux-mêmes : (a) *Nos neque Litteras accepimus de te à Judæa : neque adveniens aliquis fratrum nunciavit , aut locutus est quid de te malum.*

Quand on partage la prédication de l'Evangile entre saint Pierre & saint Paul , en sorte que S. Pierre ne devoit prêcher qu'aux Juifs , & saint Paul aux Gentils , on ignore les vrais sentiments & la pratique des deux Apôtres. Ils prêchoient l'un & l'autre aux Juifs & aux Gentils ; & on fait que l'un & l'autre en ont converti & baptisé un grand nombre. Saint Pierre ne baptisa-t-il pas Corneille & toute sa maison ? (b) & ne déclara-t-il pas dans le Concile de Jérusalem qu'il y avoit long-temps que Dieu l'avoit choisi pour annoncer aux Gentils la parole de l'Evangile , & pour les amener à la foi ? (c) Et S. Paul , dans tous ses voyages , ne commençoit-il pas toujours par prêcher aux Juifs , lorsqu'il en trouvoit ? & après cela il venoit aux Gentils , s'il rencontroit parmi eux de l'ouverture à l'Evangile. (d) Saint Pierre s'attachoit principalement aux Juifs , mais sans négliger les Gentils : S. Paul au contraire donnoit ses principaux soins à la conversion des Gentils , mais sans abandonner les Juifs.

Mais supposé même que saint Pierre se bornât aux seuls Hébreux , il trouvoit dans Rome de quoi exercer son zèle , puisqu'il y avoit un très-grand nombre de Juifs. Après la mort du grand Hérodes , douze mille Juifs se joignirent aux cinquante Députés qu'on avoit envoyés de Jérusalem , pour demander que la Judée fût délivrée de la domination des Rois. (e) Philon (f) témoigne que sous Caligula la plus

---

(a) *Act. xxviii. 21.* — (b) *Act. x. 47. 48.* — (c) *Act. xv. 6. 7. 8. 9.* — (d) *Act. xiiii. 46. Vobis oportebat primùm loqui verbum Dei : sed quoniam repellitis illud , & indignos vos judicatis aterna vita , ecce convertimur ad Gentes , &c.* — (e) *Joseph. Antiq. l. xviii. cap. 12. n. 610.* — (f) *Philo, Legat. ad Caum.*

grande partie de la ville au delà du Tibre , étoit occupée par les Juifs. Sous le regne de Claude , ils y étoient en si grand nombre , que ce Prince n'osant les en chasser , de peur de quelque tumulte , leur défendit simplement de s'assembler. (a) Enfin il les chassa , à ce qu'on croit , la neuvieme année de son empire , à l'occasion des troubles continuels qu'ils causoient dans la ville à cause du Christianisme. (b)

Saint Pierre en sortit alors apparemment avec les autres : mais cela n'empêche pas qu'il n'y foit revenu sous l'empire de Néron. Ce Prince ne fut pas contraire aux Juifs , mais seulement aux Chrétiens. Lorsque saint Paul arriva à Rome , la sixieme année de Néron , il y trouva un grand nombre de Juifs & de Chrétiens. (c) Saint Pierre & saint Paul y vinrent constamment pour la dernière fois sur la fin du regne de cet Empereur , & y furent couronnés du martyre , comme nous l'apprennent tous les Anciens.

Je ne parle point du silence de saint Luc dans les Actes , dont on veut tirer une preuve contre le voyage de saint Pierre à Rome ; comme si le saint Evangéliste s'étoit engagé de nous faire l'histoire de saint Pierre , qu'il paroît avoir entièrement perdu de vue , pour ne s'attacher qu'à saint Paul , depuis le seizieme Chapitre des Actes.

M. Spanheim (d) s'étend fort à faire observer que l'on a débité beaucoup de fables sur le voyage de saint Pierre à Rome ; que l'on montre dans cette ville , & dans diverses autres villes d'Italie , grand nombre de monuments , d'Eglises , de lieux consacrés par sa présence ; qu'on honore plusieurs Evêques de villes fameuses , que l'on croit avoir été compagnons de son voyage. Il ramasse plusieurs circonstances de temps & de lieu , douteuses ou fabuleuses , pour tacher de rendre suspecte , ou même de faire entièrement tomber , la créance de ce voyage. Mais on ne doute pas qu'il n'ait aussi assez d'équité pour remarquer que nos Savants n'adoptent ni ces fables , ni ces circonstances douteuses , ni tout ce que la tradition populaire enseigne sur ces sortes de choses. On n'auroit eu garde d'inventer ces particularités si peu dignes de respect & de considération , si le fait du voyage n'eût passé pour indubitable. Si les mauvaises traditions & les faussetés ajoutées aux actions célèbres de Jesus-Christ & des Apôtres , étoient des raisons suffisantes pour nous faire abandonner les Histoires authentiques , où en serions-nous aujourd'hui , au milieu de tant de fables dont les siècles d'ignorance ont enveloppé les vérités les plus certaines & les faits les plus indubitables ? Le vrai usage de la critique

---

(a) *Dio. l. ix. Hist.* == (b) *Sueton. in Claudio. Judæos impulsore Christo assidue tumultuantes Romæ expulit.* == (c) *Act. xxviii. 17. 18. &c.* == (d) *Spanhem, Dissertat. de gemerè creditâ Petri in urbem Rom. professione, art. 1. & 2.*

est, non pas de rejeter tout, mais de choisir, & de distinguer le vrai du faux, le certain du douteux, les faits historiques indubitables, des circonstances peu sûres dont on a voulu les embellir ou les obscurcir.

Pour nous rendre suspecte la venue de saint Pierre à Rome, & l'interprétation que nous donnons au passage qui fait le principal sujet de cette Dissertation, on tache d'affoiblir l'autorité des premiers Auteurs qui nous l'ont débitée. On fait voir que Papias étoit un petit génie, un homme simple & crédule. On rapporte quelques-unes de ses traditions, dont on relève l'incertitude. On fait ce qu'on peut pour nous faire douter que le passage de saint Ignace le Martyr, Evêque d'Anrioch, soit vrai; & que l'Epître qu'il écrivit de Smyrne aux Romains, soit de lui. On parle de saint Irénée & de saint Clément d'Alexandrie, de Tertullien & d'Origenes, comme de gens trop crédules, peu exacts, qui sont tombés dans différentes erreurs tant en matiere de fait qu'en matiere de doctrine. On ramasse curieusement les fautes qu'ils ont faites; & on en conclut qu'ils ont bien pu manquer d'exacritude, de critique, de lumieres dans cet endroit, & sur cet article, comme dans tant d'autres qu'on leur reproche.

Mais de bonne foi quelle est cette méthode de répondre à l'autorité des Peres? Si les Peres des trois premiers siècles sont gens sans crédit, sans autorité, gens crédules, simples, & qui donnent dans des erreurs manifestes, de qui apprendrons-nous notre Religion? Les Protestants, qui voudroient ne reconnoître pour Maitres que les Peres des trois premiers siècles, comment s'assurent-ils de leur témoignage en matiere de dogme & de doctrine, si ces Peres sont si peu circonspects en matiere de fait & d'histoire? Plusieurs dogmes de notre Religion ont tant de connexion avec les faits, qu'on ne peut les en séparer. Si les Ignaces, les Cléments d'Alexandrie, les Origenes & les Tertulliens ne suffisent pas pour appuyer un fait; s'ils ne sont pas de bons témoins, je demande où il faudra en aller chercher de meilleurs, de plus graves, de plus éclairés, de plus saints, de meilleure foi.

Mais il est sûr, dit-on, qu'ils se sont trompés en bien des choses. Ils étoient hommes, je l'avoue: mais qu'on me justifie par des preuves réelles & de fait, qu'ils se sont véritablement trompés ici, & qu'on ne se contente pas de ce mauvais raisonnement: Ils ont pu se tromper ici comme ailleurs; donc ils se sont trompés. Qu'on nous montre & qu'on nous prouve leur erreur ou leur inadvertance, & nous en conviendrons: mais sans cela leur autorité est pour nous d'un très-grand poids, sur-tout lorsqu'il s'agit d'un fait public, connu, célèbre, intéressant, simple & d'une très-grande conséquence pour la Religion, & pour la discipline de l'Eglise, pour savoir où résidera la principale autorité, & quel siege sera considéré comme

le centre de l'unité : enfin un fait dont ils conviennent tous unanimement , quoiqu'ils varient peut-être dans quelques circonstances peu importantes , & qui ne changent rien au fond.

VI.  
Conclusion.

De tout ce que l'on a dit jusqu'ici , on peut conclure que le voyage de saint Pierre à Rome est un fait certain & indubitable , fondé sur le témoignage de toute l'antiquité , & sur celui de plusieurs savants Critiques , même du nombre des Protestants ; que le passage de la première Epître de saint Pierre , qui porte qu'il l'écrivit de *Babylone* , ne doit s'entendre ni de Babylone de Chaldée , ni de Babylone d'Egypte , ni de Jérusalem , mais de la ville de Rome , ainsi que l'ont pris les Anciens ; & que tout ce que l'on oppose à ce sentiment si ancien , si général , si bien appuyé , mérite à peine que l'on y réponde , puisqu'on ne lui objecte que des arguments négatifs , ou des variétés de circonstances , qui ne touchant point le fait essentiel , le laissent toujours subsister en entier.





# I. ÉPIÔTRE

## DE SAINT PIERRE.

### CHAPITRE PREMIER.

*Saint Pierre rend grâces à Dieu de la vocation des fideles. Afflictions, épreuves de la foi. Salut annoncé par les Prophetes, & objet de leur attention. Sainteté de conduite. Estime du prix de nos ames. Charité pure & sincere. Régénération par la parole de l'Évangile.*

I. **P**ETRUS A-  
postolus Je-  
su Christi, e-  
lectis adve-  
nis dispersionis Ponti,  
Galatiæ, Cappadociæ,  
Asiæ, & Bithyniæ,

2. secundum præscien-  
tiam Dei Patris, in sancti-  
ficationem Spiritûs, in o-  
bedientiam, & aspersio-

I. **P**IERRE Apôtre de Jesus-  
Christ, aux fideles qui  
sont étrangers & disper-  
sés dans les provinces du  
Pont, de la Galatie, de  
la Cappadoce, de l'Asie, " & de la Bi-  
thynie,

2. qui sont élus, selon la prescience  
de Dieu le Pere, pour recevoir la sanc-  
tification du Saint-Esprit, pour obéir à  
la foi, & être arrosés du sang de Jesus-  
Christ : " que Dieu vous comble de plus

ψ: 1. L'Asie se prend ou pour l'une des quatre parties du monde, ou pour l'Asie mineure, ou pour cette province de l'Asie mineure dont Ephese étoit la capitale: il paroît qu'elle est prise ici en ce dernier sens, puisque le Pont, la Galatie, la Cappadoce & la Bithynie sont aussi comprises dans les provinces de l'Asie mineure.

ψ: 2. Autr. pour obéir à Jesus-Christ & être arrosés de son sang.

en plus de sa grace & de sa paix.

1. Cor. 1. 3.  
Ephes. 1. 3.

3. Béni soit le Dieu & le Pere " de notre Seigneur Jesus-Christ , qui , selon la grandeur de sa miséricorde , nous a régénérés dans l'eau du Baptême ; par la résurrection de Jesus-Christ d'entre les morts , qui nous y a été appliquée , pour nous donner la vive espérance de ressusciter un jour avec lui ,

4. Et d'entrer en possession de cet héritage , où rien ne peut ni se détruire , ni se corrompre , ni se flétrir ; qui vous est réservé dans les cieus ,

5. à vous que la vertu de Dieu garde par la foi , pour vous faire jouir du salut qui doit être montré à découvert à la fin des temps.

6. C'est ce qui doit vous transporter de joie , quoique pendant cette vie , qui est si courte , il faille que vous soyez affligés de plusieurs maux , "

7. afin que votre foi ainsi éprouvée , étant beaucoup plus précieuse que l'or , qui est éprouvé par le feu , " se trouve digne de louange , d'honneur & de gloire , à l'avènement glorieux " de Jesus-Christ ,

8. que vous aimez , quoique vous ne l'avez jamais vu ; & en qui vous croyez

Y. 3. Autr. Béni soit Dieu Pere de notre Seigneur Jesus-Christ.

Y. 6. A la lettre selon le Grec : lors même que , s'il le faut , pendant cette vie qui est si courte , vous êtes affligés de pu-

sieurs maux :

Y. 7. Gr. qui bien que corruptible est néanmoins éprouvé par le feu.

Ibid. Litt. 4<sup>me</sup> manifestation de J. C.

nem sanguinis Jesu Christi: gratia vobis & pax multiplicetur.

3. Benedictus Deus & Pater Domini nostri Jesu Christi, qui secundum misericordiam suam magnam regeneravit nos in spem vivam, per resurrectionem Jesu Christi ex mortuis,

4. in hæreditatem incorruptibilem, & incontaminatam, & immarcescibilem, conservatam in cælis in vobis,

5. qui in virtute Dei custodimini per fidem in salutem paratam revelari in tempore novissimo.

6. In quo exultabitis, modicum nunc si oportet contristari in variis tentationibus:

7. ut probatio vestræ fidei multò pretiosior auro, (quod per ignem probatur,) inveniatur in laudem, & gloriam, & honorem, in revelatione Jesu Christi:

8. quem cum non videritis, diligitis: in quem

tunc quoque non videntes creditis : credentes autem exultabitis lætitiâ inenarrabili & glorificatâ :

9. reportantes finem fidei vestræ , salutem animarum.

10. De quâ salute exquisierunt, atque scrutati sunt Prophetæ , qui de futura in vobis gratia propheta-verunt :

11. scrutantes in quod vel quale tempus significaret in eis Spiritus Christi : prænuntians eas quæ in Christo sunt passiones , & posteriores glorias :

12. quibus revelatum est ; quia non sibimetipsis, vobis autem ministrabant ea quæ nunc nunciata sunt vobis per eos qui evangelizaverunt vobis , Spiritu Sancto misso de cælo , in quem desiderant Angeli prospicere.

13. Propter quod succincti lumbos mentis vestræ , sobrii perfectè sperate in eam , quæ offertur vobis , gratiam , in revelationem Jesu Christi :

quoique vous ne le voyiez point encore maintenant : ce qui vous fait tressaillir d'une joie ineffable & pleine de gloire, "

9. & remporter le salut de vos ames ; comme la fin & le prix de votre foi :

10. ce salut , dans la connoissance duquel les Prophetes , qui ont prédit la grace que vous deviez recevoir , ont désiré de pénétrer , l'ayant recherché avec grand soin ;

11. & ayant examiné dans cette recherche , en quel temps & en quelle conjoncture l'Esprit de *Jesus-Christ* , qui les instruisoit de l'avenir , leur marquoit que devoient arriver les souffrances de *Jesus-Christ* , & la gloire qui devoit les suivre ,

12. il leur fut révélé que ce n'étoit pas pour eux-mêmes , mais pour vous , qu'ils étoient ministres & dispensateurs des choses que ceux qui vous ont prêché l'Evangile , par le *mouvement du Saint-Esprit qui leur avoit été* envoyé du ciel , vous ont maintenant annoncées , & dans le secret desquelles " les Anges mêmes desirent de pénétrer.

13. C'est pourquoi ceignant les reins de votre ame , & vivant dans une tem-pérance *exacte & une vigilance " continue* , attendez avec une espérance parfaite la grace qui vous sera donnée à l'a-vènement " de *Jesus-Christ* :

†. 8. Gr. & en qui , maintenant encore ne le voyant point , mais croyant en lui , vous tressaillez d'une joie , &c. & vous remportez , &c.

Tome XVI.

†. 12. C'est le sens du Grec , *in qua*.  
†. 13. C'est le sens du Grec : dans une vigilance *continue*.  
*Ibid.* Litt. dans la manifestation;

14. & vous conduisant comme des enfants d'obéissance, ne devenez pas semblables à ce que vous étiez autrefois, lorsque, dans votre ignorance, vous vous abandonniez à vos passions :

15. mais soyez saints dans toute la conduite de votre vie, comme celui qui vous a appelé, est saint,

Lev. XI. 44. 16. selon qu'il est écrit : soyez " saints,  
LIX. 3. XX. 7. parce que je suis saint.

Deut. X. 17. 17. Et puisque vous invoquez com-  
Rom. II. 11. me votre Pere celui qui, sans avoir égard  
Gal. II. 6. à la différence des personnes, juge cha-  
cun selon ses œuvres, ayez soin de vivre dans la crainte durant le temps que vous demeurez comme étrangers sur la terre, prenant garde de ne pas vous engager de nouveau dans la servitude du péché ;

18. sachant que ce n'a point été par des choses corruptibles, comme de l'or ou de l'argent, que vous avez été rachetés de la vaine superstition où vous avoit fait vivre la tradition que vous aviez reçue de vos peres ;

1. Cor. VI. 19. mais par le précieux sang de Jesus-  
20. VII. 23. Christ, comme de l'Agneau sans tache  
Hebr. IX. 14. & sans défaut,  
2. Joan. I. 7.  
Apoc. I. 5.

20. qui avoit été prédestiné avant la création du monde, mais qui a été manifesté dans les derniers temps pour l'amour de vous,

21. qui par lui croyez en Dieu, lequel l'a ressuscité d'entre les morts, & l'a comblé de gloire, afin que vous missiez aussi votre foi & votre espérance en

14. quasi filii obedientiæ, non configurati prioribus ignorantia vestrae desideriiis :

15. sed secundum eum, qui vocavit vos, Sanctum ; & ipsi in omni conversatione sancti fitis :

16. quoniam scriptum est : Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum.

17. Et si patrem invocatis eum qui sine acceptatione personarum judicat secundum uniuscujusque opus, in timore incolatûs vestri tempore conversamini :

18. scientes quod non corruptibilibus auro vel argento redempti estis de vanâ vestra conversatione paternæ traditionis ;

19. sed pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi, & incontaminati :

20. præcogniti quidem ante mundi constitutionem, manifestati autem novissimis temporibus propter vos,

21. qui per ipsum fideles estis in Deo, qui suscitavit eum à mortuis, & dedit ei gloriam, ut fides

vestra & spes efflet in Deo: Dieu, & que vous attendissiez de lui la même grace.

22. animas vestras castificantes in obedientia caritatis, in fraternitatis amore, simplici ex corde invicem diligite attentius:

22. Rendez donc vos ames chastes & pures par une obéissance d'amour, pour vous mettre en état de recevoir cette gloire: & que l'affection sincere que vous aurez pour vos freres, vous donne une attention continuelle à vous témoigner les uns aux autres une tendresse qui naisse du fond du cœur, & qui ne s'altère jamais."

23. renati non ex semine corruptibili, sed incorruptibili, per verbum Dei vivi, & permanentis in æternum.

23. Car vous avez tous été engendrés de nouveau, non d'une semence corruptible, mais incorruptible, par la parole de Dieu qui vit & subsiste éternellement. Et ainsi cette nouvelle naissance, qui vous est commune à tous, doit former entre vous une union bien plus stable & plus solide, que celle qu'y formeroit la chair & le sang.

24. Quia omnis caro ut fœnum; & omnis gloria ejus tamquam flos fœni: exaruit fœnum, & flos ejus decidit;

24. Car toute chair est comme l'herbe, & toute la gloire de l'homme est comme la fleur de l'herbe: l'herbe sèche, & la fleur tombe; Isai. XL. 6.  
Eccli. XIV.  
18.  
Jac. I. 10.

25. verbum autem Domini manet in æternum: hoc est autem verbum quod evangelizatum est in vos.

25. mais la parole du Seigneur demeure éternellement; & c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Evangile, & qui vous a tous engendrés à Jesus-Christ.

ψ. 22. Gr. Puis donc que vous avez purifié vos ames en obéissant à la vérité par le Saint-Esprit, aimez-vous ardemment les uns les autres avec un cœur pur, conservant entre vous une amitié fraternelle, exempte d'hyprocrisie.



## C H A P I T R E I I.

*Croître en Jesus-Christ. S'approcher de lui comme de la pierre angulaire. Il est une source d'honneur pour ceux qui croient, & une pierre d'achoppement pour les incrédules. Caractères des Chrétiens. S'abstenir des passions charnelles. Etre soumis aux puissances. Gloire du Chrétien, souffrir comme Jesus-Christ.*

Rom VI. 4.  
Ephes. IV. 22.  
Col. III. 8.  
Hebr. XII. 1.

1. Vous étant donc dépouillés de toute sorte de malice, de tromperie, de dissimulation, d'envie & de médisance,

2. comme des enfants nouvellement nés, desirez ardemment le lait spirituel & tout pur " de la parole de Dieu, & de la sainte Eucharistie, qui contient le corps, le sang, & l'ame & la divinité de Jesus-Christ, afin qu'il vous fasse croître pour le salut : "

3. si toutefois " vous avez goûté combien le Seigneur est doux.

4. Et vous approchant de lui comme de la pierre vivante que les hommes à la vérité ont rejetée, mais que Dieu a choisie, & mise en honneur dans l'Eglise qui est son temple,

5. entrez vous-mêmes aussi dans la structure de cet édifice, comme étant des pierres vivantes, pour composer une maison spirituelle, & un ordre de saints prêtres, afin d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par Jesus-Christ, qui est la principale pierre de

1. **D**Eponentes igitur omnem malitiam, & omnem dolum & simulationes, & invidias & omnes detractiones :

2. sicut modò geniti infantes, rationabile, sine dolo, lac concupiscite; ut in eo crescatis in salutem :

3. si tamen gustatis quoniam dulcis est Dominus.

4. Ad quem accedentes lapidem vivum, ab hominibus quidem reprobatum, à Deo autem electum & honorificatum :

5. & ipsi tamquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum

¶ 2. C'est le sens du Grec, où l'on voit que le *sine dolo* se rapporte à *lac*.  
Ibid. Ces deux mots *in salutem*, ne sont pas dans le Grec imprimé; mais ils sont

dans un grand nombre de manuscrits.

¶ 3. Gr. autr. puisque vous avez goûté, &c.

Christum.

6. Propter quod continet Scriptura : Ecce pono in Sion lapidem summum, angularem, electum, pretiosum : & qui crediderit in eum, non confundetur.

7. Vobis igitur honor, credentibus : non credentibus autem, lapis quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli ;

8. & lapis offensionis, & petra scandali his qui offendunt verbo, nec credunt, in quo & positi sunt.

9. Vos autem genus electum, regale sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis : ut virtutes annuntietis ejus qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum.

10. Qui aliquando non populus, nunc autem populus Dei : qui non consecuti misericordiam, nunc autem misericordiam consecuti.

cer édifice, l'objet de notre foi, & le fondement de notre espérance.

6. C'est pourquoi il est dit dans l'écriture : Je vais mettre en Sion la principale pierre de l'angle, la pierre choisie & précieuse ; & quiconque croira en celui qui est figuré par cette pierre, & y mettra sa confiance, ne sera point confondu dans son espérance.

7. Ainſi cette pierre est une source d'honneur pour vous qui croyez : mais pour les incrédules, la pierre que les architectes ont rejetée, & qui néanmoins est devenue la tête de l'angle,

8. leur est une pierre contre laquelle ils se heurtent, & une pierre qui les fait tomber, eux qui se heurtent contre la parole de l'Évangile, la rejetant, par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnés."

9. Mais quant à vous, vous êtes la race choisie, l'ordre des prêtres rois, la nation sainte, le peuple conquis, afin que vous publiiez les grandeurs de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière :

10. vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant êtes le vrai peuple de Dieu ; vous qui autrefois n'aviez point obtenu "miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu "miséricorde. Soyez donc reconnoissants de ces graces, & rendez-vous dignes de la gloire qui doit les suivre.

Isai. xxviii. 16.  
Rom. ix. 23.

Psal. cxvii. 22.  
Isai. viii. 14.  
Matth. xxi. 42.  
Aa. iv. 11.

Osee, ii. 24.  
Rom. ix. 25.

¶ 6. C'est le sens des Septante : & cette lecture peut être fondée sur l'Hebreu même.

¶ 7. & 8. Autr. mais pour les incrédules, c'est la pierre que les architectes ont rejetée, & qui néanmoins est devenue la tête de l'angle : c'est une pierre d'achoppe-

ment & une pierre de scandale, pour eux qui se heurtent, &c.

¶ 10. Autr. vous qui autrefois n'aviez point reçu miséricorde, mais qui maintenant avez reçu miséricorde.

Rom. XIII. 14.  
Gal. V. 16.

11. *C'est pourquoi* je vous exhorte, mes bien-aimés, de vous abstenir, comme étrangers & voyageurs *que vous êtes en ce monde*, des desirs charnels qui combattent contre l'ame.

12. Conduisez-vous parmi les Gentils d'une maniere pure & sainte, afin qu'au lieu qu'ils médifent de vous, comme si vous étiez des méchants, les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire les portent à rendre gloire à Dieu, au jour où il daignera les visiter " *par sa grace, du bon exemple que vous leur aurez donné, & de la sainteté qu'il vous aura inspirée.*

Rom. XIII. 1.

13. Soyez donc soumis, pour l'amour de Dieu, à tout homme qui a autorité sur vous, soit au Roi comme au souverain,

14. soit aux gouverneurs comme à ceux qui sont envoyés de sa part, pour punir ceux qui font mal, & pour traiter favorablement ceux qui font bien.

15. Car la volonté de Dieu est que, par votre bonne vie, vous fermiez la bouche aux hommes ignorants & insensés ;

16. étant libres, non pour vous servir de votre liberté comme d'un voile qui couvre vos mauvaises actions, mais pour agir en parfaits serviteurs de Dieu, *c'est-à-dire, par le motif de son amour.*

Rom. XII. 10.

17. Ainsi rendez à tous l'honneur qui leur est dû : aimez vos freres : craignez Dieu : honorez le Roi.

Ephes. VI. 5.  
Col. III. 22.  
Tit. II. 9.

18. Et vous, serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de res-

ŷ. 12. Litt. au jour de la visite.

11. Carissimi, obsecro vos tamquam advenas & peregrinos abstinere vos à carnalibus desideriis, quæ militant adversus animam:

12. Conversationem vestram inter gentes habentes bonam, ut in eo quod detractant de vobis tamquam de malefactoribus, ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum in die visitationis.

13. Subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ propter Deum: sive Regi, quasi præcellenti;

14. sive ducibus, tamquam ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem verò bonorum:

15. quia sic est voluntas Dei, ut benè facientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam:

16. quasi liberi, & non quasi velamen habentes malitiæ libertatem, sed sicut servi Dei.

17. Omnes honorate: fraternitatem diligite: Deum timete: Regem honorificate.

18. Servi, subditi estote in omni timore dominis,

non tantum bonis & modestis, sed etiam dyscolis.

19. Hæc est enim gratia, si propter Dei conscientiam sustinet quis tristitias, patiens injuste.

20. Quæ enim est gloria, si peccantes, & colaphizati suffertis? sed si bene facientes, patienter sustinetis; hæc est gratia apud Deum.

21. In hoc enim vocati estis: quia & Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus:

22. qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus:

23. qui cum malediceretur, non maledicebat; cum pateretur, non comminabatur; tradebat autem judicanti se injuste:

24. qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum; ut peccatis mortui, justitiæ vivamus: cujus livore sana-

peste, " non-seulement à ceux qui sont bons & doux, " mais à ceux qui sont rudes & fâcheux.

19. Car ce qui est agréable à Dieu, est que, dans la vue de lui plaire, nous endurons les maux & les peines qu'on nous fait souffrir avec injustice.

20. Aussi quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est pour vos fautes que vous endurez les coups & les soufflets de vos maîtres? Mais si, en faisant du bien, vous souffrez avec patience ces mauvais traitements, c'est là ce qui est agréable à Dieu.

21. Car c'est à quoi vous avez été appelés, lorsque Jesus-Christ vous a mis au rang de ses disciples; puisque Jesus-Christ même qui est votre maître & votre chef, a souffert pour nous, vous laissant ainsi un exemple, afin que vous marchiez sur les pas, & que vous l'imitiez,

22. lui qui n'avoit commis aucun péché, & de la bouche duquel nulle parole trompeuse n'est jamais sortie.

Isai. LIII. 9.  
I. Joan. III. 5.

23. Quand on l'a chargé d'injures, il n'a point répondu par des injures: quand on l'a maltraité, il n'a point fait de menaces; mais il s'est livré sans aucune résistance entre les mains de celui qui le jugeoit injustement, laissant à Dieu le soin de lui rendre justice."

24. C'est lui qui a porté nos péchés en son corps sur la croix, afin qu'étant morts au péché par sa mort, nous vivions pour la justice par sa grace: c'est par ses meurtrissures & par ses plaies, que vous avez été guéris de celles que le péché vous

Isai. LIII. 5.

ψ. 18. Litt. de crainte.

Ibid. C'est le sens du Grec.

ψ. 23. C'est le sens du Grec: mais il a remis la cause entre les mains de celui qui

juge selon la justice. » Quelques anciens Peres Latins lisoient aussi dans la Vulgate *juste* au lieu de *injuste*.

avoit faites ; & des égaremens où il vous avoit jettés.

25. Car vous étiez comme des brebis égarées ; mais maintenant vous êtes retournés au Pasteur & à l'Evêque de vos ames.

ta estis.

25. Eratis enim sicut oves errantes : sed conversi estis nunc ad pastorem & episcopum animarum vestrarum.

¶ 25. Le nom d'Evêque vient du Grec, & signifie celui qui a l'inspection sur quelque chose.

### CHAPITRE III.

Devoirs des femmes envers leurs maris & des maris envers leurs femmes. Charité mutuelle. Bénir ceux qui maudissent. S'estimer heureux de souffrir pour la justice. Souffrances de Jesus-Christ. Eaux du déluge, figure des eaux du Baptême.

Ephes. v. 22.  
Col. iii. 18.

1. Vous aussi, femmes, foyez soumises à vos maris, afin que, s'il y en a qui ne croient pas à l'Evangile par la prédication de la parole, ils soient gagnés par la bonne vie de leurs femmes, sans le secours de la parole ;

2. considérant avec admiration la pureté dans laquelle vous vivez, & la crainte respectueuse que vous avez pour eux, & étant portés par-là à aimer une Religion qui inspire des sentiments si justes & si saints.

¶ Tim. 11. 9.

3. Ne mettez point votre ornement à vous parer au dehors, par la frisure des cheveux, les enrichissements d'or & la beauté des habits ;

4. mais à parer l'homme invisible caché dans le cœur, par la pureté incor-

1. Similiter & mulieres subditæ sint viris suis : ut & si qui non credunt verbo, per mulierum conversationem sine verbo lucrifiant,

2. considerantes in timore castam conversationem vestram.

3. Quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus :

4. sed qui absconditus est cordis homo, in incor-

¶ 3. C'est la construction du Grec, *quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus.*

ruptibilitate

ruptibilitate quieti & modesti spiritûs, qui est in conspectu Dei locuples.

5. Sic enim aliquando & sanctæ mulieres, sperantes in Deo, ornabant se, subjectæ propriis viris.

6. Sicut Sara obediebat Abraham, dominum eum vocans: cujus estis filiæ beneficientes, & non perturbantes ullam perturbationem.

7. viri similiter cohabitantes secundum scientiam, quasi infirmiori vasculo muliebri impartientes honorem tamquam & cohæredibus gratiæ vitæ: ut non impediatur orationes vestræ.

8. In fine autem, omnes unanimes, compatientes, fraternitatis amatores, misericordes, modesti, humiles:

9. non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto, sed è contrariò benedicentes: quia in hoc vocati estis, ut benedictionem

ruptible d'un esprit plein de douceur & de paix: " ce qui est un riche & magnifique ornement " aux yeux de Dieu.

5. Car c'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes, qui espéroient en Dieu, se paroiënt, étant soumises à leurs maris;

6. comme *faisoit Sara, qui obéissoit à Abraham, l'appellant son Seigneur; Sara, dis-je*, dont vous êtes devenues les filles, en imitant sa bonne vie, & ne vous laissant abattre par aucune crainte.

7. Et vous de même, maris, vivez *facilement* avec vos femmes, les traitant avec honneur & discrétion, comme le sexe le plus foible, & considérant qu'elles sont avec vous héritières de la grace qui donne la vie; afin que, *vivant dans la pureté & la chasteté conjugale*, il ne se trouve en vous aucun empêchement à la prière & aux autres exercices de la Religion.

8. Enfin, qu'il se trouve entre vous tous une parfaite union de sentiments; une bonté compatissante, une amitié de freres, une charité indulgente, accompagnée de douceur & d'humilité."

9. Ne rendez point mal pour mal, ni outrage pour outrage: mais au contraire, bénissez ceux qui vous maudissent, sachant que c'est à cela que vous avez été appelés. *Et c'est aussi ce que vous devez pratiquer*, afin de recevoir, comme héritiers de Dieu, la bénédiction qu'il vous

ψ. 4. C'est le sens du Grec.  
Ibid. C'est le sens du Grec: quod est in conspectu Dei locuples.  
ψ. 7. Litt. selon la science.  
ψ. 8. Gr. autr. une affection pleine de tendresse.

Ibid. Ces deux mots modesti, humiles; répondent à un mot qui se trouve dans les anciens Manuscrits Grecs. L'expression qui se trouve dans le Grec imprimé peut se traduire: une douceur qui gagne les cœurs,

*réserve , & que vous ne pouvez obtenir sans cette modération & cette douceur.*

*Pfal. XXXIII. 13.*

10. Car si quelqu'un aime la vie , " & desire d'avoir des jours heureux , qu'il empêche que sa langue ne se porte à la médifance , & que ses levres ne prononcent des paroles de tromperie.

*Ifai. I. 16.*

11. Qu'il se détourne du mal , & qu'il fasse du bien : qu'il recherche la paix , & qu'il travaille pour l'acquérir.

12. Car le Seigneur tient ses yeux *ar* *rêtés* sur les Justes , & ses oreilles *attenti* *ves* à leurs prieres : mais il regarde les méchants avec un *visage* *plein* de colere.

13. Et *de plus* , qui fera capable de vous nuire , si vous ne pensez qu'à faire du bien ?

*Matth. V. 10.*

14. Si néanmoins vous souffrez pour la justice , vous serez heureux. Ne craignez *donc* point les maux dont ils veulent vous faire peur , & n'en foyez point troublés :

15. mais ayez *soin* *seulement* de sanctifier dans vos cœurs le Seigneur *Jes* *Christ* , " *par la pureté de votre foi* , & *par la sainteté de votre vie*. Soyez toujours prêts à répondre pour votre *dé* *fense* " à tous ceux qui vous demanderont raison de l'espérance que vous avez ,

*Supr. II. 12.* 16. le faisant toutefois avec douceur & avec modestie , " & conservant *en*

*hæ* *reditate* *possideatis*.

10. Qui enim vult vitam diligere , & dies videre bonos , coerceat linguam suam à malo , & labia ejus ne loquantur dolum.

11. Declinet à malo , & faciat bonum : inquiret pacem , & sequatur eam.

12. Quia oculi Domini super justos , & aures ejus in preces eorum : vultus autem Domini super facientes mala.

13. Et quis est qui vobis noceat , si boni æmulatores fueritis ?

14. Sed & si quid patimini propter justitiam , beati. Timorem autem eorum ne timueritis , & non conturbemini :

15. Dominum autem Christum sanctificate in cordibus vestris , parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea , quæ in vobis est , spe :

16. sed cum modestia & timore conscientiam

Ÿ. 10. C'est ce que signifie l'expression du Psaume xxxiii. 13. selon l'Hébreu , les Septante & la Vulgate ; *Qui vult vitam , & diligit dies videre bonos*. Peut-être lisoit-on de même ici.

Ÿ. 15. Le Grec imprimé lit : Le Seigneur Dieu.

*Ibid.* C'est le sens du Grec.

Ÿ. 16. C'est le sens du Grec.

habentes bonam; ut in eo, quòd detrahunt vobis, confundantur, qui calumniantur vestram bonam in Christo conversationem.

17. Melius est enim beneficientes, (si voluntas Dei velit,) pati, quàm malefacientes:

18. quia & Christus semel pro peccatis nostris mortuus est, justus pro injustis, ut nos offeret Deo, mortificatus quidem carne, vivificatus autem Spiritu:

19. in quo & his, qui in carcere erant, spiritibus, veniens prædicavit:

20. qui increduli fuerant aliquando, quando expectabant Dei patientiam in diebus Noe, cùm fabricaretur arca: in qua pauci, id est octo animæ salvæ factæ sunt per aquam.

*tout une conscience pure, afin que ceux qui décrivent la vie sainte que vous menez en Jesus-Christ, rougissent de vous diffamer, comme ils font, sans aucun sujet."*

17. Car il vaut mieux être maltraités, si Dieu le veut ainsi, en faisant bien, qu'en faisant mal;

18. puisque nous devenons par-là les imitateurs de Jesus-Christ même, qui a souffert une fois la mort pour nos péchés, le juste pour les injustes, afin qu'il pût nous offrir à Dieu; étant mort en sa chair pour nous faire mourir au péché, mais étant ressuscité par l'Esprit de Dieu qui étoit en lui, pour nous faire vivre à la grace & à la justice par le même Esprit,

19. par lequel aussi il alla prêcher aux esprits qui étoient retenus en prison dans les enfers, où son ame descendit pendant que son corps étoit dans le tombeau, afin d'y porter l'heureuse nouvelle de la rédemption, & de la délivrance de ces mêmes esprits;

20. qui autrefois avoient été incrédules, lorsqu'au temps de Noé la patience de Dieu les attendoit à pénitence, pendant qu'on préparoit l'arche, mais qui ensuite voyant les eaux du ciel tomber en si grande abondance, selon la prédiction de ce patriarche, se convertirent à Dieu, & furent ainsi sauvés selon l'ame, quoiqu'ils périssent selon le corps, n'étant point dans l'arche, dans laquelle si peu de personnes, savoir huit seulement, furent sauvées au milieu de l'eau.

*Rom. v. 6;  
Hebr. ix. 25*

*Gen. vii. 1;  
Matth. xxiv. 37.  
Luc. xvii. 26.*

*Ibid.* Le Grec ajoute: comme des chiens.

ψ. 18. Gr. autr. qu'il nous amonda.

ψ. 20. C'est le sens du Grec: *expectabas Dei patientia*. S. Augustin & S. Jérôme liq. soient dans la Vulgate même.

21. Ce qui étoit la figure à laquelle répond maintenant le baptême, qui, ne consistant pas dans la purification des souillures de la chair, mais dans la promesse " que l'on fait à Dieu de garder une conscience pure, vous sauve par l'application qui s'y fait de la résurrection de Jesus-Christ,

22. qui ayant détruit la mort, afin que nous devinssions les héritiers de la vie éternelle, " est monté au ciel, & est à la droite de Dieu, les Anges, les Dominations & les Puissances lui étant assujetties.

21. Quod & vos nunc similis formæ salvos facit baptisma: non carnis depositio sordium, sed conscientia bonæ interrogatio in Deum per resurrectionem Jesu Christi,

22. qui est in dextera Dei, deglutiens mortem ut vitæ æternæ hæredes efficeremur: profectus in cælum, subjectis sibi Angelis, & Potestatibus, & Virtutibus.

ψ. 21. C'est le sens du Grec:

ψ. 22. Ces mots, *deglutiens mortem ut*

*vita æternæ hæredes efficeremur*, ne songez point dans le Grec.

## CHAPITRE IV.

*Vivre, non selon les passions des hommes, mais selon la volonté de Dieu. Veiller & prier. Pratiquer la charité. Parler & agir par l'Esprit de Dieu. Se réjouir dans les souffrances. Dieu juge ici les siens, & leur est fidele.*

1. **P**UIS donc que Jesus-Christ a souffert la mort pour nous " en sa chair, armez-vous de cette pensée: Que le fidele qui est mort à la concupiscence charnelle, " a cessé de pécher;

Ephes. IV. 14.

2. enforte que, durant tout le temps qui lui reste de cette vie mortelle, il ne vive plus selon les passions des hommes, mais selon la volonté de Dieu.

1. **C**Hristo igitur passus in carne, & vos eadem cogitatione armamini: quia qui passus est in carne, desinit à peccatis:

2. ut jam non desideris hominum, sed voluntati Dei, quod reliquum est in carne, vivat temporis.

ψ. 1. Le Grec ajoute ces deux mots, *pro nobis.*

*Ibid. Litt. celui qui a souffert dans sa chair par la mortification des passions.*

3. Sufficit enim præteritum tempus ad voluntatem Gentium consummandam, his qui ambulaverunt in luxuriis, desideris, vinolentiis, comestationibus, potationibus, & illicitis idolorum cultibus.

4. In quo admirantur non concurrentibus vobis in eamdem luxuriæ confusionem, blasphemantes:

5. qui reddent rationem ei qui paratus est judicare vivos & mortuos.

6. Propter hoc enim & mortuis evangelizatum est: ut judicentur quidem secundum homines in carne, vivantes autem secundum Deum in spiritu.

7. Omnium autem finis appropinquavit. Estote itaque prudentes, & vigilate in orationibus.

8. Ante omnia autem, mutuam in vobismetipsis caritatem continuam ha-

3. Car il doit vous " suffire que , dans le temps de votre premiere vie , vous vous foyez abandonnés aux mêmes passions que les Païens , vivant dans les impudicités , dans les mauvais desirs , dans les ivrogneries , dans les banquets de dissolution & de débauche , dans les excès du vin , & dans le culte sacrilege des idoles.

4. Ils trouvent maintenant étrange " que vous ne couriez plus avec eux , comme vous faisiez , à ces débordements de débauche & d'intempérance ; & ils prennent delà sujet de vous charger d'exécutions :

5. mais ils rendront compte à celui qui est tout prêt à juger les vivants & les morts , *les fideles & les infideles.*

6. Car c'est pour cela que l'Evangile a aussi été prêché aux morts ou aux idolâtres , & qu'ils ont été éclairés des lumieres de la foi ; afin qu'ayant été punis devant les hommes selon la chair , par les maux dont Dieu permet qu'ils soient affligés dans ce monde , ils reçussent devant Dieu la vie de l'esprit qu'il leur a préparée dans l'autre . "

7. Au reste , la fin de toutes choses s'approche. Conduisez-vous donc avec sagesse ; & foyez tempérants & vigilants dans la priere . "

8. Mais avant toutes choses , ayez une charité persévérante les uns pour les autres : car la charité couvre beaucoup de

ψ. 3. Le Grec lit , nous : la suite suppose plutôt , vous.

ψ. 4. C'est le sens du Grec.

ψ. Ibid. C'est le sens du Grec.

ψ. 6. On pourroit aussi entendre par ces

mots ceux dont il a été parlé au Chap. précéd.

ψ. 7. 19. & 20.

ψ. 7. Gr. autr. foyez donc temperants & vigilants pour être mieux disposés à la priere.

Prov. X. 12. péchés.

Rom. XII. 13.

Hebr. XIII. 2.

Phil. 12. 14.

Rom. XII. 6.

I. Cor. IV. 2.

9. Exercez entre vous l'hospitalité sans murmurer,

10. Que chacun de vous rende service aux autres selon le don qu'il a reçu, comme étant de fideles dispensateurs des différentes graces de Dieu.

11. *Ainsi*, si quelqu'un parle, qu'il paroisse que Dieu parle par sa bouche ; " si quelqu'un exerce quelque ministère, qu'il le fasse comme n'agissant que par la vertu que Dieu *lui* donne ; afin qu'en tout ce que vous faites, Dieu soit glorifié " par Jesus-Christ, à qui appartient la gloire & l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

12. *Mes chers freres*, " ne soyez point surpris " lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions, comme si quelque chose d'extraordinaire " vous arrivoit :

13. mais réjouissez-vous plutôt de ce que vous participez *ainsi* aux souffrances de Jesus-Christ, afin que vous soyez aussi comblés de joie dans la manifestation de sa gloire.

14. *En effet*, vous êtes bienheureux si vous souffrez des injures & des diffamations pour le nom de Jesus-Christ ; parce que l'honneur, la gloire, la vertu de

ψ. 11. Litt. que ce soit comme des paroles de Dieu.

*Ibid.* C'est l'expression du Grec.

ψ. 12. Gr. autr. mes bien-aimés.

bentes : quia caritas operit multitudinem peccatorum.

9. Hospitales invicem sine murmuratione.

10. Unusquisque, sicut accepit gratiam, in alterutrum illam administrans, sicut boni dispensatores multiformis gratiarum Dei.

11. Si quis loquitur, quasi sermones Dei : si quis ministrat, tamquam ex virtute quam administrat Deus : ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum : cui est gloria & imperium in secula seculorum. Amen.

12. Carissimi, nolite peregrinari in fervore, qui ad tentationem vobis fit, quasi novi aliquid vobis contingat :

13. sed communicantes Christi passionibus gaudeate, ut & in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exultantes.

14. Si exprobramini in nomine Christi, beati eritis : quoniam quod est ho-

*Ibid.* C'est le sens du Grec, qui peut se traduire à la lettre : ne trouvez point étrange. » C'est la même expression qu'au ψ. 4

*Ibid.* Gr. litt. d'étrange.

noſis gloriæ, & virtutis Dei, & qui eſt ejus Spiritus, ſuper vos requieſcit.

Dieu, & ſon Eſprit repoſe ſur vous. "

15. Nemo autem veſtrùm patiatut ut homicida, aut fur, aut maledicus, aut alienorum appetitor.

15. Mais que nul de vous ne ſouffre comme homicide, ou comme larron, ou comme médiſant, " ou comme envieux du bien d'autrui. "

16. Si autem ut Chriſtianus, non erubeſcat: glorificet autem Deum in iſto nomine.

16. S'il ſouffre comme Chrétien; qu'il n'en ait point de honte; mais qu'il en " gloſifie Dieu.

17. Quoniam tempus eſt ut incipiat judicium à domo Dei: ſi autem primùm à nobis; quis finis eorum qui non credunt Dei Evangelio?

17. Car voici le temps où Dieu doit commencer ſon jugement par ſa propre maiſon: & ſ'il commence par nous, qui ſommes ſes ſerviteurs, & qui croyons en lui; quelle ſera la fin de ceux qui rejettent " l'Évangile de Dieu?

18. Et ſi juſtus vix ſalvabitur, impius & peccator ubi parebunt?

18. Si le juſte même ſe ſauve " avec *Prov. xi, 24* tant de peine, que deviendront les impies & les pécheurs?

19. Itaque & hi qui patiuntur ſecundùm voluntatem Dei, fideli Creatori commendent animas ſuas in benefactis.

19. C'eſt pourquoi, que ceux qui ſouffrent ſelon la volonté de Dieu, *perſévérant* dans les bonnes œuvres, remettent leurs ames entre les mains de celui qui en eſt le Créateur, & qui leur ſera fidele.

ψ. 14. Gr. autr. parce que l'Éſprit de Dieu qui eſt l'Éſprit de gloire repoſe ſur vous; cet Éſprit qui eſt blaſphémé par eux & gloſifié par vous.

ψ. 15. Gr. ou comme malſaiteur.

*Ibid.* Gr. autr. ou comme ſe mêlant d'affaires qui ne le regardent pas.

ψ. 16. Vulg. litt. en ſon nom. » Plusieus

anciens manſcrits Grecs liſent ainſi. Le Grec imprimé lit: en cette partie.

ψ. 17. Vulg. litt. qui ne croient point; Gr. litt. qui n'obéiſſent point à l'Évangile de Dieu.

ψ. 18. C'eſt ainſi que ſ'exprime le Grec; *ſalvatur.*



## C H A P I T R E V.

*Avis aux ministres de l'Eglise. Avis à tous les Fideles. S'humilier devant Dieu : se reposer en lui. Veiller sur soi ; résister au démon. Bénédiction. Salutation.*

1. **J**E vous prie donc , vous qui êtes Prêtres , " étant Prêtre aussi comme vous , & témoin des souffrances de Jesus-Christ , & devant participer " à sa gloire qui fera un jour découverte :

2. paisez le troupeau de Dieu qui vous est commis , veillant sur " sa conduite , non par une nécessité forcée , mais par une affection toute volontaire qui soit selon Dieu ; " non par un honneux desir du gain , mais par une charité désintéressée ;

3. non en dominant sur l'héritage " du Seigneur , mais en vous rendant les modeles du troupeau , par une vertu qui naît du fond du cœur . "

4. Et lorsque *Jesus-Christ* , qui est le Prince des pasteurs paroîtra , vous remporterez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.

5. Vous aussi qui êtes jeunes , " soumettez-vous aux Prêtres . " Tachez de vous inspirer tous l'humilité les uns aux

Rom. XII, 10.

1. **S**eniores ergo , qui in vobis sunt , obsecro , consenior & testis Christi passionum : qui & ejus , quæ in futuro revelanda est , gloriæ communicator :

2. pascite qui in vobis est gregem Dei , providentes non coactè , sed spontaneè secundùm Deum : neque turpis lucri gratiâ , sed voluntariè :

3. neque ut dominantes in cleris , sed forma facti gregis ex animo .

4. Et cùm apparuerit Princeps pastorum , percipietis immarcescibilem gloriæ coronam .

5. Similiter , adolescentes , subditi estote senioribus . Omnes autem invi-

ψ. 1. C'est le sens du Grec , ou plus littéralement : *C'est à ceux d'entre vous qui sont prêtres , que je m'adresse ici , étant prêtre comme eux & témoin , &c.* » Sous le nom des Prêtres , peuvent être compris ici même les Evêques.

*Ibid.* C'est le sens du Grec.

ψ. 2. C'est le sens du Grec.

*Ibid.* Ces deux mots *secundùm Deum* , ne

sont pas dans le Grec imprimé.

ψ. 3. C'est ce que signifie l'expression *in cleris* , imitée 'du Grec.

*Ibid.* Ces deux mots *ex animo* , ne sont pas dans le Grec.

ψ. 5. Quelques-uns croient que ceci s'adresse aux ministres inférieurs de l'Eglise :

*Ibid.* C'est le sens du Grec , où le même nom signifie *anciens & prêtres*.

cem humilitatem insinuate; quia Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.

6. Humiliamini igitur sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis:

7. omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis.

8. Sobrii estote, & vigilate: quia adversarius vester diabolus tamquam leo rugiens curcuit, quærens quem devoret:

9. cui resistite fortes in fide: scientes eandem passionem ei, quæ in mundo est, vestræ fraternitati fieri.

10. Deus autem omnis gratiæ, qui vocavit nos in æternam suam gloriam in Christo Jesu, modicum passus ipse perficiet, confirmabit, solidabitque.

11. Ipsi gloria & imperium in secula seculorum. Amen.

autres, " parce que Dieu résiste aux superbes, & donne sa grace aux humbles. "

Jac. IV, 6.

6. Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève dans le temps de sa visite, "

Jac. IV. 21.  
Ps. LII. 30.

7. jettant dans son sein toutes vos inquiétudes & vos peines, parce qu'il a soin de vous.

Matt. VI. 25.  
Luc. XII. 22.

8. Soyez sobres, " & veillez; car le démon votre ennemi tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.

9. Résistez-lui donc, en demeurant fermes dans la foi, sachant que vos frères qui sont répandus dans le monde souffrent les mêmes afflictions que vous souffrez, vous animant par leur exemple à imiter leur patience.

10. Mais je prie le Dieu de toute grâce, qui nous a appelés en Jesus-Christ à son éternelle gloire, qu'après que vous aurez souffert un peu de temps, il vous affermis, il vous fortifie, " & vous établisse sur lui comme sur un solide fondement.

11. A lui soit la gloire & l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

*Ibid.* Autrement & selon le Grec: Vous tous vous soumettant les uns aux autres, revêtez-vous d'humilité; parce que, &c. » Ici S. Pierre s'adresse à tous les Fideles.

*Ibid.* Cette parole se trouve dans la Version des Septante. Prov. III. 34.

ψ. 6. Le mot *visitationis* n'est pas dans

le Grec.

ψ. 8. Gr. autr. gardez-vous de l'envie-ment du siècle.

ψ. 10. Ce mot est dans le Grec: il vous fortifie & vous établisse sur lui comme sur un solide fondement.

410 I. EPI TRE DE S. PIERRE, &c.

12. Je vous ai écrit, ce me semble, affez brièvement par *notre cher & fidele frere Silvain*, " qui doit vous rendre cette *lettre*, vous déclarant & vous protestant que la vraie grace de Dieu, & la foi pure, est celle dans laquelle vous demeurez fermes.

13. L'Eglise qui est dans Rome, la grande Babylone, " & qui est élue comme vous, & mon fils Marc, " vous saluent.

14. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. " Que la paix " soit avec vous tous qui êtes en Jesus-Christ. Amen.

12. Per Silvanum fidelem fratrem vobis, ut arbitror, breviter scripsi: obsecrans & contestans, hanc esse veram gratiam Dei, in qua statis.

13. Salutat vos Ecclesia, quæ est in Babylone collecta, & Marcus filius meus.

14. Salutate invicem in osculo sancto. Gratia vobis omnibus, qui estis in Christo Jesu. Amen.

ψ. 12. On croit que c'est le même que Silas, dont il est parlé dans les Actes, xv. 40. xvi. 19. & qui est aussi nommé Silvain par S. Paul. 2. Cor. 1. 19. 1. Theff. 2. 1.

\* 13. Voyez la *Dissertation sur le voyage de S. Pierre à Rome*, à la tête de cette Epître.

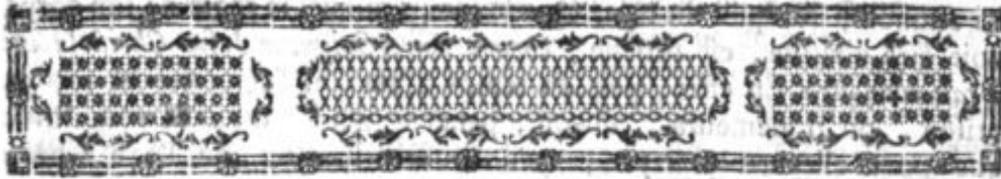
*Ibid.* On ne doute point que ce ne soit S. Marc l'Evangeliste, reconnu pour Disciple de S. Pierre.

ψ. 14. Le Grec imprimé lit: par un baiser de charité.

*Ibid.* C'est l'expression du Grec. La Vulgate lit: la grace.

*Fin de la I. Eptre de S. Pierre.*





# P R E F A C E

S U R

## LA II. ÉPITRE DE S. PIERRE.

**D** EPUIS que saint Pierre eut envoyé sa première Lettre qu'il écrivit de Rome, entre l'an 45. & 50. de l'Ere Chrét. Vulg., comme nous l'avons montré dans la Préface sur cette Epître, il retourna dans la Palestine; (a) on y tint en l'an 51. le Concile de Jérusalem, où saint Pierre soutint qu'il ne falloit point imposer aux fideles le joug de la Loi; & son sentiment ayant été appuyé par saint Jacques, fut embrassé par toute l'assemblée, comme la décision du Saint-Esprit. Après ce Concile, ce Prince des Apôtres alla à Antioche, où il fut repris par saint Paul, comme il est dit dans l'Epître aux Galates. (b) Depuis ce temps on ne fait pas distinctement ce que fit saint Pierre, jusqu'à son dernier voyage de Rome. Il y fut conduit par le Saint-Esprit, pour rendre témoignage à la vérité devant Néron, & pour y combattre Simon le Magicien, qui y séduisoit plusieurs personnes par ses prestiges. Saint Paul s'y trouva dans le même temps, l'an 65. de Jesus-Christ, & ils se joignirent ensemble pour s'opposer à cet ennemi de l'Evangile. (c)

I.  
Suite de la vie  
de S. Pierre  
depuis le temps  
où il écrivit sa  
1. Epître jus-  
qu'à la mort.

Nous croyons que ce fut dans cette ville, qu'il écrivit cette seconde Epître; & quoiqu'il n'y parle ni de sa prison, ni de ses liens, il y a toute apparence qu'il la composa après une apparition qu'il eut de Jesus-Christ, comme il sortoit de Rome, pour se dérober aux poursuites de Néron. Notre Seigneur se montra à lui, comme il étoit déjà à la porte de la ville; & saint Pierre lui ayant demandé où il alloit, le Sauveur répondit: *Je viens à Rome pour y être crucifié de nouveau.* (d) Ces paroles firent comprendre à saint Pierre, que bientôt il devoit consommer son martyre. Et c'est apparemment à cela qu'il fait

(a) [ Cette Préface est celle de Dom Calmet, à l'exception du second Article qui contient l'Analyse. ] — (b) *Galat. 11. 11. & seqq.* — (c) Voyez M. de Tillemont, S. Pierre, art. 33. 34. — (d) *Ambros. serm. 68. Origen. G. L. in Joan. tom. 21. pag. 118. & 298. Gregor. Mag. ser. VII. in Psal. 61.*

ici allusion , lorsqu'il dit : (a) Que le temps auquel la tente de son corps doit être abattue , est proche , comme notre Seigneur Jesus-Christ le lui a fait connoître. En effet , peu de temps après , il fut arrêté & mis en prison , où il demeura , dit-on , pendant neuf mois , & n'en sortit que pour aller au martyre , qu'il souffrit l'an 67. de l'Ere Chrét. Vulg. (b)

II.  
Objet & Analyse de cette Epître.

Cette Epître peut donc être considérée comme le testament spirituel de cet Apôtre : elle contient les derniers avis qu'il donne aux fideles. Le premier regarde le soin qu'ils doivent avoir de travailler à leur sanctification & à leur perfection. (c) Le second concerne les périls qui menacent l'Eglise du côté des hérétiques ; il ne marque que ceux qu'elle aura à essuyer dans son premier âge , & qu'elle éprouvoit déjà dès-lors , (d) & ceux auxquels elle se verra exposée dans son dernier âge à la fin des siècles : (e) ce qui renferme une preuve invincible de sa perpétuité. Car comme ces derniers périls doivent attaquer la même Eglise qui a déjà essuyé les premiers , ainsi qu'il paroît par toute la suite de cette Epître , où l'Apôtre parle toujours aux mêmes fideles , c'est-à-dire , à la même société , à la même Eglise , il en résulte nécessairement que la même Eglise qui a essuyé les premiers périls dont elle étoit menacée dans son premier âge , subsistera jusqu'à la fin des siècles , où elle doit encore éprouver de nouveaux périls auxquels succédera la paix parfaite dont elle jouira dans l'éternité bienheureuse. Ce que saint Pierre dit ici de la fin du monde donnera lieu à une Dissertation sur ce grand événement.

Dissertation sur la fin du Monde.

III.  
Réponses aux objections de ceux qui contestent à saint Pierre cette Epître. Canonicité de cette Epître. Remarques sur son style.

Saint Grégoire le Grand (f) dit que quelques-uns attribuoient cette Epître à Céphas , à qui saint Paul résista en face à Antioche , comme il est dit dans l'Epître aux Galates , (g) & qu'ils prétendoient être différent de l'Apôtre saint Pierre. Mais ce saint Pape réfute solidement cette opinion. Grotius entre les Modernes , est celui qui a porté le plus loin le sentiment qui conteste cette Epître à S. Pierre. Il veut attirer dans son parti ceux des Anciens qui ne l'ont pas reconnue pour canonique : & en effet s'ils l'eussent crue de ce saint Apôtre , il n'y a nulle apparence qu'ils l'eussent rejetée du Canon. Il ajoute que le style est assez différent de celui de la première ; & cette différence est remarquée par Eusebe (h) & par saint Jérôme. (i) Il dit de plus , qu'elle a été écrite après la ruine de Jérusalem , & par conséquent qu'elle ne peut être de S. Pierre , qui fut martyrisé sous

(a) 2. Petri 1. 14. — (b) Cette époque est contestée. Voyez Tillemont, note 40. sur saint Pierre. [ & l'Art de vérifier les dates, seconde édition, page 238. où l'on s'est déterminé pour l'an 66. ] — (c) Cap. I. v. 1. ad finem. — (d) Cap. II. v. 1. ad finem. — (e) Cap. III. v. 1. ad finem. — (f) Gregor. in Ezech. homil. 18. — (g) Galat. 2. 11. — (h) Je ne trouve rien de cela dans Eusebe, l. 111. c. 3. & 25. Hist. Ecclési. — (i) Hieron. de Viris illustr. c. 1. Scripsit duas Epistolas, quæ Catholica nominantur, quarum secunda à plurisque ejus esse negatur, propter styli cum priore dissonantiam.

Néron. La preuve qu'elle a été écrite après la ruine de Jérusalem, selon cet Auteur, est qu'elle parle du Jugement dernier comme prochain. Or personne n'a jamais cru que le Jugement dernier dût arriver avant la ruine de Jérusalem. Il croit qu'elle a été écrite sous l'Empire de Trajan ; & qu'elle pourroit bien être l'ouvrage de Siméon, ou Simon Evêque de Jérusalem, successeur & imitateur de saint Jacques le Mineur. Enfin, il suppose que certains traits qui semblent démonstratifs pour l'attribuer à l'Apôtre saint Pierre, y ont été ajoutés par ceux qui entreprirent de lui donner du crédit, & de la faire passer sous le nom de cet Apôtre.

Il faut convenir que plusieurs Anciens l'ont eue pour suspecte, & n'ont pas voulu l'admettre dans le Canon des Livres sacrés. Quelques-uns l'ont soupçonnée de supposition ; & Didyme (a) l'a crue corrompue. Origenes dit qu'elle est douteuse (b) & contestée. Eusebe (c) avance que saint Pierre n'a écrit qu'une Epître certaine, connue, & citée par les Anciens. Saint Amphiloque (d) remarque que de son temps on doutoit encore qu'elle fût de saint Pierre. Saint Jérôme témoigne le même doute.

Mais elle porte avec elle les preuves de son authenticité & de sa vérité. Elle ne contient rien qui ne soit digne de saint Pierre ; rien de contraire à son esprit & à son caractère ; rien d'opposé aux circonstances du temps auquel il a vécu. Elle porte en tête le nom de cet Apôtre ; (e) elle est d'un des trois Apôtres qui furent présents à la Transfiguration de notre Seigneur : (f) elle rappelle la première Epître de saint Pierre, (g) comme ayant été écrite par le même Auteur : *Hanc ecce vobis secundam scribo Epistolam*. Aucun des passages qui ont paru douteux à Grotius, ne manque dans les anciens Manuscrits. Origenes (h) la cite sans difficulté comme de saint Pierre. Novatien, (i) qui vivoit du temps de Tertullien, saint Cyprien, (k) saint Justin même le Martyr, (l) ou la citent, ou y font allusion. Saint Jude, dans son Epître Catholique, allègue les propres paroles de celle-ci, & les cite comme ayant été dites par les Apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ : (m) *Memores estote verborum quæ prædicta sunt ab Apostolis Domini nostri Jesu Christi, qui dicebant vobis, quoniam in novissimo tempore venient illusores, &c.* Ce qui est en termes exprès dans le troisième Chapitre de cette seconde Epître de saint Pierre.

(a) Didym. Comment. in hanc Epist. ad finem. Non est ignorandum præsentem Epistolam esse falsatam : quæ licet publicetur, non tamen in canone est. — (b) Origen. in Joan. pag. 88. Μία Ἐπιστολή ἑμλογημένη καθόλουται. Ἐστὶ δὲ ἡ δεύτερη ἀμφώδυστοι γὰρ. — (c) Euseb. Hist. Eccl. lib. 111. c. 3. & 25. — (d) Amphiloche. apud Greg. Nazianz. Carm. 12. — (e) 2. Petr. 1. 1. — (f) 2. Petr. 1. 18. — (g) 2. Petr. 111. 1. — (h) Origen. in Josue homil. 7. — (i) Novatian. lib. de Trinit. cap. 8. — (k) Cyprian. Ep. 75. — (l) Justin. Dialogo cum Tryphone. Οὐ καὶς ἐπιστολῶν μόνος, ἴδ' ἀπαδείκτους λόγους, ἀλλὰ μαρτύριον πνεύματος ἁγίου. — (m) Judæ ψ. 17. Confer. 2. Petr. 111. 3. cum Judæ ψ. 18.

Il est inutile de citer saint Cyrille de Jérusalem, (a) saint Athanasie, (b) saint Grégoire de Nazianze, (c) saint Epiphane, saint Hilaire, (d) saint Augustin, (e) saint Ambroise, (f) saint Jérôme, (g) Facundus, Salvien, saint Macaire, le Concile de Laodicée, (h) le troisième de Carthage, (i) & tous ceux qui sont venus depuis, & qui nous ont donné des Catalogues des Livres saints, puisqu'ils sont tous d'accord sur ce sujet, & qu'ils reconnoissent sans difficulté cette Epître comme canonique. Or si elle est canonique, elle est aussi certainement de saint Pierre; car si elle n'est pas de cet Apôtre, elle est d'un insigne fourbe. Si elle ne se trouve pas dans quelques exemplaires Syriaques, c'est qu'elle a été autrefois contestée. Elle se lit dans d'autres exemplaires des Syriens. Saint Ephrem, (k) & S. Jean de Damas qui étoient Syriens, se sont servis de son témoignage; & saint Jean Damascene (l) la met expressément au nombre des Livres canoniques.

La diversité de style que saint Jérôme a remarquée dans cette Epître, & que Grotius après lui fait valoir pour la contester à S. Pierre, n'a pas paru fort sensible à plusieurs habiles Critiques; (m) & saint Jérôme, (n) qui est le seul qui l'ait relevée, nous en découvre une raison qui paroît fort probable. C'est que saint Pierre se servant de différents Interpretes, tantôt de Glaucias, (o) & tantôt de S. Marc, le style de ses Lettres se sentoît nécessairement de la diversité de ses Secretaires. Saint Marc qui étoit avec lui, lorsqu'il écrivit la première, (p) n'y étoit pas lorsqu'il dicta celle-ci.

Ce que Grotius ajoute qu'elle a été écrite après le siège & la ruine de Jérusalem, & que Simon Evêque de Jérusalem en est l'Auteur, ne mérite pas une réfutation sérieuse, parce qu'il n'est appuyé sur aucune preuve solide. Les passages qui embrassent cet Auteur, & sur lesquels il auroit souhaité que quelqu'un consultât les anciens Manuscrits, se trouvent dans tous ceux qu'a consulté M. Mille, qui y a fait une attention toute particulière, comme il le remarque sur tous ces endroits.

IV.  
A qui cette  
Epître est ad-  
dressée.

Nous croyons avec le commun des Commentateurs, qu'elle a été écrite aux mêmes Chrétiens hébraïsants, à qui saint Pierre envoya sa première Epître. Il l'insinue assez lorsqu'il dit: (q) *Voici la seconde Ep-*

---

(a) *Cyrrill. Catech. 4.* == (b) *Athan. Synops. & orat. 2. contra Arian.* == (c) *Nazianz. Car. 34.* == (d) *Hilar. lib. 1. de Trinit.* == (e) *August. lib. 11. c. 8. de Doctr. Christ.* == (f) *Ambros. de Incarn. cap. 8.* == (g) *Hieronym. lib. 1. cap. 24. contra Jovinian.* == (h) *Concil. Laodicen. cap. 60.* == (i) *Concil. Carthag. 3. can. 47.* == (k) *Ephrem. serm. contra Impudic.* == (l) *Damascen. l. 14. c. 18. de Fide orthodoxa.* == (m) *Magdeburgens. Gemar. Gerhard. Cajet. Est. Cornel. alii.* == (n) *Hieron. Dua Epistola qua feruntur Petri, stylo inter se & caractere discrepant, structurâque verborum: ex quo intelligimus pro necessitate rerum diversis eum usum interpretibus,* == (o) *Clem. Strom. l. 11. p. 764.* == (p) *1. Petr. v. 13.* == (q) *2. Petr. 111. 1.*

tre que je vous écris. De plus, il leur parle comme à gens instruits dans les Ecritures, & qui s'appliquoient fort féricufement à l'étude des Prophetes, qui étoient entre leurs mains. (a) L'Auteur du Livre des Promesses, attribué à saint Prosper, (b) la nomme, l'*Épître aux Gentils* : & l'Auteur du Sermon, de *Cataclyfmo*, ou du *Déluge*, parmi les œuvres de saint Augustin, (c) lui donne le nom de *seconde Épître de saint Pierre aux Gentils*. Quelques Commentateurs (d) croient qu'en effet on peut la regarder comme écrite aux Gentils convertis, aussi-bien qu'aux Juifs. Ils se servent de ces paroles du Chap. I. pour prouver leur sentiment : *Simon-Pierre Apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui ont reçu la même foi que nous* ; paroles qu'on prétend désigner les Gentils, appelés aussi-bien que les Juifs, à la Religion Chrétienne. Mais rien n'est plus naturel que de les expliquer des Juifs fideles, qui au milieu de tant d'autres Juifs, qui demeuroient dans l'endurcissement, avoient eu le bonheur de croire en Jésus-Christ.

---

(a) 2. Petr. 1. 19. 20. == (b) Prosper. seu alius Promission. l. iv. c. 2. == (c) Vide apud August. tom. 6. nov. edit. p. 606. == (d) Quidam apud Est. hic.





# DISSERTATION

SUR

## LA FIN DU MONDE,

*Et sur l'état du monde après le dernier Jugement.*

Variété de  
sentiments des  
Païens, des  
Juifs & des  
Chrétiens sur  
la durée du  
Monde. Objet  
& partage de  
cette Disserta-  
tion.

LA Philosophie a été partagée sur la corruptibilité & la durée du monde. Les uns ont cru qu'il étoit éternel, incorruptible, (a) animé; (b) qu'il étoit Dieu même. (c) D'autres l'ont cru créé, nouveau, corruptible, périssable. (d) Les Rabbins (e) se sont aussi divisés sur cette question. Les Cabalistes croient tous que le monde périra, & sera anéanti; les autres Rabbins pensent qu'il ne finira jamais; la plupart soutiennent qu'il ne finira que pour être réduit en un état meilleur & plus parfait.

La foi & la Religion Chrétienne fixent nos doutes & nos sentiments sur ces grandes questions. Elles nous apprennent que le monde, je veux dire la terre & ce qui l'environne, l'air & les éléments, doivent un jour finir par le feu. C'est ce terrible changement qui doit faire le sujet de cette Dissertation. Nous y examinerons 1<sup>o</sup>. la manière, & 2<sup>o</sup>. le temps de la fin du monde: 3<sup>o</sup>. si le monde sera anéanti, ou seulement changé: & 4<sup>o</sup>. supposé qu'il soit seulement changé, quelle sera sa forme & son état après le jugement dernier.

L'Écriture nous parle ordinairement du monde, non pas selon ce qu'il est en lui-même, mais selon ce qu'il paroît à nos sens, & selon ce

(a) Vide Philon. lib. utrum mundus sit incorruptibilis. Laert. lib. VII. Πανταίῳ δὲ ἀφάρτῳ ἀπιφίηται τὸν κόσμον, ἢ Κλίαιθρι, καὶ Ἀλίπατρον. — (b) Zeno apud Laert. l. VII. Ὅτι δὲ ἢ ζῶν ὁ κόσμος, ἢ λογικὸν, ἢ ἡμιψυχὸν, ἢ νεκρὸν, ἢ Χρυσίππου φῆσι, ἢ Ἀπολλέωρος, ἢ Πρωιδάμου. — (c) Laert. lib. VII. in Zenone: Λίγιστοι δὲ κόσμου τευχῶς, αὐτὸν τε τοῦ Θεοῦ. Senec. Ep. 97. Totum hoc quo tenemur, & unum est, & Deus est. Manil. lib. I.

Quæ patet mundum divino Numine verti,  
Atque ipsum esse Deum.

— (d) Stoici apud Laert. lib. VII. pag. 454. Ἀρίστη δὲ αὐτοῖς, ἢ φθαρτὸν ἢ τὸν κόσμον; ἄτε γινσκτὸν τῷ λόγῳ ἢ δὲ αἰσθητικῶς νομοῖσι, Οὕτως ἢ μίση φθαρτὰ ἔστι, ἢ τὸ ἔλπι, ἢ c.

— (e) Vide Menasse-Ben-Israel de Resurrect. mort. lib. III. c. 4.

qu'il

qu'il est à notre égard. La terre que nous habitons nous est représentée comme la plus considérable partie de l'univers, & tout le reste comme accessoire à la terre & à l'homme. Ainsi quand l'Écriture nous dit que le monde finira, qu'il sera consumé par le feu, qu'il y aura de nouveaux cieus & une nouvelle terre, on peut fort bien, sans donner atteinte à la vérité des Livres saints, l'entendre seulement de la terre que nous habitons, qui est très-souvent dans l'Écriture, & même chez les Auteurs profanes, appelée du nom de *monde*; quoique dans la rigueur elle ne fasse qu'une très-petite partie de l'univers, & du monde pris dans toute son étendue. (a)

ARTICLE I.

Que le monde finira par le feu.

Les passages qui prouvent que le monde finira, & qu'il finira par le feu, ne sont ni obscurs, ni en petit nombre. *Les cieus se dissiperont comme la fumée*, dit Isaïe, (b) & *la terre s'en ira en poussière, comme un vêtement usé*. Et ailleurs : (c) *Toute la milice du ciel sèchera de frayeur, les cieus sè rouleront comme un livre, & toute leur armée, toutes leurs étoiles, tomberont, comme on voit tomber les feuilles du figuier & de la vigne*. Et le Psalmiste : (d) *Seigneur, les cieus périront; mais pour vous, vous demeurerez: ils sont semblables à un vêtement qui s'use; mais pour vous, vous êtes toujours le même*. Saint Pierre dit, (e) *Que le jour du Seigneur viendra comme un voleur, & qu'alors les cieus passeront avec grande impétuosité: les éléments se dissoudront par l'ardeur de la flamme; la terre & tout ce qu'elle contient sera consumée par le feu*.

I.  
Textes de l'Écriture qui prouvent que le monde finira, & qu'il finira par le feu.

Isaïe parle clairement en deux endroits d'un ciel nouveau & d'une terre nouvelle : (f) *Je vais créer de nouveaux cieus & une terre nouvelle: & on ne se souviendra plus des premiers; il n'en sera plus fait mention*. C'est à quoi saint Jean fait allusion dans l'Apocalypse : (g) *Je vis de nouveaux cieus & une terre nouvelle; car les premiers cieus & la première terre sont passés, & la mer n'est plus*. Notre Sauveur dans l'Évangile parle souvent de la consommation des siècles & de son second avènement; (h) & saint Paul nous en décrit plusieurs circonstances dans ses deux Épîtres aux Thessaloniens. (i)

Il est superflu d'entasser ici des passages des Auteurs Juifs & Chrétiens qui rendent témoignage à cette vérité. Elle fait un des princi-

II.  
Cette vérité est reconnue

(a) *Aug. de civ. Dei, lib. xx. cap. 24.* == (b) *Isai. LI. 6.* == (c) *Isai. XXXIV. 4.* == (d) *Psal. CI. 27. 28.* == (e) *2. Petri III. 10. & seqq.* == (f) *Isai. LXV. 17. LXVI. 22.* == (g) *Apocal. XXI. 1.* == (h) *Matt. XIII. 39. XXIV. 3. XXVIII. 20. &c.* == (i) *1. Thessal. V. 1. & seqq. 2. Thessal. II. 1. & seqq.*

par les Philo-  
sophes mêmes ;  
mais cette ré-  
volution ne se-  
ra pas comme  
ils le pensent ,  
un simple effet  
naturel.

paux articles de leur créance & de la nôtre. Les Philosophes mêmes l'ont reconnue. Héraclite (a) croyoit que le monde seroit un jour embrasé par les flammes, & qu'ensuite il renaîtroit du milieu du feu. Les Stoïciens soutinrent dans la suite le même sentiment ; & Cicéron l'a marqué d'une manière très-expresse dans son second livre de la nature des Dieux : (b) *Ex quo eventurum ut ad extremum omnis mundus ignesceret, cum, humore consumpto, neque terra ali possset, neque remearet aer, cujus ortus, aqua omni exhausta, esse non possset : ita relinqui nihil prater ignem ; à quo rursùm animante, ac Deo, renovatio mundi fieret, &c.* Lucain (c) l'a exprimé de même, en apostrophant Jules César : Il est inutile, ô Prince, de s'empresse à brûler ces corps : le temps viendra où ils seront consumés par les flammes, avec le reste de la terre.

*Hos, Casar, populos si nunc non usserit ignis,  
Uret cum terris, uret cum gurgite ponti :  
Communis mundo supereest rogas.*

Et Lucrece (d) fait remarquer à Ménémus, que le monde étant composé de trois éléments aussi contraires que le sont l'eau, la terre & le feu, fera un jour détruit & renversé.

*..... Tria talia texta  
Una dies dabit exitio ; multosque per annos  
Sustentata ruet moles, & machina mundi.*

Ovide (e) parle de l'ancienne tradition des peuples qui croyoient qu'un jour la terre, la mer & les cieus seroient embrasés, & que toute la machine du monde seroit prête à retourner dans son chaos.

*Esse quoque in fati reminiscitur adfore tempus,  
Quo mare, quo tellus, correptaque regia cæli  
Ardeat, & mundi moles operosa laboret.*

Les Physiciens & les Astronomes (f) trouvent même dans la nature ; des preuves, ou du moins des apparences de cette terrible révolution, dont l'univers est menacé. Ils remarquent dans la terre des dérangements très-notables, & des preuves sensibles de la vieillesse & de la caducité du monde. *Scire debes senuisse jam mundum*, dit saint Cyprien : (g) *non illis viribus stare, quibus steterat, nec vigore & robore eo valere, quo antè prævalebat. Hæc mundus ipse jam loquitur, & occasum sui rerum labentium probatione testatur.*

---

(a) *Simplicius Comment. in Aristot. lib. de cælo, lib. 1. c. 9. Ηράκλειτος δὲ πρὸς μὲν ἑκατέρωθεν φησὶ τῆς κίσεως, πρὸς δὲ ἐκ πρὸς ἀλλήλων συνίστασθαι. Ταύτης δὲ τῆς δόξης ὕψιστος ἐγένετο οἱ Στωϊκοί. — (b) Tull. l. 11. de nat. Deorum, n. 118. — (c) Lucan. l. VII. — (d) Lucret. l. IV. — (e) Ovid. Metamorph. 1. — (f) Columel. lib. 1. c. 1. de re rust. Multo jam memorabiles Auctores comperi persuasum habere longo ævi sive qualitatem cæli, statumque mutari ; eorumque consultissimum Astrologiæ Professore Hipparcum prodidisse tempus fore, quo cardines mundi loco moverentur ; idque etiam non spernendus auctor rei rusticæ Sæferna videtur adcredidisse. — (g) Cyprian. ad Demetrianum.*

Copernic, Joachim Rhætius, Gemma Frisius, (a) trouvent que le soleil se rapproche trop de la terre. S'il arrivoit sur la terre des excès de chaleur aussi grands & aussi continus, que l'ont été les excès du froid que nous avons ressenti en 1709. & que les feux souterrains que le froid & l'humidité retiennent concentrés sous la terre, s'échappassent comme ils ont fait quelquefois par les monts Etna & Vésuve, & que joints aux feux qui sont sur la terre, ils embrassassent les matieres inflammables qui sont répandues au dehors & au dedans de cet élément, bientôt on verroit les flammes dominer sur tout ce qui a vie, & sur tout ce qui peut leur servir de pâture. *Omni flagrans materia, uno igne, quidquid nunc ex disposito lucet, ardebit.* (b)

Mais la fin du monde que nous attendons, n'est pas un simple effet naturel, qui dépende du concours des causes secondes; c'est la merveille du pouvoir de Dieu, qui dans les temps marqués par sa providence, & lorsque le nombre de ses élus sera rempli, & que ses desseins sur le genre humain seront accomplis, permettra que les éléments, dont l'harmonie & l'union conservent le monde dans l'état où nous le voyons, entrent en guerre, & causent le renversement de son propre ouvrage. (c) Alors les créatures qui attendent avec ardeur la manifestation des enfants de Dieu, parce qu'elles sont assujetties malgré elles à la vanité, & n'y demeurent soumises qu'à cause de celui qui les a assujetties, seront heureusement délivrées de cet assujettissement, pour participer à la liberté de la gloire des enfants de Dieu, comme le dit saint Paul.

Puis donc que, selon saint Pierre, (d) les cieux & la terre d'à présent sont réservés pour être brûlés par le feu au jour du jugement, & de la ruine des impies, on demande si ce feu précédera ou suivra le jugement dernier? Les sentiments des Docteurs sont partagés sur cela. Les uns soutiennent qu'il le précédera, d'autres qu'il le suivra; d'autres prennent un milieu, & prétendent qu'il commencera avant le jugement dernier, qu'il continuera pendant cet intervalle, & qu'il achevera de consumer le monde après que Dieu aura jugé les vivants & les morts. C'est ce qu'il faut montrer plus au long.

Pour prouver que le feu précédera le jugement dernier, on se sert de ce passage du Psaume: (e) *Le feu marchera devant lui, & il embrasera de toutes parts ses ennemis. Ses éclairs ont paru sur la terre, la terre les a vus, & en a été ébranlée. Les montagnes se sont fondues comme la cire devant le Seigneur. Les cieux ont annoncé sa justice, & tous les peuples ont vu sa gloire.* De plus saint Paul (f) dit que le jour du Seigneur fera voir quel est l'ouvrage de chacun, parce qu'il paroîtra accompagné de feu, & que le feu mettra à l'épreuve l'ouvrage de chacun, & fera voir quel il est.

III.  
L'embrasement par lequel le monde finira, précédera-t-il, ou suivra-t-il le jugement dernier.

(a) Vide apud Grot. not. in lib. 1. de verit. Relig. Christ. art. xxii. pag. 110.  
 (b) Senec. ad Marciam, versus fin. (c) Rom. viii. 19. & seqq. (d) 2. Petr. iii. 7. (e) Psalm. xcvi. 3. & seqq. (f) 1. Cor. iii. 13.

Voilà un feu bien marqué qui met à l'épreuve les œuvres de chaque personne avant qu'elle paroisse au jugement de Dieu. Saint Thomas (a) cite encore ces paroles de l'Épître aux Romains : (b) *Les créatures attendent avec grand desir la manifestation des enfants de Dieu, parce qu'elles sont assujetties à la vanité, quoique malgré elles, & elles ont l'espérance d'être délivrées de cet asservissement à la corruption, pour participer à la liberté de la gloire des enfants de Dieu.* Ce qui insinue que comme les corps des bienheureux seront renouvelés, les créatures seront aussi renouvelées ; & cela avant le jugement dernier. Enfin, on se sert de cet autre passage : (c) *Si l'ouvrage de quelqu'un est brûlé, il en souffrira la perte ; toutefois il ne laissera pas d'être sauvé, mais comme en passant par le feu.* Il faudra donc que nos œuvres soient éprouvées & purifiées par le feu, avant que nous puissions aller dans les airs au devant de Jésus-Christ, qui viendra pour juger le monde. Saint Pierre (d) dit que *le ciel & la terre d'aujourd'hui sont réservés pour être embrasés au jour du jugement, & de la perte des impies.* Et saint Paul, (e) que *le Seigneur Jésus se manifestera du ciel avec les Anges qui sont les Ministres de sa puissance, lorsqu'il viendra au milieu des flammes se venger de ceux qui ne connoissent point Dieu.* De tous ces passages on conclut que le feu précédera le jugement dernier ; & ce sentiment est suivi par S. Thomas, (f) par le Maître des Sentences, par Paludanus, Durand, Major, Richard, Gabriel, Sotus, & plusieurs autres. (g)

Toutefois saint Augustin a cru le contraire. Il a prétendu que le feu ne devoit paroître qu'après le jugement & la résurrection des morts. On verra, dit-il, premièrement Elie, puis la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, l'avènement de Jésus-Christ, la résurrection des morts, la séparation des bons & des méchants ; & enfin, l'incendie & le renouvellement du monde. (h) Et ailleurs (i) il dit qu'après le jugement, le ciel & la terre que nous voyons, ne seront plus, & que l'on verra alors un ciel nouveau & une terre nouvelle, suivant ces paroles de saint Jean dans l'Apocalypse : (k) *Je vis un grand trône blanc, & quelqu'un qui y étoit assis, devant la face duquel le ciel & la terre s'enfuirent.* Il marque cette fuite du ciel & de la terre, comme une chose qui doit suivre le jugement : *Peracto quippè judicio, tunc esse desinet hoc cælum & hæc terra, quando esse incipiet cælum novum & terra nova.* Et dans un autre endroit il se fait cette objection : (l) Si le monde n'est embrasé qu'après le jugement, & si ce feu précède la produc-

---

(a) *D. Thom. in 4. dist. 47. quest. 2. art. 3.* == (b) *Rom. viii. 19. & seqq.*  
 == (c) *1. Cor. iii. 15.* == (d) *2. Petr. iii. 7.* == (e) *2. Thessal. i. 7. 8.* == (f) *D. Thom. in 4. dist. 47.* == (g) *Vide Tenam in Epistol. ad Hebr. cap. 1. difficult. 13. sect. 6. & Cornel. à Lapide in 2. Petr. iii. 7.* == (h) *Aug. de Civit. lib. xx. c. 30. n. 5.*  
 == (i) *Idem de Civit. lib. xx. cap. 14.* == (k) *Apoç. xx. 11.* == (l) *Aug. de Civit. lib. xx. cap. 18.*

tion du ciel nouveau & de la terre nouvelle, que deviendront, durant cet incendie général, les Saints ressuscités avec leurs corps? Il répond qu'ils pourront se retirer dans les parties supérieures de l'air, où ce feu n'arrivera pas; de même qu'au déluge, les eaux ne monteront pas plus de quinze coudées au dessus des plus hautes montagnes: car leurs corps seront de telle nature, qu'ils feront par-tout où ils voudront être: & d'ailleurs ce feu qui brûlera le monde, n'agira point sur des corps incorruptibles & immortels: *Talia quippè illis inerunt corpora, ut illic sint, ubi esse voluerint; sed nec ignem conflagrationis illius pertimescent, immortales atque incorruptibiles facti.*

Louis Tena (a) & Cornelius à Lapide, (b) pour concilier ces deux sentiments, croient que d'abord Dieu allumera le feu qui doit embraser le monde, soit qu'il le fasse sortir des enfers, selon quelques-uns; ou qu'il le fasse descendre du ciel, comme autrefois sur Sodome & sur les autres villes criminelles, selon d'autres; ou enfin qu'il l'allume sur la terre par le ministère des Anges, qui se serviront des matières combustibles qui s'y trouvent, comme le croient communément les Scholastiques. (c) Ce premier feu, qui embrasera d'abord toute la superficie de la terre, & qui fera mourir tous les hommes & les animaux, (d) se répandra par tout le monde, & n'épargnera que cette partie de la terre, où le Seigneur exercera son jugement, & qui sera comme le théâtre de sa justice. Après le jugement, les parties les plus subtiles de ce feu retourneront dans leur lieu naturel, qui est, dit-on, au dessus de l'air, dans la région du feu; & la partie la plus grossière suivra les damnés dans l'enfer. Mais il est bon de se souvenir que tout ce détail est de l'invention des Spéculatifs & des Scholastiques; & il vaut certainement beaucoup mieux se taire sur une matière aussi inconnue que celle-là, que d'en parler témérairement & au hasard.

Plusieurs anciens Peres ont enseigné que le feu qui doit enflammer le monde, sera l'instrument de la justice de Dieu sur tous les hommes. Tous passeront par ce feu, & l'ouvrage de chacun d'eux y sera éprouvé. Les justes s'y purifieront de toutes les souillures qui peuvent leur rester à expier; en sorte qu'après le dernier jour, il n'y aura plus de purgatoire. Ceux qui n'auront rien à expier, sortiront de ce feu plus purs & plus glorieux, comme les métaux les plus précieux passent par le creuset, sans souffrir aucune diminution ni altération.

IV.  
 Qui sont ceux  
 d'entre les  
 hommes qui  
 passeront par  
 ce feu? &  
 comment l'é-  
 prouveront-  
 ils?

Origenes (e) croit qu'après la résurrection, nous aurons besoin d'un Sacrement, pour nous purifier & pour nous laver; parce que personne ne ressuscitera sans défaut. Et quel est ce baptême qui nous purifiera dans l'au-

(a) Tena, in *Epist. ad Hebr. c. 1. difficult. 13. sect. 7.* — (b) Cornel. in *2. Pet. 111. 7.* — (c) Acofta, & *Scolastici apud Tenam, loco citato.* — (d) *D. Thom. in 4. dist. 47. & Bonavent. ibidem, & Less. de Divin. attribut. lib. xlii. cap. 20.* — (e) Origen. in *Luc. homil. 14. Vide & homil. 3. in Psal. xxxvi.*

tre vie , si ce n'est ce feu par où nous passerons ? C'est ainsi que l'en-tend saint Ambroise (a) après Origènes : *Omnes oportet per ignem probari , quicumque ad paradisum redire desiderant ; ... omnes oportet transire per flammam , &c.* (b) Il croit que ce feu étoit figuré par l'Ange qui tenoit un glaive étincelant à l'entrée du paradis terrestre. On lit dans deux Sermons attribués autrefois à saint Augustin , (c) que tous les hommes passeront par le feu après le jugement ; mais que les flammes , en quelque sorte raisonnables & éclairées , n'agiront sur nous qu'autant que le demanderont nos péchés : *Quanta fuerit peccati materia , tanta & pertransendi mora ; quantum exegerit culpa , tantum sibi ex homine vindicabit quaedam flammæ rationalis disciplina.* Le même Auteur , en parlant du Patriarche Jacob , (d) dit que Dieu l'a purifié en ce monde de toutes ses taches , afin qu'en l'autre vie ce feu intelligent ne trouvât rien à brûler dans lui : *Ab illo omnes maculas peccatorum absterfit , ut in eo ignis ille arbiter , quod exureret , invenire non posset.*

Saint Hilaire , (e) en plus d'un endroit , parle de ce feu que tous les hommes , & les justes mêmes , doivent subir après cette vie. Qui osera désirer ce jour terrible , auquel nous serons obligés de rendre compte , même de nos paroles oïseuses , & auquel nous devons subir ce feu terrible qui expiera nos péchés ? *An cum ex omni otioso verbo rationem simus præstituri , diem judicii concupiscemus , in quo nobis est ille indefessus ignis subeundus ? &c.* Il donne à ce feu le nom de *baptême*. (f)

Saint Basile (g) fait aussi mention de ce Baptême de feu , qui nous nettoiera de nos simples souillures au jour du jugement : & Lactance (h) dit que les bons & les méchants passeront par le feu : mais avec cette différence que les bons n'en souffriront aucune incommodité ; le feu les épargnera ; leur innocence les mettra à couvert de son ardeur : *Tanta enim virtus est innocentia , ut ab ea ignis ille refugiat innocuus , qui accepit à Deo hanc potestatem ut impios urat , justis obtemperet.* Les méchants au contraire en seront brûlés , sans en être consumés : le feu en les pénétrant , leur rendra autant de leur substance qu'il en ôtera par son activité : leur corps renaîtra , pour ainsi dire , au

(a) *Ambros. in Psalm. xxxvi. num. 26. Væ mihi si opus meum arserit , & laboris hujus patiar detrimentum ! Et si salvos faciet Dominus servos suos , salvi erimus per fidem ; sic tamen salvi quasi per ignem , & si non exurimur , tamen uremur , &c. Vide & in Psalm. cxviii. serm. 3. num. 14. Est etiam baptismum in Paradisi vestibulo , quod antea non erat ; sed postquam peccator exclusus est , cepit esse rhomphaea ignea quam posuit Deus , &c.*  
 == (b) *Ambros. in Psalm. cxviii. serm. 20. n. 12.* == (c) *August. serm. olim 16. ex homil. 50. nunc 252. in append. n. 3.* == (d) *Serm. olim 82. de tempore , nunc 15. in append. tom. 5. nov. edit. n. 4.* == (e) *Hilar. in Psalm. cxviii. lit. 3. n. 12.* == (f) *In Psalm. cxviii. litteræ 3. n. 4.* == (g) *Basil. in Isai. iv. pag. 124. Τῶν ἁγίων αἰ ἁγίων τῶ βαπτισματὸς ἔστι τὸ πῦρ καὶ καθαρισμὸς , ἐν ᾧ δὶδ τῶ πνεύματος ἀκαθάρτου , ἐν ᾧ ἡ τῶ πνεύ τῶ καίτου ἐλάττει &c.* == (h) *Lactant. lib. vii. de vera sup. cap. 21.*

milieu des flammes : *Divinus ignis una, eademque vi, atque potentia, & cremabit impios, & recreabit : & quantum è corporibus absumet, tantum reponet ; ac sibi ipse aeternum pabulum subministrabit ; quod Poeta in vulu-rem Tityi transtulerunt.*

Saint Thomas, (a) saint Bonaventure, (b) Lessius, (c) & plusieurs autres, croient que le feu qui précédera le jugement dernier, fera mourir tous les hommes qui se trouveront alors en vie, tant les bons, que les méchants, & qu'il causera aux uns & aux autres des douleurs proportionnées à ce qu'il trouvera en eux de mal & d'imperfections. Les justes, en qui il n'y aura rien à purifier, n'en sentiront aucune douleur : les autres en souffriront chacun suivant ses démérites. En ce sens, rien n'empêche qu'on n'admette avant le jour du Seigneur un feu qui éprouve & les personnes & les œuvres de tous les hommes qui se trouveront alors en vie, & même ceux qui se trouveront dans le purgatoire. Mais la foi de l'Eglise ne nous permet point d'y assujettir les bienheureux, qui jouissent depuis long-temps de la béatitude, ni les justes dont l'innocence est entière.

A R T I C L E I I.

Quand le monde finira-t-il ?

C'Est une question que l'on a souvent faite, & que l'on n'a ja-  
mais résolue. Les Égyptiens (d) croyoient qu'après une révolution  
d'années, qu'ils fixoient à trente-six mille cinq cents vint-cinq, tous les  
astres se rencontreroient au même point, & qu'alors le monde se re-  
nouvelleroit, ou par un déluge, ou par un embrasement général ; en-  
forte que le déluge répondoit en quelque maniere à l'hiver, & l'em-  
brasement à l'été de nos années ordinaires. (e) Ils se figuroient que le  
monde avoit déjà été renouvelé plus d'une fois de cette sorte, & qu'il  
devoit encore se renouveler dans la suite des siècles.

I.  
Opinion des  
Philosophes  
sur la durée du  
monde.

Les Stoïciens, (f) & avant eux Héraclite d'Ephese, avoient em-

(a) *D. Thom. in 4. distinct. 47. = (b) Bonavent. in 4. distinct. 47. = (c) Lessius, lib. XIII. de divin. attribut. cap. 20. Vide & Cornel. in 2. Petri III. 10. & Tenam loco citato. = (d) Vide, si placet, Marsham. Canon. Ægypti, Περκατασκινῆ, pag. 10. 11. = (e) Aristot. Meteor. lib. 1. cap. 14. Censorin. de die natali, cap. 18. Est præterea annus, quem Aristoteles maximum potius, quam magnum appellat, quem solis & lunæ, vagarumque quinque stellarum, orbes conficiunt, cum ad idem signum, ubi quondam simul fuerunt, una referuntur; cujus anni hyems summa est κατακλυσις, quam nostri diluvium vocant; æstas autem ἐκτύρωσις, quod est mundi incendium. = (f) Origen. contra Cels. lib. V. Φασὶ δὲ ἢ ἀπὸ τῆς γῆς, κατὰ πείθειν, ἐκτύρωσιν τῷ πάλιν γίνεσθαι, ἢ ἐξ ἧς ἂν τῆ διακρίσει πάλιν ἀπαρχαίαν ἵχθυαι.*

brassé ces sentiments. Aristarque cité dans Censorin, croyoit que cette révolution étoit de *deux mille quatre cents quatre-vingt-quatre ans*. Arétès de Dyrrachium, de *cinq mille cinq cents cinquante-deux ans*. Héraelite & Linus, de *mille & huit cents*, ou de *dix-huit mille ans*. Dion de *dix mille huit cents quatre-vingt-quatre*. Orphée, de *cent mille & vingt ans*. Cassandre, de *trois mille six cents mille ans*. D'autres enfin ont prétendu que ce retour du ciel & des astres au même point étoit infini & impossible. Joseph (a) semble attribuer à Adam la découverte de ces révolutions. Il dit que ce premier homme ayant prédit que le monde périroit deux fois, l'une par l'eau, & l'autre par le feu, les enfants de Seth pour prévenir ce malheur, firent graver leurs observations astronomiques & leurs découvertes sur deux colonnes, l'une de briques pour résister au feu, & l'autre de pierres pour résister à l'eau. Mais cet Auteur ne donne à la grande année, que six cents ans.

Saint Augustin (b) remarque que Platon & toute son école, aussi bien qu'Origènes, étoient dans cette fausse persuasion, que divers mondes se succédroient les uns aux autres. Il les réfute, en montrant que si le monde, les hommes, & les animaux périroient tous par le feu ou par le déluge, il seroit impossible qu'il en revint d'autres, à moins d'une création toute nouvelle, que les Philosophes n'auroient garde d'admettre dans la nature. Et en effet, pourquoi détruire toute l'espece des hommes, si elle doit être réparée peu de temps après? Cette révolution continuelle de divers mondes qui périroient, & qui reparoissent de nouveau, ne nous donne-t-elle pas une certaine idée d'inconstance, qui ne convient pas à la Divinité? Origènes (c) employoit pour prouver le sentiment de la pluralité & de la succession des mondes, ces paroles de l'Ecclésiaste : (d) *Qu'est-ce qui a été? ce qui sera. Et qu'est-ce qui a été fait? ce qui sera fait. Rien n'est nouveau sous le soleil. Qui peut dire: Voici qui est nouveau? Cela a déjà été dans les siècles qui ont été avant nous.*

Le Rabbin *Barbyhia*, (e) dit que les Philosophes conviennent assez que le monde périra ou sera renouvelé après un certain nombre d'années: mais qu'ils ne sont pas d'accord sur leur nombre précis; les uns mettent quatre millions trois cents vingt mille ans, à la fin desquels chaque chose doit retourner au premier point de sa création. D'autres donnoient au monde cinquante-six mille ans, jusqu'au retour de tous les astres au même point où ils étoient à leur création. D'autres croyoient que le monde dureroit trois cents soixante mille ans;

---

(a) *Joseph. antiq. lib. 1. cap. 3.* Περὶ τῆς ἀφαισμοῦ τῆ ἑλπίς ἵσταται τὸ μὴ κατ' ἰσχύϊ πνεῦς, τὸ ἴτιον δὲ κατὰ εἶαι ἐν πλῆθει ὕδατος. — (b) *Aug. lib. 111. de Civit. cap. 11. § 13.* — (c) *Origen. Περὶ ἀρχῶν, lib. 111. cap. 5.* — (d) *Eccle. 1. 9.* — (e) *Rab. Abrah. Barbyhia, in lib. Megilat. Hamegila, apud Menasse-ben-Israel, loco cit. lib. 11. cap. 1.*

d'autres quarante-neuf mille ans ; d'autres sept mille ans ; après quoi le monde retomberoit dans le chaos , puis se rétablirait , & se retrouveroit au même état qu'auparavant. Ce Rabbin remarque fort bien qu'apparemment ces Philosophes avoient reçu de leurs peres quelque tradition de la fin du monde , mais que mal-à-propos ils en rapportoient la cause au cours des planetes & des astres , dont l'aspect & le mouvement n'ont aucune influence de la durée ni sur la nature des choses d'ici-bas.

En effet , selon les Philosophes , le monde devoit être renouvelé par des causes purement naturelles ; comme dans nos années ordinaires , l'été & l'hiver , le jour & la nuit , se succèdent naturellement l'un à l'autre. Mais les Ecritures nous donnent une autre idée de la fin du monde. Elles nous la représentent comme le moment de la vengeance du Seigneur , & comme un jour qui sera précédé & accompagné de toutes les marques de sa colere ; jour inconnu aux hommes & aux Anges mêmes , (a) & qui viendra nous surprendre comme un voleur pendant la nuit. (b) Les disciples ayant un jour demandé à Jesus-Christ quand arriveroit la fin du monde , il leur dit que les Anges mêmes dans le ciel n'en savoient ni le jour ni l'heure ; que lui-même comme homme l'ignoroit ; nulle créature , quelque parfaite qu'elle fût , ne pouvant par elle-même pénétrer dans ce profond mystere dont le Pere éternel s'est réservé la connoissance : (c) *De die autem illo vel hora nemo scit , neque Angeli in celo , neque Filius , nisi Pater.*

Mais ces déclarations précises ne regardent proprement que le jour & l'heure de cet événement : *De die illo vel hora nemo scit* : & plusieurs Anciens ont pensé que sans contredire à cette parole de Jesus-Christ , on pouvoit conjecturer que la durée du monde se trouveroit fixée à six mille ans : savoir , deux mille ans sous l'état de la simple nature , deux mille ans sous la Loi , & deux mille ans sous le Messie. Cette opinion est fondée principalement sur une Tradition Judaïque assez ancienne (d) & attribuée à Elie , non le grand Prophete de ce nom , mais un autre qui a vécu cent cinquante-quatre ans après le rétablissement du Temple & le retour de la captivité. On lit dans le Thalmud , (e) que le monde durera six mille ans , & qu'il sera détruit dans un ; ce que plusieurs Rabbins (f) expliquent d'un septieme millénaire , durant lequel le monde retombera dans son ancien chaos : après cela on verra un nouveau monde , lequel après pareil nombre de six mille années , retournera encore dans le chaos ; & qu'ainsi par une révolution continuelle , on verra plusieurs mondes paroître & disparoître , jusqu'après quarante-

II.  
Tradition Ju-  
daïque sur la  
durée du monde.

---

(a) *Marc. xiiii. 32.* — (b) *2. Petri iii. 10. Ut fur (Gr. addit, in nocte.)* — (c) *Marc. xiiii. 32.* — (d) *Gemar. Abod. Zara , cap. 1. Vide, si placet, Malvend. de Antichristo, lib. 1. cap. 28. 29. & 30.* — (e) *Thalmud. tract. 4. Sanhedrin.* — (f) *Vide Menasse-Ben-Israel, lib. iii. de Resurrect. mortuorum, cap. 4. pag. 271.*

neuf mille ans : qu'alors le ciel & la terre , & tout ce qu'ils contiennent , seront réduits au néant. Ils tachent de prouver cette opinion par l'Écriture : car telle est la méthode des Rabbins ; ils n'avancent rien sans l'appuyer de quelque texte , bien ou mal allégué. Ils disent donc que de même que le monde a été créé en six jours , ainsi le monde durera six mille ans , parce que devant Dieu , mille ans ne sont que comme un jour. (a) De plus la lettre *Aleph* , qui se prend pour mille , se trouve six fois dans le premier verset de la Genèse. Enfin le Seigneur ordonne dans sa Loi (b) de cultiver la terre pendant six ans , & de la laisser reposer pendant un an ; & qu'au bout de sept semaines d'années , c'est-à-dire , à la cinquantième année , on célèbre le Jubilé. Les six ans marquent les six mille de la durée du monde ; & l'année du Jubilé , la dernière révolution , & l'entier dépérissement de l'univers. Mais comme le Messie , selon leur tradition & leur supputation , devoit paroître ou au commencement , ou enfin dans le cours des deux derniers millénaires , & que le sixième est aujourd'hui fort avancé , sans qu'ils voient aucun changement dans leur condition , ni aucune apparence qu'elle doive devenir meilleure dans la suite , les Cabalistes en sont venus à rejeter absolument l'opinion qui ne donne au monde que six mille ans , & qui croit qu'il finira au bout de ce terme. (c)

III.  
Anciens Peres  
& nouveaux  
Auteurs qui  
ont adopté cet-  
te opinion.

Quelques Peres ont appuyé l'opinion qui veut que le monde ne dure que six mille ans ; & elle a été renouvelée par quelques Savants du dernier siècle. Saint Cyprien , (d) Lactance , (e) saint Ambroise , (f) S. Jérôme , (g) & saint Augustin , (h) ont suivi ce sentiment , aussi bien que saint Irénée , (i) saint Hilaire , (k) saint Gaudence de Bresse , (l) l'Auteur des Questions aux Orthodoxes , sous le nom de S. Justin le Martyr , (m) Victorin sur l'Apocalypse , (n) Raban Maur sur le Deutéronome , (o) Germain Archevêque de Constantinople , Julius Hilarion , saint Isidore ; & un très-grand nombre de nouveaux Auteurs , cités par Cornélius à Lapidé sur l'Apocalypse , Ch. xx. v. 5. Et cet Auteur soutient que ce sentiment est très-probable , pourvu toutefois que l'on ne prenne pas les six mille ans dans une précision rigoureuse & mathématique , mais simplement dans une acception morale ; en sorte que le monde ne passera pas le septième millénaire , & n'ira guère au delà du sixième. Bellarmin , (p) Génébrard , (q) Feuardent , (r)

(a) *Psalm. LXXXIX. 4.* — (b) *Exod. XXXIII. 11.* — (c) *Vide R. Mos. de Leon in Sepher Hammischal, & alios apud Menasse-Ben-Israel, lib. III. de Resurrect. mort. c. 4.* — (d) *Cyprian. ad Fortunat. de exhort. ad martyrium.* — (e) *Lactant. l. VII. c. 14.* — (f) *Ambros. in Luc. lib. VII. c. 2.* — (g) *Hieron. Ep. ad Cyprian.* — (h) *August. de Civit. l. XX. c. 7.* — (i) *Irenæ. lib. V. cap. ult.* — (k) *Hilar. Canon. 17. in Matth. seu cap. 17. pag. 693. nov. Edit. Vide notas Constantii ibidem.* — (l) *Gaudens. Brixienf. tract. 10.* — (m) *Justin. quest. 71.* — (n) *Victorin. in Apoc. XX. 5.* — (o) *Raban. in Deut. l. 1. cap. 11.* — (p) *Bellarmin. l. III. de Romano Pontif. c. 3.* — (q) *Genebr. lib. 1. Chronographia, pag. 2.* — (r) *Feuardent. notis in S. Irenæum.*

& plusieurs autres , paroissent assez favorables à cette opinion ; du moins ils n'osent ouvertement se déclarer contre.

Il est vrai que saint Augustin que l'on cite pour l'opinion affirmative qui tient que le monde finira au bout de six mille ans , s'explique ailleurs (a) assez fortement contre la témérité de ceux qui ont osé assurer que le monde ne dureroit que six mille ans , quoiqu'ils fussent que le Sauveur dans l'Évangile a prononcé que le Pere seul s'est réservé la connoissance de ce dernier jour. (b) Il craignoit qu'on n'abusât de cette opinion , dont en effet les Millénaires ont abusé. Arétas de Crete écrivant sur l'Apocalypse , (c) rapporte le sentiment des Millénaires , qui croyoient qu'au bout de six mille ans arriveroit la premiere résurrection des seuls justes ; & qu'après un intervalle de mille ans pendant lequel Jesus-Christ régneroit avec les Saints sur la terre , & les y seroit jouir d'un parfait repos , on verroit la seconde résurrection qui seroit la résurrection générale. Mais Arétas rejette ce sentiment , comme n'ayant pas été reçu ni autorisé par l'Eglise. Bede en plus d'un endroit le rejette de même , & le traite de vaine & frivole opinion : & il est suivi en cela par un assez bon nombre de nouveaux Auteurs dont les uns abandonnent cette opinion comme dénuée de preuves & d'autorité ; (d) & d'autres la méprisent & la rejettent comme absolument fausse & insoutenable. (e) Quelques-uns suspendent leur jugement , & croient qu'on doit attendre de l'événement même la décision de cette question. (f) [ Mais disons plutôt que l'on doit s'en tenir à cette parole de Jesus-Christ : (g) *Le temps viendra où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de l'homme : & alors ceux qui auront fait de bonnes œuvres sortiront pour ressusciter à la vie ; & ceux qui auront fait de mauvaises œuvres sortiront pour ressusciter à leur condamnation.* Cette parole prouve invinciblement que les justes & les méchants ressusciteront tous ensemble : & qu'ainsi la résurrection des justes dont Jesus-Christ parle ailleurs , marque seulement l'immortalité glorieuse dont les justes seront alors revêtus , & qui seule distinguera la résurrection des justes d'avec la résurrection des méchants. Si l'on veut lire seulement avec attention & sans préjugé ce que saint Jean dit de la premiere résurrection dans l'Apocalypse , (h) on y verra qu'il ne parle que des ames des Saints , *animas* ; & qu'ainsi la premiere résurrection dont il parle , n'est autre que la vie bienheureuse dans laquelle sont admises les ames des

IV.  
Réfutation  
de l'abus que  
les Millénaires  
ont fait de cette  
opinion.

---

(a) August. in Psalm. LXXXIX. — (b) Matth. XXIV. 36. Ab. 1. 7. — (c) Andreas & Arétas in Apoc. XX. — (d) Suarez, tom. 2. disput. 53. sect. 4. Soto 4. dist. 43. q. 2. art. 2. — (e) Malvenda, l. 1. de Antichristo, c. 30. Procul. dubio assertio est falsissima, & intolerabilis, graviorem censuram, ut par est, sacro Ecclesia tribunali reservantes. — (f) Galatin. l. IV. c. 20. Finus lib. v. c. 11. Sixt. Sen. Bibliot. lib. v. Annos. 190. — (g) Joan. v. 28. 29. — (h) Apoc. XX. 4. & seqq.

Saints avant la résurrection générale. Le *regne de mille ans* dont saint Jean fait mention, a pour époque l'enchaînement du dragon ; (a) l'enchaînement du dragon a pour époque la destruction de son regne & la fin de ses combats : la fin de ses combats & la destruction de son regne a pour époque la dernière ruine de l'idolâtrie par la défaite de Licinius dernier Empereur Païen : le regne de mille ans a donc pour époque le regne même de Constantin premier Empereur Chrétien : le regne de mille ans est donc le regne temporel de Jésus-Christ sur la terre en la personne des Princes Chrétiens depuis Constantin qui fut le premier. Il est vrai que ces mille ans sont révolus : & le regne de Jésus-Christ subsiste encore dans la personne des Princes Chrétiens. Mais il en résulte seulement que ce nombre de mille ans est un nombre complet pour un nombre incomplet : il peut exclure un second millénaire sans exclure un nombre incomplet pris entre le premier & le second millénaire. Et il est remarquable que ce n'est qu'après l'expiration de ces mille ans, que l'Empire Antichrétien de Mahomet a eu le pouvoir d'entamer l'Empire des Princes Chrétiens en subjuguant l'Empire d'Orient. Enfin le *sabbat* ou le repos que S. Paul dit être *réservé au peuple de Dieu*, (b) est expliqué au même endroit par saint Paul même : cet Apôtre dit bien expressément que ce repos est *le repos de Dieu, ou le repos où Dieu est entré après la création*, en un mot le repos de l'éternité bienheureuse. Le peuple de Dieu n'a point d'autre repos à attendre. [ Et si l'on peut dire avec les Anciens que ce repos est figuré par celui du sabbat, & qu'il succédera aux six mille ans de la durée du monde, il en résultera une nouvelle preuve contre les Millénaires, qui seront alors obligés de reconnoître qu'après les six mille ans de la durée du monde, le repos qui succédera, sera celui de l'éternité bienheureuse. ]

V.  
Vaines conjectures sur l'époque de la fin du monde.

Appollinaire de Laodicée, cité par saint Jérôme, (c) prétendoit que quatre cents trente-quatre ans après l'année huitième de l'Empereur Claude, le Prophète Elie viendroit, & que l'on verroit rebâtir le Temple & la ville de Jérusalem dans l'espace de trois ans & demi ; & qu'enfin l'Antechrist paroîtroit. D'autres, dont parle saint Philastre, (d) croyoient que le monde ne dureroit que trois cents soixante-cinq ans depuis l'Incarnation du Sauveur. D'autres, cités dans saint Augustin, (e) ne mettoient que quatre ou cinq cents ans depuis l'Ascension de Jésus-Christ, jusqu'à la fin des siècles. D'autres y mettoient mille ans.

Saint Vincent Ferrier (f) dit qu'il y avoit certaines gens qui don-

---

(a) Apoc. xx. 1. & seqq. — (b) Hebr. iv. 9. [ Voyez l'Analyse de l'Épître aux Hébreux, insérée dans la Préface sur cette Épître. ] — (c) Appollinar. Laodiceen. apud Hieronym. in Dan. ix. — (d) Philast. de heres. — (e) Aug. de Civit. l. xviii. cap. 55. — (f) Vincent. Ferrer. Ep. ad Benedictum XIII.

noient au monde, depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à la consommation des siècles, autant d'années qu'il y a de versets dans le Psautier. ( Il y en a environ deux mille cinq cents trente-sept. ) D'autres (a) prétendoient que le monde dureroit autant depuis Jesus-Christ, jusqu'au dernier Jugement, qu'il avoit duré depuis le commencement du monde, jusqu'au déluge ; c'est-à-dire, environ seize cents cinquante-six ans. Enfin il y en avoit d'autres qui lui donnoient une bien plus grande durée, puisqu'ils croyoient que depuis la venue de Jesus-Christ, jusqu'à la fin du monde, il y auroit autant d'années, que depuis la création du monde, jusqu'à la venue du Messie ; c'est-à-dire, au moins quatre mille ans : ils se fondoient sur ces paroles d'Habacuc : (b) *Seigneur, vous manifesterez votre ouvrage au milieu des années.* Chrétien Drutmar, (c) Moine de Corbie, qui vivoit au neuvième siècle, rapporte une tradition, qu'il disoit avoir été laissée par écrit par les Anciens, qui est que le monde avoit été créé le huitième jour d'avant les Calendes d'Avril ; c'est-à-dire, le 25. de Mars ; que notre Sauveur s'étoit incarné & étoit mort le même jour ; & qu'enfin le monde finiroit aussi le 25. de Mars. Mais il est inutile de s'arrêter à combattre sérieusement des conjectures aussi frivoles que celles-là.

Plusieurs Anciens ont avancé que le monde finiroit la nuit, & que Jesus-Christ viendrait juger les vivants & les morts, lorsqu'on s'y attendroit le moins, comme un voleur qui vient percer la muraille pendant la nuit. Ils se fondent sur ces paroles de S. Pierre : (d) *Le jour du Seigneur viendra, comme un voleur pendant la nuit.* Et sur ces autres de l'Evangile : (e) *Au milieu de la nuit, on entendit un grand cri : Voici l'Epoux qui vient ; allez au devant lui.* Sur quoi saint Jérôme remarque que c'est une Tradition Apostolique, que le Seigneur viendra la nuit ; d'où vient qu'à la nuit de Pâque, que l'on passoit dans l'Eglise, l'Evêque ne congédioit le peuple pour retourner dans sa maison ; qu'après minuit ; parce qu'on croit que le Sauveur doit venir en ce même temps, auquel autrefois il frappa les premiers-nés de l'Egypte. Lactance (f) dit aussi que Jesus-Christ paroîtra au milieu de la nuit, que le ciel s'ouvrira, & que le Sauveur descendra précédé d'une grande clarté : *Tunc cælum intempesta nocte patefiet, & descendet Christus in virtute magna, & antecedet eum claritas ignea.* Saint Jean Chrysostome, (g) Théophylacte, Euthyme, rendent témoignage à la même Tradition ; & on la voit aussi dans d'anciens vers attribués à une Sibylle. (h)

VI.

Le monde finira-t-il dans la nuit ? cela est incertain. Finira-t-il en un moment ? cela est incertain.

(a) *Apud Perer. in Genes. lib. 1. ad finem.* — (b) *Habac. 111. 2.* — (c) *Christian. Drutmar. in Matth. xvi.* — (d) *2. Petri 111. 10. Adveniet dies Domini ut fur (Gr. addit, in nocte.)* — (e) *Math. xxv. 6.* — (f) *Lactant. Instit. Epitom. & l. vii. de divin. præm. c. 19.* — (g) *Chris. in Matth. xxv.* — (h) *Sibylla apud Lactant. l. vii. c. 19.*

..... Ο'σπίτ' αἰ' ἔλθῃ,  
Πῦρ ἔσται, σκότος δὲ τῆ' μίσην καὶ μελαίνην.

D'autres prétendent que le Sauveur viendra au point du jour, comme on le voit dans ces vers de Prudence : (a)

*Et mane illud ultimum  
Quod prastolamur cernui,  
In luce nobis effluat,  
Dum hoc canore concrepat.*

C'est-à-dire, que le dernier matin que nous attendons avec frayeur, nous trouve occupés à chanter vos louanges. Saint Thomas, (b) Toftat, (c) Suarez, (d) croient que le jugement se fera en plein jour; & c'est de quoi il n'est pas permis de douter, puisque la lumière, le feu, la majesté qui accompagneront le souverain Juge, rendront la nuit même aussi éclatante que le jour.

Quelques-uns croient que le monde ne finira pas tout d'un coup, mais dans la suite d'un millier d'années; c'est ce que nous avons vu dans le Thalmud. (e) Mais quelques Docteurs Juifs (f) soutiennent qu'il finira en un jour, & même en un moment; & c'est ainsi qu'ils expliquent ce mot *en un*. Mais ce que nous savons certainement, c'est que le monde finira par le feu; (g) que le Seigneur viendra lorsqu'on s'y attendra le moins; (h) que dans un moment, dans un clin d'œil les morts ressusciteront, & seront changés; (i) que le jour & le moment précis de la fin du monde, & du second avènement de Jesus-Christ, sont entièrement inconnus aux hommes; (k) & qu'il est superflu & téméraire de vouloir en marquer le temps & la manière, puisque Dieu n'a point voulu nous le révéler. (l) *Et tamen aufi sunt homines præsumere scientiam temporum, quod fcire cupientibus discipulis Dominus ait: Non est vestrûm fcire tempora, quæ Pater posuit in sua potestate.*

(a) *Prudent. hym. Casimer.* == (b) *D. Thom. 3. parte in supplemento, qu. 77. art. 3.*  
 == (c) *Toftat. in Matth. 25.* == (d) *Suarez. 3. part. tom. 2. disput. 57. Vide Cornel. à Lapide in 2. Petr. 111. 10.* == (e) *Thalmud. tract. 4. Sanhedrin.* == (f) *Rab. Isaac. Loria Cabalista insignis apud Menasse-Ben-Israel, loco citato.* == (g) *Pfalm. xcvi. 3. 1. Cor. 111. 13. & 2. Petri 111. 7. 12.* == (h) *Matth. xxiv. 36. 41. 44. 2. Petri 111. 10.* == (i) *1. Cor. xv. 52.* == (k) *Marc. x111. 32.* == (l) *Vide S. August. in Pfalm. LXXXIV. 4.*



## ARTICLE III.

*Le changement qui arrivera au monde à la fin des siècles ; sera-t-il substantiel, ou accidentel ? Le monde sera-t-il anéanti, ou seulement changé ?*

JUSQU'ICI cette question est demeurée problématique. Quelquefois les Auteurs sacrés parlent de la fin du monde comme d'un anéantissement réel ; par exemple, Isaïe dit : (a) *Les cieux se dissiperont comme la fumée, & la terre s'en ira en poussière comme un vêtement usé.* Et S. Jean dans l'Apocalypse : (b) *L'Ange jura par celui qui vit dans tous les siècles, & qui a créé le ciel & la terre, qu'il n'y auroit plus de temps.* On fait que le temps est la mesure des choses créées : dès qu'il n'y a plus de temps, il n'y a plus de créatures sensibles, plus de succession, plus de mouvement local. Et ailleurs : (c) *Je vis, dit saint Jean, un nouveau ciel & une nouvelle terre : car le premier ciel & la première terre étoient passés, & la mer n'étoit plus.* Et Jesus-Christ dans saint Matthieu : (d) *Le ciel & la terre passeront ; mais mes paroles ne passeront pas.* Expression qui se trouve en plusieurs endroits du Nouveau Testament.

I.  
Textes qui semblent annoncer un anéantissement réel. Témoignages des Anciens qui paroissent l'avoir entendu ainsi.

Dans les Psaumes, (e) il est dit expressément que les cieux périront, *Ipsi peribunt* ; mais que le Seigneur subsistera éternellement. L'opposition que l'on met entre le Seigneur qui subsiste éternellement, & les cieux qui doivent périr, infinue un anéantissement réel de la part de ceux-ci. Saint Pierre (f) dit clairement qu'au dernier jour *tous les éléments étant embrasés par le feu, se dissoudront, se fondront ; & que la terre avec ce qu'elle contient, sera consumée par le feu.* Et dans Isaïe, (g) le Seigneur dit qu'il crée de nouveaux cieux & une terre nouvelle ; comme pour les substituer aux anciens cieux & à l'ancienne terre, qui ne subsisteront plus, mais qui seront absolument détruits & anéantis.

Les Cabalistes parmi les Hébreux tiennent tous l'anéantissement futur du monde. (h) Porphyre (i) se railloit des Chrétiens qui tenoient la destruction du monde : *Porphyrius Christianos ob hoc arguit maxime stultitia, quod istum mundum dicunt esse periturum.* Si les Chrétiens n'eussent prétendu autre chose, sinon que le monde devoit prendre une nouvelle forme, ils n'auroient rien dit que les Philosophes n'ensei-

(a) *Isai. LI. 6.* — (b) *Apoc. X. 6.* — (c) *Apoc. XXI. 1.* — (d) *Matth. XXIV. 35.* — (e) *Psal. CI. 27.* — (f) *1. Petri III. 10. 12.* — (g) *Isai. LXV. 17.* — (h) *Apud Menasse-Ben-Israel de Resurrect. mort. l. III. c. 4.* — (i) *Apud Aug. t. 7. l. XX. c. 24. de Civit.*

gnassent publiquement. Les Chrétiens soutenoient donc que le monde de périroit réellement ; & c'est en effet l'opinion des plus anciens Peres.

L'Auteur du Livre des Récognitions (a) fait dire à saint Pierre ; qu'il y a deux sortes de cieus : les uns sont invisibles , & c'est le lieu de la demeure des Bienheureux ; ces cieus sont éternels & immuables : les autres sont exposés à notre vue ; nous y voyons briller les astres ; ceux-là sont sujets à la corruption , & ils seront en effet corrompus & détruits , lorsque les hommes , pour lesquels ils ont été créés , ne seront plus sur la terre. Et dans le Livre suivant , on fait ainsi raisonner saint Pierre : De même que la coque de l'œuf , toute propre qu'elle paroisse , doit toutefois être rompue , afin que le poulet qui y est enfermé puisse en sortir , puisqu'elle n'est faite que pour ce poulet ; ainsi le monde qui subsiste aujourd'hui , doit disparaître , afin que le bonheur du Royaume des cieus soit manifesté.

Saint Basile (b) réfute ceux qui vouloient inférer que le monde étoit éternel , & qu'il ne finiroit jamais , de ce qu'il a une figure ronde ou sphérique : il montre que le monde ayant eu un commencement , doit avoir aussi une fin ; & il le prouve par l'Écriture , qui dit que la figure de ce monde passe , & que le ciel & la terre passeront. Saint Ambroise (c) a imité la même pensée de saint Basile : *Quæ autem initium habent , & finem habent ; & quibus finis datus , initium datum consistat.* Il ajoute que les parties du monde étant corruptibles & périssables , on ne peut douter que le monde même dans son tout ne soit aussi sujet à la corruption : *Cujus partes corruptioni & mutabilitati subjacent , hujus necesse est universitatem iisdem passionibus subjacere.* Saint Grégoire de Nyffe (d) emploie les mêmes raisons que saint Basile son frere , pour prouver que le monde doit périr.

Saint Justin le Martyr , (e) ou l'Auteur que l'on cite sous son nom ; dans les Questions aux Orthodoxes , dit que le ciel & la terre qui seront après la résurrection , seront fort différents de ceux d'aujourd'hui ; qu'on verra alors la fausseté de l'opinion des Philosophes , qui tiennent les cieus incréés & incorruptibles ; les cieus d'alors seront d'autres cieus , une autre terre , d'autres éléments. Ce sentiment se trouve dans plus d'un Auteur Catholique , (f) & dans plusieurs Au-

(a) *Recognitio num l. 11.* — (b) *Basil. homil. 1. in Hexamer. Τα ἀπό χερῶν ἀρχαίματα πάντα αἰώνια , ἐν ᾧ χερῶν οὐκ ἐπιτελεῖται. Εἰ δὲ ἀρχαί ἔχου χερσικῆ , μὴ ἀμφιβόλησιν περὶ τῆ τέλει* — (c) *Ambros. in Hexamer. l. 1. c. 3.* — (d) *Greg. Nyssen. de creatione hominis , c. 146* — (e) *Justin. seu altus ; quæst. ad Orthodox. qu. 93, 94, 95. Εἰ δὲ τῆ συνέλευσις , ἐκ τῶ τῶ ἡμεῶν , ἐν ᾧ τῆ κατὰ γῆ κομιζομένη ἔπραξιται τὰς ἀμειβὰς οἱ ἀδελφοὶ , ἀλλὰ ὁ τῶ κατὰ ἡμεῶν , ἐν ᾧ τῆ κατὰ γῆ. Et quæst. 94. Αἰώνια δὲ τῆ ἐκκαταγωγῆ τῶ κτίστων ἡμεῶν τῶ κατὰς γῆ κομιζομένη , ἀκαίρησθαι τὸ σῆμα , ὡς ἀχραιοὶ εἰ , &c.* — (f) *Catharin. Salmeron , Serarius , Hieron. Magius , Franz. Vallesius , Lud. Molina , & alii apud Cornel. à Lapide in Isai. xxxiv. 4. & 2. Petri 111. 10.*

teurs Protestants, comme Luther, Mélancton, Brentius, Bucer, Béroalde, Vorstius, Gerhardus, &c.

Le sentiment qui tient que le monde ne fera pas anéanti, mais seulement perfectionné, & changé en mieux, est bien plus autorisé dans les Peres & dans les Théologiens. L'Écriture même lui est fort favorable. Elle dit, par exemple, dans l'Ancien & dans le Nouveau Testament, (a) que *le Seigneur fera de nouveaux cieus & une nouvelle terre*. Elle ne dit pas d'autres cieus & d'autres terres; mais *de nouveaux cieus & une nouvelle terre*, pour marquer leur renouvellement. Non dixit: *Alios calos & aliam terram videbimus*, dit saint Jérôme, (b) *sed veteres & antiquos in melius commutatos*. Lorsqu'un enfant devient jeune homme, que de jeune homme il devient homme fait, & que d'homme fait il devient vieillard, on ne dit point qu'il périt à chaque fois que son âge se change: c'est toujours le même homme, mais accru, & passé d'un état à un autre. Il en est de même lorsqu'un architecte, d'une ancienne maison, en fait une nouvelle; ou lorsque le laboureur défriche un terrain inculte & abandonné, & le rend par ses soins fertile & riant.

II.  
Textes qui annoncent un simple changement. Témoignages des Peres qui l'ont entendu ainsi. C'est le sentiment le plus autorisé.

Quand le Psalmiste (c) parle de la destruction des cieus, il la marque sous l'idée d'un vêtement qui s'use & qui se change: mais cela est fort différent de ce qui est réduit au néant: *Ipsi peribunt, & omnes sicut vestimentum veterascunt, & sicut opertorium mutabis eos*. Isaïe (d) décrivant l'état du monde après la résurrection, dit que le soleil & la lune s'y verront comme auparavant, mais dans un éclat infiniment plus grand: *La lune, dit-il, brillera comme le soleil, & le soleil aura sept fois plus de clarté qu'il n'en a aujourd'hui*.

Saint Paul (e) dit que toutes les créatures se voient avec douleur soumises à la vanité; qu'elles gémissent dans l'attente de leur délivrance; qu'elles espèrent d'être délivrées de cette corruption, & d'avoir part à la gloire des enfants de Dieu. Elles souhaitent donc leur renouvellement & leur affranchissement, mais non pas leur anéantissement, ni leur destruction quant à la substance. Le Sauveur dans l'Évangile (f) nous dit que *le ciel & la terre passeront*; & l'Apôtre, (g) que *la figure ou l'apparence de ce monde passe*: *Præterit figura hujus mundi*. Ils ne disent pas que le monde périra quant à sa substance, ni que les cieus & la terre retourneront dans leur néant; mais simplement qu'ils passeront de l'état où nous les voyons, dans un autre plus parfait & plus beau. Saint Pierre (h) dans l'endroit le plus formel que nous ayons sur ce sujet, dit simplement que *le jour du Seigneur viendra comme un voleur; qu'alors les cieus passeront avec beaucoup de bruit*

(a) *Isai. LXV. 17. LXVI. 22. Apoc. XXI. 1.* == (b) *Hieronym. in Isai. LI. & LXV.*  
 == (c) *Pf. CI. 27.* == (d) *Isai. XXX. 26.* == (e) *Rom. VIII. 19. & seqq.* == (f) *Matth. XXIV. 35. & V. 18.* == (g) *I. Cor. VII. 31.* == (h) *2. Petri III. 10.*

& d'impétuosité; que les éléments seront dissous par la chaleur; que la terre sera brûlée avec ce qui est en elle. Or rien de tout cela ne prouve l'anéantissement.

Dieu nous a révélé la création de l'univers; il nous a dit qu'il l'avoit tiré du néant; mais il ne nous a déclaré en aucun endroit qu'il dût réduire son ouvrage au néant. Nous avouons qu'il peut l'un, comme il a pu l'autre; mais nous ne voyons point dans ses Ecritures, que ce soit là son dessein. L'anéantissement même est une chose que nous ne comprenons pas.

Salomon (a) nous assure qu'il a appris que tout ce que le Seigneur a fait, doit demeurer éternellement: *Didici quodd omnia opera quæ fecit Deus, perseverent in perpetuum.* C'est ce que saint Grégoire le Grand (b) explique fort bien, en conciliant l'Ecriture avec elle-même, lorsqu'elle dit d'un côté que la terre demeure éternellement, & de l'autre que les cieux & la terre passeront: ils passeront quant à leur figure, mais non quant à leur essence: *Per eam quam nunc habent imaginem transeunt, sed tamen per essentiam sine fine subsistunt.* Et quand l'Ecriture parle de nouveaux cieux & de terre nouvelle, elle n'entend pas que Dieu en créera de nouveaux, mais il renouvellera les anciens: *Non alia condenda sunt, sed hæc ipsa renovantur.* Il compare ce changement à celui que nous voyons arriver tous les ans dans la révolution des saisons: l'hiver succede à l'été, & le printemps à l'hiver: la terre change de face dans ces différentes saisons; mais elle est toujours la même quant à sa substance.

L'Auteur de l'Épître de saint Barnabé (c) ne dit pas que Dieu détruira, mais qu'il changera le soleil, la lune, & les astres. Philon, ou l'ancien Auteur que l'on a sous son nom, dans le Livre qui a pour titre, *Si le monde est corruptible*, montre fort au long que le monde ne peut être corrompu ou détruit, mais seulement changé dans quelques-unes de ses parties.

Saint Irénée, & tous les Anciens qui ont soutenu l'opinion des Millénaires, supposoient qu'après la première résurrection, le monde subsisteroit, & que la terre seroit la même, à cela près qu'elle seroit plus féconde, & que l'on n'y verroit plus ces changements & ces vicissitudes, qui y causent aujourd'hui tant de dérangements. Saint Justin le Martyr, (d) que nous avons cité ci-devant pour la totale destruction du monde, ne veut autre chose que réfuter l'opinion des Philosophes

(a) *Eccle.* 1. 11. 14. — (b) *Gregor. Mag. lib. xvii. moral. in Job. c. 5.* — (c) *Epist. Barnab. pag. 55.* Ἰμαξί τῆ ἡλίου, ἔ τῆ σελήνῃ, ἔ τῆ ἀστέρῃ. — (d) *Justin. seu alius, quaest. 95. ad Orthodox.* Εἰ κατὰ τὸ Ἀπόστολου Παύλου, φησὶ τὸ χῆμα τῆ κόσμῃ τίνι ἰ Θεοῦ, ἔλλοι ἔτι ἔξ ἀνάγκῃ ἔ τὰ ἄλλα πάντα τὰ τῆ σχήματι ἔτι τῆ κόσμῃ. ἡγοῦντα συμβαχθῆναι τῆ τῆ κόσμῃ σχήματι. Εἰσαχθῆναι δὲ κατὰ ἕνα τῆ ἔ τῆ ὅτι μάλιστα δίδουσαι δικαιοσύνη ἔ ἀδικίῃ τῆ πρακτικῇ αἱ ἀμβλαί.

qui soutenoient que le monde étoit éternel & incorruptible. Pour lui, il reconnoit de nouveaux ciéux & une nouvelle terre, où les bons & les méchants, après la réfurrection, recevront la récompense ou la peine qui leur seront dues. Il dit avec l'Écriture, que le ciel & la terre passeront, mais non pas qu'ils seront anéantis. Saint Basile de même prouve fort bien que le monde finira; mais il ne prétend pas qu'il sera réduit au néant: Il dit que ces paroles de l'Écriture, *La figure de ce monde passe; & celles-ci, Le ciel & la terre passeront*; prouvent également ces deux vérités, & la consommation du monde, & son changement en mieux. (a)

Mais personne ne s'est expliqué sur cette matière d'une façon plus expresse & plus claire que saint Augustin; (b) il dit que le feu qui brûlera le monde au dernier jour, changera les qualités des éléments corruptibles; & que ce qui convenoit à nos corps sujets à la corruption, sera changé en d'autres qualités qui conviendront à nos corps incorruptibles; en sorte que le monde ainsi renouvelé, sera proportionné à la nature des hommes ressuscités: *Ut scilicet mundus in melius innovatus, aptè accommodetur hominibus etiam carne in melius innovatis*. Dans un autre endroit, (c) il dit que le ciel & la terre seront renouvelés après le jugement; qu'ils passeront, mais qu'ils ne périront pas. *Mutatione namque rerum, non omnimodo interitu, transibit hic mundus... Figura ergo praterit, non natura*. Il compare le feu qui doit embraser le monde à la fin des siècles, aux eaux du déluge; (d) & il fait le parallèle des expressions dont se sert l'Écriture pour exprimer l'un & l'autre de ces deux grands événements. Dans le premier il est dit que *le monde périt*, (e) de même que l'on dit qu'il périra dans le second. Mais comme on sait que par ce terme *périr*, l'Écriture n'a voulu marquer qu'un changement extraordinaire, ainsi dans la consommation des siècles, lorsqu'elle dit que le monde périra, cela veut dire qu'il sera seulement changé quant à ses qualités, mais qu'il subsistera quant à sa substance.

Saint Epiphane (f) cite Proclus & Méthodius, qui tenoient qu'il n'y auroit dans le monde qu'un changement accidentel, & un mouvement des choses sublunaires. Œcuménius (g) prouve au long le même sentiment. Il soutient que la terre & les éléments seront détruits; que de même que nous faisons passer les métaux par le feu,

---

(a) *Basil. homil. 1. en Hexaeter. pag. 4. Πραγμα δὲ τὸ χῆμα τῆ κόσμου τότε· καὶ, ἰδρὰν δὲ ἢ γὰρ παρλιόντων· παρασφάσεις τὴν περὶ οὐρανόθεν διαμάτων, δὲ περὶ τῆς τῆ κόσμου μεταστροφῆς, &c.* — (b) *Aug. lib. xx. de Civit. c. 16.* — (c) *Aug. lib. xx. de Civit. cap. 14.* — (d) *Idem ibidem. cap. 18.* — (e) *2. Petri 111. 6. Cæli erant prius, & terra, de aqua & per aquam consistens Dei verbo: per quæ (Gr. alit. per quos) ille tunc mundus aquâ inundatus perit.* — (f) *Epiph. hæres. 62.* — (g) *Œcumen. in 2. Petri 111.*

pour les rendre plus purs & plus précieux , ainsi lorsque Dieu menace de détruire le monde par le feu , il n'a nulle envie de l'anéantir. Il détruira simplement les choses qui ne servent qu'à l'usage de cette vie mortelle & périssable , les animaux , les plantes , les arbres , & tout ce qui n'a aucun rapport à l'état d'immortalité & d'incorruption où nous serons après la résurrection des corps ; mais il conservera tout le reste dans un état plus parfait & plus heureux , pour l'ornement & la beauté de ce ciel nouveau & de cette terre nouvelle qui nous sont promis , & pour contribuer à la béatitude des Justes qui vivront alors. De même , dit-il , que celui qui bâtit une maison neuve , ne la bâtit pas de rien ; ainsi Dieu formera les cieux nouveaux & la terre nouvelle d'après le jugement , de la matière des cieux & de la terre qui subsistent aujourd'hui , mais qu'il réduira en un état plus parfait. (a)

III.  
Les quatre  
éléments qui  
subsistent au-  
jourd'hui, sub-  
sisteront-ils a-  
près ce chan-  
gement ? La  
mer subsistera-  
t-elle ?

On dispute si les éléments qui subsistent aujourd'hui , & qui composent tous les êtres corporels , subsisteront de même après la résurrection ? Saint Pierre (b) nous dit que les éléments seront dissous & fondus par la chaleur ; & saint Jean dans l'Apocalypse , (c) que la mer ne sera plus : *Mare jam non est*. En effet , de quoi serviroit la mer , puisqu'il n'y aura plus de poissons , plus de pluies , plus de navigations ? Bede le Vénéral sur cet endroit de l'Apocalypse , & encore sur la seconde Epître de saint Pierre , Chap. III. dit nettement que la mer ne subsistera point après le jugement dernier. André de Crete , & Arétas , semblent croire la même chose , aussi-bien qu'Haimon , Rupert , & saint Anselme , ou l'Auteur du Commentaire qui lui est attribué sur l'Apocalypse. Saint Augustin en parle d'une manière plus douteuse : (d) *Utrum maximo illo ardore siccetur , an & ipsum vertatur in melius , non facile dixerim*.

Saint Thomas (e) traitant cette question , dit qu'il y a sur cela deux sentiments. Les uns croient que tous les quatre éléments subsisteront , quant à la substance , mais non pas quant à leurs qualités naturelles. D'autres soutiennent qu'il n'y aura que le feu & l'eau qui périront , & que l'air & la terre subsisteront , mais dans un état plus parfait. Saint Thomas n'adopte aucun de ces deux sentiments. Il prétend qu'il n'y a pas de raison d'avancer que le feu & l'eau seront plutôt détruits que l'air & la terre ; puisque les quatre éléments sont également nécessaires pour la perfection & le complément de l'univers. Il ne croit pas non plus que les quatre éléments soient alors privés de leurs qualités naturelles , ni qu'ils subsistent simplement quant à leur substance. L'Ecriture ne le dit en aucun endroit ; & il n'y a au-

(a) Vide & Cyrill. l. IV. in Isai. cap. LI. — (b) 2. Petr. III. IO. 12. — (c) Apoc. XXI. 1. — (d) Aug. l. XX. de Civit. c. 16. — (e) D. Thom. in 4. distinct. 47. qu. 2. art. 2.

une raison de croire que les êtres que Dieu a créés au commencement, & qu'il a tirés du chaos, doivent être dépouillés de leurs qualités simples & essentielles. De plus il dit que le feu qui consumera ce qui est sur la terre, ne parviendra pas jusqu'à la région du feu, qui est au dessus de l'air; & que par conséquent, le feu élémentaire ne souffrira rien de cet incendie qui brûlera le monde.

Saint Augustin, (a) comme on a pu le remarquer en passant, un peu plus haut, croit en effet, & c'est aussi le sentiment des plus habiles Théologiens, (b) que quand il est dit (c) que les cieux passeront avec impétuosité, & avec roideur, ou avec grand bruit, cela ne doit s'entendre que des cieux qui sont autour de la terre, des cieux aériens, de l'air, qui est souvent appelé ciel; comme quand on dit, les oiseaux du ciel. Mais la raison que la plupart des Ecrivains en donnent, ne paroît pas convaincante. Ils disent 1°. Que de même que les eaux du déluge ne s'éleverent que de quinze coudées au dessus des plus hautes montagnes, ainsi le feu qui brûlera le monde, ne se fera pas sentir plus haut que cela. 2°. Que les cieux supérieurs, le firmament, le ciel, où sont les astres, étant incorruptibles & inaltérables, selon Aristote, (d) ils ne feront donc point endommagés par le feu. 3°. Que les cieux supérieurs, dont on vient de parler, n'ayant point eu de part à la corruption des hommes, à leurs crimes, à l'abus qu'ils ont fait des créatures, ils ne doivent donc pas passer par le feu.

On peut répondre à cela; 1°. Que l'on n'a aucune preuve que le feu qui doit consumer le monde, ne doive pas passer au delà de quinze coudées par dessus le sommet des plus hautes montagnes. Si cela étoit, l'atmosphère même ne seroit pas purifiée par les flammes; ce qui est contre l'hypothèse de ceux qui croient que les cieux aériens passeront par le feu. 2°. Il est encore plus douteux que les cieux supérieurs soient inaltérables: les nouveaux Philosophes croient avoir des preuves démonstratives du contraire. 3°. Si l'abus que les hommes ont fait des créatures, des éléments, des métaux, étoit un motif pour croire qu'au dernier jour ils doivent être purifiés par le feu, n'en peut-on pas dire autant des astres, du soleil, de la lune, du ciel, du firmament, dont les hommes ont si étrangement abusé, en leur rendant des honneurs divins?

Il est vrai que les preuves que l'on apporte de l'opinion contraire, qui veut que les cieux supérieurs, que les astres doivent être alors purifiés par les flammes, ne sont pas meilleures que celles que nous venons de

---

(a) Aug. de Civit. lib. xx. cap. 14. 16. 18. 24. — (b) Vide Gregor. Magn. lib. xvii. Moral. cap. 5. Damascen. lib. 11. de fide, cap. 6. Scholastici in 4. Sentent. dist. 47. 48. Tena in cap. 1. ad Hebr. Interpr. ad 2. Petri. 111. 10. — (c) 2. Petri 111. 10. Celi magno impetu (Gr. πυρρῶν) transsent. — (d) Aristot. l. 2. de generatione.

réfuter. Aussi ne prétendons-nous pas l'adopter, ni la défendre comme une chose certaine. L'autorité des Philosophes qui l'ont soutenue, ne nous touche que peu : la matière dont il s'agit ici, ne doit pas se décider par leur suffrage. L'autorité des Peres est plus digne de respect ; mais il y en a peu qui aient soutenu ce sentiment : il n'a jamais été décidé dans l'Eglise ; & le partage seul des opinions suffit pour nous dispenser de les suivre sans examen. Ils n'ont proposé sur cela que de simples conjectures. Le système du monde qu'ils suivoient, passe aujourd'hui pour faux chez la plupart des Philosophes. On ne croit plus les cieux solides & massifs, capables de se fondre comme une glace, ou de résister au feu, comme feroit une voûte de bronze.

Pour expliquer donc les expressions de l'Écriture, & pour satisfaire aux difficultés, il nous suffit de dire que la terre, & tout ce qu'elle contient, passera par le feu ; qu'elle sera réduite en un état plus pur & plus parfait qu'elle n'est aujourd'hui ; que les cieux, c'est-à-dire, l'air, ou l'atmosphère, seront embrasés comme le reste ; qu'après la Résurrection, ni la terre, ni l'air, ne seront plus sujets aux altérations & aux changements que nous y remarquons, & qui ne conviennent qu'à l'état de corruption & de mortalité où nos corps sont aujourd'hui : (a) *Ut mundus in melius innovatus, aptè accommodetur hominibus etiam carne in melius innovatis.*

---

#### ARTICLE IV.

##### *Quel sera l'état de la terre après la Résurrection ?*

I.  
Sentiment de  
S. Thomas &  
autres Modernes  
sur l'état  
de la terre après  
la résurrection.

CETTE question ne regarde que ceux qui croient qu'après la Résurrection, la terre sera simplement changée selon ses qualités, & non pas selon sa nature. Saint Thomas (b) croit qu'alors l'eau fera comme le crystal, l'air aussi pur que le ciel, & le feu aussi brillant que les astres & que le soleil : que la terre dans sa superficie sera aussi claire & aussi transparente que le verre. Il ne dit pas ce qu'elle sera dans sa profondeur ; mais d'autres Scholastiques soutiennent qu'elle sera toute claire & transparente dans toute sa profondeur, à l'exception du lieu où sera l'enfer, qui demeurera opaque & ténébreux, pour le tourment des damnés. Paludanus, (c) & Suarez (d) veulent que la transparence de la terre s'étende jusqu'aux limbes, où sont les enfants morts sans baptême. Autrement, disent-ils, leur condition seroit trop dure, s'ils devoient demeurer éternellement dans les ténèbres.

---

(a) *August. de Civit. lib. xx. cap. 16.* — (b) *D. Thom. in 4. distinct. 48. qu. 2. art. 4.* — (c) *Paludan. in 4. distinct. 48.* — (d) *Suarez. 2. tom. 3. part. disp. 56. sect. 2.*

Les mêmes Ecrivains croient que les cieus ne seront plus en mouvement comme aujourd'hui ; que l'on ne verra plus cette vicissitude de saisons , de nuit & de jour. Les cieus & les éléments demeureront dans un état fixe & invariable , suivant ces paroles d'Isaïe : (a) *Le soleil ne vous éclairera plus durant le jour , ni la lune durant la nuit ; mais le Seigneur même sera votre lumière pendant toute l'éternité. Votre soleil ne se couchera plus , & votre lune ne souffrira plus de diminution ; parce que le Seigneur vous éclairera éternellement.* Et saint Jean dans l'Apocalypse : (b) *La nouvelle Jérusalem n'a besoin ni du soleil ni de la lune pour l'éclairer , parce que c'est la gloire de Dieu qui l'éclaire , & que l'Agneau en est la lumière.* Et encore : (c) *Il n'y aura plus de nuit , & l'on n'aura plus besoin de la lumière de la lampe , ou de celle du soleil ; parce que le Seigneur même les éclairera , &c.* Toutefois Isaïe dans un autre endroit , (d) dit qu'alors la lumière de la lune sera comme celle du soleil , & que celle du soleil sera sept fois plus grande qu'elle n'est à présent. Ainsi la terre sera toujours également éclairée , & dans une température toujours égale : les astres & les éléments toujours semblables en eux-mêmes & à notre égard , sans aucune des imperfections que nous y remarquons à présent. Saint Jérôme (e) croit que le soleil ne sera plus sujet aux éclipses , aux obscurcissements ; & aux vicissitudes auxquelles il est soumis aujourd'hui.

Le sentiment qui veut qu'après la résurrection le soleil ne se couchera pas , & ne fera plus comme aujourd'hui son tour autour de la terre , pouvoit peut-être paroître plausible à ceux qui nioient les Antipodes , ou à ceux qui ne croyoient pas que le soleil fit réellement le tour de la terre : mais ce sentiment ne peut plus se soutenir aujourd'hui , puisqu'il s'ensuivroit que les hommes qui sont aux Antipodes , & qui doivent ressusciter comme nous , ne jouiroient jamais de la lumière du soleil ; & que ces vastes régions seroient condamnées à demeurer dans des ténèbres éternelles.

On ne met point au nombre des imperfections des éléments , leur épaisseur ou leur rareté , leur pesanteur ou leur légèreté , puisqu'enfin il faudra qu'ils gardent entre eux quelque ordre dans l'Univers. Ils conserveront aussi leurs qualités actives , comme la chaleur & le froid , l'humidité & la sécheresse : car sans cela ils ne seroient plus éléments. Mais ces qualités ne produiront plus leurs effets sur les corps comme auparavant ; parce qu'alors il n'y aura ni génération ni corruption , Dieu suspendant leur activité , par un miracle qui deviendra en ce temps-là comme naturel , à cause de l'état où sera le monde. C'est ainsi que du temps de Josué , le soleil & la lune demeurèrent sans mouvement , & que l'activité du feu de la fournaise de Babylone , fut suspendue pendant quelques heures , en faveur des trois jeunes Hébreux.

---

(a) *Isai. lx. 19. 20.* == (b) *Apoc. xxi. 23.* == (c) *Apoc. xxii. 5.* == (d) *Isai. xxx. 26.* == (e) *Hieronym. in Habac. 111.*

Quoique la terre doive être dépouillée de ses plantes & de ses animaux, & de tous les corps mixtes, qui en font aujourd'hui la beauté & l'ornement, comme le dit saint Pierre : (a) *Terra, & quæ in ipsa sunt opera, exurentur* : on ne pourra pas dire toutefois qu'elle soit imparfaite, sans beauté & sans ornement, puisqu'elle aura alors tout ce qui peut contribuer à sa perfection dans l'état de stabilité & d'incorruption où elle sera, quoiqu'elle n'ait plus certaines beautés, qui lui convenoient dans son premier état d'imperfection. Les ornements qui convenoient à la maison d'un particulier, ne lui conviennent plus dès qu'on en a fait le palais d'un grand Prince. Les Saints ne goûteront plus le plaisir du boire & du manger ; mais ils n'en seront pas pour cela moins heureux. Ce plaisir qui est une suite de notre besoin & de notre faiblesse, sera bien compensé par d'autres délices plus pures & plus relevées.

II.  
Sentiment des  
Millénaires sur  
l'état de la terre  
après la résurrection.

Les Millénaires croyoient que les Justes ressusciteroient avant le jugement dernier, que ces Justes ressuscités, & ceux qui seroient alors vivants, régneroient sur la terre avec Jesus-Christ descendu du ciel, pendant mille années, dans une nouvelle ville de Jérusalem ; que pendant tout ce temps, ils jouiroient de tous les plaisirs permis du boire, du manger, & de l'usage du mariage ; que la nouvelle Jérusalem seroit un séjour agréable ; que la terre fourniroit abondamment toutes sortes de fruits ; que les animaux vivroient ensemble dans une entière union, & parfaitement soumis aux hommes. Saint Irénée (b) rapporte une circonstance qu'il prétendoit avoir apprise des disciples de S. Jean, d'une multiplication de grains & de fruits, que la terre devoit produire avec une abondance incroyable. Tertullien (c) s'est imaginé que la nouvelle Jérusalem devoit descendre du ciel toute bâtie & toute ornée ; il raconte que l'on en avoit vu de son temps pendant quarante jours un modèle suspendu en l'air.

On voit par-là que ces anciens Peres avoient une idée de la terre après la résurrection, bien différente de celle de nos Scholastiques, que nous avons rapportée ci-devant. Mais aussi ils ne croyoient pas que la terre, dont ils parlent, & dont ils nous donnent la description, eût encore passé par le feu. Toutefois Lactance (d) qui prétendoit que la résurrection des morts, & le jugement dernier, & l'incendie du monde, précéderoient le regne de mille ans sur la terre, n'a pas laissé de faire une description de la terre à peu près pareille à celle que nous venons de voir. Il dit que l'on bâtira une ville pour la demeure des Saints au milieu de la terre, où Dieu régnera avec ses serviteurs, qui vivront dans l'innocence & dans la justice, & dans l'usage de toutes sortes de plaisirs.

---

(a) 2. Petri III. 10. = (b) Iren. lib. v. cap. 33. = (c) Tertull. lib. v. c. 24. contra Marcion. = (d) Lactant. de divino premio, lib. VII. cap. 24. collatum cum Epitome, cap. 11.

Ils auront même des enfants. Ils croient que le feu , qui se répandra sur la terre , fera un feu miraculeux qui n'endommagera point les plantes : (a) *Sine ullo virescentium corporum detrimento , aduret tantum , ac sensu doloris afficiet.* Alors le monde sera délivré de toutes sortes de maux & de disgrâces ; plus de nuit ni de ténèbres : la lune sera aussi brillante que le soleil , & ne souffrira plus aucune diminution ; le soleil sera sept fois plus brillant qu'il ne l'est aujourd'hui : la terre produira toute sorte de fruits ; les rochers découleront de miel ; le vin coulera dans les ruisseaux ; les fleuves au lieu d'eau , donneront du lait : les bêtes farouches quitteront leur férocité ; le lion & le veau mangeront dans la même crèche ; les enfants se joueront avec les aspics ; enfin on verra alors ce que les Poètes nous ont appris de l'âge d'or sous le regne de Saturne. Comme nos Prophetes ont accoutumé de parler des choses futures comme si elles étoient passées , les Poètes , qui ignoroient ce langage , ont pris , dit-il , leurs expressions , comme si elles regardoient un temps passé.

Cela arrivera , dit Lactance , six mille ans après la création du monde , & ce regne heureux durera mille ans entiers. Après ce terme , le prince des DémonS fera délié , & il fera la guerre aux Saints. Ceux-ci se cachent sous la terre pendant trois jours , & Dieu fera éclater sa vengeance par une infinité de prodiges contre les ennemis de son nom. Puis la terre s'ouvrira , & les montagnes s'affaisseront de tous côtés ; les corps seront rassemblés dans une profonde vallée , où Dieu les ressuscitera. Il renouvellera le monde ; le ciel sera plié comme un rouleau que l'on enveloppe ; la terre sera changée , & Dieu transformera les hommes en Anges : ils seront aussi blancs que la neige ; ils demeureront éternellement en la présence du Seigneur ; ils lui offriront des sacrifices , & le serviront durant toute l'éternité. Alors se fera la seconde résurrection , dans laquelle les méchants mêmes ressusciteront pour être éternellement tourmentés dans les enfers. Voilà ce que Lactance donne comme la foi des Chrétiens.

Mais il ne faut pas s'imaginer que toutes ces particularités aient jamais été crues universellement & uniformément dans l'Eglise. On y croit la fin du monde , la venue de Jesus-Christ , le jugement dernier , la résurrection des morts , la récompense ou le regne des justes , & le supplice des méchants , le renouvellement du monde. Mais le temps , la manière , les circonstances de la plupart de ces choses , nous sont certainement très-inconnues.

Celui qui a donné plus de crédit au système des Millénaires , est Papias , disciple de S. Jean l'Evangeliste , & compagnon de S. Polycarpe ; il prétendoit avoir reçu des Apôtres & de leurs disciples , l'opinion du regne de J. C. sur la terre pendant mille ans. (b) C'est ce qui a engagé

III.  
Remarques  
sur le senti-  
ment des Mil-  
lénaires.

(a) *Lactant. de divino premio, lib. VII. cap. 21. — (b) Euseb. lib. III. Hist. Eccl. cap. 39.*

S. Irénée, (a) S. Justin le Martyr, (b) Tertullien, (c) Victorin dans son Commentaire sur l'Apocalypse, (d) Lactance, (e) & quelques autres, dans ce sentiment, qui a été combattu par divers Auteurs dès les premiers siècles de l'Eglise. Et certes la remarque que fait Eusebe sur le caractère de l'esprit de Papias, doit suffire pour faire tomber son autorité sur cet article. C'étoit un homme d'un génie fort médiocre, qui n'ayant pas su comprendre ce que les Apôtres lui disoient, a pris dans un sens littéral ce qui devoit s'entendre dans un sens mystérieux. (f) S. Denys d'Alexandrie (g) dans le troisième siècle, réfuta expressément un nommé Népos qui avoit composé un livre pour soutenir le sentiment des Millénaires. Caius (h) Prêtre de l'Eglise Romaine, qui vivoit au second siècle, le traite de fable inventée par Cérinthe. Origenes le rejette en plus d'un endroit de ses ouvrages. (i) Et on peut conclure avec un habile homme, (k) qui a traité à fond cette matière, que le sentiment des Millénaires est contraire, & à l'Evangile, & à la doctrine de S. Paul, & nullement fondé dans l'Apocalypse. Ce système doit sa naissance à la superstition Judéique, son introduction dans le Christianisme à la malice de Cérinthe, son établissement parmi les Chrétiens à la crédulité de Papias, son accroissement à la facilité des Auteurs, qui, sans examiner si Papias étoit un témoin digne de foi, se sont laissés entraîner par l'autorité que lui donnoit la qualité de disciple de S. Jean, & enfin sa vraisemblance apparente aux infidèles explications de l'Apocalypse. Ainsi, quelque ancien qu'il soit dans l'Eglise, & quelque grande que soit l'autorité de ceux qui l'ont soutenu, séduits par le faux sens que Papias a donné aux discours des Apôtres, il est absolument insoutenable.

IV.  
Conclusion de  
cette Disserta-  
tion.

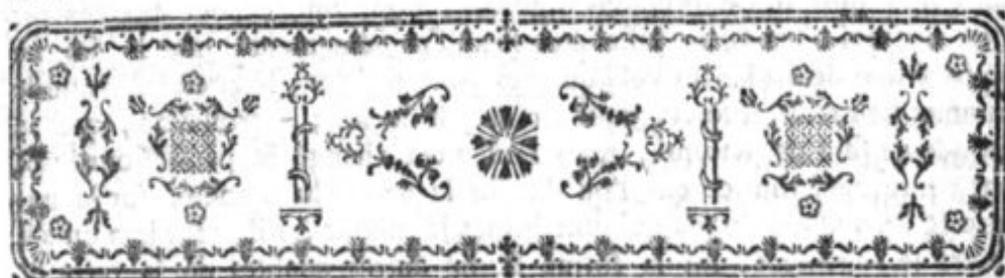
Pour conclure cette Dissertation, il est bon de faire trois remarques : Premièrement, que plusieurs des passages que l'on a cités comme contenant la description de ce qui arrivera à la fin du monde, sont des descriptions figurées de l'état des Juifs après leur retour de Babylone, & de l'état de l'Eglise depuis la venue de Jesus-Christ, & qu'ainsi on ne doit point insister à les prendre à la lettre. Secondement, qu'on ne peut sans témérité fixer le temps, la manière, ni les autres circonstances de la fin du monde, à l'exception de celles qui sont marquées dans l'Ecriture clairement, sans équivoques & sans figures; & celles-là sont en très-petit nombre, la plupart des autres qui y sont exprimées, étant

---

(a) *Iren. lib. v. c. 33. & apud Euseb. lib. III. cap. 39.* — (b) *Justin. Martyri Dial. cum Tryph.* — (c) *Tertull. lib. III. contra Marcion, cap. 24.* — (d) *Victorin. apud Hieronym. in Ezech. XXXVI.* — (e) *Lactant. lib. VII. cap. 24.* — (f) *Euseb. lib. III. cap. 39. Hist. Eccles.* — (g) *Dionis. Alex. apud Euseb. lib. VII. c. 24. Hist. Eccles.* — (h) *Caius apud Euseb. lib. III. cap. 28. Hist. Eccl.* — (i) *Origen. lib. II. de Princ. cap. 2. & in Matth.* — (k) *M. du Pin, Dissert. IX. sur les Millénaires, qui est la neuvième de ses Dissert. sur l'Apocalypse.*

marquées sous des expressions figurées, dont on ne peut exactement fixer le vrai sens & la juste étendue. Troisièmement, que la foi ne nous oblige de croire sur cela que ces trois articles; le premier, que le monde finira; le second, qu'il finira par le feu; le troisième, que le monde ne sera pas anéanti, mais seulement changé & perfectionné; & par conséquent tout ce que l'on dit sur la durée du monde, sur la nature & les qualités du feu qui doit brûler le monde, s'il précédera ou s'il suivra le Jugement, sur la forme & les autres qualités de la terre & des éléments après le Jugement, tout cela est problématique & douteux. Or on doit compter pour beaucoup de savoir douter à propos.





# II. ÉPITRE

## DE SAINT PIERRE.

### CHAPITRE PREMIER.

*Dons de Dieu accordés aux Fideles. Enchaînement de vertus qui commencent par la foi, & qui se terminent par la charité. Affermir son élection par les bonnes œuvres. Transfiguration de Jesus-Christ. Usage des Prophéties.*

1. **S** I MON Pierre, serviteur & Apôtre de Jesus-Christ, à ceux qui sont comme nous participants du précieux " don de la foi , & de la vraie justice qui nous est communiquée par la bonté de notre Dieu , & par les mérites de notre Sauveur Jesus-Christ : "

2. que la grace & la paix croisse en vous de plus en plus , par la connoissance de Dieu & de Jesus-Christ notre Seigneur.

3. Comme sa puissance divine nous a

1. **S** I MON Petrus, servus & Apostolus Jesu Christi , iis qui cœqualem nobiscum sortiti sunt fidem in justitia Dei nostri , & Salvatoris Jesu Christi :

2. gratia vobis , & pax adimpleatur in cognitione Dei , & Christi Jesu Domini nostri :

3. quomodo omnia no-

†. 1. C'est le sens du Grec.

Ibid. Ou plutôt & selon le Grec : qui

nous est communiquée par la grace de Jesus-Christ notre Dieu & notre Sauveur.

bis divinæ virtutis suæ ,  
quæ ad vitam & pietatem  
donata sunt , per cogni-  
tionem ejus , qui vocavit  
nos propriâ gloriâ & vir-  
tute ,

4. per quem maxima &  
pretiosa nobis promissa  
donavit : ut per hæc effi-  
ciamini divinæ consortes  
naturæ , fugientes ejus ,  
quæ in mundo est , con-  
cupiscentiæ corruptio-  
nem.

5. Vos autem curam  
omnem subinferentes , mi-  
nistrare in fide vestrà vir-  
tutem , in virtute autem  
scientiam ,

6. in scientia autem ab-  
sinentiam , in abstinentia  
autem patientiam , in pa-  
tientia autem pietatem ,

7. in pietate autem amo-  
rem fraternitatis , in amo-  
re autem fraternitatis ca-  
ritatem.

8. Hæc enim si vobis  
cum adsint , & superent ;  
non vacuos , nec sine fruc-  
tu vos constituent in Do-  
mini nostrâ Jesu Christi  
cognitione.

9. Cui enim non præsto-  
sunt hæc , cæcus est , &

donné " toutes les choses qui regardent  
la vie & la piété *Chrétienne* , en nous fai-  
sant connoître celui qui nous a appel-  
lés par sa propre gloire & par sa propre  
vertu ,

4. & nous a ainsi " communiqué les  
grandes & précieuses graces qu'il avoit  
promises , pour vous rendre par ces mê-  
mes graces participants de la nature di-  
vine , si vous fuyez la corruption de la  
concupiscentence qui regne dans le siècle  
*par le dérèglement des passions ;*

5. apportez aussi de votre part tout  
votre soin pour joindre à votre foi , la  
vertu ; à la vertu , la science ;

6. à la science , la tempérance ; " à  
la tempérance , la patience ; à la patien-  
ce , la piété ;

7. à la piété , l'amour de vos freres ;  
& à l'amour de vos freres , la charité *ou*  
*l'amour de Dieu.*

8. Car si ces graces se trouvent en  
vous , & qu'elles y croissent de plus en  
plus , elles feront que la connoissance  
que vous avez de notre Seigneur Jesus-  
Christ ne sera point stérile & infruc-  
tueuse.

9. Mais celui en qui elles ne sont  
point , quelque éclairé qu'il soit des lumie-

γ. 3. C'est le sens du Grec.

γ. 4. C'est le sens du Grec , *per qua.*

γ. 6. C'est le sens du Grec.

*res de la foi, est un aveugle qui marche à tâtons : il ne voit pas même ce qui est proche de ses yeux :* " & plein de l'amour des choses de la terre, il oublie de quelle sorte il a été purifié des péchés de sa vie passée, & de quelle manière il s'est obligé par son baptême, à vivre dans la piété & la justice chrétienne, & à ne désirer que les choses du ciel.

10. Efforcez-vous donc de plus en plus, mes freres, d'affermir votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres : car agissant de cette sorte vous ne pécherez " jamais ;

11. & par ce moyen Dieu vous donnera une entrée favorable au royaume éternel de notre Seigneur & Sauveur Jesus-Christ. "

12. C'est pourquoi j'aurai toujours soin " de vous faire ressouvenir de ces choses, quoique vous soyez déjà instruits & confirmés dans la vérité dont je vous parle,

13. croyant qu'il est bien juste que, pendant que je suis dans ce corps mortel, comme dans une tente, je vous réveille, en vous en renouvelant le souvenir.

Joan. XXI.  
18.

14. Car je fais que dans peu de temps je dois quitter cette tente, comme notre Seigneur Jesus-Christ me l'a fait connaître. "

manu tentans, oblivionem accipiens purgationis veterum suorum delictorum.

10. Quapropter, fratres; magis satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem & electionem faciatis: hæc enim facientes, non peccabitis aliquando.

11. Sic enim abundanter ministrabitur vobis introitus in æternum regnum Domini nostri; & Salvatoris Jesu Christi.

12. Propter quod incipiam vos semper commone- nere de his: & quidem scientes & confirmatos vos in præsentī veritate.

13. Justum autem arbitror, quandiu sum in hoc tabernaculo, suscitare vos in commonitione:

14. certus quòd velox est depositio tabernaculi mei, secundum quod & Dominus noster Jesus

ŷ. 9. Gr. est un aveugle qui voit à peine ce qui est tout proche de ses yeux.

ŷ. 10. Gr. litt. vous ne tomberez jamais.

ŷ. 11. Antr. Dieu vous fera entrer dans le royaume éternel de notre Seigneur &

Sauveur en vous comblant d'une riche abondance de ses grâces.

ŷ. 12. C'est le sens du Grec.

ŷ. 14. Voyez la Préface.

Christus significavit mihi.

15. Dabo autem operam & frequenter habere vos post obitum meum, ut horum memoriam faciatis.

16. Non enim doctas fabulas secuti, notam fecimus vobis Domini nostri Jesu Christi virtutem & præsentiam: sed speculatores facti illius magnitudinis.

17. Accipiens enim à Deo Patre honorem & gloriam, voce delapsâ ad eum hujuscemodi à magnifica gloria: Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui; ipsum audite.

18. Et hanc vocem nos audivimus de cælo allatam, cum essemus cum ipso in monte sancto.

19. Et habemus firmiter propheticum sermonem: cui benefacitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec dies elucescat, & lucifer oriatur in cordibus

15. Mais j'aurai soin que, même après ma mort, " vous puissiez toujours vous remettre ces choses en mémoire.

16. Au reste, ce n'est point en suivant des fables & des fictions ingénieuses, que nous vous avons fait connoître la puissance & l'avènement de notre Seigneur Jesus-Christ; mais c'est après avoir été nous-mêmes les spectateurs de sa majesté.

17. Car il reçut de Dieu le Pere un illustre témoignage d'honneur & de gloire, lorsque, de cette nuée où la gloire de Dieu paroissoit avec tant d'éclat sur le Thabor, on entendit cette voix: Voici mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection; écoutez-le.

18. Et nous entendimes nous-mêmes cette voix, qui venoit du ciel, lorsque nous étions avec lui sur cette sainte montagne.

19. Mais si notre témoignage vous est suspect, nous avons les oracles des Prophetes, dont la certitude est plus affermie dans votre esprit, " auxquels vous faites bien de vous arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu obscur; jusqu'à ce que le jour d'une foi plus vive commence de vous éclairer, & que l'étoile du

1. Cor. 1. 13

Matth. xviii 5.

ψ. 15. Gr. litt. après mon départ de cette vie.

ψ. 17. Ces deux mots, ipsum audite, ne sont pas ici dans le Grec: mais on les trouve dans l'Évangile: *Matth. xviii. 5. Gr.*

ψ. 19. La certitude des oracles sortis de la bouche du Prophete étoit plus affermie dans l'esprit des Juifs, qui avoient toujours cru au

témoignage des Prophetes, mais qui avoient peine à croire au témoignage des Apôtres; & à qui les Apôtres étoient obligés de dire, comme on le voit ici: ce ne sont point des fables que nous vous prêchons: mais nous vous disons ce que nous avons vu de nos yeux, & ce que les Prophetes mêmes vous ont annoncé.

matin se leve dans vos cœurs; c'est-à-dire, que cette foi, qui est comme l'étoile du matin, vous donne une connoissance parfaite de Jesus-Christ. " C'est par ces divines Ecritures que vous l'acquerrez, cette connoissance, pourvu que vous les lisiez dans les dispositions nécessaires;

2. Tim. 111.  
16.

20. étant persuadés avant toutes choses, que nulle prophétie de l'Ecriture ne s'explique par une interprétation particulière.

21. Car comme ce n'a point été par la volonté des hommes, que les prophéties nous ont été anciennement apportées, mais que ç'a été par le mouvement du Saint-Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé; " c'est aussi par le même Esprit, & par l'Eglise qu'il éclaire & qu'il conduit, que nous devons recevoir l'interprétation de ces divines paroles.

*Ibid.* Autr. jusqu'à ce que le grand jour de l'éternité paroisse, & que Jesus-Christ qui est l'étoile du matin (Apoc. XXI. 16.) se leve dans nos cœurs en se manifestant à nous dans

la gloire.

ψ. 21. Voyez la Dissertation sur l'Inspiration des Livres sacrés, placée à la tête de cette Bible.

vestris :

20. hoc primùm intelligentes, quòd omnis prophetia Scripturæ propriâ interpretatione non fit.

21. Non enim voluntate humanâ allata est aliquando prophetia: sed Spiritu Sancto inspirati, locuti sunt sancti Dei homines.

## CHAPITRE II.

*Faux-docteurs: châtement qui leur est réservé. Exemples de la justice de Dieu sur les Démon, sur le monde par le déluge, sur Sodome & Gomorrhe. Faux-docteurs caractérisés. Rechûte pire que le premier état.*

1. **O**R comme il y a eu de faux-Prophetes parmi le peuple Juif, il y aura aussi parmi vous de faux-docteurs, qui introduiront en secret " de pernicieuses hérésies, " & qui, renonçant au Seigneur qui les a rachetés, attireront sur eux-mêmes une soudaine

1. **F**uerunt verò & pseudo-prophetæ in populo, sicut & in vobis erunt magistri mendaces, qui introducent sectas perditionis, & cum qui

ψ. 1. C'est le sens du Grec: introduiront en secret.

*Ibid.* C'est l'expression du Grec.

emit

emit eos, Dominum negant, superducentes sibi celerem perditionem.

2. Et multi sequentur eorum luxurias, per quos via veritatis blasphemabitur :

3. & in avaritia fictis verbis de vobis negotiabantur : quibus judicium jam olim non cessat ; & perditio eorum non dormitat.

4. Si enim Deus Angelis peccantibus non pepercit, sed rudentibus inferni detractos in tartarum tradidit cruciandos, in judicium reservari.

5. Et originali mundo non pepercit, sed octavum Noe justitiæ præconem custodivit, diluvium mundo impiorum inducens.

6. Et civitates Sodomorum & Gomorrhæorum in cinerem redigens, eversione damnavit : exemplum eorum, qui impiè

ruine.

2. Leurs débauches & leurs impuretés seront suivies de plusieurs, qui, par leurs dérèglements, exposeront la voie de la vérité à la médisance " des infideles ;

3. & qui vous séduisant par des paroles artificieuses, trafiqueront de vos ames pour satisfaire leur avarice : mais leur condamnation, qui est résolue il y a longtemps, s'avance à grand pas ; & la main qui doit les perdre, n'est pas endormie.

4. Car si Dieu n'a point pardonné aux Anges qui ont péché, mais les a précipités dans l'abîme, " où les ténèbres " sont leurs chaînes, pour être tourmentés, " & tenus comme en réserve, jusqu'au jugement qui en sera fait à la fin du monde, où leur malice sera exposée à la vue de toutes les créatures, & où Dieu, après les avoir dépouillés du pouvoir qu'ils ont de nuire aux hommes, les enfermera pour toujours dans le puits de l'abîme ;

5. s'il n'a pas épargné l'ancien monde, mais n'a sauvé que sept personnes avec Noé prédicateur de la justice, en faisant fondre les eaux du déluge sur le monde des méchants ;

6. s'il a puni les villes de Sodome & de Gomorre, en les ruinant de fond en comble, & les réduisant en cendres, & en a fait un exemple pour ceux qui vivoient dans l'impiété ;

Job. IV. 18.  
Jud. 6.

Gen. VII. 1.

Gen. XIX. 25.

¶ 2. C'est le sens du Grec.

¶ 4. Voyez la Dissertation sur les bons & les mauvais Anges, à la suite de l'Harmonie des SS. Evangiles.

Tome XVI.

Ibid. C'est le sens du Grec.

Ibid. Le mot, cruciandos, n'est pas dans le Grec, qui lit simplement : pour être tenus comme en réserve, &c.

7. & s'il a délivré le juste Lot, que ces abominables affligeoient & persécutoient par leur vie infâme,

8. ce juste qui demuroit parmi eux, étant tous les jours tourmenté dans son ame juste par leurs actions détestables, qui offensoient ses yeux & ses oreilles :

9. il paroît par-là que le Seigneur fait délivrer ceux qui le craignent, des maux par lesquels ils sont éprouvés, & réserver les pécheurs au jour du jugement, pour être punis dans toute la rigueur de sa justice :

10. & principalement ceux qui, pour satisfaire leurs desirs impurs, suivent les mouvements de la chair ; qui méprisent les puissances ; qui sont fiers & audacieux ; qui sont amoureux d'eux-mêmes ; & qui blasphémant la sainte doctrine, ne craignent point d'introduire de nouvelles sectes, & de maudire ceux qui sont élevés en dignité ;

11. au lieu que les Anges, quoiqu'ils soient plus grands en force & en puissance que les plus grands Princes du monde, ne les traitent point indignement, mais respectent en eux l'autorité de Dieu, dont ils sont revêtus. " C'est ce qui fait aussi qu'ils ne se condamnent point les uns les autres, avec des paroles d'exécration & de malédiction.

12. Mais ceux-ci, comme des animaux sans raison, qui ne suivent que le

acturi sunt, ponens :

7. & justum Lot oppressum à nefandorum injuriâ ac luxuriosâ conversatione eripuit :

8. aspectu enim & auditu justus erat : habitans apud eos qui de die in diem animam justam iniquis operibus cruciabant.

9. Novit Dominus pios de tentatione eripere : iniquos verò in diem judicii reservare cruciandos :

10. magis autem eos qui post carnem in concupiscentia immunditiæ ambulans : dominationemque contemnunt, audaces, sibi placentes, sectas non metuunt introducere blasphemantes :

11. ubi Angeli fortitudine & virtute cum sint majores, non portant adversum se execrabile judicium.

12. Hi verò velut irrationalia pecora, natura-

γ. 8. C'est la construction du Grec.

γ. 10. C'est le sens du Grec : & qui ne craignent point de maudire ceux qui sont élevés en dignité.

γ. 11. C'est ainsi que quelques-uns en-

pliquent le Grec : au lieu que les Anges ; quoiqu'ils soient plus grands en force & en puissance, ne les condamnent point avec des paroles de malédiction à cause de l'autorité du Seigneur dont ils sont revêtus.

liter in captionem & in perniciem, in his quæ ignorant blasphemantes, in corruptione sua peribunt,

13. percipientes mercedem injustitiæ, voluptatem existimantes dei delicias: coinquinationes & maculas, deliciis affluentes, in conviviis suis luxuriantes vobiscum,

14. oculos habentes plenos adulterii, & incessabilis delicti: pellicientes animas instabiles; cor exercitatum avaritiâ habentes, maledictionis filii:

15. derelinquentes rectam viam erraverunt, secuti viam Balaam ex Bofor, qui mercedem iniquitatis amavit:

16. correptionem verò habuit suæ vesaniæ: sub jugale murum animal; hominis voce loquens, prohibuit Prophetæ insipientiam.

17. Hi sunt fontes sine aqua, & nebulæ turbini-

mouvement de la nature, & qui sont nés " pour être la proie des hommes qui les font périr, attaquant par leurs blasphèmes ce qu'ils ignorent, & déchirant par leurs médisances & leurs calomnies " ce qu'il y a de plus digne de respect, périront dans les infamies où ils se plongent, & deviendront la proie des démons,

13. recevant ainsi la récompense que mérite leur iniquité: ils mettent la félicité à passer chaque jour dans les délices; ils s'y abandonnent de telle sorte, qu'ils ne sont qu'ordure & infamie, & que ce ne sont qu'excès dans les festins de charité qu'ils font avec vous.

14. Ils ont les yeux pleins d'adultère, & d'un péché qui ne cesse jamais: ils attirent à eux, par des amorces trompeuses, les âmes légères & inconstantes: ils ont dans le cœur toutes les adresses que l'avarice " peut suggérer: ce sont des enfants de malediction.

15. Ils ont quitté le droit chemin, & se sont égarés, en suivant la voie de Balaam fils de Bofor, " qui aima la récompense de son iniquité,

Jud. 111

16. mais qui fut repris de son injuste dessein; une ânesse muette, qui parla d'une voix humaine, ayant réprimé la folie de ce Prophete.

Num. XXXII. 22.

17. Ce sont des fontaines sans eau, des nuées qui sont agitées par des tour-

Jud. 124

γ. 12. Ce mot est exprimé dans le Grec: nata in captionem, &c.

Ibid. Le même mot Grec qui signifie blasphème, signifie aussi médisance.

γ. 14. Le Grec peut s'entendre de la pas-

son de l'amour impur.

γ. 15. Quelques Manuscrits Grecs lisent: Béor; & c'est ainsi qu'il est nommé dans le Liv. des Nombres, XXXI. 5. XXXIV. 3.

γ. 16. C'est le sens du Grec.

billons ; de noires & profondes ténèbres leur sont réservées pour l'éternité. "

18. Car tenant des discours d'insolence & de folie, ils amorcent, par les passions de la chair & les voluptés sensuelles auxquelles ils permettent de s'abandonner, ceux qui peu de temps auparavant s'étoient retirés des personnes infectées d'erreur ;

19. leur promettant la liberté, quoiqu'eux-mêmes soient esclaves de la corruption, parce que quiconque est vaincu, est esclave de celui qui l'a vaincu. Et ainsi ils les engagent dans une servitude plus cruelle que celle où ils étoient autrefois,

20. parce que, si, " après s'être retirés des corruptions du monde par la connoissance de Jesus-Christ notre Seigneur & notre Sauveur, ils se laissent vaincre, en s'y engageant de nouveau, leur dernier état est pire que le premier.

21. Car il leur eût été meilleur de n'avoir point connu la voie de la justice, que de retourner en arriere après l'avoir connue, & d'abandonner la loi sainte qui leur avoit été prescrite.

22. Mais ce qu'on dit ordinairement, par un proverbe véritable, leur est arrivé : Le chien est retourné à ce qu'il avoit lui-même vomi ; & le pourceau, après avoir été lavé, s'est veauté de nouveau dans la boue.

ψ. 17. Ces deux mots sont dans le Grec.  
ψ. 18. C'est le sens du Grec.

bus exagitatae, quibus caligo tenebrarum reservatur.

18. Superba enim vanitatis loquentes, pelliciunt in desideriiis carnis luxuriae eos qui paululum effugiunt, qui in errore conversantur :

19. libertatem illis promittentes, cum ipsi servi sint corruptionis : à quo enim quis superatus est, hujus & servus est.

20. Si enim refugientes coinquinationes mundi in cognitione Domini nostri, & Salvatoris Jesu Christi, his rursus implicati superantur : facta sunt eis posteriora deteriora prioribus.

21. Melius enim erat illis non cognoscere viam justitiae, quam post agnitionem, retrorsum converti ab eo, quod illis traditum est, sancto mandato.

22. Contigit enim eis illud veri proverbii : Canis reversus ad suum vomitum ; & , Sus lota in volutabro luti.

ψ. 20. Quelques exemplaires Grecs lisent : Car ceux qui après, &c.

Joan. VIII.  
34.  
Rom. VI. 16.  
20.  
Hebr. VI. 4.  
Math. XII.  
45.

## CHAPITRE III.

*Imposteurs qui mépriseront la promesse du second avènement de Jesus-Christ. Embrasement du monde. Patience de Dieu. Avènement de Jesus-Christ. Monde renouvelé. Saint Paul loué : difficulté de ses Epîtres. Croître en grace & en science.*

1. **H**Anc ecce vobis ,  
carissimi , secundam scribo epistolam , in quibus vestram excito in commonitione sinceram mentem :

2. ut memores sitis eorum , quæ prædixi , verborum à sanctis Prophetis , & Apostolorum vestrorum , præceptorum Domini & Salvatoris.

3. Hoc primùm scientes , quòd venient in novissimis diebus in deceptione illusores , juxta proprias concupiscentias ambulantes ,

4. dicentes : Ubi est promissio , aut adventus ejus ? ex quo enim patres dormierunt ; omnia sic perseverant ab initio creaturæ.

1. **M**Es bien-aimés , voici la seconde lettre que je vous écris : & dans toutes les deux , je sache de réveiller vos ames simples & sinceres par mes avertissements ,

2. afin que vous vous souveniez des paroles des saints Prophetes dont j'ai déjà parlé , " & des préceptes de notre Seigneur & Sauveur que vous avez reçus de nous , " qui sommes vos Apôtres.

3. Sachez donc , avant toutes choses , qu'aux derniers temps il viendra des imposteurs & des séducteurs , " qui suivront leurs propres passions ,

4. & qui , pour pécher avec moins de remords , & étouffer en eux-mêmes & dans les autres la crainte des jugements de Dieu , diront , en parlant de Jesus-Christ : Qu'est devenue la promesse de son second avènement , où l'on disoit qu'il devoit venir changer toutes choses ? Nous ne voyons aucune apparence à ce changement : & cet embrasement universel , dont on nous menaçoit , n'est qu'une pure chimere : car depuis que les peres , qui nous l'ont ar-

γ. 2. Gr. autr. des paroles qui ont été autrefois prononcées par les saints Prophetes.

Ibid. C'est le sens du Grec.  
γ. 3. Litt. des moqueurs.

*non est* : tout est au sommet de la mer, toutes choses demeurent au même état où elles étoient au commencement du monde.

5. Mais c'est par une ignorance volontaire, qu'ils raisonnent ainsi : ils ne considèrent pas que les cieus furent faits d'abord par la parole de Dieu, aussi-bien que la terre qui parut hors de l'eau, & qui subsiste au milieu de l'eau ;

6. & que le monde d'alors périt, étant submergé par le déluge des eaux qui vinrent du ciel.

7. Aussi les cieus & la terre d'à présent sont gardés par la même parole *comme dans le trésor* de Dieu, & sont réservés pour être brûlés par le feu, au jour du jugement & de la ruine des hommes méchants & impies.

8. Mais il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, mes bien-aimés, qui est qu'aux yeux du Seigneur, un jour est comme mille ans, & mille ans comme un jour.

9. Ainsi le Seigneur n'a point retardé l'accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent : mais s'il est long-temps à l'exécuter, c'est qu'il vous attend avec patience, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous retournent à lui par la pénitence. Ne vous laissez donc point aller à douter de la vérité des promesses de Dieu ; & pensez seulement à profiter du temps que sa miséricorde vous donne, de peur que vous ne soyez

5. Latet enim eos hōs volentes, quōd cœli erant prius, & terra: de aqua & per aquam consistens Dei verbo :

6. per quæ, ille tunc mundus aqua, inundatus periit.

7. Cœli autem qui nunc sunt, & terra, eodem verbo repositi sunt, igni reservati in diem judicii, & perditionis impiorum hominum.

8. Unum verò hoc non lateat vos, carissimi, quia unus dies apud Dominum sicut mille anni, & mille anni sicut dies unus.

9. Non tardat Dominus promissionem suam sicut quidam existimant : sed patienter agit propter vos, nolens aliquis perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti.

ψ. 6. C'est ainsi que plusieurs expliquent le Grec : *per quos*, scilicet *cœlos*. Quelques-uns l'expliquent par, *per quæ*, au sens d'*ides* : Et cela étant ainsi le monde d'alors périt étant submergé par le déluge des eaux. Mais les cieus & la terre d'à présent, &c.

ψ. 7. C'est le sens du Grec : gardés par la même parole comme dans le trésor de Dieu, &c.

*Ibid.* Voyez la *Dissertation sur la fin du monde*, à la tête de cet Eplre.

ψ. 9. Le Grec lit : *notis*.

10. Adveniet autem dies Domini ut fur, in quo cæli magno impetu transigent, elementa vero calore solventur, terra autem, & quæ in ipsa sunt, opera exurentur.

11. Cum igitur hæc omnia dissolvenda sint, quales oportet vos esse in sanctis conversationibus & pietatibus,

12. expectantes & properantes in adventum diei Domini, per quem cæli ardentes solventur, & elementa ignis ardore tabescent.

13. Novos vero cælos & novam terram secundum promissam ipsius expectamus, in quibus justitia habitat.

14. Propter quod, carissimi, hæc expectantes, satagite immaculati & inviolati ei inveniri in pace:

15. & Domini nostri longanimitatem salutem arbitremini; sicut & carissimus frater noster Paulus secundum datam sibi sa-

*surpris par sa justice.*

10. Car comme le larron vient *d'un coup* la nuit, aussi le jour du Seigneur viendra *d'un coup*: & alors, dans le bruit d'une effroyable tempête, les cieux passeront, les éléments embrasés se dissoudront, & la terre avec tout ce qu'elle contient, sera consumée par le feu.

11. Puis donc que toutes ces choses doivent périr, quels devez-vous être à leur égard? & quelle doit être la sainteté de votre vie, & la piété de vos mœurs? Vous devez vivre dans un grand détachement de toutes les choses de la terre, attendant avec impatience, & hâtant par vos desirs l'avènement du jour du Seigneur, où l'ardeur du feu dissoudra les cieux, & fera fondre tous les éléments.

13. Car nous attendons, selon la promesse, de nouveaux cieux & une nouvelle terre, dans lesquels la justice parfaite habitera éternellement.

14. C'est pourquoi, mes bien-aimés, vivant dans l'attente de ces choses, faites en sorte que le Seigneur vous trouve dans la paix, & que vous soyez purs & irrépréhensibles à ses yeux:

15. & croyez que la longue patience dont use notre Seigneur, est pour votre bien, ne différant son second avènement que pour vous donner le temps de vous convertir, comme je vous l'ai déjà dit: & c'est aussi ce que Paul, notre très-cher

1. *Thess. v. 2.*  
Apo. III. 3.  
XVI. 15.

Isai. LXV.  
17. LXVI. 22.  
Apo. XXI. 1.

Rom. XI. 4.

γ. 10. Cela est exprimé dans le Grec. *Ibid.* Autr. sera brûlé. » Voyez la *Dissertation sur la fin du monde*, à la tête de cette

Epître.  
γ. 12. C'est le sens du Grec.  
γ. 15. Lit. pour votre salut.

446 II. EPI TRE DE S. PIERRE ;

frere, " vous a écrit, " selon la sagesse qui lui a été donnée;

16. comme il fait aussi en toutes ses lettres, où il parle de ces mêmes choses; dans lesquelles il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorants & légers; ou peu affermis" dans la foi, détournent en de mauvais sens aussi-bien que les autres Ecritures, dont ils abusent à leur propre ruine.

17. Vous donc, mes freres, " qui connoissez toutes ces choses, prenez garde à vous; de peur que, vous laissant emporter aux égarements de ces hommes sans loi" & sans conscience, vous ne tombiez de l'état ferme & solide où vous êtes établis.

18. Mais croissez de plus en plus dans la grace & dans la connoissance de notre Seigneur & notre Sauveur Jesus-Christ. A lui soit gloire, & maintenant, & jusqu'au jour de l'éternité. Amen.

*Ibid.* Gr. litt. notre frere bien-aimé.

*Ibid.* Il paroît que cela regarde l'Épître aux Hébreux. Voyez la Préface sur cette Épître.

ψ. 16. C'est le sens du Grec : ignorants & peu affermis.

ψ. 17. Gr. litt. mes bien-aimés.

*Ibid.* C'est le sens du Grec.

pientiam scripsit vobis ;

16. sicut & in omnibus epistolis, loquens in eis de his, in quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti & instabiles depravant, sicut & cæteras Scripturas, ad suam ipsorum perditionem.

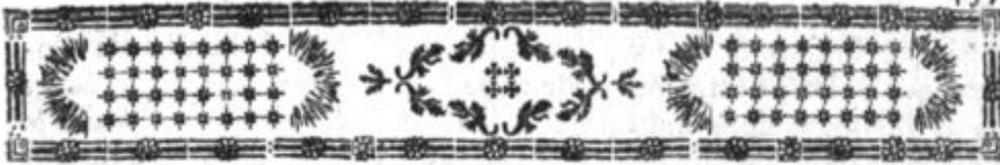
17. Vos igitur, fratres, præscientes custodite: ne insipientium errore ducti excidatis à propria firmitate.

18. Crescite verò in gratia, & in cognitione Domini nostri & Salvatoris Jesu Christi. Ipsi gloria & nunc, & in diem æternitatis. Amen.

*Fin de la II. Epître de S. Pierre.*



PRÉFACE



# P R É F A C E

S U R

## LA I. ÉPÎTRE DE S. JEAN.

**L**A première Épître de saint Jean a toujours passé pour Canonique dans l'Eglise. (a) On ignore le temps, le lieu & les personnes auxquelles elle a été écrite : mais on propose sur cela diverses conjectures. Saint Augustin (b) & quelques autres (c) la citent sous le nom d'*Épître aux Parthes* : & Grotius croit que sous ce nom on doit entendre tous les Juifs convertis, qui étoient, non sous l'Empire des Romains, mais sous celui des Parthes, qui contestoient alors aux Romains l'empire d'Orient ; & sur-tout les Chrétiens hébraïsants, qui étoient au delà de l'Euphrate, à Néarda, à Nisibe, & autres lieux.

De cette inscription d'*Épître aux Parthes*, Baronius a inféré que saint Jean avoit prêché aux Parthes. (d) Et les Missionnaires des Indes racontent que les Indiens tiennent par tradition, qu'il a prêché dans leur pays ; mais la chose n'est nullement certaine. On ne voit dans l'antiquité aucune trace que saint Jean ait jamais été en ce pays-là. Et quand il seroit vrai que son Épître auroit été adressée aux Parthes, il ne s'en suivroit pas qu'il eût été chez eux. Saint Paul écrivit aux Romains qu'il n'avoit jamais vus. Il ne paroît pas non plus qu'il ait jamais prêché aux Colossiens, auxquels il écrivit.

Ligfoot (e) a proposé une autre conjecture sur l'Eglise à laquelle cette Épître est adressée. Saint Jean dit dans sa troisième Épître écrite à Gaius, (f) qu'il a déjà écrit à l'Eglise. A quelle Eglise, sinon à celle dont Gaius étoit membre ? Saint Paul (g) nous apprend qu'il n'a baptisé à Co-

1.  
A qui cette  
Épître est a-  
dressée.

(a) [ Cette Préface est celle de D. Calmet, à l'exception de l'Analyse. ] — (b) *Aug. Qnaest. Evangel. lib. 11. c. 39.* — (c) *Posidius Indicul. oper. S. Aug. Idac. Clar. contra Varimad. Athanas. apud Bed. Prolog. in Epist. Canonic. Vide & pseudo-Hygin. Ep. 1. c. 1. & Joan. II. ad Valerium.* — (d) *Baron. ad an. 34. §. 30.* — (e) *Ligfoot horæ Hebr. in 1. Cor. 1. 14.* — (f) *3. Joan. §. 9. Scripsissem forsitan Ecclesiæ ; sed is qui amat primatum gerere in eis Diotrophes, non recipit nos. Græc. Ἐγγράψα τῇ Ἐκκλησίᾳ.* — (g) *1. Cor.*

rinthe que Crispus & Caius, ou Gaius; c'est donc à l'Eglise de Corinthe que S. Jean a écrit. Et quelle autre Epître peut-il leur avoir écrite que la première dont nous parlons ici? Il vaut mieux sans doute le croire ainsi, que de dire que cette première Epître de S. Jean à l'Eglise d'où étoit Caius, est perdue. C'est le raisonnement de Ligfoot, qu'il laisse au jugement des Savants. Je doute qu'il trouve beaucoup d'approbateurs. Le fondement de sa conjecture est ruineux. On doute avec raison que Caius ou Gaius, auquel S. Jean écrit sa troisième Epître, soit de Corinthe; il étoit plutôt d'Asie.

On doute aussi si la première Epître de S. Jean est écrite aux Gentils; ou aux Juifs convertis. La plupart croient qu'il l'écrivit aux Juifs convertis; & je ne vois rien dans toute la Lettre qui ne revienne à ce système. Barthélemi Pierre, qui a continué l'ouvrage qu'Estius avoit commencé, & presque achevé sur cette Epître, infère qu'il l'avoit aussi écrite aux Gentils, de ce que sur la fin de sa Lettre il les exhorte d'éviter le culte des idoles: *Custodite vos à simulacris*. Mais ne peut-on pas donner cet avis à des Juifs convertis, qui vivant loin de leur pays, au milieu des Gentils & des Idolâtres, étoient tous les jours exposés à l'idolâtrie?

II.  
S. Jean est  
Auteur de cette  
Epître.

L'auteur ne met son nom ni au commencement, ni à la fin, & ne parle pas de sa personne dans tout le corps de la Lettre, d'une manière qui puisse le faire remarquer. Mais son style & sa manière de raisonner, ses principes, la charité dont il étoit plein, & qui éclate de toute part dans cette Epître, le font assez connoître. On y sent l'esprit de l'Apôtre bien-aimé. Il la commence comme son Evangile, par: *In principio*. Il s'y sert du mot *Logos*, (a) pour désigner le Fils de Dieu; & du verbe Grec *erôtab*, (b) qui signifie proprement *interroger*, pour *prier*. S'il n'a pas mis son nom à la tête de cet Ouvrage, comme il a fait à l'Apocalypse; c'est, dit Grotius, qu'il l'envoyoit par des marchands d'Ephèse, dans des pays qui étoient en guerre avec les Romains, & que ceux-ci auroient pu prendre ombrage de cet innocent commerce de lettres, & en auroient fait porter la peine aux Chrétiens. Baronius croit que le titre en est perdu, & qu'elle étoit intitulée: *Epître aux Parthes*.

III.  
Quel est le  
temps & le lieu  
où cette Epître  
fut écrite.

Grotius veut qu'elle ait été écrite de l'Isle de Patmos, peu de temps avant la ruine de Jérusalem. Il semble en effet qu'au Chap. II. v. 18. il parle de la ruine prochaine de Jérusalem, lorsqu'il dit que la dernière heure est venue: *Filioli, novissima hora est*. Mais Grotius qui la fait écrire de l'Isle de Patmos, ne se souvient pas que saint Jean ne fut relégué dans cette isle que par l'Empereur Domitien, (c) plusieurs années après la guerre des Juifs, & la destruction de Jérusalem.

D'autres (d) croient qu'elle fut écrite long-temps après son retour de

(a) 1. Joan. v. 7. — (b) 1. Joan. v. 16. Οὐ σὺν ἐκείνῳ λόγῳ ἦν ἰρωτήρη. — (c) Tertull. *Prascript.* pag. 345. *Auth. Quæst. in Vet. & N. T. inter opera August.* q. 72. tom. 3. *Append.* p. 71. *Sulpit. Sever.* l. 11. *Primaf. & Victorin. in Apocal. alii.* — (d) Baron. *ad an. Christ.* 99. art. 7. 8.

l'exil de Patmos. Mais s'il est vrai qu'elle ait été écrite contre les disciples de Simon & de Cérinthe, & autres hérétiques de ce temps-là, qui nioient la divinité de Jesus-Christ, & qui soutenoient qu'il n'avoit paru dans le monde qu'en apparence; si, dis-je, elle est écrite contre ces hérétiques, comme on ne peut guere en douter, si on la lit avec attention, & comme saint Clément d'Alexandrie, saint Epiphane, saint Jérôme, & plusieurs autres le témoignent, on pourra la mettre quelque temps avant la guerre des Romains contre les Juifs; & long-temps avant que saint Jean écrivit son Evangile; car Cérinthe & Simon vivoient du temps même de saint Paul, comme on le voit par les Eptres de cet Apôtre, (a) & comme le témoigne saint Epiphane. (b) Ensorte que suivant cette idée, on peut regarder cette Eptre comme une espece de préface, ou de prélude de l'Evangile de saint Jean.

Quelques souscriptions portent qu'elle fut écrite d'Ephèse. Il est assez croyable qu'il l'écrivit de l'Asie Mineure, (c) où les Anciens nous apprennent qu'il demeura assez long-temps. Mais personne jusqu'ici n'en a pu fixer l'année précise. Si elle est antérieure à la destruction de Jérusalem, il faut la mettre avant l'an 70. de l'Ere Chr. Vulg. S. Jean pouvoit alors être en Asie, âgé d'environ 70. ou 74. ans. S'il l'écrivit après son retour de l'isle de Patmos, & après son Evangile, il faudra la mettre l'an 96. de l'Ere Chr. Vulg. S. Jean étant âgé de près de cent ans.

Quant au dessein de cette Eptre, il est aisé de voir que S. Jean a voulu y réfuter: 1<sup>o</sup>. Ceux qui nioient la nécessité des bonnes œuvres; 2<sup>o</sup>. Ceux qui divisoient Jesus-Christ, & qui soutenoient que Jesus n'étoit pas le Christ; 3<sup>o</sup>. Ceux qui croyoient que Jesus-Christ n'étoit venu qu'en apparence. Voilà les principales erreurs qu'il se propose de combattre. Elles étoient enseignées par Simon le Magicien & par Cérinthe, & par leurs émissaires, qui causoient de grands ravages dans l'Eglise. Il propose d'abord l'abrégé de l'Evangile, en annonçant l'Incarnation du Verbe: il expose les motifs de crédibilité qui doivent porter les fideles à recevoir l'Evangile, & les motifs de charité qui le portent à leur annoncer Jesus-Christ. (d) Il leur explique les loix & les conditions sur lesquelles est fondée la société Chrétienne. (e) Il en tire les conséquences qui sont les fondements du Christianisme; & ceci lui donne lieu d'exposer les avantages propres aux justes. (f) Il leur enseigne les moyens de conserver ces avantages, & de défendre leur innocence contre les attaques du dehors, qui viennent de la corruption du monde, (g) & de la séduction des hérétiques, (h) & contre les périls du de-

IV.  
Dessein & Analyse de cette Eptre.

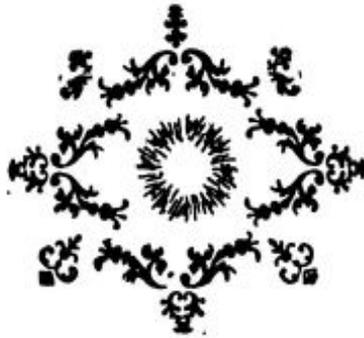
(a) Voyez notre Commentaire sur les Eptres aux Galates, aux Theſſaloniens, &c.  
 (b) Epiphane. hæres. 28. Voyez M. de Tillemont, tom. 2. art. des Cérintiens.  
 (c) Il put venir en Asie vers l'an 66. ou 67. de l'Ere Chrét. Vulg. c'est-à-dire, en l'année du martyre de S. Pierre & de S. Paul. (d) Cap. I. v. 1.-4. (e) v. 5. ad finem. (f) Cap. II. v. 1.-14. (g) v. 15.-17. (h) v. 18. ad finem.

dans qui viennent principalement de l'inconstance & de la foiblesse de notre volonté. (a) Il leur montre le caractère & la nécessité de l'amour du prochain, qui est encore une condition essentielle pour conserver & faire croître la vie spirituelle de la grace. (b) Il les avertit de ne pas croire à tout esprit, & il établit les règles du discernement dont ils doivent user. (c) Il revient encore à l'amour du prochain; & il en établit les motifs. (d) Delà il passe à ce qui regarde l'amour de Dieu. (e) Il établit la foi de la divinité de J. C. & du mystère de l'Incarnation. (f) Il ajoute trois maximes importantes qu'il assure avec toute l'autorité Apostolique pour la consolation des Fideles, qu'elles relevent infiniment au dessus des idolâtres: (g) & il finit en les exhortant tous à se garder de prendre part au culte des idoles. (h) Dans ce qu'il dit de la divinité de J. C. il y a un texte célèbre dont on a contesté l'authenticité; ce texte va faire le sujet d'une Dissertation.

Dissertation  
sur le texte du  
Chap. V. v. 7.  
Tres sunt, &c.

---

(a) Cap. III. v. 1.-10. == (b) v. 10. ad fin. == (c) Cap. IV. v. 1.-6. == (d) v. 7.-16. == (e) v. 17. ad finem. == (f) Cap. V. v. 1.-17. == (g) v. 18.-20. == (h) v. 21. & ult.





# DISSERTATION

SUR LE

## FAMEUX PASSAGE DE LA I. EPITRE

*de S. Jean , Ch. V. v. 7. Tres sunt qui testimonium dant in cœlo , Pater , Verbum , & Spiritus Sanctus : & hi tres unum sunt. Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel , le Pere , le Verbe , & le S. Esprit ; & ces trois ne sont qu'un.*

**L** n'est pas rare de voir des variétés de Leçons dans les Livres sacrés de l'Ancien & du Nouveau Testament ; mais il n'est pas commun d'en voir d'aussi importantes que celle que l'on remarque dans le cinquieme Chapitre de la premiere Epître de saint Jean. La plupart des autres diversités de Leçons ne regardent que certains mots mis en la place d'autres mots , certains termes omis ou ajoutés ; rarement ces diversités intéressent la Religion , & regardent la Foi. Mais ici il s'agit d'une période entiere , qui manque dans un très-grand nombre d'exemplaires , & dont l'omission est d'une très-grande conséquence , puisque les ennemis de notre Foi s'en prévalent , pour attaquer la créance de l'Eglise sur la Trinité , & pour appuyer leurs sentiments erronés contre la Divinité du Fils & du Saint-Esprit , & contre l'égalité & la consubstantialité des Personnes divines.

Ce n'est pas seulement les ennemis de la Trinité , qui ont prétendu que ce passage n'étoit point authentique & légitime. Plusieurs mêmes de ceux qui tiennent comme nous la foi de la Trinité , l'ont attaqué : soit que le grand nombre des Exemplaires où il ne se lisoit pas anciennement , eût fait impression sur leur esprit , soit que l'envie de se distinguer , & la demangeaison de critiquer les eussent emportés ; il est certain qu'ils n'ont pas parlé sur ce sujet avec toute la circonspection qui seroit à souhaiter. Erasme , par exemple , a supprimé ce passage dans les premieres éditions du Nouveau Testament en Grec & en Latin , qu'il a procurées. (a) Luther de même ne l'a point mis dans sa traduction Al-

*Variété de Leçons ici plus importante qu'ailleurs. Diversité d'opinions sur l'authenticité du Passage dont il s'agit. Passage de cette Dissertation.*

(a) An. 1516. & 1519. Basilea.

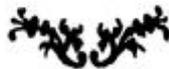
lemande. Ce passage ne paroît pas dans un bon nombre d'impressions (a) faites par des Catholiques, que l'on ne doit pas soupçonner d'avoir voulu donner atteinte à la foi de l'Eglise sur la Trinité.

M. Simon, (b) connu par ses Critiques du Vieux & du Nouveau Testament, a soutenu expressément & au long, que ce passage étoit ajouté dans nos exemplaires de la Bible; & que saint Jean ne l'avoit jamais écrit. Christophe Sandius, Socinien, a ramassé avec grand soin tout ce qui peut rendre ce passage suspect. Quelques-uns ont prétendu que les Ariens l'avoient supprimé: d'autres ont cru que les Catholiques l'avoient inséré dans le texte: & Grotius a soupçonné les Ariens mêmes de l'avoir fait glisser dans le texte de saint Jean.

Mais la plupart des plus judicieux & des plus savants Critiques, tant Catholiques que Protestants, l'ont reconnu pour authentique. Stunica, (c) le Pere Alexandre, (d) M. Mille, (e) le Pere de Bukentop, (f) M. Ketner, (g) Selden, (h) le Pere Martianay, (i) M. Schmith, & en dernier lieu M. Roger, (k) ont écrit expressément pour la défense du passage en question. Je ne parle pas des Commentateurs, qui presque tous ont soutenu son authenticité & sa vérité.

Pour instruire pleinement le Lecteur sur cette question, il est bon de rapporter ici les raisons que l'on produit pour & contre; afin de le mettre en état d'en tirer les justes conséquences, avec une entière connoissance de cause.

(a) Edit. Aldi, Venet. 1518. Volfii, Argentor. an. 1524. Colinaï, Paris. an. 1534. Vide & Editionem Lovaniens. Lugd. an. 1562. — (b) Simon, Critique du Nouveau Testament, & dans la Dissertation à la fin de cette Critique. — (c) *Stunica adversus Erasmus in 1. Joan. v. 7. Compluti, 1519.* — (d) *Natal. Alex. in Nov. Test. tom. 1. art. de Epistolis Canonicis.* — (e) *Millius Dissert. in 1. Joan. v. 7. ad calcem. Var. Lect. in Epist. 1. Joan.* — (f) *Bukentop, Lux de luce, lib. 11. p. 306.* — (g) *Ketner. Defensione hujus loci, Dissert. singulari.* — (h) *Selden. lib. 11. de Synedriis, cap. 4. p. 133. & seq.* — (i) *Martiana. Not. in Prolog. Epist. Catholic. pag. 1669. 1670. tom. 1. nov. Edit. S. Hieronymi.* — (k) *Roger, Dissert. Critico-Theolog. in hunc loc. Paris. 1713.*



## ARTICLE I.

*Preuves alléguées par ceux qui contestent l'authenticité du  
ψ. 7. du Chapitre V. de la première Epître de S. Jean.*

ON peut partager les exemplaires, tant imprimés que manuscrits, en trois classes. Les uns omettent entièrement ce passage ; les autres le portent comme nous le lisons aujourd'hui dans la Vulgate ; & les autres varient. De ces derniers plusieurs le lisent à la marge : d'autres le portent dans le corps du Texte, mais avec cette différence que quelquefois le ψ. 8. est mis avant le ψ. 7. de cette sorte : (a) *Tres sunt qui testimonium dant (ou, dicunt) in terra ; spiritus, aqua, & sanguis ; & hi tres unum sunt. Et tres sunt qui testimonium dicunt in cælo, Pater, Verbum, & Spiritus ; & hi tres unum sunt.* D'autres Exemplaires ne mettent que ces mots : (b) *Tres sunt qui testimonium dant in cælo, Pater, Verbum, & Spiritus ; & tres unum sunt ;* & omettent ce qui suit : *Tres sunt qui testimonium dant in terra, &c.* D'autres lisent au ψ. 8. (c) *Et tres sunt qui testimonium dant in terra, spiritus, aqua, & sanguis ;* & omettent : *Et hi tres unum sunt.* Et saint Thomas (d) soutient que ces derniers mots ne se lisoient pas dans les vrais Exemplaires. Lorin, Luc de Bruges, & Hessel, reconnoissent qu'il y a plusieurs exemplaires Latins où ils ne se trouvent point. On ne les lit ni dans le Grec, ni dans le Latin de la Bible Polyglotte de Complute, ni dans le MS. Alexandrin, ni dans celui d'Angleterre dont parle Erasme, ni dans deux MSS. de saint Germain-des-Prez, n<sup>o</sup>. 43. & 44. D'autres ajoutent : (e) *Et hi tres unum sunt in Christo Jesu ;* comme pour éloigner l'idée que l'on auroit que l'esprit, l'eau, & le sang sont un, de la même sorte que le Pere, le Verbe, & le Saint-Esprit. Les Exemplaires Grecs au lieu de : *Et tres unum sunt,* du ψ. 8. portent : *Et tres in unum sunt.* Vigile de Tapse, & l'Auteur de la fausse Epître de Hygin, lisent : *In nobis sunt.*

Le premier argument de ceux qui nient l'authenticité de ce passage, est qu'il ne se trouve point dans les anciens Manuscrits Grecs, qui sont les originaux ; ni dans la Version Syriaque, qui est la plus

I.  
Variété de  
Leçons sur le  
texte dont il  
s'agit.

II.  
Deux argu-  
ments de ceux  
qui contestent  
l'authenticité

(a) Vide Cod. Corbei. n. 23. apud Martiana pag. 1675. Ita & Eugen. Carthag. lib. de Cathol. Fide. Vide & Idacium advers. Varimand. & Fulgentium Resp. contra Arianos. Et multa Vulgata Exemplaria. Roger. p. 128. — (b) Ita Cod. duo Murbac. & unus Compend. à me visi. Et alii quidam. — (c) Omittit Complut. & Cod. Britannic. Codd. Lat. Lovan. 15. — (d) D. Thom. Opuscul. 24. — (e) Ita Clem. alex. in Latinis Cassiodori Ambros. lib. 111. cap. 11. de Spiritu Sancto. Vigil. Tapf. seu alius lib. de Fide ad Theophil. & lib. de Unica Deitate Trinitatis.

de ce Passage.  
Premier argu-  
ment tiré de  
l'omission de ce  
texte dans les  
exemplaires  
MSS.

ancienne des Versions Orientales ; ni dans l'Arabe , ni dans l'Ethio-  
pienne , ni dans plusieurs anciens Exemplaires Latins : le second & le  
plus fort est que ce passage n'est pas cité dans les anciens Peres Grecs &  
Latins , qui ont écrit contre les erreurs d'Arius , ni par les Conciles  
qui se sont tenus contre cet Hérésiarque ; quoique ce passage fût un  
des plus forts & des plus exprès que l'on pût alléguer contre lui :  
ce qui ne peut venir que de ce que cet endroit leur étoit inconnu.  
Or si dans la plus profonde antiquité , & dans les siècles les plus éclairés  
de l'Eglise , on n'a pas connu ce passage , c'est une marque qu'il  
n'étoit pas dans les premiers originaux , & qu'il ne s'est glissé dans les  
Exemplaires de saint Jean , que plusieurs siècles après lui.

On cite le Manuscrit Alexandrin , & celui du Vatican , qui passent  
pour très-anciens , & qui sont peut-être les plus vieux qui soient dans  
le monde ; qui lisent simplement : *Il y en a trois qui rendent témoi-  
gnage ; l'esprit , l'eau , & le sang ; & ces trois ne sont qu'un ;* & omettent  
tout le reste. On voit la même omission dans quinze ou seize Ma-  
nuscrits Grecs qui sont cités par M. Mille. M. Simon en cite encore  
cinq de la Bibliothèque du Roi , & six de la Bibliothèque de M. Col-  
bert , où l'on voit la même chose. M. Burnet Evêque de Salisbury ,  
en a vu deux de même dans la Bibliothèque de Basse , & un de Venise.  
Un autre Manuscrit dans la Bibliothèque de l'Empereur , un de la Bi-  
bliothèque de Leicestre , & quantité d'autres omettent ces mots : *In  
cælo , Pater , Verbum , & Spiritus Sanctus ; & hi tres unum sunt : & tres  
sunt qui testimonium dant in terra* , comme on l'a déjà remarqué.

L'édition Grecque d'Alde faite à Venise l'an 1518 , celles de Basse  
par Erasme en 1516. & 1519 , celle d'Hagenau en 1521 , celle de  
Strasbourg en 1524 , celle de Paris par Simon Coliné en 1534 , les  
omettent de même. Robert Etienne dans sa belle Edition Grecque du  
Nouveau Testament en 1550 , a mis dans le texte tout le passage de  
la manière qu'on le lit aujourd'hui dans la Vulgate , & dans les Exem-  
plaires Grecs imprimés depuis lui : mais il remarque en marge qu'il n'a  
trouvé cette Leçon que dans la seule Edition de Complute ; en sorte  
que de sept Exemplaires Grecs manuscrits qu'il avoit pour les Epîtres  
Canoniques , il n'y en avoit pas un seul (a) qui lût ce passage comme  
nous l'avons dans nos Bibles.

A l'égard de l'Edition de Complute , que Robert Etienne jugea à  
propos de suivre dans cet endroit , on fait voir que l'autorité n'en est  
pas grande. Le Cardinal Ximenès qui procura l'Edition de la Poly-  
glotte de Complute , n'avoit de Manuscrit Grec que celui de Rhod-  
des , & quelques autres de Rome , qui lui avoient été envoyés par le

(a) *Vide Rogeri Dissert. §. 3. pag. 9. & seq.* Ces sept Manuscrits sont les 4. 5. 7. 9.  
10. 11. 13.

Pape Léon X. Or on fait qu'aucun de ces Manuscrits ne lisoit le passage en question. Jacques Lopès Stunica qui avoit vu les Exemplaires Grecs dont on s'étoit servi à Complute, ne put, dans la dispute qu'il eut sur ce sujet avec Erasme, citer aucun Exemplaire qui contiñt l'endroit en question. Et lorsque sous le Pape Urbain VIII. on voulut travailler à une nouvelle édition Grecque du Nouveau Testament, & qu'on eut pour cela rassemblé avec grand soin tout ce qu'il y avoit de Manuscrits à Rome, tant dans la Bibliothèque Vaticane, que dans celle des Barberins, on n'en trouva que huit, qui continssent les Epîtres Canoniques, & aucun de ces huit n'avoit le passage qui fait le sujet de cette Dissertation. (a)

Le Manuscrit que M. Seidel a apporté de l'Orient à Berlin, & dont parle M. Kuster dans sa nouvelle édition du Nouveau Testament de M. Mille en 1710, omet le verset dont il s'agit ici. M. Simon assure qu'il n'en a vu aucun dans la Bibliothèque du Roi, qui eût ce fameux passage, quoiqu'il y en ait consulté au moins huit; & entre ces Manuscrits Grecs, il y en a plusieurs de très-nouveaux; ce qui fait juger que les Grecs modernes, non plus que les anciens, ne le reconnoissent pas pour authentique. M. Roger en cite encore trois autres de la même Bibliothèque du Roi, (b) lesquels y ont été donnés par M. le Tellier, Archevêque de Rheims, & qui sont tout semblables aux autres, quant à l'omission du passage.

Les Manuscrits Latins sont plus conformes à la Vulgate. Il s'en trouve toutefois un fort grand nombre qui ne lisent pas l'endroit en question. L'Auteur du Prologue sur les Epîtres Canoniques, lequel porte le nom de saint Jérôme, & dont on parlera ci-après plus au long; cet Auteur se plaint de ce que les Traducteurs n'ont pas mis exactement ce passage dans leurs Exemplaires; d'où l'on infere qu'il y en avoit alors un bon nombre qui ne le lisoient pas. Ce Prologue n'est pas apparemment de saint Jérôme; mais il est au plus tard du huitième siècle. On le trouve dans des Manuscrits d'une grande antiquité. (c)

Erasme cite deux Exemplaires Latins de la Bibliothèque de saint Donatien de Bruges, qui ne lisoient pas ce passage. M. Mille en cite deux après M. Gilbert Burnet; l'un de la Bibliothèque de Basse, & l'autre de Zurich, qu'il croit de plus de huit cents ans d'antiquité; & deux autres de Strasbourg de même âge, ou encore plus vieux. Cinq Manuscrits cités par les Docteurs de Louvain à la marge de leur Bible, un ancien Manuscrit de la Bibliothèque de Bodley, trois Manuscrits

---

(a) Vide *Præfat. Joannis Matthæi Caryophylli ad calcem Caten. Græc. Edit. Petri Passini in Marc. Romæ, 1673.* — (b) *Codd. 2242. 2869. 3425.* — (c) On le voit dans les deux Bibles Manuscrites de saint Aubin, & de saint Serge d'Angers, dont la première a 900. & l'autre au moins 800 ans d'antiquité; & dans d'autres anciennes Bibles écrites du temps de Charles le Chauve.

de saint Germain-des-Prés, un de saint Aubin d'Angers, & un autre de saint Serge de la même ville, tous deux vénérables par leur antiquité ; la belle Bible de Louis le Débonnaire dans la Bibliothèque de M. Colbert ; un Manuscrit de saint Martin-des-Champs écrit du temps de Charles le Chauve ; l'ancien Correctoire de la Bible cité par Luc de Bruges ; enfin quantité d'autres Latins omettent entièrement les paroles dont il est ici question.

D'autres Latins les omettent dans le corps de l'Ouvrage ou du Texte ; mais ils les lisent à la marge ; comme le Manuscrit des Cordeliers d'Anvers cité par Erasme, celui de la Bibliothèque du Roi, cotté 3584. dont parle M. Simon, qui ajoute à la marge ces mots : *In celo, Pater, Verbum, & Spiritus ; & tres sunt qui testimonium dant in terra ; & hi tres unum sunt ;* & un autre de la Bibliothèque de M. Colbert, n. 158, à la marge duquel vis-à-vis ces mots : *Tres sunt qui testimonium dant*, on lit : *In celo, Pater, Verbum, & Spiritus ; & tres sunt qui testimonium dant in terra, sanguis, aqua, & caro.* Dans la Bibliothèque de saint Germain-des-Prés, il y a un ancien Manuscrit, à la marge duquel le  $\psi$ . 7. est écrit tout au long, & cela de la même main qui a écrit le reste du Manuscrit. Il y a divers autres Manuscrits tant Grecs que Latins, où l'on trouve ainsi à la marge des additions qui ne sont pas toujours uniformes quant aux termes, mais qui reviennent à peu près au même quant au sens.

Nous avons déjà remarqué en passant, qu'il y a des Manuscrits Latins où le  $\psi$ . 8. est mis avant le  $\psi$ . 7. mais cette diversité n'est pas contraire à la Leçon reçue aujourd'hui dans l'Eglise. Quant aux Versions Orientales, elles omettent toutes ce passage, à l'exception de l'Arménienne, qui le porte. Le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien, le Ruffien ; le Copte lisent simplement le  $\psi$ . 8. *Il y a trois témoins, l'esprit, l'eau, & le sang ; & ces trois ne font qu'un, sans lire dans la terre,* qui est dans le Grec & dans la Vulgate. Trémellius suppléa le  $\psi$ . 7. dans son édition de la Version Syriaque en 1569 ; mais il n'osa le mettre dans le texte ; il se contenta de le placer à la marge. Gutbirius a été plus hardi ; il l'a inséré dans le texte. Il est pourtant certain qu'il ne se trouve ni dans les Manuscrits, ni dans la première édition du Nouveau Testament en Syriaque par Vidmanstad en 1562.

III.  
Second argument tiré du silence des anciens Pères qui n'ont point parlé de ce texte, lors mé.  
Les anciens Pères tant Grecs que Latins, n'ont point lu pour la plupart le  $\psi$ . 7. en question ; du moins ils ne le citent pas dans les lieux où la matière qu'ils traitoient, & où le besoin de la cause qu'ils soutenoient, demandoient qu'ils le citassent. Saint Irénée (a) voulant prouver la divinité de Jesus-Christ, cite souvent cette Epître de saint Jean, & même ce Chapitre V. sans toutefois faire aucune mention du

(a) *Iren. lib. III. c. 18. num. 16. in nov. Edit.*

## SUR LE FAMEUX PASSAGE DE S. JEAN. 467

¶ 7. Saint Denys, Evêque d'Alexandrie, écrivant à Paul de Samosate, emploie en plus d'un endroit le ¶ 8. du Chapitre V. de cette Epître sans toucher le ¶ 7. qui étoit décisif pour la divinité de Jesus-Christ, & pour la Trinité qu'il défendoit. me qu'ils avoient l'occasion d'en parler.

M. Mille ne croit pas qu'aucun des Peres Grecs qui ont vécu avant le Concile de Nicée, ait jamais cité le passage dont il s'agit. Saint Athanase qui a été pendant toute sa vie occupé à combattre l'Arianisme, & les erreurs qui y ont du rapport, ne l'a jamais employé, quoiqu'il n'en néglige aucun de ceux qu'il croit propres à la défense de sa cause. On peut en dire autant de saint Epiphane, des Peres du Concile de Sardique, de saint Basile le Grand, de saint Alexandre Evêque d'Alexandrie, de saint Grégoire de Nyffe, de saint Grégoire de Nazianze, de Didyme, de saint Jean Chrysostome, de saint Cyrille d'Alexandrie, & de grand nombre d'autres, qu'il est inutile de citer ici, qui se sont trouvés engagés dans des disputes contre les ennemis de la divinité de J. C. ou du Saint-Esprit, & dans l'obligation de soutenir la foi de l'Eglise sur la Trinité & la consubstantialité, sans qu'ils aient jamais mis en œuvre un passage si précis, si formel, si décisif pour la cause qu'ils soutenoient. On peut donc conclure qu'assurément ils ne le lisoient point dans leurs Exemplaires: car pour peu qu'on sache quelle étoit leur méthode, on comprendra qu'ils n'auroient pas négligé l'avantage certain & indubitable qu'ils auroient tiré de cet endroit.

Les Peres Latins ne paroissent pas l'avoir beaucoup plus connu que les Grecs. L'Auteur du Traité du Baptême des hérétiques, parmi les Œuvres de saint Cyprien, & dont personne ne conteste l'antiquité, joint ensemble les versets 6. & 8. de ce Chapitre V. & omet le 7. qui est celui dont il s'agit ici. Novatien dans son Livre de la Trinité, entraîne grand nombre de passages, pour prouver la divinité du Verbe, & ne dit pas un mot de celui-ci, qui suffisoit pour décider la question. Saint Hilaire qui a tant écrit sur la Trinité & sur la consubstantialité, en a usé de même. Lucifer de Cagliari ne le cite point non plus dans son Traité, *Qu'il ne faut point avoir de commerce avec les hérétiques*; ni dans ses autres Traités, où il avoit si belle occasion de le faire.

Saint Ambroise (a) non-seulement ne le cite point; mais il joint les versets 6. & 8. & omet le verset 7 de cette sorte: *Per aquam & spiritum venit Christus Jesus. Non solum in aquam, sed per aquam, & sanguinem, & spiritus testimonium, quoniam spiritus est veritatis. Quia tres sunt testes, spiritus, aqua, & sanguis; & hi tres unum sunt in Christo Jesu.* Saint Phébade Evêque d'Agen, & Faustin, qui ont écrit tous deux sur la

---

(a) *Ambros. l. III. de Spiritu Sancto, c. 11.*

Trinité, & contre les Ariens, ne font nulle mention du passage en question. Saint Jérôme ne l'allegue jamais, non plus que saint Augustin. Ce dernier infinie même assez qu'il n'étoit pas dans ses Exemplaires, (a) puisqu'après avoir cité ces mots : *Il y en a trois qui rendent témoignage, l'esprit, le sang, & l'eau*, il ajoute que ces trois choses marquent, le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit ; & il le prouve par des endroits de l'Écriture amenés d'ailleurs avec assez de violence. Si son texte eût porté : *Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Pere, le Verbe, & le Saint-Esprit*, auroit-il oublié de s'en servir dans cette rencontre, & dans toutes les autres, où il veut prouver la divinité du Fils & du Saint-Esprit, & leur consubstantialité avec le Pere ?

Le grand saint Léon, qui a eu occasion d'en parler dans son Épître à Flavien, n'en dit pas un mot. Facundus Evêque d'Hermiane, (b) après avoir cité le verset 8. l'explique, en disant que *l'Esprit* marque le Pere, suivant cette parole : (c) *Dieu est Esprit* ; que *l'eau* marque le Saint-Esprit, dont il est écrit : (d) *Celui qui recevra le Saint-Esprit, produira un fleuve d'eau vive* ; que *le sang* désigne Jesus-Christ, qui s'est revêtu de notre chair : explication qu'il avoit tirée de saint Augustin, & qui est devenue assez commune dans la suite. Auroit-il été chercher ces détours, s'il eût vu le verset 7. dans ses Exemplaires ? Céréalis dans son Ouvrage contre Maximin, où il s'efforce de prouver l'unité du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit, ne rapporte pas ce passage quoiqu'infiniment plus favorable à sa cause, que les autres qu'il cite en grand nombre.

Enfin Bede le Vénérable, & les autres qui ont écrit exprès ou par occasion sur cette Épître de saint Jean, n'ont pas parlé de ce fameux verset. Il faut donc qu'il n'ait pas été dans leurs Exemplaires. Ni Didyme, ni saint Clément d'Alexandrie, ni Œcuménien dans leurs Commentaires, ni six Chaînes Grecques manuscrites, que M. Simon a consultées exprès sur ce passage, ne portent point le verset 7. Saint Eucher dans ses Questions sur le Nouveau Testament, explique ces mots : *Il y en a trois qui rendent témoignage, l'eau, le sang, & l'esprit*, en disant que l'eau désigne le Pere, le sang Jesus-Christ, & l'esprit le Saint-Esprit. De même que saint Augustin & Facundus l'ont expliqué ; au lieu de citer le verset 7. qui auroit dû être immédiatement avant celui qu'ils citoient, & qui auroit été si précis & si décisif pour leur sentiment.

De tout ce qu'on vient de dire, il paroît que jusqu'au septieme & huitieme siecle on ne lisoit pas ce verset, ni dans les Eglises d'Orient, comme on l'a vu par les Peres Grecs, & les Manuscrits écrits

---

(a) *August. l. 11. contra Maximin. c. 22. n. 3. pag. 716.* == (b) *Facund. l. 1. c. 31*  
 == (c) *Joan. iv. 24* == (d) *Joan. vii. 38. 39.*

## SUR LE FAMEUX PASSAGE DE S. JEAN. 469

en cette langue ; ni dans l'Eglise Syrienne , ni dans les autres Eglises qui ne parlent point Grec , dont les Bibles ne le portent pas encore aujourd'hui ; ni dans l'Eglise Romaine , comme on l'inferre de ce que nous avons dit de saint Léon & de Novatien ; ni dans l'Eglise d'Afrique , comme il paroît par saint Augustin , Céréalus , Junilius , & Facundus ; ni dans celle de Milan , comme on l'inferre du silence de saint Ambroise ; ni dans celle de France , comme on le conclut de ce que saint Hilaire , saint Phébate , saint Eucher ne l'ont point cité , & de ce qu'il ne paroît point dans l'ancien Lictionnaire qui étoit autrefois à l'usage de cette Eglise , & qui a été donné par le R. P. Mabillon. Enfin Lucifer de Cagliari est témoin pour l'Eglise de Sardaigne ; & le Vénérable Bede pour celle de la Grande-Bretagne , que ce passage n'étoit point dans leurs Bibles. Il y a donc toute sorte d'apparence qu'il a d'abord été ajouté par forme de glose à la marge de quelques Exemplaires , d'où il est ensuite passé dans le texte.

Cette conséquence est fondée sur une preuve de fait indubitable , qui est que le passage en question se trouve à la marge d'un bon nombre de Manuscrits Latins assez anciens. Et comme on a l'expérience que plusieurs autres choses sont ainsi passées des marges des Livres , dans le texte , on a droit de conclure que la même chose s'est pu faire ici. Quelques Catholiques zélés voyant l'avantage que l'on pouvoit tirer de ce passage contre les Ariens , les Macédoniens , & les autres ennemis de la Trinité , & le trouvant sur la marge de leur Exemplaire , l'ont apparemment inséré dans le texte. Cela ne s'est point fait dans le fort des disputes ; les Ariens s'en feroient aperçus , & se feroient récriés contre la corruption. Mais cela s'est fait vers le neuvième ou dixième siècle , où l'on commence de voir ce passage passer insensiblement dans le texte.

On ne peut pas raisonnablement soupçonner les Ariens de l'avoir retranché. Les Catholiques n'auroient pas manqué de s'en plaindre , & de crier à la mauvaise foi. De plus , les Ariens n'étoient pas maîtres des Exemplaires qui se conservoient dans les grandes & principales Eglises d'Orient & d'Occident ; & ils n'auroient pu avec tout leur crédit , supprimer un seul mot que l'on auroit cru être du texte de saint Jean.

Grotius les a soupçonnés d'avoir non retranché , mais ajouté ce verset 7. pour favoriser leur hérésie , & pour montrer que l'union du Pere , du Fils , & du Saint-Esprit , n'est point une unité de substance ou d'essence ; mais une conformité de témoignage , telle qu'elle est entre l'esprit , l'eau , & le sang , marqués ici au verset 8. Mais cette conjecture n'a aucun fondement ; le passage dont il s'agit , est sans comparaison plus contraire aux Ariens , qu'il ne leur est favorable. Aucun Ancien n'a formé contre ces hérétiques le soupçon dont Gro-

IV.  
Conjectures  
que l'on a pré-  
tendu tirer de  
ces deux argu-  
ments.

tius les charge. Les Ariens n'ont jamais employé ce passage en faveur de leur dogme ; & les Peres mêmes qui ont écrit contr'eux , se servent du verset 8. où il est parlé du rémoignage de l'esprit , de l'eau , & du sang , pour prouver l'unité d'essence dans la Trinité. A plus forte raison auroient-ils employé pour cela l'autre passage , qui est si positif & si formel ?

v.  
Valeur du témoignage de l'Auteur du Prologue attribué à S. Jérôme, où l'omission de ce passage est attribuée aux Traducteurs.

On cite un fameux passage attribué à S. Jérôme , dans lequel il est dit que les Interpretes qui ont rendu l'Epître de saint Jean de Grec en Latin , ont commis une grande infidélité , en omettant le témoignage du Pere , du Verbe , & du Saint-Esprit , qui est si avantageux à la Foi Catholique ; & qui établit d'une maniere si forte la consubstantialité & la divinité du Pere , du Fils , & du Saint-Esprit : (a) *In qua ab infidelibus translatoribus multum erratum esse fidei veritate comperimus : trium tantum vocabula , hoc est aqua , sanguinis , & spiritus in sua editione ponentes ; & Patris , Verbiq. , ac Spiritus testimonium omittentes. In quo maximè & fides Catholica roboratur , & Patris & Filii ac Spiritus Sancti , una divinitatis substantia comprobatur.* Si ce passage étoit vraiment de saint Jérôme , il nous donneroit une grande ouverture pour juger des premiers Auteurs de la variété qu'on remarque dans les Manuscrits. Il faudroit la mettre sur le compte des Copistes négligents , ou des Interpretes peu exacts , qui auroient omis ce qu'il y a de plus essentiel & de plus important dans ce Chapitre.

Mais de fort habiles Critiques croient que ce Prologue n'est point de saint Jérôme. Erasme l'avoit déjà soupçonné de faux ; puisqu'il dit , (b) que l'on ignore l'Auteur des Prologues des Livres qui sont après l'Evangile. M. Simon a prétendu aussi que ce Prologue portoit à faux le nom de saint Jérôme. Et le P. Martianay dans sa nouvelle édition de ce Pere , a appuyé ce sentiment sur cinq raisons.

1<sup>o</sup>. L'Auteur du Prologue appelle les sept Epîtres , *Canoniques* ; & saint Jérôme les nomme toujours *Catholiques*. 2<sup>o</sup>. Il dit que l'ordre de ces Epîtres n'est pas le même chez les Grecs orthodoxes ; que chez les Latins : *Non idem ordo est apud Græcos qui integrè sapiunt , & fidem rectam sectantur , Epistolarum septem quæ Canonica nuncupantur , qui in Latinis codicibus inveniuntur* ; ce qui est , dit-on , une erreur dont saint Jérôme n'étoit pas capable , puisque le Concile de Laodicée , (c) Eusebe , (d) saint Cyrille de Jérusalem , (e) saint Athanase , (f) saint Grégoire de Nazianze , (g) saint Jean Damascene , (h) les Manuscrits Grecs les rangent dans le même ordre que nous. Mais ce n'est pas là ce que l'Au-

---

(a) Vide Prolog. Vulgatum D. Hieronymi in Epistolas Canonicas. — (b) Erasmi. Censur. Præfat. in Joan. tom. 3. Epist. Hieronym. — (c) Concil. Laodic. can. 60. — (d) Euseb. lib. 111. Hist. cap. 25. — (e) Cyril. Jerosolym. Catech. 4. — (f) Athanas. Epistol. Festiva , & in Synopsi. — (g) Gregor. Nazianz. Carm. de Genui. Script. — (h) Damascen. lib. 14. de Fide Orthodox. c. 18.

## SUR LE FAMEUX PASSAGE DE S. JEAN. 471

teur du Prologue veut dire ; il veut marquer que les Exemplaires Latins de son temps différoient des Grecs dans l'arrangement de ces Epîtres, & que pour lui il a réformé cet abus, & a remis les choses dans leur ordre naturel, à l'imitation des Grecs. Le fait qu'il avance est indubitable ; & nous avons montré dans la Préface sur les Epîtres Canoniques, que saint Augustin, & d'autres après lui & après saint Jérôme, suivoient l'ancienne maniere d'arranger les Epîtres Canoniques, fort différente de celle dont les Grecs & les Latins les arrangent aujourd'hui.

3°. Cet Auteur se vante comme d'une importante restitution ; d'avoir remis les sept Epîtres Canoniques dans leur ordre ancien & primitif. C'est, dit-on, une chose de si petite importance, que S. Jérôme n'auroit pas voulu en tirer vanité. 4°. On remarque dans ce Prologue quelque différence de style, comparé aux vrais Ouvrages de saint Jérôme. 5°. On dit que saint Jérôme même n'arrangeoit pas les Epîtres Canoniques comme elles sont rangées dans les Manuscrits, puisque Cassiodore (a) donnant le Catalogue des Livres saints suivant saint Jérôme, met d'abord les deux Epîtres de S. Pierre, puis les quatorze de saint Paul, puis les trois de saint Jean, celle de saint Jacques, & enfin celle de saint Jude. Toutes ces raisons ne sont pas également fortes : mais réunies ensemble, elles suffisent pour faire au moins douter de la vérité du Prologue en question. Et ce qui le rend encore plus suspect, c'est que saint Jérôme dans ses Ouvrages indubitables, ne cite jamais le passage contesté de la première Epître de saint Jean.

Mais Erasme, (b) & après lui Socin, M. le Clerc, (d) M. Ketner, (d) & le P. de Bukentop (e) soutiennent que le Prologue dont on vient de parler est vraiment de saint Jérôme ; & ils en tirent chacun des conséquences conformes à leur dessein & à leur intérêt, quoique très-différentes entre elles. Erasme, Socin, & M. le Clerc accusent ou soupçonnent saint Jérôme de mauvaise foi, d'avoir avancé que les anciens Exemplaires Grecs portoient le passage des trois témoins, tel que nous l'avons dans nos Bibles, quoiqu'il dût savoir le contraire. (f) M. Ketner, & le P. Bukentop en concluent que dès le temps de saint Jérôme, les bons & sinceres Manuscrits Grecs étoient comme nous le verset 7. du V. Chap. de l'Epître de S. Jean, quoiqu'il y eût un grand nombre d'Exemplaires d'où les Copistes négligents & infideles l'avoient retranché.

---

(a) Cassiodor. lib. de Institutione Divin. Lit. cap. 18. = (b) Erasmi loco citato. = (c) Biblioth. univers. an. 1689. pag. 453. & in Quæstionib. Hieronym. = (d) Dissert. in hunc loc. = (e) Bukentop. Lux de luce, lib. 11. pag. 306. = (f) [M. le Clerc, dans son Art Critique, a reconnu que ce Prologue n'étoit point de S. Jérôme: J. Clerici, Art. Crit. Part. III. Sect. 1. Cap. XIV. n. 15, p. 243, Tom. II. Amst. 1700.]

VI.  
Conclusion de  
cette première  
Partie.

Quant à nous , nous aimons mieux rejeter le Prologue comme une Piece sans autorité , que d'admettre ni l'une ni l'autre de ces conséquences. Saint Jérôme étoit certainement trop habile pour ignorer ce que portoient les Manuscrits de son temps ; il étoit trop sincère pour nous débiter un mensonge ; il étoit trop sage & trop humble , pour se vanter d'une chose qu'il n'auroit pas faite. Ainsi nous nous en tenons à ce que nous avons conclu d'abord , & qui est indubitable ; favoir , que le plus grand nombre des anciens Manuscrits Grecs & Latins , & les Versions Orientales , ne lisent point le passage que nous examinons ; que la plupart des Peres tant de l'Orient que de l'Occident , ne l'ont pas connu ; qu'on ne peut convaincre ni même raisonnablement soupçonner les Ariens de l'avoir ni ajouté ni retranché ; qu'on ne peut non plus en rejeter la faute sur les Catholiques. Mais avant d'en tirer une conclusion absolue , favorable ou contraire à l'authenticité & à la vérité du passage , nous allons examiner ce que l'on produit en sa faveur , comme nous avons rapporté ce qui lui est opposé.

---

## ARTICLE II.

*Preuves qui servent à établir l'authenticité du passage dont il s'agit ici.*

I.  
Deux arguments en faveur de l'authenticité de ce passage. Premier argument tiré du témoignage des anciens Exemplaires.

**P**OUR prouver que le passage dont il s'agit , est Canonique , & qu'il a été dès le commencement dans le texte de saint Jean , on se sert de l'autorité des Manuscrits , des Versions , des Peres , & des Conciles ; à quoi on ajoute des raisons de convenance & de vraisemblance , appuyées sur les faits qu'on a exposés. Les Manuscrits anciens où le passage ne se trouve pas , sont en plus grand nombre que ceux où il se rencontre : mais il y en a de ces derniers de très-anciens , & un assez bon nombre qui le lisent , ou dans le texte ou à la marge. Erasme , qui d'abord l'avoit ôté des deux premières éditions du Nouveau Testament Grec & Latin qu'il donna , le rétablit dans la troisième sur la foi du Manuscrit de la Grande-Bretagne. (a)

Les Théologiens employés par le Cardinal Ximenès à l'édition de Complute , le mirent aussi dans leur texte , fondés sans doute sur l'autorité de quelques bons Manuscrits ; car on ne doit pas les soupçonner de l'avoir mis de leur chef , après ce qu'ils disent dans leur Préface , qu'ils ont suivi dans leur édition des Manuscrits très-anciens ,

---

(a) *N. T. Edit. 3. an. 1522. Sic habet. Ὅτι τρεῖς εἰσιν οἱ μαρτυροῦντες ἐν τῇ ἑσπερῇ, Πατὴρ, Λόγος, ἔτι Πνεῦμα, ἔτι ὅτι οἱ τρεῖς ἓν εἰσιν. Καὶ τρεῖς εἰσιν μαρτυροῦντες ἐν τῇ ἡμέρᾳ, πνεῦμα, ἕδος, ἔτι αἷμα. Ἐὶ τῆς μαρτυρίας τῆς ἀδελφότητος, Ἔς.*

auxquels

auxquels il n'étoit pas permis de ne pas croire : *Exemplaria antiquissima, quibus fidem abrogare nefas videbatur.*

Robert Etienne le mit aussi dans son édition de 1550, qu'il n'entreprit qu'après avoir ramassé des anciens Manuscrits très-vénérables, *antiquissima, & vetustatis specie penè adoranda*, de différentes Bibliothèques, particulièrement de celle du Roi. Les Savants ont été partagés sur le nombre des Manuscrits qu'il avoit suivis dans les Eptres Canoniques. Plusieurs ont cru que la Leçon dont il s'agit ici, s'étoit trouvée dans tous les sept qu'il avoit en main. Mais M. Roger (a) a, ce me semble, démontré qu'il n'avoit suivi que la seule édition de Complute dans cet endroit. (b)

On peut ajouter à ces éditions celles de Froben à Basle en 1541, celle d'Hervage; & en un mot toutes les éditions Grecques du Nouveau Testament. A l'exception de quelques-unes dont on a parlé auparavant, toutes les autres ont mis dans leur texte le verset en question. Il semble que c'est Erasme qui a autorisé les autres à l'omertté par ses deux éditions de 1516. & de 1519. Celle d'Alde-Manuce de 1518, l'a aussi omis; car celle d'Hagenau faite en 1521, celle de Strasbourg en 1524, & celle de Paris par Coliné en 1534, ne paroissent pas avoir été faites sur les Manuscrits. Il n'en est point parlé par les Imprimeurs ou Editeurs qui les ont procurées. Ce sont de simples réimpressions des premières éditions.

Il est donc inutile d'en citer d'autres, qui ont été prises dans la suite sur celles-là, comme a fait Christophe Sandius. Ces dernières ne doivent passer que pour une seule, puisqu'elles sont de simples copies des premières d'Erasme ou de Manuce. Or on a déjà remarqué qu'Erasme même avoit enfin rendu hommage à la vérité, en faisant imprimer le passage entier dans sa troisième édition faite en 1522, & dans celles qui l'ont suivie; quoique dans la suite il n'ait pas assez marqué de constance dans son sentiment, puisqu'il s'est efforcé de ruiner, ou du moins d'affoiblir, l'autorité du Manuscrit d'Angleterre qu'il avoit d'abord suivi avec tant de respect.

M. Simon, (c) tout contraire qu'il est au verset 7. dont nous parlons, avoue que les Manuscrits où il ne se trouve point du tout, sont au dessous de six cents ans d'antiquité; que dans plusieurs anciens le passage se lit en marge. A l'égard de l'Eglise Grecque d'aujourd'hui, ce qui est décisif sur l'approbation qu'elle donne à ce passage, c'est que leur Lectionnaire, ou le Recueil des Eptres qu'ils lisent dans l'Eglise, & qu'ils appellent l'Apôtre, *Apostolos*, imprimé

---

(a) Roger, *Dissert. 5. 3. pag. 9. & seq.* — (b) *Complut. an. 1515. sic legit: Οτι ηρις ειεν ει μαρτυρητες ει τω υρω, ει Πατρ, ει ει Αδρι, ει το Αγιον Πνομα. Και ει ηρις ειεν ει τω υρω. Και ηρις ειεν ει μαρτυρητες ει τω υρω, ει το ανωμα, ει το υδωρ, ει το αιμα. Ηι ειεν μαρτυρας, &c.* — (c) Simon, *Dissert. Critic. de Mss. N. T.*

à Venise en 1602, porte le passage entier; & la Rubrique ordonne qu'on le lise le Jeudi de la trente-cinquieme semaine d'après Pâque; & dans la dernière Confession de foi qu'ils ont envoyée, ils déclarent que leur créance est que toutes les trois personnes de la Trinité n'ont qu'une même essence; ce qu'ils prouvent par le passage en question, qu'ils y alleguent expressément.

Je ne parle pas des Manuscrits du Marquis de Vélez; il y a toute apparence qu'ils ont été réformés sur la Vulgate. Ainsi ils ne peuvent nous servir à établir la maniere de lire dont nous disputons. On trouve aussi ce passage dans un Manuscrit Grec assez nouveau, dont parle le P. le Long de l'Oratoire, (a) & dans un fragment Grec du Concile de Latran, tenu sous Innocent III. qui est une traduction d'une décision ou instruction de ce Concile où l'on fait que les Grecs assisterent. La Version Arménienne (b) lit aussi notre passage, comme nous l'avons déjà remarqué, de même que la Traduction Italienne de Bruttoli, faite sur le Grec, & imprimée à Venise en 1532.

À l'égard des Manuscrits Latins, la Leçon que nous examinons y est plus commune que dans les Grecs. Erasme cite deux Manuscrits Latins de Constance, & encore un autre Manuscrit de Basle, où elle étoit. Jean Gerard, & Ketner, parlent de deux Manuscrits de l'Académie d'Iene; & Luc de Bruges, d'un autre Manuscrit de saint André, où elle se trouvoit de même. Elle est dans un fort beau Manuscrit du grand Couvent des Peres Dominicains de Paris, & que l'on tient avoir été écrit en 1234. par l'ordre de Jourdain Général de l'Ordre de saint Dominique. Elle se voit aussi dans un ancien Correctoire de Sorbonne écrit au dixieme siecle, comme le croit M. Simon.

Luc de Bruges qui avoit collationné l'édition Vulgate par ordre des Théologiens de Louvain, sur trente-trois Manuscrits, n'en marque que cinq où ce verset manquât. Il est vrai qu'il pouvoit y avoir un assez bon nombre de ces Exemplaires qui ne contenoient point les Epîtres Canoniques: mais il étoit mal-aisé qu'il n'y en eût plus de cinq qui les contiussent.

On lit notre passage, mais avec quelques petites variétés, (c) dans un ancien Manuscrit de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, écrit en l'an 809. On le trouve à la marge de plusieurs autres anciens Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, & de M. Colbert. On le remar-

---

(a) *Bibliot. sacra*, tom. 1. pag. 672. Vide & Roger. *Dissert. in hunc loc.* pag. 120.  
 (b) *Mill. ex Guillelmo Giffo*: — (c) Voici ce que porte ce Manuscrit:  
*Sunt tres. qui testimonium dant, spiritus, aqua, & sanguis, & tres unum sunt; & tres sunt qui de celo testificantur, Pater, Verbum, & Spiritus, & tres unum sunt.* On y a ajouté au dessus de la ligne ces mots, *In terra*, après *testimonium dant*.

## SUR LE FAMEUX PASSAGE DE S. JEAN. 475

que aussi dans plusieurs anciens Missels, au rapport d'Hessélius ; & on le chantoit autrefois, comme on le chante encore aujourd'hui pour dernier répons de Matines dans les Dimanches depuis la Trinité jusqu'à l'Avent. (a) Enfin on le lit dans plusieurs Exemplaires de la Vulgate, tant imprimés que manuscrits : (b) mais dans quelques-uns les versets 7. & 8. sont dérangés ; je veux dire que le verset 8. s'y lit avant le v. 7. de cette sorte : (v. 8.) *Tres sunt qui testimonium dant in terra, spiritus, aqua, & sanguis ; & hi tres unum sunt : (v. 7.) Et tres sunt qui testimonium dant in caelo, Pater, Verbum, & Spiritus Sanctus ; & hi tres unum sunt.*

Quoique Luther, comme on l'a déjà dit, ait supprimé le verset 7. dans sa traduction Allemande, fondé apparemment sur quelques-unes des éditions Grecques d'alors, qui ne le lisoient point, comme celle d'Haguenau de 1521, ou celle d'Alde de 1518. Toutefois les Luthériens ses sectateurs l'ont rétabli dans la suite dans leurs Bibles ; & ils n'ont point fait difficulté de reconnoître, (c) que Luther même, s'il eût vécu encore quelque temps, & qu'il eût vu l'édition de Robert Etienne, n'auroit pas manqué de le remettre dans le texte, tant il avoit de considération & de déférence pour ce fameux Imprimeur.

Les Calvinistes n'ont point varié sur ce verset ; ils l'ont toujours constamment conservé dans leurs Bibles. Théodore de Beze, qui n'ignoroit pas qu'il ne fût omis dans plusieurs Exemplaires Grecs, soutient toutefois qu'il n'y faut rien changer. Et Diodati, dans sa traduction Italienne, l'a conservé comme il est dans notre Vulgate.

Venons à présent au témoignage des Peres. Avant toutes choses, il est bon de faire ici après M. Bossuet Evêque de Meaux, (d) une remarque générale sur leur autorité, qui est qu'elle est beaucoup plus forte & plus expresse que celle des Manuscrits, pour deux raisons : la première, parce que les Peres sont presque tous plus anciens que les Manuscrits les plus vieux qui soient parvenus jusqu'à nous : car où est le Manuscrit, par exemple, qui soit du temps de Tertullien, ou de saint Cyprien ? La seconde, le témoignage des Peres est lié avec l'histoire de leur siècle & de leur personne, & avec le témoignage de l'Eglise de

II.  
Second argu-  
ment tiré des  
anciens Peres,

---

(a) Dans un Bréviaire Romain manuscrit de 400 ans, le verset en question ne se lit dans aucun des neuf Répons de Matines du jour de la Trinité, non plus que dans les Dimanches suivants, où il est marqué qu'on répétera ces Répons au troisième Nocturne. Mais au jour de la Trinité, le Chapitre de Tierce est : *Spiritus est qui testificatur, quoniam Christus est veritas : quia tres sunt qui testimonium dant in caelo, Pater, Verbum, & Spiritus Sanctus, & hi tres unum sunt.* — (b) *Cod. S. Andrea à Luc. Brug. cizaus Codd. 2. Constantiens. ab Erasmo Laudati. Cod. Dominicanorum Paris. Codd. 5. Bibl. Rodleiana. Cod. S. Germani. ann. 809. Codex Argentorat. Cod. Venet. & Cod. Florent. vif Gilberto Burneto. Idacius contra Varimand. Et alii.* — (c) *Tubingens. Lutherani contra Scherrerum & Scherrer. ipse apud Serrar. qu. 1. in cap. 6. Libri Judith, & Comment. in 1. Joana. v. 7. Vide Roger Dissert. pag. 132. 133.* — (d) Censure contre le N. Testament de M. Simon.

leur temps, ce qui leur donne un nouveau degré de force & de supériorité. Si saint Cyprien & Tertullien citent ce passage, il étoit donc dans les Exemplaires de leur temps & de leur pays; il contenoit la doctrine & la foi de leur Eglise. Car enfin ce passage n'est point sur une matière indifférente & commune; il regarde un des points les plus importants de notre créance. Il n'étoit point aisé ni de le retrancher des Exemplaires, s'il y étoit; ni de l'y ajouter, s'il n'y étoit pas.

Tertullien (a) fait allusion à ce passage dans ce qu'il dit contre Praxéas, que l'union du Pere dans le Fils, & du Fils dans le Saint-Esprit, fait que ces trois Personnes ainsi réunies, ne font qu'une substance en trois Personnes, & non pas une seule Personne. *Ita connexus Patris in Filio & Filii in Paraclito, tres efficit coherentes alterum ex altero, qui tres unum sunt, non unus; quomodo dictum est, Ego & Pater unum sumus: ad substantiæ unitatem, non ad numeri singularitatem.*

Saint Cyprien (b) voulant prouver que le Baptême de certains hérétiques étoit nul, raisonne de cette sorte: S'il a pu recevoir valablement le Baptême chez les hérétiques, il a pu aussi y recevoir le pardon de ses péchés. S'il y a reçu le pardon de ses péchés, il a reçu la grace sanctifiante, & est devenu le temple de Dieu. Et de quel Dieu est-ce du Créateur? & comment cela, s'il ne croit point en lui? Est-ce de Jésus-Christ? & comment peut-il devenir son temple, s'il nie que Jésus-Christ soit Dieu? Si c'est du Saint-Esprit, puisque les trois Personnes ne font qu'une substance, comment le Saint-Esprit peut-il habiter dans celui qui est ennemi du Pere & du Fils? *Si Spiritus Sancti? Cum tres unum sint, quomodo Spiritus Sanctus placatus esse ei potest, qui aut Patris aut Filii inimicus est?* Dans son Livre de l'Unité de l'Eglise, ouvrage que personne ne lui conteste, il est plus exprès, puisqu'il dit formellement, que l'Ecriture porte que le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit ne font qu'une même substance: *Dicit Dominus: Ego & Pater unum sumus; & iterum de Patre, & Filio, & Spiritu Sancto, scriptum est: Et hi tres unum sunt.*

M. Simon (c) se sentant embarrassé de ce passage si exprès de saint Cyprien, a prétendu que ce saint Martyr avoit voulu citer, non le verset 7. en question, qui comprend le témoignage que le Pere, le Verbe, & le Saint-Esprit rendent dans le ciel, mais le verset 8. qui porte: *il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre, l'esprit, l'eau, & le sang; & ces trois ne font qu'un.* Il croit qu'il entendoit le Pere sous le nom d'esprit, le Fils sous le nom de sang, & le Saint-Esprit sous le nom de l'eau. Il appuie sa conjecture par le témoignage de Facundus (d) Evêque d'Hermiane, ville de la Province Byzacene en Afrique, qui écrivoit au sixième siècle, qui après avoir cité le verset

(a) Tertull. contra Praxeam, cap. 25. — (b) S. Cyprian. Epist. ad Jubaiam. — (c) Simon, Hist. Critiq. du N. T. chap. 18. — (d) Facund. l. 1. c. 3. de tribus Capitulis.

8: & lui avoir donné l'explication dont nous venons de parler, confirme son sentiment par l'autorité de saint Cyprien, qu'il prétend l'avoir entendu comme lui.

Mais sans recourir aux différentes solutions qu'on a essayé de donner à cette difficulté; je pense qu'on peut s'en tenir à celle-ci. Facundus ne lisoit point dans son Exemplaire de l'Épître de saint Jean, le verset 7. qui fait la difficulté de ce passage, mais le verset 8. que personne ne conteste. Et comme il voyoit que saint Cyprien, pour prouver l'unité d'essence des trois personnes de la Trinité, avoit employé ces mots, *Et hi tres unum sunt*, qu'il ne trouvoit en aucun autre endroit de l'Écriture, qu'au verset 8. du Chap. V. de la première Épître de S. Jean, il emprunta de S. Augustin une explication figurée ou accommodée de ce verset 8. à la sainte Trinité, & crut lui donner un grand poids, en l'appuyant du nom de saint Cyprien.

S. Augustin (a) & Facundus étoient, quant au fond, dans la même créance sur la Trinité, que S. Cyprien: & ces deux derniers ne connoissant pas le passage dont S. Cyprien s'étoit servi pour prouver son sentiment, en prirent un autre qu'ils adapterent au même mystère. Mais il y a bien de la différence entre la force, l'énergie, & la précision des termes de S. Cyprien, & celle de l'explication de S. Augustin & de Facundus. S. Cyprien prouve son sentiment en un mot, parce que son texte est exprès. Les autres appuyent leur explication par divers autres passages ramassés, parce que le texte qu'ils citent, n'est point exprès, & que les explications figurées ou accommodées ne décident point en matière de foi.

Si l'on veut des témoins de la même Église d'Afrique, & plus anciens, & en plus grand nombre que ceux que nous venons de citer; on peut produire saint Fulgence Evêque de Ruspe, Eugène Evêque de Carthage, Vigile de Tapse, & quatre cents Evêques Catholiques de la même Église, qui citent le v. 7. en question pour prouver leur créance sur la Trinité. Lequel est plus digne de créance, ou Facundus qui écrit à Constantinople, si loin de son pays, son Traité contre les trois Chapitres, & qui fait parler saint Cyprien contre son usage; car on sait que ce saint Evêque est très-réservé à rapporter des explications allégoriques & figurées; ou saint Fulgence, Eugène, & Vigile, & quatre cents Evêques, qui écrivent au milieu de l'Afrique d'une manière simple, naturelle, & sans figure? Ces quatre cents Evêques parlent ainsi, non dans un ouvrage obscur & sans aveu, mais dans une profession de Foi qu'ils présenterent l'an 484. à Hunéric Roi des Vandales. Voici leurs paroles, comme elles sont rapportées par Victor de Vike: (b) Et

(a) Augustin. *contra Maximin. lib. 11. cap. 22.* — (b) Victor. *Vitens. lib. 111. de Persecutione Vandal.*

*ut adhuc luce clarius unius divinitatis esse cum Patre, & Filio, Spiritum Sanctum doceamus, Joannis Evangelistæ testimonio comprobatur: ait namque, Tres sunt qui testimonium perhibent in celo, Pater, Verbum, & Spiritus Sanctus; & hi tres unum sunt.* Ce passage étoit donc dans les Exemplaires des Ecritures de l'Eglise d'Afrique; il étoit reconnu pour authentique par tous les Evêques qui souscrivirent à la profession de Foi dressée par Eugene de Carthage. Non-seulement les Catholiques, mais les Ariens mêmes sujets d'Hunéric, devoient le trouver dans leur Exemplaire, & le reconnoître pour canonique. Autrement à quoi se seroient exposés les Evêques défenseurs de la Foi de l'Eglise, sous un Prince Arien, & obsédé d'Evêques de sa communion?

Saint Fulgence ne le cite pas seulement une fois & en passant; mais il le cite dans trois différents ouvrages contre les Ariens; (a) & il assure dans l'un des trois, que le saint Martyr Cyprien l'a cité avant lui, & dans le même sens. Vigile de Tapse, qui vivoit au sixieme siecle dans l'Afrique, allegue le même passage; aussi-bien que l'Auteur des fausses Décrétales attribuées à Hygin, & au Pape Jean II. Le Fabricateur de ces fausses pieces vivoit apparemment au huitieme siecle.

Je ne répète point ce que j'ai dit ci-devant touchant le passage de l'Auteur de la Préface sous le nom de saint Jérôme, sur les Epîtres Canoniques. Cet Auteur vivoit il y a plus de neuf cents ans, puisqu'on trouve ce Prologue dans des Manuscrits qui ont cet âge. On trouve en termes exprès le verset 7. dont nous parlons, dans l'ouvrage d'Idacius (b) contre Virimandus; soit que cet ouvrage soit de Vigile de Tapse, qui écrivoit au sixieme siecle, comme l'ont cru divers Savants; soit qu'on l'attribue à Idace Espagnol, & Evêque dans la province de Galice, qui vivoit vers le milieu du cinquieme siecle, comme l'a montré le Pere de Montfaucon. (c) Vigile de Tapse, dans un ouvrage qui ne lui est point contesté, (d) & qui a été autrefois attribué à saint Athanase, cite encore sans difficulté le passage qui fait le sujet de cette dispute. Voilà assez de témoins de l'Eglise Latine; venons à l'Eglise Grecque.

L'Auteur de la dispute contre les Ariens, soutenue au Concile de Nicée, & attribuée à saint Athanase, cite ces paroles comme de saint Jean, pour prouver l'unité de nature des trois Personnes de la Trinité:

---

(a) Fulgent. lib. de Trinit. cap. 4. Ego, inquit, & Pater, unum sumus; unum ad naturam referre nos decet, sumus, ad personas: similiter & illud: Tres sunt qui testimonium dicunt in celo, Pater, Verbum, & Spiritus, & hi tres unum sunt. Idem in defensione fidei adversus Pintam. Item in lib. Responsonum contra Arianos, Resp. 10. Beatus enim Joannes Apostolus testatur dicens: Tres sunt qui testimonium perhibent in celo, Pater, Verbum, & Spiritus; & tres unum sunt. Quod etiam beatissimus Martyr Cyprianus in Epistola de unitate Ecclesie confitetur dicens... Dicit Dominus: Ego & Pater unum sumus; & iterum de Patre, & Filio, & Spiritu Sancto scriptum est: Et tres unum sunt. — (b) Idacius, l. 1. c. 5. contra Varimand. — (c) D. Bernard. de Montfaucon. Admonit. in lib. de Trinit. Athanasio supposito. — (d) Vigil. Altercat. adversus Arium, Sabellium, & Photium, lib. 11. n. 45.

## SUR LE FAMEUX PASSAGE DE S. JEAN. 479

*Et ces trois ne sont qu'un.* (a) On fait que l'Ecrivain de cette Piece n'est pas saint Athanase : mais on convient qu'il est ancien. L'Auteur du *Traité de unica Deitate Trinitatis*, parmi les Œuvres du même saint Athanase, cite le passage entier de cette sorte : *Dicente Joanne Evangelista in Epistola sua : Tres sunt qui testimonium dicunt in celo , Pater , Verbum , & Spiritus Sanctus.*

Les Peres du concile de Latran sous Innocent III. où se trouverent en personne les Patriarches de Constantinople & de Jérusalem , & par leurs Légats , ceux d'Alexandrie & d'Antioche , avec quantité d'Evêques de Grece leurs suffragants , dresserent une Instruction , dans laquelle ce passage est cité (b) comme reconnu par les deux Eglises , & employé pour confirmer un dogme de leur foi. Dans ce même endroit (c) il est dit que ces mots : *Et les trois ne sont qu'un* , se trouvoient dans quelques exemplaires après le ψ. 8. Ce que ces Peres , aussi-bien qu'Innocent III. & saint Thomas d'Aquin , n'approuvoient pas , & ne croyoient pas qu'on dût le lire dans les bons exemplaires de cette Epître. Manuel Calécas , (d) dans son Livre des Principes de la Foi Catholique , cite ce même passage comme canonique. Il vivoit au treizieme siecle , & assista au Concile de Lyon.

Après tout ce que l'on vient de dire contre l'authenticité de ce fameux passage , & en sa faveur , il s'agit à présent d'en tirer les conséquences , & de se déterminer à le reconnoître pour canonique ; ou à le rejeter comme faux & supposé. Mais pour lever ici toute équivoque , il faut observer qu'il y a par rapport aux divines Ecritures deux sortes d'authenticité. Il y a une authenticité intrinseque , par rapport aux originaux des Livres Saints ; cette authenticité se tire de l'inspiration du Saint-Esprit qui les a dictés ; & les Copies de ces Originaux , aussi-bien que leurs Versions , participent à cette authenticité lorsqu'elles sont conformes à ces Originaux. Mais en même temps il est une authenticité extrinseque par rapport aux Copies & aux Ver-

III.  
Conclusion  
de cette Dis-  
sertation. Dou-  
ble authentici-  
té de ce passa-  
ge. Réponse à  
l'objection pri-  
se de l'omission  
des Manuscrits  
& du silence  
des Peres.

---

(a) *Author. Disput. in Concil. Nicano, inter opera Athanas.* Περὶ δὲ τῶν τῶν Ἰωάννη φάρων, ἃ εἰ τρεῖς ἢ ἕν ἓστιν. — (b) *Fragment. Concil. Lateran. IV. in Edit. Concil. Lab-  
baana.* Οἱ τρεῖς ὡς τῆ καιρικῆ τοῦ Ἰωάννη ἐπιγραφῆ ἀναγιγνώσκονται, ἔτι τρεῖς εἰσὶν οἱ μαρτυροῦντες ὡς  
ὁ νεαῖος, ὁ Πάτερ, Λόγος, ἃ Πνεῦμα Ἅγιον. Καὶ ἕντι οἱ τρεῖς ἢ ἓστιν. εὐδὲ παρεσθῆνοι καθὼς ὡς τρεῖς  
καθ' ἑνὲν ἐνεῖοντο. — (c) Dans l'Édition des Conciles après εὐδὲ παρεσθῆνοι, il y a un  
intervalle, comme s'il manquoit là quelque chose : après quoi il met : καθὼς ὡς τρεῖς καθ' ἑνὲν  
ἐνεῖοντο. Le P. Collart a cru que tout le ψ. 8. du Chap. V. de la première de saint  
Jean, étoit omis en cet endroit, & il l'a suppléé à la marge. Mais M. Simon ayant  
consulté l'original Grec, qui est dans la Bibliothèque du Roi, n'y a remarqué aucun  
intervalle vuide ; & il prouve fort bien que l'on a seulement voulu marquer que ces  
mots : *Et hi tres unum sunt*, étoient dans quelques Manuscrits au huitieme verset. Il  
appuye son sentiment sur un passage d'une Décrétale d'Innocent III. à l'Evêque de Fer-  
rate ; & par saint Thomas contre l'Abbé Joachim. Voyez M. Simon, *Dissert. Critiq.  
des MSS. du N. T.* — (d) *Manuel. Calécas, lib. de Princip. Fidei Cathol. apud  
Combesis Auluar. pag. 519.*

sions de ces Originaux ; & cette authenticité se tire de l'autorité de l'Eglise qui les déclare authentiques en les adoptant comme fideles, exactes, ou ne contenant rien de contraire à la foi ni aux bonnes mœurs.

Ainsi, quant au passage dont il s'agit, si par l'authenticité de ce passage, on entend l'authenticité intrinsèque, c'est alors qu'il est vrai de dire que le tout consiste à savoir si ce passage étoit originairement dans l'Épître de S. Jean ; parce que s'il n'y étoit point, nulle autorité ne pourroit le faire reconnoître pour authentique, de cette authenticité qui se tire de l'inspiration. L'Eglise peut bien nous déclarer quelles sont les Ecritures sacrées ; mais elle ne peut pas les former, ni rendre authentique à cet égard ce qui ne l'est point.

Au contraire l'Eglise peut donner l'authenticité extrinsèque qui se tire de sa propre autorité ; & à cet égard, le tout consiste à savoir, non pas si ce passage étoit originairement dans l'Épître de S. Jean, mais si l'Eglise l'a déclaré authentique en l'adoptant. Et c'est ici que l'on peut apporter en preuve la décision du Concile de Trente. Ce Concile (a) a déclaré sacrés & canoniques tous les Livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, avec toutes leurs parties, de la manière que l'Eglise Catholique les lit dans l'édition Latine de la Vulgate. Or ce passage fait partie du Chap. V. de la I. Epître de S. Jean dans les exemplaires de la Vulgate. Il faut donc le recevoir comme le reste pour authentique. Sur quoi il y a deux choses à observer : ce Concile nous oblige à recevoir la I. Epître de S. Jean comme Ecriture sacrée & canonique, c'est-à-dire, comme authentique, de cette authenticité intrinsèque qui se tire de l'inspiration du Saint-Esprit ; mais de plus il nous oblige à recevoir la Version Vulgate de cette Epître, comme sacrée & canonique, c'est-à-dire, comme authentique de cette authenticité extrinsèque tirée de l'autorité de l'Eglise, qui discerne & adopte les Copies & les Versions des Ecritures sacrées, comme fideles, exactes, & ne contenant rien de contraire à la foi ni aux bonnes mœurs. Car selon le témoignage de Salméron, qui avoit assisté au Concile de Trente, (b) l'intention de ce Concile, en déclarant la Vulgate authentique, fut seulement de décider qu'entre les Versions Latines des divines Ecritures, cette Version étoit la seule que l'Eglise adoptât, comme étant la meilleure & la plus sûre, & comme ne contenant rien de contraire ni à la foi ni aux bonnes mœurs.

Ainsi, quand l'authenticité intrinsèque du passage dont il s'agit, pourroit être douteuse ; son authenticité extrinsèque n'en seroit pas moins certaine : elle est assurée par la décision du Concile de Trente. Mais

---

(a) *Concil. Trident. sess. 4. Si quis autem Libros ipsos integros cum omnibus suis partibus, prout in Ecclesia Catholica legi consueverunt ; & in veteri vulgata Editione habentur, pro sacris & canonicis non susceperit. . . anathema sit. — (b) Salméro. Prolegom. 3.*

l'authenticité intrinsèque même de ce passage, est reconnue par la plupart des Ecrivains Catholiques, qui admettent ce passage comme étant originairement de l'Épître de S. Jean, fondés sur ce que plusieurs anciens Peres l'ont cité comme de S. Jean; que toute l'Eglise d'Afrique l'a adopté comme tel dans un Acte solennel & public, présenté à un Roi Arien au cinquième siècle; & qu'enfin il se trouve dans un bon nombre d'anciens Exemplaires Grecs & Latins.

Les Protestants, tant Luthériens que Calvinistes, l'admettent comme nous, fondés uniquement sur l'autorité des anciens monuments, des Peres, & des Exemplaires où on le trouve cité. Les Sociniens, & ceux qui à leur exemple en contestent la vérité, soutiennent que ce passage ne fut jamais dans l'Original Grec de saint Jean. Mais d'où vient qu'il est cité par Tertullien, par saint Cyprien, par saint Fulgence, par Vigile de Tapse, par Eugene de Carthage, par toute l'Eglise d'Afrique écrivant contre les Ariens, qui avoient tant d'intérêt de le contester, & qui n'ont jamais osé s'inscrire en faux contre lui? Comment s'est-il glissé dans l'ancien Manuscrit d'Angleterre, & dans tant d'autres Latins d'une si respectable antiquité? D'où vient qu'on l'a suppléé aux marges de ceux où il ne se trouvoit point?

On avoue que hors l'Eglise d'Afrique, les anciens Peres Grecs & Latins ne paroissent pas l'avoir connu, ni lu dans leurs Exemplaires, & que jusqu'aux septième & huitième siècles, il est rare de le trouver dans les Peres & dans les Manuscrits: mais c'est apparemment que quelques-uns des premiers Exemplaires copiés sur l'original, s'étant trouvés défectueux par la négligence ou la précipitation des Copistes, la plupart des copies qu'on en tira, & ensuite les Traductions que l'on fit sur ces copies imparfaites, se répandirent par-tout; le respect qu'on avoit pour l'antiquité, & l'impuissance où l'on étoit de confronter les exemplaires avec les originaux, firent qu'on se défia même des Exemplaires plus corrects où il étoit: en sorte que plusieurs siècles s'écoulerent avant que l'on pût reconnoître le défaut & l'erreur. On ne les reconnut qu'à la longue; d'où vient que plusieurs ne le mirent encore que sur la marge de leurs Exemplaires. Enfin la vérité éclata peu-à-peu; & depuis plus de cinq cents cinquante ans, (a) les deux Eglises, Grecque & Latine, sont entièrement d'accord sur cet article.

Ce que nous supposons de la corruption casuelle de plusieurs des premières copies, n'est ni incroyable, ni extraordinaire. On a dans l'Ecriture même de l'Ancien Testament des fautes de Copistes, qui y subsistent depuis plusieurs siècles, & qui ne viennent que de l'ignorance,

---

(a) [ Dom Calmet, dans l'édition de son Recueil de Dissertations en 1720, disoit ici deux cents cinquante ans, sans indiquer de quelle époque il les comptoit: mais à dater du IV. Concile de Latran en 1215, dont il a allégué plus haut le témoignage, on peut compter aujourd'hui, en 1773, cinq cents cinquante & huit ans.]

ou de la négligence, ou de la méprise des Copistes. (a) Cela arrive encore tous les jours, sur-tout lorsqu'il s'agit de copier des Textes ; où le même mot se trouve plus d'une fois : à moins d'une attention extraordinaire, ou d'une révision très-exacte, on est très-exposé à se tromper. Dans cet endroit l'Ecrivain ayant trouvé deux fois ces mots : *Tres sunt qui testimonium dant*, a fauté du premier au second ; & comme cela n'interrompoit point le sens, on ne s'est apperçu de la méprise que très-long temps après, lorsqu'on a comparé les anciennes copies les unes avec les autres.

Au reste, on ne doit pas s'imaginer que dans les premiers siècles les copies des Epîtres canoniques fussent fort communes. Encore aujourd'hui elles sont assez rares dans les anciens Manuscrits. Les premiers temps du Christianisme furent fort agités par les persécutions. Ces Epîtres n'étoient point si nécessaires, si publiques, ni si générales que les autres, dont la plupart avoient été écrites à de grandes Eglises. La première de saint Jean en particulier, a été envoyée aux Parthes, selon les Anciens ; c'est-à-dire, aux Juifs convertis de delà l'Euphrate. Or il n'étoit pas aisé d'en tirer des copies de ces pays si éloignés, & si ennemis de l'Empire Romain.

---

(a) Voyez le P. Martianay, Notes sur le Prologue de saint Jérôme sur les Epîtres Canoniques ; & M. Roger, Dissertation sur ce passage, §. 30. p. 171.





# I. ÉPITRE DE SAINT JEAN.

## CHAPITRE PREMIER.

*Jésus-Christ vie éternelle apparue aux hommes. Société entre Dieu & nous. Marcher dans la lumière pour avoir société avec Dieu. Se dire sans péché, c'est mentir, & accuser Dieu même de mensonge.*

1. **Q**UOD fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, & manus nostræ contrectaverunt de verbo vitæ :

2. & vita manifestata est, & vidimus, & testamur, & annuntiamus vobis vitam æternam, quæ erat apud Patrem, & apparuit nobis :

3. Quod vidimus, & audivimus, annuntiamus vobis, ut & vos societatem

1. **N**OUS vous annonçons la parole de vie, qui étoit dès le commencement, que nous avons entendue, que nous avons vue de nos yeux, que nous avons regardée avec attention, & que nous avons touchée de nos mains :

2. car la vie même s'est rendue visible; nous l'avons vue; nous en rendons témoignage; & nous vous l'annonçons, cette vie éternelle, qui étoit dans le Père, & qui est venue se montrer à nous.

3. Nous vous prêchons, *dis-je*, ce que nous avons vu, & ce que nous avons entendu du Verbe éternel, qui s'est fait

*homme pour l'amour de nous , afin que vous croyiez en lui comme nous y croyons , & que vous entriez vous-mêmes en société avec nous , & que notre société soit avec Dieu le Pere , & avec son Fils Jesus-Christ , par la foi que nous aurons tous en lui , & par la charité dont elle sera suivie.*

4. Et nous vous écrivons ceci , afin que vous en ayez de la joie ; & que votre joie soit pleine & parfaite , dans la vue des graces que Dieu vous fait , & des biens qu'il vous destine.

5. Or ce que nous avons appris de Jesus-Christ , qui est cette parole de vie & ce Verbe éternel , & ce que nous vous enseignons de sa part , est que Dieu est la lumiere même , & qu'il n'y a point en lui de ténèbres :

6. de sorte que si nous disons que nous avons société avec lui , & que nous marchions dans les ténèbres de l'erreur & du péché , nous mentons , & nous ne pratiquons pas la vérité.

7. Mais si nous marchons dans la lumiere de la foi & des bonnes œuvres , comme il est lui-même dans la lumiere de la vérité & de la sainteté , nous avons en-semble une société mutuelle ; & le sang de Jesus-Christ son Fils nous purifie de tout péché. C'est de quoi nous avons un besoin continuel :

8. car si nous disons que nous sommes sans péché , nous nous séduisons nous-mêmes , & la vérité n'est point en nous.

9. Mais si nous confessons humblement nos péchés , il est fidele & juste pour nous les remettre , comme il nous l'a pro-

habeatis nobiscum , & societas nostra sit cum Patre , & cum Filio ejus Jesu Christo.

4. Et hæc scribimus vobis ut gaudeatis , & gaudium vestrum sit plenum.

5. Et hæc est annuntiatio , quam audivimus ab eo , & annuntiamus vobis : Quoniam Deus lux est , & tenebræ in eo non sunt ullæ.

6. Si dixerimus quoniam societatem habemus cum eo , & in tenebris ambulamus , mentimur , & veritatem non facimus.

7. Si autem in luce ambulamus , sicut & ipse est in luce ; societatem habemus ad invicem , & sanguis Jesu Christi , Filii ejus , emundat nos ab omni peccato.

8. Si dixerimus quoniam peccatum non habemus ; ipsi nos seducimus , & veritas in nobis non est.

9. Si confiteamur peccata nostra ; fidelis est , & justus , ut remittat nobis

✧ 4. Le mot *gaudeatis* n'est pas dans le Grec , qui lit simplement : afin que votre joie , &c.

peccata nostra, & emun-  
det nos ab omni iniquita-  
te.

10. Si dixerimus quo-  
niam non peccavimus :  
mendacem facimus eum,  
& verbum ejus non est in  
nobis.

mis, & pour nous purifier de toute ini-  
quité.

10. J'ajoute encore que si nous disons  
que nous n'avons point péché, nous le  
faisons menteur, & la parole n'est point  
en nous, puisqu'elle nous enseigne par-  
tout que nous sommes tous pécheurs, &  
que nous avons un besoin continuel de sa  
miséricorde.

C H A P I T R E I I.

*Jesus-Christ victime de propitiation pour les péchés de tout le  
monde. Qui demeure en lui, doit marcher comme lui. Qui  
hait son frere, est dans les ténèbres. Qui aime le monde,  
n'aime point Dieu. Triple concupiscence. Plusieurs Ante-  
christes. L'onction divine enseigne tout*

1. **F**llioli mei, hæc scri-  
bo vobis, ut non pec-  
cetis. Sed & si quis pecca-  
verit, advocatum habe-  
mus apud Patrem Jesum  
Christum justum :

2. & ipse est propitiatio  
pro peccatis nostris ; non  
pro nostris autem tantum,  
sed etiam pro totius mun-  
di.

3. Et in hoc scimus quo-  
niam cognovimus eum,  
si mandata ejus observe-

1. **M**Es petits enfants, je vous écris  
ceci, afin que vous ne péchiez  
point. Si néanmoins quelqu'un peche,  
nous avons pour avocat envers le Pere,  
Jesus-Christ qui est juste & saint, par  
lequel nous devons espérer d'obtenir mi-  
séricorde.

2. Car c'est lui qui est la victime de  
propitiation, qui s'est offert, & qui s'offre  
encore tous les jours pour nos péchés ; &  
non-seulement pour les nôtres, mais  
aussi pour ceux de tout le monde : de sor-  
te que tous ceux qui ont recours à lui, dans  
les sentimens d'une véritable pénitence,  
trouvent en lui & par lui la rémission de  
leurs péchés. Combien donc devons-nous  
estimer la grace que Dieu nous a faite, de  
nous donner la connoissance de ce divin  
médiateur ?

3. Mais ce qui nous fait connoître que  
nous le connoissons véritablement, & que  
notre foi est sincère & véritable, est si nous

gardons ses commandements.

4. *Car celui qui dit qu'il le connoît, & qui ne garde pas ses commandements, est un menteur ; & la vérité n'est point en lui.*

5. *Mais si quelqu'un garde sa parole, & fait ce qu'elle ordonne, l'amour de Dieu est vraiment parfait en lui : c'est par-là que nous connoissons que nous sommes en lui, c'est-à-dire, en Jesus-Christ.*

6. *Car celui qui dit qu'il demeure en Jesus-Christ, doit marcher lui-même comme Jesus-Christ a marché.*

7. *Mes très-chers freres, " je ne vous écris point un commandement nouveau, mais le commandement ancien que vous avez reçu dès le commencement : & ce commandement ancien est la parole que vous avez entendue dès le commence-*

*Jean. XIII.  
14. XV. 12.*

*ment. "*  
8. *Et néanmoins je vous dis que le commandement dont je vous parle, qui est celui de la charité, est nouveau : ce qui est vrai en Jesus-Christ, & en vous ; en Jesus-Christ, parce qu'il l'a pratiqué d'une maniere toute nouvelle, ayant porté l'excès de sa charité jusqu'à mourir pour ses ennemis, & en vous, " parce que les ténèbres de l'ignorance, où vous étiez à l'égard de l'étendue de ce précepte, sont passées, & que la vraie lumiere de la foi commence déjà de luire dans vos cœurs, & de vous apprendre que votre charité doit aller jusqu'à aimer vos ennemis.*

9. *De sorte que celui qui prétend être dans la lumiere de la grace & de la vérité, & qui néanmoins hait son frere, est en-*

*mus.*

4. *Qui dicit se nosse eum, & mandata ejus non custodit ; mendax est, & in hoc veritas non est.*

5. *Qui autem servat verbum ejus, verè in hoc caritas Dei perfecta est : & in hoc scimus quoniam in ipso sumus.*

6. *Qui dicit se in ipso manere, debet, sicut ille ambulavit, & ipse ambulare.*

7. *Carissimi, non mandatum novum scribo vobis, sed mandatum vetus, quod habuistis ab initio : mandatum vetus est verbum quod audistis.*

8. *Iterùm mandatum novum scribo vobis, quod verum est & in ipso, & in vobis : quia tenebræ transierunt, & verum lumen jam lucet.*

9. *Qui dicit se in luce esse, & fratrem suum odit, in tenebris est usque ad-*

ψ. 7. Gr. litt. mes freres.  
*Ibid.* Cela est exprimé dans le Grec.

ψ. 8. Voyez dans l'Evangile de S. Jean ;  
XIII. 34

huc.

10. Qui diligit fratrem suum, in lumine manet, & scandalum in eo non est.

11. Qui autem odit fratrem suum, in tenebris est, & in tenebris ambulat, & nescit quò eat: quia tenebræ obcæcaverunt oculos ejus.

12. Scribo vobis, filioli, quoniam remittuntur vobis peccata propter nomen ejus.

13. Scribo vobis, patres, quoniam cognovistis eum qui ab initio est. Scribo vobis, adolescentes, quoniam vicistis malignum.

14. Scribo vobis, infantes, quoniam cognovistis Patrem. Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis, & verbum Dei manet in vobis, & vicistis malignum.

15. Nolite diligere mun-

core dans les ténèbres de l'erreur & du péché.

10. Et, au contraire, celui qui aime son frere, demeure dans la lumiere; & rien ne lui est un sujet de chute & de scandale, parce que sa charité fait qu'il ne cherche point ses propres intérêts aux dépens de ses freres, & qu'il ne prend point de leurs fautes une occasion de pécher.

11. Mais celui qui hait son frere, est dans les ténèbres; il marche dans les ténèbres, & il ne fait où il va, parce que les ténèbres l'ont aveuglé.

12. Je vous écris ceci, mes petits enfants, parce que vos péchés vous sont remis au nom de Jesus-Christ, & que je souhaite que vous ne vous y engagiez pas de nouveau.

13. Je vous écris, peres, parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement, & que je desire que cette connoissance ne soit pas stérile en vous. Je vous écris, jeuges gens, parce que vous avez vaincu le malin esprit, & que je veux que vous conserviez le fruit de cette victoire.

14. Je vous écris, petits enfants, parce que vous avez connu le Pere céleste, & que je souhaite que vous profitiez de cette connoissance, & que vous demeuriez attachés à un Pere si tendre & si bon. Je vous écris, jeunes gens, parce que vous êtes forts, que la parole de Dieu demeure en vous, & que vous avez vaincu le malin esprit. Voici donc ce que je vous écris à tous, afin que vous conserviez tous ces avantages.

15. N'aimez point le monde, ni ce

¶ 14. Le Grec répète ici ces mots: Je vous écris, peres, parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement. Ou plutôt

selon le Grec à la lettre: Je vous ai écrit, peres. . . Je vous ai écrit, jeunes gens, &c.

qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Pere céleste n'est point en lui.

16. Car tout ce qui est dans le monde est, ou concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie; ce qui ne vient point du Pere céleste, mais du monde, qui nous porte à l'amour des plaisirs, au desir des richesses, & à la recherche des honneurs, comme aux seuls biens que le monde connoît, & qu'il estime.

17. Or le monde passe, & tout ce que la concupiscence trouve d'aimable dans les choses du monde, passe avec lui; mais celui qui fait la volonté de Dieu, demeure éternellement. Attachons-nous donc à l'accomplissement de cette divine volonté, & fuyons le monde avec tous ses enchantements. Rien n'est plus propre à nous en dégoûter que leur instabilité, & le peu de temps que nous aurions à les posséder.

18. En effet, mes petits enfants, c'est ici la dernière heure: &, comme vous avez entendu dire que l'Antechrist doit venir, il y a dès maintenant même plusieurs Antechrists; ce qui nous fait connoître que nous sommes dans la dernière heure & le dernier âge du monde.

19. Ils sont sortis d'avec nous, ces antechrists: mais ils n'étoient pas d'avec nous; car, s'ils eussent été d'avec nous dans le décret éternel de la prédestination, ils fussent demeurés avec nous; mais ils en sont sortis, afin qu'on reconnût clairement que tous ceux qui sont membres de l'Eglise, ne sont pas pour cela d'avec nous.

20. Pour vous, mes chers enfants, vous

dum, neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit mundum, non est caritas Patris in eo:

16. Quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, & concupiscentia oculorum, & superbia vitæ: quæ non est ex Patre, sed ex mundo est.

17. Et mundus tranfit, & concupiscentia ejus. Qui autem facit voluntatem Dei, manet in æternum.

18. Filioli, novissima hora est: & sicut audistis quia Antichristus venit, & nunc Antichristi multi facti sunt: unde scimus, quia novissima hora est.

19. Ex nobis prodierunt; sed non erant ex nobis: nam si fuissent ex nobis, permansissent utique nobiscum: sed ut manifesti sint, quoniam non sunt omnes ex nobis:

20. Sed vos unctiorem

¶ 18. Voyez la Dissertation sur l'antechrist, à la tête de la seconde Epître aux Thesaloniciens.

habetis à Sancto, & nostis omnia.

avez reçu l'onction du Saint-Esprit, " & vous connoissez toutes choses, de sorte que vous ne serez pas trompés par ces séducteurs, étant éclairés par la lumière de l'Esprit de Dieu même.

21. Non scripsi vobis quasi ignorantibus veritatem, sed quasi scientibus eam: & quoniam omne mendacium ex veritate non est.

21. Aussi je ne vous ai pas écrit comme à des personnes qui ne connussent pas la vérité, mais comme à ceux qui la connoissent, & qui savent que nul mensonge ne vient de la vérité.

22. Quis est mendax, nisi is qui negat quoniam Jesus est Christus? Hic est Antichristus, qui negat Patrem & Filium.

22. Or qui est menteur, si ce n'est celui qui nie que Jesus soit le Christ, c'est-à-dire, l'Oint de Dieu? Celui-là est un Antechrist, qui nie le Pere & le Fils en niant la divinité de Jesus-Christ.

23. Omnis qui negat Filium, nec Patrem habet: qui confitetur Filium, & Patrem habet.

23. Car quiconque nie que Jesus-Christ soit le Fils de Dieu, ne reconnoît point le Pere éternel qui l'a engendré; & quiconque confesse qu'il est le Fils de Dieu, reconnoît aussi le Pere qui l'a envoyé.

24. Vos quod audistis ab initio, in vobis permaneat. Si in vobis permanserit quod audistis ab initio, & vos in Filio & Patre manebitis.

24. Pour vous, mes chers freres, vous reconnoissez que Jesus est le Fils de Dieu. Faites donc en sorte que ce que vous avez appris de lui dès le commencement demeure toujours en vous. Si ce que vous avez appris dès le commencement de la doctrine de Jesus-Christ, demeure toujours en vous, vous demeurerez aussi dans le Fils & dans le Pere.

25. Et hæc est repromissio, quam ipse pollicitus est nobis, vitam æternam.

25. Et c'est ce que lui-même nous a promis, en nous promettant la vie éternelle, qui consiste dans cette union avec le Pere & avec le Fils.

26. Hæc scripsi vobis de his qui seducunt vos.

26. Voilà ce que j'ai cru devoir vous écrire touchant ceux qui vous séduisent, non que je crusse que cela fût nécessaire pour vous garantir de leurs erreurs.

27. Et vos unctionem

27. Car pour vous autres, l'onction

ψ. 20. Autr. l'onction du Saint, c'est-à-dire, de Jesus-Christ qui est le Saint des Saints: Voyez au ψ. 27.

que vous avez reçue du Fils de Dieu, demeure en vous ; " & vous n'avez pas besoin qu'aucun vous enseigne : mais comme cette même onction " vous enseigne toutes choses, & qu'elle est la vérité exempte de tout mensonge, vous n'avez qu'à demeurer dans ce qu'elle vous enseigne. "

28. Maintenant donc, mes petits enfants, demeurez dans *ce que vous enseigne cette divine onction*, " afin que, lorsque *le Fils de Dieu* paroîtra, nous ayons de l'assurance *devant lui*, & que nous ne soyons pas confondus par sa présence. "

29. Si donc vous savez que Dieu est juste, sachez aussi que tout homme qui vit selon la justice, est né de lui, & a le bonheur d'être du nombre de ses enfants.

¶ 27. C'est le sens du Grec: *manet in vobis.*

*Ibid.* C'est le sens du Grec: *ipsa unctio.*

*Ibid.* C'est le sens du Grec: *manebitis.*

quam accepistis ab eo, maneat in vobis. Et non necesse habetis ut aliquis doceat vos: sed sicut unctio ejus docet vos de omnibus, & verum est, & non est mendacium; & sicut docuit vos, manete in eo,

28. Et nunc, filioli, manete in eo: ut cum apparuerit, habeamus fiduciam, & non confundamur ab eo in adventu ejus.

29. Si scitis quoniam justus est, scitote quoniam & omnis qui facit justitiam, ex ipso natus est.

¶ 28. C'est le sens du Grec.

*Ibid.* C'est le sens du Grec. Autr. selon la Vulgate, dans son avènement.

### CHAPITRE III

*Chrétiens enfants de Dieu. Qui commet le péché, est enfant du diable. Qui est né de Dieu, ne pèche point. Qui n'aime point son frere, demeure dans la mort. Aimer non de parole, mais en vérité. Dieu demeure en nous par son esprit.*

i. **C**onsidérez donc quel amour le Pere nous a témoigné, de vouloir que nous soyons appelés, & que nous soyons en effet " enfants de Dieu. C'est pour cela que le monde ne nous connoît pas, & qu'il nous méprise, parce qu'il ne connoît pas Dieu notre Pere, & qu'il ne sait pas de quelle gloire il veut

1. **V**idete qualem caritatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur & simus. Propter hoc mundus non novit nos: quia non novit eum.

¶ 1. Ces mots, & *simus*, ne sont pas dans le Grec: mais nous ne sommes appelés

zels, que parce que nous le sommes en effet, comme saint Jean le dit au §. suiv.

2. Carissimi, nunc filii Dei sumus : & nondum apparuit quid erimus. Scimus quoniam cum apparuerit, similes ei erimus : quoniam videbimus eum sicuti est.

3. Et omnis qui habet hanc spem in eo, sanctificat se, sicut & ille sanctus est.

4. Omnis qui facit peccatum, & iniquitatem facit : & peccatum est iniquitas.

5. Et scitis quia ille apparuit ut peccata nostra tolleret : & peccatum in eo non est.

6. Omnis qui in eo manet, non peccat : & omnis qui peccat, non vidit eum, nec cognovit eum.

7. Filioli, nemo vos seducat. Qui facit justitiam, justus est : sicut & ille jus-

*nous combler.*

2. Mes bien-aimés ; nous sommes déjà enfants de Dieu ; mais ce que nous serons un jour, ne paroît pas encore. Nous savons que lorsque *Jesus-Christ* se montrera dans sa gloire, nous serons semblables à lui, " parce que nous le verrons tel qu'il est, & que cette vue nous transformera en son image & en sa ressemblance.

3. Et quiconque a cette espérance en lui, se sanctifie, comme il est saint lui-même, sachant qu'il n'y a que ceux qui participent à sa sainteté, qui puissent avoir part à sa gloire.

4. Or tout homme qui commet un péché, commet aussi un violement de la loi " de Dieu ; car le péché est le violement de la loi " de Dieu : & ainsi tout homme qui peche, est bien éloigné de participer à la sainteté de *Jesus-Christ*, qui a toujours fait la volonté de son Père, & qui est venu pour détruire le péché.

5. Car vous savez qu'il s'est rendu visible pour se charger " de nos péchés, & qu'il n'y a point en lui de péché.

*Isai. LIII. 9.  
1. Petr. II. 22.*

6. Quiconque donc demeure en lui par une foi vive, une espérance ferme, & une charité ardente, ne peche point : & quiconque peche, ne l'a point vu, & ne l'a point connu comme il faut, puisque sa connaissance n'a point produit en lui les fruits de justice qu'elle devoit y produire, & qui devoient le rendre semblable à *Jesus-Christ*.

7. Ainsi, mes petits enfants, que personne ne vous séduise, en vous persuadant qu'il suffit de croire en *Jesus-Christ* pour être juste comme *Jesus-Christ*. Mais soyez

γ. 2. Autr. Nous savons que lorsque ce que nous devons être, paroitra, nous serons semblables à Dieu ; parce que, &c.

γ. 4. C'est le sens du Grec.

γ. 5. Gr. autr. pour ôter & abolir nos péchés.

*assurés que celui qui fait les œuvres de justice que Jesus-Christ a faites, c'est celui-là seul qui est juste, comme Jesus-Christ est juste.*

Joan. VIII. 44.

8. Celui qui commet le péché, est *enfant* du diable ; parce que le diable peche dès le commencement, & est le pere & le chef de tous les pécheurs. Or le Fils de Dieu est venu au monde, pour détruire les œuvres du diable.

9. Et ainsi, quiconque est né de Dieu comme Jesus-Christ, & participe à sa filiation divine, ne commet point de péché ; parce que la semence de Dieu, & sa grace sanctifiante que le Saint-Esprit répand dans son ame, demeure en lui ; & il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu, & que l'esprit de l'adoption divine dont il est animé, lui inspire une ardente charité pour Dieu, & une horreur extrême du péché.

10. C'est donc en cela que l'on connoît ceux qui sont enfants de Dieu, & ceux qui sont enfants du diable. Tout homme qui ne fait point les œuvres de justice, n'est point enfant de Dieu, non plus que celui qui n'aime point son frere.

Joan. XIII.  
34. XV. 12.

11. Car ce qui vous a été annoncé, & que vous avez entendu dès le commencement, est, que vous vous aimiez les uns les autres :

Gen. IV. 8.

12. ne faisant pas comme Caïn, qui étoit enfant du malin esprit, & qui tua son frere. Et pourquoi le tua-t-il ? Parce que ses actions étoient méchantes, & que celles de son frere étoient justes, & qu'il ne put supporter la vue de sa sainteté, qui condamnoit la corruption de son cœur.

tus est.

8. Qui facit peccatum ; ex diabolo est : quoniam ab initio diabolus peccat. In hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera diaboli.

9. Omnis qui natus est ex Deo, peccatum non facit : quoniam semen ipsius in eo manet, & non potest peccare, quoniam ex Deo natus est.

10. In hoc manifesti sunt filii Dei, & filii diaboli. Omnis qui non est justus, non est ex Deo, & qui non diligit fratrem suum :

11. quoniam hæc est annuntiatio, quam audistis ab initio, ut diligatis alterutrum :

12. non sicut Cain, qui ex maligno erat, & occidit fratrem suum. Et propter quid occidit eum ? Quoniam opera ejus maligna erant : fratris autem ejus, justa.

γ. 10. C'est l'expression du Grec.

13. Nolite mirari, fratres, si odit vos mundus.

13. Ne vous étonnez pas aussi, mes frères, si le monde vous hait. Il est plein de corruption & de malice, & il ne peut souffrir votre piété & votre sainteté. Pour nous, mes frères, aimons-nous les uns les autres : c'est le caractère des vrais justes.

14. Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres. Qui non diligit, manet in morte.

14. Car nous reconnoissons, à l'amour que nous avons pour nos frères, que nous sommes passés de la mort du péché à la vie de la grace. En effet, celui qui n'aime point son frère, demeure dans la mort. La preuve en est évidente.

Lev. xix. 17.  
Supr. 11. 124

15. Omnis qui odit fratrem suum; homicida est. Et scitis quoniam omnis homicida non habet vitam æternam in semetipso manentem.

15. Tout homme qui hait son frère, est homicide. Or vous savez que nul homicide n'a la vie éternelle résidente en lui : & par conséquent, celui qui hait son frère, est mort aux yeux de Dieu. Craignons donc de tomber dans cette haine de nos frères, & exciions-nous à avoir pour eux une charité sincère. C'est par les œuvres que nous connoîtrons que nous les aimons véritablement.

16. In hoc cognovimus caritatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit: & nos debemus pro fratribus animas ponere.

16. Car, comme nous avons reconnu l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a donné sa vie pour nous; nous devons aussi donner notre vie pour nos frères, ou du moins être dans la disposition de le faire, si cela étoit nécessaire pour leur salut.

Jean. xv. 131

17. Qui habuerit substantiam hujus mundi, & viderit fratrem suum necessitatem habere, & clauserit viscera sua ab eo: quomodo caritas Dei manet in eo?

17. Si donc quelqu'un a des biens de ce monde, & que, voyant son frère en nécessité, il lui ferme son cœur & ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeureroit-il en lui?

Lut. 117. 17.  
Jas. 11. 15.

18. Filioli mei, non diligamus verbo, neque lingua, sed opere & veritate.

18. Mes petits enfants, n'aimons pas de parole & de la langue, mais par œuvres & en vérité.

19. In hoc cognoscimus

19. C'est par-là que nous connoissons

† 13. Le pronom *mei* est dans le Grec.

† 14. Ce mot est dans le Grec.

que nous sommes *enfants* de la vérité, & que nous en persuaderons notre cœur en la présence de Dieu.

20. Si notre cœur nous condamne, & nous reproche notre dureté, que ne fera point Dieu, qui est plus grand que notre cœur, & qui connoît toutes choses!

21. Mes bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne point, nous avons de l'assurance devant Dieu;

Math. XXI.  
22.

22. & nous pouvons compter que, quoi que ce soit que nous lui demandions, nous le recevrons de lui; parce qu'il paroît par ce bon témoignage de notre conscience, que nous gardons ses commandements, & que nous faisons ce qui lui est agréable.

Joan. VI. 29.  
XVII. 3.  
Joan. XIII.  
34. XV. 12.

23. Et le premier commandement qu'il nous a fait, est de croire au nom de son Fils Jésus-Christ, & de nous aimer les uns les autres, comme il nous l'a commandé.

24. Or celui qui garde les commandements de Dieu, a cet avantage, qu'il demeure en Dieu, & Dieu en lui: & c'est par l'esprit qu'il nous a donné, qui est l'esprit de charité, ou plutôt qui est la charité même, que nous connoissons qu'il demeure en nous.

ψ. 21. Litt. de la confiance.

quoniam ex veritate sumus: & in conspectu ejus suadebimus corda nostra.

20. Quoniam si reprehenderit nos cor nostrum: major est Deus corde nostro, & novit omnia.

21. Carissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum:

22. & quidquid petierimus, accipiemus ab eo: quoniam mandata ejus custodimus, & ea quæ sunt placita coram eo facimus.

23. Et hoc est mandatum ejus: ut credamus in nomine Filii ejus Jesu Christi: & diligamus alterutrum, sicut dedit mandatum nobis.

24. Et qui servat mandata ejus, in illo manet, & ipse in eo: & in hoc scimus quoniam manet in nobis, de Spiritu quem dedit nobis.



## C H A P I T R E I V.

*Discernement des esprits. S'aimer les uns les autres. Amour de Dieu envers nous, modele de l'amour que nous devons à nos freres. Qui demeure dans l'amour, demeure en Dieu. Constance qu'inspire la charité. Qui hait son frere, n'aime point Dieu.*

1. **C**arissimi, nolite omni spiritui credere; sed probate spiritus si ex Deo sint: quoniam multi pseudoprophetae exierunt in mundum.

2. In hoc cognoscitur Spiritus Dei: omnis spiritus qui confitetur Jesum Christum in carne venisse, ex Deo est:

3. & omnis spiritus, qui solvit Jesum, ex Deo non est; & hic est Antichristus, de quo audistis quoniam venit; & nunc jam in mundo est.

4. Vos ex Deo estis, filii; & vicistis eum, quoniam major est qui in vobis est, quam qui in mun-

1. **M**Es bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit; mais éprouvez si les esprits sont de Dieu: car plusieurs faux-prophètes se sont élevés dans le monde, qui y répandent une doctrine pernicieuse; & vous devez prendre garde de n'y être pas trompés.

2. Voici donc à quoi vous reconnaîtrez qu'un esprit est de Dieu: Tout esprit qui confesse que Jesus-Christ est venu au monde dans une chair véritable, est de Dieu:

3. & tout esprit qui détruit Jesus-Christ, en niant la vérité de son Incarnation, ou de sa filiation divine, celui-là n'est point de Dieu, & c'est là l'esprit de l'Antechrist, dont vous avez entendu dire qu'il doit venir; & il est déjà venu dans le monde, par ces faux-docteurs qui sont ses ministres & ses envoyés.

4. Mes petits enfants, vous l'avez vaincu, cet Antechrist, vous qui êtes de Dieu, parce que celui qui est en vous par sa grace, & qui vous honore de sa protection divine, est plus grand que celui

ψ. 2. C'est l'expression du Grec: *cognoscitis.*

ψ. 3. Autr. qui dit que Jesus-Christ, qui nie que Jesus soit le Christ. (Supr. 11. 22.) Le Grec lit: Et tout esprit qui ne confesse pas que Jesus-Christ soit venu dans une chair véritable, n'est point de Dieu. Cette lecture se trouve dans quelques Peres, particulièrement

dans S. Polycarpe disciple de S. Jean. Plusieurs lisent comme porte la Vulgate. Quelques-uns citent l'une & l'autre lecture.

Ibid. C'est le sens du Grec: c'est là l'esprit de l'Antechrist.

ψ. 4. Le Grec lit: vous les avez vaincus, ces faux-prophètes, ces Antechrists.

qui est dans le monde, & qui tache de vous perdre. Ayez donc soin de conserver l'avantage de cette victoire, qui est le fruit de votre foi; & ne vous laissez pas séduire par ces imposteurs.

Joan. VIII. 47. 5. Ils sont du monde: c'est pourquoi ils parlent selon l'esprit & le goût du monde; & c'est pourquoi aussi le monde les écoute.

6. Mais pour nous, nous sommes de Dieu; & celui qui connoît Dieu, nous écoute: celui qui n'est point de Dieu, ne nous écoute point: c'est par-là que nous connoissons ceux qui sont animés de l'esprit de vérité, & ceux qui sont poussés par l'esprit d'erreur.

7. Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres; car l'amour & la charité est de Dieu; & tout homme qui aime son frere, est né de Dieu, & il connoît Dieu.

8. Celui qui n'aime point son frere, ne connoît point Dieu: car Dieu est amour; & la connoissance de Dieu nous porte à l'imiter dans sa charité & son amour, en aimant nos freres, comme il nous a aimés.

Joan. III. 16. 9. Or c'est en cela que Dieu a fait paroître son amour envers nous, en ce qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui.

10. Et c'est en cela que consiste la grandeur de cet amour, que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais que c'est lui qui nous a aimés le premier, & qui a envoyé son Fils pour être la victime de propitiation pour nos péchés.

11. Mes bien-aimés, si Dieu nous a aimés de cette sorte, nous devons aussi nous aimer les uns les autres, pour nous rendre les imitateurs de notre Pere céleste,

do.

5. Ipsi de mundo sunt: ideò de mundo loquuntur, & mundus eos audit.

6. Nos ex Deo sumus: qui novit Deum, audit nos: qui non est ex Deo, non audit nos: in hoc cognoscimus Spiritum veritatis, & spiritum erroris.

7. Carissimi, diligamus nos invicem: quia caritas ex Deo est; & omnis qui diligit, ex Deo natus est; & cognoscit Deum.

8. Qui non diligit, non novit Deum: quoniam Deus caritas est.

9. In hoc apparuit caritas Dei in nobis, quoniam Filium suum unigenitum misit Deus in mundum, ut vivamus per eum.

10. In hoc est caritas: non quasi nos dilexerimus Deum, sed quoniam ipse prior dilexit nos, & misit Filium suum propitiationem pro peccatis nostris.

11. Carissimi, si sic Deus dilexit nos: & nos debemus alterutrum diligere.

12. Deum

12. Deum nemo vidit unquam. Si diligamus invicem, Deus in nobis manet, & caritas ejus in nobis perfecta est.

13. In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus, & ipse in nobis: quoniam de Spiritu suo dedit nobis.

14. Et nos vidimus, & testificamur, quoniam Pater misit Filium suum Salvatorem mundi.

15. Quisquis confessus fuerit quoniam Jesus est Filius Dei, Deus in eo manet, & ipse in Deo.

16. Et nos cognovimus, & credidimus caritati, quam habet Deus in nobis. Deus caritas est; & qui manet in caritate, in Deo manet, & Deus in eo.

17. In hoc perfecta est caritas Dei nobiscum, ut fiduciam habeamus in die judicii: quia sicut ille est, & nos sumus in hoc mundo.

*& pour attirer sa grace en nous.*

12. Car nul homme mortel n'a jamais vu Dieu. Si néanmoins nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, & son amour est parfait en nous.

*Joan. 1. 18  
1. Tim. VI. 6*

13. Or ce qui nous fait connoître que nous demeurons en lui, & lui en nous, est qu'il nous a rendus participants de son Esprit;

14. & que nous avons vu, par la lumière de cet Esprit divin, & que nous rendons témoignage par la force qu'il nous donne; & par les miracles qu'il nous fait faire, que Dieu le Pere a envoyé son Fils pour être le Sauveur du monde."

15. Quiconque donc aura aussi confessé que Jesus est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, & lui en Dieu, pourvu que cette confession soit accompagnée de reconnoissance & d'amour, comme la nôtre.

16. Et en effet, nous avons connu & cru, par la foi, l'amour que Dieu a pour nous; & nous lui en avons témoigné notre reconnoissance, par un amour qui nous a étroitement unis à lui; car Dieu est amour: & ainsi quiconque demeure dans l'amour, demeure en Dieu, & Dieu demeure en lui.

17. Or c'est en cela que consiste la perfection de notre amour envers Dieu, si nous sommes tels en ce monde que Jesus-Christ y a été, étant prêts de donner notre vie pour nos freres, comme il a donné la sienne pour nous, afin que nous ayons confiance au jour du jugement, & que

¶ 14. Autr. & nous avons vu de nos yeux, le Verbe de vie qui a paru dans le monde; (Supr. 1. 1. 2.) & nous rendons témoignage que Dieu le Pere, &c.

¶ 17. Gr. autr. C'est en cela que consiste

la perfection de notre amour, si nous sommes en ce monde tels que Dieu est envers nous, nous aimant les uns les autres, comme Dieu nous a aimés, afin que, &c. » Le mot *Dei*, n'est pas dans le Grec.

*nous l'attendions sans crainte.*

18. Car la crainte n'est point avec la charité : mais la charité parfaite chasse la crainte, parce que la crainte est accompagnée de peine ; & ainsi celui qui craint, n'est point parfait dans la charité, qui inspire la confiance, la joie & la paix.

19. Aimons donc Dieu, puisqu'il nous a aimés le premier ; & témoignons-lui notre amour par l'amour que nous aurons pour nos freres. C'est la preuve de celui que nous avons pour Dieu.

20. En effet, si quelqu'un dit : J'aime Dieu ; & qu'il haïsse son frere, c'est un menteur : car comment celui qui n'aime pas son frere qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?

Joan. XIII.  
34. XV. 12.  
Ephes. V. 2.

21. Et de plus, nous avons reçu ce commandement de Dieu, que celui qui aime Dieu, doit aussi aimer son frere ; ensorte que celui qui n'observe pas ce commandement, ne peut dire qu'il aime Dieu, puisque l'amour de Dieu consiste dans l'observation de ses commandements.

18. Timor non est in caritate ; sed perfecta caritas foras mittit timorem : quoniam timor pœnam habet ; qui autem timet, non est perfectus in caritate.

19. Nos ergo diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos.

20. Si quis dixerit, Quoniam diligo Deum, & fratrem suum oderit, mendax est. Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum, quem non videt, quomodo potest diligere ?

21. Et hoc mandatum habemus à Deo : ut qui diligit Deum, diligat & fratrem suum.



## C H A P I T R E V.

*Amour de Dieu & du prochain. Commandements de Dieu non pénibles. Foi victorieuse du monde. Témoins qui déposent pour Jesus-Christ. Qui ne croit pas en Jesus-Christ, fait Dieu menteur, & n'a point la vie. Demandes exaucées. Péché qui conduit à la mort. Jesus-Christ vrai Dieu.*

1. **O**Mnis qui credit, quoniam Jesus est Christus, ex Deo natus est. Et omnis qui diligit eum qui genuit, diligit & eum qui natus est ex eo.

2. In hoc cognoscimus quoniam diligimus natos Dei, cum Deum diligamus, & mandata ejus faciamus.

3. Hæc est enim caritas Dei, ut mandata ejus custodiamus : & mandata ejus gravia non sunt.

4. Quoniam omne quod natum est ex Deo, vincit mundum : & hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra.

1. **M**Ais ce qui montre encore combien cet amour du prochain est nécessaire & inséparable de l'amour de Dieu, c'est que quiconque croit que Jesus est le Christ & le Sauveur que Dieu a oint de la divinité même, par l'union de la nature divine & de la nature humaine en sa personne divine, celui-là est né de Dieu : & quiconque aime celui qui a engendré, aime aussi celui qui en a été engendré : En sorte que quiconque aime Dieu, qui est le Pere des fideles par la foi qu'il leur inspire, aime aussi les fideles qui reçoivent cette foi, & qui deviennent par-là les enfants de Dieu.

2. Or nous connoissons que nous aimons les enfants de Dieu, quand nous aimons Dieu, & que nous gardons ses commandements,

3. parce que l'amour de Dieu consiste à garder ses commandements ; & ses commandements ne sont point pénibles.

4. Car tous ceux qui sont nés de Dieu, sont victorieux du monde, qui s'oppose par ses enchantements à cette observation des commandements de Dieu, & qui tache de la rendre difficile : & cette victoire, par laquelle le monde est vaincu, est l'effet de notre foi.

5. *En effet*, qui est celui qui est victorieux du monde, sinon celui qui croit que Jesus est le Fils de Dieu, & qui met en lui toute sa confiance, comme en celui qui, ayant vaincu le monde par sa croix, nous a aussi mérité la grace de le vaincre nous-mêmes ?

6. C'est ce même Jesus-Christ qui est venu nous purifier avec l'eau & avec le sang ; non-seulement avec l'eau, comme Jean-Baptiste, mais avec l'eau & avec le sang qui sortirent de son côté sur l'arbre de la croix, & qui sont les preuves incontestables de la vérité de son Incarnation. Et c'est aussi l'Esprit, qu'il remit entre les mains de son Pere au moment de sa mort, qui rend témoignage que Jesus-Christ est la vérité, c'est-à-dire, qu'il est véritablement homme, ainsi qu'il l'a assuré."

7. Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel à sa divinité, le Pere, le Verbe, & le Saint-Esprit : & ces trois Personnes sont une même chose, n'ayant qu'une même nature & une même essence."

8. Et il y en a trois qui rendent témoignage dans la terre à son humanité, l'esprit qu'il rendit sur la croix, l'eau qui sortit de son côté, & le sang qui coula de ses plaies : & ces trois témoins sont pour attester une même chose, savoir, que Jesus-Christ est vraiment homme, comme nous ne pouvons douter qu'il ne soit vraiment Dieu.

9. Car si nous recevons le témoignage des hommes, celui de Dieu est plus grand : or c'est Dieu même qui a rendu ce grand témoignage de Jesus-Christ, &

5. Quis est, qui vincit mundum, nisi qui credit, quoniam Jesus est Filius Dei?

6. Hic est qui venit per aquam & sanguinem, Jesus Christus : non in aqua solum, sed in aqua & sanguine. Et Spiritus est, qui testificatur, quoniam Christus est veritas.

7. Quoniam tres sunt ; qui testimonium dant in cælo : Pater, Verbum, & Spiritus Sanctus : & hi tres unum sunt.

8. Et tres sunt, qui testimonium dant in terra : spiritus, & aqua, & sanguis : & hi tres unum sunt.

9. Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est : quo-

\* 6. Selon le Grec : & c'est l'Esprit Saint répandu sur les hommes qui en rend témoignage ; parce que l'Esprit Saint est la vérité.

\* 7. Voyez la Dissertation sur ce texte,

à la tête de cette Epître.

\* 8. Le Grec l'exprime ainsi : & ces trois témoins sont pour attester une même chose.

niam hoc est testimonium Dei, quod majus est, quoniam testificatus est de Filio suo.

10. Qui credit in Filium Dei, habet testimonium Dei in se: qui non credit Filio, mendacem facit eum: quia non credit in testimonium quod testificatus est Deus de Filio suo.

11. Et hoc est testimonium, quoniam vitam æternam dedit nobis Deus: & hæc vita in Filio ejus est.

12. Qui habet Filium, habet vitam: qui non habet Filium, vitam non habet.

13. Hæc scribo vobis: ut sciatis quoniam vitam habetis æternam, qui creditis in nomine Filii Dei.

14. Et hæc est fiducia, quam habemus ad eum: quia quodcumque petierimus secundum voluntatem ejus, audit nos.

15. Et scimus quia audit nos quidquid petierimus

qui a déclaré si positivement qu'il étoit son Fils " par la voix qu'il fit entendre sur les bords du Jourdain & sur le Thabor.

10. Ainsi celui qui croit à *Jesus-Christ*, comme au Fils de Dieu, a dans lui-même le témoignage de Dieu, " qui est garant de sa foi: mais celui qui n'y croit pas, fait Dieu menteur; " parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu de son Fils. Joan. 112. 36.

11. Et ce que ce témoignage nous apprend, est que Dieu nous a donné la vie éternelle, & que c'est dans son Fils *Jesus-Christ* notre Seigneur, que se trouve cette vie.

12. Celui donc qui a le Fils, par sa foi en *Jesus-Christ*, a la vie: & celui qui n'a point le Fils de Dieu, " & qui ne croit point en lui, n'a point la vie.

13. Je vous écris ces choses, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu, par l'espérance que votre foi vous donne de l'obtenir un jour par sa grace & par ses mérites.

14. Et ce qui nous donne de la confiance en Dieu, & nous fait espérer de recevoir de lui cette vie glorieuse, est qu'il nous exauce " en tout ce que nous lui demandons qui est conforme à sa volonté.

15. Et nous savons qu'il nous exauce ainsi en tout ce que nous lui deman-

ψ. 9. Gr. autr. & ce témoignage de Dieu est celui qu'il a rendu de son Fils. C'est-à-dire, qu'on n'y trouve pas, *quod majus est*, qui au fond ne fait que répéter ce qui vient d'être dit.

ψ. 10. Le mot *Dei*, n'est pas dans le

Grec.

*Ibid.* Gr. celui qui ne croit pas à Dieu, le fait menteur.

ψ. 12. Ce mot est dans le Grec.

ψ. 14. Litt. qu'il nous écoute.

dons, parce que nous savons que nous avons déjà reçu l'effet des demandes que nous lui avons faites. *Servons-nous donc de ce crédit que nous avons auprès de Dieu en faveur de nos freres.*

16. Et ainsi, si quelqu'un voit son frere commettre un péché qui ne va pas à la mort, qu'il prie; & Dieu donnera la vie à ce pécheur, si son péché ne va point à la mort. Mais il y a un péché qui va à la mort, & qui est du nombre de ces péchés contre le Saint-Esprit, qui conduisent à l'impénitence finale; & ce n'est pas pour ce péché-là, que je dis que vous priez avec la confiance d'obtenir la guérison de celui qui le commet.

17. Car il est vrai que toute iniquité & tout violement de la Loi de Dieu est péché mortel: mais il est vrai aussi qu'entre les péchés mortels, il y a un péché qui va plus particulièrement à la mort, étant un péché de pure malice, ou l'effet d'une passion qu'on aime & qu'on seroit fâché de quitter.

18. Or nous savons que quiconque est né de Dieu, ne peche point de la sorte: mais la naissance qu'il a reçue de Dieu dans le baptême, & l'Esprit de l'adoption divine, qui lui a été communiqué par ce sacrement, le conserve pur, & fait que le malin esprit ne le touche point.

19. Or nous savons que nous sommes nés de Dieu, & qu'étant ses enfants, nous sommes sous sa divine protection; au lieu que tout le monde est sous l'empire du malin, c'est-à-dire, du démon.

20. Et nous savons encore que le Fils

mus: scimus quoniam habemus petitiones quas postulamus ab eo.

16. Qui scit fratrem suum peccare peccatum non ad mortem, petat, & dabitur ei vita peccanti non ad mortem. Est peccatum ad mortem: non pro illo dico ut roget quis.

17. Omnis iniquitas, peccatum est: & est peccatum ad mortem.

18. Scimus quia omnis qui natus est ex Deo, non peccat; sed generatio Dei conservat eum, & malignus non tangit eum.

19. Scimus quoniam ex Deo sumus: & mundus totus in maligno positus est.

20. Et scimus quoniam

¶ 15. Autrement & selon le Grec: Et comme nous savons qu'il nous écoute dans tout ce que nous lui demandons, nous savons aussi que nous recevrons l'effet des demandes que nous lui avons faites.

¶ 16. C'est le sens du Grec, qui porte à la lettre; il donnera.

¶ 17. Selon le Grec; Il est vrai que toute

iniquité & tout violement de la Loi de Dieu; est un péché; mais il y a un péché qui ne va point à la mort, qui ne conduit pas de lui-même à l'impénitence.

¶ 18. Gr. mais celui qui est né de Dieu; se conserve pur par l'esprit de l'adoption divine qui lui a été communiqué, & le malin esprit ne le touche point.

Filius Dei venit , & dedit nobis sensum ut cognoscamus verum Deum , & fimus in vero Filio ejus. Hic est verus Deus , & vita æterna.

de Dieu est venu dans le monde par son Incarnation , & qu'il nous a donné l'intelligence par la foi qu'il nous a inspirée , afin que nous connoissions le vrai Dieu , & que nous soyons en son vrai Fils *Jesus-Christ* notre Seigneur , comme étant ses freres & ses cohéritiers." C'est lui qui est , comme son Pere , le vrai Dieu , & la vie éternelle que nous espérons & que nous attendons. Luc. XXIV. 48

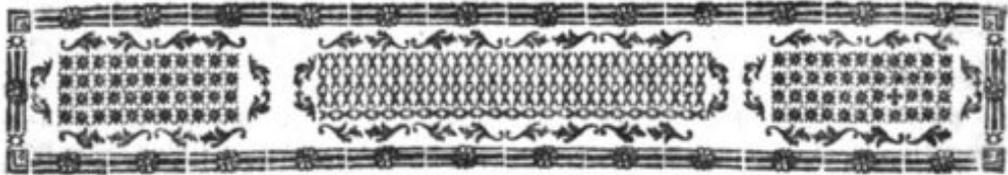
21. Filioli, custodite vos à simulacris. Amen.

21. Mes petits enfants, demeurez fortement attachés à ces vérités, & gardez-vous du culte des idoles. Amen."

ψ. 20. Selon le Grec : & nous sommes en ce vrai Dieu , étant en *Jesus-Christ* son Fils : Dieu , &c.  
 car il est lui-même , comme son Pere , le vrai ψ. 21. Plusieurs Exemplaires Grecs ne li-  
 sent point Amen.

*Fin de la I. Epître de S. Jean.*





# P R E F A C E

S U R

## LA II. ÉPITRE DE S. JEAN.

I.  
 Quel est l'Auteur de cette Epître & de la suivante. Réfutation de l'opinion de ceux qui les contestent à S. Jean, & qui les attribuent à un autre Jean surnommé l'Ancien.

CETTE seconde Epître & la suivante (a) ont souvent été contestées à saint Jean l'Apôtre. (b) On les a données à un autre Jean, surnommé l'Ancien, dont parlent Papias, Eusebe, & saint Jérôme, & dont on montrait le tombeau à Ephese. Ces disputes qui ont partagé les Eglises jusqu'après le quatrième siècle, ont été renouvelées de nos jours par quelques nouveaux Critiques, (c) qui se font inscrire en faux contre ces Epîtres, prétendant qu'elles n'étoient point l'ouvrage de saint Jean l'Evangeliste. Et voici les preuves dont ils se servent pour appuyer leur opinion. 1°. L'Ecrivain de cette Epître ne prend pas le nom d'Apôtre, mais celui de *Prêtre*, ou de *Vieillard*. 2°. Ces deux dernières Epîtres furent long-temps rejetées par les Eglises, & ne furent traduites en leur langue qu'assez tard. 3°. Il n'est nullement croyable qu'aucun Chrétien ait eu l'insolence de s'opposer à un Apôtre, comme ici dans la troisième Epître, v. 9. Diotrophes ne veut point recevoir celui qui est auteur de cette Lettre.

Mais on répond que les Apôtres ne mettent pas toujours leur nom, ni leur qualité d'Apôtres à la tête de leurs Lettres. Saint Paul n'a mis ni l'un ni l'autre à la tête de l'Epître aux Hébreux; ni S. Jean à la tête de sa première Epître, que jusqu'ici personne ne lui a contestée. Et qui nous empêche de dire ici ce que Grotius a dit, en parlant de cette première Epître, que ce qui a obligé S. Jean à n'y pas mettre son nom, a été la peur qu'elle ne tombât entre les mains des Infir-

---

(a) [ Cette Préface est celle de D. Calmet, à l'exception de l'Analyse. ] = (b) *Origen. apud Euseb. lib. vi. cap. 26. Hist. Eccles. Γωάννης καθ'αλίπειν ἢ Ἐπιστολῆν. . . Ἐῖσω δὲ ἢ διωτρίαν, ἢ τρίτω, ἵπαι δ' πάντεσσι φασὶ γησιῖσι ἦν. Euseb. lib. iii. cap. 24. Ἀντιλιγούσαι δὲ αἱ λυπαὶ δύν. Hieronym. de Viris Illustrib. c. 9. Reliqua dua Epistola Joannis presbyteri asseruntur, cujus & hodie alterum sepulchrum apud Ephesum ostenditur. Vide Papiam apud eumd. cap. 18. Nazianz. car. 152. Τῆς τ' Γωάννη μιᾶς. Τούτῳ δὲ τὰς τρίταις*  
 = (c) *Grot. Ita censet Erasmus. Dubitat Cajetan.*

deles, & qu'on ne l'interprétât dans un mauvais sens. (a) Il faut convenir que ces deux dernières Epîtres furent assez long-temps sans être reçues universellement dans le Canon des Ecritures : mais on ne peut pas dire qu'elles aient jamais été absolument rejetées. Nous montrerons ci-après, que depuis le premier siècle, jusqu'au quatrième & cinquième, auxquelles elles ont été reconnues unanimement pour canoniques, elles ont souvent été citées par plusieurs Peres comme Ecriture sacrée.

On avance sans preuve qu'elles n'ont été traduites dans les autres langues qu'assez tard. Nous les voyons dans tous les Recueils des Latins, des Syriens & des autres Orientaux ; & on ne peut nous montrer aucun temps auquel elles aient été rejetées par ces peuples. Le doute de quelques Eglises, & la circonspection de quelques Peres ; ne sont point une preuve contre leur authenticité. L'insolence de Diotrophes, & le mépris qu'il faisoit de l'Apôtre S. Jean, sont de foibles preuves contre l'autorité de cet Apôtre. De quoi n'est pas capable un ambitieux, un superbe ? Saint Paul même n'a-t-il pas été exposé au mépris ? (b) Les disciples de Simon & de Cérinthe, & les autres précurseurs de l'Antechrist, contre lesquels S. Pierre, S. Paul, S. Jacques, & S. Jean s'élevèrent avec tant de force, portoient le nom de Chrétiens, & n'avoient toutefois aucun respect ni pour la personne, ni pour la doctrine des Apôtres.

Ce Jean l'Ancien que Papias (c) reconnoît pour son maître, & que l'on a prétendu être l'auteur de ces deux dernières Epîtres, n'est pas bien connu ; & S. Jérôme, (d) qui dit que l'on montrait son tombeau à Ephèse avec celui de S. Jean l'Evangéliste, dit aussi que plusieurs croyoient que ce second tombeau étoit un autre monument du même S. Jean l'Evangéliste. Ceux qui ont conjecturé que l'Auteur de ces deux pièces pouvoit être Jean Marc, (e) connu dans les Actes des Apôtres, (f) n'apportent aucune bonne preuve de leur opinion. Ainsi, puisque le style, les sentiments, les raisonnements, & toutes les autres circonstances, & par dessus tout, la possession de tant de siècles, nous déterminent à l'attribuer à S. Jean l'Evangéliste, & que les raisons qu'on apporte pour les lui ravir, sont si peu solides ; nous ne croyons pas pouvoir toucher aux bornes que nos Ancêtres ont mises, & nous rangeons ces deux Lettres au nombre des véritables Ecrits de cet Apôtre.

Sur ce principe, nous sommes aussi obligés de les reconnoître pour canoniques, & nous avons pour garants les Conciles & les Peres qui

II.  
Canonicité  
de cette Epître

(a) Voyez M. le Clerc, Note sur cet endroit. — (b) 2. Cor. x. 10. — (c) *Apud Euseb. lib. 111. cap. 39. Hist. Eccles.* — (d) *Hieronym. de Viris Illustrib. c. 9. Nonnulli putant duas memorias ejusdem Joannis Evangelistæ esse.* — (e) *Dodvel, Dissert. 13 in Irenæ.* — (f) *Act. xii. 25.*

prouvée par le  
témoignage des  
Pères & des  
Conciles.

les ont citées comme Ouvrages inspirés du Saint-Esprit. La seconde Epître de S. Jean est citée comme de cet Apôtre par un Evêque du grand Concile de Carthage sous S. Cyprien. (a) S. Cyrille de Jérusalem la met dans son catalogue des Livres Canoniques, (b) aussi-bien que S. Grégoire de Nazianze, (c) le Canon 60. du Concile de Laodicée, le troisième Concile de Carthage de l'an 397. Canon 47. & S. Clément d'Alexandrie dans ses Hypotyposes. (d) S. Jérôme qui ne lui paroît pas favorable dans son livre des Hommes Illustres, la cite en d'autres endroits avec éloge : (e) *La trompette du fils du tonnerre, que le Seigneur aima particulièrement, & qui puisa dans le sein du Sauveur les fleuves de la doctrine, se fait entendre avec éclat, en disant : Le Prêtre à la Dame Electe, & à ses fils que j'aime en vérité, &c.* S. Irénée (f) la cite aussi sous le nom de Jean Disciple de Jesus-Christ ; Alexandre Evêque d'Alexandrie, (g) & S. Athanase sous le nom du bienheureux Jean. Le même S. Athanase dans son Epître Paschale, & dans sa Synopse, la reconnoît aussi pour canonique. Enfin Rufin, (h) S. Augustin, (i) le Pape Innocent I. (k) & ceux qui sont venus depuis, ne font nulle difficulté sur cela.

III.  
A qui cette  
Epître est a-  
dressée.

Reste à examiner qui étoit cette *Electe*, à qui S. Jean adressa cette seconde Epître. Le sentiment commun est, qu'elle étoit une personne de qualité, demeurant aux environs d'Ephese, à qui S. Jean écrivoit, & à sa famille, pour les précautionner contre les hérétiques qui attaquoient la Divinité du Fils de Dieu, & qui nioient la vérité de son Incarnation. Mais ce sentiment souffre de grandes difficultés. S. Athanase (l) croit que le nom de cette Dame est *Kyria*, ou *Domina*, & que *Electa* est une épithete, ou un titre d'honneur que S. Jean lui donne : *A Kyria choisie de Dieu.* D'autres (m) soutiennent que le nom de la personne à qui S. Jean écrit, n'est pas exprimé dans cette Epître, & que *Electa*, & *Kyria* sont des noms d'honneur & de civilité ; S. Jean ayant jugé à propos pour des raisons particulières, de n'y mettre ni son nom, ni celui de cette Dame. Le porteur de la Lettre, le caractère dont elle étoit écrite, & le style la faisoient assez connoître. Il en use à peu près de même dans l'Epître suivante, où il ne se désigne que sous le nom d'Ancien, & celui auquel il écrit, que sous celui de *Gaius*, ou *Caius*, qui étoit un prénom, & non pas un nom propre.

Quelques autres (n) ont prétendu que cet Epître étoit écrite, non

---

(a) *Apud Cyprian. pag. 403.* — (b) *Cyrrill. Catech. 4.* — (c) *Gregor. Nazianz. or. 24.* — (d) *apud Euseb. lib. vi. cap. 14.* — (e) *Hieronym. Ep. 85.* — (f) *Irenæ lib. 1. cap. 12. 13. lib. iii. cap. 18.* — (g) *Alex. apud Socrat. lib. 1. c. 16.* — (h) *Ruf. Expos. Symb. apud Cypr. pag. 553.* — (i) *August. de Doct. Christ. lib. 11. cap. 8.* — (k) *Innocent. I. Epist. 3. cap. 7.* — (l) *Athanaf. in Synopsi.* — (m) *Barthol. Petr. Et M. le Clerc.* — (n) *Quidam apud Œcumen. hîc. Mauduit, Dissert. 23. Cornel. à Lapide. Serar. ad ψ. 13. Bukentop. Lux de Luce, lib. 1. p. 124. Ammond.*

à une personne, mais à une Eglise entière. Il la nomme *Electa*, & *Kyria*, Elue, & Dame, par un langage figuré & énigmatique. Il lui donne des enfants; il lui parle ensuite en pluriel, en la considérant comme ne faisant qu'un avec ses enfants. Il la salue à la fin de la Lettre de la part d'*Electe sa sœur*, & de ses fils; c'est-à-dire, disent ces Auteurs, de la part de l'Eglise d'Ephese, & des Fideles qui la composoient. Dans la premiere Epitre de S. Pierre, à la fin du Chap. V. on lit le salut de l'Eglise de Babylone sous le nom de *Ecclesia quæ est in Babylone coelesta*: L'Eglise choisie qui est à Babylone, c'est-à-dire, à Rome. Les Chrétiens sont souvent appelés Elus dans les Ecrits des Apôtres. (a) Si la Dame Elue signifie ici une Eglise, & si sa sœur Elue avec ses enfants, signifie une autre Eglise, c'est certainement un langage assez extraordinaire. Mais il y a des temps & des circonstances qui obligent d'employer des termes figurés, pour cacher ce que l'on ne veut pas être connu à tout le monde. S. Pierre dans son Epitre, (b) & S. Jean dans l'Apocalypse, (c) appellent Rome *Babylone*: S. Paul appelle Néron, *le Lion*. (d) Les Prophetes sont pleins de pareilles manieres de parler. On ne doit donc pas mépriser le sentiment qui croit qu'il s'agit ici non d'une Dame, mais d'une Eglise. La foi n'est nullement intéressée dans cette question. S. Clément d'Alexandrie, dans son Commentaire sur cette Epitre, traduit en Latin par les soins de Cassiodore, dit que *Electe* étoit une Dame de Babylone à qui S. Jean écrivoit.

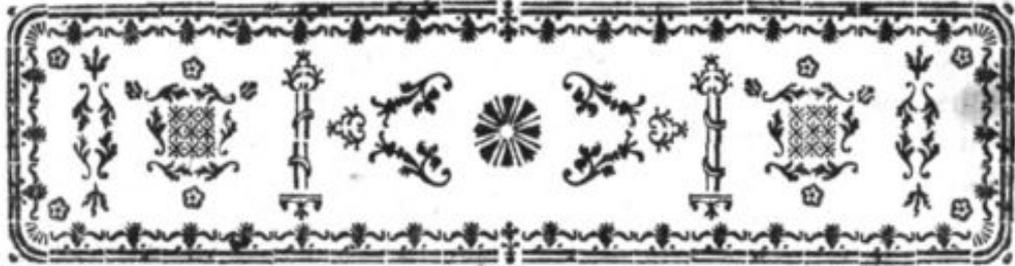
On ignore le temps précis auquel cette Lettre a été écrite. On peut la mettre vers le même temps que la précédente. Elle attaque les mêmes personnes, & les mêmes erreurs; c'est-à-dire, celles de Simon; de Cérinthe, & des Gnostiques. Il y a quelque apparence qu'elle a été écrite d'Ephese, lorsque l'Apôtre gouvernoit cette Eglise, & toutes les autres de l'Asie. Il promet à *Electe* d'aller la voir incessamment.

Cette Epitre dans sa brièveté peut se diviser en deux parties. La premiere est une congratulation à celle qu'il nomme *Electe*; il la félicite de la foi & de la vertu qu'il avoit trouvées dans quelques-uns de ses enfants. Il les exhorte eux & leur mere à se confirmer de plus en plus dans la charité, comme étant le commandement essentiel & fondamental du Christianisme, & dont la marque indubitable est l'observation des autres commandements. (e) La seconde partie les prévient contre les Hérétiques Basilidiens, qui n'attribuoient à Jesus-Christ qu'une chair apparente & phantastique; il leur ordonne de les éviter, & il leur prescrit de quelle maniere ils doivent se conduire avec ces séducteurs. (f)

IV.  
Quel est le  
temps & le lieu  
où cette Epi-  
tre a été écrite.

V.  
Analyse de  
cette Epitre.

(a) *Coloss.* III. 12. *Rom.* XVI. 13. 1. *Petri* I. 1. = (b) 1. *Petri* V. 13. = (c) *Apoc.* XVII. 5. XVIII. 2. 10. 21. = (d) 2. *Timot.* IV. 17. = (e) *ψ.* 1.-6. = (f) *ψ.* 7. *ad finem.*



# I I. É P I T R E

## D E S. J E A N.

### C H A P I T R E U N I Q U E.

*S. Jean exhorte Elec̄te & ses fils à demeurer fermes dans la charité & dans la foi, à éviter les hérétiques, & à n'avoir point de commerce avec eux.*

1. **L**E Prêtre, " à la Dame Electe, " & à ses enfants, que j'aime dans la vérité, & qui ne sont pas aimés de moi seul, mais que tous ceux qui connoissent la vérité, aiment comme moi,

2. pour l'amour de cette même vérité qui demeure en nous, & qui fera en nous éternellement.

3. Que Dieu le Pere, & le Seigneur " Jesus-Christ, Fils du Pere, vous donnent la grace, la miséricorde & la paix, dans la vérité & dans la charité.

ψ. 1. C'est le sens du Grec, *Ibid.* Voyez la Préface.

1. **S**ENIOR Electæ dominæ; & natis ejus, quos ego diligo in veritate, & non ego solus, sed & omnes qui cognoverunt veritatem,

2. propter veritatem quæ permanet in nobis, & nobiscum erit in æternum.

3. Sit vobiscum gratia; misericordia, pax à Deo Patre, & à Christo Jesu Filio Patris, in veritate & caritate.

ψ. 3. Ce mot est dans le Grec.

4. Gavifus sum valdè , quoniam inveni de filiis tuis ambulantes in veritate , sicut mandatum accepimus à Patre.

5. Et nunc rogo te , domina , non tamquam mandatum novum scribens tibi , sed quod habuimus ab initio , ut diligamus alterutrum.

6. Et hæc est caritas , ut ambulemus secundùm mandata ejus. Hoc est enim mandatum , ut quemadmodum audistis ab initio , in eo ambuletis :

7. Quoniam multi seductores exierunt in mundum , qui non confitentur Jesum Christum venisse in carnem : hic est seductor , & antichristus.

8. Videte vosmetipsos , ne perdatis quæ operati estis : sed ut mercedem plenam accipiatis.

9. Omnis qui recedit , & non permanet in doctrina

4. J'ai eu bien de la joie de voir quelques-uns de vos enfants qui marchent dans la vérité " de la foi , & dans la pureté de l'Évangile , selon le commandement que nous en avons reçu du Père céleste.

5. Et je vous prie maintenant , Madame , non comme vous écrivant un commandement nouveau , mais celui-là même que nous avons reçu dès le commencement ; je vous prie , dis-je , que nous ayons un amour & une charité mutuelle les uns pour les autres.

6. Or la charité ne consiste pas seulement à aimer son prochain ; mais elle consiste aussi à marcher selon les commandements de Dieu , faisant les choses qu'il nous ordonne , & croyant toutes les vérités qu'il nous enseigne. C'est là le commandement que vous avez reçu d'abord , afin que vous l'observiez , " & je vous le répète ici , afin que vous évitiez de tomber dans les erreurs dans lesquelles on voudroit vous engager.

7. Car il s'est élevé dans le monde plusieurs imposteurs , qui ne confessent point que Jésus-Christ est venu dans une chair véritable. Or je vous déclare que celui qui ne le confesse point , est un séducteur & un antechrist.

8. Prenez donc garde à vous , afin que vous ne perdiez pas les fruits des bonnes œuvres que vous avez faites ; mais que vous en receviez une pleine récompense , qui ne sera accordée qu'à ceux qui auront conservé la pureté de la foi.

9. Car quiconque ne demeure point dans la doctrine de Jésus-Christ , mais

¶ 4. Autr. de ce qu'ayant vu quelques-uns de vos enfants , j'ai trouvé qu'ils marchent , &c.

¶ 6. C'est le sens du Grec.

¶ 7. On lit ici dans la Vulgate *in carnem* pour *in carne* , comme on le lit dans la précéd. Épître , iv. 2.

s'en éloigne , " ne possède point Dieu : & au contraire , quiconque demeure dans la doctrine de *Jésus-Christ* , " croyant tout ce qu'elle enseigne , & faisant tout ce qu'elle ordonne , possède le Père & le Fils.

10. Si quelqu'un donc vient vers vous , & ne fait pas profession de cette doctrine , ne le recevez pas dans votre maison , & ne le saluez point lorsque vous le rencontrerez.

11. Car celui qui le salue , participe en quelque sorte à ses mauvaises actions , semblant , par cette civilité qu'il lui rend , n'avoir pas assez d'horreur de ses désordres.

12. Quoique j'eusse plusieurs autres choses à vous écrire , je n'ai pas voulu le faire sur du papier , & avec de l'encre , " espérant aller vous voir , & vous entretenir de vive voix , afin que votre joie soit pleine & parfaite.

13. Les enfants de votre sœur *Électe* vous saluent.

ψ. 9. Gr. autr. mais sort des bornes de la vérité.  
Ibid. Le Grec ajoute ces mots : de *Jésus-Christ*.

*Christi* , Deum non habet : qui permanet in doctrina , hic & Patrem & Filium habet.

10. Si quis venit ad vos , & hanc doctrinam non affert , nolite recipere eum in domum , nec Ave ei dixeritis.

11. Qui enim dicit illi Ave , communicat operibus ejus malignis.

12. Plura habens vobis scribere , nolui per chartam & atramentum : spero enim me futurum apud vos , & os ad os loqui : ut gaudium vestrum plenum sit.

13. Salutant te filii sororis tuæ *Électæ*.

ψ. 12. Voyez la *Dissertation sur la manière & la forme des Livres anciens* , à la tête du Livre des Proverbes.  
ψ. 13. Voyez la Préface.

*Fin de la II. Epître de Saint Jean.*





# P R É F A C E

S U R

## LA III. ÉPITRE DE S. JEAN.

**A** La tête de la seconde Epître de S. Jean, (a) nous avons parlé de l'authenticité & de la canonicité de celle-ci. Nous y avons remarqué que quelques Anciens avoient douté qu'elle fut de S. Jean l'Apôtre, & l'avoient attribuée à un autre Jean surnommé l'Ancien, dont Papias parle comme de son Maître. Mais, & les caractères de vérité qui se remarquent dans celle-ci, & le style, & les autres circonstances, & enfin l'autorité unanime des Eglises depuis le quatrième siècle, ne nous laissent aucun lieu de douter qu'elle ne soit l'ouvrage de l'Apôtre saint Jean, & qu'elle ne soit Ecriture sacrée & canonique.

I.  
Canonicité  
de cette Epi-  
tre. Quel en  
est l'Auteur,

Caïus, à qui cette Epître est adressée, est apparemment l'un des deux disciples de S. Paul, qui portoient ce nom. Le plus fameux est celui de Corinthe, chez qui S. Paul logeoit étant dans cette ville, & auquel il donne cet éloge écrivant aux Romains, (b) qu'il est *non-seulement son hôte, mais encore celui de toute l'Eglise*. Il avoit été converti & baptisé par S. Paul. (c) Bede, (d) l'Ambrosiaster, (e) Adon, & après eux Ligfoot (f) & la plupart des Commentateurs, croient que c'est lui à qui S. Jean a écrit cette troisième Epître. D'autres (g) veulent avec plus de vraisemblance, que ce soit Caïus de Derbes, connu dans les Actes. (h) Il paroît certain que Caïus, dont il s'agit ici, vivoit en Asie plutôt qu'à Corinthe. S. Luc parle aussi d'un Caïus Macédonien, (i) disciple de S. Paul, qui étoit venu avec lui à Ephese, & qui y fut en danger dans la sédition de Démétrius. Grotius (k) veut que ce

II.  
A qui cette  
Epître est a-  
dressée. En  
quel lieu & en  
quel tems elle  
a été écrite,

---

(a) [ Cette Préface est celle de D. Calmet, à l'exception de l'Analyse. ] — (b) Rom. xvi. 23. *Caïus hospes meus & universa Ecclesia*. Græc. Γαίος ὁ ξίους μὲν, καὶ τῆς Ἐκκλησίας ὅλης. — (c) 1. Cor. 1. 14. — (d) Beda in 3. Joan. pag. 754. — (e) Ambrosiaster. ad Rom. xvi. — (f) Ligfoot. Chronogr. pag. 152. Hugo, Glossa, Liran. Men. Tir. — (g) Tillemont, tom. 1. Saint Paul, art. 23. & Not. 29. — (h) Act. xx. 4. — (i) Act. xix. 29. — (k) Grot. in Acta.

dernier Caius foit le même que celui de Derbes : Il étoit, dit-il, originaire de Derbes en Lycaonie, & né à Theſſalonique. Mais il faut avouer que nous n'avons rien de certain ſur cela.

Ce que nous ſavons certainement de Caius, dont il eſt parlé ici, eſt qu'il étoit fort chéri de S. Jean, & qu'il exerçoit l'hospitalité avec beaucoup de zele & de généroſité, malgré les duretés & les mauvaiſes manieres de Diotrephes, qui paroît avoir été Evêque du lieu où demeuroit Caius, & qui ne vouloit pas qu'on exerçât l'hospitalité envers les freres qui étoient convertis du Judaïsme. Non-ſeulement il ne les recevoit point, mais il ne vouloit pas que les autres les reçuffent; & il excommunioit ceux qui les recevoient. Tous les freres, & S. Jean même rendoient un témoignage avantageux à la piété & à la vertu de Caius. S. Jean lui promet d'aller le voir bientôt, & de réprimer l'orgueil de Diotrephes. Grotius croit que Caius étoit habitant de l'une des ſept Eglifes, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe. (a) Lig-foot veut qu'il ait demeuré à Corinthe. Mais nous ſuppoſons que S. Jean écrivit cette Epître à Ephèſe, & qu'il l'envoya dans quelque ville voiſine. Pour l'année en laquelle elle a été écrite, il eſt inutile de la rechercher, puisqu'on n'a aucune voie pour la connoître avec certitude. Baronius, & pluſieurs Ecrivains après lui, mettent les trois Epîtres de S. Jean vers la quatre-vingt-dix-ſeptieme année de S. Jean. Mais d'autres les placent avant ſon Evangile & ſon Apocalypſe.

III.  
Objet de cette  
Epître. Con-  
cert des Apô-  
tres dans leurs  
Epîtres.

Il y a beaucoup d'apparence que cette Lettre fut portée par des Juifs convertis, qui voyageoient pour prêcher l'Evangile, & qui ſe faiſoient une religion de ne point entrer chez les Gentils, & de ne rien recevoir d'eux. On peut conſidérer cette Pièce comme une Lettre de recommandation en faveur de ces hommes apoſtoliques. Voyez les verſets 5. 6. 7. 8. 9. 10. Il paroît par cette piece, que les Gentils convertis n'étoient pas toujours d'accord avec les Chrétiens hébraïſants, & qu'il fallut beaucoup travailler pour lever l'antipathie mutuelle qui étoit entre les deux peuples, même après leur converſion. On remarque dans les Epîtres de S. Paul les mêmes ſemences de diviſion entre les Juifs, & les Gentils convertis; & ç'a été un des premiers ſoins de l'Apôtre, de réprimer d'une part dans les Juifs les ſentiments de vanité & de ſuffiſance, qui faiſoient qu'ils ſe préféroient beaucoup aux Gentils; & dans les Gentils une autre ſorte d'orgueil, qui leur faiſoit mépriſer les Juifs. On peut voir toute l'Epître aux Romains. Ailleurs il modere la hardieſſe des Gentils convertis, & les empêche de donner du ſcandale aux Juifs, en ſe prévalant imprudemment de la liberté où les met l'Evangile d'uſer indifféremment de toute ſorte de nourriture. Voyez les Epîtres aux Corinthiens. Enfin par-tout

(a) *Apoc. 1. 4. & ſeqq.*

SUR LA III. EPITRE DE S. JEAN. 513

Il tient tête aux Hébreux convertis, qui vouloient imposer aux Gentils le joug de la Loi. Voyez principalement l'Épître aux Galates, & celle aux Philippiens. Tout cela marque le concert admirable des Apôtres entre eux sur les points de foi & de discipline.

On peut distinguer dans cette Lettre deux parties. Dans la première, l'Apôtre congratule Caius sur ses bonnes œuvres, & lui recommande quelques Prédicateurs de l'Évangile qui devoient lui rendre cette Lettre en passant par le lieu de sa demeure. (a) Dans la seconde il se plaint de Diotrephes, qui affectoit l'indépendance, & il propose à Caius l'exemple de Démétrius fidele disciple de Jesus-Christ. (b)

IV.  
Analyse de  
cette Epître

---

(a) ψ. 1.-8. = (b) ψ. 9. ad finem.





# III. ÉPITRE DE SAINT JEAN.

## CHAPITRE UNIQUE.

*Affection de Saint Jean pour Caius, dont il loue la piété. Diotrophes ne reçoit point saint Jean. Témoignage de la vertu de Démétrius. Saint Jean espere d'aller voir Caius.*

1. **L**E Prêtre, " à mon cher Caius, " que j'aime dans la vérité.

2. Mon bien-aimé, je prie Dieu que tout soit chez vous en aussi bon état, pour ce qui regarde vos affaires & votre santé, que je fais qu'il y est pour ce qui regarde votre ame.

3. Car je me suis fort réjoui, lorsque les freres qui sont venus ici, ont rendu témoignage à votre piété sincere, & à la vie que vous menez selon la vérité.

4. *En effet*, je n'ai point de plus grande joie " que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité & la sainteté de

1. **S**ENIOR Gaio carissimo, que ego diligo in veritate.

2. Carissime, de omnibus orationem facio prosperè te ingredi, & valere, sicut prosperè agit anima tua.

3. Gavisus sum valdè venientibus fratribus, & testimonium perhibentibus veritati tuæ, sicut tu in veritate ambulas.

4. Majorem horum non habeo gratiam, quàm ut audiam filios meos in ve-

ψ. 1. C'est le sens du Grec.  
*Ibid.* La Vulgate le nomme *Gaius*, conformément au Grec ; on le nomme plus

communément *Caius* : c'est le même nom diversement prononcé. Voyez la Préface.  
ψ. 4. C'est le sens du Grec.

ritate ambulare.

5. Carissime, fideliter facis quidquid operaris in fratres, & hoc in peregrinos,

6. qui testimonium reddiderunt caritati tuæ in conspectu Ecclesiæ: quos, benefaciens, deduces dignè Deo.

7. Pro nomine enim ejus profecti sunt, nihil accipientes à Gentibus.

8. Nos ergo debemus suscipere hujusmodi, ut cooperatores simus veritatis.

9. Scripsissem forsitan Ecclesiæ: sed is qui amat primatum gerere in eis, Diotrophes, non recipit nos.

10. Propter hoc si venero, commonebo ejus opera, quæ facit, verbis malignis garruens in nos: & quasi non ei ista sufficiant; neque ipse suscipit fratres; & eos qui suscipiunt, prohibet, & de Ecclesia ejicit.

*l'Evangile.*

5. Mon bien-aimé, vous faites une bonne œuvre d'avoir un soin charitable pour les freres, & particulièrement pour les étrangers,

6. qui ont rendu témoignage à votre charité, en présence de l'Eglise. Et vous ferez bien, maintenant qu'ils vont repasser chez vous, d'exercer à leur égard la même charité, ayant soin de les faire conduire & assister dans leurs voyages d'une manière digne de Dieu, dont ils sont les fideles ministres.

7. Car c'est pour la gloire de son nom, & pour l'établissement de l'Evangile, qu'ils sont partis sans recevoir aucune assistance des Gentils qu'ils ont convertis à la foi, voulant leur ôter tout lieu de croire qu'ils leur eussent prêché l'Evangile par intérêt.

8. Nous sommes donc obligés de traiter favorablement ces sortes de personnes; pour travailler avec eux à l'avancement de la vérité, & pour participer à leur grace & à leur mérite.

9. J'aurois écrit à l'Eglise qui est dans votre ville, pour lui recommander ces étrangers; mais Diotrophes, qui aime à y tenir le premier rang, ne veut point nous recevoir.

10. C'est pourquoi, si je viens jamais chez vous, je lui représenterai fortement, & devant tous les fideles, quel est le mal qu'il commet, en semant contre nous des médisances malignes; & ne se contentant point de cela, non-seulement il ne reçoit point les freres qui nous sont unis, mais il empêche même ceux qui voudroient les recevoir, & il les chasse de l'Eglise.

ψ. 8. Gr. litt. afin que nous soyons coopérateurs avec eux pour la vérité.

ψ. 9. Voyez la Préface.

11. Mon bien-aimé, n'imitiez point ce qui est mauvais, mais ce qui est bon. Celui qui fait bien, est de Dieu; mais celui qui fait mal, ne connoît point Dieu.

12. Tout le monde rend un témoignage avantageux à Démétrius, & la vérité même le lui rend. Nous le lui rendons aussi nous-mêmes; & vous savez que notre témoignage est véritable. *Regardez-le donc comme le modèle que vous devez suivre; & prenez garde d'imiter Diotrophes, ni dans sa doctrine, ni dans ses mœurs.*

13. J'aurois encore plusieurs choses à vous dire; mais je ne veux point le faire par écrit,

14. parce que j'espère de vous voir bientôt, & que nous nous entretenons l'un l'autre de vive voix. La paix soit avec vous. Nos amis d'ici vous saluent. Saluez aussi de ma part nos amis qui sont chez vous, chacun en particulier.

Y. 13. Lit. avec une plume & de l'encre.

11. Carissime, noli imitari malum, sed quod bonum est. Qui benefacit, ex Deo est: qui malefacit, non vidit Deum.

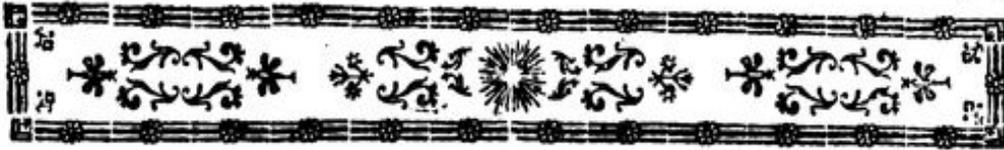
12. Demetrio testimonium redditur ab omnibus, & ab ipsa veritate, sed & nos testimonium perhibemus: & nosti quoniam testimonium nostrum verum est.

13. Multa habui tibi scribere: sed nolui per atramentum & calamum scribere tibi.

14. Spero autem protinus te videre, & os ad os loquemur. Pax tibi. Salutant te amici. Saluta amicos nominatim.

*Fin de la III. Epître de S. Jean.*





# P R É F A C E

S U R

## L'ÉPITRE DE SAINT JUDÉ.

**J**UDÉ, autrement Thaddée, ou Lebbée, (a) & surnommé *le Zélé*, selon Origènes, (b) S. Jean Chrysostome, (c) S. Jérôme, (d) le Pape Gélase, (e) & quelques autres, est aussi quelquefois nommé *frere du Seigneur*, (f) parce qu'il étoit fils de Marie sœur de la sainte Vierge, & frere de S. Jacques le Mineur, Apôtre & Evêque de Jérusalem. (g) Il fut marié & eut des enfants, puisque Hégésippe (h) parle de deux Martyrs ses petits-fils. L'Épître que nous avons sous son nom, & qui est la dernière des Épîtres Catholiques, n'est adressée à aucune Eglise particulière; mais en général à tous les Fideles, qui sont aimés du Pere, & appelés par le Fils notre Seigneur. Il paroît par le verset 17. où il cite la seconde Épître de S. Pierre, & par tout le corps de la Lettre, où il imite les expressions du même Apôtre, comme déjà connues à ceux à qui il parle, que son dessein a été d'écrire aux Juifs convertis, & répandus dans les diverses Provinces d'Orient. Toute la suite de son discours s'y rapporte fort naturellement.

Il déclare d'abord que depuis long-temps il avoit dessein de leur écrire; mais qu'il s'y étoit enfin trouvé engagé par la nécessité de combattre certains mauvais Docteurs, qui corrompoient la saine doctrine, qui jettoient le trouble dans l'Eglise, & qui la scandalisoient par les dérèglements de leurs mœurs. On croit (i) qu'il avoit en vue principalement les Simonien, les Nicolaïtes, & les autres hérétiques d'alors, qui sont connus dans l'Histoire sous le nom de Gnostiques, & dont les opinions extravagantes & les désordres honteux & criminels nous sont décrits par S. Epiphane, par S. Irénée, & par les autres anciens Peres.

I.  
Quel est l'An-  
teur de cette  
Épître, & à  
qui elle est a-  
dressée.

II.  
Analyse de  
cette Épître.

(a) [ Cette Préface est celle de D. Calmet, sans en excepter l'Analyse, où nous avons seulement ajouté quelques mots. ] = (b) *Origen. in Matth. tom. 35. p. 195.* = (c) *Chrysoft. tom. 5. orat. 32. pag. 409.* = (d) *Hieronym. in Galat. 1v. & in Helyid. cap. 7.* = (e) *Vide Florent. Martyrolog. pag. 170.* = (f) *Matth. xiiii. 55.* = (g) Voyez M. de Tillemont, tom. 1. pag. 682. Not. 2. sur saint Jude. = (h) *Hegesip. apud Euseb. Histor. Eccles. lib. 111. capi 20.* = (i) *Epiphani. heres. 26. Œcumen. hie ad v. 4. Athanas. in Synopsi. Alii recentiores plerique.*

S. Jude en fait ici une peinture qui n'est nullement flattée : mais on ne pouvoit parler avec trop de force contre des ennemis aussi dangereux que ceux-là. C'est contre eux qu'il parle dans la première partie de sa Lettre. (a) Dans la seconde partie il paroît avoir principalement en vue ceux qui doivent s'élever à la fin des temps : & il exhorte les fideles qui vivront alors à demeurer fermes dans la foi qu'ils ont reçue, s'appliquant à la priere, persévérant dans la charité, & attendant la miséricorde de notre Seigneur Jesus-Christ, & la vie éternelle qu'il leur a promise. Il les conjure de ne pas négliger le salut de leurs freres, qui pourroient s'être laissés séduire, & de tirer comme du milieu du feu, ceux qui auroient eu le malheur de suivre les égarements de ces hérétiques. (b) Ainsi on peut dire de cette Epître ce que nous avons dit de la seconde de S. Pierre, à laquelle elle a beaucoup de rapport : S. Jude, en s'élevant comme S. Pierre contre les premières & dernières hérésies, a établi invinciblement la perpétuité de l'Eglise Catholique.

III.  
En quel temps  
cette Epître a  
été écrite.

On ne fait pas distinctement en quel temps cette Lettre a été écrite. On fait seulement qu'elle n'est que depuis la naissance des Nicolaïtes & des Gnostiques, sortis de l'Ecole de Simon ; & que S. Jude y parle des Apôtres, comme de personnes déjà mortes depuis quelque temps. (c) Il se sert des paroles de la seconde Epître de S. Pierre, & semble faire allusion à celles de la seconde de S. Paul à Timothée ; (d) & par conséquent elle ne peut avoir été écrite qu'après l'an 66. ou 67. de Jesus-Christ, qui est le temps de la mort de S. Pierre & de S. Paul. Ce fut donc apparemment après le regne de Néron, & peut-être après la ruine de Jérusalem, que S. Jude l'écrivit.

IV.  
Canonicité  
de cette Epître.  
Réponses  
aux objections  
de ceux qui s'y  
opposent.

Cette Epître n'a pas toujours été reçue dans le Canon des Ecritures par toutes les Eglises. Plusieurs Anciens ont douté de son authenticité. Eusebe, (e) S. Jérôme, (f) S. Amphiloque (g) témoignent que quelques-uns contestoient sa canonicité. Eusebe dit de plus (h) que peu d'Anciens l'avoient citée. Mais il remarque en même temps qu'on la lisoit publiquement dans plusieurs Eglises. Ce qui l'a fait rejeter par plusieurs, est 1°. que l'Auteur y cite un témoignage d'Hénoch, qui paroît être tiré d'un prétendu Livre d'Hénoch reconnu pour apocryphe : 2°. qu'il y cite aussi touchant le corps de Moïse, un fait qui ne se trouve point dans l'Ecriture de l'Ancien Testament, & qu'on croit avoir été tiré d'un autre Livre apocryphe, intitulé : *l'Assomption de Moïse*.

Mais on répond (i) à cela, que quand S. Jude auroit effectivement cité ces deux Ouvrages apocryphes, il a pu comme Prophete, discerner dans ces Ouvrages ce qui étoit vrai de ce qui étoit faux. Il y avoit dans

(a) *ψ.* 1.-16. == (b) *ψ.* 17. *ad finem.* == (c) *ψ.* 17. == (d) Comparez *Jud.* *ψ.* 18. *veé 2. Timot.* 111. 1. & 2. *Pet.* 111. 3. == (e) *Euseb. lib.* 111. *cap.* 25. *Hist. Eccl.* == (f) *Hieron. de Viris illustrib. cap.* 4 == (g) *Amphiloch. Carm. ad Seleuc. Nazianz. Carm.* 125. == (h) *Euseb. lib.* 11. *cap.* 23. == (i) *Vide August. lib.* xv. *de Civ. cap.* 23. & *lib.* xv111. *cap.* 38. *Barthol. Peeri. hic & alios.*

ces Ecrits plusieurs vérités que S. Jude pouvoit avoir apprises d'ailleurs. Ce qui regarde le Livre d'Hénoch, va faire le sujet d'une Dissertation particulière ; & à l'égard de l'Assomption de Moÿse, & du combat de S. Michel contre le démon à l'occasion du corps de Moÿse, nous l'avons examiné dans une Dissertation placée à la tête du Deutéronome. Saint Jérôme (a) ne trouve pas plus d'inconvénient à dire, que S. Jude ait cité un Livre apocryphe, qu'il y en a à dire que S. Paul a cité des Poètes profanes. Mais la différence est grande, en ce que saint Paul cite les profanes comme profanes, & que saint Jude cite Hénoch, comme étant Prophète. (b)

Dissertation  
sur le Livre  
d'Hénoch.

Grotius s'est imaginé que cette Epître étoit l'Ouvrage de Judas, quinzième Evêque de Jérusalem, qui vivoit sous Adrien, un peu avant que Barcochébas parût. Il croit que ces mots qu'on lit à la tête de l'Epître, *Frater autem Jacobi*, y ont été ajoutés par les Copistes, intéressés à la faire passer pour l'ouvrage d'un Apôtre. Il dit de plus, que Judas, ou Jude, ne se qualifie point Apôtre, mais seulement *serviteur de Jesus-Christ* : ce qui est contre l'usage des vrais Apôtres, qui ont grand soin de mettre leur qualité à la tête de leurs Epîtres, pour leur concilier plus d'autorité. Enfin il ajoute que, si on l'eût crue de S. Jude Apôtre, aucune Eglise ne l'auroit rejetée, & que toutes se seroient empressées à la traduire en leur langue dès les commencements ; ce qui ne paroît pas que l'on ait fait. (c) Luther, les Centuriateurs, les Anabaptistes, & Kemnitius, la rejettent aussi comme douteuse, sans en donner aucune bonne preuve ; car celles qu'on vient de proposer, sont toutes des plus foibles.

On n'a pas la moindre preuve que ces mots, *Frater autem Jacobi*, aient été ajoutés par les Copistes ; ils se trouvent dans les plus anciens Exemplaires, comme dans tous les nouveaux. La suppression de la qualité d'Apôtre à la tête de cette Epître, ne fait rien contre l'Apôstolat de S. Jude, qui est si connu d'ailleurs par l'Evangile. S. Paul ne se qualifie point Apôtre à la tête de l'Epître aux Ephésiens, ni dans les deux aux Thessaloniens, ni dans celle à Philémon, ni dans celle aux Hébreux ; ni S. Jean dans aucune de ses trois Epîtres ; ni S. Jacques à la tête de la sienne. Le doute de quelques Eglises sur la canonicité de l'Epître de S. Jude, ne doit pas faire plus de tort à son Auteur, qu'un doute pareil que l'on a formé sur la seconde Epître de saint Pierre, & sur les deux dernières de S. Jean, & sur celle de S. Paul aux Hébreux, n'en fait aux Apôtres qui en sont les vrais Auteurs. Il n'y a

---

(a) Hieron. in Tit. c. 1. = (b) Juda ψ. 14. *Prophetavit de his septimus ab Adam Hénoc.* = (c) On l'a en Syriaque, en Arabe, & en Ethiopien dans la Polyglotte d'Angleterre : elle est en Syriaque & en Arabe dans la Polyglotte de M. le Jay, &c. ailleurs. Voyez Cornel. à Lapide, Préface sur cette Epître.

rien dans cette Epître qui ne convienne à la personne , au temps , & aux autres circonstances que nous connoissons de la vie de l'Apôtre S. Jude. Les hérétiques qu'il y combat , les erreurs qu'il y attaque , étoient en vigueur de son temps. Il y cite , sans la nommer , la seconde Epître de saint Pierre , & parle des Apôtres , comme étant morts depuis quelque temps. Rien de tout cela n'est contraire au temps où a vécu S. Jude ; car il y a lieu de croire qu'il a survécu à la prise de Jérusalem. Aucun des Anciens , qui ont cité cette Epître , n'a témoigné de doute sur son Auteur. Ils l'attribuent unanimement à saint Jude Apôtre. Nul avant Grotius n'a songé à la donner à Jude , quinzième Evêque de Jérusalem , dont on ne connoît proprement que le nom.

A l'égard du doute de quelques Auteurs , on peut leur opposer Origenes , (a) qui fait l'éloge de cette Epître , en disant que S. Jude a écrit une Lettre qui , dans le peu de lignes qu'elle contient , renferme des discours pleins de la force & de la grace du ciel. S. Epiphane (b) dit , qu'il croit que le Saint-Esprit a inspiré à S. Jude le dessein d'écrire contre les Gnostiques dans l'Epître que nous avons de lui. S. Clément d'Alexandrie dans son Commentaire sur cette Epître , traduit par les soins de Cassiodore , dit que ce saint Apôtre n'a pas voulu par modestie se qualifier frere du Seigneur , mais seulement *serviteur de Jesus-Christ* , & *frere de Jacques*. Le même S. Clément d'Alexandrie dans ses Stromates , & dans son Pédagogue , (c) & Tertullien dans son livre des Parures des femmes , (d) la citent comme Ecriture Canonique , & comme de saint Jude.

Elle est insérée dans les anciens Catalogues des Livres Sacrés , comme dans celui du Concile de Laodicée , (e) dans celui du troisième Concile de Carthage , (f) dans l'Epître Paschale de S. Athanase , & dans sa Synopse ; dans S. Cyrille de Jérusalem , (g) dans S. Grégoire de Nazianze , (h) dans Rufin , (i) dans S. Augustin , (k) dans Innocent I. (l) & dans ceux qui sont venus depuis. Elle est citée par les Peres que l'on vient de nommer , & par Lucifer de Cagliari , (m) par S. Ambroise , (n) par S. Jérôme , (o) & par beaucoup d'autres : de manière qu'on ne peut aujourd'hui raisonnablement douter qu'elle ne soit reconnue par toute l'Eglise ; & elle l'est incontestablement depuis le quatrième siècle.

---

(a) Origen. in *Matth.* p. 223. Ἰὺδας ἤγραψε Ἐπιστολὴν ἐλιγίστην μὲν , πτωχευμένῳ δὲ τῷ τῆς θραΐν χάλειν ἱερῶμένοι λίγῳ , ὅστις ὡ τῷ ποσειδίῳ Ἰερικῶν. Ἰὺδας , &c. Vide & homil. 7. in *Joan.* — (b) Epiphane. *hæres.* 26. Καὶ περὶ τούτου ( τῷ Γνωστικῷ ) οἶμαι ἐκινῆθαι τὸ ἄγιον πνεῦμα ὡς τῷ Ἀποστόλῳ Ἰὺδᾶ , λίγῳ δὲ ὡς πῆ ἕσ' αὐτῷ γραφίση καθολικῆ Ἐπιστολῆ. — (c) Clem. Alex. *Pædagog.* lib. 111. & *Stromat.* lib. 111. — (d) Tertull. *de Cultu Fæmin.* cap. 4. — (e) *Laodiceen. Can.* 60. — (f) *Carthag. Can.* 47. — (g) *Cyrrill. Jerosol. Catech.* 4. — (h) *Nazianz. Carm.* 34. — (i) *Rufin. Exposit. in Symbol.* apud *Cyprian.* p. 553. — (k) *August. de Doctrin. Christ.* lib. 11. cap. 8. — (l) *Innocent. I. Epist.* 3. cap. 7. — (m) *Calaritan. Tract. De non conveniendo cum hæretic.* — (n) *Ambros. in Luc.* v. 111. §. 28. — (o) *Hierom. in Jerem.* xxix. 8. & in *Ezech.* xxxi.



# DISSERTATION

S U R

## LE LIVRE D'HENOCH.

**I**L est surprenant que les deux premiers siècles de l'Eglise, qui ont été les plus illustres par la sainteté des fideles, & par le nombre des Martyrs, par les miracles & par la doctrine des Apôtres & de leurs disciples, aient aussi été les plus souillés par les hérésies au dedans, & les plus attaqués au dehors par des ennemis dangereux qui répandirent contre la Religion Chrétienne une infinité de calomnies, pour tacher de la décrier & de la déshonorer. Delà tant de faux Evangiles, de faux Actes des Apôtres, de fausses Apocalypses ou Révélations, de faux récits de la vie & de la mort des plus illustres personnages de l'Eglise. Delà les Sectes abominables des Simoniens, des Nicolaïtes, des Gnostiques, des Carpocratians, des Basilidiens, des Ménandriens, & tant d'autres, dont chacune avoit ses Evangiles, & ses autres Livres différents de ceux de l'Eglise, forgés exprès pour soutenir leurs erreurs, & pour tendre des pièges à l'ignorance des simples.

**I.**  
Trois sortes d'ennemis que la Religion Chrétienne a eu à souffrir dans les premiers siècles : les païens, les hérétiques, & les faux zélés. Combien les Livres apocryphes fabriqués par un faux zèle étoient capables de nuire à la Religion.

On vit aussi paroître dans le même temps une autre sorte d'ennemis, qui avec des intentions moins noires, ne laisserent pas de faire un très-grand tort à la Religion, & furent les Auteurs de certains Livres apocryphes, composés sous le nom des plus grands hommes de la Synagogue, de l'Eglise, ou même du Paganisme, pour attirer à la Religion Chrétienne les Juifs & les Païens, en voulant leur persuader que leurs plus célèbres personnages avoient prédit Jesus-Christ, d'une manière pleine de clarté & d'évidence. C'est ce qui a produit les œuvres de Trismégiste & des Sibylles, le Livre d'Hénoch, le quatrième d'Esdras, le Testament des douze Patriarches, & quelques autres Ouvrages de cette nature, qui ont quelquefois engagé dans des méprises de très-anciens Peres de l'Eglise, qui ne se precautionnoient pas assez contre l'imposture, & à qui un grand nom imprimoit du respect.

Cet artifice étoit d'autant plus dangereux, que l'effet en paroissoit

infaillible : car ou ces mauvais Livres devoient être reçus comme vrais , & comme composés par les Auteurs dont ils portoient les noms , & alors les erreurs qui y étoient mêlées , passant pour des vérités respectables , infectoient tous les esprits , & la fourbe avoit tout son effet ; ou ces Livres étoient rejetés , & leur fausseté reconnue , & le contre-coup en rejaillissoit sur les vrais Ouvrages des Apôtres & de leurs disciples , qui par-là devenoient douteux à plusieurs fideles & à tous les étrangers qui ne pouvoient , ou ne vouloient pas prendre la peine de faire le discernement des pieces authentiques & véritables , d'avec les pieces apocryphes & supposées : or c'étoit toujours un grand mal de réussir à décrier ou à affoiblir l'autorité des saintes Ecritures , dans l'esprit des infideles ou des fideles.

II.  
Divers juge-  
ments que les  
Anciens ont  
porté du Livre  
d'Hénoch.

Le Livre d'Hénoch , dont nous entreprenons de parler ici , fut reçu assez diversement dans l'Eglise. Au commencement il y fut estimé par plusieurs fideles : & le témoignage que l'Apôtre saint Jude paroissoit lui avoir rendu dans son Epître , le fit regarder comme Canonique , ou du moins comme un Ouvrage qui ne contenoit rien de contraire à la Religion ; ce fut ainsi qu'il fut reçu par un assez bon nombre d'anciens Peres , pendant que d'autres plus attentifs & plus circonspects s'en défierent & le rejetterent. Les premiers y puiserent un sentiment infoutenable , & qui n'a pas laissé d'avoir grand cours dans l'antiquité ; c'est qu'une troupe d'Anges prévaricateurs , ayant conçu un amour impur pour les filles des hommes , s'étoient soulevés contre Dieu , avoient épousé ces femmes , & en avoient eu des enfants , qui furent ces hommes connus dans l'antiquité sous le nom de Géants , célèbres par leur taille prodigieuse & par leurs crimes.

Saint Jude est le premier qui ait parlé d'une prophétie d'Hénoch. Après cela on voit le Livre d'Hénoch , cité dans le Testament des douze Patriarches , qui est certainement ancien , puisqu'Origenes en fait mention. (a) C'est dans ce Livre que S. Justin le Martyr , (b) S. Clément d'Alexandrie , (c) S. Irénée , (d) Tertullien , (e) Athénagore , (f) S. Cyprien , (g) Lactance , (h) Sulpice Sévere , (i) Minutius Félix , (k) S. Ambroise , (l) Proclus & Pfellus Philosophes Chrétiens , ont puisé leur sentiment sur le mariage des Anges avec les filles des hommes : erreur que l'Auteur du Livre d'Hénoch avoit apparemment tirée de quelques exemplaires de la Version des Septante , où on lisoit : *Les Anges de Dieu (m) voyant que les filles des*

(a) Origen. Homil. xv. in Josue. = (b) Justin. Martyr. Apolog. 1. pag. 44. & Apolog. 11. pag. 55. = (c) Clem. Alex. lib. 111. & v. Strom. & lib. 11. Pedag. c. 2. = (d) Iren. lib. 1v. cap. 30. seu cap. 16. nov. edit. & cap. 70. num. 36. = (e) Tertull. lib. de Idololat. cap. 9. de cultu mulier. c. 10. de veland. Virgin. c. 7. = (f) Athenag. legat. pro Christianis. = (g) Cyprian. de discipl. & habitu Virg. 3. 54. = (h) Lactant. lib. 11. cap. 14. = (i) Sulpit. Sever. hist. sacr. L. 1. = (k) Minutius in Octavia. = (l) Ambros. lib. de Noe , & arcâ , c. 4. & lib. 1. de Virginib. = (m) On lit encore ainsi dans le MS. Alex. Gen. vi. 2. Οἱ ἄγγελοι τῆς Θεῆς , κλ.

hommes étoient belles , prirent d'entr'elles pour femmes toutes celles qu'ils avoient choisies , au lieu que les autres exemplaires portent conformément à l'Hébreu & à la Vulgate : *Les enfants de Dieu voyant que les filles des hommes , &c.* C'est sur ce Texte mal-entendu , que l'Auteur dont nous parlons , a composé son histoire de la révolte des Anges & de leur prétendu mariage.

Cet Ouvrage ne subsiste plus dans son entier ; mais on en trouve divers fragments , qui sont assez considérables pour nous en donner une juste idée. Plusieurs croient que S. Jude cite ce Livre , lorsqu'il dit : (a) *Hénoch qui est le septième depuis Adam a prophétisé , & a dit en parlant de ces personnes , ( des hérétiques qui corrompirent la doctrine de Jésus-Christ , auxquels S. Jude attribue ce qui est dit des impies qui vivoient avant le déluge : ) Voici le Seigneur qui vient avec ses milliers de Saints pour juger tous les hommes , & pour convaincre tous les impies de toutes les impiétés qu'ils ont commises , & de toutes les paroles insolentes que les pécheurs & les impies ont proférées contre lui.* L'Auteur du Testament des douze Patriarches en cite aussi plusieurs passages dont nous rapporterons les principaux ci-après. S. Irénée (b) dit qu'*Hénoch fut envoyé de la part de Dieu comme Ambassadeur vers les Anges rebelles , quoiqu'il ne fût qu'un simple homme.* S. Justin , & plusieurs autres que nous avons nommés ci-devant , parlent de l'amour impur que les Anges conçurent pour les filles des hommes. Tertullien (c) fait le dénombrement des inventions que le Livre d'Hénoch attribue à ces Anges rebelles. S. Hilaire (d) dit qu'ils s'engagerent par d'horribles anathèmes à la révolte contre Dieu , sur une montagne qui depuis ce temps-là fut nommée *Hermon* , c'est-à-dire , *Anathème.*

Mais le plus important de ces fragments , est celui qui nous a été conservé par George Syncelle dans sa Chronique , (e) & qui a été donné au Public pour la première fois par Joseph Scaliger. (f) On y lit que *les Veillants* , en Grec *Egregori* , (c'est ainsi que le Livre d'Hénoch appelle les Anges , à l'imitation de Daniel , (g) qui leur donne le même nom , ) étant épris de l'amour des femmes , s'exhorterent les uns les autres à prendre pour épouses toutes celles qui leur plairoient davantage. Le Prince des Veillants , nommé *Sémiexas* ou *Samsaï* , les ayant rassemblés au nombre de (h) deux cents sur une haute montagne , leur dit : Je crains que vous ne refusiez d'exécuter le projet que nous venons de former , & que me trouvant seul engagé dans cette résolution , & convaincu de cette révolte , Dieu n'en fasse retomber sur

III.  
Fragments  
qui nous restent  
du Livre  
d'Hénoch.

(a) *Juda Ep. Canon.* §. 14. 15. — (b) *Iren. lib. iv. c. 30.* — (c) *Tertull. de cultu femin. lib. 1. c. 2.* — (d) *Hilar. in Psalm. 132. §. 3.* — (e) *Syncelli Chronograph. pag. 11. & 24.* — (f) *Joseph. Scaliger ad Græc. Euseb. p. 403.* — (g) *Dan. iv. 10. 14. 20. Hebr. נְוִי חֵר. Aqu. Sym. Ἐγρήγοροι , Vigil.* — (h) Quelques-uns ne lisent que *Cent.* Origènes contre Celse , liv. v. pag. 267. porte qu'ils descendirent au nombre de 60. ou 70.

moi seul toute la peine; ainsi confirmons-la par serment, & engageons-nous par des anathèmes à accomplir ce dont nous sommes convenus. Alors ils firent des serments & des imprécations horribles contre ceux qui s'en départiroient; & delà est venu le nom d'*Hermon*; c'est-à-dire, *Anathème*, donné à la montagne où ils jurèrent ce complot. Or voici les noms des principaux Chefs de ces Anges rebelles. Le premier, *Semiexas*; le second, *Atareuph*; le troisième, *Araciel*; le quatrième, *Cobabiel*; le cinquième, *Horammame*; le sixième, *Ramiel*; le septième, *Sampfich*; le huitième, *Zaciel*; le neuvième, *Balciel*; le dixième, *Azabzel*; le onzième, *Pharmarus*; le douzième, *Amariel*; le treizième, *Anagemus*; le quatorzième, *Thausail*; le quinzième, *Samiel*; le seizième, *Sarinas*; le dix-septième, *Eumiel*; le dix-huitième, *Tyriel*; le dix-neuvième, *Jumiel*; le vingtième, *Sariel*.

Ce fut, dit l'Auteur, l'an du monde 1170, (a) que les Anges ou les Veillants prirent des femmes, & ils les garderent jusqu'au déluge. Ces femmes leur produisirent trois races d'enfants, savoir des fils nommés *Enakim*; des petits-fils, nommés *Néphilim*; & des arrières-petits-fils, appelés *Eliudim*. Les Enakim, ou les Géants, enseignèrent à leurs égaux & à leurs femmes les enchantements, & l'usage du poison. Abzazel, ou Azabzel, qui est le dixième d'entre les Chefs de ces mauvais Anges, montra aux hommes la Chymie, la manière de fondre & de préparer les métaux, de forger des armes, & des instruments de guerre, de polir & de mettre en œuvre les pierres précieuses, & d'employer les parures pour augmenter la beauté des femmes. Semiexas le Chef de tous, leur inspira la haine, la vengeance, & la manière de faire périr les hommes par le suc vénéneux des herbes. Pharmarus, (b) l'onzième de ces Princes, découvrit les arts curieux de la Magie, des Sortilèges. Balciel apprit aux hommes le cours des Astres. Cobabiel leur montra l'Astrologie. Zaciel leur expliqua les Signes de l'air. Araciel, ceux de la terre. Sampfich, ceux du soleil. Sariel, ceux de la lune, pour en tirer des présages de l'avenir.

Or les Géants s'étant mis à se nourrir de chair humaine, le nombre des hommes diminua notablement, en sorte que ceux qui restèrent, voyant leur espèce presque anéantie, éleverent leurs voix vers le ciel, & prièrent Dieu de se souvenir d'eux. Alors les quatre premiers Anges, Michel, Uriël, Raphaël, & Gabriël, s'adressèrent au Seigneur, & lui représentèrent les maux infinis que les Anges apostats avoient faits sur la terre, & ceux que les Géants y commettoient tous les jours; ils lui

---

(a) Syncelle, pag. 16. dit que les Veillants descendirent du ciel l'an du monde 1058. Dans la suite il dit qu'Hénoch reçut la révélation du déluge futur l'an du monde 1423; qu'il fut transporté au Paradis l'an du monde 1488; que Dieu prononça la sentence contre les Veillants l'an du monde 2121; & que le déluge arriva l'an du monde 2241: en sorte que depuis la descente des Veillants jusqu'au déluge, il y a 1183. ans. — (b) Quelques-uns lisent *Pharmacus*, ou *Pharmaceus*, qui signifie un Empoisonneur.

remontrent que *les esprits des ames de ceux qui avoient été mis à mort*, (a) soupiroient jusqu'au ciel, & ne pouvoient sortir de la terre à cause des crimes qui s'y commettoient, & dont elle étoit toute souillée.

Le Tout-Puissant dit à Uriël : Allez vers Noé fils de Lamech, & dites-lui de ma part, que je dois bientôt envoyer le déluge sur la terre; qu'il annonce aux hommes leur malheur prochain, & qu'il se dispose à éviter ce danger, afin qu'il puisse réparer la perte de toutes les plantes, & qu'il reproduise sur la terre une race nouvelle, qui subsistera jusqu'à la fin des siècles.

Dieu dit aussi à Raphaël de prendre le mauvais Ange Azaël, de le charger de chaînes, de le jeter dans les ténèbres, d'ouvrir le fond du désert de Dudaël, d'y jeter cet Ange revolté dans une profonde obscurité, sur des rochers durs & pointus, de guérir la terre de toutes ses iniquités, & de dresser un état de tous les crimes qui s'y étoient commis.

Il dit ensuite à Gabriël : Allez trouver les Géants, ces superbes fils des Veillants, mettez entre eux une telle division, qu'ils se fassent la guerre, & se détruisent l'un l'autre.

Enfin le Seigneur dit à S. Michel : Allez prendre Sémiexas, le chef des Anges rebelles; & après qu'il aura été témoin de la mort de ses fils les Géants, conduisez-le à l'extrémité de la terre, afin qu'il y demeure pendant soixante-dix générations, jusqu'au jour du Jugement. Alors il sera précipité dans le Chaos du feu éternel, & resserré dans les lieux d'une éternelle prison, où il demeurera avec ceux qui seront damnés avec lui. Il ajouta : Quant aux Géants qui sont sortis de la conjonction des Veillants avec les filles des hommes, ils seront sur la terre comme de mauvais esprits, qui y causeront toutes sortes de désordres, des meurtres, des ravages; ils posséderont les hommes, les jetteront par terre; ils y vivront sans nourriture, feront paroître des spectres, seront affligés de la soif, attaqueront les hommes, & tourmenteront les enfants; & cela depuis le moment de leur mort jusqu'au dernier jour du Jugement à la fin des siècles. A l'égard de la montagne sur laquelle ils se sont engagés au crime & à la révolte, par des serments & des exécutions, elle demeurera maudite, & livrée aux neiges, aux froids, & aux frimats jusqu'au jour du Jugement; alors elle sera fondue, & consumée par les flammes.

On lisoit dans le même Ouvrage que l'an d'Hénoch 165, du monde 1286, l'Ange Uriël, qui est le prince des Astres, fut envoyé de Dieu à Hénoch pour lui révéler ce que c'est que le mois, l'année, & le solstice. Voilà le précis de ce que contient le fragment du Livre d'Hé-

---

(a) Voyez la *Differt. sur la nature de l'ame selon les Hébreux*, à la tête de l'*Ecclesiaste*:

noch, qui a été conservé par Syncelle. Cet Ouvrage avoit au moins deux Livres, puisque Syncelle cite le premier Livre

IV.  
Opinions diverses sur le témoignage d'Hénoch cité par S. Jude.

Le passage d'Hénoch cité par l'Apôtre S. Jude, ne se trouve pas dans les fragments qui nous en restent, & il y a des Ecrivains qui doutent qu'il y ait jamais été. Les uns croient que S. Jude l'avoit appris par la tradition, & ne l'avoit lu dans aucun livre : d'autres, que le Saint-Esprit lui avoit révélé immédiatement qu'Hénoch avoit autrefois prophétisé ce qu'il en cite : d'autres (a) ont soupçonné que l'Auteur du Livre d'Hénoch n'avoit écrit son Ouvrage qu'après coup, & qu'il avoit pris l'occasion du passage cité par S. Jude, pour le composer, voulant lui procurer du crédit, en faisant croire que cet Apôtre l'avoit connu, & cité dans son Epître.

Mais les Peres qui connoissoient le Livre d'Hénoch, & qui l'avoient en main, semblent avoir reconnu que le passage qui est cité par S. Jude, s'y trouvoit en termes exprès ; & S. Jérôme (b) dit que la raison pour laquelle plusieurs rejettoient l'Epître de S. Jude, étoit qu'il y citoit le Livre d'Hénoch. Tertullien (c) au contraire inféroit l'authenticité & la divinité de ce Livre, de ce que S. Jude l'avoit cité. Enfin de quelle autorité auroit été cette Prophétie citée par S. Jude aux Fideles nouvellement convertis, si elle n'eût jamais existé, ou qu'elle ne leur eût pas été connue ? Un Auteur inspiré peut quelquefois citer un Poëte Païen en parlant à des Gentils, pour les convaincre par leurs propres Auteurs, ou l'alléguer aux Fideles pour montrer que les vérités qu'il annonce, ont été connues mêmes aux Profanes. Mais il ne s'avisera pas d'alléguer une Prophétie inconnue & sans aveu, ayant lui-même toute l'autorité nécessaire pour se faire croire, sans avoir besoin de produire d'autres témoins ni d'autres garants. Il faut donc conclure que la prophétie d'Hénoch étoit alors écrite, ou du moins qu'elle étoit connue aux Fideles par la tradition.

V.  
Traditions non écrites chez les Juifs : faut-il mettre en ce rang le témoignage d'Hénoch cité par S. Jude ?

Car il faut reconnoître qu'il y avoit parmi les Juifs diverses traditions non écrites, & qui ne se conservoient que dans la mémoire du peuple : par exemple, ce que dit Moïse de Jannès & Mambres, (d) qui s'opposèrent à Moïse dans la Cour de Pharaon, & ce que raconte S. Jude (e) de la contestation entre S. Michel & le démon touchant le corps de Moïse : tradition qui semble avoir donné lieu à un Livre que nous avons encore aujourd'hui sous le titre de *Pétirath Mose*, ou Assomption de Moïse, qui a été écrit depuis Jesus-Christ, puisqu'il parle de la ruine du second Temple, & qui est différent de celui que les Anciens ont

(a) Vide Herman. *Vitæ Meletem. Leidens. p. 501.* & Heidegger. *Hist. Patriarcharum.*  
 (b) Hieronym. in *Catalogo Script. Eccles. c. 4. Quia de Libro Henoch. qui apocryphus est, in ea (Epistola) assumit testimonium, à plerisque rejicitur. Vide Et. in caput 1. Ep. ad Titum.*  
 (c) Tertull. lib. 1. c. 3. de cultu femin. *Accedit quòd Henoch. ad Judam Apostolum testimonium perhibet.*  
 (d) 2. *Timoth. 111. 8.*  
 (e) *Judæ Epist. §. 9.*

cité sous le nom d'*Assomption de Moïse*, puisque ce qu'ils en citent ne s'y lit pas. Enfin les particularités de la vie de ce Législateur, qu'on lit dans Joseph, (a) & qui ne se trouvent pas dans l'Écriture, sont encore apparemment de ces anciennes traditions qui s'étoient conservées dans la mémoire des peuples, & qui ne s'écrivirent qu'assez tard.

La Prophétie d'Hénoch pouvoit être de la même sorte, & elle a pu fournir la matière du Livre qui a été composé sous le nom de ce Patriarche. Nous n'osons décider si c'est avant ou après S. Jude, qu'il a été écrit, parce que nous ne savons pas précisément la date de l'Épître de cet Apôtre. Mais il est certain qu'il n'a été composé que depuis la ruine du Temple de Jérusalem par les Romains, puisque l'Auteur parle de cet événement dans ce qu'on en trouve cité dans le Testament de Lévi. Il n'est pas impossible que S. Jude ait survécu assez long-temps à la destruction du Temple; qu'il ait pu voir le même Livre d'Hénoch, que les Peres ont vu & cité; & qu'il en ait tiré le passage en question, dont il démêla la vérité parmi les fables qui s'y trouvent répandues; soit que la vérité de ce passage lui fut connue par une révélation particulière, soit que d'ailleurs il en connût par la tradition de son peuple. Mais on ne peut rien décider avec assurance sur ce sujet.

Grotius (b) croit que cet Ouvrage étoit originairement assez court, mais que dans la suite on y fit plusieurs additions, comme il est arrivé à la plupart de ces écrits secrets & apocryphes. Les Juifs ont grand nombre de ces traditions qu'ils attribuent à leurs Patriarches, (c) sous le nom desquels leurs Docteurs allégoriques & cabalistes ont dans la suite composé différents Ouvrages remplis de fables & d'impertinences, & où, sans se mettre en peine de ce qui est, ils ne se sont appliqués qu'à écrire ce qui leur paroïssoit plus propre à réveiller la curiosité des Lecteurs. George (d) Syncelle croit que l'Écrit d'Hénoch a été corrompu dans la suite par les Juifs & les hérétiques. Mais ces conjectures sont avancées sans preuves: il faudroit marquer où sont ces additions; le temps auquel elles ont été faites, & qui en sont les Auteurs.

S. Augustin (e) ne doutoit pas qu'Hénoch n'eût composé quelque Écriture sacrée, puisque S. Jude l'a cité: *Scripsisse nonnulla divina Henoch illum septimum ab Adam negare non possumus, cum hoc in Epistola Canonica Judas Apostolus dicat.* Mais, ajoute-t-il, la Synagogue a eu de bonnes raisons pour ne pas admettre ces écrits dans le Canon des Livres Saints qu'elle conservoit précieusement dans le Temple, & apparemment l'extrême antiquité de l'Auteur a fait douter de l'authenticité

VI.  
Sentiment de  
Grotius & de  
saint Augustin  
sur l'origine &  
sur la valeur  
du Livre d'Hé-  
noch.

(a) Joseph. antiq. l. 11. c. 5. — (b) Grot. in Epist. Judæ, §. 14. — (c) M. Simon; Hist. Critiq. l. 111. c. 21. — (d) Syncell. pag. 27. — (e) Aug. lib. xv. de Civit. cap. 23. & lib. xviii. cap. 38.

& de la vérité de l'Ouvrage : *Ob antiquitatem suspecta fidei iudicata sunt.* D'ailleurs, continue-t-il, on voit dans le Livre qui porte le nom d'Hénoch, des fables qui sont manifestement faites à plaisir, comme ce qu'il dit des Géants qui ont des Anges pour peres : ce qui fait juger aux plus sages que ce Livre est une production des imposteurs ou des hérétiques, qui ont forgé plusieurs autres Ouvrages de cette nature, sous les noms des Prophetes & des grands hommes, & que l'Eglise a rangés parmi les apocryphes.

Ce saint Docteur croyoit donc que S. Jude avoit cité un Livre d'Hénoch, ce qui ne paroît pas clairement par l'endroit où cet Apôtre allègue le témoignage d'Hénoch. Il n'y dit pas qu'Hénoch ait écrit, ni qu'on lise dans Hénoch, mais simplement qu'*Hénoch a prophétisé*; ce qu'il pouvoit savoir par la tradition, ainsi qu'on l'a dit. Mais quand il auroit écrit quelque chose, S. Augustin montre fort bien que ce ne peut être le Livre que nous avons, pour deux raisons : la première, parce que les Juifs ne l'ont pas reçu dans le Canon des Ecritures; & la seconde, parce qu'il contient des choses contraires à la foi & à la vérité.

VII.  
Sentiment de  
Joseph Scalliger & de M. Grabbe sur l'antiquité du Livre d'Hénoch.

Joseph Scaliger, (a) croit le Livre d'Hénoch très-ancien. Il veut que les Juifs l'aient écrit en Hébreu, pour imposer aux simples par le grand nom d'Hénoch. Mais il ne s'explique pas assez sur son antiquité, pour nous faire connoître s'il le croyoit d'avant ou d'après Jesus-Christ; car il ne laisseroit pas d'être fort ancien, quand il ne seroit que du second siècle de l'Eglise. Quant à ce qu'il avance, qu'il a d'abord été écrit en Hébreu, il est difficile d'en convenir : on n'en voit aucune preuve dans l'Ouvrage. Il est vrai qu'il y a des Hébraïsmes : mais on en trouve dans presque tous les Ouvrages composés en Grec par des Hellénistes : par exemple, dans les Auteurs du Nouveau Testament, & dans les Maccabées. Hottinger croit même trouver dans le nom de *Pharmarus*, ou comme il lit, *Pharmacus*, l'onzième des Princes des Veillants, une preuve que l'Auteur étoit Grec : *Pharmaceus* en Grec signifie un Empoisonneur.

M. Grabbe (b) prétend que l'Auteur du Livre d'Hénoch est un Juif qui vivoit assez long-temps avant Jesus-Christ; & il prouve son sentiment par deux raisons : La première, parce qu'Alexandre Polyhistor cité dans Eusebe, (c) dit que Eupoleme avoit écrit qu'Hénoch étoit inventeur de l'Astrologie, dont les profanes attribuoient l'invention à Atlas, & que l'Atlas des Grecs étoit le même que l'Hénoch des Hébreux. La seconde, que le Livre Zohar, que l'on dit avoir été écrit peu de temps après la ruine du Temple de Jérusalem par Tite, cite déjà

(a) *Joseph. Scalig. not. ad Græca Euseb. p. 405.* — (b) *Ernest. Grabb. not. in Spicilegi PP. t. 2. p. 345.* — (c) *Euseb. præpar. l. XIX. c. 17.*

Le Livre d'Hénoch, aussi-bien que le Rabbin Manahum, qui vivoit au treizieme siecle.

A ces raisons on peut répondre, 1<sup>o</sup>. Que ni Eupoleme, ni Polyhistor, ni Eusebe, ne disent point qu'Hénoch ait rien écrit sur l'Astrologie. Eupoleme ne fait que rapporter ce que la tradition des Juifs attribuoit à Hénoch. C'est un simple témoin de l'opinion ou de la tradition des Hébreux. Ces traditions ont été long-temps dans la bouche & dans la mémoire des peuples avant d'être rédigées par écrit. 2<sup>o</sup>. Quand Eupoleme auroit dit expressément qu'Hénoch auroit le premier composé des livres d'Astrologie, nous ne serions pas obligés de l'en croire sur sa parole. 3<sup>o</sup>. Les Juifs & les Arabes lui attribuent beaucoup d'Ouvrages sur cette matiere; mais personne ne les croit témoins suffisants pour nous en persuader. Les Arabes (a) disent qu'Edris, ou Idris, qui est le même qu'Hénoch, fut le premier homme qui s'appliqua à l'Astronomie; que Dieu lui en envoya trente volumes; qu'il les enferma avec les Livres de Seth, dans le cercueil d'Adam; qu'Abraham ayant ouvert ce cercueil, y trouva l'Ouvrage d'Hénoch, &c.

L'Auteur Hébreu du Livre *Juchasim*, (b) dit aussi qu'Hénoch fut le premier qui composa des Livres d'Astronomie. Les Rabbins Salomon Solem (c) ou Sullam, & Schem-Tob, (d) citent ces Livres qui traitent des Cieux, des Astres, de la Magie. Tout cela prouve l'antiquité de la tradition qui a voulu faire d'Hénoch un fameux Astrologue; mais il ne s'ensuit pas, ni qu'Hénoch ait jamais rien écrit, ni que ses Livres soient venus jusqu'à nous, ni que ceux que citent les Arabes & les Rabbins, supposé qu'ils existent, soient anciens, ni enfin, que ce soit le Livre d'Hénoch qui fait le sujet de cette Dissertation, & qui n'est pas assurément un Livre d'Astronomie, quoiqu'il y ait quelque petite chose qui peut y avoir du rapport.

A la seconde raison de M. Grabbe, on peut répondre que le Livre d'Hénoch cité dans l'Ouvrage de Siméon Joachides, intitulé *Zohar*, (e) & dans le Rabbin Manahem (f) de Récanati, est différent de celui que les Peres de l'Eglise ont eu & cité, parce que les passages que ces Rabbins en rapportent, ne se trouvent point dans les fragments qui nous restent du Livre d'Hénoch, & qu'il n'est nullement vraisemblable que des Auteurs Juifs veuillent adopter un écrit qui parle aussi clairement de Jesus-Christ, que fait le Livre d'Hénoch, dont nous traitons ici. Enfin quand on supposeroit que ce seroit le même Ouvrage qui est cité par S. Jude, & par

(a) *Elmacin. apud Hottinger. lib. 1. cap. 3. Hist. Orient. Aben. Neph. apud Kircher. tom. 1. Oedip. pag. 67. &c.* — (b) *Author. Juchasim. fol. 143. Vide August. Pseph. exercit. de Henoch. cap. 4.* — (c) *Rab. Salom. Solem additam. ad lib. Juchasim, pag. 134.* — (d) *Schem-Tob. in lib. Emonoth. parte 3. cap. 4.* — (e) *Vide Fabric. Apocryph. v. 1. pag. 208. 209. not.* — (f) *Vide Drus. lib. de Henoch. & Grab. Spicileg. PP. 1. 2. p. 355. not.*

le Livre Zohar, & quand on accorderoit au Livre Zohar toute l'antiquité que lui donnent les Juifs Cabalistes, on ne pourroit pas en conclure que le Livre d'Hénoch soit fort ancien : il a pu être composé immédiatement après la ruine du Temple par Tite, & ensuite être cité par S. Jude, & par Siméon Joachides, quatre ou cinq ans après. On voit dans Joseph une bonne partie des sentiments les plus absurdes qui se lisent dans le Livre d'Hénoch : par exemple, que les Anges devinrent amoureux des femmes ; (a) que les ames des méchants obsèdent & tourmentent les hommes. (b) Il parle du secret que gardoient les Esséniens sur les noms des Anges. (c) Le Livre d'Hénoch n'a fait apparemment que mettre en évidence ce que la tradition & les Livres secrets des Juifs renfermoient & tenoient cachés depuis long-temps.

VIII.  
Sentiment des  
Anciens, &  
particulièrement de Tertullien, sur l'authenticité du Livre d'Hénoch.

La plupart des anciens Peres, dont on a ci-devant rapporté les noms, persuadés que S. Jude avoit cité le Livre d'Hénoch, n'ont pas fait difficulté de le reconnoître pour authentique : sans cela auroient-ils embrassé un sentiment aussi absurde que celui qu'ils ont soutenu de l'amour des Anges pour les femmes, de la naissance des Géants produits par les Anges rebelles, &c. Si saint Jude l'a cité, disoient-ils, il le croyoit donc vrai ? Un Apôtre rempli de l'Esprit de Dieu, auroit-il voulu de propos délibéré se servir du témoignage d'un imposteur, & engager par-là toute l'Eglise dans l'erreur & dans l'illusion ? ou auroit-il été lui-même surpris le premier par le nom d'un Prophete & d'un Patriarche mis à la tête d'un Livre rempli de faussetés ?

Il faut toutefois avouer que par-tout ils supposent qu'il n'est ni dans le Canon des Hébreux, ni dans celui des Chrétiens. Tertullien qui (d) est un des plus zélés partisans de ce Livre, reconnoît que les Juifs ne le reçoivent point dans leur Bibliothèque sacrée : *Scio scripturam Henoch non recipi à quibusdam, quia nec in armario Judæorum admittitur.* Origenes qui le cite assez souvent, & qui semble en adopter la doctrine en certains points, avoue qu'il n'est point reconnu pour divin dans l'Eglise : (e) *Neutiquam pro divinis Ecclesia habentur.* Et ailleurs, (f) qu'il ne passe pas pour authentique chez les Hébreux : *Non videntur apud Hebræos in auctoritate haberi.* Et après avoir cité ce Livre, il ajoute : (g) *Si qui placet admittere librum ut sanctum.* Mais s'il ne passoit pas pour Canonique, ils en rejettoient la faute, ou sur les Hérétiques qui l'avoient corrompu, ou sur son excessive antiquité qui le rendoit douteux, ou sur d'autres circonstances qui ne touchoient pas le fond de l'Ouvrage.

Tertullien (h) est de tous les Anciens celui qui en a parlé avec plus

(a) *Antiq. l. 1. cap. 4. pag. 8.* — (b) *De bello Jud. lib. vii. cap. 25. pag. 981.*  
— (c) *De bello lib. 11. cap. 12. pag. 786. 9.* — (d) *Tertull. de cultu femin. l. 1. cap. 3.* — (e) *Origen. lib. v. contra Celsum.* — (f) *Idem in Numer. xxxiv. homil. 28.*  
— (g) *In Joan. com. 8. pag. 132. Edit. Huet.* — (h) *Tertull. lib. 11. cap. 10. De cultu femin.*

d'estime. Il est persuadé que l'Ouvrage est du Prophete Hénoch, & qu'il l'a écrit par l'inspiration du Saint-Esprit: (a) *Hæc prævidens Spiritus Sanctus... præcinit per antiquissimum Prophetam Henoch.* Il croit que ce qui a empêché les Chrétiens de le recevoir pour Canonique, c'est que les Juifs ne l'avoient pas reçu; & que ce qui l'a fait exclure du Canon des Juifs, c'est qu'ils n'ont pas cru qu'un Livre écrit avant le déluge, eût pu échapper à ce malheur qui enveloppa tous ceux qui n'étoient point dans l'Arche: *Opinor, non putaverunt illam (Scripturam) ante cataclysmum editam, post eum casum orbis omnium rerum abolitorem, salvam esse potuisse.* Comme si Noé, qui étoit arriere-petit-fils d'Hénoch, & qui survécut au déluge, qui avoit tant d'intérêt à conserver la mémoire & la réputation de son bifaïeul, qui lui avoit succédé dans l'emploi de Prédicateur de la pénitence, eût voulu négliger un Ouvrage si important, & si utile à la Religion? & quand même le Livre d'Hénoch auroit été détruit par le déluge, Noé n'auroit-il pas été, dit-il, aussi en état de le réparer, qu'Esdras le fut pour rétablir après la captivité de Babylone les Ecritures de l'Ancien Testament, qui avoient été ou perdues par les guerres, ou détruites par les Babyloniens à la prise de Jérusalem? *Noe potuit eam (Scripturam) abolefactam violentiâ cataclysmi in Spiritu rursus reformare: quemadmodum & Jerosolymis Babylonidæ expugnatione deletis, omne instrumentum Judaicæ litteraturæ per Esdræ constat restitutum.*

Il ajoute que le Livre d'Hénoch étant si avantageux à notre Religion, & parlant si clairement de Jesus-Christ, nous devons le recevoir comme un monument qui nous appartient: *Cùm Henoch eadem Scripturâ etiam de Domino prædicaverit, à nobis quidem nihil omninò rejiciendum est quod pertineat ad nos.* D'autant plus que nous lisons que toute Ecriture propre à édifier est inspirée du Saint-Esprit. Si les Juifs ont rejeté celle-ci, c'est peut-être parce qu'elle parle trop clairement de Jesus-Christ. Enfin saint Jude ayant rendu témoignage à cet Ouvrage, c'est un très-grand préjugé en sa faveur.

Voilà ce que Tertullien dit pour prouver l'authenticité & l'inspiration du Livre d'Hénoch. Il n'y a personne qui ne voie la foiblesse de ses preuves, & le faux de son raisonnement. Hénoch a pu écrire un Ouvrage avant le déluge: Noé a pu le conserver: qui en doute? Il a pu le rétablir & le refaire de nouveau, s'il eût été perdu, comme Esdras a réparé les Livres de l'Ancien Testament: quel raisonnement? Le Livre d'Hénoch parle de Jesus-Christ; il nous est favorable; il est même, si l'on veut, édifiant: donc il est inspiré & divin: quelle conséquence? S. Jude lui rend témoignage: c'est de quoi il s'agit. Il rend témoignage à la prophétie qu'il cite, mais non pas au reste du Livre qu'il n'a peut-être jamais vu.

(a) Tertull. l. 1. c. 3. *De-culca femin.*

IX.  
Sentiment  
singulier du P.  
Boulduc sur  
l'autorité & le  
sens du Livre  
d'Hénoch.

Le P. Boulduc Capucin (a) va en quelque sorte encore plus loin que Tertullien. Il entreprend de rétablir l'autorité du Livre d'Hénoch, & de le tirer de dessous le boisseau pour le remettre sur le chandelier. Il appelle à son secours tous les anciens Peres qui l'ont cité avec honneur, & qui ont, dit-il, si mal pris sa pensée. Il demande pardon à S. Jérôme & à S. Augustin, qui l'ont cru supposé, ou corrompu, ou suranné. Il prétend que tout le Livre d'Hénoch n'est qu'une narration allégorique, où l'Auteur a caché sous des termes figurés, une histoire très-simple, & très-bien marquée dans Moyse. Les Veillants, ou les Anges descendus du ciel, épris de l'amour des femmes, révoltés contre Dieu, peres des Géants, inventeurs des maléfices, de la magie, des vaines parures des femmes, du fard, des armes, de l'or, de l'argent; ces Veillants ne sont autres que ceux que l'Ecriture appelle (b) *les enfants de Dieu*, les descendants de Seth & d'Enos, qui ayant acquis une profonde science des secrets de la nature, en abusèrent pour séduire les filles des hommes, c'est-à-dire, les filles des descendants de Caïn.

Ces enfants de Dieu, ces Anges du ciel, ayant fait profession de la vie religieuse dans l'ordre d'Enos & de Caïn, & étant par-là égalés aux Anges mêmes, apostasierent, renoncerent à leur état, & épouserent des femmes, dont les mœurs étoient toutes corrompues. Ils en eurent les Géants, ces enfants de la terre, c'est-à-dire, ces hommes superbes, qui égalerent ou même qui surpasserent leurs peres en méchanceté & en cruauté. Les princes des Veillants, sont des chefs de Monasteres, tant de l'Ordre des Cinéens, que de l'ordre des Enosiens, qui engagerent dans l'apostasie & dans le crime ceux qui leur étoient soumis.

Voilà le sens de l'histoire allégorique, composée par le Patriarche Hénoch, & conservée dans l'Arche par Noé, son arriere-petit-fils, avec les os du premier pere Adam. Hénoch n'a peut-être pas écrit tout ce qui est dans le Livre qui porte son nom, sur-tout les choses qui ne sont arrivées que depuis son transport: mais Noé, ou quelqu'autre rempli du même esprit, a pu l'ajouter pour l'instruction de la postérité.

On ne peut pas nier que Boulduc ne fasse paroître assez d'Esprit dans l'imagination de son système, & dans le tour qu'il donne à cette histoire: mais il n'est pas question de payer ici d'esprit; il faut du solide, & des preuves de fait.

X.  
Objection  
contre l'au-  
thenticité du  
Livre d'Hé-  
noch.

Si le Livre d'Hénoch eût été reconnu pour authentique par les Juifs, quel respect n'auroient-ils pas eu pour lui? les Auteurs sacrés ne l'auroient-ils pas cités? auroit-il été inconnu à Joseph & à Philon? Quelle recherche n'auroit-on pas faite sur le caractère & la langue dans laquelle il auroit d'abord été écrit? Comment? par quel canal est-il venu jusqu'à nous? Origenes, Eusebe, & S. Jérôme, si curieux de découvrir

(a.) *Boulduc de Ecclesia ante legem*, l. 1. c. 14. — (b) *Genes.* v. 1. 2.

les Textes originaux des Livres saints, ont-ils jamais parlé du Texte d'Hénoch? L'Eglise si remplie de respect pour Hénoch & pour S. Jude qui l'a cité, l'auroit-elle laissé dans le mépris & dans l'obscurité, si elle l'eût jugé digne du nom qu'il porte? Certainement c'est faire injure au Saint-Esprit, que de lui imputer un Ouvrage aussi rempli de pauvretés, d'absurdités & d'erreurs, que celui-là.

Il n'est pas de la bonne foi, de se prévaloir de l'autorité & du nom de S. Jude, qui a cité Hénoch, & qui en a rapporté une sentence. Saint Paul a bien cité des Poètes païens; & selon quelques-uns, il a cité même des Livres apocryphes: a-t-il voulu pour cela les approuver & les canoniser? Il cite Aratus, (a) Ménandre, (b) Callimaque ou Epiménides. (c) Il cite dans l'Épître aux Ephésiens ces mots: (d) *Eveillez-vous, vous qui dormez, & ressuscitez d'entre les morts, & Jesus-Christ vous éclairera*, ce que quelques-uns croient être tiré d'un Livre apocryphe attribué à Jérémie. S'ensuit-il qu'il ait regardé ces Auteurs comme inspirés? L'Esprit saint qui parloit en lui, le dirigeoit, & lui faisoit distinguer, d'une manière infaillible, ce qu'il y avoit de vrai dans ces Ouvrages, de ce qu'il y avoit de faux; & rien ne nous oblige à recevoir ce qu'il n'a ni cité ni reconnu pour authentique: (e) *Qui putant totum librum debere sequi eum qui libri parte usus sit, videntur mihi & apocryphum Henochi, de quo Judas in Epistola sua testimonium posuit, inter Ecclesie Scripturas recipere, & multa alia quæ Apostolus de reconditis est locutus*, dit saint Jérôme.

Si quelques anciens Peres surpris par le nom vénérable d'Hénoch, & par le témoignage de S. Jude, ont cité & suivi cet Ouvrage; si quelques autres ont paru l'égalier aux Ecritures Canoniques, c'est une méprise qu'on doit pardonner à leur bonne foi. Le respect religieux qu'ils avoient pour les noms de S. Jude & d'Hénoch, les ont empêché d'employer les regles de critique, pour juger de la vérité de ce Livre. Leur erreur est plutôt une erreur de fait, que de sentiment; elle ne doit pas être tirée à conséquence. Je ne crois pas qu'il y ait personne aujourd'hui qui s'intéresse à soutenir que ce Livre est d'Hénoch; & s'il n'est point d'Hénoch, il est d'un imposteur, & ne mérite par lui-même aucune créance, à moins qu'un Auteur inspiré ne vienne nous y démêler le vrai du faux.

Au reste, il s'en faut bien que toute l'antiquité n'ait été prévenue en faveur de ce Livre. Les plus éclairés d'entre les Peres en ont parlé avec beaucoup de mépris & d'indifférence. J'ai déjà rapporté le sentiment d'Origenes, qui dit qu'il n'est reçu ni par l'Eglise ni par la Synagogue. S. Hilaire (f) ne daigne pas lui donner le nom de Livre d'Hénoch: *Nescio cujus liber extat; Un Livre de je ne fais quel Ecrivain. L'Auteur du*

XI.  
Reponset à  
l'argument  
pris du témoi-  
gnage de quel-  
ques anciens  
Peres qui ont  
cité cet Ouvra-  
ge. Les plus  
éclairés d'en-  
tre les Anciens  
& d'entre les  
Modernes  
s'accordent à  
rejeter cet  
Ouvrage.

(a) *Act. xvii. 28.* — (b) *1. Cor. xv. 33.* — (c) *Tit. 1. 12.* — (d) *Ephes. v. 14.* — (e) *Hieronym. in Ep. ad Tit. c. 1.* — (f) *Hilar. in Psalm. cxxxiii. v. 31.*

Commentaire sur les Psaumes sous le nom de S. Jérôme, (a) l'appelle ; *Un certain Livre apocryphe assez connu*. Il s'excuse en quelque sorte de l'avoir cité ; & il dit qu'il l'a fait , non pour en tirer de l'autorité , mais simplement pour rapporter ce qu'il dit : *Non in auctoritatem , sed in commemorationem*. Il reprend Origenes qui se sert de ce Livre apocryphe pour appuyer son hérésie. S. Jérôme (b) dit que plusieurs Fideles rejetoient l'Épître de S. Jude parce qu'il y cite le Livre apocryphe d'Hénoch : *Quia de libro Henoch qui apocryphus est , in ea assumit testimonium , à plerisque rejicitur*. On a vu ci-devant le sentiment de S. Augustin sur cet Ouvrage. Il en parle avec sa sagesse & la modération ordinaire ; & il croit que la principale raison qui a porté les Juifs & les Chrétiens à le rejeter , est la crainte d'autoriser le faux , au lieu du vrai , dans un écrit si ancien , & par-là si suspect : (c) *Quorum scripta ut apud Judaeos & apud nos in auctoritate non essent , nimia fecit vetustas , propter quam videbantur habenda esse suspecta , ne proferentur falsa pro veris*. Les plus éclairés d'entre les Critiques modernes ne lui sont pas plus favorables , que les Peres que nous venons de citer.

XII.  
A qui cet  
Ouvrage peut-  
il être attri-  
bué ?

Si l'on nous demande qui est donc l'Auteur du Livre dont nous parlons , nous répondrons que nous ne pouvons croire que ce soit ni Hénoch , ni Noé , ni aucun Ecrivain inspiré , ni un Juif qui l'ait écrit en Hébreu long-temps avant Jesus-Christ. Nous croyons que c'est un Chrétien converti du Judaïsme , qui l'écrivit en Grec , suivant les traditions de son peuple , & qui y mêla divers passages concernant Jesus-Christ , dans le dessein apparemment de convertir les Juifs ses freres. Tertullien y avoit remarqué un si grand nombre de ces traits qui regardent le Sauveur , qu'il avoit soupçonné les Juifs de le rejeter principalement à cause de cela : (d) *A Judaeis potest jam videri propterea rejecta (ista scriptura , ) sicut & cetera quae Christum sonant*.

En effet , dans le Testament des douze Patriarches , il y a plusieurs endroits qui ne peuvent avoir été écrits que par un Chrétien. Par exemple dans le Testament de Lévi : *Ils mettront la main sur le Seigneur en toute malice ; vos freres seront chargés de confusion à cause de vous ; & vous serez exposés à la risée de toutes les Nations*. Et un peu plus bas : *Vous traiterez de séducteur celui qui vient renouveler la Loi , & à la fin vous croirez le faire mourir , ne sachant pas qu'il ressuscitera , & que son sang innocent retombera sur vos têtes : ce qui sera cause que votre Temple sera réduit en solitude & profané , & que vous serez un sujet de malédiction parmi tous les peuples. Vous serez réduits au désespoir jusqu'à ce qu'il vous visite de nouveau , & qu'il vous reçoive dans sa miséricorde par le feu & par l'eau*. Et dans le Testament de Nephthali : *Vos descendants tomberont dans*

(a) Hieronymus in Psalms. cxxxiii. 3. — (b) Hieronym. in Catalog. Script. Eccl. t. 4. — (c) Aug. de Civit. lib. xviii. c. 38. — (d) Tertull. de cultu femin. l. 2. c. 3.

*l'impieeté, & le Seigneur les dispersera sur toute la surface de la terre, jusqu'au temps de la miséricorde du Seigneur, jusqu'à la venue de l'homme qui fait miséricorde & justice envers tous, tant envers ceux qui sont éloignés, qu'envers ceux qui sont près. Et dans le Testament de Benjamin: Toutes les Nations s'assembleront au Temple du Seigneur, qui sera bâti dans votre partage; le Seigneur y régnera, & toutes les Tribus & les Nations s'y assembleront, jusqu'à ce que le Seigneur envoie son salut par la visite de son Fils unique. Il entrera dans le premier Temple, (peut-être dans la première partie du Temple,) & le Seigneur y sera outragé & méprisé, & élevé sur le bois; & le voile du Temple sera rompu, & l'esprit du Seigneur descendra sur les nations en forme de feu; il sortira des enfers, il montera de la terre au ciel, & il se souviendra de l'humiliation où il a été sur la terre, & de la gloire qu'il possède au ciel.*

La seule lecture de ces passages démontre que l'Auteur faisoit profession du Christianisme; l'affectation que fait paroître l'Auteur du Testament des douze Patriarches, à citer très-fréquemment, & sans aucune nécessité, le Livre d'Hénoch, donne lieu de soupçonner qu'il pourroit bien en être l'Auteur. Le style en est fort semblable; on sent dans l'un & dans l'autre de ces deux Ouvrages, la barbarie & la rudesse du style d'un Helléniste, & les fréquents Hébraïsmes dont les Ecrivains Juifs ne se défont que très-difficilement; on y voit des traditions & des sentiments propres à la Synagogue; Jesus-Christ, sa venue, sa passion, sa mort, sa résurrection, son ascension, la descente du Saint-Esprit, la ruine du Temple de Jérusalem, la dispersion des Juifs, l'opprobre dont ils sont chargés par tout le monde depuis la mort du Sauveur, tout cela y est marqué d'une manière plutôt historique que prophétique. Or cela ne peut avoir été écrit qu'après coup, & par un Chrétien qui avoit du zèle, mais non pas selon la science; notre religion n'a pas besoin de fraudes pieuses pour se faire aimer & recevoir; ce n'est point la méthode que les Apôtres ont employée en prêchant l'Évangile; ils ont prêché sans crainte Jesus-Christ, & Jesus-Christ crucifié, (a) qui est un scandale aux Juifs, & une folie aux Gentils; mais qui est la vertu & la sagesse de Dieu pour ceux à qui Dieu a donné le don de la foi. Si donc S. Jude a véritablement vu le Livre d'Hénoch, il faut qu'il l'ait vu assez peu après qu'il fut composé; car nous ne pouvons mettre ce Livre qu'après la ruine du Temple par les Romains, & l'Épître de S. Jude ne peut pas avoir été écrite long-temps après cet événement.

Outre le Livre d'Hénoch, qui fait le principal sujet de cette Dissertation, & les trente volumes prétendus envoyés de Dieu à Edris, & les autres Livres d'Astronomie, attribués à Hénoch par les Juifs, & dont nous avons déjà parlé; les Ethiopiens en ont un sous le nom de ce Patriarche, dont je ne puis me dispenser de dire ici un mot,

XIII.  
Autre Ouvrage attribué à Hénoch, apporté d'Ethiopie en Egypte, & d'Egypte en France.

(a) 1. Cor. 1. 23. 24.

afin de n'omettre aucun des Ouvrages qui lui font attribués. Gassendi, dans la vie de M. de Peïresk, raconte que ce grand homme ayant appris par le P. Gilles de Loches Capucin, qui avoit été pendant plusieurs années en Egypte, qu'il y avoit en ce pays-là un Livre d'Hénoch en caractère Ethiopien, entièrement inconnu en Europe, n'épargna ni peine ni dépense pour le faire venir. Après sa mort, ce Manuscrit passa dans la Bibliothèque du Cardinal Mazarin; & delà dans celle du Roi, où il se conserve encore aujourd'hui fort précieusement.

M. Ludolf étant venu à Paris en 1683, (a) y vit ce Manuscrit; dont il avoit souvent entendu parler; & il trouva que l'Auteur qui l'a composé, s'appelle *Bahaila Michaël*; que le Livre n'est autre chose qu'un recueil de diverses rêveries, pareilles à celles qui se lisent dans le Livre d'Hénoch, cité dans Syncelle; que l'Auteur paroît avoir eu en main, & fut lequel il a encore enchéri. Il y met, par exemple, une bien plus grande liste des inventions pernicieuses, qu'il prétend que les mauvais Anges ont enseignées aux hommes. On y trouve aussi un Traité particulier de la naissance d'Hénoch. L'Auteur est un visionnaire qui y introduit un Ange parlant du mystère de la Trinité, & l'expliquant comme feroit un Théologien; il y explique aussi quelques passages de l'Écriture, qui ont rapport à ce mystère; ce qui prouve évidemment que celui qui l'a écrit, étoit Chrétien. Après cela il raconte une guerre entre saint Michel, & le Prince des démons, qu'il nomme *Setnaël*. La description des deux Généraux & de leurs troupes, est quelque chose de si grotesque & de si ridicule, qu'on ne peut s'empêcher d'en rire. Il dit, par exemple, que *Setnaël* est haut de cent mille sept cents coudées angéliques, que sa bouche est de quarante coudées, son visage de la longueur d'une journée de chemin; la distance de ses deux sourcils, de deux journées; sa tête est comme une prodigieuse montagne; il lui faut sept jours pour tourner un de ses yeux, tant ils sont énormes par leur grandeur; quand il crache, il jette comme un fleuve d'eau. Voilà un échantillon de ce fameux Livre d'Hénoch, que M. Peïresk fit venir d'Egypte à si grands frais.

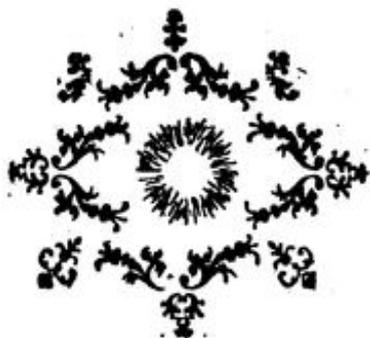
XIV.  
Conclusion de  
cette Disserta-  
tion.

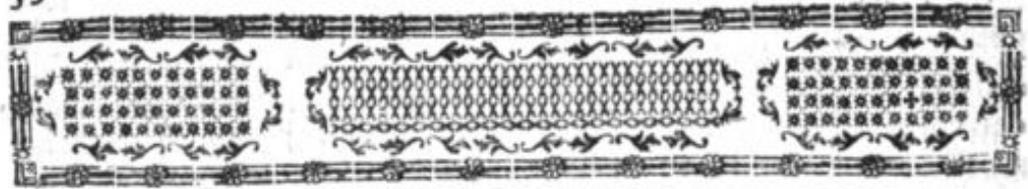
De tout ce que nous avons dit jusqu'ici, on peut conclure: 1<sup>o</sup>. qu'Hénoch n'écrivit apparemment jamais aucun Livre; du moins que tous ceux que l'on nous cite sous son nom, ne sont certainement pas de lui. 2<sup>o</sup>. Qu'il n'est pas certain si saint Jude a tiré le passage qu'il cite sous le nom d'Hénoch, du Livre dont nous avons des fragments, ou si l'Auteur de ce Livre a pris occasion du passage cité par saint Jude, de composer son Ouvrage. 3<sup>o</sup>. Que ce Livre n'a été écrit que depuis la

(a) Ludolf. Comment. in Histor. Æthiop. p. 347.

## SUR LE LIVRE D'HÉNOCH. 337

ruine du Temple de Jérusalem par les Romains, & après l'an 70. de l'Ere Chr. Vulg. 4°. Que l'Auteur étoit un Chrétien converti du Judaïsme, qui pourroit bien être le même qui a composé le Testament des douze Patriarches. 5°. Que cet Ouvrage n'a jamais été reconnu pour Canonique, ni par les Juifs, ni par les Chrétiens. 6°. Qu'il ne paroît pas même bien assuré que les Juifs l'aient connu; car les Livres d'Hénoch, qui sont allégués dans les Livres *Zohar* & *Juchasim*, & dans quelques Rabbins, paroissent assez différents de celui que les Peres Grecs & Latins ont cité. 7°. Qu'il y a une tradition très-ancienne parmi les Orientaux, qu'Hénoch est le premier Auteur des Livres d'Astronomie, & que c'est sur cela qu'on lui a attribué tant de Livres composés depuis sur cette matiere. 8°. Enfin que le Livre d'Hénoch, apporté d'Ethiopie en Egypte, est nouveau, & ne mérite qu'un souverain mépris.





# É P I T R E

## CATHOLIQUE

### DE SAINT JUDE.

#### CHAPITRE UNIQUE.

*Combattre pour la foi & pour la tradition. Exemples de la justice de Dieu. Faux-Docteurs caractérisés. Contestation touchant le corps de Moysè. Prophétie d'Hénoch. Foi, prière, confiance, amour de Dieu, haine de la chair.*

1. **J**UDE, serviteur de Jesus-Christ, & frere de Jacques, à ceux que Dieu le Pere a aimés, & que Jesus-Christ a conservés par sa vocation, pour les rendre les enfants adoptifs de Dieu, & participants de sa gloire :

2. Que la miséricorde, la paix & la charité s'augmentent " en vous de plus en plus.

3. Mes bien-aimés, ayant toujours souhaité avec une grande ardeur de vous écrire touchant le salut qui nous est

1. **J**UDAS, Jesu Christi servus, frater autem Jacobi, his qui sunt in Deo Patre dilectis, & Christo Jesu conservatis, & vocatis :

2. misericordia vobis, & pax, & caritas adimpleatur.

3. Carissimi, omnem sollicitudinem faciens scribendi vobis de communi

ψ. 1. Ou plutôt & selon le Grec : à ceux qui ont été appelés à la foi, que Dieu le Pere a sanctifiés, & que Jesus-Christ a con-

servés.

ψ. 2. C'est le sens du Grec.

vestra salute , neceffe habui scribere vobis : deprecans supercertari semel traditæ sanctis fidei.

4. Subintroierunt enim quidam homines (qui olim præscripti sunt in hoc iudicium) impii , Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam , & solum Dominatorum & Dominum nostrum Jesum Christum negantes.

5. Commonere autem vos volo , scientes semel omnia , quoniam Jesus populum de terra Ægypti salvans , secundò eos qui non crediderunt , perdidit :

6. Angelos verò , qui non servaverunt suum principatum , sed dereliquerunt suum domicilium , in iudicium magni diei , vinculis æternis sub caligine reservavit :

7. sicut Sodoma , & Gomorrha , & finitimæ civitates simili modo exorni-

commun , " je m'y trouve maintenant obligé par nécessité , pour vous exhorter " à combattre pour la foi , qui a été une fois laissée par tradition aux saints.

4. Car il s'est glissé parmi vous certaines gens , dont il avoit été prédit il y a long-temps qu'ils tomberoient dans ce jugement , d'être abandonnés en ce monde aux égarements de leur esprit & de leur cœur , & livrés dans l'autre aux flammes éternelles : ce sont gens impies , qui changent la grace de notre Dieu , & la liberté de son Evangile , en une licence de dissolution , & qui renoncent Jesus-Christ notre unique maître , notre Dieu , " & notre Seigneur.

5. Or je veux vous faire souvenir de ce qu'autrefois sans doute vous aurez appris " qu'après que le Seigneur Jesus " eut sauvé le peuple d'Israël , en le retirant de l'Égypte , il fit périr ensuite ceux qui furent incroyables. Num. xiv. 37.

6. Souvenez-vous encore qu'il retient liés de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres , & qu'il réserve pour le jugement du grand jour , " les Anges qui n'ont pas conservé leur première dignité , mais qui ont quitté leur propre demeure , en se révoltant contre Dieu :

7. & que de même Sodome & Gomorrhe , & les villes voisines qui s'étoient débordées comme elles dans les Gen. xix. 24.

ψ. 3. Lit. touchant votre commun salut. » Quelques exemplaires Grecs lisent : touchant notre commun salut.

Ibid. C'est le sens du Grec.

ψ. 4. Ce mot est dans le Grec.

ψ. 5. C'est le sens du Grec.

Ibid. Le Grec lit simplement : qu'après que le Seigneur eut sauvé , &c. Le nom de

Jesus mis ici dans la Vulgate , signifie Sauveur , & peut ici s'entendre du Verbe , qui depuis son incarnation a pris le nom de Jesus.

ψ. 6. Voyez la Dissertation sur les bons & les mauvais Anges , à la suite de l'Harmonie des saints Evangiles.

excès d'impureté, & s'étoient portées à abuser d'une chair étrangere par un crime abominable; ont été proposées à ceux qui les imiteront, pour un exemple du feu éternel auquel ils doivent s'attendre, comme il paroît par la peine qu'elles ont soufferte, ayant été consumées par une pluie de feu & de soufre que Dieu fit tomber du ciel.

8. Après cela néanmoins, ces personnes se laissant aller à leurs rêveries & à leurs songes, "souillent la chair par de semblables corruptions: & de plus, ils méprisent la domination, & maudissent" ceux qui sont élevés en gloire & en dignité.

Zach. III, 2. 9. Cependant l'Archange Michel, dans la contestation qu'il eut avec le diable, touchant le corps de Moïse que cet esprit de malice vouloit découvrir au peuple Juif pour le porter à lui rendre des honneurs divins, "n'osa le condamner avec exécration; mais, respectant en lui l'ouvrage de Dieu, & l'autorité dont il avoit été revêtu, il se contenta de lui dire: Que le Seigneur te réprime, " & te fasse désister de ton entreprise:

10. au lieu que ceux-ci condamnent avec exécration tout ce qu'ils ignorent, & se corrompent en tout ce qu'ils connoissent naturellement, suivant les mouvements de leurs passions, comme les bêtes irraisonnables.

Gen. IV, 8. 11. Malheur sur eux, parce qu'ils suivent la voie de Caïn, & qu'ils l'imitent dans son envie: malheur sur eux, parce

Y. 8. Cela est exprimé dans le Grec: se laissant aller à leurs rêveries.

Ibid. C'est le sens du Grec.

Y. 9. Voyez la Dissertation sur La mort

& La sépulture de Moïse, à la tête du Deutéronome.

Ibid. C'est le sens du Grec.

catæ, & abeuntes post carnem alteram, factæ sunt exemplum ignis æterni, pœnam sustinentes.

8. Similiter & hi carnem quidem maculant, dominationem autem spernunt, majestatem autem blasphemant.

9. Cùm Michael Archangelus cum diabolo disputans altercaretur de Moysi corpore, non est ausus judicium inferre blasphemix: sed dixit: Imperet tibi Dominus.

10. Hi autem, quæcumque quidem ignorant, blasphemant: quæcumque autem naturaliter, tamquam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur.

11. Væ illis, quia in via Cain abierunt, & errore Balaam mercede effusi

sunt, & in contradictione Core perierunt.

qu'étant trompés comme Balaam, & emportés par le desir du gain comme ce faux Prophete, ils s'abandonnent au dérèglement de leur esprit & de leur cœur; & qu'imitant la rébellion de Coré, par leur révolte contre Dieu & contre son Eglise, ils périront comme lui, & ils seront de même ensevelis dans les enfers.

Num. XXIII  
23.  
Num. XVI.  
32.  
2. Petr. 127  
17.

12. Hi sunt in epulis suis maculæ, convivantes sine timore, semetipfos pascentes, nubes sine aqua, quæ à ventis circumferuntur, arbores autumnales, infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ,

12. Ces personnes sont la honte & le déshonneur de vos festins de charité, " lorsqu'ils y mangent avec vous sans aucune retenue : ils n'ont soin que de se nourrir eux-mêmes : ce sont des nuées sans eau, que le vent emporte çà & là; ce sont des arbres qui ne fleurissent qu'en automne, " des arbres stériles, doublement morts & déracinés.

13. fluctus feri maris, despumantes suas confusiones, sidera errantia : quibus procella tenebrarum servata est in æternum.

13. Ce sont des vagues furieuses de la mer, d'où sortent, comme une écume sale, leurs ordures & leurs infamies : ce sont des étoiles errantes, " auxquelles une tempête noire & ténébreuse est réservée pour l'éternité.

14. Prophetavit autem & de his septimus ab Adam, Henoch dicens : Ecce venit Dominus in Sanctis millibus suis,

14. C'est d'eux qu'Hénoch, qui a été le septieme depuis Adam, a prophétisé en ces termes : " Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ses Saints,

Apoc. 1. 71

15. facere judicium contra omnes, & arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum, quibus impiè egerunt, & de omnibus du-

15. pour exercer son jugement sur tous les hommes, & pour convaincre tous les impies qui se trouvent parmi eux, " de toutes les actions d'impiété qu'ils ont commises, & de toutes les paroles dures & injurieuses que ces pécheurs impies ont proférées contre lui.

ψ. 12. C'est le sens du Grec.

Ibid. Autr. des arbres d'automne, qui n'ont que des feuilles.

ψ. 13. Cela peut s'entendre de ces météores enflammés qui après avoir paru quel-

que temps dans l'air, se dissipent.

ψ. 14. Voyez la Dissertation sur le Livre d'Hénoch, à la tête de cette Epître.

ψ. 15. Cela est exprimé dans le Grec.

P. XVI. 10.

16. Ce sont des murmureurs qui se plaignent sans cesse, qui suivent leurs passions, dont les discours sont pleins de faste & de vanité, & qui se rendent admirateurs des personnes, *selon qu'il est utile* pour leur intérêt.

1. Tim. IV. 1.

2. Tim. III. 1.

P. Petr. III. 3.

17. Mais pour vous, mes bien-aimés, *ne soyez point surpris de voir des hommes se corrompus sortir du sein de l'Eglise.* Souvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres de notre Seigneur Jesus-Christ,

18. qui vous disoient qu'aux derniers temps il s'éleveroit des imposteurs, qui suivroient leurs passions dérégées & pleines d'impiété.

19. Ce sont des gens qui se séparent eux-mêmes du corps de Jesus-Christ par le schisme qu'ils forment dans l'Eglise, des hommes sensuels " qui n'ont point l'Esprit de Dieu.

20. Mais vous, mes bien-aimés, *n'imitez point ces imposteurs : tenez-vous fortement attachés à Jesus-Christ : & vous élevant vous-mêmes comme un édifice spirituel sur le fondement de votre très-sainte foi, & priant par le Saint-Esprit,*

21. conservez-vous en l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur Jesus-Christ, pour *obtenir* la vie éternelle.

22. Reprenez ceux qui paroissent " en-

ψ. 19. Litt. des hommes d'une vie animale.

ψ. 22. & 23. Le Grec lit : Ayez pitié des uns, usant de discernement pour les ramener

ris, quæ locuti sunt contra Deum peccatores impii.

16. Hi sunt murmuratores querulosi, secundum desideria sua ambulantes, & os eorum loquitur superba, mirantes personas quæstus causâ.

17. Vos autem, carissimi, memores estote verborum, quæ prædicta sunt ab Apostolis Domini nostri Jesu Christi,

18. qui dicebant vobis, quoniam in novissimo tempore venient illusores, secundum desideria sua ambulantes in impietatibus.

19. Hi sunt, qui segregant semetipsos, animales, Spiritum non habentes.

20. Vos autem, carissimi, superædificantes vosmetipsos sanctissimæ vestræ fidei, in Spiritu Sancto orantes,

21. vosmetipsos in dilectione Dei servate; expectantes misericordiam Domini nostri Jesu Christi in vitam æternam.

22. Et hos quidem ar-

avec douceur; sauvez les autres en leur inspirant de la crainte, & les tirant comme du feu: & haïssez, &c.

guite judicatos :

23. illos verò salvate , de igne rapientes. Aliis autem misere mini in timore: odientes & eam quæ carnalis est, maculatam tunicam.

24. Ei autem qui potens est vos conservare sine peccato, & constituere ante conspectum gloriæ suæ immaculatos in exultatione in adventu Domini nostri Jesu Christi;

25. soli Deo Salvatori nostro per Jesum Christum Dominum nostrum, gloria & magnificentia, imperium & potestas ante omne seculum, & nunc, & in omnia secula seculorum. Amen.

*durcis & condamnés.*

23. Sauvez les uns, en les tirant comme du feu de l'enfer, où ils semblent être déjà par leur endurcissement & leur malice. Ayez compassion des autres, qui sont dans l'aveuglement & dans l'erreur, en craignant pour vous-mêmes : " & haïssez comme un vêtement souillé tout ce qui tient de la corruption de la chair.

24. A celui qui est puissant pour vous conserver sans péché, & pour vous faire comparoître devant le trône de sa gloire purs & sans tache, & dans un ravissement de joie, à l'avènement de notre Seigneur Jesus-Christ ; "

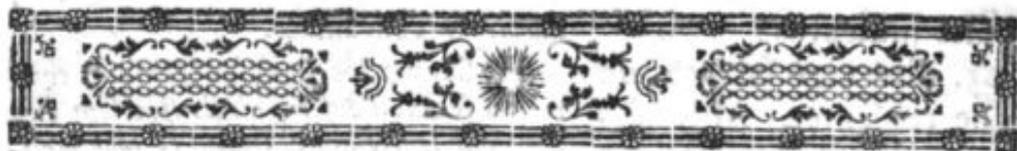
25. à Dieu seul notre Sauveur par notre Seigneur Jesus-Christ, gloire & magnificence, empire & force, avant tous les siècles & maintenant, & dans tous les siècles des siècles. Amen. "

ψ. 24. Ces mots, *in adventu Domini nostri Jesu Christi*, ne sont pas dans le Grec, ni même dans quelques exemplaires Latins. Ils paroissent pris de la I. Ep. aux Thess. III. 13.

ψ. 25. Le Grec lit simplement : à Dieu notre Sauveur qui est le seul sage, soit gloire & magnificence, force & empire, maintenant & dans tous les siècles. Amen.

*Fin de l'Épître de saint Jude.*





# P R E F A C E

S U R

## L' A P O C A L Y P S E.

I.  
Difficulté du  
sujet.

**B**IENTÔT nous allons toucher au terme de la longue carrière que nous avons à fournir : mais plus nous approchons de ce terme, plus cette carrière devient difficile. Qui pourra pénétrer toute la profondeur du Livre mystérieux dont nous sommes obligés de parler ? & à quoi nous déterminons-nous ici, tandis que les trois Interprètes dont nous réunissons le travail suivent trois routes différentes ? Le Pere de Carrieres se contente d'expliquer très-superficiellement par une paraphrase très-courte les difficultés de la lettre du Texte, sans en approfondir les mystères. D. Calmet entreprend d'expliquer le sens mystérieux de ce Livre divin ; & après avoir comparé les différents systèmes des Anciens & des Modernes, & spécialement ceux de M. Bossuet, de M. de la Chérardie, & de M. du Pin, il se détermine enfin pour le système de M. Bossuet, dont il ne s'écarte que sur quelques points particuliers qui ne changent rien au fond. M. l'Abbé de Vence compare de même les systèmes des Anciens & des Modernes, & spécialement ceux de M. Bossuet, de M. de la Chérardie, de M. du Pin, & de D. Calmet : mais au milieu de tout cela il demeure presque indécis ; rien de plus arbitraire, selon lui, que les applications de ces prophéties ; de sorte que le système pour lequel il incline davantage, est celui de M. du Pin qui prétend expliquer ce Livre mystérieux, sans admettre presque aucune de ces applications particulières : mais après avoir ainsi marqué en général son sentiment, M. l'Abbé de Vence s'arrête, & n'entre dans aucun détail. De ces trois Interprètes, D. Calmet est donc le seul qui entreprenne de développer les mystères renfermés sous le langage énigmatique de ce divin Livre. Faudra-t-il ici que nous adoptions toutes les vues de cet Interprète ? mais s'il s'y trouve quelques difficultés, pouvons-nous nous les dissimuler ? Faudra-t-il que sans adopter les vues de D. Calmet, nous nous contentions de rapporter seulement ce qu'il dit ? mais les difficultés que nous ne pouvons nous dissimuler, devons-nous les dissimuler au Lecteur ? Si nous trouvons dans un autre Interprète des vues qui n'étant pas sujettes aux mêmes difficultés

difficultés paroissent être plus justes, faudra-t-il par déférence pour un Auteur que nous respectons, les passer sous silence, & priver le Lecteur de l'utilité qu'il pourroit en tirer? Mais cependant si nous parlons, à quoi nous exposons-nous? Le système de D. Calmet sur le sens de l'Apocalypse, est au fond le même que celui du grand Bossuet: oserons-nous contredire cet homme célèbre, ce Prélat si justement estimé? Nous connoissons tout le mérite du savant Evêque de Meaux; & ce n'est qu'avec peine que nous nous voyons obligés de nous expliquer sur le système de ce Prélat. Au reste nous nous unissons à lui & à D. Calmet, de toute la plénitude du cœur, pour combattre les illusions des Protestants sur le sens de ce Livre sacré: nous disons avec D. Calmet & avec M. Bossuet, que la grande prostituée, dont la condamnation est annoncée dans l'Apocalypse, est Rome païenne, comme les Anciens l'ont pensé, & ne peut être que Rome païenne. Mais quelque respectables que soient & M. Bossuet & D. Calmet, nous ne pouvons nous résoudre à les suivre lorsque sur le sens du Chap. XI. de l'Apocalypse, ils abandonnent l'opinion commune des Anciens, le consentement unanime des Peres, fondé sur le sens naturel du Texte, sur l'évidence même du Texte. Déjà plus d'une fois nous avons témoigné notre estime pour les vues de M. de la Chétardie sur le sens de ce Livre divin. Uni à M. Bossuet dans la défense de l'Eglise Catholique contre les Protestants, M. de la Chétardie demeure attaché à l'opinion commune des Peres sur le sens du Chap. XI. & c'est ce qui donne à son système un avantage qui ne se trouve pas dans celui de D. Calmet, ni dans celui de M. Bossuet. Mais ne prévenons point le jugement du Lecteur.

Voici notre dessein: nous donnerons ici la Préface même de Dom Calmet en entier; nous y insérerons seulement nos observations & nos réflexions par forme de supplément, mais de telle sorte que tout sera distingué avec soin, afin qu'on ne puisse pas nous reprocher d'imputer à D. Calmet nos propres pensées, & que réciproquement on ne puisse pas nous imputer celles de D. Calmet. Nous rapporterons donc d'abord ce que D. Calmet dit des jugemens divers que l'on a portés de l'Apocalypse; l'éloge qu'il fait de ce Livre; ce qu'il dit de l'obscurité qui s'y trouve répandue, & de la difficulté de le bien expliquer; & les principes qu'il donne pour conduire à l'intelligence des mystères qui y sont renfermés; l'exposé qu'il fait des différentes méthodes qu'ont suivies les Commentateurs de l'Apocalypse; le plan de son Commentaire exposé par lui-même; & le jugement qu'il porte des systèmes de M. Bossuet, de M. de la Chétardie, & de M. du Pin. Là nous placerons ce qu'il dit du sujet de ce Livre, & le précis qu'il en donne. Ensuite nous reviendrons au système de M. Bossuet: nous rapporterons un fidele extrait de l'Abrégé qu'il en trace lui-même à la fin de son Explication: nous comparerons ces deux systèmes; nous en ferons

remarquer les rapports, les différences, & les difficultés qui s'y rencontrent : nous essayerons de répondre aux difficultés que M. Bossuet forme contre l'opinion commune qu'il abandonne. Delà nous passerons au système de M. de la Chétardie ; nous rapporterons l'exposé qu'il en fait lui-même dans la Préface de son Ouvrage ; nous ferons remarquer les avantages de ce système ; nous essayerons de répondre aux difficultés que D. Calmet y oppose : nous exposerons avec sincérité ce que nous pensons de quelques défauts que nous croyons y trouver : nous ferons en peu de mots le parallèle de ces trois systèmes ; réunissant ce qu'ils ont de meilleur, nous exposerons sommairement le plan qui en résulte ; & nous montrerons les raisons qui nous empêchent de suivre les vues nouvelles qui ont été présentées depuis notre première édition. Après cela nous reprendrons ce qui reste de la Préface de D. Calmet, & nous rapporterons ce qu'il dit de l'Auteur de l'Apocalypse, & de la canonicité de ce Livre, du temps & du lieu où ce Livre a été écrit, de la langue en laquelle il a été écrit, du style de ce Livre divin, & enfin des Apocalypses apocryphes. Voilà le Plan de cette Préface : le sujet mérite par lui-même toute l'attention du Lecteur.

## A R T I C L E I.

*Jugements divers qu'on a portés sur l'Apocalypse : son éloge. Obscurité de ce Livre : difficulté de le bien expliquer. Principes généraux posés par D. Calmet pour conduire à l'intelligence de ce Livre.*

I.  
Jugements divers qu'on a portés sur l'Apocalypse. Eloge de ce Livre.

» **O**N a porté sur l'Apocalypse des jugements fort divers, [dit Dom Calmet : (a)] les uns (b) l'ont méprisée, & rejetée comme un Livre inutile, à cause de son obscurité : d'autres (c) ont prétendu qu'il étoit superflu d'entreprendre de l'éclaircir par des Commentaires, qu'on n'en entendroit jamais la meilleure partie, qu'il falloit attendre la fin du monde pour voir le dénouement de toutes ses difficultés, & l'explication de toutes ses figures. Mais les plus sages en ont jugé plus favorablement. Saint Denys d'Alexandrie (d) qui vivoit

(a) [Préface de D. Calmet, Art. I.] = (b) *Quidam apud Dionys. Alex. apud Euseb. lib. v. cap. 25. καὶ ἴκανον κεφάλαιον διηκνήθη, ἀριστοῖσι καὶ ἀσολογίστοι ἀπειραίνοντο* = (c) *Castellio, & alii quidam. Dionys. Alex. apud Euseb. lib. v. cap. 25. ἔτι καὶ κατὰ τὴν κοινότητα ἀποδείξαι πισθῆσαι διάματα, ὅτι φησι λίγη, &c.* = (d) *Dionys. Alex. apud Euseb. lib. v. Hist. Eccles. cap. 25. Ἐγὼ δὲ ἀδελφῶταί μου ἵνα αἱ ἑλεμύσαιμι τὸ βιβλίον· μίσησα δὲ τῆς ἱμαντῆ φρονήσεως τῆς ἀπίστη· τῆς περὶ αὐτῆ λαμβάνου, κεκρυμμένον εἶναι ἵνα καὶ θαυμασιώηται*

» au troisieme siecle , disoit que ce Livre n'étoit pas moins admirable  
 » qu'il étoit obscur : Car encore , ajoutoit-il , que je n'en entende pas  
 » les paroles , je crois néanmoins qu'il n'y en a aucune qui ne renferme  
 » de grands sens sous leur obscurité & leur profondeur , & que si je ne  
 » les entends pas , c'est que je ne suis pas capable de les entendre. Je  
 » ne me rends pas juge de ces vérités , & je ne les mesure point par  
 » la petitesse de mon esprit ; mais donnant plus à la foi qu'à la raison ,  
 » je les regarde comme si élevées au dessus de moi , qu'il ne m'est pas  
 » possible d'y atteindre. Ainsi je ne les estime pas moins , lors même  
 » que je ne puis les comprendre ; mais au contraire , je les révere d'au-  
 » tant plus , que je ne les comprends pas.

» Saint Jérôme (a) en étoit aussi pénétré d'estime que saint Denys  
 » d'Alexandrie. Toutes les paroles de l'Apocalypse sont , dit-il , autant de  
 » mysteres. C'est encore parler trop foiblement d'un Livre si estimable.  
 » Tout ce qu'on peut en dire est au dessous de ce qu'il mérite ; & il  
 » n'y a point de mots qui ne renferment plusieurs sens , si nous som-  
 » mes capables de les y trouver : *Apocalypsis Joannis tot habet sacra-*  
 » *menta quot verba. Parum dixi ; & pro merito voluminis laus omnis in-*  
 » *ferior est. In verbis singulis multiplices latent intelligentia.* Nos plus ju-  
 » dicieux Critiques en ont porté à peu près le même jugement. Ils  
 » prétendent que ce divin Livre est d'une très-grande utilité ; que son  
 » obscurité même , au lieu de le rendre méprisable , doit lui attirer du  
 » respect , (b) & qu'on doit lui appliquer ce que dit Socrate (c) après  
 » qu'il eut lu le Livre d'Héraclite : *Tout ce que j'en ai compris , m'a*  
 » *paru très-beau & très-fort ; & je crois que tout ce que je n'en ai pu com-*  
 » *prendre est de même : mais il lui faudroit quelque habile plongeur , pour*  
 » *en pénétrer toute la profondeur.*

» Malgré les obscurités de ce Livre , on y ressent en le lisant , une  
 » impression si douce , & tout ensemble si magnifique , de la majesté  
 » de Dieu ; il y paroît des idées si hautes du mystere de Jesus-Christ ,  
 » de si nobles images de ses victoires & de son regne , & des effets si  
 » terribles de son jugement , que l'ame en est toute émue & toute  
 » pénétrée. Toutes les beautés de l'Écriture sont ramassées dans ce  
 » Livre. (d) Tout ce qu'il y a de plus touchant , de plus vif & de  
 » plus majestueux dans la Loi & dans les Prophetes , y reçoit un nou-  
 » vel éclat.

» L'Apocalypse étant un Ouvrage prophétique , il n'est pas surpre-

---

τῆς καθ' ἑκάστην ἡμέραν ἀπολαμβάνει , ἢ ὅτι εἰ μὴ συνίημι , ἀλλ' ὡς οὖν γὰρ οὐκ ἔστι βαδύτης ἰκτι-  
 σθαι τῆς φήμας. Οὐκ ἰδίῳ αὐτῆς μετρῶν καὶ κρίνει λογισμῶν , τίςτι δὲ πλείον ἴμισι , ὑψηλότερα ἢ ὡς  
 ἔργοντῃ καταλεφθῆναι τίμημα. Καὶ ὅτι ἀποδοκιμαζῶ αὐτῆς ἂ μὴ συνώρακα , θαυμάζω δὲ μᾶλλον ἔτι  
 ἢ μὴ εἶδον. — (a) Hier. Ep. ad Paulin. — (b) Perer. in Apoc. — (c) Socrat. apud Laert.  
 l. 11. seg. 22. Ἄ μὴ συνῆκα , γαῖα ὄμαι δὲ , ἢ ἂ μὴ συνῆκα. Πλὴν Δαλίς γ' ἴππῳ δούλει καταβητῷ.  
 — (d) Bossuet , Préface sur l'Apocalypse.

H. Obscurité de ce Livre ; difficulté de le bien expliquer.

» nant qu'il soit environné de ténèbres. Il est en quelque sorte de  
 » l'essence des prophéties d'être obscures, sur-tout avant l'événement ;  
 » & dans le temps même qu'elles s'accomplissent. Ce n'est qu'après coup,  
 » & lorsqu'on réfléchit sur ce qui avoit été prédit, & que l'on compare  
 » l'événement avec la prédiction, que les prophéties deviennent clai-  
 » res. Celles de l'Ancien Testament, avant la venue de Jesus-Christ ;  
 » étoient un Livre scellé. Les Juifs favoient en général que le Messie  
 » leur y étoit promis : mais les contrariétés apparentes qu'ils remar-  
 » quoient dans la peinture que les Prophetes faisoient du Messie, ré-  
 » pandoient sur cette matiere un nuage, qui n'a été dissipé qu'après  
 » la mort & la résurrection du Sauveur. Il en étoit de même de l'A-  
 » pocalypse à l'égard des Peres qui ont vécu dans les cinq ou six pre-  
 » miers siècles de l'Eglise. Les uns tout occupés des dangers présents de  
 » l'Eglise, ne portoient pas leurs vues plus loin, & ne faisoient pas  
 » attention que par-là s'exécutoient les prédictions de ce Livre. Les  
 » autres s'y figuroient des mysteres, & des profondeurs impénétra-  
 » bles, & dont on ne devoit voir l'accomplissement qu'à la fin des  
 » siècles. D'autres enfin désespérant d'en découvrir les sens cachés,  
 » se jettoient dans des sens allégoriques, & tiroient de tout des in-  
 » structions morales.

» Saint Augustin (a) nous avertit que l'Apocalypse est une prophé-  
 » tie de ce qui doit arriver à l'Eglise depuis l'Ascension de Jesus-Christ ;  
 » jusqu'à son second avènement. Ainsi comme il y a déjà près de dix-  
 » sept siècles que cette prophétie est publiée, on ne doit pas douter  
 » que la plus grande partie des choses qui y sont prédites, ne soit à  
 » présent accomplie. L'Histoire de l'Eglise, & celle de l'Empire Ro-  
 » main, nous sont plus connues que jamais ; nous avons sur cela plus  
 » de secours que n'en ont eu tous ceux qui nous ont précédés. Il  
 » semble donc que nous sommes plus à portée de réussir dans l'expli-  
 » cation de ce Livre, que ne l'étoient les anciens Peres & les anciens  
 » Commentateurs. Il n'y a qu'à chercher dans les siècles qui se sont  
 » écoulés depuis saint Jean jusqu'à nous, de quoi vérifier ses prophé-  
 » ties ; & c'est à quoi nous nous sommes principalement appliqués dans  
 » notre Commentaire.

» D'abord nous avons envisagé ce Livre comme absolument inexpli-  
 » quable ; & sans l'engagement où nous nous trouvions d'écrire sur tous  
 » les Livres du Nouveau Testament, nous ne nous serions pas hasardé  
 » de travailler sur celui-ci, tant l'entreprise nous en paroissoit difficile.  
 » Le peu de succès qu'ont eu la plupart des Commentaires qu'on a faits  
 » sur l'Apocalypse, étoit encore une nouvelle raison qui augmentoit

---

(a) *August. de Civit. lib. II. cap. 8. Liber Apocalypsis totum hoc tempus complectitur, quod à primo adventu Christi, usque in seculi finem, quo erit secundus ejus adventus, excurrit.*

» nos craintes & nos répugnances , & si je l'ose dire , notre désespoir.  
 » Mais considérant la chose de plus près ; & encouragé par l'exemple de  
 » quelques grands Hommes , qui de nos jours ont entrepris de l'expliquer  
 » d'une manière purement historique , nous l'avons essayé à leur imi-  
 » ration , & insensiblement les monstres qui nous avoient d'abord effrayé,  
 » se sont évanouis , & les difficultés qui nous avoient paru insurmon-  
 » tables , se sont trouvées heureusement applanies. D'où nous avons  
 » conclu que ce qui avoit jusqu'ici empêché la réussite des Ouvrages  
 » qu'on a entrepris sur l'Apocalypse , étoit ou le peu de connoissance  
 » qu'on a eue jusqu'au dernier siècle , de l'Histoire Ecclésiastique ; ou  
 » le peu d'usage qu'on en a fait dans l'explication de ce Livre ; ou en-  
 » fin un respect mal-entendu pour ceux qui ont voulu l'expliquer avant  
 » nous , & qui ayant vécu , les uns avant l'accomplissement de ces pro-  
 » phéties , & par conséquent dans un temps où il leur étoit impossible de  
 » l'interpréter historiquement ; & les autres dans des temps d'ignorance ,  
 » où l'on n'avoit ni les livres , ni les secours nécessaires pour débrouil-  
 » ler les faits , & pour fixer les dates de l'Histoire , ont été obligés de  
 » recourir à des sens mystiques & moraux ; ou nous ont rejettés dans de  
 » plus grands embarras , en renvoyant l'accomplissement de tout ceci à  
 » la fin du monde ; ou se sont appliqués à nous débiter des conjectu-  
 » res , qui par elles-mêmes ne sont nullement propres à nous donner  
 » l'intelligence d'un Livre de la nature de celui-ci .

» L'Eglise persécutée , puis victorieuse & paisible , est certainement  
 » la vraie clef de l'Apocalypse. Tout se rapporte à cela. [ C'est tou-  
 » jours D. Calmet qui parle. ] Il n'y a qu'à dépouiller les figures de l'A-  
 » pocalypse de leur air prophétique & énigmatique , & donner aux cho-  
 » ses leur véritable nom , & leur face naturelle , pour faire de l'Apoca-  
 » lypse une véritable histoire. L'Ancien des jours , l'Alpha & l'Oméga ,  
 » celui qui est , qui a été , & qui sera , est Dieu le Pere ; l'Agneau est  
 » le Fils ; la terre est l'Empire Romain ; la bête à sept têtes sont les  
 » sept Empereurs persécuteurs de l'Eglise ; le dragon qui poursuit la  
 » femme prête à enfanter , sont les mêmes persécuteurs qui pour-  
 » suivent l'Eglise ; la bête qui a des cornes semblables à celles de l'A-  
 » gneau , est Julien l'Apostat ; la grande prostituée , la Babylone my-  
 » tique , est Rome ; les trois ans & demi marqués tantôt par le nom-  
 » bre de quarante-deux mois , & tantôt par celui de douze cents soixante  
 » jours , ou par *des temps , un temps , & la moitié d'un temps* , ou par trois  
 » jours & demi , désignent la durée de la persécution. La chute de Ba-  
 » bylone , la mort de la bête , & celle de la grande prostituée , signi-  
 » fient la perte des persécuteurs , & la chute de Rome idolâtre. Les  
 » différents fléaux dont Dieu afflige la terre , & les coupes de sa colere  
 » qu'il y fait répandre , sont les malheurs dont l'Empire Romain fut  
 » affligé , sur-tout depuis la persécution de Dioclétien.

» On ne doit pas s'attacher ici à la minutie , ni chercher du mys-

III.  
 D. Calmet  
 pose ici les  
 principes gé-  
 néraux qui lui  
 paroissent pro-  
 pres à donner  
 l'intelligence  
 de ce Livre.

» tere par-tout. Il peut y en avoir : mais sans une révélation particu-  
 » liere , qui pourra le découvrir ? Vouloir raisonner sur le nom & sur  
 » les propriétés de chaque pierre précieuse , sur la couleur des habits  
 » des Anges , & sur la figure des Chérubins , c'est abuser de son loisir.  
 » Du moins si on le fait , ce doit être avec beaucoup de réserve , &  
 » sans prétendre élever ses conjectures au rang des choses certaines.  
 » Dans cette prophétie , comme dans toutes celles de l'Ancien Testa-  
 » ment , tout n'est pas prophétique. Ce que saint Jean vit dans le ciel  
 » de l'appareil de la majesté de Dieu , des vingt-quatre vieillards qui  
 » l'adorent , des quatre animaux qui sont autour de son trône , du Livre  
 » scellé présenté à l'Agneau , & diverses autres choses de cette nature ,  
 » sont des objets que Dieu présente à l'imagination du Prophete , pour  
 » lui inspirer un respect profond envers la Majesté divine , & pour fixer  
 » son attention , & celle de son Lecteur : mais cela ne fait qu'indirec-  
 » tement au principal objet de la prophétie. Cela nous marque le  
 » pouvoir infini de Dieu , sa grandeur , sa puissance. Le Livre scellé  
 » représente la profondeur de ses décrets inconnus aux hommes ; le  
 » même Livre ouvert par l'Agneau , ses desseins révélés par Jesus-Christ  
 » à saint Jean dans l'Apocalypse. Les Anges envoyés du trône de Dieu  
 » avec des trompettes & des coupes , nous font voir que ce qui est  
 » arrivé dans l'Empire , & les maux dont Rome a été accablée , ne sont  
 » pas des choses casuelles ; mais que Dieu les a ordonnées , & condui-  
 » tes par sa puissance , & par sa justice infinie.

» Ces idées générales ne sont point de l'invention des Commenta-  
 » teurs ; elles sont fondées sur le Texte de ce Livre. Saint Jean mê-  
 » me , ou l'Ange qui lui parle , nous en développent les plus impor-  
 » tantes. Ils donnent à l'Agneau des caractères qui ne conviennent qu'à  
 » Jesus-Christ. Ils décrivent l'Ancien des jours d'une manière qui ne  
 » convient qu'au Pere. La femme qui est en travail pour enfanter un  
 » fils que le dragon veut dévorer , & qui est aussi-tôt enlevé au trône  
 » de Dieu , est visiblement l'Eglise. La Babylone mystique , Rome , est  
 » désignée par sa situation sur sept montagnes , & par l'empire qu'elle a  
 » sur les Rois de la terre. Cela n'est pas fondé sur le caprice d'un In-  
 » terprete ; c'est l'Ange même qui le découvre à saint Jean.

» Que ce qui est dit dans l'Apocalypse , regarde des événements fu-  
 » turs , & dont l'accomplissement n'est pas fort éloigné , c'est encore  
 » une chose dont on ne peut pas douter ; puisque saint Jean en avertit  
 » en plusieurs endroits , & qu'il nous assure que l'exécution en est pro-  
 » chaine. *Heureux* , dit-il , (a) *celui qui lit & qui écoute les paroles de cette*  
 » *prophétie , & qui garde les choses qui y sont écrites : car le temps est pro-*  
 » *che*. Dans l'Ancien Testament , lorsque les prédictions regardoient des  
 » événements éloignés , le Seigneur ordonnoit à ses Prophetes de les

---

(a) *Apocalypf.* 1. 3.

» sceller : (a) mais pour l'Apocalypse, il défend d'y mettre le sceau ,  
 » parce qu'elle doit bientôt s'accomplir : (b) *Ne scellez point les pa-*  
 » *roles de la prophétie de ce Livre ; car le temps est proche.* Or il y a  
 » plus de seize cents ans que ce Livre est écrit ; il faut donc en cher-  
 » cher l'accomplissement , au moins de la plus grande partie , dans les  
 » siècles qui nous ont précédés.

## ARTICLE II.

*Méthodes des Commentateurs de l'Apocalypse. Plan du Com-  
 mentaire de D. Calmet exposé par lui-même. Jugement de  
 Dom Calmet sur les systèmes de M. Bossuet , de M. de la  
 Chétardie & de M. du Pin.*

» ON peut partager les Commentateurs de l'Apocalypse en quatre  
 » classes. [ C'est encore D. Calmet qui parle. (c) ] Les uns expli-  
 » quent toutes les visions de l'Apocalypse du Jugement dernier , [ ou  
 » plutôt , de la fin des siècles. ] Selon eux la bête à sept têtes est l'Ante-  
 » christ ; les deux témoins sont Hénoch & Elie ; le règne de mille ans  
 » est le règne des Justes sur la terre [ avant ou ] après le Jugement der-  
 » nier. Les sept trompettes , & les sept coupes de la colère de Dieu  
 » versées sur la terre , désignent les malheurs qui précéderont la fin du  
 » monde.

I.  
 Quatre sortes  
 de Commen-  
 taires sur l'A-  
 pocalypse.

» La seconde classe est de ceux qui l'entendent de ce qui est arrivé  
 » à l'Eglise dans les temps de persécutions : mais ces Auteurs ne sont  
 » nullement d'accord entre eux , quand il s'agit de faire l'application  
 » des termes de l'Apocalypse aux événements particuliers.

» La troisième classe est de plusieurs Commentateurs Protestants , qui  
 » voulant justifier leur séparation de l'Eglise Romaine , ont fait tous  
 » leurs efforts pour la rendre odieuse ; & dans cette vue lui ont im-  
 » puté tous les caractères les plus horribles que saint Jean attribue à  
 » la bête , à Babylone , à la prostituée. Le Pape , selon leur système ,  
 » est l'Antechrist ; Rome Catholique , ou l'Eglise Romaine , est celle  
 » contre qui sont faites les menaces qui devoient tomber sur Rome  
 » idolâtre. Il s'en est même trouvé parmi eux d'assez téméraires , pour  
 » fixer les années & les moments de sa prétendue destruction. Mais  
 » malgré leur prédiction , l'Eglise Romaine & Catholique subsiste , &  
 » subsistera jusqu'à la fin des siècles.

» Enfin la quatrième classe est de ceux qui ont donné à tout ce Li-

(a) *Dan. viii. 16. Tu ergo visionem signa ; quia post multos dies erit. Item Dan. xii. 4-9. Isai. viii. 16. — (b) Apocal. xii. 10. — (c) Préface de D. Calmet , Art. II. :*

» vre des explications morales & édifiantes. Il semble que ç'ait été la  
 » méthode de Tychonius Donatiste habile, dont Gennade dit qu'il ex-  
 » pliquoit l'Apocalypse d'une maniere spirituelle. Ambroise Autpert,  
 » Abbé de S. Vincent de Voltorne en Italie, a gardé la même métho-  
 » de, de même que le P. Viégas, & quelques autres.

» La plupart des anciens Peres, & des premiers Commentateurs de  
 » l'Apocalypse, ont suivi le systéme qui explique tout ce Livre du Juge-  
 » ment dernier, [ou plutôt, de la fin des siècles.] C'est ainsi que saint  
 » Justin, saint Irénée, saint Victorin de Pétau, qui vivoit sur la fin du  
 » troisième siècle de l'Eglise; que S. Hippolyte Evêque de Porto, au  
 » commencement du troisième siècle, dans son Livre de la fin du monde;  
 » que les Millénaires, que Papias, que Népos Evêque d'Egypte, qu'An-  
 » dré de Césarée en Cappadoce, & Arétas Evêque de la même ville,  
 » au sixième siècle; que Primasius Evêque d'Adrumet, ville de la Pro-  
 » vince Bizacene; que le Vénérable Bede, que saint Ambroise, ou plu-  
 » tôt Béréngod, imprimé sous le nom de saint Ambroise; que saint  
 » Anselme, ou l'Auteur que l'on cite sous son nom, & plusieurs nou-  
 » veaux, ont tout, ou presque tout rapporté au Jugement dernier,  
 » [ou plutôt, à la fin des siècles.] J'en excepte les trois premiers Cha-  
 » pitres, que les Interpretes expliquent d'ordinaire à la lettre des sept  
 » Eglises d'Asie.

II.  
 D. Calmet  
 expose ici le  
 plan & le des-  
 sein de son  
 Commentaire.

» Nous n'avons pas jugé à propos sur chaque verset de notre Com-  
 » mentaire (a) de donner à mesure les explications de chacun de ces  
 » Auteurs. Ce détail auroit été presque impossible dans la foule de  
 » tous ces Interpretes, dont les vues & la méthode sont si différentes.  
 » Il nous a paru plus convenable d'exposer ici en gros les divers sys-  
 » tèmes qu'on y a suivis, & de prouver en général, comme nous  
 » avons fait dans le premier article, que celui que nous avons em-  
 » brassé est le meilleur, & le seul que l'on doit suivre dans un Com-  
 » mentaire littéral; que de charger notre Ouvrage d'une infinité d'opi-  
 » nions que l'on n'auroit pu lire qu'avec dégoût, & qui n'auroient  
 » servi de rien, ni à l'éclaircissement de ce Livre, ni à notre dessein:  
 » Si quelqu'un souhaite de voir ces opinions ramassées, il peut con-  
 » sultier la Synopse des Critiques pour les nouveaux, & principale-  
 » ment les Protestants; & Cornélius à Lapidé pour les anciens & les  
 » nouveaux Commentateurs Catholiques. L'expérience fait voir que  
 » l'exposé de ces variétés d'explications ne produit d'ordinaire que de  
 » la confusion dans les idées d'un Lecteur, & de l'incertitude dans  
 » son esprit. On veut être fixé; c'est à l'Auteur de prendre sur soi le  
 » travail de l'examen, & du discernement des opinions.

---

(a) [ Quoique ceci ne regarde que le grand Commentaire de D. Calmet, cependant nous avons cru devoir le conserver pour la satisfaction de ceux qui souhaiteroient de savoir quel est le plan de ce Commentaire donné par D. Calmet. ]

» Les Commentaires moraux n'entrent point dans notre dessein, &  
 » les explications des Protestants sont pour la plupart si extraordinai-  
 » res, qu'elles ne méritent pas d'être relevées. Aussi Grotius & Ham-  
 » mond, plus judicieux & de meilleure foi que la plupart de leurs  
 » confreres, ont pris le parti d'expliquer l'Apocalypse d'une maniere  
 » historique. Ils entendent presque tout ce qui y est dit depuis le Cha-  
 » pitre troisieme, des maux que souffrit l'Eglise de Judée sous l'Em-  
 » pire de Néron & sous celui de Vespasien. Ce qui les a engagés dans  
 » ce systéme, est une erreur de chronologie, où ils sont tombés en  
 » suivant S. Epiphane, (a) qui place l'exil de saint Jean dans l'Isle de  
 » Patmos, sous le regne de Claude; au lieu que saint Irénée, (b) Eu-  
 » sebe, (c) & une infinité d'autres, le mettent unanimement sous l'Em-  
 » pire de Domitien, vers l'an 94 de l'Ere Chr. Vulg.

» M. Bossuet Evêque de Meaux, dans son fameux Ouvrage sur l'A-  
 » pocalypse, a réformé le plan de Grotius, & a prétendu que saint Jean  
 » dans l'Apocalypse, après les trois premiers Chapitres qui regardent  
 » les sept Eglises d'Asie, avoit voulu prédire les persécutions que l'E-  
 » glise devoit souffrir sous les Empereurs païens, jusqu'à la paix de  
 » l'Eglise sous Constantin; & ensuite celle que lui fit souffrir Julien  
 » l'Apostat; les victoires que l'Eglise remporta sur ses persécuteurs, la  
 » vengeance que Dieu exerça contre l'Empire Romain, & contre Ro-  
 » me, par des fléaux envoyés de sa main, & par les armes des peu-  
 » ples Barbares, qui inonderent l'Empire au quatrieme & cinquieme  
 » siecle.

» Malgré le peu d'estime que certaines gens ont fait de cet Ouvrage;  
 » on doit convenir que personne jusqu'ici n'a pris une route plus sûre,  
 » & n'a porté plus loin les découvertes que l'on peut faire sur l'Apô-  
 » calypse. L'Auteur peut n'avoir pas toujours été heureux dans les ap-  
 » plications qu'il a faites des faits aux figures: mais en général son  
 » systéme paroît certainement le plus soutenable de tous ceux qu'on a  
 » proposés jusqu'ici; & je suis persuadé que pour donner quelque chose  
 » de raisonnable sur ce Livre, il faudra toujours en revenir à sa métho-  
 » de, quoiqu'on n'adopte pas tous ses sentiments en particulier.

» M. de la Chétardie, Curé de saint Sulpice de Paris, a composé  
 » une Explication de l'Apocalypse, où il a suivi la même méthode que  
 » le Prélat dont nous venons de parler; je veux dire qu'il s'est appli-  
 » qué à nous donner un Commentaire historique de ce divin Livre.  
 » Après l'explication du Chapitre I. qui est comme la Préface de ce  
 » Livre, M. de la Chétardie passe les Chapitres II. & III. qui regar-  
 » dent les Eglises de l'Asie Mineure qui subsistoient du temps de saint  
 » Jean, & qui ne font point de difficulté, parce que l'on convient qu'ils

III.  
 Jugement de  
 D. Calmet sur  
 le systéme de  
 M. Bossuet.

IV.  
 Jugement de  
 D. Calmet sur  
 le systéme de  
 M. de la Ché-  
 tardie.

(a) Epiph. hæres. 51. — (b) Irén. l. v. c. 30. — (c) Eusèb. in Chronic. ad an. 14.  
 Domitian. & Hist. l. 111. c. 18.

» ne concernent point l'état de l'Eglise universelle. Il montre que les  
 » Chapitres IV. & V. ne sont qu'une espece de préparatif aux visions  
 » suivantes. Saint Jean y décrit ce qui lui parut dans le ciel de la  
 » gloire de Dieu, & de ce qui l'accompagne. Aux Chapitres VI.  
 » VII. VIII. IX. X. XI. M. de la Chétardie prétend que les symbo-  
 » les qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux & le son des sept  
 » trompettes, marquent l'Histoire de l'Eglise distribuée en sept  
 » âges, depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avéne-  
 » ment. . . . (a)

» Selon cet Auteur, saint Jean au Chapitre XII. & dans les suivants,  
 » revient à la premiere partie de sa prophétie, qui regarde l'établisse-  
 » ment de l'Eglise, les persécutions qu'elle devoit souffrir, & sa vic-  
 » toire contre les persécuteurs. Une femme revêtue du soleil, & ayant  
 » la lune sous ses pieds, représente l'Eglise. Le dragon à sept têtes & à  
 » dix cornes, trainant avec sa queue la troisieme partie des étoiles du  
 » ciel, est le démon, qui assisté de sept Empereurs Romains, marqués  
 » par les sept têtes, & de dix persécutions, désignées par les dix cor-  
 » nes, prétend engloutir la femme & son fruit, l'Eglise & ses enfants,  
 » par les persécutions qu'il leur suscite. Mais le dragon est défait par  
 » saint Michel. Constantin devient seul maître de l'Empire, par la perte  
 » de six Tyrans. Il en restoit un septieme, qui ne devoit paroître qu'a-  
 » près lui; c'est Julien l'Apostat, dont la persécution est décrite aux Chap.  
 » XIII. & XIV. Mais enfin le temps de la vengeance arrive; les nations  
 » barbares ravagent & démembrent l'Empire Romain. Sept Anges par  
 » l'effusion de sept phioles, vont faire tomber toutes sortes de malheurs  
 » sur Rome, & sur l'Empire. C'est ce que l'on voit dans les Chap. XV.  
 » XVI. XVII. & XVIII.

» Après la chute de l'Empire Romain, les noces de l'Agneau se  
 » célèbrent, & l'ancien serpent est enchainé. C'est l'état de l'Eglise,  
 » jusqu'à la venue de l'Antechrist. On nous décrit sa persécution aux  
 » Chap. XIX. & XX. mais Dieu vient au secours de son Eglise; Jesus-  
 » Christ paroît dans les airs, le Jugement arrive, la bête est précipitée  
 » dans l'enfer; après quoi les Saints vont régner dans le ciel avec Jesus-  
 » Christ, dont l'Empire est décrit dans toute sa gloire aux Chap. XXI.  
 » & XXII. de ce Livre. Tel est le plan historique que M. de la Ché-  
 » tardie a formé sur l'Apocalypse.

» Je crains que cette distribution des temps de l'Eglise en sept âges, ne  
 » paroisse un peu trop arbitraire; & que le retour qu'il fait du Chap. XI.  
 » qui, selon lui, marque le Jugement dernier, à l'établissement de

---

(a) [J'abrege ici l'exposé de D. Calmet, 1<sup>o</sup>. parce que ce que je supprime ne rend pas exactement la pensée de M. de la Chétardie: 2<sup>o</sup>. parce que le plan de M. de la Chétardie sera exposé dans un plus grand jour par lui-même dans l'Article V. de cette Préface.]

» l'Eglise, exprimée, suivant son système, dans le Chap. XII. & dans  
 » les suivants, ne semble un peu trop éloigné. Enfin la durée du qua-  
 » trième âge de l'Eglise, qu'il fait aller depuis Mahomet jusqu'à Luther,  
 » me paroît bien longue, en comparaison des autres; il contient environ  
 » mille ans d'intervalle. Je n'entre point dans l'examen de ses expli-  
 » cations particulières, cela méneroit trop loin. [ Nous répondrons  
 aux difficultés que D. Calmet forme ici contre le système de M. de la  
 Chétardie. ]

» M. l'Abbé du Pin a pris un champ plus vaste que M. Bossuet Evê-  
 » que de Meaux, & M. de la Chétardie. Il ne s'attache point à cher-  
 » cher dans l'Histoire des faits détaillés, pour y trouver l'accomplisse-  
 » ment des prophéties de saint Jean; il se contente de dire en géné-  
 » ral que les trois premiers Chapitres de l'Apocalypse regardent des  
 » Eglises particulières d'Asie; & les trois derniers, la fin du monde,  
 » le Jugement dernier, & le bonheur des Saints dans le ciel. Tout le  
 » reste prédit en général les persécutions que les fideles auroient à  
 » souffrir, la punition des persécuteurs, & la ruine de l'idolatrie. Saint  
 » Jean pour consoler les fideles affligés, leur représente le même objet  
 » sous un grand nombre de figures diverses, qui vont toutes au même  
 » but, & représentent la même chose.

» Il prétend que ceux qui veulent appliquer chaque vision à un évé-  
 » nement particulier, entreprennent une chose, non-seulement impos-  
 » sible, mais même contraire à l'intention de saint Jean; & que toutes  
 » ces visions, à le bien prendre, n'ont pas plus de rapport à un événe-  
 » ment qu'à un autre. Il croit que les sept têtes de la bête marquent  
 » les sept Empereurs idolâtres, qui ont été les auteurs de la dernière  
 » persécution contre l'Eglise; savoir, Dioclétien, Maximien, Galere,  
 » Sévère, Maxence, Maximin & Licinius; & encore ne donne-t-il  
 » cette explication que comme une conjecture, tant il craint d'avan-  
 » cer des choses douteuses.

» Cette méthode est aisée, & tranche tout d'un coup une foule de  
 » difficultés. Elle n'engage pas à de grandes recherches historiques, ni  
 » à des détails embarrassants; elle n'est point sujette à l'inconvénient  
 » de proposer des conjectures douteuses, & à faire des suppositions  
 » incertaines. Elle est fondée sur l'Histoire; elle la suppose, quoiqu'elle  
 » n'entre pas assez avant dans l'examen des faits, pour vérifier tou-  
 » tes les particularités de la prophétie. Mais s'il m'est permis de dire  
 » ici ce que j'en pense, elle laisse l'esprit trop vuide & trop flottant;  
 » ses explications sont trop vagues. Nous croyons que l'Apocalypse, de  
 » même que toutes les autres prophéties, a son objet général & son  
 » objet particulier. Isaïe, Jérémie, Ezéchiel nous parlent en plusieurs  
 » endroits de la ruine de Jérusalem, de la captivité de Juda, & du  
 » retour de la captivité. Ils nous parlent aussi de la ruine de Baby-  
 » lone, & de la chute de l'Empire des Chaldéens. Daniel nous a dé-

V.  
 Jugement de  
 D. Calmet sur  
 le système de  
 M. du Pin.

» crit sous plusieurs figures la persécution d'Antiochus Epiphane con-  
 » tre les Juifs. Ces Prophetes ne se contentent pas de nous prédire  
 » l'événement en général ; ils nous en marquent la date , la durée ,  
 » les circonstances , les auteurs ; & tout cela enveloppé de figures.  
 » Les Commentateurs ne se croient pas dispensés de vérifier ces par-  
 » ticularités par l'Histoire ; ils cherchent le sens des figures ; ils fixent ,  
 » par la chronologie , les événements prédits : & l'essai qu'on en a  
 » fait , par exemple , sur Daniel , dans lequel nous trouvons une histoire  
 » presque aussi circonstanciée que dans les Historiens mêmes , en sorte  
 » que Porphyre soutenoit que cette prophétie avoit été composée  
 » après coup , fait voir que la chose n'est pas impossible , & que si  
 » l'on ne peut justifier de même chaque partie des anciennes prophé-  
 » ties contre Ninive , Babylone & l'Égypte , c'est que l'histoire de ces  
 » temps-là nous manque. On ne peut pas dire la même chose de l'A-  
 » pocalypse. Nous savons très-certainement que la plus grande partie  
 » de ce qu'elle a prédit est arrivée ; & nous connoissons l'histoire du  
 » temps dont elle a voulu parler. Pourquoi donc ne pas appliquer les  
 » faits particuliers de cette histoire , aux figures de cette prophétie ?  
 » Pourquoi ne pas travailler à développer les figures , à relever les  
 » circonstances , à vérifier les événements marqués dans la prophétie ,  
 » par l'Histoire Romaine , & par celle de l'Église ?

» Mais on risque de se méprendre quelquefois , & de débiter des  
 » conjectures incertaines. On l'avoue ; & les Lecteurs ne doivent pas  
 » s'en plaindre , si l'Auteur ne donne ses pensées que pour ce qu'el-  
 » les sont ; je veux dire , s'il se contente de proposer modestement  
 » à son Lecteur , ce qu'il rencontre dans l'histoire , qui paroît con-  
 » forme à ce qui est prédit dans la prophétie , en lui en laissant le  
 » jugement. Le Public a droit , ce me semble , d'exiger d'un Com-  
 » mentateur , qu'il se charge de ce travail , & qu'il coure le risque de  
 » ne pas rencontrer sûrement ce qu'il cherche : on ne lui pardonne  
 » pas de ne l'avoir pas cherché. Il seroit injuste de demander ici des  
 » démonstrations , & des preuves indubitables : on doit être content ,  
 » lorsque l'application que l'on fait est juste , probable , & ne renfer-  
 » me rien de contraire à l'esprit & à l'intention du Prophete , lors-  
 » qu'on ne lui fait pas prédire ce qui est arrivé avant lui , ou ce qui  
 » n'a nul rapport à son but général , qu'il ne manque jamais de mar-  
 » quer par des traits bien sensibles , & auxquels il est mal-aisé de se  
 » méprendre. C'est la méthode qu'ont suivie les meilleurs Interpretes  
 » des prophéties de l'Ancien Testament ; & c'est celle que nous avons  
 » cru devoir suivre dans notre Commentaire sur l'Apocalypse. Il n'est  
 » pas croyable que saint Jean n'ait voulu rien exprimer de particu-  
 » lier , par tant de détails , de circonstances , de nombres , de dates ,  
 » de peintures. Et si tout cela est significatif , & doit se vérifier par  
 » l'Histoire , pourquoi ne pas faire les efforts pour en montrer l'exé-

, cution littérale & historique? " [ Nous n'ajouterons rien aux judicieuses réflexions que D. Calmet oppose ici au système de M. du Pin : elles doivent suffire. ]

---

### A R T I C L E I I I.

*Sujet de l'Apocalypse, & précis de ce Livre, selon le système de Dom Calmet, exposé par lui-même.*

„ **O**N peut fort naturellement partager l'Apocalypse en trois parties. [ C'est toujours D. Calmet qui parle. (a) ] La première, contenue dans les trois premiers Chapitres, regarde les sept Eglises d'Asie, dont saint Jean prenoit un soin particulier, & qu'il gouvernoit de son isle de Patmos où il étoit relégué. La seconde partie qui tient depuis le Chapitre IV. jusqu'au XIX. inclusivement, comprend la guerre que l'Eglise a soutenue de la part de ses persécuteurs, les maux qu'elle a soufferts, la victoire qu'elle a remportée sur eux, les châtimens dont Dieu a frappé ses ennemis, & la vengeance qu'il a tirée du sang des Martyrs. Enfin la troisième qui comprend les trois derniers Chapitres, est proprement le triomphe du Fils de Dieu, & la description du bonheur des Martyrs dans la béatitude; le jugement dernier, la résurrection des morts, la demeure des bienheureux dans le ciel.

„ Tout le monde convient que la première partie est une instruction prophétique, adressée aux Eglises d'Ephèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie, & de Laodicée: quoique plusieurs Interpretes y cherchent aussi du mystère, & prétendent que les avis donnés aux sept Eglises, regardent des choses futures, & qui ont rapport à toute l'Eglise. On convient aussi que la troisième partie regarde la fin du monde, & la félicité des Saints dans le ciel. Toute la difficulté de l'interprétation roule sur la seconde partie, & consiste à montrer dans l'Histoire, non-seulement en général, ( car sur cela on est encore assez d'accord, ) mais aussi en particulier, que les prédictions de saint Jean se sont accomplies depuis l'an 303, qui est la première année de la grande persécution suscitée par Dioclétien & Galere, jusqu'à l'année 410, qui est celle de la prise de Rome par Alaric. Les persécutions qui ont précédé, tant de la part des Juifs que de la part des Empereurs Romains, ou des Gouverneurs & peuples idolâtres, n'étant, pour ainsi dire, que des préludes de celle-ci.

---

(a) [ Préface de D. Calmet, Art. V. ]

„ Le Chapitre IV. n'est qu'un préambule , où l'on décrit la majesté de  
 „ Dieu , & , pour ainsi dire , la scene où cette vision se passa. Le Cha-  
 „ pitre V. représente les ordres & les décrets de Dieu , inconnus aux  
 „ hommes , & révélés par Jesus-Christ à saint Jean. Cela est repré-  
 „ senté sous la figure d'un Livre scellé de sept sceaux , qui sont ou-  
 „ verts par l'Agneau. A l'ouverture de chacun des sept sceaux , on voit  
 „ ( Chap. VI. ) les événements qui étoient cachés sous ces sceaux ; ou  
 „ plutôt , on voit la prédiction de ce qui doit arriver dans la suite. Au  
 „ premier sceau , Jesus-Christ paroît monté sur un cheval blanc , en vain-  
 „ queur , pour rassurer ses Sains : *Confidite ; ego vici mundum.* ( a ) Au se-  
 „ cond , on prédit la guerre qui doit être faite à l'Eglise. Au troisieme ,  
 „ la disette qui doit accabler l'Empire. Au quatrieme , la peste , ou la  
 „ mortalité. Au cinquieme , les saints Martyrs demandent vengeance  
 „ de leur sang répandu. Au sixieme , la terre tremble , le soleil s'obf-  
 „ curcit , la lune devient comme du sang , les étoiles tombent ; symbo-  
 „ les qui marquoient les malheurs dont l'Empire Romain , Rome , &  
 „ les persécuteurs devoient être frappés , en punition de leurs cruautés  
 „ exercées contre les Chrétiens. Voilà le sujet général de toute l'Apo-  
 „ calypse. Mais dans les Chapitres suivans , on nous découvre toutes  
 „ ces choses dans un plus grand détail. Jusqu'ici ce n'est , pour ainsi  
 „ dire , qu'une ébauche , ou , si l'on veut , un tableau en raccourci. On  
 „ va voir les mêmes objets en grand & avec étendue ; car la prophétie  
 „ va par degrés. Le Saint-Esprit répand la lumiere à mesure qu'on  
 „ avance.

„ Au Chapitre VII. on nous dispose à voir un grand sujet , en nous  
 „ représentant quatre Anges qui retiennent tous les vents , & tous les  
 „ fléaux du Seigneur. Il leur est fait défense de souffler , jusqu'à ce  
 „ que Dieu ait fait imprimer son sceau à tous ceux qu'il a choisis. On  
 „ imprime ce caractère sur un très-grand nombre de personnes. Après  
 „ quoi l'Agneau ouvre le septieme sceau ; ( Chap. VIII. ) & à son ou-  
 „ verture , on voit paroître sept Anges avec autant de trompettes. Au  
 „ son de la premiere trompette , la troisieme partie de la terre est brû-  
 „ lée : le feu est le symbole de la guerre. Au son de la seconde trom-  
 „ pette , une montagne fut jettée dans la mer : je pense que c'est la  
 „ chute entiere de la nation Juive , dans leurs dernieres révoltes con-  
 „ tre les Romains , sous Trajan & sous Adrien. A la troisieme trom-  
 „ pette , une étoile tombe du ciel , & empoisonne toutes les eaux des  
 „ fleuves : il y a assez d'apparence que c'est le fameux Barcoquébas , ce  
 „ faux fils de l'Etoile , qui engagea les Juifs dans la révolte contre les  
 „ Romains ; révolte qui fut si funeste à cette malheureuse nation , &  
 „ qui coûta si cher aux Romains. A la quatrieme trompette , le soleil

---

( a ) *Joan. x. 33.*

„ & la lune furent éclipsés dans la troisième partie de leur disque ,  
 „ où ils perdirent la troisième partie de leur lumière : on l'explique  
 „ ou des premières hérésies , qui causèrent tant d'obscurcissement dans  
 „ l'Eglise ; ou des disgrâces de la nation Juive , ou des malheurs de  
 „ l'Empire Romain. Après ces quatre trompettes , un aigle annonce  
 „ de grands malheurs sur la terre , qui doivent arriver au son des trois  
 „ trompettes qui n'avoient pas encore sonné.

„ A la cinquième trompette , ( Chap. IX. ) une étoile tombée du  
 „ ciel , ouvre l'entrée de l'abîme , d'où il sort une infinité de fau-  
 „ terelles qui ravagent toute la terre. Ces fauterelles désignent les peu-  
 „ ples barbares qui se jetterent dans l'empire Romain , après la mort  
 „ de Constantin & de ses enfants. Tous les caractères de ces peuples  
 „ sont admirablement exprimés sous la figure de ces fauterelles. Les  
 „ Prophètes , pour relever la majesté de Dieu , aiment à employer  
 „ ces manières de parler figurées : *Le Seigneur sifflera , & il fera venir la*  
 „ *mouche de l'Egypte , & l'abeille de l'Assyrie ; & elles viendront se reposer*  
 „ *sur la terre d'Israël* , dit le Prophète Isaïe. (a) Il veut marquer les  
 „ armées d'Egypte & d'Assyrie. Au son de la sixième trompette , on  
 „ donne ordre de délier les quatre Anges qui étoient liés sur le grand  
 „ fleuve d'Euphrate. Ce sont les garnisons qui gardoient la frontière des  
 „ deux Empires des Parthes & des Romains. Ces garnisons étoient de-  
 „ meurées en paix depuis l'an 320. jusqu'en 337. Sapor rompit la trêve.  
 „ Constantin mourut avant de pouvoir commencer la guerre. Constance  
 „ la soutint sans souffrir aucune perte considérable : mais Julien y périt ,  
 „ & son armée faillit à y périr aussi par l'imprudence & la témérité  
 „ de cet Empereur. Avant que la septième trompette sonnât , il parut  
 „ ( Chap. X. ) un Ange qui tenoit en main un petit Livre. Saint Jean  
 „ le mangea , & l'avalâ. Cela veut dire qu'il apprit par révélation quels  
 „ étoient les desseins de Dieu sur son Eglise.

„ En même temps on lui ordonne ( Chap. XI. ) de mesurer le Temple ,  
 „ de laisser les parvis extérieurs , & la ville de Jérusalem , sans les toi-  
 „ ser ; parce qu'ils sont abandonnés aux Gentils , qui la fouleront aux  
 „ pieds pendant quarante-deux mois , ou douze cents soixante jours ,  
 „ ou trois ans & demi. C'est la durée de la persécution de Dioclétien.  
 „ Pendant ce temps , l'Eglise de Jésus-Christ , & son Temple saint dans  
 „ ce qu'il avoit d'extérieur , furent en quelque sorte livrés aux Idolâ-  
 „ tres. Ils démolirent les Eglises , ils persécutèrent les fideles , & fu-  
 „ rent cause de l'apostasie d'une infinité de Chrétiens foibles ou témé-  
 „ raires ; mais aussi ils procurèrent la couronne du martyre à une mul-  
 „ titude innombrable de Chrétiens fideles , marqués par les deux té-  
 „ moins , qui après une infinité de miracles , furent mis à mort par les

---

(a) *Isai. vii. 18.*

„ ennemis de Jesus-Christ. A cette tempête succéda la tranquillité ;  
 „ Constantin étant demeuré seul maître de l'Empire , la paix fut ren-  
 „ due à l'Eglise , & les Martyrs reçurent dans le ciel & sur la terre les  
 „ honneurs qui leur étoient dus. Mais pour parvenir à cette paix ,  
 „ Constantin fut obligé de soutenir & d'entreprendre bien des guerres ,  
 „ désignées dans la prophétie sous le symbole d'un tremblement de  
 „ terre , dans lequel la dixième partie de la ville tomba.

„ Ce qui est rapporté dans les Chapitres X. & XI. dont nous venons  
 „ de donner le précis , n'est que comme un intermede , pour répandre  
 „ la lumière sur ce qui étoit désigné plus obscurément par les six An-  
 „ ges qui avoient sonné de la trompette. Ces deux Chapitres nous  
 „ fournissent le dénouement de ces prédictions , en nous montrant ce  
 „ qui a attiré sur l'Empire tant de disgrâces & de malheurs. Le septième  
 „ Ange ( Chap. XI. ) ayant donc sonné de la trompette , on entendit  
 „ que la victoire & le regne avoient été donnés au Fils de Dieu. Voilà  
 „ la paix de l'Eglise procurée par Constantin.

„ Les persécutions de l'Eglise n'avoient été représentées qu'en gros  
 „ dans les figures des sept sceaux & des sept trompettes : voici quelque  
 „ chose de plus exprès. L'Eglise de Jesus-Christ est figurée sous l'idée  
 „ d'une femme revêtue du soleil , ( Chap. XII. ) prête à enfanter. Un  
 „ dragon à sept têtes s'arrête devant elle pour dévorer son fruit. Les sept  
 „ têtes du dragon sont les sept Empereurs persécuteurs de l'Eglise ; Dio-  
 „ clétien , Maximien-Hercules , Galere , Maximin , Sévere , Maxence &  
 „ Licinius. L'Eglise enfanta heureusement malgré les persécutions ;  
 „ mais elle fut obligée de se retirer pendant quelque temps dans le dés-  
 „ sert , pour laisser passer le fort de la persécution. Le dragon vomit  
 „ après elle un fleuve qui devoit l'y suivre : la terre s'ouvre , & engloutit  
 „ le fleuve : tous ses efforts sont vains.

„ Pour imprimer la même chose plus fortement dans l'esprit de saint  
 „ Jean , & de ses Lecteurs , le Saint-Esprit lui fait voir au Chap. XIII.  
 „ une bête à sept têtes qui sort de la mer , & à laquelle le dragon donne  
 „ toute sa puissance. Cette bête est la ville de Rome , ou l'empire Ro-  
 „ main. Des sept têtes de la bête , il en tombe d'abord cinq. Dioclé-  
 „ tien , Maximien , Galere , Sévere , Maxence ne durèrent que peu de  
 „ temps. Mais Maximin en Orient fit de très-grands maux à l'Eglise. Après  
 „ la chute de cette sixième tête , il en parut une septième , mais qui  
 „ ne dura pas long-temps ; c'est Licinius. Enfin il s'élève une seconde  
 „ bête qui a deux cornes comme celle de l'Agneau : c'est Julien l'A-  
 „ postat. De tous les traits dont saint Jean le dépeint , il n'y en a pas  
 „ un qui ne se vérifie admirablement par l'histoire. Il faut comparer  
 „ ce Chap. XIII. avec le Chap. XVII. qui en est comme le Commen-  
 „ taire.

„ Au Chap. XIV. on voit la victoire de Jesus-Christ & de ses Martyrs ;  
 „ & l'établissement de l'Evangile éternel par tout le monde ; la ven-  
 „ geance

„ geance exercée contre Rome idolâtre , sous la figure d'une moisson  
 „ & d'une vendange. Au Chap. XV. sept Anges ayant chacun une coupe  
 „ pleine de la colere de Dieu , les répandent sur la terre , sur les enne-  
 „ mis de Jesus-Christ & de son Eglise. ( Chap. XVI. ) Ce sont apparem-  
 „ ment les malheurs qui arriverent dans l'Empire depuis la mort de  
 „ Constantin & de ses fils. Il faut voir ces sortes de détails dans le Com-  
 „ mentaire. Le Chap. XVII. nous représente Rome & l'Empire Ro-  
 „ main sous la figure d'une grande prostituée , maîtresse des Rois de la  
 „ terre , bâtie sur sept montagnes , teinte du sang des Martyrs , nom-  
 „ mée Babylone dans le sens mystique , & qui a enivré du vin de sa  
 „ prostitution tous les peuples du monde. Il est évident que tous ces  
 „ caracteres ne conviennent qu'à Rome idolâtre , comme Capitale de  
 „ l'Empire Romain. Cette grande prostituée est assise sur la bête à sept  
 „ têtes. La bête est mise à mort , & ses sept têtes désignant les sept  
 „ Empereurs persécuteurs , sont abattues. Dix cornes leur succèdent ; ce  
 „ sont les Rois des nations barbares qui s'établirent dans l'Empire Ro-  
 „ main. Leur dessein étoit d'y vivre suivant la Religion & les Loix  
 „ Romaines ; ils firent même d'abord la guerre à l'Agneau & à son  
 „ Eglise : mais enfin ils furent vaincus , ils se convertirent , & adore-  
 „ rent celui qu'ils avoient persécuté.

„ Le Chap. XVIII. est comme la conclusion de toutes les guerres &  
 „ de toutes les menaces qu'on a vues jusqu'ici. Babylone est abattue ;  
 „ les nations , & les Rois éloignés pleurent sa chute. Les Saints & les  
 „ Martyrs sont vengés dans la prise de Rome par Alaric. L'Eglise de  
 „ Jesus-Christ est enfin délivrée des persécutions ; ( Chap. XIX. ) l'ido-  
 „ latrie est abattue ; Rome meurtrière des Saints renversée : le ciel fait  
 „ éclater sa joie. Jesus-Christ paroît comme un vainqueur qui a ter-  
 „ rassé l'idolatrie , & qui triomphe de tous ses ennemis. Après avoir  
 „ dépeint Jesus-Christ & son armée , S. Jean nous représente les ennemis  
 „ que Jesus-Christ a eus à combattre & qu'il a vaincus : c'est l'Empire  
 „ de Rome , l'idolatrie , & les Empereurs Romains qui la soutenoient.

„ Le regne de l'idolatrie étant détruit & le sang des Martyrs vengé ,  
 „ ( Chap. XX. ) un Ange enchaîne le dragon ou le diable , & l'enferme  
 „ dans l'abîme pour mille ans , après lesquels il sera délié de nouveau ,  
 „ & suscitera Gog & Magog contre J. C. & contre son Eglise : mais le  
 „ feu du ciel les dévorera. Cela regarde la venue de l'Antechrist à la fin  
 „ du monde. Après cela le souverain Juge fera comparoître devant son  
 „ tribunal tous les hommes , pour recevoir chacun selon ses œuvres.

„ Le ciel & la terre étant renouvelés , ( Chap. XXI. ) l'Epouse de  
 „ Jesus-Christ , la nouvelle Jérusalem , l'Eglise Chrétienne descend du  
 „ ciel. Rien de plus pompeux , de plus riche , de plus beau , que cette  
 „ nouvelle Epouse. Au milieu de la ville , ( Chap. XXII. ) est un fleuve  
 „ de délices ; & sur ce fleuve , il y a plusieurs arbres qui donnent l'im-  
 „ mortalité. Ces figures pompeuses ne marquent autre chose que la sou-

» veraine félicité des Bienheureux dans le ciel, après la résurrection  
 » générale. Voilà toute l'économie de ce Livre. " [ Ainsi s'exprime  
 D. Calmet. ]

---

## A R T I C L E I V.

### *Système de M. Bossuet exposé par lui-même.*

**P**OUR mieux juger du système de D. Calmet il faut le comparer avec celui de M. Bossuet, qui en est, pour ainsi dire, l'archétype. D'ailleurs nous pensons que le Lecteur verra ici avec satisfaction un court & fidele exposé du système de cet illustre Prélat. Il n'est pas possible de parler de l'Apocalypse sans parler des vues du célèbre Evêque de Meaux sur le sens profond de ce Livre mystérieux. Si nous passions ici sous silence l'Explication donnée par ce Prélat, on nous soupçonneroit peut-être de dissimulation : pour en écarter jusqu'au moindre soupçon, nous allons exposer ici ce système dans tout son jour ; ou plutôt c'est M. Bossuet même qui va exposer l'Abrégé de son système. (a)

» Jesus-Christ paroît : les Eglises sont averties ; c'est Jesus lui-même  
 » qui leur parle par S. Jean pour leur apprendre leur devoir ; & en même  
 » temps son Saint-Esprit leur fait des promesses magnifiques. ( Chap.  
 » I. II. & III. ) Jesus-Christ appelle S. Jean pour lui découvrir les secrets  
 » de l'avenir, & ce qui devoit arriver à son Eglise depuis le temps où  
 » il lui parloit jusqu'à la fin des siècles, & à l'entier accomplissement  
 » de tout le dessein de Dieu. ( Chap. IV. jusqu'au XX. ) Il y a trois temps  
 » de l'Eglise bien marqués : celui de son commencement & de ses pre-  
 » mieres souffrances : ( Chap. VI. jusqu'aux XIX. ) celui de son regne sur  
 » la terre : ( Chap. XX. v. 1.-6. ) celui de sa dernière tentation, lorsque  
 » Satan déchainé pour la dernière fois fera un dernier effort pour la dé-  
 » truire, ( v. 7.-10. ) ce qui est suivi aussitôt par la résurrection gé-  
 » nérale & le jugement dernier. ( v. 11. jusqu'à la fin. ) Après quoi il  
 » ne reste plus qu'à nous faire voir l'Eglise toute belle & toute par-  
 » faite dans le recueillement de tous les Saints, & le parfait assemblage  
 » de tout le corps dont Jesus-Christ est le chef. ( Chapitres XXI. &  
 » XXII. )

» Dans le premier temps, qui est celui du commencement de l'Eglise  
 » & de ses premières souffrances, toute foible qu'elle paroît dans une si  
 » longue & si cruelle oppression, S. Jean nous en decouvre la puis-  
 » sance, en ce que tous ses ennemis sont abattus, c'est-à-dire, les

---

(a) L'Extrait suivant est tiré de l'*Abrégé de l'Apocalypse*, placé par M. Bossuet à la fin de son *Explication*.

» Juifs & les Gentils : ( Chap. VI. ) les Juifs au commencement , ( Chap.  
 » VII. & VIII. ) & les Gentils dans la suite de cette prédiction. ( Chap.  
 » IX. v. 13. jusqu'à la fin du Chap. XIX. ) Ces deux ennemis sont mar-  
 » qués très-distinctement par S. Jean. Les Juifs , lorsqu'il nous fait voir  
 » le salut des douze mille de chaque Tribu d'Israël , pour l'amour des  
 » quels on épargnoit tout le reste de la nation ; d'où vient aussi qu'en  
 » tous ces endroits il n'est nulle mention d'idoles , parce que les Juifs  
 » n'en connoissoient pas , & ne péchoient en aucune sorte de ce côté-  
 » là : & les Gentils aussi-tôt après , à l'endroit où il fait venir avec des  
 » armées immenses les Rois d'Orient , & les peuples d'au delà de l'Eu-  
 » phrate , qui est aussi celui où pour la première fois il est parlé d'ido-  
 » les d'or & d'argent , & où les Gentils sont repris , parmi les plaies  
 » que Dieu leur envoie , de ne s'être pas corrigés d'adorer les œuvres  
 » de leurs mains & les démons , non plus que des autres crimes que le  
 » Saint-Esprit nous représente par-tout comme des suites inséparables  
 » de l'idolatrie. . . . ( a )

» Entre ces deux ennemis , incontinent après les Juifs , & avant que  
 » d'avoir nommé les Gentils & les idoles , nous trouvons dans les sau-  
 » terelles mystiques une autre sorte d'ennemis d'une espece particu-  
 » liere , où nous avons entendu les hérésiarques placés à la suite des  
 » Juifs , dont ils ont imité les erreurs , & avant les Gentils , qu'à la  
 » vérité ils ne sembloient pas attaquer directement , comme devoient  
 » faire ces Rois d'Orient qu'on voit paroître au même Chapitre , mais  
 » qui ne laissoient pas de leur nuire beaucoup en obscurcissant le soleil ,  
 » c'est-à-dire , avec la gloire de Jesus-Christ les lumieres de son Evan-  
 » gile & de son Eglise , par où s'augmentoient l'endurcissement des Gen-  
 » tils. . . . ( Chap. IX. v. 1. - 12. )

» Il étoit bon une fois de faire voir que l'Eglise triomphoit de cet  
 » obstacle comme de tous les autres. S. Jean , après l'avoir fait d'une  
 » maniere aussi courte que vive & tranchante , s'attache ensuite à repré-  
 » senter les persécutions Romaines , comme l'objet dont les hommes  
 » étoient le plus frappés , pour faire éclater davantage la force de  
 » l'Eglise en montrant la violence de l'attaque , & afin aussi de faire  
 » admirer les sévères jugements de Dieu sur Rome persécutrice , avec  
 » l'invincible puissance de sa main qui abattoit aux pieds de son Eglise  
 » victorieuse une puissance redoutée de tout l'univers. Tout le Cha-  
 » pitre IX. depuis le v. 13. jusqu'au Chap. XX. [ exclusivement ] est  
 » donné à ce dessein.

» Pour préparer les esprits à la chute de ce grand Empire , S. Jean  
 » nous montre de loin les Perses , d'où lui devoit venir le premier coup.

---

( a ) Si je passe ici quelque chose , c'est uniquement pour abréger : & je ne crains pas que le Lecteur consulte , s'il le veut , dans l'Ouvrage de M. Bossuet , ce que je ne rapporte pas. Il en sera de même dans la suite.

» ( Chap. IX. v. 13. jusqu'à la fin. ) Le caractère dont il se fert pour  
 » les désigner n'est pas équivoque , puisqu'il les appelle les Rois de  
 » l'Orient , & leur fait passer l'Euphrate qui sembloit fait pour séparer  
 » l'Empire Romain d'avec eux. ( IX. 14. XVI. 12. ) C'est-là que le saint  
 » Apôtre commence à montrer combien les Romains furent rebelles  
 » contre Dieu qui les frappoit pour les corriger de leur idolatrie ; ce qu'il  
 » continue à faire voir en récitant les opiniâtres persécutions dont ils  
 » ne cessent d'affliger l'Eglise.

» Elles commencent à paroître au Chap. XI. & comme jusqu'ici on  
 » nous a donné des caractères bien marqués & bien sensibles des Juifs &  
 » des Gentils , on ne nous en a pas donné de moins clairs pour dé-  
 » signer la persécution Romaine. Le plus marqué de ces caractères a  
 » été celui de la bête , que l'on ne nous représente parfaitement que  
 » dans les Chapitres XIII. & XVII. mais que néanmoins on a commencé  
 » à nous faire voir dès le Chap. XI. comme celle qui mettoit à mort les  
 » Elus de Dieu , & les fideles témoins de la vérité. Il nous faut donc  
 » ici arrêter les yeux sur les caractères de cette *Bête* , que nous voyons  
 » beaucoup plus clairs & mieux particularisés que tous les autres.

» On est accoutumé par la prophétie de Daniel à reconnoître les grands  
 » Empires sous la figure de quelques fiers animaux : il ne faut donc  
 » pas s'étonner si on nous représente l'Empire Romain sous cette figure ,  
 » qui n'a plus rien d'étrange ni de surprenant pour ceux qui sont ver-  
 » sés dans les Ecritures. Mais le dessein de S. Jean n'est pas de nous mar-  
 » quer seulement un grand & redoutable Empire : c'étoit aux Saints  
 » principalement & aux fideles de Jesus-Christ qu'il étoit redoutable.  
 » Saint Jean nous le montre donc comme persécuteur & avec son ido-  
 » latrie , parce que c'étoit pour l'amour d'elle qu'il persécutoit les en-  
 » fants de Dieu. Pour mieux entendre ce caractère d'idolatrie & de per-  
 » sécution que S. Jean a donné à la bête , il la faut considérer avec la  
 »  *Prostituée* , qu'elle porte sur son dos au Chap. XVII. Car la prostitu-  
 » tion est dans l'Ecriture le caractère de l'idolatrie , & le symbole d'une  
 » abandonnée à l'amour de plusieurs faux dieux , comme d'autant d'à-  
 » mants impurs qui la corrompent. L'Apôtre joint à ce caractère celui  
 » de la cruauté & de la persécution , en faisant la femme *chivrée du sang*  
 » *des Saints & des Martyrs de Jesus* ; ensorte qu'on ne peut douter que  
 » ce qu'il veut nous représenter sous la figure de la bête , ne soit d'abord  
 » & en général la puissance Romaine idolâtre, ennemie , & persécutrice ;  
 » à quoi aussi convenoient parfaitement les noms de blasphème sur les  
 » sept têtes de la bête , c'est-à-dire , comme S. Jean l'explique lui-mê-  
 » me , sur les sept montagnes de Rome ; & ses fureurs contre les Saints ,  
 » & sa couleur de sang , & tout son air cruel & sanguinaire. C'est aussi  
 » pour cela que le *dragon roux* , c'est-à-dire , le diable , qui vouloit en-  
 » gloutir l'Eglise , avoit donné à la bête sa grande puissance , & lui  
 » avoit inspiré sa haine contre les fideles. On avouera qu'il n'étoit pas

» possible de peindre la persécution avec de plus vives couleurs.

» Mais outre la persécution en général que l'Apôtre nous rend si  
 » sensible, nous avons vu qu'il se réduit à des idées encore plus parti-  
 » culières, en s'attachant spécialement à représenter la persécution de  
 » Dioclétien, qu'il a choisie entre toutes les autres pour la décrire  
 » avec un soin si particulier, parce qu'elle devoit être la plus violente  
 » comme la dernière, & que c'étoit au milieu de ses violences que l'E-  
 » glise devoit commencer à être élevée par Constantin au comble de  
 » la gloire. Le caractère le plus spécifique de cette cruelle & dernière  
 » persécution est d'avoir été exercée au nom de sept Empereurs : c'est  
 » aussi pour cette raison que S. Jean lui donne *sept têtes*, qui sont bien,  
 » à la vérité, comme on a vu qu'il l'explique, les sept montagnes de  
 » Rome, mais qui sont aussi, comme il ajoute, sept de ses Rois.  
 » C'étoit la seule persécution qui eût cette marque. Les caractères par-  
 » ticuliers des trois Empereurs qui furent les principaux auteurs de la  
 » persécution, nous ont aussi été marqués fort historiquement, com-  
 » me on a vu. « [ Maximien Herculus par le corps de la bête, qui  
 » étoit semblable au corps du léopard; Maximien Galere, par les pieds  
 » de la bête, qui étoient semblables aux pieds de l'ours; Dioclétien,  
 » par la gueule de la bête, qui étoit semblable à la gueule du lion. ]  
 » Et parce qu'il y en avoit un des sept, qui étoit aussi un de ces trois,  
 » qui devoit prendre l'Empire par deux fois, c'est-à-dire, Maximien  
 » fut nommé Herculus; il y a aussi un des sept Rois qui nous est mon-  
 » tré en même temps, comme étant tout ensemble un huitième Roi &  
 » un des sept; ce qui étoit précisément choisir dans l'histoire ce qu'il  
 » y avoit de plus précis, n'y ayant point dans toute la suite de l'Em-  
 » pire Romain un caractère semblable. On voit donc ce que c'est que  
 » la bête : Rome, comme persécutrice en général; & avec une désigna-  
 » tion plus particulière, Rome exerçant la dernière & la plus impitoyable  
 » persécution.

» On a vu d'autres caractères de cette persécution, que je ne répète  
 » pas : mais je ne puis oublier qu'elle portoit le nom de Dioclétien,  
 » qui comme premier Empereur étoit aussi le premier en tête dans  
 » l'Edit des persécuteurs; ce qui fait aussi que S. Jean en voulant nous  
 » marquer le nom de la bête par ses lettres numérales; a marqué ce-  
 » lui de Dioclétien dans le nombre 666, comme on a vu. S. Jean a  
 » tout ici caractérisé d'une manière admirable. Car il nous a dit nott-  
 » seulement qu'il vouloit nous donner le nom d'un homme, mais aussi  
 » le nom d'une de ces têtes mystiques, c'est-à-dire, le nom d'un Empé-  
 » reur; ce qui nous a conduit à un nom où nous est marqué Dioclétien,  
 » & où le nom qu'il avoit porté lorsqu'il étoit particulier, [ *Dioclès*, ]  
 » joint à celui d'*Auguste* qui le faisoit Empereur, nous en donnoit un  
 » caractère incommunicable; non-seulement à tout autre Prince, mais  
 » encore à tout autre homme. « [ Dans, *DIOCLES AVGVSTVS*,  
 » se trouve *DCLXVI*. ]....

» Le premier collègue de Dioclétien, & le second Empereur, qui  
 » étoit Maximien Herculus, ne nous a pas été moins bien désigné,  
 » puisqu'on lui a donné le caractère qui lui étoit le plus propre, c'est-à-  
 » dire, celui de venir deux fois : & c'est avec raison que ce Prince a  
 » été appelé la bête, selon cette mystique signification, ce titre lui  
 » convenant plus particulièrement qu'aux cinq autres Empereurs sous  
 » qui la persécution s'est exercée, parce que dans le caractère que saint  
 » Jean lui avoit donné, non-seulement il étoit une des sept têtes, c'est-  
 » à-dire, un de ces sept Princes, mais encore le corps de la bête comme  
 » on a vu. [ Car malgré son humeur changeante représentée sous la  
 » peau du léopard, il sembloit être le plus opiniâtre persécuteur de l'E-  
 » glise, ayant commencé avant tous les autres en Occident où il régnoit,  
 » une persécution très-violente, plusieurs années avant l'Edit de la per-  
 » sécution générale. ]

» Nous avons observé que cette bête mystique étoit marquée par saint  
 » Jean, non pas comme étant déjà de son temps, mais comme devant  
 » dans la suite s'élever de l'abîme ; ce qui maintenant s'entendra mieux,  
 » & sur quoi il sera utile d'appuyer un peu. Car encore que l'Empire  
 » Romain idolâtre & persécuteur fût déjà au monde lorsque S. Jean  
 » écrivoit son Apocalypse ; dans l'application particulière qu'il faisoit  
 » de la bête à la persécution de Dioclétien, elle n'étoit pas encore.  
 » Les sept têtes, c'est-à-dire, les sept Empereurs, & tout le reste que  
 » S. Jean nous y a marqué avec une désignation particulière, étoient  
 » encore à venir ; & même la persécution, quoique déjà commencée  
 » quelques années auparavant sous Néron & sous Domitien, étoit en-  
 » core futur dans sa plus longue durée, & dans ses plus grandes fu-  
 » reurs ; ce qui donne lieu à S. Jean de nous parler de la bête, comme  
 » devant encore s'élever. Il la voit sortir de l'abîme : il assiste à sa  
 » naissance, & ne la fait paroître au monde que pour donner la mort  
 » aux Saints : ce qu'on ne peut trop observer. ....

» Après avoir observé le fonds & les caractères de la bête, tels que  
 » S. Jean nous les a donnés, il faut voir encore ce qu'elle fera, & ce qui  
 » doit lui arriver. Ce qu'elle fera, c'est de tourmenter l'Eglise ; & ce qui  
 » doit lui arriver, c'est après divers châtimens, de périr à la fin, à cause  
 » de son idolatrie, & du sang qu'elle avoit répandu : c'est ce que saint  
 » Jean nous a déclaré par des marques aussi sensibles que toutes les  
 » autres que nous avons vues.

» La persécution en général est exercée par la bête lorsqu'elle donne  
 » la mort aux Saints, & qu'elle tient dans l'oppression la sainte cité qui  
 » est l'Eglise, avec toutes les circonstances qu'on en a marquées. Mais  
 » au milieu de ces caractères généraux, S. Jean a toujours mêlé les ca-  
 » ractères particuliers de la persécution de Dioclétien, à laquelle le  
 » Saint-Esprit l'avoit davantage attaché. C'est pourquoi dans le Chap.  
 » XI. on voit les Gentils se flatter de la pensée d'avoir éteint le Chris-

» tianisme, ( v. 10. ) comme on en flatta Dioclétien : on voit dans ce  
 » même temps le Christianisme élevé au comble de la gloire , comme il  
 » arriva au milieu de cette sanglante persécution par les ordres de  
 » Constantin & par ses victoires.

» Au Chap. XII. paroît le dragon qui donne sa force à la bête , &  
 » la femme en travail , c'est-à-dire , l'Eglise souffrante. C'est la persé-  
 » cution en général. Mais nous sommes bientôt conduits au particulier  
 » de Dioclétien , lorsque la femme étant prête de mettre au monde un  
 » enfant mâle & dominant , c'est-à-dire , le Christianisme vigoureux &  
 » vainqueur sous Constantin , le diable redouble ses efforts pour le  
 » détruire ; & comme là on voit le dragon faire trois divers efforts , on  
 » voit aussi la persécution s'élever à trois reprises plus marquées sous  
 » trois Princes : plus frémissante sous Dioclétien & sous Maximin , plus  
 » languissante sous Licinius , & en état de tomber bientôt après.

» Voilà ce que fait la bête tant qu'il lui reste quelque force. Mais  
 » S. Jean nous la représente en un autre état , où elle avoit reçu un  
 » coup mortel , où elle étoit morte , où pour vivre elle avoit besoin  
 » d'être ressuscitée : ( Chap. XIII. ) c'est ce qui est aussi arrivé à l'ido-  
 » latrie détruite dans les sept têtes. Tous les persécuteurs étant à bas ;  
 » & de tous les Empereurs , Constantin , un si zélé enfant de l'Eglise ,  
 » restant seul , l'idolatrie étoit morte par la défense de ses sacrifices &  
 » de son culte ; & il n'y avoit plus pour elle de ressource ; si Julien l'A-  
 » postat ne l'eût fait revivre. S. Jean , comme on voit , continue tou-  
 » jours à s'attacher aux grands événements. Il n'y a rien de plus mar-  
 » qué que la mort de l'idolatrie sous un Prince qui l'abolit par ses édits ,  
 » ni rien aussi de plus sensible que d'appeller résurrection la force &  
 » l'autorité que lui rend un autre Prince. Voilà qui est grand en géné-  
 » ral ; mais le particulier est encore plus surprenant. Car on voit la  
 » bête aux abois , comme S. Jean l'avoit marqué , par la blessure d'une  
 » de ses têtes qui étoit Maximin le sixième persécuteur , & parce que  
 » la septième tête qui ne paroissoit pas encore , devoit périr si-tôt  
 » après , comme il arriva à Licinius. C'est ainsi que la bête mourut :  
 » c'est ainsi que l'idolatrie fut abattue ; & l'image est toute semblable  
 » à l'original.

» Pour la bête ressuscitée , c'est-à-dire , l'idolatrie reprenant l'auto-  
 » rité sous Julien , elle nous est clairement marquée par l'orgueil de ce  
 » Prince ; par ses blasphèmes étudiés contre Jesus-Christ & contre ses  
 » Saints , par le concours de tout l'Empire réuni sous cet Empereur  
 » contre l'Eglise ; par la haine du Christianisme , qui le fit rentrer dans  
 » les desseins de Dioclétien pour l'opprimer , par l'imitation de l'A-  
 » gneau & de quelques vertus Chrétiennes que ce faux sage affecta ;  
 » par les prestiges de ses Philosophes magiciens , qui le gouvernoient  
 » absolument ; par les illusions de la fausse Philosophie ; & par la  
 » courte durée de cette nouvelle vie de l'idolatrie , où la femme ne se

» cacha point comme elle avoit fait dans les autres persécutions , & où  
 » l'Eglise retint tout son culte. Qu'on me donne d'autres caracteres du  
 » regne de Julien l'Apostat , & qu'on m'en fasse un tableau plus au na-  
 » turel & plus vif.

» Ce n'étoit pas assez de marquer la violence de la bête , c'est-à-  
 » dire , de l'idolatrie persécutrice : nous n'en eussions pas vu la séduc-  
 » tion & les artifices , si S. Jean ne nous eût décrit la seconde bête myf-  
 » tique , c'est-à-dire , la Philosophie Pythagoricienne , qui soutenue  
 » de la magie , faisoit concourir à la défense de l'idolatrie ses raison-  
 » nements les plus spécieux avec ses prestiges les plus étonnants. C'est  
 » ce que nous avons remarqué dans les figures de S. Jean : c'est ce  
 » que nous avons vu accompli dans l'idolatrie , en la regardant , tant  
 » dans sa premiere vigueur sous Dioclétien , que dans sa vie réparée  
 » par Julien l'Apostat. On entendra mieux encore la seconde bête , en  
 » comprenant le caractere qu'elle a dans S. Jean , qui est de faire ado-  
 » rer la premiere , c'est-à-dire , d'attacher les hommes à l'ancienne  
 » idolatrie : de sorte que la premiere bête paroît dans l'Apocalypse  
 » comme le Dieu qu'on adoroit , & la seconde comme son Prophete  
 » qui la faisoit adorer ; d'où vient aussi qu'elle est appelée le faux-  
 » Prophete. En quoi S. Jean nous a fait voir le vrai caractere de cette  
 » Philosophie magique , dont tous les raisonnements & tous les pres-  
 » tiges aboutissoient à faire adorer les dieux que l'ancienne idolatrie  
 » avoit inventés.....

» On peut encore remarquer ici un caractere particulier de l'idola-  
 » trie Romaine. C'est que par-tout elle fait adorer la bête & son image ,  
 » c'est-à-dire , Rome & ses Empereurs , dont les images , comme on  
 » a vu , étoient proposées aux Martyrs pour être l'objet de leur culte ,  
 » autant ou plus que celles des Dieux immortels : caractere d'idolatrie  
 » qu'on voit répandu par-tout dans l'Apocalypse , & que Julien y fait  
 » revivre avec tous les autres.

» Ainsi la persécution a été caractérisée en toutes manieres : par la  
 » qualité de ses Auteurs , par sa violence , par ses artifices , par la  
 » nature du culte auquel on vouloit forcer le genre humain. Mais un  
 » des plus beaux & des plus particuliers caracteres que nous en ayons  
 » dans S. Jean , est celui qui marque les bornes que Dieu lui donnoit  
 » par une providence particuliere , & un secret ménagement de ses Elus ,  
 » comme il avoit fait autrefois à celle d'Antiochus. Nous avons vu  
 » en effet , que malgré la haine immortelle de Rome contre l'Eglise ,  
 » il étoit ordonné de Dieu que ses violences se relâcheroient de temps  
 » en temps , & reviendroient aussi à diverses reprises toutes courtes ;  
 » ce que S. Jean a marqué dans ce temps mystique de trois ans & demi ,  
 » pour les raisons , & à la maniere que nous avons vue.

» Que dans ce temps toujours consacré aux persécutions , & toujours  
 » le même , en quelque sorte qu'il soit expliqué , par jours , par mois ,

» ou

» ou par anées, le dessein du S. Apôtre fut de nous marquer un temps  
 » court, il le déclare en termes formels, lorsque représentant le dra-  
 » gon irrité de n'avoir plus que *peu de temps* à tyranniser les fideles, il  
 » détermine aussi-tôt après, & dans le verset suivant, ce *peu de temps* à  
 » ces *trois ans & demi*, qu'on voit revenir si souvent.....

» S. Jean nous fait voir que ce temps revenoit souvent, comme étant  
 » le commun caractère de toutes les reprises de persécution. C'est pour-  
 » quoi nous avons vu qu'il revient deux fois dans la persécution qui  
 » précède la mort de la bête, ( XII. 6. 14. ) & une troisième fois sous la  
 » bête ressuscitée : ( XIII. 5. ) ce qui montre plus clair que le jour que  
 » ce temps n'est pas la mesure d'une seule & longue persécution qui  
 » dure près de treize siècles, comme l'ont songé les Protestans ; mais  
 » la marque des différentes reprises des persécutions Romaines toutes  
 » courtes, & bientôt suivies d'un adoucissement que Dieu procuroit.

» Durant ce temps, c'est un beau contraste & quelque chose de ra-  
 » vissant dans le tableau de saint Jean, de voir d'un côté les fideles,  
 » & de l'autre les idolâtres avec une double marque pour les distin-  
 » guer les uns des autres. D'un côté, la marque de Dieu sur les élus ;  
 » ( VII. & XIV. ) & de l'autre, le caractère de la bête sur les impies :  
 » ( XIII. ) c'est-à-dire, pour les fideles, avec la foi au dedans, la profession  
 » du Christianisme ; & pour les autres, l'attachement déclaré à l'ido-  
 » latrie : ceux qui portent la marque de Dieu, ornés de toutes sortes  
 » de vertus & de graces ; & ceux qui portent celles de la bête, se  
 » plongeant eux-mêmes dans l'aveuglement & dans le blasphème, pour  
 » ensuite être abandonnés à la justice divine.

» Ainsi nous avons l'idée des persécutions de la bête, c'est-à-dire ;  
 » de Rome l'ancienne, par tous les moyens qu'on peut souhaiter. Mais  
 » pour ne rien oublier de ce qui devoit lui arriver, après nous l'avoir  
 » montrée comme dominante & persécutrice, il falloit encore la faire  
 » voir abattue & punie de ses attentats. Saint Jean ne pouvoit le faire  
 » d'une manière plus sensible, qu'en rappelant, comme il fait, à  
 » notre mémoire dans le Chap. XVI. le premier coup qu'elle reçut  
 » du côté de l'Orient sous Valérien ; & nous la montrant aussi-tôt  
 » après dans le Chap. XVII. entre les mains des dix Rois qui la pil-  
 » lent, qui la désolent, qui la rongent, qui la consomment, qui l'abat-  
 » tent avec son empire, que nous voyons tomber dans S. Jean, com-  
 » me il est tombé en effet par une dissipation & par un démembrement  
 » entre plusieurs Rois ; en sorte qu'il ne reste plus qu'à déplorer sur la  
 » terre son malheur, ( Chap. XVIII. ) & à louer Dieu dans le ciel de  
 » la justice qu'il a exercée sur elle : ( Chap. XIX. ) ce que S. Jean a  
 » fait d'une manière si claire, & avec des caractères si précis des Rois  
 » qui l'ont dépouillée, qu'après avoir un peu démêlé les figures de son  
 » style mystique, c'est-à-dire, avoir entendu la langue que parlent les  
 » Prophetes, nous avons cru lire une histoire.

» Dans ce grand tableau de S. Jean, la figure de la prostituée est  
 » une des plus merveilleuses ; puisqu'avec toute la parure & tous les  
 » autres caracteres qui lui sont donnés, elle marque aussi clairement  
 » qu'on le pouvoit souhaiter, une ville redoutée de tout l'univers, aban-  
 » donnée à l'idolatrie, persécutrice des Saints, en sorte qu'il ne restoit  
 » plus qu'à nommer Rome. Afin de mieux ramasser toutes les idées,  
 » le S. Apôtre nous la montre dans une même vision comme domi-  
 » nante, & comme abattue ; comme criminelle, & comme punie ; fai-  
 » sant éclater sa cruelle domination dans les sept têtes de la bête qui  
 » la porte ; & dans les dix cornes de la même bête, la cause de sa chute  
 » inévitable.

» Voilà donc le premier temps de l'Apocalypse qui exprime le com-  
 » mencement de l'Eglise & ses premières souffrances. C'étoit là le  
 » grand objet de saint Jean, qui occupe aussi seize Chapitres. Les  
 » deux autres temps, c'est-à-dire, celui du regne de l'Eglise, & celui  
 » de sa dernière persécution, sont tracés en deux ou trois coups de  
 » pinceau, mais les plus vifs qu'on pût souhaiter, & les plus significa-  
 » tifs. Car déjà pour ce qui regarde le regne de l'Eglise, ( Chap. XX.  
 » v. 1.-6.) elle reçoit une assurance certaine qu'il sera long, ce qu'on  
 » nous figure par les mille ans ; qu'il sera tranquille, ce qu'on nous  
 » montre par l'enchaînement de Satan, qui n'aura plus la liberté com-  
 » me auparavant de susciter des persécutions universelles ; enfin qu'il  
 » sera le regne de Jesus-Christ & de ses Martyrs, dont la gloire seroit si  
 » grande par tout l'univers, & la puissance si reconnue, à cause qu'ils  
 » auront vaincu la bête & son caractère, Rome & son idolatrie ; avec  
 » même une désignation particulière du supplice usité parmi les Romains,  
 » afin que tout fût marqué par les caracteres des temps & par les circon-  
 » stances les plus précises.

» La dernière tentation de l'Eglise n'est pas moins marquée, quoi-  
 » qu'en très-peu de paroles. ( v. 7. jusqu'à la fin.) Car saint Jean qui  
 » n'ignoroit pas ce qu'en avoit dit S. Paul plus expressément, s'est con-  
 » tenté d'en marquer en gros les caracteres, en nous faisant voir Satan  
 » déchainé, comme S. Paul nous avoit montré toute sa puissance dé-  
 » ployée ; en caractérisant cette tentation par la séduction plutôt que  
 » par la violence, comme S. Paul avoit fait ; en nous marquant com-  
 » me lui la courte durée de cette séduction ; & comme lui qu'elle fini-  
 » roit par le dernier Jugement, & l'éclatante arrivée de Jesus-Christ  
 » dans sa gloire ; de sorte que ce sera la fin de l'Eglise sur la terre,  
 » & sa dernière tentation ; ce qui suffit pour nous faire entendre qu'elle  
 » sera en même temps la plus terrible, comme celle où le diable dé-  
 » chainé fera son dernier effort, & que Jesus-Christ aussi viendra dé-  
 » truire en personne par la plus grande manifestation de sa puissance.

» Voilà les trois temps de l'Eglise : le premier qui est celui des com-  
 » mencements représenté très au long, & sous une grande multiplicité

» de belles images , comme celui qui alloit venir , & contre lequel  
 » par conséquent les fideles avoient besoin d'être le plus prémunis ;  
 » & les deux autres tracés en deux mots , mais très-vivement , &  
 » pour ainsi dire , de main de maître. C'étoit aussi la main d'un Apô-  
 » tre , ou plutôt la divine main , dont il est dit qu'elle écrit vite ;  
 » (Psf. XLIV. 2.) dont les traits ne sont pas moins forts , ni moins mar-  
 » qués pour être tirés rapidement ; qui fait donner toute la force qu'il  
 » faut à ses expressions , en sorte que très-peu de mots ramassent , quand  
 » il lui plaît , le plus de choses.

» Au reste je n'ai pas besoin de répéter que la défaite entière de Sa-  
 » tan est au fond le grand ouvrage que saint Jean célèbre. Le vieux  
 » serpent nous est montré dans l'Apocalypse comme celui qu'il falloit  
 » abattre avec son empire ; & tout le progrès de sa défaite nous est  
 » marqué dans ces trois temps qu'on vient de voir. Car à la fin du pre-  
 » mier temps , qui étoit celui de la première persécution , ses deux grands  
 » organes , la bête & le faux-prophete sont jettés dans l'étang de feu  
 » & de soufre : là il paroît enchainé , afin que l'Eglise regne plus tran-  
 » quillement , à couvert des persécutions universelles , jusqu'aux envi-  
 » rons des derniers temps. A la fin de ce second temps , Satan sera dé-  
 » chainé & plus furieux que jamais ; ce qui sera le troisieme temps ,  
 » court dans sa durée , mais terrible par la profondeur de ses illusions :  
 » lequel étant écoulé , Satan ne sera plus enchainé comme auparavant  
 » pour un temps ; mais à jamais ; & sans rien avoir à entreprendre  
 » de nouveau , plongé dans l'abîme , où étoient déjà la bête & le faux-  
 » prophete , autrefois ses deux suppôts principaux , & les deux premiers  
 » instrumens des persécutions universelles.

» Que si l'on veut commencer l'enchainement de Satan au temps où  
 » nous avons vu que S. Jean nous a marqué , en un certain sens , le  
 » regne de Jesus-Christ & celui de ses Martyrs sur la terre par la gloire  
 » qu'ils y ont reçue dans toute l'Eglise , on le peut ; & les temps peut-  
 » être seront plus distinctement marqués : ce qui n'empêchera pas qu'en  
 » un autre sens , l'enchainement de Satan ne commence , selon la re-  
 » marque de S. Augustin que j'ai suivie , dès la prédication & dès la  
 » mort de Jesus-Christ , qui en effet est le moment fatal à l'enfer , en-  
 » core que toute la suite de ce premier coup ne paroisse que long-temps  
 » après.

» Voilà donc toute l'histoire de l'Eglise tracée dans l'Apocalypse ,  
 » avec ses trois temps ou ses trois états. « Ainsi s'exprime M. Bossuet.

Le système de Dom Calmet est donc au fond le même que celui  
 de M. Bossuet : il en differe seulement sur quelques points particu-  
 liers : mais il est établi sur les mêmes principes , & sujet aux mêmes  
 difficultés.

## A R T I C L E V.

*Parallele du système de Dom Calmet & de celui de M. Bossuet. Difficultés qui se rencontrent dans ces deux systèmes. Réponses aux difficultés que M. Bossuet forme contre l'opinion commune des Peres touchant les deux témoins & la bête qui monte de l'abîme.*

I.  
Parallele du  
système de D.  
Calmet & de  
celui de M.  
Bossuet. Diffi-  
cultés qui se  
rencontrent  
dans ces deux  
systèmes.

**M.** Bossuet distingue dans l'Apocalypse trois parties principales : les avertissements contenus dans les trois premiers Chapitres, & adressés aux sept Eglises d'Asie qui en sont l'objet ; les prédictions contenues dans les dix-sept Chapitres suivants, & qui regardent l'état de l'Eglise sur la terre depuis son commencement jusqu'à son entière consommation ; les promesses contenues dans les deux derniers Chapitres, & qui concernent la vie future. D. Calmet s'y accorde.

Dans les prédictions, M. Bossuet distingue trois temps ou trois états de l'Eglise ; celui de son commencement & de ses premières souffrances, marqué depuis le commencement du Chap. IV. jusqu'à la fin du Chap. XIX. celui de son regne sur la terre, marqué dans les six premiers versets du Chap. XX. & celui de sa dernière tentation, marqué dans le reste de ce Chapitre. C'est aussi la pensée de Dom Calmet.

Dans le premier temps, M. Bossuet distingue deux sortes d'ennemis de l'Eglise abattus, savoir les Juifs d'abord, & ensuite les Gentils. D. Calmet admet le principe ; il differe seulement dans l'application.

Selon M. Bossuet, à l'ouverture des six premiers sceaux, paroissent d'abord Jesus-Christ vainqueur, & à sa suite les trois sceaux de la colère de Dieu, la guerre, la famine, & la peste : les ames des Martyrs demandent que leur sang soit vengé ; la vengeance divine éclate sur les Juifs & sur les Gentils. Selon D. Calmet, à l'ouverture des six premiers sceaux, paroît d'abord Jesus-Christ vainqueur, la guerre qui doit être faite à l'Eglise, la disette qui doit accabler l'Empire, la mortalité qui doit l'affliger ; les Martyrs qui demandent vengeance ; les malheurs dont l'Empire doit être frappé en punition de ses cruautés.

Selon M. Bossuet, au Chap. VII. entre l'ouverture du sixieme & du septieme sceau, on voit la vengeance divine suspendue ; & avant qu'elle éclate sur les Juifs & sur les Gentils, les élus marqués & choisis d'entre les Juifs & d'entre les Gentils. D. Calmet le pense de même.

À l'ouverture du septième sceau, paroissent les sept Anges avec leurs trompettes : & au son des quatre premières trompettes, M. Bossuet croit voir l'exécution de la vengeance préparée contre les Juifs. Cela ne paroît pas aussi clairement aux yeux de Dom Calmet. Au son de la première trompette, M. Bossuet croit voir le désastre des Juifs sous Trajan ; au son de la seconde, leur dernière désolation sous Adrien ; au son de la troisième, la révolte du faux Messie Barcoquébas ; au son de la quatrième, l'obscurcissement de la Loi & des Prophéties par les fausses traditions & interprétations des Juifs. Au son de la première trompette, D. Calmet ne voit qu'un symbole de guerre, qui lui paroît regarder l'Empire en général ; il le dit dans son Commentaire : au son de la seconde, il varie ; dans son Commentaire, il croit y voir la révolte des Juifs sous Trajan, & leur désastre sous ce règne ; dans sa Préface, il y met tout ensemble leur chute & sous Trajan & sous Adrien : au son de la troisième trompette, il consent d'y reconnoître la révolte de Barcoquébas ; mais dans son Commentaire il y joint la chute sous Adrien, qui en effet est postérieure à cette révolte : enfin au son de la quatrième trompette, il ne voit qu'un grand obscurcissement au milieu duquel il n'apperçoit rien de distinct. » On l'explique, dit-il, ou des premières hérésies, ou des disgrâces de la nation Juive, ou des malheurs de l'Empire Romain. « Et dans son Commentaire il ajoute : „ M. Bossuet l'entend de l'obscurcissement des Prophéties par la malice des Juifs. . . . Tout cela me paroît fort arbitraire. “ Ce sont ses termes.

Ici S. Jean entend une voix qui crie : *Malheur, malheur, malheur* aux habitans de la terre, à cause des autres voix des trois Anges qui doivent sonner de la trompette. (Chap. VIII. v. 13.) Premier écueil où ces deux systèmes viennent se heurter : car quand on voit ensuite qu'après les symboles qui accompagnent le son de la cinquième trompette, S. Jean dit : *Le premier malheur est passé, & voici deux autres malheurs qui viennent après* : (Chap. IX. v. 12.) quand on voit qu'après tous les symboles qui suivent le son de la sixième trompette, S. Jean dit : *Le second malheur est passé, & le troisième viendra bientôt* : (Chap. XI. v. 14.) on comprend que les trois malheurs que cette voix avoit d'abord annoncés, devoient accompagner successivement le son des trois dernières trompettes, comme cette voix l'avoit assez insinué : & on en conclut que comme le premier a suivi le son de la cinquième trompette, & le second le son de la sixième, de même le troisième suivra le son de la septième & dernière : & quand après cela on voit qu'au son de la septième & dernière trompette, il est dit que *la colère du Seigneur est arrivée, que le temps de juger les morts est venu, le temps d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre*, on comprend que le troisième & dernier malheur est précisément ce jugement que le Seigneur doit prononcer au jour de sa colère, & par lequel il doit exterminer ceux qui

Première difficulté.

*ont corrompu la terre* : en sorte que ce jour sera vraiment pour ces hommes réprouvés le jour du dernier malheur & du plus grand de tous les malheurs. Voilà , ce semble , le sens naturel que présente ce texte. Mais M. Bossuet croit y voir toute autre chose. Selon lui les deux premiers malheurs accompagnent en effet le son de la cinquième & de la sixième trompette : mais pour le troisième , il le croit réservé à l'explication de l'effet de la septième trompette , qui ne paroît tout entier , selon lui , qu'au Chap. XVIII. dont le XIX. est la suite : & il répète plusieurs fois que jusques-là il faut l'attendre. D. Calmet a bien senti que ce troisième & dernier malheur étoit inséparable du son de la septième & dernière trompette : il en conclut que ce troisième & dernier malheur commence au son de la septième & dernière trompette , & continue delà jusqu'à la fin du Chap. XIX. il le dit ainsi dans son Commentaire. Mais M. Bossuet comprenoit bien aussi qu'il n'étoit pas possible de donner toute cette étendue à ce troisième & dernier malheur. Ainsi D. Calmet pour éviter le défaut du système de M. Bossuet , tombe dans un autre : & l'unique moyen d'éviter ces deux défauts , c'est de revenir au sens qui se présente d'abord ; c'est de reconnoître que ce troisième & dernier malheur est inséparable du son de la septième & dernière trompette , mais qu'il ne s'étend pas au delà des symboles qui accompagnent le son de cette trompette , & qui sont tous compris dans les cinq derniers versets du Chap. XI. M. Bossuet lui-même dans la récapitulation qu'il place à la fin du Chap. XI. reconnoît , „ que l'effet des trois *væ* marqués à la fin du Chap. VIII. doit „ regarder les trois dernières trompettes : “ & dans l'explication du Chap. XVI. *v. 1.* il dit encore , „ Que les trois *væ* sont réservés pour „ les trois dernières trompettes. “ Donc après les symboles qui accompagnent ces trois dernières trompettes , les trois malheurs sont passés : le troisième n'est pas différé au delà , & il ne faut plus l'attendre. Ainsi les aveux mêmes de M. Bossuet contredisent son système , & en même temps détruisent celui de D. Calmet. Première difficulté contre ces deux systèmes : ils paroissent se détruire ici réciproquement l'un l'autre ; & ils semblent être tous les deux contraires au sens naturel du texte. Mais reprenons ces trois malheurs qui accompagnent le son des trois dernières trompettes.

Au son de la cinquième trompette , M. Bossuet croit voir les hérésies Judaiques qui s'élevèrent contre la sainte Trinité , & contre la divinité de Jesus-Christ , le caractère de ces hérésies en particulier , & de l'hérésie en général : & dans cette supposition , il pense que l'étoile que S. Jean vit alors tomber du ciel est spécialement Théodote de Byzance. D. Calmet , dans sa Préface , ne dit point quelle peut être cette étoile : dans son Commentaire il dit qu'en suivant l'ouverture de M. Bossuet , on peut croire que cette étoile marquoit quelqu'un des plus fameux hérésiarques d'alors , comme Simon , Cérinthe , Ebion , Valentin , ou

même le démon auteur de toutes les hérésies : & il consent de reconnoître que la fumée qui s'élève du puits de l'abîme peut être un symbole de l'obscurcissement & du scandale que répandirent les hérésies des deux ou trois premiers siècles. Mais quant aux fauterelles, il aime mieux croire que ce sont les peuples barbares qui se jetterent sur l'Empire Romain après la mort de Constantin & de ses enfants.

Au son de la sixième trompette, M. Bossuet croit voir l'Empire Romain ébranlé par l'entreprise des Perses au temps de Valérien, qui tomba entre leurs mains, & fut par eux emmené en captivité. Dom Calmet croit que c'est plutôt la rupture qui éclata entre les Romains & les Perses à la fin du règne de Constantin, & qui devint l'époque d'une guerre où Julien périt.

Entre le son de la sixième & de la septième trompette, un Ange descend du ciel, & annonce *qu'il n'y aura plus de temps*, & qu'au son de la septième trompette *le mystère de Dieu sera consommé*. Second écueil : car à la première lecture on est, ce semble, porté à penser que quand l'Ange annonce *qu'il n'y aura plus de temps*, il veut dire que l'éternité approche ; & que par conséquent lorsqu'il déclare qu'au son de la septième & dernière trompette *le mystère de Dieu sera consommé*, il veut dire que le grand ouvrage de Dieu, qui est la formation de son Eglise, sera alors entièrement achevé, & que les élus recevront dans l'éternité bienheureuse l'entier accomplissement des promesses. Mais selon M. Bossuet & selon D. Calmet lorsque l'Ange annonce *qu'il n'y aura plus de temps*, cela signifie seulement que la vengeance divine va éclater sur les persécuteurs ; & quand il déclare que *le mystère de Dieu va être consommé*, cela signifie seulement que l'Eglise va triompher, & que la paix va lui être rendue par Constantin. Est-il donc vrai qu'alors *le mystère de Dieu ait été consommé* ; & que ce soit cette prompte consommation que l'Ange annonçoit lorsqu'il disoit *qu'il n'y auroit plus de temps* ? Seconde difficulté contre ces deux systèmes : le sens naturel du texte paroît y contredire.

Seconde difficulté.

Au Chap. XI. S. Jean voit s'élever une grande persécution dans laquelle les *deux témoins* envoyés de Dieu sont *mis à mort par la bête qui doit monter de l'abîme*. Troisième écueil ; car toute la Tradition a reconnu ici la persécution de l'Antechrist : toute la Tradition a reconnu que ces *deux témoins* sont Elie & Hénoch ; & que cette *bête* par laquelle ces deux témoins doivent être mis à mort, est l'Antechrist. Ce sens est si autorisé que M. Bossuet dans sa Préface n'ose pas le rejeter : il accorde que ce puisse être un second sens de la prophétie : mais enfin dans le premier sens il croit voir ici les caractères des persécutions en général, & spécialement ceux de la persécution de Dioclétien : selon lui les *deux témoins* sont les Martyrs en général ; & s'il faut en distinguer *deux*, c'est parce qu'ils sont pris des deux ordres de l'Eglise, c'est-à-dire, du Clergé & du Peuple : selon lui

Troisième difficulté.

la résurrection & l'ascension des deux témoins , c'est le triomphe de l'Eglise sous Constantin. Voilà le sens unique qui entre dans son système & dans son plan. Dom Calmet marche sur ses traces : dans son Commentaire , il accorde d'admettre dans un second sens la mission d'Elie & d'Hénoch , & la persécution de l'Antechrist : mais il s'attache au premier sens sur lequel M. Bossuet s'arrête ; & c'est même , comme on l'a vu , le seul dont il parle dans sa Préface : il adopte sur cela toutes les vues de ce Prélat , à l'exception d'une seule ; c'est sur la distinction des deux témoins : dans sa Préface , il dit que ces deux témoins marquent la multitude innombrable des Martyrs mis à mort dans la persécution de Dioclétien. Il le répète dans son Commentaire, où il ajoute : „ Il en mourut en Orient & en Occident ; il en mourut „ du nombre des Gentils convertis , & des Chrétiens Hébraïsants : „ deux peuples étoient réunis dans l'Eglise de Jesus-Christ , les deux „ témoins marquent ces deux peuples : les uns rendirent témoignage „ à la vérité en abandonnant leurs biens ; les autres , en livrant leur „ vie. [ Enfin ] les uns étoient dans le Clergé , & les autres dans l'é- „ tat des Laïcs. “ Voilà bien des sens différents pour expliquer deux mots : mais enfin de tous ces sens y en a-t-il un seul qui soit aussi naturel que celui qui a frappé tous les Peres , & qui leur a fait dire que ces deux témoins sont les deux Prophetes que le Seigneur enverra à la fin des siècles ? Troisième difficulté contre ces deux systèmes ; le sens naturel du texte y contredit ; le commun consentement des Peres s'y oppose.

Enfin au son de la septième trompette , au son de laquelle le mystere de Dieu doit être consommé , des voix s'élèvent dans le ciel , & disent : *Les royaumes de ce monde sont devenus le Royaume du Seigneur & de son Christ ; & il régnera dans les siècles des siècles.* Et les vingt-quatre vieillards ajoutent : *Nous vous rendons grâces , Seigneur Dieu tout-puissant , qui êtes , qui étiez , & qui serez , parce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance & de votre regne. Les nations se sont irritées , & le temps de votre colere est arrivé , le temps de juger les morts , ET TEMPUS MORTUORUM JUDICARI , & de donner la récompense à vos serviteurs , aux Prophetes & aux Saints , & à ceux qui craignent votre nom , aux petits & aux grands , & d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre.* Quatrième écueil : car voilà le jugement des morts bien expressément marqué ; & cela s'accorde bien avec ce que l'Ange avoit dit , qu'il n'y auroit plus de temps , & qu'au son de cette dernière trompette le mystere de Dieu seroit consommé. En effet au jour du dernier jugement le temps sera fini , l'éternité commencera , & le mystere de Dieu sera consommé. Cela est simple & naturel : comment donc pourra-t-on éluder un témoignage si clair , si évident ? Cependant , selon M. Bossuet & selon D. Calmet , ce que le son de cette dernière trompette annonce , c'est le triomphe de l'Eglise sous le regne de Constantin , la destruction

Quatrième difficulté.

de l'idolatrie, la ruine de Rome par les mains des Barbares. Selon D. Calmet *Le temps de juger les morts*, c'est le temps de venger la mort des Martyrs. M. Bossuet ne s'arrête pas là : il sent bien que cette expression marque naturellement le jugement dernier : & voici l'explication qu'il donne de cette parole : „ S. Jean joint le Jugement dernier „ à celui qu'on alloit voir exercé sur Rome, comme avoit fait Jesus- „ Christ en prédisant la ruine de Jérusalem. (a) C'est la coutume de l'E- „ criture de joindre les figures à la vérité. “ Le jugement exercé sur Rome n'est donc ici tout au plus que la figure ; & le jugement dernier est la vérité. Ainsi quand on accorderoit à M. Bossuet & à D. Calmet un premier sens qui regarderoit le jugement exercé sur Rome ; il faudra toujours en venir nécessairement à un second sens qui regardera le jugement dernier. Le jugement dernier est ici la vérité, de l'aveu même de M. Bossuet : il faut donc nécessairement qu'il entre dans le plan de la prophétie : il faut nécessairement que la prophétie conduise là. Or elle n'y conduit ni dans le système de D. Calmet, ni dans le système de M. Bossuet : quatrième difficulté contre ces deux systèmes : l'évidence du texte y contredit.

Au Chap. XII. où paroît la femme en travail, l'enfant mâle qui sorti de son sein est enlevé au trône de Dieu, & le dragon qui s'éleve contr'elle à trois reprises différentes, M. Bossuet pense que la femme représente l'Eglise ; que l'enfant mâle sorti de son sein est l'image de ses plus fideles enfants qui alloient bientôt voir la souveraine puissance sur les Gentils en la personne de Constantin, & des autres Empereurs Chrétiens ; & que les combats du dragon qui représente le démon, sont les persécutions qu'il excita sous Dioclétien, sous Maximin, sous Licinius. D. Calmet s'y accorde presque en tout. S'il differe de M. Bossuet, c'est, par exemple, en ce qui regarde les sept têtes & les dix cornes de ce dragon. M. Bossuet pense que les sept têtes représentent sept démons principaux qui président chacun à quelque vice capital, & que les dix cornes peuvent figurer les dix principaux auteurs des persécutions. D. Calmet pense que les sept têtes représentent les sept Empereurs représentés par les sept têtes de la bête qui va s'élever de l'abîme ; & que les dix cornes sont le symbole des Rois barbares représentés par les dix cornes de cette bête.

Au Chap. XIII. paroît donc cette *bête* accompagnée de son *faux-Prophete*. Cinquieme écueil : car toute la Tradition a reconnu ici l'Antechrist & son faux-Prophete. Il est vrai que les Protestants ont abusé de cette opinion : (& de quoi n'abuse-t-on pas ?) quelques-uns d'entr'eux ont osé dire que l'Antechrist ici annoncé étoit le Pape. M. Bossuet s'éleve avec raison contr'eux ; il montre fort bien le faux de leur sys-

Cinquieme  
difficulté.

(a) *Math.* xxiv.

tème impie : il prouve que le Pape n'est point l'Antechrist. Mais il va plus loin , & il prétend expliquer ce Chapitre fans y reconnoître l'Antechrist : selon lui , cette bête représente Rome & son Empire idolâtre ; les sept têtes de cette bête sont les sept Empereurs Païens sous l'empire desquels la persécution fut exercée au temps de Dioclétien : la plaie mortelle de cette bête , c'est la plaie mortelle de l'idolatrie Romaine par la mort de Maximin , qui étoit le sixième de ces sept Empereurs : la guérison de cette plaie , c'est l'idolatrie Romaine ressuscitée sous Julien l'Apostat qui rentre dans le dessein conçu par Dioclétien : la seconde bête , c'est la Philosophie Pythagoricienne qui vient au secours de l'idolatrie , dès le temps de Dioclétien , & de nouveau sous Julien : enfin le nombre fatal de la bête désigne le nom même de Dioclétien. D. Calmet adopte les vues du Prélat , à l'exception de deux : il pense 1°. que la plaie mortelle de la bête , c'est la plaie mortelle de l'idolatrie Romaine , non par la mort de Maximin , mais plutôt par la mort de Licinius , qui fut le septième & dernier : il pense 2°. que la seconde bête n'est pas la Philosophie Pythagoricienne , mais plutôt Julien l'Apostat. Mais selon la remarque même de M. Bossuet , comme on l'a vu dans l'exposé de son système , la persécution du Chap. XII. est celle qui précède la mort de la bête ; & la persécution du Chap. XIII. est celle qui éclate après la résurrection de la bête : or selon M. Bossuet , c'est en la personne de Julien que cette bête ressuscite : la persécution du Chap. XIII. devrait donc être uniquement celle de Julien. Julien devrait donc être au moins une des têtes de cette bête ; le nom de cette bête ressuscitée devrait donc être le nom de Julien : que fait ici le nom & la persécution de Dioclétien au temps de Julien ? Il me semble que ce système se dément , & tombe de lui-même. Selon D. Calmet , Julien est la seconde bête : mais cette seconde bête fait adorer l'image de la première ; elle imprime sur le front des hommes le nombre du nom de la première : or selon D. Calmet , comme selon M. Bossuet , le nombre du nom de la première , c'est le nombre du nom de Dioclétien : Julien a-t-il donc fait imprimer sur le front des hommes le chiffre du nom de Dioclétien ? a-t-il fait adorer l'image de Dioclétien ? Ce second système ne se soutient donc pas mieux que le premier. D'ailleurs cette bête qui s'éleve ici de l'abîme , est celle par laquelle les deux témoins ont été mis à mort au Chap. XI. dans une persécution qui précède immédiatement le son de la septième trompette : or le son de la septième trompette annonce évidemment le jugement dernier ; M. Bossuet en est convenu : la persécution qui précède le son de cette trompette , & dans laquelle les deux témoins sont mis à mort , est donc celle de l'Antechrist ; comme toute la Tradition l'enseigne ; la bête qui s'éleve de l'abîme , & par qui les deux témoins sont mis à mort dans cette persécution , est donc l'Antechrist comme tous les Peres le témoignent. Je rejette & je déteste l'abus que les

Protestants ont fait de cette Doctrine : mais en même temps je demeure attaché à cette doctrine comme soutenue & par l'enchaînement même du texte & par le consentement unanime des Peres. Cinquieme difficulté contre le systême de M. Bossuet & de D. Calmet : l'enchaînement du texte y contredit ; le consentement unanime des Peres s'y oppose.

Au Chap. XIV. M. Bossuet croit voir après l'affreux spectacle des persécutions sous Dioclétien & sous Julien, la gloire des Saints qui ont souffert dans ces persécutions ; la vengeance annoncée après la prédication long-temps méprisée : enfin deux coups éclatants représentés l'un par une moisson, c'est le coup porté sur Rome par Alaric ; l'autre représenté par une vendange, c'est le coup porté sur les Provinces de l'Empire par Attila. D. Calmet adopte les mêmes vues ; seulement il n'insiste pas tant sur la distinction de ces deux coups. Il seroit aisé de montrer que cette moisson & cette vendange représentent ici le dernier jugement encore ici expressément annoncé par ces paroles de l'Ange : *Craignez Dieu, & rendez-lui gloire ; parce que l'heure de son jugement est venue.* ( v. 7. ) M. Bossuet l'a bien senti : & voici ce qu'il dit sur cette parole : „ Un premier Ange annonce en général „ les jugemens de Dieu : *L'heure est venue*, disoit-il, de les faire éclater „ sur Rome persécutrice, dont la punition sera une image du dernier „ jugement de Dieu. “ Ainsi de l'aveu de M. Bossuet, il faudra toujours revenir au dernier jugement de Dieu : la prophétie conduit là : & tout sens qui ne va pas jusques-là, n'est pas le vrai sens, ou au moins n'est pas l'unique sens, n'est pas le sens principal. Sixieme difficulté contre le systême de M. Bossuet & de D. Calmet : le sens naturel du texte conduit plus loin.

Au Chap. XV. les sept Anges paroissent avec les sept coupes ; c'est selon M. Bossuet la préparation de la vengeance divine contre Rome. D. Calmet le pense de même. Au Chap. XVI. les sept Anges répandent leurs coupes, qui sont appellées les sept coupes de la colere de Dieu. M. Bossuet croit y voir les calamités de l'Empire Romain, spécialement au temps de Valérien, de Julien & d'Honorius. D. Calmet croit que cela ne regarde que les malheurs qui tomberent sur l'Empire après la mort de Julien. Mais ce qui est remarquable, c'est que Dom Calmet reconnoit que ces sept plaies annoncées à l'effusion des sept coupes répondent aux sept premieres annoncées au son des sept trompettes : il le dit dans son Commentaire. ( Chap. XV. v. 1. ) Et M. Bossuet avoue que la sixieme plaie annoncée à l'effusion de la sixieme coupe se rapporte à la sixieme plaie annoncée au son de la sixieme trompette : il le dit dans son Explication. ( Chap. XVI. v. 12. )

Au Chap. XVII. paroît la bête à sept têtes & à dix cornes ; sur elle est assise une femme appellée Babylone ou la grande prostituée : & l'Ange explique le mystere de cette femme & de cette bête. M. Bos-

fuet développe l'explication de ce mystere ; & il montre très-bien que cette bête est l'Empire Romain idolâtre ; & que Babylone ou la grande prostituée est Rome païenne. D. Calmet entre dans ses vues. Et voilà sans doute ce qu'il y a de plus juste dans l'un & dans l'autre systême. Les Anciens ont eu les mêmes vues : & nous sommes persuadés que c'est vraiment l'unique sens du texte. Quand à l'application de ce principe , selon M. Bossuet , les sept têtes de la bête représentent les sept Empereurs sous lesquels éclata la dernière persécution : Dioclétien , Maximien Herculus , Constance Chlore , Galere Maximien , Maxence , Maximin & Licinius. Cela n'est pas sans difficulté ; car de l'aveu même de M. Bossuet , à compter tous ceux qui furent alors élevés à la dignité d'Augustes ou d'Empereurs , on en trouvera neuf , puisqu'il faut ajouter encore Constantin & Sévere aux sept qu'on vient de nommer. Pour Constantin qui a rendu la paix à l'Eglise , on comprend bien qu'il ne devoit pas être mis au rang de ses persécuteurs. Mais pour Sévere , M. Bossuet avoue qu'on peut présumer qu'il aura été ennemi des Chrétiens , puisqu'il étoit créature de Galere Maximien , leur plus ardent persécuteur ; & il pense que s'il ne paroît pas ici avec les autres , c'est seulement parce que son empire fut court , & qu'à peine en est-il fait mention dans l'Histoire. Quoi qu'il en soit , D. Calmet l'admet au rang des sept ; & il en exclut Constance Chlore , parce qu'en effet , comme le remarque M. Bossuet même , selon le témoignage d'Eusebe , l'empire de Constance Chlore fut si doux aux Chrétiens , que loin de faire souffrir aucun d'eux , il épargna autant qu'il put jusqu'aux Eglises. Mais de plus cette bête qui paroît ici pleine de vie , est celle qui doit un jour ressusciter : l'Ange l'annonce ici clairement : *La bête que vous avez vue , étoit , elle n'est plus , & elle doit remonter de l'abîme. ( v. 8. )* Or nous avons fait voir que lorsqu'elle remonte de l'abîme , elle représente l'Antechrist , comme le reconnoissent les Peres : il faudroit donc , ce semble , que l'une de ses sept têtes représentât l'Antechrist : & en effet il y en a une que l'Ange distingue bien expressément. *Les sept têtes , dit-il , sont sept Rois , dont cinq sont tombés ; l'un est encore , & l'autre n'est pas encore venu ; & quand il sera venu , il faut qu'il demeure peu. ( v. 10. )* M. de la Chétardie fait voir que les six premiers sont les six premiers Tyrans qui ont persécuté l'Eglise dans les trois premiers siècles ; savoir , Néron , Domitien , Dece , Valérien , Aurélien , Dioclétien , & que le septieme peut représenter Julien l'Apostat , mais plus particulièrement encore l'Antechrist. Quant aux dix cornes , M. Bossuet montre fort bien que ce sont les Rois Barbares qui ont ruiné Rome , & qui ont démembré son Empire principalement en Occident : D. Calmet s'y accorde : & nous ne doutons point que ce ne soit le vrai sens du texte.

Au Chap. XVIII. paroît la chute de la grande Babylone : c'est-à-dire , la chute & la désolation de Rome sous Alaric. M. Bossuet &

D. Calmet soutiennent & prouvent que tel est le vrai sens de cette prophétie ; & nous en sommes également persuadés. En effet , comme le remarque très-bien M. Bossuet , cette femme dont parle saint Jean , n'est point une épouse infidèle , mais une prostituée ; ce n'est point une Jérusalem prévaricatrice , c'est une Babylone impie. Ces caractères ne peuvent convenir qu'à Rome païenne ; & toutes les parties de la prophétie s'y accordent.

Au Chap. XIX. les Saints louent Dieu , & se réjouissent de la condamnation de la grande prostituée ; le Verbe de Dieu paroît comme un vainqueur à la tête de son armée. M. Bossuet & D. Calmet entendent ceci de la joie des Saints à la vue des jugements de Dieu sur Rome païenne , & du triomphe de Jesus-Christ après la destruction entière de cet Empire idolâtre. Tout cela se suit d'une manière fort naturelle. Après cela vient à paroître *la bête & ses armées* , & avec elle *son faux-Prophete* : la ruine entière de l'une & de l'autre , & la défaite entière de ceux qui marchent à leur suite. Ici M. Bossuet & D. Calmet croient voir une récapitulation de ce qui précède : c'est-à-dire , Rome & son Empire , & son idolatrie , & sa Philosophie. Mais souvenons-nous que le faux-Prophete ne paroît avec la bête qu'après qu'elle est ressuscitée ; que selon la Tradition la bête ressuscitée , c'est l'Antechrist ; & qu'ainsi la bête & son faux-Prophete ici représentés avec leurs armées , c'est l'Antechrist & son faux-Prophete , & ses armées. La suite du texte s'y accorde parfaitement. Jesus-Christ vient de triompher de l'Empire idolâtre ; il va triompher de l'Empire Antichrétien. Peut-il être rien de plus naturel ? Septieme difficulté contre le système de M. Bossuet & de D. Calmet : la suite naturelle du texte conduit à un sens tout différent.

Septieme difficulté.

Au Chap. XX. se trouve marqué le regne de l'Eglise sur la terre depuis son triomphe sous Constantin ; sa dernière tentation au temps de l'Antechrist , & enfin le jugement universel. M. Bossuet & Dom Calmet s'y accordent : & sur cela il n'y a pas de difficultés. Les seuls Millénaires anciens ou modernes pourroient s'y opposer : mais nous nous unissons volontiers à M. Bossuet & à Dom Calmet pour les réfuter.

Ainsi les difficultés que nous trouvons dans le système de M. Bossuet & dans le système de D. Calmet , se réduisent à sept principales qui sont communes aux deux systèmes. Ou plutôt ces sept difficultés peuvent se réduire à une seule.

Ces sept difficultés renfermées dans une seule qui est fondée sur deux arguments.

M. Bossuet & D. Calmet prétendent que les prédictions contenues dans l'étendue de seize Chapitres de l'Apocalypse , depuis le commencement du IV. jusqu'à la fin du XIX. regardent toutes le premier temps de l'Eglise , c'est-à-dire , celui de son commencement & de ses premières souffrances , & celui des vengeances que Dieu exerça sur Rome païenne par les mains des Barbares. Voilà l'unique principe que nous contestons.

A cet unique principe nous opposons une seule difficulté : c'est que ce principe non-seulement est contredit par l'opinion commune des Peres, mais qu'il nous paroît contredit aussi par le sens naturel du texte ; par la suite & l'enchaînement du texte , par l'évidence même du texte.

Ainsi l'unique difficulté que nous formons contre ces deux systèmes est fondée sur deux arguments. Le sens naturel du texte , la suite & l'enchaînement du texte , l'évidence même du texte , contredit ces deux systèmes : premier argument. L'opinion commune des Peres , le consentement unanime des Peres , l'autorité de la Tradition s'oppose à ces deux systèmes : second argument. L'un sans l'autre paroîtroit peut-être insuffisant : mais leur accord les rend , ce me semble , invincibles.

II.  
Confirmation  
des deux argu-  
ments sur les-  
quels sont fon-  
dées les diffi-  
cultés qui s'op-  
posent à ces  
deux systèmes.  
Confirmation  
du premier ar-  
gument qui est  
pris du texte  
même.

En effet, à ces deux arguments, que peut-on opposer ? Au premier argument pris du texte même, M. Bossuet oppose, comme nous l'avons vu, la distinction d'un second sens, mais d'un second sens qu'il n'approfondit pas, mais d'un second sens qui dans son système demeure isolé & ne tient à rien, mais d'un second sens que l'on ne peut établir que sur les ruines du sens unique auquel il s'attache.

M. Bossuet convient, comme nous l'avons vu, que le jugement dernier est annoncé au son de la septième & dernière trompette : & c'est le dernier des trois grands malheurs dont parle S. Jean. Mais quelle est cette persécution qui précède immédiatement, & qui est la consommation du second malheur ? Est-ce celle de Dioclétien, comme le pensent M. Bossuet & D. Calmet ? Quoi ! de la persécution de Dioclétien nous serons aussi-tôt transportés à un texte qui nous annonce manifestement & expressément le *jugement des morts*, le jugement dernier ? Cela est-il vraisemblable ?

Les défenseurs du système de M. Bossuet nous répondront peut-être, que de l'aveu même de ce Prélat, dans un second sens ce qui est dit de cette persécution peut s'entendre de la persécution de l'Antechrist, qui sera intimement liée avec le *jugement des morts*, c'est-à-dire, avec le jugement dernier. Fort bien. Mais, selon S. Jean, cette persécution est la consommation du second malheur ; & ce second malheur a pour époque l'irruption de cette cavalerie formidable qui vient de l'Euphrate. Quelle est cette irruption ? est-ce celle des Perses au temps de Valérien, comme le pense M. Bossuet ; ou au temps de Julien, comme le pense D. Calmet ? Quoi ! la persécution de l'Antechrist seroit la consommation d'un malheur qui auroit pour époque l'irruption des Perses au temps de Valérien ou au temps de Julien ? Cela est-il possible ?

Aura-t-on encore ici recours à un second sens ? & répondra-t-on que ce qui est dit de cette irruption peut s'entendre aussi d'une seconde irruption qui fera ce malheur dont la persécution de l'Ante-

christ sera la consommation ? Mais M. Bossuet ne le dit pas : & c'est son silence même qui m'autorise à dire que dans son plan le second sens qu'il consent d'admettre est isolé & ne tient à rien. D'ailleurs quand il le diroit, nous ne sommes encore là qu'au second malheur : & je demanderai ensuite quel est le premier ? Le premier n'aura-t-il aucun rapport avec le second ?

Mais sans aller plus loin, le Lecteur comprend aisément que par cet enchaînement que le texte même nous présente, nous allons successivement faire tomber presque toutes les parties de ce système, ou au moins les réduire à un premier sens qui ne sera pas l'unique sens, qui ne sera pas même le sens principal, qui ne sera pas le vrai sens proprement dit. J'en excepte toujours ce qui est dit de la grande prostituée, & de la bête sur laquelle elle est assise. Je conviens que sur ce point M. Bossuet a saisi le vrai sens.

Mais sur l'effusion des sept coupes, mais sur le son des sept trompettes, mais sur l'ouverture des sept sceaux, mais sur les deux témoins, mais sur la bête qui monte de l'abîme, & par laquelle les deux témoins sont mis à mort : que M. Bossuet ait saisi le vrai sens : voilà ce qui me paroît plus que douteux. Nous objectera-t-on ici avec M. Bossuet, que supposé que ce sens ultérieur soit en effet le vrai sens de la Prophétie, ce sera toujours cependant sans préjudicier aux autres sens que les Docteurs Orthodoxes auront proposé, & à celui qu'il propose à leur exemple ; & qu'enfin le sens qu'il propose peut être vrai en lui-même, quoiqu'il ne soit pas le sens unique ? S'il falloit ici descendre dans le détail, il seroit aisé de montrer que ce sens que l'on suppose vrai, sera sujet à tant d'imperfections, & à de telles imperfections, qu'après cela il restera fort douteux qu'il puisse être regardé comme vrai. Mais au moins il faudra convenir qu'un sens si imparfait ne sera pas le vrai sens proprement dit : & que le vrai sens proprement dit sera celui auquel nous conduira l'évidence du texte, l'enchaînement du texte, & le consentement unanime des Pères.

Ainsi la distinction d'un double sens ne sauve point la difficulté : il demeure toujours vrai que ce premier sens est contredit par l'évidence même du texte qui réclame manifestement contre l'imperfection de ce premier sens, & qui en présente sensiblement un second confirmé par le consentement unanime des Pères.

A cette seconde preuve tirée du témoignage des Pères, qu'opposera-t-on ? Il faut entendre ici M. Bossuet proposer lui-même l'objection, & y répondre. Il a si bien prévu cette objection, qu'il s'empresse de la prévenir dès l'entrée de son Ouvrage, dès sa Préface même. Voici donc ce qu'il dit : (a) „ Plusieurs [ d'entre les Saints Pères ] ont cru

III.  
Confirmation  
du second ar-  
gument qui est  
pris du consen-  
tement unani-  
me des Pères.

(a) Préface de M. Bossuet sur l'Apocalypse, Art. XII. & suivants, page 37. de la première édition qui est de l'année 1689.

„ voir dans la bête de l'Apocalypse ce grand Antechrist, dont les au-  
 „ tres Antechrists ne devoient être qu'une foible image, & qu'ils ont  
 „ tous attendu dans les dernières approches du jugement universel.  
 „ Les deux témoins du Chap. XI. ont paru à plusieurs de ces saints  
 „ hommes, Hénoch & Elie, qui devoient venir consoler l'Eglise dans  
 „ sa dernière persécution. Il semble donc qu'il n'est pas permis de don-  
 „ ner un autre sens à ces deux témoins & à la bête, ni de chercher  
 „ une autre histoire, où ces mystères de l'Apocalypse soient accom-  
 „ plis. “ Voilà l'objection, sur laquelle il faut d'abord observer que  
 quand M. Bossuet parle ici de *plusieurs* Peres, il faut l'entendre de la  
 plupart de ceux dont nous avons les ouvrages, & qui ont eu occa-  
 sion de parler de ces deux points : en effet si l'on excepte S. Hilaire  
 qui pense que les deux témoins seront Moïse & Elie, tous les autres  
 pensent que ce seront Hénoch & Elie, & que la bête qui les mettra à  
 mort sera l'Antechrist. Il faut aussi remarquer que nous ne disons pas  
 qu'il ne soit pas *permis* de donner un autre sens à ces textes : on le  
 peut, si on le veut ; nous savons qu'il ne s'agit pas ici de la foi : mais  
 nous disons seulement que comme les Peres paroissent avoir saisi ici le  
 vrai sens, il est, ce semble, superflu d'en chercher un autre qui ne  
 fera pas le sens unique, qui ne sera pas le vrai sens proprement  
 dit.

Mais écoutons M. Bossuet répondre à l'objection qu'il vient de propo-  
 ser. „ Les moindres novices de la Théologie savent, dit-il, (a) la réso-  
 „ lution de ce doute. Car s'il falloit tout réserver à la fin du monde, &  
 „ au temps de l'Antechrist, auroit-on permis à tant de savants hommes  
 „ du siècle passé, .... de reconnoître la bête & l'Antechrist dans Maho-  
 „ met, & autre chose qu'Hénoch & Elie dans les deux témoins de saint  
 „ Jean ? “ Le Lecteur sent bien que ceci ne nous touche pas : parce que ;  
 comme nous venons de le dire, nous convenons qu'il est très-*permis*  
 de varier tant que l'on voudra sur le sens de ces textes, pourvu que l'on  
 ne donne pas dans des écarts semblables à ceux des Protestants. D'ail-  
 leurs nous adhérons au sentiment de ces *savants hommes*, qui ont recon-  
 nu dans *Mahomet* le Fondateur de l'Empire Antichrétien : nous pensons  
 que cette *bête* représente en même temps, & l'Antechrist & son Empire ;  
 & que l'Empire Antichrétien de Mahomet est celui-là même, à la tête  
 duquel paroîtra enfin l'Antechrist. De plus, nous ne disons pas que  
 dans l'Apocalypse il faille *tout réserver à la fin du monde, & au temps de*  
*l'Antechrist* : mais nous disons avec M. Bossuet, qu'on y voit au Chap.  
 XVII. & au Chap. XVIII. l'Empire Romain idolâtre, & sa chute ; nous  
 disons avec les Peres, qu'on y voit au Chap. XIII. l'Antechrist & son

---

(a) Page 38.

faux-Prophete , & au Chap. XI. sa persécution , & les deux témoins qu'il doit mettre à mort ; nous difons avec S. Augustin , que l'on voit dans ce divin Livre toute l'Histoire de l'Eglise , depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement.

M. Bossuet continue : (a) ,, Le savant Jésuite Louis d'Alcasar , qui ,, a fait un grand Commentaire sur l'Apocalypse , où Grotius a pris ,, beaucoup de ses idées , la fait voir parfaitement accomplie jusqu'au ,, Chap. XX. & y trouve les deux témoins , sans parler d'Elie ni d'Hé- ,, noch. Quand on lui objecte les Peres & l'autorité de quelques Doc- ,, teurs , qui font trop hardiment des Traditions constantes & des articles ,, de foi des conjectures de quelques Peres , il répond que les autres ,, Docteurs n'y consentent pas ; que les Peres ont varié sur tous ces su- ,, jers , ou sur la plupart ; qu'il n'y a donc point de Tradition constante ,, & uniforme en beaucoup de points , où des Docteurs même Catho- ,, liques ont prétendu en trouver ; en un mot , que c'est ici une affaire , ,, non de dogme ni d'autorité , mais de conjecture. Et tout cela est fon- ,, dé sur la regle du Concile de Trente , qui n'établit ni la Tradition ,, constante , ni l'inviolable autorité des SS. Peres pour l'intelligence de ,, l'Ecriture , que dans leur consentement unanime & dans les matieres ,, de la foi & des mœurs. " Tachons de ne point confondre ici les idées. Ce n'est point ici *une affaire de dogme* , j'en conviens : ce n'est point ici *une affaire d'autorité* , je l'accorde aussi , pourvu qu'on l'entende seulement de cette *autorité inviolable* , à laquelle il n'est pas permis de résister. J'accorderai même encore , que dans le détail lorsqu'il s'agira de savoir quelles sont les sept têtes de la bête ; quelles sont ses dix cornes , que signifient ses pieds d'ours , son corps de léopard , sa gueule de lion , sa plaie mortelle , ce sera *une affaire de conjecture* , sur laquelle peut-être les Peres ne s'accorderont pas. Mais qu'en général cette bête représente l'Antechrist , & que les deux témoins par elle mis à mort , soient Elie & Hénoch , voilà ce qui n'est pas *affaire de conjecture* ; parce que tous les Peres , ou au moins presque tous , s'y accordent : & quoiqu'en cela leur *autorité* ne soit pas *inviolable* , elle est cependant au moins très-respectable , à cause de leur accord ; & non-seulement à cause de leur accord , mais aussi parce que l'enchaînement même du texte prouve la vérité de ce qu'ils enseignent ainsi d'une voix unanime.

M. Bossuet poursuit : (b) ,, Si on vouloit nous donner pour regle tout ,, ce que les Peres ont conjecturé sur l'Apocalypse & sur l'Antechrist , ,, les uns d'une façon & les autres de l'autre , il faudroit en faire un dé- ,, mon incarné avec quelques-uns ; . . . il faudroit . . . faire venir à la ,, fin des siècles l'Apôtre S. Jean en la compagnie d'Hénoch & d'Elie ; ,, il faudroit . . . y faire aussi venir Moïse ; . . . & ce qui est bien plus

(a) Pages 38. & 39. == (b) Page 39. & 40.  
Tome XVI.

„ considérable , il faudroit faire venir après l'Antechrist le regne de J. C  
 „ durant mille ans sur la terre , comme plusieurs anciens Docteurs l'ont  
 „ pensé. “ Mais ce sont là des opinions particulieres que nous n'adop-  
 „ tons point , que nous rejettons même. Et aussi ce n'est point cela que  
 „ nous prétendons établir pour *regle*. Non , nous ne voulons point donner  
 „ pour *regle* tous ce que les Peres ont conjecturé sur l'Apocalypse & sur l'An-  
 „ techrist , les uns d'une façon & les autres d'une autre. Ce n'est pas sur les  
 „ points sur lesquels ils ont varié , que nous les prenons pour guides , mais  
 „ seulement sur les points sur lesquels ils s'accordent. Or ils enseignent  
 „ d'une voix unanime , que la bête qui monte de l'abîme & qui met à  
 „ mort les deux témoins , est l'Antechrist , & que les deux témoins par  
 „ elle mis à mort , sont Elie & Hénoch : voilà ce que nous prenons pour  
 „ *regle*. Ce n'est pas même encore assez : leur opinion sur cela se trouve  
 „ justifiée par l'enchaînement même du texte : voilà pourquoi nous la  
 „ prenons pour *regle* , persuadés qu'une opinion qui se trouve soutenue  
 „ par la suite & l'enchaînement du texte , par le sens naturel du texte , par  
 „ l'évidence même du texte , & par le consentement unanime des Peres ,  
 „ ne peut être une *regle* fautive.

M. Bossuet continue : (a) „ Il faut ajouter ici ce que dit le même Al-  
 „ casar avec tous les Théologiens , qu'une interprétation même littérale  
 „ de l'Apocalypse ou des autres Prophetes , peut très-bien compatir  
 „ avec les autres. De sorte que sans entrer en inquiétude des autorités  
 „ qu'on oppose , la réponse à tous ces passages , c'est premièrement  
 „ qu'il faut savoir distinguer les conjectures des Peres d'avec leurs dog-  
 „ mes , & leurs sentiments particuliers d'avec leur consentement unani-  
 „ me : c'est qu'après qu'on aura trouvé dans leur consentement univer-  
 „ sel ce qui doit passer pour constant , & ce qu'ils auront donné pour  
 „ dogme certain , on pourra le tenir pour tel par la seule autorité de la  
 „ Tradition , sans qu'il soit toujours nécessaire de le trouver dans S.  
 „ Jean : c'est qu'enfin ce qu'on verra clairement qu'il y faudra trouver ,  
 „ ne laissera pas d'y être caché en figure , sous un sens déjà accompli ,  
 „ & sous des événements déjà passés. “ Il faut *distinguer les conjectures*  
*des Peres d'avec leurs dogmes* : oui sans doute ; & nous convenons qu'il  
 „ ne s'agit pas ici du *dogme* , c'est-à-dire , des vérités de la foi. Mais il faut  
 „ aussi distinguer les Traditions auxquelles les Peres rendent témoignage  
 „ d'un commun accord , d'avec les *conjectures* auxquelles ils se livrent cha-  
 „ cun en particulier. Il faut *distinguer* , comme le dit M. Bossuet , *leurs*  
*sentiments particuliers d'avec leur consentement unanime*. Or que la bête qui  
 „ monte de l'abîme , soit l'Antechrist , que les deux témoins soient Elie  
 „ & Hénoch , ce ne sont point là des *sentiments particuliers* à quelques-  
 „ uns ; c'est une Tradition constante à laquelle ils rendent témoignage  
 „ d'une voix unanime. Mais ici M. Bossuet fait une distinction : il vient

---

(a) Pages 40. & 41.

d'en établir le principe ; il en fait ensuite l'application aux deux points dont il s'agit. „ Indépendamment du passage de l'Apocalypse , dit M. „ Bossuet , (a) il est certain qu'il faut reconnoître un dernier & grand „ Antechrist aux approches du dernier jour. La Tradition en est constante ; & j'espère en démontrer la vérité par le passage célèbre de „ la II. aux Thessaloniens. La venue d'Hénoch & d'Elie n'est guere „ moins célèbre parmi les Peres. Ces deux Saints n'ont pas été transférés pour rien du milieu des hommes si extraordinairement en corps „ & en ame : leur course ne paroît pas achevée ; & on doit croire que „ Dieu les réserve à quelque grand ouvrage. La Tradition des Juifs , „ aussi-bien que celle des Chrétiens , les fait revenir à la fin des siècles. Cette Tradition , à l'égard d'Hénoch , s'est conservée dans l'Ecclésiastique. (b) . . . Pour Elie , il nous est promis en termes formels „ par Malachie , dans les approches du grand & redoutable jour de Dieu. „ (c) L'Ecclésiastique semble aussi l'entendre ainsi. (d) Et si notre Seigneur a attribué ce passage de Malachie à S. Jean-Baptiste en deux „ endroits de son Evangile , c'est sans exclusion de l'autre sens , puisqu'il „ a même daigné l'insinuer par ces paroles : (e) *Et si vous voulez le prendre ainsi , c'est lui qui est Elie qui doit venir* ; où il semble avoir voulu „ laisser à entendre qu'il y avoit beaucoup de mystere dans ce passage , „ & qu'il avoit encore un autre sens sur lequel il ne vouloit pas s'expliquer davantage alors. Il dit en un autre endroit : (f) *Il est vrai qu'Elie doit venir : mais je vous dis qu'Elie est déjà venu , & ils ne l'ont pas connu*. Où S. Jean Chrysostome demande , comment il est vrai qu'il „ doit venir , & ensemble qu'il soit venu ; ce qu'il n'accorde , qu'en disant qu'il devoit venir deux fois : la premiere sous la figure de S. Jean-Baptiste , & la seconde en personne vers les temps du dernier jour ; & „ il fonde la comparaison entre Elie & S. Jean-Baptiste dans ces deux „ endroits de l'Evangile , sur ce qu'ils sont tous deux Précurseurs , l'un du „ premier & l'autre du dernier avènement. . . Enfin il faut être plus que „ téméraire , pour improuver la Tradition de la venue d'Hénoch & „ d'Elie à la fin des siècles , puisqu'elle a été reconnue de tous , ou de „ presque tous les Peres. . . Mais savoir si cette arrivée d'Hénoch & „ d'Elie est comprise au Chap. XI. de l'Apocalypse , ou si c'est seulement „ ici de ces sens qu'une rencontre vraisemblable fait accommoder à „ certains sujets , ni la chose n'est importante , ni aussi également assurée : ou si l'on veut qu'elle le soit , ce sera toujours sans préjudicier „ aux autres sens que les Docteurs Orthodoxes auront proposés , & à „ celui que je propose à leur exemple. “ Voilà donc ce que M. Bossuet avoit en vue lorsqu'il disoit : *Après qu'on aura trouvé dans le consentement universel des Peres ce qui doit passer pour constant. . . on pourra le tenir pour*

(a) Pag. 42. & suiv. — (b) Eccli. XLIV. 26. — (c) Mal. IV. 4. — (d) Eccli. XLVIII. 10. — (e) Matth. XI. 14. — (f) Matth. XVII. II. 12.

tel par la seule autorité de la Tradition, sans qu'il soit toujours nécessaire de le trouver dans S. Jean. Le principe est vrai : mais il peut aussi arriver, comme M. Bossuet le reconnoît aussi-tôt, que l'on voie clairement qu'il faudra l'y trouver. Et c'est précisément ce qui arrive ici : car les Peres non-seulement s'accordent à dire qu'à la fin des siècles viendra un dernier & grand Antechrist, & qu'alors Elie & Hénoch seront envoyés ; mais ils s'accordent aussi à dire que la bête qui monte de l'abîme est cet Antechrist, & qu'Elie & Hénoch sont les deux témoins qui seront par elle mis à mort : & l'enchaînement du texte montre clairement la vérité de ces deux propositions. En effet, de l'aveu même de M. Bossuet, il est clair que le jugement des morts annoncé au son de la septième trompette est le jugement dernier : donc il est clair que la persécution qui précède immédiatement est celle du dernier Antechrist : donc il est clair que la bête qui excite cette persécution est le dernier Antechrist : donc il est clair que l'un de ces deux témoins qui paroissent ainsi aux approches du grand & terrible jour où les morts doivent être jugés, est Elie qui selon Malachie doit être envoyé aux approches du grand & terrible jour du Seigneur : donc il est clair que le second de ces deux témoins est Hénoch, puisqu'il n'y a que ces deux Prophetes qui aient été enlevés tout vivants & réservés pour être renvoyés sur la terre. On voit donc clairement que ce que les Peres ont enseigné d'une commune voix sur la persécution de l'Antechrist, & sur la mission d'Elie & d'Hénoch, est renfermé dans le Chap. XI. de l'Apocalypse, comme ils l'ont aussi enseigné ; & par conséquent il faut l'y trouver, si on veut en avoir le vrai sens. Auant est-il important de ne se pas méprendre sur le vrai sens du texte sacré : autant est-il important de reconnoître que ce n'est point ici un de ces sens qu'une rencontre vraisemblable fait accommoder à certains sujets. Il est évident que ce n'est point ici un sens accommodatice, mais le sens propre du texte. Le jugement des morts est constamment le jugement des morts, c'est-à-dire, le jugement dernier ; il n'y a point là d'équivoque ; ce n'est point une heureuse application d'une parole qui signifie toute autre chose : c'est ce que signifie proprement cette parole même ; & M. Bossuet en a fait l'aveu.

„ Mais enfin, dit M. Bossuet, (a) ce qu'on verra clairement qu'il  
 „ faudra trouver dans S. Jean, ne laissera pas d'y être caché en figure  
 „ sous un sens déjà accompli, & sous des événements déjà passés. Qui  
 „ ne fait que la fécondité infinie de l'Ecriture n'est pas toujours épuisée  
 „ par un seul sens ? Ignore-t-on que Jesus-Christ & son Eglise sont  
 „ prophétisés dans des endroits où il est clair que Salomon, qu'Ezé-  
 „ chias, que Cyrus, que Zorobabel, que tant d'autres sont entendus  
 „ à la lettre ? C'est une vérité qui n'est contestée ni par les Catholiques,  
 „ ni par les Protestants. Qui ne voit donc qu'il est très-possible de trou-

(a) Pag. 41. & 42.

ver un sens très-suivi & très-littéral de l'Apocalypse parfaitement accompli dans le sac de Rome sous Alaric, sans préjudice de tout autre sens qu'on trouvera devoir s'accomplir à la fin des siècles. Ce n'est pas dans ce double sens que je trouve la difficulté. " *Le jugement des morts PARFAITEMENT ACCOMPLI dans le sac de Rome sous Alaric !* M. Bossuet même n'a pas osé le dire. Mais voilà donc une preuve constante qu'il n'est pas possible de trouver un sens très-suivi & très-littéral de l'Apocalypse PARFAITEMENT ACCOMPLI dans le sac de Rome sous Alaric. C'est une vérité qui n'est contestée, ni par les Catholiques, ni par les Protestants, que Jesus-Christ & son Eglise sont prophétisés dans des endroits où il est clair que Salomon, Ezéchias, Cyrus, Zorobabel, sont entendus à la lettre. Il est certain que les Oracles des anciens Prophetes sont ordinairement susceptibles de plusieurs sens. C'étoit alors le temps des figures : l'infidélité de la maison d'Israël, sa réprobation & son rappel, étoit la figure de l'infidélité de la Synagogue au temps de Jesus-Christ, de sa réprobation après la mort de Jesus-Christ, de son rappel à la fin des siècles : les prérogatives de Jérusalem & de la maison de Juda, représentoient celles du peuple Chrétien, de l'Eglise de Jesus-Christ, & ainsi du reste. *Tout leur arrivoit en figures*, dit S. Paul ; ( 1. Cor. x. 11. ) & il n'est pas étonnant que tout leur fût annoncé en figures. Mais est-il certain qu'il en soit de même des Oracles de S. Jean dans l'Apocalypse ? Ce n'est plus le temps des figures : & il ne faut plus s'attendre qu'un premier événement fera la figure d'un second. Quelle preuve nous en donnera-t-on ? Nous proposera-t-on le discours de Jesus-Christ touchant les signes de la ruine de Jérusalem & de la fin du monde ? Et en effet nous avons vu que M. Bossuet ne manque pas d'insister sur cela. Mais lui-même nous fournit ailleurs la réponse à cet argument. C'est dans son Discours sur l'Histoire universelle, où parlant de ce discours même de Jesus-Christ, après avoir dit que notre Seigneur y a mêlé l'histoire de Jérusalem désolée avec celle de la fin des siècles, il ajoute : (a) „ Ne croyons pas toutefois que ces choses soient tellement confondues, „ que nous ne puissions discerner ce qui appartient à l'une & à l'autre. „ Jesus-Christ les a distinguées par des caracteres certains, que je pour- „ rois aisément marquer, s'il en étoit question. " Oui, sans doute, M. Bossuet auroit pu montrer une distinction très-réelle & très-expressé entre ce que Jesus-Christ dit de ces deux événements. Nous avons fait voir (b) que ce divin Sauveur avoit à répondre à deux questions de ses disciples, dont l'une regardoit la ruine de Jérusalem, & l'autre la fin du monde. Il répond d'abord à la première, & ensuite à la seconde. Et quoiqu'il y ait quelques rapports entre ces deux événements, on ne peut pas assurer que l'intention de Jesus-Christ ait été de les confondre ;

(a) Discours sur l'Hist. Univ. Part. II. §. 11. — (b) Voyez la *Dissertation sur les Signes de la ruine de Jérusalem*, &c. à la tête des saints Evangiles.

puisqu'au contraire il les distingue si expressément. Ainsi il est certain que les anciennes prophéties sont susceptibles de plusieurs sens & de plusieurs accomplissements, dont l'un est la figure de l'autre : mais on ne peut pas assurer qu'il en soit de même des prophéties contenues dans l'Apocalypse.

Après cela il pourroit paroître superflu de vouloir répondre à ce que M. Bossuet dit du double sens de la prophétie de Malachie touchant Elie. Malachie est du nombre des anciens Prophetes ; & nous ne sommes point surpris de trouver un double sens dans sa prophétie : mais on ne peut pas en conclure qu'il en soit de même de l'Apocalypse. Écoutez cependant M. Bossuet. (a) „ Il faut bien, dit ce Prélat, avoir „ recours à ces doubles sens au sujet de Malachie, si l'on y veut re- „ connoître à la fin des siècles, un autre accomplissement de la venue „ d'Elie, que celui que Jesus-Christ a marqué comme déjà fait. Sur un „ si grand exemple, nous pouvons bien, s'il est nécessaire, avec le „ secours de la Tradition & sans préjudicier à un dernier accomplisse- „ ment de l'Apocalypse à la fin des siècles, en reconnoître un déjà fait „ qui ne laissera pas d'être littéral & très-véritable. “ *Un sens littéral & très-véritable, où le jugement des morts est le sac de Rome sous Alaric !* Il est vrai que M. Bossuet ne le dit pas : mais voilà donc, de son propre aveu, un défaut essentiel dans ce sens qu'il prétend être *littéral & très-véritable*. Si je rappelle souvent ce texte, c'est qu'il me paroît si lumineux, que je le regarde comme la clef de l'Apocalypse : s'il étoit nécessaire, je ferois voir que ce seul texte suffit pour porter la lumière dans toutes les parties de ce divin Livre, qui ont toutes entr'elles une liaison intime. Mais revenons à M. Bossuet. Il se propose pour exemple l'interprétation de la prophétie de Malachie par Jesus-Christ ; & sur un si grand exemple, il croit pouvoir reconnoître dans l'Apocalypse un premier accomplissement déjà fait sans préjudicier à un dernier à la fin des siècles. Quelle différence ! Jesus-Christ rappelant ce qui est dit d'Elie, l'applique à S. Jean-Baptiste ; & il dit que ce qui a été accompli en la personne de S. Jean-Baptiste, s'accomplira de nouveau en la personne d'Elie. Cela ne me surprend pas : d'un Prophete à un autre, il y a parité : & je conçois aisément que la même prophétie peut s'appliquer à l'un & à l'autre. Mais que dans l'Apocalypse deux témoins représentent toute la multitude des Martyrs, & qu'il y en ait deux pour marquer ceux du Clergé & ceux du peuple : voilà ce que je ne conçois pas : je ne trouve là ni parité, ni proportion. Et qu'ensuite on me dise que ce qui a été accompli sur ces deux sortes de Martyrs est la figure de ce qui s'accomplira un jour sur les deux Prophetes que Dieu enverra à la fin des siècles : en un mot que deux hommes représentent une multitude d'hommes ; & qu'ensuite une multitude d'hommes représente deux

---

(a) Pag. 45. & 46.

hommes ; voilà ce que je ne conçois pas ; voilà ce qui ne me paroît pas vraisemblable. Quand M. Bossuet dit que c'est *avec le secours de la Tradition*, qu'il reconnoitra dans l'Apocalypse un premier accomplissement déjà fait, il ne faut pas ici prendre le change sur l'équivoque de l'expression : c'est *avec le secours de la Tradition*, que M. Bossuet établira la certitude des faits qui lui serviront à exposer ce premier accomplissement ; c'est *avec le secours de la Tradition* qu'il en fera l'application aux Chap. XVII. & XVIII. où il est parlé de la grande prostituée, & de la bête sur laquelle elle est assise : mais ce n'est pas *avec le secours de la Tradition* qu'il en fera l'application aux Chap. XI. & XIII. où il est parlé de la bête qui monte de l'abîme, & des deux témoins qui sont par elle mis à mort. Non, la Tradition ne lui montrera point dans cette bête autre chose que l'Antechrist & son Empire, ni dans ces deux témoins d'autres témoins que les deux Prophetes que Dieu a promis d'envoyer. Ainsi à cet égard le premier sens qu'il établira fera toujours un sens imparfait contredit par la Tradition.

Mais pour achever d'éclaircir ce qui regarde la vérité de ces premiers sens si imparfaits, rappelons-nous ce que Jesus-Christ même nous dit au Chap. VI. de S. Jean, en parlant de la manne qui étoit la figure du pain Eucharistique. Le Psalmiste rappelant dans le Psaume LXXVII. toute l'histoire du peuple de Dieu, dit expressément en parlant des enfants d'Israël : *Le Seigneur fit pleuvoir sur eux la manne pour nourriture ; il leur donna le pain du ciel, & l'homme mangea le pain des Anges.* (a) Il est évident que selon la lettre le Prophete parle de la manne ; il la nomme ; il n'est pas possible d'en douter. Voilà donc le sens littéral : mais ce sens est-il très-véritable ? Non, dit Jesus-Christ, *ce n'est point Moïse qui vous a donné le pain du ciel : mais c'est mon Pere qui vous donne LE VÉRITABLE PAIN DU CIEL. Car le pain de Dieu est celui qui est descendu du ciel, & qui donne la vie au monde.... C'est moi qui suis le pain de vie.... C'est moi qui suis le pain vivant qui suis descendu du ciel... Et le pain que je vous donnerai, c'est ma chair que je dois donner pour la vie du monde.* (b) La manne n'étoit donc pas le véritable pain du ciel : le pain du ciel dont parle le Psalmiste, n'est donc pas véritablement la manne. C'est le sens littéral du texte ; mais ce n'est pas le sens véritable. L'expression même du texte y contredit ; & l'autorité de Jesus-Christ s'y oppose : Non, ce n'est point Moïse qui vous a donné le pain du ciel : mais c'est mon Pere qui vous donne LE VÉRITABLE PAIN DU CIEL. NON MOYSES DEDIT VOBIS PANEM DE COELO ; SED PATER MEUS DAT VOBIS PANEM DE CÆLO VERUM. Et quant au texte qu'on nous oppose, où Jesus-Christ distingue deux accomplissements de la prophétie de Malachie touchant Elie, il est remarquable que quand notre divin Sauveur applique cette Prophétie à S. Jean-Baptiste, il commence par dire :

---

(a) P<sup>s</sup>al. LXXVII. 24. & 25. = (b) J<sup>o</sup>an. vi. 32. 33. 35. 41. 52.

*Si vous voulez le prendre ainsi, SI VULTIS RECIPERE, il est lui-même cet Elie qui doit venir. SI VULTIS RECIPERE, ipse est Elias qui venturus est.* (a) Cela est ainsi, non dans un sens absolu, mais dans un sens conditionnel; cela est ainsi, si vous voulez l'entendre en ce sens: *SI VULTIS RECIPERE.* Jesus-Christ auroit pu en dire autant de la manne: Si vous voulez le prendre ainsi, *Si vultis recipere*, la manne est elle-même le pain du ciel; elle est elle-même le pain des Anges: le Prophete la nomme; il est évident que selon le sens littéral, c'est d'elle qu'il parle; & cela fera ainsi, si vous voulez le prendre en ce sens: *Si vultis recipere.* Mais au fond, le vrai pain du ciel n'est pas la manne que Moÿse vous a donnée, & le vrai Elie qui doit venir n'est pas Jean-Baptiste: mais c'est mon Pere qui vous donne le vrai pain du ciel; & le vrai sens de la promesse touchant Elie ne sera pleinement accompli que lorsqu'Elie viendra lui-même en personne. L'expression même du texte vous le fait assez sentir; & je vous déclare moi-même que vous devez l'entendre ainsi. C'est mon Pere qui vous donne le vrai pain du ciel: & il est vrai qu'Elie même doit venir, & qu'alors il rétablira toutes choses: *Elias quidem venturus est, & restituet omnia.* (b) Voilà le vrai sens de la promesse: le premier sens est un sens imparfait que vous pouvez recevoir, si vous voulez; mais ce n'est pas le sens unique, ce n'est pas le sens principal, ce n'est pas le sens très-véritable auquel vous devez nécessairement vous attacher. Le vrai Elie est Elie même en personne, de même que le vrai pain du ciel est celui que mon Pere vous donne: *Non Moyses dedit vobis panem de caelo; sed Pater meus dat vobis PANEM DE CÆLO VERUM.*

Ainsi les principes que M. Bossuet oppose à l'objection prise du témoignage des Peres, laissent subsister cette objection, & ne la détruisent point. *Il faut savoir distinguer les conjectures des Peres d'avec leurs dogmes*: cela est vrai; mais aussi nous convenons qu'il ne s'agit pas ici du dogme, c'est-à-dire, des vérités de la foi. *Il faut savoir distinguer les sentiments particuliers des Peres d'avec leur consentement unanime*: cela est vrai; mais aussi c'est à leur consentement unanime que nous nous attachons; c'est sur leur consentement unanime que notre objection est fondée. *Après qu'on aura trouvé dans leur consentement unanime, ce qui doit passer pour constant, on pourra le tenir pour tel par la seule autorité de la Tradition, sans qu'il soit toujours nécessaire de le trouver dans S. Jean.* Cela est vrai: mais nous avons montré que ce qu'ils ont dit des deux Prophetes que Dieu a promis d'envoyer, & de l'Antechrist par qui ces deux Prophetes doivent être mis à mort, il est nécessaire de le trouver dans S. Jean; & c'est aussi sur cela même que notre objection est fondée. *Enfin ce qu'on verra clairement qu'il faudra trouver*

(a) *Matth. xi. 14.* — (b) *Matth. xvii. 11.*

Dans S. Jean, ne laissera pas d'y être caché sous un sens déjà accompli, & sous des événements déjà passés. C'est ce que nous contestons : les oracles des anciens Prophetes sont susceptibles de plusieurs sens & de plusieurs accomplissements dont l'un est la figure de l'autre ; cela est vrai ; mais il n'est pas certain qu'il en soit de même des oracles de S. Jean dans l'Apocalypse : & quant à cet égard il en seroit des oracles de S. Jean comme des oracles des anciens Prophetes, il seroit toujours vrai que ce premier sens, ce sens figuratif, ne seroit qu'un sens imparfait, contredit & par l'évidence du texte, & par l'enchaînement du texte, & par le consentement unanime des Peres ; & qu'enfin ce ne seroit pas le vrai sens proprement dit ; parce que le vrai sens proprement dit, est celui qui est établi sur l'évidence du texte, sur l'enchaînement du texte, & sur le consentement unanime des Peres.

Mais pourquoi donc M. Bossuet a-t-il abandonné ce sens, qui seul peut être regardé comme le vrai sens proprement dit ? Ce sont les difficultés qu'il a cru trouver dans le texte, qui l'en ont détourné : lui-même s'en explique ainsi. „ Ce n'est pas, dit-il, (a) dans le double sens du texte sacré que je trouve la difficulté : s'il y en a dans l'Apocalypse à reconnoître Hénoch & Elie dans les deux témoins, & l'Antechrist dans la bête qui les doit faire mourir, c'est par d'autres raisons, où je ne puis entrer ici sans prévenir à contretemps les difficultés que j'aurai à expliquer dans le Commentaire : ceux qui s'en pourront démêler après les avoir vues en leur lieu, pourront aussi reconnoître, s'ils veulent, & l'Antechrist dans la bête, & les deux témoins dans Elie & Hénoch. “ Ce sont donc les difficultés que M. Bossuet a cru trouver dans le texte même, qui l'ont détourné de ce sens auquel toute la Tradition rend témoignage. Bientôt je ferai voir que M. de la Chétardie a fort bien su se démêler de ces difficultés, & conserver le sens établi par la Tradition. Mais voyons auparavant de quoi il s'agit.

IV.  
Réponses aux  
difficultés que  
M. Bossuet forme  
contre l'opinion commune  
des Peres  
touchant la bête  
qui monte de  
l'abîme & les  
deux témoins  
par elle mis à  
mort.

Après avoir lu le Commentaire de M. Bossuet, il me paroît que les difficultés qu'il y forme contre l'opinion commune des Peres, se peuvent réduire à deux principales. Ce sont les plus spécieuses ; & si on peut se démêler de celles-là, il ne sera pas difficile ensuite de se démêler des autres.

Première difficulté : La bête qui monte de l'abîme, & par laquelle les deux témoins sont mis à mort, est évidemment la même que celle sur laquelle la grande prostituée est assise : en un mot, celle qui est décrite au Ch. XIII. est la même que celle qui est décrite au Ch. XVII. Or, selon le témoignage même des Peres, la grande prostituée est Rome païenne enivrée du sang des Martyrs, & la bête sur laquelle

(a) Pag. 42.

elle est assise au Ch. XVII. est l'Empire Romain idolâtre. Donc la bête qui monte de l'abîme au Ch. XIII. & par laquelle les deux témoins sont mis à mort au Ch. XI. est l'Empire Romain idolâtre. Donc les deux témoins par elle mis à mort, ne sont pas les deux Prophetes que Dieu a promis d'envoyer un jour sur la terre.

Le principe est vrai ; mais la conséquence est fautive , parce qu'elle est fondée sur une équivoque. C'est la même bête , cela est vrai ; mais la même bête dans deux états fort différents ; dans deux temps fort distingués. C'est la même bête pleine de vie & de fureur avant qu'elle soit blessée à mort , & ensuite ressuscitée par la guérison de la plaie mortelle qui lui avoit été faite. C'est la même bête pleine de vie & de fureur au temps des Empereurs Païens , & spécialement au temps de Dioclétien : & ensuite ressuscitée , si l'on veut , au temps de Julien , mais plus parfaitement encore au temps de l'Antechrist. M. Bossuet reconnoît lui-même qu'au Chap. XVII. cette bête est représentée telle qu'elle étoit spécialement au temps de Dioclétien , & au Ch. XIII. telle qu'elle étoit spécialement au temps de Julien , en qui , selon lui , elle fut ressuscitée. Et voilà le dénouement de la difficulté. De part & d'autre , c'est un Empire ennemi de Jesus-Christ ; mais là tel qu'il étoit au temps des Empereurs Païens , & spécialement au temps de Dioclétien , & ici tel qu'il fut au temps de Julien , ou plutôt tel qu'il sera au temps de l'Antechrist. Ainsi disons avec les Peres que la grande prostituée est Rome païenne , & que la bête sur laquelle elle est assise au Ch. XVII. est l'Empire Romain idolâtre : mais en même temps reconnoissons avec les Peres que la bête qui monte de l'abîme au Ch. XIII. & par laquelle les deux témoins sont mis à mort au Ch. XI. est l'Antechrist & son Empire. L'Ange même qui parle à S. Jean , lui découvre ce mystère , & la distinction expresse de ces deux états de la bête , lorsqu'il lui dit : *La bête que vous avez vue , étoit , & n'est plus : mais elle doit monter de l'abîme , & être ensuite précipitée dans la perdition.* (XVII. 8.) Elle étoit au temps des Empereurs Païens ; elle n'est plus depuis Constantin premier Empereur Chrétien : elle a , si l'on veut , semblé prête à reparoître au temps de Julien qui vouloit rétablir le regne de l'idolatrie : mais Dieu arrêta bientôt les desseins impies de ce Prince apostat ; & cette bête ne reparoîtra qu'au temps de l'Antechrist , qui fera revivre le regne de l'idolatrie , au moins en se faisant adorer lui-même , comme S. Paul le déclare expressément. Ainsi se concilient parfaitement les opinions des Peres sur la bête qui porte la prostituée , & sur la bête qui monte de l'abîme , & par laquelle les deux témoins sont mis à mort. Ainsi disparoît la première difficulté.

Seconde difficulté : Le combat de la bête & du faux-Prophete , & leur entiere ruine précèdent le regne de mille ans dans l'ordre des choses qui furent montrées à S. Jean ; & le regne de mille ans

précède la conspiration de Gog & Magog. Or la conspiration de Gog & Magog est intimement liée avec le dernier jugement. Donc la conspiration de Gog & Magog est celle qui éclatera au temps de l'Antechrist. Donc la persécution de l'Antechrist n'éclatera qu'après le regne de mille ans. Donc la persécution de l'Antechrist est tout-à-fait différente de la persécution excitée par la bête & par son faux-Prophete avant le regne de mille ans. Donc cette bête qui en s'élevant de l'abîme paroît accompagnée de cette seconde bête qui est son faux-Prophete, n'est pas l'Antechrist. Donc les deux témoins qui sont par elle mis à mort, ne sont pas les deux Prophetes qui selon la Tradition doivent être mis à mort par l'Antechrist. D'ailleurs il paroît que le regne de mille ans commence au regne de Constantin premier Empereur Chrétien. Donc la persécution de la bête & de son faux-Prophete avant le regne de mille ans, est celle des Empereurs Païens avant le regne de Constantin. Donc les deux témoins mis à mort par la bête sont la multitude des Martyrs mis à mort par les Empereurs Païens, & spécialement par Dioclétien. Ou, si l'on veut soutenir que les deux témoins soient Elie & Hénoch, comme les Peres l'ont pensé, on va se briser ici tout à la fois contre deux écueils. Car premièrement il faudra dire que cette persécution dans laquelle ces deux Prophetes seront mis à mort est toute différente & de celle des Empereurs Païens, & de celle du dernier Antechrist; premier écueil: secondement il faudra dire qu'à cette persécution dans laquelle seront mis à mort les deux Prophetes dont l'un sera Elie par qui les Juifs auront été rappelés, succédera le regne de mille ans; second écueil.

C'est ainsi que souvent d'un principe équivoque découlent une multitude de fausses conséquences. Tachons ici de ne rien confondre. Et pour cela commençons par examiner le principe d'où sort ce cahos affreux dans lequel on voudroit nous envelopper. Le combat de la bête & de son faux-Prophete, & leur ruine entiere, précédent le regne de mille ans: mais comment cela? dans l'ordre des choses montrées à S. Jean; cela est vrai: la ruine de la bête & de son faux-Prophete lui est montrée avant qu'on lui parle du regne de mille ans: mais y a-t-il une liaison intime entre ces deux choses? & est-il certain qu'elles arriveront dans le même ordre selon lequel elles ont été montrées? Ne confondons pas l'ordre des prédictions avec l'ordre des événements. S. Jean nous montre bien une liaison intime entre la fin du regne de mille ans & la conspiration de Gog & Magog: il nous dit expressément que cette conspiration n'éclatera qu'après que les mille ans seront accomplis: voilà une chose certaine. Mais nous montre-t-il de même une liaison intime entre la ruine de la bête & de son faux-Prophete, & le commencement du regne de mille ans? nous dit-il que le regne de mille ans ne commencera qu'après la ruine entiere de la

bête & de son faux-Prophete? Première réponse à l'objection : Saint Jean ne dit pas que le regne de mille ans ne commencera qu'après la ruine de la bête & de son faux-Prophete.

Mais ce n'est qu'après lui avoir montré la ruine de la bête & de son faux-Prophete, que l'Ange lui parle du regne de mille ans. Delà que faut-il conclure? L'Ange qui parle à S. Jean s'est-il engagé à lui montrer les choses précisément dans l'ordre selon lequel elles s'accompliroient? Et dans le système même de M. Bossuet combien de fois l'Ange qui parle à S. Jean ne le fait-il pas revenir d'un temps postérieur à un temps antérieur? M. Bossuet en fait lui-même la remarque dans la Récapitulation par laquelle il termine l'explication du Chap. XIX. „ Il arrive quelquefois, dit-il, que S. Jean reprend les choses de plus haut que dans les derniers Chapitres précédents. “ Et nous en avons une preuve manifeste au milieu de l'Apocalypse. Au Chap. XI. au son de la septième trompette, de l'aveu même de M. Bossuet, est annoncé expressément *le jugement des morts*, le jugement dernier, après lequel il n'y a plus de révolutions nouvelles, plus de nouveaux combats. Cependant au Chap. XII. paroissent les combats du dragon contre la femme. Le Chap. XII. n'est donc pas la suite du Chap. XI. Ce sont deux visions différentes, dont l'une n'est pas la suite de l'autre. La même chose peut donc se trouver ici : le Chap. XX. peut n'être pas la suite du Chap. XIX. ce peuvent être deux visions différentes, dont l'une ne sera pas la suite de l'autre. Seconde réponse à l'objection : Non-seulement S. Jean ne dit pas que le regne de mille ans ne commencera qu'après la ruine de la bête & de son faux-Prophete; mais on ne peut pas même le conclure de ce que l'Ange lui montre la ruine de la bête & de son faux-Prophete avant de lui parler du regne de mille ans.

Non-seulement on ne peut pas prouver que le regne de mille ans ne commencera qu'après la ruine de la bête & de son faux-Prophete; mais au contraire on peut prouver par le témoignage même de S. Jean, que la persécution de la bête & de son faux-Prophete n'éclatera qu'après le regne de mille ans, & immédiatement avant le dernier jugement, & qu'enfin la persécution de la bête est la même chose que la conspiration de Gog & Magog. En effet rappelons-nous l'enchaînement des trois derniers malheurs qui accompagnent le son des trois dernières trompettes. Au son de la septième & dernière trompette des voix retentissent qui annoncent que *le temps est venu de juger les morts*; & c'est en cela même que consiste le troisième & dernier malheur : or de l'aveu même de M. Bossuet, le jugement des morts est visiblement ici le jugement dernier : donc la persécution qui précède immédiatement, & qui est la consommation du second malheur, est la persécution de l'Antechrist comme toute la Tradition l'enseigne : donc la bête qui monte de l'abîme & par laquelle cette persécution est excitée est l'Antechrist, comme tous les Peres le reconnoissent :

donc la ruine entière de cette bête & de son faux-Prophete , est celle de l'Antechrist & de son faux-Prophete à la fin des siècles , & par conséquent après le regne de mille ans : donc la persécution excitée par cette bête & par son faux-Prophete , est la même chose que la conspiration de Gog & Magog après le regne de mille ans , & immédiatement avant le dernier jugement. Donc le Chap. XX. n'est pas la suite du Chap. XIX. ce sont deux visions différentes , dont l'une n'est pas la suite de l'autre. Troisième réponse à l'objection : Non-seulement on ne peut pas prouver que le regne de mille ans ne commencera qu'après la ruine de la bête & de son faux-Prophete : mais au contraire il est prouvé par le témoignage même de S. Jean , que le regne de mille ans doit précéder la persécution excitée par la bête & par son faux-Prophete , & que la ruine de la bête & de son faux-Prophete n'arrivera qu'à l'extrémité des siècles , lorsque , selon l'expression de l'Apôtre , Jesus-Christ perdra cet impie par le souffle de sa bouche , & l'exterminera par l'éclat de son avènement.

En vain donc nous objecte-t-on que la ruine de la bête & de son faux-Prophete précède le regne de mille ans. Le principe est équivoque. Si on l'entend de l'ordre des choses montrées à S. Jean , c'est-à-dire , de l'ordre des prédictions , le principe est vrai ; mais on n'en peut tirer aucune conséquence , parce que l'ordre des événements ne répond pas toujours à l'ordre des prédictions. Si on l'entend de l'ordre même des événements , le principe est faux ; & toutes les conséquences que l'on prétend en tirer s'écroulent , & tombent d'elles-mêmes. Non-seulement S. Jean ne dit pas que tel sera l'ordre des événements ; non-seulement on ne peut pas le conclure de l'ordre de ses prédictions : mais au contraire il est prouvé par le témoignage même de S. Jean , que l'ordre des événements ne sera pas tel , il est prouvé par le témoignage même de S. Jean , que la persécution de la bête & de son faux-Prophete n'éclatera qu'après le regne de mille ans , & qu'elle sera immédiatement suivie du dernier jugement.

Mais ici se présente une nouvelle instance. S. Jean dit expressément que *les ames de ceux qui ont eu la tête tranchée pour le témoignage qu'ils ont rendu à Jesus , & pour la parole de Dieu , & qui n'ont point adoré la bête ni son image , ni reçu son caractère sur leur front ou dans leurs mains , sont entrées dans la vie , & ont régné mille ans avec Jesus-Christ. ( XX. 4. )* Donc la persécution de la bête doit avoir précédé le regne de mille ans : & si ce regne est celui qui a commencé en la personne de Constantin , il faut que la persécution de la bête soit celle des Empereurs Païens : ou si la persécution de la bête est celle dans laquelle les deux Prophetes que Dieu doit envoyer seront mis à mort , il faut que le regne de mille ans succède à cette persécution. Fausses conséquences détruites par le témoignage même de S. Jean ; ou plutôt fausses conséquences qui ne sont appuyées que sur une équivoque que le texte

de S. Jean dissipe. Déjà nous l'avons entendu. L'Ange qui parle à S. Jean lui dit : *La bête que vous avez vue , étoit , & n'est plus : mais elle doit monter de l'abîme , & être ensuite précipitée dans la perdition. (XVII. 8.) Elle étoit au temps des Empereurs Païens , avant le regne de mille ans ; & elle doit monter de l'abîme au temps de l'Antechrist , lorsque sera révolu l'intervalle marqué par le regne de mille ans. Elle étoit au temps des Empereurs Païens ; & c'est alors que furent décapités & martyrisés ceux dont S. Jean vit les ames entrer en possession de la vie bienheureuse , & du regne même que Jesus-Christ exerce sur la terre en la personne des Princes Chrétiens. Ce regne subsiste depuis Constantin ; & nous ignorons combien il doit encore subsister. Mais nous savons , & c'est S. Paul , c'est S. Jean , c'est toute la Tradition qui nous l'apprend ; nous savons que lorsque la fin des siècles sera proche , alors paroîtra cet impie que le Seigneur Jesus doit détruire par le souffle de sa bouche , & perdre par l'éclat de son avènement ; alors s'élèvera de l'abîme cette bête à qui la puissance sera donnée sur toute tribu , sur tout peuple , sur toute langue & sur toute nation ; cette bête par laquelle les deux témoins doivent être mis à mort ; cette bête dont la persécution sera la consommation du second malheur , après lequel il n'y en a point d'autre que le troisième & dernier malheur qui est l'avènement du souverain Juge. Ainsi tout s'accorde : cette bête a persécuté les Saints avant le regne de mille ans par la puissance des Empereurs Païens ; & elle les persécutera encore après le regne de mille ans ; aux approches du dernier jugement , par la puissance de l'Antechrist qui est lui-même représenté par cette bête , lorsque s'élevant de l'abîme elle est accompagnée de son faux-Prophete.*

Mais sur cela même voici une dernière instance. S. Jean-dit expressément qu'après que les mille ans seront accomplis , *Satan sera délié ; il sortira de sa prison , & il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde , Gog & Magog ; & il les assemblera au combat ; & leur nombre égalera celui du sable de la mer. Puis il ajoute : Ils se répandirent sur la face de la terre , & ils environnerent le camp des Saints & la ville bien-aimée. Mais Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora : & le diable qui les séduisoit , fut précipité dans l'étang de feu & de soufre , où la bête & le faux-Prophete seront tourmentés jour & nuit dans les siècles des siècles. C'est ainsi que porte la Vulgate. Le Grec lit : Et le diable qui les séduisoit , fut précipité dans l'étang de feu & de soufre , où est la bête & le faux-Prophete ; & ils seront tourmentés jour & nuit dans les siècles des siècles. (XX. 7.10.)* Mais enfin de quelque manière qu'on lise , il y a ici deux choses à remarquer : 1°. C'est le diable qui séduit ici les nations ; la bête ni son faux-Prophete ne paroissent point avoir part à cette séduction. 2°. Selon le Grec & selon la Vulgate même , c'est le diable seul qui est alors précipité dans l'étang de feu & de soufre ; & le Grec marque expressément que la bête & son faux-Prophete y étoient déjà avant que le diable y fût

précipité. Or cette séduction est celle qui doit éclater à la fin des siècles au temps de l'Antechrist, puisqu'aussi-tôt S. Jean voit paroître le souverain Juge; & la condamnation même du démon le prouve assez. Donc cette bête n'est pas l'Antechrist.

Mais si cette conséquence est vraie, d'un principe semblable je conclurai que ce n'est pas là la séduction de l'Antechrist; car l'Antechrist ne paroît pas avoir part à cette séduction: c'est le diable qui fait tout ici; c'est le diable qui porte ici la peine de tout. Cependant le souverain Juge qui paroît aussi-tôt, & le supplice éternel auquel le diable est alors condamné, tout prouve que c'est vraiment là la conspiration de l'Antechrist, qui, selon S. Paul, doit être exterminé par l'éclat de l'avènement de Jesus-Christ. Donc il n'y a rien à conclure, ni de ce que l'Antechrist ne paroît pas agir ici, ni de ce que la bête & son faux-Prophete semblent n'avoir aucune part à cette séduction.

D'ailleurs au Chap. XII. M. Bossuet même reconnoît la persécution des Empereurs Païens; cependant le diable seul y paroît, & la bête du Chap. XVII. qui représente l'Empire Romain idolâtre n'y paroît point: donc il n'y a rien à conclure de ce que la bête ne paroît pas toujours où le diable paroît. La bête n'est en quelque sorte que l'instrument du diable: c'étoit le diable qui agissoit en elle & par elle au temps des Empereurs Païens; c'est le diable qui agira en elle & par elle au temps de l'Antechrist. Ainsi il n'est pas étonnant que lorsqu'on nous parle de l'opération du diable, on ne fasse pas toujours mention expresse de la bête: c'est par elle que le diable agit dans ces grandes opérations; elle est donc nécessairement supposée là où sont décrites ces grandes opérations du diable, c'est-à-dire, & au Chap. XII. & au Chap. XX.

Et ici il faut se rappeler un principe excellent que M. Bossuet même pose dans la récapitulation qu'il place à la fin du Chap. XIX. „ Il ne faut pas oublier, dit ce Prélat, qu'une vision répète souvent „ sous une figure, ce qu'on aura déjà vu représenté sous une autre; „ car le Lecteur seroit accablé des merveilles d'une vision, si on lui „ représentoit tout en même temps. On soulage donc son attention, & „ on lui inculque davantage une vérité, en la lui proposant sous di- „ verses formes: en même temps il est consolé, parce qu'un endroit lui „ explique l'autre, & qu'on ne cesse de lui découvrir toujours de nou- „ veaux caracteres de la chose qu'on avoit dessein de lui montrer; „ comme il paroît à l'égard de la persécution de Dioclétien dans les „ Chapitres... XII... & XVII. Je supplie le Lecteur de conserver bien le souvenir de ce principe admirable que M. Bossuet même nous fournit, & qui sera le fondement du système de M. de la Chèrardie que je vais bientôt exposer. Mais ce que je remarque ici seulement, c'est que de l'aveu de M. Bossuet la persécution de Dioclétien est représentée & au Chap. XII. & au Chap. XVII. cependant au Chap. XII. on ne voit paroître que le dragon, & au Chap. XVII. on ne voit pa-

roître que la bête. Ce sont deux visions différentes ; mais toutes deux ont le même objet ; & dans toutes deux se trouve la persécution de Dioclétien , qui étoit lui-même l'instrument dont le démon se servoit pour persécuter l'Eglise. Il en est de même aux Chapitres XIX. & XX. Au Chap. XIX. paroît le dernier combat de la bête , & au Chap. XX. le dernier combat du dragon : ce sont deux visions différentes : mais toutes deux ont le même objet ; toutes deux représentent la persécution de l'Antechrist qui sera aussi lui-même l'instrument du démon.

Mais pourquoi donc le démon est-il alors seul précipité dans l'étang de feu ? & pourquoi paroît-il que la bête & son faux-Prophete y étoient avant lui ? On pourroit dire d'abord que c'est parce que , comme dans la vision du Chap. XIX. S. Jean avoit déjà appris quel seroit le sort de la bête & de son faux-Prophete , au Chap. XX. on se contente de lui dire , que le démon aura le même sort ; qu'il sera précipité dans le même étang de feu & de soufre où la bête & le faux-Prophete avoient été précipités dans la vision du Chap. XIX.

De plus on peut dire que cela confirme ce que disoit S. Jérôme , & ce que nous avons fait remarquer dans la Préface sur Daniel , & dans la Dissertation sur l'Antechrist. Daniel après avoir marqué que la persécution de l'Antechrist durera douze cents quatre-vingt-dix jours , ajoute : *Heureux celui qui attend & qui arrive jusqu'à mille trois cents trente-cinq jours.* (a) Ce que S. Jérôme explique ainsi : „ Heureux „ celui qui APRES LA MORT DE L'ANTECHRIST , attend encore au delà „ des 1290. jours qui viennent d'être marqués , quarante-cinq jours , „ après lesquels Jesus-Christ notre Seigneur & notre Sauveur viendra „ dans sa majesté. “ *Beatus qui INTERFECTO ANTICHRISTO dies supra numerum profinitum , quadraginta quinque præstolatur , quibus est Dominus atque Salvator in sua majestate venturus.* (b) Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit sur cela : nous ajouterons seulement que voilà peut-être pourquoi S. Jean dit que *le diable fut jetté dans l'étang de feu & de soufre où étoit la bête & son faux-Prophete.* La bête & son faux-Prophete peuvent y être précipités d'abord , & ensuite le démon : la bête & son faux-Prophete à la fin des 1290. jours de la persécution qu'ils auront exercée , & le démon à la fin des 1335. jours qui seront le terme de cette persécution.

Ainsi rien n'empêche de reconnoître que le dernier combat du dragon au Chap. XX. & le dernier combat de la bête au Chap. XIX. sont le même combat , c'est-à-dire , le combat du dernier Antechrist : rien n'empêche de reconnoître que la bête & son faux-Prophete au Chap. XIX. & au Chap. XIII. est l'Antechrist & son faux-Prophete ; comme tous les Peres l'ont pensé. Rien n'empêche de reconnoître que les deux

v.  
Récapitulation  
des points éta-  
blis dans cet  
Article.

(a) Dan. xii. 12. — (b) Hieron. in Dan. xiiii. Tom. III. col. 1133. bis.

témoins mis à mort par la bête sont les deux Prophetes que Dieu a promis d'envoyer , comme toute la Tradition l'enseigne.

Je dis plus : le témoignage même de S. Jean prouve que le dernier combat de la bête au Chap. XIX. est en effet le même que le dernier combat du dragon au Chap. XX. & que la bête & son faux-Prophete au Chap. XIX. & au Chap. XIII. est en effet l'Antechrist & son faux-Prophete , puisque cette bête qui s'éleve de l'abime au Chap. XIII. est celle-là même qui excite au Chap. XI. une persécution cruelle qui est la consommation du second malheur , auquel succede immédiatement le troisieme & dernier malheur qui est l'avènement du souverain Juge. Ainsi l'enchaînement du texte justifie l'opinion commune des Peres sur la bête qui monte de l'abime ; puisque par l'enchaînement du texte , il demeure prouvé que cette bête est en effet l'Antechrist.

Le sens naturel du texte justifie aussi l'opinion commune des Peres sur les deux témoins mis à mort par cette bête : car il est naturel d'entendre par ces deux témoins deux personnes distinctes : & dans ces deux personnes distinctes qui paroissent aux approches du grand & terrible jour du Seigneur , il est naturel de reconnoître les deux Prophetes que Dieu a promis d'envoyer ; & dont l'un , qui est Elie , doit être envoyé , selon la promesse , précisément *aux approches du grand & terrible jour du Seigneur.* (a)

Enfin l'évidence même du texte prouve que le troisieme & dernier malheur annoncé au son de la septieme & dernière trompette est vraiment l'avènement du souverain Juge , puisqu'il est dit expressément qu'alors *le temps sera venu de juger les morts. . . . & d'exterminer ceux qui auront corrompu la terre* : ensorte que ce sera pour ceux-là vraiment le jour du dernier & du plus grand de tous les malheurs. Et par-là se trouve confirmé ce que les Peres ont dit de la persécution qui sera excitée par la bête immédiatement avant ce dernier malheur , & dans laquelle les deux témoins seront mis à mort par cette bête.

Ainsi l'opinion commune des Peres sur la bête & sur les deux témoins est justifiée par l'enchaînement du texte , par le sens naturel du texte , par l'évidence même du texte. Ainsi les difficultés que nous avons formées contre le système de M. Bossuet & contre le système de D. Calmet conservent toute leur force. Mais ces difficultés disparaissent dans le système de M. de la Chétardie : c'est ce qui nous détermine en faveur de ce système que nous allons exposer.

---

(a) *Mal. iv. 5.*

## A R T I C L E V I.

*Système de M. de la Chétardie exposé par lui-même. Avantages de ce système. Réponses aux difficultés que D. Calmet y oppose. Eclaircissements sur les difficultés qui peuvent s'y trouver. Parallele des trois systèmes que l'on vient d'exposer, & Plan qui en résulte.*

I.  
Système de  
M. de la Ché-  
tardie exposé  
par lui-même.

I. Partie de  
l'Apocalypse,  
qui ne contient  
que les prépa-  
ratifs aux vi-  
sions suivantes.  
Chapitres I.  
II. III.

Chapitre IV.

C'EST D. Calmet, c'est M. Bossuet, qui ont eux-mêmes exposé ici leurs systèmes : c'est aussi M. de la Chétardie, qui va lui-même développer ses vues. Voici donc de quelle maniere il trace le plan de son Explication. (a)

„ L'Apocalypse est une prophétie de tout ce qui doit arriver de plus  
remarquable & de plus grand dans l'Eglise, depuis l'Ascension du  
Fils de Dieu, jusqu'à son retour sur la terre..... Les prédictions  
de l'Apocalypse ne consistent pas en des paroles mystérieuses, ainsi  
que celles des anciens Prophetes, qui sous des termes obscurs en-  
veloppoient les choses à venir : c'est un assemblage de visions, où  
comme dans des tableaux énigmatiques, les événements futurs sont  
dépeints. C'est pourquoi S. Jean l'appelle *Apocalypse* ou *Révélation*,  
plutôt que *Prophétie*. Or en voici l'ordre & la suite.

„ L'Apôtre après avoir rendu témoignage de ce qui le regarde lui-  
même, c'est-à-dire, de sa qualité, de son exil, du lieu & du temps  
auquel il avoit souffert pour la foi, du commandement que Jesus-  
Christ lui avoit fait de mettré par écrit ses visions, & de la ma-  
niere dont il les avoit vues, commence au Chap. IV. à nous les dé-  
velopper en la maniere suivante. (b)

„ Une porte s'ouvre dans le ciel, & une voix dit à S. Jean d'y mon-  
ter pour voir les choses qui doivent arriver dans la suite. Il aperçoit  
un trône dans lequel est assis l'Ancien des jours, environné d'un  
arc-en-ciel, ..... & ayant à ses côtés vingt-quatre Vieillards assis aussi  
en des trônes..... Devant le trône du Seigneur sont sept Anges  
préposés au gouvernement de l'univers ; & autour du trône quatre  
animaux mystérieux..... (c) Il voit ensuite dans la main droite de

(a) Je suivrai ici la premiere édition de l'Ouvrage de M. de la Chétardie, imprimée à Bourges en 1692. par ordre de M. l'Archevêque de Bourges, pour les Nouveaux Convertis de son Diocèse. — (b) M. de la Chétardie ne s'arrête pas sur les Chapitres II. & III. parce qu'ils ne concernent que les Eglises d'Asie, & ne font pas partie des prédictions. — (c) Je ne rapporte pas ici l'explication que M. de la Chétardie donne de tous ces symboles. Cela est indépendant du fond de son système : je réserve cela pour les notes qui seront jointes au texte.

„ l'Ancien des jours , un Livre scellé de sept sceaux , contenant le  
 „ secret des mysteres divins , & de tous les événements futurs qui de-  
 „ voient être manifestés. Un Ange demande à haute voix , s'il y a quel-  
 „ qu'un capable d'ouvrir ce Livre scellé où sont écrits les desseins de  
 „ Dieu sur l'univers. Mais personne ni au ciel , ni sur la terre , ni sous terre ,  
 „ n'est digne de le regarder ; loin de pouvoir l'ouvrir. S. Jean pleure amé-  
 „ rement de voir la nature humaine exclue des secrets divins qui se ter-  
 „ minent au salut éternel , sans que personne puisse l'y admettre. Mais  
 „ un des vingt-quatre Vieillards.... s'approche de lui , & le console ,  
 „ l'assurant que le lion de Juda qui a vaincu le péché , la mort & le  
 „ démon , le Fils de David , ouvrira ce Livre , & en décachetera les  
 „ sceaux. L'Apôtre leve les yeux , & voit au milieu du trône , & au  
 „ milieu des quatre animaux & des vingt-quatre vieillards , l'Agneau  
 „ debout & comme immolé , Jesus-Christ ressuscité , portant les cic-  
 „ trices de sa passion..... L'Agneau s'approche du trône , & reçoit  
 „ de la main de celui qui y étoit assis , le Livre scellé qu'il décachete ;  
 „ & alors le ciel est en fête , & retentit des louanges de Dieu. Jusques-  
 „ là ce n'est encore que l'appareil , & comme la disposition du grand  
 „ théâtre , pour ainsi dire , où doivent se passer les grandes révolutions  
 „ qui vont être décrites sous des emblèmes mystérieux , & partagées en  
 „ sept tableaux ou peintures différentes , premièrement par l'ouverture  
 „ des sept sceaux ; & ensuite , après un silence de demi-heure qui mar-  
 „ quoit une cessation de visions sous certains signes , le son des sept  
 „ trompettes recommence à représenter les mêmes choses , mais sous  
 „ des emblèmes différents. « [ Pour rendre ce rapport plus sensible M. de  
 „ la Chérardie va comparer les symboles qui accompagnent l'ouver-  
 „ ture des sept sceaux avec ceux qui accompagnent le son des sept  
 „ trompettes. ]

Chapitre V.

„ L'Agneau ouvre le premier sceau , & S. Jean voit un Cavalier  
 „ monté sur un cheval blanc , la couronne en tête , & l'arc à la main ,  
 „ qui vient de remporter la victoire & triompher de ses ennemis. La  
 „ première trompette sonne , & il tombe du ciel une grêle horrible  
 „ mêlée de sang & de feu , qui consume la plus grande partie des  
 „ plantes & des arbres. C'est le premier âge de l'Eglise , ou le temps  
 „ des Martyrs , & des sanglantes persécutions qui enleverent ce qu'il y  
 „ avoit de plus saint sur la terre : cette couronne est la couronne du  
 „ martyr dont l'Eglise fut ornée ; cet habit blanc représente la can-  
 „ deur & l'innocence de ces bienheureux temps qui durèrent trois sie-  
 „ cles , c'est-à-dire , jusqu'à Constantin.

II. Partie de  
 l'Aposolphe ,  
 qui contient  
 une description  
 des sept âges  
 ou états de l'E-  
 glise , depuis  
 le siecle de S.  
 Jean jusqu'à la  
 fin du monde.

Chapitre VI.  
 v. 1. & 2.  
 Chap. VIII.  
 v. 6. & 7.

„ L'Agneau ouvre le second sceau , la seconde trompette sonne ,  
 „ & voici un nouveau spectacle. Un cavalier sur un cheval roux ayant  
 „ à la main une grande épée , va mettre tout le monde en guerre  
 „ & en dissension. Une montagne de feu tombe dans la mer , cor-  
 „ rompt une partie de ses eaux , les change en sang , & grand nom-

Chapitre VI.  
 v. 3. & 4.  
 Chap. VIII.  
 v. 8. & 9.

„ bre de navires & d'hommes périssent. C'est le second âge de l'Eglise;  
 „ c'est celui de l'hérésie qui succéda aux persécutions. L'Eglise jouit-  
 „ soit à peine de la paix que Constantin lui avoit procurée, qu'une  
 „ guerre intestine s'excite parmi les fideles : les Ariens, Macédoniens,  
 „ Pélagiens, Nestoriens, Eutychiens, Monothélites, Iconoclastes, &c.  
 „ dont l'orgueil, & l'esprit de schisme & de dispute fort naturellement  
 „ dépeints par cette montagne de feu & par ce glaive, divisent les  
 „ fideles, corrompent la doctrine de l'Eglise Catholique, devenue  
 „ par la conversion des Gentils comme une mer répandue par toute  
 „ la terre : il s'éleve une effroyable tempête dans laquelle plusieurs  
 „ fideles & des Eglises particulieres toutes entieres, font un funeste  
 „ naufrage.

Chapitre VI. „ A l'ouverture du troisieme sceau, un cheval noir paroît, & le  
 „ 5. & 6. cavalier qui le monte annonce une famine horrible qui le suit, &  
 „ Chap. VIII. „ dont la noirceur est le symbole dans le langage des Prophetes. Au  
 „ 10. & 11. „ son de la troisieme trompette, un phénomène mal-faisant tombe sur  
 „ les fontaines & sur les fleuves, & rend leurs eaux ameres comme de  
 „ l'absynthe, d'où suit une grande mortalité. C'est le troisieme âge de  
 „ l'Eglise : les nations barbares, c'est-à-dire, les Goths, les Huns, les  
 „ Vandales, &c. quittant leurs sombres & noires forêts, attaquent l'Em-  
 „ pire Romain, ravagent les Provinces désignées dans l'Apocalypse  
 „ par les eaux, & portent la désolation par-tout : les clairs ruisseaux  
 „ de la doctrine & de la piété sont troublés par les idolatries, les erreurs  
 „ & les superstitions de ces nations infideles & impies. Mais le vin &  
 „ l'huile sont conservés, c'est-à-dire, le remede à tant de maux, puis-  
 „ que Jesus-Christ représenté par le charitable Samaritain, les guérit en  
 „ retirant ces peuples de leurs erreurs, & les convertissant à la foi.

Chapitre VI. „ Le quatrieme sceau fait paroître un homme comme mort, monté  
 „ 7. & 8. „ sur un cheval pâle, que l'enfer suit, & qui porte dans les quatre par-  
 „ Chap. VIII. „ ties du monde, la guerre, la peste & la famine : il est terrible par  
 „ 12. & 13. „ divers monstres qu'il traîne après lui, & il fait mourir une infinité  
 „ de gens. Au son de la quatrieme trompette, le soleil perd une grande  
 „ partie de sa lumiere, & la lune & les étoiles s'obscurcissent de telle  
 „ sorte que la terre en devient toute sombre. C'est le quatrieme âge de  
 „ l'Eglise, où le Mahométisme, & principalement l'Empire Turc,  
 „ nommé la Mort, parce qu'il étoit le nom Romain auquel il suc-  
 „ cede, occupant ses provinces, & détruisant Constantinople ou la  
 „ nouvelle Rome, reste illustre de l'ancien Empire, dont la ruine est  
 „ le signal des approches de l'Antechrist production du Mahométis-  
 „ me, & de la fin du monde : il afflige la terre de tous les fléaux les  
 „ plus épouvantables : il traîne à sa suite un grand nombre de nations  
 „ féroces qui désolent tout. La religion de Jesus-Christ qui est lui-même  
 „ le soleil de justice, est considérablement éclipsée par le schisme &  
 „ l'esclavage des Grecs ; l'Eglise si souvent comparée à la lune perd

„ une partie de sa clarté, & la foi diminue sensiblement sur la  
„ terre.

„ Au son de la cinquieme trompette, une étoile tombe du ciel : c'est  
„ le symbole de la chute de Luther, Prêtre & Religieux, & de son  
„ apostasie, la plus grande qui soit encore arrivée dans le monde  
„ Chrétien. On donne à cette étoile la clef du puits de l'abîme, qu'elle  
„ ouvre, & d'où sort une fumée si épaisse & si noire que le soleil en est  
„ obscurci, & l'air troublé : Luther s'arrogé l'autorité du ministere ; il  
„ fait revivre toutes les hérésies anciennes, qui depuis long-temps,  
„ étoient avec leurs auteurs ensevelies dans l'enfer. De cette fumée  
„ naissent des sauterelles, qui piquent comme des scorpions, figure  
„ des hérétiques. Ces insectes sont armés en guerre ; ils font un bruit  
„ semblable à celui de plusieurs combattants ; & ils portent des cou-  
„ ronnnes de faux or sur leurs têtes ; ils ont des faces d'hommes, des  
„ cheveux de femmes & des dents de lions. L'interprétation est aisée ;  
„ ce sont les guerres excitées par nos hérétiques, leur révolte contre  
„ les Puissances légitimes, leur fausse liberté évangélique ; leur indé-  
„ pendance de toute autorité, leur apparence honnête & réformée,  
„ leur vie sensuelle & efféminée, & leur cruauté. Un Ange de l'abîme,  
„ ou un démon, qui se nomme en Hébreu, en Grec & en Latin, Ex-  
„ terminateur, les conduit, parce qu'en effet pour détruire mieux l'E-  
„ glise, s'il étoit possible, & en sapper jusqu'aux fondements, ils ont  
„ réuni contr'elle, avec la haine des Juifs, les erreurs Judaïques, qui  
„ ont pullulé dans le sein de la réforme prétendue, tout ce qu'il y a  
„ eu de méchant dans le schisme des Grecs, & de corrompu dans la  
„ Communion Latine. D'ailleurs pour mieux mériter ce nom, ils ont  
„ exterminé l'extérieur même de la Religion, par le renversement des  
„ Temples & des Autels, par l'abolition du sacrifice, des cérémonies,  
„ & de presque tous les Sacrements ; & l'intérieur en posant des prin-  
„ cipes qui en détruisent toute la doctrine. Et à l'ouverture du cinqui-  
„ me sceau, S. Jean entend sous l'autel des plaintes des Martyrs & des  
„ Saints, contre l'impunité de ces sacrilèges, qui ont anéanti leur culte  
„ & leur intercession, brûlé leurs images & leurs reliques.

Chapitre VI.

2. 9-11.

Chapitre IX.

2. 1-12.

„ La sixieme trompette retentit, & voilà une armée infinie d'en-  
„ mis terribles & épouvantables qui désolent l'univers, & qui font  
„ mourir la troisieme partie des hommes. Comme c'est un mystere  
„ futur, on ne l'explique pas ; on s'abstient même de faire des con-  
„ jectures sur la proximité ou l'éloignement de cette sixieme plâie,  
„ qu'on peut voir & lire, mais qu'il seroit téméraire de vouloir ap-  
„ profondir.

Chapitre IX.

2. 12-22.

„ Après la description du [sceau qui éclatera dans le] sixieme âge  
„ de l'Eglise, & avant le septieme âge, S. Jean voit arriver des choses  
„ extrêmement considérables : la conversion des Juifs, un Ange qui  
„ annonce la fin du monde, la prédication d'Hénoch & d'Elie ; l'An-

Chapitre VIII.

Chapitres X.

& XI. 2. 1-14.

„ tchrist leur fait la guerre , & les fait mourir ; mais ils ressuscitent , &  
 „ montent au ciel.

Chapitre VI.

Y. 11.-17.

Chapitre XI.

Y. 15.-19.

III. Partie de

l'Apocalypse ,

qui contient les

combats du dé-

mon contre

l'Eglise dans

les premiers

siècles, les per-

sécutions excl-

tées contr'elle

par les Empe-

reurs païens ,

la destruction

du Paganisme,

la ruine de Ro-

me païenne, &

le démembre-

ment de son

Empire.

Chapitre XII.

„ Enfin le dernier sceau s'ouvre , la septieme trompette sonne ; &  
 „ voilà le jugement dernier , & Jesus-Christ qui descend du ciel accom-

„ pagné des Anges & des Saints.  
 „ S. Jean ayant rapporté les sept âges de l'Eglise à commencer de-  
 „ puis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'au jour du jugement dernier ,  
 „ reprend une des principales parties de sa prophétie , & revient à son  
 „ temps pour décrire la destruction de l'idolatrie & de l'Empire Romain ,  
 „ suivant ce que l'Ange qui venoit d'annoncer la fin du monde , lui  
 „ avoit ordonné qu'il falloit qu'il prophétisât de nouveau aux Rois &  
 „ aux nations.

„ Un grand spectacle paroît au ciel , une femme revêtue du soleil ,  
 „ la lune sous ses pieds , douze étoiles autour de sa tête , gémit dans  
 „ les douleurs de l'enfantement : c'est l'Eglise épouse du soleil de justi-  
 „ ce , dont la durée n'est pas sujette au changement , & dont les douze  
 „ Apôtres sont la gloire , qui enfante dans les angoisses de la persécu-  
 „ tion : car elle étoit telle au siècle de S. Jean , auquel il faut ici se  
 „ remettre. Un dragon roux & horrible paroît aussi dans le ciel , ayant  
 „ sept têtes couronnées & dix cornes , traînant de sa queue la troisi-  
 „ me partie des étoiles , lesquelles il renverse en terre : c'est le dé-  
 „ mon , cet esprit sanguinaire , & homicide dès le commencement , qui  
 „ entraîne les mauvais Anges dans sa rébellion , & qui les précipite du  
 „ ciel en terre , où ils étoient alors adorés. Fortifié de ces complices ,  
 „ de sept principaux tyrans & de dix persécutions , que ces sept têtes &  
 „ ces dix cornes signifient , il prétend engloutir le Christianisme nais-  
 „ sant qui devoit dominer dans le monde , détruire les autels du dé-  
 „ mon , & établir le culte du vrai Dieu. Mais l'enfant que cette femme  
 „ a mis au monde est enlevé au trône de Dieu : Jesus-Christ & l'E-  
 „ glise des premiers-nés s'élève au ciel ; & pour lors cette femme qui re-  
 „ présente l'Eglise militante , se voit exposée à la rage du serpent , qui  
 „ emploie contr'elle ses sept têtes & ses dix cornes. Cette femme ou  
 „ l'Eglise persécutée ainsi par le dragon , s'enfuit dans le désert , asyle  
 „ ordinaire des premiers fideles pendant près de trois cents ans , & lors  
 „ de la fureur des Tyrans idolâtres contr'elle. Malgré tant de cruautés ,  
 „ le Christianisme se répandant par-tout ; le démon commence à dé-  
 „ cheoir de sa divinité prétendue , & à n'être plus regardé comme le  
 „ souverain Monarque du monde. S. Michel & les bons Anges combat-  
 „ tent contre cet ambitieux , qui est précipité , & reconnu pour le sé-  
 „ ducteur du genre humain. Désespéré de se voir ainsi détrôné , il va  
 „ poursuivre la femme , c'est-à-dire , l'Eglise , jusques dans les déserts  
 „ les plus reculés , où les Empereurs idolâtres envoient massacrer les  
 „ fideles , particulièrement sous le regne de Dioclétien. Mais alors la  
 „ terre , c'est-à-dire , la puissance temporelle , protege la femme : Conf-

„ tantin vient au secours des Chrétiens, & arrête la fureur du démon,  
 „ qui voyant l'Empire partagé, Constantin adorateur du vrai Dieu  
 „ dans l'Occident, & les Tyrans idolâtres à Rome & dans l'Orient,  
 „ change la persécution en guerre. Maxence est le premier qui attaque  
 „ de nouveau l'Eglise, & déclare la guerre à son protecteur : il est  
 „ vaincu par le signe salutaire de la croix. Maximin l'imite, & le sur-  
 „ passe en cruauté ; il est surmonté par le secours des Anges. Lici-  
 „ nius dernier rejetton de la persécution de Dioclétien, a le même  
 „ sort ; il est défait par la vertu de la croix, sur le bord du Bosphore ;  
 „ & le dragon vaincu s'arrête sur le sable de la mer,

„ L'Empire idolâtre que Constantin avoit éteint, est de nouveau sus-  
 „ cité par Julien septième persécuteur ; & c'est la figure de la grande  
 „ apostasie de l'Antechrist : ce qui fait que les prophéties de ces deux  
 „ événements mêlées ensemble, rendent l'endroit obscur ; les choses  
 „ prédites du premier, ne se devant entièrement accomplir que sous le  
 „ second. Les prestiges & les sortilèges se renouvellent sous Julien ; l'ido-  
 „ latrie revient au monde, & domine ; & l'Eglise est plus affligée que  
 „ jamais sous cet apôstat.

Chap. XIII.

„ Jesus-Christ l'Agneau de Dieu paroît, & console du haut du ciel  
 „ son peuple : il se rit des complots insensés de ce nouveau Pharaon,  
 „ qui sera bientôt submergé dans son sang, & sur lequel on pourra  
 „ chanter l'ancien Cantique de Moïse. Dieu envoie des Anges, ou  
 „ divers grands prédicateurs, pour s'opposer à cet impie, qui multiplie  
 „ le nombre des Martyrs ; mais il va périr en peu de temps. L'Empire  
 „ idolâtre & incorrigible, toujours attaché à ses anciennes supersti-  
 „ tions, ruisselle de sang de tous côtés, & celui des Martyrs est vengé.

Chap. XIV.

„ En effet les nations barbares ravagent les Provinces de l'Empire  
 „ Romain persécuteur & idolâtre ; & sept Anges par l'effusion de leur  
 „ sept coupes, vont lui porter sept coups mortels, qui l'abattent san-  
 „ ressourcé. Julien est frappé à mort, & tous les Magiciens massacrés.  
 „ Rome perd l'Empire de la mer ; les Provinces du Nord & du Midi,  
 „ de l'Occident & de l'Orient, se démembrent de leur capitale ; l'Italie  
 „ est envahie, & enfin le trône de la bête, Rome est prise, saccagée  
 „ & brûlée par Alaric & par les Goths.

Chapitres  
XV. & XVI.

„ Un de ces sept Anges vient expliquer plus clairement toute cette  
 „ catastrophe à S. Jean, qui ne l'avoit encore vue qu'avec beaucoup  
 „ d'obscurité. Pour cet effet il le transporte en esprit dans un désert,  
 „ afin de lui découvrir avec moins de distraction, & sous une forme  
 „ plus intelligible la ruine de Rome & de son Empire idolâtre ; ce qu'il  
 „ fait d'une manière très-distincte.

Chap. XVII.

„ Cette surprenante vision est terminée par un Ange lumineux qui  
 „ vient du ciel, & qui publie la chute de Rome, dont la ruine est rap-  
 „ portée dans toutes ses circonstances, & décrite avec une magnificence  
 „ sans égale.

Chap. XVIII.

IV. Partie de  
l'Apocalypse,  
qui contient ce  
qui doit arriver  
depuis la des-  
truction de  
l'Empire Ro-  
main idolâtre,  
jusqu'à la ve-  
nue de l'Ante-  
christ, & la fin  
du monde.  
Chapitres  
XIX. & XX.

Chapitres  
XXI. & XXII.

II.  
Avantages de  
ce système. Les  
difficultés qui  
se rencontrent  
dans le système  
de M. Bossuet  
& dans celui  
de D. Calmet  
disparoissent  
dans celui de  
M. de la Ché-  
tardie.

„ Après de si grands événements, l'Empire Romain détruit, l'idolatrie  
abolie, le vrai Dieu reconnu, les nations barbares converties, les  
noces de l'Agneau se célèbrent; le ciel est en fête, & la terre en joie,  
par l'établissement de l'Eglise dans tout l'univers, où la foi & la piété  
fleurissent, & où le trône de Dieu est fondé pour toujours. Un Ange  
enchaine l'ancien serpent qui séduisoit le genre humain, & l'emprisonne  
dans l'abîme, où il sera détenu jusqu'à la fin du monde. Ce-  
pendant la parole de Dieu se prêche, & se répand dans tout l'univer-  
s; les peuples entiers se convertissent, & les hommes sont tous  
appelés sur la terre au souper de l'Agneau: dans le ciel les ames des  
Martyrs exercent l'office de juges avec Jesus-Christ. Tel sera l'état du  
Christianisme, ou de l'Eglise militante & triomphante, jusqu'à ce que  
l'homme de péché paroisse, & vienne ressusciter la bête & son em-  
pire, & exciter la dernière persécution. Le voici qui marche: Sa-  
tan sort de l'abîme; la séduction se renouvelle; la foi n'a jamais  
été si vivement attaquée; les méchants assemblés veulent absolu-  
ment détruire & anéantir le culte du vrai Dieu; ils assiegent la cité  
sainte, où est le siege principal de la religion, & où ses plus considé-  
rables forces sont réunies; des troupes immenses & animées du dé-  
mon l'environnent, & les fideles sont réduits aux dernières extré-  
mités. Mais Dieu vient à leur secours; le feu du ciel tombe sur ces  
impies, & les consume: Jesus-Christ paroît dans les airs; le juge-  
ment va être prononcé; les hommes ressuscitent, & comparoissent  
devant le Tribunal du souverain Juge: la bête, ou le royaume de  
l'Antechrist, figuré par l'ancien Empire Romain, son faux-Prophete  
& le vieux serpent, sont précipités dans les enfers, où ils brûleront  
à jamais avec le reste des pécheurs; & les Saints vont régner avec  
Jesus-Christ, de qui l'Empire est décrit dans toute sa gloire. Telle est  
la fin de l'Apocalypse.

Dans ce plan, le Lecteur a vu disparaître successivement toutes les  
difficultés que nous avons fait remarquer dans celui de M. Bossuet  
& dans celui de Dom Calmet. 1°. M. de la Chétardie n'étend point  
*le troisieme & dernier malheur* au delà du son de la septieme & dernière  
trompette. 2°. Il reconnoît que lorsqu'avant le son de cette dernière  
trompette, un Ange descend du ciel, & annonce *qu'il n'y aura plus de  
temps, & que le mystere de Dieu va être consommé*, cela signifie que la fin  
du monde approche, & que l'éternité va commencer. 3°. Il reconnoît  
avec toute la Tradition que *les deux témoins* qui paroissent après cette  
annonce sont Hénoch & Elie, & que *la bête* par laquelle ils sont mis à  
mort est l'Antechrist. 4°. Il reconnoît non-seulement que *le jugement des  
morts* annoncé au son de la septieme & dernière trompette signifie spé-  
cialement le jugement dernier; mais encore il reconnoît que c'est là  
le sens unique de cette expression. 5°. Il pense que *la bête* ressuscitée &  
accompagnée d'une seconde bête qui est *son faux-Prophete* peut repré-  
senter

renter l'Empire Romain idolâtre ressuscité en la personne de Julien, & soutenu alors par la Philosophie; mais en même temps il reconnoît que Julien n'est ici que la figure de l'Antechrist, & que ces deux bêtes représentent spécialement l'Antechrist & son faux-Prophete: il insiste beaucoup sur cela dans son Explication. 6°. Il pense que quand Dieu envoie ensuite un Ange qui annonce *que l'heure de son jugement est venue*, cela peut s'appliquer à ce qui regarde le jugement que Dieu devoit exercer sur Rome; mais dans son Explication, il marque expressément que cela désigne encore plus particulièrement les Prédicateurs que Dieu enverra à la fin du monde pour s'opposer à l'Antechrist dont Julien étoit, selon sa pensée, un tableau fidele. 7°. Enfin il reconnoît que lorsque la bête paroît à la tête de ses armées & accompagnée de son faux-Prophete, pour livrer le dernier combat, c'est une image de la dernière persécution suscitée par l'Antechrist & par son faux-Prophete.

En un mot le principal avantage du système de M. de la Chétardie, c'est que le fond de ce système s'accorde également & avec le sens naturel du texte, & avec l'opinion commune des Peres:

Cependant D. Calmet forme contre ce système quelques difficultés.

„ Je crains, dit-il, que cette distribution des temps de l'Eglise en sept  
 „ âges, ne paroisse un peu trop arbitraire. “ Mais ceux qui connoissent  
 l'Ouvrage de M. de la Chétardie, & les preuves sur lesquelles il établit  
 cette distribution, peuvent avoir remarqué qu'elle n'est point si arbitraire. Il est sensible que le symbole qui accompagne l'ouverture du  
 premier sceau représente les premiers temps de l'Evangile; D. Calmet  
 même en convient: il est sensible que l'ouverture du dernier sceau va se  
 terminer au grand jour où la colere de Dieu doit éclater, où les morts  
 doivent être jugés, les Saints récompensés, les méchants exterminés;  
 à ces traits est-il possible de méconnoître le dernier jour? M. Bossuet  
 même l'y reconnoît. Au premier sceau Jesus-Christ paroît pour faire  
 la conquête du monde par l'Evangile; & le dernier sceau va se terminer  
 au moment où J. C. descend pour juger le monde selon l'Evangile:  
 cela ne suppose-t-il pas un enchainement qui conduise de l'un à l'autre?  
 & quel pourra être cet enchainement, sinon la succession des  
 sept âges de l'Eglise représentés par les différents symboles qui accom-  
 pagnent l'ouverture des sept sceaux? Il seroit aisé de justifier de même  
 l'application des symboles qui accompagnent le son des sept trom-  
 pettes. Nous aurons lieu de revenir sur ce point dans une Disserta-  
 tion particulière.

„ Mais je crains encore, dit Dom Calmet, que dans le système de  
 „ M. de la Chétardie, le retour qu'il fait du Chap. XI. qui, selon lui,  
 „ marque le jugement dernier, à l'établissement de l'Eglise, exprimé,  
 „ suivant son système, dans le Chap. XII. & dans les suivants, ne sem-  
 „ ble un peu trop éloigné. “ M. de la Chétardie pouvoit-il donc ne

pas reconnoître le jugement dernier dans le Chap. XI. Et que peut-vent signifier ces mots : *Le temps est venu de juger les morts ? ADVENIT... TEMPUS MORTUORUM JUDICARI ?* Dom Calmet prétend que cela signifie : Le temps est venu de venger la mort des Martyrs. Mais peut-on dire que ce soit là le sens naturel du texte ? & M. Bossuet lui-même n'est-il pas convenu que cette expression marque proprement *le jugement dernier ?* Or selon Dom Calmet même & selon M. Bossuet , le Chap. XII. marque les persécutions que l'Eglise a eu à souffrir dans les premiers siècles ; il falloit donc bien qu'en passant du Chap. XI. au Chap. XII. M. de la Chétardie revint du jugement dernier aux premiers siècles de l'Eglise. Ce retour n'est point arbitraire ; il est fondé sur le sens naturel du texte.

„ Enfin , dit D. Calmet , la durée du quatrième âge de l'Eglise , que „ M. de la Chétardie fait aller depuis Mahomet jusqu'à Luther , me „ paroît bien longue en comparaison des autres ; il contient environ „ mille ans d'intervalle. “ A cela il pourroit suffire de répondre , que la distribution de ces sept âges , n'étant pas aussi arbitraire , que Dom Calmet le pense , si l'un de ces âges est plus long que les autres , ce n'est pas à M. de la Chétardie qu'il faut l'imputer ; il ne fait que suivre le texte. Mais de plus le vuide n'est pas si long que D. Calmet le présente ; & M. de la Chétardie ne passe pas ainsi immédiatement de Mahomet à Luther. La durée de cet âge n'est pas occupée par le seul Mahométisme ; elle est partagée , selon M. de la Chétardie même , par deux grands événements ; le Mahométisme , annoncé à l'ouverture du quatrième sceau ; & le schisme des Grecs , annoncé au son de la quatrième trompette : à quoi on pourroit encore ajouter l'assujettissement des Grecs aux Turcs , événement qui paroît être annoncé à l'effusion de la quatrième coupe , comme nous le ferons voir ailleurs : voilà trois grands événements qui peuvent bien suffire pour partager ce long intervalle.

D. Calmet termine sa critique par ces mots : „ Il n'entre point dans „ l'examen des explications particulières de M. de la Chétardie , cela „ meneroit trop loin. “ On pourroit ajouter que cela seroit même en quelque sorte inutile. Pour juger d'un système , il n'est pas nécessaire de descendre jusqu'au dernier détail , & de discuter jusqu'aux moindres parties qui le composent. S'il falloit soumettre à une pareille discussion le système de D. Calmet même , je laisse au Lecteur à juger combien de difficultés nous aurions à former. Ce qui fait le mérite d'un système , c'est la justesse des principes généraux qui en sont la base & le fondement. Or les principes généraux du système de M. de la Chétardie , c'est 1°. Que les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux & le son des sept trompettes , représentent l'histoire des sept âges de l'Eglise depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement qui sera l'époque du septième & dernier âge qui est

SUR L'APOCALYPSE. 517

l'âge de l'éternité bienheureuse. 2°. Que les combats du dragon au Chap. XII. sont ceux du démon contre l'Eglise dans les trois premiers siècles. 3°. Que ce qui est dit de la bête & de son faux-Prophète & toute la suite des Chap. XIII. XIV. & XV. peut se rapporter dans un premier sens au regne de Julien , mais bien plus particulièrement au regne de l'Antechrist. 4°. Que l'effusion des sept coupes peut se rapporter aux vengeances que Dieu a exercées sur Julien & sur l'Empire Romain , mais plus particulièrement à celles qu'il exercera sur l'Antechrist & sur son Empire. 5°. Que ce qui est dit de la grande prostituée, & de la bête sur laquelle elle est assise , regarde Rome Païenne , & son Empire idolâtre. 6°. Que le dernier combat de la bête représente le combat de l'Antechrist. 7°. Que les mille ans pendant lesquels le dragon demeure enchaîné , représentent tout le temps qui s'écoulera depuis le triomphe de l'Eglise sous Constantin jusqu'à la persécution de l'Antechrist. 8°. Enfin que la conspiration de Gog & Magog est celle qui éclatera au temps de l'Antechrist. Voilà ce qui fait le fond du système de M. de la Chétardie ; voilà par où il faut en juger.

Que dans l'application de ces principes , & dans le détail de l'interprétation , il se trouve quelque explication particulière , où M. de la Chétardie n'ait pas rencontré aussi juste , nous ne prétendons pas sur cela le défendre ; nous ne disons pas que son Ouvrage soit sans défaut. Et pour montrer l'impartialité avec laquelle nous tâchons d'en juger , nous exposerons ici sincèrement les défauts que nous croyons y appercevoir : nous regardons même cela comme nécessaire pour prévenir les difficultés qui pourroient naître dans l'esprit du Lecteur , & pour le faire entrer mieux dans le sens du Texte sacré.

Dans l'explication des signes qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux , M. de la Chétardie pense que ceux qui accompagnent l'ouverture du sixieme sceau sont placés là par anticipation ; qu'ils représentent la grande catastrophe qui terminera la durée des siècles , & sera l'époque du septieme âge ; & qu'ainsi les signes qui accompagnent l'ouverture du sixieme sceau doivent être comparés avec ceux qui accompagnent le son de la septieme trompette. Nous pensons qu'il n'y a point là d'anticipation ; que les signes qui accompagnent le sixieme sceau ne doivent pas se prendre à la lettre , & ne regardent point la grande catastrophe qui terminera la durée des siècles ; que ce sont des symboles qui représentent le même fléau qui est annoncé au son de la sixieme trompette ; & qu'ainsi il faut comparer les signes qui accompagnent l'ouverture du sixieme sceau avec ceux qui accompagnent le son de la sixieme trompette. Cet arrangement est si naturel , qu'il seroit inutile de s'étendre beaucoup pour en prouver la nécessité ; dès que les cinq premiers sceaux doivent être comparés avec les cinq premières trompettes , il suit delà naturellement que le sixieme sceau doit être comparé avec la sixieme trompette.

IV.  
Eclaircissemens sur les difficultés qui peuvent se rencontrer dans le système de M. de la Chétardie.

Dans l'explication des symboles qui accompagnent le son des sept trompettes, M. de la Chétardie pense que la plaie des fauterelles qui est le premier malheur annoncé au son de la cinquieme trompette, est le Luthéranisme même qui lui paroît être annoncé déjà à l'ouverture du cinquieme sceau. Nous pensons bien aussi que les symboles qui accompagnent l'ouverture du cinquieme sceau peuvent convenir au Luthéranisme ; mais nous doutons qu'il en soit de même de ceux qui accompagnent le son de la cinquieme trompette : il y a dans la plaie des fauterelles une circonstance particuliere qu'il est difficile d'appliquer au Luthéranisme. Il est dit deux fois que ces fauterelles auront le pouvoir de tourmenter les hommes *pendant cinq mois* ; soit qu'on l'entende de mois de jours ou de mois d'années, il est difficile d'appliquer cela au Luthéranisme ; cette hérésie a duré non-seulement plus de cent cinquante jours, mais encore plus de cent cinquante années : & M. de la Chétardie est obligé d'avouer que ces *cinq mois* sont un mystere qu'il ne comprend pas. Nous pensons, que comme selon M. de la Chétardie, les symboles qui accompagnent le son de la quatrieme trompette annoncent le schisme des Grecs, qui dans le quatrieme âge devoit succéder au Mahométisme annoncé à l'ouverture du quatrieme sceau ; de même les symboles qui accompagnent le son de la cinquieme trompette peuvent annoncer une plaie qui dans le cinquieme âge doit succéder au Luthéranisme annoncé à l'ouverture du cinquieme sceau. Ceux qui viendront après nous, en jugeront plus sûrement que nous.

M. de la Chétardie pense que ce qui est dit de la bête & de son faux-Prophete, & toute la suite des Chap. XIII. XIV. & XV. peut s'appliquer dans un premier sens au regne de Julien, & aux vengeances de Dieu sur l'Empire Romain idolâtre ; & il prend soin de rassembler tout ce qui peut servir à justifier ce premier sens. Nous pensons que c'est un soin superflu, & que ce n'est pas là l'objet de la prophétie. M. de la Chétardie convient que la prophétie se rapporte dans un second sens au regne de l'Antechrist, & au dernier jugement, & même que c'est là le sens principal ; nous pensons que c'est le sens unique. S'il falloit reconnoître un premier sens, nous préférerions volontiers l'interprétation de M. de la Chétardie ; il nous paroît qu'elle se soutient mieux que celles de D. Calmet & de M. Bossuet : il ne mêle pas la persécution de Dioclétien avec celle de Julien ; & il ne fait pas de cet Empereur le faux-Prophete de la bête : il suppose seulement que la septieme tête de la bête représente Julien ; & il croit trouver dans le nom de cet Empereur le nombre 666. Le nom de cet Empereur étoit *Claudius Flavius Julianus*, qui s'exprimoit par abréviation ainsi *C. F. Julianus* : il reçut de Constance le nom de *César* qui marquoit sa dignité ; & il prit lui-même le nom d'*Auguste* : mais M. de la Chétardie regarde ce dernier titre comme une usurpation ; & il ne s'y arrête pas ;

il remarque que ce Prince par son impiété a mérité le surnom d'*Apostat*, & que selon l'Historien Socrate, un célèbre Evêque qui lui donna ce nom, l'appella aussi *Athée* : il réunit ensuite ces cinq mots, C. F. IVLIANUS CÆSAR ATHEVS, & il fait remarquer que l'on y trouve précisément le nombre 10CLXVI. Sur quoi Dom Calmet observe qu'il vaudroit mieux dire que ce nombre se trouvoit dans le nom de cet Empereur, tel qu'il s'écrivoit sur les médailles & dans les inscriptions : C. F. IVLIANUS. CÆS. AVG. Mais toute la suite de la prophétie convient si imparfaitement à ce temps-là, que nous pensons qu'il seroit mieux de la rapporter uniquement au temps de l'Antechrist.

Enfin M. de la Chétardie suppose que les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes représentent les vengeances que Dieu devoit exercer sur Julien & sur l'Empire Romain idolâtre ; mais de telle sorte cependant qu'elles s'accompliront plus littéralement dans la ruine de l'Antechrist & de son Empire. Nous pensons qu'en effet les vengeances du Seigneur sur l'Empire Romain idolâtre se trouvent annoncées à l'effusion de la troisième coupe ; & à l'effusion de la septième coupe, celles qu'il exercera sur l'Empire Antichrétien. Mais cela même contribue à nous faire remarquer le rapport qui se trouve entre l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes, & l'effusion des sept coupes. M. de la Chétardie remarque lui-même qu'il y a un rapport sensible entre le symbole qui accompagne l'effusion de la sixième coupe & ceux qui accompagnent le son de la sixième trompette : & nous avons vu que M. Bossuet en a aussi été frappé. De ce rapport si sensible, M. de la Chétardie conclut que l'effusion de la sixième coupe annonce dans un second sens le même fléau déjà annoncé au son de la sixième trompette. Ajoutez à cela que les vengeances du Seigneur sur l'Empire Romain déjà annoncées, selon la remarque de M. de la Chétardie, à l'ouverture du troisième sceau, & au son de la troisième trompette, se retrouvent ici manifestement annoncées à l'effusion de la troisième coupe. Voilà donc un rapport sensible entre ces trois grands tableaux, premièrement à l'égard du sixième âge, secondement à l'égard du troisième âge. Delà nous concluons que les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes représentent les divers effets de la colère de Dieu sur ses ennemis dans les sept âges de l'Eglise : & nous pensons même que c'est là l'unique sens du texte.

Voilà les seuls points essentiels sur lesquels nous différons des sentiments de M. de la Chétardie. Ainsi des huit principes qui sont le fondement de son système, il n'y en a qu'un seul que nous ne voudrions pas soutenir ; c'est le quatrième, qui a pour objet l'effusion des sept coupes. Si nous nous écartons du troisième, c'est seulement à l'égard du double sens qu'il suppose. Enfin de ces huit principes le premier ne nous paroît susceptible de difficultés que dans l'application que M. de

la Chétardie en fait aux symboles qui accompagnent le son de la cinquième trompette & l'ouverture du sixième sceau. Dans tout le reste nous adopterions volontiers en général les vues de M. de la Chétardie.

V.  
Parallele des  
systèmes de M.  
Bossuet, de D.  
Calmet & de  
M. de la Ché-  
tardie.

M. Bossuet, D. Calmet & M. de la Chétardie partent tous du même principe; ils reconnoissent que c'est dans l'Histoire de l'Eglise, qu'il faut chercher l'interprétation de l'Apocalypse; & ils s'accordent à combattre & à détruire l'abus que quelques-uns des Protestants faisoient de ce Livre sacré. Ils conviennent sur le sens des Chapitres XVII. & XVIII. & ils reconnoissent que là est représentée Rome païenne & son Empire idolâtre. Mais M. Bossuet & D. Calmet prenant cela pour la clef principale de ce Livre divin, croient pouvoir ensuite abandonner l'opinion commune des Peres sur le sens des Chap. XI. & XIII. ou au moins la renvoyer à un second sens qu'ils n'approfondissent pas; & vivement frappés des grandes révolutions qui éclaterent dans les cinq premiers siècles, ils pensent qu'il faut y rapporter toutes les prophéties contenues depuis le commencement du Chap. IV. jusqu'à la fin du Chap. XIX. M. de la Chétardie frappé & du concert unanime des Peres sur le Chap. XI. & de l'évidence même du texte de ce Chapitre, croit devoir conserver une opinion si universellement reçue & si solidement fondée: il pense que sur le Chap. XI. comme sur le Chap. XVII. il faut s'en tenir à l'opinion commune des Peres, & reconnoître avec eux dans le Chap. XVII. Rome païenne & son Empire idolâtre, & dans le Chap. XI. l'Antechrist & les deux témoins qui doivent être par lui mis à mort: il pense que ces deux Chapitres pris en ce sens, sont deux clefs aussi essentielles l'une que l'autre: & avec le secours de ces deux clefs, il découvre dans l'Apocalypse toute l'Histoire de l'Eglise depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement.

Les vues de M. Bossuet & de D. Calmet sont plus bornées, & en cela même sujettes à plusieurs difficultés fondées sur le sens naturel du texte, & sur le sentiment unanime des Peres: les vues de M. de la Chétardie sont plus étendues, & en cela même justifiées par le témoignage unanime des Peres, & par le sens naturel du texte. Nous avouons que l'on ne trouve pas dans l'Ouvrage de M. de la Chétardie cette beauté de diction qui se fait admirer dans tous les Ouvrages du grand Bossuet: mais nous sommes persuadés que le Lecteur judicieux & équitable ne juge pas des pensées par l'expression:

VI.  
Plan de l'A-  
pocalypse se-  
lon ce qui ré-  
sulte de ce  
qu'il y a de  
meilleur dans  
ces trois systé-  
mes.

Ainsi rassemblant ce qu'il y a de meilleur dans ces trois systèmes, & profitant des vues qu'ils nous présentent, nous disons avec M. Bossuet, que l'on peut distinguer dans l'Apocalypse trois parties principales: les avertissements, les prédictions, & les promesses. Les trois premiers Chapitres renferment le titre & la préface du Livre avec les avertissements adressés aux sept Eglises d'Asie. Les dix-sept Chapitres suivants renferment les prédictions, dans lesquelles on peut distinguer six révé-

lations principales. Dans la première qui contient les Chapitres IV. V. VI. & VII. se trouve l'histoire des six premiers âges de l'Eglise, représentée sous le voile des symboles qui accompagnent l'ouverture des six premiers sceaux. Dans la seconde, qui contient les Chapitres VIII. IX. X. & XI. se trouve l'histoire de l'Eglise partagée de même en six âges depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement qui sera l'époque du septième âge, & représentée sous le voile des symboles qui accompagnent le son des sept trompettes, qui paroissent à l'ouverture du septième sceau, en sorte que les symboles qui accompagnent le son de la septième trompette, terminent en même temps, & le son des sept trompettes, & l'ouverture des sept sceaux. Dans la troisième révélation qui contient les Chapitres XII. XIII. & XIV. se trouvent les persécutions des trois premiers siècles, représentées sous le voile des combats du dragon; & la grande persécution de la fin des siècles, représentée sous le voile de celle que doit exercer la bête qui monte de l'abîme accompagnée de son faux-Prophète, & les autres grands événements qui doivent terminer la durée des siècles. Dans la quatrième révélation qui est contenue dans les Chapitres XV. & XVI. se trouve l'histoire de l'Eglise partagée encore en six âges depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement qui sera l'époque du septième âge, & représentée sous le voile des symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes. Dans la cinquième révélation, qui contient les Chapitres XVII. XVIII. & XIX. se trouve la ruine de Rome Païenne, représentée sous le voile de la condamnation & de la ruine de la grande Prostituée; & la ruine de l'Antechrist & de tout son parti, représentée sous le voile de la ruine de la bête & de ses armées. Dans la sixième révélation, qui est contenue dans le seul Chapitre XX. se trouve l'enchaînement du dragon après les persécutions des trois premiers siècles; le regne temporel de Jesus-Christ sur la terre, en la personne des Princes Chrétiens, depuis le triomphe de l'Eglise sous Constantin; le déchaînement du dragon & son dernier combat au temps de l'Antechrist; enfin sa dernière condamnation au jour du dernier jugement. Les deux derniers Chapitres renferment les promesses qui regardent l'état de l'Eglise dans l'éternité bienheureuse.

Ainsi les prédictions de l'Apocalypse peuvent se rapporter à trois objets principaux; l'histoire de l'Eglise, les combats de la bête, & les combats du dragon: l'histoire de l'Eglise distribuée en sept âges, & représentée sous le voile des symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes, & l'effusion des sept coupes; les combats de la bête au temps des Empereurs Païens, & au temps de l'Antechrist; les combats du dragon dans les premiers siècles de l'Eglise, & à la fin des temps. Nous placerons à la suite de cette Préface deux Dissertations: dans la première nous exposerons l'histoire des sept

*Dissertation  
sur les sept âges de l'Eglise.*

Dissertation  
sur le sixieme  
Age de l'Eglise.

verture des sept sceaux, le son des sept trompettes, & l'effusion des sept coupes : dans la seconde, nous traiterons particulièrement du sixieme Age ; & en exposant les signes qui annoncent & caractérisent les événements principaux qui le rempliront & le partageront, nous acheverons de justifier D. Calmer, le P. de Carrieres, & M. l'Abbé de Venecé, qui ont suivi l'opinion commune des Peres & de toute la Tradition sur la liaison intime des quatre événements qui termineront la durée des sieclés ; savoir la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, & le dernier avènement de Jesus-Christ. Maintenant nous allons montrer les raisons qui nous empêchent de nous rendre aux vues nouvelles & fort différentes, qui ont été proposées dans un nouveau Commentaire sur l'Apocalypse imprimée depuis la premiere édition de cette Bible.

---

### A R T I C L E V I I.

*Système de M. l'Abbé Joubert exposé par lui-même. Difficultés qui s'y trouvent. Réponses aux objections. Conséquences qui résultent des précédentes Observations sur les systèmes de M. Bossuet, de M. de la Chétardie, & de M. l'Abbé Joubert. Avantages du Plan proposé dans l'Article précédent.*

I.  
Origine du  
système de M.  
l'Abbé Joubert  
sur l'Apoca-  
lypse, & du  
Commentaire  
qu'il a donné  
sur ce divin  
Livre.

**D**ISCIPLÉ de M. l'Abbé Duguet, qui a donné une Explication de la Prophétie d'Isaïe, dans laquelle, selon la méthode des SS. Peres, il s'attache à découvrir les Mysteres de Jesus-Christ, & les Regles des Mœurs ; M. l'Abbé Joubert suivant le même plan, a donné successivement une Explication des principales Prophéties de Jérémie, d'Ezéchiel & de Daniel ; un Commentaire sur les douze petits Prophetes ; & enfin un Commentaire sur l'Apocalypse. (a) Il y a certainement d'excellentes choses dans tous ces Ouvrages : mais, sur les événements futurs, ces deux Auteurs y ont suivi certaines vues qui s'écartent de l'opinion commune des Peres, en supposant un long intervalle entre la conversion future des Juifs & la fin des sieclés. On a vu les raisons qui m'ont empêché d'adopter cette hypothese : M. Joubert ne les ignoroit pas, & plus d'une fois il entreprit de vive voix de

---

(a) L'Ouvrage de M. Duguet sur Isaïe forme cinq volumes in-12. imprimés à Paris, en 1734. Celui de M. Joubert sur les grands Prophetes, cinq volumes in-12. en 1749. Sur les petits Prophetes, cinq volumes in-12. en 1754.-1759. Sur l'Apocalypse, deux volumes in-12. en 1762.

m'en dissuader. Mais comme je me suis cru bien fondé à soutenir sur ce point l'opinion commune ; il crut aussi de son côté devoir demeurer dans son sentiment : & comme son sentiment se trouve contredit par l'Explication que je viens de proposer sur le divin Livre de l'Apocalypse, en conservant l'opinion commune ; il crut devoir donner une Explication de l'Apocalypse conforme à son sentiment, c'est-à-dire, conforme aux vues de M. Duguet qu'il avoit adoptées. Ainsi le Commentaire qu'il a donné sur l'Apocalypse postérieurement à la première édition de cette Bible, est une réfutation indirecte de l'Explication que je viens de proposer : c'est ce qui m'oblige d'exposer ici les raisons qui m'empêchent de préférer l'Explication qu'il a donnée. Pour le faire avec succès, je dois ne rien dissimuler de la force de ses preuves. Ce sera donc lui-même qui exposera ici son plan : après quoi je montrerai les difficultés que j'y trouve, & qui m'ont empêché de l'adopter.

M. l'Abbé Joubert a très-bien reconnu l'insuffisance de l'Explication donnée par M. Bossuet, & le mérite qui distingue celle de M. de la Chétardie : mais ne trouvant ni dans l'un ni dans l'autre ce qu'il desiroit, il s'est formé un plan tout différent. Écoutons-le.

II.  
Système de M.  
l'Abbé Joubert  
exposé par lui-même.

» *Heureux celui qui lit & entend les paroles de cette Prophétie, & qui garde ce qui y est écrit*, ( dit l'Esprit-Saint au commencement même (a) de ce Livre. ) Pour parvenir à cette intelligence, dit M. l'Abbé Joubert, (b) nous nous sommes proposé de suivre des règles sûres, & capables de faire éviter les écueils d'une interprétation fautive & erronée.

» 1<sup>o</sup>. Nous avons rapproché l'Apocalypse, de tout le corps des Écritures, & en particulier des anciennes Prophéties, auxquelles elle s'unit par des rapports multipliés. C'est une chose avouée de tous les Interpretes, & attestée par l'Apocalypse même, (c) que S. Jean a été instruit par l'Esprit qui animoit les Prophetes ; qu'il a emprunté d'eux les images dont il se sert ; qu'il montre leurs prédictions comme devant avoir un nouvel accomplissement à l'égard du peuple Chrétien, jusques dans les temps les plus éloignés. C'est donc en rappelant les anciennes révélations, que l'on doit expliquer celle que Jesus-Christ a donnée à son Apôtre ; & celle-ci doit à son tour répandre sur les précédentes un jour nouveau. Ainsi l'Écriture se développe elle-même ; & c'est dans son propre fond, qu'on doit chercher le Commentaire qu'il faut lui donner. «

» 2<sup>o</sup>. Les Saints Peres nous présentent diverses ouvertures sur l'Apo-

(a) *Apoc.* 1. 3. — (b) Comme sur l'Apocal. Tome I. Préf. p. vj. & suiv. Si je parois ici reprendre de bien haut cette Analyse, c'est qu'il est important de voir l'enchaînement des principes sur lesquels ce système est fondé, afin de pouvoir mieux ensuite discerner d'où peut être venu le faux qui s'y trouve. — (c) *Apoc.* xii. 6.

» calypse, dont il est nécessaire de profiter. Les unes sont des prin-  
 » cipes généraux, & les autres des vues plus détaillées. A l'égard des  
 » principes, ils se réduisent à nous apprendre que l'Apocalypse décrit  
 » les événements qui intéressent l'Eglise, soit qu'il s'agisse des persé-  
 » cutions ouvertes des premiers siècles, soit qu'il soit question des  
 » séductions des derniers temps, & en particulier de celle de l'Ante-  
 » christ.

» Nous avons recueilli dans le Commentaire plusieurs textes des saints  
 » Docteurs, qui sont formels sur cette vérité générale, que l'histoire  
 » de l'Eglise est consignée dans l'Apocalypse : (a) *In Apocalypsi Joannis,*  
 » *ordo temporum sternitur.*

» A l'égard des explications détaillées où les Peres sont entrés, on  
 » trouve plus de variété dans leurs Ecrits, aussi-bien que dans les  
 » Commentateurs récents. Aussi est-il libre de choisir en ce genre ce qui  
 » paroît plus prouvé ; & l'on fait que M. Bossuet a remarqué, à cette  
 » occasion, que c'est par rapport aux dogmes, que l'unanimité des  
 » Peres fait loi, & non à l'égard des recherches sur le *déchiffrement*  
 » *des Prophéties*, (b) qui peut être plus ou moins parfait, selon les  
 » secours qu'il plaît à Dieu de donner dans certains temps, & aussi  
 » selon les connoissances plus étendues que fournit le spectacle d'une  
 » longue histoire, où l'on apperçoit les maux que l'Eglise peut éprouver  
 » dans une grande suite de siècles.

» 3°. La lumière d'une Théologie exacte & conforme en tout au  
 » dépôt sacré de la doctrine orthodoxe, est un autre flambeau très-  
 » nécessaire pour guider un sage Interprete dans l'explication de l'Apo-  
 » calypse. Comment en effet discernera-t-on les biens d'avec les maux,  
 » les plaies qui châtient les iniquités des hommes, & les démarches  
 » du serpent pour les tromper, si l'on n'a sur tous ces points des idées  
 » justes, à l'aide desquelles on puisse les reconnoître dans les peintures  
 » qu'en fait saint Jean ? (c)..... Les Protestants, & le Ministre Jurieu,  
 » en particulier, ont lu l'Apocalypse, selon les erreurs & les préjugés  
 » de leur secte. Aussi dans quelles étranges illusions ne sont-ils pas  
 » tombés ? C'est un avertissement que Dieu a donné d'une manière  
 » très-publique, de la nécessité d'une doctrine fidele pour l'interpré-  
 » tation des Ecritures. Nous nous sommes fait un devoir de suivre en  
 » tout cette doctrine sainte, dans le Commentaire que nous donnons au  
 » Public.....

» Mais, dira-t-on, l'obscurité de l'Apocalypse (d) est si grande.  
 » Pourquoi entreprendre un travail dont le succès est trop incertain ? Ne

(a) *Tert. de resurr. c. 15.* == (b) Bossuet. *Préf. sur l'Apoc. n. 17. 20. 21. &c.* == (c) Je ne passe quelques phrases que pour abrégé. Je ne crains point qu'on lise ce que je supprime. == (d) Dans la même Préface de M. Joubert, page. xiiij, & suiv.

» vaut-il pas mieux s'arrêter à l'entrée d'un tel Sanctuaire , que d'essayer  
» d'en pénétrer les mysteres ?

» Ce raisonnement peut bien porter à confesser la foiblesse de l'esprit  
» humain , dans l'interprétation d'une prophétie énigmatique , & à  
» faire plier notre entendement sous le poids d'une révélation qu'il  
» doit recevoir avec un profond respect , quoiqu'il n'en puisse déve-  
» lopper tous les traits. Mais ce seroit un excès visible d'interdire tout  
» travail pour l'explication des sens qui y sont renfermés , & d'éteindre  
» tout desir de parvenir , au moins en partie , à la connoissance de ces  
» sens , qui ne peuvent être que très-importants & très-sublimes.

» Le Saint-Esprit lui-même excite ce desir par les paroles qui ont  
» été rapportées plus haut : *Heureux celui qui lit cette Prophétie , qui*  
» *l'entend , & qui garde ce qui est écrit.* Ce bonheur qui nous est pro-  
» posé , pour nous rendre plus éclairés sur les desseins de Dieu , &  
» plus fideles à suivre ses volontés , suppose manifestement que l'on  
» pourra jouir d'un tel avantage , & que l'étude que l'on fera , avec le  
» secours de Dieu , de cette portion des Ecritures , ne sera pas inutile &  
» sans fruit.

» C'est d'ailleurs une chose constante dans la Tradition de l'Eglise ;  
» que le soin qu'on a eu de pénétrer les mystérieuses prédictions de  
» l'Apocalypse. On le voit par l'usage que les Peres ont fait de divers  
» endroits de ce Livre , & par les Commentaires que les Auteurs tant  
» anciens que modernes en ont donnés.

» Dès les premiers siècles , il y avoit dans l'Eglise , dit M. Bossuet ;  
» (a) un esprit de rechercher dans l'Apocalypse ce qui se passoit dans le  
» monde par rapport à l'Eglise Chrétienne. . . . .

» C'étoit alors une chose commune , (b) d'appliquer les persécutions  
» décrites par S. Jean , à celles auxquelles on voyoit l'Eglise exposée.  
» Les saints Peres portoient aussi leurs vues sur celles des derniers  
» temps ; mais ils ne pouvoient , comme nous , confronter une suite  
» de malheurs déjà arrivés , avec les plaies des *Sceaux* & des *Trompettes* ,  
» qui préparent ensuite à la plus effrayante séduction.

» Saint Jérôme , (c) Paul Orose , (d) & avant eux Tertullien , (e)  
» voyoient dans la peinture de la grande prostituée , celle de la ville  
» qui étoit la Capitale de l'Empire Romain. S. Augustin dit (f) que  
» Rome est la Babylone d'Occident.

» M. Bossuet a recueilli ces traits dans les Ouvrages des Peres , &  
» il y a joint les recherches les plus savantes sur l'Histoire ancienne ,

(a) Bossuet, Préf. sur l'Apoc. n. 6. — (b) Joubert, Préf. sur l'Apocal. p. xviiij. & suiv. — (c) S. Hier. in Isai. xxiv. Tom. III. col. 209. & XLVII. col. 343. Edit. Bened. Ep. 151. ad Alg. q. 11. Ep. ad Marc. 17. edit. vet. — (d) Paul. Oros. l. 11. 3. VII. 2. — (e) Tert. adv. Jud. 9. contra Marc. 13. — (f) S. Aug. de Civ. Dei. l. xviii. 22.

» pour composer son Commentaire sur l'Apocalypse, se bornant à y  
 » découvrir les Juifs & les Païens persécuteurs de l'Eglise naissante,  
 » les premières hérésies, & la prise de Rome par Alaric. Cette chute  
 » de Rome est la grande catastrophe à laquelle viennent aboutir, selon  
 » M. Bossuet, les prédictions de S. Jean, & les jugements de Dieu sur  
 » l'Empire Romain, dont la Ville capitale s'étoit enivrée du sang des  
 » Martyrs.

» On ne peut nier la vérité de ce premier sens. Mais il est certain,  
 » 1°. Qu'il est compatible, de l'aveu même de M. Bossuet, (a) avec  
 » un autre accomplissement qui peut avoir lieu dans des siècles plus  
 » éloignés. C'est à cette occasion que cet illustre Prélat établit le prin-  
 » cipe de la fécondité des Prophéties, qui sont vérifiées à différentes  
 » reprises, en sorte qu'un premier sens ne doit point exclure les autres,  
 » qui peuvent avoir lieu dans d'autres circonstances.

» 2°. L'imperfection du sens donné par M. Bossuet, se montre en  
 » divers endroits, mais sur-tout dans la manière dont il explique la  
 » mission des deux Prophetes, qu'il entend du double témoignage du  
 » Clergé & du Peuple, en faveur de la Vérité. On sent combien  
 » cette interprétation est peu naturelle, pour ne pas dire qu'elle est  
 » forcée & contraire au Texte. Car il s'agit évidemment de deux  
 » hommes extraordinaires, qui sont suscités pour prêcher la pénitence,  
 » lorsque le Temple de Dieu est profané, & qui accompagnent leur  
 » prédication de l'éclat de divers prodiges, scellant ensuite leur parole  
 » par le martyre, suivi d'une glorieuse résurrection. Aussi la foule des  
 » Interpretes a-t-elle aperçu Elie & Hénoch dans les deux témoins du  
 » Chapitre XI.

» 3°. La persécution de la Bête soutenue de la séduction la plus  
 » générale, est un de ces traits que M. Bossuet ne sauroit trouver  
 » dans les violentes tempêtes du Paganisme, qui n'avoient d'autre  
 » caractère que celui d'une injustice & d'une cruauté extrême. M. de  
 » la Chétardie a remarqué, (b) avec grande raison, un tel défaut;  
 » la résurrection de la bête, & les prestiges de la Magie sous le regne  
 » de Julien, n'ayant pas formé, ajoute cet Auteur, une séduction si  
 » universelle, si éclatante, ni si efficace que celle dont parle S. Jean.

» Aussi M. de la Chétardie s'ouvre-t-il une carrière plus étendue  
 » pour l'explication de l'Apocalypse. Il découvre (c) dans les sept Sceaux  
 » & les sept Trompettes, sept âges de l'Eglise; (d) & il aperçoit dans  
 » cette chaîne des temps, le Mahométisme (e) & ses progrès, le

(a) Bossuet, Préf. sur l'Apoc. n. 15. — (b) De la Chétardie, Explicat. de l'Apoc. édit. de Paris, 1707. p. 184. — (c) P. 42. — (d) M. l'Abbé Joubert observe ici que Jacques de Paradis, Chartreux, dans le xv. siècle, a composé un *Traité des sept états de l'Eglise marqués dans l'Apocalypse* par l'ouverture des sept Sceaux. — (e) P. 63.

» schisme des Grecs , l'apostasie de Luther (a) & des derniers hérétiques ;  
 » & enfin la conversion générale & future du peuple Juif , (b) à laquelle  
 » il applique les Chapitres VII. & XIV. où cent quarante-quatre mille  
 » Israélites sont marqués du sceau de Dieu , & chantent le regne de  
 » l'Agneau sur la montagne de Sion.

» C'est donc un droit acquis aux Interpretes Catholiques , de per-  
 » fectionner leurs Commentaires sur l'Apocalypse , par une confron-  
 » tation plus étendue de l'histoire de l'Eglise avec les prédictions de  
 » ce Livre sacré. M. de la Chétardie n'a pas poussé la comparaison au  
 » delà des temps de Luther. On comprend aisément pourquoi il s'est  
 » arrêté à cette époque. Mais les événements postérieurs sont si extraor-  
 » dinaires. . . . qu'il n'est pas possible de se persuader que leur place  
 » ne doit pas se trouver dans l'Apocalypse. . . . De tels malheurs méri-  
 » tent bien autant d'être prophétisés , que l'inondation des Barbares  
 » dans l'Empire , & que la plaie des Mahométans , & des hérésies qui  
 » ont ravagé le Nord.

», Lorsque M. de la Chétardie a aperçu dans l'Apocalypse la fu-  
 » ture conversion des Juifs , il a découvert dans cette Prophétie un  
 » des grands objets auxquels elle a rapport. S. Jean est en effet occu-  
 » pé de deux œuvres très-différentes : l'une qui peut être appelée l'œu-  
 » vre d'iniquité & de malédiction ; l'autre qui est l'œuvre de Dieu , &  
 » renferme les bénédictions promises. Ces deux œuvres sont dépeintes  
 » dans les Sceaux , & montrées de nouveau dans les Trompettes , comme  
 » dans deux suites de tableaux , dont les premiers peignent en rac-  
 » courci , ce qui est présenté dans les autres dans un très-grand dé-  
 » tail.

», Les châtimens précédents , & les malheurs vont croissant. Mais  
 » la vérité reprend enfin tous ses droits , & la Justice regne avec un  
 » grand éclat. (c) Que l'on suive les Sceaux ; (d) on y verra la guerre ,  
 » la famine , la peste , venir successivement ravager la terre. Enfin  
 » tout l'univers est dans une confusion qui paroît être celle de la fin  
 » du monde , & il semble que le juste Juge va paroître pour frapper  
 » l'univers d'un irrévocable anathème. Mais la vengeance du dernier  
 » jour est suspendue par la vocation d'une multitude de Juifs tirés de  
 » toutes les tribus d'Israël. (e) Douze mille sont marqués du sceau de  
 » Dieu dans chaque Tribu , & le nombre de douze combiné avec celui  
 » de mille , est visiblement destiné à annoncer l'universalité des Juifs  
 » appelés à la foi. A la suite des Juifs sanctifiés , paroissent des Na-

---

(a) P. 78. — (b) P. 101. & 98. — (c) C'est ici que M. l'Abbé Joubert va com-  
 mencer d'exposer son plan : je supplie mes Lecteurs d'y donner toute leur attention , afin  
 de pouvoir ensuite plus facilement saisir les réflexions que je proposerai lorsqu'il s'agira  
 de montrer en quoi & pourquoi je ne puis adopter ce système. — (d) Chap. vi. 4. 5.  
 6. 8. 12. &c. — (e) Chap. vii. 1. 2. 3. & suiv.

„ tions innombrables, (a) revêtus d'habits blancs, ayant des palmes à  
 „ la main, & chantant des Cantiques à la gloire de Dieu & de  
 „ l'Agneau. On reconnoît ici ce que S. Paul a prédit, que le rappel  
 „ des Juifs fera comme une résurrection des morts pour le monde  
 „ entier; & que si leur réprobation a enrichi les peuples étrangers, à  
 „ plus forte raison leur vocation comblera-t-elle de biens les Nations  
 „ infideles. A l'égard de la venue du terrible Juge des vivants & des  
 „ morts, elle est différée. S. Jean n'en parle plus, & il se fait dans  
 „ le Ciel un silence (b) qui annonce la paix dont on goûte la dou-  
 „ ceur.

„ Le même plan des desseins de Dieu paroît de nouveau dans *les*  
 „ *Trompettes*. Tout déperit depuis la première jusqu'à la septième. Les  
 „ arbres (c) & les productions de la terre sont d'abord frappés: en-  
 „ suite la mer, avec les poissons & les vaisseaux après, les fleuves  
 „ & les fontaines que la chute de l'étoile rend amères. A ce malheur  
 „ succede ceux de la perte d'une partie de la lumière du soleil, de la  
 „ lune & des étoiles; l'ouverture de l'enfer, (d) d'où sortent des fau-  
 „ terelles très-nuisibles aux hommes; les barrières de l'Orient levées,  
 „ pour l'irruption d'une Cavalerie formidable & destinée à punir les  
 „ pécheurs. Tels sont les fléaux des six [premières] Trompettes. Mais  
 „ enfin vers le temps de la septième, (e) le Temple étant profané,  
 „ la Ville sainte foulée aux pieds, & n'y ayant qu'un certain nombre  
 „ d'adorateurs fideles autour de l'autel du Seigneur, paroissent deux  
 „ Prophetes extraordinairement envoyés. Ce sont deux Chandeliers lu-  
 „ mineux, & deux Oliviers pleins d'une onction divine. Mais leur lu-  
 „ mière & leur charité deviennent insupportables à la multitude de pré-  
 „ varicateurs qui forment une Bête cruelle. Cette Bête met à mort les  
 „ deux Prophetes. Ils ressuscitent, montent au ciel, & une Ville qui  
 „ refusoit de rendre gloire à Dieu, se convertit, (f) & lui rend ses  
 „ hommages. Cette conversion remplit le ciel de joie, & les Saints ap-  
 „ perçoivent dès ce moment que la face du monde va être changée,  
 „ les royaumes de la terre devenant celui de Jesus-Christ, & les mé-  
 „ chants qui avoient infecté l'univers de leur corruption, étant tous  
 „ exterminés. Alors l'Arche d'Alliance paroît dans le Temple: sym-  
 „ bole manifeste de la présence de Dieu au milieu d'Israël rétabli, &  
 „ réconcilié avec le Seigneur.

„ La septième Trompette est donc la clôture d'un ordre d'événements,  
 „ où les divines miséricordes commencent à rétablir ce que les  
 „ iniquités précédentes avoient renversé.

„ Dans les Chapitres suivants, l'Esprit de Dieu nous fait apperce-  
 „ voir le développement de ce rétablissement bienheureux, dont le

---

(a) *Ibid.* 9. &c. == (b) Chap. VIII. 1. == (c) *Ibid.* 7. 8. 9. 10. 12. == (d) Chap. IX. 1. &c. == (e) Chap. XI. 1. 2. 3. & suiv. == (f) *Ibid.* 13. &c.

» progrès, la supériorité sur l'œuvre du démon, la victoire entière sur  
 » cette œuvre de ténèbres sont admirablement décrites.

» Le dragon ennemi de l'Eglise, & accusateur des Justes, aussi-bien  
 » que la bête semblable en tout au dragon, & tenant les Saints dans  
 » une captivité très-dure, sont le sujet des Chapitres XII. & XIII.

» Mais dans le XIV. le regne de l'Agneau paroît avec splendeur  
 » sur la montagne de Sion, & les cent quarante-quatre mille Israéli-  
 » tes dont il avoit été parlé plus haut, sont ici montrés de nouveau  
 » comme formant la Cour du Roi des Rois, & portant le nom de  
 » l'Agneau & de son Pere sur leur front. C'est une répétition de ce  
 » qui avoit été dit au Chapitre VII. dans l'histoire des Sceaux. L'E-  
 » vangile éternel est porté aux habitants de la terre, (a) par une suite  
 » de Ministres qui l'annoncent à toute nation, à toute tribu, à toute  
 » langue, & à tout peuple.

» Enfin les grands coups de la colere de Dieu sont portés à la Bête  
 » & à ceux qui ont son caractère & qui adorent son image. (b) Cet  
 » Empire diabolique est accablé de toutes sortes de plaies par l'effusion  
 » des Coupes. La grande Babylone périt. (c) Les noces de l'Agneau se  
 » célèbrent (d) avec des Cantiques & une alégresse qui retentissent  
 » dans le ciel, aussi-bien que sur la terre. Le Verbe de Dieu (e)  
 » remporte une signalée victoire sur la Bête & le faux-Prophete, qui  
 » sont précipités dans l'abîme. Jesus-Christ regne avec gloire pendant  
 » mille ans, (f) au milieu de ses Saints; & il foumet enfin tous ses  
 » ennemis, en procurant à son Eglise une paix longue & durable,  
 » devenue la récompense des pénibles épreuves auxquelles elle a été  
 » long-temps exposée pendant que les méchants jouissoient d'une énorme  
 » puissance.

» Ce n'est qu'après ce merveilleux renouvellement, que vient la scé-  
 » duction des derniers jours, (g) le jugement final, (h) la résurrection  
 » des morts, la félicité éternelle préparée dans le monde nouveau aux  
 » bienheureux habitants de la Jérusalem céleste.

» On ne peut méconnoître la liaison qui regne dans ces importantes  
 » révolutions. Elles naissent les unes des autres. Elles se succedent avec  
 » un ordre marqué. Et dès-lors comment ne pas convenir que S. Jean  
 » place entre la mission d'Elie & la fin du monde une multitude d'é-  
 » vénements, qui sans doute ne peuvent s'accomplir que dans la durée  
 » de plusieurs siècles? *Le regne de mille ans* en particulier marque un  
 » temps très-long. Or ce regne vient se placer avant le jugement der-  
 » nier, & il est la suite de la victoire remportée sur la Bête, dont

---

(a) Chap. XIV. 6. &c. — (b) Chap. XVI. 1. &c. — (c) Chap. XVIII. — (d) Chap. XIX. 7. &c. — (e) *Ibid.* 11. & suiv. — (f) Chap. XX. 4. &c. — (g) *Ibid.* 7. &c. — (h) Chap. XXI. & XXII.

„ l'Empire avoit été éblouissant jusqu'au point de subjuguier la très-  
 „ grande multitude des hommes malheureusement séduits. C'est dans  
 „ les jours d'une illusion si étendue, que les deux Prophetes étoient  
 „ venus pour consoler la Ville sainte foulée aux pieds par les Gentils  
 „ qui profanoient le Temple de Dieu. On ne peut séparer cet ordre  
 „ & cet arrangement des faits prédits; & rien ne prouve mieux la  
 „ vérité d'une interprétation, que lorsqu'elle suit pas à pas le fil de  
 „ cette histoire future.

„ L'Apocalypse ainsi envisagée donne visiblement la main, d'un côté  
 „ à la prophétie de Malachie, qui en promettant la venue d'Elie,  
 „ déclare que c'est pour détourner l'anathème prêt à exterminer la  
 „ terre, que ce Prophete sera envoyé : (a) *Mittam vobis Eliam Pro-*  
 „ *phetam. . . ne fortè veniam & percutiam terram anathemate.* Et d'autre  
 „ part l'Apocalypse ne s'unit pas moins évidemment à la prédiction  
 „ de S. Paul dans l'Épître aux Romains, lorsque cet Apôtre assure,  
 „ (b) que si le péché & le retranchement des Juifs a enrichi le monde,  
 „ la pleine & entière acquisition de ce peuple, l'enrichira à plus forte  
 „ raison beaucoup davantage. S. Jean nous révele en effet la longue suite  
 „ de bénédictions qui renouvelleront la face de la terre après la mission  
 „ d'Elie, & la sanctification des cent quarante-quatre mille Israélites  
 „ qui chantent les louanges de l'Agneau, & le suivent par-tout. Cette  
 „ gloire de l'Agneau s'élève comme un soleil. Elle répand ses rayons  
 „ parmi tous les peuples, par une solennelle publication de l'Evan-  
 „ gile. Jesus-Christ abat sous ses pieds tous ses ennemis, & il donne  
 „ au regne de la vérité sur la terre une stabilité, une douceur qui  
 „ rappelle la longue paix du regne de Salomon. Voilà encore une fois  
 „ un grand détail de ce que S. Paul ne nous fait entrevoir qu'en peu  
 „ de mots. Quelle harmonie dans les différentes Prophéties répandues  
 „ dans les Livres saints ! Elles s'expliquent & s'éclairent mutuellement,  
 „ & c'est une grande consolation pour ceux qui aiment l'Eglise, de  
 „ voir dans cette admirable union des prédictions divines, les abon-  
 „ dantes ressources, & les surprenantes prospérités que Dieu prépare  
 „ à son peuple, après tous les jours d'une extrême affliction. “

III.  
 Difficultés qui  
 se trouvent  
 dans le systé-  
 me de M. l'Ab-  
 bé Joubert, &  
 qui empêchent  
 qu'on ne l'a-  
 dopte.

Première mé-  
 priée, d'où

On vient de voir que M. l'Abbé Joubert pose pour principale preuve  
 de la justesse de son interprétation, la liaison qu'il croit découvrir dans  
 les événements annoncés par S. Jean, & sur-tout à l'égard des temps  
 à venir. *On ne peut méconnoître, dit-il, la liaison qui regne dans ces*  
*importantes révolutions. . . Et dès-lors comment ne pas convenir que S.*  
*Jean place entre la mission d'Elie & la fin du monde, une multitude*  
*d'événements, qui sans doute ne peuvent s'accomplir que dans la durée de*  
*plusieurs siècles ? Et plus loin : On ne peut, dit-il, séparer cet ordre &*

(a) *Malac.* vi. 6. = (b) *Rom.* xi. 12.

*cet arrangement des faits prédits ; & rien ne prouve mieux la vérité d'une interprétation, que lorsqu'elle suit pas à pas le fil de cette histoire future.*

*naissent dans ce système toutes les autres.*

Mais cette liaison qui lui paroît fournir une preuve si forte, est une liaison contre laquelle la lettre même du Texte réclame, une liaison qu'en effet la plupart des Peres & des Interpretes n'y ont point vue, une liaison que vraisemblablement lui-même n'y auroit point trouvée, s'il n'eût été prévenu du préjugé qui lui en a fait naître l'idée.

Remontons à ce qu'il nous a dit des regles qu'il s'est proposé de suivre pour éviter les écueils d'une fausse interprétation; nous y verrons naître les deux principaux germes du préjugé qui a pu lui faire ici illusion.

» 10. Nous avons rapproché l'Apocalypse, dit-il, de tout le corps » des Ecritures, & en particulier des anciennes Prophéties, auxquelles » elle s'unit par des rapports multipliés. « Et plus loin : » C'est donc » en rappelant les anciennes révélations que l'on doit expliquer celle que » Jesus-Christ a donnée à son Apôtre; & celle-ci doit à son tour répandre sur les précédentes un jour nouveau. « Il est très-certain que l'Apocalypse s'unit aux anciennes Prophéties par des rapports multipliés; & que par cette raison elle doit répandre sur ces Prophéties un très-grand jour. Le Nouveau Testament est la clef de l'Ancien; & en particulier l'Apocalypse est la clef des anciennes Prophéties. Mais faut-il en conclure que c'est par les anciennes révélations que l'on doit expliquer celles de l'Apocalypse? Il me semble que c'est précisément le sophisme de ceux qui prétendent expliquer un principe obscur par un principe plus obscur encore : *obscurum per obscurius*. Quoiqu'il y ait, dans l'Apocalypse, certains traits lumineux dont l'éclat a frappé presque tous les esprits : ces traits sont cependant environnés de nuages & d'obscurités qui ne se dissipent que par les événements que la succession des siècles nous offre. Mais les anciennes Prophéties sont encore plus obscures, sur-tout à l'égard des événements futurs, dont nous ne pouvons juger que par les lumières que nous présente le Nouveau Testament, & particulièrement l'Apocalypse même. Que fait donc ici M. l'Abbé Joubert? De son propre aveu c'est par les anciennes Prophéties qu'il va expliquer l'Apocalypse. Et en effet il est aisé de reconnoître que telle est la marche qu'il a suivie, & que telle est aussi la première cause de l'illusion qui lui a fait imaginer cette liaison contre laquelle tout réclame. Disciple de M. l'Abbé Duguet, qui croyoit avoir trouvé dans Isaïe une preuve démonstrative de la prolongation de la durée des siècles après la conversion future des Juifs, M. l'Abbé Joubert a considéré sous ce point de vue les Prophéties d'Isaïe expliquées par M. Duguet. Sous le même point de vue, il a entrepris d'expliquer lui-même les principales Prophéties de Jérémie, d'Ezéchiel, de Daniel & des douze petits Prophetes. Par-tout il a cru voir ce que M. Duguet lui avoit montré dans Isaïe; il est de-

meuré convaincu que le même plan devoit se trouver dans l'Apocalypse; & dès-lors il n'est plus étonnant qu'il ait cru l'y trouver. Mais pour cela il a fallu surmonter une difficulté qui vraisemblablement eût été insurmontable pour tout autre. En un mot il a fallu voir dans l'Apocalypse le contraire de ce que la plupart des saints Docteurs y avoient vu : il a fallu se persuader que le jugement des morts si bien marqué au Chapitre XI. *Et tempus mortuorum judicari*, n'est pas le jugement dernier.

2°. M. l'Abbé Joubert a très-judicieusement observé que » les SS. » Peres nous présentent, sur l'Apocalypse, *diverses ouvertures* dont il » est *nécessaire* de profiter. « Mais bientôt il élude l'un des principaux avantages de ce principe par une distinction qui est en elle-même très-vraie, mais dont il pousse trop loin l'application. Entre ces diverses ouvertures, *les unes sont des principes généraux, & les autres des vues plus détaillées*. Mais à quoi va-t-il réduire ces *principes généraux*? » A » l'égard des principes, dit-il, ils se réduisent à nous apprendre que » *l'Apocalypse décrit les événements qui intéressent l'Eglise*, soit qu'il » s'agisse des persécutions ouvertes des premiers siècles, soit qu'il soit » question des séductions des derniers temps, & en particulier de celle » de l'Antechrist. « Mais est-ce donc à cela que se réduisent les *principes généraux* que les Peres nous offrent, & dont il est *nécessaire* de profiter, si l'on veut saisir le vrai sens de ce Livre divin? L'un de ces principes est que *les deux témoins* dont il est parlé au Chap. XI. sont les deux Prophetes que Dieu enverra un jour sur la terre. M. l'Abbé Joubert a bien su lui-même faire valoir ce principe contre l'interprétation de M. Bossuet; mais l'un de ces principes est aussi que le jugement des morts marqué immédiatement après dans le même Chapitre, *Et tempus mortuorum judicari*, est bien certainement le jugement dernier : d'où toute la Tradition a très-solidement conclu qu'il y aura une liaison intime entre la mission de ces deux Prophetes & le jugement dernier; en sorte que comme S. Jean-Baptiste a été le Précurseur du premier avènement de Jesus-Christ; Elie le fera de même à l'égard du second : & c'est précisément ce que M. l'Abbé Joubert ne vouloit pas reconnoître, parce que cela est diamétralement opposé au sentiment de M. l'Abbé Duguet.

» A l'égard des *explications détaillées* où les Peres sont entrés, on » trouve, dit-il, plus de variété dans leurs écrits, aussi-bien que dans » les Commentateurs récents. Aussi est-il libre de choisir en ce genre » ce qui paroît plus prouvé. . . C'est par rapport aux dogmes, que » l'unanimité des Peres fait loi. « Ce principe est très-vrai; mais faudra-t-il en conclure que dès qu'il ne s'agit point des dogmes, on ne doit plus avoir aucun égard à l'unanimité des Peres? De ce qu'en pareil cas elle ne fait point loi, s'ensuivra-t-il, qu'elle ne soit plus d'aucun poids? Il est libre sans doute de choisir ce qui paroît plus

prouvé dans les points de détail sur lesquels les Peres ont plus varié : mais est-il prudent d'abandonner leur sentiment dans les points mêmes de détail sur lesquels ils ont moins varié ? Puis-je alors sagement user de ma liberté , au risque de m'égarer en quittant ceux qui devoient être mes guides ? Comme la plupart des Peres & des Interpretes s'accordent à reconnoître dans *les deux témoins* du Chapitre XI. les deux Prophetes que Dieu tient en réserve pour les envoyer sur la terre au temps marqué dans ses décrets , de même ils s'accordent à reconnoître dans le jugement des morts exprimé au même Chapitre , *Et tempus mortuorum judicari* , le jugement dernier : & quand sur ces deux points il seroit libre de penser autrement qu'eux , parce que cette interprétation n'intéresse pas la foi , seroit-il sage , seroit-il prudent , de s'en écarter au risque de s'égarer dans l'illusion d'un faux sens ? M. l'Abbé Joubert convient lui-même que M. Bossuet en s'écartant du sentiment commun des Peres sur *les deux témoins* , s'est éloigné du vrai sens ; comment n'a-t-il pas compris qu'il risquoit lui-même de se méprendre en s'écartant du sentiment commun des Peres sur ces mots du même Chapitre : *Et tempus mortuorum judicari*. Mais c'est qu'en admettant l'hypothese de M. Duguet sur la prolongation de la durée des siècles après la conversion des Juifs par le ministère d'Elie , il n'étoit pas possible de reconnoître le jugement dernier dans un texte qui suit de si près la mission d'Elie l'un des deux témoins. Il a donc fallu détourner ce texte de son sens naturel & littéral , pour y trouver un sens qui pût convenir à l'hypothese de M. Duguet. Ainsi M. l'Abbé Joubert n'a pris des saints Docteurs que ce qui pouvoit convenir à cette hypothese : seconde cause de l'illusion qui lui a fait trouver dans l'Apocalypse une liaison contre laquelle réclame également & le sentiment commun des Peres & l'évidence même du Texte.

Car en supposant que *le jugement des morts* dont il est ici parlé , n'est point le jugement dernier , M. l'Abbé Joubert en conclut que tout ce qui va suivre depuis le Chapitre XI. jusqu'à la fin , regarde les temps qui suivront la mission d'Elie & la conversion des Juifs par son ministère. Voilà précisément sur quoi il fonde cette prétendue liaison ; sur une supposition contre laquelle réclame la lettre même du Texte , & le sentiment commun des Peres. Car si selon le sentiment des Peres , & selon la lettre du Texte *le jugement des morts* ici marqué doit être le jugement dernier , les révolutions suivantes n'en sont point la suite , puisqu'après le jugement dernier , il n'y aura plus de nouvelles révolutions. Le système de M. l'Abbé Joubert est donc faux en ce qu'il suppose dans l'Apocalypse une liaison qui n'y est pas , & qui ne peut pas y être ; & ce faux vient de ce que prévenu en faveur de l'hypothese de M. l'Abbé Duguet , il se méprend sur le sens de ces mots importants du Chapitre XI. *Et tempus mortuorum judicari*.

Cette premiere méprise en entraîne après elle plusieurs autres sur

Seconde mé-  
prise, qui est  
une suite de la  
première.

lesquelles il est nécessaire de jeter ici du moins un coup d'œil. Car que va devenir dans le système de M. l'Abbé Joubert le mystère du Chapitre XII. Quel sera cet *enfant mâle* qu'une femme environnée du soleil, enfante avec douleur; cet enfant que le dragon attend pour le dévorer; cet enfant qui doit gouverner les nations avec une verge de fer, & qui enfin est enlevé vers Dieu, & assis sur le trône de Dieu: (a) *Et peperit filium masculinum qui reclusus erat omnes gentes in virga ferrea: & raptus est filius ejus ad Deum, & ad thronum ejus.* Ces traits caractérisent assez visiblement Jesus-Christ même. S. Jean qui à la fin du Chapitre XI. a été conduit jusqu'au dernier avènement de Jesus-Christ, est ici ramené aux premiers siècles de l'Eglise, au premier avènement même de ce divin Sauveur. C'est ainsi qu'on l'entend communément, parce que la lettre même du Texte conduit là. Mais selon le système de M. l'Abbé Joubert, ceci doit être postérieur à la mission d'Elie; & conséquemment il faut que cet *enfant mâle* soit le peuple Juif, dont une partie sera envoyée au ciel par le martyr pour y régner avec Jesus-Christ, tandis que l'autre restera sur la terre pour continuer d'y combattre contre le démon. Seconde méprise qui est une suite de la première: M. l'Abbé Joubert attribue au peuple Juif, ce qui, selon la lettre même du Texte & selon l'opinion commune, regarde Jesus-Christ même.

Troisième  
méprise, suite  
des deux pre-  
mières.

Que deviendra ensuite *la bête* du Chapitre XIII. & du Chapitre XVII. ce ne sera dans le système de M. l'Abbé Joubert, ni l'Empire idolâtre qui a persécuté l'Eglise dans les premiers siècles, ni l'Empire Antichrétien & infidèle qui la persécutera à la fin des temps; ce sera, si on l'en croit, un corps de méchants, qui, au milieu des temps & avant la conversion des Juifs, se trouveront mêlés avec les justes dans le sein de l'Eglise même. Quelle sera cette *Babylone* mystérieuse du Chapitre XVII. suivant le système de M. l'Abbé Joubert, ce ne sera point Rome idolâtre & persécutrice des Saints dans les premiers siècles de l'Eglise: mais ce sera dans un sens moral, la société des méchants qui se trouveront mêlés avec les justes dans le sein de l'Eglise même au temps de la conversion des Juifs. Il change le sens prophétique en sens moral; & néanmoins il prétend tirer dans ce sens moral même, un sens prophétique relatif à certain temps & à certaines révolutions. Troisième méprise: M. l'Abbé Joubert méconnoît dans les Chapitres XIII. & XVII. de l'Apocalypse ce que toute la Tradition y a vu, c'est-à-dire, dans *la grande Babylone*, Rome païenne, & dans *la bête qui étoit, qui n'est plus, mais qui doit un jour remonter de l'abîme*, l'Empire ennemi de Jesus-Christ, c'est-à-dire, l'Empire idolâtre qui a persécuté l'Eglise dans les premiers siècles, & l'Empire

(a) Apoc. xii, 5.

Antichrétien , qui s'élevant du milieu des nations infideles , recommencera d'opprimer & de persécuter l'Eglise à la fin des temps.

Que deviendra *le regne de mille ans* ? quand arrivera-t-il ? que signifie-t-il ? Dans le système de M. l'Abbé Joubert , ce regne de Jesus-Christ n'arrivera qu'après la conversion des Juifs , comme le pensoient les anciens Millénaires , & comme le pensent les Millénaires modernes , avec cette différence néanmoins , que les anciens Millénaires expliquoient ce regne de paix dans un sens littéral & charnel , au lieu que la plupart des Millénaires modernes en conçoivent des idées plus spirituelles. On a cependant été jusqu'à prétendre , même de nos jours , qu'alors Jesus-Christ viendra régner visiblement avec ses Saints sur la terre. M. l'Abbé Joubert blâmoit fort cet excès ; il avoit même écrit tout exprès pour combattre cette erreur. Mais il croyoit qu'en usant d'un sage discernement , on pouvoit admettre une partie du système des anciens & des nouveaux Millénaires. Quatrième méprise : M. l'Abbé Joubert méconnoît dans *le regne de mille ans* ce que les saints Docteurs y ont vu , le regne que Jesus-Christ exerce sur la terre , soit depuis son Ascension glorieuse , soit au moins depuis le triomphe de l'Eglise sous Constantin ; & il nous ramene , sinon aux erreurs , du moins aux illusions des anciens & des nouveaux Millénaires : en sorte qu'à cet égard le système de M. l'Abbé Joubert est non-seulement faux , mais même dangereux. On peut bien aujourd'hui n'en pas sentir tout le danger , parce que ces temps sont encore éloignés de nous : mais le danger se manifestera pour plusieurs , lorsqu'il ne sera plus temps de le prévenir. On ne sauroit être trop en garde contre un sentiment que S. Jérôme n'a cessé de combattre , & qui peut avoir des suites très-fâcheuses.

Quatrième  
méprise , suite  
des précédentes.

Enfin dans l'hypothèse de MM. Duguet & Joubert sur cette longue prolongation de la durée des siècles après la mission d'Elie & la conversion des Juifs , quels seront donc ces *deux témoins* dont parle S. Jean au Chap. XI. La plupart des Peres & des Interpretes pensent que ce seront Elie & Hénoch , les seuls qui aient été miraculeusement enlevés de la terre , & conservés vivants ; les seuls dont le retour futur soit expressément annoncé dans les Livres Saints : mais S. Hilaire a pensé que ce pourroit être Elie & Moïse , qui ont paru avec Jesus-Christ dans sa Transfiguration ; quelques Auteurs modernes ont adopté cette idée , & M. l'Abbé Joubert ne manque pas de s'en saisir , & de s'y attacher. Il suppose avec M. Duguet qu'Hénoch est réservé pour un autre temps , & qu'il ne paroîtra qu'à la fin des siècles comme toute la Tradition l'enseigne. Mais en plaçant la mission d'Hénoch à la fin des siècles , la plupart des Peres & des Interpretes le joignent avec Elie. Cinquième méprise : M. l'Abbé Joubert méconnoît dans *les deux témoins* de l'Apocalypse , l'un des deux Prophetes que la plupart des Peres & des Interpretes y ont reconnu. Il y reconnoît Elie ; mais il y méconnoît Hénoch.

Cinquième  
méprise , suite  
des précédentes.

Ce fut ce qui me donna lieu de lui opposer une objection dont j'ai parlé ailleurs. Car ce fut avec lui que j'eus l'entretien dont j'ai fait mention dans la Dissertation sur Hénoch. Cet entretien ne fut pas long ; & il ne sera pas inutile de le rappeler ici. M. l'Abbé Joubert ayant très-bien remarqué que le principal argument que j'oppose au système de M. Duguet est pris du Chap. XI. de l'Apocalypse , & particulièrement de ces quatre mots : *Et tempus mortuorum judicari* , me dit : » Ne concevez-vous pas qu'au temps de la conversion des Juifs , Dieu » rendra justice à ceux dont on avoit méconnu l'innocence , & qui » étoient morts sous cet opprobre ? C'est ainsi qu'alors il jugera les » morts. « Je lui répondis : » Je fais que vous avez dit cela , & qu'on » a fait plus ; c'est que dans une de nos Traductions Vulgaires , on a » changé les expressions du Texte , pour y mettre cela ; c'est-à-dire , » qu'au lieu de traduire littéralement *le temps de juger les morts* , on y » a mis , *le temps de rendre justice aux morts*. Convient-il de changer » ainsi les expressions du Texte pour lui faire dire ce qu'on veut ? » Non , dit M. Joubert : il faut conserver les expressions du Texte , » & les expliquer. Fort bien , lui dis-je : mais si les expressions du » Texte ont besoin d'être expliquées pour être réduites à cela , c'est » donc que par elles-mêmes elles disent plus que cela. Je conviens , » dit alors M. Joubert , qu'elles auront un second accomplissement » plus parfait au jugement dernier. Mais ce jugement , lui dis-je , est » intimement lié avec la mission des deux témoins qui doivent le pré- » céder : il y aura donc aussi alors une seconde mission de *deux té-* » *moins* : quels seront-ils ? « M. Joubert sentant ici toute la force de l'objection , demeura embarrassé , & me dit : » Vous savez que M. » Duguet place dans ce dernier temps la mission d'Hénoch. Je le fais , » lui dis-je ; en voilà un : où est l'autre ? « M. Joubert encore plus embarrassé , me dit : » Il pourroit être qu'il y en eût un autre. Oh ! » lui repliquai-je , je ne raisonne pas sur des possibilités ; je demande » des faits constants. Voilà un Prophète : où est l'autre ? « M. Joubert répéta : » Il est possible qu'il y en ait un autre. « N'est-ce pas avouer que l'objection est sans réplique ? L'hypothèse d'un double sens dans le Chapitre XI. de l'Apocalypse est donc aussi insoutenable dans le système de M. l'Abbé Joubert que dans le système de M. Bossuet. *Le jugement des morts* marqué dans ce Chapitre , ne peut être que *le jugement dernier* : les deux Prophètes qui le précèdent , ne peuvent être qu'*Elie & Hénoch* ; & la bête qui la met à mort , ne peut être que l'*Antechrist* qui persécutera l'Eglise à la fin des siècles. Ainsi par ces quatre mots , *Et tempus mortuorum judicari* , le sentiment commun des Peres & de la Tradition sur la mission d'Elie , la conversion des Juifs & la persécution de l'Antechrist , est justifié ; & tout ce qui s'y oppose est démontré faux.

M. l'Abbé Joubert nous oppose *la Prophétie de Malachie* , qui en

promettant la venue d'Elie, déclare que c'est pour détourner l'anathème prêt à exterminer la terre, ou selon l'expression du Texte, *afin que le Seigneur ne vienne point frapper d'anathème la terre*. S. Jean Chrysostome a prévenu cette objection. (a) Oui sans doute : Elie apaisera la colere du Seigneur, & fera différer l'anathème prêt à être lancé sur la terre. Mais cet anathème ne sera différé que jusqu'à ce que l'œuvre de la miséricorde du Seigneur soit accomplie par la conversion des Juifs, par la vocation & la foi d'une multitude prodigieuse de Gentils de toute nation, par la persécution même de l'Antechrist qui enverra au ciel des légions innombrables de Martyrs : & après que par cette sanglante persécution le nombre des fideles qui auront pu y échapper, sera devenu si rare que selon l'Evangile à peine le Fils de l'homme pourra-t-il trouver de la foi sur la terre ; alors l'anathème sera lancé. Cela ne souffre pas la moindre difficulté aux yeux de ceux qui n'ont pas l'esprit préoccupé d'un préjugé contraire.

M. l'Abbé Joubert nous allegue encore *la prédiction de S. Paul*, qui nous assure que si le retranchement des Juifs a enrichi le monde en donnant lieu à la vocation & à la foi d'une multitude innombrable de Gentils, le rappel de ce peuple enrichira le monde à plus forte raison beaucoup davantage. S. Grégoire le grand a également prévenu cette objection : cette riche & abondante moisson de fideles & d'élus, soit d'entre les Juifs, soit d'entre les Gentils de toute nation, ne l'empêche point de croire que la fin des temps ne soit alors très-proche : bien au contraire, plus il voit alors l'Eglise enrichie, plus il est persuadé qu'alors la fin du monde sera très-proche : (b) *Tantò quippè locupletius ditabitur, quantò & manifestius innotescit, quòd ad finem presentis vitæ temporalitas urgetur*. Cette abondante effusion du don de la foi sur les Juifs & sur les Gentils au temps de la mission des deux Prophetes, avant l'avènement du souverain Juge, ne contredit nullement la rareté de la foi sur la terre lorsque Jesus-Christ viendra juger les vivants & les morts. La seule persécution de l'Antechrist, la plus sanglante que l'Eglise ait éprouvée, suffira pour faire de presque tous ces néophytes autant de Martyrs, qui après avoir scellé de leur sang la vérité de l'Evangile, iront dans le ciel chanter éternellement les miséricordes du Seigneur sur eux.

Si l'on prétend qu'il faudra du moins un temps assez considérable pour annoncer l'Evangile dans toute la terre, & y rassembler cette multitude innombrable de fideles que Dieu y formera par sa grace : c'est encore à quoi S. Grégoire répondra que malgré toutes ces prétendues difficultés, il n'en est pas moins persuadé que plus l'Eglise doit alors être riche, plus la fin du monde sera proche : *Tantò quippè lo-*

IV.  
Réponses aux  
objections. 1<sup>o</sup>.  
Réponse à  
l'objection prise  
de la Prophétie de Malachie.

2<sup>o</sup>. Réponse  
à l'objection  
prise de la prédiction de S. Paul.

(a) Chryf. Hom. 58. in Matth. xvii. = (b) Greg. Mor. in Job. lib. xxxv. n. 35. . .

*cupletius ditabitur, quanto & manifestius innotescit, quod ad finem præsentis vitæ temporalitas urgetur.* Si dans la naissance même de l'Eglise, douze hommes ont suffi pour changer la face de l'univers, en moins de quarante années, que n'a-t-on pas lieu d'attendre de tout un peuple qui alors ramené à la foi par le ministère d'Elie, & par l'effusion abondante des miséricordes du Seigneur, rendra témoignage à Jesus-Christ dans toute la terre où il se trouve aujourd'hui dispersé? Ainsi sous quelque point de vue que l'on veuille considérer la prédiction de S. Paul, elle n'a rien d'incompatible avec cette liaison intime que S. Grégoire, S. Augustin, S. Jérôme, S. Jean Chrysostome & la plupart des Peres, ont remarqués entre la mission des deux témoins, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist & le dernier avènement de Jesus-Christ.

3<sup>e</sup>. Réponse à l'objection prise des diverses preuves que l'on oppose au témoignage de la Tradition.

Enfin M. l'Abbé Joubert nous renvoie aux preuves qui ont été opposées sur ce point aux témoignages de la Tradition dans divers écrits, mais principalement dans le Livre des *Regles* de M. l'Abbé Duguet, pour l'intelligence des *Saintes Ecritures*. Sur quoi il faut bien distinguer les *Regles* proposées dans ce Livre d'avec l'*Application* qui en est faite au retour des Juifs. Les *Regles* sont par elles-mêmes très-sages; mais elles ne forment que la première Partie de ce Livre: la seconde Partie consiste dans cette *Application* qui se trouve divisée en quatorze propositions, présentées comme autant de *Vérités sur le retour des Juifs*. Entre ces vérités, il y en a plusieurs qui sont en effet très-certaines: mais il y en a d'autres qui sont directement opposées au sentiment des Peres sur la liaison intime de ces quatre événements qui doivent terminer la durée des siècles: en un mot c'est là qu'en effet M. Duguet prétend établir son hypothèse sur la prolongation de la durée des siècles après la conversion des Juifs, en observant néanmoins de n'y point parler du regne de mille ans. Je crois avoir déjà répondu sommairement aux preuves de M. Duguet en divers endroits, & surtout à la fin de la Préface sur la Prophétie de Malachie. Mais j'y répondrai plus amplement dans la Dissertation qui va suivre sur le sixième âge, où il s'agira précisément de justifier sur ce point le sentiment commun des Saints Peres.

V.  
Conséquences qui résultent des précédentes observations sur les systèmes de M. Bossuet, de M. de la Chérardie, & de M. l'Abbé Joubert.

Recueillons maintenant les conséquences qui résultent des précédentes observations sur les différents systèmes de M. Bossuet, de M. de la Chérardie & de M. l'Abbé Joubert.

M. Bossuet s'est écarté du sentiment commun sur les deux témoins marqués au Chapitre XI. & sur le jugement des morts qui s'y trouve annoncé: mais il a très-bien reconnu au Chap. XVII. dans la grande Babylone, Rome païenne; & il a entièrement rejeté le sentiment des anciens & des nouveaux Millénaires.

M. de la Chérardie conserve le sentiment commun sur les deux témoins dont il est parlé au Chapitre XI. & sur le jugement des morts

qui

qui y est si clairement exprimé ; au reste il reconnoît comme M. Bossuet dans la Babylone du Ch. XVII. Rome païenne, & conjointement avec ce Prélat il rejette le sentiment des Millénaires.

M. l'Abbé Joubert n'admet qu'en partie le sentiment commun sur les deux témoins dont il est parlé au Ch. XI. il y reconnoît Elie ; mais il ne veut pas y reconnoître Hénoch ; il ne veut point reconnoître le jugement dernier dans le jugement des morts qui est ensuite annoncé. Il s'écarte également du sentiment de M. Bossuet, de M. de la Chétardie & de la plupart des Peres en refusant de reconnoître dans la grande Babylone du Ch. XVII. Rome païenne. Et enfin en plaçant après la conversion des Juifs le regne de mille ans, il nous ramene au sentiment des Millénaires : il ne veut pas cependant l'admettre en entier ; mais il en admet une partie.

En un mot de ces trois systèmes celui de M. l'Abbé Joubert est celui qui s'écarte le plus du sentiment commun des SS. Docteurs sur ces quatre points principaux.

Au contraire dans le plan que je propose, je conserve sur ces quatre points le sentiment commun des Peres. Je dis avec M. de la Chétardie & avec la plupart des Peres que *les deux témoins* marqués dans le Chapitre XI. sont Elie & Hénoch, & que le jugement des morts annoncé immédiatement après leur mission, est le jugement dernier : je dis avec M. de la Chétardie, avec M. Bossuet, avec les Saints Docteurs, que *la grande Babylone* du Ch. XVII. est Rome païenne : enfin avec M. de la Chétardie, avec M. Bossuet, avec S. Jérôme & avec les plus éclairés d'entre les Saints Docteurs, je rejette entièrement le sentiment des Millénaires, & je regarde non-seulement comme faux, mais même comme dangereux, tout ce qui seroit capable de nous y ramener. J'espère que mes Lecteurs reconnoîtront en cela tout l'avantage des vues que je leur propose. Nous cherchons la vérité : & c'est en suivant les Saints Docteurs que nous la trouverons.

VI.  
Avantages du  
plan proposé  
dans le précé-  
dent Article.



## A R T I C L E V I I I .

*Remarques sur l'Auteur de l'Apocalypse, & sur la canonicité de ce Livre.*

» **O**N a autrefois douté que S. Jean fût l'Auteur de l'Apocalypse.  
 » [ C'est D. Calmet qui parle. ] (a) On l'a attribué à Cérinthe,  
 » fameux hérésiarque de la fin du premier siècle, qui l'avoit, disoit-  
 » on, composée pour autoriser ses inventions & ses erreurs. Il est cer-  
 » tain que Cérinthe avoit écrit une Apocalypse; (b) & Baronius croit  
 » qu'il l'avoit publiée sous le nom de S. Jean. Mais ce qu'on en trouve  
 » dans les Anciens, fait voir qu'elle étoit différente de celle que nous  
 » avons de cet Apôtre. (c)

„ L'obscurité de la vraie Apocalypse, qui la rendoit inintelligible à la  
 „ plupart des Lecteurs, ne contribua pas peu à la faire considérer com-  
 „ me apocryphe. (d) Les Prophéties avant l'exécution sont toujours  
 „ très-obscurcs; & tandis qu'on n'en a point la clef, elles demeurent  
 „ fermées & comme inutiles à notre égard. Grotius conjecture qu'une  
 „ autre raison qui l'a fait rejeter par quelques Eglises pendant quelques  
 „ siècles, est qu'elle étoit fort rare, & que les Evêques la tenoient  
 „ cachée, de peur d'irriter les Empereurs, dont elle parloit d'une ma-  
 „ nière énigmatique à la vérité; mais pourtant assez claire, si l'on se fût  
 „ avisé de vouloir l'examiner. De plus, comme l'Auteur y parle de Gog  
 „ & Magog, du regne de mille ans, d'une première résurrection, d'une  
 „ Jérusalem nouvelle; choses dont les Cérinthiens, & quelques Chré-  
 „ tiens hébraïsants, abusoient; on n'en conseilloit pas indifféremment  
 „ la lecture, & on la conservoit dans les archives des Eglises avec beau-  
 „ coup de réserve.

„ Dès le second siècle Marcion & Cerdon rejetterent l'Apocalypse.  
 „ Caius Prêtre de l'Eglise Romaine, au troisième siècle, dans sa dis-  
 „ pute contre Procle chef des Cataphryges, ayant entrepris de détruire  
 „ l'erreur des Millénaires, dont les défenseurs s'appuyoient principale-  
 „ ment de l'autorité de ce Livre, prétendit que l'Apocalypse n'étoit  
 „ pas de S. Jean, mais de l'hérésiarque Cérinthe. Son sentiment fut suivi

(a) Préface de Dom Calmet, Art. III. — (b) *Theodorei hæretic. fabul. lib. 11. cap. 3.* — (c) Voyez M. de Tillemont, Not. 3. sur les Cérinthiens. — (d) *Dionys. Alexand. apud Euseb. lib. 11. cap. 25. Hist. Eccl.* Τις μὲν τῶν αὐτῶν ἡμῶν ἠδίκησαν ἐν ἀπεικονίσει πάντη τὴ βιβλίῳ, καὶ ἴκασιν κεφάλαιον διευδύνει ἀγωγῆς τε ἐν ἀευλόγητοι ἀποφαιμένης φιλίεβαί τε τῆ ἐπιγραφῆς, κἀμὴν δὲ τῆ τῆ ἀ' ἰκίσε κληῦσαι Κυριδιατὶ συγγραμμῆ ἀφρατῆς ἔσ.

par plusieurs Catholiques, comme le remarque S. Denys d'Alexandrie. Mais ce dernier, (a) qui vivoit au milieu du troisieme siecle, ne doutoit pas que ce Livre ne fût d'un homme saint & inspiré, qui portoit le nom de Jean, ainsi qu'on le lit dans plus d'un endroit de l'Apocalypse; il doutoit seulement qu'il fût de S. Jean l'Evangeliste. Le style & l'esprit de l'Auteur de ce Livre, lui paroissoient différents de celui de l'Evangeliste, dans son Evangile, & dans sa premiere Epitre. Il n'y trouvoit pas la même pureté de style, ni la même correction de langage, que dans ces autres ouvrages, qui sont sûrement de S. Jean. [ Il doutoit aussi qu'on pût l'attribuer à Jean Marc, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, & qui ne paroît pas avoir été dans l'Asie. ] Il aimoit mieux l'attribuer à un autre Jean, dont on voyoit le tombeau à Ephese, avec celui de S. Jean l'Evangeliste.

Au quatrieme siecle, les Aloges, sorte d'Ariens dont parle S. Epiphane, (b) la rejettoient aussi, parce que S. Jean y donne au Fils de Dieu le nom de *Verbe*, ainsi que dans l'Evangile, qu'ils rejettoient de même. Ils objectoient contre l'Apocalypse, qu'il y étoit parlé de l'Eglise de Thyatires, qui n'avoit jamais été, disoient-ils. Il est vrai que de leur temps elle étoit toute infectée du Manichéisme; mais elle étoit Catholique du temps de S. Jean: & peu de temps après les Aloges, elle retourna à l'Eglise, & renonça à l'erreur. Les difficultés qu'on formoit contre cet Ouvrage, n'étoient point encore terminées au cinquieme siecle. S. Jérôme (c) dit que de son temps les Grecs ne le recevoient point encore; & en effet il n'est point dans le Catalogue dressé par le Concile de Laodicée, (d) ni dans celui de S. Cyrille de Jérusalem, (e) ni dans S. Grégoire de Nazianze. (f) S. Amphilochus (g) & S. Epiphane (h) qui le reçoit, n'ose condamner ceux qui ne le reçoivent pas.

Un Auteur imprimé mal-à-propos sous le nom de S. Jérôme, mais qui vivoit vers le temps de ce Pere, dans son explication du premier Psaume, (i) dit que de son temps le Livre de l'Apocalypse n'étoit point

(a) *Dionys. Alexand. loco citato.* Εγὼ δὲ ἀδιδῶμαι μὴ ἢ αἱ ἑλεμύταιμι τὸ βιβλίον, πᾶσι αὐτὸ διὰ τοῦτο ἔχειται ἰσχυρῶς. . . . Καλλίστηται μὴ ἀντὶν Ἰωάννου, ἢ τῆς γραφῆς Ἰωάννου, ἢ ἀντιπῶ. Ἄξιόν μιν ὅτι εἰσὶ τινος ἢ διεκρίσεν συναπῶ· ἢ μὴ βεβαίως αἱ συνάμα, τῆτοι εἶναι τὴν Ἀποκάλυψιν. = (b) *Epiph. hares. 52. cap. 3. pag. 423.* = (c) *Hieronym. Ep. 129. ad Dardan. Quod si Epistolam ad Hebraeos Latinorum consuetudo non recipit inter Scripturas canonicas, nec Græcorum quidem Ecclesiæ Apocalypsin Joannis eadem libertate suscipiunt, & tamen nos utramque suscipimus, nequaquam hujus temporis consuetudinem, sed veterum Scriptorum auctoritatem sequentes, qui plerumque utriusque abutuntur testimonio, non ut interdum de apocryphis facere solent, sed quasi Canonicis & Ecclesiasticis.* = (d) *Laodiceen. Concil. cap. 60.* = (e) *Cyrrill. Jerosol. Catech. 4.* = (f) *Gregor. Nazianz. cap. 34.* = (g) *Amphiloc. in Catalog.* = (h) *Epiph. hares. 51. cap. 32.* = (i) *In nov. Edit. S. Hieronym. pag. 526.*

„ reçu dans les Provinces où il écrivoit ; or il vivoit apparemment dans  
 „ la Palestine ; mais que dans tout l'Occident , & dans les autres Pro-  
 „ vinces de la Phénicie , & dans l'Égypte , il étoit reçu comme cano-  
 „ nique ; & que les anciens Auteurs Ecclésiastiques , comme S. Irénée ,  
 „ S. Polycarpe , S. Denys d'Alexandrie , & S. Cyprien , l'avoient cité ,  
 „ reçu , & expliqué. Depuis le cinquieme siecle , il semble qu'il a été  
 „ reconnu unanimement pour Canonique , jusqu'au temps des dernieres  
 „ hérésies : car Calvin , Luther , & quelques autres l'ont retranché du  
 „ Canon.

„ M. Mille (a) soutient qu'avant l'an 210. personne n'avoit contesté  
 „ l'authenticité de l'Apocalypse , & n'en avoit disputé la possession à  
 „ saint Jean ; si ce n'est Marcion , qui méprisoit presque toutes les  
 „ Ecritures du Nouveau Testament. Ce fut Caius , Prêtre de l'Eglise Ro-  
 „ maine , qui le premier fit naître du doute sur cela , quoique sans  
 „ mauvaise intention. Comme il avoit à combattre l'erreur des Mil-  
 „ lénaires , il crut devoir ruiner tout d'un coup leur édifice , en l'atta-  
 „ quant par le fondement , & en niant l'autorité d'un Livre qui leur  
 „ fournissoit la principale de leurs preuves. Il l'attribua à Cérinthe ,  
 „ trompé peut-être par le titre d'un Livre de cet Hérésiarque , qui por-  
 „ toit comme celui-ci , le nom d'Apocalypse.

„ Mais saint Justin (b) & saint Irénée (c) plus anciens que Caius ,  
 „ reconnoissent sans difficulté qu'elle est de saint Jean Apôtre de Jesus-  
 „ Christ. Tertullien , (d) saint Hippolyte , (e) Origenes , (f) saint  
 „ Victorin , (g) Eusebe , (h) saint Athanase , (i) saint Hilaire , (k) saint  
 „ Basile , (l) saint Grégoire de Nyffe , (m) saint Ambroise , (n) saint  
 „ Paulin , (o) saint Epiphane , (p) saint Jérôme , (q) saint Augustin , (r)  
 „ & divers autres la citent comme de saint Jean , & comme Ecriture  
 „ canonique. Plusieurs autres la citent aussi comme Ecriture sainte ,  
 „ mais sans en nommer l'Auteur ; comme saint Clément d'Alexandrie ,  
 „ (s) saint Cyprien , (t) Firmicus Maternus , (u) saint Macaire d'E-  
 „ gypte , (x) saint Pacien , (y) & quelques autres. Enfin d'autres l'at-  
 „ tribuent à saint Jean , sans s'expliquer davantage ; comme Théo-

(a) Mill. Proleg. in Apocal. — (b) Justin. Dialogo cum Tryph. Παρ' ἑμὶν ἀπὸ τῆς ᾧ  
 ὄνομα Ἰωάννη ἢ τῆς Ἀποκάλυψις τῆς Κεϋσθ' ἐκ Ἀποκαλύψεως γινώσκῃ αὐτῶ. — (c) Iren. lib. v.  
 cap. 3. & apud Euseb. lib. v. cap. 8. &c. — (d) Tertull. Scorpiac. cap. 12. contra Mar-  
 cion. lib. 111. cap. 14. Praescript. cap. 33. — (e) Hippolyt. Tract. contra Noet. Bibl. PP.  
 tom. 15. pag. 623. & de Antichristo , pag. 48. — (f) Origen. Homil. 7. in Josue. Et  
 Praefat. in Evang. Joan. p. 5. — (g) Victorin. in Apoc. Bibl. PP. tom. 1. p. 576.  
 — (h) Euseb. Chronis. anno 14. Domitiani. — (i) Athanas. in Synopsi. — (k) Hilar.  
 Lib. vi. de Trinit. pag. 44. — (l) Basil. in Eunom. lib. 11. — (m) Nyssen. homil. de  
 Ordinac. sua. — (n) Ambros. in Symbol. cap. 27. & Ep. Chromat. — (o) Paulin. Ep.  
 14. — (p) Epiphaz. hares. 51. c. 32. — (q) Hieronym. in Catalogo & in Ezech. xliv.  
 — (r) Aug. Tract. 13. & 36. in Joan. — (s) Clem. Alex. Paedag. lib. 11. c. 10.  
 — (t) Cyprian. Ep. 63. — (u) Firmic. Mater. contra Idol. c. 20. — (x) Macar. homil.  
 30. — (y) Pacian. Ep. 1. Bibl. PP. tom. 3.

» phile Evêque d'Antioche , saint Clément d'Alexandrie dans le sixieme  
 » Livre des Stromates , Apollonius , (a) l'Auteur du Traité contre  
 » les Novatiens , parmi les Œuvres de saint Cyprien , saint Méthode , (b)  
 » saint Athanase , (c) saint Phébadé d'Agén , (d) saint Grégoire de  
 » Nazianze , (e) Rufin , (f) le troisieme Concile de Carthage , (g)  
 » & le Pape Innocent I. (h) Après cela peut-on douter que cette piece  
 » ne soit de saint Jean l'Evangeliste , & qu'elle ne soit Ecriture cano-  
 » nique ?

» Les Protestants mêmes , nonobstant le doute de leurs premiers  
 » Chefs , la reçoivent aujourd'hui sans difficulté ; & Beze l'a soutenue  
 » avec force , & a répondu à toutes les difficultés qu'on formoit con-  
 » tre elle. Les Raisons que saint Denys d'Alexandrie rapporte pour  
 » faire douter qu'elle soit de saint Jean , ne sont pas sans replique. La  
 » différence du style n'est pas fort grande , & ne vient apparemment  
 » que de la diversité de la matiere. Sulpice Sévere (i) croyoit si peu  
 » qu'on pût douter de son authenticité , qu'il ne feint pas de dire , que  
 » ceux qui ne la reçoivent pas , sont des fous , ou des impies : *A ple-*  
 » *risque aut stultè , aut impiè non recipitur.* Saint Jean s'y désigne en plus  
 » d'un endroit , par des traits qui ne conviennent qu'à lui seul : (k)  
 » *Moi Jean , ai été dans l'Iste de Patmos , pour la parole de Dieu , & pour*  
 » *le témoignage de Jesus.* Il dit aussi (l) *qu'il a rendu témoignage à la pa-*  
 » *role de Dieu , & à Jesus-Christ dans tout ce qu'il a vu.* Caracteres qui  
 » désignent saint Jean l'Evangeliste , qui dit de lui-même dans son  
 » Evangile : (m) *Celui qui a vu ces choses , en rend témoignage , & son té-*  
 » *moignage est vrai.*

» Il est inutile de réfuter l'opinion qui vouloit l'attribuer à Cérinthe ,  
 » puisque les erreurs de cet Hérésiarque y sont très-solidement réfutées.  
 » Le titre de *Théologien* (n) que l'on donne à l'Auteur de cet Ouvrage ,  
 » prouve encore que c'est saint Jean. Ce surnom lui a été consacré par  
 » l'antiquité , principalement à cause de l'élévation du premier Cha-  
 » pitre de son Evangile , & de la maniere sublime dont il parle de la  
 » Divinité. La Vulgate ne lui donne que le titre d'Apôtre ; & les  
 » Exemplaires Grecs varient sur le titre. Quelques-uns ajoutent le nom  
 » d'Apôtre & d'Evangeliste à celui de Théologien. Enfin ce Livre  
 » porte en lui-même tous les caracteres de Divinité qu'on peut desirer ,  
 » dans la pureté & dans l'excellence de sa doctrine , & dans les pro-  
 » phéties sur l'état futur de l'Eglise , desquelles l'événement a pleine-

(a) Apollon. lib. v. cap. 18. — (b) Meth. apud Phot. cod. 234. — (c) Athanas. orat. 3. contra Arianos. — (d) Phebad. contra Arianos, lib. iv. Bibl. PP. pag. 175. — (e) Nazianz. orat. 32. — (f) Rufin. Exposit. Symb. apud Cyprian. pag. 541. — (g) Concil. 3. Carthag. an. 397. can. 47. — (h) Innocent I. Ep. 3. c. 7. — (i) Sulpit. Sever. Hist. lib. 2. — (k) Apocal. 1. 9. — (l) Apocal. 1. 2. — (m) Joan. xix. 35. — (n) Titul. in editis. Ἀποκάλυψις Ἰωάννου τοῦ Θεολόγου. Alii: Θεολόγος ἐν Ἐυαγγελιστῆ. Complut. τὸ Ἅγιον Ἀποκάλυψις Ἰωάννου τοῦ Θεολόγου.

» ment justifié la vérité. Or il n'y a point de preuve plus certaine  
 » notre égard de la divinité, & de l'inspiration d'un Ouvrage, que la  
 » prédiction de l'avenir, (a) lorsqu'elle est suivie de l'effet. On ne trouve  
 » ici rien qui démente le caractère de la vie, de la doctrine & des  
 » sentiments de S. Jean. Il y parle comme Chef & Apôtre des Eglises  
 » d'Asie : (b) & on y remarque ses hauts sentiments de la Divinité. «

## A R T I C L E I X.

*En quel temps, en quel lieu, en quelle Langue, l'Apocalypse a-t-elle été écrite? Jugement sur son style.*

» **L'**AUTEUR de l'Apocalypse (c) nous apprend lui-même qu'il la  
 » composa dans l'Isle de Patmos, où il avoit été relégué pour la parole  
 » de Dieu, & pour le témoignage qu'il rendoit à Jesus-Christ. (d) Ceux qui  
 » l'ont attribuée à Cérinthe, ont cru apparemment que cet hérétique  
 » s'iarquoit l'avoit feinte sous le nom de S. Jean : car pour Cérinthe  
 » on fait qu'il n'a jamais été exilé à Patmos; & toute l'antiquité parle  
 » de l'exil de S. Jean dans la même Isle. S. Irénée, (e) Eusebe, (f)  
 » S. Jérôme, (g) S. Victorin, (h) & les autres en font foi. On ne con-  
 » noît que S. Epiphane qui ne mette pas son exil sous l'Empire de  
 » Domitien. Il le place sous celui de Claude, & il est suivi par Gro-  
 » tius, comme nous l'avons déjà vu. Ligfoot & Hammond ont em-  
 » brassé le sentiment de Grotius. Salméron, Henténius & le P. Pof-  
 » fines ont prétendu aussi qu'il l'avoit écrite avant la ruine de Jérusa-  
 » lem. Mais la foule des Interpretes anciens & modernes placent  
 » l'Apocalypse entre l'an 94. & 96. de l'Ere Chrét. Vulg.

» La première date est celle de son exil sous Domitien; & la seconde  
 » est celle de son rappel après la mort de ce Prince. Grotius avance  
 » qu'Eusebe dit que S. Jean composa son Apocalypse à Ephese. Je ne  
 » trouve rien de cela dans Eusebe. Mais S. Victorin Evêque de Petaw  
 » croit que ce ne fut qu'au retour de son exil, qu'il donna & publia cet  
 » Ouvrage. (i) Primasius & Victorin, célèbres Commentateurs de  
 » l'Apocalypse, croient qu'il fut envoyé à Patmos, pour travailler aux  
 » mines, que l'on n'y connoît plus à présent. La Chronique Paschale  
 » dit qu'il y demeura quinze ans. S. Irénée fixe ce terme à cinq ans;

(a) *Isai. xli. 23. Annuntiate quæ ventura sunt in futurum, & sciemus quia Dicit vobis.* — (b) *Hieronym. in Catalogo in Joanne.* — (c) Préface de D. Calmet, Art. IV. — (d) *Apocal. i. 9. Ego Joannes . . . . fui in insula, quæ appellatur Patmos, propter verbum Dei, & testimonium Jesu; fui in Spiritu in Dominica die, &c.* — (e) *Iren. l. v. c. 30.* — (f) *Euseb. in Chronic. ad an. 14. Domit.* — (g) *Hieronym. in Catal.* — (h) *Victorin. in Apocal.* — (i) *Victorin. Petaw. in Apocal. pag. 579. D.*

» On montre encore à présent dans l'Isle de Patmos une Grotte ou  
» Chapelle que l'on nomme de l'*Apocalypse*, & qui est honorée com-  
» me le lieu où S. Jean a eu ses révélations.

» Scaliger (a) a cru que l'*Apocalypse* avoit été écrite en Hébreu:  
» C'est un paradoxe qui n'a été suivi de personne. Tout le monde dit  
» ou suppose qu'elle a été composée en Grec; & le Texte même en  
» est une preuve. Dieu y dit en plus d'un endroit: Je suis l'*Alpha*, &  
» l'*O-méga*: ce qui ne pourroit s'entendre en Hébreu, l'*O-méga* n'entrant  
» pas même dans l'alphabet Hébreu.

» S. Denys d'Alexandrie (b) remarquoit une grande différence de  
» style dans l'Evangile & la première Epître de S. Jean, comparées à  
» son *Apocalypse*. Il trouve de l'élégance dans l'arrangement des ter-  
» mes, & de la pureté dans le langage de l'Evangile & de la première  
» Epître de S. Jean. On n'y voit, dit-il, ni barbarisme, ni solécisme,  
» ni même idiotisme; le Seigneur ayant accordé à son Disciple bien-  
» aimé, le double don de la science & de l'éloquence. Mais pour l'A-  
» pocalypse, il trouvoit que la diction n'en étoit pas bien Grecque, &  
» qu'elle étoit quelquefois gâtée par des solécismes ou des barbarismes.  
» Il s'abstient, dit-il, par respect, d'en produire des exemples, n'en  
» ayant même parlé que pour montrer qu'il avoit examiné la chose, &  
» que le style de ces ouvrages n'étoit pas le même.

» Il est certain que si la diversité du style étoit toujours un argument  
» décisif, pour prouver qu'un ouvrage n'est pas d'un Auteur; on auroit  
» lieu de douter que l'*Apocalypse* fût de S. Jean. Mais plusieurs choses  
» peuvent causer de la variété dans le style de la même personne.  
» L'âge, les circonstances du temps, la disposition de l'esprit, la nature  
» du sujet que l'on traite. Salomon est fort différent de lui-même dans  
» les trois ouvrages que l'on a de lui. Dans les Proverbes il est sérieux,  
» & ne parle que par sentences. Dans l'*Ecclésiaste*, il marche par rai-  
» sonnements, & par preuves. Il est doux, tendre, passionné, dans le  
» *Cantique des Cantiques*.

» De fort habiles Critiques admirent l'art & la beauté de cet Ou-  
» vrage. On a vu au commencement les éloges que S. Jérôme lui a  
» donnés. Saint Denys d'Alexandrie ne parle qu'avec admiration du  
» fond de l'Ouvrage. Henri Morus (c) croit qu'il n'y eut jamais d'ou-  
» vrage écrit avec plus d'art & de beauté; tout y est pesé, & mis au  
» sa place dans la dernière justesse. M. l'Abbé du Pin (d) dit que le style

(a) Scaligerana. — (b) Dionys. Alexand. apud Euseb. Histor. Eccl. lib. v. cap. 25. Πολλὴ γὰρ εἶσι βάρβαροι τῆσι φράσιν ἢ σιλικισμῶν, ἢ ἑλνῶν ἰδωσμῶν ἐν αὐτοῖσι τῶνδε... ὅτι Ἀποκαλύψει δὲ διάλεκτον ἢ γλῶσσαν ἢ ἀκριβῶς ἑλληνίζουσαν αὐτῷ βλῆτω ἅμ' ἰδιωμασι μὴ βαρβαρικῶν χρωμάτων, καὶ πῦρ ἢ σιλικισμῶν, &c. — (c) Henric. Morus, Vision. Apocal. l. v. c. 15. in Synopsi, p. 1661. Nullus unquam liber majore cum artificio scriptus est ἢ προπομοῦνε verbo velut in bilance pensitato. — (d) Du Pin, Apocalypf. p. 253. 254.

» de l'Apocalypse est élevé & prophétique ; que toutes les narrations  
 » & descriptions de ce Livre sont grandes , sublimes , & exprimées en  
 » termes prophétiques ; qu'il est écrit avec beaucoup d'art & d'éléva-  
 » tion. Les figures de l'Ancien Testament y sont appliquées d'une ma-  
 » nière très-juste ; & les expressions des anciens Prophetes y sont em-  
 » ployées très-à-propos. Le ciel & la terre sont le théâtre de toutes les  
 » visions. Le Seigneur , l'Agneau , les Anges , les Puissances inferna-  
 » les , les Rois de la terre , en sont les acteurs ; & ce qu'ils représen-  
 » tent , est représenté d'une manière vive & naïve , qui frappe & qui  
 » touche sensiblement l'esprit des Lecteurs. La narration en est simple  
 » & naturelle , mais en même temps grande & élevée ; & les expressions  
 » en sont nobles & magnifiques. S'il y a quelque obscurité , elle n'est  
 » point dans les termes , mais dans les choses.

» S'il m'est permis de joindre ma pensée à celle de ces grands Hom-  
 » mes , [ c'est toujours D. Calmet qui parle , ] je reconnoîtrai ingé-  
 » nument , que lorsque je commençai à travailler sur ce Livre , je  
 » n'étois nullement prévenu en sa faveur. Je le considérois comme une  
 » énigme , dont l'explication étoit impossible aux hommes , sans une  
 » révélation particulière. Je regardois tous les Commentateurs qui ont  
 » entrepris de l'expliquer , comme des gens , qui au milieu des téné-  
 » bres , vont au hasard , où les porte leur bonne ou mauvaise fortune.  
 » Mais en examinant cet Ouvrage avec plus de soin , j'y ai remar-  
 » qué des beautés comparables à tout ce qu'il y a de plus pompeux ,  
 » de plus grand dans les Prophéties d'Isaïe , de Daniel , de Jéré-  
 » mie , d'Ezéchiel. J'y ai admiré l'ordre , l'arrangement , le choix des  
 » faits , la lumière répandue à propos sur certains endroits obscurs ;  
 » les faits noblement enveloppés sous des figures naïves & expressives.  
 » Une infinité d'allusions magnifiques à ce qu'il y a de plus brillant  
 » dans les Prophetes , & à ce qui se pratiquoit de plus pompeux dans  
 » le Temple. Des peintures grandes , & propres à inspirer du respect  
 » & de la frayeur , lorsqu'il s'agit d'attirer l'attention du Lecteur sur  
 » quelque objet important. La majesté de Dieu , son pouvoir infini ,  
 » son autorité absolue sur les Empires , sur les Rois , sur les choses du  
 » monde , marquées par des traits vifs & perçants. Le récit y est sou-  
 » tenu , vif , varié , léger , intéressant. Je n'ai point vu de poésie plus  
 » animée ; car tout y agit & tout y parle , & les caracteres y sont ad-  
 » mirablement conservés. Quand on a une fois saisi le fil de l'histoire ,  
 » à laquelle il fait allusion ; il vous semble lire une histoire écrite en  
 » figure , ou embellie par les ornements de la poésie. « [ Si D. Calmet  
 » a pu s'exprimer ainsi , quoique placé dans un point de vue qui ne lui  
 » découvroit encore qu'imparfaitement le sens de ce Livre mystérieux ,  
 » combien donc ne seroit-on pas touché d'admiration si on se plaçoit  
 » dans le vrai point de vue d'où se découvre tout le mystere de ce  
 » Livre !

S'il falloit ici , à l'exemple de D. Calmet , exposer au Lecteur quels étoient nos sentimens & nos dispositions à l'égard de ce Livre , avant que nous eussions entrepris de l'étudier pour satisfaire à l'engagement que nous avons contracté , nous dirions qu'à la seule lecture du Texte , nous n'y voyions alors qu'une majestueuse obscurité , & nous n'appercevions pas encore dans quel point de vue il falloit se placer pour en découvrir le mystere. Nous commençâmes par la lecture du Commentaire de D. Calmet : mais dès que nous vîmes que D. Calmet abandonnoit l'opinion commune des Peres sur le sens du Chapitre XI. nous entrâmes en défiance , & nous craignîmes qu'il n'eût pas rencontré le vrai sens. L'idée que sa Préface nous donna de l'Ouvrage de M. de la Chétardie , nous fit desirer de voir & d'examiner le systême de cet Auteur : nous fûmes fort satisfaits de trouver que non-seulement M. de la Chétardie demeure attaché à l'opinion commune des Peres sur le sens du Chapitre XI. mais encore qu'à la faveur de ce flambeau , il découvre dans ce Livre mystérieux un sens suivi dans lequel cette interprétation entre d'une maniere simple & naturelle. Il nous restoit de voir quels étoient les fondemens du systême de M. Bossuet : nous les avons examinés avec toute l'attention possible ; & le Lecteur fait maintenant quelles sont les raisons qui nous empêchent d'adhérer à ce systême , & qui nous déterminent à préférer celui de M. de la Chétardie. Nous ne pouvons nous refuser au consentement unanime des Peres , lorsque nous le voyons appuyé sur le sens naturel du texte , sur l'évidence même du texte. ]

---

A R T I C L E X.

*Apocalypses apocryphes attribuées aux Apôtres S. Jean , S. Pierre , S. Paul , S. Thomas , S. Etienne , &c.*

» **L**Es imposteurs qui ont forgé de faux Evangiles , de faux Actes ,  
 » & de fausses Epîtres sous le nom des Apôtres , ont aussi attribué  
 » de fausses Apocalypses & de fausses révélations à ces hommes si res-  
 » pectables en toutes manieres. [ C'est encore ici D. Calmet qui parle. ]  
 » (a) On trouve dans la Bibliotheque de l'Empereur (b) un Livre Grec  
 » manuscrit qui a pour titre : *Apocalypse de S. Jean le Théologien , &*  
 » *touchant l'Antechrist. Après l'Ascension de notre Seigneur Jesus-Christ ,*  
 » *comme j'étois seul , moi Jean , sur le mont Thabor , &c.* Mais ce Livre  
 » est inconnu aux Anciens , & ne mérite aucune considération.  
 » La fausse Apocalypse de S. Pierre est plus fameuse , & bien plus

---

(a) Préface de D. Calmet , Art. VI. — (b) *Apud Lambec. Cod. cxix. fol. 108. 115.*  
 Tome XVI. M m m m

» ancienne ; puisque Théodote , qui vivoit au second siecle , & qui est  
 » cité dans S. Clément d'Alexandrie , (a) & S. Clément d'Alexandrie  
 » lui-même , (b) Eusebe , (c) S. Jérôme , (d) & d'autres Anciens en ont  
 » fait mention. Sozomene (e) dit qu'on la lisoit tous les ans une fois dans  
 » les Eglises de la Palestine le jour du Vendredi saint , où tout le peuple  
 » jeûnoit fort religieusement en mémoire de la Passion de notre Sei-  
 » gneur. On dit (f) que ce Livre est encore aujourd'hui en honneur  
 » dans l'Egypte , & qu'on l'y lit dans les Eglises : mais cela n'est nulle-  
 » ment certain. Jacques de Vitry , Ecrivain du treizieme siecle , cite une  
 » Apocalypse de S. Pierre , qui avoit pour titre : *Révélation du bienheu-*  
 » *reux Apôtre S. Pierre , réduites en un volume par son Disciple S. Clément ;*  
 » où l'Auteur dit que S. Pierre parloit de la destruction de la Loi des  
 » Agaréniens , ou des Turcs , & de la prochaine ruine du Paganisme. Il  
 » y a toute apparence que cette dernière Apocalypse est beaucoup plus  
 » récente , que celle qui est citée par les Anciens ; & elle mérite encore  
 » moins de respect & de créance.

» Saint Paul (g) nous apprend qu'il fut ravi jusqu'au troisieme Ciel ;  
 » jusques dans le paradis , où il entendit des merveilles ineffables , qu'il  
 » n'est pas permis à l'homme de rapporter. A l'occasion de ce ravisse-  
 » ment de saint Paul , les hérétiques Caïnites (h) composèrent un Li-  
 » vre infâme , qu'ils attribuoient à saint Paul , & dont les Gnostiques se  
 » servoient aussi. Il avoit pour titre : *Élévation de saint Paul.*

» Saint Augustin (i) parle encore d'une fausse Apocalypse de saint  
 » Paul , qui étoit pleine de fables , & où l'on prétendoit rapporter les  
 » merveilles que l'Apôtre dit être ineffables. Sozomene (k) assure que  
 » beaucoup de Moines faisoient grand état d'une Apocalypse de S. Paul  
 » au siecle où il vivoit , c'est-à-dire , au cinquieme siecle ; & ils disoient  
 » que ce Livre avoit été trouvé par une révélation divine , dans la  
 » maison de S. Paul à Tarse en Cilicie , sous l'Empire de Théodose I.  
 » dans un coffre de marbre. Sozomene eut la curiosité de vouloir s'in-  
 » former de la vérité du fait. Il consulta un vieillard vénérable , Prêtre  
 » de l'Eglise de Tarse , qui lui dit qu'il n'en avoit aucune connois-  
 » sance , & qu'il soupçonnoit les hérétiques d'avoir supposé cet Ou-  
 » vrage. Le même Auteur dit que les Anciens n'avoient point connu cet  
 » Ecrit. Ainsi il étoit différent de l'Ascension ou de l'Apocalypse de  
 » saint Paul , dont parlent saint Epiphane & saint Augustin. Et certes  
 » il seroit mal-aisé de croire que les Religieux du temps de Sozomene

---

(a) Vide Grabbe *Spicileg.* t. 1. p. 74. — (b) Vide Euseb. lib. vi. c. 14. — (c) Vide Euseb. lib. 111. Hist. c. 3. — (d) Hieron. *Catalog. Scriptor. Eccles. de S. Petro.* — (e) Sozom. L. v11. c. 19. Vide & Niceph. l. x11. c. 34. — (f) Prateolus *Elench. hæres.* p. 138. Petr. de Luxembourg *Catalog. hæres. lib. 11.* — (g) 2. Cor. x11. 2. 3. 4. — (h) Epiphane. *hæres.* 38. cap. 2. p. 277. *Ἀναβάνισι Παύλου.* — (i) August. in *Joan. homil.* 98. — (k) Sozomen. lib. v11. c. 19.

En fissent un si grand cas, s'il eût été aussi méchant que le disent ces » Peres.

» M. Grabbe (a) a trouvé à Oxford dans la Bibliothèque du College » de Merton, un Manuscrit intitulé : *La révélation de saint Paul*, qui » contient ce qu'il vit pendant les trois jours qui suivirent sa con- » version, où saint Michel lui fit voir les peines du purgatoire & de » l'enfer. On y lit que l'Apôtre obtint de Dieu le pardon pour les ames » qui se trouveroient dans le purgatoire tous les jours de Dimanche » dans toute la suite des temps. Mais cette seule circonstance suffit pour » prouver tout à la fois & la nouveauté & la fausseté de cet Ouvrage.

» Cérinthe fameux hérésiarque du premier siècle, avoit aussi écrit » une Apocalypse, (b) dans laquelle il feignoit avoir reçu d'un Ange » de sublimes révélations, comme s'il eût été un grand Apôtre. Il di- » soit en particulier qu'après la résurrection, il y auroit un regne ter- » restre de Jesus-Christ à Jérusalem, où les hommes seroient de nou- » veau assujettis aux vices & à la concupiscence sous lesquels nous gé- » missons aujourd'hui ; & que ce regne dureroit mille ans, accompagné » des plaisirs des sens, du boire & du manger. Et c'est peut-être pour » cela que quelques Anciens (c) ont attribué la vraie Apocalypse de » saint Jean à Cérinthe, & que d'autres (d) ont douté que saint Jean » en fût le véritable Auteur. L'abus que les hérétiques faisoient de ce » qui est dit dans la vraie Apocalypse du regne de mille ans, fit douter » de la canonicité de l'Ouvrage ; & la conformité que ce Livre saint » paroissoit avoir en cela avec la fausse Apocalypse de Cérinthe, fai- » soit craindre de les confondre, & de recevoir pour un Ouvrage de » saint Jean, celui qui n'étoit que de l'invention de Cérinthe.

» En 1595. on trouva, dit-on, sur la montagne de Grenade en » Espagne une nouvelle Apocalypse écrite sur des lames de plomb, & » différente de toutes celles dont nous venons de parler. Quelques Au- » teurs Espagnols l'attribuent à Cécilius, Disciple de S. Jacques le Ma- » jeur, qu'ils qualifient Apôtre d'Espagne. (e) Cécilius qui souffrit le » martyre la seconde année de Néron, la traduisit, disent-ils, en Es- » pagnol, & l'éclaircit par ses Commentaires. On y trouve plusieurs » prophéties sur l'Empire de Mahomet, & sur les ravages que les secta- » teurs de ce faux-Prophete devoient faire en Espagne. Mais comment

(a) Grabbe *Spicileg. Patr.* tom. 1. pag. 85. ex *Biblioth. Merton. cod. 13. n. 2. art. fol. 77.*  
 (b) *Euseb. Hist. Eccles. lib. 111. cap. 28. ex Caio Romanae Eccl. Presbytero. Ἡμεῖς ἔχοντες δὲ τὴν Ἀποκάλυψιν οὕτως ὡς ἂν ἄποστολον μεγάλην γραμμῆσι τερατολογίας ἡμῶν, οὗ δὲ Ἀγγέλου αὐτῶν διδουμένης ψευδῶς ἐπινοήσῃ. Theodoret. haeret. lib. 11. cap. 3. Ὅστις Ἀποκάλυψιν ἐποίησεν, οὗ αὐτὸς θρασυμῶς ἐπλάσασα. (c) Vide *Philast. haeres. 69. & Eriphan. haeres. 50. Quidam apud Dionys. Alex. apud Euseb. lib. 111. cap. 25.* (d) *Dionys. Alex. apud Euseb. ibidem. Euseb. lib. 111. cap. 39. Alii.* (e) Vide *Bivarium, Michael. de Luca, Bern. de Aldrede, &c. apud Fabric. tom. 2. de apocryph pag. 963.**

» S. Cécilius put-il écrire en Espagnol tant d'années avant que cette  
 » Langue fût formée? C'est, dit François Bivarius, (a) que ce Saint  
 » reçut par l'inspiration de Dieu le don de connoître une Langue nou-  
 » velle, étrangere, & non encore formée; ou, selon Grégoire Lo-  
 » pez, (b) que dès le temps de Jesus-Christ & des Apôtres, la Langue  
 » Espagnole étoit déjà en usage, & que depuis ce temps elle a été cor-  
 » rompue par le mélange de quantité de termes Arabes. Mais laissons  
 » ces rêveries méprisées même par les Espagnols les plus sensés, & con-  
 » damnées par les Bulles des Papes. (c)

» L'Apocalypse prétendue de S. Thomas est rejetée par le Décret de  
 » Gélase, de même que l'Apocalypse de S. Etienne, premier Martyr.  
 » Les Manichéens faisoient si grand cas de ce dernier Ouvrage, qu'ils  
 » le portoient enfermé sous la peau de leurs cuisses, si l'on en croit Séra-  
 » pion cité par Sixte de Sienne; (d) quoiqu'on ne trouve pas cette par-  
 » ticularité dans les Exemplaires imprimés que nous avons de cet Écri-  
 » vain. «

---

(a) *Bivarius Cisterciens. Monach. Comment. in Pseudo dextri Chronic. an. 54. pag. 110.*  
 == (b) *Greg. Lopes Apolog. pro vera Sanctis Montis Granat. antiquitate.* == (c) *Vide*  
*apud Bolland. tom. 1. Februar. p. 10. & tom. 7. Maii. p. 285.* == (d) *Sixt. Sen. Bi-*  
*bliot. lib. 11. Ex Serapionis opere contra Manichæos.*





# DISSERTATION

S U R

## LES SEPT AGES DE L'ÉGLISE,

*Représentés dans l'Apocalypse sous le voile des symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes, & l'effusion des sept coupes.*

» **L**E Livre de l'Apocalypse comprend, dit S. Augustin, (a) tout le temps qui s'écoule depuis le premier avènement de Jésus-Christ, jusqu'à son dernier avènement à la fin des siècles : « *Liber Apocalypsis totum hoc tempus complectitur quod à primo adventu Christi, usque in sæculi finem, quo erit secundus ejus adventus, excurrit.* C'est ce que l'on peut remarquer particulièrement dans les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes, & l'effusion des sept coupes. Ces trois tableaux que S. Jean nous met sous les yeux, ont entre eux un rapport intime. M. de la Chétardie a reconnu dans les deux premiers l'histoire des sept âges de l'Église, depuis l'Ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avènement; & il a remarqué le lien intime qui joint ces deux premiers avec le troisième. C'est en profitant des vues de ce judicieux Interprète, que nous essayerons de développer ici le sens mystérieux des symboles renfermés dans ces trois tableaux, après avoir établi le fondement de cette interprétation. Mais pour faire mieux sentir la suite & l'enchaînement du texte sacré, & ne pas confondre les différents objets que S. Jean nous présente, nous croyons devoir ici considérer chacun de ces trois tableaux séparément : nous exposerons donc : 1°. Les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux : 2°. Les symboles qui accompagnent le son des sept trompettes : 3°. Les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes.

Plan & partage de cette Dissertation.

(a) *Aug. de Civ. Dei, l. xx. c. 8.*

## ARTICLE I.

*Explication des symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux.*

I.  
Les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux représentent l'histoire des sept âges de l'Eglise, depuis l'Ascension de J. C. jusqu'à son dernier avènement : Preuves.  
Premiere preuve tirée des symboles qui accompagnent l'ouverture du premier sceau, comparés avec ceux qui terminent l'ouverture du dernier.

Pour comprendre que les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, représentent l'histoire des sept âges de l'Eglise depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement, il ne faut que considérer avec quelque attention les symboles qui accompagnent l'ouverture du premier sceau, & ceux qui terminent l'ouverture du dernier : c'est-à-dire, qu'il ne faut que considérer quel est le commencement & quelle est la fin de toute cette suite de symboles.

Quel est le commencement ? *A l'ouverture du premier sceau, je vis paroître, dit S. Jean, (a) un cheval blanc : celui qui étoit monté dessus avoit un arc ; & on lui donna une couronne, & il parut victorieux pour continuer de vaincre.* Ici souvenons-nous de ce que S. Jean nous dit ailleurs en nous décrivant une autre vision : *(b) Je vis le ciel ouvert, & il parut un cheval blanc ; & celui qui étoit dessus, s'appelloit le Fidele & le Véritable : . . . . & il s'appelle le Verbe de Dieu.* Ce guerrier victorieux, qui à l'ouverture du premier sceau paroît monté sur un cheval blanc, c'est donc le Verbe de Dieu ; c'est Jesus-Christ même. Il vient de triompher du prince du monde par sa mort & par sa résurrection ; il reçoit de son Pere une couronne qui est en même temps & le prix de sa victoire & le symbole de sa puissance : c'est principalement au jour de son Ascension glorieuse qu'il reçoit cette couronne, qu'il entre en possession de cette puissance : il part victorieux, & il va continuer de vaincre en s'affujettissant les nations par la prédication de l'Evangile : *Data est ei corona, & exivit vincens, ut vinceret.* Voilà ce que S. Jean vit à l'ouverture du premier sceau.

Et voici à quoi vint se terminer l'ouverture du dernier. *On entendit dans le ciel, dit S. Jean, (c) de grandes voix qui disoient : Les royaumes de ce monde sont passés à notre Seigneur & à son Christ ; & il régnera dans les siècles des siècles, Amen. Alors les vingt-quatre vieillards, qui sont assis sur leurs trônes devant Dieu, se prosternerent & adorèrent en disant : Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez, & qui serez, de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance & de votre regne. Les nations se sont irritées ; & le temps de votre colere est arrivé ; le temps de juger les morts, & de donner la récompense à vos serviteurs, aux Prophetes & aux Saints, & à ceux qui craignent votre nom, aux petits & aux grands ; & d'extermi-*

(a) Apoc. vi. 1. & 2. — (b) Apoc. xix. 11. 13. — (c) Apoc. xi. 15. & seqq.

ner ceux qui ont corrompu la terre. Alors le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, & on y vit l'arche de son alliance; & il se fit des éclairs, de grands bruits, des tonnerres, un tremblement de terre, & une grêle effroyable. Ainsi se terminent les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux: c'est-à-dire, qu'ils nous conduisent jusqu'au grand jour de la colere du Seigneur, au temps où les morts doivent être jugés, les Saints récompensés, & les méchants exterminés. Alors le Temple de Dieu s'ouvre dans le ciel; & on y voit l'arche de son alliance: Jesus-Christ même l'arche sainte de l'alliance nouvelle paroît au milieu des éclairs & des tonnerres, parce que le temps de la colere du Seigneur est arrivé, le temps de juger les morts, de donner la récompense à ses serviteurs, & d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre: *Advenit ira tua, & tempus mortuorum judicari, & reddere mercedem servis tuis, Prophetis & Sanctis, & timentibus nomen tuum, pusillis & magnis, & exterminandi eos qui corruerunt terram.*

Les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux commencent donc en nous représentant la gloire & la puissance dans laquelle Jesus-Christ est entré par son Ascension triomphante, & se terminent en nous montrant la gloire & la majesté dans laquelle il paroît au jour de son dernier avènement lorsqu'il viendra juger les morts. L'ouverture du premier sceau offre à nos yeux Jesus-Christ qui reçoit de son Pere une couronne de gloire, & qui va conquérir le monde par la prédication de l'Evangile: l'ouverture du septieme & dernier sceau offre à nos yeux Jesus-Christ à qui tout est enfin assujetti, & qui vient juger les morts, récompenser les Saints, & exterminer les méchants. Les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux nous conduisent donc depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement: ils renferment donc toute l'histoire de l'Eglise partagée en sept âges depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement. Cela n'est point arbitraire: c'est le sens naturel du texte. Il n'a point ici fallu faire violence au texte pour établir cette interprétation: au contraire on ne pourroit pas s'éloigner de cette interprétation sans faire violence au texte. Reconnoissons donc que c'est là le vrai sens du texte.

Peut-être objectera-t-on ici que c'est au son de la septieme trompette que Jesus-Christ paroît ainsi pour juger les morts, récompenser les Saints, & exterminer les méchants. Mais il faut observer que l'ouverture du septieme sceau n'annonçant rien autre chose que le son des sept trompettes, il se trouve que les symboles qui accompagnent le son de la septieme trompette terminent en même temps & le son des sept trompettes & l'ouverture des sept sceaux: en sorte qu'il est toujours vrai de dire que l'ouverture des sept sceaux nous conduit depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement.

Nous pourrions encore le confirmer par le rapport sensible qui se

Seconde pre-  
ve, tirés des  
symboles qui se  
trouvent placés  
entre l'ouver-  
ture du sixieme  
& du septieme  
sceau.

trouve entre les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, & ceux qui accompagnent le son des sept trompettes. Entre l'ouverture du sixieme & du septieme sceau cent quarante-quatre mille Israélites choisis de toutes les tribus d'Israël sont marqués du sceau du Dieu vivant : entre le son de la sixieme & de la septieme trompette, paroissent les deux témoins, c'est-à-dire, selon le sentiment commun des Peres, les deux Prophetes que Dieu enverra à la fin des temps, & dont l'un sera Elie par qui les Juifs seront rappelés, pour être marqués du sceau du Dieu vivant. Voilà donc un rapport sensible entre les sept sceaux & les sept trompettes : l'ouverture du sixieme sceau nous annonce un fléau à la suite duquel les Juifs seront rappelés : le son de la sixieme trompette nous annonce un fléau à la suite duquel seront envoyés les deux témoins, dont l'un sera Elie par qui les Juifs seront rappelés. Ainsi les six premiers sceaux nous conduisent depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'au temps du rappel futur des Juifs. Donc les symboles qui les accompagnent représentent l'histoire de l'Eglise depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'au rappel futur des Juifs. Toute la Tradition reconnoît que le rappel futur des Juifs n'arrivera qu'à la fin des siècles, & dans l'âge le plus proche du dernier avènement de Jesus-Christ : la suite justifiera sur ce point l'opinion commune des Peres; & dès à présent nous voyons que le rappel des Juifs se trouve placé entre l'ouverture du sixieme & du septieme sceau, & la mission des deux témoins entre le son de la sixieme & de la septieme trompette, c'est-à-dire, précisément dans le temps le plus voisin du dernier avènement de Jesus-Christ annoncé par les symboles qui terminent en même temps le son des sept trompettes & l'ouverture des sept sceaux. Donc les symboles qui accompagnent les six premiers sceaux représentent l'histoire des six premiers âges de l'Eglise depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'au temps le plus proche de son dernier avènement.

Ainsi les symboles qui accompagnent l'ouverture du premier sceau comparés, premièrement avec ceux qui terminent l'ouverture du dernier, secondement avec ceux qui se trouvent placés immédiatement avant l'ouverture du dernier, prouvent que l'ouverture des sept sceaux repond aux sept âges de l'Eglise. Suivons maintenant l'application de ce principe.

II.  
Ouverture du  
premier sceau.  
Commence-  
ments de la  
prédication de  
l'Evangile, 6.

*Je vis, dit S. Jean, (a) que l'Agneau avoit ouvert l'un des sept sceaux, & j'entendis l'un des quatre animaux qui environnoient le trône, qui disoit avec une voix comme d'un tonnerre : Venez, & voyez. En même temps, je vis paroître un cheval blanc : celui qui étoit monté dessus avoit un arc, & on lui donna une couronne, & il partit victorieux pour continuer de*

(a) Apoc. vi. 1. & 2.

*vaincre*. C'est donc ici le Verbe de Dieu, Jesus-Christ même. » C'est <sup>poque du pre-</sup> » Jesus-Christ victorieux, dit M. Bossuet, (a) comme on le voit au <sup>mier âge de</sup> » Chapitre XIX. *ψψ*. 11. & 13. où celui qui est sur le cheval blanc, <sup>l'Eglise.</sup> » s'appelle le *Verbe de Dieu*. Ce *cavalier* représente, dit D. Calmet, » (b) Jesus-Christ qui part pour assujettir les nations à la foi, & pour » faire la conquête de son Eglise. Il n'y a pas de doute, dit M. du » Pin, (c) que ce ne soit Jesus-Christ qui est représenté ici sous ce » symbole, comme un Prince qui va pour vaincre, & pour conquérir » les nations. « La plupart des Interpretes s'y accordent. C'est donc » ici Jesus-Christ même qui depuis sa résurrection fait rejaillir l'éclat de » sa gloire sur son corps immortel représenté par ce *cheval blanc* sur lequel » ce guerrier est monté : c'est la pensée de S. Jérôme : (d) *Equo sedebat albo Christus, quando post resurrectionem immortale & incorruptum corpus assumpsit*. La couronne qui est donnée à ce guerrier, est le prix de la victoire que Jesus-Christ a remportée par sa mort, & le symbole de la puissance qui lui a été donnée au ciel & en la terre, & dont il est entré en possession par son Ascension glorieuse. *Victorieux* du Prince du monde par sa mort, il part pour continuer de vaincre ; il va triompher du monde même. Il envoie ses Apôtres pour conquérir l'univers ; mais il est lui-même avec eux & en eux pour s'assujettir toutes les nations par la prédication de l'Evangile : & ils sont eux-mêmes représentés par cet *arc* qu'il tient en main, & dont la force représente celle dont il les a revêtus par le don de son Esprit. Les paroles de feu qui sortent de leur bouche, sont les fleches perçantes qui partent de cet arc puissant. Les commencements de la prédication de l'Evangile montrés ici sous le voile de ces symboles, c'est l'époque du premier âge de l'Eglise.

Lorsque l'Agneau eut ouvert le second sceau, continue S. Jean, (e) <sup>III.</sup> j'entendis le second animal qui dit : *Venez, & voyez*. En même temps, <sup>Ouverture du</sup> il sortit un autre cheval qui étoit roux ; & le pouvoir fut donné à celui <sup>second sceau.</sup> qui étoit dessus, d'ôter la paix de dessus la terre, & de faire que les <sup>Troubles de</sup> hommes s'entreuassent ; & on lui donna une grande épée. Jesus-Christ <sup>l'Arianisme,</sup> venoit de conquérir les nations par la prédication de l'Evangile ; l'Empire <sup>époque du se-</sup> idolâtre venoit de recevoir un coup mortel dans la personne de <sup>cond âge.</sup> Dioclétien ; & l'Eglise commençoit enfin de jouir de la paix sous le regne de Constantin : mais bientôt cette *paix* fut enlevée par les troubles de l'Arianisme ; c'est la remarque de M. de la Chétardie. (f) Et long-temps avant cet Interprete, l'un des anciens Auteurs, qui ont écrit l'histoire de l'Eglise, Socrate, avoit fait la même remarque.

(a) Explicat. de M. Bossuet, Chap. VI. *ψ*. 2. == (b) Comment. de D. Calmet ; Chap. VI. *ψ*. 2. == (c) Analyse de M. du Pin, Chap. VI. *ψ*. 2. == (d) *Hieron. in Isai. cap. LXVI.* == (e) *Apoc. vi. 3. & 4.* == (f) Explication de M. de la Chétardie ; Chap. VI. *ψ*. 4.

» Par les soins de Constantin, dit cet Historien, (a) le Christianisme  
 » jouissoit d'une paix & d'une tranquillité très-grande; mais à cette  
 » paix succéda bientôt une guerre intestine. « Et Constantin même  
 » parlant de l'Arianisme aux Peres du Concile de Nicée, leur disoit: (b)  
 » Prenons garde qu'après avoir, par le secours du Sauveur notre Dieu,  
 » détruit & renversé de fond en comble la tyrannie de ceux qui lui  
 » avoient déclaré la guerre, le démon envieux n'expose encore la loi  
 » divine de l'Évangile à la médisance & à la calomnie des impies par  
 » une autre voie, c'est-à-dire, par cette guerre intestine que je vois  
 » s'élever dans l'Église de Dieu. « C'est ainsi qu'Eusebe le rapporte.  
 Les chefs de l'hérésie sont donc ici représentés par ce cavalier monté  
 sur un cheval roux: la couleur de ce cheval est elle-même un symbole  
 de sang & de carnage, de guerre & de persécution. L'épée qui est  
 donnée à celui qui est monté sur ce cheval, représente aussi les per-  
 sécutions, les guerres, les schismes, les divisions, qui accompagne-  
 rent l'hérésie, en un mot cette guerre intestine qui affligea alors l'E-  
 glise, & qui lui donna la douleur de voir ses enfants à peine échap-  
 pés au glaive des Empereurs Païens, s'entredéchirer & s'entretuer eux-  
 mêmes impitoyablement, comme l'attestent les faits rapportés par les  
 Historiens Ecclésiastiques. Les troubles de l'Arianisme, voilà donc l'é-  
 poque du second âge. Et ce n'est point ici une application arbitraire:  
 elle est nécessairement déterminée par les expressions mêmes du texte.  
 Une guerre qui succédant à la paix caractérise le second âge de l'Église,  
 c'est évidemment l'Arianisme.

IV.  
 Ouverture du  
 troisieme sceau.  
 Irruption des  
 Barbares sur  
 l'empire Ro-  
 main, époque  
 du troisieme  
 âge.

Lorsque l'Agneau eut ouvert le troisieme sceau, ajoute S. Jean, (c) j'en-  
 tendis le troisieme animal qui dit: Venez, & voyez. Et je vis paroître tout  
 d'un coup un cheval noir, & celui qui étoit monté dessus, avoit en main  
 une balance: & j'entendis une voix qui sortoit du milieu des quatre ani-  
 maux, & qui disoit: Le chænix de bled vaudra un denier, & trois chæ-  
 nix d'orge un denier: mais ne gâtez point le vin ni l'huile. Aux trou-  
 bles de l'Arianisme succéderent les irruptions des Barbares, qui vin-  
 rent se répandre sur les provinces de l'Empire, particulièrement après  
 la mort de l'Empereur Théodose. Ces peuples féroces sortis des pays  
 septentrionaux, inonderent la face de la terre, portant par-tout avec  
 eux la famine; c'est encore la remarque de M. de la Chétardie. (d)  
 L'histoire a conservé la mémoire de cette étrange désolation: & S.  
 Jérôme qui vivoit alors, en parle ainsi: (e) » Témoin l'Illyrie, témoin  
 » la Thrace, témoin le pays où je suis né, (la Dalmatie,) & où  
 » excepté le ciel & la terre, & les ronces & les bruyeres qui se sont  
 » élevés, tout a péri: « Testis Illyricum est, testis Thracia, testis in

(a) Socrat. Hist. Eccles. l. 1. c. 4. — (b) Euseb. in vita Const. l. 111. c. 12:  
 — (c) Apoc. vi. 5. & 6. — (d) Explication de M. de la Chétardie, Chap. VI. §. 6;  
 — (e) Hieron. Comment. in Sophon.

*quo ortus sum solum, ubi prater caelum & terram, & crescentes vepres, & condensa silvarum, cuncta perierunt.* La famine qui accompagna cette affreuse défolation est ici annoncée par la noirceur même du cheval : car, selon la remarque de Jérémie, notre peau se brûle & se noircit comme un four par l'extrémité de la famine : (a) *Pellis nostra quasi clibanus exusta est à facie tempestatum famis.* Mais elle est figurée encore plus clairement par la balance que le cavalier tient en main, comme pour peser le grain, dont la cherté est en même temps annoncée. Le *chœnix* dont il est ici parlé étoit une mesure des Grecs, qui, selon quelques-uns, contenoit le poids de deux livres ; ce qui est exprimé dans la Vulgate par le mot *bilibris* : le *denier* romain valoit environ dix sols de notre monnoie. » On donne ici le pain à la mesure, » (c'est la remarque de M. Bossuet ; ) (b) la mesure est petite, & on » l'achete bien cher : on ne pouvoit pas peindre la famine avec de » plus vives couleurs, ni la rendre plus sensible. « Mais au milieu de cette défolation, le vin & l'huile furent conservés : Dieu ne permit pas que son Eglise si souvent représentée par la vigne & par l'olivier succombât à tant de maux : c'est encore la réflexion de M. de la Chétardie. (c) L'irruption des Barbares sur les provinces de l'Empire Romain, voilà donc l'époque du troisieme âge. Et cela même encore n'est point arbitraire : une défolation affreuse qui succede à l'Arianisme, est constamment l'irruption des Barbares sur les provinces de l'Empire.

Lorsque l'Agneau eut ouvert le quatrieme sceau, continue S. Jean, (d) j'entendis la voix du quatrieme animal qui dit : *Venez, & voyez.* En même temps je vis paroître un cheval pâle, & celui qui étoit monté dessus, s'appelloit la Mort, & l'Enfer le suivoit : & la puissance leur fut donnée sur les quatre parties de la terre, pour y faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité, & par les bêtes sauvages. A peine les Barbares eurent-ils achevé de ravager l'Empire Romain, de démembrer ses provinces, & de réduire Rome même à la plus extrême défolation, que bientôt après commence de paroître le Mahométisme, qui porte par-tout la défolation & la mort, annoncée ici & par le nom même du cavalier, & par la pâleur du cheval. C'est la remarque de M. de la Chétardie : & voici ses expressions : (e) » C'est » ici le Mahométisme très-convenablement représenté par cette pâleur » & cette mort, parce qu'il est le signe de la destruction totale & fi- » nale de l'Empire Romain, & par conséquent des approches du regne » de l'Antechrist & de la fin du monde, suivant la Prophétie de S. » Paul aux Thessaloniens interprétée par les Peres, qui ont cru voir

V.  
Ouverture  
du quatrieme  
sceau : Nais-  
sance du Ma-  
hométisme, é-  
poque du qua-  
trieme âge.

(a) *Lament. Jerem. v. 10.* — (b) Explication de M. Bossuet, Chap. VI. §. 6.  
— (c) Explication de M. de la Chétardie, Chap. VI. §. 6. — (d) *Apoc. vi. 7. & 8.*  
— (e) Explication de M. de la Chétardie, Chap. VI. §. 8.

» dans les termes dont use cet Apôtre, que l'Empire de l'Antechrist  
 » se manifesterait, quand la destruction de l'Empire Romain arrive-  
 » roit. *Car dès-à-présent le mystere d'iniquité commence de s'opérer,*  
 » dit ce grand Apôtre : (a) & il reste seulement que celui qui tient main-  
 » tenant soit bûé pour qu'il paroisse, (c'est-à-dire, que l'Empire Romain  
 » soit aboli, afin que l'Antechrist se manifeste;) & alors paroîtra ce  
 » méchant que notre Seigneur Jesus-Christ exterminera par le soufflé de sa  
 » bouche, & qu'il perdra par l'éclat de son avènement. De là vient que  
 » S. Jérôme voyant l'Empire Romain s'en aller en ruine s'écrioit : (b)  
 » *Celui qui tenoit périt, & nous ne pensons pas que l'Antechrist appro-*  
 » *che : QUI TENEBAT DE MEDIO FIT, ET NON INTELLIGIMUS ANTI-*  
 » *CHRISTUM APPROPINQUARE.* En effet, continue M. de la Chétardie,  
 » à peine Alaric, Genséric, Odoacre, Théodoric, Totila & Alboin,  
 » c'est-à-dire, les Goths, les Vandales, les Hérules & les Lombards  
 » derniers ennemis du nom Romain, ont-ils achevé de désoler Rome  
 » & l'Italie; à peine est-il absolument vrai de dire que ce prétendu  
 » Empire éternel n'est plus, & qu'il est enfin entièrement détruit;  
 » comme il le fut sans ressource, lors des Lombards ses derniers des-  
 » tructeurs, qui abolirent en partie jusqu'au nom même de l'Italie,  
 » pour lui substituer le nom de *Lombardie*, & changerent cet Em-  
 » pire en un royaume nouveau que Charlemagne changea aussi quel-  
 » que temps après la fondation du nouvel Empire tout différent du  
 » premier : à peine cet Empire est-il ainsi renversé par les Lombards,  
 » c'est-à-dire, [à la fin du sixieme siecle, que bientôt après] au com-  
 » mencement du septieme, Mahomet paroît suivi des Arabes ou Sar-  
 » rasins, dont l'Empire & la superstition occupent en peu de temps la  
 » plus grande partie des provinces occupées auparavant par les Ro-  
 » mains, & forment sur la terre une secte Antichrétienne. «

Et plus loîn M. de la Chétardie ajoute : » Cette succession immé-  
 » diate du Mahoméisme à l'invasion des Barbares, montre clairement  
 » la distinction & l'union du troisieme & du quatrieme âge de l'E-  
 » glise, & sert d'interprétation à la doctrine comme prophétique des  
 » Saints Peres, qui par une espece d'inspiration, sont assez unanime-  
 » ment convenus, fondés sur le texte de S. Paul que nous avons cité,  
 » qu'à la fin de l'Empire Romain paroîtroit l'Empire Antichrétien : &  
 » cette suite d'événements que l'on vient de voir, suffit pour les jus-  
 » tifier, & pour montrer qu'ils ne se sont point trompés.... En effet,

---

(a) 2. *Theff.* 11. 7. & 8. *Nam mysterium jam operatur iniquitatis : tantum ut qui tenet nunc, teneat, (Gr. μὴν ἰ καλίχων ἄφ'ἡ, tantum qui tenet nunc,) donec de medio fiat. Et tunc revelabitur ille iniquus quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, & destruet illustratione adventus sui. [Voyez ce que nous avons dit de ce texte dans la Préface sur cet Epître, & dans la *Dissertation sur l'Antechrist*, à la tête de cette Epître.]* = (b) *Hieron. Ep. ad Ageruch.*

» continue M. de la Chétardie, les Saints Peres voyant la chute de  
 » l'Empire Romain arriver de leur temps, ont avancé sans erreur,  
 » quoiqu'ils ne connussent pas bien comment, que l'Antechrist appro-  
 » choit, parce que l'Empire qui doit, pour ainsi dire, l'enfanter,  
 » commençoit à paroître [ou au moins étoit près de paroître] sur la  
 » terre. « A cette remarque de M. de la Chétardie, on peut ajouter  
 que Mahomet naquit précisément vers le temps où les Lombards en-  
 trerent en Italie sous la conduite d'Alboin leur Roi, c'est-à-dire, vers  
 l'an 568 de l'Ere Chrét. Vulg. (a)

Plus loin M. de la Chétardie rappelle le célèbre passage de S. Jérôme  
 qui dans son Commentaire sur Daniel s'exprime ainsi : (b) » Difons donc  
 » ce que tous les Ecrivains Ecclésiastiques nous ont laissé par écrit,  
 » qu'à la fin du monde, lorsque viendra le temps où l'Empire Romain  
 » doit être détruit, il y aura dix rois qui partageront entr'eux cet Em-  
 » pire, & il s'en élèvera un onzième qui sera d'abord plus foible que les  
 » autres ; (c'est l'Antechrist.) « *Ergo dicamus quod omnes Scriptorum Ec-*  
*clesiastici tradiderunt, in consummatione mundi, quando regnum destru-*  
*endum est Romanorum, decem futuros reges qui orbem Romanum inter se di-*  
*vidant, & undecimum surrecturum esse regem parvulum, &c.* » Or ils sont  
 » venus ces dix rois, continue M. de la Chétardie ; & on les voit pa-  
 » roître au Chap. XVII. ils ont démembré & partagé l'Empire Ro-  
 » main : il faut donc, si l'on veut entrer dans l'esprit & la tradition  
 » de tous les premiers Chrétiens qui ont écrit de cette matière, re-  
 » connoître que l'Empire Antichrétien, ou celui d'où doit sortir l'An-  
 » techrist, a paru dans cette conjoncture, c'est-à-dire, dès le com-  
 » mencement du septième siècle, qui est l'époque précise de la nais-  
 » sance de l'Empire Antichrétien de Mahomet immédiatement après  
 » le démembrement de l'Empire Romain. «

M. de la Chétardie ajoute encore quelques réflexions : puis il revient  
 au texte sacré : *Lorsque l'Agneau eut ouvert le quatrième sceau, dit S. Jean,*  
*je vis paroître un cheval pâle, & celui qui étoit monté dessus, s'appelloit la*  
*Mort.* Sur quoi ce judicieux Interprete s'exprime en ces termes : » C'est  
 » donc ici le Mahométisme, & particulièrement l'Empire du Turc,  
 » nommé *la Mort* : parce qu'il nous annonce par sa venue la ruine entière  
 » de l'Empire Romain, auquel il succede : car ayant envahi ses provin-  
 » ces, l'Orient, le Midi & le Nord, aboli l'Empire d'Orient par la prise  
 » de Constantinople appelée la nouvelle Rome, & menaçant conti-  
 » nuellement le reste de l'Empire d'Occident, si on peut le nommer  
 » ainsi, par la terreur qu'il jette & à Vienne & à Rome, (c) que fait-on

---

(a) Fleury, Hist. Eccl. l. XXXIV. n. 20. & l. XXXVIII. n. 1. — (b) Hieron. in  
 Dan. vii. — (c) [ Lorsque M. de la Chétardie écrivoit cela, c'est à-dire, vers l'an 1692,  
 à peine étoit-on revenu de l'effroi terrible qu'avoit causé le siège de Vienne par les Turcs,  
 en 1683. ]

» s'il ne prouvera pas par un second événement , qu'il est vrai destruc-  
 » teur de l'empire Romain , de la nouvelle & de l'ancienne Rome : &  
 » par conséquent qu'il est l'avant-coureur de la fin du monde ? *Et l'enfer*  
 » *le suivait.* L'Antechrist & tout l'Enfer déchainé doit le suivre. Aussi  
 » est-il dit plus loin , que *l'Enfer & la Mort seront jetés dans l'étang de*  
 » *feu :* (a) marque assurée que ce seront deux Empires « [ dont l'un sui-  
 » vra l'autre , & viendra s'unir avec l'autre : *ET INFERNUS SEQUEBATUR*  
*EUM.* ] » Qu'on lise Ducas , Phranzès , & les autres qui étoient à  
 » Constantinople lors de sa ruine par Mahomet II. du nom , Empe-  
 » reur des Turcs ; & on verra que tous les fideles le regardoient  
 » comme le précurseur de l'Antechrist , lui en donnoient le nom , &  
 » lui appliquoient les passages de l'Écriture , & spécialement de l'Apoca-  
 » lypse qui regardent ce dernier ennemi de Jesus-Christ ; & par un secret  
 » instinct de religion , & de cet esprit prophétique toujours résident  
 » dans l'Eglise , ils publioient que les jours de l'Antechrist étoient ve-  
 » nus. Mais on ne peut voir une plus vive image de la fureur de cette  
 » nation barbare & inhumaine , que celle qui suit : *Et on lui donna*  
 » *pouvoir sur les quatre parties de la terre.* Elle domine déjà sur les quatre  
 » parties du monde « [ c'est-à-dire , de notre hémisphère , dont elle oc-  
 » cupe l'Orient , & s'étend au Midi , au Nord , & sur une partie de  
 » l'Occident. ] » *Et de faire périr les hommes par l'épée , par la famine ,*  
 » *par la mortalité.* Elle porte dans tous les endroits qu'elle ravage , la  
 » guerre , la famine & la peste. *Et par les bêtes sauvages.* Elle traîne avec  
 » elle une multitude innombrable de peuples barbares , impies , hérési-  
 » ques , apostats , qu'on diroit s'être dépouillés de la nature de l'homme ,  
 » & s'être revêtus de celle des bêtes les plus féroces. « Ainsi s'exprime  
 M. de la Chétardie. (b)

---

(a) *Apoc. xx. 14. Et infernus & mors missi sunt in stagnum ignis.* — (b) M. de la Chétardie n'est pas le premier qui ait vu ici le Mahométisme. Cornélius à Lapidé , dans son Commentaire sur l'Apocalypse , après avoir rapporté trois autres interprétations de ce texte , place pour quatrième & dernière celle-ci , dont il parle en ces termes : *Quartus & optimè Joachim , Seraphinus Firmanus , Pannonius & Pererius , per equum hunc pallidum intelligunt Sektam Mahometis. . . . Estque hæc quasi quarta ætas Ecclesiæ. . . . Hic equus est pallidus , quia respondet sessori suo : sessor enim ejus est pallida mors. . . . Hujus sessor est mors , id est , Mahomet , qui. . . . suam sektam propagavit gladio. . . . Hoc enim erat Mahometis symbolum. . . . Non est Deus nisi unus , & Mahomet Apostolus ejus. Quicumque hoc recipere & profiteri volebant , necabantur ab eo ; qui verò recipiebant , servabantur : . . . sed hi pejore , scilicet spiritali , morte ab eo occidebantur. Sequitur eum infernus , id est , Antichristus. Est enim ipse præcursor Antichristi , . . . illicque viam præparat. Putatur enim sekta Mahometis duratura usque ad Antichristum , ait Firmānus. . . . Ipsius sekta victoriis plurimis. . . . majorem orbis partem occupavit , & plura in dies occupat ; adeò ut nuper subactâ majori Hungariâ & Transilvaniâ , jam Germaniâ , Italiâ & Poloniâ immineat ; idque per Christianorum Principum dissidia : hisce enim crescit , ac Christiani quasi excæcati id non vident , aut non curant. Unde dicitur hie per quatuor partes terræ grassata. Huic proinde datum est interficere gladio , fame , morte,*

Avant d'aller plus loin, il est bon de remarquer la variété d'interprétations dans laquelle se jettent ceux qui s'écartant du sens que M. de la Chétardie vient de proposer, veulent que tout cela regarde les vengeances de Dieu sur l'Empire Romain dans les quatre ou cinq premiers siècles. M. Bossuet a commencé par supposer que de ces quatre cavaliers le premier représente Jésus-Christ vainqueur ; & à sa suite les trois fléaux de la colère de Dieu, c'est-à-dire, la guerre représentée par le second cavalier ; la famine, par le troisième ; & la peste, par le quatrième : celui-ci étoit suivi de l'Enfer ; c'est en général le lieu des morts, dit M. Bossuet. Mais si ce quatrième cavalier a pour partage de représenter la peste, pourquoi donc est-il dit que *le pouvoir lui fut donné de faire périr les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité, & par les bêtes sauvages* ? M. Bossuet a senti la difficulté : & voici comment il prétend s'en tirer : » *Et on lui donna puissance*, ainsi » lisent les Anciens, dit M. Bossuet. Le Grec est plus clair : *Et on leur donna puissance*, c'est-à-dire, à ces trois cavaliers, de frapper les hommes par ces trois fléaux. On peut entendre aussi, *on lui a donné*, en le rapportant au vainqueur dont il est parlé au v. 2. & que les trois fléaux de Dieu, la guerre, la famine & la peste, suivent pour partir à son ordre. « Mais 1<sup>o</sup>. le vainqueur dont il est parlé au v. 2. est bien éloigné du v. 8. & il est bien difficile de croire que quand au v. 8. il est dit, *On lui donna*, cela puisse se rapporter au vainqueur dont il est parlé au v. 2. M. Bossuet avoit bien raison de dire : *Le Grec est plus clair*. En effet dans son sens il seroit plus naturel de dire : *Et on leur donna puissance*, en rapportant cela aux trois derniers cavaliers : il faut même avouer que si le dernier eût paru seul, on ne pourroit pas expliquer cette parole autrement. Mais 2<sup>o</sup>. ce dernier cavalier n'étoit pas seul : *l'Enfer le suivoit* : la Mort & l'Enfer, voilà deux personnages qui paroissent en même temps. Et aussitôt il est dit : *Et on leur donna puissance* : il est évident que cela regarde ces deux derniers personnages ; & que de prétendre y comprendre les cavaliers qui ont précédé, c'est

VI.  
Remarques sur  
les symboles  
qui accompa-  
gnent l'ouver-  
ture des qua-  
tre premiers  
sceaux.

---

*Et bestiis terræ, incolas orbis. Hæ enim sunt quatuor plagæ Dei, de quibus Ezechiel; XIV. 21. . . . . Saraceni enim multos Christianos gladio, alios fame, alios ærunnis, indeque consequente peste, alios aliis generibus mortis, alios etiam leonibus, ursis, aliisque bestiis obijciendo occiderunt. . . . Ex dicitur sequitur, Saracenis esse quartam & ultimam generalem Ecclesia persecutionem, ac post eam mox secuturum finem mundi.* Les quatre persécutions dont parle ici cet Auteur, sont précisément celles que M. de la Chétardie distingue ; savoir, celle des Païens, celle des Ariens, celle des Goths & des Vandales, c'est à-dire, des Barbares qui usurperent les provinces de l'empire, & celle des Mahométans. Il est vrai que comme les Goths & les Vandales étoient Ariens, Cornélius à Lapidé joint leur persécution à celle des Ariens, & les place l'une & l'autre sous le troisième sceau, rapportant au second sceau celle des Païens : en quoi il diffère de M. de la Chétardie, qui place dans le premier âge la persécution des Païens, comme on le verra dans l'Explication des symboles qui accompagnent le son des sept trompettes.

s'écarter du sens naturel du texte. D. Calmet l'a bien compris : il reconnoît que si on lit : *On lui donna*, cela s'entend du quatrième cavalier ; & que si on lit : *On leur donna*, cela s'entend & de ce quatrième cavalier qui s'appelloit la Mort, & de l'Enfer qui le suivoit. Ainsi D. Calmet abandonne l'interprétation de M. Bossuet sur ce qui regarde les quatre cavaliers : il reconnoît que le premier représente Jésus-Christ ; mais il pense que le second représente la guerre que les Empereurs firent à l'Eglise ; le troisième, les misères publiques, & particulièrement la famine qui devoit affliger l'Empire : le quatrième, la mortalité que devoit causer l'épée, la famine, la peste & les bêtes sauvages. Mais si c'est là le sens, pourquoi la famine est-elle annoncée deux fois ? pourquoi est-elle représentée par le troisième cavalier, puisqu'il étoit réservé au quatrième de faire périr les hommes spécialement par la famine ? D'ailleurs il est dit qu'il fut donné, soit à ce cavalier seul, soit à lui & à l'Enfer qui le suivoit, puissance *sur les quatre parties de la terre*. Ici M. Bossuet se contente de faire remarquer que le Grec dit, *sur la quatrième partie*. D. Calmet va plus loin : & il suppose que c'est la vraie lecture : » La Vulgate, dit-il, porte : *Super quatuor partes terra* ; mais il » faut l'expliquer par le Grec. « Et comment l'explique-t-il ? » Dieu » donna, dit-il, à ce cavalier le pouvoir de faire mourir *la quatrième* » *partie* des habitants *de la terre*. « Mais ce n'est plus là le sens du Grec ni de la Vulgate. La Vulgate ni le Grec ne déterminent point le nombre de ceux que ce cavalier devoit faire périr, mais seulement l'étendue de son pouvoir sur la face de la terre, dont il frappera *la quatrième partie* selon le Grec, ou *les quatre parties* selon la Vulgate. Enfin la grande difficulté contre l'interprétation de D. Calmet & contre celle de M. Bossuet, c'est que ni l'une ni l'autre ne nous conduit au terme qui nous attend à la fin de cette Prophétie, c'est-à-dire, au dernier jugement qui sera la fin de tous ces symboles. Au contraire l'interprétation de M. de la Chétardie nous y conduit. Déjà nous avons vu une suite de révolutions qui en caractérisant les quatre premiers âges de l'Eglise, répondent assez clairement aux symboles qui accompagnent l'ouverture des quatre premiers sceaux. Un guerrier vainqueur qui ceint d'une couronne part pour continuer de vaincre : c'est Jésus-Christ qui va faire la conquête des nations par la prédication de l'Evangile : premier âge. Une guerre funeste vient troubler la paix qui devoit être le fruit de ces conquêtes : c'est évidemment les troubles qu'excite l'Arianisme dans le second âge. A cette guerre funeste succede une désolation affreuse : aux troubles de l'Arianisme succede l'irruption des Barbares dans le troisième âge. Enfin cette désolation est suivie d'une désolation plus terrible encore : la Mort va faire un ravage épouvantable sur la terre, & à sa suite marchera l'Enfer qui viendra mettre le comble à tous les malheurs : l'irruption des Barbares est suivie du Mahométisme ; & qui pourroit dire tous les ravages que cette Secte Antichrétienne

Chrétienne a déjà causés ? Le Mahométisme a commencé par s'établir dans une des quatre parties du monde, c'est-à-dire, dans l'Asie; delà il s'est étendu dans l'Afrique, dont il a subjugué la plus grande partie; & dans l'Europe, dont il a subjugué la partie la plus orientale: & il est certain que lorsqu'à la fin des siècles l'Antechrist paroîtra, la puissance lui sera donnée *sur toute tribu, sur tout peuple, sur toute langue & sur toute nation.* (a) Ainsi l'Enfer achevera ce que la Mort a commencé: ainsi sera pleinement vérifiée dans toute son étendue cette parole: *La puissance leur fut donnée sur les quatre parties de la terre.* La naissance du Mahométisme est donc l'époque du quatrième âge, comme le pensoit M. de la Chétardie; & si on y fait attention, on comprendra que ce n'est point ici une interprétation arbitraire. Il a été prouvé d'abord que l'ouverture des sept sceaux doit répondre aux sept âges de l'Eglise: le rapport des symboles avec les événements a fait voir que l'irruption des Barbares est l'époque du troisième âge: une désolation plus terrible encore qui commence de paroître après cette irruption, est évidemment le Mahométisme.

Lorsqu'à l'Agneau eut ouvert le cinquième sceau, ajoute S. Jean, (b) *je vis sous l'Autel les âmes de ceux qui avoient été tués pour la parole de Dieu, & pour le témoignage qu'ils avoient rendu à l'Agneau. Et ils criaient à haute voix, en disant: Jusques à quand, Maître juste & véritable, différerez-vous à nous faire justice, & à venger notre sang de ceux qui habitent sur la terre? Et on leur donna à chacun une robe blanche; & il leur fut dit qu'ils attendissent en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que fût accompli le nombre de ceux qui étant leurs frères & serviteurs de Dieu comme eux, devoient souffrir la mort aussi-bien qu'eux.* Le Mahométisme, après avoir pris naissance dans l'Asie, avoit pénétré dans l'Afrique & dans l'Europe, & enfin l'Empire d'Orient venoit d'être renversé par les Turcs, sectateurs de l'impie Mahomet, qui étoient devenus maîtres de Constantinople en 1453: & bientôt après, en 1517, on vit naître du sein de l'Empire d'Occident la secte de Luther, secte impie qui osa s'élever particulièrement contre les Saints & contre leurs précieuses reliques. C'est encore la remarque de M. de la Chétardie, (c) qui expliquant le texte de saint Jean, s'exprime ainsi: » En effet, quelle vengeance ne crie pas l'impiété de cette secte qui porta ses mains sacrilèges sur tout ce qu'il y a de plus sacré dans la Religion? On les vit traiter les corps des Saints & des Martyrs, que suivant l'ancienne coutume on plaçoit sous les Autels, *subtus Altare*, avec plus d'outrage & d'indignité qu'on ne traite ceux des plus exécrables scélérats de la terre. Les corps d'un S. Irénée, d'un S. Martin, & d'un nombre infini d'autres, furent brûlés dans les places publiques, & leurs cendres jettées au vent comme

Vif:  
Ouverture  
du cinquième  
sceau: Naissance du Mahométisme, époque du cinquième âge.

(a) Apoc. xiiii. 7. — (b) Apoc. vi. 9.-11. — (c) Explication de M. de la Chétardie, Chap. VI. §. 9. & 10.

» celles des parricides & des voleurs. Saint Thomas de Cantorbéry que  
 » Jesus-Christ compte entre les Martyrs de son Eglise, plusieurs siècles  
 » après sa mort, fut cité comme un criminel devant le tribunal d'un  
 » Roi engagé dans les liens de cette hérésie, & animé de fureur contre  
 » l'Eglise qu'il avoit abandonnée, & contre son chef visible, auquel il  
 » portoit une haine implacable; & ses ossements furent déterrés, &  
 » condamnés au feu par une sentence inique. Enfin il n'y eut presque  
 » point d'autel à qui cette secte ne ravit les saintes richesses, & les pré-  
 » cieuses dépouilles, que l'Eglise leur avoit données en dépôt; presque  
 » point d'asyle qu'elle ne violât insolemment; presque point de reliques  
 » qu'elle ne foulât à ses pieds avec insulte. Elle ouvrit sa bouche, &  
 » vomit mille blasphêmes contre les habitants des cieux: & ce sont eux  
 » qui indignés de tant d'outrages, qu'on peut regarder comme un se-  
 » cond genre de martyre, non moins ignominieux que le premier,  
 » disent ici: *O Seigneur, jusques à quand différerez-vous de nous faire jus-*  
 » *tice de ceux qui sont sur la terre, & qui nous persécutent de nou-*  
 » *veau?* « En s'élevant ainsi, autant qu'il étoit en eux, contre les Mar-  
 » tyrs dont les Païens avoient autrefois répandu le sang, ces hommes  
 » impies se rendoient eux-mêmes en quelque sorte coupables de ce sang  
 » autrefois répandu par les Païens: & c'est ce qui donne lieu aux Mar-  
 » tyrs de s'écrier ici: *Maître saint & véritable, jusques à quand différerez-*  
 » *vous de nous faire justice, & de venger notre sang de ceux qui habitent sur*  
 » *la terre?*

*Alors on leur donna à chacun une robe blanche; & il leur fut dit qu'ils*  
*attendissent en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que fût rempli le*  
*nombre de ceux qui étant leurs freres, & serviteurs de Dieu comme eux, de-*  
*voient souffrir la mort aussi-bien qu'eux.* » Cela nous marque, dit M. de la  
 » Chétardie, que le temps de la vengeance n'étant pas encore arrivé,  
 » Dieu donne de nouvelles récompenses à ses Saints outragés: leur sainteté  
 » a été plus reconnue sur la terre, & la vénération des peuples envers  
 » eux plus grande & plus épurée. Delà nous apprenons aussi qu'il y a  
 » encore des Martyrs à venir, & un temps de persécution qui s'approche,  
 » semblable à celui de l'Eglise primitive, duquel nous sommes peu éloi-  
 » gnés. *Adhuc tempus modicum.*

» Au reste, continue ce sage Interprete, cette audace de déclarer  
 » la guerre aux Bienheureux, vivants dans le ciel, & à leurs reliques  
 » honorées sur la terre, à leur culte, à leur invocation, à leur interces-  
 » sion, & à leur gloire même, leur refusant la qualité de Saints, mépri-  
 » sant Peres & Conciles, & foulant aux pieds leur autorité, est un  
 » caractère si propre à l'hérésie de nos jours, cette hérésie est si bien  
 » désignée par cette marque, que dans tous les siècles précédents on ne  
 » trouvera point d'hérésie à qui cette marque convienne si parfaite-  
 » ment; & elle ne pouvoit être représentée par aucun caractère plus dis-  
 » tinctif. « Il n'y a donc encore ici rien d'arbitraire: la naissance du

Luthéranisme est l'époque du cinquième âge. Deux preuves principales servent à montrer que M. de la Chétardie a bien pris ici le vrai sens de la Prophétie: 1<sup>o</sup>. Le caractère distinctif de l'hérésie de Luther qui ne pouvoit être mieux marqué que par les plaintes des Martyrs naturellement excitées par les outrages qu'ils ont reçues. 2<sup>o</sup>. Ce mot, *ADHUC TEMPUS MODICUM*, *Encore un peu de temps* : mot qui prouve que ces derniers symboles nous approchent des derniers siècles, & que l'ouverture du sixième sceau va nous annoncer le sixième âge, à la fin duquel éclatera cette dernière persécution qui achevera de remplir le nombre des Martyrs.

*Je vis aussi*, continue S. Jean, (a) *que lorsque l'Agneau eut ouvert le sixième sceau, il se fit un grand tremblement de terre; le soleil devint noir comme un sac de poil; la lune devint comme du sang; les étoiles tomberent du ciel sur la terre, comme lorsque le figuier étant agité par un grand vent laisse tomber ses figues vertes. Le ciel se retira comme un livre que l'on roule; toutes les montagnes & les isles furent ôtées de leurs places. Les Rois de la terre, les grands du monde, les officiers de guerre, les riches, les puissants, & tous les hommes esclaves ou libres, se cachèrent dans les cavernes & dans les roches des montagnes: & ils dirent aux montagnes & aux rochers: Tombez sur nous, & cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, & de la colère de l'Agneau, parce que le grand jour de sa colère est arrivé; & qui pourra subsister? Ici M. de la Chétardie se persuade qu'il y a anticipation. Il reconnoît que le sixième sceau annonce le sixième âge de l'Eglise: mais il croit que les signes qui l'accompagnent, représentent par anticipation la grande catastrophe qui terminera la durée des siècles, & fera l'époque du septième âge. Il suppose que ces signes sont précisément les mêmes que ceux que Jesus-Christ annonce dans l'Evangile comme devant être les signes prochains de son dernier avènement: & c'est delà qu'il conclut qu'il faut les rapporter à cette catastrophe qui sera l'époque du septième âge. Il est vrai que Jesus-Christ dans l'Evangile, prédisant la fin du monde, & le jour de son avènement, se sert, non pas précisément, des mêmes expressions, des mêmes comparaisons, des mêmes termes, mais de quelques expressions semblables, de quelques comparaisons semblables, de quelques termes semblables: il est vrai qu'il y a quelque chose de conforme, mais non pas que tout y soit conforme. Jesus-Christ dit qu'il y aura des signes dans le soleil, dans la lune & dans les étoiles; (b) il dit que le soleil s'obscurcira; que la lune ne donnera plus sa lumière, & que les étoiles tomberont du ciel. (c) Mais si dans cet endroit ces paroles doivent se prendre à la lettre, il ne s'ensuit pas que par-tout ailleurs les mêmes paroles, ou de semblables paroles, doivent aussi se prendre à la lettre. Au son de la cinquième trompette, c'est-à-dire, dès le cinquième âge, il est parlé d'un obscurcissement du soleil: & M. de la*

VIII.  
Ouverture du  
sixième sceau :  
Révolution qui  
éclatera dans  
le sixième âge

(a) *Apoc. vi. 12. ad fin.* — (b) *Luc. xxi. 25.* — (c) *Matt. xxiv. 29. Marc. xiii. 24.*

Chétardie lui-même croit y voir l'obscurcissement produit par l'hérésie de Luther. Au son de la quatrième trompette, c'est-à-dire, dès le quatrième âge, il est parlé d'un autre obscurcissement du soleil, de la lune & des étoiles; & M. de la Chétardie n'y voit que les malheurs de l'Eglise Grecque. Il ne seroit donc pas impossible que les expressions que nous lisons dans l'Évangile, & qui regardent le temps le plus proche du dernier jugement qui sera l'époque du septième âge, dussent se prendre à la lettre, & que celles que nous trouvons dans l'Apocalypse à l'ouverture du sixième sceau qui désigne le sixième âge, dussent se prendre dans un sens figuré. D'ailleurs par les expressions mêmes de Jésus-Christ il est prouvé, comme nous l'avons montré dans une autre Dissertation, que les signes prochains du dernier jugement commenceront de paroître immédiatement après la conversion des Juifs: (a) au contraire les signes qui accompagnent ici l'ouverture du sixième sceau précèdent la conversion des Juifs, qui, selon la remarque même de M. de la Chétardie, se trouve annoncée au Chapitre suivant: il y a donc lieu de penser que ces signes sont tout différens de ceux que J. C. a annoncés. Enfin, selon la remarque même de M. de la Chétardie, la conversion des Juifs, qui, selon l'opinion commune des Pères, n'arrivera qu'à la fin des siècles, sera précédée d'une révolution, d'un fléau, que S. Jean annonce dans la suite sous le nom de *second malheur*, & qui se trouve placé précisément après le son de la sixième trompette, comme devant éclater dans le sixième âge: il y a donc lieu de penser que les signes qui accompagnent ici l'ouverture du sixième sceau, précèdent les symboles de la conversion des Juifs, annoncent le même fléau. Bientôt nous ferons voir que les symboles qui accompagnent le son des sept trompettes, doivent être comparés avec ceux qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux; & qu'ils répondent de même aux sept âges de l'Eglise. M. de la Chétardie a reconnu la vérité de ce principe; il compare lui-même les symboles qui accompagnent l'ouverture des cinq premiers sceaux, avec ceux qui accompagnent le son des cinq premières trompettes; il est donc tout naturel de comparer ceux qui accompagnent l'ouverture du sixième sceau avec ceux qui accompagnent le son de la sixième trompette. C'est de part & d'autre le même objet, le même événement. Mais nous imiterons ici la sage discrétion de M. de la Chétardie; & nous nous abstiendrons de former des conjectures sur le sens de ces signes mystérieux. L'interprète le plus sûr des Prophéties est leur accomplissement. Nous nous contenterons d'observer que quelques obscurs que puissent paroître ces symboles, on entrevoit assez qu'ils n'annoncent rien que de terrible: & il y est dit assez expressément que cette étonnante révolution n'éclatera que *parce*

---

(a) Voyez la *Dissertation sur les Signes du dernier événement de J. C.* à la tête des saints Évangiles.

que le grand jour de la colere de l'Agneau sera arrivé : non pas toutefois le grand jour de sa colere sur le monde entier , c'est-à-dire , sur ceux qui ne le connoissent pas , comme sur ceux qui le connoissent : mais seulement le grand jour de sa colere sur ceux qui le connoissant , vivent comme s'ils ne le connoissoient pas : car il est dit expressément que ceux sur qui éclatera ce fléau diront aux montagnes & aux rochers : *Tombez sur nous , & cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône ; & de la colere de l'Agneau , parce que le grand jour de sa colere est arrivé : QUONIAM VENIT DIES MAGNUS IRÆ IPSIUS.* (a) Les hommes sur qui cette colere de l'Agneau doit alors éclater , connoissent donc l'Agneau : mais c'est leurs infidélités qui auront attiré sur eux sa colere. L'éclat des vengeances de Jesus-Christ sur ceux qui le connoissant , auront toutefois attiré sa colere par leurs infidélités ; c'est le caractère du sixieme âge. Et cela n'est point arbitraire : les cinq premiers sceaux nous ont conduits jusqu'à l'hérésie de Luther , qui est l'époque du cinquieme âge : celui-ci nous annonce donc un fléau qui sera le caractère du sixieme âge ; & ces derniers mots le marquent sans équivoque : *Abfcondite nos ab ira Agni , QUONIAM VENIT DIES MAGNUS IRÆ IPSIUS.*

Après cela , dit S. Jean , (b) (& cette parole est bien digne de remarque , *Après cela , POST HÆC ;* ce qui va suivre n'arrivera qu'après ce qui vient de précéder : *POST HÆC.*) *Après cela , je vis quatre Anges aux quatre coins de la terre , qui retenoient les quatre vents du monde , afin que le vent ne soufflât point sur la terre , ni sur la mer , ni sur aucun arbre. Je vis encore un autre Ange qui montoit du côté de l'Orient , ayant le sceau du Dieu vivant ; & il cria à haute voix aux quatre Anges qui avoient reçu le pouvoir de frapper de plaies la terre & la mer , en disant : Ne frappez point la terre , ni la mer , ni les arbres , jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serveurs de notre Dieu. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marqués , étoit de cent quarante-quatre mille de toutes les tribus des enfants d'Israël : de la tribu de Juda , douze mille ; de la tribu de Ruben , douze mille ; de la tribu de Gad , douze mille ; de la tribu d'Aser , douze mille ; de la tribu de Nephthali , douze mille ; de la tribu de Manassé , douze mille ; de la tribu de Siméon , douze mille ; de la tribu de Lévi , douze mille ; de la tribu d'Issachar , douze mille ; de la tribu de Zabulon , douze mille ; de la tribu de Joseph , douze mille ; & de la tribu de Benjamin , douze mille. Voilà donc ce qui doit succéder à ce fléau qui éclatera dans le sixieme âge : M. de la Chétardie reconnoît ce fléau ; & voici ce qu'il ajoute expliquant sommairement le texte que je viens de rapporter : (c) » Après » tant de calamités , quatre vents ou quatre terribles efforts d'une per-*

IX.  
Conversion  
des Juifs pla-  
cée précisé-  
ment entre  
l'ouverture du  
sixieme & du  
septieme sceau  
comme devant  
arriver à la fin  
du sixieme âge ,  
c'est-à-dire ,  
précisément à  
la fin des sie-  
cles , comme  
toute la Tradit-  
ion l'enseigne.

(a) La Vulgate porte , *ipsorum*. Le Grec , *αὐτῶν* , *ipsius*. C'est toujours au fond le même sens. — (b) *Apoc.* vii. 1-8. — (c) Explication de M. de la Chétardie , Sommaire du Chap. VII.

» fédition violente & générale , prêts à s'élever des quatre coins du  
 » monde , semblent menacer les hommes d'un entier bouleversement :  
 » mais quatre Anges les arrêtent , & les empêchent de souffler , c'est-  
 » à-dire , que Dieu suspend sa colere , & fait naître un calme heureux  
 » à la Religion. Un Ange se leve du côté de l'Orient , tenant à la main  
 » le signe du Dieu vivant , c'est-à-dire , le signe salutaire de la croix ;  
 » & il crie à ces quatre Anges qui suspendent ce renversement universel ,  
 » de ne causer aucun trouble , jusqu'à ce que lui & d'autres encore ,  
 » aient imprimé sur le front des serviteurs de Dieu ce signe salutaire ,  
 » ou jusqu'à ce que les élus d'entre les Juifs se soient convertis à la  
 » foi , & aient fait profession du Christianisme. L'énumération de ces  
 » bienheureux élus se fait : Dieu en prend de chaque tribu un certain  
 » nombre. «

Ensuite M. de la Chétardie revenant sur ce qui est dit de cet *Ange* qui s'éleve de l'Orient tenant en main le signe du Dieu vivant , & qui crie aux quatre Anges qui retenoient les quatre vents , de ne faire aucun mal jusqu'à ce que les serviteurs de Dieu soient marqués , il dit : (a) „ On comprend „ par ces paroles , que l'Antechrist étant près de vouloir renverser l'Egli- „ se , & de séduire les Juifs , desquels il doit sortir , Dieu veut retarder „ l'entreprise de cet impie , & faire auparavant dans la nation Juive cette „ récolte d'élus , dont il est si souvent parlé dans les Livres saints. “ Ou plutôt les Juifs étant déjà séduits par l'Antechrist qui le reconnoitront pour le Messie , comme le pense M. de la Chétardie même , (b) comme les Peres l'enseignent , & comme Jesus-Christ l'annonce , ce semble , d'une maniere assez expresse : (c) Dieu suspendra la persécution universelle prête à éclater sur la terre , & la différera jusqu'à ce qu'il ait fait dans la nation Juive cette récolte d'élus , en les rappelant à la foi , & les marquant de son sceau.

Et sur le dénombrement de ces cent quarante-quatre mille pris de toutes les tribus des enfants d'Israël , M. de la Chétardie ajoute : (d) „ Ce nombre de douze mille choisis de chaque tribu , & marqués du signe salutaire de la croix , que signifie-t-il , sinon le nombre des Juifs qui se convertiront à la foi à la fin du monde , & qui seront ramenés à J. C. par Elie ? La multitude en paroît grande ; & douze mille de chaque tribu est une figure qui donne l'idée d'un peuple infini. “ Voilà ce que nous disions : les Juifs reconnoitront d'abord l'Antechrist pour le Messie : ils seront ensuite ramenés à Jesus-Christ par Elie : & après cela s'élevera cette grande persécution dans laquelle Elie sera mis à mort

---

- (a) Sur le Chap. VII. ʒʒ. 2. & 3. — (b) Sur le texte du Chap. VI. ʒ. 8. — (c) Joan. v. 43. *Ego veni in nomine Patris mei , & non accipitis me : si alius venerit in nomine suo , illum accipietis.* Voyez ce qui a été dit sur cela dans la *Dissertation sur l'Antechrist* , à la tête de la II. Epître aux Thessaloniens. — (d) Sur le texte du Chap. VII. ʒʒ. 4. & suiv.

par l'Antechrist. Voilà aussi ce que toute la Tradition enseigne : la suite le confirmera.

Delà M. de la Chétardie vient à ce qui regarde l'omission de la tribu de Dan dans ce dénombrement. „ L'omission de la tribu de Dan , dit-  
 „ il , a toujours paru ici mystérieuse , soit que cette tribu ne doive pas  
 „ revenir de son infidélité , soit que l'Antechrist en doive naître , com-  
 „ me l'ont conjecturé plusieurs saints Docteurs , qui ont cru l'entrevoir  
 „ dans les paroles énigmatiques du Patriarche Jacob , qu'ils ont regar-  
 „ dées comme contenant les destinées de chaque tribu en particulier. “  
 Nous avons déjà parlé de cela dans la Dissertation sur l'Antechrist : nous y avons fait remarquer qu'il n'est pas certain que la Prophétie de Jacob touchant la tribu de Dan regarde l'Antechrist , parce qu'elle a déjà été assez exactement vérifiée dans la personne même de Samson , qui étoit de cette tribu : & quant à l'omission de cette tribu dans ce dénombrement , nous avons insinué que ce pouvoit être une simple méprise de Copiste , comme le conjecturoit un Interprete que nous avons cité alors : (a) & voici ce qui nous porte à penser que cette conjecture n'est point à mépriser. 1°. S. Jean déclare que les cent quarante-quatre mille furent pris de toutes les tribus des enfants d'Israël : il semble donc que la tribu de Dan ne doit pas en être exceptée. 2°. Il est quelquefois arrivé aux Copistes de mettre un nom pour un autre. Dans S. Matthieu , xxvii. 9. on trouve le nom de Jérémie pour celui de Zacharie. Dans les Actes des Apôtres , vii. 16. on trouve le nom d'Abraham pour celui de Jacob : ce que l'on soupçonne être venu d'une équivoque d'abréviation : anciennement on écrivoit tout en lettres majuscules ; & on aura pu mettre par abréviation IAB pour Jacob ; delà sera venu AB , que l'on aura pris pour l'abréviation du nom d'Abraham. Il pourroit donc être arrivé quelque chose de semblable dans le dénombrement dont il s'agit ici. En effet 3°. la tribu de Joseph renferme sous elle Ephraïm & Manassé : il pourroit donc être qu'originellement la tribu de Manassé n'auroit pas été nommée dans ce dénombrement , puisqu'elle pouvoit être comprise sous le nom de la tribu de Joseph : car il est remarquable qu'Ephraïm n'est point nommé ; mais on nomme Joseph qui renfermoit sous soi Ephraïm & Manassé. Il pourroit donc être qu'originellement on auroit lu en Grec ΔΑΝ , qui est le nom de Dan , d'où sera venu MAN , qui aura été pris pour une abréviation du nom de Manassé.

Quoi qu'il en soit , voilà donc , selon la pensée de M. de la Chétardie , la conversion future des Juifs ici annoncée : & nous avons déjà fait remarquer qu'il n'est pas le seul qui ait pensé ainsi. Entre les Anciens , on trouve S. Irénée , Victorin , André & Arétas Evêques de Césarée , qui ont pensé de même. Entre les Modernes , l'Auteur du Traité de An-

---

(a) Joan. Mercerus , in Gen. xlix. ψ. 17.

*Antichristo* attribué à Nicolas Oresme ; (a) Thomas Malvenda, Auteur du grand *Traité de Antichristo* ; Nicolas de Lira, Gagnée, Ribéra, Péreïra, Cornélius à Lapidé, le Pere Amelotte, & quelques autres, ont aussi adopté cette interprétation. Et on peut ajouter ici que cette interprétation n'est point arbitraire : car cette Prophétie regarde évidemment les Juifs ; & placée entre l'ouverture du sixieme & du septieme sceau, elle ne peut regarder que ceux que Dieu rappellera dans l'intervalle du sixieme âge, puisque les sept sceaux répondent aux sept âges de l'Eglise, comme nous l'avons prouvé d'abord. Le mot, *adhuc modicum*, prononcé à l'ouverture du cinquieme sceau justifie encore cette interprétation : car, comme nous l'avons fait remarquer, ce mot prouve que l'ouverture du sixieme sceau va annoncer le sixieme & dernier âge de l'Eglise sur la terre, & qu'ainsi cette Prophétie qui vient ensuite, & qui regarde évidemment les Juifs, ne peut regarder que ceux que Dieu rappellera à la fin des siècles. Enfin la grande tribulation que nous allons voir bientôt marquée dans la suite du même Chapitre confirmera encore cette interprétation, comme nous le ferons remarquer alors.

X.  
Multitude innombrable d'élus que Dieu rassemblera de toutes les nations, soit au temps même du rappel des Juifs, soit immédiatement après leur conversion.

Après cela ( remarquez bien comme tout se suit : *POST HÆC* : ) Après cela, dit S. Jean, (b) je vis une grande multitude que personne ne pouvoit compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, & de toute langue. Ils étoient debout devant le trône & devant l'Agneau, vêtus de robes blanches, & tenant des palmes dans leurs mains. Et ils disoient à haute voix : Le salut appartient à notre Dieu qui est assis sur le trône, & à l'Agneau. (c) Saint Paul est ici l'interprete de S. Jean. Si la chute des Juifs, dit cet Apôtre, (d) a été la richesse du monde, & si leur diminution & leur abaissement, a été la richesse des Gentils, combien leur rétablissement & leur plénitude enrichira-t-elle le monde encore davantage ? & si leur réprobation est devenue la réconciliation du monde, que sera leur rappel, sinon un retour de la mort à la vie ? En effet dans la suite de l'Apocalypse on voit qu'en même temps que les cent quarante-quatre mille Israélites seront marqués du sceau du Dieu vivant, l'Evangile éternel sera annoncé à tous ceux qui seront sur la terre, à toutes les nations, à toutes les tribus, à toutes les langues, à tous les peuples : (e) & c'est alors que se formera cette multitude innombrable de toute nation, de toute tribu, de tout peuple & de toute langue, qui paroît ici devant le trône, & qui, comme on va le

(a) J'ai dit dans la *Dissertation sur l'Antechrist*, pourquoi je doute que ce *Traité* soit véritablement de Nicolas Oresme. — (b) *Apoc.* vii. 9. & 10. — (c) Le P. Amelotte traduit : *C'est à notre Dieu qui est assis sur le trône, & à l'Agneau, qu'est due la gloire de nous avoir sauvés.* Cette traduction est moins littérale : mais au fond elle rend bien le sens. Cornélius à Lapidé remarque sur cela que S. Augustin disoit : *Magnâ voce salutem Deo decantant, qui magnâ gratiarum actione recolunt non suâ se virtute, sed ipsâ auxiliante, tribulationum impugnantium superasse certamina.* Aug. *Serm.* 11. de *Sanctis.* — (d) *Rom.* xi. 12. 15. — (e) *Apoc.* xiv. 6.

voir, est toute composée de ceux qui ont passé par la grande tribulation, (a) c'est-à-dire, par cette grande persécution qui succédera immédiatement à la conversion des Juifs, & dans laquelle seront mis à mort les deux témoins qui auront été les principaux ministres de cette double vocation des Juifs incrédules & des Gentils infidèles. Tous ceux qui composent cette multitude innombrable rassemblée de toutes nations, ont en main des palmes qui sont le symbole de la victoire qu'ils ont remportée sur la bête qui aura reçu le pouvoir de mettre à mort les deux témoins, & de faire la guerre aux Saints, c'est-à-dire, sur l'Antechrist même, comme toute la Tradition l'a enseigné, & comme la suite du texte le justifiera clairement. Les robes sont blanches, parce qu'ils les ont lavées & blanchies dans le sang de l'Agneau : (b) c'est-à-dire, parce que baptisés au nom de Jésus-Christ, & martyrisés à cause de lui, ils paroîtront devant Dieu revêtus de cette innocence, fruit précieux du sang de Jésus-Christ dont le mérite leur aura été appliqué & par le baptême & par le martyre.

Et tous les Anges, dit S. Jean, (c) étoient debout autour du trône, & des vieillards, & des quatre animaux ; & s'étant prosternés sur le visage devant le trône, ils adorèrent Dieu, en disant : Amen : bénédiction, gloire, sagesse, action de grâces, honneur, puissance & force à notre Dieu, dans les siècles des siècles. Amen. „ Telle est, dit M. de la Chétardie, (d) la fête „ des Bienheureux dans le ciel, pour le retour des Juifs au Dieu de „ leurs peres, & leur vocation à la foi ; & peut-être aussi pour la con- „ version des nations à qui Hénoch sera envoyé, & qui s'unissant aux „ Juifs [ convertis ] ne formeront avec eux qu'une même Eglise ; „ c'est-à-dire, qu'un seul peuple dans le sein de l'Eglise de Jésus-Christ, à laquelle les Juifs se réuniront eux-mêmes alors. Et voilà ce que nous disions : la foi de ces cent quarante-quatre mille Israélites & de cette multitude innombrable de Gentils appelés de toutes nations, sera le fruit de la mission des deux témoins, c'est-à-dire, des deux Prophetes que Dieu a promis d'envoyer, Elie destiné pour rétablir les tribus de Jacob, (e) & Hénoch destiné pour prêcher la pénitence aux nations. (f)

Alors, continue S. Jean, (g) un des vieillards s'adressant à moi, me dit : Qui sont ceux-ci qui sont vêtus de robes blanches ? & d'où sont-ils venus ? Je lui répondis : Seigneur, vous le savez. Et il me dit : Ce sont ceux qui ont passé par la grande tribulation, & qui ont lavé & blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau. L'expression de la Vulgate : *Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna*, est équivoque : elle pourroit signifier, *Ce sont ceux qui ont passé par une grande tribulation* : c'est apparemment ce qui a donné lieu de traduire en François : *Ce sont ceux qui viennent*.

XI.  
Grande tribulation qui succédera à la conversion des Juifs, & qui terminera le sixième âge & la durée des siècles : c'est la persécution de

(a) Apoc. VII. 14. = (b) Ibid. = (c) Apoc. VII. 11. & 12. = (d) Sur le texte grec. = (e) Eccli. XLVIII. 10. = (f) Eccli. XLIV. 16. = (g) Apoc. VII. 13. & 14.  
Tome XVI. P P P P

l'Antechrist ,  
comme toute  
la Tradition  
l'enseigne.

*de souffrir de grandes afflictions , ou de passer par de grandes afflictions.* M. Bossuet , D. Calmet & M. du Pin qui ne voient dans tout ceci que les persécutions des premiers siècles , n'ont pas manqué d'adopter cette traduction. Mais ce n'est pas là ce que porte le texte : & M. de la Chétardie l'a bien remarqué. La Vulgate même peut signifier : *Ce sont ceux qui ont passé par la grande tribulation* : & c'est précisément ce que porte sans équivoque le Grec : *Ὅτινι εἰσὶν οἱ ἔρχόμενοι ἀπὸ τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης* : La Vulgate ne pouvoit pas l'exprimer autrement que par ces mots : *Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna* : & si cette phrase est équivoque , il faut en déterminer le sens par le Grec qui est sans équivoque : *Ὅτινι εἰσὶν οἱ ἔρχόμενοι ἀπὸ τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης*. *Ce sont ceux qui ont passé PAR LA GRANDE TRIBULATION.* (a) Or quelle peut être cette grande tribulation par laquelle aura passé cette multitude innombrable d'élus que Dieu rassemblera de toutes les nations au temps de la conversion des Juifs ? sinon ce souffle des quatre vents qui doit être suspendu jusqu'à ce que les enfants d'Israël soient marqués du sceau du Dieu vivant , ce soulèvement des nations des quatre coins du monde au temps où le dragon doit être déchainé , (b) & où doit paroître avec lui , comme nous le verrons dans la suite , (c) cette bête qui doit monter de l'abîme & qui doit mettre à mort les deux témoins. Il faut donc que ce soulèvement universel , ce souffle des quatre vents , cette grande tribulation , suive de bien près la conversion des Juifs ; puisque cette tribulation n'est suspendue que jusqu'à ce que la conversion des Juifs soit opérée ; puisque toute la multitude des élus appelés de toutes les nations au temps de la conversion des Juifs doit passer par cette tribulation ; puisque les deux témoins mêmes qui doivent être les principaux ministres & du rappel des Juifs , & de la vocation de cette multitude de Gentils , doivent être mis à mort dans cette tribulation même , comme nous le verrons bientôt. Il faut que cette grande tribulation se répande dans toutes les nations , dans toute la terre ; puisque cette multitude d'élus appelés de toute nation , de toute tribu , de tout peuple , de toute langue , doit passer par cette grande tribulation. Enfin il faut que cette tribulation soit bien vive & bien terrible , puisqu'elle est appelée par distinction *la grande tribulation* : & c'est la réflexion de M. de la Chétardie : „ Cette expression , dit-il , (d) témoigne combien sera extrême la persécution que les nouveaux Israélites devenus Chrétiens , [ disons plutôt , les Chrétiens en général , ] souffriront dans cette conjoncture de temps. Le premier âge des Mar-

(a) Ita Cornel. à Lapide , in Apoc. v. 11. 14. *Gracè est duplex articulus , ὁ τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης*. q. d. *Ex illa tribulatione , illa , inquam , ingenti & celebri , de qua Christus , Matth. xxiv. ψ. 21. Erit enim tunc tribulatio magna , qualis non fuit ab initio mundi , neque fiet.* — (b) Apoc. xx. 7. — (c) Apoc. xvi. 13. 14. Il en sera parlé dans le troisième Article de cette Dissertation , où l'on expliquera l'effusion des sept coupes. — (d) Sur le Chap. VII. ψ. 14.

tyrs n'a point été plus horrible. " Or quelle peut être cette persécution tout à la fois si extrême & si universelle ? cette persécution qui seule puisse être appelée par distinction , *la grande tribulation* ? sinon la persécution de l'Antechrist. Voilà donc la persécution de l'Antechrist clairement ici annoncée : cela n'est point arbitraire : l'expression du texte y conduit nécessairement : *Qui sont ceux-ci ? Ce sont ceux qui ont passé PAR LA GRANDE TRIBULATION.* Οὗτοι εἰσι οἱ ἰσχυροὶ ἐκ τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης. Donc il est vrai que le dénombrement des cent quarante-quatre mille Israélites marqués du sceau du Dieu vivant avant que cette *grande tribulation* éclate , désigne le rappel futur des Juifs. Donc il est vrai que les symboles qui nous ont conduits depuis l'ouverture du premier sceau jusqu'ici , représentent l'histoire de l'Église depuis l'Ascension de Jésus-Christ jusqu'à la persécution de l'Antechrist qui est cet impie que Jésus-Christ détruira par l'éclat de son avènement. Et voilà donc aussi ce que signifie ce mot , *Adhuc tempus modicum* , prononcé après l'ouverture du cinquième sceau : *Attendez ENCORE UN PEU DE TEMPS* , jusqu'à ce que soit accompli le nombre de ceux qui étant serviteurs de Dieu comme vous , doivent souffrir la mort aussi-bien que vous : c'est-à-dire , les outrages dont vous vous plaignez caractérisent le cinquième âge : attendez encore seulement jusqu'à la fin du sixième , où doit éclater cette *grande tribulation* dans laquelle sera rempli le nombre de ceux qui doivent souffrir le martyre comme vous. Ainsi tout s'accorde.

*Qui sont ceux-ci ? Ce sont ceux qui ont passé par la grande tribulation , & qui ont lavé & blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau. C'est pourquoi* , continue le saint Vieillard , (a) *ils sont devant le trône de Dieu ; & ils le servent jour & nuit dans son temple : & celui qui est assis sur le trône , leur servira lui-même de tente pour les couvrir. Ils n'auront plus ni faim ni soif ; & le soleil ni aucune chaleur ne les incommodera plus : parce que l'Agneau qui est au milieu du trône , leur servira de pasteur , & il les conduira aux fontaines des eaux vivantes , & Dieu essuyera toutes les larmes de leurs yeux.* M. de la Chétardie croit voir ici l'état florissant de cette nouvelle Chrétienté , (b) *de cette nouvelle Église* , (c) c'est-à-dire , de cette multitude de Juifs & de Gentils nouvellement réunis à l'Église de Jésus-Christ , & *les bénédictions que Dieu répandra sur elle.* Il me semble que toutes les expressions du texte nous conduisent à quelque chose de plus parfait. Les larmes ne seront pleinement essuyées , que lorsque la mort ne sera plus : c'est ce que S. Jean même nous marque à la fin de ce Livre , lorsqu'annonçant l'éternelle félicité des élus , il nous dit qu'il entendit une voix qui sortoit du trône , & qui disoit : (d) *Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes : & il demeurera avec eux , & ils seront son peuple ; & Dieu demeurant avec eux , sera leur Dieu. Dieu essuyera toutes les larmes*

XII.  
Récompense de ceux qui auront passé par cette grande tribulation : c'est la récompense commune à tous les Saints dans l'éternité bienheureuse.

(a) Apoc. vii. 15. ad fin. — (b) Sommaire du Chap. VII. — (c) Sur le texte que je viens de rapporter. — (d) Apoc. xx. 3. 4.

de leurs yeux, & la mort ne sera plus. Il y a donc lieu de penser que tout ce que ce saint vieillard dit ici de la félicité de ceux qui auront passé par cette grande tribulation, regarde la récompense éternelle qui leur est réservée, & à laquelle les élus de tous les âges participeront avec eux. Le sein de Dieu, c'est-à-dire, Dieu même comme recevant ses enfants dans le sein de sa charité paternelle, & les consommant dans son unité, est lui-même son trône, son temple, & sa demeure, où les bienheureux lui rendent leurs devoirs comme à leur Roi, lui sacrifient comme à leur Dieu, se reposent en lui comme dans leur souverain bien, & où ils sont à couvert comme dans un asyle & un sanctuaire inaccessible. Ils n'auront plus ni faim, ni soif, étant nourris d'un pain qui est Dieu même, rassasiés de sa gloire, enivrés du torrent de ses délices. Le soleil de la justice divine ne les brûlera plus, parce qu'ils seront purs & sans tache à ses yeux. Le vent brûlant des tentations ne les incommodera plus : le tentateur n'aura point d'accès dans cet heureux séjour. L'Agneau sera leur pasteur, & les conduira aux sources vives des eaux, en les rendant immortels par la possession de Dieu même. Dieu essuyera toutes les larmes de leurs yeux : il n'y aura plus là ni persécutions, ni afflictions, ni douleurs ; mais une joie éternelle, une éternelle félicité.

XIII:  
L'ouverture  
du septième  
sceau donne  
naissance au  
son des sept  
trompettes.

Enfin le septième sceau va s'ouvrir : un silence d'une demi-heure mettra un intervalle entre ce qui vient de précéder & ce qui va suivre : de nouveaux préparatifs annonceront un nouveau spectacle : les sept trompettes sonneront successivement : de nouveaux symboles s'offriront à nos yeux : les symboles qui accompagneront le son de la septième trompette termineront en même temps, & le son des sept trompettes & l'ouverture des sept sceaux, & acheveront l'histoire des sept âges de l'Eglise représentée non-seulement par les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, mais encore par ceux qui accompagnent le son des sept trompettes, comme on va le voir.

## ARTICLE II.

*Explication des symboles qui accompagnent le son des sept trompettes.*

D.  
Circonstances  
qui précèdent  
le son des sept  
trompettes.  
Les symboles  
qui accomp.

**L**ORSQUE l'Agneau eut ouvert le septième sceau, dit S. Jean, (a) il se fit dans le ciel un silence d'environ une demi-heure. Et je vis les sept Anges qui assistent devant Dieu ; & sept trompettes leur furent données. Alors il vint un autre Ange qui se tint devant l'Autel, ayant un encensoir d'or ; & on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il les offrît sur-

(a.) Apoc. viii. 1. & seqq.

*L'Autel d'or qui est devant le trône, les présentant comme le symbole des prières de tous les Saints. Et la fumée des parfums qui représentoient les prières des Saints, s'élevant de la main de l'Ange, monta devant Dieu. L'Ange prit ensuite l'encensoir, l'emplit du feu de l'autel, & jetta ce feu sur la terre; & il se fit des tonnerres, des voix & des éclairs, & un tremblement de terre. Alors les sept Anges qui avoient les sept trompettes, se préparèrent pour en sonner. Sept Anges vont donc sonner de leurs trompettes; & le son de chaque trompette sera accompagné de nouveaux symboles: mais que signifieront ces symboles? à quoi se rapporteront-ils? sera-ce la fuite de ceux qui viennent de précéder? & les événements représentés par ces symboles succéderont-ils à la conversion des Juifs qui vient d'être annoncée? ou sera-ce, comme nous l'avons dit, l'histoire des sept âges de l'Eglise représentée une seconde fois sous de nouveaux symboles? Pour trouver la solution de cette question, il ne faut que considérer avec quelque attention ce qui se passe entre le son de la sixième & de la septième trompette.*

gnent le son des sept trompettes représentent l'histoire des sept âges de l'Eglise: preuve par la mission des 2. témoins annoncée entre le son de la sixième & de la septième trompette.

Les six premiers Anges avoient déjà fait retentir le son des six premières trompettes; & différents symboles avoient accompagné le son de chacune de ces six trompettes, lorsqu'enfin voici ce qui arriva: *Or me donna une canne, dit S. Jean, (a) & il me fut dit: Allez mesurer le temple de Dieu, & l'autel & ceux qui y adorent: mais laissez le parvis qui est hors du temple, & ne le mesurez pas, parce qu'il a été abandonné aux Gentils, & ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois. Et je donnerai à mes deux témoins de prophétiser étant couverts de sacs pendant mille deux cents soixante jours..... Et après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme, leur fera la guerre, les vaincra & les tuera... Mais trois jours & demi après, l'esprit de vie envoyé de Dieu entra en eux.... Alors ils entendirent une voix puissante qui venoit du ciel, & qui leur dit: Montez ici; & ils monteront au ciel dans une nuée à la vue de leurs ennemis.* Toute la Tradition a reconnu dans la personne de ces deux témoins, les deux Prophetes que Dieu a promis d'envoyer, Elie destiné pour rétablir les tribus de Jacob, Hénoch destiné pour prêcher la pénitence aux nations. Déjà nous avons ailleurs justifié sur cela l'opinion des Peres; (b) & nous aurons encore lieu de confirmer dans la suite ce que nous en avons dit. Ici nous nous contenterons d'observer 1<sup>o</sup>. que la mission de ces deux Prophetes dont l'un sera Elie, se trouve placée à la suite des symboles qui accompagnent le son de la sixième trompette: d'où nous concluons que les symboles qui accompagnent le son des six premières trompettes annoncent des événements antérieurs à la mission de ces deux Prophetes: d'où nous concluons que les événements annoncés par ces sym-

(a) Apoc. xi. 1. & seqq. — (b) Voyez la Préface sur l'Apocalypse, placée avant cette Dissertation, Art. V. n. 3.

boles ne succéderont pas à la conversion des Juifs qui vient d'être annoncée, mais qu'au contraire, ils doivent la précéder, puisqu'ils doivent précéder la mission de ces deux Prophetes, dont l'un doit être envoyé précisément pour le rappel des Juifs. Et 2<sup>o</sup>. nous observerons que comme la conversion des Juifs se trouve placée entre l'ouverture du sixieme & du septieme sceau, de même la mission de ces deux Prophetes se trouve placée entre le son de la sixieme & de la septieme trompette. Or l'ouverture du sixieme sceau annonçoit le sixieme âge, dans l'intervalle duquel arrivera la conversion des Juifs: il y a donc lieu de conjecturer que le son de la sixieme trompette annonce de même le sixieme âge dans l'intervalle duquel arrivera la mission des deux témoins: il y a donc lieu de conjecturer que comme les symboles qui accompagnent l'ouverture des six premiers sceaux représentent les six premiers âges de l'Eglise, de même les six premiers âges de l'Eglise sont aussi représentés par les symboles qui accompagnent le son des six premières trompettes: & c'est la pensée de M. de la Chétardie. Il est vrai que jusqu'ici ce n'est encore qu'une conjecture. Ou plutôt on voit clairement que les symboles qui vont accompagner le son des six premières trompettes doivent représenter des événements qui précéderont la mission des deux témoins, & par conséquent la conversion des Juifs; & la conjecture tombe seulement sur le rapport que ces symboles peuvent avoir avec les événements qui partagent les six premiers âges de l'Eglise; mais cette conjecture va bientôt être confirmée par le rapport qui se trouve en effet entre ces événements & ces symboles.

D'ailleurs considérons les circonstances qui précèdent le son des sept trompettes. Et d'abord *il se fit dans le ciel*, dit S. Jean, *un silence d'une demi-heure*. Dieu mit un intervalle entre les symboles qui avoient accompagné l'ouverture des six premiers sceaux, & ceux qui alloient accompagner le son des sept trompettes, comme pour marquer que les symboles qui alloient paroître n'étoient pas la suite de ceux qui avoient précédé. Ce sont deux spectacles différents; & Dieu prend soin de les distinguer: l'un n'est pas la suite de l'autre; mais ils ont l'un & l'autre le même objet. C'est ainsi, comme le remarque encore M. de la Chétardie, (a) c'est ainsi que Pharaon ayant eu d'abord un premier songe dans lequel il vit sept vaches grasses & sept vaches maigres, il s'éveilla: & s'étant rendormi, un second songe fut ajouté au premier; il vit sept épis beaux & pleins, & sept épis minces & secs. Et lorsque Joseph lui expliqua l'un & l'autre symbole: Ces deux songes, lui dit-il, n'en font qu'un; ils signifient l'un & l'autre la même chose: le second ne sert qu'à prouver la certitude du premier, & à montrer que ce qui vous est annoncé, va s'accomplir infailliblement & bientôt: (b) *Somnium Regis unum est... Quod autem vidisti secundò, ad eandem rem*

(a) Observation placée à la fin de l'Explication du Chap. V. — (b) *Gen. XLII. 25. 32.*

*pertinens somnium, firmitatis indicium est, eo quòd fiat sermo Dei, & velocius impleatur.* Il en est de même ici : l'ouverture des sept sceaux & le son des sept trompettes sont deux visions distinguées par cette demi-heure de silence dans le ciel, de même que les deux songes de Pharaon furent distingués par son reveil. Mais comme ces deux songes n'en faisoient qu'un, en ce qu'ils avoient l'un & l'autre le même objet : *Somnium Regis unum est* : de même aussi ces deux visions n'en font qu'une, en ce qu'elles ont l'une & l'autre le même objet qui est l'histoire des sept âges de l'Eglise.

Et ces deux visions sont distinguées, non-seulement par cette demi-heure de silence, mais encore par les préparatifs qui précèdent le son des sept trompettes, préparatifs semblables à ceux qui avoient précédé l'ouverture des sept sceaux. Car avant l'ouverture des sept sceaux, il étoit sorti du trône, des éclairs, des tonnerres & des voix ; (a) & S. Jean avoit vu les quatre animaux & les vingt-quatre vieillards se prosterner devant l'Agneau, ayant chacun des harpes & des coupes d'or pleines de parfum qui représentoient les prières des Saints. (b) Et de même avant le son des sept trompettes, il vient un Ange qui se tient devant l'Autel tenant un encensoir d'or, & on lui donne une grande quantité de parfums, afin qu'il les offre sur l'autel d'or qui est devant le trône, les présentant comme le symbole des prières de tous les Saints ; & la fumée des parfums qui représentoient les prières des Saints, s'élevant de la main de l'Ange, monte devant Dieu. L'Ange prend ensuite l'encensoir, l'emplit du feu de l'autel, & jette ce feu sur la terre ; & il se fait des tonnerres, des voix & des éclairs, & un tremblement de terre. Enfin les sept Anges qui avoient les sept trompettes se préparent pour en sonner.

L'histoire des sept âges de l'Eglise va donc être une seconde fois tracée sous les symboles qui vont accompagner le son des sept trompettes : ou plutôt, l'histoire des six premiers âges déjà montrés sous les symboles qui ont accompagné l'ouverture des six premiers sceaux, va être montrée de nouveau sous ceux qui accompagneront le son des six premières trompettes : & le son de la septième trompette terminant en même temps le son des sept trompettes & l'ouverture des sept sceaux, les symboles qui accompagneront le son de cette dernière trompette, termineront l'histoire des sept âges de l'Eglise.

Mais pour bien entrer dans l'intelligence des symboles qui accompagneront le son des sept trompettes, il est important de les comparer avec ceux qui ont accompagné l'ouverture des sept sceaux : comme il y a un rapport intime entre les uns & les autres, l'intelligence des uns conduit à l'intelligence des autres : c'est ce qui avoit déterminé M. de la Chétardie à les expliquer conjointement, en coupant le texte

---

(a) *Apoc.* iv. 5. = (b) *Apoc.* v. 8.

pour rapprocher les symboles qui doivent être comparés. Il nous a semblé plus naturel de suivre le texte sans interruption : mais nous ferons remarquer le rapport de ces deux visions, en rappelant sommairement ce que nous avons dit de la première.

II.  
Son de la première trompette : Persecution que l'Eglise eut à souffrir dans le premier âge.

*Le premier Ange sonna de la trompette*, dit S. Jean ; (a) & il se forma une grêle & un feu mêlé de sang qui tomberent sur la terre ; & la troisième partie des arbres fut brûlée, & toute herbe verte éprouva aussi l'ardeur du feu. A l'ouverture du premier sceau, on a vu paroître un cheval blanc monté par un guerrier victorieux qui alloit continuer de vaincre ; & ce guerrier représentoit Jesus-Christ qui alloit conquérir le monde par la prédication de l'Evangile. Au son de la première trompette une grêle accompagnée de feu & de sang tombe sur la terre ; & , selon la remarque de M. de la Chétardie , (b) c'est le symbole des persécutions qui s'éleverent par-tout où l'Evangile fut annoncé, & qui tomberent sur toute herbe verte, c'est-à-dire, sur toute la multitude des fideles ; & enleverent la troisième partie des arbres, c'est-à-dire, un grand nombre de pasteurs. Voilà ce qui arriva dans le premier âge.

III.  
Son de la seconde trompette : Suites funestes de l'Arianisme qui prit naissance dans le second âge.

*Le second Ange sonna de la trompette*, continue S. Jean, (c) & on vit comme une grande montagne toute en feu, qui fut jetée dans la mer ; & la troisième partie de la mer fut changée en sang : la troisième partie des créatures qui étoient dans la mer, & qui avoient vie, mourut ; & la troisième partie des navires périt. A l'ouverture du second sceau on a vu paroître un cheval roux monté par un cavalier qui reçut le pouvoir d'ôter la paix de dessus la terre, & de faire que les hommes s'entre-tuaissent ; & c'étoit le symbole des troubles que devoit causer l'hérésie, & particulièrement l'Arianisme. Au son de la seconde trompette une montagne toute en feu est jetée dans la mer ; & , selon la remarque de M. de la Chétardie , (d) c'est encore le symbole de l'hérésie, & particulièrement de l'Arianisme, qui comme un mont de discorde jetta parmi les hommes le feu des dissensions, & alluma dans l'Eglise un très-grand incendie, selon l'expression même d'Eusebe : (e) incendie qui fut plusieurs fois renouvelé dans les siècles suivants par les différentes hérésies qui succéderent à l'Arianisme, & qui naissoient toutes, pour ainsi dire, les unes des autres : du milieu même des troubles excités par les Ariens, s'éleva l'hérésie des Macédoniens : ensuite vint celle des Nestoriens, qui donna naissance à celle des Eutychiens : dans le même temps s'étendoit celle des Pélagiens : après cela parut celle des Monothélites, à laquelle succéda celle des Iconoclastes : ainsi se perpétuoit cet incendie qui avoit pour première origine l'Arianisme. *Et la troisième partie de la mer fut changée en sang.* » En effet, dit sur cela M. de la Chétardie, l'Eglise fut ensanglantée par les cruautés hor-

(a) Apoc. VIII. 7. — (b) Sur le texte cité. — (c) Apoc. VIII. 8. & 9. — (d) Sur le texte cité. — (e) Euseb. in vita Constantini, l. II.

ribles qu'exercerent les Princes & les peuples hérétiques contre les orthodoxes : l'histoire en est si remplie, qu'il semble inutile de les rapporter ici : outre que ceci doit se prendre dans un sens métaphorique, & pour une grande désolation dans l'Église. « *Et la troisième partie des créatures qui étoient dans la mer, & qui avoient vie, mourut, parce que, dit M. de la Chétardie, un très-grand nombre d'ames qui vivoient dans le sein de l'Église Catholique, quittant la doctrine commune & universelle répandue par toute la terre, périrent miserablement dans l'eau bourbeuse & corrompue des erreurs particulières, & furent empoisonnées de la puanteur & de l'infection mortelle que causa dans l'Église cette montagne embrasée. « Et la troisième partie des navires périt. »* Qu'est-ce que cela signifie, dit M. de la Chétardie, sinon que quantité d'Églises particulières furent malheureusement submergées par ces erreurs immenses, & firent un funeste naufrage dans la foi? « Telles furent les suites funestes de ces hérésies dont l'origine remontoit à l'Arianisme qui éclata dans le second âge.

*Le troisième Ange sonna de la trompette, dit S. Jean, (a) & il tomba du ciel une grande étoile ardente comme un flambeau, qui tomba sur la troisième partie des fleuves, & sur les sources des eaux : cette étoile s'appelloit Absynthe ; & la troisième partie des eaux ayant été changée en absynthe, un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu, parce qu'elles étoient devenues ameres.* A l'ouverture du troisième sceau, on a vu paroître un cheval noir monté par un cavalier qui portoit avec lui le symbole de la famine ; & cela annonçoit l'irruption des peuples barbares, qui se jettant sur les provinces de l'Empire, portèrent la désolation & la famine par-tout où ils passèrent. Au son de la troisième trompette, une étoile tombe du ciel sur les eaux ; elle s'appelle Absynthe ; elle change les eaux en absynthe ; & selon la remarque de M. de la Chétardie, (b) c'est encore un symbole de l'irruption des Barbares. Cette étoile nommée absynthe représente les Rois barbares qui conduisoient ces peuples féroces : elle tombe du ciel ; parce que ces Rois étoient suscités de Dieu pour exercer ses vengeances. Elle tombe sur la troisième partie des fleuves ; c'est-à-dire, sur la troisième partie des provinces de l'Empire : car ce fut principalement sur l'Occident que ces Rois barbares se jetterent ; & plus loin il est dit expressément que les eaux sur lesquelles la grande prostituée étoit assise, représentoient les peuples qui lui étoient assujettis, (c) c'est-à-dire, les peuples à qui Rome commandoit. Cette étoile tombe spécialement sur les sources des eaux : Rome même étoit la source de ces fleuves ; & c'étoit spécialement sur elle que ces Rois barbares devoient exercer leur fureur. *La troisième partie des eaux fut changée en*

IV.  
Son de la troisième trompette : Funestes effets de l'irruption des Barbares, qui éclata dans le troisième âge.

(a) Apoc. VIII. 10. & 11. — (b) Sur le texte cité. — (c) Apoc. XVII. 15.

*absynthe*, & un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu, parce qu'elles étoient devenues ameres. Ces peuples féroces infectés tous ou de l'idolatrie ou de l'hérésie, causerent presque autant de maux dans l'Eglise que dans l'Empire. » Les clairs ruisseaux de la foi & de la tradition, dit ici M. de la Chétardie, furent bientôt altérés dans tous les endroits que ces peuples infidèles saccagerent, & où ils pervertirent, autant qu'ils purent, les vestiges de la pure & saine religion. Les hommes qui venoient se rafraîchir dans les fontaines de cette eau rejaillissante en la vie éternelle, trouvant ces sources d'où ils puisoient leur foi devenues ameres, par le mélange impur que la superstition, l'idolatrie & les erreurs y avoient fait, rencontrèrent la mort où ils cherchoient la vie. Beaucoup de pays Chrétiens qui se virent exposés à leur fureur, & engagés sous leur tyrannique domination, furent pervertis, & entraînés dans un aveuglement impie, en sorte qu'aux siècles suivants, il n'y a presque plus paru aucune trace de la religion que les premiers Apôtres y avoient prêchée, & qu'il a fallu y envoyer d'autres une seconde fois pour y annoncer l'Évangile de nouveau, & y ressusciter la foi qui étoit presque entièrement éteinte. » Le seul exemple de l'Angleterre, & de l'état où elle étoit lorsque S. Grégoire le Grand y envoya le moine Augustin, nous rend très-sensible cette vérité. « Voilà donc quels furent les funestes effets de cette irruption qui éclata dans le troisième âge.

V.  
Son de la quatrième trompette; Schisme des Grecs dans le quatrième âge.

Le quatrième Ange sonna de la trompette, continue S. Jean; (a) & le soleil, la lune, & les étoiles ayant été frappés de ténèbres dans leur troisième partie, la troisième partie du soleil, de la lune, & des étoiles fut obscurcie, & le jour fut privé de la troisième partie de sa lumière, & la nuit de même. A l'ouverture du quatrième sceau, on a vu paroître un cheval pâle; celui qui étoit dessus s'appelloit la Mort; & c'étoit le symbole du Mahométisme dont la naissance est l'époque du quatrième âge. Au Mahométisme succède dans le même âge le schisme de l'Eglise Orientale: & selon la remarque de M. de la Chétardie, (b) ce schisme nous est représenté par cet obscurcissement qui se forme après le son de la quatrième trompette. » Jusqu'ici, dit M. de la Chétardie, ce n'avoit été que quelques Eglises particulières qui étoient tombées dans l'erreur & dans les ténèbres; mais voici une grande partie de la terre qui ne reçoit plus les lumières de Jésus-Christ, le vrai soleil de justice. La plus considérable partie de la Chrétienté, c'est-à-dire, tout l'Orient, tout le Midi, & une partie du Nord & de l'Occident, a été obscurcie des ombres affreuses de cette éclipse. L'Eglise si souvent comparée à la lune a souffert une espèce d'obscurcissement dans cette partie de l'univers par la défection de ces peuples nom-breux. « Cette multitude d'hommes qui devoient briller comme de

(a) Apoc. viii. 12. — (b) Sur le texte cité.

Étoiles par la lumière de la foi, sont enveloppés par les ténèbres du schisme & de l'erreur. *Le jour* est privé de la troisième partie de sa lumière, & *la nuit* de même : » c'est-à-dire, que même ce qui restoit » de lumière dans l'Eglise Grecque, quoique schismatique, s'est presque » tout éteint par l'ignorance & par l'erreur : « & par-là le Christianisme a perdu une partie de l'éclat dont il brilloit ; & le monde entier une partie de la lumière dont il étoit éclairé. Voilà ce qui est arrivé dans le quatrième âge.

Tout cela se fait : & tout cela n'est point arbitraire. Une grêle accompagnée de feu & de sang dans le premier âge, c'est évidemment la violence des persécutions dont l'Eglise fut alors agitée. La chute d'une montagne toute en feu dans le second âge, rappelle naturellement l'embrasement causé par l'Arianisme. La chute d'une étoile ardente dans le troisième âge, rappelle naturellement l'irruption des Rois barbares. Enfin un obscurcissement affreux qui éteint la troisième partie de la lumière dans le quatrième âge, c'est évidemment le schisme des Grecs. Les symboles répondent aux événements : & le son des trompettes qui sont accompagnées de ces symboles, répond manifestement aux différents âges dans lesquels ces événements se trouvent placés.

Alors je vis, dit S. Jean, (a) & j'entendis un Ange qui voloit par le milieu du ciel. Selon la Vulgate, c'étoit un aigle ; mais selon le Grec, c'étoit un Ange : (b) & dans la suite de l'Apocalypse, on voit encore un autre Ange qui voloit ainsi par le milieu du ciel. (c) Je vis donc, dit S. Jean, & j'entendis un Ange qui voloit par le milieu du ciel, & qui disoit : Malheur, malheur, malheur à ceux qui habitent sur la terre à cause du son des trompettes dont les trois autres Anges doivent sonner. Cet Ange crie trois fois malheur ; & ces trois malheurs répondent aux trois fléaux qui vont être annoncés au son des trois dernières trompettes, & qui seront désignés sous le nom de premier, second & troisième malheur. (d) On peut se rappeler ce que nous avons dit dans un autre endroit touchant la distinction de ces trois malheurs. (e) Mais de plus cette distinction est si bien marquée dans le texte, qu'il est étonnant qu'on ait pu la méconnoître. Aussi avons-nous vu que M. Bossuet qui s'en éloigne davantage, la reconnoît cependant assez expressément même plus d'une fois. D. Calmet tâche de la concilier avec le système de M. Bossuet : & M. du Pin la reconnoît expressément sans se mettre en peine de la concilier avec le système de ce Prélat. » Quoique la » description des malheurs représentés après que les quatre premiers » Anges eurent sonné de la trompette, fut terrible, dit M. du Pin,

VI.  
Trois grands malheurs annoncés au son des trois dernières trompettes vont terminer l'histoire des sept âges de l'Eglise.

(a) Apoc. viii. 13. & ult. — (b) ἄγγελος, *Angeli*, au lieu de quoi l'Auteur de la Vulgate a lu *ἀεὶς*, *aquila*. — (c) Apoc. xiv. 6. — (d) Apoc. ix. 12. & ii. 14. — (e) Voyez dans la Préface sur l'Apocalypse, Art. V. n. 1.

» (a) S. Jean prépare le Lecteur à entendre quelque chose de plus  
 » effroyable, quand les trois autres Anges sonneront de la trompette.  
 » Un Ange l'annonce, & prononce d'une voix épouvantable trois fois  
 » le mot de *Væ*, c'est-dire, *Malheur*, PAR RAPPORT AUX TROIS VI-  
 » SIONS SUIVANTES. « *Væ, væ, væ habitantibus in terra, de cæteris vo-*  
*cibus trium Angelorum.*

VII.  
 Son de la cin-  
 quieme trom-  
 pette. Premier  
 malheur, plaie  
 des sauterelles,  
 que M. de la  
 Chétardie croit  
 être un symbo-  
 le du Luthéra-  
 nisme, dont la  
 naissance a été  
 l'époque du  
 cinquieme à-  
 ge.

Après que cet Ange eut ainsi annoncé ces trois malheurs, le cinquième Ange sonna de la trompette; & je vis, dit S. Jean, (b) une étoile qui étoit tombée du ciel sur la terre; & la clef du puits de l'abîme lui fut donnée: & ayant ouvert le puits de l'abîme, il s'éleva du puits une fumée semblable à celle d'une grande fournaise; & le soleil & l'air furent obscurcis par la fumée de ce puits. Il sortit de cette fumée des sauterelles qui vinrent sur la terre, & à qui il fut donné le même pouvoir qu'ont les scorpions de la terre. Et il leur fut commandé de ne point faire de tort à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui étoit verd, ni à tous les arbres; mais seulement aux hommes qui n'auroient point le sceau de Dieu sur leur front. Et on leur donna pouvoir, non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois: & la douleur qu'elles font est semblable à celle que fait le scorpion quand il a piqué l'homme. En ce temps-là les hommes chercheront la mort, & ils ne pourront la trouver; ils souhaiteront de mourir, & la mort s'enfuira d'eux. Or ces especes de sauterelles étoient semblables à des chevaux préparés pour le combat: elles avoient sur la tête comme des couronnes qui paroissoient d'or: leurs visages étoient comme des visages d'hommes. Elles avoient des cheveux comme des cheveux de femmes, & des dents comme des dents de lion. Elles avoient des cuirasses comme des cuirasses de fer; & le bruit de leurs ailes étoit comme un bruit de chariots, & d'un grand nombre de chevaux courants au combat. Leur queue étoit semblable à celle des scorpions; elles y avoient des aiguillons: & le pouvoir qu'elles avoient de nuire aux hommes, fut de cinq mois. Elles avoient pour Roi l'Ange de l'abîme, appelé en Hébreu *Abaddon*, & en Grec *Apollyon*, c'est-à-dire, l'Exterminateur. A l'ouverture du cinquieme sceau, les Martyrs ont élevé leurs voix pour demander vengeance contre les habitants de la terre; & leurs plaintes étoient excitées par les outrages qu'ils reçurent de la secte impie de Luther. M. de la Chétardie croit retrouver la même secte dépeinte sous le symbole de cette nuée de sauterelles qui s'éleva au son de la cinquieme trompette. Quoique nous ayons quelque doute sur cette interprétation, comme nous l'avons déjà témoigné, (c) cependant nous l'exposerons ici telle que M. de la Chétardie la présente.

Le cinquieme Ange ayant sonné de la trompette, je vis, dit S. Jean, une étoile qui étoit tombée du ciel sur la terre. » C'est ici, dit M. de la Ché-

(a) Sur le texte cité. — (b) *Apoc. 18. 1. II.* — (c) Voyez dans la Préface de l'Apocalypse, Art. VI n. 4.

## SUR LES SEPT AGES DE L'ÉGLISE. 677

» tardie , une description sensible de l'apostasie de Luther , Prêtre &  
 » Religieux , très-convenablement représentée par la chute d'une étoi-  
 » le , & qu'on peut dire sans exagération avoir été une des plus gran-  
 » des plaies qui soit arrivée à l'Eglise depuis l'établissement du Chris-  
 » tianisme , & très-digne d'être prédite par S. Jean , tant à cause du  
 » grand nombre de provinces & de peuples qu'elle a enlevés à la re-  
 » ligion , qu'à cause des mauvais effets & des sentiments impies qu'elle  
 » a laissés dans l'esprit d'un grand nombre de personnes.

» *Et on donna à cette étoile la clef du puits de l'abîme.* Cette clef  
 » bien différente de celle de S. Pierre , qui ouvre le ciel , signifie l'au-  
 » torité que Luther usurpa dans l'Eglise , & le droit qu'il se donna  
 » d'y prononcer & d'y décider , de gouverner les consciences , d'ou-  
 » vrir & de fermer , en un mot le ministère qu'il s'arrogea de tout  
 » faire , & qu'il exerça avec tant d'empire , qu'il osa même pronon-  
 » cer anathème contre le chef de l'Eglise & le Vicaire de Jesus-Christ  
 » en terre : mais cette clef malheureuse n'ouvroit que l'Enfer , & fer-  
 » moit le ciel.

» *Et elle ouvrit le puits de l'abîme ; & il en sortit une fumée comme*  
 » *d'une grande fournaise ; & le soleil & l'air furent obscurcis de la fumée*  
 » *de ce puits.* Nous voyons encore de nos yeux , continue M. de la  
 » Chétardie , cette fumée épaisse qui couvrit l'Eglise de ténèbres , &  
 » qui obscurcit la plupart de nos vérités ; fumée qui est aussi la figure  
 » de l'aveuglement d'esprit où sont plongés les hérétiques , quelque  
 » éclairés qu'ils présumant d'être. Car , comme l'observe S. Jérôme ,  
 » sur le Chapitre XIII. d'Ezéchiel , (a) *quoiqu'il leur semble d'entendre*  
 » *mieux les mystères de la Religion , que les Docteurs Catholiques , il est*  
 » *certain néanmoins qu'ils n'y voient rien du tout , ayant perdu le vrai so-*  
 » *leil de justice.* C'est , selon ce S. Docteur , ce que signifie dans le lan-  
 » gage prophétique cette fumée & cet obscurcissement du soleil.

» *Et de la fumée du puits sortirent des sauterelles qui vinrent sur la terre.*  
 » Un nombre infini d'erreurs , d'hérésies , de mensonges , de blasphê-  
 » mes , qui avoient déjà été , dans les siècles précédents , ensevelis &  
 » renfermés dans l'abîme avec leurs auteurs , furent alors ressuscités &  
 » tirés hors de leurs sépulcres infernaux à la faveur de ces ténèbres.  
 » Nos hérétiques ennemis de toute domination , & partagés en diver-  
 » ses troupes & cabales , ne peuvent être mieux représentés que par les  
 » sauterelles , qui en cela dissemblables à beaucoup d'autres animaux ,  
 » marchent en confusion , & sans aucun ordre ni chef ; qui ont des  
 » ailes , & ne volent pas , étant appesanties par leur ventre , symbole  
 » d'une doctrine charnelle & sensuelle ; qui ont des jambes , & ne  
 » marchent pas , n'ayant rien de réglé dans leurs mœurs & dans leur

---

(a) Hieron. in Ezech. xiiii. Unde licet sibi in mysteriis , imò orgiis suis , plura Ecclesiasticis Doctoribus videre videantur , tamen nihil omnino vident , quia solem justitiæ perdidērunt.

» conduite ; & tous leurs mouvements étant impétueux ; sautillant ;  
 » changeant & innovant sans cesse , passant d'une matiere à une autre ,  
 » & gâtant la moisson de l'Eglise qu'ils ravagent & infectent de leur  
 » contagion avec une vitesse surprenante. *Les Hérétiques sont comparés*  
 » *aux sauterelles* , dit S. Jérôme sur le Chap. XIII. du Prophete Osée ,  
 » (a) *parce que c'est une espece d'insecte extrêmement nuisible aux hommes ,*  
 » *& qui gâtant la moisson , les arbres & les vignes , traînent la famine*  
 » *après elles.* Jamais secte n'a plus universellement rempli les rapports  
 » qui se trouvent entre les Hérétiques & cette espece d'insectes : en-  
 » geance défordonnée , remuante , inquiete , importune , sans sujétion ,  
 » subordination , ni succession , puisqu'elle naît de la corruption de l'air  
 » & de la terre , qui représente le dérèglement de l'esprit & du cœur ;  
 » & qu'elle ne vit tout au plus que quatre à cinq mois , terme impar-  
 » fait d'un germe ou plutôt d'un avorton maudit , & bien différent de  
 » l'Eglise toujours paisible , patiente , pacifique , réglée , de qui la suc-  
 » cession est Apostolique , & la durée éternelle.

» Et à ces sauterelles fut donnée la même puissance qu'aux scorpions de  
 » la terre.... Et la douleur qu'elles font est comme quand un scorpion pique  
 » un homme. En ces jours-là les hommes chercheront la mort , & ne pour-  
 » ront la trouver : ils désireront de mourir , & la mort s'enfuira d'eux.  
 » C'est un langage qui a toujours été ordinaire dans l'Eglise , de com-  
 » parer les hérétiques à ces insectes vénimeux ; & les Peres ont fait  
 » des traités entiers pour montrer la ressemblance qu'il y a entr'eux ,  
 » (b) suivant cette parole de notre Seigneur dans S. Luc , Chap. X.  
 » *Je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents & les scorpions*  
 » *& toute la vertu de l'ennemi.* La mort que desirerent ici les hommes est  
 » la continuation de la métaphore , & une description de l'effet que  
 » cause la morsure de ce serpent , qui jette ceux qu'il blesse , dans le  
 » désespoir & dans le desir de la mort. C'est une espece de proverbe  
 » assez fréquent dans l'Ecriture , qui marque par-là que la désolation  
 » sera extrême. Et véritablement ce n'est point une exagération : ceux  
 » qui ont lu ou oui raconter à leurs peres cette histoire tragique , ou  
 » qui se trouvent engagés encore à présent dans les lieux où elle s'ac-  
 » complit , voient bien que ce n'est qu'une expression naïve de la vé-  
 » rité , & que la mort leur seroit , ainsi qu'à Elie , plus douce que  
 » de voir la désolation de l'Eglise Catholique. « [ Il faut toujours se  
 » souvenir que M. de la Chétardie écrivoit à la fin du siecle précédent ,  
 » c'est-à-dire , vers l'an 1692. ]

» Et il fut commandé à ces sauterelles de ne point toucher ni à l'herbe de  
 » la terre , ni à rien de ce qui étoit verd , ni à aucun arbre , mais seulement

---

(a) Hieron. in Osee xliii. *Locustis comparantur Hæretici , quia locusta noxia est , & sic inimica mortalibus , ut famem faciat , & segetum culta populetur , in tantum ut arbores & vineas decorticet.* — (b) Tertull. *Scorpiac. Cùm fides astuat , Ecclesia exurit , Scorpii seu hæretici erumpunt.*

## SUR LES SEPT AGES DE L'EGLISE. 679

» *aux hommes qui n'avoient point le signe de Dieu sur leur front : c'est-*  
 » à-dire , qu'il ne leur fut pas permis de prévaloir contre les serviteurs  
 » de Dieu. Au contraire , on vit malgré la fureur de la tempête s'é-  
 » lever un S. Charles Borromée , une sainte Thérèse , un S. Ignace , un  
 » S. Philippe de Néri , en un mot un grand nombre de Saints & de  
 » Saintes qui réformèrent le Clergé & les Ordres Monastiques , qui  
 » fondèrent de nouvelles Sociétés , qui allèrent annoncer l'Évangile à  
 » de nouveaux mondes , & qui tacherent ainsi de réparer d'un côté ce  
 » que l'hérésie détruisoit de l'autre : toute l'Eglise enfin semblable à  
 » cette aigle dont il est parlé dans l'Écriture , vint se renouveler dans  
 » le Concile de Trente. Ils ne blessèrent donc que des ames dépouil-  
 » lées de la crainte de Dieu , des libertins & des impies , des rebelles  
 » aux loix de l'Eglise & de leurs Souverains , des Apostats & des  
 » incontinents , des ennemis du jeûne , du célibat & de la pénit-  
 » tence.

» *Et il leur fut donné pouvoir , non de les tuer ; c'est-à-dire , qu'ils ne*  
 » purent même tellement pervertir les peuples , qu'ils ne leur aient ôté  
 » toute espérance de recouvrer la vie : paroles , aussi-bien que celles  
 » qui suivent , qui renferment la prédiction de leur retour & de leur  
 » conversion , ou de leur dissipation : aussi sont-ils représentés sous la  
 » figure de la fumée ; & ainsi que chante le saint Roi & Prophete Da-  
 » vid , ils seront dissipés de la manière que la fumée se dissipe.

» *Mais il leur fut donné pouvoir de les tourmenter pendant cinq mois.*  
 » C'est ici le terme que Dieu a prescrit à ce fléau de sa colere , à la ma-  
 » lignité & à la durée duquel il a donné de secretes bornes que lui  
 » seul connoît.

» *Et ces sauterelles ressembloient à des chevaux préparés au combat....*  
 » *Et elles avoient des cuirasses qui paroissoient de fer , & le bruit de leurs*  
 » *ails étoit semblable au bruit que font plusieurs chariots & plusieurs che-*  
 » *vaux qui courent à la guerre.* Qu'est-ce que cela nous représente , si ce  
 » n'est le caractère de cette secte qui naquit la rebellion dans le cœur  
 » & les armes à la main ? Nous entendons encore de nos oreilles le  
 » bruit effroyable qu'ils firent dans l'Eglise , où ils porterent la ré-  
 » volte & la sédition , ainsi que dans tous les lieux où ils se répan-  
 » dirent.

» *Et ces sauterelles portoient sur leurs têtes comme des couronnes sem-*  
 » *blables à de l'or.* Plusieurs Rois & plusieurs Souverains se mirent en  
 » effet à la tête de nos Hérétiques : les Rois de Navarre , d'Angleterre ,  
 » de Suede , de Danemarck , le Duc de Transilvanie , les Princes d'Al-  
 » lemagne , les Confédérés de Hollande , une partie de la France ,  
 » de la Suisse , de l'Allemagne , de la Pologne , de la Hongrie , quan-  
 » tité de Princes & de Seigneurs se jetterent dans ce parti , & le soutin-  
 » rent par leurs armes ; & tous en général posèrent pour maxime capi-  
 » tale une fausse liberté Evangelique , & une indépendance de toute  
 » autorité.

„ *Et ils avoient pour Roi l'Ange de l'abîme qui s'appelle en Hébreu ,*  
 „ *Abaddon ; en Grec , Apollyon ; & en Latin , Exterminateur.* Voilà le  
 „ chef sous qui ils combattirent : jamais secte n'a mérité ce nom à plus  
 „ juste titre , ayant , pour mieux détruire l'héritage de Jesus-Christ ,  
 „ réuni en elle seule , avec la haine des Juifs contre l'Eglise , les er-  
 „ reurs Judaïques qui ont pullulé dans son sein , le schisme des Grecs ,  
 „ & tout ce qu'il y a eu de corrompu dans l'Eglise Latine ; tout cela  
 „ s'allia ensemble pour détruire l'Eglise. Ils *exterminerent* l'extérieur de  
 „ la religion , en ayant aboli le culte au dehors , les Eglises , les Au-  
 „ tels , les Croix , les Images , les Cérémonies , les Sacrements , &c.  
 „ ayant posé des principes de doctrine qui en fappent les fondements ,  
 „ & qui menent droit au Déisme & à l'Athéisme : que l'Eglise peut  
 „ périr & tomber dans l'erreur ; qu'elle y est effectivement tombée ;  
 „ qu'elle a péri ; qu'elle est devenue invisible ; qu'on peut se sauver en  
 „ toutes sortes de sectes , pourvu qu'elles retiennent certains points fon-  
 „ damentaux ; que tous les Peres , tous les Conciles , & toute l'Eglise  
 „ ne sont après tout que des assemblées d'hommes qui peuvent se trom-  
 „ per , & être trompés ; qu'une seule femmelette peut entendre l'E-  
 „ criture mieux qu'eux tous ensemble. Aussi voyons-nous que les Chefs  
 „ des Unitaires , des Anabaptistes , & des Sociniens , qui renversent de  
 „ fond en comble le Christianisme , rendant raison de leur origine &  
 „ de leurs progrès , disent que le schisme de Luther , de Calvin , &  
 „ de Zuingle , n'a été qu'une ébauche , & comme l'aurore de la réfor-  
 „ me , & que l'Anabaptisme joint au Socinianisme en est le plein jour ,  
 „ &c. Pour remplir encore mieux le nom d'*Exterminateur* , que de sang  
 „ fut répandu par eux , de Villes ruinées , de Provinces ravagées , de  
 „ Temples abattus , de batailles données ! On le voit encore dans les  
 „ pitoyables débris qui nous en restent. Joignez à cela que Luther se  
 „ fit représenter dans une image , tenant un grand glaive à la main ,  
 „ avec ces paroles , *Je ne suis pas venu mettre la paix , mais la guerre* ,  
 „ comme pour faire voir à combien juste titre la qualité d'*Extermina-*  
 „ *teur* convient à son parti.

„ *Et leurs visages étoient comme des visages d'hommes.* Après l'esprit de  
 „ violence qui vient d'être représenté , voici l'esprit de séduction qui  
 „ régna chez eux. Car quel esprit n'eût été séduit de voir en appa-  
 „ rence la vie si raisonnable , si modeste & si honnête , qu'ils semble-  
 „ rent d'abord avoir embrassée , voulant , ainsi que les anciens Héré-  
 „ tiques , se distinguer des Catholiques , qu'ils regardoient comme  
 „ des hommes dépravés , charnels & corrompus , prenant pour eux  
 „ le titre superbe de *Réformés* , & donnant à leur secte le nom de  
 „ *Réforme.*

„ *Et elles avoient des cheveux comme des cheveux de femmes.* Quelle vo-  
 „ lonté ne se fût d'ailleurs laissée enlasser à leur doctrine charnelle &  
 „ sensuelle : point de continence chez eux , point d'abstinence , point  
 „ d'austérités

„ d'austérités ni de vœux. *Rarement les Hérétiques aiment-ils la chasteté,*  
 „ dit S. Jérôme. (a)

„ *Et leurs dents étoient comme des dents de lion.* Mais voilà quels ils  
 „ étoient au dedans : c'étoient des loups ravissans , des monstres cruels  
 „ & sanguinaires , dont les dents plus cruelles que celles des lions  
 „ tuoient les ames des hommes.

„ *Et elles avoient des queues comme des queues de scorpions , où il y*  
 „ *avoit des aiguillons.* Ceci est encore un caractère de l'Hérésie , au  
 „ rapport de saint Jérôme sur le Chapitre IX. d'Isaïe , expliquant ces  
 „ paroles : *Un Prophete qui enseigne le mensonge est une queue dange-*  
 „ *reuse.* (b) Et par ces aiguillons dont l'extrémité de leurs queues est  
 „ armée , & avec lequel elles piquent , que peut-on entendre de mieux  
 „ que ces petits partis & ces sectes obscures que cette principale secte  
 „ engendra , & les impressions malignes qui ont été comme le reste de  
 „ cette réforme prétendue , dont peu de personnes se sont préservées , &  
 „ n'ont pas ressenti la piquure : cette irrégion & ce libertinage qu'on  
 „ voit en tant de gens : ce peu de foi des mystères , d'attachement à  
 „ l'Eglise , & d'union au Pape : ce mépris des Prêtres , des Religieux  
 „ & des cérémonies : cet esprit de raillerie des choses saintes , l'éloigne-  
 „ ment des Sacrements , & d'amour pour les nouveautés.

„ Au reste il est à remarquer que quand ces nouveaux Sectaires  
 „ parurent , les Catholiques crurent aussi-tôt voir en eux ces sauterelles  
 „ dont il est ici parlé ; & comme par une soudaine & générale inf-  
 „ piration , ils leur firent l'application de cette prophétie de saint  
 „ Jean , ainsi qu'on peut lire dans Bellarmin , dans Florimond de Ré-  
 „ mon , & autres Auteurs de ces temps-là. “ Ainsi s'exprime M. de la  
 Chétardie.

Nous convenons des maux affreux causés par l'hérésie de Luther ;  
 nous détestons & nous anathématisons sincèrement toutes les erreurs  
 de cette secte impie : mais nous doutons que ce soit elle qui soit ici  
 désignée. Nous convenons que les symboles ici représentés paroissent  
 annoncer quelque chose de semblable : mais est-ce précisément cela ?  
 c'est ce qui nous paroît douteux. Nous convenons encore qu'il y a  
 beaucoup de rapports entre ces symboles & les caractères particuliers  
 de cette secte : mais il faut aussi convenir que plusieurs caractères par-  
 ticuliers de cette secte se retrouvent dans plusieurs autres sectes anté-  
 rieures qui cependant n'étoient pas désignées par ces sauterelles. M. de  
 la Chétardie vivement frappé des maux que caufoit de son temps l'hé-  
 résie de Luther , croyoit qu'ils suffisoient pour vérifier tout ce que saint  
 Jean dit de la plaie des sauterelles. Cependant , comme nous l'avons

(a) Hieron. in Osee vti. *Rarò Hæreticus diligit castitatem.* — (b) Isai. ix. 15. *Propheta docens mendacium , ipse est cauda. Hieron. in hunc locum. Per caudam incurvantem & depravantem , Hæreticos demonstrat.*

déjà remarqué ailleurs , il y a une circonstance dans cette plaie qu'il est difficile d'appliquer à l'hérésie de Luther : c'est qu'il est répété deux fois que ces sauterelles ont le pouvoir de tourmenter les hommes **PENDANT CINQ MOIS.** (a) *C'est ici*, dit M. de la Chétardie , *le terme que Dieu a prescrit à ce fléau de sa colere.* C'est assurément le sens naturel du texte : mais si ce fléau étoit l'hérésie de Luther , il faudroit donc que l'on pût y vérifier ce terme. M. de la Chétardie a senti la difficulté : & c'est sans doute ce qui lui a donné lieu de continuer , en disant : *Ce fléau à la malignité & à la durée duquel Dieu a donné de secretes bornes que lui seul connoît.* Oui , Dieu seul connoît les bornes qu'il a données à l'hérésie de Luther : mais il n'a pas voulu nous laisser ignorer celles qu'il a prescrites à la plaie des sauterelles , puisque lui-même nous dit & nous répète que cette plaie durera *cinq mois.* Il est vrai que lui seul fait si ce sont des mois de jours , qui seroient environ 150 jours , ou des mois d'années qui seroient environ 150 années : mais dans l'un & dans l'autre sens l'hérésie de Luther avoit déjà passé au delà de cet intervalle dès le temps de M. de la Chétardie. Il place lui-même l'époque de cette secte en 1517 , lorsque Luther commença de s'élever contre les indulgences. Depuis cette époque les cinq mois sont révolus & bien au delà. Il y a donc lieu de conclure , ce semble , que cette plaie n'est pas l'hérésie de Luther , & qu'il pourroit se trouver ici à l'égard du cinquieme âge ce que M. de la Chétardie reconnoît dans le quatrieme âge : deux fléaux différents se succedent. A l'ouverture du quatrieme sceau , M. de la Chétardie reconnoît le Mahométisme , dont la naissance est l'époque du quatrieme âge : au son de la quatrieme trompette , il reconnoît le schisme des Grecs , qui dans le quatrieme âge succede au Mahométisme. De même à l'ouverture du cinquieme sceau se trouve caractérisé le Luthéranisme , dont la naissance est l'époque du cinquieme âge : au son de la cinquieme trompette est annoncée la plaie des sauterelles ; & c'est peut-être un fléau qui dans le cinquieme âge doit succéder au Luthéranisme. Nous ne pousserons pas plus loin cette conjecture , dont la suite des temps décidera : car lorsqu'on verra éclater le second malheur annoncé au son de la sixieme trompette , il sera certain que le premier malheur qui est la plaie des sauterelles annoncé au son de la cinquieme trompette , sera passé.

En effet S. Jean après avoir décrit cette plaie , ajoute : (b) *Le premier malheur est passé : en voici encore deux autres qui suivent.* Le premier malheur est donc la plaie des sauterelles annoncée au son de la cinquieme trompette : cela est sans équivoque : les deux autres qui suivent vont

---

(a) Apoc. ix. 5. *Et datum est illis ne occiderent eos, sed ut cruciarent mensibus quinque.* Et v. 10. *Et potestas earum nocere hominibus mensibus quinque.* = (b) Apoc. ix. 12.

être annoncés au son des deux dernières trompettes : *Væ unum abiit, & ecce veniunt adhuc duo væ post hæc.*

Le sixième Ange sonna de la trompette, & j'entendis, continue saint Jean, (a) une voix qui sortoit des quatre cornes de l'Autel qui est devant Dieu; & cette voix dit au sixième Ange qui avoit la trompette: *Déliéz les quatre Anges qui sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate. Et il délia ces quatre Anges qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois & l'année, où ils devoient tuer la troisième partie des hommes; & le nombre de la cavalerie étoit de deux cents millions; car j'en entendis dire le nombre. Je vis aussi les chevaux dans la vision, & ceux qui étoient montés dessus, & qui avoient des cuirasses comme de feu, d'hyacinthe & de soufre: & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions; & il sortoit de leur bouche du feu, de la fumée & du soufre. Et par ces trois choses, c'est-à-dire, par le feu, par la fumée & par le soufre, qui sortoient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche & dans leur queue; parce que leurs queues sont semblables à des serpents, & qu'elles ont des têtes dont elles blessent. Et les autres hommes qui ne furent point tués par ces plaies, ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour ne plus adorer les démons, & les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre & de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher. Et ils ne firent point pénitence de leurs meurtres, de leurs empoisonnements, de leurs fornications & de leurs voleries. A l'ouverture du sixième sceau on a vu éclater les terribles effets de la colère de l'Agneau sur des peuples qui le connoissent; mais qui le connoissant, vivent comme s'ils ne le connoissoient pas: & nous avons fait remarquer que cela désigne un fléau qui éclatera dans le sixième âge. Au son de la sixième trompette, un Ange délie les quatre Anges qui sont liés sur le fleuve d'Euphrate, & qui sont destinés à exterminer la troisième partie des hommes: &, selon la remarque de M. de la Chétardie, (b) c'est un symbole de ce même fléau qui éclatera dans le sixième âge, & fera le commencement du second malheur.*

J'entendis, dit S. Jean, une voix qui disoit: *Déliéz les quatre Anges qui sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate.* » Paroles mystérieuses qui nous marquent, dit M. de la Chétardie, d'où viendra cette sixième plaie, qui sera extrême, tant à cause de sa grandeur, qui doit surpasser toutes les autres calamités précédentes, qu'à cause du peu d'étendue de l'Église qui n'occupe plus qu'une médiocre partie de l'Occident, & qui même partage cette portion avec les Hérétiques. « Ou plutôt l'Église de Jésus-Christ est & sera toujours répandue par toute la terre: mais il n'y a plus qu'une médiocre partie de l'Occident où la Religion Catholique soit la Religion dominante: & voilà ce qui contribue à rendre plus terrible le fléau qui est ici annoncé. L'Église de

VIII:  
Son de la sixième trompette: Irruption d'une cavalerie nombreuse & formidable, symbole d'une révolution qui éclatera dans le sixième âge, & qui fera le commencement du second malheur.

(a) *Apos. ix: 13. ad fin.* — (b) Sur le texte cité,

Jésus-Christ ne périra jamais ; mais certainement c'est un grand malheur lorsque ses ennemis reçoivent le pouvoir d'étendre sur la face de la terre leur domination. Voilà sans doute quelle étoit la pensée de M. de la Chétardie. Il continue en ces termes : „ Mais quel sera ce „ fleuve ? & d'où viendront ces Anges exterminateurs ? Ce sont des „ mystères de l'avenir. “ Nous ne pouvons qu'imiter ici cette sage discrétion : la suite des événements développera le sens de ces énigmes.

Saint Jean ajoute : *Le nombre de cette armée de cavalerie étoit de deux cents millions : car j'en entendis dire le nombre.* „ Cela & ce qui suit , dit „ M. de la Chétardie , présage des guerres & des irruptions , qui sont „ les signes des approches de l'Antechrist , conformément à ce que dit „ notre Seigneur dans l'Evangile. “ Et en effet la suite fera voir que cette plaie est le commencement du second malheur dont la conformation sera la persécution excitée par cette bête qui monte de l'abîme , & que toute la Tradition a reconnue être l'Antechrist. Plus loin après avoir rappelé la description que S. Jean nous donne de cette cavalerie , M. de la Chétardie s'exprime ainsi : „ Comme tout ceci est „ une chose future , on aime mieux écouter les conjectures des autres , „ que de dire les siennes. “ A cela nous ajouterons seulement que nous n'adopterions pas une conjecture que M. de la Chétardie avoit auparavant proposée. „ Leur équipage , dit-il , semble pronostiquer „ quelque chose qui se ressent de la magie. “ Nous pensons qu'il n'y a point ici de magie , mais que ce sont seulement des symboles mystérieux de choses naturelles. M. de la Chétardie ajoute : „ On n'a rien „ à déterminer sur la proximité ou sur l'éloignement de ce fléau : ce- „ pendant l'hérésie de Luther ne devant subsister que pendant cinq mois , „ *mensibus quinque* , il semble que ce terme choisi pour exprimer une „ courte durée , est fort avancé , & la plaie suivante peu éloignée. “ Il y a ici trois choses à remarquer : premièrement M. de la Chétardie reconnoît donc que la plaie des sauterelles *ne doit subsister que pendant cinq mois* , *MENSIBUS QUINQUE* : secondement il suppose que ce terme est choisi pour exprimer une courte durée : troisièmement il suppose que cette plaie est l'hérésie de Luther ; & il en conclut que ce terme semble être fort avancé , & la plaie suivante peu éloignée. Nous pensons que ce terme marque une durée ou de 150 jours ou de 150 années : & comme nous voyons que cela n'est pas applicable à l'hérésie de Luther , nous en concluons que la plaie des sauterelles n'est pas l'hérésie de Luther : c'est pourquoi nous nous abstenons ici de toute conjecture sur la proximité ou l'éloignement de ce fléau.

Enfin quant à la nature de ce fléau , voici ce que dit M. de la Chétardie : „ Comme les plaies de l'Eglise n'arrivent point sans être pré- „ cédées de plusieurs dispositions qui de longue-main leur préparent la „ voie , on doit former ses conjectures sur la situation présente des „ nations & des sectes ennemies de la vraie Religion , & voir quel

peut être, & d'où peut venir cette grande invasion qui nous menace, & quelles sont ces quatre causes qui conspireront à ce fléau plus terrible & plus pernicieux au Christianisme, que l'hérésie de nos jours. Cette réflexion est sans doute très-judicieuse; & il paroît que M. de la Chétardie faisoit ici le vrai point de vue. Nous sommes peut-être trop distraits à cet égard. Indifférents pour tout ce qui regarde les biens ou les maux de l'Église, ou presque uniquement occupés des maux qu'elle éprouve dans son sein & de la part de ses propres enfants, qui la déshonorent par la corruption de leurs mœurs, ou qui l'affligent par la dépravation de leurs sentiments, nous ne pensons pas assez aux maux qu'elle éprouvera un jour de la part de ses ennemis, c'est-à-dire, de la part de ceux qui sont hors de son sein. Nous ne pensons pas que ces hommes infidèles, ennemis de la vraie Religion & du nom Chrétien, sont la verge dont Dieu se sert pour châtier son peuple dans les temps qu'il a lui-même marqués. Nous nous entredéchirons; & nous ne voyons pas l'ennemi qui de loin s'appête à tomber sur nous pour exercer sur nous les jugements du Seigneur. Quant à ces quatre causes qui conspireront à ce fléau selon l'expression de M. de la Chétardie, je ne fais si l'expression de cet Auteur rend exactement sa pensée; mais je conjecture que ces quatre Anges dont parle S. Jean, & qu'il dit être liés sur le fleuve d'Euphrate jusqu'à ce que le moment soit venu où ils doivent exercer les vengeances du Seigneur; je conjecture, dis-je, que ces quatre Anges représentent, non quatre causes qui conspireront à ce fléau, mais quatre puissances dont la réunion & la conspiration fera naître ce fléau; je dis, quatre puissances ennemies de la vraie Religion, ennemies du nom Chrétien. Et le lieu même où ces quatre Anges sont liés selon saint Jean, semble l'insinuer assez: ils sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate. La suite pourra confirmer cette conjecture.

Alors je vis, dit S. Jean, (a) un autre Ange fort & puissant, qui descendoit du ciel étant revêtu d'une nuée, & ayant un arc-en-ciel sur sa tête: son visage étoit comme le soleil, & ses pieds comme des colonnes de feu. Il tenoit en sa main un petit livre ouvert: & il mit son pied droit sur la mer, & son pied gauche sur la terre. Et il cria d'une voix forte comme d'un lion qui rugit: & après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix. Et ces sept tonnerres ayant parlé, j'allois écrire leurs paroles: mais j'entendis une voix qui me dit: Scellez les paroles des sept tonnerres, & ne les écrivez pas. Alors l'Ange que j'avois vu qui se tenoit debout sur la mer & sur la terre, leva sa main au ciel, & jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel & ce qui est dans le ciel, la terre & ce qui est dans la terre, la mer & ce qui est dans la mer, qu'il n'y auroit plus de temps; mais

IX.  
Entre le son de la sixième & de la septième trompette, un Ange descend du Ciel, & annonce qu'il n'y aura plus de temps, & qu'au son de la septième trompette le mystère de Dieu sera consommé.

(a) Apoc. x. 1.-7.

qu'au jour où le septième Ange doit sonner de la trompette, le mystère de Dieu sera consommé, ainsi qu'il l'a annoncé par les Prophètes ses serviteurs. Les symboles qui accompagnent cet Ange donnent lieu de le regarder comme représentant Jésus-Christ même dont il est l'Envoyé. Son visage éclatant comme le soleil est le symbole de la gloire immense dont jouit l'humanité sainte de Jésus-Christ, qui parut lui-même dans cet éclat sur le Thabor aux yeux de ses trois disciples. L'arc-en-ciel qui est sur sa tête, est le symbole de l'alliance dont Jésus-Christ est le médiateur. La nuée dont il est revêtu, rappelle le premier avènement de Jésus-Christ, qui a paru sur la terre revêtu de la nuée de notre chair. Ses pieds semblables à des colonnes de feu annoncent le dernier avènement de Jésus-Christ, qui à la fin des siècles descendra du ciel précédé d'un feu vengeur. Le petit livre ouvert qu'il tient dans sa main, doit être aussi symbolique; nous y reviendrons dans la suite. Cet Ange met un pied sur la mer, & l'autre sur la terre, & ensuite il élève sa main vers le ciel, pour montrer, ce semble, que ce qu'il va annoncer regarde le ciel, la terre & la mer, c'est-à-dire, l'univers entier. Et en effet qu'annonce-t-il? qu'il n'y aura plus de temps, que bientôt la durée des siècles va finir: *QUIA TEMPUS NON ERIT AMPLIUS*. Mais avant de prononcer cette parole, il crie d'une voix forte comme d'un lion qui rugit: après que la voix du sang de l'Agneau aura demandé miséricorde pour les pécheurs jusqu'au dernier jour, elle se changera à la fin du monde, en un rugissement de lion pour demander justice du mépris de ce sang. Sept tonnerres font éclater leurs voix: S. Jean entend les paroles prononcées par la voix de ces sept tonnerres; mais il lui est défendu de les écrire: Dieu révèle ses desseins à qui il lui plaît, & autant qu'il lui plaît. Enfin l'Ange jure par celui qui vit dans les siècles des siècles, qu'il n'y aura plus de temps; mais qu'au jour où le septième Ange sonnera de la trompette, le mystère de Dieu sera consommé, ainsi qu'il l'a annoncé par les Prophètes ses serviteurs. Le grand mystère de Dieu, ce mystère divin auquel se rapportent toutes les Ecritures, & qui est l'ouvrage de tous les siècles, c'est la formation de l'Eglise; c'est la perfection du Christ par l'union de tous les élus avec leur chef, par la consommation de tous les Saints dans l'unité divine, par l'établissement entier du regne de Dieu, & du sacrifice de la charité parfaite par lequel Dieu sera éternellement adoré. Ce mystère sera consommé, lorsque Jésus-Christ viendra dans sa gloire pour juger les morts, récompenser les Saints & exterminer les méchants. Or c'est au son de la septième & dernière trompette que les morts doivent être jugés, les Saints récompensés & les méchants exterminés. (a) Voilà donc précisément ce que dit l'Ange, qu'au jour où le septième Ange sonnera de la trompette, le mystère

---

(a) Apoc. xi. 15. & seqq.

*tere de Dieu sera consommé, ainsi qu'il l'a annoncé par les Prophetes ses serviteurs : SED IN DIEBUS VOCIS SEPTIMI ANGELI, CUM CÆPERIT TUBA CANERE, CONSUMMABITUR MYSTERIUM DEI SICUT EVANGELIZAVIT PER SERVOS SUOS PROPHETAS.*

Le texte porte à la lettre, *aux jours* où le septieme Ange sonnera de la trompette : *Εν ταῖς ἡμέραις*, *IN DIEBUS*. Mais M. Bossuet même, D. Calmet & M. du Pin traduisent, *au jour* : M. de la Chétardie traduit, *au temps* ; le P. Amelotte, *lorsque* le septieme Ange, &c. Il est évident que, selon le texte même, il s'agit ici de la consommation du mystere de Dieu, & de l'entiere consommation de ce mystere, puisqu'il s'agit du temps où les morts doivent être jugés, les Saints récompensés & les méchants exterminés. Or ce n'est qu'au dernier avènement de Jesus-Christ que les morts seront jugés, les Saints récompensés, les méchants exterminés, le mystere de Dieu entièrement consommé : & le dernier avènement de Jesus-Christ se fera, selon l'expression de S. Paul, en un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette : (a) *In momento, in ictu oculi, in novissima tuba*. Il semble donc que cette dernière trompette ne doit pas sonner pendant plusieurs jours ; mais qu'au jour même où elle sonnera, Jesus-Christ descendra du ciel, & le mystere de Dieu sera consommé. Et en effet peut-être qu'originaires on lisoit ainsi. On écrivoit alors en lettres majuscules ; & ce que l'on appelle en Grec *iota souscrit*, au lieu de se mettre sous la lettre, *ὀ τῆ ἡμέρας*, s'écrivoit à côté, comme on va le voir. Ainsi on aura pu lire originaires dans le Grec, *EN TH HMEPAI*, *IN DIE*, *au jour* ; d'où sera venu, *EN TAIS HMEPAIS*, *IN DIEBUS*, *aux jours*. Quoi qu'il en soit, il est toujours certain qu'au son de la dernière trompette les morts doivent ressusciter : (b) *In novissima tuba mortui resurgent*. Il est certain qu'au son de la septieme trompette qui est aussi la dernière, les morts doivent être jugés : (c) *Septimus Angelus tubâ cecinit... & adoraverunt Deum, dicentes: Advenit ira tua, ET TEMPUS MORTUORUM JUDICARI*. Donc il est certain qu'au temps où le septieme Ange sonnera de la trompette, le mystere de Dieu sera entièrement consommé, & toutes les prophéties pleinement accomplies : donc il est certain qu'alors tout étant consommé, il n'y aura plus de temps : le temps sera fini, & l'éternité commencera : *QUIA TEMPUS NON ERIT AMPLIUS; SED IN DIEBUS VOCIS SEPTIMI ANGELI, CUM CÆPERIT TUBA CANERE, CONSUMMABITUR MYSTERIUM DEI, SICUT EVANGELIZAVIT PER SERVOS SUOS PROPHETAS*. C'est ce que M. de la Chétardie a très-bien compris : & il est évident que l'on ne peut détourner ces paroles à un autre sens, sans leur faire violence.

Saint Jean continue : (d) *Et cette voix que j'avois entendue dans le ciel* ;

---

(a) 1. Cor. xv. 52. == (b) *Ibid.* == (c) *Apoc.* xi. 15.-18. == (d) *Apoc.* x. 8. *ad finem.*

X.  
L'Ange pré-  
sente. S. Jean  
un petit livre  
ouvert, & lui  
declare qu'il  
faut qu'il pro-  
phétise encore  
devant beau-  
coup de peu-  
ples & de rois.  
Que signifient  
ces circonstan-  
ces.

*s'adressa encore à moi, & me dit : Allez prendre le petit livre qui est ouvert, de la main de l'Ange qui se tient debout sur la mer & sur la terre. J'allai donc trouver l'Ange, & je lui dis : Donnez-moi le petit livre. Et il me dit : Prenez-le, & mangez-le : & il vous causera de l'amertume dans le ventre ; mais dans votre bouche il sera doux comme du miel. Je pris donc le petit livre de la main de l'Ange, & je le mangeai : & il étoit dans ma bouche doux comme du miel ; mais l'ayant avalé, il me causa de l'amertume dans le ventre. Alors l'Ange me dit : Il faut que vous prophétisiez encore devant beaucoup de peuples, de nations, de langues & de rois. Que signifie tout ceci ? & qu'est-ce que ce petit livre mystérieux ? M. de la Chétardie pense que c'est le même livre qui a paru auparavant cacheté de sept sceaux, & qui paroît maintenant tout ouvert, pour montrer qu'il n'y a plus rien à attendre, & que tout est expliqué. Mais le texte ne dit rien qui marque que ce soit le même livre. Au contraire le texte y met une différence assez marquée. Le premier a toujours été nommé simplement dans le Grec & même dans la Vulgate, un livre, LIBRUM. βιβλίον ; celui-ci est toujours nommé dans le Grec, un petit livre, βιβλακίδιον, ce mot est répété quatre fois : & la Vulgate même le traduit une fois à la lettre par libellum. D'ailleurs il n'est pas exactement vrai qu'il n'y ait plus rien à attendre, & que tout ce qui étoit renfermé dans le livre scellé soit expliqué. Tout le Chapitre suivant fait encore partie de ce livre scellé. Que signifie donc ce petit livre ? pourquoi n'est-ce qu'un petit livre ? pourquoi est-il ouvert ? pourquoi est-il donné à S. Jean ? pourquoi lui est-il donné précisément entre le son de la sixième & de la septième trompette ? pourquoi lui est-il donné après l'irruption qui vient d'être annoncée au son de la sixième trompette, & qui est le commencement du second malheur, & avant la persécution qui va être excitée par la bête, & qui fera la consommation de ce malheur ? enfin pourquoi ce Livre lui est-il doux dans la bouche, & amer dans le ventre ? Ce livre ouvert donné ainsi à S. Jean entre le son de la sixième & de la septième trompette, ne seroit-il point le symbole de ce que nous avons déjà vu devoir arriver dans l'intervalle du sixième âge ? Ce livre ouvert donné ainsi à S. Jean entre l'irruption qui précède & la persécution qui suit, ne seroit-il point le symbole de ce que nous avons déjà vu devoir arriver entre ce grand fléau qui fera l'époque du sixième âge, & cette grande tribulation qui terminera cet âge ? Nous avons déjà vu que c'est précisément dans ces circonstances que les cent quarante-quatre mille Israélites doivent être marqués du sceau du Dieu vivant, que les Juifs doivent être rappelés & convertis à la foi. Le livre sacré des Evangiles n'est aux yeux de la chair qu'un petit livre : & si on le compare au corps entier des anciennes Ecritures, il n'est encore à cet égard que comme un petit livre. Mais le livre des anciennes Ecritures est un livre fermé,*

&

& même scellé : il faut lever le sceau , il faut ouvrir le livre pour en pénétrer les secrets & les mystères : au contraire le livre sacré des Évangiles est un livre ouvert : quiconque a des yeux peut lire dans ce livre ; le sens n'en est point caché ; & si le Juif n'y voit pas son Libérateur , s'il n'y reconnoît pas le Messie qui lui est promis , ce n'est pas que le livre ne soit ouvert ; c'est que le Juif s'est fermé les yeux pour n'y point lire ; c'est qu'il a mis lui-même sur son cœur un voile qui lui obscurcit la vue ; c'est qu'il a mérité que Dieu laissât ce voile sur son cœur , & portât ce livre divin à d'autres peuples. Mais le temps viendra où ce voile sera levé , où ce livre sera donné aux Juifs représentés par S. Jean : & alors ils y verront leur Libérateur ; ils y reconnoîtront le Messie qui leur étoit promis. Ce livre sera doux comme le miel dans leur bouche ; mais il leur causera de l'amertume dans le ventre : quelle douceur , quelle consolation pour eux , lorsqu'ils reconnoîtront dans ce Livre les miséricordes de Dieu , l'amour tendre de Jésus-Christ ! mais quelle douleur , quelle amertume , lorsqu'ils y reconnoîtront leur infidélité , & celle de leurs pères ! Ce livre sera doux comme le miel dans leur bouche ; ils aimeront à méditer ces paroles divines devenues pour eux si précieuses , si touchantes : mais en même temps il leur causera l'amertume dans le ventre ; il répandra dans leur cœur l'amertume d'un repentir d'autant plus vif que leur amour pour Jésus-Christ sera plus fervent & plus tendre.

Alors , continue S. Jean , l'Ange me dit : Il faut que vous prophétisiez encore devant beaucoup de nations , de peuples , de langues , & de Rois. C'est le sens du Grec : *Ἐπὶ λαοῖς ἔθνεσιν ἔθνεσιν ἢ βασιλεῦσι πολλοῖς* ; *Coram gentibus , & populis , & linguis , & Regibus multis*. D. Calmet traduit à peu près dans le même sens : Il faut que vous prophétisiez encore DEVANT les nations , DEVANT les peuples , DEVANT les hommes de diverses langues , & DEVANT plusieurs Rois. Le P. Amelotte : Vous devez encore prophétiser DEVANT les nations , DEVANT les peuples , DEVANT des gens de langues différentes , & DEVANT plusieurs Rois. La Vulgate porte simplement : *Genibus , & populis , & linguis , & Regibus multis* : & c'est ce que M. Bossuet , M. du Pin , & M. de la Chétardie , traduisent ainsi : Il faut que vous prophétisiez encore AUX nations , AUX peuples , AUX hommes de diverses langues , A plusieurs Rois. Sur quoi M. de la Chétardie ajoute : » C'est-à-dire , qu'encore que S. Jean par » l'ouverture des sept sceaux & le son des sept trompettes , fût par- » venu jusqu'à la fin des siècles , il n'étoit pas encore à la fin de ses » prophéties , parce qu'il falloit qu'il revînt sur ses pas , & qu'il décrivit » de nouveau les destinées des peuples & des Rois , qu'il n'avoit rou- » chées qu'en général ; ce qu'il exécutera immédiatement après les sym- » boles qui accompagneront le son de la septième trompette , & qui » termineront l'ouverture des sept sceaux , comme on le verra au » Chap. XII. « Mais il n'est pas dit à S. Jean : Il faut que vous

prophétisez touchant les nations & touchant plusieurs Rois ! Il lui est dit : *Il faut que vous prophétisez AUX NATIONS ET A PLUSIEURS ROIS , OU DEVANT LES NATIONS ET DEVANT PLUSIEURS ROIS , OU DEVANT BEAUCOUP DE NATIONS ET DE ROIS.* D. Calmet compare lui-même cette parole adressée à S. Jean , avec ce que Dieu dit de S. Paul : (a) *Cet homme est un vase d'élection , un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom DEVANT LES NATIONS , DEVANT LES ROIS , ET DEVANT LES ENFANTS D'ISRAEL.* Et il remarque que S. Victorin de Pétaw , dans son Commentaire sur l'Apocalypse , entendoit cela des fonctions de l'Apostolat auxquelles S. Jean devoit être bientôt rendu par son rappel. Mais cela même ne satisfait pas encore aux expressions de la prophétie. S. Jean eut cette vision dans l'isle de Patmos où il fut relégué sous le regne de Domitien : & S. Jérôme remarque (b) qu'après la mort de cet Empereur , il retourna à Ephèse , & qu'il y vécut jusqu'au regne de Trajan , fondant & gouvernant delà toutes les Eglises de l'Asie , c'est-à-dire , de l'Asie proconsulaire , dont Ephèse étoit la capitale , & qui n'étoit qu'une portion de l'Asie mineure ; & qu'enfin il y mourut , & fut enterré auprès de cette ville. Il paroît donc que S. Jean , depuis la sortie de Patmos , n'exerça son ministère que dans une portion de l'Asie mineure ; & qu'ainsi on ne peut pas trouver dans sa personne l'entier accomplissement de cette parole : *Il faut que vous prophétisez encore devant beaucoup de nations , de peuples , de langues , & de Rois.* En deux mots , S. Jean fit dans l'exercice du ministère Prophétique ce que l'Ange n'annonce pas : & il ne fit pas dans l'exercice de l'Apostolat ce que l'Ange annonce. C'est n'est donc pas dans la personne de S. Jean que cette parole devoit être pleinement vérifiée. D'ailleurs si cette parole ne regardoit que S. Jean , pourquoi seroit-elle ici interposée dans cette suite des symboles qui représentent l'histoire de l'Eglise ? pourquoi se trouveroit-elle placée précisément entre le son de la sixième & de la septième trompette , entre l'irruption qui vient de précéder & la grande persécution qui va suivre ? En supposant que cette parole ne regarde que S. Jean , & qu'elle fût relative aux prophéties qui commencent au Chap. XII. il semble qu'elle eût été plus naturellement placée à la fin du Chap. XI. après les symboles qui terminent le son des sept trompettes , & immédiatement avant la vision nouvelle qui commence au Chap. XII. Pourquoi donc est-elle ainsi anticipée ? Ne seroit-ce point parce qu'elle fait réellement partie des symboles entre lesquels elle se trouve insérée , & qui représentent l'histoire de l'Eglise ? Si le livre ouvert donné à S. Jean peut représenter l'Evangile donné aux Juifs au temps de leur rappel , la prédiction adressée ici à S. Jean ne regarderoit-elle point le témoignage que les Juifs rendront à Jésus-Christ au temps de

---

(a) *Act. ix. 15.* — (b) *Hieron. de Script. Eccl. c. 9.*

## SUR LES SEPT AGES DE L'ÉGLISE. 691

leur rappel, & précisément entre l'irruption qui vient d'être annoncée & la grande persécution qui va suivre? S. Paul nous apprend que le retour des Juifs deviendra la richesse des Gentils: (a) or comment cela arrivera-t-il? sinon parce que les Juifs convertis annonceront l'Évangile à toutes les nations? C'est par les Juifs que l'Évangile a été porté aux nations dans les premiers temps; & ce sera aussi par eux qu'il sera porté dans les derniers temps, aux nations qui ne l'auront point encore reçu, ou qui l'auront abandonné. N'est-ce donc point là ce qui est ici annoncé? & ne peut-on point dire que S. Jean représente ici son propre peuple qui d'abord reçoit l'Évangile, & ensuite va rendre témoignage à l'Évangile? Par la prédication de l'Évangile, le Juif a déjà prophétisé devant beaucoup de nations, de peuples, de langues & de Rois, dans les premiers temps; mais il faut que le Juif prophétise encore de la même manière à la fin des temps devant beaucoup de nations, de peuples, de langues & de Rois: *Oportet te iterum prophetare gentibus, & populis, & linguis, & Regibus multis.*

On me donna ensuite, dit S. Jean, (b) une canne semblable à une verge; & l'Ange se tenant debout, me dit: *Levez-vous, & mesurez le temple de Dieu, & l'autel, & ceux qui y adorent. Mais laissez le parvis qui est hors du temple, & ne le mesurez point, parce qu'il a été abandonné aux Gentils, & ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois.* Entre l'ouverture du sixième & du septième sceau, on a vu paroître quatre Anges qui retenoient les quatre vents du monde: un autre Ange s'élevant de l'Orient, leur a crié de ne point frapper la terre ni la mer, jusqu'à ce que les serviteurs de Dieu fussent marqués de son sceau: cent quarante-quatre mille Israélites ont été marqués: ensuite on a vu paroître devant le trône une multitude innombrable de toutes nations, & toute composée de ceux qui avoient passé par la grande tribulation: sous ces différents symboles, on a vu la conversion future des Juifs, leur rappel devenu la richesse des Gentils, & bientôt suivi d'une grande tribulation. De même ici entre le son de la sixième & de la septième trompette, un Ange descend du ciel; & après avoir annoncé que bientôt il n'y aura plus de temps, il donne à S. Jean un livre ouvert, & lui déclare qu'il faut qu'il prophétise encore devant beaucoup de nations & de Rois: le Juif en la personne de S. Jean reçoit de Jésus-Christ le livre ouvert, c'est-à-dire, l'Évangile; en même temps il est choisi pour annoncer de nouveau aux nations la parole du salut; & aussi-tôt paroît la grande tribulation pendant laquelle les Gentils, c'est-à-dire, les Infidèles, fouleront aux pieds par la plus vive persécution, la ville sainte, c'est-à-dire, le peuple fidèle. *Levez-vous, dit l'Ange, & mesurez le temple de Dieu, & l'autel, & ceux qui y ado-*

XI.  
Grande persécution qui fera la confirmation du second malheur & le terme du sixième âge, & dans laquelle les 2. témoins, Elie & Hénoch, seront mis à mort par la bête qui doit monter de l'abîme, c'est-à-dire, par l'Antechrist, comme toute la Tradition l'a reconnu.

(a) Rom xi. 12. = (b) Apoc. xi. 1. & 2.

rent : „ L'Écriture , selon la remarque d'un Auteur de ce dernier siecle ;  
 „ (a) compare les différentes parties du tabernacle , [ ou du temple  
 „ des Juifs , ] au monde visible & invisible , qui ont été soumis à l'Em-  
 „ pire de Jesus-Christ. Elle fait regarder cet univers comme le vestibule  
 „ & le parvis qui est hors du temple , & qui est encore abandonné  
 „ aux profanations des infideles & des impies. La seconde enceinte ,  
 „ qui est appelée le Saint , répond au ciel des bienheureux , dont l'en-  
 „ trée n'est ouverte qu'aux Prêtres-Rois , pour y offrir perpétuellement  
 „ l'encens de leurs prieres , & le parfum de leurs louanges sur l'autel  
 „ d'or qui est devant le trône de Dieu. Par le Saint des Saints ,  
 „ l'Apôtre veut nous faire concevoir le lieu le plus éminent du dernier  
 „ ciel , où Dieu a peint ses perfections par les couleurs les plus vives ,  
 „ & où il a réuni tous les traits de sa beauté , de sa puissance & de sa  
 „ gloire. C'est ce sanctuaire , dont l'architecte n'est pas un homme  
 „ mortel , mais Dieu même. “ Ou plutôt selon le témoignage de S. Jean ,  
 le temple de Dieu , c'est Dieu même : (b) c'est son propre sein , où  
 réside Jesus-Christ son Fils (c) avec ses membres , & où il est comme  
 l'autel qui porte & sanctifie sa victime , c'est-à-dire , son humanité  
 unie personnellement au Verbe , & son Eglise. Qu'est-ce donc que  
*mesurer ce temple , cet autel , & ceux qui y adorent ?* sinon faire son oc-  
 cupation principale de connoître Dieu , Jesus-Christ & son Eglise , &  
 d'étudier sa Religion & son économie. Cette Religion divine consiste  
 à adorer Dieu en se sacrifiant à lui par Jesus-Christ , avec Jesus-Christ ,  
 & en Jesus-Christ. Dieu ne fait mesurer que cela ; parce qu'il n'aime  
 que son Fils , & ne tient compte que de ceux qui le servent en lui &  
 selon lui. La foi est la regle invariable qu'il faut avoir toujours à la  
 main ; & par laquelle il faut estimer & mesurer les perfections & les  
 œuvres de Dieu. Plus les jours deviendront fâcheux & difficiles , plus  
 il sera nécessaire d'avoir en main cette mesure : elle est donnée à  
 saint Jean au moment où va être annoncée la grande persécution qui  
 sera la consommation du second malheur ; c'est alors qu'elle sera plus  
 nécessaire. *Mais laissez le parvis qui est hors du temple , & ne le mesurez  
 point ; parce qu'il a été abandonné aux Gentils.* Le parvis qui est hors  
 du temple , c'est , selon la pensée de l'Auteur que nous venons de citer ,  
 toute la surface de la terre. *Le ciel est au Seigneur* , dit le Psalmiste ;  
 (d) voilà l'enceinte du temple : *il a donné la terre aux enfants des hommes ;*  
 voilà le parvis. Ce parvis est abandonné aux profanations des infideles  
 & des imples : & il ne le sera jamais davantage qu'au temps de la grande

---

(a) Duguet , Intelligence des saintes Ecritures , Regle IX. — (b) *Apoç. XXI. 22. Templum non vidi in ea : Dominus enim Deus omnipotens templum illius est.* — (c) *Joan. 1. 18. Unigenitus Filius qui est in sinu Patris.* — (d) *Psal. CXIII. 16. Cælum cæli Domino : terram autem dedit filiis hominum.*

persécution que doit exciter la bête qui doit monter de l'abîme , c'est-à-dire , l'Antechrist. Cet impie aura le pouvoir de se faire adorer de tous ceux dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie ; & il exercera ce pouvoir sur toute nation & tout peuple : ainsi tout le parvis du temple lui sera abandonné. *Laissez le parvis , & ne le mesurez point.* Ne point mesurer le parvis , mais mesurer le temple seul : c'est oublier la terre pour ne s'occuper que du ciel. Le monde corrompu , & tout ce qui est hors de Jésus-Christ & de son Église , est méprisable , sera rejeté de Dieu , & est digne de l'oubli d'un Chrétien. *Les Gentils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois.* La bête qui doit monter de l'abîme , & par laquelle les deux témoins seront mis à mort dans cette persécution même , aura le pouvoir de faire la guerre aux Saints pendant quarante-deux mois ; (a) elle aura le pouvoir de faire la guerre aux Saints , c'est-à-dire , de persécuter l'Église ; & voilà la *ville sainte* qui sera alors foulée aux pieds par les Gentils , c'est-à-dire , par les infidèles qui s'attacheront à cet impie , & qui lui obéiront. Cette persécution durera *quarante-deux mois* , c'est-à-dire , trois ans & demi : & c'est aussi ce que dit Daniel , lorsque parlant de la désolation affreuse que doit causer sur la terre cette horrible persécution , il dit que cette désolation durera *un temps , deux temps , & la moitié d'un temps* , (b) c'est-à-dire , trois ans & demi. M. de la Chétardie confond ici le règne de l'Antechrist avec sa persécution : sa persécution durera quarante-deux mois , ou trois ans & demi ; les témoignages de Daniel & de S. Jean le prouvent : mais la durée de son règne n'est marquée en aucun endroit.

*Et je donnerai à mes deux témoins* , dit le Seigneur par la bouche de l'Ange , (c) *de prophétiser pendant mille deux cents soixante jours étant revêtus de sacs.* Ce sont là les deux oliviers & les deux chandeliers qui sont devant le Dieu de la terre. Si quelqu'un veut les offenser , il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis ; si quelqu'un veut les offenser , il faut qu'il soit tué de cette sorte. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel afin qu'il ne tombe point de pluie durant le temps qu'ils prophétiseront : & ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang , & de frapper la terre de toutes sortes de plaies toutes les fois qu'ils le voudront. Sur quoi M. de la Chétardie s'exprime d'abord en ces termes : „ Qui doute que „ ces deux Prophetes ne soient Hénoch & Elie qui viendront alors „ prêcher la pénitence , & combattre l'Antechrist dont la persécution „ vient d'être marquée ? “ Et plus loin il ajoute : „ Quant au retour „ d'Elie & d'Hénoch rien n'est plus inculqué dans l'Écriture & dans „ les SS. Peres. “ Il rassemble ici les textes de l'Écriture qui établissent cette vérité , & plusieurs textes des Peres , qui y rendent témoi-

---

(a) *Apoc.* xiii. 5-7. — (b) *Dan.* xii. 7. — (c) *Apoc.* xi. 3-6.

gnage. C'est ce que nous avons fait ailleurs : (a) nous n'y insisterons pas davantage ici. Saint Hilaire entre les Anciens, & quelques-uns d'entre les Modernes, pensent que ces deux témoins seront Moyse & Elie : mais sur quel fondement fait-on paroître ici Moyse ? 1°. Le témoignage de l'Écriture touchant la maniere dont Moyse est mort : mais quelque singularité qu'il y ait dans la mort de Moyse, on ne peut pas en conclure son retour : au contraire, sa mort bien expressément marquée, prouve qu'il ne reviendra pas. 2°. Le témoignage de Malachie qui fait mention de Moyse immédiatement avant d'annoncer le retour d'Elie : mais Malachie annonce expressément le retour d'Elie, & il n'annonce point le retour de Moyse. 3°. Le témoignage des Evangélistes, qui nous apprennent que Moyse & Elie parurent avec Jesus-Christ sur la montagne : Moyse & Elie parurent alors avec Jesus-Christ comme pour montrer qu'il est celui à qui la Loi & les Prophetes rendent témoignage : mais on ne peut pas en conclure que lorsqu'Elie sera envoyé sur la terre, Moyse doive paroître avec lui. 4°. Le témoignage de l'Apocalypse où il est dit que les deux témoins auront le pouvoir de fermer le ciel afin qu'il ne tombe point de pluie ; c'est ce que fit autrefois Elie : & de changer les eaux en sang ; c'est ce que fit autrefois Moyse. Mais il est remarquable que ces deux Prophetes ont tous les deux le même pouvoir ; ainsi ces deux prodiges ne caractérisent point ces deux Prophetes : Elie aura aussi lui-même le pouvoir de changer les eaux en sang ; ainsi on ne peut pas prétendre que ce miracle caractérise Moyse. Voilà cependant les seuls témoignages sur lesquels est appuyée cette opinion du prétendu retour de Moyse. On peut donc dire que cette opinion n'a aucun fondement solide dans l'Écriture ; & toute la Tradition y est contraire, puisque toute la Tradition enseigne que ces deux témoins seront Elie & Hénoch, qui sont les seuls Prophetes dont le retour soit annoncé dans l'Écriture. D'ailleurs quelques-uns de ceux qui prétendent aujourd'hui que ces deux témoins seront Moyse & Elie, supposent qu'après la conversion des Juifs opérée par le ministère de ces deux Prophetes, il s'écoulera une longue suite de siècles, & que c'est à la fin de cette longue suite de siècles que paroîtra Hénoch lorsque Jesus-Christ sera près de venir juger les hommes. Mais ce sont encore des suppositions contredites & par toute la Tradition & par l'Écriture même : car nous croyons avoir prouvé ailleurs que le témoignage constant & unanime des Peres sur la liaison intime des quatre événements qui doivent terminer la durée des siècles, l'avènement d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, & le dernier avènement de

---

(a) Voyez dans la *Dissertation sur l'Antechrist*, à la tête de la II. Epître aux Thessaloniens, & dans la *Dissert. sur Hénoch*, à la tête de la Genèse.

Jésus-Christ, est justifié par l'Écriture : (a) la suite du texte même que nous expliquons en fournit une preuve invincible que les Anciens ont bien faisié, & que les Modernes ne méditent pas assez. Nous avons montré, & la suite même le prouvera, qu'Elie l'un de ces deux témoins, sera vraiment le précurseur du dernier avènement de Jésus-Christ ; & par conséquent il ne reste point d'autre terme jusqu'où l'on puisse différer l'avènement d'Hénoch : par conséquent Hénoch est celui qui doit venir avec Elie : l'Écriture ni la Tradition n'en annoncent point d'autre, & ne permettent pas même d'en attendre d'autre.

Les deux témoins prophétiseront pendant mille deux cents soixante jours, c'est-à-dire, pendant quarante-deux mois, ou trois ans & demi. Ainsi la durée de la prédication des deux témoins égale la durée de la persécution de la bête. Est-ce donc que la mission de ces deux Prophetes sera de même époque que la persécution de la bête ? paroîtront-ils en même temps que la bête ? ne commenceront-ils de prophétiser que lorsqu'elle commencera de persécuter ? Mais la persécution de la bête désignée par le souffle des quatre vents sera suspendue jusqu'à ce que les cent quarante-quatre mille Israélites soient marqués du sceau du Dieu vivant, c'est-à-dire, jusqu'à ce que les Juifs soient convertis : la conversion des Juifs arrivera donc avant la persécution de la bête. Or la conversion des Juifs doit être le fruit de la mission d'Elie, l'un des deux témoins : les deux témoins paroîtront donc avant la persécution de la bête : ils exerceront donc leur mission avant que la bête exerce le pouvoir qui lui sera donné de faire la guerre aux Saints. Et en effet il n'est pas dit ici que la mission des deux témoins doive être de même époque que la persécution de la bête : elle peut être de semblable durée sans être de même époque. Il est vrai qu'il n'est parlé ici de la mission des deux témoins qu'après que la persécution de la bête a été annoncée : mais il arrive souvent qu'à l'occasion d'un événement postérieur on en rappelle un autre qui est antérieur. Les deux témoins doivent être mis à mort dans la persécution excitée par la bête ; voilà pourquoi à l'occasion de cette persécution, on nous rappelle la mission des deux témoins. Il paroît donc que la mission de ces deux Prophetes précédera la persécution de la bête ; leur prédication durera mille deux cents soixante jours, comme il est ici marqué ; & la fin de cet intervalle tombera dans les quarante-deux mois de la persécution de la bête, c'est-à-dire, au temps où la bête aura reçu le pouvoir de faire la guerre aux Saints & de les vaincre ; puisque, comme on va le voir, la mort des deux témoins sera l'effet de ce pouvoir donné à la bête.

---

(a) Voyez la Préface sur Malachie, & la Dissertation sur les Signes du dernier avènement de J. C. à la tête des SS. Evangiles.

Et après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, dit S. Jean, (a) la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra & les tuera. Et leurs corps demeureront étendus dans la place de la grande ville qui est appelée spirituellement Sodome & Egypte, où notre Seigneur a été crucifié. Et les hommes de divers peuples, tribus, langues & nations, verront leurs corps morts étendus par terre durant trois jours & demi; & ils ne permettront pas qu'on les mette dans le tombeau. Les habitants de la terre seront dans la joie de les voir en cet état; ils feront des réjouissances, & ils s'enverront des présents les uns aux autres, parce que ces deux Prophetes auront fort tourmenté ceux qui habitoient sur la terre. Mais trois jours & demi après, un esprit de vie envoyé de Dieu entra en eux; ils se tinrent debout sur leurs pieds, & une grande crainte saisit ceux qui les virent. Alors ils entendirent une voix puissante qui venoit du ciel, & qui leur dit: Montez ici; & ils monterent au ciel dans une nuée à la vue de leurs ennemis. En cette même heure il se fit un grand tremblement de terre; la dixième partie de la ville tomba, & sept mille hommes furent tués dans ce tremblement de terre, & les autres étant effrayés rendirent gloire au Dieu du ciel. „ Cette „ bête qui monte de l'abîme, n'est autre que l'Antechrist, „ dit ici M. de la Chétardie: & c'est l'opinion commune des Peres, que nous avons déjà justifiée ailleurs. (b) La suite même du texte prouve que tel est le seul vrai sens de la Prophétie. En effet la persécution excitée par cette bête est la consommation du second malheur: S. Jean va lui-même nous le dire: & après ce second malheur suit le troisième & dernier, qui est l'avènement du souverain Juge. Or une persécution qui précède immédiatement l'avènement du souverain Juge, est certainement celle de l'Antechrist: un malheur après la consommation duquel il n'y en a point d'autre que l'avènement du souverain Juge, est constamment celui dont la consommation sera la persécution de l'Antechrist. Donc la persécution ici décrite & dans laquelle les deux témoins sont mis à mort par la bête qui monte de l'abîme, est celle de l'Antechrist. Donc cette bête représente ici l'Antechrist, & c'est par cet impie que les deux témoins seront mis à mort. Saint Jean ajoute, que leurs corps demeureront étendus dans la place de la grande ville qui est appelée spirituellement Sodome & Egypte, où notre Seigneur a été crucifié. „ Il semble, „ dit M. de la Chétardie, que la ville de Jérusalem soit par-là visiblement „ désignée. „ Et c'étoit aussi la pensée de S. Jérôme: „ Dans l'Apoca- „ lypse de S. Jean, dit ce Pere, (c) Jérusalem où notre Seigneur a été „ crucifié, est appelée spirituellement Sodome & Egypte: „ *In Apocalypsi Joannis, Hierosolyma in qua crucifixus est Dominus, vocatur spiritualiter Sodoma & Ægyptus.* Il est constant que selon la lettre, la ville où notre Seigneur a été crucifié, est Jérusalem; & il n'est pas éton-

(a) Apoc. xi. 7.-13. — (b) Voyez dans la Préface sur l'Apocal. Art. V. — (c) Hieron. in Sophon. 11. col. 1665. nov. edit.

nant que cette ville soit ici désignée sous le nom de *Sodome & d'Égypte*. Cette ville est appelée spirituellement *Sodome & Égypte*, conformément à cette parole d'Isaïe qui s'adressant au peuple Juif, & à ses Princes, leur disoit : (a) *Ecoutez la parole du Seigneur, Princes de Sodome; prêtez l'oreille aux instructions de notre Dieu, peuple de Gomorrhe*. Elle est devenue semblable à Sodome par son impénitence; elle est devenue semblable à l'Égypte par son endurcissement. Elle a été renversée comme Sodome; elle a été frappée comme l'Égypte. M. de la Chétardie pense que si elle est appelée ici *la grande ville*, c'est „ parce qu'il peut se faire „ que les Juifs rassemblés l'auront alors rebâtie, & remise en sa pre- „ mière splendeur; pensée, ajoute-t-il, que les Saints Peres ne con- „ damnent pas, parce que, comme l'assure S. Jérôme, plusieurs Au- „ teurs Ecclésiastiques & plusieurs Martyrs l'ont ainsi assuré, pourvu „ néanmoins qu'elle ne rejette pas dans les rêveries des Millénaires, ni „ des Juifs charnels. “ Nous pensons que deux choses peuvent contri- buer à la rendre vers ce temps-là une grande ville : premièrement, le concours des peuples qui s'y trouveront alors rassemblés, comme on le voit dans la suite de ce texte même, où il est dit, que *les hommes de divers peuples, tribus, langues & nations, verront les corps morts de ces deux témoins étendus par terre dans cette ville*; secondement, peut-être spécialement le concours des Juifs: & deux choses pourront contribuer à former ce double concours: le fléau qui sera le commencement de ce même malheur dont cette persécution sera la consommation, & la séduction qui s'élèvera entre ce fléau & cette persécution. Ce fléau désigné ici par S. Jean sous l'idée d'une irruption formidable qui doit venir de l'Euphrate, c'est-à-dire, ce semble, de l'Orient, paroît être représenté dans les anciens Prophetes sous le symbole de la captivité de Babylone; & il pourroit, ce semble, arriver que ce concours de peuples de diverses langues & de diverses nations fût l'effet d'une transmigration semblable à celle que les enfants de Juda éprouverent au temps de Nabuchodonosor. Ce fléau devant avoir pour terme la persécution de l'Antechrist, il en résulte que c'est entre ce fléau & cette persécution que s'élèvera la séduction de cet impie, qui selon l'opinion commune s'annoncera d'abord comme le Messie, & sera reçu comme tel par les Juifs: nous avons parlé ailleurs de cette opinion. (b) Il est, ce semble, assez probable que les Juifs séduits par cet imposteur qui viendra en son propre nom, & sera reçu par eux, s'empresseront de se rassembler auprès de lui; & que le lieu de cette réunion pourra être la Palestine même. Nous pensons que ce double concours pourra faire alors de Jérusalem une grande ville, une ville remplie d'un grand peuple: mais nous ne croyons pas que cette ville

---

(a) *Isai. 1. 10.* — (b) Voyez la *Dissert. sur l'Antechrist*, à la tête de la II. Epître aux Thessaloniens.

soit alors rebâtie par les Juifs , ni remise par eux en sa première splendeur ; nous ne croyons pas qu'ils aient assez de temps pour cela : & nous sommes très-persuadés que les magnifiques expressions des Prophetes touchant le rétablissement de Jérusalem , ne doivent pas être entendues dans un sens littéral : ce seroit retomber , selon l'expression de M. de la Chétardie , dans les rêveries des Millénaires & des Juifs charnels. Sous l'alliance nouvelle dont Jesus-Christ est le médiateur , les promesses charnelles des anciens Prophetes ne peuvent recevoir qu'un accomplissement spirituel seul digne de Jesus-Christ & de son alliance. M. de la Chétardie ajoute que ce qui est dit ici de la mort des deux témoins dans cette ville qui paroît être Jérusalem , „ montre que la „ grande catastrophe de la persécution de l'Antechrist se doit passer „ dans la Palestine. “ Peut-être commencera-t-elle dans la Palestine par la mort des deux témoins : mais nous sommes persuadés qu'elle s'étendra dans toute la terre , c'est-à-dire , par-tout où s'étendra la domination de cet impie , qui selon S. Jean dominera sur toute nation & sur tout peuple ; (a) c'est-à-dire , par-tout où s'étendra cette grande tribulation par laquelle doit passer cette multitude innombrable assemblée de toute nation & de tout peuple. (b) S. Jean ajoute que les corps de ces deux Prophetes ayant ainsi demeuré étendus sans sépulture pendant trois jours & demi , un esprit de vie envoyé de Dieu entra en eux , & ils se leverent ; une voix puissante qui venoit du ciel , leur dit : *Montez ici ; & ils monterent au ciel dans une nuée à la vue de leurs ennemis.* Sur quoi M. de la Chétardie s'exprime ainsi : „ c'est-à-dire , qu'E- „ lie & Hénoch martyrisés par l'Antechrist , & dont les corps auront „ été exposés trois jours & demi dans les rues de Jérusalem , ressusciteront „ & monteront au ciel , en présence même de l'Antechrist & de ses armées , comme pour aller au devant du juste Juge , & le ramener avec „ eux , dit S. Prosper : (c) *Elias & Henoch suum martyrium consummabunt . . . & ascendentes in cælum , ibunt in occursum Christo vero , Regi & Judici , venienti.* “ Nous ne voudrions pas assurer que ce fût en présence de l'Antechrist & de ses armées ; mais nous pensons que ce sera bien comme pour aller au devant du juste Juge , qui ne tardera pas encore long-temps à paroître : car , selon Daniel , la désolation de ce temps-là ne doit durer que *douze cents quatre-vingt-dix jours ; & heureux celui qui persévérant dans la foi parviendra jusqu'à treize cents trente-cinq jours* : c'est ce que nous avons expliqué ailleurs. (d)

Et ici même S. Jean ajoute aussi-tôt : (e) *Le second malheur est passé ; la troisieme viendra bientôt.* Le second malheur annoncé au son de la sixieme trompette commencera donc par cette irruption formidable qui doit venir de l'Euphrate ; & il se terminera par cette persécution

---

(a) Apoc. xiii. 7. — (b) Apoc. vii. 9. 14. — (c) Prosp. in *Dimidio Temporis*, cap. 14. & 16. — (d) Voyez dans la *Dissertation sur l'Antechrist*. — (e) Apoc. xi. 14.

que la bête doit exciter, & dans laquelle les deux témoins doivent être par elle mis à mort. Cette irruption qui éclatera dans le sixième âge, fera le commencement du second malheur; & cette persécution qui n'est autre que celle de l'Antechrist, fera en même temps la consommation du second malheur, & le terme du sixième âge: car ce second malheur étant passé, vient enfin & bientôt après le troisième & dernier malheur: *Va secundum abiit, & ecce va tertium veniet citò.*

Le septième Âge sonna de la trompette, dit S. Jean, (a) & on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disoient: *Les royaumes de ce monde sont passés à notre Seigneur & à son Christ; & il régnera dans les siècles des siècles.* Alors les vingt-quatre vieillards qui sont assis sur leurs trônes devant Dieu, se prosternerent & adorèrent Dieu en disant: *Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez & qui serez, de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance & de votre règne.* Les nations se sont irritées; & votre colère est arrivée, le temps de juger les morts, de donner la récompense à vos serviteurs, aux Prophètes & aux Saints, & à ceux qui craignent votre nom, aux petits & aux grands, & d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre. Alors le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, & on vit l'Arche de l'alliance dans son temple; & il se fit des éclairs, des voix & des tonnerres, un tremblement de terre, & une grande grêle. Voilà donc enfin cette septième trompette au son de laquelle le mystère de Dieu doit être consommé, & toutes les prophéties accomplies: (b) ce jour terrible après lequel il n'y aura plus de temps. (c) Voilà cette dernière trompette au son de laquelle les morts doivent ressusciter pour paroître devant Jésus-Christ: (d) cette trompette de Dieu, au son de laquelle Jésus-Christ doit descendre des cieux pour juger les morts, récompenser les justes, exterminer les méchants. (e) Au son de cette trompette on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disoient: *Les royaumes de ce monde sont passés à notre Seigneur & à son Christ; & il régnera dans les siècles des siècles.* Alors sera pleinement accomplie la demande que nous adressons tous les jours à Dieu, en lui disant: *Que votre règne arrive.* Déjà il règne par la domination qu'il exerce sur ses ennemis; mais alors il régnera par la défaite entière de ses ennemis. Alors la fin & la consommation de toutes choses étant arrivée, Jésus-Christ détruira tout empire, toute domination & toute puissance, & remettra son royaume à Dieu son Père, en sorte que Dieu sera alors tout en tous. (f) Jésus-Christ ayant achevé son œuvre, qui est de recueillir les élus de Dieu, de les régir sur la terre, & de les conduire à son Père; il les remettra tous alors à son Père. Ils sont eux-mêmes son royaume; & c'est en les remettant à Dieu son Père, qu'il lui remettra son royaume. Alors Dieu seul ré-

XII.

Son de la septième trompette; Dernier avènement de J.C. Jugement universel; condamnation éternelle des réprouvés; c'est le troisième & dernier malheur, qui est pour eux le plus grand de tous les malheurs; & c'est l'époque du septième & dernier âge de l'Église, qui est l'âge de sa gloire dans l'éternité bienheureuse.

(a) Apoc. xi. 15. ad fin. = (b) Apoc. x. 7. = (c) Apoc. x. 5. = (d) 1. Cor. xv. 52. = (e) 1. Theff. iv. 16. = (f) 1. Cor. xv. 28.

gnera dans la Trinité de ses personnes, & tous les élus régneront en lui & avec lui. Dieu seul régnera par Jesus-Christ, & Jesus-Christ seul régnera avec Dieu son Pere dans l'unité du S. Esprit. Dieu seul régnera, & Jesus-Christ seul; mais Jesus-Christ entier, le chef & les membres. Le Christ du Seigneur, c'est premièrement notre chef adorable ou son humanité sainte ointe de la divinité même, & ensuite tous ceux qui participeront parfaitement & éternellement en Jesus-Christ à son onction divine, royale & sacerdotale, & à la gloire de son regne. Dieu régnera avec son Christ & par son Christ; & le Christ du Seigneur régnera avec Dieu & pour Dieu.

Alors les vingt-quatre vieillards se prosternerent, & adorèrent Dieu en disant: *Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez & qui serez, de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance & de votre regne.* Le Seigneur est toujours tout-puissant, & il regne dans tous les siècles: mais à la fin des siècles, il fera éclater d'une manière plus particulière sa souveraine puissance & son regne éternel: il fera éclater sa puissance & son regne en triomphant de tous ses ennemis, & les exterminant pour toujours. C'est ce que la suite même nous découvre. *Les nations se sont irritées, & votre colere est arrivée.* Les nations infideles & ennemies du nom Chrétien voyant l'Eglise de Jesus-Christ renouvelée sur la terre par le rappel des Juifs, & par la vocation de cette multitude innombrable de Gentils de toute nation & de tout peuple qui embrasseront alors la foi, s'irriteront; & formeront le dessein d'exterminer ce peuple puissant & nombreux qui rendra hautement témoignage à Jesus-Christ: elles fouleront aux pieds la ville sainte, elles persécuteront l'Eglise de Jesus-Christ avec la dernière fureur, pendant quarante-deux mois; & c'est dans cette persécution même que les deux témoins seront mis à mort, comme on vient de le voir: mais enfin, la colere de Dieu viendra, sa colere, non plus sur son peuple, mais sur les ennemis de son peuple, sur tous ceux qui auront corrompu la terre par les excès de leurs abominations, de leurs impiétés, de leurs violences. *Le temps est venu de juger les morts: ET TEMPUS MORTUORUM JUDICARI.* Pouvoit-on desirer une expression plus claire & plus précise? Le temps de donner la récompense à tous ceux qui craignent le nom du Seigneur, & d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre. Quel est ce temps? peut-on le méconnoître? n'est-il pas évident que c'est le temps du dernier avènement de Jesus-Christ, lorsqu'au son de la dernière trompette, il descendra du ciel accompagné des Anges ministres de sa puissance; qu'il viendra au milieu des flammes se venger de ceux qui ne connoissent point Dieu, & qui n'obéissent point à l'Evangile; qu'il viendra pour être glorifié dans ses Saints, & pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru en lui, (a)

(a) 2. Theff. 1. 7-10.

en donnant la récompense à tous ceux qui craignent son nom? Jour desirable pour les justes, mais jour terrible pour les pécheurs; jour de grace & de bénédiction pour les élus, mais jour de colere & de justice pour les réprouvés; consommation de bonheur pour les Saints, mais consommation de malheur pour les méchants. Il est donc vrai qu'au son de la septieme & derniere trompette, il n'y aura plus de temps. Il est donc vrai qu'au son de la septieme & derniere trompette le mystere de Dieu sera consommé, & toutes les prophéties accomplies. Il est donc vrai qu'au son de la septieme & derniere trompette éclatera le troisieme & dernier malheur qui sera l'avènement du souverain Juge. Il est donc vrai qu'au delà de la septieme & derniere trompette, il n'y a plus rien à attendre que la récompense éternelle des élus & le supplice éternel des réprouvés. Il est donc vrai que la persécution qui précède immédiatement le troisieme & dernier malheur, & qui est la consommation du second, ne peut être que celle de l'Antechrist. Il est donc vrai que la bête qui doit monter de l'abime & qui doit exciter cette persécution, est l'Antechrist. Il est donc vrai que c'est par l'Antechrist que seront mis à mort les deux témoins, dont l'un sera Elie destiné pour être le ministre du rappel des Juifs. Il est donc vrai qu'il y aura une liaison intime entre ces quatre grands événements, la mission des deux témoins, le rappel des Juifs, la persécution de l'Antechrist, & le dernier avènement de Jesus-Christ. Il est donc vrai que l'ouverture des sept sceaux qui a commencé par nous représenter Jesus-Christ entrant dans sa gloire au jour de son Ascension, vient se terminer au grand jour du dernier avènement de J. C. Il est donc vrai que l'ouverture des sept sceaux & le son des sept trompettes se réunissent pour nous conduire depuis le premier âge de l'Eglise jusqu'à son septieme âge qui est l'âge de sa gloire dans l'éternité: *Advenit ira tua, ET TEMPUS MORTUORUM JUDICARI, & reddere mercedem servis tuis, prophetis & sanctis, & timentibus nomen tuum, pusillis & magnis, & exterminandi eos qui corruerunt terram.*

Entin le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel. Le sein de Dieu s'ouvre; & au milieu de cet abime de gloire paroît l'arche vivante du Seigneur, l'arche de la nouvelle alliance, c'est-à-dire, Jesus-Christ. Car, selon la remarque de M. de la Chétardie, „ ce temple ouvert dans le „ ciel, & cette arche d'alliance qui y paroît, qu'est-ce autre chose que „ Jesus-Christ même, l'arche vivante du Seigneur, l'arche de l'alliance „ nouvelle, qui paroît dans la gloire de son Pere, & qui va descendre „ du ciel pour juger les morts, récompenser les Saints & exterminer „ les méchants, comme on vient de le voir? “ *Et il se fit des éclairs, des voix & des tonnerres, un tremblement de terre, & une grêle effroyable.* Le souverain Juge paroît: sa colere éclate: ses vengeances s'annoncent: le ciel fait briller ses éclairs, & retentir son tonnerre; la terre s'ébranle; toute la nature est agitée, & annonce par son agita-

tion la grande catastrophe qui va enfin terminer la durée des siècles. Ce qui se passera alors sensiblement aux yeux des hommes, n'est que la figure de ce que les méchants sentiront dans leurs consciences. Une lumière terrible leur découvrira leurs crimes. La voix des jugements de Dieu, la crainte des supplices, le souvenir de leurs prévarications, les reproches de tout l'univers, tout les jettera dans l'effroi & dans le désespoir. L'anathème terrible dont Jesus-Christ les frappera, sera pour eux comme une grêle effroyable qui les écrasera. Ils seront pour toujours séparés de Dieu & de ses Saints, & précipités dans l'abîme & dans la fournaise ardente, tandis que les Saints entreront en possession de la gloire & de la félicité qui leur est réservée.

Ici se termine la vision des symboles qui ont accompagné le son des sept trompettes & l'ouverture des sept sceaux : ici se termine l'histoire des sept âges de l'Eglise représentée par les symboles qui ont accompagné l'ouverture des sept sceaux & le son des sept trompettes. Il nous reste à voir les symboles qui accompagneront l'effusion des sept coupes, & qui vont nous retracer encore l'histoire des sept âges de l'Eglise, ou plutôt les divers effets de la colere de Dieu dans les sept âges de l'Eglise.

---

### ARTICLE III.

#### *Explication des symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes.*

**I.** IL y a un rapport sensible, non-seulement entre le son de la sixième trompette & l'effusion de la sixième coupe, comme le reconnoissent M. de la Chétardie, & M. Bossuet même; non-seulement encore entre le son de la troisième trompette & l'effusion de la troisième coupe, comme nous l'avons aussi fait remarquer ailleurs : (a) mais même entre les sept fléaux annoncés au son des sept trompettes, & les sept fléaux annoncés à l'effusion des sept coupes. La première trompette annonce un fléau qui doit tomber sur la terre; la première coupe est aussi répandue sur la terre. La seconde trompette annonce un fléau qui doit tomber sur la mer; la seconde coupe est aussi répandue sur la mer. La troisième trompette annonce un fléau qui doit tomber sur les fleuves, & sur les sources des eaux; la troisième coupe est aussi répandue sur les fleuves, & sur les sources des eaux : nous avons fait remarquer que ce troisième fléau est l'irruption des Barbares sur les provinces de l'Empire Romain & sur Rome même; & cette irruption fera ici caracté-

Les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes représentent les principaux effets de la colere de Dieu dans les sept âges de l'Eglise depuis l'Ascension de J. C. jusqu'à son dernier avènement. Preuve par les différents rapports qui se trouvent entre le son des

---

(a) Voyez la Préface sur l'Apocalypse, Art. VI. n. 4.

Ête de la maniere la plus précise. La quatrième trompette annonce un fléau qui doit frapper particulièrement le soleil ; la quatrième coupe est aussi répandue sur le soleil. La cinquième trompette annonce particulièrement un obscurcissement accompagné de douleurs : la cinquième coupe annonce aussi un obscurcissement accompagné de douleurs. La sixième trompette annonce un fléau qui doit venir de l'Euphrate ; la sixième coupe annonce aussi un fléau qui doit venir de l'Euphrate ; & quoique M. Bossuet & M. de la Chétardie different dans l'application, ils conviennent au moins que c'est le même fléau également annoncé au son de la sixième trompette & à l'effusion de la sixième coupe. Entre le son de la sixième & de la septième trompette, un Ange qui représente Jesus-Christ annonce que bientôt il n'y aura plus de temps ; entre l'effusion de la sixième & de la septième coupe, Jesus-Christ même annonce qu'il va bientôt venir. Entre le son de ces deux dernières trompettes, la bête paroît ; entre l'effusion de ces deux dernières coupes, la bête paroît. Il est annoncé qu'au son de la septième trompette le mystère de Dieu sera consommé : à l'effusion de la septième coupe une voix s'écrie : C'en est fait. Les fléaux annoncés à l'effusion de la troisième & de la sixième coupe sont évidemment celui qui a éclaté dans le troisième âge annoncé au son de la troisième trompette, & celui qui éclatera dans le sixième âge annoncé au son de la sixième trompette : il y a donc lieu de conclure que comme les sept plaies annoncées par le son des sept trompettes étoient relatives aux sept âges de l'Eglise déjà distingués par l'ouverture des sept sceaux ; de même les sept plaies qui vont être annoncées par l'effusion des sept coupes sont relatives aux sept âges de l'Eglise, déjà distingués, & par l'ouverture des sept sceaux, & par le son des sept trompettes. Il est vrai que *les sept plaies* qui doivent sortir de ces sept coupes sont appelées, *les sept dernières*, parce que, dit S. Jean, (a) *c'est par elles que la colere de Dieu doit être consommée*. Mais ce n'est pas qu'elles doivent toutes se réunir à la fin des temps pour consommer alors la colere du Seigneur : la distinction si bien marquée entre la troisième & la sixième plaie, dont l'une est déjà passée depuis plus de douze siècles, & l'autre est encore future, prouve que ces plaies ne devoient pas être envoyées toutes en même temps. Le Seigneur consomme par elles sa colere en les distribuant successivement dans les sept âges de l'Eglise, comme il est aisé de s'en convaincre en suivant le parallele de ces trois enchainements mystérieux, je veux dire, le parallele des symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes & l'effusion des sept coupes.

Le temple du tabernacle du témoignage s'ouvre dans le ciel ; (b)

sept trompettes & l'effusion des sept coupes.

II.  
Effusion de la première cou-

(a) Apoc. xv. 1. — (b) Apoc. xv. 5. ad fin.

pe : Vengeances de Dieu sur les Empereurs Païens & sur leurs sujets idolâtres, dans le premier âge de l'Eglise.

sur la poitrine, paroissent dans ce temple : l'un des quatre animaux qui sont autour du trône, leur donne sept coupes d'or pleines de la colere du Dieu qui vit dans les siècles des siècles : une voix forte & éclatante sort du temple, (a) & dit aux sept Anges : Allez, répandez sur la terre les sept coupes de la colere de Dieu. Aussi-tôt le premier Ange s'en alla, & répandit sa coupe sur la terre ; & les hommes qui avoient le caractère de la bête, & ceux qui adoroient son image, furent frappés d'une plaie maligne & dangereuse. La bête que nous avons vue paroître au son de la sixieme trompette, & qui paroitra aussi à l'effusion de la sixieme coupe, se trouve ici nommée dès l'effusion de la premiere : mais c'est qu'en effet, comme il est dit ailleurs, *cette bête étoit, elle n'est plus, & elle doit un jour monter de l'abîme* : (b) elle étoit au temps des Empereurs Païens dans le premier âge de l'Eglise ; elle n'est plus depuis Constantin premier Empereur Chrétien ; & elle doit un jour monter de l'abîme au temps de l'Antechrist, c'est-à-dire, à la fin du sixieme âge de l'Eglise. C'est ce que nous avons expliqué dans la Préface qui précède cette Dissertation : (c) & cela même contribue à confirmer ce que nous avons dit, que les sept coupes répondent aux sept âges de l'Eglise. A l'ouverture du premier sceau on a vu paroître Jesus-Christ vainqueur qui alloit triompher du monde par la prédication de l'Evangile. Le son de la premiere trompette annonçoit une plaie qui devoit tomber sur la terre : une grêle accompagnée de feu & de sang, brûle la troisieme partie des arbres, & répand son ardeur sur toute herbe verte : c'étoit le symbole des persécutions que les fideles eurent à éprouver de la part des Païens, par-tout où l'Evangile fut annoncé. La premiere coupe est aussi répandue sur la terre, mais pour y produire un effet différent : *les hommes qui avoient le caractère de la bête & ceux qui adoroient son image, furent frappés d'une plaie maligne & dangereuse* : les vengeances du Seigneur éclaterent sur les infideles ; sur ceux qui avoient le caractère de la bête, c'est-à-dire, sur les Empereurs Païens qui s'efforçoient de soutenir le regne de l'idolatrie ; & sur ceux qui adoroient l'image de la bête, c'est-à-dire, sur leurs sujets idolâtres qui rendoient un culte sacrilege à de vaines idoles, & aux images mêmes de ces Empereurs. L'histoire nous a conservé le souvenir des vengeances que Dieu fit éclater alors sur les infideles. Les six Empereurs qui signalerent davantage leur fureur contre l'Eglise, savoir, Néron, Domitien, Dece, Valérien, Aurélien & Dioclétien, périrent misérablement ; & Lactance en a conservé la mémoire par son livre de la mort des Persécuteurs. On remarque aussi que l'Empire Romain fut frappé plusieurs fois de la peste depuis le regne de Trajan successeur de Domitien, jusqu'à celui de Constantin. Elle éclata principalement sous l'Empire de Commo-

(a) Apoc. xvi. 1. & 2. = (b) Apoc. xvii. 8. = (c) Voyez la Préface sur l'Apocalypse, Art. V. n. 4.

de, sous celui de Gallus, sous celui de Gallien, sous celui de Claude, & enfin sous celui de Dioclétien. L'historien Zosime remarque que sous le règne de Gallien successeur de Valérien, elle fut la plus grande & la plus universelle qu'on eût jamais vue. S. Denys d'Alexandrie, Auteur du temps, en a conservé la mémoire par une Lettre admirable où il s'exprime ainsi : (a) „ Après la persécution nous eûmes la guerre & la „ famine ; & ces maux nous furent communs avec les Païens : mais „ lorsque tous ensemble nous eûmes goûté un peu de repos, cette gran- „ de peste vint tout-à-coup, & fut pour eux le plus extrême & le plus „ terrible de tous les maux : mais pour nous nous la regardions plutôt „ comme un remède ou comme une épreuve que comme une plaie ; „ car encore qu'elle attaquât davantage les Gentils, nous n'en fûmes „ pas exempts. “ Les Chrétiens ne furent pas exempts de ce fléau ; mais ce fléau tomba principalement *sur les Gentils*, c'est-à-dire, sur les Païens ; & ce fut principalement *pour eux* qu'il fut une plaie maligne & dangereuse, *le plus extrême & le plus terrible de tous les maux*. Ainsi la colere de Dieu commençoit de se consommer par ce premier coup porté dès le premier âge de l'Eglise.

*Le second Ange répandit sa coupe sur la mer ; & la mer fut changée en un sang semblable à celui d'un mort, & toutes sortes d'ames vivantes y moururent.* (b) Jesus-Christ s'étoit assujetti les nations par la prédication de l'Evangile ; les persécutions que les Païens avoient exercées contre les fideles, étoient cessées ; les vengeances du Seigneur avoient éclaté sur les ennemis de la vraie Religion, & sur les persécuteurs de l'Eglise ; & l'Eglise commençoit enfin de jouir de la paix sous le regne de Constantin. Mais à l'ouverture du second sceau, cette paix est enlevée de dessus la terre par les troubles de l'hérésie, & spécialement de l'Arianisme. Au son de la seconde trompette, est annoncée une plaie qui doit tomber sur la mer : une montagne toute en feu y est jettée ; la troisieme partie de ses eaux est changée en sang ; la troisieme partie des créatures qui y étoient & qui avoient vie, y meurt, & la troisieme partie des navires y périt : c'étoit un symbole des funestes effets que devoit produire l'hérésie, & spécialement l'Arianisme : c'étoit un symbole des troubles que l'hérésie devoit exciter, des persécutions qu'elle devoit exercer, & des pertes qu'elle devoit causer à l'Eglise. La seconde coupe est aussi versée *sur la mer* : elle *change aussi la mer en sang* ; elle *fait aussi mourir* une multitude d'animaux de toutes sortes qui y vivoient : l'hérésie par ses persécutions répand le sang parmi les peuples ; & par sa doctrine corrompue elle pervertit une multitude de fideles de tout âge, de tout sexe, de tout état, & de toute condition : Dieu retranchant ainsi par le glaive de l'hérésie des branches ingrates qui à peine entées sur l'olivier avoient déjà attiré sur elles sa colere. Ainsi donc la colere

III.  
Effusion de la  
seconde coupe :  
Vengeances  
que Dieu a  
exercées par  
les troubles  
même de l'hé-  
résie, & spé-  
cialement de  
l'Arianisme,  
dans le second  
âge.

(a) *Apud Euseb. Hist. lib. vii. c. 22.* — (b) *Apoc. xvi. 3.*

de Dieu continuoit de se consumer par ce second coup porté dans le second âge.

Mais avant de passer à l'effusion de la troisième coupe, il faut lever ici une difficulté que présente le verset que nous venons d'expliquer.

Le second Ange répandit sa coupe sur la mer ; la mer fut changée en sang ; & les animaux y moururent : mais il faut bien prendre garde que le texte sacré ne dit pas *tous les animaux*, comme le traduit M. du Pin, ni *tout ce qui avoit vie*, comme le traduisent M. Bossuet & D. Calmer, ni *tout ce qui étoit vivant*, comme le traduit M. de la Chétardie. Le texte sacré ne porte pas, Πᾶσαι αἱ ψυχαὶ ζῶσαι, *Omnes animæ viventes*, c'est-à-dire, *Toutes les âmes vivantes* ; mais Πᾶσα ψυχὴ ζῶσα, *OMNIS ANIMA VIVENS*, c'est-à-dire, *TOUTE SORTE D'ÂMES VIVANTES*. C'est ainsi que lorsque S. Paul parle de l'Antechrist, (a) il dit que cet impie viendra ἐν πάσῃ δυνάμει, ἐν σημείοις, ἐν τέρασιν ψεύδους, *IN OMNI VIRTUTE, ET SIGNIS, ET PRODIGIIS MENDACIBUS*, c'est-à-dire, *AVEC TOUTE SORTE DE MIRACLES, DE SIGNES ET DE PRODIGES TROMPEURS*. De même encore lorsqu'au son de la première trompette, il est dit : (b) *Omne fœnum viride combustum est*, le Grec ne dit pas : Πᾶς ἡ χλόη χλωρὴ καλίκην, ce qui signifieroit que *le feu consuma TOUTE L'HERBE VERTE* : mais le Grec dit : Πᾶς χλόη χλωρὴ καλίκην ; ce qui signifie simplement que *TOUTE SORTE D'HERBES VERTES éprouverent l'ardeur du feu*. En effet les persécutions du premier âge représentées par ce feu n'enlevèrent pas tous les fideles représentés par l'herbe verte ; mais elles enlevèrent une multitude de fideles de tout âge, de tout sexe, de tout état, de toute condition : toute sorte d'herbes vertes éprouverent l'ardeur du feu : Πᾶς χλόη χλωρὴ καλίκην, *Omne fœnum viride combustum est*. De même ici le Grec ne dit pas : Πᾶσαι αἱ ψυχαὶ ζῶσαι ἀπέθανον ἐν τῇ θαλάσῃ, ce qui signifieroit que *TOUS LES ANIMAUX qui vivoient dans la mer, y moururent* : mais le Grec dit : Πᾶσα ψυχὴ ζῶσα ἀπέθανον ἐν τῇ θαλάσῃ, ce qui signifie simplement que *TOUTE SORTE D'ANIMAUX qui vivoient dans la mer, y moururent*. Et en effet l'hérésie qui causa tant de troubles, principalement dans le second âge, ne pervertit pas tous les fideles ; mais elle pervertit une multitude de fideles de tout âge, de tout sexe, de tout état & de toute condition : toute sorte d'animaux qui vivoient dans la mer, y moururent : Πᾶσα ψυχὴ ζῶσα ἀπέθανον ἐν τῇ θαλάσῃ, *Omnis anima vivens mortua est in mari*. Reprenons la suite du texte.

IV.  
Effusion de la  
troisième cou-  
pe ; Vengean-  
ces que Dieu a  
exercées sur  
l'Empire Ro-  
main par les  
mains des Bar-  
bares dans le  
troisième âge.

Le troisième Ange répandit sa coupe sur les fleuves & sur les sources des eaux ; (c) & les eaux furent changées en sang. Et j'entendis, continue S. Jean, l'Ange établi sur les eaux, qui dit : *Vous êtes juste, Seigneur, vous qui êtes, qui étiez, & qui serez ; vous êtes juste dans ces jugemens que vous exercez. Ils ont répandu le sang des Saints & des Prophetes ; & vous leur avez donné du sang à boire ; c'est ce qu'ils méritent. Et j'en entendis un autre du côté de l'autel, qui disoit : Oui, Seigneur Dieu tout-puissant, vos jugemens sont véritables & justes*. L'hérésie avoit enlevé la

(a) 2. Theff. 11. 9. = (b) Apoc. VIII. 7. = (c) Apoc. XVI. 4.-7.

paix de dessus la terre ; l'Église avoit vu périr par ce fléau un grand nombre de ses enfants ; le Seigneur avoit retranché de l'olivier plusieurs branches ingrates : mais bientôt succéda une autre plaie , un autre fléau , une autre sorte de vengeance. A l'ouverture du troisième sceau paroît le symbole de l'irruption des Barbares qui se répandirent sur les provinces de l'Empire , & porterent par-tout la désolation. Le son de la troisième trompette annonçoit une plaie qui devoit tomber sur la troisième partie des fleuves & sur les sources des eaux : la troisième partie des eaux fut changée en absynthe , & un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu : & c'étoit encore un symbole de l'irruption des Barbares qui se jetterent sur les provinces de l'Empire & sur Rome même , & corrompirent en beaucoup d'endroits les eaux pures de la doctrine Évangélique par le mélange de leurs erreurs & de leurs superstitions. La troisième coupe est aussi répandue *sur les fleuves & sur les sources des eaux* , & *les eaux sont changées en sang* ; c'est encore un symbole de cette même irruption des Barbares qui en se jettant sur les provinces de l'Empire & sur Rome même , remplirent de sang & de carnage tous les lieux où ils se répandirent. Ce fut par eux que Dieu exerça ses vengeances sur les derniers restes des infidèles qui se trouvoient encore dans Rome & dans ses provinces ; ce fut par eux que Dieu vengea sur Rome & sur son Empire le sang des Martyrs. Les Païens qui peuploient autrefois l'Empire avoient répandu le sang des Saints & des Prophetes : le sang des Saints , c'est-à-dire , de ceux qui pratiquoient l'Évangile ; le sang des Prophetes , c'est-à-dire , de ceux qui annonçoient l'Évangile : le Seigneur fit éclater ses vengeances sur leurs descendants qui demeuroient encore attachés à leur infidélité , & leur donna du sang à boire ; il les livra entre les mains des Barbares qui en firent un carnage affreux. C'est ainsi que le Seigneur , ce Dieu tout-puissant , ce Dieu éternel qui étoit , qui est & qui sera , exerçoit sur eux des jugemens véritables & justes ; véritables , parce qu'ils étoient l'accomplissement des paroles que Dieu avoit autrefois prononcées contre Babylone qui avoit été la figure de Rome païenne , persécutrice des Saints ; justes , parce qu'en répandant le sang de ce peuple impie dont les peres avoient répandu le sang des Saints , Dieu lui rendoit ce qu'il méritoit. Ainsi donc la colere de Dieu continuoit de se consommer par ce troisième coup qui éclata dans le troisième âge.

Le quatrième Ange répandit sa coupe sur le soleil ; (a) & le pouvoir lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu. Et les hommes étant frappés d'une chaleur brûlante , blasphémèrent le nom de Dieu qui avoit pouvoir sur ces plaies ; & ils ne firent point pénitence pour lui rendre gloire. Les Barbares avoient porté la désolation dans l'Empire ; l'Église avoit encore vu périr par ce nouveau fléau une partie même de ses enfants ; &

v.  
Effusion de la  
quatrième cou-  
pe : Vengean-  
ces que Dieu a  
exercées sur les  
Schismatiques  
Grecs par les

(a) Apoc. xvi. 8. 9.

armes des  
Turcs à la fin  
du quatrième  
âge.

Dieu avoit vengé sur Rome & sur ses provinces le sang des Martyrs : cet Empire qui auparavant étendoit si loin sa domination, est dès-lors divisé ; & le démembrement de ses provinces érigées en nouvelles Monarchies, annonce la naissance de l'Empire Antichrétien qui bientôt après va commencer de se former. En effet à l'ouverture du quatrième sceau paroît un cheval pâle ; celui qui étoit dessus s'appelloit la Mort, & l'Enfer le suivoit ; c'est Mahomet précurseur de l'Antechrist : le pouvoir leur est donné de faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité & par les bêtes sauvages ; & c'est le symbole de la désolation terrible que le Mahométisme a déjà, depuis si longtemps, commencé de répandre. Le son de la quatrième trompette annonce une plaie qui tombera particulièrement sur le soleil, dont la troisième partie sera obscurcie ; la lune & les étoiles seront aussi frappées de ténèbres dans leur troisième partie : le jour & la nuit seront privés de la troisième partie de leur lumière. Au Mahométisme succède le schisme de l'Eglise orientale : Jesus-Christ le soleil de justice & de vérité se laisse couvrir d'un sombre nuage pour ne plus éclairer cette partie de la terre, comme il l'éclaircit avant qu'elle se séparât de l'Eglise Romaine ; une très-grande partie de l'Eglise Grecque s'obscurcit par sa défection en rompant son union avec cette Eglise mere qui est le centre d'unité de toutes les Eglises ; ces peuples nombreux sont enveloppés par les ténèbres du schisme & de l'erreur : le Christianisme perd une partie de l'éclat dont il brilloit ; le monde entier perd une partie de la lumière dont il étoit éclairé. La quatrième coupe est aussi répandue sur le soleil ; & il reçoit le pouvoir de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu : & les hommes étant frappés d'une chaleur brûlante, blasphément le nom de Dieu qui a pouvoir sur ces plaies, & ne font point pénitence pour lui rendre gloire. A peine les Grecs eurent-ils rompu l'union faite avec l'Eglise Latine au Concile de Lyon, que commence de paroître dans l'Orient une puissance suscitée particulièrement pour exercer sur eux les vengeances du Seigneur. Les Grecs Schismatiques demeurent privés des lumières de Jesus-Christ, qui est le vrai soleil de justice & de vérité : mais en même temps la justice du Seigneur suscite contr'eux un soleil brûlant, la puissance la plus éclatante de l'Orient, la puissance Ottomane : Dieu répand sur cet astre la coupe de sa colere, en lui permettant dans sa colere d'exercer sur les Grecs les jugements de sa justice ; & bientôt cette puissance commence de les brûler d'un feu vengeur, en faisant tomber sur eux les armées des Turcs, qui usurpent successivement leurs provinces, subjuguent leur capitale même, les font plier tous sous le joug de l'Empire Antichrétien de Mahomet ; & les Grecs frappés de ce fléau, persévèrent néanmoins dans leur schisme. Ainsi la colere de Dieu continuoit de se consumer par ce nouveau coup qui éclata vers la fin du quatrième âge.

*Le cinquième Ange répandit sa coupe sur le trône de la bête, & son*

royaume devint ténébreux ; (a) & les hommes se mordirent la langue dans l'excès de leurs douleurs : & ils blasphémèrent le nom du Dieu du ciel , à cause de leurs douleurs & de leurs plaies ; & ils ne firent point pénitence de leurs œuvres. On a vu paroître le Mahométisme ; un schisme funeste a entraîné la plus grande partie de l'Eglise Grecque ; Constantinople est tombée sous la puissance du Turc : voilà l'état déplorable de l'Orient. Mais quel triste spectacle vient ici s'offrir dans l'Occident ! A l'ouverture du cinquième sceau , les âmes des Martyrs demandent vengeance contre les habitants de la terre : la secte impie de Luther s'arme d'une fureur sacrilège , & semble vouloir déclarer la guerre aux Saints mêmes que Dieu a glorifiés : elle veut abolir leur culte ; elle outrage leur mémoire ; elle foule aux pieds avec insulte leurs précieuses reliques. Je ne rappelle point l'affligeante description de la plaie des fauterelles , qui est annoncée au son de la cinquième trompette , & que M. de la Chétardie croit être encore un symbole du Luthéranisme même. Mais je viens aux effets de la colère du Seigneur annoncés à l'effusion de la cinquième coupe. Cette coupe est répandue sur le trône de la bête : c'est-à-dire , sur le trône où la bête étoit assise en la personne des Empereurs Païens , c'est-à-dire , sur le trône même de l'Empire Romain qui est encore aujourd'hui subsistant dans l'Empire d'Allemagne ; cet Empire devient ténébreux ; les hommes se mordent la langue dans l'excès de leurs douleurs ; ils blasphèment le Dieu du ciel , & ne font point pénitence de leurs œuvres. Le Luthéranisme , après avoir pris naissance dans l'Allemagne , y avoit fait de funestes progrès , lorsqu'on vit vers la fin du siècle dernier les troupes Ottomannes pénétrer dans l'Empire : le Grand Vizir avec une armée de deux cents mille hommes vient mettre le siège devant Vienne ; à son approche l'effroi se répand ; l'Empereur sort de cette capitale ; la tranchée est ouverte ; le siège est poussé avec vigueur ; & Vienne n'est délivrée qu'après avoir soutenu pendant deux mois les efforts les plus vifs d'un peuple infidèle qui avoit formé le dessein de la subjuguier. Ainsi la colère de Dieu continuoit de se consumer par ce coup porté sur Vienne dans le cinquième âge.

VI.  
Effusion de la cinquième coupe : Les funestes progrès de l'hérésie de Luther attirent sur l'Empire d'Allemagne les effets de la colère du Seigneur : Vienne est assiégée par les Turcs en 1683, c'est-à-dire, dans le cinquième âge.

Le sixième Ange répandit sa coupe sur le grand fleuve d'Euphrate : (b) & son eau fut séchée pour préparer le chemin aux Rois qui devoient venir de l'Orient. La Secte impie de Luther s'est élevée contre les Saints : Vienne a vu l'Empire Antichrétien de Mahomet près de lui faire subir le triste joug d'une funeste captivité : mais ce n'est encore là que le commencement des maux. A l'ouverture du sixième sceau , il se fait un grand tremblement de terre ; le soleil devient noir comme un sac de poil ; la lune devient rouge comme du sang ; les étoiles tombent sur la terre ; le ciel se retire ; les montagnes & les îles sortent de leurs places ; les

VII.  
Effusion de la sixième coupe : Préparatifs du fleuve qui éclatera dans le sixième âge.

(a) Apoc. XVI. 10. 11. — (b) Apoc. XVI. 12.

hommes se cachent dans les rochers , parce que le grand jour de la colere de l'Agneau est arrivé : peinture symbolique d'un événement futur : jusqu'ici un voile obscur couvre ce tableau ; mais ce que ce voile nous laisse entrevoir , ne nous annonce rien que de terrible. Le son de la sixieme trompette paroît annoncer le même fléau , mais sous des traits plus distincts & plus marqués : un Ange délie les quatre Anges qui sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate , & qui sont prêts pour l'heure , le jour , le mois & l'année , où ils doivent tuer la troisieme partie des hommes : ils sont à la tête d'une armée nombreuse & formidable , représentée sous le symbole d'une cavalerie dont le nombre est de deux cents millions : quel fléau ! & si la Prophétie doit être prise à la lettre , c'est de l'Euphrate qu'il doit venir. Mais voici encore quelque chose de plus clair & de plus précis. La sixieme coupe est répandue sur le même fleuve d'Euphrate ; & l'eau de ce fleuve est séchée pour préparer le chemin aux Rois qui doivent venir de l'Orient. Est-il possible de s'y méprendre ? Des Rois doivent venir : ce sera donc plusieurs puissances réunies. Des Rois doivent venir de l'Orient : ces puissances seront donc des puissances de l'Orient. L'Euphrate est desséché pour leur préparer le chemin : ce sont donc ici les préparatifs d'un fléau qui viendra du fond de l'Orient. M. de la Chétardie l'avoit au moins entrevu : il sentoît bien que cette sixieme coupe si évidemment relative à la sixieme trompette annonçoit autre chose que l'irruption des Perses sur les provinces Orientales de l'Empire après la mort de l'Empereur Théodose. Il prétend appliquer l'effusion des sept coupes aux malheurs qu'éprouva l'Empire Romain depuis la mort de Julien ; mais à l'effusion de la sixieme , après avoir essayé de l'expliquer dans ce premier sens , il ajoute : » Ces paroles regardent encore plus l'avenir que le présent , » [ c'est-à-dire , plus la fin des temps que les malheurs du cinquieme » siecle , ] & elles marquent tellement que la sixieme plaie devoit » principalement venir des Perses ou de l'Orient , qu'elles sont con- » noître que les irruptions de ceux-ci ne sont qu'une ouverture aux » invasions futures des Turcs , vrais destructeurs de l'Empire Romain , » à qui les Perses ne firent pour lors que frayer le chemin qu'ils de- » voient prendre dans la suite des temps. « Et plus loin , après avoir essayé d'expliquer dans un premier sens les trois versets suivants , en les appliquant aux malheurs que l'Empire Romain éprouva au cinquieme siecle , il ajoute : » Quoique cette explication soit claire , il » est difficile que le Lecteur attentif ne se persuade d'entrevoir quel- » que chose de futur dans la Prophétie , & qui doit avoir son accom- » plissement plus littéral à la fin du monde , ce qu'on ne niera pas : » mais en l'admettant il est bon de rappeler ici ce qu'on a dit ci-dessus » du sixieme âge de l'Eglise , ou de la sixieme plaie qui doit venir du » côté de l'Orient & de l'Euphrate. « M. de la Chétardie reconnoît donc que ce qui est ici annoncé a rapport à ce qui doit arriver au

fixieme âge de l'Eglise ; que c'est un fléau qui doit alors venir du côté de l'Orient & de l'Euphrate ; & il insinue que ce pourroit être une invasion de la part des Turcs : mais l'expression du texte donne lieu de conjecturer qu'ils ne seront pas seuls : car les Turcs sont au deçà de l'Euphrate , & l'expression du texte insinue que ces Rois qui doivent venir , sont au delà , puisqu'il est dit que ce fleuve sera desséché pour leur ouvrir le chemin. Au reste nous ne prétendons pas que ce desséchement doive être pris ici à la lettre : mais nous pensons que comme il est parlé ici de plusieurs Rois , & qu'au son de la sixieme trompette il est aussi parlé de quatre Anges qui paroissent représenter quatre puissances liées sur ce même fleuve , il pourroit arriver que ce fléau naîtroit de la réunion & de la conspiration des nations ennemies du nom Chrétien , qui sont répandues au deçà & au delà de ce fleuve. Quoi qu'il en soit de cette conjecture , il paroît au moins assez clairement que les symboles qui accompagnent l'ouverture du sixieme sceau , le son de la sixieme trompette & l'effusion de la sixieme coupe , annoncent un fléau qui éclatera dans le sixieme âge , & par lequel Dieu continuera de consommer sa colere.

*Je vis alors , continue S. Jean , (a) sortir de la gueule du dragon , de la gueule de la bête , & de la bouche du faux-Prophete , trois esprits impurs semblables à des grenouilles. Ce sont des esprits de démons qui font des prodiges , & qui vont vers les Rois de toute la terre pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant. Je vais venir comme un larron , dit le Seigneur : heureux celui qui veille , & qui garde ses vêtements , afin qu'il ne marche pas nud , & qu'il n'expose pas aux yeux des autres sa confusion & sa honte. Et ces esprits assemblerent ces rois au lieu qui est appelé en Hébreu , Armagédon.* On vient de voir éclater la colere de l'Agneau ; les quatre Anges qui sont liés sur l'Euphrate , ont été déliés ; les eaux de ce fleuve ont été desséchées pour préparer le chemin aux Rois qui doivent venir de l'Orient : c'est là le commencement de ce fléau qui est le second des trois malheurs annoncés au son des trois dernieres trompettes : mais avant que ce second malheur soit terminé , voici de grandes révolutions qui se préparent. Entre l'ouverture du sixieme & du septieme sceau , quatre Anges paroissent qui retiennent les quatre vents du monde : un autre Ange s'élevé de l'Orient , & leur crie de ne point frapper la terre ni la mer , jusqu'à ce que les serviteurs de Dieu soient marqués de son sceau. L'irruption qui vient d'être annoncée fera le commencement de ce malheur dont la persécution de l'Antechrist sera la consommation : mais cette persécution n'éclatera point qu'auparavant Dieu n'ait opéré le grand ouvrage qui va être annoncé. Cent quarante-quatre mille Israélites sont marqués du sceau du Dieu vivant : voilà d'abord la conversion des Juifs. Ensuite une troupe innombrable

VIII.  
Entrel'effusion  
de la sixieme  
& de la septie-  
me coupe , la  
bête & son  
faux-prophete  
paroissent avec  
le dragon.  
Grande conf-  
piration des  
rois de toute la  
terre à la fin  
du sixieme âge.  
Annonce du  
dernier avéne-  
ment de J. C.

(a) Apoc. xvi. 13.-16.

de toute nation, de toute tribu, de toute langue & de tout peuple paroît devant le trône après avoir passé par la grande tribulation : c'est la multitude des élus appelés d'entre les nations infideles au temps de la conversion des Juifs, & sauvés par la foi au milieu même de la persécution de l'Antechrist. Entre le son de la sixieme & de la septieme trompette, un Ange descend du ciel, annonce que bientôt il n'y aura plus de temps, & qu'au son de la septieme trompette le mystere de Dieu fera consommé. Les Gentils font éclater leur fureur contre la ville sainte pendant quarante-deux mois ; voilà la persécution de l'Antechrist : dans cette persécution, les deux témoins, qui sont Elie & Hénoch, sont mis à mort par la bête qui monte de l'abîme, & qui représente l'Antechrist. Cette bête doit paroître accompagnée d'une seconde bête qui est appelée son faux-Prophete. Et en effet entre l'effusion de la sixieme & de la septieme coupe, cette bête paroît, & avec elle son faux-Prophete : le dragon paroît en même temps. L'Empire Romain autrefois si puissant, affoibli ensuite par le démembrement de ses provinces, est à peine entièrement détruit par l'irruption qui vient d'être annoncée, que bientôt après du milieu de l'Empire Antichrétien de Mahomet qui depuis si long-temps prépare les voies à l'Antechrist, s'élève cet impie : la bête reparoît en sa personne, comme elle a paru dans les six premiers tyrans qui persécuterent l'Eglise. Le dragon lui donne son pouvoir & sa grande puissance : un faux-Prophete s'élève, exerce la puissance de la bête, séduit les hommes par ses prodiges, & fait que la bête est adorée dans toute la terre. *De la gueule du dragon, de la gueule de la bête, & de la bouche du faux-Prophete sortent trois esprits impurs semblables à des grenouilles. Ce sont, dit S. Jean, des esprits de démons qui font des prodiges, & qui vont vers les Rois de toute la terre pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant.* Ces esprits de démons représentés par ces trois grenouilles sont peut-être des séducteurs qui seront suscités & envoyés par le dragon, c'est-à-dire, par le démon ; par la bête, c'est-à-dire, par l'Antechrist ; & par le faux-Prophete de la bête, c'est-à-dire, par le faux-Prophete de l'Antechrist. Quoi qu'il en soit, ces esprits de démon vont vers les Rois de toute la terre pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant. A-t-on jamais vu dans les siècles passés une conspiration semblable, une conspiration où aient été appelés tous les Rois de la terre ? Il est donc évident que ceci regarde l'avenir : il est donc évident qu'il doit venir un temps où la bête doit reparoître ; qu'elle reparoitra au temps où cette conspiration universelle doit être excitée tout ensemble & par elle & par le dragon, c'est-à-dire, au temps où cette conspiration universelle doit être excitée par le démon & par l'Antechrist ; & que par conséquent elle est elle-même l'Antechrist, comme toute la Tradition le reconnoît & l'enseigne. Les quatre vents vont donc souffler ; les nations qui sont aux quatre coins du monde vont conspirer avec l'Antechrist ;

Ils environneront le camp des Saints , la ville chérie de Dieu ; ils fouleront aux pieds cette ville sainte ; le parvis du temple leur sera abandonné : ils auront le pouvoir de faire la guerre aux Saints ; ils en feront mourir un grand nombre : les deux Prophetes même seront aussi mis à mort : mais au milieu de toutes ces horreurs l'Eglise se soutiendra toujours ; les deux Prophetes ressusciteront ; bientôt après son divin Epoux viendra à son secours , & tout se terminera par le combat du grand jour du Dieu tout-puissant. Jesus-Christ viendra avec les armées célestes , c'est-à-dire , accompagné de ses Anges & de ses Saints , & il triomphera par la défaite entière de tous ses ennemis. C'est ce qu'il annonce ici lui-même en ajoutant aussi-tôt : *Je vais venir comme un voleur.*

Il est vrai que plusieurs fois dans l'Apocalypse Jesus-Christ annonce son avènement comme prochain , même en parlant aux sept Evêques d'Asie qui vivoient au temps de S. Jean , parce qu'en effet devant Dieu mille ans sont comme un jour , & que d'ailleurs J. C. vient à nous en diverses manières , & principalement au moment de la mort ; en sorte que cette parole prise en elle-même pourroit être équivoque : mais le lieu où elle se trouve ici placée en détermine le sens. Il est certain que jamais le dernier avènement de Jesus-Christ ne sera plus proche qu'au temps de cette conspiration universelle qui vient d'être ici annoncée , & qui se terminera par le combat du grand jour du Dieu tout-puissant. Il est donc évident que voilà ce que Jesus-Christ annonce , en disant ici : *Je vais venir.* Le dernier avènement de Jesus-Christ sera alors très-proche ; mais la multitude des impies qui s'élèveront alors contre lui , ou n'y penseront pas , ou ne le croiront pas : & il viendra pour eux *comme un voleur* : lorsqu'ils diront , Nous pouvons vivre en paix & dans une pleine sécurité , ils seront surpris tout d'un coup par une ruine imprévue. *Heureux celui qui veille , & qui garde ses vêtements , afin qu'il ne marche pas nud , & qu'il n'expose pas sa honte aux yeux des hommes.* Heureux alors celui qui veillera dans l'attente du maître qui sera près de venir : heureux celui qui gardera ses vêtements , la justice , l'innocence , la sainteté , les vertus chrétiennes , & sur-tout la charité , afin qu'il ne marche pas nud , & que ce fond de corruption & de péché qu'il porte en lui , ne devienne pas sa honte à la face de tout l'univers au tribunal du souverain Juge. Mais le combat se prépare ; la séduction entraîne les Rois & les peuples ; ces esprits de démons sortis de la gueule du dragon , de la gueule de la bête & de la bouche du faux-Prophete , *assemblent les rois de la terre* avec leurs armées au lieu qui est appelé en Hébreu , *Armagedon* , c'est-à-dire , le lieu de l'anathème & de la défaite de ceux qui ont ravagé la terre. (a) Ces Rois vont donc se rassembler tous à Armagedon ; c'est-à-dire , qu'ils vont conspirer tous à un même dessein qui

(a) Nous avons fait remarquer ailleurs que *Armagedon* peut venir de *אורמה הרון* ; *Anathema* , sive *internecio* , *castra militum grassantium*. Voyez la Préface sur Joël.

attirera sur eux tous un même anathème. Voilà ce qui arrivera à la fin du sixième âge : voilà ce qui mettra le comble à ce second malheur qui remplira le sixième âge , & qui sera bientôt suivi du troisième & dernier malheur qui a été annoncé au son de la septième trompette , & qui va être aussi annoncé à l'effusion de la septième coupe.

IX.  
Effusion de la septième coupe : dernières vengeances de Dieu sur les méchants au grand jour qui terminera la durée des siècles , & qui sera l'époque du septième & dernier âge , qui est l'âge de l'éternité.

*Le septième Ange répandit sa coupe dans l'air , dit S. Jean ; (a) & une grande voix sortant du trône se fit entendre du temple du ciel , & elle dit : C'en est fait. Et il se fit des éclairs , des voix & des tonnerres , & un si grand tremblement de terre qu'il n'y en eut jamais un tel depuis que les hommes sont sur la terre. La grande ville fut divisée en trois parties , & les villes des nations tomberent ; & la grande Babylone revint en mémoire à Dieu pour lui donner à boire du vin mortel de sa colere. Toutes les isles s'enfuirent , & les montagnes disparurent. Et une grande grêle comme du poids d'un talent tomba du ciel sur les hommes : & les hommes blasphémèrent Dieu à cause de la plaie de la grêle , parce que cette plaie étoit fort grande. On vient de voir de grandes révolutions : les deux Prophetes si désirés ont enfin paru ; les Juifs sont convertis ; l'Evangile a été prêché à toutes les nations ; la grande persécution de l'Antechrist vient d'éclater , les deux Prophetes ont été mis à mort ; les Rois de toute la terre viennent de conspirer ensemble ; le grand jour du combat est proche ; le second malheur est enfin à son comble ; bientôt le troisième & dernier malheur va éclater. Un seul & même coup va terminer & l'ouverture des sept sceaux & le son des sept trompettes. La septième trompette sonne : l'empire de ce monde passe à Jesus-Christ : le ciel s'ouvre ; l'arche vivante de l'alliance nouvelle paroît ; les éclairs brillent ; les tonnerres retentissent ; la terre tremble ; il tombe une grêle effroyable : le mystère de Dieu va être consommé ; toutes les Prophéties vont être accomplies : il n'y aura plus de temps ; l'éternité va commencer : le grand jour de la colere de Dieu est arrivé ; les morts vont être jugés , les Saints récompensés , les méchants exterminés. Au son de la septième trompette , répond l'effusion de la septième coupe. *Le septième Ange répand donc sa coupe dans l'air ; & une grande voix sortant du trône , s'écrie : C'en est fait ; tout est consommé. Et il se fait des éclairs , des voix , & des tonnerres* : l'arche de l'alliance va paroître ; Jesus-Christ va descendre du ciel : devant lui les éclairs brillent ; les tonnerres retentissent : la terre tremble ; & ce tremblement est tel que jamais il n'y en eut de semblable , soit qu'on l'entendé de l'ébranlement de la terre même , ou de l'épouvante terrible de ceux qui l'habitent. *La grande ville fut divisée en trois parties* : sous ce nom de *grande Ville* , a été déjà désignée la ville où notre Seigneur a été crucifié , c'est-à-dire , Jérusalem même. (b) Il semble donc que cette grande ville , dont il est ici parlé , pourroit être Jérusalem. Mais que signifie ce qui est dit de cette ville *divisée en trois**

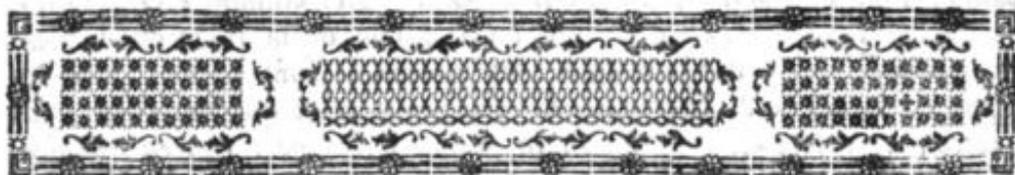
(a) Apoc. XVI. 17. ad finem. = (b) Apoc. XI. 8.

parties ? c'est ce que l'événement seul pourra faire connoître. *Les villes des nations tomberont* : ce peut être un symbole de la ruine des infidèles, des méchants, des incrédules : les nations se sont irritées ; mais le temps de la colere du Seigneur est venu ; tous ceux qui ont corrompu la terre, vont être exterminés. *Et la grande Babylone revint en mémoire à Dieu, pour lui donner à boire du vin mortel de sa colere.* La Vulgate porte à la lettre : *du vin de l'indignation de sa colere* : le Grec peut se traduire : *du vin mortel de sa colere.* La grande Babylone qui périra au dernier jour, est la société entiere des méchants, qui ayant commencé dans Caïn, s'est perpétuée de siecle en siecle, & se perpétuera jusqu'au dernier jour. Et voilà, ce semble, ce que marque ici ce souvenir de Dieu, souvenir qui renferme toute la durée des siecles. C'est aussi la remarque d'un Interprete de l'Apocalypse, qui expliquant cette parole même, s'exprime ainsi : (a) » Dieu pensera alors à la ruine de toute la grande ville de Babylone, qui est tout le corps des pécheurs, & méditera » d'en faire bientôt la dernière punition. « Il méditera de lui faire boire du vin mortel de sa colere, c'est-à-dire, de lui faire subir l'éternelle condamnation qui sera l'effet de la juste colere du Dieu vivant qu'elle a irrité par ses crimes. Aussi-tôt toutes les isles s'enfuirent, & les montagnes disparurent : à ce moment tous les royaumes de la terre s'éteignent ; toute puissance & toute domination est détruite ; l'empire de ce monde passe à Jesus-Christ. *Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, tomba sur les hommes.* Le poids d'un talent étoit d'environ quatre-vingts livres ; & c'étoit, chez les Hébreux, le poids le plus fort : cette grêle a déjà paru au son de la septieme trompette : peut-être n'est-ce qu'un symbole du poids terrible de la colere de Dieu, qui tombera subitement sur les méchants, & les accablera. *Et les hommes blasphémèrent Dieu à cause de la plaie de la grêle* : que peut-il sortir que des blasphèmes, de la bouche des réprouvés accablés sous le poids des vengeances du Seigneur ? Ils blasphémèrent Dieu, parce que cette plaie étoit fort grande. Et certes, qui peut dire, qui peut comprendre, combien grande & terrible sera cette dernière plaie, cette grêle épouvantable des jugements de Dieu au jour terrible de ses dernières vengeances, au jour où doit être enfin entièrement consommée la colere du Seigneur, par ce dernier coup qui fera l'époque du septieme & dernier âge, qui est l'âge de l'éternité ?

C'est ainsi que se terminent les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes : c'est ainsi que se termine l'histoire des sept âges de l'Eglise représentés par les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes, & l'effusion des sept coupes.

---

(a) Amelotte, Notes sur l'Apocal. xvi. 19.



## DISSERTATION

SUR

## LE SIXIEME AGE DE L'EGLISE,

Où en exposant les signes qui annoncent & caractérisent les événements principaux qui partageront le sixieme âge de l'Eglise, on acheve de justifier D. Calmet, le P. de Carrieres & M. l'Abbé de Vence, qui ont suivi l'opinion commune des Peres & de toute la Tradition sur la liaison intime des quatre événements qui termineront la durée des siècles; savoir, la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, & le dernier avènement de Jesus-Christ.

1.  
Motifs qui doivent nous rendre attentifs aux signes des tems que Dieu a marqués.

**L**ORSQUE vous voyez un nuage se former du côté du Couchant, disoit Jesus-Christ aux Juifs assemblés par troupes autour de lui, (a) vous dites aussi-tôt qu'il pleuvra; & il pleut en effet: & quand vous voyez souffler le vent du Midi, vous dites qu'il fera chaud; & le chaud ne manque pas d'arriver. Hypocrites que vous êtes, vous savez bien reconnoître ce que présagent les diverses apparences du ciel & de la terre; comment donc ne reconnoissez-vous point le temps où vous êtes? Et s'adressant aux Pharisiens & aux Sadducéens, qui pour le tenter le prioient de leur faire voir quelque signe dans le ciel, il leur disoit aussi: (b) Le soir vous dites: Il fera beau, parce que le ciel est rouge: & le matin vous dites: Nous aurons aujourd'hui de l'orage, parce que le ciel est sombre & rougeâtre. Hypocrites que vous êtes, vous savez bien reconnoître ce que présagent les diverses apparences du ciel; ne pouvez-vous donc point reconnoître les signes des temps que Dieu a marqués? Le Seigneur avoit fait autrefois un semblable

(a) Luc. xii. 54. & seq. — (b) Matth. xvi. 2. & seq.

reproche aux enfants de Juda par la bouche de Jérémie ; (a) *Le milan connoît dans le ciel quand son temps est venu*, dit le Seigneur ; *la tourterelle, l'hirondelle & la cigogne savent observer la saison de leur retour : mais mon peuple n'a point connu le temps du jugement du Seigneur.* Nous avons fait voir ailleurs que selon la pensée des Peres, & spécialement de S. Jérôme, les reproches faits par les Prophetes aux enfants de Juda, nous regardent particulièrement, parce que nous sommes nous-mêmes représentés dans la personne des enfants de Juda auxquels s'adressent ces reproches. Mais quand nous n'en serions pas nous-mêmes l'objet, ils seroient toujours au moins un sujet d'instruction pour nous, de même que ceux que Jesus-Christ adressoit aux Pharisiens & aux autres Juifs de son temps. Ou plutôt quand même ces reproches n'auroient pas été faits aux Juifs, ni par Jérémie, ni par Jesus-Christ : les seuls exemples que Jérémie & Jesus-Christ emploient pour confondre sur ce point les Juifs, & pour les tirer de leur mortel assoupissement, suffiroient pour nous confondre nous-mêmes, & pour exciter notre attention. L'instinct des bêtes, qui savent prévenir la rigueur des saisons ; l'intelligence des hommes les plus stupides, qui savent au moins prévoir l'orage qui se forme sur leur tête ; la prudence des enfants du siècle, attentifs à profiter des moindres signes d'un danger qui les menace : ce sont autant de motifs qui seuls devroient suffire pour nous rendre attentifs aux signes qui peuvent nous faire connoître les temps que Dieu a lui-même marqués.

Soit que ces signes annoncent des biens ou des maux, il est également utile de les connoître. Il est utile de prévoir les maux, pour les prévenir par de dignes fruits de pénitence, qui nous fassent trouver grace devant Dieu dans les jours de sa colere sur les pécheurs impénitents. Il est utile de prévoir les biens mêmes, pour s'y préparer par un renouvellement de ferveur, qui nous dispose à participer aux bienfaits du Seigneur dans les jours de sa miséricorde sur ceux qu'il a choisis & aimés de toute éternité en Jesus-Christ. La connoissance de ces signes est utile, non-seulement pour nous disposer à recevoir les biens promis & à éviter les maux prédits, mais encore pour nous aider à discerner le vrai d'avec le faux touchant les biens à espérer, ou les maux à craindre, & pour nous prémunir à cet égard contre toute illusion. A la faveur de cette lumiere nous apprenons à ne pas regarder comme proche ce qui pourroit être éloigné, ni comme éloigné ce qui pourroit être proche, à ne pas séparer ce que Dieu a uni, en un mot à ne pas confondre les temps.

Toute la Tradition a enseigné d'un commun accord que les promesses qui regardent le rappel futur des Juifs n'auroient leur accomplissement qu'à la fin des siècles ; & qu'il y auroit une liaison intime entre

II.  
Utilité de la connoissance des signes qui annoncent les temps que Dieu a marqués. C'est par-là que l'on peut juger du système de quelques Modernes qui s'éloignent de l'opinion commune de la Tradition sur le temps du rappel futur des Juifs. Motifs qui ont déterminé l'Editeur de cette Bible à préférer sur ce point l'opinion commune.

(a) *Jerem. VIII. 7.*

ces quatre grands événements , la mission d'Elie , la conversion des Juifs ; la persécution de l'Antechrist , & le dernier avènement de Jesus-Christ : *Circa illud judicium has res didicimus esse venturas , Eliam Thesbitem , fidem Judaorum , Antichristum persecuturum , Christum venturum* ; ce sont les expressions de S. Augustin ; (a) & tous les Peres , tous les Anciens , tiennent le même langage. Entre les Modernes , quelques-uns dont je connois d'ailleurs le mérite , & que j'ai même quelquefois cités sur d'autres points , mais que je ne puis suivre sur celui-ci , ont regardé cette opinion commune des Peres comme un préjugé mal fondé , comme une innocente erreur ; ils ont cru pouvoir avancer comme une vérité certaine , qu'il ne faut pas différer le rappel des Juifs jusqu'à la fin des siècles , ni le limiter à quelques années avant le dernier jugement ; (b) & on a pris hautement la défense de cette proposition. Quelques-uns ont été plus loin , & saisissant cette premiere ouverture , ont osé dire , que c'est là qu'il faut placer la longue paix du regne de mille ans : ainsi contre l'intention de ceux qui ont avancé les premiers cette proposition nouvelle qu'ils regardoient comme une vérité , on s'en est servi pour renouveler le système des Millénaires. Quelques autres ont été plus loin encore , & ont tenté de déterminer le temps du rappel des Juifs : on l'a d'abord annoncé comme prochain , ensuite comme très-prochain ; enfin on a porté la témérité jusqu'à publier en 1739 une petite brochure en forme de Lettre dans laquelle on prétendoit fixer le retour des Juifs à l'an 1748 ou environ. Les plus sages défavouèrent ce calcul ; on le réfuta même : mais on persista à soutenir le rappel des Juifs comme prochain , & même comme très-prochain , & la fin du monde comme très-éloignée ; en un mot on persista à soutenir ce qui avoit d'abord été avancé comme une vérité , qu'il ne faut pas différer le rappel des Juifs jusqu'à la fin des siècles.

Occupé alors à préparer la premiere édition de cette Bible , j'examinai quel parti je devois prendre entre les Anciens & les Modernes. Les trois Interpretes dont je réunissois le travail , tenoient le sentiment des Anciens ; cependant comme il ne s'agit pas ici de la foi , si les Modernes nous eussent offert des vues plus assurées , j'étois disposé à les écouter , & même à les suivre. Je dirai plus , ( & je parle ici avec une entière sincérité ; ) nourri dès ma plus tendre jeunesse de la lecture des Ouvrages de ceux qui ont proposé ces vues nouvelles , j'entrai dans l'examen de la question , entièrement prévenu en leur faveur. Je m'appliquai d'abord à l'étude des Prophetes ; & suivant les principes du nouveau système , je supposois que les magnifiques promesses qui se trouvent dans Isaïe pouvoient avoir quatre objets principaux , la délivrance des

---

(a) *Aug. de Civit. Dei*, l. xx. c. ult. — (b) C'est ce que M. l'Abbé Duguet donne pour XI. *Vérité sur le Retour des Juifs* , à la fin du Livre des *Regles pour l'intelligence des saintes Ecritures* ; c'est à-dire , dans l'*Application de ces Regles au Retour des Juifs*.

## SUR LE SIXIEME AGE DE L'EGLISE. 719

Juifs au temps de Cyrus, la formation de l'Eglise au temps de Jesus-Christ, son renouvellement au temps du rappel des Juifs, & son entiere conformation dans la gloire à la fin des siècles : je supposois que les promesses faites à Jérusalem & à la maison de Juda regardoient spécialement les Juifs, non-seulement dans le sens littéral & charnel, mais encore dans le sens spirituel & allégorique ; & que déjà vérifiées en partie sur les restes de cette nation sauvés par grace au temps des Apôtres, elles devoient recevoir un accomplissement plus entier sur la nation entiere au temps de son rappel. Je considérai sous ce point de vue toute la Prophétie d'Isaïe : je trouvai quelques endroits où l'application de ces principes me parut souffrir quelques difficultés : mais ces difficultés ne me parurent point encore insurmontables.

Je continuai, disposé à appliquer les mêmes principes à l'interprétation des autres Prophetes. Mais dès le Chap. III. de Jérémie, où ce Prophete compare d'une maniere si expresse les deux maisons d'Israël & de Juda, je me vis arrêté : je reconnus que dans le parallele de ces deux sœurs, la maison d'Israël infidele & répudiée ne pouvoit représenter que les Juifs incrédules & rejetés ; & que par conséquent la maison de Juda qui lui est comparée dans son infidélité ne pouvoit représenter que les Chrétiens prévaricateurs. Je vis que telle avoit été dès les premiers siècles la pensée d'Origene expliquant cette Prophétie même ; & que cette pensée s'accordoit parfaitement avec l'opinion commune des Peres qui ont toujours regardé Jérusalem comme la figure de l'Eglise, & les enfants de Juda comme la figure des Chrétiens. Je vins au Chap. VII. où les deux maisons d'Ephraïm & de Juda sont encore comparées : j'y reconnus encore les deux peuples ; & je vis que cette interprétation se trouvoit appuyée spécialement du témoignage de S. Jérôme, qui a expliqué en ce sens cette Prophétie, dont il termine l'explication par ce principe si souvent rappelé dans ses Commentaires : » Comprendons que tout ce qui est dit à ce peuple, est » dit aussi de nous, si nous imitons ses prévarications : « *Quidquid illi populo dicitur, intelligamus & de nobis, si similia fecerimus.* Plus j'avancai, & plus j'étudiai les caracteres de la captivité de Babylone qui est le grand objet de ce Prophete, plus aussi je compris que cette captivité ne pouvoit être uniquement la figure d'un fléau purement spirituel, & qu'en vain l'on prétend n'y trouver d'autre image que celle des maux que l'Eglise éprouve quelquefois par les troubles qui s'élevent dans son sein. Les Chaldéens suscités de Dieu pour être les exécuteurs de ses vengeances sur son peuple, sont des hommes à qui Dieu veut que son peuple se soumette ; cela ne peut certainement s'entendre que d'une soumission telle que les Juifs furent obligés de la rendre aux Babylo niens, telle qu'ils furent obligés de la rendre aux Romains : & par conséquent si ce fléau que les Juifs éprouverent au temps de Nabuchodonosor est la figure d'un autre fléau qui doit vérifier de nouveau les expressions

des Prophetes , ce ne peut être qu'un fléau de la même nature que celui qui tomba alors sur les enfans de Juda. Si les expressions des Prophetes ont été de nouveau vérifiées en ce sens par le fléau qui est tombé sur les Juifs au temps de leur dernière ruine par les Romains , on ne peut pas dire que ce soit là le dernier accomplissement de ces Prophéties , parce que dans le langage mystérieux de Jérémie même , les deux sœurs Israël & Juda sont la figure des deux peuples : c'est Israël qui représente le Juif incrédule ; & Juda représente le peuple Chrétien : *Quidquid illi populo dicitur , intelligamus & de nobis , si similia fecerimus.* (a)

Ce que le texte de Jérémie m'avoit ainsi fait connoître , le texte d'Ezéchiel me le confirma. J'y trouvai les deux sœurs Jérusalem & Samarie mises de nouveau en parallèle entr'elles , au Chap. XXIII. & avec une troisième , qui est Sodome , au Chap. XVI. Je vis que saint Jérôme appliquoit aux Chrétiens prévaricateurs ce qui est dit des criminels habitans de Jérusalem ; aux hérétiques , ce qui est dit de Samarie ; & aux Païens , ce qui est dit de Sodome. Mais en même temps je remarquai qu'ailleurs S. Jérôme reconnoissoit que ce qui est dit de Samarie peut aussi s'entendre de la Synagogue ; & je vis que telle avoit été aussi la pensée de plusieurs Auteurs ; spécialement du célèbre Gerson , & de Clémangis son disciple , qui expliquoient en ce sens la Prophétie même d'Ezéchiel touchant les deux sœurs de Jérusalem & Samarie , posant pour principe que dans le langage des Prophetes , Samarie représente la Synagogue , & Jérusalem l'Eglise. De là je vins au Chapitre XXXVII. où je trouvai le rappel futur des Juifs & leur réunion à l'Eglise de Jesus-Christ , bien représentée par la réunion de la maison d'Israël à la maison de Juda : d'où il résulte bien clairement encore que les deux maisons d'Israël & de Juda sont la figure des deux peuples , Israël figure du peuple Juif , Juda figure du peuple Chrétien. (b)

Je vins ensuite à Osée , & j'y trouvai encore les deux maisons bien distinguées , & le parallèle bien soutenu entre les deux maisons & les deux peuples. Je trouvai plus : je vis que la célèbre Prophétie du Chap. III. d'Osée touchant le long abandon des enfans d'Israël , si visiblement vérifiée dans l'état actuel de la nation Juive , comme le reconnoissent les Interpretes & les Peres , regarde selon le sens littéral & immédiat la maison d'Israël : d'où il résulte encore que dans le langage des Prophetes la maison d'Israël représente le corps entier de la nation Juive. (c) Plus j'avançai dans l'étude des petits Prophetes , plus je vis que le parallèle des deux maisons considérées comme figure des deux peuples , se soutenoit. (d) Enfin je trouvai dans le Chap. XI. de

(a) Voyez la Préface sur Jérémie , n. 8. — (b) Voyez la Préface sur Ezéchiel , n. 4. & 5. — (c) Voyez la Préface sur Osée , n. 3. & 4. — (d) Voyez les Préfaces sur Amos , sur Abdias , sur Michée , sur Habacuc , sur Sophonie.

Zacharie, v. 14. un texte où la rupture entre Israël & Juda ne peut s'expliquer que de celle qui est arrivée entre les Juifs incrédules & les fideles disciples de Jesus-Christ, ce qui devient une preuve invincible de la vérité de ce principe, Que les deux maisons d'Israël & de Juda font la figure des deux peuples. (a) Ainsi après avoir étudié les anciens Prophetes, je demeurai convaincu que les promesses qui regardent la nation Juive sont celles qui sont faites à la maison d'Israël; que celles qui sont faites à Jérusalem & à la maison de Juda appartiennent à l'Eglise de Jesus-Christ; & qu'enfin dans le sens mystérieux des Prophéties, Juda & Jérusalem s'entendent toujours de l'Eglise, comme le dit expressément S. Jérôme, (b) & comme le reconnoissent tous les Peres : *Quantum ad mysticos intellectus, Jerusalem semper in Ecclesia accipitur.*

Mais je supposois encore, suivant les principes du nouveau système; qu'il falloit toujours mettre une distinction entre le renouvellement de l'Eglise au temps du rappel futur des Juifs, & son entiere consommation dans la gloire à la fin des siècles: je supposois qu'il falloit mettre un long intervalle entre ces deux événements. Et pour rendre gloire à Dieu, j'avoueroi ici que peu s'en fallut que je n'entraisse dans les vues de ceux qui ont prétendu qu'il falloit placer dans ce long intervalle le regne de mille ans, dont parle S. Jean dans l'Apocalypse. Sur quoi je puis dire avec action de graces, & de toute la plénitude du cœur: J'ai été poussé & près de tomber; mais le Seigneur m'a soutenu: (c) *Impulsus, everfus sum ut caderem; & Dominus suscepit me.*

Le temps vint où la suite de mon travail m'amena à l'Apocalypse. Je ne voulus point me déterminer sur le sens de ce Livre, sans avoir vu l'Explication de M. de la Chétardie. Ce ne fut certainement pas l'éloquence de cet Interprete, qui me prévint en sa faveur; car il n'avoit pas ce don: mais plus attentif à ses vues, qu'à la maniere dont il les présente, je fus très-satisfait de son système: & ce qui me plut davantage, ce fut de voir comment, en reconnoissant dans le Chap. XI. la mission des deux Prophetes que toute la Tradition y a reconnus, & que les partisans mêmes du nouveau système y reconnoissent, du moins en partie, il fait développer la suite des symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux & le son des sept trompettes, de maniere que depuis le premier âge de l'Eglise clairement marqué à l'ouverture du premier sceau, on se trouve conduit par un enchaînement simple & naturel, jusqu'au temps où doivent paroître ces deux Prophetes. Mais en même temps je sentis toute la force de l'argument qui se tire de l'enchaînement des trois malheurs au milieu desquels se trouve placée la mission de ces deux Prophetes: argument qui conserve toute sa

---

(a) Voyez la Préface sur Zacharie, n. 3. — (b) Hieron. in Mich. init. col. 1496.  
 — (c) Psal. cxvii. 13.

force indépendamment même du système de cet Auteur ; argument fondé sur l'évidence même du texte , & soutenu par le consentement unanime des Peres & de toute la Tradition. Selon le témoignage exprès de S. Jean , ces trois malheurs répondent au son des trois dernières trompettes : donc le troisième & dernier est celui qui est annoncé au son de la septième & dernière trompette , au son de laquelle il est dit que le temps est venu de juger les morts , de récompenser les saints , & d'exterminer les méchants. Donc le troisième & dernier malheur est l'avènement du souverain Juge , comme les saints Docteurs le reconnoissent. Donc la persécution qui précède immédiatement , & dans laquelle les deux témoins sont mis à mort par la bête qui monte de l'abîme , est celle de l'Antechrist , comme toute la Tradition l'a reconnu : donc il y a bien réellement une liaison intime entre ces quatre grands événements , la mission des deux témoins dont l'un sera Elie , la conversion des Juifs par le ministère d'Elie , la persécution de l'Antechrist par qui les deux témoins doivent être mis à mort , & le dernier avènement de Jesus-Christ qui doit exterminer l'Antechrist par l'éclat de sa gloire : *Eliam Thesbitem , fidem Judæorum , Antichristum persecuturum , Christum venturum.* (a)

Dès-lors je compris qu'il n'étoit pas possible de placer là le regne de mille ans : & plus je considérai les conséquences du système des Millénaires , plus je reconnus combien ce système est non-seulement faux , mais encore dangereux. Je renonçai donc pour toujours aux vaines & dangereuses illusions des anciens & des nouveaux Millénaires. Mais en même temps je compris que le système de ceux qui indépendamment même de l'opinion des Millénaires , prétendent admettre un intervalle de plusieurs générations & de plusieurs siècles entre la conversion des Juifs & la fin du monde , se trouve également renversé par la force invincible de ce même argument fondé & sur l'évidence du texte & sur le consentement unanime des Peres & de toute la Tradition. Si je ne pouvois m'appuyer ici que sur l'évidence du texte , on me la contesteroit peut-être , & on me reprocheroit de croire voir dans ce texte ce que personne n'y auroit vu ; mais j'ai pour garant toute la Tradition qui a vu dans ce texte ce que j'y vois. Si au contraire , je ne pouvois m'appuyer que sur le témoignage de la Tradition , sans avoir l'évidence du texte ; on m'objecteroit peut-être qu'un texte obscur & équivoque a pu être mal-entendu : mais il n'y a ici ni équivoque ni obscurité : *le jugement des morts* est évidemment le jugement dernier ; & la liaison intime de ce dernier malheur avec celui qui le précède est

---

(a) Voyez les Réflexions sur la mission d'Elie dans la *Préface sur Malachie*, n. 5 : où cet Argument est développé dans toute son étendue ; & la *Préface sur l'Apocalypse*, où l'opinion commune des Peres sur le Chap. XI, de l'Apocalypse est défendue, Art. V. n. 2. & suiv.

clairement marquée : ainsi l'évidence du texte justifie le témoignage de la Tradition. Ces deux choses se réunissent , & forment par leur accord un argument qui dès-lors me parut invincible.

Je n'ignorois pas les objections qu'on alloit me faire ; mais il me parut qu'aucune n'égaloit celle que me fournissoit l'argument même sur lequel je m'appuyois. Et en effet pour les résumer ici en deux mots, s'agit-il d'autorités ? mais quelque respectables que puissent être les Auteurs modernes qui ont proposé ce nouveau système, leur autorité peut-elle contre-balancer celle de tous les Peres, de toute la Tradition ? S'agit-il du témoignage des divines Ecritures ? mais c'est aussi sur le témoignage même des divines Ecritures que se trouve appuyée l'opinion des Peres : l'Écriture ne peut être contraire à elle-même : il faut donc concilier les textes que l'on oppose de part & d'autre ; & c'est sans doute par les textes les plus clairs, qu'il faut expliquer ceux qui le sont moins : ici les défenseurs du nouveau système prétendront-ils avoir pour eux les textes les plus clairs ? mais quelle preuve en donnent-ils ? eux-mêmes sont forcés de convenir qu'ils ne peuvent justifier la prétendue clarté de ces textes par le témoignage de la Tradition, qui n'y a point vu ce qu'ils prétendent y voir : au contraire la clarté des textes qui sont le fondement de l'opinion des Anciens, est justifiée par le consentement unanime de toute la Tradition qui a vu dans ces textes ce que nous y voyons. Ainsi dans ce partage de sentimens, se trouve d'un côté une prétendue évidence destituée du témoignage de la Tradition, de l'autre une évidence réelle soutenue par le consentement unanime de la Tradition. (a) Voilà ce qui m'a déterminé à renoncer au système des Modernes pour revenir au système des Anciens : voilà ce qui m'a déterminé à regarder le témoignage unanime des Anciens sur ce point, comme une de ces traditions que nous devons conserver, & dans lesquelles nous devons demeurer fermes, selon le précepte de l'Apôtre : (b) *State, & tenete traditiones quas didicistis*. Je fais qu'il ne s'agit pas ici de la foi, & je ne mets pas cette tradition au rang de celles qui concernent le dogme : mais les solides fondemens sur lesquels elle est appuyée, me paroissent bien suffisants pour la rendre respectable, & digne d'être fidèlement conservée : *State, & tenete traditiones quas didicistis*.

Ainsi comme l'étude des anciens Prophetes m'avoit ramené au témoignage des Peres sur le sens des anciens Prophetes, pour y reconnoître avec eux, que dans le langage mystérieux de ces divins oracles, Jérusalem & Juda représentent l'Église de Jesus-Christ ; que les reproches & les menaces adressées aux perfides enfans de Juda & aux crimi-

---

(a) Voyez les Réflexions sur la mission d'Elie dans la *Préface sur Malachie*, n. 5. où je me suis proposé de répondre aux objections des défenseurs du nouveau système.  
 (b) 2. *Theff.* 11. 14.

nels habitants de Jérusalem tombent sur les Chrétiens prévaricateurs, & que les promesses faites à Jérusalem & à la maison de Juda appartiennent à l'Eglise de Jesus-Christ : de même aussi l'étude de l'Apocalypse me ramena au témoignage des Peres sur le sens de ce Livre divin, pour y reconnoître avec eux la liaison intime des quatre événements qui doivent terminer la durée des siècles : la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, & le dernier avènement de Jesus-Christ. Et qu'il est consolant de se trouver ainsi réuni à la chaîne respectable des Peres & de la Tradition, & de marcher dans les anciens sentiers consacrés par les vestiges de tant de saints personnages!

Enfin, par l'étude des anciens Prophetes & de l'Apocalypse, je compris que ces quatre grands événements doivent être précédés d'un fléau annoncé par les anciens Prophetes mêmes sous un langage figuré, mais marqué clairement dans l'Apocalypse; que ce fléau n'a point encore éclaté; & que, selon le témoignage des anciens Prophetes & de S. Jean, il paroît qu'il peut avoir une certaine durée avant que le temps arrive où doivent se consommer ces quatre grands événements: d'où je conclus, que jusqu'à ce que ce fléau ait éclaté, nous ne touchons point encore au temps du rappel des Juifs, qui est l'un de ces quatre événements. (a) Je compris que toute l'histoire de l'Eglise depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement, se trouve partagée en sept âges; je pensai que nous étions encore dans le cinquième; je vis clairement que ce ne seroit que dans le sixième, que commenceroit ce fléau qui n'a point encore éclaté, & qui doit précéder ces quatre événements; enfin je vis que ce ne sera qu'à la fin de ce sixième âge, qu'arriveront ces quatre événements, dont le quatrième & dernier sera l'époque du septième & dernier âge, qui sera l'âge de l'éternité. (b)

Peut-être demandera-t-on ici, comment il a pu arriver que les Auteurs & les défenseurs du nouveau système soient entrés dans des vues si différentes, & que ces vues aient même été reçues avec un certain applaudissement. S'il m'étoit permis d'exposer sur cela ma pensée, je dirois qu'il paroît que les Auteurs du nouveau système avoient plus étudié les anciens Prophetes que l'Apocalypse, plus Isaïe que les autres Prophetes; que par cette raison ils ont moins senti la force des arguments qui se tirent, soit du parallèle des deux maisons d'Israël & de Juda si clairement marqué par Jérémie, par Ezéchiël, & par les petits Prophetes, soit de l'enchaînement des trois malheurs si expressément marqués dans l'Apocalypse. Et en effet, il est remarquable que dans l'endroit même où se présenta pour la première fois publiquement cette prétendue vérité, qu'il ne faut pas différer le rappel des Juifs jusqu'à

---

(a) Voyez dans la *Préface sur Osée*, n. 4. — (b) Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, immédiatement avant celle-ci.

la fin des siècles, on entreprit d'abord de sapper par les fondemens l'opinion des Anciens; (a) mais les coups ne furent portés que sur les fondemens les plus foibles, & on ne lança pas le moindre trait contre l'argument invincible qui fait toute la force de cette opinion, & qui se tire de la liaison intime des trois malheurs dont parle S. Jean. Je n'accuserai pas ici l'Auteur de cet Ouvrage d'avoir dissimulé cet argument pour n'y pas répondre. J'aime mieux croire qu'il n'y avoit pas fait attention; & que s'il l'avoit bien considéré, il en auroit lui-même senti la force, seroit revenu sur ses pas, & se seroit réuni aux Anciens.

Je dirois encore qu'il est arrivé ici aux Auteurs du nouveau système; ce qui est arrivé dans tous les temps aux plus grands hommes, ce qui arrive même communément à la plupart des hommes. Les maux que l'on a sous les yeux & que l'on éprouve, paroissent presque toujours les plus extrêmes. Dès le quatrième siècle, au temps de l'Arianisme, on crut voir la conformation de l'apostasie prédite par S. Paul. Dans le cinquième & le sixième siècle, au temps de l'irruption des Barbares sur Rome & sur ses Provinces, lorsqu'on vit la chute & le démembrement de ce vaste Empire, on crut que c'étoit là ce que S. Paul avoit annoncé comme le signe prochain de l'avènement de l'Antechrist & de la fin du monde. Dans le septième & le huitième siècle, lorsqu'on vit les progrès rapides de l'impie Mahomet & de son Empire Antichrétien, on crut que c'étoit là l'abomination de la désolation prédite par Daniel. Dans les neuvième & dixième siècles, lorsqu'on vit les Sarrasins se répandre sur presque toute la Chrétienté, & s'avancer jusqu'aux portes de Rome, on crut que cette désolation affreuse étoit le signe le plus prochain de la fin du monde. Dans le treizième siècle, lorsqu'on vit les désordres occasionnés par la prodigieuse multiplication des Religieux mendiants, & les atteintes portées aux droits & aux fonctions du Clergé séculier, quelques Docteurs vivement touchés de ces maux, crurent que c'étoit là cette nuée de sauterelles annoncée par S. Jean; & dans l'excès d'un zèle plus ardent qu'éclairé, on s'imagina voir en eux les précurseurs de l'Antechrist, que quelques-uns croyoient être proche. Dans le cinquième siècle, lorsqu'on vit Mahomet II. pénétrer jusqu'à Constantinople, se rendre maître de cette ville, & éteindre enfin l'Empire d'Orient, on crut voir en lui le précurseur de l'Antechrist; on crut être menacé de la plus affreuse désolation. Dans le sixième siècle, lorsqu'on vit les ravages affreux que causèrent dans l'Occident les hérésies de Luther & de Calvin, on crut voir dans ces deux Sectes la plaie des sauterelles prédite par S. Jean, le premier des trois derniers malheurs annoncés par cet Apôtre. Enfin, dans les derniers siècles, lorsqu'on

---

(a) Vérités sur le retour des Juifs, XI. Vérité, pag. 307. & suiv.

out vu ainsi successivement l'Afrique enlevée à l'Eglise, le schisme de l'Orient, la désolation causée par le Mahométisme, les royaumes du Nord, & tant d'autres provinces entraînées par les dernières hérésies, on s'écria : Que si quelque chose après cela devoit étonner, c'est que la divine miséricorde n'eût pas encore rétabli Israël sur tant de places vacantes, & qu'ainsi l'extrémité même des maux faisoit espérer que le temps des Juifs n'étoit pas éloigné. On ne pensoit pas que des maux plus grands encore peuvent & doivent même précéder le rappel des Juifs : on ne considéroit pas que ces derniers maux sont annoncés, & par S. Jean & par les anciens Prophetes; qu'il est évident qu'ils n'ont pas encore éclaté; qu'ils peuvent avoir une certaine durée, & que ce ne sera que dans les derniers temps de ces derniers maux, que les Juifs seront rappelés.

Enfin je dirois, que ce qui a beaucoup contribué au succès du nouveau systême si opposé au systême des Anciens, c'est le nom, le mérite, les talents & l'éloquence de ceux qui les premiers l'ont proposé. (a) On écoute volontiers ceux en qui on reconnoit des qualités estimables, des lumieres qui attirent la confiance : on ne se persuade pas aisément qu'ils puissent se tromper. Les charmes séducteurs d'une éloquence simple & naturelle, saisissent les esprits : la vraisemblance qui a frappé les premiers Auteurs du systême s'imprime dans leurs discours & dans leurs écrits, & entraîne leurs amis & leurs disciples : on n'examine plus, on admire. D'ailleurs les vues consolantes sont toujours les mieux reçues : on n'écouteroit pas si volontiers un homme qui n'annonceroit que des maux ; mais un homme qui annonce des biens, & les plus grands biens que l'Eglise de Jesus-Christ puisse recevoir sur la terre, on l'écoute volontiers : on se persuade aisément la proximité des biens que l'on desire : on croit être à la veille de les posséder ; on croit presque déjà les tenir.

Pour juger sainement d'un nouveau systême, il faut sans doute commencer par déposer toute prévention & tout préjugé : il ne faut écouter ni ses desirs ni une confiance aveugle ; il ne faut se laisser entraîner ni par les charmes de l'éloquence, ni par les fausses lueurs de la vraisemblance : il faut considérer les choses en elles-mêmes & telles qu'elles sont. Pour entrer dans l'intelligence des Propheties, il faut avoir sous les yeux en même temps, & les grands & les petits Prophetes, & l'Apocalypse qui en est la clef, en un mot tout le corps entier des Oracles prophétiques de l'Ancien & du Nouveau Testament ; & tout le corps entier des grands événements qui se sont succédés depuis le temps où ces divins Oracles ont été prononcés jusqu'au temps présent, & même, autant qu'il est possible, de ceux qui doivent encore se succéder depuis le

---

(a) M. l'Abbé Duguet & M. l'Abbé d'Ettemare, ont été les principaux Auteurs de ce systême, depuis adopté & soutenu par M. l'Abbé Joubert.

temps présent jusques dans l'éternité. Considérer les Prophéties & les événements par parties détachées & sans égard au tout, c'est s'exposer à confondre des choses quelquefois fort différentes & fort distinguées; c'est s'exposer à confondre les temps: pour éviter cette méprise, il faut considérer le tout, & voir si dans l'application des Prophéties aux événements toutes les parties ont entr'elles un accord mutuel. C'est à ce principe que m'a conduit le travail dans lequel je me suis trouvé engagé; c'est par ce principe que je me suis déterminé entre l'opinion des Anciens & des Modernes sur ces grands événements; c'est selon ce principe que j'ai cru devoir ici m'expliquer clairement sur ces mêmes événements.

Je fais que je n'ai ni le nom, ni le mérite, ni les talents, ni l'éloquence de ceux dont je contredis ici le système: mais je mets ma confiance dans la vérité qui délie, quand il lui plaît, la langue des enfants, & à laquelle j'ai cru devoir rendre ici ce témoignage, non-seulement pour ma justification, & pour celle des trois Interpretes dont je réunis le travail, & de toute la Tradition dont je crois devoir après eux perpétuer la chaîne, mais encore pour l'utilité de ceux qui liront cet Ouvrage, à qui je crois devoir faire connoître les signes qui peuvent leur servir à discerner les temps que Dieu a marqués, & à se déterminer entre le système des Anciens & le système des Modernes sur les grands événements qui doivent terminer la durée des siècles.

Je crois avoir prouvé dans la Dissertation précédente que toute l'Histoire de l'Eglise depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement se trouve distribuée en sept âges; que dans le sixieme commencera un fléau qui doit précéder les quatre grands événements qui doivent terminer la durée des siècles; & que c'est à la suite de ce fléau, & à la fin de ce sixieme âge, que doivent arriver ces quatre grands événements qui auront entr'eux une liaison intime, & dont le dernier sera l'époque du septieme & dernier âge. Mon dessein est de comparer maintenant les oracles de S. Jean avec ceux de S. Paul, de Jesus-Christ même dans l'Évangile, & de tous les anciens Prophetes: en un mot de rassembler tous les signes qui annoncent & caractérisent les grands événements qui partageront le sixieme âge, & de confirmer par la réunion de tous ces signes, ces deux propositions: 1°. Que la conversion des Juifs n'arrivera point qu'elle n'ait été précédée d'un fléau qui n'a pas encore éclaté, & qui ne commencera que dans le sixieme âge; 2°. Qu'il y aura une liaison intime entre ces quatre grands événements, la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist & le dernier avènement de Jesus-Christ. Je supplie les défenseurs du système que je contredis, de ne point regarder ceci comme une attaque qui leur soit livrée par une main ennemie, mais plutôt comme des réflexions que je leur propose, que je sou mets même à leur examen, & dont je les prie de juger avec

III.  
Motifs qui ont  
déterminé à  
placer ici cette  
Dissertation,  
Objet & par-  
tage de cette  
Dissertation.

cette impartialité qui est inséparable de l'amour de la vérité. Ne disons point : Je suis à Paul , Je suis à Apollon , Je suis à Céphas : mais disons tous , Je suis à Jesus-Christ. La vérité seule mérite notre attachement.

---

## ARTICLE I.

*Signes qui annoncent & caractérisent le fléau qui commencera dans le sixieme âge , & qui précédera le rappel des Juifs.*

I.  
Onze signes principaux qui annoncent le fléau qui commencera dans le sixieme âge. Premier signe : Les menaces que S. Paul fait à ceux d'entre les Gentils qui se laissent affoiblir dans la foi.

ON peut distinguer onze signes principaux qui annoncent & caractérisent le fléau qui sera l'époque du sixieme âge , & qui précédera le rappel des Juifs ; c'est-à-dire , onze signes qui annoncent qu'un fléau plus ou moins éloigné nous menace ; que ce fléau commencera dans le sixieme âge ; que ce fléau pourra avoir une certaine durée ; & que ce ne sera qu'à la fin de la durée de ce fléau , qu'arrivera le rappel des Juifs.

Premier signe : Les menaces que S. Paul fait à ceux d'entre les Gentils qui se laissent affoiblir dans la foi. Cet Apôtre s'adresse d'abord en général au Gentil substitué au Juif , & lui parle en ces termes : (a) *Vous direz peut-être : Les branches naturelles ont été retranchées , afin que je fusse enté en leur place. Il est vrai : mais c'est à cause de leur incrédulité qu'elles ont été retranchées ; & vous , c'est par la foi que vous demeurez ferme : ne vous élevez donc point ; mais craignez. Car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles , vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas aussi. Considérez donc la bonté & la sévérité de Dieu : sa sévérité envers ceux qui sont tombés , & sa bonté envers vous , si toutefois vous demeurez ferme dans l'état où sa bonté vous a mis : autrement vous serez aussi vous-même retranché.* Cette menace renferme une prédiction qui a déjà été vérifiée autant de fois qu'il y a eu non-seulement de particuliers , mais de peuples mêmes , qui s'étant laissé affoiblir dans la foi , ont mérité d'être retranchés de l'Eglise par l'hérésie qui les a entraînés , par le schisme qui les a séparés , par l'apostasie dans laquelle ils sont tombés , par les différents fléaux dont la justice du Seigneur les a frappés. A la vue de ces terribles jugements de la justice du Seigneur , & des funestes progrès de la corruption des mœurs , de la licence des opinions , de l'esprit d'incrédulité & d'irréligion , comprenons ce que nous avons à craindre.

II.  
Second Signe : Les symboles qui accompagnent

Second signe : Les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux. (b) On a vu dans la Dissertation précédente , que dans l'Apocalypse les sept sceaux du Livre mystérieux répondent aux sept âges qui

---

(a) Rom. x 1. 19. & seqq. = (b) Apoc. vi. 1. & seqq.

partagent la durée des siècles depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à son dernier avènement, qui sera l'époque du septieme & dernier âge. gnent l'ouverture des sept sceaux.

(a) On a vu que par l'application des symboles aux événements qui les vérifient, les cinq premiers sceaux nous conduisent depuis l'Ascension de Jesus-Christ, jusqu'au temps où les plaintes des Martyrs étant excitées par la fureur sacrilege de la secte impie de Luther, on leur dit d'attendre encore un peu de temps, jusqu'à ce que soit accompli le nombre de ceux qui étant leurs freres & serviteurs de Dieu comme eux, doivent souffrir la mort aussi-bien qu'eux. *Après cela, le sixieme sceau fut ouvert, & il se fit, dit S. Jean, (b) un grand tremblement de terre, le soleil devint noir comme un sac de poil, la lune devint comme du sang, & les étoiles du ciel tomberent sur la terre, comme lorsque le figuier étant agité par un grand vent laisse tomber ses figues vertes. Le ciel se retira comme un livre que l'on roule, & toutes les montagnes & les isles furent ôcées de leurs places. Les Rois de la terre, les Grands du monde, les Officiers de guerre, les riches, les puissants, & tous les hommes esclaves ou libres, se cachèrent dans les cavernes & dans les roches des montagnes, & ils dirent aux montagnes & aux rochers: Tombez sur nous, & cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône & de la colere de l'Agneau: car le grand jour de sa colere est arrivé; & qui pourra subsister?* Après cela les quatre vents sont suspendus, jusqu'à ce que les serviteurs de Dieu soient marqués de son sceau: & alors cent quarante-quatre mille Israélites, choisis des douze tribus d'Israël sont marqués du sceau de Dieu; (c) c'est-à-dire, qu'alors les Juifs sont convertis à la foi. Voilà donc un fléau qui se trouve placé entre les outrages faits aux Martyrs de Jesus-Christ par la secte impie de Luther, & la future conversion des Juifs; & il est évident que ce fléau n'a point encore éclaté. Mais il est annoncé à l'ouverture du sixieme sceau: il éclatera donc dans le sixieme âge; & ce n'est qu'après ce fléau qu'arrivera la conversion future des Juifs.

Troisieme signe: Les symboles qui accompagnent le son des sept trompettes. (d) On a vu que le son des sept trompettes répond à l'ouverture des sept sceaux; & que par l'application des symboles aux événements, les cinq premières trompettes nous conduisent depuis les persécutions du premier âge de l'Eglise, jusqu'au temps du premier des trois grands malheurs qui doivent terminer la durée des siècles. (e) Ce premier malheur est la plaie des fauterelles, que M. de la Chétardie croit être le Luthéranisme. *Quoi qu'il en soit, CE MALHEUR ETANT PASSE, dit S. Jean, (f) EN VOICI DEUX AUTRES QUI SUIVENT. Le sixieme Ange sonna de la trompette, & j'entendis une voix qui sortoit des quatre coins de l'autel d'or qui est devant Dieu, qui dit au sixieme Ange*

III.  
Troisieme signe: Les symboles qui accompagnent le son des sept trompettes.

(a) *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise, Art. I. — (b) Apoc. vi. 12. & seqq. — (c) Apoc. vii. 1. & seqq. — (d) Apoc. viii. 7. & seqq. — (e) Dissertation sur les sept âges de l'Eglise, Art. II. — (f) Apoc. ix. 12. & seqq.*

qui avoit la trompette : Déliez les quatre Anges qui sont liés sur le grand fleuve d'Euphrate. Et il délia ces quatre Anges qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois & l'année où ils devoient tuer la troisieme partie des hommes. Et le nombre de ces armées de cavalerie étoit de deux cents millions ; car j'en entendis dire le nombre. Je vis aussi les chevaux dans la vision ; & ceux qui étoient montés dessus avoient des cuirasses comme de feu & de soufre, & de couleur d'hyacinthe, & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions ; & il sortoit de leur bouche du feu, de la fumée & du soufre. Et par ces trois choses, c'est-à-dire, par le feu, par la fumée & par le soufre qui sortoient de leur bouche, la troisieme partie des hommes fut tuée. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche & dans leur queue ; parce que leurs queues sont semblables à celles des serpents, & qu'elles ont des têtes dont elles blessent. Et les autres hommes qui ne furent point tués par ces plaies, ne se repentirent point des œuvres de leurs mains pour ne plus adorer les démons ; & les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre & de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher. Et ils ne firent point pénitence de leurs meurtres, de leurs empoisonnements, de leurs impudicités & de leurs voleries. Après cela un Ange descend du ciel qui annonce que bientôt il n'y aura plus de temps ; (a) ensuite paroissent les deux témoins, (b) dont l'un sera Elie par qui les Juifs doivent être rappelés. Voilà donc, comme le remarque très-bien M. de la Chétardie, un fléau qui éclatera dans le sixieme âge : ce fléau qui sera le commencement du second malheur n'a point encore éclaté ; & ce n'est qu'après qu'il aura éclaté, que les deux témoins paroîtront.

IV.  
Quatrieme signe : Les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes.

Quatrieme signe : Les symboles qui accompagnent l'effusion des sept coupes. (c) On a vu que l'effusion des sept coupes répond au son des sept trompettes ; & que par l'application des symboles aux événements, les cinq premieres coupes nous conduisent depuis les vengeances que Dieu exerça sur les Empereurs païens & sur leurs sujets idolâtres dans le premier âge de l'Eglise, jusqu'aux effets de sa colere attirés sur l'Allemagne par les funestes progrès de l'hérésie de Luther, c'est-à-dire ; jusqu'au siege que Vienne éprouva de la part des Turcs à la fin du siecle précédent. (d) Après cela, le sixieme Ange répandit sa coupe, dit S. Jean, (e) sur le grand fleuve d'Euphrate ; & son eau fut séchée pour préparer le chemin aux Rois qui devoient venir de l'Orient. Ensuite paroissent le dragon, la bête & son faux-Propheète, (f) cette bête par laquelle les deux témoins doivent être mis à mort. Voilà donc les préparatifs d'un fléau qui doit éclater entre le siege que Vienne a éprouvé de la part des Turcs à la fin du siecle précédent, & la persécution qui sera excitée un jour par cette bête, par laquelle les deux témoins doivent être mis à

(a) Apoc. x. 1. & seqq. — (b) Apoc. xi. 3. & seqq. — (c) Apoc. xvi. 1. & seqq.  
 — (d) Dissertation sur les sept âges de l'Eglise, Art. III. — (e) Apoc. xvi. 12.  
 — (f) Apoc. xvi. 13.

mort. Ce fléau est évidemment le même que celui qui est annoncé au son de la sixieme trompette, comme le remarque encore très-bien M. de la Chétardie : il n'a point encore éclaté ; mais il éclatera dans le sixieme âge : & ce n'est qu'après qu'il aura éclaté, que paroîtra cette bête qui doit monter de l'abîme, & par laquelle doivent être mis à mort les deux témoins, dont l'un fera Elie, ministre du rappel des Juifs.

Cinquieme signe : L'allégorie des trois malheurs dont parle Joël, comparés aux trois malheurs dont parle S. Jean. Nous avons fait remarquer ailleurs de rapport qui se trouve entre les trois malheurs annoncés par S. Jean, & les trois malheurs décrits par Joël. (a) La plaie des sauterelles, l'irruption d'une cavalerie nombreuse & formidable, le jugement du Seigneur ; ce sont les trois grands malheurs annoncés par S. Jean. La plaie des insectes, (b) l'irruption d'un peuple nombreux & formidable, (c) le jugement du Seigneur, (d) ce sont les trois grands malheurs décrits par Joël. Occupé à représenter la désolation qui accompagne la plaie des insectes, Joël s'interrompt pour annoncer un second malheur : *O jour malheureux, s'écrie-t-il : (e) car le jour du Seigneur est proche ; car une désolation affreuse va tomber sur nous de la part du Tout-puissant.* Il acheve de décrire la désolation qui accompagne la plaie des insectes ; puis il revient à ce malheur qui doit y succéder. *Faites retentir la trompette en Sion, dit le Seigneur par la bouche de ce Prophete : (f) jetez des cris sur ma montagne sainte ; que tous les habitants de la terre soient dans l'épouvante : car le jour du Seigneur va venir ; car il est déjà proche, ce jour de ténèbres & d'obscurité, ce jour de nuages & de tempêtes : comme la lumiere du point du jour se répand tout-à-coup sur les montagnes, ainsi va se répandre sur cette terre un peuple nombreux & puissant : il n'y en a jamais eu, & il n'y en aura jamais de semblable dans tous les siècles. Devant lui marche un feu dévorant ; après lui suit une flamme brûlante : la campagne qu'il a trouvée comme un jardin de délices, n'est après lui qu'un désert affreux ; nul n'échappe à sa violence. A les voir, on les prendroit pour des chevaux ; & ils s'élanceront comme une troupe de cavalerie. Ils sauteront sur le sommet des montagnes, avec un bruit semblable à celui des chariots, & d'un feu qui brûle de la paille sèche : & ils s'avanceront comme une puissante armée qui se prépare au combat. A leur approche, les peuples seront tourmentés des plus vives douleurs ; on ne verra par-tout que des visages ternés & plombés. Ils courront comme de vaillants soldats : ils monteront sur les murs comme des hommes de guerre : ils marcheront chacun dans leur rang ; ils ne s'écarteront point de leur route. Ils ne se presseront point l'un l'autre ; chacun gardera la place qui lui a été marquée : ils se glisseront par les moindres ouvertures, sans avoir besoin de rien abattre. Ils se répandront dans les villes ; ils courront sur les remparts ; ils monteront jusqu'au haut des maisons ; ils*

V.  
Cinquieme  
gne : L'allé-  
rie des trois  
malheurs dont  
parle Joël,  
comparés aux  
trois malheurs  
dont parle S.  
Jean.

(a) Voyez la Préface sur Joël, n. 4. == (b) Joël, i. 1. & seqq. == (c) Joël, ii. 1. & seqq. == (d) Joël, iii. 1. & seqq. == (e) Joël, i. 15. == (f) Joël, ii. 1. & seqq.

Z z z z

entreront par les fenêtres comme des voleurs. Devant eux la terre tremblera : les cieux seront ébranlés ; le soleil & la lune seront obscurcis ; & les étoiles retireront leur lumière. Mais le Seigneur a fait entendre sa voix avant d'envoyer son armée : car ses troupes sont très-nombreuses : elles sont fortes , & elles exécuteront ses ordres : car le jour du Seigneur est grand , & bien terrible : qui pourra le soutenir ? Maintenant donc , dit le Seigneur , convertissez-vous à moi de tout votre cœur . . . Faites retentir la trompette en Sion : ordonnez un jeûne saint . . . Que les Prêtres & les ministres du Seigneur fondent en larmes entre le vestibule & l'autel , & s'écrient : Pardonnez , Seigneur , pardonnez à votre peuple ; & ne laissez point tomber votre héritage dans l'opprobre , en souffrant qu'il soit sous la domination des nations : pourquoi dira-t-on parmi les peuples : Où est leur Dieu ? Aux menaces succèdent les promesses. (a) Le Seigneur déclare qu'il se montrera plein de zèle pour sa terre , & qu'il pardonnera à son peuple : il rendra à sa terre sa première fécondité ; & il délivrera son peuple de l'oppression. Il enverra aux enfants de Sion un Docteur de justice ; & il fera tomber sur eux les pluies de l'automne & du printemps , comme au commencement. Il réparera abondamment les pertes causées par les insectes qui avoient désolé leur terre , & par cette grande armée qu'il avoit envoyée contre eux. Enfin il répandra son Esprit sur toute chair , & toute chair prophétisera. Nous avons fait remarquer (b) que ces promesses déjà vérifiées en partie dans l'établissement de l'Eglise , recevront un nouvel accomplissement au temps du rappel des Juifs : & en effet aussi-tôt après suit le jugement du Seigneur , (c) qui est le troisième & dernier malheur. Voilà donc dans Joël comme dans S. Jean , un grand malheur entre la plaie des insectes & le jugement du Seigneur : dans Joël comme dans S. Jean , ce malheur est l'irruption d'une armée nombreuse & formidable : *A les voir* , dit Joël , *on les prendroit pour des chevaux ; & ils s'avanceront comme une troupe de cavalerie* : S. Jean ne les voit aussi que sous le symbole d'une cavalerie. Quoique puisse être cette plaie d'insectes , également annoncée par Joël & par S. Jean , voilà donc , selon ce Prophète & selon cet Apôtre , un second fléau qui doit y succéder : ce fléau n'a point encore éclaté ; & ce n'est qu'après qu'il aura éclaté , que Dieu consolera son peuple par cette abondante effusion de graces qu'il répandra de nouveau sur toute chair , c'est-à-dire , sur les Juifs qui seront alors rappelés , & sur cette multitude innombrable de Gentils de toute nation & de tout peuple qui embrasseront alors la foi ; après quoi viendra la grande tribulation par laquelle toute cette multitude doit passer , & enfin le jugement du Seigneur. Mais ce second malheur annoncé par Joël , étoit , selon la lettre , l'irruption de Nabuchodonosor sur la Judée : l'irruption de Nabuchodonosor sur la Judée , étoit donc la figure de ce second malheur annoncé par S. Jean : & delà naissent les signes-suivants.

(a) Joël, II. 18. & seqq. — (b) Voyez la Préface sur Joël, n. 4. & 5. — (c) Joël, III. 1. & seqq.

Sixieme ligne : l'allégorie des deux maisons d'Israël & de Juda considérées comme figures des deux peuples, c'est-à-dire, la maison d'Israël comme figure du Juif incrédule, & la maison de Juda comme figure du peuple Chrétien. Nous venons de rappeler en abrégé les principaux fondemens de cette allégorie; & nous avons fait remarquer ailleurs, (a) qu'en effet l'histoire des deux maisons d'Israël & de Juda représente toute l'histoire des deux peuples. La maison de Juda qui demeure fidele au Seigneur, tandis que la maison d'Israël n'a plus pour lui qu'un attachement d'hypocrisie, c'est le peuple Chrétien qui s'attache au vrai Dieu en reconnoissant son Christ, tandis que le Juif incrédule rejette le Christ du Seigneur, & n'a plus pour le Seigneur qu'un attachement d'hypocrisie. (b) La maison de Juda qui devient l'unique objet des miséricordes du Seigneur, tandis que le Seigneur retire ses miséricordes de dessus la maison d'Israël, c'est le peuple Chrétien qui devient l'unique objet des miséricordes du Seigneur, tandis que le Seigneur retire ses miséricordes de dessus le Juif incrédule. (c) La maison de Juda exhortée à ne pas imiter l'infidélité de la maison d'Israël, c'est le peuple Chrétien exhorté à ne pas imiter l'orgueil & l'incrédulité du peuple Juif. (d) Les deux maisons d'Israël & de Juda châtiées l'une & l'autre à cause de leurs infidélités, ce sont les Juifs incrédules & les Chrétiens prévaricateurs châtiés les uns & les autres à cause de leurs infidélités. (e) La maison de Juda moissonnée par Nabuchodonosor vers le temps où le Seigneur avoit résolu de délivrer & de guérir la maison d'Israël, selon cette parole remarquable du Seigneur par la bouche d'Osée: (f) *Mais vous aussi, Juda, attendez-vous à être moissonné, lorsque je serai près de retirer mon peuple de sa captivité, lorsque je serai près de guérir Israël: SED ET JUDA, PONE MESSEM TIBI, CUM CONVERSURUS ERO CAPTIVITATEM POPULI MEI, CUM SANATURUS ERO ISRAEL*; c'est le peuple Chrétien frappé de ce fléau qui sera le second des trois malheurs également annoncés par Joël & par S. Jean, & après lequel arrivera la conversion du peuple Juif. Enfin la maison d'Israël rappelée & réunie à la maison de Juda pour ne plus former ensemble qu'un seul peuple sous un même chef, c'est le peuple Juif rappelé & réuni au peuple Chrétien, pour ne plus former ensemble qu'un seul peuple, une seule famine, un seul troupeau, sous la conduite d'un seul chef & d'un seul pasteur qui est Jesus-Christ. (g) Voilà donc un fléau qui n'a point encore éclaté; & qui cependant doit précéder la conversion des Juifs: nous ne touchons donc point encore au temps de la conversion des Juifs: *Sed & Juda, pone messem tibi, cum conversurus ero captivitatem populi mei, cum sanaturus ero*

VI.  
Sixieme ligne  
L'allégorie des  
deux maisons  
d'Israël & de  
Juda considé-  
rées comme fi-  
gures des deux  
peuples, Israël  
figure du Juif  
incrédule, &  
Juda figure du  
peuple Chrétien

(a) Voyez la Préface sur Osée, n. 4. == (b) Osée, xi. 12. == (c) Osée, i. 6. 7. == (d) Osée, iv. 15. == (e) Osée, v. 5. 12. 14. & x. 11. == (f) Osée, vi. 14. Voyez ce qui est dit de ce texte dans la Préface sur Osée, n. 4. == (g) Osée, i. 11.

*Israel.* Je fais que la Vulgate porte : *cùm convertero captivitatem populi mei* : ce qui signifie à la lettre : *lorsque j'aurai retiré mon peuple de sa captivité* : & les défenseurs du nouveau système prétendroient peut-être s'en prévaloir pour soutenir que ce fléau n'éclatera qu'après la conversion des Juifs. Mais 1<sup>o</sup>. l'expression de l'Hébreu (a) est également applicable au passé, au présent & au futur : & l'accomplissement de la prophétie prise dans son sens littéral & immédiat dissipe l'équivoque de cette expression, & prouve que ce n'est proprement ni *cùm convertero*, ni *cùm convertam*, mais *cùm conversurus ero* : car Juda fut moissonné non après la délivrance d'Israël, ni au temps de cette délivrance, mais lorsque cette délivrance étoit prochaine. Il y avoit cent trente-quatre ans que les enfants d'Israël gémissent sous le joug des Assyriens, lorsque les enfants de Juda furent moissonnés par Nabuchodonosor soixante & dix ans avant la délivrance commune aux deux maisons d'Israël & de Juda. 2<sup>o</sup>. Il est prouvé par le témoignage de S. Jean & de Joël, comme on vient de le voir, que le fléau désigné sous le nom de second malheur & figuré par l'irruption de Nabuchodonosor, précédera le rappel des Juifs. Donc dans le sens littéral & dans le sens allégorique le Seigneur annonce par la bouche d'Osée un fléau qui précédera la délivrance de son peuple, c'est-à-dire, la guérison d'Israël : *Sed & Juda, pone messem tibi, cùm conversurus ero captivitatem populi mei, cùm sanaturus ero Israel.* S'il falloit ici rassembler tous les textes où les Prophetes annonçant la captivité de Babylone, annoncent ce fléau dont cette captivité étoit la figure, je ne finirois pas : c'est l'un des principaux objets de leurs Prophéties. Je rappellerai donc seulement ici cette parole mémorable de Jérémie, qui en renferme la substance, & dans laquelle S. Jérôme même voit nos infidélités & le châtimement qui nous menace. *Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous habitants de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur : (ce fut à la porte du temple, (b) que cela fut prononcé par Jérémie :)* *Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Redressez vos voies, corrigez votre conduite ; & j'habiterai dans ce lieu avec vous, (ou, je vous ferai habiter dans ce lieu.) Ne mettez point votre confiance en des paroles de mensonge, en disant : Le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur. Car si vous avez soin de redresser vos voies & de corriger votre conduite ; si vous rendez justice à ceux qui plaident ensemble ; si vous ne faites point de violence à l'étranger, au pupille & à la veuve ; si vous ne répandez point en ce lieu le sang innocent, & si vous ne suivez point les Dieux étrangers pour votre malheur, je demeurerai avec vous, (ou, je vous ferai demeurer) depuis le siècle présent jusques dans toute la suite dans ce lieu & dans cette terre que j'ai donnée à vos peres. Mais vous mettez votre confiance en des paroles de mensonge où vous ne trouverez*

(a) בשובי = (b) Jerem. VII. 2. & seqq.

*Aucun secours. Car vous volez, vous tuez, vous commettez des adulteres, vous jurez faussement, vous sacrifiez à Baal, vous allez chercher des Dieux étrangers qui vous étoient inconnus; & après cela vous venez vous présenter hardiment devant moi dans cette maison sur laquelle mon nom a été invoqué, & vous dites: Nous nous trouvons à couvert, quoique nous ayons commis toutes ces abominations. Ma maison sur laquelle mon nom a été invoqué devant vos yeux, est-elle donc devenue une caverne de voleurs? J'ai vu moi-même ces choses, dit le Seigneur. Mais allez à Silo au lieu qui m'étoit consacré, où j'avois établi mon nom au commencement; & considérez comment je l'ai traité à cause de la méchanceté d'Israël mon peuple. Maintenant donc parce que vous avez fait toutes ces choses, dit le Seigneur, que je vous ai parlé avec toute sorte d'application, sans que vous m'ayez écouté, & que je vous ai appelé sans que vous m'ayez répondu; je traiterai cette maison sur laquelle mon nom a été invoqué, & en laquelle vous mettez toute votre confiance, ce lieu que je vous ai donné après l'avoir donné à vos peres, je le traiterai comme j'ai traité Silo; & je vous chasserai loin de ma face comme j'ai chassé tous vos freres, toute la race d'Ephraïm. J'ai rapporté ailleurs ce que dit sur tout cela S. Jérôme: (a) je rappellerai seulement ici que c'est sur cela même que S. Jérôme s'exprime en ces termes: (b) » Dieu » parlant ici aux enfants de Juda, leur apprend à juger du présent par » le passé: & parce qu'ils disoient; *Le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur, le Temple du Seigneur*, & qu'ils se glorifioient de l'éclat » de cette maison précieuse; il leur rappelle ce qui étoit arrivé à Silo, » où avoit été d'abord le Tabernacle de Dieu, & dont il est écrit » dans un Psaume, (c) *Il a rejeté le Tabernacle de Silo*; afin qu'ils » comprennent que comme ce lieu est tombé en ruine, & a été réduit » en cendres, de même aussi le Temple sera renversé, parce que » ceux qui y entrent & qui y habitent, ont été trouvés coupables de » semblables crimes. Comme donc Silo a été un exemple pour le » Temple, de même le Temple en sera un pour nous, lorsque sera venu » le temps où se vérifiera cette parole: (d) *Quand le Fils de l'homme » viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre?* SICUT IGITUR » SILO TEMPLI EXEMPLUM EST, ITA TEMPLUM NOBIS, QUANDO » TEMPUS ADVENERIT ILLIUS TESTIMONIUM: PUTAS, VENIENS FILIUS » HOMINIS, INVENIET FIDEM IN TERRA? « Et plus loin, mais toujours sur ce même texte, il ajoute cette parole remarquable, ce principe digne de toute notre attention, & dont il fait lui-même un usage continuel: » Comprendons que tout ce qui est dit à ce peuple est dit » de nous, si nous imitons ses prévarications: QUIDQUID ILLI POPULO » DICITUR, INTELLIGAMUS ET DE NOBIS, SI SIMILIA FECERIMUS. «*

Septieme signe: l'allégorie des deux maisons d'Israël & de Juda.

(a) Voyez la Préface sur Jérémie, n. 8. — (b) Hieron. in Jerem. VII. — (c) Psa. XXXVII. 60. — (d) Luc. XVIII. 8.

VII. considérées comme figures , l'une de l'Eglise Grecque , & l'autre de l'Eglise Latine. L'un des plus grands & des plus tristes événements dans l'histoire de l'ancien peuple est le schisme des dix tribus , c'est-à-dire , la séparation de la maison d'Israël d'avec la maison de Juda : & de même l'un des plus grands & des plus tristes événements dans l'histoire du peuple nouveau , est le schisme des Grecs , c'est-à-dire , la séparation d'une grande partie de l'Eglise Grecque d'avec l'Eglise Latine. Il y a donc un rapport sensible entre ces deux événements ; l'un est la figure de l'autre : c'étoit la pensée du Pape Grégoire IX. qui vivoit vers le commencement du treizieme siecle , & qui s'en exprimoit ainsi dans une Lettre adressée à Germain , Patriarche de Constantinople : (a)

» Certainement la division des dix tribus faite avec tant de présomption  
 » sous Jéroboam , lequel , selon l'Ecriture , a fait pécher Israël , signi-  
 » fie manifestement le schisme des Grecs ; & la multitude des abomi-  
 » nations de Samarie marque les diverses hérésies de cette multitude  
 » qui est séparée , & a cessé de révéler le vrai temple du Seigneur , c'est-  
 » à-dire , l'Eglise Romaine. « La justesse de ce rapport a été reconnue  
 par les Auteurs même du nouveau système & par leurs défenseurs : & il seroit surprenant qu'ils n'en eussent pas vu les suites. L'un d'eux parlant du Schisme des dix Tribus , s'exprime en ces termes : (b) » C'est  
 » l'image naturelle , mais bien triste , du grand Schisme qui a déchiré  
 » l'Orient d'avec l'Occident depuis plusieurs siècles , & qui a entraîné  
 » avec soi la perte d'une infinité d'Eglises , autrefois si florissantes. Il  
 » est étonnant combien les Orientaux étoient peu attachés à l'unité  
 » de l'Eglise ; avec quelle promptitude ils s'en séparoient pour la cause  
 » la plus légère , & combien peu ils en regrettoient la rupture. Ils  
 » étoient toujours prêts à s'écrier : Qu'avons-nous à attendre des Oc-  
 » cidentaux ? qu'ils se gouvernent en leur maniere , & que chacun se  
 » tienne chez soi. D'un autre côté les Occidentaux n'ont-ils pas eu  
 » quelquefois à se reprocher d'avoir trop imité à leur égard le caractère  
 » de Roboam ; d'avoir négligé d'écouter leurs plaintes , & de ménager  
 » leur délicatesse ; de ne s'être pas assez regardés comme freres , &  
 » comme membres d'un même corps , dont il falloit , à quelque prix  
 » que ce fût , conserver l'intégrité ? Cette conduite réciproque a pro-  
 » duit une division déplorable , qui dure depuis long-temps sans aucune  
 » apparence de retour , ET QUI A ÉTÉ PUNIE PAR L'ASSERVISSEMENT  
 » TOTAL A UNE PUISSANCE ENNEMIE DE JESUS-CHRIST. « Il y a donc  
 en effet deux , ou peut-être même trois rapports essentiels entre ce  
 qui regarde la maison d'Israël & ce qui regarde l'Eglise Grecque : l'in-  
 fidélité , le châtement , & peut-être un jour le retour. Car si le retour

(a) *Gregor. Ep. VI. Tom. XI. Conc. pag. 324.* — (b) *Explication des Livres des Rois , Chap. XXIV. Art. 2. Tom. III. pag. 164. & 165.*

des Grecs est sans aucune apparence en ne considérant que leurs dispositions passées ou présentes, il n'est peut-être pas sans espérance en considérant les Prophéties. Quoi qu'il en soit, à ne considérer que les deux premiers rapports, il est aisé de comprendre ce qui en résulte. Nous avons déjà fait remarquer ailleurs, (a) que Vicédominus l'un des Théologiens du Concile de Trente, expliquant en présence du Concile l'Evangile du XXIV. Dimanche après la Pentecôte, où il est parlé des signes de la ruine de Jérusalem, disoit : » (b) Les événements des siècles antérieurs étant passés pour nous, nous ne devons plus nous occuper de la Jérusalem des Juifs ou de celle des Grecs, qu'afin de pouvoir conjecturer & deviner à la vue de ces exemples redoutables ce qui peut nous arriver aussi à nous qui sommes travaillés d'une semblable maladie : « *Nec de Judaica vel Græca Jerusalem nobis ulla habenda est cura, nisi ut earum exemplo & repetitione, divinare & augurare possimus, quæ de nobis consimili morbo laborantibus decerni possunt.* Suivons cette vue, & en considérant ce qui est arrivé à l'Eglise Grecque, comprenons ce que nous avons à craindre; comprenons quelle sera la nature du fléau représenté par la captivité de Babylone. Le Schisme de la maison d'Israël est une image sensible du schisme de l'Eglise Grecque : & le châtement dont Dieu frappa les dix tribus schismatiques est un symbole naturel de celui dont il a frappé les schismatiques Grecs. Le châtement des dix tribus schismatiques a été un assujettissement total à une puissance ennemie du vrai Dieu; le châtement des schismatiques Grecs a été un assujettissement total à une puissance ennemie de Jesus-Christ. Les enfants de Juda prévaricateurs sont menacés d'être traités comme les perfides enfants d'Israël; & en effet leur châtement fut de même un assujettissement total à une puissance ennemie du vrai Dieu. Je n'acheverai pas le parallele; mais je dirai seulement avec le Jésuite Aosta, (c) » qu'il est certain que l'Empire du dernier ennemi de Jesus-Christ s'étendra sur tout l'univers, selon ce que nous lisons dans l'Apocalypse : (d) *la puissance lui fut donnée sur toute tribu, tout peuple, toute langue & toute nation.* Toutes les terres connues lui seront assujetties. « *ILLUD EST CERTUM, Imperium Antichristi terræ finibus terminandum, ut legimus Apocalyps. XIII. DATA EST ILLI POTESTAS IN OMNEM TRIBUM, ET POPULUM, ET LINGUAM, ET GENTEM. Quidquid ergo terrarum repertum est, illius imperio cedit.*

Huitième signe : L'allégorie des trois sœurs dont parle Ezéchiël : (e) savoir, Jérusalem, dont les infidélités représentent celles des Chrétiens prévaricateurs, c'est-à-dire, de ceux qui se trouvent dans le sein de l'Eglise Catholique; Samarie, dont le schisme peut représenter par-

VIII.  
Huitième signe : L'allégorie des trois sœurs dont parle Ezéchiël 2

(a) Voyez la Préface sur Ezéchiël, Art. IV. — (b) Conc. Labb. Tom. XIV. pag. 1448. — (c) Aosta, de novissimis Tempor. l. II. c. 9. — (d) Apoc. XIII. 7. — (e) Ezéch. XVI. 45. & seqq.

Savoir, Jérusalem, dont les infidélités représentent celles des Chrétiens prévaricateurs; Samarie, dont le schisme peut représenter celui de l'Eglise Grecque; Sodome, dont les dernières infidélités peuvent représenter celles des Juifs incrédu-

ticulièrement celui de l'Eglise Grecque, comme nous venons de le montrer; & Sodome, non l'ancienne consumée avec ses habitants par le feu du ciel, mais celle qui avoit été depuis rétablie, & dont les habitants ayant irrité le Seigneur par de nouveaux crimes, avoient été réduits en captivité par les Assyriens; Sodome, dis-je, dont les nouvelles infidélités peuvent représenter particulièrement celles des Juifs incrédules enlevés & dispersés par les Romains, & comparés à Sodome par Isaïe, (a) par Jérémie, (b) & sur-tout par S. Jean dans l'Apocalypse. (c) Nous avons fait remarquer ailleurs (d) que S. Jérôme expliquant cette Prophétie même, pose pour principe que tout ce qu'il a dit de Jérusalem selon le sens littéral, doit se rapporter allégoriquement à l'Eglise: (e) *Omne autem quod dicimus de Jerusalem, referamus ad Ecclesiam*: que tous les reproches adressés à Jérusalem, tombent sur ces Chrétiens prévaricateurs qui étant membres de l'Eglise, sont regardés comme citoyens de Jérusalem: (f) *Qui putantur Jerusalem, hoc est, Ecclesiastici*: & qu'enfin les promesses faites à Jérusalem appartiennent à l'Eglise même de Jesus-Christ, qui est la vraie Jérusalem dont le nom signifie vision de paix: (g) *Jerusalem visio pacis, quæ interpretatur Ecclesia*. Cela étant ainsi bien entendu, voici ce que dit le Seigneur en s'adressant à Jérusalem, & la comparant avec ses deux sœurs: (h) *Tout le monde dira de vous ce qu'on dit d'ordinaire: Telle mere, telle fille. Vous êtes la fille de votre mere qui a abandonné son époux & ses enfants; & vous êtes la sœur de vos sœurs, qui ont abandonné leurs époux & leurs enfants... Votre sœur plus grande qui habite à votre gauche est Samarie avec ses filles; votre sœur plus petite que vous qui habite à votre droite est Sodome avec ses filles... Je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, que ce qu'a fait Sodome votre sœur avec ses filles n'est pas si criminel, que ce que vous & vos filles avez fait. Voici quelle a été l'iniquité de Sodome votre sœur: ç'a été l'orgueil, l'excès des viandes, l'abondance de toutes choses, & l'oïveté où elle étoit, elle & ses filles. Elles ne tendoient point la main au pauvre & à l'indigent: elles se sont élevées, & ont commis des abominations devant moi. C'est pourquoi l'ayant vu, je les ai détruites. Samarie aussi n'a pas fait la moitié des crimes que vous avez commis: mais vous avez surpassé l'une & l'autre par vos excès; & vos sœurs pourroient paroître justes en comparaison de toutes les abominations que vous avez faites. Portez donc vous-même votre confusion, .... vous qui avez justifié vos sœurs. Je les rétablirai, en faisant revenir les captifs de Sodome & de ses filles, aussi-bien que les captifs de Samarie & de ses filles: & je vous rétablirai comme elles en ramenant vos captifs avec les leurs... Votre sœur Sodome & ses filles re-*

(a) *Isai.* 1. 10. == (b) *Jerem.* xxiii. 14. == (c) *Apoç.* xi. 8. == (d) Voyez la Préface sur *Ezéchiel*, n. 4. == (e) *Hieron. in Ezéch.* xvi. col. 792. == (f) *Ibid.* col. 805. == (g) *Ibid.* col. 809. == (h) *Ezéch.* xvi. 44. & seqq.

retourneront à leur ancien état : Samarie & ses filles retourneront aussi à leur ancien état : & vous & vos filles vous retournerez de même à votre premier état. . . . Je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous dans les jours de votre jeunesse , & je contracterai avec vous une alliance éternelle. Vous vous souviendrez alors de votre vie , & vous serez couverte de confusion , lorsque vous recevrez avec vous vos grandes sœurs avec celles qui sont plus petites : & je vous les donnerai pour être vos filles. Voilà de consolantes promesses qui succèdent aux reproches & aux menaces : Samarie & Sodome feront un jour réunies à Jérusalem : elles sont ses sœurs , & elles lui seront données pour filles ; de manière que Jérusalem tient le premier rang au dessus des deux autres. N'est-ce pas là l'image naturelle de ce qui peut arriver un jour ? L'Eglise Romaine , l'Eglise Grecque , & la nation Juive peuvent être considérées comme trois sœurs : l'Eglise Romaine que Jesus-Christ a rendue la mere de toutes les Eglises , est aussi celle à laquelle les deux autres doivent se réunir. Lorsque la nation Juive reviendra à la foi de ses peres selon les promesses , ce sera à l'Eglise Romaine qu'elle se réunira ; & , comme nous le disions ailleurs , (a) s'il arrive qu'en effet un jour l'Eglise Grecque retourne à son premier état , à l'état duquel elle est déchue , ce sera en se réunissant à l'Eglise Romaine dont elle s'est séparée : *Et dabo eas tibi in filias*. Mais les promesses ne seront vérifiées qu'après les menaces.

Neuvieme signe : l'allégorie des deux expéditions de Sennachérib & de Nabuchodonosor sur la Judée. *Je m'abandonnerai aux plaintes* , dit le Prophete Michée , (b) *je ferai retentir mes cris ; je me dépouillerai de mes vêtements , & je marcherai nud ; je pousserai des hurlements comme les dragons , & des sons lugubres comme les autruches ; parce que la plaie de Samarie est une plaie mortelle ; & que cette plaie vient jusques sur Juda , & s'étend jusqu'à la porte de mon peuple , jusqu'à Jérusalem*. Ainsi s'exprimoit le Prophete en annonçant selon la lettre l'expédition de Sennachérib. La plaie de Samarie est le coup terrible dont elle fut frappée par les Assyriens sous la conduite de Salmanasar ; & cette plaie vint sur Juda , & jusqu'à Jérusalem , lorsque les Assyriens sous la conduite de Sennachérib pénétrèrent dans la Judée , & s'avancerent jusqu'aux portes de Jérusalem. Mais ce n'étoit là que l'image d'une désolation bien plus digne des plaintes , des cris & des hurlements du Prophete. La plaie de Samarie étoit la figure de celle qui tomba sur Jérusalem même après la mort de Jesus-Christ. La main du Seigneur s'appesantit alors sur cette ville meurtrière , & sur son peuple incrédule & rebelle : & la plaie dont cette nation fut alors frappée fut une plaie mortelle. Mais de même que le Seigneur s'étoit servi des Romains pour exercer ses vengeances sur les Juifs incrédules , de même dans la suite ,

IX.

Neuvieme signe : L'allégorie des deux expéditions de Sennachérib & de Nabuchodonosor sur la Judée , considérées comme figures de deux irruptions , l'une qui éclata dans le quatrième âge de l'Eglise , lorsque les Sarrasins inonderent la Chrétienté ; l'autre qui éclatera que dans le sixième âge.

(a) Voyez la Préface sur Ezechiel , n. 5. & la Préface sur Michée , n. 8. — (b) Michée , n. 8. 9.

comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, (a) il se servit des Sarrasins pour exercer ses vengeances sur les Chrétiens prévaricateurs. La plaie dont Dieu avoit frappé Samarie, vint jusques sur Juda, & s'avança jusqu'aux portes de Jérusalem. Les Sarrasins armés du glaive de la justice du Seigneur se répandirent sur les terres de la Chrétienté; & plus d'une fois on les vit pénétrer dans l'Italie, & s'avancer jusqu'aux portes de Rome, jusqu'aux portes de cette ville que Dieu a choisie, & qu'il a rendue le centre de la vraie Religion, la capitale du monde Chrétien. C'étoit déjà sans doute un grand malheur: mais un malheur plus grand encore menace Jérusalem; & le même Prophète l'annonce: *Pour moi*, dit-il, (b) *j'ai été rempli de force par l'esprit du Seigneur: j'ai été rempli de jugement & de force pour annoncer à Jacob son crime, & à Israël son iniquité.* (La suite fait voir que ceci regarde, selon la lettre, les enfants de Juda, qui étoient eux-mêmes enfants de Jacob, enfants d'Israël, selon la chair.) *Ecoutez ceci, princes de la maison de Jacob, & vous, juges de la maison d'Israël, vous qui avez l'équité en abomination, & qui renversez tout ce qui est juste; vous qui bâissez Sion avec le sang, & Jérusalem dans l'iniquité. Leurs princes rendent des arrêts pour des présents; leurs prêtres enseignent pour l'intérêt; leurs prophètes deviennent pour de l'argent; & après cela ils se reposent sur le Seigneur, en disant: Le Seigneur n'est-il pas au milieu de nous? les maux ne viendront point sur nous. C'est pour cela même que vous serez cause que Sion sera labourée comme un champ, que Jérusalem sera réduite en un monceau de pierres, & que la montagne où le temple est bâti deviendra une forêt.* Ceci regarde évidemment l'expédition de Nabuchodonosor. Voilà l'état où sera réduite Jérusalem, c'est-à-dire, ses murailles & ses pierres: & voici ce que deviendront ses habitants. *Affligez-vous, & tourmentez-vous, fille de Sion, comme une femme qui enfante, ajouta ce Prophète, (c) parce que vous allez maintenant sortir de votre ville; vous irez habiter dans la vaste étendue des campagnes; vous viendrez jusqu'à Babylone: & c'est là que vous serez délivrée; c'est là que le Seigneur vous rachetara de la main de vos ennemis: VENIES USQUE AD BABYLONEM: IBI LIBERABERIS; IBI REDIMET TE DOMINUS DE MANU INIMICORUM TUORUM.* Affligez-vous alors, fille de Sion, parce qu'alors vos maux seront extrêmes; mais consolez-vous, parce que l'extrémité même de vos maux sera le signe le plus prochain de votre parfaite délivrance: *Ibi liberaberis; ibi redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum.* Ce que Sennachérib a inutilement tenté, Nabuchodonosor doit l'achever; & la fille de Sion doit enfin être conduite jusqu'à Babylone: mais aussi c'est alors qu'elle éprouvera les effets les plus admirables de la miséricorde du Seigneur: c'est là qu'elle sera délivrée; c'est là que le Seigneur la rachetara des mains de ses ennemis: *Venies usque ad Babylonem: ibi liberaberis; ibi*

(a) Voyez la Préface sur Michée, n. 5. — (b) Mich. 111. 8. & seqq. — (c) Mich. 1V. 10.

*redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum.* Lorsque les Sarrasins se font répandus sur la Chrétienté, les flots de cette inondation sont venus se briser aux portes de Rome : mais lorsque la fin des siècles sera proche, une nouvelle inondation couvrira la face de la terre : alors les ennemis du nom Chrétien répandront la désolation par-tout ; ils ravageront le champ de l'Eglise. Mais au milieu de ces malheurs, cette Eglise même, c'est-à-dire, l'Eglise Catholique, qui reconnoît pour centre le siege de Rome, & qui est seule l'Eglise de Jesus-Christ, subsistera toujours ; elle sera constante dans la prédication de sa doctrine sainte, & dans l'administration de ses Sacrements ; elle sera toujours visible dans son chef, dans ses pasteurs, dans ses membres ; & les puissances de l'enfer ne pourront jamais par tous leurs efforts prévaloir contre elle. Les cris mêmes qu'elle poussera dans l'excès de sa douleur, ne seront autres que le témoignage éclatant de sa foi : & au milieu des maux les plus extrêmes, elle trouvera sa consolation dans le souvenir des promesses qui lui sont faites, dans l'attente certaine de cette délivrance prochaine & parfaite que les Prophetes lui annoncent, de cette rédemption entière que son Epoux lui promet, & dont l'approche lui sera annoncée par les douleurs mêmes qu'elle ressentira : *Venies usque ad Babylonem : ibi liberaberis ; ibi redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum.* On peut se rappeler ce que nous avons dit du discours que le même Prophete lui met alors dans la bouche : (a) on y voit la prédiction de son triomphe, & de la ruine de son ennemie.

Dixieme signe : L'allégorie des vengeances du Seigneur sur Ninive. Nous avons fait remarquer ailleurs, (b) que S. Jérôme trouve dans la conversion de Ninive à la voix du Prophete Jonas, une image de la conversion des Gentils à la foi par le ministère des Apôtres ; & dans le châtement terrible dont cette ville est menacée, les vengeances redoutables qui éclateront sur les Gentils superbes & ingrats, principalement à la fin de siècles. (c) *Le Seigneur étendra sa main contre l'Aquilon*, dit Sophonie : (d) *il perdra l'Assyrien ; il dépeuplera Ninive, & il la changera en une solitude, & en un lieu aride comme un désert : les troupeaux de bêtes sauvages se reposeront au milieu de cette ville ; & tous les animaux du pays s'y retireront : le butor & le hérisson habiteront dans ses riches vestibules ; les oiseaux crieront sur les fenêtres, & le corbeau au dessus des portes, parce que j'anéantirai toute sa puissance.* Voilà, dira-t-on, cette ville orgueilleuse qui disoit en son cœur : *Je suis l'unique, & après moi il n'y en a point d'autre ; comment a-t-elle été changée en un désert, & en une retraite de bêtes sauvages ? Tous ceux qui passeront au travers d'elle, lui insulteront avec*

X.  
Dixieme signe: L'allégorie des vengeances du Seigneur sur Ninive, considérées comme figure des vengeances du Seigneur sur les Gentils superbes & ingrats.

(a) *Mich. vii. 7. & seqq. Ego ad Dominum aspiciam, &c.* Voyez la paraphrase de ce discours dans la Préface sur Michée, n. 6. — (b) Voyez la Préface sur Sophonie, n. 4. — (c) *Hieron. in Sophon. 11. col. 1668.* — (d) *Sophon. 11. 13. & seqq.*

des sifflements & des gestes pleins de mépris. » A la première vue ;  
 » dit S. Jérôme , il semble que ce soit un blasphème , de dire de  
 » l'Eglise tout ce que ce Prophete vient de dire de Ninive : *De Ecclesia*  
 » *videtur primâ fronte esse blasphemum , quâd ea futura sit in via & de-*  
 » *serta , &c.* Mais , continue ce Pere , celui qui considérera ce que  
 » l'Apôtre dit (a) de ces temps fâcheux qui doivent arriver dans les  
 » derniers jours : *Sed qui consideraverit illud Apostolicum in quo dicitur :*  
 » *In novissimis temporibus instabunt tempora pessima , &c.* Et ce qui  
 » est dit dans l'Evangile (b) que l'iniquité se multipliant , la charité  
 » de la multitude se refroidira , jusques-là qu'alors s'accomplira cette  
 » autre parole : Pensez-vous , lorsque le Fils de l'homme viendra ,  
 » qu'il trouve de la foi sur la terre ? *Necnon & hoc quod in Evange-*  
 » *lio scriptum est , quod multiplicatâ iniquitate , refrigescat caritas mul-*  
 » *torum , in tantum ut in illo tempore compleatur : Verumtamen veniens*  
 » *Filius hominis , putas inveniet fidem super terram ?* Celui-là ne s'éton-  
 » nera plus que dans la dernière désolation de l'Eglise , lorsque l'An-  
 » techrist régnera , l'Eglise doit être réduite en solitude , livrée aux  
 » bêtes sauvages , & exposée à souffrir tout ce que décrit ici le Pro-  
 » phete : *Non mirabitur DE EXTREMA ECCLESIAE VASTITATE , quod*  
 » *regnante Antichristo , redigenda sit in solitudinem , & tradenda bestiis ,*  
 » *ET PASSURA QUÆCUMQUE NUNC PROPHETA DESCRIBIT.* « On a pu  
 remarquer ailleurs (c) que les Anciens , & principalement ceux qui  
 ont vécu avant la naissance du Mahométisme , ne concevant pas que  
 l'Empire Antichrétien devoit commencer de se former long-temps  
 avant que l'Antechrist parût , ont souvent rapporté au regne de l'An-  
 techrist , ce qui devoit arriver sous l'Empire Antichrétien avant que  
 l'Antechrist prît naissance. Mais la dernière désolation de l'Eglise est sans  
 doute celle qui précédera le dernier jugement : par conséquent c'est  
 le second des trois malheurs dont parle S. Jean. Ce second malheur  
 a pour terme la grande persécution qui doit être excitée par la bête  
 qui doit monter de l'abîme , c'est-à-dire , par l'Antechrist ; & il a  
 pour époque l'irruption qui doit venir de l'Euphrate , lorsque les  
 puissances ennemies du nom Chrétien étant déliées , une nouvelle inon-  
 dation couvrira la face de la terre : c'est alors que les vengeances du  
 Seigneur éclatant sur les Chrétiens prévaricateurs , sur les Gentils su-  
 perbes & ingrats représentés par les superbes Ninivites , quiconque  
 aura médité les divines Ecritures , ne fera point étonné de voir l'E-  
 glise de Jesus-Christ exposée à souffrir au temps de cette désolation  
 tout ce que décrit ici le Prophete : *Non mirabitur de extrema Eccle-*  
*sia vastitate , quod . . . passura ( sit ) quæcumque nunc Propheta describit.*  
 Onzieme signe : L'allégorie des vengeances du Seigneur sur Babylo-

---

(a) 2. Tim. III. 1. & seqq. — (b) Matth. XXIV. 12. — (c) Voyez dans la Disserta-  
 tion sur l'Antechrist , à la tête de la II. Epître aux Theſsaloniens.

ne. Dans le langage figuré des Prophetes, Babylone peut être considérée sous trois rapports différents. 1°. Babylone peut représenter Rome païenne : S. Jean même le prouve : car je reconnois & je soutiens avec M. Bossuet & avec M. de la Chétardie, que la Babylone dont saint Jean parle aux Chap. XVII. XVIII. & XIX. de l'Apocalypse, est Rome païenne, & même ne peut être que Rome païenne, à qui seule conviennent les caracteres de cette Babylone. 2°. Dans les anciens Prophetes, Babylone peut aussi représenter la capitale des ennemis du nom Chrétien, ou même en général cette secte Antichrétienne dont Dieu s'est déjà servi tant de fois, & dont il continuera de se servir encore pour exercer ses vengeances sur les Chrétiens prévaricateurs : & on peut aussi le prouver par le témoignage même de S. Jean, qui au Chap. XIV. v. 8. parle expressément d'une Babylone qui ne doit porter le poids des vengeances du Seigneur qu'à la fin des siècles, lorsque l'heure du jugement sera venue. 3°. Enfin Babylone, dans les anciens Prophetes, peut aussi représenter la société des méchants ; & on peut encore le prouver par le témoignage de S. Jean, qui au Chap. XVI. v. 19. parle d'une grande Babylone qui reviendra en mémoire à Dieu au dernier jour, pour lui donner alors à boire du vin de sa colere. (a) Ce souvenir de Dieu marque l'ancienneté de cette grande Babylone : & il n'est point de Babylone plus grande ni plus ancienne que la société des méchants, presque aussi ancienne que le monde, puisqu'elle a commencé dans Caïn qui est le chef de la race impie, comme le remarque S. Augustin. » Deux amours, dit » ce Pere, (b) forment deux cités : l'amour de Dieu forme Jérusalem ; l'amour du monde forme Babylone : *Duas civitates faciunt duas amores : Jerusalem facit amor Dei, Babyloniam facit amor seculi.* Que » chacun s'interroge donc, continue ce Pere, & qu'il voie ce qu'il » aime ; par-là il connoitra d'où il est citoyen : *Interroget ergo se quisque quid amet, & inveniet unde sit civis.* Car, comme le remarque au même endroit ce même Pere, ces deux cités ainsi conçues » sont mêlées : & ce mélange qui subsiste depuis les premiers hommes, subsistera de même jusqu'à la fin des siècles : *Permista sunt istae duas civitates ; & ab ipso exordio generis humani permista currunt usque in finem seculi.* « C'est un principe dont ce Pere fait un grand usage. Ainsi les Chrétiens prévaricateurs sont eux-mêmes du nombre de ces citoyens de Babylone, qui sont l'objet des menaces des Prophetes. Plus leur nombre augmente, plus le cri de leurs iniquités s'éleve vers le ciel, & hâte l'accomplissement de ces menaces. Je ne rassemblerai point ici toutes les menaces des Prophetes contre Babylone : je

XI.  
Onzieme figure : L'allégorie des vengeances du Seigneur sur Babylone, considérée comme figure des vengeances du Seigneur sur la société des méchants.

(a) Voyez dans la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, Art. III. n. 9. — (b) *Aug. in Ps. LXIV. n. 2. & in Ps. XXVI. enarr. 2. n. 18. & in Ps. LIV. n. 12. & in Ps. LXXI. n. 6. & 7. & in Ps. LXXXVI. n. 6. & alibi.*

rapporteraï seulement une partie de celles du Chap. XIII. d'Isaïe ; qui en renferment le précis : (a) *J'ai donné mes ordres à ceux que j'ai consacrés à l'exécution de mes vengeances , dit le Seigneur ; j'ai appelé mes guerriers , qui sont les ministres de ma colere , & qui travaillent avec joie pour ma gloire. Déjà les montagnes retentissent de cris différens comme d'un grand nombre d'hommes ; des voix confuses de plusieurs rois & de plusieurs nations réunies se font entendre. Le Dieu des armées commande lui-même cette milice belliqueuse. Ils viennent d'une terre éloignée , & comme de l'extrémité du monde. Le Seigneur vient lui-même avec les instruments de sa fureur pour perdre tout le pays. Pousser des cris & des hurlements : car le jour du Seigneur est proche ; & le Tout-puissant va répandre une désolation affreuse. C'est pourquoi toutes les mains seront languissantes , & tous les cœurs se fondront & seront remplis de trouble. Ils seront agités de convulsions & de douleurs ; ils souffriront des maux comme une femme qui est en travail ; ils se regarderont l'un l'autre avec étonnement ; & leurs visages seront desséchés , comme s'il avoient été brûlés par le feu. Voici le jour du Seigneur qui va venir , jour cruel , plein d'indignation , de colere & de fureur , pour réduire les pays en solitude , & pour en exterminer les méchants. Les étoiles du ciel & les astres ne repandront point leur lumiere , le soleil sera couvert de ténèbres à son lever , & la lune ne jettera point son éclat. Je vengerai les crimes du monde , & l'iniquité des méchants ; je ferai cesser l'orgueil des superbes , & j'humilierai l'insolence de ceux qui se rendent redoutables. L'homme sera plus rare que l'or ; il sera plus précieux que l'or le plus pur. Alors j'ébranlerai le ciel même , & la terre tremblera sur ses fondemens , à cause de l'indignation du Seigneur , & du jour de sa colere & de sa fureur. On peut voir la suite dans Isaïe. Je remarquerai seulement , qu'il est aisé de reconnoître ici les traits sous lesquels S. Jean nous représente le fléau qui sera l'époque du sixieme âge. On y voit ce jour de colere , cet ébranlement universel , cet obscurcissement affreux , annoncé à l'ouverture du sixieme sceau ; cette armée nombreuse , ces ministres de colere spécialement destinés à l'exécution des vengeances du Seigneur , & déliés au son de la sixieme trompette ; enfin ces rois alliés qui doivent venir d'une terre éloignée , & dont la venue est annoncée à l'effusion de la sixieme coupe.*

**XII.**  
Récapitulation  
de ces onze si-  
gnes. Confé-  
quences qui en  
résultent. Le  
fléau que tous  
ces signes an-  
noncent pourra  
avoir une cer-  
taine durée.

Ainsi les menaces de S. Paul contre ceux d'entre les Gentils qui se laissent affoiblir dans la foi ; les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux , le son des sept trompettes , & l'effusion des sept coupes ; l'allégorie des trois malheurs dont parle Joël , comparés aux trois malheurs annoncés par S. Jean ; l'allégorie des deux maisons d'Israël & de Juda considérées comme figures , soit des deux peuples , du Juif & du Chrétien , soit des deux Eglises , Grecque & Latine ; l'allégorie des

(a) *Isai. xliii. 3. & seqq.*

Trois sœurs, Jérusalem, Samarie & Sodome, considérées comme représentant l'Eglise Romaine, l'Eglise Grecque & la nation Juive; l'allégorie des deux expéditions de Sennachérib & de Nabuchodonosor sur la Judée; enfin l'allégorie des vengeances du Seigneur sur Ninive & sur Babylone: ce sont autant de signes qui se réunissent pour annoncer un fléau plus ou moins éloigné qui précédera le rappel des Juifs, & qui éclatant dans le sixième âge, sera le commencement du second des trois malheurs qui doivent terminer la durée des siècles. Je fais que les signes allégoriques ne prouvent pas par eux-mêmes; mais ils tirent leur force de leur accord avec les signes littéraux, c'est-à-dire, avec les signes tirés de la lettre même du texte sacré. Les preuves tirées des témoignages de S. Paul & de S. Jean, sont ici la base & le fondement des preuves qui résultent du témoignage des anciens Prophetes, entre lesquels Joël est celui dont le témoignage lie ces deux sortes de preuves. S. Paul annonce que les Gentils ingrats & prévaricateurs seront frappés d'un retranchement: cette parole a déjà eu plusieurs accomplissements dans les différents âges de l'Eglise; mais S. Jean nous annonce jusqu'à trois fois, comment elle sera vérifiée spécialement dans le sixième âge. Joël nous montre que les trois malheurs annoncés par S. Jean, ont été représentés dans l'histoire même de l'ancien peuple; & que la captivité de Babylone dont les Prophetes ont si souvent parlé, représente particulièrement le second de ces trois grands malheurs. Les enfants de Juda nous représentoient selon l'excellente qualité de Chrétiens dont nous sommes honorés; c'est le sentiment commun des Peres. Comme Gentils nous étions représentés par les Ninivites; & saint Jérôme nous découvre dans le triste sort de Ninive celui qui nous menace, si nous imitons l'orgueil & l'infidélité de ce peuple. Enfin, si nous laissons dominer en nous l'amour du monde, nous devenons citoyens de Babylone, selon la remarque de saint Augustin; & nous attirons sur nous les anathèmes prononcés contre les criminels habitants de cette ville superbe. Ainsi nous pouvons, ce semble, dire avec confiance, que tout ce que nous avons établi jusqu'ici est appuyé sur l'autorité des Apôtres, des Prophetes, & des saints Docteurs de l'Eglise, en un mot, sur l'Ecriture & sur la Tradition, deux fondements inséparables.

Je pourrois ici montrer que les signes qui annoncent ce fléau, le caractérisent, & en font appercevoir les causes & les effets. Ce que j'ai dit jusqu'ici, suffit déjà presque pour le faire sentir: & j'aime mieux laisser au Lecteur pieux & éclairé, prudent & judicieux, le soin de s'en instruire plus parfaitement par l'étude même des Oracles sacrés, en prenant toujours pour guide le flambeau de la Tradition. Cette étude n'est point une étude de pure curiosité; elle peut devenir très-utile: elle est peut-être même plus importante qu'on ne pense. L'Esprit de Dieu a annoncé ces maux par la bouche des Apôtres & des Prophetes,

afin que ceux qui en seront témoins, n'en soient point scandalisés : (a) *Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini.* Il est donc important de remarquer qu'ils ont été prédits. L'Esprit de Dieu a annoncé ces maux, afin que ceux qui en seront témoins se ressouviennent qu'il les a prédits : (b) *Hæc locutus sum vobis, ut cum venerit hora, eorum reminiscamini, quia ego dixi vobis.* Il est donc important de lire & de méditer ces Oracles sacrés, puisque l'on ne pourra s'en ressouvenir que parce qu'auparavant on les aura connus. On se flatte que le rappel des Juifs arrivera avant que ce fléau éclate : & peu s'en faudroit peut-être qu'on ne fût scandalisé, si le contraire arrivoit. Cependant, si l'on médite bien les Prophéties, on verra que le contraire est prédit ; & il a été prédit ; afin qu'on n'en fût point scandalisé. On se flatte que le rappel des Juifs est proche & très-proche ; on a même osé en marquer l'époque ; elle est passée ; on attend encore ; mais si cela tarδοit long-temps, on en seroit presque scandalisé : que seroit-ce, si les Juifs, loin de se convertir, alloient être entraînés par la plus affreuse séduction ; si l'homme de péché paroïssoit ; s'il s'annonçoit à eux comme le Messie qui leur est promis ; s'ils s'empressoient de se ranger auprès de lui comme toute la Tradition l'a pensé, & comme Jesus-Christ même paroît l'annoncer : quel scandale pour ceux qui sont prévenus des opinions nouvelles ! Mais au contraire, ceux qui attachés aux opinions anciennes, au sentiment commun de la Tradition, sont persuadés que cela arrivera ; n'en seront point scandalisés, parce qu'ils se ressouviendront que cela est prédit, & que ce n'est qu'à cette dernière extrémité que les Juifs seront rappelés. Ne poussons pas plus loin ces réflexions : faisons seulement remarquer que le fléau annoncé par tant de signes, pourra avoir une certaine durée.

On vient de voir que la captivité de Babylone est l'une des principales figures de ce fléau ; & voici ce que dit Jérémie annonçant pour la dernière fois, selon la lettre, la captivité de Babylone : (c) *Depuis la treizieme année de Josias fils d'Amon roi de Juda, jusqu'à ce jour, voici la vingt-troisieme année ; & le Seigneur m'ayant fait entendre sa parole, je vous l'ai annoncée avec sollicitude ; je vous ai parlé, & vous ne m'avez point écouté. Le Seigneur s'est empressé de vous envoyer tous les Prophetes ses serviteurs, & vous ne l'avez point écouté ; vous n'avez point soumis vos oreilles pour l'entendre, lorsqu'il vous disoit : Que chacun de vous se retire de sa mauvaise voie & du dérèglement de ses pensées criminelles, & vous habiterez de siecle en siecle dans la terre que le Seigneur vous a donnée, à vous & à vos peres. Ne courez point après des dieux étrangers pour les servir & les adorer ; n'irritez point ma colere par les œuvres de vos mains ; & je ne vous affligerai point. Cependant vous ne m'avez point écouté, dit le Seigneur ; au contraire, vous m'avez irrité par les œuvres de vos mains pour*

---

(a) Joan. XVI. 1. — (b) Joan. XVI. 4. — (c) Jerem. XXV. 3. & seqq.

*votre malheur. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées : Parce que vous n'avez point écouté mes paroles , je prendrai tous les peuples de l'Aquilon , dit le Seigneur , & je les enverrai avec Nabuchodonosor roi de Babylone mon serviteur ; & je les ferai venir sur cette terre , & sur ses habitants , & sur toutes les nations qui l'entourent. Je ferai passer ces peuples au fil de l'épée ; je les rendrai l'étonnement & la fable des hommes , & je réduirai tout ce pays à d'éternelles solitudes. Je ferai cesser parmi eux les cris de joie & les sons d'allégresse , la voix de l'époux & la voix de l'épouse , le bruit de la meule & la lumière de la lampe , & toute cette terre sera changée en solitude , & elle deviendra un sujet d'étonnement ; & toutes ces nations seront assujetties au roi de Babylone PENDANT SOIXANTE ET DIX ANS. Et lorsque ces SOIXANTE ET DIX ANS seront finis , je visiterai le roi de Babylone & son peuple , dit le Seigneur ; je punirai leur iniquité ; je visiterai la terre des Chaldéens , & je la réduirai à une éternelle solitude.*

La captivité de Babylone devoit donc durer soixante & dix ans : Jérémie le dit ici deux fois ; & il le répète encore une troisième fois au Chap. XXIX. v. 10. Et en effet , ayant commencé après les vingt-trois années de l'avertissement que Dieu donna à son peuple par la bouche de Jérémie , elle dura soixante & dix ans , c'est-à-dire , jusqu'au temps où la liberté fut rendue aux Juifs par Cyrus. Je ne prétends pas dire affirmativement , que le fléau dont elle étoit la figure , durera de même soixante & dix ans : mais au fond cela pourroit arriver ; & on n'a point de preuve contraire. On peut même remarquer que ce fléau aura sûrement une certaine durée plus ou moins étendue , puisque sous le nom de *second malheur* , S. Jean comprend deux événements différents qui sont séparés par un intervalle : savoir , l'irruption de cette cavalerie nombreuse & formidable , premier événement qui est le commencement de ce second malheur ; les quatre vents suspendus , intervalle qui succède à ce premier événement ; la grande persécution dans laquelle les deux témoins seront mis à mort par la bête ; second événement qui succède à cet intervalle , & qui est la consommation du second malheur. La liaison intime des quatre grands événements qui doivent terminer la durée des siècles , va achever de prouver non-seulement , que ces quatre grands événements n'arriveront qu'après l'irruption qui sera le commencement de ce malheur , mais encore qu'ils n'arriveront qu'à la fin de la durée de ce malheur dont cette irruption aura été le commencement ; & qu'ainsi le rappel des Juifs qui est l'un de ces quatre événements n'arrivera qu'à la fin du sixième âge , dans lequel aura éclaté le fléau que nous venons de voir annoncé par tant de signes.

## ARTICLE II.

*Signes qui annoncent les quatre grands événements qui termineront en même temps le sixième âge & la durée des siècles, savoir, la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist & le dernier avènement de Jesus-Christ.*

LA mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, & le dernier avènement de Jesus-Christ, sont quatre événements entre lesquels toute la Tradition a reconnu une liaison intime qui se trouve justifiée par les signes mêmes qui les annoncent. Signes de la mission d'Elie, signes de la conversion des Juifs, signes de la persécution de l'Antechrist, signes du dernier avènement de Jesus-Christ.

§. I. *Signes de la mission future d'Elie.*

I.  
Trois signes  
caractérisent  
le temps de la  
mission future  
d'Elie. Pre-  
mier signe :  
Le témoignage  
de S. Jean tou-  
chant la mis-  
sion des deux  
témoins.

Trois signes caractérisent le temps de la mission d'Elie, & contribuent à prouver que ce Prophete ne paroîtra qu'à la fin du sixième âge.

Premier signe : Le témoignage de S. Jean touchant la mission des deux témoins. (a) Toute la Tradition a reconnu que l'un de ces témoins est le Prophete Elie ; & les défenseurs mêmes du nouveau système paroissent être d'accord avec les Anciens sur ce point. Mais cependant dans quelles circonstances se trouve placée la mission de ces deux témoins ? après cette irruption formidable qui est annoncée au son de la sixième trompette, & qui est le commencement du second malheur ; & ils sont mis à mort dans cette grande persécution, qui sera la consommation de ce malheur. Elie qui est l'un de ces témoins, ne paroîtra donc qu'après l'irruption qui éclatera dans le sixième âge & qui sera le commencement du second malheur ; il ne paroîtra que vers le temps de cette grande persécution qui sera la consommation de ce malheur, & dans laquelle il doit être mis à mort. Mais cette persécution qui termine le second malheur, est immédiatement suivie du troisième & dernier malheur qui est l'avènement du Souverain Juge ; cette persécution est donc celle de l'Antechrist, comme toute la Tradition l'a reconnu ; Elie ne paroîtra donc qu'à la fin du sixième âge & vers le temps de la persécution de l'Antechrist, comme toute la Tradition l'enseigne. (b)

Second signe : Le témoignage de Malachie touchant la mission d'E-

(a) Apoc. xi. 3. & seqq. = (b) Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, Art. II. n. 11.

lie; (a) Malachie déclare expressément, que le Prophete Elie sera envoyé avant que le grand & terrible jour du Seigneur arrive : ANTEQUAM VENIAT DIES DOMINI MAGNUS ET HORRIBILIS, ou selon l'expression de l'Hébreu, aux approches de ce grand & terrible jour : ANTE FACIEM DIEI DOMINI MAGNI ET TERRIBILIS. En vain prétend-on éluder la force de ce témoignage, en supposant que ces expressions sont équivoques, & ne désignent pas par elles-mêmes le grand & terrible jour du dernier avènement de Jesus-Christ. Quand cela seroit vrai, l'équivoque est levée par le témoignage de S. Jean. On vient de voir par le témoignage de cet Apôtre, que le grand & terrible jour du dernier avènement de Jesus-Christ, doit suivre immédiatement la persécution dans laquelle Elie aura été mis à mort. Donc ce grand & terrible jour aux approches duquel Elie doit être envoyé, est bien celui du dernier avènement de Jesus-Christ, comme toute la Tradition l'enseigne. En vain nous objecte-t-on, que selon le témoignage même du Seigneur par la bouche de Malachie, Elie doit être envoyé, de peur que le Seigneur ne vienne & ne frappe la terre d'anathème : NE FORTE VENIAM ET PERCUTIAM TERRAM ANATHEMATE; & que selon l'Auteur de l'Ecclésiastique, Elie est destiné pour appaiser la colere du Seigneur, (b) LENIRE IRACUNDIAM DOMINI, selon l'expression de la Vulgate; ou pour appaiser la colere du Seigneur avant que sa fureur s'enflamme, SEDARE IRAM ANTE FUREM, selon le Grec de l'Edition Romaine. (c) Ce texte même renferme un troisieme signe qui concourt avec les deux premiers, comme on va le voir.

II.  
Second signe :  
Le témoignage  
de Malachie  
touchant la  
mission d'Elie.

Troisieme signe : Le témoignage de l'Auteur de l'Ecclésiastique sur la mission d'Elie. Nous avons fait remarquer ailleurs (d) qu'en effet, selon S. Jean, la mission d'Elie se trouve placée entre deux malheurs qui sont les effets de la colere du Seigneur. Selon S. Jean, ce Prophete doit paroître vers la fin du second malheur, qui a pour époque l'effusion de la colere du Seigneur sur son peuple, & avant le troisieme & dernier malheur qui sera le grand & terrible jour de la colere du Seigneur contre tous ceux qui auront corrompu la terre, & qui seront alors exterminés pour toujours. Ce Prophete viendra au temps du second malheur, & par conséquent dans un temps de colere. Il viendra pour appaiser la colere du Seigneur, en reprenant les prévaricateurs, & en rétablissant les tribus de Jacob, selon l'expression de l'Ecrivain sacré, (e) qui marque ainsi en deux mots les deux principaux objets de la mission de ce Prophete. Il viendra pour appaiser la colere du Seigneur en faveur des restes que Dieu se sera réservés dans la maison de Juda, dans le peuple Chrétien, en rappelant à la pureté de la foi, & à la vie de

III.  
Troisieme si-  
gne : Le té-  
moignage de  
l'Auteur de  
l'Ecclésiastique  
touchant la  
mission d'Elie.

(a) Malach. IV. 5. — (b) Eccli. XLVIII. 10. — (c) Κατάρας ἕργων τοῦ θυμοῦ. — (d) Voyez les Réflexions sur la mission d'Elie dans la Préface sur Malachie, n. 5. — (e) Eccli. XLVIII. 10.

la foi, ceux qui s'en feront écartés, ou par de fausses opinions, ou par des mœurs corrompues. Il viendra *pour appaiser la colere du Seigneur* en faveur des restes que Dieu se sera réservés dans la maison d'Israël, dans le peuple Juif, en rappelant ce peuple à la foi de ses peres. Il viendra pour appaiser la colere du Seigneur *avant que sa fureur éclate*, c'est-à-dire, avant ce troisieme & dernier malheur qui doit succéder à la persécution dans laquelle il doit être mis à mort; avant ce malheur qui est annoncé au son de la septieme & derniere trompette, au son de laquelle les vingt-quatre vieillards se prosternant devant Dieu, disent: (a) *Le temps de votre colere est arrivé, le temps de juger les morts, & d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre.* Il viendra *pour appaiser la colere du Seigneur* en faveur de son peuple, *avant que sa fureur éclate* contre les ennemis de son peuple. Il viendra *pour appaiser la colere du Seigneur* en faveur de ses élus, *avant que sa fureur éclate* contre les réprouvés. Il sera envoyé *de peur que le Seigneur ne vienne & ne frappe la terre d'anathème*, c'est-à-dire, de peur que le Seigneur ne vienne frapper la terre d'anathème avant que sa colere soit appaisée en faveur de son peuple, avant qu'il ait rassemblé les derniers restes qu'il s'est réservés d'entre les Juifs & d'entre les Gentils. Mais après que ces derniers restes auront été rassemblés par la mission même des deux témoins, après que cette multitude innombrable d'élus de toute nation, qui doit alors être appelée à la foi, aura été convertie, après qu'une grande partie d'entre eux aura passé par cette tribulation qui fera un très-grand nombre de Martyrs, alors le Seigneur viendra & frappera la terre d'anathème, en frappant d'anathème ses criminels habitants. Ainsi la mission des deux témoins ne différera pas pour long-temps l'avènement du Seigneur; elle ne suspendra pas pour une longue suite d'années l'anathème dont le Seigneur doit alors frapper la terre: mais elle prévient seulement ce malheur en faveur des derniers restes que Dieu s'est réservés. Et c'est ce que saint Jean Chrysostome nous dit expressément: » Pour- » quoi Elie viendra-t-il? c'est, dit ce Pere, (b) pour persuader aux » Juifs de croire en Jesus-Christ, & pour empêcher qu'ils ne soient » entièrement détruits lorsqu'il viendra pour juger la terre. « Voilà ce que ce S. Docteur voyoit dans le texte de Malachie.

IV.  
Accord de ces  
trois signes,  
d'où résulte la  
confirmation  
du sentiment  
commun des  
Peres touchant  
le temps de la  
mission future  
d'Elie.

Ainsi le témoignage de S. Jean prouve qu'Elie ne paroitra qu'à la fin du sixieme âge, vers le temps du dernier avènement de Jesus-Christ; & les témoignages de Malachie & de l'Auteur de l'Ecclésiastique, loin d'y être contraires, s'y accordent. Ces trois textes concourent à prouver ce que toute la Tradition a reconnu & enseigné, que comme S. Jean-Baptiste a été le précurseur de Jesus-Christ lorsque ce Dieu Sauveur est venu pour racheter le monde, de même Elie sera le précurseur de Jesus-Christ lorsque ce même Dieu viendra pour juger le monde. (c)

(a) Apoc. xi. 18. = (b) Chrysoft. Homil. 58. in Matth. xvii. = (c) Greg. homil. 7. in Evang.

*Sicut Elias secundum Domini adventum praveniet , ita Joannes praveniet primum. Sicut ille præcursor venturus est Judicis , ita iste præcursor est factus Redemptoris.*

§. II. *Signes de la conversion future des Juifs.*

Comme Elie est destiné pour rétablir les tribus de Jacob , (a) c'est-à-dire , pour rappeler les Juifs , le rappel des Juifs se trouve indirectement annoncé par les signes mêmes qui annoncent la mission d'Elie : mais à ces trois premiers signes on peut en ajouter trois autres qui annoncent spécialement le rappel des Juifs , & qui contribuent encore à prouver que cet événement n'arrivera qu'à la fin du sixieme âge , à l'extrémité des siècles.

Premier signe : Le témoignage de S. Jean touchant les cent quarante-quatre mille Israélites marqués du sceau de Dieu. (b) On a vu que ce symbole placé après ceux qui ont accompagné l'ouverture des six premiers sceaux , ne peut signifier que la conversion future des Juifs. (c) Ce symbole se trouve placé après ceux qui accompagnent l'ouverture du sixieme sceau : *Post hæc* : la conversion des Juifs n'arrivera donc qu'après l'irruption qui éclatera dans le sixieme âge : elle arrivera dans le calme qui succédera à cette irruption : elle arrivera immédiatement avant ce souffle des quatre vents , qui ne sera suspendu que jusqu'à ce qu'elle soit arrivée : elle arrivera immédiatement avant cette persécution universelle qui terminera le sixieme âge , & qui est appelée par distinction *la grande tribulation*. Elle arrivera après cette irruption qui éclatera dans le sixieme âge , & qui doit précéder la mission des deux témoins , & immédiatement avant cette grande tribulation qui terminera le sixieme âge , & dans laquelle les deux témoins seront mis à mort. La mission des deux témoins & la conversion des Juifs se trouvent placées précisément dans la même position : & le parfait accord des symboles qui les annoncent en justifie l'application , & confirme la preuve qui en résulte.

Second signe : Le témoignage d'Osée touchant le retour futur des Juifs. Nous avons déjà fait remarquer que selon le témoignage d'Osée , (d) le Seigneur ne fera cesser la captivité de son peuple , ne guérira les blessures d'Israël , qu'après que Juda aura été moissonné par la main de Nabuchodonosor ; c'est-à-dire , que Dieu ne convertira les Juifs , & ne leur appliquera ainsi le fruit de la rédemption de Jesus-Christ , qu'après que le peuple Chrétien aura subi le fléau qui éclatera dans le sixieme âge. Voilà déjà un point sur lequel Osée s'accorde parfaitement avec S. Jean : *Sed & Juda , pone messem tibi , cum conver-*

I.  
Trois signes caractérisent le temps du rappel futur des Juifs. Premier signe : Le témoignage de S. Jean touchant les cent quarante-quatre mille Israélites marqués du sceau de Dieu.

II.  
Second signe : Le témoignage d'Osée touchant le retour futur des Juifs.

(a) *Eccli. XLVIII. 10.* — (b) *Apoc. VII. 1. & seqq.* — (c) Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise* , Art. I. n. 9. — (d) *Osée* , VI. 11.

*surus ero captivitatem populi mei, cum sanaturus ero Israel.* Mais ce n'est pas tout encore : S. Jean fait entendre que cet événement n'arrivera qu'à la fin du sixième âge, à l'extrémité des siècles ; & Osée le dit expressément. Personne n'ignore cette célèbre Prophétie d'Osée : (a) *Pendant long-temps les enfants d'Israël demeureront sans roi & sans prince, sans sacrifice & sans autel, sans éphod & sans théraphims. Et après cela les enfants d'Israël reviendront ; & ils chercheront le Seigneur leur Dieu & David leur Roi ; & ils recevront avec une frayeur respectueuse, le Seigneur & ses biens, A L'EXTRÉMITÉ DES JOURS. DIES MULTOS SEDEBUNT FILII ISRAEL SINE REGE ET SINE PRINCIPE, ET SINE SACRIFICIO ET SINE ALTARI, ET SINE EPHOD ET SINE THERAPHIM. ET POST HÆC REVERTENTUR FILII ISRAEL, ET QUÆRANT DOMINUM DEUM SUUM ET DAVID REGEM SUUM : ET PAVEBUNT AD DOMINUM ET AD BONUM EJUS IN NOVISSIMO DIERUM.* Les Peres & la plupart des Interpretes conviennent que c'est une Prophétie de l'état présent des Juifs & de leur retour futur : mais quelle est selon le Prophete l'époque de ce retour futur, & quand les enfants d'Israël reviendront-ils ? *A l'extrémité des jours : IN NOVISSIMO DIERUM.* En vain nous objecte-t-on encore ici l'équivoque de l'expression : l'équivoque est levée par le témoignage de S. Jean. Selon S. Jean, les deux témoins dont l'un fera Elie seront mis à mort par l'Antechrist : donc la conversion des Juifs qui sera le fruit de la mission d'Elie, sera intimement liée avec la persécution de l'Antechrist, laquelle éclatera immédiatement après que les Juifs auront été convertis : donc la conversion des Juifs n'arrivera qu'à la fin des siècles, & précisément à l'extrémité des jours : *IN NOVISSIMO DIERUM.* Les Peres l'ont ainsi pensé ; & nous avons fait remarquer ailleurs, (b) que S. Jérôme met une liaison si intime entre la conversion des Juifs & le dernier avènement de Jesus-Christ, qu'il sembleroit même ne pas séparer ces deux événements. Cependant il y aura en effet quelque intervalle ; & S. Jérôme ne pouvoit pas en douter : mais il comprenoit que cet intervalle seroit court ; & c'est aussi ce qui résulte de la combinaison des témoignages de S. Jean & de Daniel. Selon S. Jean & selon Daniel, la persécution de l'Antechrist ne doit durer que *quarante-deux mois*, (c) ou *trois ans & demi*, (d) ou *mille deux cents quatre-vingt-dix jours* ; (e) & heureux celui qui attendra & parviendra *jusqu'à mille trois cents trente-cinq jours*. (f) Selon S. Jean, c'est dans cette persécution que les deux témoins doivent être mis à mort après avoir prophétisé pendant *mille deux cents soixante jours*. (g) La mission des deux témoins & la persécution de l'Antechrist par qui ils doivent être mis à mort, n'occuperont donc tout au plus que les sept dernières an-

(a) *Osée*, III. 4. 5. — (b) Voyez dans la *Préface sur Michée*, n. 7. & 8. — (c) *Apoc.* XI. 2. — (d) *Dan.* XI. 7. — (e) *Ibid.* ψ. 11. — (f) *Ibid.* ψ. 12. — (g) *Apoc.* XI. 3. 7.

nées de la durée des siècles. La conversion des Juifs qui sera le fruit de la mission d'Elie l'un des deux témoins, arrivera donc dans l'intervalle de ces sept dernières années, & par conséquent bien réellement & bien littéralement à l'extrémité des jours : IN NOVISSIMO DIERUM.

Troisième signe : Le témoignage des anciens Prophetes touchant la réunion des deux maisons d'Israël & de Juda, figure de la réunion future du peuple Juif au peuple Chrétien. Les anciens Prophetes s'accordent pour annoncer le rappel de la maison d'Israël, & sa réunion avec la maison de Juda : mais où placent-ils cet événement ? à la fin de la captivité de Babylone. *En ce jour-là*, dit Isaïe, (a) *Le Seigneur étendra une seconde fois sa main pour posséder les restes de son peuple qui seront échappés à la violence des Assyriens, de l'Egypte.... & des isles de la mer. Il levera son étendard parmi les nations : il réunira ceux d'Israël qui avoient été chassés, & il rassemblera ceux de Juda qui avoient été dispersés. Alors la jalousie d'Ephraïm sera détruite, & l'inimitié de Juda cessera : Ephraïm ne sera plus envieux de Juda, & Juda ne combattra plus contre Ephraïm. En ces jours-là*, dit Jérémie, (b) *la maison de Juda, & la maison d'Israël avec elle, reviendront l'une & l'autre, & retourneront ensemble de la terre de l'Aquilon à la terre que j'ai donnée à vos peres. Je vais prendre les enfants d'Israël du milieu des nations où ils étoient allés*, dit le Seigneur par la bouche d'Ezéchiel : (c) *je les rassemblerai de toutes parts, je les ramènerai en leur pays, & je n'en ferai plus qu'un seul peuple dans leur terre & sur les montagnes d'Israël. Il n'y aura plus qu'un seul Roi qui les commandera tous ; & à l'avenir ils ne seront plus divisés en deux peuples ni en deux royaumes. Alors les enfants de Juda & les enfants d'Israël*, dit Osée, (d) *se rassembleront & se réuniront : ils s'établiront un même chef ; & ils s'élèveront de la terre, parce que le jour de Jezrahel sera grand.* Ce dernier mot d'Osée dévoile le mystère. A ne considérer que la lettre des Prophéties d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel, elles semblent n'annoncer que la réunion des deux maisons d'Israël & de Juda au temps de Cyrus. Mais premièrement ces Prophéties ne reçurent alors qu'un accomplissement très-imparfait, la maison d'Israël n'étant jamais pleinement revenue : secondement Osée élève ici sa voix, & annonçant de même la réunion des deux maisons d'Israël & de Juda, il fait bien entendre que cela ne regarde pas le temps de Cyrus, puisqu'il ajoute aussi-tôt que cela arrivera *parce que le jour de Jezrahel sera grand* : QUIA MAGNUS DIES JEZRAHEL. Qu'y a-t-il de commun, selon la lettre, entre le jour de Jezrahel & le temps de Cyrus ? Mais selon la remarque de S. Jérôme, (e) le nom de *Jezrahel*, qui signifie en Hébreu, *la semence, ou le germe de Dieu*, désigne ici

III.  
Troisième signe : Le témoignage des anciens Prophetes touchant la réunion des deux maisons d'Israël & de Juda, figure de la réunion future du peuple Juif au peuple Chrétien.

(a) *Isai. xl. 11. & seqq.* — (b) *Jerem. lll. 18.* Voyez la note sur ce texte dans la Préface sur *Ezéchiel*, n. 5. — (c) *Ezech. xxxvll. 21. 22.* — (d) *Osée, i. 11.* — (e) *Hieron. in Osée, 1. Et hac omnia fiunt quia magnus est dies seminis Dei, quod interpretatur Christus.*

Jesus-Christ même. Le jour de *Jezzrahel* est donc le jour de Jesus-Christ. C'est donc au jour de Jesus-Christ que doit être pleinement vérifié ce que les Prophetes ont annoncé de la réunion des deux maisons d'Israël & de Juda. La réunion des deux maisons d'Israël & de Juda si imparfaitement accomplie au temps de Cyrus, n'étoit donc que la figure de la réunion des deux peuples, du peuple Juif au peuple Chrétien, au jour de Jesus-Christ. Mais quel est ce jour ? Le Sauveur lui-même nous l'apprend dans l'Evangile, lorsqu'il dit à ses disciples : (a) *Ce qui est arrivé dans les jours de Noé, arrivera de même dans les jours du Fils de l'homme* : *ITA ERIT ET IN DIEBUS FILII HOMINIS. Les hommes mangeoient & buvoient ; ils épousoient des femmes, & les femmes prenoient des maris jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche, & alors le déluge survenant les fit tous périr.... Il en sera de même au jour où le Fils de l'homme paroîtra* : *SECUNDUM HÆC ERIT QUA DIE FILIUS HOMINIS REVELABITUR.* Et auparavant il avoit dit : (b) *Comme un éclair brille & se fait voir depuis un côté du ciel jusqu'à l'autre, ainsi paroîtra le Fils de l'homme en son jour* : *ITA ERIT FILIUS HOMINIS IN DIE SUA.* Et ce qu'il dit alors, il l'explique dans une autre occasion, lorsqu'il dit : (c) *Comme un éclair qui sort de l'Orient, paroît tout d'un coup jusqu'à l'Occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme* : *ITA ERIT ET ADVENTUS FILII HOMINIS.* Le jour du Fils de l'homme est donc particulièrement le jour de son avènement futur, le jour de son dernier avènement : *Ita erit Filius hominis IN DIE SUA.* Mais les jours qui précéderont le dernier avènement du Fils de l'homme seront aussi particulièrement les jours du Fils de l'homme : *Ita erit ET IN DIEBUS FILII HOMINIS.* Dans les jours qui précéderont son avènement, il fera éclater sa miséricorde sur les élus que sa grace formera soit d'entre les Juifs, soit d'entre les Gentils. Dans le jour de son avènement, il fera éclater sa puissance & sur les élus qu'il récompensera, & sur les méchants qu'il exterminera. Ces jours-là seront grands, où Jesus-Christ par sa grace également douce & puissante triomphera de l'incrédulité des Juifs, & attirera à lui une multitude innombrable de Gentils de toute nation : ces jours-là seront grands, où le peuple Chrétien ainsi renouvelé sera rempli de zèle & de force pour combattre contre l'enfer déchainé, & pour triompher de la violence la plus extrême jointe à la séduction la plus dangereuse : ces jours-là seront grands, où Jesus-Christ couronnera dans le ciel ses élus par une gloire proportionnée aux combats qu'ils auront soutenus, & aux victoires qu'ils auront remportées. Ainsi toutes ces choses arriveront *parce que le jour de Jezzrahel sera grand.* Et c'étoit aussi la pensée de S. Jérôme, qui reconnoissant dans ce texte même d'Osée une Prophétie du retour futur des Juifs, terminoit l'explication de ce texte par ces mots : » Et toutes ces

---

(a) *Luc. xvii. 26. 27. 30.* — (b) *Ibid. v. 24.* — (c) *Matth. xxiv. 27.*

» choses arriveront , parce que le jour de la semence de Dieu qui » signifie Jesus-Christ même , sera grand : « *Et hæc omnia fient , quia magnus est dies seminis Dei , qui interpretatur Christus.* Mais ce jour-là n'arrivera selon les anciens Prophetes & selon S. Jean , qu'à la fin de ce temps de calamité que S. Jean désigne sous le nom de *second malheur* , & que les anciens Prophetes annoncent sous le symbole de la captivité de Babylone. Ainsi sur ce point même S. Jean & les anciens Prophetes s'accordent parfaitement. Ce jour-là n'arrivera que dans les jours qui précéderont le dernier avènement de Jesus-Christ , & qui seront particulièrement les jours du Fils de l'homme , les jours du vrai Jezzrahel qui est tout ensemble Fils de Dieu & Fils de l'homme : *Quia magnus dies Jezzrahel.*

Ainsi selon le témoignage de S. Jean la conversion des Juifs n'arrivera qu'à la fin du sixieme âge , & à l'extrémité des jours selon l'expression même d'Osée , à la fin de ce malheur qui est annoncé par les anciens Prophetes sous le symbole de la captivité de Babylone , & qui après avoir commencé dans le sixieme âge ne se terminera qu'avec la durée des siècles. L'irruption qui éclatera dans le sixieme âge sera le commencement de ce malheur ; la persécution de l'Antechrist en sera la consommation : & c'est dans cet intervalle , c'est immédiatement avant cette persécution , qu'arrivera la conversion des Juifs , la fin des siècles étant alors très-proche , *urgente fine presentis seculi* , comme le dit S. Grégoire le Grand , (a) & comme toute la Tradition l'enseigne.

IV.  
Accord de ces trois signes , d'où résulte la confirmation du sentiment commun des Peres touchant le temps du rappel futur des Juifs.

### §. III. Signes de la persécution future de l'Antechrist.

Comme Elie est l'un des deux témoins qui doivent être mis à mort par la bête dans une persécution qui sera immédiatement suivie de l'avènement du Souverain Juge , & qui est par conséquent celle de l'Antechrist représenté par cette bête , (b) & comme le rappel des Juifs doit être immédiatement suivi de la grande tribulation , qui est la persécution même de l'Antechrist , représenté par ce souffle des quatre vents qui ne doit être suspendu que jusqu'à ce que les Juifs aient été rappelés , (c) il en résulte que la persécution de l'Antechrist est indirectement annoncée par les signes mêmes qui annoncent la mission d'Elie & la conversion des Juifs : mais à ces six premiers signes , on peut en ajouter huit autres qui annoncent spécialement la persécution de l'Antechrist , & qui contribuent à prouver qu'elle sera la consommation de ce fléau qui éclatera dans le sixieme âge , & qu'elle succédera immédiatement au rappel des Juifs.

I.  
Huit signes caractérisent le temps de la persécution de l'Antechrist. Premier signe : Le témoignage de saint Paul touchant l'apostasie qui doit précéder l'avènement de l'Antechrist.

Premier signe : Le témoignage de S. Paul touchant l'apostasie qui doit précéder l'avènement de l'Antechrist. *Le jour du Seigneur ne viendra*

(a) Greg. in Job. L. xxxv. p. 1158. = (b) Apoc. xi. 1. & seqq. = (c) Apoc. vii. 1. & seqq.

point, dit cet Apôtre, (a) que l'apostasie ne soit auparavant arrivée, & qu'on n'ait vu paroître l'homme de péché. Nous avons fait remarquer ailleurs (b) que cette apostasie même doit préparer les voies à l'homme de péché, c'est-à-dire, à l'Antechrist; que selon le témoignage même de l'Apôtre, dès son temps ce mystere d'iniquité commençoit de s'opérer; (c) qu'en effet les premières hérésies qui s'éleverent dès le temps des Apôtres jetterent les premières semences de cette apostasie dès le premier âge de l'Eglise; qu'elle s'est accrue par l'Arianisme & les autres grandes hérésies qui se sont élevées dans le second & le troisième âge; qu'elle s'est étendue au Midi & dans l'Orient par le Mahométisme & par le schisme des Grecs dans le quatrième âge; qu'elle a enlevé presque sous nos yeux les peuples du Nord par les dernières hérésies qui ont été l'époque du cinquième âge: qu'elle pénètre insensiblement jusqu'au milieu de nous par la dépravation des mœurs, par la licence des opinions, par l'esprit d'irreligion & d'incrédulité: que sera-ce donc de ce fléau qui éclatera dans le sixième âge, & qui selon S. Jean doit faire périr la troisième partie des hommes, (d) peut-être autant par l'apostasie que par l'épée; car c'est aussi au temps de ce fléau, que S. Jean voit les étoiles du ciel tomber sur la terre comme lorsque le figuier étant agité par un grand vent laisse tomber ses figues vertes: (e) la chute des étoiles est un symbole d'Apostasie; & il est aisé de concevoir qu'une irruption d'Orientaux, c'est-à-dire, de Mahométans & d'infidèles, entraînera bientôt après soi l'apostasie ouverte d'une multitude de Chrétiens prévaricateurs, qui déjà pervertis dans le cœur, conservent à peine les dehors de la Religion de Jesus-Christ. Ne sera-ce donc pas précisément alors qu'il sera vrai de dire ce que disoit prématurément S. Cyrille de Jérusalem: (f) » Voilà l'apostasie; & il ne » nous reste plus que d'attendre l'ennemi de Jesus-Christ: Ἄνθρωπος τίνος ἐστὶν ἢ » ἀπιστίας, ἢ μίλλης προσδύναται ἰχθύνει.

II.  
Second signe:  
Témoignage  
de saint Paul  
touchant ce qui  
retarde l'avé-  
nement de  
l'Antechrist.

Second signe: Le témoignage de S. Paul touchant ce qui retarde l'avènement de l'Antechrist. Vous savez bien, dit l'Apôtre écrivant aux Thessaloniens, (g) vous savez bien ce qui empêche que l'homme de péché ne vienne, afin qu'il paroisse en son temps. Car le mystere d'iniquité se forme dès-à-présent: seulement que celui qui tient maintenant, tienne jusqu'à ce qu'il soit ôté du monde; & alors paroîtra cet impie, & le reste. Nous avons fait remarquer ailleurs, (h) que selon l'opinion commune des Pères, l'Apôtre annonce ici la ruine de l'Empire Romain comme l'un des principaux signes de l'avènement de l'Antechrist; que cet Empire relevé par Charlemagne dans l'Occident subsiste encore aujourd'hui dans l'Alle-

(a) 1. Theff. 11. 3. — (b) Voyez la Préface sur la II. Epître aux Thessaloniens, & la Dissert. sur l'Antechrist, à la tête de cette Epître. — (c) 2. Theff. 11. 7. — (d) Apoc. 11. 15. 18. — (e) Apoc. vi. 13. — (f) Cyrill. Hieros. Catech. 11. — (g) 2. Theff. 11. 6. & seqq. — (h) Voyez la Préface sur la II. Epître aux Thessaloniens, & la Dissertation sur l'Antechrist, à la tête de cette Epître.

magne ; que selon la remarque de Malvenda , cela étant ainsi , nous devons comprendre que la pensée claire & certaine de S. Paul & des Peres est que ce sera la ruine de cet Empire même qui sera le signe le plus prochain de l'avènement de l'Antechrist : (a) *Restat igitur ut intelligamus hanc esse certam & perspicuam Pauli Patrumque mentem : Cùm certum sit Romanum ipsum imperium.... ad hæc usque nostra tempora in Germania adhuc stare..... non venturum Antichristum , nisi priùs hoc ipsum Imperium Romanum quod hodieque subsistit , tollatur penitus de mundo : ... sublato autem omninò Imperio Romano , mox revelandum Antichristum.* Or il est aisé de comprendre que l'un des effets de cette irruption qui éclatera dans le sixieme âge ; de cette irruption qui selon S. Jean doit venir de l'Euphrate , de l'Orient ; de cette irruption qui sera le commencement de ce malheur dont la persécution de l'Antechrist sera la consommation ; il est aisé de comprendre que l'un des effets de cette irruption sera précisément la ruine de cet Empire , au temps où les ennemis du nom Chrétien inondant de nouveau la Chrétienté prépareront les voies à cet impie qui doit dominer sur toute nation & sur tout peuple ; enforte qu'à la vue de cette révolution , on pourra dire alors ce que disoit prématurément S. Jérôme : (b) » Cet Empire qui » autrefois occupoit presque toute l'étendue du monde connu , dispa- » roît enfin entièrement , & nous ne comprenons pas que l'Antechrist » approche : *Qui tenebat , de medio fit , & non intelligimus Antichristum » appropinquare.* «

Troisième signe : Le témoignage de S. Jean touchant les caractères de cette grande tribulation qui doit succéder à la conversion des Juifs. (c) Nous avons fait remarquer , (d) que la dénomination même de cette tribulation qui est appelée par distinction *la grande tribulation* , désigne assez manifestement la persécution de l'Antechrist , qui sera en effet la plus grande tribulation , que jamais l'Eglise ait éprouvée ; que cette tribulation porte encore un des caractères distinctifs de la persécution de l'Antechrist , qui est d'être universelle , puisqu'une multitude innombrable d'élus de toute nation & de tout peuple doit y passer , & qu'elle est auparavant représentée par le souffle des quatre vents suspendus ; que cette tribulation suivra de bien près la conversion des Juifs , puisqu'elle ne sera suspendue que jusqu'à ce que la conversion des Juifs soit opérée , & que toute la multitude des élus appelés alors de toute nation doit l'éprouver. *Qui sont ceux-ci ?* dit S. Jean , parlant de cette multitude innombrable qui paroît devant le trône immédiatement après que les cent quarante-quatre mille Israélites ont été marqués du sceau du Dieu vivant ; & *d'où sont-ils venus ?* Et on lui répond : *Ce sont ceux qui ont passé par la grande tribulation : Οὗτοι εἰσι οἱ ἔρχόμενοι ἐκ τῆς θλίψεως τῆς μεγάλης.*

III.  
Troisième signe : Le témoignage de S. Jean touchant les caractères de cette grande tribulation qui doit succéder à la conversion des Juifs.

(a) Malvenda , de Antichr. lib. v. c. 18. — (b) Hieron. Ep. ad Ageruch. — (c) Apoc. vii. 14. — (d) Voyez la Dissertation sur les sept âges de l'Eglise , Art. I. n. 11.

IV.  
Quatrième signe : Le témoignage de S. Jean touchant les caractères de la persécution dans laquelle les deux témoins doivent être mis à mort.

Quatrième signe : Le témoignage de S. Jean touchant les caractères de la persécution dans laquelle les deux témoins doivent être mis à mort. (a) Nous avons fait remarquer, (b) que cette persécution sera la consommation de ce second malheur dont le commencement sera le fléau qui doit éclater dans le sixième âge; qu'elle succédera de bien près à la conversion des Juifs, puisque les deux témoins dont l'un sera Elie ministre du rappel des Juifs, y seront mis à mort; & qu'enfin après ce malheur dont cette persécution sera la consommation, il n'y en a point d'autre que le troisième & dernier malheur qui est l'avènement du Souverain Juge, d'où il résulte clairement que cette persécution est celle de l'Antechrist représenté par cette bête même par laquelle les deux témoins doivent être mis à mort. *Après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, dit S. Jean, la bête qui monte de l'abîme, leur fera la guerre, les vaincra, & les tuera : BESTIA QUÆ ASCENDIT DE ABYSSO, FACIET ADVERSUM EOS BELLUM, ET VINCET ILLOS ET OCCIDET EOS.*

V.  
Cinquième signe : Le témoignage de S. Jean touchant les préparatifs du combat du grand jour du Dieu tout-puissant.

Cinquième signe : Le témoignage de S. Jean touchant les préparatifs du combat du grand jour du Dieu tout-puissant. (c) Nous avons fait remarquer, (d) que comme c'est entre l'ouverture du sixième & du septième sceau que se trouve placée la conversion des Juifs, & entre le son de la sixième & de la septième trompette la mission des deux témoins, c'est aussi entre l'effusion de la sixième & de la septième coupe, que sont montrés les préparatifs du combat du grand jour du Dieu tout-puissant. C'est après que le grand fleuve d'Euphrate a été desséché pour ouvrir le chemin aux rois qui doivent venir de l'Orient, que paroissent ensemble *le dragon, la bête & son faux-Prophète*, de la bouche desquels sortent *trois esprits de démons, qui font des prodiges, & qui vont vers les rois de toute la terre pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant*, c'est-à-dire, pour les réunir tous dans le même dessein de faire la guerre aux Saints, pour les exciter tous à fouler aux pieds la ville sainte, pour les animer tous contre l'Eglise de Jesus-Christ, pour faire souffler sur la terre les quatre vents jusques-là suspendus, en un mot pour faire tomber sur le peuple fidèle cette persécution universelle & extrême qui est appelée par distinction *la grande tribulation*. Ainsi s'accordent parfaitement les trois témoignages de S. Jean : ainsi ces trois témoignages se réunissent pour prouver que la persécution de l'Antechrist succédera au fléau qui éclatera dans le sixième âge : & que la fin de tout cela sera le combat du grand jour du Dieu tout-puissant, lorsque le démon ayant excité contre l'Eglise de Jesus-Christ la guerre la plus cruelle & la plus universelle, Jesus-Christ

---

(a) *Apoç. xi. 7.* == (b) Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, Art. II. n. 11. == (c) *Apoç. xvi. 14.* == (d) Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, Art. III. n. 8.

descendra des cieus, & remportera la victoire la plus complete, en exterminant l'Antechrist, son faux-Prophete, & toute la multitude de ceux qui auront corrompu la terre, & les précipitant tous avec le démon dans l'enfer pour toute l'éternité. Le voilà donc ce grand jour du Dieu tout-puissant, ce grand jour de Jezrahel, dont Osée nous parle : (a). *Quia magnus dies Jezrahel.* Il est donc vrai que ce grand jour est celui de l'avènement du Fils de l'homme; ce jour où doit se terminer le combat de la bête & de ses armées contre Jesus-Christ & contre son armée; ce jour où doit se terminer cette guerre cruelle des rois de toute la terre soulevés contre l'Eglise de Jesus-Christ, par l'instigation de ces esprits de démon fortis de la gueule du dragon, de la gueule de la bête, & de la bouche du faux-Prophete: *VIDI DE ORE DRACONIS, ET DE ORE BESTIÆ, ET DE ORE PSEUDOPROPHETÆ SPIRITUS TRES IMMUNDOS IN MODUM RANARUM. SUNT ENIM SPIRITUS DÆMONIORUM FACIENTES SIGNA, ET PROCEDUNT AD REGES TOTIUS TERRÆ CONGREGARE ILLOS IN PRÆLIUM AD DIEM MAGNUM OMNIPOTENTIS DEI.*

Sixieme signe : Le témoignage de S. Jean touchant le dernier combat de la bête contre le Verbe de Dieu. *Je vis le ciel ouvert*, dit saint Jean, (b) & *il parut un cheval blanc; & celui qui étoit dessus s'appelloit le Fidele & le Véritable, qui juge & qui combat justement. Ses yeux étoient comme une flamme de feu; il y avoit sur sa tête plusieurs diadèmes, & il avoit un nom écrit que nul ne connoît que lui seul. Il étoit vêtu d'une robe teinte de sang, & il s'appelle le Verbe de Dieu. Les armées qui sont dans le ciel le suivoient sur des chevaux blancs, vêtus d'un lin blanc & pur. Et il sortoit de sa bouche une épée tranchante pour en frapper la terre. Car c'est lui qui gouverne les nations avec une verge de fer; & c'est lui qui foule la coupe du vin mortel de la colere du Dieu tout-puissant. Et il avoit ce nom écrit sur son vêtement & sur sa cuisse : Le Roi des Rois & le Seigneur des Seigneurs. Alors je vis un Ange qui étoit dans le soleil, qui cria à haute voix en disant à tous les oiseaux qui voloient par le milieu de l'air : Venez, & assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu, pour manger la chair des rois, la chair des officiers de guerre, la chair des puissants, la chair des chevaux & de ceux qui sont dessus, & la chair de tous les hommes libres & esclaves, petits & grands. Et je vis la bête & les rois de la terre & leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui étoit sur le cheval blanc & à son armée. Et la bête fut prise, & avec elle le faux-Prophete qui avoit fait des prodiges devant elle, par lequel il avoit séduit ceux qui avoient le caractère de la bête, & qui avoient adoré son image : & ces deux furent jetés tout vivants dans l'étang brûlant de feu & de soufre. Le reste fut tué par l'épée qui sortoit de la bouche de celui qui étoit monté sur le cheval blanc; & tous les oiseaux du ciel se foulèrent de leur chair. Voilà donc ce combat du grand jour du*

VI.  
Sixieme signe :  
Le témoignage  
de saint Jean  
touchant le  
dernier combat  
de la bête contre  
le Verbe  
de Dieu.

(a) Osée, 1. 11. = (b) Apoc. XIX. 11. & seq.

Dieu tout-puissant : d'un côté le Verbe de Dieu & les armées célestes ; de l'autre la bête & les rois de la terre avec leurs armées. La fin de ce combat sera le grand souper de Dieu , lorsque la bête & son faux-Prophete ayant été précipités tout vivants dans l'étang de feu , les rois & leurs armées seront tués par l'épée qui sort de la bouche du Verbe de Dieu , c'est-à-dire , par l'anathème même que Jesus-Christ prononcera contr'eux ; & aussi-tôt ils seront livrés en proie aux oiseaux du ciel qui se fouleront de leur chair , c'est-à-dire , aux puissances de l'air , aux démons mêmes , qui exerceront sur eux les jugements de la justice du Seigneur , en contribuant à les tourmenter dans toute l'éternité. Et cette affreuse & terrible catastrophe est appelée *le grand souper de Dieu* , ou comme porte le Grec , *le souper du grand Dieu* , parce que comme le souper termine au soir les travaux du jour , de même toute la suite des événements qui auront partagé la durée des siècles sera enfin terminée par cette affreuse catastrophe.

VII.  
Septieme si-  
gne : Le té-  
moignage de  
S. Jean tou-  
chant le der-  
nier combat du  
dragon au tems  
de la conspira-  
tion de Gog &  
Magog.

Septieme signe : Le témoignage de S. Jean touchant le dernier combat du dragon , au temps de la conspiration de Gog & Magog. Ce témoignage fait partie de la vision du Chap. XX. de l'Apocalypse : mais pour entendre cette vision , il faut se rappeler celle du Chap. XII. Ces deux visions renferment toute l'histoire des combats du dragon : & selon le témoignage même de S. Jean , ce dragon est *l'ancien serpent qui est appelé diable & satan* : cela est répété dans les deux Chapitres. (a) Voici donc d'abord la vision du Chap. XII. sur laquelle je passerai rapidement. *Il parut un grand prodige dans le ciel* , dit S. Jean : (b) *Une femme qui étoit environnée du soleil , qui avoit la lune sous ses pieds , & sur sa tête une couronne de douze étoiles. Elle étoit grosse , & elle crioit comme étant en travail , & sentant les douleurs de l'enfantement.* L'enfant qui va sortir du sein de cette femme , la caractérisera , & fera connoître qu'elle représente , comme le pensoit saint Augustin , cette ancienne cité de Dieu , qui comprend toute la société des justes , & qui a commencé dans le juste Abel , de même que la cité des méchants a commencé dans Caïn : (c) *Hæc mulier antiqua est civitas Dei... Hæc civitas initium habet ab ipso Abel , sicut mala civitas à Cain.* Elle étoit environnée du soleil , c'est-à-dire , du soleil de justice ; *Illa mulier sole cooperiebatur , sole ipso justitia.* Elle étoit couverte de la lumière & de la protection de celui qui devoit naître du milieu d'elle dans la plénitude des temps , & dont elle portoit ainsi la chair dans son sein : *Illa mulier , civitas Dei , ejus luce protegebatur , cujus carne gravidabatur.* Elle avoit la lune sous ses pieds. S. Augustin qui a vécu long-temps avant Mahomet & son Empire , ne pouvoit pas prévoir ce que pourroit signifier ce symbole : le croissant est l'enseigne militaire des Turcs , & par conséquent le symbole le plus naturel de l'Empire Antichrétien , selon la remarque

(a) *Apoc. XII. 9. XX. 2.* == (b) *Apoc. XII. 1. & seqq.* == (c) *Aug. in Ps. CXLII. n. 3.*  
de

de M. de la Chétardie. (a) Cette femme étoit donc environnée du soleil, & elle avoit la lune sous ses pieds : elle étoit couverte de la protection du Verbe de Dieu, & elle avoit sous ses pieds l'empire ennemi de Jesus-Christ. Sur sa tête étoit une couronne de douze étoiles, symbole des douze Apôtres qui font la couronne & la gloire de cette cité sainte. *Un autre prodige parut ensuite dans le ciel : Un grand dragon roux qui avoit sept têtes & dix cornes, & sept diadèmes sur ses têtes. Il entraînoit avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, & il les fit tomber du ciel sur la terre. Ce dragon s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter, afin que lorsqu'elle auroit enfanté, il dévorât son fils.* Ce dragon est donc le diable : il a sept têtes & dix cornes ; c'est-à-dire, qu'il anime lui-même les sept têtes & les dix cornes de la bête : ces sept têtes représentent, selon S. Jean, (b) sept rois, c'est-à-dire, les six principaux tyrans qui ont persécuté l'Eglise dans les trois premiers siècles, savoir, Néron, Domitien, Dece, Valérien, Aurélien, Dioclétien, & le septième qui ne paroitra que pour un peu de temps à la fin des siècles, c'est-à-dire, l'Antechrist : ces dix cornes représentent selon S. Jean, (c) dix rois qui haïront la prostituée & combattront contre l'Agneau ; ce sont les rois Barbares qui ont désolé l'Empire Romain & persécuté l'Eglise de Jesus-Christ. Ce dragon entraînoit la troisième partie des étoiles, & les faisoit tomber en terre, symbole de la chute des Anges apostats entraînés par Lucifer leur chef. Ce dragon s'arrêta devant la femme, & elle enfanta un enfant mâle qui devoit gouverner toutes les nations avec une verge de fer, & son fils fut enlevé à Dieu, & au trône de Dieu. S. Jean vient lui-même de nous dire que celui qui doit gouverner les nations avec une verge de fer, est le Verbe de Dieu : (d) cet enfant mâle est donc le Verbe de Dieu ; c'est Jesus-Christ même : & en effet il est enlevé à Dieu, & au trône de Dieu, où Jesus-Christ a été enlevé au jour de son ascension glorieuse. Or la femme s'enfuit dans le désert, où elle avoit un lieu que Dieu lui avoit préparé, afin qu'on l'y nourrit durant mille deux cents soixante jours. Après que Jesus-Christ eut commencé d'exercer sur la terre sa puissance par la prédication de ses Apôtres, les Chrétiens qui formoient l'Eglise de Jérusalem, se virent obligés de s'enfuir dans le désert de l'Arabie, & de se retirer dans la petite ville de Pella, où Dieu leur avoit préparé une retraite pour les mettre à couvert des vengeances qu'il fit éclater sur Jérusalem durant trois ans & demi, qui forment douze cents soixante jours, depuis l'an 66. de l'Ere Chrétienne Vulgaire, où commença d'éclater la dernière guerre des Romains contre les Juifs, jusqu'à l'an 70. où la ville de Jérusalem fut prise & le temple brûlé. Après quoi l'Eglise répandue dans toutes les nations se vit exposée aux combats du dragon

(a) Explic. de l'Apoc. IV. Age. == (b) Apoc. xvii. 9. & 10. == (c) Apoc. xvii. 12. & 16. == (d) Apoc. xix. 15.

qui vont être décrits. *Il se donna, dit S. Jean, une grande bataille dans le ciel. Michel & ses Anges combattoient contre le dragon, & le dragon avec ses anges combattoient contre lui. Mais ceux-ci furent les plus foibles; & depuis ce temps-là ils ne parurent plus dans le ciel. Et ce grand dragon, cet ancien serpent qui est appelé diable & satan, qui séduit tout le monde fut précipité du ciel en terre, & ses anges avec lui. Voilà la chute de l'idolatrie: le dragon a été précipité du ciel en terre avec ses Anges, lorsque le démon a cessé d'être l'objet du culte impie qu'il se faisoit rendre sous le nom des fausses divinités que les Païens adoroient. Et j'entendis, continue S. Jean, une grande voix dans le ciel, qui dit: C'est maintenant qu'est établi le salut & la force & le regne de notre Dieu & la puissance de son Christ, parce que l'accusateur de nos freres, qui les accusoit jour & nuit devant notre Dieu a été précipité; & ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, & par la parole à laquelle ils ont rendu témoignage; & ils ont renoncé à l'amour de la vie jusqu'à vouloir bien souffrir la mort. Il est aisé de reconnoître là la victoire des Martyrs de Jesus-Christ dès le commencement du Christianisme. Cette voix continue: C'est pourquoi, cieux, réjouissez-vous, & vous qui y habitez. Malheur à la terre & à la mer, parce que le diable est descendu vers vous dans une grande colere, sachant que son temps doit être court. Le démon voyant les premiers coups portés à l'idolatrie par la prédication même des Apôtres, comprend qu'elle va bientôt être entièrement renversée, & il va se hâter de répandre sa fureur sur le peuple fidele. Le dragon donc voyant qu'il avoit été précipité sur la terre, poursuit la femme qui avoit mis au monde l'enfant mâle. Mais on donna à la femme deux ailes d'un grand aigle, afin qu'elle s'envolât au désert en son lieu, où elle est nourrie un temps, deux temps & la moitié d'un temps, hors de la présence du serpent. Voilà les persécutions que l'Eglise eut à souffrir de la part des Empereurs Païens suscités contr'elle par le démon. L'Eglise ainsi persécutée se vit plus d'une fois obligée de s'enfuir dans le désert: c'étoit là le refuge ordinaire des Chrétiens dans les persécutions. Mille deux cents soixante jours forment trois ans & demi: c'est le terme que Dieu prescrit aux persécutions que son Eglise devoit souffrir de la part des Païens dans ces premiers siècles: plusieurs de ces persécutions ne remplirent pas même cette durée: celle de Valérien fut précisément de trois ans & demi; & celle de Dioclétien qui semble avoir duré dix ans, fut partagée en trois intervalles. Alors le serpent jeta de sa gueule après la femme comme un fleuve pour l'entraîner & la submerger dans ses eaux. A la fureur des Empereurs Païens se joignit celle de leurs peuples idolâtres qui semblables à un fleuve impétueux poursuivoient les Chrétiens jusques dans les solitudes. Mais la terre aida la femme; & ayant ouvert sa bouche, elle engloutit le fleuve que le dragon avoit vomé de sa gueule. La puissance terrestre vient enfin au secours de l'Eglise. Constantin ouvre la bouche, & arrête la persécution. Et le dragon se mit en colere contre la femme, & il alla faire*

La guerre à ses autres enfants qui gardent les commandements de Dieu, & qui demeurent fermes dans la confession de Jesus-Christ. Le démon chassé des provinces de l'Empire d'Occident, où Constantin protégeoit l'Eglise de Jesus-Christ, se réfugie au Midi & en Orient, où il suscite contre Constantin, trois Princes qui successivement lui déclarent la guerre, savoir, Maxence, Maximin & Licinius, qui continuoient de favoriser l'idolatrie. Enfin le dragon s'arrêta sur le sable de la mer; & selon la remarque de M. de la Chétardie, ce fut aussi sur les bords du Bosphore que fut défait Licinius dernier protecteur de l'idolatrie; ce fut là que le démon vit expirer tous ses efforts. Mais alors qu'arrivera-t-il? c'est ce qui fut montré à saint Jean dans la vision du Chapitre XX.

Je vis descendre du ciel un Ange qui avoit la clef de l'abîme, & une grande chaîne en sa main, dit S. Jean. (a) Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable & satan, & l'enchaîna pour mille ans; & l'ayant jeté dans l'abîme, il ferma l'abîme & le scella sur lui, afin qu'il ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis, après lesquels il doit être délié pour un peu de temps. On a vu d'abord le dragon précipité du ciel en terre, où il a combattu contre la femme; le voici maintenant précipité dans l'abîme, où il demeure enchaîné pour un temps limité. Sa chute étoit le symbole de la chute de l'idolatrie; ses combats représentoient ceux du démon contre l'Eglise dans les trois premiers siècles. L'idolatrie est enfin entièrement détruite; les persécutions ont cessé; le dragon est enchaîné & précipité dans l'abîme pour mille ans, afin que jusques-là il ne séduise plus les nations, qu'il ne les entraîne plus dans l'idolatrie jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis. Ce n'est pas qu'immédiatement après ces mille ans la séduction de l'idolatrie doive aussi-tôt recommencer; mais mille ans entiers s'écouleront avant que le démon reçoive le pouvoir de séduire de nouveau les nations, de renouveler le regne de l'idolatrie: mille ans entiers s'écouleront avant même que l'abîme soit ouvert & que le dragon soit déchaîné. Et je vis, continue S. Jean, des trônes & des personnes qui s'assirent dessus, & la puissance de juger leur fut donnée. Je vis aussi les âmes, (Prenez garde à ce mot qui est décisif contre les Millénaires, *Animas*, ceci ne regarde que les âmes des bienheureux: ) Je vis les âmes de ceux qui avoient eu la tête tranchée pour le témoignage qu'ils avoient rendu à Jesus & pour la parole de Dieu, & qui n'avoient point adoré la bête ni son image, ni n'en avoient point reçu le caractère sur leur front & dans leurs mains, qui devoient vivre & régner avec Jesus-Christ pendant mille ans. Les autres morts ne rentreront point dans la vie jusqu'à ce que mille ans soient accomplis. C'est là la première résurrection. Heureux & saint est celui qui aura part à la première résurrection, parce que la

(a) Apoc. xx. 1. & seqq.

*seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux ; mais ils seront prêtres de Dieu & de Jesus-Christ , & ils régneront avec lui pendant mille ans.* La premiere résurrection est donc cette vie bienheureuse & immortelle dans laquelle sont entrées spécialement les ames des Martyrs de Jesus-Christ , qui n'ont point adoré la bête ni son image , c'est-à-dire , qui n'ont point pris de part à l'idolatrie qui dominoit dans les premiers siècles , lorsque le dragon & la bête , le démon & l'Empire idolâtre , livroient leurs premiers combats contre l'Eglise de Jesus-Christ. Ces ames saintes & fideles sont entrées dans la vie , & elles regnent avec Jesus-Christ ; elles sont assises avec lui sur son trône , (a) & elles exercent avec lui la puissance que son Pere lui a donnée sur les nations : (b) elles ont part à son sacerdoce & à son regne ; elles regnent avec lui sur la terre. (c) Et ce regne durera mille ans ; Jesus-Christ & ses Saints ont combattu pendant trois siècles contre l'idolatrie dominante : l'idolatrie est détruite , & Jesus-Christ regne en la personne des Princes Chrétiens depuis Constantin , qui est demeuré seul à la tête de l'Empire par la défaite entière de Licinius en 324. Ce regne a duré mille ans entiers : & nous avons fait remarquer que ce n'est qu'après l'expiration de ces mille ans que la puissance Ottomane parvient à entamer le regne des Princes Chrétiens , par l'extinction entière de l'Empire d'Orient en 1453. *Et après que mille ans seront accomplis , continue S. Jean , satan sera délié & délivré de sa prison : & il en sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre coins du monde , Gog & Magog , pour les assembler au combat : & leur nombre égalera celui du sable de la mer.* Voilà donc encore une fois ce combat où doivent se trouver les rois de toute la terre avec leurs armées , ou ce qui est la même chose les nations qui sont aux quatre coins du monde avec leurs rois : voilà donc encore une fois ce combat du grand jour du Dieu tout-puissant. Quand doit-il arriver ? après que les mille ans seront accomplis. Ces mille ans ont pour époque l'enchaînement du dragon sous le regne de Constantin , & au temps de la défaite de Licinius en 324 : par conséquent ils ont été révolus & accomplis vers la fin du quatrième âge de l'Eglise : & dès le cinquième âge au son de la cinquième trompette , voilà une étoile qui tombe du ciel , la clef du puits de l'abîme lui est donnée ; elle ouvre le puits de l'abîme , & déjà il s'éleve de ce puits une fumée épaisse d'où sort une nuée de sauterelles : M. de la Chétardie pense que cela marque le Luthéranisme : quoi qu'il en soit , cela appartient toujours au cinquième âge , puisque cela est annoncé au son de la cinquième trompette. Et selon S. Jean c'est à la fin du sixième

---

(a) *Apoc. 111. 21. Qui vicerit , dabo ei sedere mecum in trono meo , &c. = (b) Apoc. 11. 26. 28. Qui vicerit . . . dabo illi potestatem super gentes . . . sicut & ego accepi à Patre meo. = (c) Apoc. v. 10. Fecisti nos Deo nostro regnum (vel , reges) & sacerdotes , & regnabimus super terram.*

## SUR LE SIXIEME AGE DE L'EGLISE. 765

âge que doit se former ce soulèvement universel, qui sera terminé par le combat du grand jour du Dieu tout-puissant. Ainsi tout se suit : les mille ans expirent à la fin du quatrième âge ; l'abîme est ouvert dans le cinquième âge ; satan sera délié à la fin du sixième âge. C'est alors qu'il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, *Gog & Magog*. » Entre ces peuples séduits, dit ici M. de la Chétardie, *Gog & Magog* tiendront le premier rang. Qu'on lise les Chapitres XXXVIII. & XXXIX. de la prophétie d'Ezéchiel, & l'on y verra tout le détail de cette dernière persécution, & de la vengeance que Dieu fera de ces impies. Mais quelles seront les nations désignées par *Gog & Magog*? Dieu le fait. « M. de la Chétardie suppose que ces noms de *Gog & Magog* désignent ici deux nations. Mais suivons l'ouverture qu'il nous présente lui-même : lisons la Prophétie d'Ezéchiel, & nous y verrons que *Gog* est le nom du chef de l'entreprise, *Magog* le nom du pays où ce Prince domine, ou ce qui revient au même sens, le nom du peuple qui habite ce pays : or le chef de l'entreprise dont il s'agit ici sera l'Antechrist : *Gog* pourroit donc être ici l'Antechrist même ; *Gog & Magog* pourroient être l'Antechrist & l'Empire Antichrétien, à la tête duquel cet impie se trouvera placé. Ainsi séduire les nations qui sont aux quatre coins du monde, & *Gog & Magog*, pour les assembler au combat : c'est soulever contre le Seigneur & contre son Christ, & réunir pour cela dans un même dessein l'Antechrist & son empire & toutes les nations de la terre. *Je les vis*, continue S. Jean, *se répandre sur la terre, & environner le camp des Saints, & la ville chérie de Dieu. Mais il descendit du ciel un feu envoyé de Dieu qui les dévora, & le diable qui les séduisoit fut jetté dans l'étang de feu & de soufre où étoit la bête & le faux-Prophete ; & ils seront tourmentés jour & nuit dans les siècles des siècles.* La bête & le faux-Prophete y seront jettés d'abord tout vivants : le feu vengeur qui doit précéder Jesus-Christ dans son avènement dévorera cette multitude innombrable soulevée contre lui & contre son Eglise : le diable sera jetté dans l'étang de feu, & tous ceux qu'il aura séduits, y seront jettés après lui pour y être éternellement tourmentés. C'est donc ici vraiment la dernière catastrophe : le combat du grand jour du Dieu tout-puissant est donc celui dont cette grande catastrophe fera le terme. Ce combat est donc la persécution même de l'Antechrist : la persécution de l'Antechrist terminera donc le sixième âge terminé par ce combat.

Huitième signe : Le témoignage d'Ezéchiel touchant la conspiration de *Gog*, figure de la conspiration de l'Antechrist. Nous ne rapporterons ici que le précis du témoignage de ce Prophete, qui s'exprime en ces termes : (a) *Le Seigneur me parla, & me dit : Fils de l'homme, tournez le visage contre Gog qui est dans la terre de Magog;... & pro-*

VIII;  
Huitième signe : Le témoignage d'Ezéchiel touchant la conspiration de

(a) *Ezech. xxxviii. 1. & seqq.*

Gog, figure  
de la conspira-  
tion de l'Ante-  
christ.

phétisez contre lui en disant : Je viens à toi, Gog ; ..... je te ferai sortir, toi & toute ton armée ; ..... & beaucoup de peuples seront avec toi..... Tu viendras dans une terre dont les habitants auront été sauvés de l'épée, & rassemblés d'entre plusieurs peuples ; tu viendras sur les montagnes d'Israël qui étoient depuis long-temps désolées.... Tu y viendras alors, & tu parotras comme une tempête & comme un tourbillon pour couvrir la terre..... Tu ne penseras qu'à t'enrichir des dépouilles, à enlever un grand butin, & à porter ta main cruelle contre ceux qui après avoir été abandonnés, auront été rétablis ; contre un peuple qui aura été rassemblé des nations, & qui commencera d'habiter au milieu du monde.... Tu seras dans les derniers jours, & je te ferai venir sur ma terre, afin que les nations me connoissent, lorsqu'à leurs yeux j'aurai fait paroître sur toi ma sainteté par l'éclat de mes jugements..... J'appellerai l'épée contre Gog sur toutes mes montagnes, dit le Seigneur..... J'entrerai en jugement avec lui ; ..... & je répandrai des pluies de feu & de soufre, sur Gog, sur son armée, & sur tous les peuples qui seront avec lui. Je ferai voir ma grandeur ; je signalerai ma sainteté ; je me ferai connotre aux yeux de plusieurs peuples ; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur. Nous avons justifié ailleurs (a) l'opinion de D. Calmet, qui pense que cette Prophétie regarde selon le sens littéral & immédiat, Cambyse fils de Cyrus, roi de Perse. Mais en même temps nous avons fait remarquer que cette Prophétie a tant de rapports avec celle de S. Jean, qu'il y a bien lieu de croire que la conspiration de Cambyse annoncée par Ezéchiel, étoit une figure de la conspiration de l'Antechrist annoncée par S. Jean. De part & d'autre, on y voit Gog & Magog ; on y voit une armée nombreuse qui est composée de beaucoup de peuples, qui s'éleve comme un tourbillon pour couvrir la terre, & qui périt par une pluie de feu qui tombe sur elle. Mais quand cette conspiration éclatera-t-elle ? Dans les derniers jours : IN NOVISSIMIS DIEBUS : ou selon l'expression de l'Hébreu à la lettre : Dans l'extrémité des jours : IN NOVISSIMO DIERUM : (b) Dans l'extrémité des années : IN NOVISSIMO ANNORUM. (c) Car cela est ainsi répété deux fois : & c'est aussi précisément le caractère de la conspiration de l'Antechrist. Mais ce n'est pas tout encore : Tu viendras, dit le Seigneur, (d) dans une terre dont les habitants auront été sauvés de l'épée, & rassemblés d'entre plusieurs peuples ; tu viendras sur les montagnes d'Israël qui étoient depuis long-temps désolées.... Tu ne penseras qu'à porter ta main cruelle contre ceux qui après avoir été ravagés auront été rétablis ; contre un peuple qui aura été rassemblé des nations, & qui commencera d'habiter au milieu du monde. On a vu que selon S. Jean la conspiration de l'Antechrist est représentée par ce souffle des quatre vents qui doit s'élever après que les cent

(a) Voyez la *Dissertation sur Gog & Magog*, à la tête de la Prophétie d'Ezéchiel.

== (b) *Ezech.* xxxviii. 16. באחרית הימים == (c) *Ezech.* xxxviii. 8. באחרית השנים

== (d) *Ezech.* xxxviii. 8. & 11.

quarante-quatre mille Israélites auront été marqués du sceau de Dieu , & par cette grande tribulation par laquelle doit passer cette multitude innombrable d'élus rassemblés alors de toute nation & de tout peuple. Ezéchiel s'y accorde. Cette persécution sera , selon S. Jean , la consommation d'un malheur qui aura eu pour époque ce fléau représenté sous le symbole de l'irruption d'une cavalerie nombreuse & formidable , & annoncé par les anciens Prophetes sous la figure de la captivité de Babylone. L'épée de Nabuchodonosor aura fait périr un grand nombre d'enfants de Juda , d'habitants de Jérusalem : le glaive matériel des ennemis du nom Chrétien , & plus encore celui de la séduction qui les accompagne , aura fait un ravage affreux. Mais enfin , selon l'expression de Joël , (a) le Seigneur sera touché de zèle pour sa terre , & il usera de clémence envers son peuple : il consolera son Eglise , & réparera toutes ses pertes. Les habitants de cette terre seront enfin sauvés de l'épée , & rassemblés du milieu des peuples parmi lesquels ils étoient dispersés. Dieu rassemblera du milieu des nations une multitude innombrable d'élus , Juifs & Gentils , & les fera entrer dans son Eglise , qui est elle-même cette terre dont ils sont les habitants dans les desseins de Dieu & selon le décret de l'élection : & c'est lorsqu'ils seront ainsi rassemblés sur les montagnes d'Israël depuis long-temps désolées , dans le sein de l'Eglise auparavant affligée par ce fléau même qui aura déjà eu une certaine durée , c'est alors que viendra sur eux Gog & son armée , l'Antechrist & la multitude des infideles qui lui seront attachés : *In novissimo annorum venies ad terram quæ reversa est à gladio , & congregata est de populis multis ; ad montes Israel qui fuerunt deserti jugiter* , ou selon l'Hébreu , *qui fuerunt in desolationem jugem*. Cette multitude innombrable d'élus sera rassemblée alors dans le sein de l'Eglise , principalement par le ministère des deux témoins que Dieu a promis d'envoyer , & dont l'un est Elie qui est destiné pour rétablir toutes choses , (b) & spécialement pour rétablir les tribus de Jacob ; (c) & l'autre est Hénoch destiné pour prêcher la pénitence aux nations. (d) Et c'est lorsque les Juifs depuis si long-temps livrés à la plus affreuse désolation , auront enfin été rétablis par le don de la foi : c'est lorsque cette multitude innombrable de Gentils aura été rassemblée dans l'Eglise : c'est alors que Gog étendra sa main sur ce peuple qui commencera d'entrer en possession de l'héritage qui lui étoit réservé , sur ce peuple qui commencera d'avoir une habitation au milieu de la terre , ou selon l'expression de l'Hébreu , sur le Tabor de la terre : c'est alors que l'Antechrist exercera sa fureur sur cette multitude de fideles rassemblés depuis peu dans l'Eglise de Jesus-Christ , & devenus ainsi depuis peu les habitants du vrai Tabor de la terre : *Ut inferas manum*

---

(a) *Joel*, 11. 18. — (b) *Marc.* 13. 11. — (c) *Eccli.* 36. 11. 10. — (d) *Eccli.* 48. 16.

*tuam super eos qui deserti ( ou selon l'Hébreu , desolati ) fuerant , & possedè reseruiti , & super populum qui est congregatus ex gentibus , qui possidere cepit , & esse habitator umbilici terræ , ou selon l'Hébreu , & esse habitator Tabor terræ.*

IX.  
Accord de ces huit signes, d'où résulte la confirmation du sentiment commun des Pères touchant la liaison intime de ces trois événements : la mission d'Elie, le rappel des Juifs & la persécution de l'Antechrist.

Ainsi selon S. Paul, l'apostasie doit préparer les voies à l'Antechrist, & la ruine entière de l'Empire Romain doit être le signe le plus prochain de l'avènement de cet homme de péché. Selon S. Jean, ces deux signes seront le double effet du fléau qui éclatera dans le sixième âge: ce fléau sera le commencement d'un malheur dont la persécution de l'Antechrist sera la consommation: cette persécution représentée par le souffle des quatre vents, n'éclatera qu'après que les cent quarante-quatre mille Israélites auront été marqués du sceau de Dieu, c'est-à-dire, après que les Juifs auront été convertis; mais elle suivra de si près le rappel des Juifs, que c'est dans cette persécution même que doivent être mis à mort les deux témoins dont l'un sera Elie ministre du rappel des Juifs: c'est alors que le dragon déchainé doit s'unir avec la bête, & avec le faux-Prophète de la bête pour soulever contre l'Eglise de Jesus-Christ toutes les nations de la terre & leurs rois: c'est alors que doit se livrer le dernier combat de la bête contre le Verbe de Dieu, c'est-à-dire, la conspiration de l'Antechrist contre Jesus-Christ: c'est alors que le dragon déchainé doit susciter Gog & Magog & toutes les nations de la terre, contre la ville chérie de Dieu; c'est alors que le démon doit susciter l'Antechrist & son peuple & toutes les nations de la terre contre l'Eglise de Jesus-Christ. Enfin selon Ezéchiel, l'irruption de Gog & de ses armées éclatera bientôt après que Dieu aura rassemblé la multitude des enfants d'Israël dans leur héritage; c'est-à-dire, que la persécution de l'Antechrist éclatera bientôt après que Dieu aura fait entrer dans l'Eglise la multitude des élus, Juifs & Gentils, qu'il appellera alors. Ainsi les témoignages de S. Paul, de S. Jean & d'Ezéchiel se réunissent pour annoncer que la persécution de l'Antechrist éclatera à la suite du fléau qui éclatera dans le sixième âge; qu'elle sera la consommation du malheur dont ce fléau sera le commencement; qu'elle suivra de très-près le rappel des Juifs; & qu'il y aura bien réellement une liaison intime entre ces trois grands événements: la mission d'Elie, la conversion des Juifs, & la persécution de l'Antechrist, *Eliam Thesbitem, fidem Judæorum, Antichristum persecuturum*, comme S. Augustin l'avoit appris de ceux qui avoient paru avant lui, (a) & comme toute la Tradition l'enseigne encore après lui.

(a) *Aug. de Civ. Dei, l. xx. c. ult.*

§. IV. *Signes du dernier avènement de Jesus-Christ.*

Enfin puisque, comme on vient de le voir, il y aura une liaison intime entre la mission d'Elie, la conversion des Juifs, & la persécution de l'Antechrist; & que selon S. Paul, l'Antechrist est *cet impie que le Seigneur Jesus exterminera par le souffle de sa bouche, & qu'il perdra par l'éclat de son avènement*; (a) il en résulte que le dernier avènement de Jesus-Christ est indirectement annoncé par les signes mêmes qui annoncent la mission d'Elie, la conversion des Juifs & la persécution de l'Antechrist: mais à ces quatorze premiers signes, on peut en ajouter encore neuf autres qui annoncent spécialement le dernier avènement de Jesus-Christ, & qui contribuent à prouver qu'Elie sera vraiment le précurseur du Souverain Juge; que les Juifs étant rappelés, bientôt après, Jesus-Christ paroîtra dans sa gloire pour juger les hommes, récompenser les Saints, & exterminer les méchants; & qu'enfin l'anathème dont il doit alors frapper la terre, est ce troisieme & dernier malheur qui doit succéder à la consommation de ce second malheur dans l'intervalle duquel Elie sera envoyé & les Juifs rappelés.

I.  
Neuf signes caractérisent le temps du dernier avènement de J. C. Premier signe: Le témoignage de J. C. touchant la prédication de l'Evangile dans toute la terre.

Premier signe: Le témoignage de Jesus-Christ touchant la prédication de l'Evangile dans toute la terre. *Cet Evangile du royaume céleste, dit Jesus-Christ, (b) sera prêché dans toute la terre pour servir de témoignage à toutes les nations; & c'est alors que viendra la consommation, ou la fin: ET TUNC VENIET CONSUMMATIO: ou selon le Grec: τὸ τέλος, FINIS.* Il est vrai que nous avons déjà fait remarquer un premier accomplissement de cette parole. (c) Nous avons montré que le lieu où elle se trouve placée semble la déterminer aux signes qui devoient précéder la ruine de Jérusalem; & qu'en effet la ruine de Jérusalem n'arriva qu'après que l'Evangile eut été annoncé par les Apôtres à la plupart des nations alors connues. Mais dans ce discours Jesus-Christ répondoit à deux questions que ses disciples lui avoient faites: l'une touchant les signes de la ruine de Jérusalem, l'autre touchant les signes de son dernier avènement & de la consommation des siècles: (d) *Quod signum adventus tui & consummationis seculi?* Et nous avons fait remarquer que la plupart des Peres ont apperçu dans la première partie du discours de Jesus-Christ un second sens qui a pour objet les signes mêmes du dernier avènement de Jesus-Christ; qu'ils ont pensé qu'avant la fin du monde, l'Evangile seroit annoncé aux nations qui ne l'auroient point encore connu, & que quand il auroit été ainsi annoncé à toutes les nations, la fin viendrait. Nous avons ajouté qu'en effet,

(a) 2. Theff. 11. 8. = (b) Matth. xxiv. 14. = (c) Voyez la *Dissertation sur les Signes de la ruine de Jérusalem & du dernier avènement de J. C.* entre les préliminaires des saints Evangiles. = (d) Matth. xxiv. 3.

selon S. Jean, peu de temps avant la fin du monde, & lorsque l'heure du jugement sera proche, l'Évangile sera annoncé avec un nouvel éclat dans toutes les nations qui sont sur la terre. Car voici ce que dit S. Jean : (a) *Je vis un Ange qui voloît par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel pour l'annoncer à ceux qui sont sur la terre, à toutes les nations, à toutes les tribus, à toutes les langues & à tous les peuples : & il disoit à haute voix : Craignez Dieu, & rendez-lui gloire, parce que l'heure de son jugement est venue : QUIA VENIT HORA JUDICII EJUS.* Nous avons fait remarquer ailleurs, (b) que c'est par cette prédication même que Dieu appellera cette multitude innombrable d'élus de toutes nations, qui doivent tous passer par cette grande tribulation qui n'est autre que la persécution même de l'Antechrist. Ainsi sera donc vérifiée de nouveau la prédiction de Jésus-Christ : *Cet Évangile du Royaume céleste sera prêché dans toute la terre pour servir de témoignage à toutes les nations ; & c'est alors que viendra la fin.* On peut même dire que ce dernier accomplissement sera le plus entier : & que l'étendue de la prédiction réclame en effet ce dernier accomplissement. Car avant la ruine de Jérusalem, l'Évangile fut prêché seulement dans la plus grande partie de la terre, mais non pas précisément dans toute la terre : il fut annoncé à la plupart des nations alors connues, mais non pas précisément à toutes les nations. On ne connoissoit pas encore alors les peuples du nouveau monde ; & près de quinze siècles s'écoulerent avant que la lumière de l'Évangile pénétrât dans ce nouvel hémisphère. Mais le temps viendra où le Seigneur voulant rassembler de toutes les nations cette multitude innombrable d'élus qui doivent passer par la grande tribulation, fera annoncer l'Évangile éternel à toutes les nations, parce que l'heure de son jugement sera proche. Alors sera pleinement vérifiée la prédiction de Jésus-Christ ; & l'Évangile ayant ainsi été annoncé à toutes les nations, alors viendra la fin : ET TUNC VENIET CONSUMMATIO.

H.  
Second signe :  
Le témoignage  
de J. C. tou-  
chant la durée  
des jours d'af-  
fliction & de  
vengeance qui  
sont tombés sur  
la nation Juive.

Second signe : Le témoignage de Jésus-Christ touchant la durée des jours d'affliction & de vengeance qui sont tombés sur la nation Juive. Ce témoignage se trouve rapporté par S. Matthieu, par S. Marc & par S. Luc : & nous avons montré les avantages qui résultent de la comparaison du Texte de ces trois Évangélistes sur ce point important. (c) *Lorsque vous verrez que l'abomination de la désolation qui a été prédite par le Prophete Daniel, sera dans le lieu saint : . . . ALORS que ceux qui seront dans la Judée, s'enfuiront sur les montagnes. . . . Car l'AFFLICTION DE CE TEMPS-LA sera si grande, que depuis le commencement du*

---

(a) Apoc. XIV. 6. & 7. — (b) Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Église* ; Art. I. n. 10. — (c) Voyez la même *Dissertation sur les Signes de la ruine de Jérusalem & du dernier avènement de Jésus-Christ* entre les préliminaires des saints Évangiles.

monde, il n'y en eut jamais de pareilles jusqu'à présent, & il n'y en aura jamais. Et si CES JOURS n'avoient été abrégés, toute chair auroit péri; mais ils seront abrégés à cause des élus. ALORS si quelqu'un vous dit, le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point... Mais AUSSI-TÔT APRÈS L'AFFLICTION DE CES JOURS-LA, le soleil s'obscurcira, & le reste.... Et ALORS le signe du Fils de l'homme paroîtra dans le ciel... Et on verra le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel avec une grande puissance & une grande gloire. Voilà le Texte de S. Matthieu. (a)

ALORS que ceux qui seront dans la Judée, s'enfuient sur les montagnes... Car L'AFFLICTION DE CES JOURS-LA sera si grande que... il n'y en eut jamais de pareilles jusqu'à présent, & il n'y en aura jamais. Et si CES JOURS n'avoient été abrégés par le Seigneur, toute chair auroit péri; mais il a abrégé CES JOURS à cause des élus qu'il a choisis. ALORS si quelqu'un vous dit, Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point... Mais dans ces jours-là, ET APRÈS CETTE AFFLICTION, le soleil s'obscurcira, & le reste... Et ALORS on verra le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées avec une grande puissance & une grande gloire. Voilà le Texte de S. Marc. (b)

ALORS que ceux qui seront dans la Judée, s'enfuient sur les montagnes... Car CE SERONT ALORS LES JOURS DE LA VENGEANCE... Ce pays sera accablé de maux, ET LA COLERE DE DIEU TOMBERA SUR CE PEUPLE... Et Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils, jusqu'à ce que le temps des Gentils soit accompli. Et il y aura des signes dans le soleil, dans la lune & dans les étoiles... Et ALORS on verra le Fils de l'homme qui viendra sur une nuée avec une grande puissance & une grande gloire. Voilà le Texte de S. Luc. (c)

De la comparaison de ces trois Textes, il résulte, ce semble, assez clairement que ces jours d'affliction dont il est parlé dans le Texte de S. Matthieu & dans le Texte de S. Marc, sont les mêmes que ces jours de vengeance qui sont marqués dans le Texte de S. Luc. Et par le Texte de S. Luc, il est clair que ces jours de vengeance sont ceux qui devoient tomber sur le peuple Juif, & qui sont effectivement tombés sur cette nation incrédule. Or après cette affliction, selon le Texte de S. Marc, aussi-tôt après cette affliction, selon le Texte de S. Matthieu, commenceront de paroître les signes de l'avènement prochain du Fils de l'homme. Donc les signes de l'avènement prochain du Fils de l'homme commenceront de paroître bientôt après la fin des maux qui accablent jusqu'aujourd'hui la nation Juive. Donc les expressions mêmes dont se sert ici Jesus-Christ, fournissent une nouvelle preuve de la liaison intime que toute la Tradition a reconnue entre la conversion des Juifs & la fin du monde. On peut se rappeler ce que nous avons répondu aux objections que l'on pourroit former contre cette preuve : on

(a) Matth. xxiv. 15. & seqq. = (b) Marc. xiii. 14. & seqq. = (c) Luc. xx. 25. & seqq.

y a vu que de la réponse à ces objections, résulte une démonstration complète qui acheve de confirmer cette preuve. (a)

III.  
Troisième signe: Le témoignage de saint Paul touchant ce qui doit précéder le jour du Seigneur.

Troisième signe: Le témoignage de S. Paul touchant ce qui doit précéder le jour du Seigneur. *Le jour du Seigneur ne viendra point*, dit cet Apôtre, (b) *que l'apostasie ne soit auparavant arrivée, & qu'on n'ait vu paroître l'homme de péché.* Nous avons fait remarquer les commencements & les progrès de cette apostasie: & on a vu qu'il y a tout lieu de penser que l'un des funestes effets du fléau qui éclatera dans le sixième âge, fera précisément de conduire cette apostasie jusqu'au point où elle doit aller avant que l'Antechrist paroisse. On a vu que c'est en effet à la suite de ce fléau même que doit paroître l'Antechrist. Ainsi l'apostasie étant alors arrivée, & l'homme de péché ayant paru, il ne restera plus que d'attendre le jour du Seigneur, qui n'est différé que jusqu'à ce que ces deux choses soient accomplies, & qui en effet suivra de près la manifestation de l'homme de péché, puisque, selon S. Paul, cet impie sera exterminé par l'éclat même du dernier avènement de Jesus-Christ: (c) *Ille iniquus quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui,*  
ET DESTRUET ILLUSTRATIONE ADVENTUS SUI.

IV.  
Quatrième signe: Le témoignage de l'Ange que S. Jean vit descendre du ciel entre le son de la sixième & de la septième trompette.

Quatrième signe: Le témoignage de l'Ange que S. Jean vit descendre du ciel entre le son de la sixième & de la septième trompette. Cet Ange descend dans l'intervalle du second malheur, c'est-à-dire, entre le fléau qui en fera le commencement & la grande persécution qui en fera la consommation; & il annonce (d) *qu'il n'y aura plus de temps; mais qu'au temps où le septième Ange doit sonner de la trompette, le mystère de Dieu sera consommé, ainsi qu'il l'a annoncé par les Prophetes ses serviteurs.* Il est donc vrai que le troisième & dernier malheur qui doit être annoncé au son de la septième & dernière trompette est l'anathème éternel qui doit tomber sur les réprouvés, lorsque le moment sera venu où il n'y aura plus de temps, & où le mystère de Dieu, qui est la formation de son Eglise, sera entièrement consommé, & toutes les Prophéties accomplies. Or ce troisième & dernier malheur doit suivre de près cette persécution dans laquelle les deux témoins auront été mis à mort, & qui aura été la consommation du second malheur. L'avènement du souverain Juge suivra donc de près cette persécution, qui dès-lors ne peut être que celle de l'Antechrist. Ainsi le second malheur sera terminé par la persécution de l'Antechrist: & bientôt après paroîtra le souverain Juge: parce qu'enfin le moment sera venu où il n'y aura plus de temps: QUIA TEMPUS NON ERIT AMPLIUS.

V.  
Cinquième signe: Le témoignage de S.

Cinquième signe: Le témoignage de S. Jean touchant les symboles qui terminent en même temps l'ouverture des sept sceaux & le son des

(a) Voyez la *Dissertation* citée. — (b) 2. *Theff.* 11. 3. — (c) 2. *Theff.* 11. 8. — (d) *Apoç.* x. 6. & 7. Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, Art. II. n. 9.

sept trompettes. *Le septieme Ange sonna de la trompette*, dit S. Jean, (a) *Et on entendit de grandes voix dans le ciel, qui disoient : Les royaumes de ce monde sont passés à notre Seigneur & à son Christ, & il régnera dans les siècles des siècles. Amen. Alors les vingt-quatre vieillards qui sont assis sur leurs trônes devant Dieu, se prosternerent & adorèrent, en disant : Nous vous rendons grâces, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui êtes, qui étiez & qui serez, de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance & de votre règne. Les nations se sont irritées, & votre colère est arrivée, le temps de juger les morts, & de donner la récompense à vos serviteurs, aux Prophètes & aux Saints, & à ceux qui craignent votre nom, aux petits & aux grands, & d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre. Alors le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, & on y vit l'arche de son alliance, & il se fit des éclairs, des voix & des tonnerres, un tremblement de terre, & une grêle effroyable.* Voilà le dernier jugement bien expressément marqué. *Le temps de juger les morts est arrivé; & l'on voit paroître l'arche d'alliance du Seigneur, c'est-à-dire, Jesus-Christ même, l'arche vivante de l'alliance nouvelle. Mais c'est ce qui succede immédiatement à la persécution dans laquelle les deux témoins sont mis à mort, & qui est la consommation du second malheur. Le second malheur est passé, dit S. Jean après avoir marqué cette persécution, & le troisieme viendra bientôt.* Aussi-tôt le septieme Ange sonne de la trompette, & annonce le troisieme & dernier malheur, qui est, comme on vient de le voir, l'avènement du souverain Juge, & l'anathème éternel dont il frappera ceux qui auront corrompu la terre. Cette persécution fera donc bientôt suivie de l'avènement du souverain Juge : parce que le temps de la grande colère du Seigneur contre les méchants sera enfin arrivé, le temps de juger les morts : *Advenit ira tua, ET TEMPUS MORTUORUM JUDICARI.*

Jean touchant les symboles qui terminent en même tems l'ouverture des sept sceaux & le son des sept trompettes.

Sixieme signe : Le témoignage de saint Jean touchant les symboles qui accompagnent l'effusion de la septieme coupe. *Le septieme Ange répandit sa coupe dans l'air*, dit S. Jean ; (b) *& une grande voix sortant du trône se fit entendre du temple du ciel, & elle dit : C'en est fait. Et il se fit des éclairs, des voix & des tonnerres, & un si grand tremblement de terre qu'il n'y en eut jamais un tel depuis que les hommes sont sur la terre. La grande ville fut divisée en trois parties, & les villes des nations tomberent ; & la grande Babylone revint en mémoire à Dieu pour lui donner à boire du vin mortel de sa colère. Toutes les isles s'enfuirent & les montagnes disparurent. Et une grande grêle comme du poids d'un talent tomba du ciel sur les hommes ; & les hommes blasphémèrent Dieu à cause de la plaie de la grêle, parce que cette plaie étoit fort grande. Sans qu'il soit besoin de rappeler ce que nous avons dit ailleurs sur cela,*

VI. Sixieme signe : Le témoignage de S. Jean touchant les symboles qui accompagnent l'effusion de la septieme coupe.

(a) Apoc. XI. 15. & seqq. Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, Art. II. §. 2. = (b) Apoc. XVI. 17. & seqq.

(a) il est aisé de reconnoître à ces traits la grande catastrophe qui terminera la durée des siècles, & qui sera l'époque du septième & dernier âge annoncé également par les symboles qui terminent en même temps l'ouverture des sept sceaux & le son des sept trompettes; & par ceux qui terminent ici l'effusion des sept coupes. Mais cette grande catastrophe ici annoncée succède aux préparatifs du combat du grand jour du Dieu tout-puissant; c'est-à-dire, à ce soulèvement universel excité en même temps par le dragon, par la bête & par son faux-Prophète. Ce soulèvement universel sera donc terminé par cette catastrophe; au moment de laquelle il sera vrai de dire: *C'en est fait; il n'y a plus de temps; tout est consommé: FACTUM EST.*

VII.  
Septième signe:  
Le témoignage  
de saint Jean  
touchant le ter-  
me de la conf-  
piration de  
Gog.

Septième signe: Le témoignage de saint Jean touchant le terme de la conspiration de Gog. Saint Jean après nous avoir montré toutes les nations rassemblées avec Gog & Magog, & répandues sur la face de la terre pour assiéger le camp des Saints, ajoute: (b) *Mais il descendit du ciel un feu envoyé de Dieu qui les dévora; & le diable qui les séduisoit, fut jetté dans l'étang de feu & de soufre; où étoit la bête & le faux-Prophète; & ils seront tourmentés jour & nuit dans les siècles des siècles. Alors je vis un grand trône blanc, & la majesté de celui qui étoit assis dessus, devant la face duquel la terre & le ciel s'enfuirent, & ils disparurent. Je vis ensuite les morts grands & petits, qui comparurent devant Dieu, & des livres furent ouverts; & un autre livre fut ouvert, qui étoit le livre de vie; & les morts furent jugés sur ce qui étoit écrit dans ces livres selon leurs œuvres. Et la mer rendit les morts qui y étoient: la mort & l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avoient, & on jugea de chacun selon leurs œuvres. Et l'enfer & la mort furent jettés dans l'étang de feu qui est la seconde mort. Et celui qui ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jetté dans l'étang de feu. Voilà donc le jugement des morts bien clairement annoncé; & il succède immédiatement à la conspiration de Gog, à cette conspiration qui, comme on l'a vu, doit succéder au rappel des Juifs. Cette conspiration universelle qui succédera au rappel des Juifs sera donc immédiatement suivie de l'avènement du souverain Juge qui paroît ici assis sur son trône, & devant la face duquel la terre & le ciel s'enfuient: ET VIDI THRONUM MAGNUM CANDIDUM, ET SEDENTEM SUPER EUM, A CUJUS CONSPECTU FUGIT TERRA ET CÆLUM.*

VIII.  
Huitième si-  
gne: Le té-  
moignage de  
Joël touchant  
le troisième &  
dernier mal-  
heur.

Huitième signe: Le témoignage de Joël touchant le troisième & dernier malheur. On a vu que Joël décrit & annonce comme fait Jean trois grands malheurs dont le troisième & dernier est le jugement du Seigneur. *En ces jours-là & en ce temps-là où je ferai cesser la captivité de Juda & de Jérusalem, dit le Seigneur par la bouche de ce*

(a) Voyez la *Dissertation sur les sept âges de l'Eglise*, Art. III. c. 9. — (b) *Apoc. xx. 9. & seq.*

Prophete, (a) j'assemblerai tous les peuples, & je les amènerai dans la vallée de Josaphat; & j'entrerai là en jugement avec eux touchant Israël mon peuple & mon héritage, qu'ils ont dispersé parmi les nations, & touchant ma terre qu'ils ont divisée entr'eux.... Publiez ceci parmi les peuples; qu'ils se liguent entr'eux par les serments les plus saints; que leurs braves s'animent; que tout ce qu'il y a d'hommes de guerre marche, & se mette en campagne.... Peuples, venez tous en foule; accourez & assemblez-vous de toutes parts en un même lieu. C'est là que le Seigneur fera périr tous vos braves. Que les peuples viennent se rendre à la vallée de Josaphat; car je m'y assieurai sur mon trône pour juger toutes les nations qui y seront rassemblées de toutes parts.... Accourez, peuples; accourez dans la vallée du carnage; car le jour du Seigneur est proche; accourez dans la vallée du carnage. A ces traits, il est aisé de reconnoître cette conspiration universelle qui aura pour terme le jugement du Seigneur: cette conspiration de Gog annoncée par Ezéchiel & par S. Jean. Et en effet on a vu que selon le sens littéral & immédiat cette Prophétie paroît regarder l'irruption de Cambyse annoncée par Ezéchiel sous le symbole de l'irruption de Gog. (b) Mais le témoignage de S. Jean prouve que cette Prophétie d'Ezéchiel contre Gog recevra un nouvel accomplissement au temps de cette conspiration universelle dans laquelle reparoissent Gog & Magog. Alors sera donc aussi de nouveau vérifiée la Prophétie de Joël touchant cette conspiration qui aura pour terme le jugement du Seigneur. En effet toute la Tradition a reconnu ici une Prophétie du dernier jugement; & les expressions mêmes de la Prophétie y conduisent naturellement: on y voit toutes les nations rassemblées pour être jugées: le nom même du lieu où elles sont rassemblées annonce ce grand événement: car en Hébreu *Josaphat*, signifie *le jugement*; la *vallée de Josaphat* est donc la vallée du jugement & du carnage, parce qu'ils sont rassemblés pour être jugés & exterminés. *Le jour du Seigneur est proche*: & il va s'asseoir sur son trône pour juger toutes les nations rassemblées devant lui. Mais en quel temps tout cela arrivera-t-il? *En ces jours & en ce temps où je ferai cesser la captivité de Juda & de Jérusalem*, dit le Seigneur. IN DIEBUS ILLIS ET IN TEMPORE ILLO, CUM CONVERTERO, (ou, selon l'Hébreu, (c) QUO CONVERTAM) CAPTIVITATEM JUDA ET JERUSALEM. C'est-à-dire, que la captivité de Babylone, qui est le second malheur annoncé par Joël, aura pour terme le jugement du Seigneur qui est le troisième & dernier malheur annoncé par ce Prophete. C'est-à-dire, que le fléau annoncé par S. Jean sous le nom de *second malheur*, & par les anciens Prophetes sous le symbole de la captivité de Babylone, aura pour terme le dernier juge-

---

(a) *Joel*, 111. 1. & seqq. = (b) Voyez la *Dissertation sur Gog & Magog*, à la tête de la prophétie d'Ezéchiel. = (c) *Joel*, 111. 1. גַּעַז הוּא אִשׁוּר אִשׁוּר

ment également annoncé par Joël & par S. Jean. *Que les peuples viennent se rendre à la vallée de Josaphat*, dit le Seigneur ; *car je m'y assieurai sur mon trône pour juger toutes les nations qui y seront rassemblées de toutes parts* : CONSURGANT, ET ASCENDANT GENTES IN VALLEM JOSAPHAT : QUIA IBI SEDEBO UT JUDICEM OMNES GENTES IN CIRCUITU.

IX. Neuvieme & dernier signe : Le témoignage des autres anciens Prophetes touchant l'avènement du Seigneur. Lorsque les anciens Prophetes annoncent l'avènement du Seigneur, c'est ordinairement en annonçant selon le sens littéral & immédiat la fin de la captivité de Babylone : dans leur langage mystérieux ces deux choses ont une liaison intime. Et ici nous rappellerons cette importante remarque de S. Jérôme, dont nous avons déjà parlé dans un autre endroit. (a) Ce Pere parlant des promesses qui regardent selon la lettre la fin de la captivité de Babylone, s'exprime ainsi : » (b) Les Juifs & nos Judaïsants croient » que ces promesses ne seront accomplies que dans ce regne de mille » ans qu'ils attendent : *Omnes hujuscemodi repromissiones, juxta Judæos* » *& nostros Judaizantes, in mille annorum regno putantur esse complenda.* » Mais pour nous, *Nos autem, . . .* nous soutenons qu'elles ont été » accomplies dans un sens spirituel au premier avènement de Jesus- » Christ, toutefois accomplies non entièrement, mais en partie : *In* » *primo adventu Christi spiritualiter impleta defendimus, & impleta ex par-* » *te, non ex toto. . .* Ou au moins nous croyons qu'elles recevront un » nouvel accomplissement au second avènement de Jesus-Christ lorsqu'il paroitra dans sa majesté, en sorte que la plénitude des nations » étant entrée, Israël soit sauvé, & que les promesses soient accomplies » non plus en partie dans chacun de ceux qui croient, mais que Dieu » lui-même soit alors tout en tous : *Aut certè in secundo complenda cre-* » *dimus, quando in sua majestate Dominus apparebit, & subintraverit ple-* » *nitudo gentium, ut omnis Israel salvus fiat, & nequaquam ex parte per* » *singulos, sed sit Deus omnia in omnibus.* « Les magnifiques promesses faites aux enfants de Juda se rapportent à deux objets principaux : la fin des maux dont ils ont été affligés, & l'avènement du Seigneur avec les biens qui en sont le fruit. Ces promesses ont reçu un premier accomplissement qui renferme & la fin des maux dont les Juifs avoient été en effet affligés pendant la captivité de Babylone, & le premier avènement de Jesus-Christ avec les biens excellents qui en ont été le fruit. Mais ce premier accomplissement n'a point encore rempli toute l'étendue des promesses du Seigneur ; & elles recevront un second accomplissement qui renfermera & la fin des maux dont le peuple Chrétien aura été affligé pendant la durée de ce malheur qui est figuré par la captivité de Babylone, & le second avènement de Jesus-Christ avec les biens éternels qui en seront le fruit.

(a) Voyez dans la Préface sur Jérémie, n. 9. — (b) Hieron. in Jerem. xxxi. col. 683.  
 Consolez-

*Consolez-vous, consolez-vous, mon peuple, dit votre Dieu. (C'est par la bouche d'Isaïe, (a) que le Seigneur s'exprime ainsi.) Parlez au cœur de Jérusalem, & dites-lui que ses maux sont finis, & que ses iniquités lui sont pardonnées.... Voici une voix qui crie dans le désert: Préparez la voie du Seigneur; rendez droits dans la solitude les sentiers de notre Dieu..... Et la gloire du Seigneur se manifesterà, & toute chair verra le salut envoyé de Dieu: car c'est la bouche du Seigneur qui a parlé..... (b) Montez sur une haute montagne, vous qui annoncez à Sion l'heureuse nouvelle; élevez votre voix avec force, vous qui annoncez l'heureuse nouvelle à Jérusalem; élevez-là, & ne craignez point: dites aux villes de Juda: Voici votre Dieu. Voici le Seigneur Dieu qui vient dans l'éclat de sa puissance; & son bras dominera: il porte avec lui ses récompenses; & le prix qu'il donne pour les travaux, marche devant lui..*

Consolez-vous, enfants de Juda captifs à Babylone. C'est moi, dit le Seigneur, c'est moi qui dis à Cyrus: Vous êtes le pasteur de mon troupeau, & vous accomplirez toutes mes volontés: (c) c'est lui qui renverra libres mes captifs. (d) Parlez au cœur de Jérusalem, & dites-lui que ses maux sont finis, & ses iniquités pardonnées. C'est moi qui dis à Jérusalem: Vous ferez encore habitée; & aux villes de Juda: Vous ferez rebâties, & je repeuplerai vos déserts. (e) Je dis à Cyrus: Vous êtes le pasteur de mon troupeau; & c'est lui qui rebâtira la ville qui m'étoit consacrée. (f) Mais voici une voix qui crie dans le désert: Préparez la voie du Seigneur. Cette voix est celle de Jean-Baptiste: nous ne pouvons en douter: lui-même le déclare, & les Evangélistes nous l'assurent. (g) La gloire du Seigneur va se manifester: le Verbe s'est fait chair, & il va se montrer au milieu de son peuple: toute chair verra le salut envoyé de Dieu, en voyant celui qui en est l'Auteur & le principe. Montez donc sur une haute montagne, vous saint Précurseur, qui annoncez à Sion l'heureuse nouvelle de sa prochaine rédemption: élevez votre voix, & dites aux villes de Juda: Voici votre Dieu: il est au milieu de vous, & vous ne le connoissez pas. Voici le Seigneur Dieu qui vient dans l'éclat de sa puissance: l'éclat des miracles qu'il va opérer par les mains de Jésus son Fils manifesterà sa présence. Son bras dominera: ce Jésus de Nazareth que vous méprisez, est lui-même le bras du Seigneur; & bientôt toute puissance lui sera donnée, tout sera soumis à son empire. Il porte avec lui ses récompenses: il va vous ouvrir le ciel, & il est près de mettre vos ames en possession de la récompense éternelle qui leur est réservée.

---

(a) *Isai. xl. 1. & seqq.* — (b) La Vulgate porte: *Et videbit omnis caro pariter quòd os Domini locutum est.* L'Hébreu lit: *Et videbit omnis caro pariter, quia os Domini locutum est.* La Version des Septante porte: *Et videbit omnis caro salutare Dei, quia Dominus locutus est.* Et S. Luc dit aussi *salutare Dei.* *Luc. iiii. 6.* — (c) *Isai. xlii. 28.* — (d) *Isai. xlii. 13.* — (e) *Isai. xlii. 26.* — (f) *Isai. xlv. 13.* — (g) *Matth. iiii. 3. Marc. i. 3. Luc. iiii. 4. Joan. i. 23.*

Mais Jesus-Christ même nous découvre un nouvel accomplissement de ces magnifiques promesses. Voici ce qu'il dit à saint Jean à la fin de l'Apocalypse : (a) *Je vais bientôt venir ; & j'ai ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres.* Déjà nous l'avons vu , le temps de récompenser les Saints est celui du dernier jugement : (b) c'est alors que les Saints recevront leur récompense pleine & parfaite. C'est donc vraiment alors que le Seigneur viendra avec sa récompense : *Ecce venio cito , & merces mea mecum est.* C'est aussi alors qu'il viendra dans l'éclat de sa puissance : Jesus-Christ même le déclare à ses disciples : (c) *Alors on verra le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel avec une grande puissance & une grande majesté.* Lorsque le Verbe de Dieu fait chair a paru pour la première fois sur la terre , sa puissance a été couverte sous le voile de l'infirmité : mais lorsque pour la seconde fois il descendra du ciel , ce sera dans tout l'éclat de sa puissance : *Tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus caeli cum virtute multa & majestate.* Dans son premier avènement , il s'est abaissé , & selon l'expression de saint Paul , il s'est anéanti : sa gloire a été couverte sous le voile des humiliations : mais nous attendons , dit saint Paul , (d) *l'avènement glorieux du grand Dieu & notre Sauveur Jesus-Christ.* C'est alors qu'il viendra dans tout l'éclat de sa gloire : c'est alors que la gloire du Seigneur sera vraiment & pleinement manifestée : *Expectantes adventum gloriae magni Dei & Salvatoris nostri Jesu Christi.* Dans son premier avènement , tous les hommes ne l'ont pas vu ; il ne s'est montré que dans la Judée & dans les provinces voisines : mais dans son dernier avènement , tous les hommes le verront. *Le voici qui vient sur les nuées* , dit S. Jean , (e) *& tout œil le verra* : c'est donc vraiment alors que toute chair verra le salut envoyé de Dieu , en voyant celui qui en est l'Auteur : *Et videbit eum omnis oculus.* Dans son premier avènement , il a été précédé de Jean-Baptiste suscité dans l'esprit & dans la vertu d'Elie pour préparer au Seigneur un peuple parfait. Mais comme les Docteurs de la loi enseignoient qu'Elie devoit venir avant que le Seigneur parût : *Quia Eliam oportet venire primum* : (f) Jesus-Christ déclare aussi qu'en effet Elie viendra : *Elias quidem venturus est* ; (g) & qu'il viendra auparavant , & rétablira toutes choses : *Elias , cum venerit primum , restituet omnia.* (h) Il viendra aux approches du grand & terrible jour du Seigneur , selon l'expression de Malachie : *Ante faciem diei Domini magni & terribilis.* (i) Et selon la pensée des Peres , si Jean-Baptiste a été suscité dans l'esprit & dans la vertu d'Elie , c'est parce qu'il devoit précéder le premier avènement de Jesus-Christ , de même qu'Elie précédera le second avènement de ce Dieu Sauveur ;

---

(a) *Apoc. xii. 12.* == (b) *Apoc. xi. 18.* == (c) *Matth. xxiv. 30. Marc. xiii. 26. Luc. xxi. 27.* == (d) *Tit. ii. 13.* == (e) *Apoc. i. 7.* == (f) *Marc. ix. 10. & Matth. xvii. 10.* == (g) *Matth. xvii. 11.* == (h) *Marc. ix. 11.* == (i) *Malach. iv. 5.*

c'est parce qu'il devoit être le précurseur du divin Rédempteur, de même qu'Elie sera le précurseur du souverain Juge : (a) *Qui idcirco venturus in spiritu & virtute Eliae dicitur, quia sicut Elias secundum Domini adventum praveniet, ita Joannes pravenit primum: sicut ille praecursor venturus est Judicis, ita iste praecursor est factus Redemptoris.* Elie sera donc aussi lui-même cette voix qui doit crier dans le désert : Préparez la voie du Seigneur : alors aussi les vallées seront élevées & les montagnes abaissées, les voies tortues redressées & les sentiers raboteux aplanis : *Elias, cum venerit primo, restituet omnia.* Selon la pensée des Peres, dans le langage mystérieux des Prophetes, Jérusalem représente l'Eglise toujours ici-bas mêlée de justes & de pécheurs : & les trois malheurs annoncés par S. Jean, étant comparés aux trois malheurs dont parle Joël, nous découvrent qu'en effet la captivité de Babylone est la figure d'un fléau que l'Eglise même de Jesus-Christ éprouvera à la fin des siècles, & qui étant le second de ces trois grands malheurs sera terminé par l'avènement du souverain Juge dont l'anathème mettra le comble au malheur des réprouvés, mais dont les récompenses mettront le comble au bonheur des Saints. C'est alors que le Seigneur consolera véritablement son peuple ; c'est alors qu'il essuyera toutes les larmes de leurs yeux : (b) *Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum.* Enfin entre la délivrance des Juifs captifs à Babylone & le premier avènement de Jesus-Christ, il y eut un intervalle de plus de cinq cents ans. Cependant les Prophetes mettent une liaison intime entre la fin de la captivité & l'avènement du Seigneur. Mais c'est à la fin des siècles, que cela doit être exactement vérifié, par la liaison intime qu'il y aura en effet entre la fin du second malheur figuré par cette captivité même, & l'avènement du Souverain Juge. *Le second malheur est passé, dit S. Jean, (c) & le troisieme viendra bientôt.* Le second malheur est passé : la dernière persécution dans laquelle les deux témoins devoient être mis à mort, a mis le comble aux maux de la captivité : les deux témoins ont paru, & ils ont rempli leur mission : le précurseur du souverain Juge lui a préparé les voies : le souverain Juge va paroître ; les morts vont être jugés, les Saints récompensés, & les méchants exterminés : le glaive du persécuteur a moissonné la terre, & a envoyé au ciel des légions de Martyrs ; il ne reste presque plus sur la terre que la multitude de ceux qui l'ont corrompue par leurs crimes ; la terre va donc être enfin frappée de l'anathème terrible dont elle étoit menacée : *Vae secundum abiit, & ecce vae tertium veniet cito.*

Consolez-vous, consolez-vous, mon peuple, vous qui par la foi en Jesus-Christ êtes vraiment mon peuple ; consolez-vous au milieu des maux qui vous avoient été annoncés sous le symbole de la capti-

---

(a) *Greg. Hom. 7. in Evang. = (b) Apoc. XXI. 4. = (c) Apoc. XI. 14.*  
 Fffffz

tivité de Babylone, & sous le nom de *second malheur*. Parlez au cœur de Jérusalem, & dites-lui que ses maux sont finis, & que ses iniquités lui sont pardonnées : parlez au cœur des enfants de l'Eglise, qui est elle-même la vraie Jérusalem dont ils sont les habitants & les citoyens, & dites-leur que voici enfin le moment où tous leurs maux vont être finis, & toutes leurs iniquités pardonnées. Déjà se fait entendre la voix de celui qui a été destiné pour être le précurseur du souverain Juge : elle retentit au milieu des régions que l'ennemi a rendu semblables à un désert par la désolation qu'il y a répandue. Elle crie : Préparez la voie au Seigneur, & entrez dans les dispositions où vous devez être pour le recevoir. La gloire du Seigneur va se manifester ; le Fils de Dieu va descendre du ciel dans l'éclat de sa majesté : tout œil le verra ; & en le voyant, toute chair verra le salut envoyé de Dieu. Montez donc sur une haute montagne, saint Précurseur qui annoncez à Sion l'heureuse nouvelle de sa parfaite délivrance : élevez votre voix, & dites aux villes de Juda, aux troupes saintes du peuple fidèle : Voici votre Dieu ; le voici, non plus dans l'infirmité de sa chair, mais dans l'éclat de sa gloire. Voici le Seigneur Dieu qui vient dans tout l'éclat de sa puissance : il va entrer en possession de sa grande puissance & de son regne parfait. (a) Le bras du Seigneur va dominer ; ce bras du Seigneur qui paroïssoit autrefois si foible, & dont il avoit été dit : Qui est celui à qui le bras du Seigneur a été révélé ? (b) Jesus-Christ qui est en même temps Fils de Dieu & Fils de l'homme, va dominer souverainement par la défaite entière de ses ennemis qui vont tous être mis sous ses pieds. Il porte avec lui ses récompenses, & le prix qu'il donne pour les travaux marche devant lui. Je vais bientôt venir, dit Jesus-Christ même, (c) & j'ai ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres : ECCE DOMINUS DEUS IN FORTITUDINE VENIET, ET BRACHIUM EJUS DOMINABITUR : ECCE MERCES EJUS CUM EO, ET OPUS ILLIUS CORAM ILLO.

X.  
Accord de ces  
neuf signes, d'où  
résulte la con-  
firmation du  
sentiment com-  
mun des Peres  
touchant la liai-  
son intime des  
quatre grands  
événements qui  
doivent termi-  
ner la durée

Ainsi selon le témoignage de Jesus-Christ, la fin viendra, lorsque l'Evangile aura été annoncé dans toute la terre, comme il le sera en effet au temps de la mission des deux témoins & du rappel des Juifs ; & les signes prochains de son dernier avènement commenceront de paroître bientôt après la fin des maux qui accablent jusqu'aujourd'hui la nation Juive. Selon le témoignage de saint Paul, le jour du Seigneur viendra, lorsque l'apostasie sera consommée comme elle le sera par le fléau qui éclatera dans le sixième âge, & lorsqu'on aura vu paroître l'homme de péché, par qui sera excitée cette persécution universelle qui sera la

(a) Apoc. xi. 17. & 18. *Accipisti virtutem tuam magnam & regnasti . . . & advenis ira tua, & tempus mortuorum judicari.* = (b) Isai. LIII. 1. *Quis credit auditui nostro? & brachium Domini, cui revelatum est?* = (c) Apoc. XVIII. 12. *Ecce venio cito, & merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua.*

consommation de ce malheur dont ce fléau aura été le commencement. Selon le témoignage de l'Ange que saint Jean vit descendre entre le son de la sixieme & de la septieme trompette, au son de cette dernière trompette qui suivra de près la consommation de ce malheur, le mystere de Dieu sera consommé, toutes les prophéties accomplies, & il n'y aura plus de temps. Selon le témoignage de saint Jean, au son de cette septieme & dernière trompette l'arche vivante de l'alliance nouvelle paroîtra, les morts seront jugés, les Saints récompensés & les méchants exterminés : les préparatifs du combat du grand jour du Dieu tout-puissant seront suivis de l'effusion de la septieme coupe, & aussitôt ç'en est fait, la grande catastrophe opere l'entiere consommation : là se termine aussi la grande conspiration de Gog ; les méchants sont exterminés par le feu vengeur qui précède le souverain Juge ; le diable est précipité pour toujours dans l'étang de feu & de soufre ; le souverain Juge paroît ; le ciel & la terre s'enfuient ; les morts sont jugés. Selon le témoignage de Joël, le troisieme & dernier malheur qui doit succéder au fléau figuré par la captivité de Babylone est aussi l'avènement du souverain Juge : tous les peuples conspirent & s'unissent dans un même dessein : ils s'arment tous contre le peuple du Seigneur : mais le Seigneur va dresser son trône, & ils vont tous être jugés devant lui. Enfin selon le témoignage d'Isaïe & des autres anciens Prophetes, il y aura une liaison intime entre la fin de ce malheur qui est figuré par la captivité de Babylone, & le dernier avènement de Jesus-Christ ; & c'est alors que doivent être entièrement accomplies toutes les magnifiques promesses des anciens Prophetes. Ainsi le témoignage de Jesus-Christ, de saint Paul, de saint Jean, de Joël, d'Isaïe, & des autres anciens Prophetes se réunissent pour annoncer que le dernier avènement de Jesus-Christ sera le dernier terme de ce fléau que saint Jean marque sous le nom de *second malheur*, & que les anciens Prophetes ont prédit sous le symbole de la captivité de Babylone. Or c'est dans l'intervalle de ce malheur même que doivent être envoyés les deux témoins dont l'un sera Elie par qui les Juifs doivent être rappelés ; c'est à la fin de ce malheur que doit éclater cette dernière persécution dans laquelle les deux témoins doivent être mis à mort par cette bête qui doit monter de l'abîme & qui n'est autre que l'Antechrist, comme le prouvent les caracteres mêmes de cette persécution : & c'est immédiatement après la consommation de ce malheur, & à la suite de cette persécution même, que doit paroître le souverain Juge. Donc il est vrai qu'il y aura une liaison intime entre ces quatre grands événements, la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist & le dernier avènement de Jesus-Christ, comme saint Augustin l'avoit appris de ceux qui avoient paru avant lui, & comme nous l'avons aussi appris nous-mêmes de tous ceux qui sont

des siecles ; savoir, la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, & le dernier avènement de J.C.

venus depuis lui : (a) *Circa illud judicium has res didicimus esse venturas ; Eliam Thesbitem , fidem Judæorum , Antichristum persecuturum , Christum venturum.*

Ainsi les trois signes de la mission d'Elie , les trois signes du rappel des Juifs , les huit signes de la persécution de l'Antechrist , & les huit signes du dernier avènement de Jesus-Christ , forment ensemble vingt-deux signes qui contribuent à annoncer la liaison intime de ces quatre événements. Ces vingt-deux signes tirés des témoignages de Jesus-Christ , des Apôtres , & des Prophetes , justifient sur ce point le sentiment commun des Peres : & réciproquement le consentement unanime des Peres sur la liaison intime de ces quatre événements , confirme les signes qui résultent de ces témoignages.

XI.  
Conclusion de  
cette Disserta-  
tion.

Ainsi l'Écriture & la Tradition s'unissent pour prouver les deux propositions que nous avons avancées d'abord : Que la conversion des Juifs n'arrivera point qu'elle n'ait été précédée d'un fléau qui n'a pas encore éclaté , & qui ne commencera que dans le sixième âge : & , Qu'il y aura une liaison intime entre ces quatre grands événements , la mission d'Elie , le rappel des Juifs , la persécution de l'Antechrist & le dernier avènement de Jesus-Christ.

Comprenons donc maintenant combien il est important d'être attentif aux signes des temps que Dieu a marqués. Par-là nous apprenons à discerner les temps , à entrer dans l'intelligence des divins Oracles , & à ne pas rejeter témérairement les anciennes Traditions. Par-là nous apprenons à connoître les maux que nous avons à craindre , & les biens que nous avons à espérer. Par-là nous apprenons ce que nous devons penser des différents systèmes des Anciens & des Modernes touchant les événements futurs. Par-là nous découvrons le faux & même le danger du système des anciens & des nouveaux Millénaires. Par-là nous découvrons que l'opinion commune des Peres & de toute la Tradition touchant le temps de la mission d'Elie & du rappel des Juifs est établie sur l'autorité même des divines Écritures , & spécialement sur le témoignage exprès de S. Jean touchant l'enchaînement & la liaison des trois derniers malheurs qui doivent terminer l'histoire de l'Eglise & la durée des siècles. Par-là nous sommes prémunis contre la double illusion & d'une espérance fautive & d'une sécurité dangereuse. Par-là ceux qui seront témoins des maux prédits seront prémunis contre le scandale que ces maux pourroient leur causer , & consolés au milieu même de ces maux en se souvenant des divins Oracles qui les ont annoncés. Par-là enfin nous sommes avertis d'entrer dans les dispositions qui doivent accompagner la connoissance de ces signes.

*Voyez , veillez , & priez : (b) VIDETE , VIGILATE , ET ORATE.*

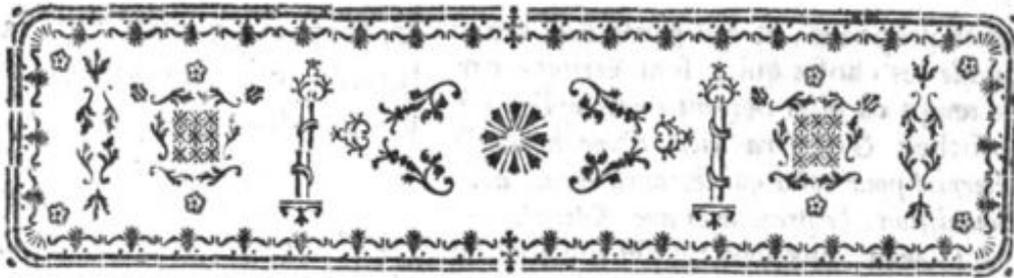
(a) *Aug. de Civ. Dei , lib. xx. c. ult. — (b) Marc. xiiii. 33.*

Voyez ce que dit Jesus-Christ , ce que disent les Apôtres , ce que disent les Prophetes , ce que disent les saints Docteurs de l'Eglise , ce que dit toute la Tradition. Voyez ce qu'annoncent les divins Oracles ; mais dans cette étude suivez toujours comme vos guides fideles les saints Docteurs de l'Eglise. Voyez ce que disent les Peres , ce que la Tradition enseigne ; mais soyez attentifs à distinguer ce qui n'est qu'opinion particuliere , d'avec ce qui est soutenu d'un consentement unanime ; ce qui n'est que conjecture incertaine , d'avec ce qui est appuyé sur l'autorité des Oracles sacrés : soyez attentifs à discerner quels sont les fondemens des opinions des Peres ; n'attribuez pas à inadvertence ce qui est au contraire le fruit de leurs réflexions ; & ne pensez pas qu'ils aient été trompés par des expressions équivoques , tandis qu'ils s'appuyent sur des textes clairs & précis. Voyez vous-mêmes ce qu'ils ont dit , & pourquoi ils l'ont dit. *Videte*. Voyez ce que l'accord invincible de l'Écriture & de la Tradition nous annonce : voyez quels sont les maux qui sont prédits , & les biens qui sont promis : & que cette vue vous excite à veiller. Veillez afin de n'être pas surpris par les maux qui ont été prédits , & afin d'avoir part aux biens qui ont été promis. Veillez , & prenez soin de prévenir & de détourner de vous la colere du Seigneur prêt à exercer ses justes vengeances sur les prévaricateurs ; veillez , & prenez soin d'attirer & de fixer sur vous les regards de la miséricorde du Seigneur prêt à combler de ses bénédictions ses fideles serviteurs. *Vigilate*. Mais à la vigilance joignez la priere. Priez afin que vous puissiez , & que nous puissions aussi nous-mêmes , trouver un asile assuré sous les ailes de la miséricorde du Seigneur au temps où éclateront les coups de sa justice. Priez afin que dès à présent vous puissiez , & que nous puissions aussi nous-mêmes , participer aux graces que Dieu répand sur ceux qui le craignent & qui gardent ses commandemens. Priez afin que nous puissions tous recevoir du Seigneur les yeux éclairés d'un cœur plein de foi , & éviter ainsi toute illusion. Priez afin que nous puissions tous recevoir du Seigneur le don précieux de son amour , qui croissant de plus en plus dans nos cœurs , nous fasse voir avec plus de pénétration , veiller avec plus d'attention , prier avec plus de ferveur. *Et orate*.

Et ce que je dis ici en terminant cette Dissertation , je puis le dire dans un sens plus général en terminant par cette Dissertation même la collection entiere des pieces qui composent cet Ouvrage : *Voyez , veillez , & priez : VIDETE , VIGILATE , ET ORATE*. Voyez ce que portent les divines Écritures : nous avons essayé de vous en expliquer les difficultés , & de vous en faire connoître les mysteres : nous nous sommes arrêtés souvent , & peut-être trop , à des difficultés qui ne regardent que la lettre des Livres sacrés ; mais vous comprenez que l'essentiel est d'en pénétrer l'esprit. Voyez donc ce que la Loi porte : voyez ce qu'elle commande & ce qu'elle défend , ce qu'elle annonce & ce qu'elle

promet : la charité en est l'abrégé ; Jesus-Christ en est la fin. *Videte.* Voyez-le ; mais que cette connoissance ne soit pas stérile. Voyez & veillez. Veillez pour éviter le mal que la Loi défend , & pour faire le bien qu'elle commande. Veillez pour plaire à Jesus-Christ votre maître qu'elle vous annonce. Veillez pour éviter les maux dont elle vous menace , & pour avoir part aux biens qu'elle vous promet. *Vigilate.* Mais à la vigilance joignez en tout temps la priere. Veillez & priez. Priez pour obtenir du Seigneur le secours de sa grace qui vous est nécessaire pour éviter le mal & pour faire le bien. Priez pour obtenir du Seigneur qu'il vous fasse croître de plus en plus dans la connoissance de Jesus-Christ & de ses mysteres. Priez pour obtenir du Seigneur le don précieux de la persévérance qui seule vous fera éviter les maux éternels dont sa Loi menace les prévaricateurs , & vous mettra en possession des biens ineffables qu'elle promet à ceux qui lui sont fideles. *Et orate.* Priez ; & dans vos prieres daignez vous souvenir de celui qui vous offre ici le fruit de son travail. Dès ma plus tendre jeunesse , le Seigneur ayant porté mes inclinations du côté de l'étude des saintes Lettres , & sa divine providence m'ayant procuré les moyens de m'y appliquer , elles avoient déjà fait depuis plus de vingt années le principal objet de mes lectures & de mon travail , lorsque je terminai la premiere édition de cette Bible , qui m'avoit occupé pendant les neuf dernières de ces vingt années. Vingt-trois années se sont encore depuis écoulées , dont les sept dernières ont été consacrées particulièrement à cette seconde édition. Priez donc le Seigneur afin que mon travail ne soit pas vain. Demandez-lui qu'il daigne répandre sa bénédiction sur cet Ouvrage , & sur-tout que sa divine parole soit dans mon cœur un principe de vie qui opere ma sanctification & mon salut ; qu'elle soit la lampe qui éclaire toujours mes pas , & qui me préserve toujours de toute erreur & de toute illusion. Demandez-lui que nous marchions tous constamment & persévéramment dans la vérité , afin que nous puissions tous la contempler éternellement dans sa source. *Amen , Amen. Fiat , Fiat.*





# APOCALYPSE

## DE S. JEAN.

### CHAPITRE PREMIER.

*Apocalypse de Jesus-Christ. Heureux celui qui lit & écoute. S. Jean salue les sept Eglises à qui il écrit. Jesus-Christ apparaît à saint Jean: description de cette vision. Paroles de Jesus-Christ adressées à saint Jean.*

**A**POCALYPSIS  
Jesu Christi,  
quam dedit  
illi Deus pa-  
lam facere servis suis, quæ  
oportet fieri citò; & signi-  
ficavit, mittens per An-  
gelum suum servo suo  
Joanni,

2. qui testimonium per-  
hibuit verbo Dei, & testi-  
monium Jesu Christi, quæ-  
cumque vidit.

3. Beatus qui legit & au-  
dit verba prophetiæ hujus,

**A**POCALYPSE, ou Révéla-  
tion de Jesus-Christ, qu'il  
a reçue de Dieu son Pere,  
pour découvrir à ses servi-  
teurs les choses qui doi-  
vent arriver bientôt; & qu'il a manifesté à son Eglise, par le moyen de son Ange envoyé à Jean son serviteur,

2. qui a annoncé la parole de Dieu,  
& qui a rendu témoignage de tout ce  
qu'il a vu de Jesus-Christ.

3. Heureux celui qui lit avec respect,  
& qui écoute avec docilité les paroles de

¶ 1. Le nom d'Apocalypse vient du Grec, & signifie révélation.  
Tome XVI.

cette prophétie, & qui garde avec exactitude les choses qui y sont écrites : car le temps où elles doivent s'accomplir, est proche ; & il sera suivi d'une heureuse éternité pour celui qui les aura reçues avec soumission, & pratiquées avec fidélité.

4. Jean, aux sept Eglises qui sont en Asie. " La grace & la paix vous soient données par celui qui est, qui étoit, & qui doit venir ; " & par les sept Esprits " qui sont devant son trône, toujours prêts à exécuter ses ordres ;

Exod. 111. 14.

5. & par Jesus-Christ son Fils unique, qui est le témoin fidele de sa vérité, " le premier-né d'entre les morts, & le Prince des rois de la terre ; qui nous a aimés, & nous a lavés de nos péchés dans son sang ;

1. Cor. XV. 20.  
Col. 1. 18.

Hebr. IX. 14.  
1. Petr. 1. 19.  
1. Joan. 1. 7.

6. & qui, par sa grace, nous a fait être le royaume & les prêtres " de Dieu son pere : à lui soit la gloire & l'empire dans les siècles des siècles : Amen.

Isai. 111. 23.  
Matt. XXIV.  
30.  
Jud. 14.

7. Le voici qui vient sur les nuées : tout œil le verra, & ceux mêmes qui l'ont percé ; & tous les peuples de la terre qui l'auront offensé, se frapperont la poitrine, en le voyant environné de tant de gloire & de majesté : il n'y a rien de plus vrai : Amen. "

ψ. 4. c. à. d. dans l'Asie mineure. Ces Eglises sont nommées au ψ. 11.

Ibid. Autr. par celui qui est, qui étoit & qui sera. » ( Peut-être même lisoit-on originellement ainsi ἰσθμῶν, d'où sera venu ἰσχυμῶν. ) C'est-à-dire, par le Dieu suprême qui est l'Être éternel, & dont le nom incommunicable est *Jehovah*, c. à. d. Celui qui est. Exod. 111. 14.

& servat ea quæ in ea scripta sunt : tempus enim propè est.

4. Joannes septem Ecclesiis quæ sunt in Asia. Gratia vobis & pax ab eo qui est, & qui erat, & qui venturus est ; & à septem spiritibus qui in conspectu throni ejus sunt ;

5. & à Jesu Christo, qui est testis fidelis, primogenitus mortuorum & Princeps regum terræ : qui dilexit nos, & lavit nos à peccatis nostris in sanguine suo,

6. & fecit nos regnum & sacerdotes Deo & Patri suo : ipsi gloria & imperium in secula seculorum : Amen.

7. Ecce venit cum nubibus : & videbit eum omnis oculus, & qui eum pupugerunt ; & plangent se super eum omnes tribus terræ : etiam : Amen.

Ibid. c. à. d. les sept Anges. Infr. v111. 2.

ψ. 5. Jesus-Christ dit lui-même qu'il est né pour rendre témoignage à la vérité. Joan. xv111. 37.

ψ. 6. Gr. & qui nous a faits rois & prêtres de Dieu son Pere. Infr. v. 10.

ψ. 7. S. Jean, après avoir ainsi annoncé l'avènement du souverain Juge, en confirme

8. Ego sum & , principium & finis , dicit Dominus Deus , qui est , & qui erat , & qui venturus est , Omnipotens.

9. Ego Joannes frater vester , & particeps in tribulatione , & regno , & patientia in Christo Jesu , fui in insula quæ appellatur Patmos , propter verbum Dei & testimonium Jesu :

10. fui in spiritu in Dominica die , & audivi post me vocem magnam tamquam tubæ ,

11. dicentis : Quod vides , scribe in libro : & mitte septem Ecclesiis , quæ sunt in Asia , Epheso , & Smyrnæ , & Pergamo , & Thyatiræ , & Sardis , & Philadelphiam , & Laodicam .

12. Et conversus sum , ut viderem vocem quæ loquebatur mecum : & conversus vidi septem candelabra aurea :

13. & in medio septem candelabrorum aureorum

8. Je suis l'Alpha & l'O-méga , le principe & la fin de toutes choses , dit le Seigneur Dieu , qui est , qui étoit , & qui doit venir , le Tout-puissant.

*Isai. xli. 4.  
xlii. 6.  
xlviii. 12.  
Infr. xxi.  
xxii. 13.*

9. Moi Jean , qui suis votre frere , & qui ai part avec vous à la tribulation , au royaume , & à la patience que vous avez en Jesus-Christ ; j'ai été relégué dans l'isle nommée Patmos pour avoir annoncé la parole du Seigneur , & pour avoir rendu témoignage à Jesus.

10. Et comme j'étois dans cette isle , je fus ravi en esprit un jour de Dimanche ; & j'entendis derriere moi une voix forte & éclatante comme le son d'une trompette ,

11. qui disoit : Je suis l'Alpha & l'O-méga ; le premier & le dernier : Ecrivez dans un livre ce que vous voyez ; & envoyez-le aux sept Eglises qui sont dans l'Asie , à Ephese , à Smyrne , à Pergame , à Thyatire , à Sardes , à Philadelphie , & à Laodicée .

12. Aussi-tôt je me tournai pour voir de qui étoit la voix qui me parloit : & quand je me fus tourné , je vis sept chandeliers d'or :

13. & au milieu des sept chandeliers d'or , je vis quelqu'un qui ressembloit au

la vérité par une double affirmation ; l'une en Grec , *Nai* ; & l'autre en Hébreux , *Amen* : l'une & l'autre signifie : *Oui , cela est ainsi* .  
 §. 8. L'*alpha* est la première lettre de l'alphabet Grec ; & l'*o-méga* est la dernière : ainsi le sens de ces paroles est expliqué par celles qui suivent .

*Ibid.* Autr. & qui sera. *Supr.* §. 4.  
 §. 9. Gr. autr. & à l'attente de Jesus-Christ.  
 §. 11. Ces mots sont dans le Grec.  
 §. 12. Ces sept chandeliers représentoient les sept Eglises. *Infr.* v. 20.

Fils de l'homme, " vêtu d'une longue robe, " & ceint au dessous des mammelles d'une ceinture d'or : "

14. sa tête & ses cheveux étoient blancs comme de la laine blanche, & comme de la neige ; " & ses yeux paroissent comme une flamme de feu : "

15. ses pieds étoient semblables à de l'airain fin quand il est dans une fournaise ardente ; " & sa voix égalait le bruit des grandes eaux : "

16. il avoit en sa main droite sept étoiles ; " & de sa bouche, sortoit une épée à deux tranchants & bien afilée ; " & son visage étoit aussi brillant que le soleil dans sa force. "

similem Filio hominis , vestitum podere , & præcinctum ad mammillas zonâ aureâ :

14. caput autem ejus & capilli erant candidi tamquam lana alba , & tamquam nix : & oculi ejus tamquam flamma ignis :

15. & pedes ejus similes aurichalco , sicut in camino ardenti : & vox illius tamquam vox aquarum multarum :

16. & habebat in dextera sua stellas septem : & de ore ejus gladius utraque parte acutus exibit : & fa-

ψ. 13. c. à. d. à J. C. soit que ce fut J. C. même, ou plutôt un Ange envoyé par J. C. (*Supr.* ψ. 1.) qui le représentoit, & qui parloit en son nom, de même que l'Ange qui parloit à Moïse, lui parloit au nom de Dieu qu'il représentoit.

*Ibid.* Cette longue robe, nommée en Grec, *Podérés*, peut être considérée ici comme la robe sacerdotale nommée ainsi en Grec. *Sap.* xviii. 24. Et cette robe représentera le sacerdoce de J. C.

*Ibid.* La ceinture d'or étoit un ornement que portoient les rois ; (*Job.* xii. 18. *Is.* xi. 5.) c'est le symbole de la royauté de J. C.

ψ. 14. La tête de J. C. c'est Dieu, dit l'Apôtre. (1. *Cor.* xi. 3.) Les cheveux blancs sont le symbole de la vieillesse : cette tête blanche représente l'éternité du Verbe. *Dan.* vii. 9.

*Ibid.* Ces yeux vifs & étincelants peuvent être le symbole de son indignation contre les méchants. *Infr.* xix. 12.

ψ. 15. Gr. autr. Ses pieds étoient semblables à de l'airain blanc, & aussi ardents que s'ils eussent été dans une fournaise. « Cela peut désigner le dernier événement

de J. C. selon lequel il viendra comme un Juge intègre, mais inflexible, & précédé d'un feu vengeur. *Infr.* x. 1. Ce que la Vulgate appelle ici *aurichalco*, étoit une sorte d'airain précieux, composé d'or & d'airain, & dont la couleur tiroit sur le jaune. Il y avoit une autre sorte d'airain composé d'argent & d'airain, dont la couleur tiroit sur le blanc : il y a lieu de croire que c'est celui qui est nommé ici dans le Grec, *chalcolibanum*, c. à. d. airain blanc.

*Ibid.* Cette voix forte pourroit être le symbole de la prédication de l'Evangile semblable à un fleuve dont les eaux se répandirent sur la face de la terre.

ψ. 16. Ces sept étoiles représentoient les Evêques des sept Eglises. *Infr.* ψ. 20.

*Ibid.* C'est le sens du Grec. Cette épée pouvoit être le symbole des jugements que J. C. devoit exercer dans la suite des siècles. *Infr.* ii. 16. & xix. 21.

*Ibid.* Cet éclat marquoit la gloire de l'humanité sainte de J. C. selon la pensée même de l'Apôtre, qui compare à l'éclat des astres la gloire des Saints après la résurrection. (1. *Cor.* xv. 41. 42.)

cies ejus sicut sol lucet in virtute sua.

17. Et cum vidissem eum, cecidi ad pedes ejus tamquam mortuus : & posuit dexteram suam super me, dicens : Noli timere : ego sum primus & novissimus :

18. & vivus, & fui mortuus : & ecce sum vivens in secula seculorum, & habeo claves mortis & inferni.

19. Scribe ergo quæ vidisti, & quæ sunt, & quæ oportet fieri post hæc.

20. Sacramentum septem stellarum, quas vidisti in dextera mea, & septem candelabra aurea : septem stellæ, Angeli sunt septem Ecclesiarum : & candelabra septem, septem Ecclesiæ sunt.

17. Au moment où je l'aperçus, je tombai comme mort à ses pieds ; mais il mit sur moi sa main droite, & me dit : Ne craignez point : je suis le premier & le dernier ,

*Isai. XLII. 4.  
XLIV. 6.  
XLVIII. 12.  
Infr. XXI. 6.  
XXII. 13.*

18. & celui qui vit de toute éternité : j'ai été mort dans le temps ; mais voilà que je vis dans les siècles des siècles, Amen : " & j'ai les clefs de la mort & de l'enfer.

19. Ecrivez donc, sans rien craindre ; les choses que vous avez vues, & celles qui sont à présent, & celles qui doivent arriver ensuite.

20. Or voici le mystère " des sept étoiles que vous avez vues dans ma main droite, & des sept chandeliers d'or : les sept étoiles sont les Anges ou les Evêques " des sept Eglises ; & les sept chandeliers que vous avez vus " sont les sept Eglises auxquelles je vais vous faire écrire.

ψ. 18. Cet Amen est dans le Grec.

ψ. 20. C'est l'expression du Grec.

*Ibid.* Ces sept Evêques sont désignés sous

le nom d'Anges dans les deux Chapitres suivants. Ce sont les Anges visibles de Dieu, c'est-à-dire, les envoyés. *Mal. II. 7.*



## CHAPITRE I I.

*L'Ange d'Ephese loué de sa vertu, blâmé de son relâchement. L'Ange de Smyrne riche dans sa pauvreté, & heureux dans la persécution. L'Ange de Pergame accusé de ne pas combattre assez les erreurs. L'Ange de Thyatire blâmé de laisser séduire les fideles.*

1. **E**crivez à l'Ange de l'Eglise d'Ephese: "Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite, qui marche au milieu des sept chandeliers d'or :

2. Je fais quelles sont vos œuvres, votre travail, & votre patience; que vous ne pouvez souffrir les méchants; & qu'ayant éprouvé ceux qui se disent Apôtres, & ne le sont point, vous les avez trouvés menteurs, & traités comme tels;

3. *que vous avez été dans la peine,* " que vous êtes patient, que vous avez souffert pour mon nom, & que vous ne vous êtes point découragé.

4. Mais j'ai un reproche à vous faire, qui est que vous vous êtes relâché de votre première charité.

5. Souvenez-vous donc *de l'état* d'où vous êtes déchu; & faites-en pénitence, & rentrez dans la pratique de vos premières œuvres: si vous y manquez, je viendrai *bientôt* à vous, & j'ôterai votre

1. **A**ngelo Ephesi Ecclesiæ scribe: Hæc dicit, qui tenet septem stellas in dextera sua, qui ambulat in medio septem candelabrorum aureorum:

2. Scio opera tua, & laborem, & patientiam tuam, & quia non potes sustinere malos: & tentasti eos qui se dicunt Apostolos esse, & non sunt; & invenisti eos mendaces:

3. & patientiam habes; & sustinisti propter nomen meum, & non defecisti.

4. Sed habeo adversum te, quod caritatem tuam primam reliquisti.

5. Memor esto itaque unde excideris; & age penitentiam, & prima opera fac: fin autem, venio ti-

¶ 1. c. à. d. l'Evêque de l'Eglise d'Ephese. Ce ne pouvoit être que S. Timothée.

¶ 3. Ces mots sont dans le Grec, qui peut se traduire ainsi: *Je fais que vous avez eu des maux à souffrir, & que vous les*

*avez supportés avec patience; que vous avez essuyé des travaux & des fatigues pour mon nom, & que vous ne vous êtes point laissé abattre.*

¶ 5. Ce mot est dans le Grec.

bi, & movebo candela-  
brum tuum de loco suo,  
nisi pœnitentiam egeris.

6. Sed hoc habes, quia  
odisti facta Nicolaitarum,  
quæ & ego odi.

7. Qui habet aurem,  
audiat quid Spiritus dicat  
Ecclesiis: Vincenti dabo  
edere de ligno vitæ, quod  
est in paradiso Dei mei.

8. Et Angelo Smyrnæ  
Ecclesiæ scribe: Hæc di-  
cit primus & novissimus;  
qui fuit mortuus, & vivit:

9. Scio tribulationem  
tuam, & paupertatem  
tuam, sed dives es: &  
blasphemaris ab his qui se  
dicunt Judæos esse, & non  
sunt, sed sunt synagoga  
satanæ.

10. Nihil horum timeas  
quæ passurus es: ecce mi-  
surus est diabolus aliquos  
ex vobis in carcerem ut  
tentemini; & habebitis tri-

chandelier de sa place; je retirerai de vous  
ma grace & ma lumière: & je les don-  
nerai à d'autres, si vous ne faites pénitence.

6. Cependant vous avez ceci de bon;  
que vous haïssez les actions des Nico-  
laites, comme je les hais moi-même.

7. Que celui qui a des oreilles, enten-  
de ce que l'Esprit dit aux Eglises: Je  
donnerai au victorieux à manger du  
fruit de l'arbre de vie, qui est au milieu  
du paradis de mon Dieu.

8. Ecrivez aussi à l'Ange de l'Eglise de  
Smyrne: Voici ce que dit celui qui est  
le premier & le dernier; qui a été mort,  
& qui est vivant:

9. Je fais quelles sont vos œuvres, quel-  
le est votre affliction, & quelle est votre  
pauvreté: mais vous êtes riche en grace  
& en sainteté; & cependant vous êtes  
noirci par les calomnies de ceux qui  
se disent Juifs, & ne le sont pas, mais  
qui sont la synagogue de satan, bien-  
loin d'être l'assemblée du peuple de Dieu.

10. Au reste, ne craignez rien de ce  
qu'on vous fera souffrir: car voilà que  
le diable, par les mains de ses ministres,  
va mettre quelques-uns de vous en pri-  
son, afin que vous soyez éprouvés: &  
vous aurez à souffrir pendant dix jours.

*Ibid.* Autr. & j'ébranlerai votre chande-  
lier de sa place. » Ce chandelier représente  
l'Eglise même dont Timothée étoit Evê-  
que: & son ébranlement est un symbole du  
trouble dont Dieu menaçoit de permettre  
que cette Eglise fût agitée. C'est la remar-  
que du P. Amelotte.

¶ 6. C'étoit une Secte d'hérétiques, qui  
avoient pris leur nom de Nicolas l'un des  
sept diacres de Jérusalem, qui fut ou l'au-  
teur ou plutôt seulement l'occasion de cette  
Secte.

¶ 7. L'arbre de vie, au milieu du Para-

dis, c'est J. C. présent dans le ciel: le fruit  
de cet arbre, c'est la possession de Dieu.

¶ 8. c. à. d. à l'Evêque de l'Eglise de  
Smyrne. Plusieurs croient que c'étoit saint  
Polycarpe.

¶ 9. Ces mots sont dans le Grec.

*Ibid.* C'est, selon le Grec, le sens de  
l'expression, *blasphemaris*.

*Ibid.* Ils se disoient Juifs, & ne l'étoient  
pas, parce que le vrai Juif n'est pas celui  
qui l'est au dehors, mais celui qui l'est in-  
térieurement. *Rom. 11. 28. 29.*

Mais foyez fidele jusqu'à la mort ; & je vous donnerai la couronne de vie.

11. Que celui qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises, & qu'il comprenne que celui qui, dans les maux qu'il souffrira pour moi, sera victorieux de l'amour de la vie, ne recevra point d'atteinte de la seconde mort, qui est la mort éternelle."

12. Ecrivez aussi à l'Ange de l'Eglise de Pergame : " Voici ce que dit celui qui porte dans sa bouche une épée à deux tranchants & bien afilée : "

13. Je fais quelles sont vos œuvres, " & que vous habitez où est le trône de satan ; que vous avez néanmoins conservé mon nom, & n'avez point renoncé ma foi, lors " même qu'Antipas " mon témoin fidele a souffert la mort parmi vous, où satan habite.

14. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous avez parmi vous des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam, lequel enseignoit à Balac à mettre comme des pierres d'achoppement au devant des enfants d'Israël, pour leur faire manger des viandes immolées aux idoles, " & pour les faire tomber dans la fornication.

15. Car vous en avez aussi parmi vous qui tiennent la doctrine des Nicolaites ;

bulationem diebus decem. Esto fidelis usque ad mortem, & dabo tibi coronam vitæ.

11. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis: Qui vicerit, non lædetur à morte secundâ.

12. Et Angelo Pergamî Ecclesiæ scribe: Hæc dicit qui habet rhomphæam utraque parte acutam:

13. Scio ubi habitas, ubi sedes est satanæ: & tenes nomen meum, & non negasti fidem meam. Et in diebus illis Antipas testis meus fidelis, qui occisus est apud vos, ubi satanas habitat.

14. Sed habeo adversus te pauca: quia habes illic tenentes doctrinam Balaam, qui docebat Balac mittere scandalum coram filiis Israel, edere, & fornicari:

15. ita habes & tu tenentes doctrinam Nicolaitarum

Num xxiv.  
3. xxv. 2.

ψ. 11. Voyez au Chap. XXI. ψ. 8.

ψ. 12. c. à. d. à l'Evêque de l'Eglise de Pergame.

Ibid. C'est le sens du Grec.

ψ. 13. Ces mots sont dans le Grec.

Ibid. C'est le sens du Grec.

Ibid. Les Actes du martyre d'Antipas le nomment Evêque de Pergame; mais ils ne passent pas pour bien authentiques.

ψ. 14. Cela est exprimé dans le Grec.

RUM

rum.

16. Similiter pœnitentiam age: si quo minùs veniam tibi citò, & pugnabo cum illis in gladio oris mei.

17. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis: Vincenti dabo manna absconditum, & dabo illi calculum candidum: & in calculo nomen novum scriptum, quod nemo scit, nisi qui accipit.

18. Et Angelo Thyatiaræ Ecclesiæ scribe: Hæc dicit Filius Dei, qui habet oculos tamquam flammam ignis, & pedes ejus similes aurichalco:

19. Novi opera tua, & fidem, & caritatem tuam,

ce que je hais, " qui portent votre peuple à s'abandonner à ces crimes: & vous n'avez pas combattu ces impies avec toute la force que vous deviez.

16. Faites-en pareillement " pénitence: si vous y manquez, je viendrai bientôt à vous, & je combattrai moi-même contr'eux & contre vous avec l'épée de ma bouche.

17. Que celui qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises: Je donnerai au victorieux à manger " de la manne cachée; & je lui donnerai encore une pierre blanche, " sur laquelle sera écrit un nom nouveau, que personne ne connoît que celui qui le reçoit. "

18. Ecrivez à l'Ange de l'Eglise de Thyatire: " Voici ce que dit le Fils de Dieu, dont les yeux sont comme une flamme de feu, & les pieds semblables à l'airain le plus fin. "

19. Je fais quelles sont vos œuvres, votre foi, votre charité, l'assistance que vous rendez aux pauvres, " votre pa-

ψ. 15. Le Grec ajoute ces mots: ce que je hais: *ἡ μωρὴ*: d'où est venu *ἡμωρὴ*, *similiter*, que la Vulgate exprime au ψ. suiv. & qui n'est pas dans les exemplaires Grecs qui ont la première lecture.

ψ. 16. Voyez la note précédente.

ψ. 17. Ce mot est dans le Grec.

*Ibid.* Cette manne cachée représentée par celle qui étoit déposée dans le Sanctuaire, (*Exod. xvi. 32.*) c'est J. C. même, que le Sanctuaire céleste renferme & dérobe à nos yeux. *Joan. vi. 32.*

*Ibid.* Cette pierre blanche semblable au mereau que l'on donnoit aux vainqueurs dans les jeux publics, & avec lequel ils se

présentoient pour recevoir leur récompense; est le symbole de l'innocence & de la pureté qui est le prix de l'adoption parfaite des enfants de Dieu.

*Ibid.* Ce nom pourroit être le nom même d'enfant de Dieu: car quoique nous soyons déjà enfants de Dieu, cependant, comme dit S. Jean, ce que nous serons un jour, ne paroît pas encore. 1. *Joan. iii. 2.*

ψ. 18. c. à d. à l'Evêque de l'Eglise de Thyatire.

*Ibid.* Gr. autr. à l'airain le plus pur & le plus luisant. Voyez ce qui est dit de cet airain sur le ψ. 15. du Chap. précédent.

ψ. 19. C'est le sens du Grec.

rience, & vos dernières œuvres qui ont surpassé " les premières.

20. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous souffrez que Jézabel, " cette femme qui se dit prophétesse, " enseigne & séduise mes serviteurs, pour les faire tomber dans la fornication, & les faire manger de ce qui est sacrifié aux idoles.

21. Je lui ai donné du temps pour faire pénitence; & elle n'a point voulu se repentir de sa prostitution.

22. Voilà aussi que je vais la réduire au lit, en la frappant de maladie: & j'accablerai de maux & d'afflictions ceux qui commettent adultère avec elle, s'ils ne font pénitence de leurs mauvaises œuvres.

23. Je frapperai de mort ses enfants: & toutes les Eglises connoîtront que je suis celui qui sonde les reins & les cœurs: & je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres.

24. Mais je vous dis à vous, & à tous les autres " qui sont à Thyatire, qui ne suivez point cette doctrine, & qui ne connoissez point les profondeurs "

& ministerium, & patientiam tuam, & opera tua novissima plura prioribus.

20. Sed habeo adversus te pauca: quia permittis mulierem Jezabel, quæ se dicit propheten, docere, & seducere servos meos, fornicari, & manducare de idolothytis.

21. Et dedi illi tempus ut pœnitentiam ageret; & non vult pœnitere à fornicatione suâ.

22. Ecce mittam eam in lectum: & qui mœchantur cum ea, in tribulatione maximâ erunt, nisi pœnitentiam ab operibus suis egerint.

23. Et filios ejus interficiam in morte, & scient omnes Ecclesiæ; quia ego sum scrutans renes & corda: & dabo unicuique vestrum secundum opera sua. Vobis autem dico,

24. & cæteris qui Thyatiræ estis: Quicumque non habent doctrinam hanc, &

1. Reg. xvi.  
7.  
Psal. vii. 10.  
Jer. xi. 20.  
xvii. 10. xx.  
12.

*Ibid.* C'est le sens du Grec.

ψ. 20. De même qu'au ψ. 14. la doctrine des Nicolaïtes est appelée une doctrine de Balaam; de même ici une femme séduisante est appelée du nom de Jézabel.

*Ibid.* S. Cyprien lit: J'ai de grands sujets de plainte contre vous, de ce que vous souffrez que Jézabel votre épouse qui se dit prophétesse, &c. » Plusieurs MSS. Grecs lisent le pronom, *tuam*.

ψ. 24. Gr. autr. à vous autres. Quelques anciens exemplaires Grecs n'ont point ici la conjonction &.

*Ibid.* C'est l'expression du Grec.

quinoacognoverunt altitudines satanæ, quemadmodum dicunt, non mittam super vos aliud pondus :

25. tamen id quod habetis, tenete donec veniam.

26. Et qui vicerit, & custodierit usque in finem opera mea, dabo illi potestatem super gentes :

27. & reget eas in virga ferrea ; & tamquam vas figuli confringentur :

28. sicut & ego accepi à Patre meo : & dabo illi stellam matutinam.

29. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

de satan, comme ils les appellent, " que je ne mettrai point de nouvelle charge sur vous, & que vous n'aurez point de part aux maux dont j'accablerai les méchants. "

25. Cependant gardez bien ce que vous avez reçu, lorsque vous avez embrassé la foi ; & demeurez-y fermes, jusqu'à ce que je vienne vous en faire rendre compte.

26. Et alors quiconque aura vaincu les ennemis qui vouloient lui faire perdre ce précieux trésor, & aura persévéré jusqu'à la fin dans mes œuvres & dans l'observation de mes commandements, je lui donnerai puissance sur les nations :

27. il les gouvernera avec un sceptre de fer ; & elles seront brisées par lui " comme un vase d'argile :

28. selon que j'en ai reçu moi-même de mon Pere le pouvoir, que je lui communiquerai : & je lui donnerai encore pour récompense de sa fidélité, la lumière de gloire, qui surpasse autant toutes les autres lumières, que l'étoile du matin surpasse en clarté toutes les autres étoiles. "

29. Que celui qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

*Ibid.* Ces faux prophetes appelloient leurs prétendus mysteres, des profondeurs ; mais J. C. ajoute que c'étoient des profondeurs de Satan.

*Ibid.* Autrement & selon le Grec : que je ne veux point vous imposer le joug des observations légales, & que je ne mettrai point d'autre charge sur vous que celles-ci qui sont nécessaires, savoir, de vous abstenir de ce qui est sacrifié aux idoles, & de la fornication.

*Act.* xv. 28. 29. Mais seulement gardez bien ; &c.

ψ. 27. C'est le sens du Grec : & il les brisera.

ψ. 28. J. C. est lui-même cette étoile du matin, (*Infr.* xxii. 16.) qui se levera dans nos cœurs ( 2. *Petr.* 1. 19.) en se manifestant à nous, & qui se donnera à nous en nous communiquant l'éclat de sa gloire.

## C H A P I T R E I I I.

*L'Ange de Sardes mort devant Dieu , quoiqu'on le croie vivant. L'Ange de Philadelphie aimé de Dieu pour sa fidélité & sa patience. L'Ange de Laodicée menacé d'être rejeté comme tiède.*

1. **E** Crivez à l'Ange de l'Eglise de Sardes : " Voici ce que dit celui qui a les sept Esprits de Dieu , " & les sept étoiles : Je fais quelles sont vos œuvres : vous avez la réputation d'être vivant ; & cependant vous êtes mort.

2. *Sortez de cet état funeste ; soyez vigilant ; & confirmez le reste de votre peuple , qui est près de mourir aussi-bien que vous : car je ne trouve point vos œuvres pleines devant mon Dieu.*

3. Souvenez-vous donc de ce que vous avez reçu , & de ce que vous avez entendu , lorsqu'on vous a annoncé l'Evangile ; & gardez-le exactement : & faites pénitence de votre négligence passée ; car si vous ne veillez sur vous & sur votre troupeau , je viendrai à vous comme un larron ; & vous ne saurez à quelle heure je viendrai : & je vous punirai sévèrement.

4. Vous avez néanmoins dans Sardes quelque peu de personnes qui n'ont point souillé leurs vêtements , & qui ont conservé leur innocence : ceux-là marcheront avec moi dans le ciel habillés de blanc ; car ils en sont dignes.

5. Celui qui fera comme eux , victo-

1. **E**T Angelo Ecclesiæ Sardis scribe : Hæc dicit qui habet septem Spiritus Dei , & septem stellas : Scio opera tua , quia nomen habes quod vivas , & mortuus es.

2. Esto vigilans , & confirma cætera , quæ moritura erant : non enim invenio opera tua plena coram Deo meo.

3. In mente ergo habe qualiter acceperis , & audieris , & serva , & pœnitentiam age. Si ergo non vigilaveris , veniam ad te tamquam fur ; & nescies quâ horâ veniam ad te.

4. Sed habes pauca nomina in Sardis , qui non inquinaverunt vestimenta sua : & ambulabunt mecum in albis , quia digni sunt.

5. Qui vicerit , sic vestie-

1. Theff. v.  
2.  
3. Petr. III.  
10.  
Infr. XVI. 15.

ψ. 1. c. à. d. à l'Evêque de l'Eglise de Sardes. | le trône de Dieu prêts à exécuter ses ordres. *Supr.* 1. 4. *Infr.* VIII. 2.

*Ibid.* c. à. d. les sept Anges qui sont devant

tur vestimentis albis, & non delebo nomen ejus de libro vitæ, & confitebor nomen ejus coram Patre meo, & coram Angelis ejus.

6. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

7. Et Angelo Philadelphie Ecclesie scribe: Hæc dicit Sanctus & Verus, qui habet clavem David: qui aperit, & nemo claudit; claudit, & nemo aperit:

8. Scio opera tua: ecce dedi coram te ostium apertum, quod nemo potest claudere: quia modicam habes virtutem, & servasti verbum meum, & non negasti nomen meum.

9. Ecce dabo de synagoga satanæ, qui dicunt se Judæos esse, & non sunt, sed mentiuntur: ecce faciam illos ut veniant, & adorent ante pedes tuos; & scient quia ego dilexi te.

rieux de la corruption du siècle, sera ainsi vêtu d'habits blancs; " & je n'effacerai point son nom du Livre de vie; & je confesserai son nom devant mon pere & devant ses Anges: je le reconnoîtrai devant eux pour mon disciple.

6. Que celui qui a des oreilles, entende de ce que l'Esprit dit aux Eglises.

7. Ecrivez aussi à l'Ange de l'Eglise de Philadelphie: " Voici ce que dit le Saint & le Véritable, qui a la clef & la puissance promise au fils de David: qui ouvre, & personne ne ferme; qui ferme, & personne n'ouvre:

*Isai. xxii. 22:  
Job, xii. 14*

8. Je fais quelles font vos œuvres: je vous ai ouvert, pour la conversion des infidèles, une porte que personne ne peut fermer, " parce que vous avez peu de force pour l'ouvrir de vous-même, & que d'ailleurs vous avez gardé ma parole, & n'avez point renoncé mon nom.

9. C'est pourquoi je vous amènerai bientôt quelques-uns de ceux qui sont de la synagogue de satan, qui se disent Juifs, & ne le sont point, mais qui sont en cela des menteurs: " je les ferai bientôt venir se prosterner " à vos pieds: & ils connoîtront que je vous aime.

ψ. 5. Gr. litt. celui-là sera vêtu d'habits blancs. » Ces habits blancs représentent la justice, l'innocence, les bonnes œuvres. *Infr.* xix. 8.

ψ. 7. c. à. d. à l'Evêque de l'Eglise de Philadelphie.

ψ. 8. Voyez de semblables expressions dans S. Paul. 1. *Cor.* xvi. 9. & 2. *Cor.* ii. 12. &

*Col.* iv. 3.

ψ. 9. Voyez la note sur le Chap. II. ψ. 9.

*Ibid.* Litt. adorer. On a vu en plusieurs endroits que dans le style des Hébreux, le terme d'adoration signifie souvent un simple hommage de respect.

10. Car, comme, dans les maux que vous avez eu à souffrir pour mon nom, vous avez gardé la patience ordonnée par ma parole, je vous garderai aussi de l'heure de la tentation, qui viendra dans tout l'univers pour éprouver ceux qui habitent sur la terre, " & pour faire connaître mes vrais disciples.

11. Or je viendrai bientôt faire cette épreuve : conservez donc ce que vous avez, de peur qu'un autre ne prenne votre couronne : demeurez ferme dans la foi au milieu même des persécutions.

12. Quiconque aura cette fermeté, sera victorieux des plus cruels tourments : je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu : il n'en sortira plus ; & j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, & le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem qui descend du ciel, venant de mon Dieu, " & mon nom nouveau ; car il sera appelé, comme moi, le Fils de Dieu. "

13. Que celui qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises.

14. Ecrivez aussi à l'Ange de l'Eglise de Laodicée : " Voici ce que dit celui qui est la Vérité même, " le témoin fidèle & véritable, le principe des œuvres de Dieu. "

15. Je fais quelles sont vos œuvres ;

ψ. 10. On croit que cela regarde la persécution qui se répandit dans l'Empire Romain sous l'Empereur Trajan.

ψ. 12. Voyez au Chap. XXI. ψ. 1. & 2.

Ibid. Trois caractères qui distinguent les Saints dans la gloire : enfants de Dieu, citoyens de la Jérusalem céleste, membres de J. C.

10. Quoniam servasti verbum patientiæ meæ, & ego servabo te ab hora tentationis, quæ ventura est in orbem universum tentare habitantes in terra.

11. Ecce venio citò : tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam.

12. Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei, & foras non egredietur amplius ; & scribam super eum nomen Dei mei, & nomen civitatis Dei mei novæ Jerusalem, quæ descendit de cælo à Deo meo, & nomen meum novum.

13. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesiis.

14. Et Angelo Laodiciæ Ecclesiæ scribe : Hæc dicit Amen, testis fidelis & verus, qui est principium creaturæ Dei :

15. Scio opera tua, quia

ψ. 14. c. à. d. à l'Evêque de l'Eglise de Laodicée.

Ibid. Litt. celui qui est Amen. » Amen en Hébreu signifie la vérité ; & J. C. lui-même dit ailleurs qu'il est la vérité. Joan. XIV. 6.

Ibid. Litt. le principe de la créature de Dieu, le principe par lequel Dieu a créé toutes choses.

neque frigidus es , neque calidus : utinam frigidus esses , aut calidus !

je fais que vous n'êtes ni froid , ni chaud : que n'êtes-vous ou froid , ou chaud !

16. Sed quia tepidus es , & nec frigidus , nec calidus , incipiam te evomere ex ore meo .

16. Mais parce que vous êtes tiède , & que vous n'êtes ni froid , ni chaud , je suis près de vous vomir de ma bouche .

17. Quia dicis : Quòd dives sum , & locupletatus , & nullius egeo : & nescis quia tu es miser , & miserabilis , & pauper , & cæcus , & nudus .

17. *Cependant* vous dites : Je suis riche *en graces & en lumieres* ; je suis comblé de biens , & je n'ai besoin de rien : & vous ne savez pas que vous êtes malheureux , & misérable , & pauvre , & aveugle , & nud .

18. Suadeo tibi emere à me aurum ignitum , probatum ; ut locuples fias , & vestimentis albis induaris , & non appareat confusio nuditatis tuæ ; & collyrio inunge oculos tuos ut videas .

18. Je vous conseille donc d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu , " pour vous enrichir ; & des vêtements blancs , pour " vous habiller , & pour cacher votre nudité honteuse : appliquez aussi un collyre " sur vos yeux , afin que vous voyiez *l'état déplorable où vous êtes , & ce que vous devez faire pour en sortir* .

19. Ego quos amo , arguo & castigo . Æmulare ergo , & pœnitentiam age .

19. *Si je vous avertis ainsi de vos défauts , c'est parce que* je reprends & châtie ceux que j'aime : animez-vous donc de zèle , *en recevant de moi ce témoignage de mon amour : quittez à l'avenir cette paresse & cette tiédeur où vous vous êtes laissé aller ; & faites pénitence de vos fautes passées* .

Prov. 111. 12.  
Hebr. XII. 6.

20. Ecce sto ad ostium , & pulso : si quis audierit vocem meam , & aperuerit mihi januam , intrabo

20. *Car* me voici à la porte , & je frappe : si quelqu'un entend ma voix , & m'ouvre la porte , j'entrerai chez lui , & je souperai avec lui , & lui avec

†. 18. Gr. litt. de l'or passé au feu : » c. à. d. de l'or purifié. Et c'est le symbole de la charité.

Ibid. C'est le sens du Grec. Ces vêtements sont la justice , l'innocence , les vertus

chrétiennes , les œuvres saintes. *Infr.* XIX. 8.

Ibid. Ce collyre pourroit être le symbole de l'humilité , qui nous ouvre les yeux en nous faisant connoître nos défauts.

moi."

21. *Et de plus, je vous déclare que qui-conque sera victorieux de la chair, du monde, & du démon, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme je me suis aussi assis moi-même avec mon Pere sur son trône, après avoir été victorieux de ces trois ennemis du salut des hommes.*

22. *Que celui qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux Eglises, & qu'il comprenne la grandeur des récompenses que Dieu a préparées à ceux qui lui seront fideles.*

¶. 20. Dieu frappe à la porte de notre cœur par les avertissements qu'il nous donne; il entre en nous par la charité qu'il répand dans nos cœurs; il soupe avec nous

par les graces dont il nous comble dans cette vie considérée comme le soir qui précède le grand jour de l'éternité.

ad illum, & cœnabo cum illo, & ipse mecum.

21. Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo: sicut & ego vici, & sedi cum Patre meo in throno ejus.

22. Qui habet aurem, audiat quid Spiritus dicat Ecclesijs.

## CHAPITRE IV.

*Le Seigneur paroît assis sur son trône. Vingt-quatre vieillards autour de lui. Sept lampes devant lui. Mer transparente devant le trône. Quatre animaux autour du trône. Cantique des quatre animaux. Cantique des vingt-quatre vieillards.*

1. **A**près cela, j'eus une autre vision, & je vis une porte ouverte dans le ciel: & la première voix que j'avois entendue, & qui m'avoit parlé avec un son aussi éclatant que celui d'une trompette, me dit: Montez ici-haut, & je vous montrerai les choses qui doivent arriver à l'avenir.

2. Et tout d'un coup, je fus ravi en esprit; & je vis au même instant un trône dressé dans le ciel, & quelqu'un

1. **P**ost hæc vidi: & ecce ostium apertum in cœlo, & vox prima, quam audivi, tamquam tubæ loquentis mecum, dicens: Ascende huc, & ostendam tibi quæ oportet fieri post hæc.

2. Et statim fui in spiritu: & ecce sedes posita erat in cœlo, & supra sedem

dem sedens.

3. Et qui sedebat, similis erat aspectui lapidis jaspidis & sardinis: & iris erat in circuitu sedis, similis visioni smaragdinae.

4. Et in circuitu sedis sedilia viginti quatuor: & super thronos viginti quatuor seniores sedentes, circumamicti vestimentis albis, & in capitibus eorum coronæ aureæ.

5. Et de throno procedebant fulgura, & voces, & tonitrua: & septem lampades ardentes ante thronum, qui sunt septem Spiritus Dei.

6. Et in conspectu sedis tamquam mare vitreum simile crystallo: & in medio

assis sur ce trône.

3. Celui qui y étoit assis, paroissoit semblable à une pierre de jaspe & de sardoine: " & il y avoit autour de ce trône un arc-en-ciel, " qui paroissoit semblable à une émeraude.

4. Autour de ce même trône, il y en avoit vingt-quatre autres, sur lesquels étoient assis vingt-quatre vieillards, vêtus de robes blanches, avec des couronnes d'or sur leurs têtes. "

5. Il sortoit du trône des éclairs; des tonnerres & des voix; " & il y avoit devant le trône sept lampes ardentes, qui sont les sept Esprits de Dieu. "

6. Vis-à-vis du trône, il y avoit une mer transparente comme le verre, & semblable à du crystal: " & au milieu,

ψ. 3. Le jaspe est verd, & la sardoine est rouge: ces couleurs peuvent être ici deux symboles, dont l'un représente l'éternité de Dieu, & l'autre sa justice.

*Ibid.* L'arc-en-ciel est un signe d'alliance: (Gen. ix. 13.) le verd de l'émeraude est un signe de paix: cet arc-en-ciel peut donc être le symbole de l'alliance de paix que Dieu a faite avec les hommes par Jesus-Christ.

ψ. 4. Plusieurs croient que douze de ces vieillards sont les douze Apôtres, & les douze autres douze Patriarches. Peut-être seroit-ce plutôt douze des Patriarches, tels que peuvent être Abraham, Isaac, Jacob, & autres; & les douze Prophetes que l'on nomme communément petits Prophetes. Les quatre autres vont paroître sous un autre symbole. *Infr.* ψ. 7. La robe blanche dont ces vieillards sont revêtus, peut représenter leur innocence & leur sainteté: la couronne d'or sera le symbole de la charité qui a régné

en eux, & par laquelle ils ont triomphé du démon, de la chair & du monde.

ψ. 5. C'est la construction du Grec. Tout cela pouvoit être un signe de la colere de Dieu, des jugemens qu'il devoit prononcer, & des vengeances qu'il devoit exercer.

*Ibid.* c. à. d. les sept Anges dont il a déjà été parlé. *Supr.* 1. 4. *Infr.* v111. 2.

ψ. 6. C'est au dessus de cette mer, que S. Jean vit dans la suite ceux qui étoient demeurés victorieux de la bête: (*Infr.* xv. 2.) & S. Paul dit que J. C. est monté au dessus de tous les cieux; (*Eph.* iv. 10.) qu'il est plus élevé que les cieux. (*Hebr.* vii. 28.) Il y a donc lieu de croire que cette mer transparente est la surface du globe céleste enveloppée de cet Océan immense d'eaux que Dieu a placées au dessus du firmament.

*vis-à-vis* du trône & à l'entour , " il y avoit quatre animaux pleins d'yeux devant & derriere. "

7. Le premier animal étoit semblable à un lion ; le second étoit semblable à un veau ; le troisieme avoit le visage comme celui d'un homme ; & le quatrieme étoit semblable à un aigle qui vole. "

8. Ces quatre animaux avoient chacun six ailes ; ils étoient pleins d'yeux à l'entour , & au dedans de leurs ailes , " & ils ne cessoient jour & nuit de dire : Saint , Saint , Saint est le Seigneur Dieu tout-puissant , qui étoit , & qui est , & qui doit venir. "

*Isai. vi. 3.*

*Ibid.* On peut concevoir ces quatre animaux disposés ainsi : deux devant le trône & deux aux deux côtés , en sorte que les quatre ensemble formoient un demi-cercle autour du trône , & deux d'entr'eux se trouvoient au milieu du trône , c'est-à-dire , au milieu de ce demi-cercle qui environnoit le trône.

¶ 7. Plusieurs pensent que ces quatre animaux pourroient représenter les quatre Evangelistes. Peut-être représenteroient-ils les quatre grands Prophetes : Isaïe représenté par le lion , qui est le symbole de la royauté ; ce Prophete étoit de la race royale de David : Jérémie représenté par le veau , qui étant une des principales victimes , étoit le symbole du Sacerdoce ; ce Prophete étoit Prêtre : Ezéchiel représenté par le visage d'homme ; le Seigneur en adressant sa parole à ce Prophete l'appelle presque toujours fils de l'homme : Daniel représenté par l'aigle , dont la vue perçante pourroit être le symbole de cette lumiere pénétrante que Dieu accorda à ce Prophete en lui faisant

sedis , & in circuitu sedis ; quatuor animalia plena oculis antè & retrò.

7. Et animal primum simile leoni , & secundum animal simile vitulo , & tertium animal habens faciem quasi hominis , & quartum animal simile aquilæ volanti.

8. Et quatuor animalia ; singula eorum habebant alas senas : & in circuitu , & intùs , plena sunt oculis : & requiem non habebant die ac nocte , dicentia : Sanctus , Sanctus , Sanctus , Dominus Deus omnipotens , qui erat , & qui est , & qui venturus est.

connoître distinctement la suite des quatre grands Empires , le temps précis de la manifestation du Messie , & jusqu'à la persécution de l'Antechrist.

¶ 8. Gr. Ces quatre animaux avoient chacun six ailes attachées autour d'eux ; & au dedans , c'est-à-dire , au dessous de ces ailes , ils étoient pleins d'yeux. » Les yeux dont ces animaux étoient pleins devant & derriere & encore au dessous de leurs ailes , peuvent représenter les lumieres dont les Prophetes étoient remplis. Les six ailes de ces animaux peuvent être comparées à celles de ces Séraphins dont il est parlé dans Isaïe , vi. 2. & qui avoient aussi six ailes ; deux dont ils voiloient leur face , ce qui pouvoit marquer leur respect pour la majesté de Dieu ; deux dont ils voiloient leurs pieds , ce qui pouvoit signifier leur soumission à ses ordres ; & deux dont ils voloient , ce qui pouvoit exprimer leur zele pour exécuter ses volontés.

*Ibid.* Autr. & qui sera. *Supr.* i. 4.

9. Et cum darent illa animalia gloriam, & honorem, & benedictionem sedenti super thronum, viventi in secula seculorum,

9. Et lorsque ces animaux rendoient ainsi gloire, honneur & louange à celui qui est assis sur le trône, qui vit dans les siècles des siècles,

10. procidebant viginti quatuor seniores ante sedentem in throno, & adorabant viventem in secula seculorum, & mittebant coronas suas ante thronum, dicentes :

10. les vingt-quatre vieillards se prosternoient devant celui qui est assis sur le trône; & ils adoroient celui qui vit dans les siècles des siècles; & ils jetoient leurs couronnes devant le trône, en disant :

11. Dignus es, Domine Deus noster, accipere gloriam, & honorem, & virtutem: quia tu creasti omnia, & propter voluntatem tuam erant, & creata sunt.

11. Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu, de recevoir gloire, honneur & puissance, parce que vous avez créé toutes choses, & que c'est par votre volonté qu'elles subsistent, & qu'elles ont été créées.

ψ. 9. Vulg. litt. bénédiction. Gr. litt. action de grâces.

ψ. 10. C'est l'expression du Grec.

ψ. 11. C'est le sens du Grec, où on lit

*sunt* au lieu de *erant*. Il y a lieu de soupçonner que l'Auteur de la Vulgate avoit traduit, *sunt, & creata erant*, d'où sera venu, *erant, & creata sunt*.

CHAPITRE V.

*Livre scellé de sept sceaux. Nul n'est trouvé digne de l'ouvrir. Jesus-Christ paroît sous le symbole d'un Agneau comme immolé, mais plein de vie. Il prend le Livre. Cantiques des Saints, des Anges & de toutes les créatures à sa louange.*

1. **E**T vidi in dextera sedentis supra thronum, librum scriptum in-

1. **J**E vis ensuite, dans la main droite de celui qui étoit assis sur le trône, un livre écrit dedans & dehors,

scellé de sept sceaux. "

2. Et je vis un Ange fort & puissant qui disoit à haute voix : Qui est digne d'ouvrir le livre , & d'en lever les sceaux ?

3. Mais nul ne pouvoit ni dans le ciel, ni sur la terre , ni sous la terre , ouvrir le livre , ni le regarder.

4. Je fondois en larmes de ce qu'il ne s'étoit trouvé personne qui fût digne d'ouvrir le livre , ni de le lire , ni de le regarder. "

5. Alors l'un des vieillards me dit : Ne pleurez point ; voici le lion de la tribu de Juda , le rejetton ou le fils de David , qui a obtenu par sa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre , & d'en lever les sept sceaux.

6. En même temps , je regardai , & je vis , au milieu du trône & des quatre animaux , & au milieu des vieillards , un Agneau comme égorgé , qui étoit debout , & qui avoit sept cornes & sept yeux , qui sont les sept Esprits de Dieu envoyés par toute la terre. "

Ÿ. 1. Selon l'usage des Anciens , ce Livre écrit dedans & dehors , ou , selon le Grec , dedans & derrière , ou , comme dit S. Jérôme , devant & derrière , pouvoit être une tablette écrite des deux côtés & enveloppée d'une bandelette de lin scellée en sept endroits : de sorte que le premier sceau étant levé , on pouvoit lire les premières lignes ; mais le reste demuroit caché , & ainsi des autres. D'autres croient que ce pouvoit être sept feuilles roulées l'une sur l'autre , ayant chacune son sceau ;

tus & foris , signatum sigillis septem.

2. Et vidi Angelum fortem prædicantem voce magnâ : Quis est dignus aperire librum , & solvere signacula ejus ?

3. Et nemo poterat , neque in cælo , neque in terra , neque sub terra , aperire librum , neque respicere illum.

4. Et ego flebam multum , quoniam nemo dignus inventus est aperire librum , nec videre eum.

5. Et unus de senioribus dixit mihi : Ne fleveris : ecce vicit leo de tribu Juda , radix David , aperire librum , & solvere septem signacula ejus.

6. Et vidi : & ecce in medio throni & quatuor animalium , & in medio seniorum , Agnum stantem tamquam occisum , habentem cornua septem ,

ensorte que la première étant ouverte & développée , les autres demuroient enveloppées & scellées. Voyez la *Dissertation sur la forme des anciens Livres* , à la tête du Livre des Proverbes. Ce Livre représentoit le secret impénétrable des desseins de Dieu touchant l'état de l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles.

Ÿ. 4. Cela est exprimé dans le Grec.

Ÿ. 6. Les sept cornes de cet Agneau qui représente J. C. peuvent avoir ici la même signification que les sept yeux : & ce sont ,

& oculos septem, qui sunt septem Spiritus Dei, missi in omnem terram.

7. Et venit, & accepit de dextera sedentis in throno librum.

8. Et cum aperuisset librum, quatuor animalia, & viginti quatuor seniores ceciderunt coram Agno, habentes singuli citharas, & phialas aureas plenas odorum, quæ sunt orationes Sanctorum:

9. & cantabant canticum novum, dicentes: Dignus es, Domine, accipere librum, & aperire signacula ejus: quoniam occisus es, & redemisti nos Deo in sanguine tuo ex omni tribu, & lingua, & populo, & natione:

10. & fecisti nos Deo nostro regnum & sacerdo-

7. Et il vint prendre le livre de la main droite de celui qui étoit assis sur le trône.

8. Et l'ayant ouvert, " les quatre animaux & les vingt-quatre vieillards se prosternerent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes " & des coupes d'or pleines de parfums, qui sont les prieres des Saints:

9. & ils chantoient un cantique nouveau, en disant: Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre, & d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, & que par votre sang vous nous avez rachetés pour Dieu, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple & de toute nation;

10. & vous nous avez fait rois " & prêtres pour notre Dieu; & nous régne-

dit S. Jean, les sept Esprits de Dieu envoyés par toute la terre. Ce sont les sept Anges qui toujours présents devant le trône, ( *Supr.* 1. 4. ) sont en même temps les ministres & de celui qui est assis sur le trône, & de l'Agneau qui est devant le trône, & sont envoyés par toute la terre pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut. ( *Hebr.* 1. 4. ) Ils sont désignés sous le symbole de sept cornes & de sept yeux, parce qu'ils sont remplis de force & de lumière, étant rendus participants de la lumière & de la force de celui dont ils sont les ministres.

ŷ. 8. Le Grec lit: & l'ayant pris. » J'ai

peine à croire, dit ici le P. Amelotte, que le mot, *aperuisset*, ne se soit pas glissé dans la Vulgate pour *accepisset*, tous les anciens Manuscrits Grecs se trouvant conformes au Grec vulgaire, où nous lisons, ἔλαβεν, après qu'il eut reçu: le Syriaque, l'Arabe & l'Ethiopien, s'y accordent, & Primaïse aussi qui est le seul ancien entre les Latins, qui nous marque comment il a lu en ce lieu.

*Ibid.* Ces harpes sont le symbole des louanges que les Saints donnent à Dieu: les parfums sont les prieres des Saints; ils sont dans des coupes d'or, parce que c'est la charité qui les offre.

ŷ. 10. C'est l'expression du Grec.

rons pour vous sur la terre, " jusqu'à ce que nous régnions avec vous dans le ciel.

tes : & regnabimus super terram.

Dan. VII. 10.

11. Je regardai encore, & j'entendis autour du trône, & des animaux, & des vieillards, la voix de plusieurs Anges : & il y en avoit des milliers de milliers,

11. Et vidi, & audivi vocem Angelorum multorum in circuitu throni, & animalium, & seniorum : & erat numerus eorum millia millium,

12. qui disoient à haute voix : L'Agneau qui a été mis à mort, est digne de recevoir puissance, divinité, " sagesse, force, honneur, gloire & bénédiction.

12. dicentium voce magnâ : Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem, & divinitatem, & sapientiam, & fortitudinem, & honorem, & gloriam, & benedictionem.

13. Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, dans la mer, & dans toute son étendue, " qui disoient : A celui qui est assis sur le trône, & à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire, & puissance dans les siècles des siècles.

13. Et omnem creaturam quæ in cælo est, & super terram, & sub terra, & quæ sunt in mari, & quæ in eo : omnes audivi, dicentes : Sediti in throno, & Agno, benedictio, & honor, & gloria, & potestas in secula seculorum.

14. Et les quatre animaux disoient : Amen. Et les vingt-quatre vieillards romberent sur leurs visages, & adorerent celui qui vit dans les siècles des siècles. "

14. Et quatuor animalia dicebant : Amen. Et viginti quatuor seniores ceciderunt in facies suas ; & ado-

*Ibid.* Ce regne des Saints sur la terre a commencé particulièrement au temps du triomphe de la Religion Chrétienne sous Constantin ; c'est alors que les Saints qui étoient demeurés victorieux de la bête, symbole de l'Empire idolâtre, reçurent pouvoir de régner avec J. C. selon ce qui sera dit au Chap. XX. v. 4-6.

v. 12. Les exemplaires Grecs manuscrits & imprimés lisent : richesses. Les Commentateurs Grecs lisent de même ; & les plus an-

ciens Commentateurs Latins lisent aussi *divitias* au lieu de *divinitatem*, qui a pu venir de l'ancien mot Latin, *divitatem*, dont l'Interprète Latin a pu se servir ici.

v. 13. Gr. litt. sur la mer & tout ce qui est en eux : » c. à. d. dans ces lieux ; ou plutôt : & tout ce qui est en elle.

v. 14. Plusieurs exemplaires Grecs & plusieurs manuscrits Latins ne lisent point ces mots : *viventem in secula seculorum*.

raverunt viventem in secula seculorum.

CHAPITRE VI.

*Ouverture des sept Sceaux. I. Sceau : Un cavalier monté sur un cheval blanc. II. Sceau : Un cavalier monté sur un cheval roux. III. Sceau : Un cavalier monté sur un cheval noir. IV. Sceau : Un cavalier monté sur un cheval pâle. V. Sceau : Plaintes des Martyrs. VI. Sceau : La colere de l'Agneau.*

1. **E**T vidi quòd aperuisset Agnus unum de septem figillis , & audivi unum de quatuor animalibus , dicens , tamquam vocem tonitruï : Veni , & vide.

2. Et vidi : & ecce equus albus ; & qui sedebat super illum , habebat arcum ; & data est ei corona , & exivit vincens ut vinceret.

3. Et cùm aperuisset figillum secundum , audivi secundum animal , dicens : Veni , & vide.

1. **A**près cela , je vis que l'Agneau avoit ouvert l'un des sept sceaux ; & j'entendis l'un " des quatre animaux qui disoit avec une voix de tonnerre : Venez , & voyez.

2. En même temps , je vis paroître un cheval blanc : celui qui étoit monté dessus " avoit un arc ; & on lui donna une couronne ; & il partit en vainqueur pour continuer à vaincre.

3. Lorsqu'il eut ouvert le second sceau , j'entendis le second animal , qui dit : Venez , & voyez.

¶ 1. Ici commence l'ouverture des sept sceaux du Livre mystérieux. A l'ouverture de chacun de ces sceaux , un nouveau spectacle s'offre aux yeux de S. Jean ; & il y a lieu de croire que ce spectacle étoit l'expression de ce qui étoit écrit sur le Livre. Sous le symbole de ces différents spectacles vont être représentées , comme nous l'avons fait voir ailleurs , les différentes révolutions qui doivent se succéder dans la suite des siècles , & qui caractériseront les différents âges de l'Eglise depuis l'Ascension de J. C. jusqu'à

son dernier avènement. Voyez la *Dissert. sur les sept Ages de l'Eglise* , à la tête de ce Livre.

¶ 2. Ce guerrier monté sur un cheval blanc représente J. C. ressuscité , faisant jaillir sur son corps immortel la gloire dont il jouit. (*Infr. XIX. II. & seq.*) Victorieux du prince du monde par la mort , il part pour continuer à vaincre ; il va s'assujettir les nations par la prédication de l'Evangile. I. Age de l'Eglise.

4. Il sortit aussi-tôt un autre cheval qui étoit roux ; & le pouvoir fut donné à celui qui étoit dessus, d'enlever la paix de dessus la terre, & de faire que les hommes s'entretuassent : & on lui donna une grande épée. "

5. Quand il eut ouvert le troisieme sceau, j'entendis le troisieme animal, qui dit : Venez, & voyez. Et je vis paroître tout d'un coup un cheval noir ; & celui qui étoit dessus, avoit à la main une balance.

6. Et j'entendis une voix du milieu des quatre animaux, qui dit : Le litron de bled vaudra une drachme, & trois litrons d'orge une drachme : " mais ne gâtez ni le vin, ni l'huile. "

7. Lorsqu'il eut ouvert le quatrieme sceau, j'entendis la voix du quatrieme

4. Et exivit alius equus rufus : & qui sedebat super illum, datum est ei ut sumeret pacem de terra, & ut invicem se interficiant ; & datus est ei gladius magnus.

5. Et cùm aperuisset sigillum tertium, audivi tertium animal, dicens : Veni, & vide. Et ecce equus niger ; & qui sedebat super illum, habebat stateram in manu sua.

6. Et audivi tamquam vocem in medio quatuor animalium, dicentium : Bilibris tritici denario, & tres bilibres hordei denario ; & vinum & oleum ne læferis.

7. Et cùm aperuisset sigillum quartum, audivi

ψ. 3. & 4. L'Eglise commençoit enfin à jouir de la paix sous le règne de Constantin : mais bientôt cette paix fut troublée par les hérésies, & particulièrement par l'Arianisme, dont les chefs sont représentés par ce cavalier monté sur un cheval roux : la couleur de ce cheval est elle-même un symbole de sang & de carnage, de guerre & de persécution ; l'épée donnée à celui qui est monté sur ce cheval signifie les persécutions, les guerres, les divisions, les schismes, qui accompagnèrent l'hérésie. II. Age de l'Eglise.

ψ. 6. La mesure qui est appelée ici en Grec *chanix*, contenoit, selon quelques-uns, le poids de deux livres ; c'est ce qui est exprimé dans la Vulgate par *bilibris* : mesure qui répond à notre litron. La monnoie qui est appelée ici dans le Grec comme dans la Vulgate, *denier*, valoit environ dix sols

de notre monnoie ; c'étoit, selon quelques-uns, chez les Romains, ce qu'étoit la drachme chez les Grecs.

ψ. 5. & 6. Aux troubles de l'hérésie succédèrent les irruptions des Barbares qui vinrent se répandre dans l'Empire. Ces peuples féroces sortis des pays septentrionaux inonderent la face de la terre, portant par-tout avec eux la famine figurée par la noirceur du cheval, (*Lam. v. 10.*) par la cherté du froment & de l'orge, & par la balance que le cavalier tient en main. La cherté du bled pourroit être aussi le symbole d'une disette spirituelle du froment de la doctrine pure de l'Evangile. Mais au milieu de cette désolation, le vin & l'huile furent conservés ; l'erreur ne prévalut pas, & Dieu ne permit pas que son Eglise, si souvent représentée par la vigne & par l'olivier succombât à tant de maux. III. Age de l'Eglise.

vocem

vocem quarti animalis , animal , qui dit : Venez , & voyez.  
dicentis : Veni , & vide.

8. Et ecce equus pallidus : & qui sedebat super eum , nomen illi Mors , & infernus sequebatur eum ; & data est illi potestas super quatuor partes terræ , interficere gladio , fame & morte , & bestiis terræ.

9. Et cum aperuisset sigillum quintum , vidi subitus altare animas interfectorum propter verbum Dei , & propter testimonium quod habebant.

10. Et clamabant voce magna , dicentes : Usquequò , Domine , sanctus & verus , non judicas , & non vindicas sanguinem

8. En même temps , je vis paroître un cheval pâle : & celui qui étoit monté dessus , s'appelloit la Mort ; & l'enfer le suivoit : & le pouvoir lui fut donné sur les quatre parties de la terre , " pour y faire mourir les hommes par l'épée , par la famine , par la mortalité & par les bêtes sauvages. "

9. Lorsqu'il eut ouvert le cinquieme sceau , je vis sous l'autel les ames de ceux qui avoient été mis à mort pour la parole de Dieu , & pour le témoignage qu'ils lui avoient rendu " jusqu'à la fin. "

10. Et ils crioient d'une voix forte , en disant : Seigneur , " qui êtes saint & véritable , jusqu'à quand différerez-vous à nous faire justice , & à venger notre sang de ceux qui habitent sur la terre ,

γ. 8. Le Grec lit : le pouvoir leur fut donné sur la quatrième partie de la terre. « Peut-être faudroit-il lire : le pouvoir leur fut donné sur les quatre parties de la terre. »

γ. 7. & 8. A peine les Barbares eurent-ils achevé de ravager l'Empire Romain , & de réduire Rome même à la plus extrême désolation , que bientôt après commence de paroître le Mahométisme , qui porte par-tout la désolation & la mort annoncée ici & par le nom du cavalier & par la pâleur du cheval. Ce cavalier qui représente Mahomet & ses successeurs , a pour nom la Mort , parce que , dit M. de la Chétardie , il est le signe de la destruction totale & finale de l'Empire Romain , & par conséquent des approches du regne de l'Antechrist & de la fin du monde , suivant la prophétie de S. Paul , 2. *Theff.* 11. 3. & *seqq.* L'enfer qui le suit représente l'Antechrist , dont Mahomet a été comme le précurseur : ou plutôt , comme le remarque très-bien M. de la Chétardie , ce sont deux

Empires dont l'un succède à l'autre & s'unie avec l'autre , comme autrefois l'Empire des Chaldéens succéda à celui des Assyriens en réunissant les deux peuples sous une même puissance , qui fut celle de Nabuchodonosor. Ces deux Empires se succèdent donc en s'unissant , & le pouvoir leur est donné sur les quatre parties de la terre : quels progrès le Mahométisme n'a-t-il pas déjà faits ? mais c'est sur-tout à l'Antechrist qu'il est réservé de répandre une désolation universelle. L'épée , la famine , & la mortalité , sont les fléaux qui ont accompagné Mahomet & son Empire : les bêtes sauvages peuvent être le symbole de la férocité des peuples qui marchent à sa suite. La naissance du Mahométisme est donc l'époque du IV. Age de l'Eglise.

γ. 9. Plusieurs exemplaires Grecs lisent : pour le témoignage qu'ils avoient rendu à l'Agneau.

γ. 10. Gr. litt. Souverain Maître.

qui l'ont injustement répandu?"

11. Alors on leur donna à chacun une robe blanche, & il leur fut dit qu'ils attendissent en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que le nombre des serviteurs de Dieu, & de leurs freres, " qui devoient aussi-bien qu'eux être mis à mort, fût rempli. "

12. Je vis aussi que, lorsqu'il eut ouvert le sixieme sceau, il se fit tout d'un coup un grand tremblement de terre; le soleil devint noir comme un sac de poil; la lune toute entiere " devint rouge comme du sang;

13. & les étoiles du ciel tomberent sur la terre, comme lorsque le figuier, étant agité par un grand vent, laisse tomber ses figues vertes;

14. le ciel se retira & se replia comme un livre que l'on roule, " & toutes les montagnes & les isles furent ébranlées de leur place:

15. & les Rois de la terre, les Prin-

nostrum de iis qui habitant in terra?

11. Et datæ sunt illis singulæ stolæ albæ: & dictum est illis ut requiescerent adhuc tempus modicum, donec compleantur conservi eorum, & fratres eorum, qui interficiendi sunt sicut & illi.

12. Et vidi cùm aperuisset sigillum sextum: & ecce terræ motus magnus factus est, & sol factus est niger tamquam saccus cili-cinus: & luna tota facta est sicut sanguis:

13. & stellæ de cælo ceciderunt super terram, sicut ficus emittit grossos suos cùm à vento magno movetur:

14. & cælum recessit sicut liber involutus: & omnis mons, & insulæ de locis suis motæ sunt:

15. & reges terræ, &

ψ. 11. Autr. le nombre de ceux qui étant leurs freres & serviteurs de Dieu comme eux, devoient, &c.

Ibid. L'Empire d'Orient venoit de subir le joug de Mahomet par la prise de Constantinople l'an 1453. & bientôt après du sein de l'Empire d'Occident commence de paroître en 1517. la secte de Luther, secte impie qui se porta aux derniers excès contre les Saints & contre leurs reliques. Les Saints outragés réclament la justice divine. On leur donne une robe blanche: Dieu les glorifie en faisant éclater leur sainteté. On leur dit d'attendre encore un peu de temps;

ce qui nous apprend, ajoute M. de la Chétardie, qu'il y a encore des Martyrs à venir, & un temps de persécution qui s'approche, semblable à celui de l'Eglise primitive, duquel nous sommes peu éloignés. (Infr. v. 11. 14.) Naissance du Luthéranisme, époque du V. Age de l'Eglise.

ψ. 12. Ce mot, tota, n'est pas dans le Grec.

ψ. 14. Les livres anciens étoient de grands rouleaux de papier ou de vélin. Voyez la Dissertation sur les anciens Livres, à la fin du Livre des Proverbes.

principes, & tribuni; & divites, & fortes, & omnis servus & liber, absconderunt se in speluncis, & in petris montium:

16. & dicunt montibus & petris: Cadite super nos, à facie sedentis super thronum, & ab irâ Agni:

17. quoniam venit dies magnus iræ ipsorum: & quis poterit stare?

ces, " les officiers de guerre, les riches, les puissants, & tous les hommes, esclaves ou libres, se cachèrent dans les cavernes & dans les rochers des montagnes;

16. & ils dirent aux montagnes & aux rochers: Tombez sur nous, & cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, & de la colere de l'Agneau;

17. parce que le grand jour de leur colere est arrivé: & qui pourra subsister en leur présence? "

*Isai. II. 19.  
Osée, x. 8.  
Luc. XXI. 30.*

ψ. 15. Gr. litt. les grands du monde.

ψ. 17. Le Grec lit: de la colere.

ψ. 12.-17. Selon M. de la Chétardie, c'est une anticipation de ce qui doit arriver vers le septieme âge: ce sont les signes qui doivent précéder le jour du dernier avènement de Jesus-Christ. Ne pourroit-on point dire que c'est une peinture symbolique du siècle

qui caractérisera le sixieme âge, siècle qui n'a pas encore paru, mais que M. de la Chétardie lui-même voit annoncé au son de la sixieme trompette. (*Infr. IX. 13. & seqq.*) Voyez la *Préface sur l'Apocalypse*, Art. VI. n. 4. & la *Dissertation sur les sept Âges de l'Eglise*, Art. I.

C H A P I T R E V I I.

*Quatre Anges retiennent les quatre vents. Douze mille Israélites de chacune des douze tribus sont marqués du sceau de Dieu. Troupe innombrable de toute nation devant le trône. Cantique des Anges. Quelle est cette troupe? Récompense dont elle jouira éternellement.*

1. **P**ost hæc vidi quatuor Angelos stantes super quatuor angulos terræ, tenentes quatuor ventos terræ, ne flarent super terram, neque super mare, neque in ullam arborem.

1. **A**près cela, je vis quatre Anges apostés aux quatre coins de la terre, qui retenoient les quatre vents du monde, afin que le vent ne soufflât point sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

ψ. 1. Le Grec exprime ce mot.

2. Je vis encore un autre Ange qui montoit du côté de l'Orient, ayant dans sa main le sceau du Dieu vivant : & il cria à haute voix aux quatre Anges qui avoient reçu le pouvoir de frapper de plaies la terre & la mer,

3. en disant : Ne frappez point la terre, ni la mer, ni les arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu. "

4. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marqués, étoit de cent quarante-quatre mille de toutes les tribus des enfants d'Israël.

5. De la tribu de Juda, il y en eut douze mille de marqués : de la tribu de Ruben, douze mille de marqués : de la tribu de Gad, douze mille de marqués :

6. de la tribu d'Aser, douze mille de marqués : de la tribu de Nephthali, douze mille de marqués : de la tribu de Manassé, douze mille de marqués :

7. de la tribu de Siméon, douze mille de marqués : de la tribu de Lévi, douze mille de marqués : de la tribu d'Issachar, douze mille de marqués :

2. Et vidi alterum Angelum ascendentem ab ortu solis, habentem signum Dei vivi : & clamavit voce magnâ quatuor Angelis, quibus datum est noceret terræ & mari,

3. dicens : Nolite nocere terræ & mari, neque arboribus, quoadusque signemus servos Dei nostri in frontibus eorum.

4. Et audivi numerum signatorum, centum quadraginta quatuor millia signati, ex omni tribu filiorum Israel.

5. Ex tribu Juda, duodecim millia signati : ex tribu Ruben, duodecim millia signati : ex tribu Gad, duodecim millia signati :

6. ex tribu Aser, duodecim millia signati : ex tribu Nephthali, duodecim millia signati : ex tribu Manasse, duodecim millia signati :

7. ex tribu Simeon, duodecim millia signati : ex tribu Levi, duodecim millia signati : ex tribu Issachar, duodecim millia signati :

ψ. 1.-3. Lorsque l'Antechrist sera près de persécuter l'Eglise, à la fin du sixième âge, Dieu suspendra l'entreprise de cet impie pour faire auparavant dans la nation Juive cette

récolte d'élus dont il est si souvent parlé dans les Livres saints : c'est l'explication de M. de la Chétardie.

nati:

8. ex tribu Zabulon, duodecim millia signati: ex tribu Joseph, duodecim millia signati: ex tribu Benjamin, duodecim millia signati.

9. Post hæc vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, ex omnibus gentibus, & tribubus, & populis, & linguis: stantes ante thronum, & in conspectu Agni, amici stolis albis, & palmæ in manibus eorum:

10. & clamabant voce magnâ, dicentes: Salus Deo nostro, qui sedet super thronum, & Agno.

11. Et omnes Angeli stabant in circuitu throni, & seniorum, & quatuor animalium: & ceciderunt in conspectu throni in facies suas, & adoraverunt Deum,

8. de la tribu de Zabulon, douze mille de marqués: de la tribu de Joseph, douze mille de marqués: de la tribu de Benjamin, douze mille de marqués. "

9. Je vis ensuite une grande multitude, que personne ne pouvoit compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple & de toute langue: ils étoient debout devant le trône & devant l'Agneau, vêtus de robes blanches, & ayant des palmes à la main. "

10. Ils chantoient à haute voix: Gloire à notre Dieu, qui est assis sur le trône, & à l'Agneau, pour nous avoir sauvés. "

11. Et tous les Anges se tenoient debout autour du trône, & des vieillards, & des quatre animaux; & s'étant prosternés sur le visage devant le trône, ils adorèrent Dieu,

ψ. 4-8. Ce nombre de douze mille choisis de chaque tribu, & marqués du signe sacré de la croix, que signifie-t-il, dit M. de la Chétardie, sinon le nombre des Juifs qui se convertiront à la foi, à la fin du monde, & qui seront ramenés à J. C. par Elie? La multitude en paroît grande, & douze mille de chaque tribu est une figure qui donne l'idée d'un peuple infini. » La tribu de Dan se trouve omise dans ce dénombrement; voyez ce qui a été dit sur cela dans la *Dissertation sur les sept Ages de l'Eglise*, Art. I.

ψ. 9. Le rappel des Juifs deviendra la richesse des Gentils: l'Evangile sera prêché à toutes les nations; (*Infr. xiv. 6.*) & c'est alors que se formera cette multitude innombrable, qui paroît ici devant le trône, & qui est toute composée de ceux qui ont passé par la grande tribulation, c'est-à-dire, par la persécution de l'Antechrist. (*Infr. ψ. 14.*)

ψ. 10. Autr. C'est à notre Dieu qui est assis sur le trône, & à l'Agneau, qu'est due la gloire de nous avoir sauvés. » C'est la traduction du P. Amelotte. *List. Le salut est à notre Dieu, &c.*

12. en disant : Amen : bénédiction , gloire , " sagesse , action de graces , honneur , puissance & force à notre Dieu , dans tous les siècles des siècles : Amen. "

13. Alors un des vieillards prenant la parole , me dit : Qui sont ceux-ci qui sont vêtus de robes blanches ? & d'où sont-ils venus ?

14. Je lui répondis : Seigneur , " vous le savez. Et il me dit : Ce sont ceux qui sont venus ici , après avoir passé par la grande tribulation , " & qui ont lavé & blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.

15. C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu , & ils le servent jour & nuit dans son temple : & celui qui est assis sur le trône , les couvrira comme une tente : " *il les mettra sous sa divine protection ;*

*Isai. XLIX. 10.* 16. de sorte qu'ils n'auront plus ni faim , ni soif ; & le soleil , ni aucune autre chaleur , ne les incommodera plus ;

17. parce que l'Agneau qui est au milieu du trône , sera leur pasteur : " il les

12. dicentes : Amen ; Benedictio , & claritas , & sapientia , & gratiarum actio , honor , & virtus , & fortitudo Deo nostro , in secula seculorum : Amen.

13. Et respondit unus de senioribus , & dixit mihi : Hi , qui amicti sunt stolis albis , qui sunt ? & unde venerunt ?

14. Et dixi illi : Domine mi , tu scis. Et dixit mihi : Hi sunt , qui venerunt de tribulatione magnâ , & laverunt stolas suas & dealbaverunt eas in sanguine Agni :

15. ideò sunt ante thronum Dei , & serviunt ei die ac nocte in templo ejus : & qui sedet in throno , habitabit super illos.

16. Non esurient , neque sitient amplius ; nec cadet super illos sol , neque ullus æstus :

17. quoniam Agnus , qui in medio throni est ,

ψ. 12. C'est l'expression du Grec.

ψ. 9.-12. Telle est la fête des Bienheureux dans le ciel ; dit M. de la Chétardie , pour le retour des Juifs au Dieu de leurs peres & de leur vocation à la foi , & peut-être aussi pour la conversion des nations à qui Hénoch sera envoyé , & qui s'unissant aux Juifs ne formeront avec eux qu'une même Eglise.

ψ. 14. Le pronom *mi* n'est pas dans le Grec.

*Ibid.* C'est le sens du Grec. Cette expression , ajoute M. de la Chétardie , témoigne combien sera extrême la persécution que les Chrétiens souffriront alors : le premier âge des Martyrs n'a pas été plus horrible.

ψ. 15. C'est le sens du Grec.

ψ. 17. C'est le sens du Grec.

reget illos, & deducet eos ad vitæ fontes aquarum; & absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum.

conduira aux fontaines des eaux vivantes : & Dieu essuyera toutes les larmes de leurs yeux. *Isai. xxv. 8. Infr. xxi. 4.*

¶ 15.-17. Ces différents symboles représentent la félicité des Saints dans la gloire : le sein de Dieu, c'est-à-dire, Dieu même comme recevant ses enfants dans le sein de sa charité paternelle, & les consommant dans son unité, est lui-même son trône, son temple & sa demeure, où les Bienheureux lui rendront éternellement leurs devoirs comme à leur Roi, lui sacrifieront comme à leur Dieu, se reposeront en lui comme dans leur souverain bien, & où ils seront à couvert comme dans un asyle & un sanctuaire : ils n'auront ni faim ni soif, étant nourris d'un pain qui est Dieu même, rassasiés de la

gloire, enivrés du torrent de ses délices. Le soleil de la justice divine ne les brûlera plus, parce qu'ils seront purs & sans tache à ses yeux ; le vent brûlant des tentations ne les incommodera plus ; nulle tentation, nulle ardeur criminelle, ne peut se trouver où regne la plénitude & la paix de la charité. L'Agneau sera leur pasteur, & les conduira aux sources pures des eaux, en les rendant participants de la divinité même. Dieu essuyera toutes les larmes de leurs yeux ; il n'y aura plus là ni afflictions ni persécutions.

CHAPITRE VIII.

*Ouverture du septieme Sceau. Sept Anges paroissent avec sept Trompettes. I. Trompette : grêle accompagnée de feu & de sang. II. Trompette : montagne toute en feu jettée dans la mer. III. Trompette : étoile d'absinthe qui corrompt les eaux. IV. Trompette : la troisieme partie de la lumiere est obscurcie. Annonce des trois malheurs qui vont suivre.*

**I.** ET cùm aperuisset sigillum septimum, factum est silentium in cœlo, quasi mediâ horâ.

2. Et vidi septem Angelos stantes in conspectu Dei, & datæ sunt illis septem tubæ.

**1.** Lorsque l'Agneau eut ouvert le septieme sceau, il se fit un silence " dans le ciel, d'environ une demi-heure.

2. Et je vis les sept Anges qui se tiennent devant Dieu, toujours prêts à exécuter ses ordres : & on leur donna sept trompettes.

¶ 1. Ce silence est un intervalle mis entre la vision précédente & celle qui va suivre, & dans laquelle sont annoncées sous de nouveaux symboles les diverses révolutions

qui doivent se succéder depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à la fin des temps. Voyez la *Dissertation sur les sept Ages de l'Eglise*, Art. II.

3. Alors il vint un autre Ange qui se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or; & on lui donna une grande quantité de parfums, afin qu'il offrit les prières de tous les Saints sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu :

4. & la fumée des parfums, composés des prières des Saints, s'élevant de la main de l'Ange, monta devant Dieu. "

5. L'Ange prit ensuite l'encensoir; & l'ayant rempli du feu de l'autel, il le jeta sur la terre: aussi-tôt il se fit des tonnerres, des voix, " des éclairs, & un grand " tremblement de terre.

6. Alors les sept Anges qui avoient les sept trompettes, se préparèrent pour en sonner.

7. Le premier Ange sonna de la trompette: & il se forma une grêle & un feu mêlés de sang, qui tomberent sur la terre; & la troisième partie de la terre & des arbres fut brûlée, " & le feu con-

3. Et alius Angelus venit, & stetit ante altare habens thuribulum aureum: & data sunt illi incensa multa, ut daret de orationibus Sanctorum omnium super altare aureum, quod est ante thronum Dei:

4. & ascendit fumus incensorum de orationibus Sanctorum de manu Angeli coram Deo.

5. Et accepit Angelus thuribulum, & implevit illud de igne altaris, & misit in terram; & facta sunt tonitrua, & voces, & fulgura, & terræ motus magnus.

6. Et septem Angeli, qui habebant septem tubas, præparaverunt se ut tubâ canerent.

7. Et primus Angelus tubâ cecinit; & facta est grando, & ignis, mista in sanguine, & missum est in

ψ. 3. & 4. De même qu'avant l'ouverture des sept sceaux les prières des Saints ont été présentées devant Dieu (*Supr. v. 8.*) comme le témoignage du desir de l'avènement de son regne éternel, auquel se termine cette suite de révolutions annoncées à l'ouverture des sept sceaux, & comme le symbole des gémissements que l'Eglise devoit lui offrir pour implorer son secours au milieu de ces révolutions: ainsi les mêmes prières sont présentées de nouveau avant le son des sept trompettes qui vont renouveler les signes de cette même suite de révolutions.

ψ. 5. Gr. litt. des voix ou des bruits, des tonnerres & des éclairs.

*Ibid.* Le mot, *magnus*, n'est pas dans le Grec. Ces tonnerres, ces éclairs, ce tremblement de terre, sont le signal des révolutions qui vont être annoncées. Le même signal a précédé l'ouverture des sept sceaux.

ψ. 7. Le Grec lit simplement: & la troisième partie des arbres fut brûlée, & le feu, &c. » Ce sont, dit M. de la Chétardie, les signes des sanglantes & cruelles persécutions que les Païens exercèrent contre l'Eglise, & qui tomberent sur toute herbe verte; terram

terram , & tertia pars terræ combusta est , & tertia pars arborum concremata est , & omne fœnum viride combustum est.

8. Et secundus Angelus tubâ cecinit : & tamquam mons magnus igne ardens missus est in mare , & facta est tertia pars maris sanguis :

9. & mortua est tertia pars creaturæ eorum quæ habebant animas in mari , & tertia pars navium interiit.

10. Et tertius Angelus tubâ cecinit : & cecidit de cœlo stella magna ardens tamquam facula , & cecidit in tertiam partem fluminum , & in fontes aquarum :

11. & nomen stellæ dicitur Absinthium ; & facta est tertia pars aquarum in absinthium : & multi hominum mortui sunt de

fuma toute herbe verte. "

8. Le second Ange sonna de la trompette : & il parut comme une grande montagnæ toute en feu , qui fut jettée dans la mer ; & la troisieme partie de la mer fut changée en sang.

9. La troisieme partie des créatures qui étoient dans la mer , & qui avoient vie , mourut ; & la troisieme partie des navires périt. "

10. Le troisieme Ange sonna de la trompette : & une grande étoile ardente comme un flambeau , tomba du ciel sur la troisieme partie des fleuves , & sur les sources des eaux.

11. Cette étoile s'appelloit Absinthe : & la troisieme partie des eaux ayant été changée en absinthe , un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu , parce qu'elles étoient deve-

c'est-à-dire , sur toute la multitude des fideles , & enleverent la troisieme partie des arbres , c'est-à-dire , un grand nombre de pasteurs. I. Age de l'Eglise.

Ibid. C'est le sens du Grec. Le feu brûla , non pas généralement toute l'herbe , mais indistinctement toute herbe , c. à. d. toute sorte d'herbe.

¶ 8. & 9. Sous le symbole de cette montagne enflammée , est représentée , dit M. de

Tome XVI.

la Chétardie , l'hérésie , qui comme un mont de discorde porta le feu des dissensions par toute la terre , & y alluma une guerre sanglante & cruelle : le grand nombre d'ames qui furent perverties par l'hérésie , est représenté par cette multitude de créatures qui meurent : les navires qui périrent , sont le symbole des Eglises particulieres qui furent submergées par l'erreur , & firent naufrage dans la foi. II. Age de l'Eglise.

L l l l l

nues ameres. "

12. Le quatrieme Ange sonna de la trompette : & le soleil , la lune & les étoiles ayant été frappées de ténèbres dans leur troisieme partie , la troisieme partie du soleil , de la lune & des étoiles fut obscurcie ; & le jour fut privé de la troisieme partie de sa lumiere ; & la nuit de même. "

13. Alors je vis , & j'entendis la voix d'un *Ange rapide comme un aigle* , " qui voloit par le milieu de l'air , & qui disoit à haute voix : Malheur ! malheur ! malheur aux habitants de la terre , à cause du son des trompettes , dont les trois autres Anges doivent sonner !

aquis , quia amaræ factæ sunt.

12. Et quartus Angelus tubâ cecinit : & percussa est tertia pars solis , & tertia pars lunæ , & tertia pars stellarum , ita ut obscuraretur tertia pars eorum , & diei non luceret pars tertia & noctis similiter.

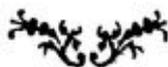
13. Et vidi , & audivi vocem unius aquilæ volantis per medium cœli , dicentis voce magnâ : Væ , væ , væ habitantibus in terra , de cæteris vocibus trium Angelorum , qui erant tubâ canituri.

ŷ. 10. & 11. Cette étoile qui corrompt les eaux par son amertume , c'est , selon M. de la Chétardie , l'erreur impie de ces peuples barbares qui vinrent se répandre dans l'Empire Romain , & qui dans tous les endroits qu'ils occuperent , corrompirent les clairs ruisseaux de la doctrine Evangélique ; de sorte que les hommes qui venoient puiser dans ces sources devenues ameres par le mélange impur que la superstition , l'idolatrie & l'erreur y avoient fait , y trouvoient la mort. III. Age de l'Eglise.

ŷ. 12. Cet obscurcissement , selon M. de la Chétardie , est le symbole du schisme de l'Eglise Orientale : une grande partie de cette portion de la terre ne reçoit plus les lumieres de J. C. le soleil de justice & de vérité ,

comme elle les recevoit avant sa séparation de l'Eglise Romaine : l'Eglise si souvent comparée à la lune souffre une espece d'obscurcissement dans cette partie de l'univers par la défection de ces peuples nombreux : une multitude d'hommes qui devoient briller comme des étoiles par la lumiere de la foi ont été enveloppés par les ténèbres du schisme & de l'erreur : le Christianisme a perdu ainsi une partie de l'éclat dont il brilloit , & le monde entier une partie de la lumiere dont il étoit éclairé. Ce schisme succede au Mahométisme dans le IV. Age de l'Eglise.

ŷ. 13. Le Grec imprimé lit : la voix d'un Ange. » Plusieurs bons Manuscrits lisent comme la Vulgate , la voix d'un aigle.



## C H A P I T R E I X.

*V. Trompette : chute d'une étoile qui ouvre le puits de l'abîme : fumée épaisse qui en sort : sauterelles qui se répandent sur la terre : premier malheur. VI. Trompette : quatre Anges liés sur le fleuve d'Euphrate sont déliés : cavalerie nombreuse & terrible qui fait périr la troisième partie des hommes : commencement du second malheur.*

1. **E**T quintus Angelus tubâ cecinit, & vidi stellam de cœlo cecidisse in terram, & data est ei clavis putei abyssi :

2. & aperuit puteum abyssi ; & ascendit fumus putei, sicut fumus fornacis magnæ ; & obscuratus est sol & aer de fumo putei :

3. & de fumo putei, exierunt locustæ in terram ; & data est illis potestas, sicut habent potestatem scorpiones terræ :

4. & præceptum est illis ne læderent fœnum terræ,

1. **L**E cinquieme Ange sonna de la trompette : & je vis une étoile qui étoit tombée du ciel sur la terre, & la clef du puits de l'abîme lui fut donnée.

2. Elle ouvrit le puits de l'abîme : & il s'éleva du puits une fumée semblable à celle d'une grande fournaise ; & le soleil & l'air furent obscurcis par la fumée de ce puits.

3. Et de cette fumée du puits, il en sortit des sauterelles, qui se répandirent sur la terre : & la même puissance qu'ont les scorpions de la terre leur fut donnée. "

4. Et il leur fut commandé de ne faire point de tort à l'herbe de la terre, ni

ψ. 1.-3. C'est ici, dit M. de la Chétardie, une description sensible de l'apostasie de Luther, très-convenablement représentée par la chute d'une étoile, image de l'état Sacerdotal & Monastique dont il devoit déchoir comme d'un ciel spirituel. La clef du puits de l'abîme signifie, continue-t-il, l'autorité que Luther usurpa dans l'Eglise ; & cette clef malheureuse n'ouvroit que l'enfer. Que représente cette fumée épaisse qui obscurcit le soleil & l'air, ajoute-t-il, sinon cet

esprit d'erreur & de séduction qui couvrit de ténèbres l'Eglise, obscurcit la plupart des vérités, & arrêta pour tant d'âmes les rayons du soleil de justice ? Nos hérétiques, continue-t-il, ennemis de toute domination & partagés en diverses troupes & cabales, peuvent-ils être mieux représentés que par les sauterelles ? jamais Secte n'a plus universellement rempli les rapports qui se trouvent entre les hérétiques & cette sorte d'insectes.

à tout ce qui étoit verd , ni à tous les arbres ; mais seulement aux hommes qui n'auroient point la marque de Dieu sur leur front.

5. Et on leur donna le pouvoir , non de les tuer , mais de les tourmenter durant cinq mois : & la douleur qu'elles causent , est semblable à celle que fait le scorpion quand il a piqué l'homme.

6. En ce temps-là , les hommes chercheront la mort , & ils ne pourront la trouver ; ils souhaiteront de mourir , & la mort s'enfuira d'eux. "  
*Isai. II. 19.*  
*Osee , x. 8.*  
*Luc. XXIII. 30.*

7. Or ces especes de fauterelles étoient semblables à des chevaux préparés pour le combat : elles avoient sur la tête comme des couronnes qui paroissoient d'or ; leur visage étoit comme des visages d'hommes ;

8. elles avoient des cheveux comme des cheveux de femmes ; & leurs dents étoient comme des dents de lion ;

9. elles avoient des cuirasses , comme de fer ; & le bruit de leurs ailes étoit comme un bruit de chariots à plusieurs

7. 4-6. Ces fauterelles reçoivent la même puissance que les scorpions ; & ç'a toujours été un langage ordinaire dans l'Eglise , remarque M. de la Chétardie , de comparer les hérétiques à ces insectes vénimeux. La mort eut été pour les gens de bien , comme autrefois pour Elie , en quelque sorte , plus douce que de voir la désolation que l'Eglise Catholique eut à éprouver de la part

neque omne viride , neque omnem arborem : nisi tantum homines qui non habent signum Dei in frontibus suis :

5. & datum est illis ne occiderent eos , sed ut cruciarent mensibus quinque : & cruciatus eorum , ut cruciatus scorpium cum percussit hominem :

6. & in diebus illis querent homines mortem , & non invenient eam ; & desiderabunt mori , & fugiet mors ab eis.

7. Et similitudines locustarum , similes equis paratis in prælium ; & super capita earum tamquam coronæ similes auro , & facies earum tamquam facies hominum :

8. & habebant capillos sicut capillos mulierum ; & dentes earum , sicut dentes leonum erant :

9. & habebant loricas sicut loricas ferreas ; & vox alarum earum sicut vox

des Sectateurs de Luther. Mais il ne fut pas permis à ces insectes de toucher à ceux qui avoient sur leur front le signe du Dieu vivant , c'est-à-dire , de prévaloir contre les serviteurs de Dieu. Les cinq mois sont le terme que Dieu a prescrit à ce fléau , à la durée duquel il a donné de secrètes bornes que lui seul connoît. Ainsi s'exprime M. de la Chétardie.

curruum equorum multorum currentium in bellum :

10. Et habebant caudas similes scorpionum, & aculei erant in caudis earum : & potestas earum nocere hominibus mensibus quinque : & habebant super se

11. Regem Angelum abyssi, cui nomen Hebraicè Abaddon, Græcè autem Apollyon, ( Latinè habens nomen Exterminans. )

12. Væ unum abiit, & ecce veniunt adhuc duo væ post hæc.

13. Et sextus Angelus tubâ cecinit : & audivi vocem unam ex quatuor cornibus altaris aurei, quod est ante oculos Dei,

14. dicentes sexto Angelo, qui habebat tubam : Solve quatuor Angelos,

chevaux qui courent au combat ;

10. leurs queues étoient semblables à celles des scorpions, y ayant des aiguillons : & elles avoient pouvoir de nuire aux hommes durant cinq mois.

11. Elles avoient pour Roi l'Ange de l'abîme, appelé en Hébreu, Abaddon, & en Grec, Apollyon ; " ( c'est-à-dire, l'Exterminateur. " )

12. Ce premier malheur étant passé, en voici encore deux autres qui suivent.

13. Le sixième Ange sonna de la trompette : & j'entendis une voix qui sortoit des quatre coins de l'autel d'or qui est devant Dieu :

14. & il dit au sixième Ange, qui avoit la trompette : Déliez les quatre Anges qui sont liés sur le grand fleuve

ψ. 7.-11. La Secte des Luthériens naquit la rébellion dans le cœur & les armes à la main, remarque M. de la Chétardie; plusieurs Rois & plusieurs Souverains se mirent à leur tête : chez eux régna l'esprit de séduction, s'annonçant sous le nom de réforme; mais leur doctrine étoit une doctrine charnelle & sensuelle : leurs dents plus cruelles que celles des lions, tuoient non les corps, mais les âmes : nous entendons encore, continue-t-il, le bruit effroyable qu'ils firent en portant la révolte & la sédition dans tous les lieux où ils se répandirent : les Catholiques fermant leurs oreilles à des paroles qui sortoient d'une bouche emmiel-

lée, se virent bientôt après exposés à leurs aiguillons envenimés, à leurs cruautés & à leurs excès : enfin jamais parti ne mérita mieux le nom d'Exterminateur, ayant non-seulement exterminé l'extérieur de la Religion, mais posé des principes de doctrine qui en sapent les fondements. Voyez ce qui a été dit de la plaie des sauterelles dans la Préface sur l'Apocalypse, Art. VI. n. 4. & dans la Dissertation sur les sept Ages de l'Eglise, entre lesquels le cinquième a pour époque la naissance du Luthéranisme.

ψ. 11. La Vulgate ajoute ces derniers mots pour exprimer le sens de celui qui a été mis ici en Hébreu & en Grec.

de l'Euphrate.

15. Aussi-tôt on délia ces quatre Anges, qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois, & l'année, où ils devoient tuer la troisième partie des hommes.

16. Et le nombre de cette armée de cavalerie étoit de deux cents millions; car j'en entendis dire le nombre."

17. Je vis aussi les chevaux dans la vision; & ceux qui étoient montés dessus, avoient des cuirasses *comme* de feu, d'hyacinthe, & de soufre; & les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions; & il sortoit de leur bouche du feu, de la fumée & du soufre:

18. & par ces trois plaies, *c'est-à-dire*, par le feu, par la fumée, & par le soufre qui sortoient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée.

19. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche & dans leurs queues; parce que leurs queues sont semblables à des serpents, ayant des têtes dont elles

qui alligati sunt in flumine magno Euphrate.

15. Et soluti sunt quatuor Angeli, qui parati erant in horam, & diem, & mensem, & annum, ut occiderent tertiam partem hominum:

16. & numerus equestris exercitus vicies millies dena millia; & audivi numerum eorum.

17. Et ita vidi equos in visione; & qui sedebant super eos, habebant loricas igneas, & hyacinthinas, & sulphureas: & capita equorum erant tamquam capita leonum; & de ore eorum procedit ignis, & fumus, & sulphur:

18. & ab his tribus plagis occisa est tertia pars hominum, de igne, & de fumo, & sulphure, quæ procedebant de ore ipsorum.

19. Potestas enim equorum in ore eorum est, & in caudis eorum: nam caudæ eorum similes serpentibus,

¶. 13.-16. Cette sixième plaie à la veille de laquelle nous semblons être, dit M. de la Chétardie, paroît si enveloppée que les seuls événements peuvent en être les interprètes. Tout ce qui est dit ici, continue-t-il, présage des guerres & des irruptions; mais quel sera ce fleuve, & d'où viendront ces Anges exterminateurs? ce sont des mystères de l'avenir. Cependant, ajoute-t-il,

comme les plaies de l'Eglise n'arrivent point sans être précédées de plusieurs dispositions qui de longue-main leur préparent la voie, on doit former des conjectures sur la situation présente des Nations & des Sectes ennemies de la vraie Religion, & voir quelle peut être & d'où peut venir cette grande invasion qui nous menace.

habentes capita ; & in his nocent. bleffent."

20. Et cæteri homines , qui non sunt occifi in his plagis , neque pœnitentiam egerunt de operibus manuum fuarum , ut non adorarent dæmonia , & fimulacra aurea , & argentea , & ærea , & lapidea , & lignea , quæ neque videre poffunt , neque audire , neque ambulare :

21. & non egerunt pœnitentiam ab homicidiis fuis , neque à veneficiis fuis , neque à fornicatione fua , neque à furtis fuis.

20. Et les autres hommes qui ne furent point tués par ces plaies , ne se repentirent point des œuvres de leurs mains , pour cesser d'adorer les démons , & les idoles d'or , d'argent , d'airain , de pierre & de bois , *qu'ils s'étoient faites* , & qui ne peuvent ni voir , ni entendre , ni marcher ;

21. & ils ne firent point pénitence ; ni de leurs meurtres , ni de leurs empoisonnements , ni de leurs impudicités , ni de leurs voleries.

ψ. 17.-19. Tout ceci regardant une chose future , dit M. de la Chétardie , on aime mieux écouter les conjectures des autres que de dire les siennes. Ce fléau caractérisera le VI. Age de l'Eglise.

CHAPITRE X.

*Un Ange descend du ciel , & vient annoncer qu'il n'y aura plus de temps , & que le mystere de Dieu va être consommé & les prophéties accomplies. Il tient un livre qu'il donne à S. Jean en lui commandant de le manger : ce livre est en même temps doux & amer.*

1. **E**T vidi alium Angelum fortem descendentem de cælo , amidstum nube , & iris in capite ejus ; & facies ejus erat ut sol , 1. **A** Lors je vis un autre Ange fort & puissant , qui descendoit du ciel , revêtu d'une nuée , & ayant un arc-en-ciel sur la tête : son visage étoit comme le soleil , & ses pieds comme des colonnes de feu :

ψ. 1. Cet Ange représente J. C. même dans lequel il a paru revêtu de la nuée de notre chair : l'arc-en-ciel qui est sur sa tête , est le symbole de l'alliance dont J. C. est le

2. il avoit à la main un petit livre ouvert ; & il mit son pied droit sur la mer, & son pied gauche sur la terre :

3. & il cria d'une voix forte , comme un lion qui rugit ; & après qu'il eut crié , sept tonnerres firent éclater leurs voix :

4. & les sept tonnerres ayant fait retentir leurs voix , j'allois écrire *ce qu'ils avoient dit* ; mais j'entendis une voix du ciel , qui me dit : Scellez les paroles des sept tonnerres ; & ne les écrivez point.

*Dan. xii. 7.* 5. Alors l'Ange que j'avois vu , qui se tenoit debout sur la mer & sur la terre , leva sa main au ciel ;

6. & jura par celui qui vit dans les siècles des siècles , qui a créé le ciel & tout ce qui est dans le ciel , la terre & tout ce qui est dans la terre , la mer & tout ce qui est dans la mer ; qu'il n'y auroit plus de temps ;

7. mais qu'au jour où le septieme

médiateur ; son visage éclatant comme le soleil représente la gloire de l'humanité sainte de J. C. ses pieds semblables à des colonnes de feu annoncent le dernier événement de J. C. selon lequel il viendra précédé d'un feu vengeur.

Ÿ. 2. La situation de l'Ange qui met un

& pedes ejus tamquam columnæ ignis :

2. & habebat in manu sua libellum apertum ; & posuit pedem suum dextrum super mare , finistrum autem super terram :

3. & clamavit voce magnâ , quemadmodum cum leo rugit ; & cum clamasset , locuta sunt septem tonitrua voces suas :

4. & cum locuta fuissent septem tonitrua voces suas , ego scripturus eram ; & audivi vocem de cælo dicentem mihi : Signa quæ locuta sunt septem tonitrua , & noli ea scribere.

5. Et Angelus , quem vidi stantem super mare , & super terram , levavit manum suam ad cælum :

6. & juravit per viventem in secula seculorum , qui creavit cælum , & ea quæ in eo sunt ; & terram , & ea quæ in ea sunt ; & mare , & ea quæ in eo sunt : quia tempus non erit amplius :

7. sed in diebus vocis

pied sur la mer & l'autre sur la terre , & qui élève ensuite sa main vers le ciel , ( Ÿ. 6. ) marque que ce qu'il vient annoncer de la part de Dieu , regarde le ciel , la terre & la mer , c'est-à-dire , tout l'univers. Quant au petit livre ouvert qu'il tient en main , voyez ce qui sera dit aux ŸŸ. 8. 9. & 10.

septimi

septimi Angeli, cùm cœperit tubâ canere, consummabitur mysterium Dei, sicut evangelizavit per servos suos Prophetas.

8. Et audivi vocem de cœlo iterùm loquentem mecum, & dicentem: Vade, & accipe librum apertum de manu Angeli stantis super mare & super terram.

9. Et abii ad Angelum, dicens ei, ut daret mihi librum. Et dixit mihi: Accipe librum, & devora illum: & faciet amaricari ventrem tuum; sed in ore tuo erit dulce tamquam mel.

10. Et accepi librum de manu Angeli, & devoravi illum: & erat in ore meo tamquam mel dulce; & cùm devorassem eum, amaricatus est venter meus.

Angé feroit entendre sa voix, & sonneroit de la trompette, le mystere de Dieu s'accompliroit, ainsi qu'il l'a annoncé par les Prophetes ses serviteurs."

8. Et la voix que j'avois entendue dans le ciel, s'adressa encore à moi, & me dit: Allez prendre le petit livre" qui est ouvert dans la main de l'Angé qui se tient debout sur la mer & sur la terre.

9. J'allai donc trouver l'Angé, & je lui dis: Donnez-moi le livre." Et il me dit: Prenez ce livre, & le dévorez: il vous causera de l'amertume dans le ventre; mais dans votre bouche, il sera doux comme du miel.

Ezech. 112, 2.

10. Je pris donc le livre" de la main de l'Angé, & je le dévorai: & il étoit dans ma bouche doux comme du miel; mais l'ayant avalé, il me causa de l'amertume dans le ventre."

ŷ. 6. & 7. Il n'y aura plus de temps, c'est-à-dire, qu'alors le monde sera près de finir; & c'est dans cette dernière révolution, que le mystere de Dieu sera entièrement consommé, & les prophéties pleinement accomplies.

ŷ. 8. C'est l'expression du Grec: le petit livre: & la Vulgate l'a nommé ainsi au ŷ. 2.

ŷ. 9. & 10. Le Grec à la lettre: le petit livre: Et il me dit: Prenez-le, & le dévorez, &c. Je pris donc le petit livre de la main de l'Angé, &c. » Ce livre mystérieux qui est présenté à S. Jean précisément entre le son de la sixieme & de la septieme trom-

pette, ou plutôt entre l'irruption qui vient d'être annoncée au son de la sixieme trompette, & la persécution qui va suivre & qui précédera le son de la septieme trompette, paroît représenter le livre même de l'Evangile qui sera donné aux Juifs à la fin du sixieme âge de l'Eglise. Ce livre sera pour eux alors plein de douceur, parce qu'ils y reconnoîtront l'amour tendre de J. C. mais en même temps il leur causera de l'amertume, parce qu'ils y reconnoîtront avec douleur leur infidélité & celle de leurs peres. Voyez ce qui a été dit sur cela dans la *Dissertation sur les sept Ages de l'Eglise.*

11. Alors l'Ange me dit: Il faut que vous prophétisiez encore devant les nations, devant les peuples, devant les hommes de diverses langues, & devant plusieurs Rois. "

11. Et dixit mihi: Oportet te iterum prophetare gentibus, & populis, & linguis, & Regibus multis.

ψ. 11. Autr. Il faut que vous prophétisiez encore devant beaucoup de nations, de peuples, de langues, & de Rois. » Cette parole qui ne fut jamais pleinement vérifiée en la personne de S. Jean, paroît regarder les Juifs mêmes représentés par S. Jean. Leur retour, dit S. Paul, deviendra la ri-

chesse des Gentils. (Rom. xi. 12.) Et comment cela? sinon parce qu'après avoir reçu l'Evangile, ils lui rendront hautement témoignage, & l'annonceront à toutes les nations. Voyez ce qui a été dit sur cela dans la *Dissertation sur les sept Ages de l'Eglise*.

## CHAPITRE XI.

*Le parvis du temple & la ville sainte sont abandonnés à la profanation des Gentils. Prédication des deux témoins: puissance que Dieu leur donne. Ils sont mis à mort par la bête qui monte de l'abîme. Ils ressuscitent & montent au ciel. La persécution dans laquelle ils sont mis à mort, est la consommation du second malheur. VII. Trompette: troisième & dernier malheur, qui est l'anathème dont le souverain Juge doit frapper la terre au jour de son avènement.*

1. **O**N me donna ensuite une canne semblable à une toise; " & il me fut dit: " Levez-vous, " & mesurez le temple de Dieu, & l'autel, & ceux qui y adorent.

1. **E**T datus est mihi calamus similis virgæ, & dictum est mihi: Surge, & metire templum Dei, & altare, & adorantes in eo.

2. Pour le parvis qui est hors du temple, laissez-le, & ne le mesurez point,

2. Atrium autem quod est foris templum, ejice

ψ. 1. Litt. semblable à une verge: » c'est-à-dire, un bâton de mesure. *Ezech. xl. 3.*

*Ibid.* Gr. litt. Et l'Ange se tint debout en me disant au nom de Jesus-Christ qu'il représentoit: Allez, & mesurez, &c.

*Ibid.* Le temple de Dieu, c'est Dieu même: (*Apoc. xxi. 22.*) c'est son propre sein où réside J. C. son Fils avec ses membres,

& où il est comme l'autel qui porte & sanctifie sa victime, c'est-à-dire, son humanité unie personnellement au Verbe, & son Eglise. Mesurer ce temple, cet autel & ceux qui y adorent, c'est faire son occupation principale de connoître Dieu, J. C. & son Eglise, & d'étudier sa religion & son économie.

foras, & ne metiaris illud: quoniam datum est gentibus, & civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus:

3. & dabo duobus testibus meis, & prophetabunt diebus mille ducentis sexaginta, amicti saccis.

4. Hi sunt duæ olivæ, & duo candelabra, in conspectu Domini terræ stantes.

5. & si quis voluerit eos nocere, ignis exiet de ore eorum, & devorabit inimicos eorum; & si quis

parce qu'il a été abandonné aux Gentils: & ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois."

3. Mais je donnerai l'esprit de prophétie à mes deux témoins; & couverts de sacs, & d'habits de pénitence, ils prophétiseront durant mille deux centsoixante jours, qui font trois ans & demi."

4. Ce sont là les deux oliviers, & les deux chandeliers dont parle le Prophète Zacharie, qui sont devant le Seigneur de la terre, & qui portent à son peuple sa grace & sa lumière.

Zach. IV. 14

5. Si quelqu'un veut leur nuire, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis: & si quelqu'un veut les offenser, il faut qu'il soit tué de cette sorte, par le souffle de leur bouche.

ψ. 2. Le parvis qui est hors du temple, c'est toute la surface de la terre. Ne point mesurer le parvis, mais mesurer le temple; c'est oublier la terre pour ne s'occuper que du ciel. Le parvis sera abandonné aux Gentils au temps de cette grande persécution dans laquelle ils fouleront aux pieds la ville sainte, c'est-à-dire, lorsque les nations infidèles exerceront leur violence contre l'Eglise de J. C. dans cette persécution qui étant la consommation du second malheur, après lequel il n'y en a point d'autre que le troisième & dernier qui est l'avènement du souverain Juge, est évidemment la persécution de l'Antechrist, comme toute la Tradition le reconnoît & l'enseigne.

ψ. 3. Les Peres & les Interpretes, dit ici D. Calmet même, ont entendu communément par ces deux Prophetes, Hénoch & Elie; & nous ne doutons point, continue-t-il, qu'à la fin du monde & avant le Jugement dernier, ils ne doivent paroître réellement dans l'Eglise, pour soutenir les fideles contre les violences de l'Antechrist. Il n'y a pas lieu, dit M. de la Chétardie, de

soutenir que par ces deux Prophetes on puisse entendre, non deux personnes singulieres, mais le clergé & le peuple fidele des premiers siècles: on voit dans la suite de cette prophétie trop de caracteres personnels & individuels, pour recourir à une interprétation qui donneroit lieu à tourner en allégories les faits les plus marqués de l'écriture; interprétation à laquelle on n'a eu recours que dans l'impossibilité où l'on s'est vu de trouver rien de semblable dans les premiers siècles, auxquels on a voulu rapporter ce Chapitre au lieu de le rapporter aux derniers. A quoi on doit ajouter, continue-t-il, que c'est anéantir la prophétie du retour d'Hénoch & d'Elie, que d'en détourner à un sens allégorique l'endroit le plus exprès & le plus formel.

Ibid. Les Juifs comptoient, au moins pour le sacré, par mois lunaires à trente jours chacun. Selon cette supputation, 1260 jours composent quarante-deux mois ou trois ans & demi.

ψ. 4. Gr. litt. devant le Dieu de la terre.

6. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne tombe point de pluie durant le temps qu'ils prophétiseront ; & ils ont le pouvoir de changer les eaux en fang , & de frapper la terre de toutes sortes de plaies toutes les fois qu'ils voudront.

7. Et après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme, leur fera la guerre, les vaincra & les tuera ; "

8. & leurs corps demeureront étendus dans les places " de la grande ville, qui est appelée spirituellement Sodome & Egypte, où leur Seigneur même a été crucifié. "

9. Et les hommes de diverses tribus, de peuples, de langues, & de nations différentes, verront leurs corps durant trois jours & demi, sans vouloir permettre qu'on leur donne la sépulture.

ψ. 7. Selon toute la Tradition, cette bête qui monte de l'abîme, & qui sera décrite au Chap. XIII. n'est autre que l'Antechrist qui doit faire mourir les deux témoins Hénoch & Elie, dans cette persécution qui précédant immédiatement l'avènement du souverain Juge, ne peut être que celle de l'Antechrist. Voyez la Préface sur ce Livre, & la *Dissertation sur les sept Âges de l'Eglise*, à la suite de cette Préface.

voluerit eos lædere, sic oportet cum occidi.

6. Hi habent potestatem claudendi cælum, ne pluat diebus prophetiæ ipsorum : & potestatem habent super aquas convertendi eas in sanguinem, & percutere terram omni plagâ quotiescumque voluerint.

7. Et cùm finierint testimonium suum, bestia quæ ascendit de abyssu, faciet adversum eos bellum, & vincet illos, & occidet eos :

8. & corpora eorum jacebunt in plateis civitatis magnæ, quæ vocatur spiritualiter Sodoma & Ægyptus, ubi & Dominus eorum crucifixus est :

9. & videbunt de tribubus, & populis, & linguis, & gentibus, corpora eorum per tres dies & dimidium ; & corpora eorum non finent poni in monumentis :

ψ. 8. Gr. dans la place de la grande ville ; &c. où notre Seigneur même a été crucifié. » Il semble, dit M. de la Chétardie, que la ville de Jérusalem soit par-là visiblement désignée. » Et c'étoit aussi la pensée de S. Jérôme. Cette ville est devenue semblable à Sodome par son impénitence, & à l'Egypte par son endurcissement. Elle a été renversée comme Sodome ; elle a été frappée comme l'Egypte.

10. & inhabitantes terram gaudebunt super illos, & jucundabuntur; & munera mittent invicem, quoniam hi duo prophetæ cruciaverunt eos, qui habitabant super terram.

11. Et post dies tres & dimidium, spiritus vitæ à Deo intravit in eos; & steterunt super pedes suos, & timor magnus cecidit super eos qui viderunt eos:

12. & audierunt vocem magnam de cælo, dicentem eis: Ascendite huc. Et ascenderunt in cælum in nube: & viderunt illos inimici eorum.

13. Et in illa hora factus est terræ motus magnus, & decima pars civitatis cecidit: & occisa sunt in terræ motu nomina hominum septem millia: & reliqui in timorem sunt missi, & dederunt gloriam Deo cæli.

14. Væ secundum abiit: & ecce væ tertium veniet citò.

15. Et septimus Angelus tubâ cecinit: & factæ sunt voces magnæ in cælo, di-

10. Les habitants de la terre se réjouiront de les voir en cet état; ils feront des festins, " & ils s'enverront des présents les uns aux autres, parce que ces deux Prophetes auront fort tourmenté ceux qui habitoient sur la terre, les pressant de se convertir.

11. Mais trois jours & demi après, Dieu répandit en eux un esprit de vie; ils se releverent sur leurs pieds: & ceux qui les virent, furent saisis d'une grande crainte.

12. Alors ils entendirent une puissante voix qui venoit du ciel, & qui leur dit: Montez ici. Et ils monterent au ciel dans une nuée, à la vue de leurs ennemis.

13. A cette même heure, il se fit un grand tremblement de terre: la dixieme partie de la ville tomba; & sept mille hommes périrent dans ce tremblement de terre; & les autres étant saisis de frayeur, rendirent gloire au Dieu du ciel.

14. Le second malheur est passé, & le troisieme viendra bientôt."

15. Le septieme Ange sonna en même temps de la trompette: & on entendit de grandes voix dans le ciel, qui di-

¶ 10. C'est le sens du Grec.

¶ 14. Le premier malheur est marqué au Chap. IX. 1-12. Le second commence au Chap. IX. 13. & finit ici. Le troisieme est

celui qui va suivre. Le premier appartient au V. Age; le second éclatera dans le VI. Age; le troisieme sera l'époque du VII. Age qui sera l'âge de l'éternité.

soient : L'empire " de ce monde a passé à notre Seigneur & à son Christ ; & il régnera dans les siècles des siècles : Amen. "

16. Aussi-tôt les viugt-quatre vieillards , qui sont assis sur leurs trônes devant Dieu , se prosternerent , & adorent Dieu , en disant :

17. Nous vous rendons grâces , Seigneur , Dieu tout-puissant , qui êtes , qui étiez , & qui devez venir , " de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance & de votre regne éternel.

18. Les nations se sont irritées contre vous & contre vos serviteurs ; mais le temps de votre colere est enfin arrivé , le temps où vous avez résolu de juger les morts , & de donner la récompense aux Prophetes vos serviteurs , & aux Saints , & à ceux qui craignent votre nom , aux petits & aux grands , & d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre par leurs crimes. "

19. Alors le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel , & on vit l'arche de son alliance dans son temple ; " & il se

ψ. 15. Gr. litt. Les royaumes de ce monde ont passé , &c. » Le regne de J. C. ne sera parfait qu'à la fin du monde ; & c'est ce regne parfait de J. C. qui est ici annoncé , comme la suite même le prouve. ( *Infr.* ψ. 17. & 18. )

*Ibid.* Cet Amen n'est pas dans le Grec.

ψ. 17. Austr. & qui serez. *Supr.* 1. 4. 8. & 1v. 8.

ψ. 18. Le grand jour de l'avènement de J. C. pouvoit-il être mieux caractérisé ? ce

centes : Factum est regnum hujus mundi, Domini nostri & Christi ejus , & regnabit in secula seculorum : Amen.

16. Et viginti quatuor seniores , qui in conspectu Dei sedent in sedibus suis , ceciderunt in facies suas , & adoraverunt Deum , dicentes :

17. Gratias agimus tibi , Domine Deus omnipotens , qui es , & qui eras , & qui venturus es : quia accepisti virtutem tuam magnam , & regnasti.

18. Et iratæ sunt gentes , & advenit ira tua , & tempus mortuorum judicari ; & reddere mercedem servistuis Prophetis , & Sanctis , & timentibus nomen tuum , pusillis & magnis ; & exterminandi eos qui corruerunt terram.

19. Et apertum est templum Dei in cælo : & visa est arca testamenti ejus in

jour où la colere de Dieu doit éclater , où les morts doivent être jugés , les Saints récompensés , les méchants exterminés.

ψ. 19. Cette arche d'alliance qui paroît dans le temple du ciel , qu'est-ce autre chose , dit ici M. de la Chérardie , que J. C. l'arche vivante du Seigneur , qui va descendre du ciel avec les Anges & les Saints pour juger les morts , récompenser les justes , & exterminer les méchants.

templo ejus ; & facta sunt fulgura , & voces , & terræ motus , & grando magna.

fit des éclairs , des voix , des tonnerres , un tremblement de terre & une grêle effroyable.

*Ibid.* Ce mot est dans le Grec.

CHAPITRE XII.

*Femme revêtue du soleil. Dragon à sept têtes. Enfant mâle qui doit gouverner les nations , & qui est enlevé au trône de Dieu. Combat de bons & de mauvais Anges. Dragon précipité du ciel en terre. Il poursuit la femme : jette un fleuve après elle : va faire la guerre à ses enfants : est forcé de s'arrêter sur le sable de la mer.*

1. **E**T signum magnum apparuit in cœlo : Mulier amicta sole , & luna sub pedibus ejus , & in capite ejus corona stellarum duodecim :

2. & in utero habens , clamabat parturiens , & cruciabatur ut pariat.

3. Et visum est aliud signum in cœlo : & ecce draco magnus rufus , habens

1. **I**L parut encore un grand prodige dans le ciel : c'étoit une femme revêtue du soleil , qui avoit la lune sous ses pieds , & une couronne de douze étoiles sur sa tête.

2. Elle étoit grosse , & elle crioit comme étant en travail , & ressentant les douleurs de l'enfantement."

3. Un autre prodige parut ensuite dans le ciel ; un grand dragon roux , qui avoit sept têtes & dix cornes , &

¶ 1. & 2. Cette femme représente l'Église , c'est-à-dire , selon la pensée de saint Augustin , l'ancienne cité de Dieu , du milieu de laquelle est né dans la plénitude des temps le Sauveur des hommes ; cette cité sainte qui a commencé dans Abel le premier des Justes. Elle paroît ici couverte de la lumière & de la protection de J. C. même le vrai soleil de justice qui devoit naître d'elle. Elle a sous ses pieds l'Empire ennemi de Jésus-Christ représenté par le croissant qui est l'enseigne militaire des Turcs , peuples dont la puissance fait partie de l'Empire Antichrétien de Mahomet. Les douze étoiles qui

composent sa couronne représentent les douze Apôtres qui sont sa gloire. Elle est enceinte , portant dans son sein celui qui devoit gouverner les nations avec un sceptre de fer , c'est-à-dire , le Messie promis , J. C. même. Ses cris représentent les cris des Patriarches & des Saints qui soupiroient après l'avènement de ce divin Libérateur. Ses douleurs représentent les épreuves & les tribulations que la race choisie avoit eues à soutenir depuis le commencement du monde jusqu'au temps où elle enfanta cet enfant mâle , ce fils si désiré.

sept diadèmes sur ses sept têtes.

4. Il entraînoit avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, & il les fit tomber sur la terre : " ce dragon s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter, afin de dévorer son fils aussitôt qu'elle en seroit délivrée.

5. Elle enfanta un enfant mâle, qui devoit gouverner toutes les nations avec une verge de fer : & son fils fut enlevé vers Dieu & vers son trône, pour y être assis à sa droite & y régner avec lui. "

6. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avoit une retraite que Dieu lui avoit préparée, pour l'y faire nourrir durant mille deux cents soixante jours. "

ψ. 3. & 4. Ce dragon est l'ancien serpent appelé Diable & Satan ; ( *Infr.* ψ. 9. ) c'est Lucifer : sa cruauté est représentée sous le symbole de cette couleur rousse commune aux bêtes le plus carnacieres. Il paroît dans le ciel, parce qu'il étoit alors adoré & reconnu pour le véritable Dieu sous le nom de Jupiter. Ses sept têtes portant le diadème marquent les sept principaux tyrans dont il devoit se servir pour persécuter l'Eglise : les six premiers furent Néron, Domitien, Dece, Valérien, Aurélien & Dioclétien ; le septième fut Julien, ou plutôt ce sera l'Antechrist, dont Julien a été la figure. ( *Infr.* xvii. 9. & 10. ) Ses dix cornes représentent les dix rois barbares qui partagerent dans la suite l'Empire Romain, & dont le démon se servit aussi pour persécuter l'Eglise. ( *Ibid.* 12.-14. ) Les étoiles que sa queue entraîne, peuvent représenter les Anges qu'il avoit séduits dès le commencement.

ψ. 5. Cet enfant mâle qui devoit gouverner les nations avec un sceptre de fer est évidemment J. C. même, selon que S. Jean

capita septem, & cornua decem : & in capitibus ejus diademata septem :

4. & cauda ejus trahebat tertiam partem stellarum cœli, & misit eas in terram : & draco stetit ante mulierem, quæ erat paritura ; ut cùm peperisset, filium ejus devoraret.

5. Et peperit filium masculum, qui recturus erat omnes gentes in virga ferrea : & raptus est filius ejus ad Deum, & ad thronum ejus.

6. Et mulier fugit in solitudinem, ubi habebat locum paratum à Deo, ut ibi pascant eam diebus mil-

témoigne dans la suite, lorsque parlant de J. C. il dit : *C'est lui qui doit gouverner les nations avec un sceptre de fer.* ( *Infr.* xix. 11. 13. 15. ) Cet enfant est enlevé au trône de Dieu : & c'est ainsi que J. C. fut enlevé au jour de son Ascension ; une nuée le ravit aux yeux de ses disciples : il s'avança, selon l'expression de Daniel, jusqu'à l'Ancien des jours ; les Anges le lui présentèrent ; ( *Dan.* vii. 13. ) & il s'assit sur le trône de Dieu son Père, comme il le dit lui-même au commencement de ce Livre, où il marque aussi le pouvoir qui lui a été donné. ( *Supr.* ii. 27. 28. & iii. 21. )

ψ. 6. Après que J. C. eut commencé d'exercer sur la terre sa puissance par la prédication de ses Apôtres, les Chrétiens qui formoient l'Eglise de Jérusalem, se virent obligés de s'enfuir dans le désert de l'Arabie, & de se retirer dans la petite ville de Pella, où Dieu leur avoit préparé une retraite pour les mettre à couvert des ven- geances qu'il fit éclater sur Jérusalem durant trois ans & demi, qui forment douze cents

le ducentis sexaginta.

7. Et factum est prælium magnum in cælo : Michael & Angeli ejus præliabantur cum dracone ; & draco pugnabat , & Angeli ejus :

8. & non valuerunt , neque locus inventus est eorum ampliùs in cælo :

9. Et projectus est draco ille magnus , serpens antiquus ; qui vocatur Diabolus & Satanas , qui seducit universum orbem : & projectus est in terram , & Angeli ejus cum illo missi sunt.

10. Et audivi vocem magnam in cælo , dicentem : Nunc facta est salus , & virtus , & regnum Dei nostri , & potestas Christi ejus : quia projectus est accusator fratrum nostrorum , qui accusabat illos ante conspectum Dei nostri die ac nocte.

11. Et ipsi vicerunt eum propter sanguinem Agni , & propter verbum testimonii sui , & non dilexerunt

7. Alors il se donna une grande bataille dans le ciel : Michel & ses Anges combattoient contre le dragon , & le dragon avec ses Anges combattoit contre lui.

8. Mais ceux-ci furent les plus foibles : & depuis *ce moment* ils ne parurent plus dans le ciel.

9. Et ce grand dragon , cet ancien serpent , qui est appelé Diable & Satan , qui séduit tout le monde , fut précipité en terre , & ses Anges avec lui . "

10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel , qui dit : C'est maintenant qu'est établi le salut , la force , & le regne de notre Dieu , & la puissance de son Christ ; parce que l'accusateur de nos freres , qui les accusoit jour & nuit devant notre Dieu , a été précipité *du ciel*.

11. Et ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau , *auquel ils ont cru* , & par la parole à laquelle ils ont rendu témoignage : & ils ont renoncé à l'amour de

soixante jours , depuis l'an 66 de l'Ere Chr. Vulg. où commença la dernière guerre des Romains contre les Juifs , jusqu'en 70 , où elle finit par la prise de Jérusalem & l'incendie du temple.

ŷ. 7-9. C'est le triomphe de la Religion Chrétienne & la ruine du Paganisme. Tandis que le démon & les Anges animoient les

Paiens contre l'Eglise , S. Michel & ses Anges défendoient l'Eglise contre les Paiens : la Religion Chrétienne prévalut , & les divinités du Paganisme furent renversées : le démon & ses Anges furent précipités du ciel en terre ; on cessa de les regarder comme des dieux.

la vie , jusqu'à vouloir bien souffrir la mort pour la défense de la foi.

animas suas usque ad mortem.

12. C'est pourquoi , cieux , réjouissez-vous ; & vous qui y habitez , *soyez dans la joie*. Malheur à la terre & à la mer , " parce que le diable est descendu vers vous , plein de colere , sachant le peu de temps qui lui reste pour travailler à vous perdre. "

12. Propterea lætamini , cœli , & qui habitatis in eis. Væ terræ & mari , quia descendit diabolus ad vos , habens iram magnam , sciens quòd modicum tempus habet.

13. Le dragon se voyant donc précipité en terre , commença de poursuivre la femme qui avoit mis au monde l'enfant mâle.

13. Et postquam vidit draco quòd projectus esset in terram , persecutus est mulierem , quæ peperit masculum.

14. Mais on donna à la femme deux ailes d'un grand aigle , afin qu'elle s'envolât dans le désert au lieu de sa retraite , où elle est nourrie un temps , deux temps , & la moitié d'un temps , *c'est-à-dire , trois ans & demi* , hors la présence du serpent. "

14. Et datæ sunt mulieri alæ duæ aquilæ magnæ , ut volaret in desertum in locum suum , ubi alitur per tempus & tempora & dimidium temporis , à facie serpentis.

15. Alors le serpent jetta de sa gueule après la femme comme un fleuve , pour la faire entraîner par ce fleuve , & la submerger dans ses eaux.

15. Et misit serpens ex ore suo post mulierem , aquam tamquam flumen , ut eam faceret trahi à flumine.

16. Mais la terre aida la femme ; & la terre ayant ouvert sa bouche , elle engloutit le fleuve que le dragon avoit vo-

16. Et adjuvit terra mulierem , & aperuit terra os suum , & absorbit flumen

ψ. 12. Gr. litt. Malheur à vous qui habitez sur la terre & sur la mer.

*Ibid.* Ce peu de temps qui restoit au démon , étoit celui des dernières persécutions , après lesquelles Constantin premier Empereur Chrétien étant demeuré seul maître de l'Empire , acheva de renverser l'idolatrie.

ψ. 13. & 14. Cette persécution paroît être particulièrement celle de Dioclétien , qui dura trois ans & demi , depuis la fin de Fé-

vrier 303 jusqu'à la fin de Juillet 306. L'Aigle étoit l'enseigne militaire des Romains ; & les ailes qui sont données ici à l'Eglise sont des ailes d'aigle , peut-être pour marquer que Rome même qui persécutoit alors l'Eglise , avoit été choisie pour être le centre de l'Eglise même qu'elle persécutoit , & qui seroit appelée du nom même d'Eglise Romaine.

quod misit draco de ore suo. mi de sa gueule."

17. Et iratus est draco in mulierem: & abiit facere prælium cum reliquis de semine ejus, qui custodiunt mandata Dei, & habent testimonium Jesu Christi.

17. Et le dragon irrité contre la femme, alla faire la guerre à ses autres enfants qui gardent les commandements de Dieu, & qui demeurent fermes dans la confession de Jesus-Christ:"

18. Et stetit supra arcnam maris.

18. & il s'arrêta sur le sable de la mer: & je m'y arrêtai aussi moi-même, pour voir ce qui arriveroit."

ψ. 15. & 16. La persécution est ce fleuve qui persécutoit l'Eglise jusques dans les déserts où elle s'étoit réfugiée: mais enfin la terre la secourut; la puissance temporelle vint à son secours; Constantin parvenu à l'Empire se rend protecteur des Chrétiens: la terre s'ouvre, ou, selon l'expression propre du texte, la terre ouvre sa bouche, & elle engloutit le fleuve: Constantin parle, & à sa considération Maximin, Maxence & Licinius, qui partageoient avec lui l'Empire, suspendent la persécution.

ψ. 17. Le démon voyant ses efforts arrêtés par l'Empereur Constantin, excite contre lui successivement les trois autres Em-

pereurs Maxence, Maximin & Licinius; il vient avec eux faire la guerre à Constantin & à l'Eglise: mais ils sont surmontés, & l'idolatrie périt avec son dernier protecteur Licinius: ce Prince païen est défait sur le bord de la mer, où le dragon vaincu fut ainsi forcé de s'arrêter comme il est dit au ψ. suiv.

ψ. 18. Le Grec lit: Je m'arrêtai sur le sable de la mer. » Mais la lecture de la Vulgate se trouve dans le Manuscrit Alexandrin, dans l'Edition d'Alde, dans le Syriaque, dans l'Arabe; & on vient de voir qu'elle est justifiée par l'accomplissement.

CHAPITRE XIII.

*Bête à sept têtes & à dix cornes qui s'éleve de la mer: le dragon lui donne sa puissance: elle fait la guerre aux Saints; elle est adorée par les hommes. Une autre bête s'éleve de la terre, ayant deux cornes semblables à celles de l'Agneau: elle séduit les hommes par ses prodiges.*

1. **E**T vidi de mari bestiam ascendentem, habentem capita septem, & cornua decem; & super

1. **E**T je vis s'élever de la mer une bête qui avoit sept têtes & dix cornes; & sur ses cornes, dix diadèmes; & sur ses têtes, des noms de blas-

phême."

2. Cette bête que je vis, étoit semblable à un léopard; ses pieds étoient comme des pieds d'ours; sa gueule comme la gueule d'un lion. Et le dragon lui donna sa force, son trône & sa grande puissance."

3. Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort: mais cette blessure mortelle fut guérie; & toute la terre en étant dans l'admiration, suivit la bête.

4. Alors ils adorèrent le dragon qui avoit donné sa puissance à la bête; & ils adorèrent la bête, en disant: Qui est semblable à la bête? & qui pourra combattre contr'elle?"

ψ. 1. Cette bête qui s'éleve de la mer représente l'Empire Romain idolâtre, qui défait & vaincu par Constantin, commence de reparoître sous Julien, selon la pensée de M. de la Chétardie. Les sept têtes de cette bête sont les sept Empereurs qui ont tant blasphémé contre Jesus-Christ & son Eglise, & dont le septieme est Julien même. Les dix cornes sont les dix Rois barbares qui persécuterent aussi l'Eglise, & appuyerent l'Empire Romain, qu'ils démembrerent ensuite. Ces sept têtes n'ont point ici de diadèmes, parce que ces Rois barbares représentés par les cornes les enleverent par le partage qu'ils firent des Provinces Romaines qu'ils érigerent en royaumes. L'Empire Romain idolâtre & persécuteur ressuscité par Julien, est selon la remarque de M. de la Chétardie, la figure du regne de l'Antechrist: raison pour laquelle, ajoute-t-il, S. Jean mêle ces deux regnes ensemble, & s'éleve de la figure à la chose figurée. Quelques-uns ont cru voir dans cette bête qui s'éleve de la mer, l'Empire Antichrétien dont Mahomet a jeté

cornua ejus decem diademata, & super capita ejus nomina blasphemiarum.

2. Et bestia quam vidi, similis erat pardo, & pedes ejus sicut pedes urfi, & os ejus sicut os leonis: & dedit illi draco virtutem suam, & potestatem magnam.

3. Et vidi unum de capitibus suis quasi occisum in mortem; & plaga mortis ejus curata est: & admirata est universa terra post bestiam.

4. Et adoraverunt draconem, qui dedit potestatem bestiarum: & adoraverunt bestiam, dicentes: Quis si-

les premiers fondements.

ψ. 2. Ce mot est dans le Grec.

*Ibid.* Daniel avoit vu les Empires des Babyloniens, des Perses & des Grecs sous la figure d'un lion, d'un ours & d'un léopard: cette bête que S. Jean voit ici, réunit la ressemblance de ces trois animaux pour représenter l'Empire Romain qui avoit rassemblé en lui seul ces trois empires, ayant envahi leurs terres, & succédé à leur impiété & à leur tyrannie. Le dragon donne sa puissance à cette bête: le démon vaincu par Constantin, laissé en se retirant toute sa fureur entre les mains de Julien, dont le regne est décrit ici d'autant plus au long, dit M. de la Chétardie, qu'il est la figure de l'Antechrist dernier persécuteur des fideles.

ψ. 3. & 4. Cette tête blessée à mort, c'est Dioclétien dont la mort fut une blessure mortelle pour l'idolatrie: mais cette blessure fut guérie par Julien qui fit revivre l'idolatrie: & toute la terre adora le dragon & la bête; le démon reçut encore les honneurs dus à la divinité; Rome fut encore

*milis bestię? & quis poterit pugnare cum ea?*

5. Et datum est ei os loquens magna & blasphemias: & data est ei potestas facere menses quadraginta duos.

6. Et aperuit os suum in blasphemias ad Deum, blasphemare nomen ejus, & tabernaculum ejus, & eos qui in cœlo habitant.

7. Et est datum illi bellum facere cum Sanctis, & vincere eos; & data est illi potestas in omnem tribum, & populum, & linguam, & gentem:

8. & adoraverunt eam omnes qui inhabitant terram: quorum non sunt scripta nomina in libro vitę Agni qui occisus est ab origine mundi.

9. Si quis habet aures,

5. Et il lui fut donné une bouche qui se glorifioit insolemment, & qui blasphémoit; & elle reçut le pouvoir de faire *la guerre* "durant quarante-deux mois."

6. Elle ouvrit donc la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom & son tabernacle, " & ceux qui habitent dans le ciel.

7. Il lui fut donné aussi le pouvoir de faire la guerre aux Saints, & de les vaincre, *soit en leur faisant renoncer la foi, soit en leur faisant perdre la vie*; & la puissance lui fut donnée sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue & de toute nation:

8. & elle fut adorée de tous ceux qui habitent la terre, dont les noms ne sont point écrits dès la création du monde, dans le livre de vie de l'Agneau qui a été immolé."

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il *Gen. ix. 6.*

adorée comme une Déesse & les Empereurs comme des Dieux. Et Julien, selon M. de la Chétardie, est encore ici la figure de l'Antechrist, qui comme lui s'efforcera de rétablir l'idolatrie, ou au moins d'établir une idolatrie nouvelle en s'élevant au dessus de tout ce qui est appelé Dieu, & se faisant adorer lui-même.

ŷ. 5. Ce mot est dans le Grec.

*Ibid.* Cette bouche qui blasphème, est celle de Julien, dont la persécution dura environ quarante-deux mois, depuis le commencement de l'an 360. où il fut déclaré Auguste jusqu'à la fin de Juin 363. où il mourut. Cet esprit d'impiété dans Julien, fut, selon la remarque de M. de la Chétar-

die, la figure de l'esprit qui possédera l'Antechrist dont Julien fut le crayon, & dont la persécution sera aussi limitée au terme de trois ans & demi, comme on l'a déjà vu au Chap. xi. ŷ. 2.

ŷ. 6. c. à. d. l'Eglise.

ŷ. 8. Autr. dont les noms ne sont point écrits dans le livre de vie de l'Agneau qui a été immolé dès la création du monde *dans les desseins de Dieu & dans la personne des Justes.* C'est ainsi que l'exprime le P. de Carrieres. D. Calmet pense que l'explication que nous avons ici préférée, est la meilleure: elle est appuyée sur un texte semblable du Chap. xvii. ŷ. 8.

entende.

Matth. xvi.  
51.

10. Celui qui aura réduit les autres en captivité, " y sera réduit lui-même : celui qu'il aura tué par l'épée, il faut qu'il périsse lui-même par l'épée. C'est ici la source de la patience & le soutien de la foi des Saints, qui, dans les maux qu'ils souffrent de la part des méchants, remettent leur cause entre les mains de celui qui juge selon la justice, & qui rendra à chacun selon ses œuvres.

11. Je vis encore s'élever de la terre une autre bête, qui avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau ; mais elle parloit comme le dragon. "

12. Et elle exerça toute la puissance de la première bête en sa présence : & elle fit que la terre, & ceux qui l'habitent, adorèrent la première bête, dont la plaie mortelle avoit été guérie.

13. Elle fit de grands prodiges, jus-

Ÿ. 10. Selon la pensée de M. de la Chétardie, c'est une prophétie des vengeances que Dieu exerça sur les Romains par les armes des Barbares, figure de celles qu'il exercera sur l'Antechrist & ses armées en les livrant à une mort & une captivité éternelle dans l'enfer.

Ÿ. 11. Cette bête représente, selon la pensée de M. de la Chétardie, le Philosophe Maxime qui vient au secours de l'Empereur Julien, & qui joignant ensemble les raisonnements de la Philosophie & l'artifice de la Magie, s'efforçoit de contrefaire les deux principales vertus dont l'Agneau s'étoit servi pour renverser l'empire du démon, c'est-à-dire, la vertu de la parole, & la vertu des miracles. Mais cette bête parloit comme le dragon : ses discours ne tendoient qu'au rétablissement du Paganisme & à l'entier abolissement du Christianisme. Au reste, il faut

audiat.

10. Qui in captivitatem duxerit, in captivitatem vadet : qui in gladio occiderit, oportet eum gladio occidi. Hic est patientia & fides Sanctorum.

11. Et vidi aliam bestiam ascendentem de terra, & habebat cornua duo similia Agni, & loquebatur sicut draco :

12. Et potestatem prioris bestiae omnem faciebat in conspectu ejus ; & fecit terram, & habitantes in ea, adorare bestiam primam, cujus curata est plaga mortis.

13. Et fecit signa mag-

avouer, dit M. de la Chétardie, que toute la conduite de Julien, & ces deux cornes apparentes de l'Agneau attribuées à Maxime Philosophe & Magicien, ne sont qu'un léger crayon de l'esprit dont l'Antechrist & son faux-prophète seront remplis à la fin du monde, & des deux puissantes cornes qu'ils employeront pour ravager l'héritage de Jesus-Christ. S. Grégoire le grand a cru voir dans cette seconde bête qui s'éleve de la terre, & qui sera appelée le faux-prophète de la bête, la multitude des faux-prophètes ou faux apôtres qui soutiendront le parti de l'Antechrist : *Post Antichristum alia bestia ascendisse de terra dicitur, quia post eum multitudo prædicatorum illius ex terrena, potestate gloriatur.* (Mor. in Job. l. xxxiiii. c. 20.) La suite des événements pourra seule développer le sens de ce qui est dit de ces deux bêtes.

na, ut etiam ignem faceret de cælo descendere in terram in conspectu hominum :

14. & seduxit habitantes in terra, propter signa quæ data sunt illi facere in conspectu bestię, dicens habitantibus in terra, ut faciant imaginem bestię, quæ habet plagam gladii, & vixit.

15. Et datum est illi ut daret spiritum imagini bestię, & ut loquatur imago bestię : & faciat ut quicumque non adoraverint imaginem bestię, occidantur.

16. Et faciet omnes pueros & magnos, & divites & pauperes, & liberos & servos, habere characterem in dextera manu sua, aut in frontibus suis :

17. Et ne quis possit emere, aut vendere, nisi

qu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes :

14. & elle séduisit ceux qui habitent sur la terre, à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire devant la bête, en disant à ceux qui habitent sur la terre, qu'ils dressassent une image à la bête, qui, ayant reçu un coup d'épée, étoit encore en vie."

15. Et il lui fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête, & de faire parler cette image, " & de faire tuer tous ceux qui n'adoreroient pas l'image de la bête.

16. Elle fera encore que tous les hommes, petits & grands, riches & pauvres, libres & esclaves, reçoivent *d'elle* " le caractère de la bête à la main droite, ou au front ; "

17. & que personne ne puisse ni acheter, ni vendre, que celui qui aura le caractère ou le nom de la bête, " ou le

ŷ. 14. Julien à la sollicitation de Maxime & des autres partisans de l'idolatrie fit rétablir les images & les statues des faux Dieux : son image même fut aussi placée avec celles des faux Dieux selon l'usage des Romains, qui adoroient en même temps les images & de leurs Empereurs & de leurs faux Dieux.

ŷ. 15. L'oracle d'Apollon à Daphné étoit demeuré muet depuis que les reliques de S. Babylas avoient été placées près de son temple : Julien fit ôter les reliques du Martyr ; & le démon rendit ses oracles comme auparavant.

ŷ. 16. C'est le sens du Grec.

*Ibid.* Cela est relatif à la coutume des Païens de porter sur leur poignet ou sur leur front le nom de la fausse divinité à laquelle ils se consacroient. Cela signifie que Julien s'efforceroit d'obliger tous les sujets de l'Empire à faire profession publique du Paganisme.

ŷ. 17. Julien fit graver sur la monnaie la figure d'un taureau immolé devant l'autel des faux Dieux, en sorte qu'on ne put ni acheter ni vendre sans avoir en main le caractère de la bête.

nombre de son nom.

18. C'est ici qu'il faut de la sagesse, pour ne pas se laisser séduire. Que celui donc qui a de l'intelligence, compte le nombre de la bête, afin de la connoître & de n'y être pas trompé. On pourra aisément le compter; car son nombre est le nombre du nom d'un homme, & son nombre est de six cents soixante-six.

γ. 18. Le nom de l'Empereur Julien étoit *Claudius-Flavius-Julianus-Cesar-Augustus*; & ce nom s'exprimoit sur les inscriptions & sur les médailles de cette sorte, C. F. IULIANVS CÆS. AVG. Si de ce nom ainsi exprimé on rassemble les lettres numériques, on aura 100. LVV. VII ce qui donne précisément le nombre de 666. Et comme le regne de Julien, & Julien même, a un singulier rapport à l'Antechrist dont il est la figure, on trouvera encore le nombre de 666 dans les lettres numériques du nom de cet impie; c'est la remarque de M. de la Chétardie. Car, continue cet Interprete, quoique ce Chapitre convienne à Julien, à son faux-prophete Maxime & au retour de l'idolatrie sous son regne: il y a bien apparence que S. Jean selon l'esprit des Prophetes, s'est ici élevé de la persécution de cet Apof-

qui habet characterem, aut nomen bestiae, aut numerum nominis ejus.

18. Hic sapientia est: qui habet intellectum, computet numerum bestiae. Numerus enim hominis est: & numerus ejus sexcenti sexaginta sex.

rat à une autre plus terrible, qui est celle de l'Antechrist, dont celle de Julien n'étoit que la figure. Comme on a cru voir dans cette bête non-seulement l'Antechrist, mais aussi l'Empire Antichrétien qui lui prépare les voies, & dont Mahomet a jetté les premiers fondements, on a remarqué que le nombre 666 se trouve dans le nom même de Mahomet écrit en Grec, *Μαμυτις*. Voyez la *Dissertation sur l'Antechrist*, à la tête de la II. Epître aux Thessaloniens. Cornélius à Lapidé remarque qu'il y a une opposition mystérieuse entre le chiffre du nom de l'Antechrist dont le nombre est 666, & le chiffre du nom de *Jesus* dont le nombre en Grec est 888. Six est le symbole du jour de l'homme; huit est le symbole de l'éternité qui est le jour de Dieu.

## CHAPITRE XIV.

*L'Agneau sur la montagne de Sion avec les cent quarante-quatre mille marqués du sceau de Dieu. Evangile éternel porté à toutes les nations. Ruine de Babylone annoncée. Supplice de ceux qui auront adoré la bête ou son image. Avènement de Jesus-Christ. Moisson & vendange de la terre.*

1. JE regardai encore; & je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, & avec lui cent quarante-quatre mille

1. ET vidi: & ecce Agnus stabat supra montem Sion, & cum eo centum

centum quadraginta quatuor millia, habentes nomen ejus, & nomen Patris ejus scriptum in frontibus suis.

2. Et audivi vocem de cœlo, tamquam vocem aquarum multarum, & tamquam vocem tonitruum magni: & vocem quam audivi, sicut citharædorum citharizantium in citharis suis.

3. Et cantabant quasi canticum novum, ante sedem, & ante quatuor animalia, & seniores: & nemo poterat dicere canticum, nisi illa centum quadraginta quatuor millia, qui empti sunt de terra.

4. Hi sunt, quicum mulieribus non sunt coinquinati; virgines enim sunt: hi sequuntur Agnum quocumque ierit: Hi empti sunt ex hominibus primitiæ Deo, & Agno:

personnes, " qui avoient son nom & le nom de son Pere écrit sur leur front.

2. J'entendis alors une voix qui venoit du ciel, semblable au bruit des grandes eaux, & au bruit d'un grand tonnerre; & cette voix que j'entendis étoit comme le son de plusieurs joueurs de harpes, qui touchent leurs harpes.

3. Ils chantoient comme un cantique nouveau devant le trône, & devant les quatre animaux & les vieillards: & nul ne pouvoit chanter " ce cantique que ces cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre.

4. Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges; ceux-là suivent l'Agneau par-tout où il va: ils ont été achetés d'entre les hommes, pour être consacrés à Dieu & à l'Agneau, comme les prémices de ses élus & les premiers fruits de sa mort:

ψ. 1. Le nombre de douze fois douze peut représenter l'universalité des Saints, & particulièrement de ceux qui eurent à soutenir la persécution de Julien, dont il vient d'être parlé; mais ce nombre a une relation particulière à ces cent quarante-quatre mille Israélites dont il a été parlé au Chap. VII. ψ. 4. & suiv. & qui ayant été appelés à la foi à la fin des siècles auront à soutenir la persécution de l'Antechrist dont Julien étoit la figure; c'est la remarque de M. de la Chétardie.

Tome XVI,

ψ. 3. Le Grec lit: apprendre: *discere*.  
Ibid. Ce cantique comme nouveau, qui n'a point encore été entendu, est, dit M. de la Chétardie, la précieuse confession de foi des Martyrs, qui leur est propre, qui les distingue de tout autre ordre des Bienheureux; qui fut entendu pour la première fois lors de la conversion des Gentils, qui fut renouvelé sous Julien, & qui le sera à la fin des temps, particulièrement par les Israélites pour lors convertis à la foi & persécutés par l'Antechrist.

O o o o o

5. & il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche : aussi se trouvent-ils *purs & sans tache* devant le trône de Dieu. "

6. Après cela, je vis un autre Ange qui voloit par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui sont sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue & à tout peuple.

7. Et il disoit d'une voix forte : Craignez le Seigneur, & honorez-le, " parce que l'heure de son jugement est venue : adorez celui qui a fait le ciel & la terre, la mer & les sources des eaux, & qui va rendre à chacun selon ses œuvres. "

*Psal. cxiv. 6.  
Act. xiv. 14.*

8. Un autre Ange suivit, qui dit ces paroles : Babylone est tombée ; elle est tombée, cette grande ville, qui a fait boire à toutes les nations le vin empoisonné de sa prostitution ; qui a attiré sur elle la colère de Dieu. "

*Isai. xxi. 9.  
Jer. li. 8.*

¶ 4. & 5. Dans le style des Prophètes la fornication est l'idolâtrie : & S. Paul appelle Vierges (1. Cor. xi. 2.) les âmes fides qui s'unissent à Dieu par une foi pure : les martyrs ont un droit particulier d'accompagner l'Agneau : le témoignage qu'ils ont rendu à la vérité, leur mérite la louange de n'avoir point eu le mensonge dans la bouche : cet éloge regarde les cent quaranté-quatre mille dont il vient d'être parlé, & qui, selon la remarque de M. de la Chétardie, paroissent être particulièrement les Juifs convertis qui résisteront à l'Antechrist.

¶ 7. Gr. litt. Craignez Dieu, & donnez-lui gloire.

¶ 6 & 7. Cet Ange & les deux autres qui vont suivre, représentent les Docteurs & autres Ministres de l'Évangile, que Dieu

5. & in ore eorum non est inventum mendacium ; sine macula enim sunt ante thronum Dei.

6. Et vidi alterum Angelum volentem per medium cœli, habentem Evangelium æternum, ut evangelizaret sedentibus super terram & super omnem gentem, & tribum, & linguam, & populum :

7. dicens magnâ vocē : Timete Dominum, & date illi honorem, quia venit hora judicii ejus : & adorate eum, qui fecit cœlum & terram, mare & fontes aquarum.

8. Et alius Angelus secutus est, dicens : Cecidit, cecidit Babylon illa magna, quæ à vino iræ fornicationis suæ potavit omnes

envoya pour soutenir sa gloire & celle de son Église contre les impiétés de Julien, & qui furent les figures de ceux que Dieu enverra à la fin du monde pour s'opposer à l'Antechrist : ce sont les expressions de M. de la Chétardie.

¶ 8. La Vulgate porte à la lettre : le vin de la colère de sa prostitution. Mais le Grec peut se traduire : elle est tombée cette grande ville, parce qu'elle a fait boire à toutes les nations le vin empoisonné de sa prostitution. » En Grec le même mot *θυμὴ*, qui signifie le feu de la colère, signifie aussi le feu du poison. Rome idolâtre est cette Babylone qui avoit engagé tous les peuples dans sa prostitution, c'est-à-dire, dans son idolâtrie, & s'étoit attiré par-là sa ruine qui est ici annoncée.

gentes.

9. Et tertius Angelus secutus est illos, dicens voce magna: Si quis adoraverit bestiam & imaginem ejus, & acceperit characterem in fronte sua, aut in manu sua;

10. & hic bibet de vino iræ Dei, quod mistum est mero in calice iræ ipsius, & cruciabitur igne & sulphure in conspectu Angelorum sanctorum, & ante conspectum Agni:

11. Et fumus tormentorum eorum ascendet in secula seculorum: nec habent requiem die ac nocte, qui adoraverunt bestiam, & imaginem ejus, & si quis acceperit characterem nominis ejus.

12. Hic patientia Sanctorum est, qui custodiunt mandata Dei, & fidem Jesu.

13. Et audivi vocem de cælo, dicentem mihi: Scribe: Beati mortui qui in Domino moriuntur. Amodò jam, dicit Spiritus, ut

9. Et un troisième Ange suivit ces deux, qui dit à haute voix: Si quelqu'un adore la bête & son image, ou qu'il en reçoive le caractère sur le front ou dans la main,

10. il boira aussi du vin de la fureur de Dieu, de ce vin tout pur préparé dans le calice de sa colère; & il sera tourmenté dans le feu & dans le soufre devant les saints Anges, & en présence de l'Agneau:

11. & la fumée de leurs tourments s'élèvera dans les siècles des siècles, sans qu'il reste aucun repos, ni jour, ni nuit, à ceux qui auront adoré la bête ou son image, ou qui auront reçu le caractère de son nom.

12. C'est ici que paraîtra le mérite de la patience des Saints: c'est ici qu'on reconnoîtra la sagesse de ceux qui gardent les commandements de Dieu, & la foi de Jésus, & qui, par des tourments passagers, évitent les feux éternels où les méchants seront précipités.

13. Alors j'entendis une voix qui me dit du haut du ciel: Ecrivez: Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur. Dès maintenant, dit l'Esprit, je les assure qu'ils se reposeront de leurs travaux: car leurs œuvres les suivent, "

ψ. 10. Le Grec peut se traduire: du vin mortel de la colère de Dieu.

: ψ. 12. Le Grec exprime ce mot: c'est ici qu'on reconnoîtra la sagesse de ceux qui, &c.

ψ. 13. Gr. autr. Dès ce moment, oui, dès ce moment, dit l'Esprit de Dieu, ils se reposeront de leurs travaux, & leurs œuvres les accompagneront & les suivront.

*Et le Seigneur leur tiendra compte de tout ce qu'ils auront fait ou souffert pour l'amour de lui.*

14. Et comme je regardois encore , il parut une nuée blanche ; & sur cette nuée quelqu'un assis qui ressembloit au Fils de l'homme , " & qui avoit sur la tête une couronne d'or , & à la main une faux tranchante.

Joel, 117. 13.  
Matth. x111.  
32.

15. Et un autre Ange sortit du temple , criant d'une voix forte à celui qui étoit assis sur la nuée : Jetez votre faux , & moissonnez ; car le temps de moissonner est venu , parce que la moisson de la terre est mûre.

16. Alors celui qui étoit assis sur la nuée , jeta sa faux sur la terre ; & la terre fut moissonnée. "

17. Et un autre Ange sortit du temple qui est dans le ciel , ayant aussi une faux tranchante.

18. Il sortit encore de l'autel un autre Ange , qui avoit pouvoir sur le feu ; " & il cria à haute voix à celui qui avoit la faux tranchante : Jetez votre faux tranchante , & coupez les grappes de la vigne de la terre , parce que les

ψ. 14. c. à d. à Jesus-Christ.

ψ. 15. & 16. C'est le symbole des vengeances que Jesus-Christ exerça sur l'Empire Romain sous le regne & après la mort de Julien , en moissonnant par le glaive des Barbares les sujets infideles de cet Empire. Ou plutôt l'avènement de Jesus-Christ marqué ici , & les vengeances qu'il exerça sur l'Empire Romain , ne sont qu'un crayon de ce qui arrivera à la fin du monde lorsque

requiescant à laboribus suis : opera enim illorum sequuntur illos.

14. Et vidi , & ecce nubem candidam : & super nubem sedentem similem Filio hominis , habentem in capite suo coronam auream , & in manu sua falcem acutam.

15. Et alius Angelus exiit de templo , clamans voce magnâ ad sedentem super nubem : Mitte falcem tuam , & mete ; quia venit hora ut metatur , quoniam aruit messis terræ.

16. Et misit qui sedebat super nubem , falcem suam in terram , & demessa est terra.

17. Et alius Angelus exiit de templo , quod est in cælo , habens & ipse falcem acutam.

18. Et alius Angelus exiit de altari , qui habebat potestatem supra ignem : & clamavit voce magnâ ad eum qui habebat falcem

Jesus-Christ au temps de son dernier avènement exterminera l'Antechrist & ses sectateurs : c'est la remarque de M. de la Chèze tardie.

ψ. 18. Cela peut signifier l'Ange préposé au feu de la guerre pour exercer les vengeances du Seigneur sur les nations. Peut-être aussi ce feu désigne-t-il celui qui doit précéder l'avènement du Souverain Juge.

acutam, dicens: Mitte fal-  
cem tuam acutam, & vin-  
demia botros vineæ terræ:  
quoniam maturæ sunt uvæ  
ejus.

19. Et misit Angelus fal-  
cem suam acutam in ter-  
ram, & vindemiavit vi-  
neam terræ, & misit in la-  
cum iræ Dei magnum:

20. & calcatus est lacus  
extra civitatem, & exivit  
fanguis de lacu usque ad  
frænos equorum per sta-  
dia mille sexcenta.

raisins en sont mûrs.

19. L'Ange donc jeta en terre sa  
faulx tranchante, & vendangea la vigne  
de la terre, & en jeta les raisins dans  
la grande cuve de la colere de Dieu.

20. Et la cuve fut foulée hors de la  
ville; & le sang sortit de la cuve en  
telle abondance, que les chevaux en  
avoient jusqu'aux mors, dans l'éten-  
due de mille six cents stades."

ψ. 18.-20. C'est un second symbole des  
vengeances que Jesus-Christ devoit exercer  
sur l'Empire Romain, & particulièrement  
du carnage affreux qui se fit par l'épée des  
Barbares hors de la ville, c'est-à-dire, dans  
les provinces de l'Empire. Les mille six cents  
stades sont la valeur d'environ soixante &  
sept lieues communes. L'enfer est cette gran-  
de cuve de la colere de Dieu, où l'Antechrist  
& ses sectateurs seront éternellement foulés  
& écrasés sous le poids de la justice divine,  
hors de la ville, c'est-à-dire, loin de la Jé-  
rusalem céleste qui sera éternellement le sé-

jour des saints. Le stade est une mesure  
d'environ cent vingt pas. Cornélius à Lapidé  
pense que les 1600 stades représentent ici  
l'étendue de l'enfer; & quelques-uns regar-  
dant ce nombre comme mystérieux, remar-  
quent que 1600 est le carré de 40 qui est  
le produit de 4 par 10: que 10 est le symbole  
d'une pluralité indéfinie, & 4 le symbole  
des quatre parties de la terre: l'enfer est  
le lieu où sera renfermée la multitude in-  
nombrable des réprouvés rassemblés des qua-  
tre parties de la terre.

CHAPITRE XV.

*Mer transparente sur laquelle les vainqueurs chantent le Can-  
tique de Moÿse. Sept coupes pleines de la colere du Sei-  
gneur sont données à sept Anges.*

1. **E**T vidi aliud signum  
in cælo magnum &  
mirabile, Angelos septem,  
habentes plagas septem  
novissimas: quoniam in

1. **J**E vis dans le ciel un autre prodige  
grand & admirable: c'étoit sept An-  
ges qui avoient en main sept plaies, qui  
sont les dernières, parce que c'est par  
elles que la colere de Dieu sera con-

fommée. "

2. Et je vis comme une mer de verre " mêlée de feu ; & ceux qui étoient demeurés victorieux de la bête , de son image , *de son caractère* , " & du nombre de son nom , qui étoient sur cette mer transparente comme du verre , & qui avoient des harpes de Dieu.

3. Et ils chantoient le cantique de Moÿse serviteur de Dieu , & le cantique de l'Agneau , en disant : Vos œuvres sont grandes & admirables , ô Seigneur Dieu tout-puissant ; vos voies sont justes & véritables , ô Roi des siècles. "

Jer. x. 7. 4. Qui ne vous craindra , ô Seigneur ? & qui ne glorifiera votre nom ? Car vous seul êtes *saint* " & plein de bonté : & toutes les nations viendront à vous , & vous adoreront , parce que vous avez manifesté *la sévérité de vos jugements par ceux que vous avez exercés sur les impies.*

5. Comme je regardois ensuite , je vis que le temple du tabernacle du té-

illis consummata est ira Dei.

2. Et vidi tamquam mare vitreum mistum igne , & eos qui vicerunt bestiam , & imaginem ejus , & numerum nominis ejus , stantes super mare vitreum , habentes citharas Dei :

3. & cantantes canticum Moysi servi Dei , & canticum Agni , dicentes : Magna & mirabilia sunt opera tua , Domine Deus omnipotens : justæ & veræ sunt viæ tuæ , Rex seculorum.

4. Quis non timebit te , Domine , & magnificabit nomen tuum ? quia solus pius es : quoniam omnes gentes venient , & adorabunt in conspectu tuo , quoniam judicia tua manifesta sunt.

5. Et post hæc vidi , & ecce apertum est templum

Ÿ. 1. Ces sept plaies sont , selon M. de la Chétardie , celles qui devoient tomber sur l'Empire Romain. Mais en même temps M. de la Chétardie observe que ce partage de sept plaies lui paroît renfermer quelque signification mystérieuse. Et en effet , selon la remarque de D. Calmet , ces sept dernières plaies qui vont sortir des sept coupes de la colere du Seigneur , répondent aux sept premières qui ont été annoncées par le son des sept trompettes. Les notes du Chapitre suivant montreront le rapport de ces différentes plaies. Voyez aussi la *Dissertation sur les sept Ages de l'Eglise* , Art. III.

Ÿ. 2. Cette mer transparente comme le verre , est la surface du firmament , ( *Supr.* iv. 6. ) où Jesus-Christ regne avec les Saints , & où ceux qui ont vaincu le diable & les persécuteurs du nom Chrétien , & qui sont parvenus dans l'éternelle stabilité , chantent , ainsi que les Israélites sur le rivage de la mer rouge , un cantique d'action de grâces au Seigneur.

*Ibid.* Ce mot est dans le Grec.

Ÿ. 3. Le Grec imprimé lit : ô Roi des Saints. D'autres exemplaires lisent : ô Roi des nations. *Jerem.* x. 6. 7.

Ÿ. 4. Gr. aut. vous seul êtes saint.

tabernaculi testimonii in moignage fut ouvert dans le ciel.  
cælo :

6. & exierunt septem Angeli habentes septem plagas de templo, vestiti lino mundo & candido, & præcincti circa pectora zonis aureis.

7. Et unum de quatuor animalibus dedit septem Angelis, septem phialas aureas plenas iracundiæ Dei viventis in secula seculorum.

8. Et impletum est templum fumo à majestæte Dei, & de virtute ejus: & nemo poterat introire in templum, donec consummarentur septem plagæ septem Angelorum.

6. Et les sept Anges qui portoient les sept plaies, sortirent du temple, vêtus d'un lin propre & blanc, & ceints sur la poitrine d'une ceinture d'or.

7. Alors l'un des quatre animaux donna aux sept Anges sept coupes d'or, pleines de la colere de Dieu, qui vit dans les siècles des siècles.

8. Et le temple fut tout rempli de fumée, à cause de la majesté & de la grandeur de Dieu, qui étoit présent; & nul ne pouvoit entrer dans le temple, jusqu'à ce que les sept plaies des sept Anges fussent consommées.

ψ. 6. Gr. litt. d'un lin pur & éclatant. » Les ministres célestes du souverain Juge sont tous revêtus de sa pureté, représentée par le double symbole de la blancheur du lin & de la pureté de l'or.

ψ. 7. Autr. Et l'un des quatre animaux donna (ou avoit donné) aux sept Anges, &c. » Car dès le ψ. précédent on voit que les sept plaies étoient renfermées dans ces coupes. Il y a plusieurs textes dans l'Écriture, où l'on voit que le passé nommé parfait est mis ainsi pour le plus-que-parfait.

Ibid. Ces coupes d'or sont encore un nouveau symbole de la pureté des jugements du Seigneur.

ψ. 8. Ce pourroit être un symbole de l'impression de crainte & de respect que produit la vue des jugements de la justice du Seigneur, dont la majesté paroît alors plus terrible. Les secrets de cette justice & de tous ses desseins sont un temple fermé & obscur aux hommes en cette vie, & qui ne s'ouvrira & ne s'éclaircira qu'après le jugement dernier.

## C H A P I T R E X V I.

*Effusion des sept Coupes. I. Coupe versée sur la terre. II. Coupe, sur la mer. III. Coupe, sur les fleuves & sur les sources des eaux. IV. Coupe, sur le soleil. V. Coupe, sur le trône de la bête. VI. Coupe, sur l'Euphrate. Conspiration du dragon, de la bête & du faux-prophete. Annonce de l'avènement du Seigneur. VII. Coupe répandue dans l'air: c'en est fait.*

1. **J'**Entendis ensuite une voix forte & éclatante, qui venoit du temple, & qui dit aux sept Anges: Allez, répandez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu.

2. Le premier s'en alla, & répandit sa coupe sur la terre: & les hommes qui avoient le caractère de la bête, & ceux qui adoroient son image, furent frappés d'un ulcere cruel & très-malin."

3. Le second Ange répandit sa coupe sur la mer: & elle devint comme le sang d'un mort; & tout ce qui avoit vie dans la mer, mourut."

ψ. 2. C'est le sens du Grec. Le son de la première trompette annonçoit une plaie qui devoit tomber sur la terre; & selon M. de la Chétardie, c'étoit le symbole des persécutions que les fideles éprouverent de la part des Païens: cette première coupe est aussi répandue sur la terre, c'est le symbole des vengeances que Dieu exerça sur les Païens persécuteurs des fideles dans le I. Age.

1. **E**T audivi vocem magnam de templo, dicentem septem Angelis: Ite, & effundite septem phialas iræ Dei in terram.

2. Et abiit primus, & effudit phialam suam in terram, & factum est vulnus sævum & pessimum in homines qui habebant characterem bestię, & in eos qui adoraverunt imaginem ejus.

3. Et secundus Angelus effudit phialam suam in mare, & factus est sanguis tamquam mortui: & omnis anima vivens mortua est in mari.

ψ. 3. Ou plutôt & selon le Grec: & toutes sortes d'ames vivantes y moururent. » Le son de la seconde trompette annonçoit une plaie qui devoit tomber sur la mer, en changer la troisième partie en sang, & y faire mourir la troisième partie des créatures qui y vivoient; & selon M. de la Chétardie, c'étoit le symbole des maux que l'hérésie devoit causer. La seconde coupe est aussi versée sur la mer; elle change aussi la

4. Et

4. Et tertius effudit phialam suam super flumina , & super fontes aquarum ; & factus est sanguis .

5. Et audivi Angelum aquarum , dicentem : Justus es , Domine , qui es , & qui eras ; sanctus , qui hæc judicasti :

6. quia sanguinem Sanctorum & Prophetarum effuderunt , & sanguinem eis dedisti bibere ; digni enim sunt .

7. Et audivi alterum ab altari , dicentem : Etiam , Domine Deus omnipotens , vera & justa judicia tua .

8. Et quartus Angelus effudit phialam suam in solem , & datum est illi æstu affligere homines , & igni :

9. & æstuverunt homines æstu magno , & blasphemaverunt nomen Dei

4. Le troisieme Ange répandit sa coupe sur les fleuves & sur les sources des eaux , & elles furent changées en sang .

5. Et j'entendis l'Ange établi sur les eaux , qui dit : Vous êtes juste , Seigneur , qui êtes , & qui avez toujours été ; vous êtes saint , vous qui exercez de tels jugements : "

6. parce qu'ils ont répandu le sang des Saints & des Prophetes , vous leur avez aussi donné du sang à boire ; & c'est ce qu'ils méritent .

7. J'en entendis un autre du côté de l'autel , qui disoit : Oui , Seigneur Dieu tout-puissant , vos jugements sont véritables & justes , puisque vous rendez , comme vous l'aviez promis , à chacun selon ses œuvres . "

8. Après cela , le quatrieme Ange répandit sa coupe sur le soleil : & le pouvoir lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu .

9. Et les hommes étant frappés d'une chaleur dévorante , blasphémèrent le nom de Dieu , qui avoit ces plaies en

mer en sang ; elle fait aussi mourir les animaux de toute espee qui y vivoient : c'est un symbole des vengeances que Dieu exerceoit par les hérésies mêmes qu'il permettoit , & qui eurent pour époque l'Arianisme dans le II. Age .

¶ 5. Peut-être lisoit-on originairement : Vous êtes juste , Seigneur , qui êtes , qui étiez & qui serez ; vous êtes juste dans ces jugements que vous exercez .

¶ 4-7. Le son de la troisieme trompette annonçoit une plaie qui devoit tomber sur la troisieme partie des fleuves , & sur les sources des eaux ; & selon M. de la Chétardie , cela signifioit l'irruption des Barbares

sur les provinces de l'Empire Romain : la troisieme coupe est aussi répandue sur les fleuves & sur les sources des eaux ; & selon M. de la Chétardie , cela signifie aussi l'irruption des Barbares sur les provinces de l'Empire Romain : c'est donc le même fléau . Mais ce fléau devoit avoir un double effet : les Barbares massacroient les sujets de l'Empire ; & c'est ce qui est représenté par les eaux changées en sang : en même temps ils pervertirent autant qu'ils purent ceux qui étoient échappés au carnage ; & c'est ce qui a été représenté par les eaux changées en absinthe . Ce fléau caractérise le III. Age .

son pouvoir , bien-loin de faire pénitence , pour lui rendre *par-là la gloire qu'ils lui avoient ravie par leurs crimes.* "

10. Le cinquieme Ange répandit sa coupe sur le trône de la bête : & son royaume devint ténébreux ; & les hommes se mordirent la langue dans l'excès de leur douleur ;

11. & ils blasphémèrent le Dieu du ciel , à cause de leurs douleurs & de leurs plaies ; & ils ne firent point pénitence de leurs *mauvaises œuvres.* "

12. Le sixieme Ange répandit sa coupe sur le grand fleuve d'Euphrate ; &

¶ 8.-9. Le son de la quatrième trompette annonçoit une plaie qui devoit tomber particulièrement sur le soleil dont la troisième partie devoit être obscurcie ; & selon M. de la Chétardie , c'étoit le symbole du schisme des Grecs : la quatrième coupe est aussi répandue sur le soleil , & elle lui donne le pouvoir de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu ; & selon la remarque même de M. de la Chétardie , à peine les Grecs eurent-ils absolument rompu l'union faite avec l'Eglise Latine au Concile de Florence l'an 1439 , qu'ils se virent opprimés par la puissance Ottomane l'an 1453 : voilà le rapport des deux plaies : les Grecs schismatiques demeurent privés des lumières de Jesus-Christ , le soleil de justice & de vérité ; mais en même temps Jesus-Christ suscite contre eux un soleil brûlant , la puissance la plus éclatante de l'Orient , la puissance Ottomane , qui dès sa naissance commença de les brûler d'un feu vengeur , en faisant tomber sur eux les armées des Turcs , qui usurpent successivement leurs provinces , & subjuguent enfin leur Empire ; & les Grecs frappés de ce fléau , ont persévéré dans leur schisme :

habentis potestatem super has plagas , neque egerunt pœnitentiam ut darent illi gloriam.

10. Et quintus Angelus effudit phialam suam super sedem bestię : & factum est regnum ejus tenebrosum , & commandaverunt linguas suas præ dolore :

11. & blasphemaverunt Deum cœli , præ doloribus & vulneribus suis , & non egerunt pœnitentiam ex operibus suis.

12. Et sextus Angelus effudit phialam suam in

ce fléau tombe vers la fin du IV. Age.

¶ 10. & 11. Le son de la cinquième trompette annonçoit une fumée épaisse dont l'air devoit être obscurci , & une nuée de sauterelles qui devoit tourmenter les hommes ; & cela désignoit , selon M. de la Chétardie , les tristes effets de l'hérésie de Luther. La cinquième coupe répand aussi un obscurcissement accompagné de douleurs ; le trône de la bête , où cette coupe est répandue , est le trône de cette bête qui étoit , qui n'est plus , mais qui doit un jour remonter de l'abîme ; c'est le trône où elle étoit assise en la personne des Empereurs Païens ; c'est dans l'Empire que le Luthéranisme a pris naissance : & il y avoit fait de funestes progrès , lorsque vers la fin du siècle dernier on vit les troupes Ottomanes pénétrer dans l'Empire ; le Grand Vizir avec une armée de plus de deux cents mille hommes vint mettre le siège devant Vienne ; & Vienne ne fut délivrée qu'après avoir soutenu pendant plus de deux mois les efforts les plus vifs d'un peuple infidèle qui avoit formé le dessein de la subjuguier. C'est ce qui est arrivé dans le V. Age.

flumen illud magnum Euphraten : & siccavit aquam ejus, ut præpararetur via regibus ab ortu solis.

son eau fut séchée , pour ouvrir le chemin aux Rois qui devoient venir d'orient."

13. Et vidi de ore draconis, & de ore bestię, & de ore pseudopphetę, spiritus tres immundos in modum ranarum :

13. Je vis alors sortir de la gueule du dragon , de la gueule de la bête , & de la bouche du faux-Prophete , trois esprits impurs , semblables à des grenouilles.

14. sunt enim spiritus dæmoniorum facientes signa, & procedunt ad Reges totius terrę congregare illos in prælium ad diem magnũ omnipotentis Dei.

14. Ce sont des esprits de démons ; qui font des prodiges , & qui vont vers les Rois de toute la terre , pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant.

15. Ecce venio sicut fur. Beatus qui vigilat, & custodit vestimenta sua ; ne nudus ambulet, & videant turpitudinem ejus.

15. Je viendrai bientôt comme un larron, dit le Seigneur. Heureux celui qui veille & qui garde bien ses vêtements, afin qu'il ne marche pas nud, & n'expose pas sa honte aux yeux des autres.

Matth. xxiv. 43.  
Luc. xii. 39.  
Supr. 111. 36

16. Et congregabit illos in locum qui vocatur Hebraicè Armagedon.

16. Et le dragon, par le ministère de ces esprits impurs dont il dispose, les assemblera, ces rois, au lieu qui est appelé en Hébreu, Armagédon."

ψ. 12. Le son de la sixieme trompette annonce un fléau qui doit venir de l'Euphrate : mais ce sont des mysteres de l'avenir, dit M. de la Chétardie. La sixieme coupe annonce les préparatifs d'un fléau qui doit venir de l'Euphrate : & M. de la Chétardie lui-même, dans la suite de cette prophétie, remarque qu'il est bon d'y rappeler ce qu'il a dit du sixieme âge, ou du sixieme fléau qui le caractérisera, & qui doit venir du côté de l'Orient & de l'Euphrate : ce sont ses expressions.

ψ. 16. Ou plutôt & selon le Grec : Et ces esprits assemblerent ces Rois au lieu qui est appelé en Hébreu Armagédon, c'est-à-dire, l'anathème de la troupe de brigands. » Entre

le son de la sixieme & de la septieme trompette, un Ange paroît & annonce la fin du monde : entre la sixieme & la septieme coupe se trouve ici annoncé le dernier événement de Jesus-Christ. ( ψ. 15. ) Car il est difficile, & c'est la remarque de M. de la Chétardie, que le Lecteur attentif ne se persuade d'entrevoir ici quelque chose de futur dans la prophétie, & qui doit avoir son accomplissement le plus littéral à la fin du monde, lorsque Jesus-Christ viendra exterminer l'Antechrist dont les derniers efforts sont ici annoncés : car c'est alors que le démon sorti de l'abîme doit séduire les nations qui sont aux quatre coins du monde pour les assembler au combat. Infr. xx. 7.

17. Le septieme Ange répandit sa coupe dans l'air : & une voix forte se fit entendre du temple du ciel , " comme venant du trône , qui dit : C'en est fait.

18. Et en même temps, il se fit des éclairs, des bruits, & des tonnerres, & un si grand tremblement de terre, qu'il n'y en eut jamais un tel depuis que les hommes sont sur la terre :

19. la grande ville fut divisée en trois parties ; & les villes des nations tomberent : & Dieu se ressouvint de la grande Babylone, pour lui donner à boire le calice du vin de la fureur de sa colere : "

20. toutes les isles s'enfuirent, & les montagnes disparurent. "

21. Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, " tomba du ciel sur les hommes : & les hommes blasphémèrent Dieu, à cause de la plaie de la

17. Et septimus Angelus effudit phialam suam in aerem, & exivit vox magna de templo à throno, dicens: Factum est.

18. Et facta sunt fulgura; & voces, & tonitrua, & terræ motus factus est magnus, qualis numquam fuit ex quo homines fuerunt super terram, talis terræ motus, sic magnus :

19. & facta est civitas magna in tres partes; & civitates gentium ceciderunt, & Babylon magna venit in memoriam ante Deum, dare illi calicem vini indignationis iræ ejus:

20. & omnis insula fugit, & montes non sunt inventi.

21. Et grando magna sicut talentum descendit de cælo in homines: & blasphemaverunt Deum homi-

ψ. 17. Ce mot est dans le Grec.

ψ. 19. Gr. autr. du vin mortel de sa colere.

ψ. 17.-20. L'Ange qui avoit paru entre le son des deux dernieres trompettes, avoit annoncé que bientôt il n'y auroit plus de temps, & qu'au son de la septieme trompette tout seroit consommé : la septieme trompette sonne ; l'empire de ce monde passe à Jesus-Christ : le ciel s'ouvre, l'arche paroît, les éclairs brillent, les tonnerres retentissent, la terre tremble, il tombe une grêle effroyable : & qu'est-ce que tout cela, dit M. de la Chétardie, sinon le dernier avènement de Jesus-Christ ? Le sep-

tieme Ange répand sa coupe, & aussitôt une voix forte s'écrie : C'en est fait : les éclairs brillent, les tonnerres retentissent ; la terre tremble, il tombe une grêle effroyable : qu'est-ce que tout cela, sinon encore le dernier avènement de Jesus-Christ, & la destruction de l'Empire de l'Antechrist, dont la destruction de l'Empire Romain ne fut qu'une figure, selon la pensée de M. de la Chétardie ? Et cette dernière révolution sera l'époque du VII. & dernier âge qui est l'âge de l'éternité.

ψ. 21. Le talent pesoit plus de 80 livres : c'étoit le poids le plus fort chez les Hébreux.

nes propter plagam grandinis ; quoniam magna facta est vehementer. grêle ; parce que cette plaie étoit fort grande.

CHAPITRE XVII.

*Bête à sept têtes & à dix cornes sur laquelle est assise une femme nommée la grande Babylone. L'Ange qui montre à saint Jean cette femme & cette bête, lui explique le mystère de l'une & de l'autre.*

1. **E**T venit unus de septem Angelis, qui habebant septem phialas, & locutus est mecum, dicens : Veni, ostendam tibi damnationem meretricis magnæ, quæ sedet super aquas multas,

2. cum quâ fornicati sunt Reges terræ, & inebriati sunt qui inhabitant terram, de vino prostitutionis ejus.

3. Et abstulit me in spiritu in desertum : & vidi mulierem sedentem super bestiam coccineam, plenam nominibus blasphemiarum, habentem capita

1. **A**Lors l'un des sept Anges qui avoient les sept coupes, vint me parler, & me dit : Venez, & je vous montrerai la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur les grandes eaux,

2. avec laquelle les Rois de la terre se sont corrompus, & qui a enivré du vin de sa prostitution les habitants de la terre.

3. Et il me transporta en esprit dans le désert : & je vis une femme assise sur une bête de couleur d'écarlate, " pleine de noms de blasphèmes, qui avoit sept têtes & dix cornes.

ψ. 1. & 2. Cette grande prostituée, c'est Rome idolâtre ; (*Infr.* ψ. 18.) les grandes eaux sur lesquelles elle est assise ; sont les peuples auxquels elle commandoit : (*Infr.* ψ. 15.) les rois de la terre se sont corrompus avec elle en adorant les dieux, & l'adorant elle-même : le vin de sa prostitution est son idolâtrie.

ψ. 3. Cette bête représente l'Empire Ro-

main idolâtre : sa couleur d'écarlate pourroit être le symbole de sa puissance : les noms de blasphème sont le symbole de son impiété : les sept têtes sont les sept Rois, (*Infr.* ψ. 10.) c. à. d. les sept principaux persécuteurs de l'Eglise déjà nommés : (*Supr.* xii. 3.) les dix cornes sont les dix Rois qui devoient partager cet Empire. (*Infr.* ψ. 12.)

4. Cette femme étoit vêtue de pourpre & d'écarlate ; elle étoit parée d'or , de pierres précieuses & de perles ; & elle avoit à la main un vase d'or plein des abominations , & de l'impureté de sa fornication :

5. & sur son front ce nom étoit écrit : Mystere : " la grande Babylone , mere des fornications & des abominations de la terre.

6. Et je vis cette femme enivrée du sang des Saints & du sang des Martyrs de Jesus : & en la voyant , je fus saisi d'un grand étonnement. "

7. Alors l'Ange me dit : Pourquoi vous étonnez-vous ? je vous dirai le mystere " de la femme , & de la bête sur laquelle elle est assise , qui a sept têtes & dix cornes.

septem , & cornua decem.

4. Et mulier erat circumdata purpurâ & coccino , & inaurata auro , & lapide pretioso , & margaritis , habens poculum aureum in manu sua , plenum abominatione , & immunditia fornicationis ejus :

5. & in fronte ejus nomen scriptum : *Mysterium : Babylon magna , mater fornicationum , & abominationum terræ.*

6. Et vidi mulierem ebriam de sanguine Sanctorum , & de sanguine Martyrum Jesu : & miratus sum cum vidissem illam , admiratione magnâ.

7. Et dixit mihi Angelus : *Quare miraris ? Ego dicam tibi sacramentum mulieris , & bestię quæ portat eam , quæ habet capita septem , & cornua decem.*

ψ. 5. Autr. étoit écrit ce nom : (*ceci est un mystere :*) la grande Babylone , &c. C'est-à-dire , que le mot *mysterium* , peut ici simplement signifier que le nom de Babylone écrit sur le front de cette femme étoit un mystere.

ψ. 4.-6. Cette femme représente Rome idolâtre : la pourpre & l'écarlate peuvent être le symbole de sa puissance : l'or , les pierres précieuses & les perles sont le symbole de ses richesses : le vase d'or plein des abominations & de l'impureté de sa fornication représente sa religion impure & abominable. Elle porte le nom de *mystere* , parce

que tout cet appareil est mystérieux. Elle est nommée *la grande Babylone* , comme étant figurée par cette ancienne Babylone , dont les Prophetes avoient parlé. Elle est appelée *la mere des fornications & des abominations de la terre* : parce qu'elle autorisoit & soutenoit l'idolatrie dans toute l'étendue de son Empire. Elle est enivrée du sang qu'elle a répandu en persécutant l'Eglise durant les trois premiers siècles : car Rome est représentée ici telle qu'elle devoit être sous Diocletien. (*Infr. ψ. 10.*)

ψ. 7. C'est l'expression du Grec.

8. Bestia, quam vidisti, fuit, & non est, & ascensura est de abyfso, & in interitum ibit: & mirabuntur inhabitantes terram, ( quorum non sunt scripta nomina in libro vitæ à constitutione mundi, ) videntes bestiam, quæ erat & non est.

9. Et hic est sensus, qui habet sapientiam: Septem capita, septem montes sunt, super quos mulier sedet: & Reges septem sunt.

10. Quinque ceciderunt, unts est, & alius nondum venit: & cum venerit, oportet illum breve tempus manere.

11. Et bestia quæ erat, & non est: & ipsa octava est: & de septem est, & in interitum vadit.

8. La bête que vous avez vue, étoit, & n'est plus; & elle doit monter de l'abîme, pour corrompre la terre; & elle périra ensuite sans ressource; " & les habitants de la terre, dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie dès le commencement du monde, s'étonneront de voir cette bête qui étoit, & qui n'est plus, & qui néanmoins sera encore."

9. Or en voici le sens; qui est plein de sagesse: Les sept têtes sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise: " ce sont aussi sept Rois.

10. Il y en a cinq de morts, & un qui est vivant; & l'autre n'est pas encore venu: & quand il sera venu, il doit demeurer peu."

11. La bête qui étoit, & qui n'est plus, est elle-même la huitième; & elle vient des sept; & elle va périr."

ψ. 8. Cette bête étoit au temps des Empereurs Païens; elle cessa d'être depuis Constantin, qui fut le premier Empereur Chrétien; elle parut remontée de l'abîme en la personne de Julien, qui ne fut que la figure de l'Antechrist, en qui elle reparoîtra à la fin des siècles, pour périr ensuite sans ressource, comme on le verra au Chap. XIX. 20. & au Chap. XX. 9. & 10.

Ibid. Cela est exprimé dans le Grec.

ψ. 9. c. à. d. les sept montagnes sur lesquelles Rome est située.

ψ. 9. & 10. Ces sept rois sont les sept principaux persécuteurs de l'Eglise. Cinq sont morts, & il en reste un: c'est-à-dire, que l'Empire idolâtre est représenté ici tel qu'il devoit être sous Dioclétien: avant cet Empereur avoient déjà paru cinq tyrans: Né-

ron, Domitien, Dece, Valérien, Aurélien: il fut le sixième. L'autre n'est pas encore venu: c'est Julien, ou plutôt, l'Antechrist, dont Julien ne fut que la figure. Quand il sera venu, il doit demeurer peu. Julien mourut dans la quatrième année de son règne, depuis qu'il fut proclamé Auguste: le terme qui sera donné à l'Antechrist pour persécuter l'Eglise est limité à trois ans & demi. (Supr. xiii. 5.)

ψ. 11. Autrement & selon le Grec: la bête qui étoit & qui n'est plus, est elle-même un huitième Roi; elle tient des sept, & elle doit périr malheureusement. » Le corps de l'Empire idolâtre, est compté pour un huitième persécuteur, parce que souvent sans attendre l'ordre & contre l'ordre même des Empereurs, il répandit le sang des fideles:

## 856 APOCALYPSE DE S. JEAN ;

12. Les dix cornes que vous avez vues , sont dix Rois , à qui le royaume n'a pas encore été donné : mais ils recevront comme Rois la puissance *de régner* dans une *même* heure " après la bête. "

13. Ils ont tous un même dessein , & ils donneront à la bête leur force & leur puissance.

2. Tim. VI: 14. Ils combattront contre l'Agneau :  
15. & l'Agneau les vaincra , parce qu'il est le  
Infr. XIX, 16. Seigneur des seigneurs , & le Roi des rois : " & ceux qui sont avec lui , sont ceux qu'il a appelés , qu'il a choisis , & qui lui sont fideles.

15. L'Ange me dit encore : Les eaux que vous avez vues , où cette prostituée est assise , sont les peuples , les nations & les langues. "

16. Les dix cornes que vous avez vues à la bête , sont ceux qui haïront cet-

12. Et decem cornua quæ vidisti , decem Reges sunt , qui regnum nondum acceperunt , sed potestatem tamquam Reges unâ horâ accipient post bestiam :

13. hi unum consilium habent ; & virtutem & potestatem suam bestię tradent :

14. hi cum Agno pugnant , & Agnus vincet illos : quoniam Dominus dominorum est , & Rex regum ; & qui cum illo sunt , vocati , electi , & fideles.

15. Et dixit mihi : Aquæ , quas vidisti , ubi meretrix sedet , populi sunt , & gentes , & linguæ.

16. Et decem cornua , quæ vidisti in bestia : hi

il tenoit des sept tyrans , étant animé de la même fureur : il doit périr malheureusement , lorsqu'après avoir reparu sous Julien , il sera ravagé par les Barbares ; ou plutôt lorsqu'après avoir reparu sous l'Antechrist , il sera exterminé avec l'Antechrist au jour de l'avènement de Jesus-Christ.

ψ. 12. Autr. pour une heure. Le P. de Carrières le traduit ainsi : mais ce sens répond moins à l'accomplissement. Voyez la note suivante.

ψ. 12.-14. Ces dix cornes sont dix Rois barbares , qui n'étoient pas encore entrés dans leur regne , c. à. d. qui n'avoient pas encore établi le siege de leur domination dans les provinces de l'Empire , qu'ils partagerent entr'eux. Ils reçurent comme Rois la puissance à la même heure après la bête : ils s'éleverent presque tous en même temps ,

& établirent leurs trônes sur les ruines de l'Empire. Mais auparavant ils eurent tous un même dessein , qui fut de donner à la bête leur autorité & leur puissance ; ils prêtèrent à l'Empire le secours de leurs armes. Ils combattirent contre l'Agneau : ils étoient d'abord ou idolâtres ou hérétiques , & persécutèrent cruellement l'Eglise Catholique. Mais enfin l'Agneau les vainquit ; ils se convertirent à la foi. Tous ces caractères réunis désignent , selon M. de la Chétardie , les Goths , les Vandales , les Sueves , les Francs , les Bourguignons , les Huns , les Anglois , les Saxons , les Allemands & les Lombards.

ψ. 15. Gr. litt. les peuples , les multitudes , ( ou peut-être , les tribus , ) les nations & les langues.

odient

odient fornicariam, & desolatam facient illam, & nudam; & carnes ejus manducabunt, & ipsam igni concremabunt.

17. Deus enim dedit in corda eorum, ut faciant quod placitum est illi: ut dent regnum suum bestię, donec consummentur verba Dei.

18. Et mulier quam vidisti, est civitas magna, quę habet regnum super Reges terrę.

te prostituée ; ils la réduiront dans la dernière désolation, la dépouilleront, dévoreront ses chairs, & la feront périr par le feu. "

17. Car Dieu leur a mis dans le cœur d'exécuter ce qu'il lui plaît, *de conspirer à un même dessein*, " qui est de donner leur royaume à la bête, jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies.

18. Et quant à la femme que vous avez vue, c'est la grande ville qui regne sur les Rois de la terre. "

ψ. 16. Ces dix Rois barbares concurent une haine mortelle contre Rome ; ils la réduisirent aux dernières extrémités ; ils la dépouillèrent de toutes ses richesses ; ils partagèrent le corps de son Empire ; enfin ils firent périr par le feu cette ville superbe.

ψ. 17. Ces mots sont dans le Grec : de conspirer à un même dessein, & de donner, &c. " Dieu se servit d'eux pour exécuter les

jugements contre l'Empire Romain ; mais auparavant il leur permit de faire servir leurs armes à la défense de cet Empire, jusqu'à ce que le temps marqué par sa justice pour la destruction de Rome & pour la division de son Empire, fût arrivé.

ψ. 18. c. à. d. Rome, bien distinctement marquée par ce caractère.

CHAPITRE XVIII.

*Un Ange annonce la chute de la grande Babylone. Le peuple fidele est exhorté à en sortir. Jugement prononcé contre elle. Effroi, étonnement & consternation de ceux qui étoient liés avec elle. Cause de sa ruine.*

1. **E**T post hæc vidi aëlium Angelum descendentem de cœlo, habentem potestatem mag-

1. **A**près cela, je vis un autre Ange qui descendoit du ciel, ayant une grande puissance : & la terre fut toute éclairée de sa gloire. "

ψ. 1. Cet Ange qui descend du ciel rempli de puissance & éclatant de lumière, représente Jesus-Christ même qui par la puissance

de son bras, va renverser Rome idolâtre ; tandis qu'il continuera d'éclairer le monde par la lumière de l'Évangile.

*Isai. XXI. 9.*  
*Jer. LI. 8.*  
*Supr. XIV. 8.*

2. Et il cria de toute sa force en disant : " Elle est tombée la grande Babylone ; elle est tombée ; elle est devenue la demeure des démons , la retraite de tout esprit immonde , & le repaire de tout oiseau impur & haïssable , "

3. parce qu'elle a fait boire à toutes les nations le vin empoisonné " de sa prostitution ; & les Rois de la terre se sont corrompus avec elle ; les marchands de la terre se sont enrichis par l'excès de son luxe. "

4. Alors j'entendis du ciel une autre voix , qui dit : Sortez de Babylone , mon peuple , de peur que vous n'ayez part à ses péchés , & que vous ne soyez enveloppés dans ses plaies. "

5. Car ses péchés sont montés jusqu'au ciel ; & Dieu s'est ressouvenu de ses iniquités.

nam : & terra illuminata est à gloria ejus.

2. Et exclamavit in fortitudine , dicens : Cecidit , cecidit babylon magna : & facta est habitatio dæmoniorum , & custodia omnis spiritus immundi , & custodia omnis volucris immunde & odibilis :

3. quia de vino iræ fornicationis ejus biberunt omnes gentes : & reges terræ cum illa fornicati sunt : & mercatores terræ de virtute deliciarum ejus divites facti sunt.

4. Et audivi aliam vocem de cælo , dicentem : Exite de illa , populus meus ; ut ne participes sitis delictorum ejus , & de plagis ejus non accipiatis :

5. quoniam pervenerunt peccata ejus usque ad cælum , & recordatus est Dominus iniquitatum ejus.

¶ 2. Gr. litt. avec force , en disant d'une voix éclatante.

*Ibid.* C'est-à-dire , que Rome semblable à l'ancienne Babylone demeureroit déserte & deviendrait la retraite des hiboux : c'est une phrase de l'Écriture pour exprimer la ruine totale d'une ville. Cette prophétie fut accomplie lorsque Totila emmena de Rome tous ceux qui y étoient restés depuis qu'elle avoit été saccagée par Alaric & par Genséric. Ou plutôt cette prophétie est accomplie dans la réprobation du peuple infidèle de Rome idolâtre , précipité dans l'enfer

pour y être éternellement la demeure & la retraite des Démons.

¶ 3. C'est le sens du Grec.

*Ibid.* C'est le sens du Grec.

¶ 4. Cette parole commença de s'exécuter dès que Constantin transporta à Constantinople le siège de l'Empire ; mais plus particulièrement lorsque vers le temps de sa ruine par Alaric plusieurs fideles avertis par des révélations & poussés par des inspirations secretes , distribuerent leurs biens aux pauvres , & abandonnerent cette ville , qui devoit être livrée en proie aux Barbares.

6. Reddite illi sicut & ipsa reddidit vobis ; & duplicate duplicia secundum opera ejus : in poculo , quo miscuit , miscete illi duplum.

7. Quantum glorificavit se , & in deliciis fuit ; tantum date illi tormentum & luctum : quia in corde suo dicit : Sedeo regina , & vidua non sum ; & luctum non videbo :

8. idè in una die venient plagæ ejus , mors , & luctus , & fames , & igne comburetur : quia fortis est Deus , qui judicabit illam.

9. Et flebunt , & plangent se super illam Reges terræ , qui cum illa fornicati sunt , & in deliciis vixerunt , cum viderint fumum incendii ejus :

10. Longè stantes propter timorem tormentorum ejus , dicentes : Væ , væ , civitas illa magna Babylon ,

6. Traitez-la comme elle vous a traités : rendez-lui au double toutes ses œuvres : dans le même calice où elle vous a donné à boire , faites-la boire deux fois autant. "

7. Multipliez ses tourments & ses douleurs , à proportion de ce qu'elle s'est élevée dans son orgueil , & de ce qu'elle s'est plongée dans les délices ; " parce qu'elle dit en elle-même : Je suis sur le trône comme reine , & j'y serai toujours ; je ne suis point veuve , & je ne serai point sujette au deuil. "

Isai. XLVII:

8. C'est pourquoi , en un même jour , les plaies qui lui sont destinées , la mort , le deuil , & la famine viendront fondre sur elle ; & elle sera brûlée par le feu , " sans qu'elle puisse résister , parce que le Seigneur " Dieu , qui la condamnera à ces supplices , est le Tout-puissant.

9. Alors les Rois de la terre qui se sont corrompus avec elle , & qui ont vécu comme elle dans les délices , " pleureront sur elle , & frapperont leur poitrine , en voyant la fumée de son embrasement.

10. Ils se tiendront loin d'elle , dans la crainte de ses tourments ; & ils diront : Hélas ! hélas ! Babylone grande ville , ville si puissante , ta condamnation est

ψ. 6. Ces paroles s'adressent à ceux qui devoient servir de Ministres à la justice divine , pour la destruction de Rome , c'est-à-dire , à Alaric & aux Goths , qui devoient être dans cette occasion comme les vengeurs des violences que Rome avoit exercées contre toutes les nations. D'ailleurs , selon le style de l'Écriture , ces sortes d'expressions sont moins impératives que prophétiques ; c'est comme s'il étoit dit : Vous la traiterez comme elle vous a traités , &c.

ψ. 7. Gr. autr. livrée au luxe. *Supr.* ψ. 3.

*Ibid.* Rome prenoit le titre d'éternelle , & se promettoit que sa domination ne finiroit point.

ψ. 8. La guerre , la peste & la famine désolèrent Rome ; les restes de son peuple furent emmenés en captivité , & le feu la réduisit en cendres.

*Ibid.* Ce mot est dans la Grec.

ψ. 9. Gr. autr. dans le luxe. *Supr.* ψ. 3.

venue en un moment. "

11. Les marchands de la terre pleureront aussi, & gémiront sur elle, parce que personne n'achètera plus leurs marchandises ;

12. ces marchandises d'or & d'argent, de pierreries, de perles, de fin lin, de pourpre, de soie, d'écarlate, tous leurs bois odoriférants, " tous leurs meubles d'ivoire & de pierres précieuses, " d'airain, de fer, & de marbre.

13. On n'achètera plus de cinnamome, de senteurs, de parfums, d'encens, de vin, d'huile, de fleur de farine, de bled, de bêtes de charge, de brebis, de chevaux, de chariots, d'esclaves, & d'hommes libres. "

14. Grande ville, le temps de la jouissance de tes desirs est passé, " & les fruits dont tu faisais tes délices t'ont quittée :

ψ. 9. & 10. Lorsque Bélisaire vint en Italie accompagné d'un grand nombre de Seigneurs & d'une puissante armée pour en chasser Totila, & qu'ils eurent pris à Ostie le sac de Rome, quoiqu'ils fussent si près de cette ville, qu'ils pouvoient en voir l'embrasement, ils furent long-temps dans l'étonnement sans oser débarquer leurs troupes.

ψ. 12. Litt. de bois de thye : sorte de bois odoriférant, incorruptible, & estimé

civitas illa fortis : quoniam unâ horâ venit judicium tuum.

11. Et negotiatores terræ flebunt, & lugebunt super illam : quoniam merces eorum nemo emet amplius :

12. merces auri, & argenti, & lapidis pretiosi, & margaritæ, & byssi, & purpuræ, & serici, & cocci, ( & omne lignum thycinum, & omnia vasa eboris, & omnia vasa de lapide pretioso, & æramen-

to, & ferro, & marmore, & cinnamomum, ) & odoramentorum, & unguenti, & thuris, & vini, & olei, & similitæ, & tritici, & jumentorum, & ovium, & equorum, & rhedarum, & mancipiorum & animarum hominum.

14. Et poma desiderii animæ tuæ discesserunt à te, & omnia pingua &

pour les ondes de ses racines.

*Ibid.* Gr. litt. & de bois très-précieux.

ψ. 13. Gr. litt. de corps & d'ames d'hommes. » Le nom de *corps* s'entend particulièrement des esclaves qu'on achetoit pour la force de leur corps : le nom d'*ames* peut s'entendre des hommes libres que l'on vendoit comme esclaves.

ψ. 14. C'est ainsi que quelques-uns traduisent le Grec : le temps de la jouissance de tes desirs est passé ; toute la délicatesse, &c.

præclara perierunt à te, & ampliùs illa jam non invenient.

15. Mercatores horum, qui divites facti sunt, ab ea longè stabunt propter timorem tormentorum ejus, flentes ac lugentes,

16. & dicentes: Væ, væ civitas illa magna, quæ amicta erat bysso, & purpurâ, & cocco, & deaurata erat auro, & lapide pretioso, & margaritis:

17. quoniam unâ horâ destitutæ sunt tantæ divitiæ. Et omnis gubernator, & omnis qui in lacum navigat, & nautæ, & qui in mari operantur, longè steterunt;

18. & clamaverunt videntes locum incendii ejus, dicentes: Quæ similis civitati huic magnæ?

19. Et miserunt pulverem super capita sua, & clamaverunt flentes & lugentes, dicentes: Væ, væ civitas illa magna: in quâ divites facti sunt omnes qui habebant naves in mari, de pre-

toute la délicatesse de tes viandes, & la magnificence de tes meubles est perdue pour toi; & tu ne les retrouveras plus jamais.

15. Les marchands donc qui vendent ces choses, & qui se sont enrichis avec elle, s'en tiendront éloignés, dans l'appréhension de ses tourments, en pleurant & soupirant:

16. ils diront: Hélas! hélas! cette grande ville qui étoit vêtue de fin lin, de pourpre & d'écarlate, & couverte d'or, de pierreries & de perles;

17. comment tant de richesses se sont-elles évanouies en un moment? Et tous les pilotes, tous ceux qui vont sur mer; les matelots, & tous ceux qui sont employés dans les vaisseaux, se sont tenus loin d'elle,

18. & se sont écriés, en voyant la place de cette ville brûlée: Quelle ville, disoient-ils, a jamais égalé cette grande ville?

19. Ils se font couverts la tête de poussière, jettant des cris accompagnés de larmes & de sanglots, & disant: Hélas! hélas! cette grande ville, qui a enrichi de son opulence tous ceux qui avoient des vaisseaux en mer, comment se trouve-t-elle ruinée en un moment?"

*Ibid.* C'est la construction du Grec.

ψ. 15. C'est le sens du Grec.

ψ. 17. Ou simplement: hélas! tant de richesses se sont évanouies en un moment.

*Ibid.* C'est le sens du Grec, qui pourroit aussi se traduire: tous ceux qui navigent sur les côtes.

*Ibid.* Gr. aux. & tous ceux qui trafiquent sur la mer.

ψ. 18. Gr. en voyant la fumée de son embrasement. *Supr.* ψ. 9.

ψ. 19. Ou simplement: hélas! cette ville a été ruinée en un moment.

20. Ciel , faites-en éclater votre joie ; & vous aussi , saints Apôtres & Prophetes , " parce que Dieu vous a vengé d'elle , & l'a punie des maux qu'elle vous a fait souffrir. "

21. Alors un Ange fort & puissant leva en haut une pierre semblable à une grande meule de moulin , & la jeta dans la mer , en disant : C'est ainsi que Babylone , cette grande ville , sera précipitée avec impétuosité ; en sorte qu'elle ne se trouvera plus. "

22. Et la voix des joueurs de harpes & des musiciens , ni celle des joueurs de flûtes & de trompettes ne s'entendra plus chez toi ; & nul artisan , de quelque métier que ce soit , ne s'y trouvera plus ; & on n'y entendra plus le bruit de la meule.

23. La lumière des lampes ne luira plus chez toi , & la voix de l'époux & de l'épouse ne s'y entendra plus ; " car tes marchands étoient des Princes " de la terre , & toutes les nations ont été séduites par tes enchantements :

tiis ejus , quoniam unâ horâ desolata est.

20. Exulta super eam , cœlum , & sancti Apostoli & Prophetæ : quoniam judicavit Deus judicium vestrum de illâ.

21. Et sustulit unus Angelus fortis lapidem quasi molarem magnum , & misit in mare , dicens : Hoc impetu mittetur Babylon civitas illa magna , & ultra jam non invenietur.

22. Et vox citharædorum , & musicorum , & tibiâ canentium , & tuba non audietur in te amplius : & omnis artifex omnis artis non invenietur in te amplius : & vox molæ non audietur in te amplius :

23. & lux lucernæ non lucebit in te amplius : & vox sponsi & sponsæ non audietur adhuc in te : quia mercatores tui erant Principes terræ , quia in veneficiis tuis erraverunt omnes gentes.

ψ. 20. Peut-être qu'il faudroit lire *sancti & Apostoli* : vous saints , & vous particulièrement Apôtres & Prophetes.

*Ibid.* La vengeance divine fait une partie de la joie des Saints dans le ciel , par l'amour de l'ordre & de la justice.

ψ. 21. Ce n'est pas que Rome dûr être engloutie de sorte que jamais elle ne dûr reparoître : mais c'est qu'en effet Rome

moderne n'a plus été cette ancienne Rome en grandeur , en richesses , en domination , en superstition , en idolatrie.

ψ. 22. & 23. Ces expressions marquent la solitude où elle fut réduite par Totila : ou plutôt le triste état où son peuple infidèle est réduit pour toujours dans l'enfer.

ψ. 23. Gr. litt. les grands de la terre.

24. Et in ea sanguis Prophetarum & Sanctorum inventus est, & omnium qui interfecti sunt in terra.

24. & on a trouvé dans cette ville le sang des Prophetes & des Saints, " & de tous ceux qui ont été tués sur la terre; car ils l'ont été, ou par son exemple, ou par ses ordres.

ψ. 24. c. à. d. de ceux qui annonçoient l'Évangile, & de ceux qui le pratiquoient.

CHAPITRE XIX.

*Joie & Cantique des Saints sur la ruine de Babylone, le regne de Dieu, & les noces de l'Agneau. Le Verbe de Dieu paroît suivi des armées du ciel. Dernier combat de la bête & du Verbe de Dieu.*

1. **P**ost hæc audivi quasi vocem turbarum multarum in cælo, dicentium: Alleluia: Salus, & gloria, & virtus Deo nostro est;

1. **A**près cela, j'entendis comme la voix d'une nombreuse troupe qui étoit dans le ciel, & qui disoit: Alleluia: "Salut, gloire, honneur," & puissance au Seigneur "notre Dieu;

2. quia vera & justa judicia sunt ejus, qui judicavit de meretrice magnâ, quæ corrupit terram in prostitutione suâ, & vindicavit sanguinem servorum suorum de manibus ejus.

2. parce que ses jugements sont véritables & justes, qu'il a condamné la grande prostituée qui a corrompu la terre par sa prostitution, & qu'il a vengé le sang de ses serviteurs qu'elle a répandu de sa propre main."

3. Et iterum dixerunt: Alleluia. Et fumus ejus ascendit in secula seculorum.

3. Ils dirent une seconde fois: Alleluia. Et la fumée de son embrasement s'élève "dans les siècles des siècles, & ne s'arrêtera jamais.

4. Et ceciderunt senio-

4. Alors les vingt-quatre vieillards &

ψ. 1. c. à. d. Louez Dieu.

*Ibid.* Ces mots sont dans le Grec.

ψ. 1. & 2. C'est la voix des Saints qui sont dans la gloire: le sujet de leur cantique est la condamnation de la grande prostituée, c. à. d. de Rome idolâtre, coupable d'avoir

corrompu la terre par sa prostitution, c. à. d. par son idolâtrie, & d'avoir répandu le sang des Saints par les persécutions cruelles qu'elle avoit exercées contre l'Église.

ψ. 3. Le mot *ascendit* est au présent, comme on le voit par le Grec.

les quatre animaux se prosternerent, & adorèrent Dieu, qui étoit assis sur le trône, en disant : Amen : Alleluia."

5. Et il sortit du trône une voix qui disoit : Louez notre Dieu, vous tous qui êtes ses serviteurs, & qui le craignez, petits & grands."

6. J'entendis encore comme le bruit d'une grande troupe de gens, comme le bruit de grandes eaux, & comme le bruit d'un grand tonnerre, qui disoient : Alleluia : louez Dieu, parce que le Seigneur notre " Dieu, le Tout-puissant, est entré dans son regne. "

7. Réjouissons-nous, faisons éclater notre joie, & rendons-lui gloire, parce que les noces de l'Agneau sont venues, & que l'Eglise son épouse s'y est préparée.

8. Et on lui a donné le pouvoir de se revêtir d'un fin lin d'une blancheur éclatante : " & ce fin lin sont les bonnes œuvres des Saints. "

ψ. 4. En disant *Amen*, ils confirment l'hommage qui vient d'être rendu à Dieu; ils y joignent leurs propres actions de grâces, en ajoutant *Alleluia*.

ψ. 5. Cette voix sortie du trône, c'est-à-dire, d'autour du trône, paroît être celle des Anges, qui invitent les Saints à louer le Seigneur.

ψ. 6. Le mot *noster*, n'est pas dans le Grec.

*Ibid.* Autr. a fait éclater la puissance de son regne. » La voix que S. Jean entend ici, paroît être celle-là même dont il a déjà parlé au ψ. 1. c. à. d. la voix des Saints

res viginti-quatuor, & quatuor animalia, & adoraverunt Deum sedentem supe thronum, dicentes : Amen : Alleluia.

5. Et vox de throno exivit, dicens : Laudem dicite Deo nostro, omnes servi ejus : & qui timetis eum pusilli & magni.

6. Et audivi quasi vocem turbæ magnæ, & sicut vocem aquarum multarum, & sicut vocem tonitruorum magnorum, dicentium : Alleluia : quoniam regnavit Dominus Deus noster, omnipotens.

7. Gaudeamus, & exultemus, & demus gloriam ei : quia venerunt nuptiæ Agni, & uxor ejus præparavit se.

8. Et datum est illi, ut cooperiat se byssino splendenti & candido : byssinum enim justificationes

qui sont dans la gloire. Ils s'invitent mutuellement à louer le Seigneur, parce qu'il a fait éclater la puissance de son regne par la ruine entière de l'Empire idolâtre.

ψ. 8. Gr. d'un fin lin pur & éclatant.

ψ. 7. & 8. Les noces de l'Agneau sont celles dont il est parlé dans l'Evangile. (*Matth. xxii. 2. & seqq.*) Ces noces se préparent dès l'éternité : les hommes y sont invités depuis le commencement du monde ; elles commencent par l'incarnation ; elles se manifestent par la foi de toutes les nations : c'est sous ce dernier point de vue qu'elles sont ici considérées : la célébration  
sunt

sunt Sanctorum.

9. Et dixit mihi: Scribe: Beati qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati sunt. Et dicit mihi: Hæc verba Dei vera sunt.

10. Et cecidi ante pedes ejus, ut adorarem eum. Et dicit mihi: Vide ne feceris: conservus tuus sum, & fratrum tuorum habentium testimonium Jesu. Deum adora. Testimonium enim Jesu est spiritus prophetiæ.

11. Et vidi cœlum apertum, & ecce equus albus, & qui sedebat super eum, vocabatur fidelis & verax, & cum justitia judicat & pugnat.

12. Oculi autem ejus si-

9. *L'Ange* me dit ensuite: Ecrivez: Matt. XXI. 2.  
Luc. XIV. 16. Heureux ceux qui ont été appelés au souper des noces de l'Agneau. " Et il ajouta: Ces paroles de Dieu sont véritables.

10. Aussi-tôt je me prosternai à ses pieds, pour l'adorer; " mais il me dit: Gardez-vous bien de le faire: je suis serviteur de Dieu comme vous, & comme vos freres qui demeurent fermes dans la confession de Jesus. " *Ainsi adorez Le Dieu que vous servez aussi-bien que moi;* " car l'esprit de prophétie qui est en vous, est le témoignage assuré que vous êtes comme moi ministre de Jesus. "

11. Je vis ensuite le ciel ouvert; & il parut un cheval blanc: & celui qui étoit dessus s'appelloit le fidele & le véritable, qui juge & qui combat justement. "

12. Ses yeux étoient comme une flam-

de ces noces commença par le triomphe de la Religion Chrétienne après la ruine de l'idolatrie. L'épouse de l'Agneau, c'est l'Eglise; elle s'est préparée à la célébration de ses noces en se couvrant de ce fin lin dont il lui a été donné de se revêtir, & qui est le symbole des bonnes œuvres des Saints.

ψ. 9. Le souper des noces de l'Agneau est celui dont Jesus-Christ même parle dans l'Evangile: (*Luc. XIV. 16. & seqq.*) ce souper a commencé avec l'établissement de la Religion Chrétienne: les hommes y sont appelés par la prédication de l'Evangile: l'Eglise est la salle de ce festin; le banquet est particulièrement la table Eucharistique.

ψ. 10. Litt. dans le témoignage qu'ils rendent à Jesus.

*Ibid.* Quelques-uns croient que S. Jean prit cet Ange pour Jesus-Christ même. Mais dans l'Ecriture le terme d'adoration n'ex-

prime pas toujours l'hommage qui n'est dû qu'à Dieu: on peut l'entendre ici de l'hommage que l'homme peut rendre légitimement à un Ange. L'Ange refuse cet hommage même légitime, pour mieux rapporter à Dieu la gloire des vérités qu'il annonce, & pour montrer la sainte société qui étoit désormais entre les Anges & les hommes qui ne devoient plus composer qu'une seule famille. Voyez au Chap. XXII. 8. & 9.

*Ibid.* Autr. car l'esprit de prophétie que vous admirez en moi, est le témoignage de Jesus: c'est de la part de Jesus, que je vous parle; & en vous annonçant ces choses, je ne suis que son témoin comme vous.

ψ. 11. Ce guerrier monté sur un cheval blanc représente Jesus-Christ ressuscité faisant rejaillir sur son corps incorruptible la gloire dont il jouit.

me de feu ; " il avoit sur la tête plusieurs diadèmes ; " & il portoit écrit un nom que nul autre que lui ne connoît ; "

*Isai. LXIII. 7.* 13. il étoit vêtu d'une robe teinte de sang ; " & le nom qu'on lui donne, c'est le Verbe de Dieu.

14. Les armées célestes le suivoient sur des chevaux blancs , vêtues de fin lin blanc & pur. "

*Isai. 11. 9.* 15. Et il sortoit de sa bouche une épée tranchante des deux côtés , " pour en frapper les nations : car il les gouvernera avec une verge de fer ; " & c'est lui qui foule la cuve du vin de la fureur & de la colere " du Dieu tout-puissant.

cut flamma ignis , & in capite ejus diademata multa , habens nomen scriptum , quod nemo novit nisi ipse.

13. Et vestitus erat veste aspersâ sanguine : & vocatur nomen ejus , Verbum Dei.

14. Et exercitus qui sunt in cœlo , sequebantur eum in equis albis , vestiti bysso fino albo & mundo.

15. Et de ore ejus procedit gladius ex utraque parte acutus ; ut in ipso percutiat gentes : & ipse reget eas in virgâ ferreâ ; & ipse calcet torcular vini furoris iræ Dei omnipotentis.

ψ. 12. Ses yeux étincelants sont le symbole de son indignation contre les impies.

*Ibid.* Le diadème n'est autre qu'une simple bande de lin qui serroit la tête du monarque. Jesus-Christ paroît ici ayant sur la tête plusieurs diadèmes ; & c'est le symbole des victoires qu'il vient de remporter , non-seulement sur l'Empire Romain idolâtre , qu'il a détruit par les mains des Barbares ; mais encore sur les Rois barbares mêmes , qui ont aussi combattu contre lui en persécutant son peuple , & qu'il a vaincus en les soumettant à la foi.

*Ibid.* Ce nom pouvoit être écrit sur son front au devant de ses diadèmes. Il y a lieu de croire que c'est le nom même de Verbe de Dieu , dont il est parlé au ψ. suiv. & dont Jesus-Christ seul connoît toute la grandeur.

ψ. 13. Cette robe teinte de sang peut être le symbole des vengeances qu'il vient d'exercer sur l'Empire Romain idolâtre.

ψ. 14. Ces armées célestes montées sur

des chevaux blancs représentent les Saints qui vivent & regnent avec Jesus-Christ. (*Infr. xx. 4.*) Ces chevaux blancs sur lesquels ils sont montés sont le symbole de la gloire dont ils jouiront après la résurrection lorsque leurs corps participeront à l'incorruption de celui du Fils de Dieu. Le fin lin dont ils sont revêtus , c'est leur justice , leur innocence , leurs bonnes œuvres.

ψ. 15. Ces mots , *ex utraque parte* , ne sont pas dans le Grec. Cette épée est le symbole des jugements que Jesus-Christ doit exercer contre ses ennemis dans toute la suite des siècles.

*Ibid.* Ce sceptre de fer est le symbole de la souveraine puissance avec laquelle Jesus-Christ triomphe des efforts de tous ceux qui s'opposent à ses desseins.

*Ibid.* Gr. autr. du vin mortel de la colere , &c. » Jesus-Christ est établi le juge des hommes , le dépositaire de la justice de Dieu , le ministre de ses vengeances.

16. Et habet in vestimento & in femore suo scriptam: Rex regum, & Dominus dominantium.

17. Et vidi unum Angelum stantem in sole, & clamavit voce magna, dicens omnibus avibus, quæ volabant per medium cæli: Venite, & congregamini ad cœnam magnam Dei:

18. ut manducetis carnes Regum, & carnes tribunorum, & carnes fortium, & carnes equorum, & sedentium in ipsis, & carnes omnium liberorum & servorum, & pusillorum, & magnorum.

19. Et vidi bestiam, & Reges terræ, & exercitus eorum congregatos, ad faciendum prælium cum illo qui sedebat in equo, & cum exercitu ejus:

20. & apprehensa est bestia, & cum ea pseudo-propheta, qui fecit signa coram ipso, quibus seduxit eos qui acceperunt characterem bestię, & qui

16. Et il porte écrit sur son vêtement, & sur sa cuisse: " Le Roi des rois, & le Seigneur des seigneurs. <sup>1. Tim. v. 15. Supr. xvii. 14.</sup>

17. Alors je vis un Ange debout dans le soleil, qui cria d'une voix forte, en disant à tous les oiseaux qui voloient par le milieu de l'air: Venez, & assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu,

18. pour manger la chair des rois, la chair des officiers de guerre, la chair des puissants, & la chair des chevaux & de ceux qui sont dessus, & la chair de tous les hommes libres & esclaves, petits & grands. "

19. Et je vis la bête & les Rois de la terre, & leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui étoit sur le cheval blanc, & à son armée.

20. Mais la bête fut prise, & avec elle le faux-Prophete qui avoit fait des prodiges en sa présence, par lesquels il avoit séduit ceux qui avoient reçu le caractère de la bête, & qui avoient adoré son image. Ces deux, c'est-à-dire, la bête & le faux-Prophete, furent jetés

ψ. 16. Le Grec lit: & il porte ce nom écrit sur son vêtement & sur sa cuisse: \* c. à. d. sur la partie de son vêtement qui étoit sur sa cuisse. On remarque dans l'antiquité plusieurs figures qui portoient ainsi des inscriptions sur leurs vêtements.

ψ. 17. & 18. Cet Ange dans le soleil représente Jesus-Christ même, qui convoque les puissances de l'air, c'est-à-dire, les démons, pour être les exécuteurs de ses vengeances contre l'Antechrist & ses Secrateurs.

tout vivants dans l'étang brûlant de feu & de soufre :<sup>h</sup>

21. le reste fut passé au fil de l'épée, qui sortoit de la bouche de celui qui étoit sur le cheval blanc : & tous les oiseaux du ciel se foulèrent de leur chair.<sup>h</sup>

adoraverunt imaginem ejus. Vivi missi sunt hi duo in stagnum ignis ardentis sulphure :

21. & cæteri occisi sunt in gladio sedentis super equum, qui procedit de ore ipsius : & omnes aves saturatæ sunt carnibus eorum.

γ. 19. & 20. Voilà, dit M. de la Chérardie, l'Empire Romain idolâtre cette bête cruelle, qui dès les premiers temps avoit persécuté l'Eglise, le voilà revenu au monde, parce qu'en effet l'Antechrist le fera comme revivre par les persécutions qu'il exercera contre les adorateurs de Jésus-Christ. Ce qui est dit ici de la bête & du faux prophète, montre, ajoute-t-il, que ce seront deux personnes individuelles; l'un sera à la tête d'un Empire, l'autre à la

tête d'une secte. Ils seront jetés l'un & l'autre tout vivants dans l'étang brûlant, c. à. d. dans l'enfer

γ. 21. Jésus-Christ commandera; & aussitôt un feu vengeur descendu du ciel dévorera tous ceux qui auront suivi l'Antechrist; (Infr. xx. 9.) & le jugement étant prononcé, ils seront livrés en proie aux oiseaux du ciel, c'est-à-dire, aux puissances de l'air, aux démons, qui les tourmenteront éternellement dans l'enfer.

## CHAPITRE XX.

*Le dragon est enfermé dans l'abîme pour mille ans. Les âmes des Saints vivent & regnent avec Jésus-Christ. Satan est délié pour un peu de temps. Guerre contre les Saints. Satan précipité dans l'enfer. Résurrection. Jugement.*

1. JE vis encore descendre du ciel un Ange qui avoit la clef de l'abîme, & une grande chaîne à la main.

2. Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable & satan : & il l'enchaîna pour mille ans.

3. Et l'ayant jetté dans l'abîme, il

1. ET vidi Angelum descendentem de cælo, habentem clavem abyssi, & catenam magnam in manu sua.

2. Et apprehendit draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus & satanas, & ligavit eum per annos mille :

3. Et misit eum in abyf-

sum , & clausit , & signavit super illum , ut non seducat amplius gentes , donec consummentur mille anni : & post hæc oportet illum solvi modico tempore.

4. Et vidi sedes , & sederunt super eas , & iudicium datum est illis : & animas decollatorum propter testimonium Jesu , & propter verbum Dei , & qui non adoraverunt bestiam , neque imaginem ejus , nec acceperunt characterem ejus in frontibus aut in manibus suis , &

l'enferma , & scella l'abîme sur lui , afin qu'il ne séduisît plus les nations , jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis ; après quoi il doit être délié pour un peu de temps."

4. Je vis aussi des trônes , & des personnes qui s'assirent dessus : & la puissance de juger leur fut donnée. *Je vis encore* les ames de ceux qui ont eu la tête tranchée , pour avoir rendu témoignage à Jesus , & pour la parole de Dieu , & qui n'ont point adoré la bête , ni son image , ni reçu son caractère sur le front ou aux mains : & ils ont vécu & régné avec *Jesus-Christ* pendant mille ans."

¶ 1.-3. Cet enchainement du dragon peut se prendre du regne de Constantin , & particulièrement depuis la défaite de Licinius , dont il est parlé au Ch. XII. ¶ 18. où il est dit que le dragon s'arrêta sur le sable de la mer. Ce fut là que Dieu arrêta la fureur de ce dragon : alors le dragon fut enchainé pour mille ans , c'est-à-dire , pour cette suite de siècles qui doit s'écouler depuis le regne de Constantin jusqu'au regne de l'Antechrist. Durant cet intervalle il ne pourra plus séduire les nations : le regne de l'idolatrie abattu par Constantin , ne sera relevé que par l'Antechrist : alors le dragon sera délié , mais seulement pour un peu de temps ; la persécution de l'Antechrist est limitée au terme de trois ans & demi.

¶ 4. Les personnes que S. Jean vit assises sur des trônes peuvent représenter les Apôtres , à qui Jesus-Christ même promet de les faire asseoir sur douze trônes , symboles de la puissance qu'il doit leur donner , puissance du jugement qui est celle que Jesus-Christ même exerce dans le ciel depuis son ascension , & qu'il continuera d'exercer jusqu'à son dernier avènement où le jugement général terminera tous les

jugemens particuliers qu'il aura prononcés jusqu'alors. Les ames de ceux qui avoient eu la tête coupée pour le témoignage de Jesus , sont les ames de tous ceux qui avoient souffert le martyre pour la foi ; ce qui est ici désigné par le genre de mort le plus usité chez les Romains. Les ames de ceux qui n'ont point adoré la bête ni son image , sont les ames de ceux qui sans être morts pour la foi , sont demeurés fermes dans la foi , & ont mérité d'entrer dans la béatitude. Ces ames saintes sont entrées dans la vie , c'est-à-dire , dans cette vie de gloire & de félicité dans laquelle tous les élus entreront après la résurrection , selon ce qui est dit : *Les justes ressusciteront pour la vie.* (Joan. v. 29.) Ils régneront avec Jesus-Christ pendant mille ans ; c'est-à-dire , que Jesus-Christ les a fait entrer en participation de son regne , regne qui s'étend depuis Constantin jusqu'à l'Antechrist , regne qui a succédé aux combats des trois premiers siècles , & qui va se terminer par le grand combat de la fin des siècles , après lequel J. C. remettra son royaume à Dieu son Pere.

5. Les autres morts ne sont rentrés dans la vie qu'après les mille ans accomplis. C'est là la première résurrection. "

6. Heureux & saint est celui qui a part à la première résurrection : la seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux ; mais ils seront prêtres de Dieu & de *Jesus-Christ*, & ils régneront avec lui pendant mille ans. "

*Apoc. xxxix.*

7. Après que les mille ans seront accomplis, *satan* sera délié : il sortira de sa prison ; il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, *Gog* & *Magog* ; & il les assemblera, pour combattre contre le peuple de Dieu : leur nom-

vixerunt, & regnaverunt cum Christo mille annis.

5. Cæteri mortuorum non vixerunt, donec consummentur mille anni. Hæc est resurrectio prima.

6. Beatus, & sanctus, qui habet partem in resurrectione prima : in his secunda mors non habet potestatem : sed erunt sacerdotes Dei & Christi, & regnabunt cum illo mille annis.

7. Et cum consummati fuerint mille anni, solvetur *satanas* de carcere suo, & exhibit, & seducet gentes quæ sunt super qua-

ψ. 5. La gloire dans laquelle les Saints vivent & regnent avec *Jesus-Christ* est pour eux une première résurrection : leurs âmes participent déjà à cette vie de gloire à laquelle leurs corps ne doivent participer que dans la résurrection générale. Mais les autres morts, c'est-à-dire, les âmes des méchants qui jamais n'auront de part à cette vie, n'ont point aussi de part à cette première résurrection. Ils ne rentreront point dans la ville jusqu'à ce que les mille ans soient accomplis, c'est-à-dire, jusqu'à la résurrection générale qui doit suivre de près la persécution de l'Antechrist. Alors tous les hommes ressusciteront, & rentreront ainsi tous dans la vie, mais les uns ressusciteront pour entrer dans cette autre vie dans laquelle les Saints sont déjà entrés par une première résurrection ; les autres ressusciteront pour être précipités dans l'étang de feu qui est la seconde mort.

ψ. 6. Heureux & saints ceux dont l'âme

par une première résurrection est déjà entrée dans cette vie de gloire dont tous les justes seront rendus participants selon le corps & selon l'âme après la résurrection générale. La seconde mort n'aura point de pouvoir sur ceux qui ont part à cette première résurrection : ils n'ont point à craindre d'être enveloppés dans la condamnation des méchants au dernier jour, c'est-à-dire, d'être précipités avec les méchants dans l'étang de feu qui est la seconde mort. Mais ils seront prêtres de Dieu & de *Jesus-Christ* ; ils participeront au sacerdoce de *Jesus-Christ* ; ils offriront leurs adorations & leurs louanges à celui qui est assis sur le trône & à l'Agneau ; ils intercéderont auprès de Dieu & auprès de *Jesus-Christ* pour leurs frères qui combattent encore sur la terre. Et ils régneront avec *Jesus-Christ* pendant mille ans, étant rendus participants de la puissance de son règne, de ce règne dont il vient d'être parlé sur le ψ. précédent.

tuor angulos terræ, Gog & Magog, & congregabit eos in prælium, quorum numerus est sicut arena maris.

8. Et ascenderunt super latitudinem terræ, & circuierunt castra Sanctorum, & civitatem dilectam :

9. Et descendit ignis à Deo de cælo, & devoravit eos: & diabolus, qui seducebat eos, missus est in stagnum ignis & sulphuris, ubi & bestia

10. & pseudopropheta cruciabantur die ac nocte in secula seculorum.

bre égalera celui du sable de la mer."

8. Je les vis se répandre sur la terre ; & environner le camp des Saints, & la ville bien-aimée du Seigneur."

9. Mais Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora ; & le diable qui les séduisoit, fut jetté dans l'étang de feu & de soufre, où la bête

10. & le faux-prophete seront tourmentés jour & nuit dans les siècles des siècles."

ψ. 7. Gr. litt. Satan sera délié & délivré de sa prison, & il en sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog & Magog, pour les assembler au combat. » Après que les mille ans seront accomplis, après qu'un millénaire sera passé & avant qu'un second soit rempli, Satan sera délié ; ce dragon renfermé dans l'abîme depuis Constantin, sera enfin délivré au temps de l'Antechrist ; l'idolatrie abattue par Constantin sera relevée par l'Antechrist. Le dragon sortira de l'abîme pour séduire les nations qui sont aux quatre coins du monde pour les assembler au combat du grand jour du Dieu tout-puissant : une séduction terrible viendra se joindre à une persécution formidable qui ne sera terminée que par le grand jour des vengeances du Seigneur. Ce sera cette grande conspiration figurée par celle de Gog & Magog dont il est parlé dans Ezéchiël, XXXVIII. & XXXIX. où l'on voit que Gog est le nom du chef de l'entreprise, & Magog le nom de la terre où il regne, c'est-à-dire, le nom du peuple qu'il commande, & à qui se joint la multitude des peuples infidèles qui mar-

chent à la suite de cet impie. Gog paroît donc représenter ici l'Antechrist même ; Magog l'Empire Antichrétien à la tête duquel il se trouvera placé, l'empire même de Mahomet qui depuis si long-temps lui prépare les voies. Les Rois & les peuples de la terre séduits alors par le démon se soumettront à cet impie, & conspireront avec lui contre l'Eglise.

ψ. 8. Ils se répandront sur la terre ; une persécution générale s'étendra dans tout l'univers : ils environneront le camp des Saints & la ville chérie, c'est-à-dire, l'Eglise de Jesus-Christ contre laquelle ils s'élèveront, le peuple Chrétien qu'ils persécuteront.

ψ. 9. Ce feu descendu du ciel pour dévorer cette multitude immense d'ennemis de Dieu, c'est le feu vengeur qui précédera Jesus-Christ dans son dernier avènement.

ψ. 9. & 10. Gr. autr. & le diable qui les séduisoit fut jetté dans l'étang de feu & de soufre, où étoient la bête & le faux-prophete : & ils seront tourmentés jour & nuit dans les siècles des siècles. » Tous trois ils auront été ministres de la même impiété.

11. Alors je vis un grand trône blanc, & quelqu'un assis dessus, devant la face duquel la terre & le ciel s'enfuirent; & il n'en resta pas même la place."

12. Je vis ensuite les morts, grands & petits, qui comparurent devant le trône: & des livres furent ouverts; & puis on en ouvrit encore un autre, qui est le livre de vie: & les morts furent jugés sur ce qui étoit écrit dans ces livres, selon leurs œuvres."

13. Et la mer rendit les morts qui étoient ensevelis dans ses eaux: la mort & l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avoient: & chacun fut jugé selon ses œuvres."

11. Et vidi thronum magnum candidum, & sedentem super eum, à cuius conspectu fugit terra & cælum, & locus non est inventus eis.

12. Et vidi mortuos, magnos & puillos, stantes in conspectu throni, & libri aperti sunt: & alius liber apertus est qui est vitæ: & iudicati sunt mortui ex his quæ scripta erant in libris, secundum opera ipsorum.

13. Et dedit mare mortuos qui in eo erant: & mors & infernus dederunt mortuos suos, qui in ipsis erant: & iudicatum est de singulis secundum opera

(*supr.* xvi. 13.) Tous trois ils seront précipités dans l'enfer pour y souffrir éternellement tous trois le même supplice. (*Hic & supr.* xix. 20.) L'Antechrist & son faux-prophète y seront précipités les premiers, & le démon après eux. Voyez ce qui est dit sur cela dans la Préface sur l'Apocalypse, Art. V. n. 4.

ψ. 11. La blancheur de ce trône est le symbole de la sainteté & de la justice du souverain Juge qui y est assis, & qui vient prononcer le jugement général. C'est alors que dans le bruit d'une effroyable tempête, les cieus passeront, les éléments embrasés se dissoudront, & la terre avec tout ce qu'elle contient sera brûlée par le feu. (2. *Petr.* 111. 10.)

ψ. 12. Gr. devant Dieu.

*Ibid.* Des livres sont ouverts, où sont écrits les noms & les œuvres des réprouvés; un autre livre est ouvert, où sont écrits les noms & les œuvres des élus: ou plu-

tôt ces livres ne servent ici qu'à nous faire comprendre que Dieu connoît tout aussi distinctement que si tout étoit écrit devant lui.

ψ. 13. La mer rendit les morts qui étoient dans son sein: la résurrection sera générale: en quelque endroit qu'ait été déposé le corps soit dans la terre, soit au fond des eaux, l'Auteur de la nature saura le retrouver pour le réunir à l'ame dont il avoit été séparé. La mort & l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avoient: la première résurrection dont il a été parlé est le privilège des Saints: mais celle-ci est commune aux bons & aux méchants: les ames qui sont déjà dans la vie de la gloire, & celles mêmes qui sont demeurées dans la mort du péché: celles qui seront déjà entrées dans le ciel, celles qui seront trouvées dans le purgatoire, & celles mêmes qui seront déjà ensevelies dans l'enfer, toutes reprendront leurs corps.

ipforum

ipforum.

14. Et infernus & mors missi sunt in stagnum ignis. Hæc est mors secunda.

15. Et qui non inventus est in libro vitæ scriptus, missus est in stagnum ignis.

14. Et l'enfer & la mort furent jettés dans l'étang de feu. C'est là la seconde mort."

15. Et celui qui ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie, fut jetté dans l'étang de feu.

ψ. 14. L'enfer & la mort seront précipités dans l'étang de feu; les Saints n'auront plus à craindre comme ici-bas la mort ni l'enfer. L'étang de feu est la seconde mort; la mort éternelle.

CHAPITRE XXI.

*Ciel nouveau, terre nouvelle. Jérusalem céleste. Récompense des Saints. Supplice des réprouvés. Description de la Jérusalem céleste. Les Apôtres en sont les fondements. Dieu est son temple. L'Agneau est sa lumière. Rien d'impur n'y entre.*

1. **E**T vidi cælum novum, & terram novam: primum enim cælum, & prima terra abiit; & mare jam non est.

2. Et ego Joannes vidi sanctam civitatem, Jerusalem novam, descendentem de cælo à Deo, paratam sicut sponsam ornatum viro suo.

3. Et audivi vocem magnam de throno, dicentem: Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, & habi-

1. **A**près cela, je vis un ciel nouveau, & une terre nouvelle: "car le premier ciel & la première terre avoient disparu; & la mer n'étoit plus.

2. Et moi Jean, je vis la ville sainte, *Isai. LXV. 17; la nouvelle Jérusalem, qui, venant de LXVI. 32,* Dieu, descendoit du ciel, étant parée comme une épouse qui se pare pour son époux."

3. Et j'entendis une grande voix qui venoit du trône, " & qui disoit: Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes; & il demeurera avec eux, & ils seront son peuple; & Dieu demeurant lui-même

ψ. 1. C'est-à-dire, nouveaux par leur forme & par leurs qualités, mais non pas par leur substance. Voyez la *Dissertation sur la fin du Monde*, à la tête de la II. Epître de S. Pierre.

ψ. 2. Cette ville sainte, cette nouvelle

Tome XVI.

ψ. 3. Le Grec lit: du ciel.

S s s s s

me au milieu d'eux, fera leur Dieu.

*Isai. xxvi. 8.*  
*Supr. vii. 17.*

4. Dieu essuyera toutes les larmes de leurs yeux ; & la mort ne sera plus : il n'y aura plus aussi là ni pleurs, ni cris, ni afflictions, " parce que le premier état sera passé.

*Isai. xliiii.*  
*x9.*  
*1. Cor. vi. 17.*

5. Alors celui qui étoit assis sur le trône, dit : Je vais faire toutes choses nouvelles. Il me dit aussi : Ecrivez : Ces paroles sont très-certaines & très-véritables. "

6. Il me dit encore : Tout est accompli : je suis l'Alpha & l'O-méga, " le commencement & la fin de toutes choses : je donnerai gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui a soif de la justice. "

7. Celui qui sera victorieux de ses passions, possédera toutes ces choses : " & je serai son Dieu, & il sera mon fils.

8. Mais pour ce qui est des timides & des incrédules, des exécrables & des homicides, des fornicateurs & des empoisonneurs, & des idolâtres & de tous les menteurs, leur partage sera d'être éternellement dans l'étang brûlant de feu & de soufre, qui est la seconde mort.

9. Il vint ensuite un des sept Anges

ψ. 4. Gr. litt. ni travaux ou peines.

ψ. 5. Gr. véritables & certaines.

ψ. 6. Voyez au Chap. I. ψ. 8.

*Ibid.* Cette eau vive c'est Dieu même dont les Saints seront enivrés à la source,

tabit cum eis : & ipsi populus ejus erunt, & ipse Deus cum eis erit eorum Deus.

4. Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum ; & mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra, quia prima abierunt.

5. Et dixit qui sedebat in throno : Ecce nova facio omnia. Et dixit mihi : Scribe, quia hæc verba fidelissima sunt, & vera.

6. Et dixit mihi : Factum est. Ego sum & : initium & finis. Ego sitienti dabo de fonte aquæ vitæ gratis.

7. Qui vicerit, possidebit hæc ; & ero illi Deus, & ille erit mihi filius.

8. Timidis autem, & incredulis, & execratis, & homicidis, & fornicatoribus, & veneficiis, & idololâtris, & omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne & sulphure : quod est mors secunda.

9. Et venit unus de sep-

c'est-à-dire, en Dieu même.

ψ. 7. Gr. litt. héritera de toutes ces choses : c. à. d. les possédera comme son héritage & son bien.

tem Angelis habentibus phialas plenas septem plagis; novissimis & locutus est mecum, dicens: Veni, & ostendam tibi sponsam, uxorem Agni.

10. Et sustulit me in spiritu in montem magnum & altum, & ostendit mihi civitatem sanctam Jerusalem descendentem de cælo à Deo,

11. habentem claritatem Dei: & lumen ejus simile lapidi pretioso tamquam lapidi jaspidis, sicut crystallum.

12. Et habebat murum magnum & altum, habentem portas duodecim: & in portis, Angelos duodecim; & nomina inscripta, quæ sunt nomina duodecim tribuum filiorum Israel.

13. Ab Oriente portæ tres, & ab Aquilone portæ tres, & ab Austro portæ

qui tenoient les sept coupes pleines des sept dernieres plaies: il me parla, & me dit: Venez, & je vous montrerai l'épouse qui a l'Agneau pour époux."

10. Et il me transporta en esprit sur une grande & haute montagne; " & il me montra la *grande* ville, la sainte Jérusalem, qui descendoit du ciel, venant de Dieu.

11. Elle étoit toute brillante de la clarté de Dieu: & la lumière qui l'éclairait, étoit semblable à une pierre précieuse, à une pierre de jaspe transparente comme du crystal.

12. Elle avoit une grande & haute muraille, où il y avoit douze portes & douze Anges; un à chaque porte. Et sur ces portes, il y avoit des noms écrits, qui étoient les noms des douze tribus des enfans d'Israël.

13. Il y avoit trois portes à l'Orient, trois portes au Septentrion, trois portes au Midi, & trois portes à l'Occident."

ŷ. 9. Gr. litt. la femme qui est l'épouse de l'Agneau. » C'est l'Eglise triomphante, qui a déjà été appelée la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, & qui va être encore appelée la grande ville, la sainte Jérusalem

ŷ. 10. Ce mot est dans le Grec.

ŷ. 11. Gr. de la gloire de Dieu.

Ibid. Gr. l'astre qui l'éclairait, &c. » Cet astre peut être le symbole de la vérité, lumière éternelle, sans ombre & sans vicissitude.

ŷ. 12. & 13. La protection de Dieu & la paix du S. Esprit est toute la force de cette cité de Dieu invincible à tout ennemi. Personne n'y entre que par la foi & par les travaux des Apôtres qui en sont les portes; que par la volonté & la vocation de Dieu dont les Anges sont les ministres invisibles, & que par le ministère des pasteurs qui sont les Anges visibles. Dieu y appelle de toutes parts, & y fait entrer ses élus par des grâces aussi différentes & des voies aussi opposées que le sont les portes d'une ville.

14. Et la muraille avoit douze fondements , sur lesquels étoient écrits les noms des douze Apôtres de l'Agneau. "

15. Celui qui me parloit , avoit une canne *ou toise* d'or , pour mesurer la ville , les portes , & la muraille. "

16. Or la ville est bâtie en carré , aussi longue que large : il mesura donc la ville avec sa toise , & il la trouva de douze mille stades : la longueur , la hauteur & la largeur en étoient égales. "

17. Il en mesura aussi la muraille , qui étoit *haute* de cent quarante-quatre coudées , de mesure d'homme , qui étoit celle de l'Ange. "

ψ. 14. La même foi Apostolique qui donne entrée dans l'Eglise en est aussi le fondement & le soutien. Il n'y a point de salut , si on ne s'y attache invariablement , comme au fondement de la piété & du salut. Les Apôtres en sont le canal ; mais l'Agneau en est la source : ils sont les pierres du fondement ; mais Jesus-Christ est le fondement essentiel & principal.

ψ. 15. Tout se mesure sur la règle d'or de la charité dans le royaume de la vérité. La charité sans mesure de Jesus-Christ pour son Eglise , est la seule mesure qui nous fasse bien connoître combien elle est chère à Dieu.

ψ. 16. & 17. C'est-à-dire , que cette ville avoit trois milles stades de long & autant de large , & douze mille stades de circuit ;

tres , & ab Occafu portæ tres.

14. Et murus civitatis habens fundamenta duodecim , & in ipsis duodecim nomina duodecim Apostolorum Agni.

15. Et qui loquebatur mecum , habebat mensuram arundineam auream , ut metiretur civitatem , & portas ejus , & murum.

16. Et civitas in quadro posita est , & longitudo ejus tanta est quanta & latitudo : & mensus est civitatem de arundine aureâ per stadia duodecim milia : & longitudo , & altitudo , & latitudo ejus æqualia sunt.

17. Et mensus est murum ejus centum quadraginta quatuor cubitorum , mensurâ hominis , quæ

& que ses murs avoient de même douze mille stades de circuit & cent quarante-quatre coudées de haut. Les douze mille stades font environ 60. lieues ; les cent quarante-quatre coudées environ deux cents quarante-six pieds. Le nombre de douze est un nombre parfait étant carré ; & étant multiplié par lui-même il produit cent quarante-quatre. Toutes ces expressions marquent la perfection , l'immobilité & la symétrie admirable de l'édifice de l'Eglise. Ce que tous les hommes de tous les siècles assemblés n'auroient pu faire , de bâtir une ville matérielle de cette magnificence , Dieu le fait dans l'édifice spirituel de son Eglise avec une magnificence & une proportion qui répond à sa toute-puissance & à sa grandeur.

est Angeli.

18. Et erat structura muri ejus ex lapide jaspide : ipsa verò civitas , aurum mundum simile vitro mundo.

19. Et fundamenta muri civitatis omni lapide pretioso ornata : fundamentum primum , jaspis : secundum , sapphirus : tertium , chalcedonius : quartum , smaragdus :

20. quintum , sardonius : sextum , sardius : septimum , chrysolithus : octavum , beryllus : nonum , topazius : decimum , chrysoprasus : undecimum , hyacinthus : duodecimum , amethystus.

21. Et duodecim portæ , duodecim margaritæ sunt , per singulas : & singulæ portæ erant ex singulis margaritis : & platea civitatis aurum mundum , tamquam vitrum perlucidum.

22. Et templum non vidi in ea : Dominus enim Deus omnipotens templum illius est , & Agnus.

18. Cette muraille étoit bâtie de jaspe ; & la ville étoit d'un or pur , semblable à du verre très-clair.

19. Et les fondements de la muraille de la ville étoient ornés de toutes sortes de pierres précieuses : le premier fondement étoit de jaspe ; le second , de saphir ; le troisième , de chalcédoine ; le quatrième , d'émeraude ;

20. le cinquième , de sardonius ; le sixième , de sardoine ; le septième , de chrysolithe ; le huitième de berylle ; le neuvième , de topaze ; le dixième , de chrysoprase ; l'onzième , d'hyacinthe ; le douzième , d'amethyste.

21. Or les douze portes étoient douze perles : & chaque porte étoit faite de l'une de ces perles : & la place de la ville étoit d'un or pur , comme du verre transparent. "

22. Je ne vis point de temple dans la ville , parce que le Seigneur Dieu tout-puissant & l'Agneau en est le temple. "

ŷ. 18.-21. Tout est sainteté , pureté , lumière & stabilité ; tout est grand , spirituel & précieux dans l'Eglise céleste des élus : tout y est riche de l'or de la charité qui sera le parfait bonheur des Saints dans le ciel.

ŷ. 22. Dans la religion du ciel tout est esprit & vérité toute pure : il n'y a plus là de temple matériel , mais un temple spiri-

tuel , & ce temple est Jésus-Christ en qui Dieu est adoré par l'Eglise. Ce temple est dans un autre temple , qui est le sein & l'unité de Dieu même , dans laquelle l'unité du Christ sera un jour consommée & éternellement offerte en sacrifice à la majesté & à l'unité même de Dieu.

23. Et cette ville n'a point besoin d'être éclairée par le soleil, ou par la lune, parce que c'est la lumière, ou la gloire " de Dieu même qui l'éclaire, & que l'Agneau en est la lampe.

*Isai. LX. 19.*

24. Les nations marcheront à la faveur de sa lumière; & les Rois de la terre y porteront leur gloire & leur honneur."

*Isai. LX. 11.* 25. Ses portes ne se fermeront point à la fin de chaque jour, parce qu'il n'y aura point là de nuit."

26. On y apportera la gloire & l'honneur des nations."

27. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination ou le mensonge; mais ceux-là seulement qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau."

23. Et civitas non eget sole, neque luna, ut luceant in ea: nam claritas Dei illuminavit eam, & lucerna ejus est Agnus.

24. Et ambulabunt gentes in lumine ejus: & Reges terræ afferent gloriam suam & honorem in illam.

25. Et portæ ejus non claudentur per diem; nox enim non erit illic:

26. & afferent gloriam & honorem gentium in illam.

27. Non intrabit in eam aliquod coinquinatum, aut abominationem faciens, & mendacium; nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni.

ψ. 23. C'est l'expression du Grec: c'est la gloire de Dieu qui l'éclaire." Dans le ciel, chaque pierre de cette Eglise vivante de Dieu même, sera animée de son Esprit, pénétrée de sa gloire, éclairée de sa lumière, embrasée de sa charité.

*Ibid.* La vue de l'humanité sainte de J. C. en qui toute la plénitude de la divinité habite, fera partie de la béatitude éternelle. C'est une lampe adorable, où la lumière de la vérité incréée luira dans l'éternité pour en éclairer les Saints, pour les en nourrir, & pour leur découvrir tous les trésors de la sagesse & de la science de Dieu cachés en Jésus-Christ.

ψ. 24. Les élus dont un grand nombre est tiré des nations que Jésus-Christ a appelées à la foi & à son culte, marcheront

en la présence de cette lumière; ils se nourriront de la vérité qu'elle leur découvrira: les Rois de la terre qui auront part à cette félicité rapporteront à Dieu leur puissance & leur gloire, & lui en feront un hommage & un sacrifice éternel.

ψ. 25. Dans le ciel l'Eglise n'aura plus d'ennemis à craindre, plus de vérités à chercher, plus de persécutions à essuyer.

ψ. 26. La gloire & l'honneur des nations c'est d'avoir été appelées à la connoissance du vrai Dieu, au royaume de Jésus-Christ, à l'héritage des biens célestes: c'est ce qui fera le sujet éternel de leurs actions de grâces.

ψ. 27. Les élus seront les seuls habitants de cette ville céleste: son peuple sera un peuple de justes.

## CHAPITRE XXII.

*Suite de la description de la Jérusalem céleste. Conclusion de ce Livre : paroles véritables : heureux qui les garde : adorer Dieu : prophétie non scellée : avènement du Seigneur : heureux qui se purifie dans le sang de l'Agneau : témoignage de Jésus-Christ : desir de son avènement : ne rien ajouter ni retrancher : avènement promis : salut de l'Apôtre.*

1. **E**T ostendit mihi fluvium aquæ vitæ, splendidum tamquam crystallum, procedentem de sede Dei & Agni.

2. In medio plateæ ejus, & ex utraque parte fluminis, lignum vitæ, afferens fructus duodecim, per menses singulos reddens fructum suum, & folia ligni ad sanitatem gentium.

1. **L'** Ange me montra encore un fleuve " d'eau vive, clair comme du crystal, qui couloit du trône de Dieu & de l'Agneau.

2. Au milieu de la place de la ville, des deux côtés de ce fleuve, étoit l'arbre de vie, " qui porte douze fruits par an, & qui donne son fruit chaque mois : & les feuilles de cet arbre sont pour guérir les nations. "

ψ. 1. Le Grec lit : un fleuve pur d'une eau vive. » Ce fleuve est ce torrent de volupté qui coulera éternellement dans le cœur des Saints, les remplira & les rendra heureux. (*Psal. xxxv. 9.*)

ψ. 2. Gr. autr. & au milieu du fleuve, s'élevoit l'arbre de vie qui s'étendoit des deux côtés : cet arbre porte, &c.

*Ibid.* Ce verset, selon la remarque de M. Bossuet, semble marquer l'Eglise présente : mais, ajoute ce Prélat, c'est que c'est la même. » Là sera éternellement présent cet arbre de vie qui maintenant porte son fruit dans son temps, & dont les feuilles servent maintenant à guérir les nations. L'arbre de vie, c'est Jésus-Christ même qui est pour nous le principe de la vie. Il est au milieu de la place de la ville, pour montrer qu'il est toujours présent au milieu de son Eglise dans le siècle présent même par ses sacrements & par sa grace, & dans toute l'éternité par sa présence sensible & par la communication de sa gloire. Il est au milieu du fleuve pour montrer que

l'humanité sainte qui est unie en lui au Verbe divin, habite comme le Verbe dans le sein du Père, & est inondée de toute la plénitude de l'essence divine. Il s'étend des deux côtés du fleuve pour montrer qu'il se communique à tous ceux qui s'approchent de ce fleuve, c'est-à-dire, maintenant aux fideles par sa grace, & éternellement aux élus par la communication de sa gloire. Il porte douze fruits, c'est-à-dire, qu'il donne son fruit chaque mois ; c'est-à-dire, qu'il n'y a aucun temps où il ne porte du fruit ; pour montrer que sa grace fructifie maintenant sans interruption, & que depuis son Ascension jusqu'à son dernier avènement, il y aura toujours des Saints sur la terre, en qui sa grace produira des fruits de justice & de sainteté. Enfin les feuilles de cet arbre sont pour guérir les nations : comme les fruits représentent les œuvres, les feuilles représentent la parole : & c'est aussi dans la parole même de J. C. que les nations trouvent leur guérison, c'est-à-dire, la guérison des plaies que le péché nous a faites.

3. Il n'y aura plus là de malédiction ; mais le trône de Dieu & de l'Agneau y sera : & ses serviteurs le serviront *sans trouble*.

4. Ils verront sa face , " & ils porteront son nom *écrit* sur le front.

*Isai. LX. 20.* 5. Il n'y aura plus là de nuit ; & ils n'auront point besoin de lampe , ni de la lumière du soleil , parce que le Seigneur Dieu les éclairera ; & ils régneront dans les siècles des siècles. "

6. Alors il me dit : Ces paroles sont très-certaines & très-véritables ; " & le Seigneur , le Dieu des esprits des Prophetes , " a envoyé son Ange pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit arriver dans peu de temps.

7. Je vais venir bientôt. Heureux celui qui garde les paroles de la Prophétie de ce Livre.

8. C'est moi Jean , qui ai entendu ,

3. Et omne maledictum non erit amplius : sed sedes Dei & Agni in illa erunt , & servi ejus servient illi.

4. Et videbunt faciem ejus : & nomen ejus in frontibus eorum.

5. Et nox ultra non erit : & non egebunt lumine lucernæ , neque lumine solis , quoniam Dominus Deus illuminabit illos , & regnabunt in secula seculorum.

6. Et dixit mihi : Hæc verba fidelissima sunt , & vera : & Dominus Deus spirituum Prophetarum misit Angelum suum ostendere servis suis quæ oportet fieri citò.

7. Et ecce venio velociter. Beatus , qui custodit verba prophetiæ libri hujus.

8. Et ego Joannes , qui

ψ. 3. Dans le Paradis terrestre , l'homme pouvoit encourir la disgrâce & la malédiction de son Créateur ; mais dans le ciel , il n'y aura plus de malédiction à craindre. Dieu régnant sur son trône , l'Agneau se sacrifiant sur son propre autel , tous les Saints pleins de charité , anéantis aux pieds du trône & de l'autel ; c'est l'état du ciel.

ψ. 4. Voir Dieu , & avoir l'esprit tout rempli de sa lumière , & tout pénétré de sa vérité , c'est le bonheur de l'ame. Les Saints porteront au dehors les marques glorieuses de leur union à Jesus-Christ , de leur consécration parfaite à Dieu , & de la plénitude de la charité qui sera en eux ; & ainsi

ils glorifieront & porteront dans leur corps Jesus-Christ glorieux.

ψ. 5. Dans le ciel , il n'y aura plus d'ignorance , plus d'idées imparfaites de la religion , plus de besoin ni de la foi ; ni de la lumière des Ecritures & de la révélation , quand on sera à la source de la vérité , & qu'elle se répandra elle-même dans les Saints pour être leur lumière , leur force & leur vie immortelle , & pour les faire tous entrer dans son regne éternel.

ψ. 6. Gr. certaines & véritables.

*Ibid.* Le Grec lit : le Dieu des saints Prophetes.

audivi

audivi & vidi hæc. Et postquam audivissem, & vidissem, cecidi ut adorarem ante pedes Angeli qui mihi hæc ostendebat.

9. Et dixit mihi: Vide ne feceris; conservus enim tuus sum, & fratrum tuorum Prophetarum, & eorum qui servant verba prophetiæ libri hujus: Deum adora.

10. Et dicit mihi: Ne signaveris verba prophetiæ libri hujus: tempus enim propè est.

11. Qui nocet, noceat adhuc; & qui in sordibus est, sordescat adhuc: & qui justus est, justificetur adhuc; & sanctus, sanctificetur adhuc.

12. Ecce venio citò; & merces mea mecum est, reddere unicuique secundùm opera sua.

13. Ego sum « & », primus & novissimus, principium & finis.

14. Beati qui lavant sto-

& qui ai vu toutes ces choses. Et après les avoir entendues & les avoir vues, je me jetai aux pieds de l'Ange qui me les montrait, pour l'adorer.

9. Mais il me dit: Gardez-vous bien de le faire; car je suis serviteur de Dieu comme vous, & comme vos freres les Prophetes, & comme ceux qui garderont les paroles de la Prophétie de ce Livre: adorez Dieu."

10. Après cela, il me dit: Ne scellez point les paroles de la Prophétie de ce livre; car le temps où elles doivent s'accomplir est proche.

11. Et il faut qu'elles soient connues des bons & des méchants, afin que celui qui commet l'injustice, la commette encore; que celui qui est souillé, se souille encore; que celui qui est juste, se justifie encore; & que celui qui est saint, se sanctifie encore; & qu'ainsi ils se hâtent tous de remplir la mesure de leurs bonnes ou mauvaises actions.

12. Car je vais venir bientôt; & j'ai ma récompense avec moi, pour rendre à chacun selon ses œuvres.

13. Je suis l'Alpha & l'O-méga, le premier & le dernier, le commencement & la fin de toutes choses.

14. Heureux ceux qui lavent leurs vè-

*Isai. XLII. 4.  
XLIV. 6.  
XLVIII. 12.  
Supr. I. 8. 17.  
XXI. 6.*

ψ. 8. & 9. On a déjà remarqué que le terme d'adoration ne signifie pas le seul culte de latrie. Lors donc que S. Jean veut encore une fois adorer l'Ange, il ne pense pas à lui rendre cette sorte de culte qui n'est dû qu'à Dieu, puisqu'il le connoissoit pour un Ange, & qu'il savoit que peu de temps auparavant il avoit refusé la marque de

respect qu'il veut lui rendre ici: mais croyant que la révélation étoit finie, il jugea qu'il étoit temps de donner à l'Ange des preuves de son respect & de sa reconnaissance. Voyez au Chap. XIX. ψ. 10.

ψ. 11. C'est l'expression du Grec.

ψ. 13. Voyez au Chap. I. ψ. 8.

tements dans le sang de l'Agneau, " afin qu'ils aient droit à l'arbre de vie, & qu'ils entrent dans la ville *sainte* par les portes.

15. *Qu'on laisse* dehors les chiens, " les empoisonneurs, les impudiques, les homicides, & les idolâtres, & quiconque aime & fait le mensonge.

16. Moi Jesus, j'ai envoyé mon Ange, pour rendre témoignage de ces choses, afin que vous les publiassiez dans les Eglises. Je suis le rejeton & le fils de David, l'étoile brillante, & l'étoile du matin, dont les Prophetes ont parlé. "

17. L'Esprit saint, & l'Eglise qui est mon épouse, me disent sans cesse : Venez. Que celui qui entend leurs cris, dise aussi avec eux : Venez. Que celui qui a soif de mon avènement glorieux, vienne au-devant de moi, par la ferveur de sa foi, & par l'ardeur de sa charité. Et que celui qui veut avoir part aux délices dont j'enivre mes élus prie sans cesse, afin qu'il reçoive gratuitement sur la terre l'eau de ma grace, par laquelle seule il peut mériter de recevoir dans le ciel l'eau de la vie éternelle.

18. Je déclare à tous ceux qui entendront les paroles de la Prophétie contenue dans ce livre, que, si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des plaies qui sont écrites dans ce livre;

19. & que, si quelqu'un retranche quelque chose du livre qui contient cette

las suas in sanguine Agni: ut sit potestas eorum in ligno vitæ, & per portas intrent in civitatem.

15. Foris canes, & venefici, & impudici, & homicidæ, & idolis servientes, & omnis qui amat & facit mendacium.

16. Ego Jesus misi Angelum meum, testificari vobis hæc in Ecclesiis. Ego sum radix & genus David, stella splendida & matutina.

17. Et Spiritus & sponsa dicunt: Veni. Et qui audit, dicat: Veni. Et qui sitit, veniat: & qui vult, accipiat aquam vitæ, gratis.

18. Contestor enim omni audienti verba prophetiæ libri hujus: Si quis apposuerit ad hæc, apponet Deus super illum plagas scriptas in libro isto;

19. & si quis diminuerit de verbis libri prophetiæ

ψ. 14. Le Grec imprimé lit : Heureux ceux qui pratiquent les commandements, afin, &c. D'autres exemplaires lisent : Heureux ceux qui lavent leurs vêtements. La Vulg. ajoute : dans le sang de l'Agneau.

ψ. 15. Sous ce nom on peut entendre les apostats qui comme des chiens retournent à leur vomissement.

ψ. 16. Voyez la Prophétie de Balaam Num. xxiv. 17. & celle d'Isaïe, xl. 1.

hujus, auferet Deus partem ejus de libro vitæ, & de civitate sancta, & de his quæ scripta sunt in libro isto.

20. Dicit qui testimonium perhibet istorum. Etiam venio citò. Amen. Veni, Domine Jesu.

21. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.

Prophétie, Dieu l'effacera du livre de vie, l'exclura de la ville sainte, & ne lui donnera part à rien de ce qui est écrit dans ce livre.

20. Celui qui rend témoignage de ces choses, dit : Certainement je viens bientôt. Amen. Venez, " Seigneur Jésus.

21. Que la grace de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.

ψ. 10. Gr. litt. Amen : oui : venez. C'est-à-dire, que le Grec réunit encore ici les deux particules affirmatives que l'on a déjà vu réunies au chap. I. ψ. 7. L'une & l'autre signifient : *Oui, que cela soit ainsi.*

*Fin de l'Apocalypse & du Tome seizieme.*

---

APPROBATION DU CENSEUR.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, *La sainte BIBLE; avec des Notes littérales, critiques & historiques, des Préfaces & des Dissertations, seconde Edition revue, corrigée & augmentée, &c.* Cette Edition de la BIBLE rassemble en un seul corps d'Ouvrage les richesses éparées dans une multitude d'écrits. Le savant Editeur ne s'est pas contenté de mettre en œuvre les précieux Matériaux que lui ont fournis *D. Calmet, l'Abbé de Vence, le P. de Carrières, & les Commentateurs les plus célèbres* : il ajoute ses découvertes aux leurs, il discute habilement leurs différentes opinions, il supplée à ce qu'ils ont omis. Sa Critique aussi modeste que judicieuse, jette un nouveau jour sur toutes les parties de l'Écriture Sainte. Puissent son exemple & ses travaux recueillir parmi nous le goût d'une étude que les attaques de l'incrédulité rendent plus nécessaire que jamais. En Sorbonne, le 15. Juin 1773.

*Signé, DU VOISIN, Professeur Royal.*

# PRIVILEGE DU ROI.

**L**OUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes Ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SAIUT; Notre amé le Sieur DESAINT Libraire, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire réimprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: *La Bible du P. CARRIERES, avec les Notes & Dissertations du P. CALMET traduite en François*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permis par ces Présentes, de faire réimprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de quinze années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire de réimpression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi de faire réimprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que la réimpression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1715, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de l'exposer en vente, l'Imprimé qui aura servi de copie à la réimpression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée à nos mains de Notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur de Lamoignon, & un dans celle de Notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Gardes des Sceaux de France, le Sieur de Maupeou; le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de Nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le premier jour du mois d'Octobre, l'an de grace mil sept cent soixante-six, & de notre regne le cinquante-deuxieme.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

Signé, LEBEGUE.

*Registré sur le Registre XVIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N<sup>o</sup>. 982. fol. 40. conformément au Règlement de 1723. A Paris, ce 17 Octobre 1766.*

Signé, GANEAU, Syndic.

## C E S S I O N.

Je soussigné NICOLAS DESAINT, Libraire à Paris, intéressé à la Bible en Latin & en François, selon la traduction de CARRIERES, avec des Dissertations & des Notes, me portant fort pour tout autre intéressé audit Livre: Cede & transporte à M. MERANDE, Imprimeur-Libraire à Avignon, le droit entier audit Livre, même le Privilège, afin que mondit Sieur MERANDE puisse jouir dudit Livre, comme nous en aurions joui nous-mêmes, suivant l'accord & traité fait entre nous le 30 Juin 1766.

Signé, NICOLAS DESAINT.

*Registré la présente Cession sur le Registre XVIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N<sup>o</sup>. 518. fol. 570. conformément au Règlement de 1723. A Paris, ce 24 Décembre 1771.*

Signé, L. F. LECLERC, Adjoint.

